A Monsieur Dufour

Témoignage d'amitié

Roy

DICTIONNAIRE

DE SANTÉ.

Je lègue à mon cher petit fils Paul Röder ce Dictionnaire de santé excellent.

Ce [illegible] 19. 7bre 1896.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

MANUEL DE MÉDECINE PRATIQUE, d'après les principes de la doctrine physiologique, suivi de Tableaux synoptiques des empoisonnemens, 1 fort vol. in-18. Paris, 1829. Prix 6 fr.

MANUEL DES OPÉRATIONS CHIRURGICALES, contenant plusieurs nouveaux procédés opératoires, et en particulier ceux de M. Lisfranc; suivi de deux Tableaux synoptiques des accouchemens, 1 fort vol. in-18. 3e édition. Paris, 1829.

PARIS, IMPRIMERIE DE COSSON,
rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9.

DICTIONNAIRE
DE SANTÉ,
OU
VOCABULAIRE
DE MÉDECINE PRATIQUE,

CONTENANT, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

UN TRAITÉ DES MÉDICAMENS, LES PRINCIPAUX ÉLÉMENS D'HYGIÈNE, LA DESCRIPTION DES MALADIES, LEURS CAUSES ET LE TRAITEMENT QU'IL CONVIENT DE LEUR APPLIQUER; D'APRÈS LES PRINCIPES DES DOCTRINES MÉDICALES MODERNES.

PAR J. COSTER,

DOCTEUR EN MÉDECINE, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

Medicamentum non semper ægris prodest, nocet semper sanis.

AUR. CORN. CELSUS, L. II, c. 12.

TOME PREMIER.

A PARIS,
CHEZ GABON, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, N° 10;
A MONTPELLIER, CHEZ LE MÊME LIBRAIRE;
ET A BRUXELLES, AU DÉPOT GÉNÉRAL DE LA LIBRAIRIE MÉDICALE FRANÇAISE,
Marché aux Poulets, n° 1213, au coin de la rue des Fripiers.
1829.

A MONSIEUR LE MARQUIS

DE ROUGÉ,

PAIR DE FRANCE, etc.

Si j'eusse placé cet écrit sous les auspices d'un médecin illustre qui n'eût pas été mon maître, j'aurais paru moins acquitter la dette de la reconnaissance, que rechercher la faveur et l'autorité d'un nom qui donnât plus de prix à mon livre; mais j'ai pensé, Monsieur le Marquis, qu'en vous dédiant cet ouvrage, à vous qui êtes étranger à la science dont il traite, on ne verrait dans cet hommage que

mon empressement à saisir l'occasion de rendre publics les sentimens gravés à jamais dans mon cœur par le souvenir de tous les témoignages d'intérêt que vous avez donnés, ainsi que votre famille, à l'épouse dont je regrette la perte.

J. COSTER.

INTRODUCTION.

Le but que nous nous proposons, en publiant cet ouvrage, n'est point d'abaisser la plus noble comme la plus difficile des sciences au niveau des intelligences étrangères aux mystères de l'organisation et de la vie. Il serait à souhaiter sans doute que chaque homme se connût assez lui-même pour se conserver dans l'état de santé, comme pour se diriger dans celui de maladie, pour être en un mot son propre médecin; mais jamais ces vœux ne pourront se réaliser, et malgré la foule d'écrits de médecine populaire que chaque jour voit éclore, la médecine restera toujours inaccessible aux hommes qui n'en auront pas fait l'objet spécial de leurs études et de leurs méditations.

En effet, la médecine se compose de connaissances nombreuses et variées qui n'exigent pas moins que la vie entière de l'homme pour les acquérir. Elle suppose une connaissance précise, exacte, non-seulement de la structure, mais encore des fonctions des divers tissus, des divers organes du corps humain; et quiconque est étranger à ces études élémentaires ne saurait rien entendre à l'art de guérir; il lui serait

impossible de comprendre en quoi consiste le désordre des fonctions, puisqu'il n'en connaît pas l'ordre; et s'il ne sait pas en quoi consiste la maladie, saura-t-il mieux comment il faut y remédier? Rejetant loin derrière elle ces abstractions bizarres d'une métaphysique vaporeuse, ces disputes frivoles d'une scholastique pédantesque et ridicule, cette logomachie dont l'ignorance, la sottise et la paresse savent si bien s'accommoder; ne marchant qu'à l'appui de faits rigoureusement démontrés, la médecine peut, dès à présent, prendre une place honorable à côté des sciences exactes et positives.

Que faut-il donc penser de ces écrits qui ont pour objet de mettre la médecine à la portée des gens du monde, et qui pullulent tous les jours? Cullen les a proscrits, en disant qu'ils sont au-dessous de la critique, et son opinion est devenue celle de tous les médecins et de tous les gens sensés. Eh quoi! il aura fallu qu'un homme ait consumé dix, quinze, vingt ans de son existence dans un amphithéâtre, pour y interroger les froides dépouilles de son semblable, tous les jours sur la brèche de la mort qu'il affronte dans les hôpitaux, au milieu des épidémies, dans les laboratoires de chimie où il est exposé à l'action de gaz souvent délétères; occupé dans le silence du cabinet à coordonner les faits dont il aura enrichi sa mémoire, et à en déduire des conséquences utiles: malgré cela, cet homme sentira combien de choses il ignore encore; il hésitera, il demandera des conseils, et de pitoyables écrivains sortiront tout à coup de leur obscurité pour nous dire que leur livre dispense de toute étude, et qu'il renferme à lui seul

l'arbre de la science du bien et du mal. Il faut bien le dire : des médecins indignes de ce beau nom qu'ils prostituent, ne rougissent pas de faire chorus avec d'effrontés charlatans, et de poser les bases d'un honteux calcul sur l'ignorance et les préjugés, certains qu'ils sont que tant qu'il y aura des gens qui voudront se donner la peine d'être fripons, il y aura des dupes pour tendre le cou à leurs piéges. Comment les magistrats préposés à la santé publique n'interposent-ils pas leur ministère d'une manière plus efficace, pour réprimer ce trafic honteux de recettes et d'arcanes, dont les effets merveilleux sont tous les jours prônés dans des écrits adressés aux ignorans? Comment l'honneur ne commande-t-il pas à tous les médecins de purifier le temple d'Epidaure de ces prêtres intrus qui en souillent les parvis, ou d'empreindre sur leur front, en gros caractères, les stigmates de l'infamie?

Il n'y a que les ouvrages qui traitent spécialement d'hygiène qui puissent être consultés avec avantage par toutes les classes de lecteurs; car, comme ces ouvrages contiennent des préceptes d'une application journalière, il est bon, il est naturel que chacun puisse les lire et les entendre. Cependant, comme il n'est que trop vrai que plusieurs livres de médecine populaire sont entre les mains des gens du monde, depuis l'Avis au peuple de Tissot, jusqu'à la Médecine domestique de Buchan, sans parler d'autres écrits plus récens, et dont il se trouve un bien petit nombre qui aient mérité l'indulgence des gens de l'art; malgré la défaveur qui plane sur ces sortes d'ouvrages, il nous semble qu'il est devenu nécessaire d'en faire de bons,

par cela même qu'il en existe tant de mauvais et de pernicieux.

La plupart des hommes qui ont reçu de l'instruction lisent les livres de médecine, pour avoir, comme ils le disent, une teinture de cette science; il faut donc faire en sorte qu'ils ne se créent pas des opinions erronées, dont l'application pourrait avoir des conséquences funestes. Cet ouvrage, fait d'après les principes d'une doctrine claire, précise, se distingue nécessairement de toutes ces productions journalières, dégoûtantes rapsodies des vieux systèmes des humoristes, et dont la vogue populaire ne venge point leurs auteurs du mépris des gens sensés. L'ignorance aime le merveilleux, et la foule ira toujours là où on lui promet des miracles. Qu'un homme qui a fait de longues études possède de l'instruction, cela paraît naturel, et l'on n'y prend pas garde; mais qu'un individu connaissant à peine sa langue, sans études, ou n'en ayant fait que de superficielles, s'annonce comme l'inventeur de secrets tout-puissans contre la plupart des maladies, cela paraît sortir des lois ordinaires, et la confiance chez certaines personnes s'alimente et s'accroît de ce qui devrait la détruire.

D'un autre côté, les hommes instruits, frappés de la divergence qui a souvent régné dans les doctrines médicales, tombaient dans le scepticisme le plus complet, dont les médecins les plus célèbres leur donnaient d'ailleurs l'exemple. Il n'en pouvait être autrement ni pour les premiers, ni pour les seconds. Avant les progrès immenses qu'elle a faits de nos jours, la médecine était un véritable chaos, et ceux qui la cultivaient avec le plus d'ardeur, tra-

vaillant sur un terrain ingrat et stérile, ne pouvaient récolter que des épines. L'opinion publique à l'égard des médecins était qu'ils ne s'entendaient pas entre eux. Il fut en effet un temps où les médecins, nouveaux aruspices, ne devaient pas oser se regarder sans rire. Et comment en pouvait-il être autrement? comment croire qu'il y eût une *science*, en prenant ce mot dans sa véritable acception, qui les dirigeât dans leur pratique, en leur voyant apporter chacun une opinion, un système, un traitement différent au lit des malades? Le vague des systèmes et des théories fut tel pendant plusieurs siècles, qu'il eût été difficile de trouver deux hommes d'accord sur la nature d'une même maladie et sur le traitement qu'il convenait de lui appliquer. Il n'y a que la vérité qui puisse faire rencontrer les hommes sur la même ligne: l'erreur les disperse. S'il se rencontrait donc que plusieurs médecins, appelés séparément au lit du malade, se trouvassent constamment d'accord sur le siége, sur la nature de son affection, et, ce qui est plus essentiel encore, sur les moyens de guérison, il faudrait en conclure qu'ils se dirigent d'après une doctrine dont les principes sont fixes et bien compris. Or, cette heureuse coïncidence d'opinions se rencontre aujourd'hui parmi les médecins élevés à l'école des nouvelles doctrines; et, nous ne craignons pas de le dire, elle ne se rencontre que chez eux. Ces doctrines, entièrement appuyées sur les faits et sur l'anatomie pathologique, laissant de côté toute hypothèse, toute explication systématique, ont dû éprouver de nombreuses attaques dès leur apparition dans le monde scientifique; mais, comme toute science qui ne marche

qu'à la lueur des démonstrations, la nouvelle médecine a grandi chaque jour, et elle est sortie victorieuse à la fin d'une lutte opiniâtre. Quelques médecins en petit nombre, retenus par un vain amour, s'accrochent encore aux débris de systèmes vermoulus; mais tout en résistant, pour sauver les apparences, aux lumières des doctrines nouvelles, ils en adoptent tacitement les préceptes au lit des malades. Il y a dans cette tactique avantage tout à la fois et pour l'amour-propre et pour le patient.

Il me semble entendre quelques retardataires retranchés dans leur incrédulité routinière, et, après eux, le vulgaire imbécile ou trompé, se récrier contre l'abus de la saignée. Sans doute que la saignée est abusive, lorsque l'on y a recours à tout propos et à contre-temps, quand on ne sait pas discerner les cas où ce moyen curatif est utile ou dangereux, et qu'on l'administre sans discernement. En médecine, il n'y a rien d'absolu, et tout traitement doit être subordonné à l'âge, à la constitution, à l'irritabilité particulière des individus, à leurs habitudes, et surtout au degré de la maladie; mais lorsqu'une inflammation violente s'empare d'un organe, et qu'elle menace de le détruire, ne faut-il pas se hâter de soustraire une partie du sang qui s'y porte et sert d'aliment à cette inflammation? Ne faut-il pas se hâter d'abattre ce surcroît d'énergie vitale qui constitue l'essence de la maladie; et s'il est vrai que le plus grand nombre de nos affections dépendent de l'irritation, de l'inflammation qui se développe dans nos organes, faut-il s'étonner que les moyens curatifs les plus fréquemment employés soient aussi ceux qui ont pour but de calmer cette ir-

ritation, et de rappeler les organes enflammés à leur état normal? Nous ne voulons certainement pas dire que toutes les maladies doivent être traitées par les émissions sanguines; ce serait émettre une erreur grave et dangereuse; car nous n'ignorons pas combien est grande l'influence du régime, et quel avantage l'on peut retirer de certains médicamens employés à propos; mais nous savons aussi combien l'on a abusé des drogues et des remèdes de toute espèce, et cela sans tenir compte de l'action que ces médicamens doivent nécessairement exercer sur le tube alimentaire dans lequel ils sont d'abord déposés. Il ne suffit pas en effet de donner un médicament purgatif, émétique, fébrifuge, tonique, diurétique, sudorifique, antispasmodique, etc.; il faut d'abord se demander comment ces diverses substances se comportent dans l'estomac; si elles ne sont point capables de l'irriter, de l'enflammer; car avant d'arriver à leur destination, quelle qu'elle soit, l'estomac et les intestins en éprouveront toujours la première influence.

Il doit paraître étrange que nous insistions si fortement sur des vérités aussi palpables, et dont tout esprit droit est convaincu; mais lorsque tant de fripons éhontés jettent impunément à la tourbe ébahie des sots leurs panacées ridicules, dont ils proclament les merveilles dans leurs ouvrages burlesques et dégoûtans d'ignorance, ouvrages décorés de titres spécieux pour servir d'appât à la crédulité des dupes, il faut bien répéter, même jusqu'à satiété, les principes les plus simples, afin de mettre le public en garde contre des spéculations d'autant plus condamnables, que ces *entrepreneurs de cures miraculeuses* ne rougissent

pas de jouer pour quelques écus la vie de leur semblable. Il faut bien répéter aux gens du monde, pour qu'ils ne l'apprennent pas à leurs dépens, que la médecine n'est heureusement pas tombée dans des mains aussi viles; que ce n'est point sous les oripeaux du charlatanisme qu'ils doivent chercher les secours éclairés de l'art; ils n'y trouveraient que déception. Les sciences médicales ne sont point restées en arrière ni stationnaires dans la marche progressive des autres connaissances humaines; et certes ce n'est pas en face d'une civilisation aussi avancée qu'elle l'est aujourd'hui, que la médecine peut dégénérer en *secrets* et en vaines formules. Le règne des prestiges est passé.

AVIS AU RELIEUR.

Le dernier feuillet de la feuille 29 doit être supprimé et remplacé par un onglet qui forme la fin du 1er volume.

Le premier feuillet de la feuille 30 doit être ajouté sans suppression, et former le commencement du 2e volume.

PETIT TRAITÉ
DE MATIÈRE MÉDICALE,
OU
DES SUBSTANCES MÉDICAMENTEUSES
INDIQUÉES DANS LE COURS DE CE DICTIONNAIRE.

Nous avons cru convenable de réunir dans ce petit traité les différentes substances dont nous avons conseillé l'usage, à mesure que nous avons parlé des maladies dans les divers articles contenus dans ce livre. En suivant l'ordre alphabétique, nous aurions pu, à la rigueur, faire entrer les remèdes chacun à leur place dans le corps de l'ouvrage; mais il nous a semblé plus commode pour le lecteur d'en faire un traité à part, afin qu'il pût trouver presque en un coup-d'œil les médicamens dont il veut connaître la propriété et le mode d'administration. Outre cela, comme il existe un grand nombre de maladies qui, quoiqu'ayant un nom différent, exigent cependant le même traitement, il s'ensuit qu'à chaque description de ces maladies, nous aurions été obligés de répéter les mêmes formules de tisanes, de décoctions, de potions, etc.; ce qui, en donnant un travail fastidieux, aurait grossi le livre inutilement. Il semblait plus convenable, pour éviter ces répétitions, de décrire chaque remède à part, et d'y renvoyer à mesure que le cas se présenterait.

Les médicamens se divisent naturellement en simples et en composés. Nous avons donc adopté cette division, en nous conformant autant qu'il nous a été possible à l'ordre alphabétique, que nous avons suivi pour le reste de l'ouvrage. Je dis autant que possible, car si nous avions suivi cet ordre rigoureusement, nous serions tombés dans une confusion qu'il était surtout essentiel d'éviter. Ainsi, on aurait vu figurer les excitans à côté des émolliens, les narcotiques avec les purgatifs, etc. Il était plus naturel de grouper ensemble les substances qui jouissent d'une propriété semblable ou du moins analogue; et c'est dans la division de ces groupes seulement que nous avons suivi notre ordre ordinaire. C'est ainsi, par exemple, que l'on trouve, sous le mot anti-phlogistiques, toutes les substances douées d'une propriété émolliente, rafraîchissante, adoucissante, etc.

Après cette énumération des médicamens simples, de leur propriété, de leur préparation, de la dose à laquelle on doit les administrer, nous avons indiqué et toujours par ordre alphabétique les médicamens *composés* dont l'usage est le plus ordinaire. Parmi les médicamens, il en est quelques-uns que l'on ne peut pas préparer soi-même et qu'il n'est permis au pharmacien de fournir que sur l'ordonnance d'un médecin; nous les avons indiqués par un *.

Comme il est plusieurs signes usités en médecine pour indiquer d'une manière abrégée les poids et les mesures, et que nous présumons que ces signes sont inconnus d'un grand nombre de lecteurs, on trouvera ci-jointe l'explication de ces signes, ainsi que leur valeur.

Explication des principaux signes usités pour les poids et mesures.

℔	vaut	Livre.
℥		Once.
ʒ		Gros.
Gr.		Grain.
Manip.		Une poignée.
Pug.		Une pincée.
Gout *ou* gutt. . . .		Goutte.
Cochl.		Cuillerée.
āā		De chaque.

ß est un signe qui indique une demie d'un poids ou d'une mesure quelconque. Ainsi ℔ ß veut dire une demi-livre.

P. ou ℞ veut dire Prenez.

Valeur des poids et mesures.

Pour les solides.

La livre médicale vaut 16 onces, environ un demi-kilogramme.

L'once,	8 gros.
Le gros,	3 scrupules.
Le scrupule,	24 grains.

Pour les liquides.

Le litre pèse environ deux livres.

La chopine est la moitié du litre, une livre.

Le demi-setier est la moitié de la chopine, huit onces.

La verrée vaut environ quatre onces.

La cuillerée à bouche, une demi-once.

La cuillerée à café, un gros.

La goutte, un grain.

La palette, mesure dont on se sert pour la saignée, vaut trois onces.

Considérations générales et essentielles sur ce qu'on appelle MÉDICAMENS, REMÈDES, DROGUES, *etc.*

Il existe parmi les gens du monde un préjugé sur l'action des médicamens qu'il est important de combattre. On s'est accoutumé à regarder les maladies comme quelque chose de magique, indépendant de l'affection des organes; et l'on s'est imaginé, en conséquence, qu'il existait dans la nature les substances douées d'une vertu particulière, qu'il suffisait, pour guérir, d'envoyer dans l'estomac, à l'adresse d'une maladie dont on ne connaissait ni le siége ni la nature. Cette erreur accréditée long-temps par des hommes même d'un grand nom, a fait un nombre immense de victimes. Qu'on ouvre en effet la plupart des livres de médecine jusqu'à nos jours : qu'y trouve-t-on? des listes de maladies, et des listes de remèdes pour chacune d'elles. On y voit, par exemple, un catalogue immense de fièvres toutes décorées d'un beau nom scientifique, tel que celui de fièvre bilieuse, fièvre inflammatoire, fièvre adynamique, fièvre putride, fièvre maligne, fièvre ataxique, etc., etc. Pour chacun de ces noms, il a fallu créer des remèdes chargés, l'un de dissiper la bile, l'autre de corriger la putridité, celui-ci d'attaquer les miasmes contagieux, celui-là de donner du ton aux fibres. De là les anti-bilieux, les anti-putrides, les anti-miasmatiques, les stomachiques, les béchiques, les toniques, les cordiaux, etc. S'agissait-il d'une maladie de poitrine qui prenait son nom du symptôme principal au lieu du genre d'affection qui produisait ce symptôme; vite, on avait un remède tout

prêt et qui devait d'autant moins manquer son effet, que l'étiquette portait sirop anti-catharreux, remède contre la toux, potion anti-phthisique, élixir contre la coqueluche, looch expectorant, tisane pectorale, bol incisif, et cent autres noms barbares qui n'ont la plupart du temps d'autre mérite que celui de servir de piége à l'ignorance et à la crédulité. Une femme est-elle privée du bénéfice de l'évacuation menstruelle : sans en examiner la cause, on la gorge, ou elle se gorge elle-même de fer, de safran, de sabine, de rhue, de camphre, que sais-je! encore de mille secrets que chaque commère ne manque pas de connaître et d'avoir expérimentés. Le foie, la rate, ou d'autres viscères se trouvent-ils engorgés par l'effet de l'irritation qui affecte primitivement leur tissu, ou consécutivement à l'irritation d'un organe voisin, ce qui est le cas le plus ordinaire? croyez-vous que l'on cherche à calmer l'irritation pour faire cesser l'engorgement, qui n'en est que l'effet? Pas du tout, on attaque l'être engorgement, obstruction, par l'administration des prétendus fondans, des désobstruans, des incisifs qui doivent aller, comme autant de petits couteaux, inciser les humeurs trop épaisses qui obstruent les organes.

Si l'on demandait quelle action exercent sur l'estomac toutes ces diverses substances, que l'on envoie à droite, à gauche, à la tête, aux pieds, en un mot dans tous les départemens du corps, j'ignore ce que l'on pourrait répondre de raisonnable. Cependant vous avez beau les adresser à la goutte, à la migraine, aux rhumatismes, etc., il faut qu'elles passent par l'estomac avant d'arriver à leur destination.

Cette question, dont on n'a nullement l'air de s'inquiéter, est néanmoins la plus importante de toutes celles qu'on puisse agiter en médecine. Elle se rattache non-seulement à l'emploi des médicamens, mais encore à l'usage des alimens et des boissons.

Pour bien faire sentir les dangers qui résultent de l'emploi inconsidéré des substances que nous introduisons journellement dans notre estomac, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails sur la nature du canal qu'elles doivent traverser, et sur l'action qu'elles exercent sur ce canal. Nous tâcherons d'être aussi clairs que possible.

Depuis la bouche jusqu'à l'anus, il existe un canal dont la longueur est environ quatre ou cinq fois égale à celle de l'individu auquel il appartient. Ce canal porte le nom de tube alimentaire, de canal alimentaire, de canal digestif, de tube digestif, de canal intestinal. Dans son trajet il prend encore différens autres noms, quoique ce soit toujours le même conduit d'une extrémité à l'autre. Ainsi, on appelle œsophage la portion qui s'étend depuis la bouche jusqu'au bas de la poitrine; là il s'élargit et forme une poche qu'on nomme l'estomac. L'estomac n'est donc autre chose qu'une ampliation du canal alimentaire, pour servir de dépôt aux alimens. Cette poche se rétrécit ensuite et devient de nouveau un canal étroit qui forme plusieurs circonvolutions dans l'abdomen pour se terminer à l'anus. Dans toute cette étendue il porte le nom d'intestins, ou de canal intestinal. Les parois de ce long canal sont extrêmement minces; elles sont flexibles et se laissent distendre par les substances ingérées, de la même manière qu'une vessie se laisse distendre par l'air qu'on y insuffle. La paroi, ou si l'on veut la doublure interne du tube digestif est molle, pulpeuse et garnie d'une infinité de petits vaisseaux sanguins, et de vaisseaux absorbans qui s'approprient par une espèce de succion la partie nutritive des alimens. Ceux-ci sont ensuite transportés dans le torrent de la circulation du sang pour y subir les changemens et les dépurations nécessaires à la nutrition.

Telle est la première route que doivent parcourir les boissons, les alimens, les médicamens, en un mot, tout

ce qui est introduit par la bouche, quel que soit le but que l'on se propose. Maintenant, je le demande à toute personne douée de quelque bon sens, ne faut-il pas tenir compte de l'action des substances mises en contact avec les parois du tube digestif, avant qu'elles arrivent par le moyen de l'absorption aux organes auxquels on les adresse? Vous avez mal à la tête; l'un vous dira : prenez du thé, du tilleul, de la camomille, etc.; l'autre vous dira : prenez un purgatif; un troisième prescrira un vomitif. Fort bien, mais avant de placer dans votre estomac un remède quelconque, sauf à devenir ensuite ce qu'il pourra, il faudrait savoir si l'estomac, si le canal intestinal n'en sera point attaqué; il faudrait examiner si ce canal est assez bien constitué pour ne pas souffrir du passage d'une substance souvent fort active. Pour rendre ma pensée plus claire, je vais me servir d'une comparaison extrêmement exacte. Je suppose qu'on applique sur la peau un liquide, un cataplasme, un vésicatoire, ce que vous voudrez, pour attaquer une maladie éloignée de l'endroit où se fait l'application; il faut se demander d'abord comment le topique agit sur l'endroit même, avant de produire sur la partie malade l'effet que l'on espère. Si le remède devait brûler, corroder la peau; si son absorption devait empoisonner, certes, l'on s'écouterait avant d'avoir recours à un pareil moyen. Eh bien, la membrane qui tapisse le canal intestinal est la peau de l'intérieur du corps, avec cette différence qu'elle est beaucoup plus sensible que la peau de l'extérieur, qu'elle s'enflamme plus facilement, et que les altérations qu'elle éprouve sont bien autrement dangereuses. Ainsi, quand vous prenez un purgatif parce que vos selles sont difficiles, commencez par vous demander : Comment agit le purgatif sur le canal digestif? C'est en provoquant l'action de ce canal, et en faisant affluer par ce moyen les sucs propres à délayer les matières qui sont accumulées dans son intérieur,

de la même manière qu'on fait pleuvoir la salive dans la bouche, en mâchant du gingembre, du pyrèthre, des clous de girofle, etc. Or, de même que l'usage immodéré de ces substances ne manquerait pas d'enflammer le palais, un purgatif, un vomitif, un excitant quelconque enflammerait aussi les parois du canal intestinal avec lesquelles elles seraient en contact ou trop souvent, ou en trop grande quantité; et si ces mêmes parois ont déjà un commencement d'irritation, ou une disposition particulière à s'enflammer, la plus petite dose de ces médicamens réveillera cette disposition et fera éclater une maladie dangereuse. En vain dirait-on qu'on a donné ces remèdes pour le foie, les reins, les poumons ou la tête : le médicament ne s'accommode point de cet absurde raisonnement, et exerce son action partout où il passe; il use, si je puis m'exprimer ainsi, les membranes du tube digestif, qui sont les premières en contact avec lui, et qui le reçoivent dans toute sa force et dans toute son énergie.

Il ne suffit donc pas de dire, comme font les gens du peuple : ceci est *bon pour* le rhume, *bon pour* la migraine, *bon pour* la colique, *bon pour* les vents, *bon pour* les vers, *bon pour* le dévoiement, *bon pour* faire uriner, *bon pour* exciter la transpiration, *bon pour* rappeler les menstrues, *bon pour* la goutte, *bon pour* la fièvre, etc. Non, mille fois non ; un pareil langage ne peut être et ne sera jamais tenu que par des personnes enfoncées dans la plus crasse ignorance. A quoi sert, en effet, de prendre un remède étiqueté, je suppose, *bon pour ou contre la goutte*, si, en traversant le canal intestinal, il l'irrite, il l'enflamme, s'il amène enfin la mort? Mais ce n'est pas ainsi qu'on en juge dans le monde : chacun vous cite un tel qui a fait usage d'un médicament et qui s'en est bien trouvé. Certes, je ne prétends pas qu'une substance même active produise toujours et sur-le-champ des accidens fâcheux; mais il est certain que si l'on s'amuse à la faire souvent passer par un couloir aussi frêlement con-

struit et aussi irritable que le canal intestinal, tôt ou tard on en sera la victime. N'en voyons-nous pas tous les jours des exemples dans les ivrognes? Essayez d'avertir un homme accoutumé dès long-temps à l'ivresse du danger auquel l'expose sa vicieuse habitude ; il vous dira : J'ai bu hier, avant-hier, sans qu'il m'en soit arrivé aucun mal; je veux donc continuer de boire. Attendez quelque temps et vous verrez qu'à force d'exciter son estomac par l'usage des boissons spiritueuses, une inflammation de cet organe finira par éclater, et elle sera d'autant plus dangereuse qu'elle aura été préparée de longue main.

On s'autorise trop en général de l'exemple du petit nombre de personnes qui abusent impunément de leurs forces. Si elles ne succombent pas aux moyens destructeurs qu'elles introduisent dans leur corps, c'est qu'elles sont si fortement organisées, qu'elles résistent à l'action de ces causes; mais ce sont là des exceptions à la loi générale qui ne peuvent pas servir de guide.

Pour terminer ce que nous avions à dire sur cet article, nous devons ajouter que les animaux sauvages, et les hommes que leur genre de vie rapproche de l'état primitif, sont presque étrangers à cette foule de fièvres qui nous assiégent au milieu de notre civilisation. Pourquoi cette différence? C'est que les animaux ne suivent que l'instinct de la nature, n'introduisent dans leur estomac que les alimens, que les remèdes qui sont appropriés à leur goût, à leur organisation. Ils n'échauffent pas leur canal intestinal par le sel, le poivre, le vin, l'eau-de-vie, le café, et toutes ces productions insidieuses que l'art apporte à grands frais sur nos tables. Outre cela, ils ne mangent jamais *chaud*. Ce que j'avance est si vrai, que nos animaux domestiques, que nous avons accoutumés à une nourriture factice comme la nôtre, sont sujets aux mêmes maladies que nous, tandis que les animaux sauvages en sont exempts en grande partie, quoiqu'ils soient de la

même nature. Et notez bien que ces maladies dépendent presque toutes de l'irritation portée sur le tube digestif, au moyen des substances qu'on le force de recevoir. Tout se fait à rebours de l'intention de la nature dans notre manière de nous nourrir et de nous médicamenter. Nous mangeons trop chaud, trop épicé, en trop grande quantité. Le genre de nos alimens est trop varié, trop stimulant; nos boissons sont généralement trop excitantes, enfin par surcroît de civilisation, lorsque, par une nourriture si peu naturelle, nous parvenons à déterminer une inflammation des organes digestifs, nous recourons à des moyens plus incendiaires encore pour nous guérir. Le gastronome, après avoir provoqué la sécrétion de la bile, en échauffant son estomac qu'il charge d'alimens et de liqueurs, voit que sa langue est jaune, il la sent amère; au lieu de s'administrer des boissons aqueuses, douces, propres à calmer l'irritation qui détermine la sécrétion de la bile, il prendra un vomitif, c'est-à-dire, qu'il doublera, qu'il triplera l'irritation primitive par ce remède perturbateur. Le tube intestinal, fût-il de bronze, ne résisterait pas à l'action des substances destructives que nous faisons passer journellement dans son intérieur, et cependant il n'a guère qu'une demi-ligne d'épaisseur, et son tissu est d'une délicatesse excessive.

De tout ceci, le lecteur doit conclure que les médicamens, les alimens et les boissons agissant toujours sur l'estomac et les intestins avant d'agir sur les endroits plus éloignés, il faut, avant de les introduire dans le corps, examiner s'ils ne sont point trop actifs et trop irritans ou trop excitans; si, en voulant guérir une maladie, on n'en détermine pas une plus dangereuse en passant; si un remède, parce qu'on le donne contre un mal de tête, est pourvu d'un *laissez passer* de l'estomac qui lui permette de le traverser intact. En un mot, il doit conclure que puisqu'une substance quelconque est douée d'une action

sur un autre organe, il est probable qu'elle l'exercera aussi sur le tube digestif; et que si ce dernier est tant soit peu irrité, où disposé à l'être, on doit s'abstenir de le mettre en contact avec lui; ou, pour me servir d'une expression plus commune, on ne doit rien avaler ni d'irritant, ni d'échauffant, comme le sont la plupart des drogues, des remèdes, des liqueurs spiritueuses et des mets succulens, lorsque les organes digestifs sont enflammés, ou voisins d'un état inflammatoire.

Puisque les remèdes que l'on prend par la bouche doivent agir sur le canal alimentaire avant d'exercer leur action plus au loin, il faut toujours consulter l'état de ce canal avant de se permettre d'introduire des remèdes ou des alimens stimulans. En conséquence, lorsque l'estomac ou le canal intestinal sont irrités, les purgatifs, les vomitifs, les sudorifiques, les narcotiques, les toniques, les spiritueux, ne peuvent qu'aggraver l'état de la maladie, ou du moins les cas où il est permis d'y avoir recours sont très-rares, et exigent une grande prudence de la part de ceux qui les administrent. Bien plus, comme les parties même fort éloignées sont plus ou moins sous la dépendance du canal alimentaire, si l'on stimule trop fortement ce dernier, l'irritation se répétera sur les autres organes déjà irrités, et la maladie s'aggravera encore dans cette circonstance. Donc, lorsqu'un individu portera au bras, à la jambe ou ailleurs, une plaie, une inflammation, on se gardera bien de lui administrer des alimens de haut goût, des boissons spiritueuses, des remèdes toniques; parce que ces substances agissant primitivement sur l'estomac, elles l'exciteront, et l'excitation se communiquera à la partie malade.

Outre cela, la majeure partie des maladies étant de nature inflammatoire, les remèdes stimulans sont naturellement ceux dont l'usage est le plus rarement indiqué. Il est cependant des circonstances où ils sont requis; nous

avons tâché de les signaler dans les divers articles contenus dans ce livre.

Division des substances médicamenteuses par ordre alphabétique, et d'après leur manière d'agir sur le corps humain.

Comme nous avons eu l'intention de faire un ouvrage pratique, nous avons exclu de la classification des remèdes ceux qui ne sont plus usités, et qui servent plutôt de pompe au charlatanisme qu'ils ne sont réellement utiles aux malades. Il est rare aussi que nous parlions des remèdes venant des régions lointaines, ou de ceux que la cupidité prépare à grands frais, parce que nous sommes convaincus que la nature met presque toujours le remède à côté du mal, et que la vertu d'un médicament ne doit pas dépendre, comme le croit le vulgaire, du prix qu'il peut coûter. Je pense, au contraire, et je le pense d'après l'expérience, qu'il en est des médicamens comme des alimens; ce sont précisément ceux que l'art apprête avec le plus de soin qui sont le plus nuisibles à la santé, parce qu'en dernière analyse, ces substances doivent entrer dans l'estomac, et que l'estomac est un organe trop faible, trop irritable, pour résister à tous ces moyens destructeurs avec lesquels on le met en contact. Les médicamens se divisent naturellement en simples et en composés.

Médicamens simples.

ABSORBANS. On a donné ce nom à certaines substances auxquelles on supposait la propriété d'absorber, d'envelopper les humeurs, comme le ferait une éponge. Cependant on ne connaît pas de substances qui, administrées à l'intérieur, jouissent de cette propriété. La magnésie calcinée,

qui est considérée comme un des principaux absorbans à l'intérieur, n'est pas avantageuse dans certains cas, parce qu'elle absorbe, mais parce qu'elle neutralise les acides ou les aigreurs qui se trouvent quelquefois dans l'estomac. Cette substance se donne à la dose de 15 à 30 grains dans un demi-verre d'eau sucrée ou de lait. Les cas où elle convient sont les aigreurs d'estomac, s'il n'y a pas inflammation. C'est aussi le contre-poison de presque tous les acides. Quant aux absorbans extérieurs, ils n'agissent la plupart que comme moyens mécaniques; ce sont surtout la poudre d'écorce de chêne, l'agaric, la colophane, dont on fait usage pour arrêter les hémorragies extérieures.

APÉRITIFS, FONDANS, DÉSOBSTRUANS. Ces mots sont du nombre de ceux dont l'ignorance et le charlatanisme font l'abus le plus fréquent. Lorsque l'on aperçoit un organe tuméfié, durci, engorgé comme on l'appelle, on se le représente à peu près comme un morceau de métal qu'il faut liquéfier par l'emploi des fondans, ou comme farci d'humeurs épaissies qu'il faut diviser par les incisifs. Et comme l'on ne pense qu'à fondre, désobstruer, inciser les prétendues obstructions sans faire attention à l'estomac, on envoie d'abord ces médicamens dans cet organe pour qu'il les fasse passer à qui de droit. Mais puisque ces substances ont la force de désobstruer, de fondre les tumeurs, elles agiront aussi sur cet estomac avant d'arriver à leur destination intérieure. En conséquence, il faudra consulter l'état de ce viscère, pour s'assurer s'il peut ou non supporter ces médicamens; car si l'on devait l'exciter trop fortement, autant vaudrait-il garder l'engorgement, et ne pas mourir par la violence du remède.

Les substances que l'on a mises au rang des fondans sont les plantes chicoracées, les savonneux et les sels mercuriaux. La propriété de toutes ces substances est de stimuler

les membranes muqueuses du canal intestinal, lorsqu'on les administre à l'intérieur. Cette stimulation s'étend de proche en proche aux organes voisins, et par ce moyen leur obstruction se dissipe dans quelques cas; dans d'autres au contraire l'engorgement devient plus considérable. Cela a lieu surtout si les premières voies sont déjà le siége d'une irritation, car alors les prétendus fondans qui ne sont autre chose que des stimulans, ajoutant une irritation à une autre irritation, aggravent nécessairement l'état du malade. Les exemples de succès obtenus de ces médicamens ne sauraient autoriser à y avoir recours à la légère; car, puisqu'ils stimulent les organes, ils peuvent augmenter l'irritation dont ils sont déjà le siége, et par conséquent l'engorgement; ils peuvent aussi, par leur action perturbatrice, le diminuer et même le faire disparaître entièrement. Mais un homme prudent ne doit jamais exposer la santé de son semblable à des chances si hasardeuses : c'est, en effet, un véritable quitte ou double que les charlatans seuls se permettent de tenter. Quand la chance leur est favorable, ils s'en attribuent le mérite, et lorsqu'elle est contraire, c'est la faute de..... la maladie.

Les circonstances où il est permis d'avoir recours à ces moyens, pour l'intérieur, dans les cas d'engorgement, ont lieu lorsque le canal intestinal est en bon état, ce que l'on reconnaît à l'absence de la fièvre, à l'état naturel de la langue et de la peau. Cette condition est assez rare, parce qu'il est prouvé par l'expérience que l'engorgement du foie et de la rate est ordinairement accompagné de l'irritation de l'estomac ou d'une autre partie du canal intestinal. Il faut en outre que les personnes soient d'une forte constitution. Chez les individus faibles, irritables, jamais ces moyens ne réussissent.

Lorsque ces moyens ont été employés pendant quelque temps, il faut toujours en suspendre l'usage avant d'y

revenir, car à la longue ils finissent par irriter le canal intestinal, et dès lors ils ne peuvent que produire de mauvais effets. En résumé, ils ne peuvent jamais convenir que dans les engorgemens chroniques et indolens. Dans l'état aigu, il faut les rejeter.

Quant à l'administration intérieure des médicamens nommés fondans, il est certain que pour l'ordinaire on réussit mieux à enlever les tumeurs des articulations, qui sont les plus communes, par l'usage des sangsues, des émolliens et des douches, que par l'emploi des fondans, qui, je le répète, ne sont autre chose pour la plupart que des stimulans. Dans tous les cas, il ne faut jamais les appliquer qu'après l'usage des moyens antiphlogistiques que je viens d'indiquer.

Si je me suis un peu étendu sur cet article, ce n'est que pour combattre une opinion populaire, erronée, dangereuse à l'égard des médicamens connus sous le nom d'apéritifs, de dissolvans, de fondans, etc. Quand on a entendu le nom d'obstruction, d'engorgement, on pense qu'il n'y a qu'à désobstruer, qu'à dégorger, et qu'il suffit par conséquent de charger l'estomac de remèdes que l'on croit aller directement s'acquitter de cette fonction, parce que l'on entend prononcer d'un autre côté le mot magique et sacramentel d'apéritif et de désobstruant. Mais il est souvent aussi difficile de détruire les préjugés du vulgaire que les maladies elle-mêmes.

Nous ne donnons pas ici le catalogue des médicamens que l'on rangeait parmi les fondans, attendu qu'ils se retrouvent dans d'autres divisions auxquelles ils se raportent naturellement.

ANTIPHLOGISTIQUES. On appelle antiphlogistiques les substances destinées à diminuer l'état inflammatoire des parties qui en sont le siége. Ce terme a donc la même signification que *adoucissant*, *émollient*, *sédatif*, *rafraî-*

chissant, désaltérant, débilitant, etc.; en un mot, les médicamens antiphlogistiques sont ainsi appelés par opposition aux excitans, aux stimulans, aux irritans, aux échauffans.

Il est facile de prévoir, d'après ce simple exposé, que les substances antiphlogistiques doivent être d'un très-grand usage dans l'art de guérir, puisque la grande majorité des maladies qui affligent notre espèce étant de nature inflammatoire, l'indication à remplir consiste le plus souvent à calmer, à adoucir, à rafraîchir, à éteindre, pour ainsi dire, le feu ou l'inflammation, par les moyens qui constituent ce qu'on appelle en médecine la *méthode antiphlogistique*. Nous devons cependant avertir que la méthode antiphlogistique s'étend à tous les moyens employés pour calmer l'inflammation, quoique ces moyens ne soient pas tous de la nature des calmans; mais nous ne comprenons ici sous le nom d'antiphlogistiques que les substances qui jouissent d'une propriété directement calmante. Il n'est pas difficile de concevoir la différence qui existe entre les substances antiphlogistiques proprement dites et celles qui ne le sont que d'une manière indirecte. En effet, qu'une personne soit affectée d'une inflammation, d'une ophtalmie, par exemple, on emploiera d'abord les antiphlogistiques qui consisteront ici dans le repos, l'obscurité, dans les boissons émollientes, dans l'émission d'une plus ou moins grande quantité de sang : nous appellerons ces moyens antiphlogistiques, sédatifs, calmans. Mais si la maladie est opiniâtre, on placera en outre un vésicatoire, ou un séton à la nuque; on fera prendre des bains de pieds sinapisés; on administrera peut-être quelques purgatifs légers pour produire une révulsion du côté du canal intestinal. Cependant, ni les sétons, ni les vésicatoires, ni la moutarde, ni les purgatifs ne sont des substances calmantes; mais quand on les place à une certaine distance du siége de la maladie, ils déterminent une irri-

tation artificielle qui détruit souvent celle qui constitue la maladie, d'après le principe établi par Hippocrate, que *quand deux douleurs existent en même temps, mais en différens endroits, la plus forte anéantit l'autre.* Ces moyens ne sont donc calmans que d'une manière indirecte; ce sont de véritables irritans qui n'aident à la guérison qu'en produisant une contre-irritation. Les médicamens de cette nature, c'est-à-dire ceux qui sont employés dans le but d'irriter les parties éloignées du siége de la maladie, s'appellent révulsifs et sont connus sous plusieurs noms différens, tels que vésicatoires, purgatifs, vomitifs, sinapismes, ventouses, cautères, sétons, etc.

Dans les maladies inflammatoires aiguës, le traitement consiste pour l'ordinaire dans l'administration des médicamens purement antiphlogistiques : je dis pour l'ordinaire, car il est des cas si urgens qu'on est obligé d'associer promptement l'usage des révulsifs à celui des antiphlogistiques. C'est ainsi, par exemple, que dans une attaque d'apoplexie, non seulement on saigne le malade, mais on applique des ventouses; on administre des lavemens irritans, etc. : ici la saignée est un des moyens antiphlogistiques; les ventouses et les lavemens purgatifs sont des révulsifs; quoiqu'on doive regarder les ventouses comme un moyen calmant et révulsif, puisqu'en même temps qu'elles irritent les parties sur lesquelles on les applique, elles déterminent une évacuation de sang, laquelle constitue le moyen calmant le plus direct. Le grand art dans l'emploi de la méthode combinée des antiphlogistiques et des révulsifs consiste ordinairement à faire en sorte, s'il est possible, que les premiers se trouvent en contact avec la partie enflammée, et que les révulsifs soient placés à une certaine distance du siége de la maladie. Il est extrêmement facile de comprendre la raison d'un semblable traitement. En effet, si l'on mettait les substances irritantes, ou révulsives, en contact immé-

diat avec la partie malade, on augmenterait infailliblement l'irritation primitive, celle qui constitue la maladie; au lieu qu'en les plaçant convenablement à une certaine distance, et en calmant le point malade par l'application des émolliens, l'inflammation cède avec beaucoup plus de facilité. Qu'on se garde de croire, toutefois, qu'il soit permis de recourir indistinctement aux moyens révulsifs dans tous les cas où il est prescrit d'employer la méthode antiphlogistique; car les révulsifs, en irritant les organes avec lesquels ils se trouvent en contact, produisent une inflammation dont le but est bien, il est vrai, de détourner celle qui constitue la maladie, mais il arrive souvent que cette inflammation artificielle, au lieu de produire cet effet, se propage au loin et ne fait qu'aggraver l'état primitif de la maladie. Cet accident arrive surtout lorsqu'on administre des irritans énergiques aux personnes maigres et nerveuses: au reste, nous ne nous étendrons pas davantage sur les révulsifs; on peut voir ce que nous en disons dans l'article qui porte ce nom; d'ailleurs nous indiquons les cas où l'on doit recourir à un moyen plutôt qu'à un autre, à mesure que nous traitons des maladies en particulier.

Les médicamens antiphlogistiques, comme presque tous les autres, s'administrent à l'intérieur, ou à l'extérieur. Parmi les moyens employés à l'extérieur, la saignée tient le premier rang, lorsqu'on y a recours à propos, et avec les précautions convenables. Viennent ensuite le repos, la diète, les bains qui ne sont cependant pas toujours calmans; les cataplasmes émolliens, les aspersions d'eau froide, la glace, etc. A l'intérieur, les médicamens antiphlogistiques se donnent le plus souvent sous forme de boissons dont l'eau constitue la base principale. C'est l'eau, en effet, qui sert de véhicule aux différentes substances de la nature dont il est ici question, et qui, étant introduite en quantité plus ou moins grande dans le canal intestinal, calme les irritations dont il est le siége, et

maintient le corps dans un état d'affaiblissement favorable à la guérison d'autres irritations même placées ailleurs. Si l'on doutait de la vérité de cette assertion, on n'a qu'à se rappeler qu'une plaie située au bras, à la jambe, etc., s'irrite et s'enflamme durant l'usage des boissons échauffantes, tandis qu'elle se calme si les boissons sont prises parmi les antiphlogistiques. C'est par conséquent une erreur capitale que de s'imaginer que les stimulans qui entrent par la bouche dans l'estomac ne doivent pas déranger la marche des maladies placées loin de cet organe.

Il ne faut pas croire que les boissons émollientes soient douées d'une vertu particulière, dont les unes seraient bonnes, comme dit le vulgaire, contre une inflammation, les autres contre une autre, de telle façon que chaque irritation particulière supposerait l'usage d'une tisane particulière qui ne devrait jamais manquer son effet, parce qu'elle s'appelle tisane pour les maux d'estomac, de poitrine, de tête. Il n'en est point ainsi, car une inflammation, quel que soit le lieu qu'elle occupe, est toujours une inflammation; et une plaie ne change pas de nature parce qu'elle a son siége à la cuisse, au bras, à la poitrine ou à la tête. Puisqu'il y a inflammation, le traitement doit donc être constamment de nature calmante, émolliente : il doit toujours être de la même nature quant au fond. Le tempérament, la constitution, l'âge, le sexe de l'individu, le traitement qu'il a déjà subi, les saisons, la température, indiquent les modifications à faire.

Les médecins auront encore long-temps à lutter contre cette erreur populaire que le caractère des maladies peut changer d'heure en heure, et qu'il faut changer dans la même proportion la nature du traitement. Le caractère des maladies ne change point ainsi. Lorsque vous voyez une maladie inflammatoire prendre un aspect différent de celui qu'elle avait d'abord, souvenez-vous bien que la mala-

die n'a point changé pour cela de nature, qu'elle est toujours la même, mais qu'elle n'a fait que diminuer ou augmenter de force et d'activité. Dans ce cas, que faut-il faire? Au début de l'irritation, on avait commencé par administrer les boissons émollientes, mettre le malade à la diète, etc.: puisque l'inflammation augmente, malgré ces moyens, puisque le feu ne s'éteint pas, la méthode antiphlogistique doit être administrée d'une manière plus rigoureuse; c'est-à-dire que la diète sera plus sévère, le repos plus absolu; il faudra peut-être recourir aux émissions sanguines et aider l'action de tous ces moyens antiphlogistiques par celle des révulsifs, si le cas le permet : ce qui, pour le dire en passant, exige beaucoup de circonspection et un tact exercé par une expérience longue et éclairée.

On peut diviser les substances antiphlogistiques ou sédatives en plusieurs classes, suivant la manière dont s'exerce leur action calmante; car il ne faudrait pas croire qu'ils aient tous précisément la même, et qu'il soit indifférent de recourir à un agent ou à un autre. Personne, en effet, ne met en doute que les boissons acides ne soient rafraîchissantes, et par conséquent de la nature des antiphlogistiques; l'on sait aussi que les boissons mucilagineuses, telles que l'eau de gomme arabique, de guimauve, etc., sont de la même nature. Cependant, on ne pourra pas donner indistinctement des boissons acides dans toutes les affections inflammatoires, car il est des cas où elles sont nuisibles, dans les irritations de poitrine, par exemple, et l'on est obligé de recourir à des moyens plus appropriés. Pourquoi donc, me direz-vous, appeler calmans, ou antiphlogistiques, des substances qui ne le sont pas dans tous les cas? Je répète ici ce que je n'ai cessé de dire dans cet ouvrage, c'est que les antiphlogistiques, non plus que la plupart des autres remèdes, ne sont pas des spécifiques : ils ne sont sédatifs que dans certaines circonstances, ou en d'autres termes, ils exercent toujours la même action,

mais l'état dans lequel se trouvent les organes, fait que ces derniers ne répondent pas également aux médicamens qui leur sont appliqués; de la même manière que les alimens sont toujours nutritifs de leur nature, mais qu'ils ne nourrissent cependant que lorsque l'estomac est dans un état propre à les digérer. Et pour nous servir du même exemple, les boissons acidulées qui pénètrent dans l'estomac sont certainement antiphlogistiques de leur nature; mais, comme elles provoquent la toux dans les affections de poitrine, on s'abstient de les donner, parce que les secousses qu'éprouvent les poulmons irritent ces organes et retardent la guérison.

Ce n'est pas tout ; il y a des substances qui produisent la sédation pour un moment, et qui donnent lieu plus tard à un développement plus considérable de l'inflammation. De cette nature sont le froid et généralement toutes les substances astringentes. Nous expliquerons cette singularité d'action à l'article *Astringent*.

Dans l'énumération des médicamens anti-phlogistiques, nous avons tâché de suivre l'ordre qui est naturellement indiqué par leur action calmante plus ou moins directe, plus ou moins constante. D'après cet ordre il paraît que l'on doit adopter la division suivante :

1° Médicamens antiphlogistiques émolliens.
2° — antiphlogistiques acidules.
3° — antiphlogistiques acides.

Les médicamens antiphlogistiques sont fournis par le règne végétal, le règne animal et le règne minéral.

Antiphlogistiques émolliens.

Il est des circonstances où l'estomac et le reste du canal intestinal son tellement irrités qu'ils ne peuvent supporter le contact des boissons tant soit peu stimulantes ou nutritives. Il faut alors que ces boissons soient aussi aqueuses qu'il est

possible, et dans un très-grand nombre de cas l'eau pure serait le meilleur breuvage, si elle ne déplaisait pas au malade, et s'il ne fallait pas dans tous les cas avoir égard à son moral, pour ne pas entraver la guérison. Cependant, dans une gastrite portée à un très-haut degré, toutes les boissons sont rejetées indistinctement : l'eau sucrée l'est aussi, et l'on ne parvient à la faire séjourner dans l'estomac qu'en la donnant pure, par cuillerée et de distance en distance. Le plus léger émollient devient dans ce cas un stimulant. Il faut donc s'en abstenir, et ne pas imiter l'empressement d'une foule de commères ignorantes qui veulent à toute force gorger le pauvre malade de ce qu'elles nomment des cordiaux, des toniques, sous prétexte qu'il faut *fortifier l'estomac qui ne peut plus rien garder*. Malheureuses! qu'allez-vous faire? Savez-vous que dans ces circonstances vos prétendus toniques sont des poisons mortels? L'estomac ne peut plus rien garder : ce n'est pas, comme vous le pensez, parce qu'il se trouve dans un état de faiblesse, mais parce qu'il est le siége d'une irritation violente. C'est une loi de l'organisation que les parties enflammées sont plus sensibles que dans leur état naturel; donc l'estomac enflammé sera irrité par la présence des boissons trop stimulantes, et les rejettera; donc il faut en pareil cas avoir recours aux moins excitantes de toutes; et comme les émolliens, malgré leur nom, sont encore stimulans dans les cas de vive inflammation, on est obligé, dans certaines circonstances, de s'en tenir à l'eau pure en petite quantitité, sous peine de voir rejeter de l'estomac quelqu'autre boisson que ce soit.

Après les boissons simplement aqueuses viennent celles qui contiennent en plus ou moins grande quantité des substances mucilagineuses en dissolution. Mais les substances émollientes ne servent pas seulement à préparer des boissons, on les emploie encore sous plusieurs autres formes, tels que cataplasmes, lotions, loochs, émulsions, etc.

Voici les noms des substances émollientes qui sont le plus généralement employées en médecine.

Lorsque ces substances sont des plantes, nous indiquons leur nom commun et leur nom botanique d'après Linné : lorsque les médicamens ont deux noms, l'un ancien et l'autre nouveau, nous avons également indiqué les deux dénominations, de peur de n'être pas compris par les personnes qui ne les connaissent que sous l'un de ces deux noms. Les médicamens émolliens ne sont fournis que par le règne végétal et le règne animal.

Ire DIVISION. — *Antiphlogistiques émolliens. — Règne végétal.*

Amandes douces.	*Amygdalus communis.*
Bouillon blanc.	*Verbascum thapsus.*
Bourrache.	*Borrago officinalis.*
Buglose.	*Anchusa officinalis.*
Canne de Provence.	*Arundo donax.*
Capillaire.	*Adianthum capillus veneris.*
Consoude.	*Symphitum officinale.*
Coquelicot.	*Papaver rhœas.*
Dattes, fruit du	*Phœnix dactylifera.*
Figues, fruit du	*Ficus carica.*
Gomme adragant.	*Astragalus tragacantha.*
Gomme arabique.	*Mimosa nilotica.*
Guimauve.	*Althœa officinalis.*
Hysope.	*Hyssopus officinalis.*
Jujubes, fruit du	*Rhamnus zizyphus.*
Laitue.	*Lactuca sativa.*
Lierre terrestre.	*Glecoma hederacea.*
Lin.	*Linum usitatissimum.*
Mauve.	*Malva rotundifolia.*
Miel.	
Nénuphar.	*Nymphœa alba.*
Orge.	*Hordeum vulgare.*
Poirée ou bette.	*Beta alba et rubra.*

Réglisse.	*Glycyrrhisa glabra.*
Semences froides de melon, de concombre, de courge et de citrouille.	
Tussilage ou pas-d'âne.	*Tussilago farfara.*
Violette.	*Viola odorata.*

AMANDES DOUCES. Elles servent à préparer des émulsions, des loochs; mais on les emploie rarement seules. Elles entrent en grande partie dans la composition du sirop d'orgeat, qui est très-rafraîchissant et peut servir de boisson, étant mélangé avec l'eau, dans les inflammations internes légères. Si elles étaient aiguës, cette boisson ne conviendrait pas, parce qu'elle est nourrissante. L'huile d'amandes douces est employée pour un grand nombre de préparations, mais surtout pour les émulsions et les loochs. *Voy.* ces deux derniers mots.

BOUILLON BLANC. *Fleur* en infusion, 2 ou 3 pincées dans un litre d'eau employée en boisson dans les irritations de poitrine.

BOURRACHE. *Infusion.* P. feuilles de bourrache 2 ou 3 poignées.

Eau commune, 1 litre. Faites une infusion : édulcorez avec du sucre ou du miel, ou du sirop de gomme. Très-usitée en boisson dans les inflammations de la peau, telles que la variole, la rougeole, etc.; elle est destinée à entretenir une douce transpiration. La bourrache entre souvent aussi dans la composition des jus d'herbes. On en fait du sirop avec lequel on édulcore l'eau pour boisson ordinaire.

BUGLOSE s'emploie comme la bourrache et dans les mêmes cas.

CANNE DE PROVENCE. On l'emploie sous forme de décoction et de sirop.

En *décoction* : P. canne de Prov. de 2 à 3 onces.

Eau commune, 1 litre; pour boisson ordinaire. Le sirop uni à l'eau s'emploie aussi en boisson. Le vulgaire regarde cette substance comme d'une grande vertu pour faire passer le lait aux accouchées et aux nourrices. Elle n'a rien de particulier qui ne convienne également aux autres substances qui excitent les urines et les sueurs; mais comme elle est peu active et sans danger, on peut l'accorder au caprice du malade, pour satisfaire son imagination.

CAPILLAIRE. On ne l'emploie guère qu'en sirop mêlé avec une boisson aqueuse.

CONSOUDE. On se sert de la racine, des fleurs et des feuilles de cette plante.

Racine en *décoction*. P. racine de consoude de demi-once à 2 onces.

Eau commune, 1 litre. Faites une décoction; édulcorez. Pour boisson ordinaire.

Fleurs en *infusion*. P. fleurs de consoude de 2 à 3 pincées.

Eau commune, 1 litre. Edulcorez. Pour boisson ordinaire.

La feuille sert à faire des cataplasmes, des lotions, des fomentations.

On en fait aussi des sirops pour édulcorer l'eau.

Cette substance est un peu excitante et ne convient pas avant la saignée, dans les inflammations aiguës. On peut l'employer lorsque l'inflammation est abattue; dans la convalescence. Peu usitée.

COQUELICOT. *Fleurs* en *infusion*.

P. fleurs de coquelicot une ou deux pincées.

Eau commune, 1 litre. Pour boisson. Elle est légèrement narcotique et stimulante, et ne conviendrait pas dans les fièvres aiguës. On l'emploie dans les irritations de poitrine, pour calmer la toux, la douleur, et pour porter légèrement à la peau.

On fait aussi des décoctions avec les capsules (têtes) de cette substance pour lavemens. La fleur sert encore plus souvent au même usage.

DATTES. On emploie rarement ce fruit seul; on associe ordinairement les dattes aux figues, aux jujubes et aux raisins secs, pour en faire ce qu'on appelle la tisane des 4 fruits pectoraux; cette tisane est adoucissante et très-usitée dans les irritations de poitrine. On la prépare de la manière suivante :

P. Dattes dépouillées de leur noyau, Jujubes, Figues grasses, Raisins secs,	de chaque 1 once.

Faites bouillir pendant un quart d'heure dans un litre d'eau. On peut remplacer l'eau pure par un bouillon de veau très-léger.

FIGUES. *Voy.* DATTES pour la manière de s'en servir.

GOMME ADRAGANT. En *infusion*.

P. gom. adrag. de 1 à 2 gros.

Eau commune, 1 litre. On édulcore avec du sucre ou un sirop pour boisson dans les affections inflammatoires. La gomme adragant a les mêmes propriétés émollientes que la gomme arabique, mais on ne peut pas l'employer à une aussi forte dose, parce qu'elle est très mucilagineuse et qu'elle rendrait les tisanes trop épaisses. Elle entre souvent dans la confection des émulsions et des loochs.

GOMME ARABIQUE. En *infusion*.

P. gomme arabique, de deux gros à une once.

Eau commune, 1 litre. Elle se dissout très-bien à froid. Ajoutez du sucre ou un sirop émollient. Cette boisson est d'un usage très-fréquent dans les inflammations aiguës du canal intestinal; c'est, après l'eau pure, une des moins excitantes qui existe; on peut la rendre plus légère en augmentant la proportion d'eau. Quelquefois, au lieu d'eau simple,

on fait dissoudre la gomme arabique dans une limonade, une orangeade, dans une tisane d'orge, de guimauve; on peut la rendre légèrement acide par l'addition d'une pomme de reinette coupée en quatre, lorsque le malade est tourmenté par la soif.

Le *sirop* de gomme arabique est très-souvent employé avec l'eau pure; de cette manière il a la même propriété que la tisane, et peut la remplacer dans tous les cas. Ce sirop sert aussi très-souvent à édulcorer d'autres boissons.

Dans les campagnes où l'on n'aurait pas de gomme arabique, on pourrait se servir avec avantage de la gomme de cerisier, de prunier, d'abricotier. Ces gommes s'emploient de la même manière que la précédente.

GUIMAUVE. On se sert de la racine, des fleurs et des feuilles. De la racine on fait des décoctions pour boissons ou lavemens, de la fleur des infusions, et de la feuille des lavemens, des cataplasmes, des lotions, des fomentations.

Racine en *décoction*. P. racine de guim. 1 once.

Eau commune, 1 litre. Edulcorez avec sucre, miel ou un sirop approprié. On emploie cette boisson comme celle de gomme arabique et dans les mêmes cas.

Fleurs en *infusion*. P. fl. de guim. une pincée.

Eau commune, 1 litre; pour boisson comme la précédente.

Le sirop de guimauve est très-usité pour édulcorer les autres boissons; avec l'eau il peut remplacer la tisane. Pour un lavement, on fait bouillir une poignée de feuilles dans un litre d'eau. La racine sert également à cet usage.

HYSOPE. *Feuilles* en *infusion*.

P. feuilles d'hysope de 2 à 3 pincées.

Eau commune, 1 litre. Edulcorez avec du sucre, du miel, ou un sirop émollient. Cette boisson a été vantée contre les irritations de poitrine; mais elle n'a aucune propriété

bien merveilleuse. Comme elle est un peu excitante et qu'elle provoque les sueurs, on ne peut la donner dans les cas d'inflammations aiguës du canal intestinal. On en fait des sirops qui, pris avec beaucoup d'eau, ont la même propriété que la tisane. En général, les boissons d'hysope sont données pour exciter la transpiration.

JUJUBES. *Voy.* DATTES.

LAITUE. Il est rare que l'on emploie cette plante seule pour tisane; elle est au reste très-adoucissante : on en met environ une poignée pour un litre d'eau, en décoction, ou en infusion; elle entre souvent dans la préparation des jus d'herbes. On se sert encore de la feuille pour préparer des cataplasmes émolliens; l'eau distillée de laitue est conservée dans les pharmacies pour servir de véhicule à d'autres substances.

On vante beaucoup, et avec raison, comme calmant, le suc laiteux de la tige de laitue. Voici la manière de l'obtenir. Lorsque la laitue est près du temps de la floraison, on fait avec la pointe d'un instrument tranchant de petites incisions sur ses tiges. Il en coule une espèce de lait que l'on recueille tous les jours avec soin; on laisse épaissir ce suc, qui se durcit ensuite, et on le conserve dans un endroit sec. Un autre moyen d'obtenir le suc laiteux de la laitue, serait d'ôter les feuilles à la même époque, et de couper la tige en morceaux; on presse ces morceaux pour en extraire le suc, que l'on fait ensuite concréter par l'évaporation; mais par ce moyen le suc laiteux n'est pas aussi pur que dans le cas précédent. Voici maintenant la manière de s'en servir.

P. suc laiteux de laitue, de 3 à 4 grains.

Eau comm. 6 onces. Edulcorez avec du sucre ou un sirop à prendre par cuillerée toutes les heures. On peut aussi mettre la même quantité de ce suc dans une boisson douce ordinaire, la tisane de gomme arabique, par

exemple. Cette préparation qui se trouve rarement pure dans les pharmacies, convient surtout aux personnes sujettes aux irritations nerveuses; rien n'empêche de l'employer dans les autres espèces d'inflammations : elle est très-calmante.

LIERRE TERRESTRE. *La feuille* en *infusion*.

P. Lierre terrestre, de 2 à 3 pincées.

Eau commune, 1 litre. Pour boisson ordinaire dans les irritations de poitrine. On associe très-souvent cette tisane au lait de vache ou d'ânesse. Il convient pourtant de dire que le lierre terrestre est loin d'avoir les propriétés que le vulgaire se plaît à lui prêter. Dans les cas où il fait quelque bien, nous pensons que cela dépend entièrement de l'eau qui lui sert de véhicule; on peut en dire autant d'un grand nombre d'autres substances émollientes.

La feuille de lierre sert encore à panser les cautères et les vésicatoires qui n'ont que peu d'étendue, tels que ceux que l'on met derrière les oreilles.

LIN. On se sert de la graine en *infusion*.

P. graine de lin, de 2 gros à 1/2 once.

Eau commune, 1 litre. Faites infuser, ajoutez du sucre ou un sirop pour boisson ordinaire. Elle est souvent employée dans les irritations des voies urinaires pour provoquer la sécrétion de l'urine, pourvu toutefois qu'il n'y ait pas d'irritation vive de l'estomac et du canal alimentaire; car la graine de lin contient un arome âcre qui ne conviendrait pas dans ces derniers cas.

Très-souvent employée en décoction pour lavement.

La farine sert à préparer des cataplasmes émolliens; pour cela, il suffit de prendre cette farine et d'en faire une pâte avec de l'eau chaude ou tiède. On étend cette pâte entre deux linges et on l'applique sur les endroits convenables. C'est le cataplasme que l'on applique ordinairement

sur les piqûres de sangsues pour amollir la peau et faire couler le sang plus abondamment.

MAUVE. *Voy*. Guimauve.

MIEL. Il sert à édulcorer les boissons. Mêlé avec l'eau pure il forme ce qu'on appelle l'hydromel, et constitue une boisson douce et légèrement purgative. La dose est d'environ 1 ou 2 onces par litre d'eau. On en fait des gargarismes avec l'eau simple, ou en y ajoutant un peu de vinaigre jusqu'à un degré d'acidité agréable. Le sirop de miel sert aux mêmes usages que le miel pur.

Comme cette substance est nutritive et aromatique, elle ne convient pas dans les gastrites où la diète est rigoureusement prescrite. Les inflammations de poitrine qui ne sont pas compliquées de gastrite sont les cas où les boissons miellées se trouvent le mieux indiquées. Les personnes habituellement constipées se trouvent quelquefois très-bien de la boisson d'eau miellée.

NÉNUPHAR. On emploie la fleur quand elle est fraîche, mais on se sert plus communément de la racine. Cette substance contient beaucoup de mucilage, comme la guimauve, et convient par conséquent à peu près dans les mêmes cas; mais il ne faut pas ajouter la moindre foi aux fables que l'on débite sur son extrême puissance débilitante des organes génitaux.

Fleur en *infusion*. P. fleur fraîche de nénuphar, de 2 gros à 1/2 once.

Eau commune, 1 litre. Edulcorez avec du sucre ou un sirop émollient pour boisson à volonté.

Racine en *décoction*. P. racine de nénuphar, de 1/2 à 2 onces.

Eau commune, 1 litre. Edulcorez pour boisson à volonté.

Le sirop de nénuphar sert à édulcorer d'autres boissons, ou il se prend avec l'eau pure.

ORGE. Dès les temps les plus anciens, on fait usage de la décoction d'orge, autrement dite eau d'orge. Pour préparer cette tisane, on se sert d'orge entier ou d'orge *mondé* ou *perlé*. La décoction est *simple*, c'est-à-dire, faite avec de l'orge et de l'eau seulement, ou *composée*.

Décoction simple. P. orge entier ou mondé, de 1/2 à 1 once.

Eau commune, 1 litre. Faites bouillir jusqu'à ce que l'orge s'amollisse et se gonfle. Passez à travers un linge, ajoutez du sucre ou un sirop émollient ou du miel pour boisson ordinaire.

Décoction composée. Au lieu d'eau pure, on ajoute quelquefois à l'orge des racines de réglisse, de chiendent, de chicorée, etc.; on peut aussi ajouter à la décoction simple des jujubes, des dattes, des figues, des raisins, suivant l'indication.

On coupe quelquefois la décoction d'orge avec l'eau de gomme, de guimauve, et plus souvent encore avec le lait. On peut la rendre légèrement acidule, en y ajoutant une pomme de reinette coupée par morceaux, ou bien en la coupant avec la limonade, l'orangeade, un sirop acidule.

Le gruau d'orge sert à préparer des crèmes pour les convalescens; ces crèmes ou potages se font avec le lait ou avec l'eau simple, ou avec un bouillon léger.

L'orge est moins émollient que la gomme arabique, que la guimauve. Comme il est nutritif, il ne convient pas dans les inflammations aiguës de l'estomac qui exigeraient une diète rigoureuse. Mais on peut l'employer sans crainte lorsque l'état inflammatoire a peu de violence. Coupé avec le lait, il constitue une des meilleures boissons qu'on puisse employer contre les irritations chroniques de l'estomac et de la poitrine; parceque, administré de cette manière, il tient lieu de nourriture et de boisson. N'oublions pas que le reste du régime doit concorder avec ces moyens; car il serait inutile de se mettre à l'eau d'orge et au lait, si d'un

autre côté on allait s'échauffer par des alimens succulens, du vin, des liqueurs spiritueuses, du café, des exercices violens.

POIRÉE ou BETTE. On ne s'en sert guère que pour faire des cataplasmes. Pour cela, on fait bouillir la feuille dans de l'eau, et on l'applique sur les parties convenables pour faire hâter la suppuration. On la met assez communément sur les croûtes de lait des enfans pour les faire tomber.

RÉGLISSE. *Racine* en *décoction*.

P. racine de réglisse, de 1 à 2 gros.

Eau commune, 1 litre, pour boisson à volonté.

On peut aiguiser cette boisson par l'addition d'une pomme de reinette coupée en morceaux; la réglisse est plus souvent employée pour édulcorer les tisanes qu'elle ne l'est en simple décoction.

Elle convient surtout dans les irritations de poitrine, les rhumes, les catarrhes; dans ce cas, il ne convient pas de l'unir aux acides.

SEMENCES FROIDES. Les anciens leur donnaient ce nom, sous prétexte qu'elles avaient une propriété sédative particulière. Ils les distinguaient en *majeures* et *mineures*. Les 4 semences froides majeures sont celles de melon, de concombre, de courge et de citrouille. Les 4 mineures sont les semences de laitue, de chicorée, d'endive et de pourpier. Ces dernières ne sont plus employées. Les semences froides majeures servent à faire des émulsions; on les emploie séparément ou toutes quatre à la fois. Elles sont rafraîchissantes et adoucissantes, mais pas autant qu'on le dit, puisqu'elles contiennent beaucoup de parties nutritives. *Voyez*, pour la manière de les préparer, l'article *Emulsion*.

TUSSILAGE ou PAS-D'ANE. *Fleur* en *infusion*.

P. fleur de tussilage, de 1 à 3 pincées.

Eau commune, 1 litre. Faites infuser, édulcorez avec du sucre, ou un sirop émollient. Pour boisson ordinaire.

Le tussilage, quoique assez souvent employé, est moins émollient que la guimauve ou la gomme, et ne doit pas, en conséquence, être prescrit dans les gastrites aiguës.

VIOLETTE. *Fleur* en *infusion.*

P. fl. de violette, de 2 à 3 pincées.

Eau commune, 1 litre. Faites infuser; édulcorez avec du sucre ou du miel, pour boisson ordinaire. Cette tisane est moins adoucissante que celle de mauve et de guimauve.

Le sirop de violette est souvent employé pour édulcorer d'autres boissons. Avec l'eau simple, il donne une boisson douée de la même propriété que la tisane ci-dessus.

Comme la violette est légèrement stimulante, à cause de l'arome qu'elle contient; on s'abstiendra de la donner dans les cas d'inflammations vives internes. Elle pourrait convenir dans les irritations chroniques et lorsqu'on veut exciter la transpiration.

Règne animal. — Les principales substances émollientes fournies par les animaux sont :

LES BOUILLONS de grenouille,
——— de limaçons (*escargots de vigne*).
——— de poulet,
——— de tortue,
——— de veau,
auxquels on peut
ajouter. . . . . . le lait,
le petit-lait,

quoique ces derniers liquides appartiennent presque autant au règne végétal qu'au règne animal.

Les bouillons les plus légers étant tous nourrissans, aucun ne convient dans les gastrites (fièvres), jusqu'à ce que l'appétit soit bien prononcé. Dans les affections catarrheuses, rien ne presse même de donner des bouillons géla-

tineux. A mesure que la convalescence se manifeste, on peut commencer à les donner unis avec le lait. Comme ils ne sont cependant pas tous nutritifs au même degré, on commencera par administrer ceux qui sont le plus émolliens. Parmi ces derniers, ceux de grenouilles et de limaçons tiennent le premier rang. Vient ensuite le bouillon de tortue; mais il n'est pas toujours facile d'avoir sous la main des grenouilles, des limaçons ou des tortues : on y supplée aisément par ceux de poulet et de veau. On peut les rendre extrêmement légers en augmentant la proportion d'eau. Le bouillon de jeune poulet est plus émollient que celui de poule, etc. : il y a ainsi des gradations jusqu'à celui de bœuf qui est le plus nourrissant et que l'on ne peut plus mettre au rang des bouillons émolliens. Il faut donc passer lentement par ces gradations, si l'on ne veut exposer le malade à des rechutes, toujours plus dangereuses que la maladie primitive.

C'est dans la convalescence qui suit les maladies aiguës que les personnes qui soignent le malade doivent redoubler d'attention; car alors il désire les alimens avec une espèce de voracité, et si l'on se prêtait à ses goûts, il chargerait son estomac de substances qu'il n'est point encore en état de digérer. D'ailleurs, quand bien même il les digérerait, les alimens pris en trop grande quantité réveilleraient l'excitation, la fièvre, l'inflammation qui commence seulement à s'éteindre, et cela avec d'autant plus de facilité, que lorsque le corps a été malade, il est beaucoup plus sensible et plus facile à le redevenir qu'auparavant. Voyez pour plus amples détails l'article *Convalescence*. Nous ne croyons pas devoir parler ici de la préparation de ces bouillons, parce que tout le monde la connaît. Nous dirons seulement qu'on peut y ajouter quelques plantes légèrement aromatiques, dans les cas où l'inflammation est peu violente; tels sont les navets, les porreaux, les ognons.

LE LAIT constitue une nourriture extrêmement douce. Il convient dans la convalescence aux personnes qui ont souffert des gastrites aiguës, ou qui en portent encore de chroniques. Cette nourriture est infiniment préférable à tous ces toniques, à tous ces bons consommés, à tous ces vins généreux dont on charge l'estomac des pauvres malades, sous prétexte de les fortifier et de les restaurer.

Le lait peut se prendre pur ou mélangé avec d'autres boissons; mais on ne le donnera jamais avec des acides, et l'on fera en sorte qu'il n'en entre point dans l'estomac, soit avant de le prendre, soit après qu'on l'aura pris, parce que les acides font cailler le lait et en rendent la digestion difficile. La même chose arrive lorsqu'on a des aigreurs dans l'estomac. Il est des personnes chez lesquelles le lait pur se caille presque toujours; un peu de sucre, ou un sirop émollient suffisent ordinairement pour empêcher cet effet. On a vu des personnes exténuées de faiblesse, ne pouvant presque plus rien digérer, recouvrer l'embonpoint, les forces et la santé au moyen du régime lacté pendant plusieurs mois et même des années. Mais il ne faut pas oublier que ce régime ne réussit aux personnes dont les organes digestifs sont surexcités, qu'à condition qu'ils y seront constans, et qu'ils ne feront pas comme tant d'imprudens qui, se soumettant le matin à un régime adoucissant, prennent plus tard un repas copieux et composé de mets et de liqueurs échauffantes. C'est proprement éteindre le feu pour le rallumer; malheureusement nos organes ne s'accommodent pas de ce passage des émolliens aux excitans, et à force d'éteindre et de rallumer, l'on finit par réveiller un incendie qui dévore tout l'édifice.

PETIT-LAIT. Il est bien moins nourrissant que le lait; mais il l'est cependant un peu, et ne convient pas par conséquent dans les cas où il y a inflammation vive, qui exige un traitement franchement émollient. On peut le donner lors-

que l'irritation se calme, et qu'il y a constipation. Le petit-lait est employé avec assez d'avantages dans les affections de la peau, telles que les dartres, les éruptions cutanées, etc. Dans ce cas, on peut l'associer à la gélatine; et c'est alors un aliment fort léger; mais il faut toujours voir si l'estomac peut le supporter. Le petit-lait est aussi conseillé comme rafraîchissant durant les chaleurs, et les personnes qui sont disposées aux inflammations se trouvent assez bien d'en prendre quelques tasses tous les matins pendant huit à quinze jours. On peut le rendre purgatif par l'addition de quelques substances, telles que le sel de Sedlitz (sulfate de magnésie), le sel de Duobus (sulfate de potasse) ou le sel de Glauber (sulfate de soude). La quantité de ces sels est de demi-once jusqu'à une once et demie pour un litre de liquide, à prendre par verrées dans la matinée.

Antiphlogistiques acidules.

Les substances ainsi nommées sont toutes plus ou moins acides, mais elles contiennent en outre d'autres principes qui ne le sont pas. C'est pour cette raison qu'on les distingue des acides purs et simples. Elles sont fournies par les fruits et les plantes acides. Parmi les acidules, il en est qui sont assez nutritifs, d'autres le sont moins; les premiers, par conséquent, sont plus excitans que les autres. Leur propriété nutritive est due en grande partie au sucre et au mucus des fruits acides qu'on peut appeler pour cela mucoso-sucrés, et leur qualité excitante dépend d'un principe particulier qui constitue ce qu'on appelle l'arome de ces fruits.

Les boissons préparées avec les fruits ou les plantes acides sont d'un grand usage en médecine. Elles conviennent surtout dans les inflammations de l'estomac et des intestins accompagnées d'une soif ardente; mais l'emploi de ces boissons exige un peu plus de précautions que celles qui

ont pour base les substances émollientes et dont il est question dans le précédent article. En effet, elles ne conviennent jamais dans les fièvres qui sont compliquées d'irritation de poitrine, parce qu'elles provoquent la toux et qu'elles augmentent par conséquent cette irritation. Outre cela, comme les substances acides ne sont rafraîchissantes que lorsqu'elles sont étendues de beaucoup d'eau, elles devront en contenir une plus grande quantité à mesure que l'inflammation sera plus vive, et dans les cas où elle diminue, on courrait risque de la réveiller par l'usage de boissons acidules trop chargées, ou données pendant trop long-temps. On peut conclure de là que les boissons acidules, pour produire l'effet antiphlogistique, c'est-à-dire rafraîchissant, doivent être très-aqueuses; que l'on doit choisir celles qui sont le moins irritantes; que les cas où elles sont le mieux indiquées sont ceux où il y a irritation gastrique et intestinale accompagnée de soif ardente; (telles sont les fièvres dites inflammatoires) que l'usage n'en peut être continué pendant long-temps comme celui des émolliens; qu'il faut les rejeter dans les affections de poitrine, et dans les coliques accompagnées de dévoiement. Les acides ne doivent jamais être donnés avec le lait.

Voici maintenant les substances acidules dont l'usage est le plus commun.

Alleluia.	*Oxalis acetosella.*
Citron. (fruit.)	*Citrus medica.*
Fraises. (fruit.)	*Fragaria vesca.*
Framboises. (fruit.)	*Rubus idœus.*
Groseilles. (fruit.)	*Ribes rubrum.*
Mûres. (fruit.)	*Morus nigra.*
Orange. (fruit.)	*Citrus aurantium.*
Oseille.	*Rumex acetosa.*
Pomme de reinette. (fruit.)	*Pyrus malus.*
Pruneaux. (fruit.)	*Prunus domestica.*
Tamarins (pulpe de).	*Tamarindus indica.*

ALLELUIA. *Feuille en infusion.*

P. feuilles d'alleluia, 1 pincée.
Eau bouillante, 1 litre.

Cette boisson plaît beaucoup à certains malades, surtout quand ils sont dégoûtés des émolliens. On peut la donner sans sucre, si la soif est vive. On peut aussi en aromatiser d'autres boissons pour leur donner une agréable acidité. Cette tisane ne conviendrait pas si l'inflammation était forte. Au printemps et dans les grandes chaleurs, les personnes sanguines et disposées aux maladies inflammatoires se trouvent bien de cette tisane prise tous les matins pendant quelques jours, à la dose de quelques verrées. Quelquefois on la coupe avec une décoction d'orge, avec la tisane de gomme, ou une autre boisson émolliente.

CITRON. Le jus seul de ce fruit est acidule. L'écorce est très-stimulante et ne convient jamais dans les fièvres inflammatoires. Il est inutile de parler ici de la préparation du citron pour servir de boisson, tout le monde sachant faire de la limonade. Cependant il ne sera pas inutile d'avertir que la limonade faite à l'eau froide est plus convenable dans les inflammations que celle faite à l'eau chaude, et qu'on appelle limonade cuite. La raison en est que l'eau chaude dissout le principe amer et aromatique du citron, ce qui rend la limonade plus stimulante. L'écorce doit donc toujours être séparée. On emploie ordinairement cette boisson seule et sans mélange. D'autres fois on l'associe à la tisane de gomme, de guimauve, d'orge, etc., pour la rendre moins acide et plus adoucissante. Elle convient dans les irritations peu intenses de l'estomac. On la rejetera dans les hauts degrés d'inflammation intestinale, à moins qu'elle ne soit extrêmement légère; elle ne convient jamais quand il y a diarrhée accompagnée de colique, dans les irritations pulmonaires.

FRAISES. Elles sont peu employées, comme étant trop nourrissantes et de difficile digestion.

FRAMBOISES. Le sirop de framboise est d'un goût très-agréable, on l'emploie souvent pour édulcorer les autres tisanes. Cependant il n'est pas rare de s'en servir avec l'eau pure. Il convient dans les irritations peu intenses, et qui ne sont accompagnées ni de toux ni de diarrhée avec colique.

GROSEILLES rouges et blanches. La groseille étant fortement acide n'est pas supportée par tous les estomacs indifféremment; mais étendue d'une grande quantité d'eau, elle constitue une boisson très-rafraîchissante. On ne doit jamais en continuer l'usage pendant long-temps, à moins qu'elle ne soit du goût du malade, et l'on s'en abstiendra dans les complications d'irritation de poitrine et de colique avec diarrhée. On prépare cette boisson en exprimant le jus de la groseille auquel on ajoute une quantité suffisante d'eau. Le sirop a la même propriété; on peut s'en servir avec l'eau pure, ou pour édulcorer d'autres boissons.

MURES. Leur acide est encore plus fort que le précédent; il ne peut convenir en boisson qu'aux personnes robustes. On emploie souvent le sirop de mûres en gargarisme dans les inflammations de l'arrière-gorge, après la saignée. Il y aurait danger d'augmenter l'irritation en le donnant durant l'état aigu.

PRUNEAUX. On les emploie comme aliment ou comme boisson rafraîchissante et laxative. Une décoction de 15 à 20 pruneaux par litre d'eau convient donc dans les cas de fièvre peu aiguë accompagnée de constipation. On augmente l'effet laxatif en édulcorant avec du miel. Bien entendu qu'une pareille boisson ne conviendrait pas dans une gastrite aiguë, ni dans les cas d'irritation de poitrine et de colique.

POMME DE REINETTE. On en fait d'assez bonnes tisanes adoucies avec le sucre, le miel ou la racine de réglisse. On s'en sert également pour donner un goût agréable aux autres boissons. Dans tous les cas, la préparation consiste à la couper par morceaux dans l'eau ou la tisane bouillante.

ORANGE. Elle est d'une acidité agréable, et, comme elle ne contient rien de nutritif, elle constitue une boisson excellente dans les inflammations aiguës de l'estomac. Si la soif est intense, on peut même la donner dans les affections de poitrine qui ne sont pas accompagnées de toux. On prépare la boisson d'orange absolument comme celle du citron. On la boit pure, édulcorée avec du sucre ou un sirop convenable, ou bien on l'associe aux tisanes de guimauve, de gomme, d'orge, etc.

OSEILLE. On s'en sert dans les mêmes cas et de la même manière que l'alleluia. *Voy.* plus haut cet article. Le *sel d'oseille* (oxalate acidule de potasse) a les mêmes propriétés que la plante. On en prépare des boissons avec l'eau pure, ou bien l'on s'en sert pour aromatiser d'autres tisanes et leur donner une agréable acidité. La dose de ce sel est d'un 1/2 gros à 1 gros pour 1 litre de liquide.

Antiphlogistiques acides.

Nous plaçons les acides parmi les antiphlogistiques lorsqu'ils sont étendus dans une grande quantité d'eau; s'ils sont purs, loin d'être rafraîchissans, ils sont stimulans, et un grand nombre d'entre eux sont corrosifs et constituent des poisons énergiques. Comme les acides ne contiennent pas de substances nutritives, à la manière des acidules, ils conviennent mieux que ces derniers lorsque la diète doit être sévère. Les cas où leur emploi est convenable sont à peu près les mêmes que ceux indiqués pour les acidules; donc,

on ne les donnera jamais lorsqu'il y aura toux, irritation de poitrine, colique. Ils ne conviennent pas dans les inflammations chroniques des intestins. Plus l'inflammation sera vive, ce que l'on reconnaît à la rougeur du pourtour de la langue, à la sécheresse de la peau, à l'accélération du pouls, à la douleur de la tête, au brisement des membres, moins la quantité d'acide devra être considérable; parce qu'en pareil cas, l'eau est le moyen prescrit par la nature pour étancher le feu qui dévore les entrailles. Mais l'eau aiguisée de quelques gouttes d'acide n'en devient que plus rafraîchissante dans bien des circonstances.

Les acides dont l'usage est le plus fréquent sont les suivans :

ACIDE	acétique	ou Vinaigre.
——	carbonique.	
——	citrique	— de Citron.
——	malique	— de Pomme.
——	muriatique	— Hydro-chlorique.
——	nitrique	— Eau forte.
——	oxalique	— Sel d'oseille.
——	sulfurique	— Huile de vitriol.
——	tartarique	— Acide de tartre.

ACIDE ACÉTIQUE ou Vinaigre. Comme il est le plus facile à se procurer, il est aussi celui dont on fait le plus fréquemment usage. Ajouté à l'eau miellée, il forme ce qu'on appelle l'oximel ou l'oxycrat. La dose est de 1 à 2 cuillerées sur un litre d'eau miellée, ou mieux, jusqu'à acidité agréable. Cette eau ainsi préparée peut servir de boisson rafraîchissante ou de gargarisme. Le vinaigre s'emploie également pur pour aciduler d'autres boissons. Le sirop de vinaigre est assez souvent employé avec l'eau pure. La dose est de 1 à 4 onces pour 1 litre d'eau.

On ne l'emploiera jamais dans les coliques, dans les irritations de poitrine, ni dans les inflammations chroniques des intestins.

ACIDE CARBONIQUE. Il est contenu dans l'eau de Seltz, les eaux minérales acidulées. *Voyez* EAUX MINÉRALES, art. *Eau de Seltz.*

ACIDE CITRIQUE. Il est extrait du citron et a les mêmes propriétés que le jus de ce fruit. Dose : de 10 à 15 grains pour un litre d'eau pure ou d'un autre liquide donné en boisson ordinaire. Il est moins irritant que le vinaigre, et il mérite la préférence dans presque tous les cas.

ACIDE MALIQUE. Il est extrait des pommes, des prunes, et de quelques autres fruits acidules. La dose est la même que celle du précédent. Il est rarement employé.

* ACIDE MURIATIQUE ou Hydro-chlorique. Dose : de 15 à 30 gouttes dans un litre d'eau ou de tisane émolliente. Il provoque plus facilement la toux que les autres acides, et l'on doit par conséquent s'en abstenir pour peu qu'il y ait irritation de poitrine. On l'emploie surtout, mais très-étendu d'eau, lorsque la bouche exhale une mauvaise odeur. Cet acide est rarement employé, et peut être remplacé facilement par un autre moins dangereux. Pur, il constitue un poison violent.

* ACIDE NITRIQUE ou Eau forte. Dose : de 20 à 30 gouttes dans un litre d'eau, ou mieux, jusqu'à acidité agréable. On édulcore avec du sucre pour en faire une boisson ordinaire dans les fièvres qui revêtent la forme dite putride. Comme acide, cette boisson peut servir en qualité de rafraîchissant dans les fièvres inflammatoires. Son usage intérieur exige des précautions. On peut également le remplacer par un autre moins dangereux. Pur, il constitue un poison violent.

ACIDE OXALIQUE ou Sel d'oseille. *Voyez* plus haut *Oseille.*

* ACIDE SULFURIQUE ou Huile de vitriol. Quelques

gouttes de cet acide dans une grande quantité d'eau donnent une boisson préférable aux autres, lorsque la soif est très-grande, le pouls fort, la fièvre ardente. Dose : de 20 à 30 gouttes par litre d'eau; édulcorez avec le sucre. On l'associe à l'eau de riz, aux soupes féculentes pour arrêter le dévoiement lorsqu'il n'est pas accompagné de coliques. On se sert aussi de cet acide, et toujours en petites doses, pour aiguiser les tisanes émollientes de gomme, de guimauve, etc.

ACIDE TARTARIQUE. Dose : de 15 à 25 grains dans un litre d'eau sucrée. De cette manière on fait une limonade assez agréable, et très-souvent employée pour boisson ordinaire dans les fièvres ardentes, pourvu toutefois qu'elles ne soient compliquées ni de colique, ni d'irritation de poitrine.

Antiscorbutiques.

Il s'en faut bien que les substances auxquelles on attribue la propriété antiscorbutique jouissent réellement toutes de cette propriété. Le scorbut est une maladie qui cède plus facilement à un régime approprié qu'aux remèdes que l'on emploie ordinairement pour la combattre : cependant, il faut convenir qu'il en est quelques-uns dont l'utilité ne saurait être contestée; mais leur emploi demande de la prudence. En effet, la plupart des plantes crucifères, qui sont celles qui fournissent les antiscorbutiques, sont douées d'une action âcre et irritante. Données à fortes doses, ces substances peuvent déterminer l'inflammation du canal intestinal; elles peuvent produire cet accident, même à petites doses, lorsque ce canal, sans être enflammé, est déjà disposé à l'être. Les boissons acidules telles que la limonade de citron et autres, la gélatine végétale et animale, les végétaux frais en nourriture, le lait, sont les moyens les plus appropriés

pour guérir le scorbut. *Voyez*, pour plus de détail, l'article *Scorbut*. Mais ces moyens ne sont pas ceux que les auteurs ont appelés antiscorbutiques, quoiqu'ils mériteraient peut-être mieux ce nom, puisqu'ils contribuent pour le moins autant qu'eux à la guérison.

Les antiscorbutiques proprement dits sont tous tirés du règne végétal. Voici ceux dont l'usage est le plus fréquent :

Beccabunga.	*Veronica Beccabunga.*
Cochléaria.	*Cochlearia officinalis.*
Cresson alénois.	*Lepidium sativum.*
Cresson de fontaine.	*Sisymbrium nasturtium.*
Raifort.	*Cochlearia armoracia.*
Trèfle d'eau.	*Menyanthes trifoliata.*

BECCABUNGA ou Véronique. (Herbe.) On en fait des sucs que l'on prend à la dose de 2 à 4 onces. On fait aussi des infusions avec la feuille. Dose : de 1 à 2 pincées pour 1 litre d'eau. On en fait également des sirops que l'on prend par cuillerée une ou deux fois le jour. On l'emploie rarement seul, et on l'associe ordinairement à d'autres plantes, telles que le cresson, la chicorée, la laitue, etc.

COCHLÉARIA. (Herbe.) On en fait des sucs que l'on prend à la dose de 1/2 once jusqu'à 2 onces par jour; des infusions de 1 à 2 onces pour 1 litre d'eau. Le sirop de cochléaria se prend pur et par cuillerée à café une ou deux fois par jour, mais plus ordinairement on l'associe à d'autres boissons. L'esprit de cochléaria est une préparation faite avec l'alcool; comme il est très-excitant, il suffit d'en mettre quelques gouttes dans une boisson appropriée.

Le cochléaria est un des antiscorbutiques les plus forts. A haute dose il ne manquerait certainement pas d'irriter les voies digestives, et ne pourrait être que nuisible. Il ne conviendrait pas même à très-petites doses dans les cas où l'estomac serait légèrement irrité ou disposé à l'inflammation.

CRESSON ALÉNOIS. (Herbe.) Il s'emploie de la même manière que le suivant; seulement comme il est moins âcre, il peut être administré à plus haute dose.

CRESSON DE FONTAINE. (Herbe.) On en fait des sucs, qu'on prend à la dose de 2 à 4 onces par jour; des infusions, de 1 à 2 onces de feuilles de cresson pour 1 litre d'eau. Le sirop de ce cresson peut être pris seul à la dose d'une cuillerée à café une ou deux fois le jour; ou bien l'on s'en sert pour aromatiser d'autres boissons. On associe quelquefois le suc de cresson avec le lait. Celui-ci corrige alors l'âcreté du cresson, et se trouve en même temps mieux digéré par certaines personnes. C'est un moyen que l'on peut tenter. Dans ce cas, la proportion de suc serait environ d'une ou deux onces pour un demi-litre de lait.

Le cresson est le plus généralement usité de tous les antiscorbutiques. On le prescrit au hasard aussitôt que l'on voit une personne pâle, affaiblie, sans faire attention que cet état dépend souvent d'une gastrite chronique que le cresson ne peut qu'aggraver; ou, s'il réussit, c'est une chance douteuse que la prudence ne permet pas de tenter. C'est un véritable préjugé que la vogue populaire dont jouit le cresson comme rafraîchissant et conservant la santé. Nous sommes loin de nier les bons effets que l'on peut en retirer, mais encore faut-il tenir compte de l'état de l'estomac dans lequel on l'envoie; car il est hors de doute que si ce viscère est irrité ou disposé à l'être, le cresson, qui est âcre, stimulant, irritant, ne saurait produire les bons effets que l'on peut en attendre, en l'employant convenablement.

Le cresson, la chicorée, le pissenlit, la fumeterre, l'oseille, le bette sont assez souvent associés pour préparer les jus d'herbes. Ces jus produisent au moins un aussi bon effet que le cresson pur, comme étant moins stimulans.

S'ils l'étaient trop, on diminuerait ou l'on retrancherait les plantes les plus excitantes.

Lorsqu'il y a irritation des reins ou de la vessie, le cresson doit être rejeté, ainsi que les autres antiscorbutiques proprement dits.

RAIFORT. (Racine fraîche.) On en fait des infusions, des sucs, des sirops, que l'on emploie comme le cresson, mais à plus petites doses, parce qu'il est plus âcre et plus stimulant. Il entre aussi dans la composition du vin antiscorbutique que l'on trouve tout préparé chez les pharmaciens. Ce vin, pour le dire en passant, ne peut convenir que dans le scorbut appelé scorbut froid. Dans le scorbut chaud, il est trop stimulant; et, loin d'être alors un antiscorbutique, il ne ferait qu'aggraver l'état du malade. On le donne à la dose de 1 ou 2 cuillerées, et même plus, tous les matins; la quantité doit être proportionnée à l'âge et aux forces du malade. S'il y avait irritation de l'estomac, on s'en abtiendrait entièrement. On en fait également des sirops. Dose : de 1 à 2 onces par jour.

Les vins, les sirops, les teintures préparées avec les antiscorbutiques que nous venons de décrire, servent aussi en forme de gargarisme lorsque les gencives sont livides, saignantes, et qu'il y a des aphtes dans la bouche. Ces moyens ne conviendraient pas s'il y avait douleur et chaleur un peu intense des gencives ou d'autres parties de la bouche. Dans presque tous les cas, les antiphlogistiques en gargarismes, les acidules unis aux astringens réussissent mieux que les antiscorbutiques. *Voyez* article *Scorbut*.

TRÈFLE D'EAU. Il n'est pas de la même nature que les précédens qui sont tous de la famille appelée crucifères; aussi ne le regardons-nous pas comme un antiscorbutique proprement dit.

La feuille sert à faire des infusions. Dose : une pincée ou deux pour un litre d'eau. La racine sert en décoction

à la dose de 2 ou 3 gros pour un litre d'eau. On prépare aussi des sucs avec la feuille, que l'on prend à la dose de 2 ou 3 onces par jour. Ce médicament, comme les autres antiscorbutiques, est souvent associé à d'autres substances. Il ne convient que lorsqu'il n'y a pas irritation du canal intestinal. Cependant il est moins âcre et moins stimulant que la plupart des crucifères.

Antispasmodiques.

Les substances antispasmodiques, comme leur nom l'indique, fournissent les remèdes destinés à combattre les affections spasmodiques. Ainsi tout ce qui aide à la guérison de ce genre de maladies semblerait devoir être rangé parmi ces remèdes; mais on a restreint cette dénomination à certaines substances qui détruisent l'habitude convulsive et les attaques dites nerveuses; tels sont le camphre, l'éther, l'opium, et une infinité d'autres substances que l'on oppose souvent aux maladies nerveuses.

Les antispasmodiques sont les remèdes dont le charlatanisme et l'ignorance abusent le plus communément, parce qu'il est rare que dans les violentes convulsions, dans les accès d'hystérie, ils ne produisent pas un bien-être momentané. Mais il ne faut pas s'y tromper, ces moyens aggravent assez souvent l'état du malade. En effet, les antispasmodiques sont presque tous des stimulans énergiques qui ne font souvent que dissimuler le mal en exerçant une action perturbatrice sur les organes, ou en produisant une révulsion passagère. Comme les affections spasmodiques sont dues à un grand nombre de causes différentes, ainsi qu'on peut le voir à l'article *Névroses*, il est impossible que les antispasmodiques puissent en être regardés comme le spécifique. On peut établir pour règle générale que les névroses étant de véritables irritations des nerfs, il faut les calmer par les antiphlogistiques, et qu'après les

antiphlogistiques, les moyens les plus efficaces sont l'exercice, la distraction, les voyages; qu'enfin les antispasmodiques ne sauraient convenir à l'intérieur lorsqu'il y a sensibilité excessive, irritation, inflammation du canal intestinal, et que dans ces circonstances il faut détruire l'inflammation ou l'irritation par les antiphlogistiques, avant d'administrer les antispasmodiques, s'il y a lieu de le faire sans danger.

On a divisé les antispasmodiques en deux classes; savoir, en *narcotiques* et en *antispasmodiques* proprement dits. Les narcotiques sont ainsi appelés, parce qu'ils provoquent au sommeil; ils calment les douleurs dans certains cas. Les antispasmodiques proprement dits sont destinés à interrompre les mouvemens convulsifs des muscles. Nous allons les décrire sous cette double division :

Ire Division. — *Antispasmodiques narcotiques.* — Tous les remèdes narcotiques agissent en stimulant l'estomac, et non en diminuant l'action vitale de cet organe, comme le pensent plusieurs personnes. En effet, si l'on examine l'action primitive de ces substances, on verra qu'un grand nombre d'entr'elles produisent l'hilarité, l'exaltation de l'imagination, les désirs vénériens. Mais lorsque cette excitation est portée plus loin, l'abattement survient, puis le sommeil, les rêves, et même le délire. Voilà bien l'effet de la stimulation. Quiconque a observé l'action de l'opium et du vin, sera convaincu de la vérité de cette assertion; que *les narcotiques, surtout l'opium, le plus puissant d'entre eux, sont des substances excitantes.*

A petites doses, les narcotiques produisent l'effet précité, mais à fortes doses, le sujet tombe dans un profond assoupissement; il peut mourir d'apoplexie, ainsi qu'il en existe d'assez nombreux exemples.

Les narcotiques ne conviennent donc pas dans les inflammations aiguës des organes intérieurs, par conséquent

jamais dans les fièvres, jamais dans les affections cérébrales aiguës, jamais dans les affections aiguës de la peau.

C'est contre les affections chroniques que l'on pourra en faire usage de préférence, par exemple dans la diarrhée chronique non compliquée de gastrite. L'opium est alors un excellent moyen, pourvu qu'il soit accompagné de la méthode antiphlogistique. Nous nous éloignerions trop de notre but en indiquant ici les cas nombreux où l'on peut recourir à ces agens. Nous l'avons fait dans les articles de ce dictionnaire, à mesure que l'occasion s'est présentée. Cependant nous pouvons encore ajouter que les narcotiques sont très-souvent employés comme palliatifs de la douleur, plutôt que comme moyens vraiment curatifs; mais il est des cas où la douleur est si vive, que l'on songe d'abord à l'éloigner pour le moment, sauf à recourir ensuite aux moyens propres à détruire la véritable cause qui la produit. Toutefois, il ne faut pas se dissimuler qu'en éloignant momentanément la douleur, on peut aggraver l'état réel de la maladie, et augmenter les difficultés de la guérir radicalement.

Cet exposé rapide suffit pour faire comprendre que l'administration des narcotiques exige la plus grande prudence, et qu'elle ne peut guère être confiée qu'à des mains habiles, à des médecins éclairés, non de ceux qui, enfoncés dans les ténèbres d'une routine aveugle hérissée de contradictions, ne traitent jamais que les symptômes des maladies, sans songer à porter leur attention sur l'altération des organes, que souvent ils ne connaissent pas, et qu'ils ne veulent pas apprendre à connaître. Malheureusement pour l'humanité, ces médicastres téméraires jouissent aux yeux du vulgaire ignorant d'une célébrité plus grande que les hommes instruits, qu'une connaissance plus précise des parties malades et de l'action des remèdes rend plus circonspects. La raison en est très-simple, c'est que les narcotiques

palliant un instant la douleur, et souvent très-promptement, on admire celui qui a la vertu de produire un effet si merveilleux; on lui fait honneur de la guérison; et, quoique le mal reparaisse un peu plus tard avec plus d'intensité, on le regarde comme une seconde maladie, sans songer que c'est la même que l'emploi intempestif des narcotiques n'avait fait que dissimuler, et qui, en stimulant trop fortement les organes déjà irrités, préparait une augmentation réelle de leur état morbide.

Au reste, une règle générale pour l'administration de ces substances, comme pour tous les stimulans, c'est qu'il faut toujours considérer l'état de l'estomac avant de les donner à l'intérieur, et renoncer à ces moyens dans tous les cas où il serait enflammé. Il y aurait encore beaucoup d'autres considérations à faire à l'égard de chacune des substances narcotiques en particulier; car il n'en est pas ici comme des antiphlogistiques, qui peuvent bien souvent être remplacés les uns par les autres; les narcotiques, au contraire, ont souvent, outre leurs propriétés générales, une action particulière à chacun d'eux, et que nous allons faire connaître. Les substances narcotiques dont l'usage est le plus fréquent sont les suivantes :

Belladone.	*Atropa Belladona.*
Ciguë.	*Conium maculatum.*
Jusquiame.	*Hyoscyamus niger.*
Morelle.	*Solanum nigrum.*
Opium.	
Pavot.	*Papaver somniferum.*
Pomme épineuse.	*Datura stramonium.*

* BELLADONE. On emploie les feuilles et les racines en poudre. Cette plante est un poison très-violent, et ne peut être conseillée que par une personne de l'art. L'une de ses propriétés les plus remarquables, c'est de produire la dilatation de la pupille, soit qu'on la prenne à l'intérieur, soit

qu'on l'applique directement sur l'œil. On la vante aussi comme le spécifique de la coqueluche, et même comme un préservatif de cette maladie. Nous ne disconvenons pas qu'elle ne soit quelquefois utile en pareil cas, mais ses bons effets sont loin d'être constans. La dose des feuilles ou de la racine en poudre ne doit pas être de plus d'un demi-grain à un grain par prise dans la journée. Lorsqu'on l'emploie contre la coqueluche, on la fractionne en plusieurs parties, à prendre cinq ou six fois dans la journée, suivant cette formule.

P. Poudre de feuilles, de belladone, 2 grains; émulsion d'amandes douces, 4 onces; à prendre par cuillerée toutes les deux heures.

Au lieu de la poudre, on peut employer l'extrait dont la quantité doit être un peu moindre, comme étant plus actif.

* CIGUË. On la regarde comme le spécifique des squirres, mais elle n'a pas plus de vertus particulières que les autres narcotiques à cet égard. Elle n'est donc point un fondant du squirre. Pendant long-temps les médecins ont administré la ciguë à l'intérieur, sans tenir compte de l'état de l'estomac; et si l'inflammation de ce viscère arrivait, on ne pensait nullement que cet accident était dû au remède, et l'on continuait par conséquent à l'administrer jusqu'à ce qu'il eût produit des ravages sans ressources. Nous sommes convaincus qu'il n'est jamais nécessaire de donner la ciguë intérieurement. Il n'y a pas autant de danger d'en faire des lotions ou des cataplasmes, que l'on applique sur les tumeurs cancéreuses. Les emplâtres de ciguë se préparent dans les pharmacies.

* JUSQUIAME. Nous ne parlons ici de cette substance que pour en indiquer les dangers. Tantôt préconisée contre les affections nerveuses, tantôt condamnée comme inutile et dangereuse, la jusquiame ne doit être regardée que comme un poison, et rejetée de la pratique par tout médecin pru-

dent et qui agit d'après les règles d'une saine physiologie. Cependant on peut l'administrer avec moins de crainte à l'extérieur, en cataplasme, en lotion, en fomentation, en bain. L'huile de la graine de jusquiame peut être appliquée en liniment sur des surfaces douloureuses et peu étendues.

* MORELLE. Cette plante ne s'emploie guère qu'à l'extérieur pour calmer les douleurs et pour provoquer la résolution des tumeurs. On l'administre sous forme de cataplasme, de lotion, de fomentation, de lavement, de bain, d'injection. La dose varie suivant l'usage. En décoction, par exemple, 2 ou 3 gros de feuilles de morelle suffisent pour un litre d'eau. Souvent on y ajoute d'autres substances, entre autres l'opium, pour augmenter ses propriétés narcotiques. Son usage exige de la prudence.

* OPIUM. C'est le suc épaissi du pavot somnifère. Il a deux propriétés bien distinctes, celle d'exciter le système nerveux, et celle de produire le sommeil.

L'opium est regardé comme le calmant par excellence; mais, il ne faut pas se le dissimuler, c'est à l'excitation qu'il détermine sur les nerfs et principalement sur le cerveau qu'est dû ce calme qui n'est souvent qu'apparent. Les effets de l'opium sur le corps humain ont beaucoup d'analogie avec ceux du vin. A petite dose, l'un et l'autre produisent l'hilarité; à plus forte dose, ils produisent l'ivresse, l'assoupissement, le délire. Or, comme il n'y a personne qui regarde le vin comme un calmant, on ne doit pas non plus regarder l'opium comme tel. J'insiste sur ce point, parce qu'il est certaines gens qui s'imaginent que l'opium doit être donné dans tous les cas où il y a douleur, dans tous les cas où il y a insomnie. C'est une erreur et une très-grande erreur; car si une personne a perdu le sommeil, pour avoir le cerveau trop excité, enflammé même, comme cela arrive le plus souvent, ne croyez pas le provoquer par l'administration de l'opium. En effet, puisque cette

substance agit, en excitant cet organe, vous pourriez déterminer une véritable congestion cérébrale, si vous aviez l'imprudence de le donner quand la tête est déjà, comme on dit, trop échauffée. En pareil cas, la méthode antiphlogistique réussira mieux que l'opium, qu'il faut rejeter; je dirai même que c'est la seule qui puisse réussir. D'ailleurs l'expérience est là pour confirmer ce que j'avance.

Ce n'est pas à dire pour cela que l'opium ne soit d'une très-grande utilité dans certains cas où les douleurs sont aiguës, insupportables, et même dans un grand nombre d'irritations chroniques; mais que l'on se souvienne que l'opium, administré à l'intérieur, ne peut jamais convenir lorsqu'il y a irritation aiguë du cerveau et du canal intestinal. Les coliques non inflammatoires sont au contraire assez facilement apaisées par cette substance, ainsi qu'un grand nombre de douleurs nerveuses, indépendantes de l'inflammation aiguë.

L'opium s'administre sous un grand nombre de formes: en substance, en teinture, en sirop. On peut le faire entrer dans presque toutes les prescriptions médicamenteuses. Il nous serait par conséquent impossible d'indiquer ici tous les remèdes dans la composition desquels on l'emploie; mais nous devons établir certaines règles pour la quantité que l'on peut prendre. A l'intérieur, on n'en prendra guère que la dose de demi-grain à deux grains dans les vingt-quatre heures. Ainsi, si l'on emploie le laudanum, dont seize ou vingt gouttes contiennent environ un grain d'opium, on pourra mettre de dix à trente gouttes de ce liquide dans une potion quelconque, à prendre dans les vingt-quatre heures. Le *sirop d'opium* en contient environ un grain par demi-once: donc on pourra donner ce sirop à la dose d'un gros, d'une demi-once, jusqu'à une once dans une potion, pour vingt-quatre heures. Mais comme l'habitude fait supporter des doses bien plus fortes que celles indiquées, on peut en augmenter progressive-

ment la quantité, pourvu que ce soit avec prudence, et d'après les avis d'un médecin éclairé.

A l'extérieur, on arrose les cataplasmes avec 30, 40, 50 gouttes, ou même un gros de laudanum. Dans un lavement, on peut en mettre de 10 à 30 gouttes. Notez bien que si le canal intestinal était tant soit peu enflammé, la dose devrait être extrêmement petite, même en lavement, si toutefois il y avait lieu de le prescrire.

PAVOT. Le pavot que nous tirons de l'Orient, et qui est le même qui fournit l'opium, possède à peu près les mêmes propriétés que ce dernier; c'est de la capsule (la tête) dont on se sert pour les usages médicinaux. C'est ordinairement en lavement et à l'extérieur que l'on emploie les têtes de pavot. On en fait des décoctions; dose : 1 ou 2 têtes par litre d'eau destinée au lavement, ou pour un bain partiel. Le sirop diacode est fait en partie avec le pavot. On en édulcore les tisanes, les décoctions, les potions.

Le pavot indigène peut très-bien remplacer le précédent; il est même préférable, en ce qu'il ne contient point de narcotine, qui est la partie la plus excitante de l'opium.

* POMME ÉPINEUSE. Cette substance est d'un emploi dangereux tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les avantages que l'on en retire ne sont d'ailleurs pas assez grands pour qu'on ne puisse pas la rejeter de la pratique.

Cependant on retire d'assez bons effets de la graine contre les engelures, en la faisant brûler sur des charbons ardens et en recevant la vapeur sur la partie endolorie.

IIe DIVISON. — *Antispasmodiques proprement dits.* Nous avons déjà averti plus haut que les véritables antispasmodiques étaient destinés à apaiser les mouvemens convulsifs des différentes parties du corps. Nous avons dit aussi que la plupart des stimulans étant très-énergiques, ils ne produisaient pas toujours d'aussi bons effets qu'on pourrait le

croire. Les substances antispasmodiques ont presque toutes une odeur forte, quelquefois fétide. Leur première impression se porte sur le système nerveux, elles en apaisent les désordres, s'il n'y a point d'inflammation aiguë qui les occasione ou qui les accompagne; car, dans ce dernier cas, cette inflammation, cette irritation sera réveillée par l'emploi de ces excitans diffusibles, et la maladie deviendra nécessairement plus grave. Comme nous avons indiqué, dans différens articles de ce Dictionnaire, les cas où il convient d'avoir recours aux antispasmodiques, il est inutile de nous y arrêter ici plus long-temps. La classe des substances regardées comme antispasmodiques est extrêmement nombreuse. On peut y rapporter toutes celles que l'on désigne vulgairement sous le nom de sédatifs du système nerveux, de calmans des nerfs, bien que ces substances ne soient ni sédatives ni calmantes, dans un très-grand nombre de circonstances, ainsi qu'on peut le voir d'après ce que nous en avons dit jusqu'ici.

Voici maintenant le nom et l'usage des antispasmodiques que l'on peut employer le plus souvent. Ils sont tirés du règne végétal et du règne animal. Nous ne parlerons pas de ceux que fournit le règne minéral, parce qu'ils peuvent être remplacés par les autres.

Règne végétal.

Amandes amères.	*Amygdalus amarus.*
Anis.	*Pimpinella anisum.*
Armoise.	*Artemisia vulgaris.*
Assa-fœtida.	*Ferula assa-fœtida*
Camphre.	*Laurus camphora.*
Digitale pourprée.	*Digitalis purpurea.*
Fenouil.	*Anethum fœniculum.*
Laurier cerise.	*Prunus lauro-cerasus.*
Lavande.	*Lavandula spica.*
Mélisse.	*Melissa officinalis.*

Menthe poivrée.	*Mentha piperita.*
Oranger (fleurs d').	*Citrus aurantium.*
Pêcher.	*Amygdalus persica.*
Tilleul.	*Tilia europœa.*
Valériane.	*Valeriana officinalis* ou *Sylvestris.*

Ajoutez à cela l'*éther* et plusieurs *huiles essentielles.*

Règne animal.

Ammoniaque	ou	*Alcali volatil.*
Musc.		

AMANDES AMÈRES. Elles entrent assez souvent dans la confection des émulsions, des loochs, des laits d'amandes. Mais on ne doit pas les employer en grande quantité, parce qu'elles contiennent de l'acide prussique, et que cet acide est un des poisons des plus énergiques que l'on connaisse. Il suffira donc d'en mettre 4 ou 5 dans une émulsion d'amandes douces de 4 ou 5 onces. Ainsi préparées, les amandes amères ont été employées avec succès dans les irritations de poitrine, dans les palpitations du cœur, et dans d'autres convulsions.

ANIS. *Graine en infusion.*

P. anis de 1 à 2 gros.

Eau commune, 1 litre. Faites infuser. A boire, par petites doses, dans quelques cas de coliques accompagnées de flatuosités. Comme cette substance est échauffante, stimulante, il est bien clair que l'on ne peut s'en servir que dans les cas où il n'existe pas d'irritation vive du tube digestif. Dans tous les cas, on ne doit jamais en faire une boisson habituelle.

On peut aromatiser d'autres boissons avec quelques cuillerées de cette infusion, ou avec la teinture d'anis, à la dose de quelques gouttes, pour les rendre agréables au goût du malade. Une ou 2 gouttes d'essence d'anis produisent le même effet.

ARMOISE. *Racine* en *décoction*. On a beaucoup vanté, dans ces derniers temps, cette racine contre l'épilepsie. Nous sommes loin de croire aux merveilles que l'on en débite; mais comme l'épilepsie est une maladie contre laquelle nous avons si peu de remèdes, rien n'empêche de tenter celui-ci, qui est au reste bien moins dangereux que la plupart de ceux usités jusqu'à ce jour. On peut voir, à l'article ÉPILEPSIE, ce que nous pensons de cette maladie. Lorsqu'on se décide à donner l'armoise contre cette affection, on doit choisir l'instant où le malade sent approcher l'accès. La première dose est d'un gros et demi de racine en décoction dans une verrée d'eau commune; après quoi le malade se met au lit et se couvre de manière à favoriser la transpiration qui survient presque constamment. La deuxième prise est de 2 scrupules, et les suivantes, lorsqu'on est obligé d'y recourir, peuvent être portées jusqu'à 1 gros et même 2 gros.

N'oublions pas que cette substance, étant d'une action stimulante très-énergique, il ne conviendrait pas de l'administrer dans les cas où le canal intestinal serait le siége de quelque irritation aiguë, accompagnée de symptômes fébriles un peu marqués.

ASSA-FOETIDA. Cette substance, douée d'une odeur très-fétide, ne peut jamais convenir à hautes doses. On en fait des teintures dont on met 3 ou 4 gouttes dans une potion.

Mais on l'emploie le plus communément en lavement. Pour cela, on en délaie de 3 à 10 grains dans un jaune d'œuf, ou dans un peu d'huile, que l'on incorpore ensuite au liquide destiné pour le lavement. Administré de la sorte, l'assa-fœtida rompt quelquefois sur-le-champ les accès d'hystérie, ceux d'épilepsie, ainsi que d'autres accès convulsifs.

* CAMPHRE. Lorsque le canal intestinal permet l'emploi

de cette substance, on l'administre quelquefois avec succès dans plusieurs affections nerveuses; mais il doit être employé à petites doses, autrement il constitue un poison énergique. Au reste c'est un des médicamens auxquels on ne doit avoir recours que sur l'avis d'un médecin éclairé. On le donne à l'intérieur dans une potion ou en lavement.

Potion à l'intérieur. P. camphre de 10 à 20 grains. Faites dissoudre dans un jaune d'œuf ou dans un mucilage. Incorporez ce mélange avec une potion appropriée, par exemple une émulsion d'amandes douces ou autre à prendre dans la journée. On peut aussi le donner sous forme de pilules aux malades à qui son odeur serait trop désagréable. Quand on le donne en lavement, on commence par le faire dissoudre de la même manière que précédemment, puis on ajoute cette dissolution au liquide préparé pour le lavement.

Le camphre est aussi employé dans certaines affections de la vessie, contre les vers, et comme sudorifique; mais comme il est très-stimulant, les médecins le prescrivent bien plus rarement aujourd'hui qu'autrefois, encore plusieurs en font-ils abus.

* DIGITALE POURPRÉE. Cette substance jouit d'une propriété extrêmement remarquable pour apaiser les palpitations du cœur qui ne sont pas compliquées d'altérations organiques. Elle produit des guérisons durables, dans ces cas, lorsqu'elle est administrée avec précaution pendant quelque temps. Mais si elle est placée dans un estomac enflammé, elle agit comme les autres stimulans, et les palpitations augmentent.

Si, après avoir traité les gastrites, d'abord par les antiphlogistiques, la fièvre tombe, alors on peut donner la digitale : elle produira son effet ordinaire.

On donne encore la digitale dans plusieurs cas d'hydropisie, surtout lorsque cette maladie tient à quelque affection du cœur, telle qu'un anévrisme. Elle est également utile

dans ces sortes de cas, en ce qu'elle provoque les urines, et qu'elle aide par ce moyen à l'excrétion des liquides épanchés. *Voy.*, pour plus amples détails, les articles PALPITATIONS du cœur et HYDROPISIE.

Mode d'administration. Feuille en *poudre*. P. poudre de pourprée, 12 grains.

Poudre de racine de réglisse ou de guimauve, ou bien sucre pilé, 1 gros. Mêlez et divisez en 12 parties égales. A prendre une de ces doses d'abord 3 fois par jour, dans un peu d'eau ou de tisane émolliente. On peut ensuite porter les doses progressivement jusqu'à 5 ou 6 grains de digitale par prise. On doit en suspendre l'administration aussitôt que l'on aperçoit de l'inflammation dans le canal intestinal, ce qui se connaît, comme l'on sait, à la rougeur du pourtour de la langue, à l'accélération du pouls, à la chaleur et à la sécheresse de la peau.

Il y a plusieurs autres modes de donner la digitale. Ainsi, on en fait des infusions à la dose d'un demi-gros à 2 gros pour 1 litre d'eau, à prendre dans les 24 heures. L'extrait de digitale, préparation qui se trouve dans les pharmacies, se donne à la dose de 6 à 12 grains dans une potion, à prendre en plusieurs fois dans les 24 heures.

On augmente progressivement cette dose suivant les cas particuliers.

FENOUIL. On peut employer toutes les parties de la plante; mais particulièrement les semences.

Semences en *infusion*. P. semences de fenouil, de 1 à 2 gros. Eau, 1 litre. Faites infuser, édulcorez. A prendre par demi-verrées, de distance en distance. On fait des décoctions avec la racine. *Dose* de demi-once à 1 once pour 1 litre d'eau. Même usage que la semence. Cette substance réussit très-bien dans les affections nerveuses du bas-ventre telles que celles que l'on observe chez les hypocondriaques,

les femmes hystériques ; dans les coliques des enfans qui ne sont pas produites par les vers ou par une inflammation violente. L'essence de fenouil, à la dose de 3 ou 4 gouttes, donne aux boissons un goût fort agréable.

*LAURIER CERISE. On emploie la feuille en poudre ; mais on se sert plus ordinairement de l'eau distillée de cette substance, qui se conserve toute préparée dans les pharmacies. Cette eau est employée à la dose de 4 à 6 gouttes, dans une potion, dans les 24 heures. On peut l'augmenter progressivement jusqu'à un demi-gros. Cette substance doit son activité à l'acide prussique qu'elle contient en grande quantité. On l'emploie dans les irritations de poitrine, dont on l'a même regardée comme le meilleur remède; mais elle paraît réussir plutôt à assoupir la douleur qu'elle ne procure une guérison réelle. Il ne convient pas de recourir à ce médicament sans l'avis d'un médecin sage et éclairé.

LAVANDE. Elle entre en grande partie dans la confection de l'eau de Cologne, dont tout le monde connaît les propriétés et l'usage. Les sommités de lavande servent à faire des infusions. La dose est alors d'un à 2 gros pour 1 litre d'eau. Cette boisson est très-stimulante et ne conviendrait que dans les cas où l'estomac serait entièrement exempt de toute inflammation.

MÉLISSE. *Feuille* en *infusion*.

P. feuilles de mélisse, de 1 à 2 pincées.

Eau commune, 1 litre. Faites infuser, et édulcorez avec du sucre ou un sirop émollient. Quoique cette plante ne jouisse pas de propriétés très-actives, cependant elle est quelquefois utile dans plusieurs espèces d'affections nerveuses, telles que les accès d'hystérie, certaines douleurs d'estomac, connues dans le public sous le nom de crampes, etc. Il ne faut pas oublier toutefois qu'une telle boisson ne saurait convenir si le canal intestinal était le siége de quelque inflammation aiguë. On peut encore se servir de

cette infusion pour aromatiser d'autres tisanes. Elle est très-usitée parmi les femmes.

MENTHE POIVRÉE. Cette plante, qui contient un principe analogue au camphre, est très-stimulante. Il est rare qu'on l'emploie seule; mais on se sert de la feuille pour faire des infusions que l'on mélange avec d'autres boissons moins actives. L'eau distillée de menthe, qui se trouve toute préparée daus les pharmacies, est plus ordinairement employée pour aromatiser les autres potions ou tisanes que l'infusion, mais c'est à tort, car la propriété est à peu près la même. L'infusion se prépare ainsi :

P. feuilles fraîches ou desséchées de menthe, de 1 à 2 pincées.

Eau, 1 litre. Faites infuser. A prendre par demi-tasses de distance en distance.

Le sirop de menthe peut servir à édulcorer les boissons où il convient d'administrer cette plante. La dose serait de 1 à 2 onces sur demi-litre de boisson.

Cette substance convient à peu près dans les mêmes cas que le camphre. *Voy.* CAMPHRE.

ORANGER (*feuille et fleur d'*). On en fait des infusions, mais on se sert plus ordinairement de l'eau de fleurs d'oranger qui se trouve toute préparée dans les pharmacies, et que même plusieurs personnes préparent dans les familles pour l'usage domestique. L'eau de fleurs d'oranger peut être ajoutée à la plupart des boissons, tant pour leur donner un goût agréable que pour calmer plusieurs espèces d'affections nerveuses. Nous devons cependant dire qu'il est certaines femmes hystériques qui se trouvent violemment tourmentées par l'odeur de cette fleur ou de ses préparations, quelque suave qu'elle soit.

On prépare aussi avec l'écorce du fruit de l'oranger un sirop fort agréable dont on édulcore souvent les potions et les tisanes, et même l'eau de fleur d'oranger, dans les

cas où on l'administre seule ou unie à une certaine quantité d'eau, soit pure, soit chargée de quelques médicamens.

Il est inutile d'insister sur l'usage de cette substance qui est assez généralement connue ; cependant nous devons avertir que dans les cas où l'estomac et même le cerveau seraient le siége d'une inflammation aiguë, il ne faudrait pas l'administrer. Le jus d'orange, étendu d'eau, est alors préférable.

PÊCHER. *Feuilles* ou *fleurs* en *infusion.*

P. feuilles de pêcher, 1 ou 2 pincées.

Eau, demi-litre. Faites infuser. A prendre par demi-verrées de distance en distance. Le sirop de pêcher sert aux mêmes usages que l'infusion : on l'emploie à la dose de 2 gros jusqu'à 1 ou 2 onces, pour aromatiser des potions ou des tisanes.

La feuille de pêcher contient de l'acide prussique, et a par conséquent les mêmes propriétés que les amandes amères et le laurier cerise. *Voy.* ces deux mots.

Le sirop de pêcher est en outre un excellent remède contre les vers. Pour cela on le mélange avec parties égales d'huile d'olive et de jus de citron, et l'on donne cette potion, à la dose d'une cuillerée à bouche, 2 ou 3 fois par jour aux enfans, suivant l'âge du sujet.

TILLEUL. *Fleur* en *infusion.*

P. fleur de tilleul, de 1 à 3 pincées.

Eau, 1 litre. Faites infuser, édulcorez pour boisson à volonté, à condition pourtant que l'estomac ne soit pas le siége d'inflammation aiguë. Cette boisson est agréable; aussi est-elle souvent usitée par les personnes sujettes aux affections nerveuses ; cependant il est bon de dire que le tilleul est loin d'opérer les merveilles qu'on lui prête ordinairement. Il peut remplacer le thé avec avantage.

VALÉRIANE. *Racine* en *poudre* ou en *infusion.*

Poudre. P. poudre de racine de valériane, de demi-gros

à 1 gros. Délayez dans un verre d'eau ou d'une tisane ordinaire, ou même dans du vin. A prendre en une ou 2 prises. On peut aussi l'incorporer avec une substance molle pour en faire des bols ou des pilules.

Infusion. P. racine de valér. de 2 gros à demi-once.

Eau, 1 litre. Faites infuser dans un vaisseau fermé; édulcorez. A prendre par demi-verrées dans les 24 heures. Elle réussit quelquefois dans les affections hystériques, et dans quelques autres affections nerveuses; mais comme elle jouit d'une action fortement stimulante, il n'est jamais permis d'y avoir recours lorsqu'il y a fièvre, et par conséquent irritation de quelques parties du canal intestinal. Nous pensons qu'il serait plus prudent de donner cette substance en lavement, dans la plupart des cas où son usage est conseillé. On en fait alors une décoction à la même dose que l'infusion ci-dessus.

La poudre de valériane, à la dose d'un scrupule, plus ou moins, suivant l'âge, mélangée avec le lait, calme assez bien les mouvemens convulsifs des enfans; bien entendu que ces symptômes ne sont pas dépendans de quelque inflammation; en ce cas, la valériane serait plus nuisible qu'utile.

ÉTHER. Il y en a de plusieurs espèces, mais celui que l'on emploie de préférence est celui que l'on nomme éther sulfurique. Ce médicament jouit d'une action stimulante à un très-haut degré, et qui se propage rapidement à toutes les parties du corps. Il est donc évident qu'il ne doit jamais être donné dans les cas où le canal intestinal est le siége d'une inflammation aiguë, et que lors même qu'il serait dans un très-bon état, il ne conviendrait pas de donner l'éther, ni à haute dose, ni pendant trop long-temps. L'éther est un des antispasmodiques dont l'effet est le plus prompt, aussi en retire-t-on beaucoup d'avantage pour rompre les

accès convulsifs qui ne sont pas compliqués d'inflammation, comme dans l'hystérie, dans les défaillances produites par affection vive, par le froid, par une perte de sang. Mais que l'on n'oublie pas que cet effet ne doit pas engager à en prolonger l'usage, sous prétexte que l'on en a éprouvé un bien-aise de prime abord. Nous devons dire aussi qu'il est des personnes à qui l'odeur de l'éther donne des attaques nerveuses; il ne convient pas de leur donner ce médicament.

Mode d'administration. On peut le prendre à la dose de 5 ou 6 gouttes sur un morceau de sucre. On peut en mettre de 10 à 20 gouttes dans une potion ou une tisane convenable; chez les personnes peu sensibles, on peut porter la dose jusqu'à un scrupule et même à un demi-gros. existe dans les pharmacies une liqueur connue sous le nom de *liqueur anodine d'Hoffmann*, ou d'*éther sulfurique alcoholisé.* On s'en sert plus communément que de l'éther pur, parce qu'elle est moins forte, et qu'elle n'est pas sujette aux mêmes inconvéniens. Cette liqueur s'administre de la même manière que l'éther. La dose peut en être un peu plus considérable.

ESSENCES OU HUILES ESSENTIELLES DE DIVERSES PLANTES.

La plupart des huiles essentielles sont très stimulantes. On s'en sert le plus souvent pour pallier l'odeur de certains médicamens d'un goût et d'une odeur peu agréables. On conçoit qu'il ne faut en mettre que quelques gouttes dans les boissons que l'on veut aromatiser avec ces essences, car en grande quantité elles en changeraient l'action et les propriétés. Il est bon de savoir aussi que quelque agréables que puissent être les huiles essentielles, soit au goût, soit à l'odorat, elles sont mal supportées par certaines personnes douées d'un tempérament nerveux très-excitable; c'est ainsi que l'on voit tous les jours des femmes qu'on appelle vaporeuses se trouver mal de ces odeurs agréables. Comme

on les donne très-souvent pour le seul agrément des malades, il faut en cela consulter leur goût, pourvu toutefois que les maladies dont ils sont atteints ne s'y opposent pas.

Les huiles essentielles que l'on peut employer le plus souvent sont celles de rose, de jasmin, de bergamote, de girofle, de cannelle, de citron, d'oranger, d'anis, de fenouil, d'œillet, etc. La dose de ces essences est en général de 1 à 3 ou 4 gouttes dans une potion ou une tisane.

Règne animal.

AMMONIAQUE ou *alcali volatil fluor*. C'est un des stimulans diffusibles les plus actifs que l'on connaisse, car en approchant un flacon de ce liquide des narines des personnes asphyxiées ou tombées en défaillance, elles s'agitent et paraissent se réveiller tout à coup, si la vie n'est pas entièrement éteinte. Ce n'est donc qu'avec beaucoup de précaution que l'on doit faire usage à l'intérieur de cette substance.

On a regardé l'ammoniaque comme l'antidote de la piqûre du serpent. Plus ordinairement on le donne à l'intérieur comme sudorifique.

Mode d'administration. On en met 10 ou 12 gouttes dans une potion, par exemple de fleurs de sureau, de mélisse ou de quelqu'autre plante. L'ammoniaque peut encore être employée de la même manière, comme un très-bon sudorifique. Mais il est plus ordinaire de se servir de ce liquide comme excitant de la membrane muqueuse du nez. Pour cela on en présente un flacon sous les narines des personnes qui tombent en syncope, soit pendant une saignée, soit pour beaucoup d'autres causes.

On prépare aussi avec l'ammoniaque un liniment assez fréquemment employé pour obtenir la résolution des glandes engorgées et d'autres tumeurs, lorsqu'elles ne

sont pas dans un état inflammatoire aigu. Ce liniment se compose de 1 gros d'ammoniaque, de 3 onces d'huile d'olives, auxquelles on ajoute quelquefois 10 ou 12 grains de camphre.

L'ammoniaque est encore employé avec succès pour arrêter les hémorrhagies extérieures qui sont la suite de plaies, de contusions. Pour cela, on mélange l'ammoniaque avec trois fois son poids d'eau, dont on imbibe une compresse pour l'appliquer sur les vaisseaux blessés.

MUSC. Cette substance très-excitante, et que l'on trouve rarement pure, convient beaucoup mieux dans un lavement que prise par la bouche. Alors elle calme quelquefois assez promptement les accès hystériques des femmes qu'on appelle vaporeuses ; mais il ne faut jamais l'employer, lorsque le canal intestinal est le siége d'une inflammation. La dose pour un lavement est de 2 à 6 grains.

Diurétiques.

On appelle diurétiques les médicamens qui jouissent de la propriété de provoquer la sécrétion des urines. Les substances diurétiques ont la plus grande analogie d'action avec les sudorifiques; ils sont comme eux des stimulans diffusibles qui augmentent l'action des vaisseaux capillaires, vers lesquels le sang arrive alors en plus grande quantité que dans l'état ordinaire. C'est principalement sur les reins que s'exerce l'action des substances qui sont véritablement diurétiques.

Puisque ces médicamens agissent en stimulant les organes, et que pour obtenir cet effet on est ordinairement obligé de les introduire dans l'estomac, il est bien evident que leur usage ne convient pas dans les fièvres aiguës, qui ne sont ordinairement autre chose que des gastrites ou des gastro-entérites ; ou en d'autres termes des inflammations de l'estomac ou des intestins en même temps.

Ce n'est donc que contre les affections chroniques que l'on peut raisonnablement faire usage des diurétiques. Mais toutes les affections de ce genre ne doivent pas être traitées par ce moyen ; par exemple, les gastrites et les gastro-entérites chroniques doivent être combattues de préférence par les antiphlogistiques, car il est constaté par l'expérience que pour rétablir les urines ou les sueurs dans les affections chroniques du canal alimentaire, il ne faut ni diurétiques, ni sudorifiques.

C'est principalement dans les hydropisies que l'usage des boissons diurétiques est le mieux indiqué, ainsi que dans les affections chroniques des organes urinaires, des reins et de la vessie.

Il ne suffit donc pas de dire les urines sont peu abondantes, il faut les provoquer; mais auparavant, il faut connaître l'état de l'estomac et du reste du canal intestinal, puisque le médicament agit toujours sur eux primitivement. Il faut également tenir compte de l'état des reins, auxquels les antiphlogistiques les plus simples conviennent beaucoup mieux que les diurétiques, lorsqu'ils sont attaqués d'une vive inflammation.

En général, on doit suspendre ce genre de médication lorsqu'il ne produit pas de prime abord les bons effets que l'on se propose d'en obtenir.

L'hydropisie elle-même ne doit pas être combattue à la légère par les diurétiques, lorsque cette maladie est accompagnée d'une inflammation aiguë du canal intestinal. En un mot, les diurétiques étant presque tous des substances excitantes, il ne faut les mettre qu'avec précaution en contact avec des organes qui sont déjà trop excités. Il convient pourtant de dire qu'il est un assez grand nombre de substances diurétiques qui sont peu stimulantes, et dont l'usage peut être permis avec moins de réserve. Voici maintenantle nom des substances diurétiques dont l'emploi est le plus fréquent.

Règne végétal.

Arrête-Bœuf.	*Ononis spinosa.*
Chiendent.	*Triticum repens.*
Fraisier.	*Fragaria vesca.*
Genièvre.	*Juniperus communis.*
Pissenlit.	*Leontodon taraxacum.*
Raisin d'ours.	*Arbutus uva ursi.*
Térébenthine de Venise.	
Vins acidules.	

Règne minéral.

Nitrate de potasse ou sel de nitre.
Eaux minérales acidules, et surtout l'eau de Seltz.

ARRÊTE-BOEUF (racine d'). C'est un très-bon diurétique dont l'usage est presque sans inconvénient. On emploie la racine en décoction.

P. Racine d'arrête-bœuf, 1/2 once.

Eau commune, 1 litre. Faites une décoction; édulcorez avec du sucre ou du miel. On associe très-souvent cette racine par parties égales avec celle du fraisier, du pissenlit. On peut augmenter son action diurétique par l'addition de 15 à 20 grains de sel de nitre par litre d'eau.

CHIENDENT. Aucune plante diurétique n'est aussi fréquemment employée que la racine de chiendent, qui mérite effectivement cette vogue. Elle doit sa propriété au sel de nitre qu'elle contient en assez grande quantité. Le chiendent est surtout fort employé dans le cas d'irritation du canal de l'urètre, tant chez la femme que chez l'homme.

Lorsque l'estomac a été relâché par un long usage de boissons émollientes, dans le traitement des irritations du canal intestinal, on peut les remplacer par la décoction de chiendent, qui ne conviendrait cependant pas, s'il y avait inflammation aiguë de ce même canal. La décoction de

chiendent se prépare comme la précédente. On peut y ajouter également de 15 à 20 grains de sel de nitre par litre pour obtenir un plus grand effet.

FRAISIER. C'est un assez bon diurétique. On l'emploie ordinairement avec l'arrête-bœuf ou le pissenlit. Racine en décoction.

P. Racine de fraisier, 1/2 once.

Id. de chiendent ou de pissenlit, 1/2 once.

Eau commune, un litre. Faites une décoction; on peut édulcorer avec le bois de réglisse, du sucre ou du miel.

GENIÈVRE. On emploie la baie de genièvre comme diurétique, ou comme sudorifique. Comme cette substance est assez échauffante, la quantité ne doit pas être aussi considérable que celle que l'on administre ordinairement. La formule suivante est celle qui convient le mieux pour employer la baie de genièvre.

P. Décoction chaude de gomme arabique et de réglisse, 1 litre.

Faites infuser dans cette décoction 20 à 30 baies de genièvre, pour boisson ordinaire. On peut y ajouter de 10 à 20 grains de sel de nitre. Cette tisane est très-souvent employée dans les hydropisies du bas-ventre qui ne sont pas accompagnées d'inflammation du canal intestinal.

PISSENLIT. La racine de cette plante est très-souvent employée; la feuille l'est moins. On peut l'associer avec divers autres diurétiques, et principalement avec le chiendent, le fraisier, l'arrête-bœuf. La dose est d'une demi-once à une once pour 1 litre d'eau, en décoction. Edulcorez avec la racine de réglisse, du sucre ou du miel.

RAISIN D'OURS. On se sert de la racine et la de feuille; c'est un bon diurétique que l'on emploie surtout pour évacuer les graviers qui se forment dans les reins; mais

ce moyen n'est pas un spécifique qui mérite plus de considération que les autres diurétiques. L'oseille ou le sel d'oseille serait un moyen préférable dans la plupart des cas où des graviers séjournent dans les reins et sont rendus par les urines. Cela tient à une action chimique du sel d'oseille sur ces graviers, dont l'explication ne peut pas trouver sa place dans cet ouvrage. La dose de la racine ou de la feuille de raisin d'ours est d'environ une demi-once par litre d'eau, en décoction. Edulcorez comme ci-dessus. Cette plante peut être associée avec d'autres diurétiques, le chiendent, le fraisier, etc.

TÉRÉBENTHINE DE VENISE. Ce baume ou térébenthine est souvent employé dans les affections appelées catharres de la vessie. Son usage exige de la prudence; car cette substance, ainsi que toutes les résines douées d'une propriété âcre et échauffante, irriterait les organes urinaires, si on les employait sans discernement et à trop forte dose. Lorsque les écoulemens blénorrhagiques touchent à leur fin, on peut employer avec succès ces résines; il n'en est pas de même lorsqu'ils sont commençans et qu'ils sont accompagnés d'un état inflammatoire aigu. On la donne dans une potion à la dose de 10 à 30 grains et plus, délayée avec un jaune d'œuf, ou un mucilage. On en fait aussi des pilules qui contiennent 3 ou 4 grains de térébenthine. L'huile essentielle de térébenthine se donne à la dose de 6 ou 8 gouttes dans une potion. Nous répétons que le canal intestinal doit être dans le meilleur état, pour recevoir ces sortes de substances.

VINS ACIDULES. Tous les vins acidules, surtout les vins blancs mousseux, sont diurétiques. Ces derniers doivent cette propriété à l'acide carbonique qu'ils contiennent à l'état gazeux; tous le doivent, d'un autre côté, à d'autres acides, et en particulier à l'acide tartarique. Il est inutile de dire que le vin, de quelque espèce qu'il soit, ne saurait

être administré comme diurétique aux personnes qui seraient atteintes d'inflammation aiguë, ou même de tout autre signe d'irritation des organes digestifs.

* NITRATE DE POTASSE (Sel de nitre). Ce sel est fréquemment employé dans le but de provoquer la sécrétion de l'urine. C'est un des plus puissans diurétiques que l'on connaisse; mais il doit être employé avec précaution. A haute dose, il irrite le canal intestinal, et peut déterminer l'empoisonnement. On s'abstiendra donc d'en faire usage dans les cas d'inflammation aiguë de l'estomac ou des intestins; et, comme il a une action très-prononcée sur les reins, il ne convient pas non plus de l'administrer lorsque ces organes sont le siége d'un état inflammatoire aigu.

Le sel de nitre est ordinairement associé à une boisson diurétique, telle que celle de chiendent, de genièvre, de digitale pourprée, etc. La dose est de 10 à 30 grains pour un litre de liquide : cependant, dans quelques cas d'hydropisie, on a porté la dose avec succès, progressivement jusqu'à 1 gros, et même 2 gros, dans les vingt-quatre heures. L'eau de chiendent nitrée à la dose de 15 à 24 grains par litre est fréquemment employée dans les cas de gonorrhée, pour rendre les urines abondantes et moins irritantes. On vante aussi le sel de nitre comme un très-bon moyen contre le rhumatisme aigu; dans ce cas, on commence par l'administrer à la dose de quelques grains dans une boisson, en la portant progressivement jusqu'à 1 ou 2 gros par jour; bien entendu que si le canal intestinal était enflammé, on devrait renoncer à ce genre de traitement.

EAUX MINÉRALES ACIDULES, EAU DE SELTZ. C'est au gaz acide carbonique que ces eaux doivent leur propriété diurétique. L'eau de Seltz, qui contient ce gaz en grande quantité, est employée de préférence à toutes

les autres pour provoquer la sécrétion des urines. Cette eau est naturelle ou factice. La dernière est préférable, parce qu'il est difficile que l'eau de Seltz naturelle soit assez chargée de gaz pour produire l'effet que l'on en espère.

L'eau de Seltz n'est pas seulement employée comme diurétique, elle l'est en même temps comme tonique et comme excitant les forces digestives du canal alimentaire. Mais il ne faut pas croire pour cela qu'il convienne d'en faire usage toutes les fois que les digestions sont difficiles et pénibles; car, comme cet état dépend ordinairement soit d'une irritation, soit d'une excitation de l'estomac, l'eau de Seltz, qui contient un principe excitant, ne ferait qu'aggraver le malaise, loin de le diminuer. Cette eau est donc principalement indiquée lorsque le canal alimentaire n'est pas le siége d'une inflammation aiguë. Elle est très-usitée comme boisson rafraîchissante dans certains pays, durant les chaleurs de l'été : dans ce cas, on l'édulcore avec un sirop émollient, tel que celui de gomme, de guimauve de capillaire, et mieux encore le sirop de sucre. Cette boisson est très-convenable pendant cette époque où le corps, s'affaiblissant réellement par les sueurs et les transpirations continuelles occasionées par les grandes chaleurs, et où les organes digestifs se trouvant dans une espèce de relâchement, demandent des alimens frais et des boissons légèrement excitantes.

L'eau de Seltz, surtout lorsqu'elle est très-gazeuse, est un très-bon moyen pour soulager les femmes enceintes qui sont sujettes au vomissement ou à de simples envies de vomir. Il faut alors la boire par petites verrées, au moment où elle est mousseuse, et sans addition de sucre ou de sirop. Ainsi administrée, l'eau de Seltz remplace très-bien la potion dite de Rivière, qui ne doit sa propriété d'empêcher le vomissement qu'au gaz acide carbonique qui se dégage au moment où on la prépare.

Comme l'eau de Seltz est diurétique, elle convient assez aux hydropiques, soit seule, soit combinée avec d'autres diurétiques, lorsque le canal digestif est en état de la supporter.

Il est encore un grand nombre d'eaux minérales qui jouissent plus ou moins de la propriété diurétique. La plupart de celles qui contiennent des sels purgatifs sont de ce nombre; mais comme ce n'est pas là leur propriété principale, nous nous réservons d'en parler sous la lettre E, art. EAUX MINÉRALES (*Médicamens composés*).

Emménagogues.

On donne le nom d'emménagogues aux médicamens qui passent pour jouir de la propriété de provoquer les menstrues quand elles sont supprimées ou qu'elles sont peu abondantes. Il n'est aucune affection sur laquelle les commères prétendent avoir plus de connaissances que sur celle qui nous occupe dans cet article. A les entendre, chacune possède un secret mystérieux qui ne manque jamais de produire de bons effets. C'est vraiment pitoyable de voir certaines femmes se gorger de safran, de préparations ferrugineuses, de hue, de sabine, pour provoquer le retour des règles, sans faire attention aux causes qui en déterminent la suspension. Pour elles et pour les charlatans, toute la question se réduit à ceci : les règles sont supprimées, il faut avaler telle substance pour les rappeler. Erreur funeste qui coûte souvent la vie aux femmes imprudentes qui négligent de s'éclairer des lumières des personnes de l'art, pour suivre une routine aveugle et souvent meurtrière.

Existe-t-il réellement des remèdes spécifiques pour rappeler les règles? Non; et en voici la preuve. La suppression des menstrues dépend ordinairement d'une irritation siégeant soit sur l'utérus même, soit, plus ordinairement, sur un autre organe; il faut donc attaquer cette irritation, et

les règles reparaîtront. Ainsi, par exemple, les règles se suppriment assez souvent chez une femme qui est atteinte d'une irritation de poitrine, telle qu'une pleurésie, une phthisie pulmonaire, un catharre. Le moyen de rappeler les règles sera donc alors de guérir cette irritation de poitrine. Elles se suppriment souvent lorsque la femme porte une inflammation de l'estomac ou du canal intestinal, lorsqu'elle éprouve un engorgement du foie; de la rate. Le moyen de les rappeler sera donc alors de guérir ces inflammations ou ces engorgemens. La suppression des menstrues peut dépendre d'une inflammation de l'utérus, de la vessie. Le seul moyen de les rappeler sera donc de calmer cette inflammation par un traitement convenable, et qui doit varier suivant le siége et l'intensité de l'inflammation. Que penser donc de tous ces prétendus emménagogues dans toutes les maladies que nous venons de citer, et qui sont, après l'état de grossesse, les causes les plus ordinaires de l'interruption de l'écoulement menstruel? Il est évident que, loin d'apporter le moindre soulagement, ils aggraveront plus ou moins l'état de la malade. En effet, si la suppression des règles dépend d'une irritation soit aiguë, soit chronique, du canal intestinal, les soi-disant emménagogues, qui sont tous pris dans la classe des médicamens les plus excitans, augmenteront nécessairement cette inflammation; et en supposant même que les règles reparaissent, ce sera constamment au péril de la femme qui en aura fait usage. Ce que nous venons de dire, en supposant que l'irritation du canal intestinal soit la cause de la suppression des règles, doit s'appliquer également aux cas où cette irritation serait fixée sur d'autres organes. Si c'est par exemple l'utérus lui-même qui est enflammé, quel bien peut-on attendre du safran, de la limaille de fer, de l'iode, de la sabine, et de tant d'autres médicamens qui non-seulement sont des excitans, mais qui le sont particulièrement de l'utérus? Tout ce que

doivent produire de pareils moyens, c'est d'irriter un organe qui l'est déjà trop, c'est d'exposer la malade non-seulement à une inflammation du canal intestinal, mais à une violente métrite (inflammation de la matrice) qui peut occasioner la mort.

Le traitement des maladies qui empêchent l'écoulement des règles est donc le seul traitement raisonnable : attaquer directement la suppression de cet écoulement par des spécifiques est un contre-sens et une preuve de la plus stupide ignorance. Une application de sangsues sur l'estomac, des boissons émollientes, des bains tièdes, le repos, rappelleront bien plus souvent les menstrues, si leur suppression dépend d'une irritation du canal alimentaire, que toutes les drogues incendiaires des commères et des charlatans. J'en dis autant pour les autres affections qui donnent lieu à la suppression des règles. Voyez, pour de plus amples détails, l'article MENSTRUES.

Évacuans (purgatifs et vomitifs).

Le nom d'évacuans peut s'étendre généralement à toutes les substances qui aident à éliminer du corps diverses matières, telles que les urines, la bile, etc., mais nous les restreindrons ici aux *purgatifs* et aux *vomitifs*.

Le vulgaire, qui ne voit dans toutes les maladies que des humeurs malfaisantes, s'imagine que tout l'art de la médecine consiste à faire vomir ou à purger. Tâchons de démontrer combien cette confiance dans les purgatifs et les vomitifs est loin d'être fondée. Pour cela il suffira de donner quelques explications sur la manière d'agir de ces médicamens.

Les vomitifs et les purgatifs stimulent, excitent, irritent les parties du canal intestinal avec lesquelles ils se trouvent en contact, et font ainsi affluer en plus ou moins grande quantité dans ce canal diverses espèces de fluides, tels que la bile, le suc pancréatique, en vertu d'un principe re-

connu dès la plus haute antiquité, que *là où il y a douleur* (irritation), *il y a appel des fluides*. On comprendra aisément l'action de ces substances en les comparant à celles de certains corps sur des parties visibles : c'est ainsi, par exemple, qu'un vésicatoire irrite la peau et y détermine une véritable suppuration; que le tabac irrite la membrane muqueuse des fosses nasales, et y fait arriver le mucus; qu'un grain de sable irrite l'œil et y fait arriver les larmes; que le poivre, le sel, etc., irritent les glandes salivaires et font affluer la salive dans la bouche. La purgation et le vomissement, déterminés par les médicamens dont il est question dans cet article, n'agissent pas autrement que les substances que nous venons de nommer. Un vomitif placé dans l'estomac irrite la membrane muqueuse de cet organe; la bile, dont le conduit excréteur se trouve également irrité, afflue en abondance et se trouve ensuite expulsée. Ainsi, lors même qu'il n'y aurait pas une goutte de bile dans l'estomac, on pourrait en rejeter une grande quantité au moyen d'un vomitif, parce que celui-ci la fait affluer de la même manière que le tabac fait affluer les mucosités dans le nez, même chez les personnes qui l'ont habituellement sec.

Il en est de même des purgatifs; seulement leur action s'exerce de préférence sur les parties inférieures du canal intestinal; ils y font pleuvoir le mucus qui sert à lubréfier ces parties et à donner aux excrémens la liquidité qui en facilite l'expulsion. Le mécanisme du vomissement et de la purgation exigerait une explication fort étendue, mais il suffit dans la pratique de savoir que les vomitifs et les purgatifs produisent leur effet en irritant les membranes du tube digestif avec lesquelles elles se trouvent en contact.

Si donc ces médicamens agissent de la manière dont on vient de le dire, ce qui est incontestable, comment concevoir l'épouvantable ignorance des charlatans, qui ne

voient dans toutes les maladies que des vomitifs et des purgatifs à administrer? Et remarquez bien que les cas où l'on prescrit ordinairement ces remèdes sont précisément ceux où il faudrait les éviter avec le plus grand soin. Lorsque par exemple une personne perd l'appétit, qu'elle éprouve du dégoût, des nausées, qu'elle a, outre la langue *chargée*, la bouche amère, c'est un préjugé reçu partout que ces symptômes annoncent qu'il y a de la bile, et qu'il faut en conséquence faire vomir. Nous allons voir à l'instant combien cette idée si répandue est erronée et dangereuse. En effet, la bile n'arrive ordinairement dans l'estomac que lorsque cet organe est irrité ou par un corps étranger, ou à l'occasion d'une maladie dont il est le siége: or, toutes les fois que l'estomac est irrité, le contact des alimens lui est pénible, et si cette irritation arrive à un degré un peu élevé, l'estomac se soulève contre les alimens et les rejette; quelquefois le simple contact de l'eau pure produit cet effet, parce que les organes enflammés, quels qu'ils soient, acquièrent une sensibilité beaucoup plus vive que dans leur état naturel. On en a un exemple visible pour les yeux, qui ne peuvent pas même supporter la lumière lorsqu'ils sont attaqués d'inflammation. Puisque l'estomac est irrité dans la plupart des cas qui sont accompagnés des symptômes précédens, les vomitifs, qui sont des irritans, augmenteront nécessairement l'état primitif de la maladie en ajoutant une irritation à celle qui existait déjà. La bile qui sera rejetée par le vomissement ne sera pas plus un moyen de guérison que l'on ne guérirait un coryza (rhume de cerveau) en essuyant avec un linge le mucus qui coule du nez. La raison en est que dans l'un de ces cas il y a épanchement de bile parce qu'il y a inflammation de l'estomac, et que dans l'autre il y a écoulement de mucosités parce qu'il y a inflammation des fosses nasales. En guérissant l'inflammation, ces liquides ne couleront qu'avec la proportion voulue dans l'état de santé; en attaquant la

bile, on augmente l'inflammation, et par conséquent la maladie réelle dont l'épanchement de bile n'est qu'un effet. Il s'ensuit donc qu'en pareil cas les remèdes indiqués sont tous ceux qui tendent à calmer l'irritation, et par conséquent les boissons émollientes, le repos, la diète, les lavemens rafraîchissans, les saignées faites à propos, etc.

Les vomitifs ont donc le grave inconvénient d'exaspérer les inflammations existantes dans l'estomac, ainsi qu'on le voit surtout dans les fièvres bilieuses, où les routiniers prodiguent les émétiques à chaque instant. Leur emploi est encore plus dangereux lorsqu'il y a complication d'irritation cérébrale ou pulmonaire, parce que dans ces cas les efforts du vomissement retiennent le sang soit dans le cerveau, soit dans les poumons, ce qui n'est pas sans de graves dangers lorsque ces organes se trouvent le siége d'une irritation. Les vomitifs peuvent aussi occasioner des hémorrhagies intérieures, des extravasions de sang dans les divers viscères où il est poussé.

Si l'estomac n'est pas enflammé, l'influence des vomitifs n'est pas aussi grande que dans le cas contraire ; mais il faut bien se garder de croire que l'estomac ne soit pas enflammé toutes les fois qu'il n'y a pas de symptômes bien manifestes de cette inflammation.

Le vomissement naturel produit souvent de bons effets, en expulsant de l'estomac les substances irritantes qu'il contient. Il y a alors appel de fluides, la nausée vient, et l'estomac se débarrasse. On peut aider le mouvement par un peu d'eau tiède, mais non par des vomitifs irritans. Ainsi, dans une indigestion, il vaut mieux solliciter l'évacuation avec l'eau tiède qu'avec l'émétique ; mais lorsque l'estomac contient des matières étrangères qui ne sont pas produites par l'irritation, tels que les alimens difficiles à digérer, ceux de mauvaise qualité, les poisons, on peut donner un léger vomitif.

Dans tous les cas, on ne donnera jamais les vomitifs

avant de s'être assuré si le malade n'est point atteint d'une irritation sourde du canal intestinal, surtout de l'estomac; autrement on fait passer cette irritation de l'état chronique à l'état aigu, et le malade meurt par l'action du vomitif. A plus forte raison ne doit-on jamais l'administrer si l'irritation est à l'état aigu, ce dont il est beaucoup plus facile de s'assurer. Outre cela, il est toujours préférable de commencer par les antiphlogistiques avant de donner les vomitifs.

Il y a un peu moins d'inconvéniens à purger qu'à faire vomir; car la respiration n'est pas dérangée, le malade n'éprouve pas de mouvemens convulsifs, et l'évacuation s'opère sans beaucoup d'efforts. Les purgatifs ne poussent pas le sang vers le cerveau, le poumon, etc., et ne bouleversent pas toute l'économie comme les vomitifs; ils l'attirent au contraire vers la membrane muqueuse des intestins, et diminuent par conséquent les congestions du cerveau, les inflammations de la peau, etc., si toutefois le canal intestinal n'est pas enflammé.

Les purgatifs commencent d'abord par irriter la membrane muqueuse du tube digestif et y font pleuvoir les humeurs: mais peu à peu ces membranes s'enflamment, rougissent, se déssèchent, et la constipation a lieu. Lors donc que l'on veut employer la purgation pour déterminer la révulsion d'une affection cérébrale, ou d'une irritation siégeant sur un autre organe, il faut d'abord examiner, si le purgatif ne peut pas produire l'inflammation ou augmenter celle qui existait déjà, au lieu de l'administrer à tout propos, quelquefois même à des doses effrayantes, sans tenir compte ni de la constitution individuelle, ni de l'état du canal intestinal par lequel cependant ce médicament doit passer. Quand on est témoin, par exemple, de l'épouvantable abus que l'on fait tous les jours d'un purgatif devenu malheureusement fameux par le nombre des victimes qu'il fait à chaque instant, on ne sait si l'on

doit avoir plus de pitié des ignares qui l'emploient sur la foi des commères et du livre grotesque qui explique l'action de ce vomi-purgatif, que de mépris pour le jongleur qui a fait le livre et qui vend le remède. Je n'ignore pas qu'il est inutile de faire ces observations à des personnes qui n'ont d'autres raisons à donner que leur ignorance et leur entêtement. Il est certain d'ailleurs qu'un remède violent, quel qu'il soit, produit un bouleversement dans l'économie de notre corps, et qu'il arrive quelquefois que ce bouleversement amène la guérison : mais on ne doit pas s'autoriser de quelques exemples de succès, dès qu'on est certain que dans des cas plus nombreux, ces remèdes sont nuisibles et entraînent avec eux de graves inconvénieus.

Quelquefois les purgatifs, lorsqu'ils sont donnés à trop hautes doses, ou qu'ils sont répétés trop souvent, déterminent ce qu'on l'on nomme en médecine une superpurgation, c'est-à-dire un dévoiement opiniâtre, et même une dysenterie qu'il est très-difficile d'arrêter, et qui peut même entraîner la mort de l'individu. La superpurgation dépend toujours de l'inflammation du canal intestinal; il est donc bien évident que les purgatifs qui la produisent agissent en irritant ce canal.

Que penser donc de l'usage où sont plusieurs médecins (moins nombreux pourtant aujourd'hui) de faire vomir ou de purger au début des fièvres que nous appelons gastriques et qui ne sont autre chose qu'une irritation de l'estomac? Ils réussissent quelquefois, mais il est à parier que sur cent malades plus des deux tiers se trouveront plus mal sous l'emploi de ces moyens.

Nous ne nous arrêterons pas ici à indiquer les circonstances dans lesquelles les purgatifs peuvent être employés, puisque nous en avons parlé en traitant des différentes affections qui sont décrites dans le cours de l'ouvrage. Mais on peut établir en thèse générale que les purgatifs ne doivent pas être administrés; lorsque le canal alimentaire

est enflammé ; 2° que les personnes maigres et nerveuses les supportent moins bien que les personnes douées d'un tempérament mou, lymphatique ; 3° qu'en conséquence les peuples du nord qui sont en général doués de ce tempérament, les supportent beaucoup mieux que ceux des pays chauds qui ont un tempérament bilieux, et chez lesquels le canal alimentaire est généralement étroit et très-irritable ; 4° que la langue chargée n'est pas une règle certaine pour purger, parce qu'elle peut offrir les mêmes nuances chez les sujets nerveux et chez les lymphatiques. Il faudra donc en outre avoir égard à la constitution. Les purgatifs conviennent mieux dans les inflammations qui ne sont pas placées dans le canal intestinal ; ainsi l'on obtient d'assez bons effets de ces moyens répétés de temps en temps dans les engorgemens scrofuleux du sein, etc. ; mais il faut toujours examiner si le canal intestinal est en bon état.

Voici maintenant les substances vomitives et purgatives dont l'usage est le plus fréquent. Nous allons commencer par les vomitifs.

1° *Vomitifs.*

Règne végétal.

Ipécacuanha (racine d').	*Psychotria emetica.*
Violette.	*Viola odorata.*

Règne minéral.

Emétique.

IPÉCACUANHA. Cette substance est certainement le meilleur de tous les vomitifs, et mérite la préférence sur le tartre émétique, parce qu'il n'expose pas aux mêmes accidens, et qu'il est supporté plus facilement par l'estomac. On l'administre ordinairement de la manière suivante :

P. Poudre d'ipécacuanha, 24 grains.

Divisez cette quantité en 2 parties égales; mettez une de ces parties dans un demi-verre d'eau; si cette dose produit le vomissement, on ne prend pas la seconde, que l'on réserve en cas que la première ne produise pas son effet. Pour les enfans la dose serait moins considérable. Mais on préfère leur donner le sirop d'ipécacuanha, qu'ils prennent sans répugnance. La dose de ce sirop est d'une cuillerée à café jusqu'à une cuillerée à soupe. Ce même sirop est souvent employé, mais à petites doses, de manière à ne pas déterminer le vomissement, pour favoriser l'expectoration chez les individus affectés de catharre.

Il existe aussi dans les pharmacies des pastilles d'ipécacuanha qui sont employées dans le même but que le sirop. La dose est d'une pastille pour les enfans, de 3 ou 4 pour les grandes personnes. Si l'on ne veut que provoquer l'expectoration, on fait usage de pastilles plus petites et qui contiennent une moins grande quantité d'ipécacuanha.

VIOLETTE. Il n'y a que la racine de cette plante qui soit purgative. On ne s'en sert guère que dans les campagnes, à défaut d'ipécacuanha. Voici la formule que l'on peut suivre :

P. Racine de violette réduite en poudre, de 2 scrupules à 1 gros.

Eau commune, 6 onces : faites bouillir à petit feu jusqu'à réduction de moitié; édulcorez ensuite avec un sirop ou du sucre. A prendre en une seule fois.

ÉMÉTIQUE, ou *tartre stibié*, ou *tartrate de potasse antimonié*, ou *deuto-tartrate de potassium et d'antimoine*; tous ces noms signifient la même chose.

On l'administre ordinairement à la dose de 1 ou 2 et même 6 grains dans un verre d'eau très-pure. Pour les enfans, 1/2 grain, suffit ordinairement.

Lorsque le tartre émétique est employé à plus petites

doses et dans une grande quantité d'eau, il produit une légère purgation.

Le tartre émétique a été vanté par quelques médecins pour le traitement des affections de poitrine, et de diverses autres maladies; mais il est prudent de ne pas se fier trop inconsidérément à cette médication énergique dont quelques exemples de succès ne peuvent pas autoriser l'usage, à moins que le canal intestinal ne soit tellement sain qu'il n'y ait pas à craindre de tenter ce moyen, mais toujours avec prudence.

2° *Purgatifs.*

Règne végétal.

Aloës.	*Aloes succotrina.*
Crème de tartre ou Tartrate acidule de potasse.	
Jalap.	*Convolvulus jalappa.*
Manne.	
Mercuriale.	*Mercurialis annua.*
Miel.	
Nerprun.	*Rhamnus Catharticus.*
Ricin.	*Palma Christi* ou *Ricinus communis.*
Rhubarbe.	*Rheum palmatum.*
Scammonée.	*Convolvulus scammonia.*
Séné.	*Cassia senna.*
Tamarins.	*Tamarindus indica.*

Règne minéral.

Calomel ou Proto-chlorure de mercure.
Sel de duobus ou Sulfate de potasse.
Sel de Glauber ou Sulfate de soude.
Sel de Sedlitz ou Sulfate de magnésie.

ALOES. C'est un des purgatifs dont le charlatanisme fait le plus grand usage. Comme il est très-actif, même à petites doses, il est facile de le faire entrer dans la com-

position des tablettes, des pilules, des boissons, etc. On peut employer l'aloës en poudre, mais on se sert plus ordinairement du suc ou extrait d'aloës. A la dose d'un grain, ce suc purge doucement; il est rare que l'on puisse porter la dose au delà de 20 grains sans donner lieu à des déjections qu'il est ensuite difficile d'arrêter. On peut tirer un bon parti de ce médicament pour les personnes habituellement constipées, parce que rien n'empêche de l'incorporer à leurs alimens en très-petite quantité.

CRÈME DE TARTRE. C'est une substance peu énergique. Elle agit presque autant comme diurétique que comme purgatif. On donne ordinairement la crème de tartre à la dose de 2 gros jusqu'à une once dans 1 litre d'une boisson sucrée, à laquelle elle communique un goût acide et assez agréable. Le plus souvent on la fait dissoudre dans une limonade ou une orangeade. Pour rendre la crème de tartre soluble, on y ajoute ordinairement une certaine quantité d'acide boracique, de la manière suivante :

P. Crème de tartre, 1/2 once.

Acide boracique, 2 scrupules.

Limonade légère, ou autre boisson, 1 litre. A boire comme une tisane ordinaire. Cette boisson réussit assez bien dans les fièvres inflammatoires, et surtout dans la jaunisse; néanmoins il ne suffit pas toujours d'être atteint de quelqu'une de ces affections pour pouvoir y recourir aussitôt. Ici, comme dans toutes les maladies, il faut consulter l'état de l'estomac.

JALAP. C'est un purgatif assez énergique et d'une administration commode. Il se donne ordinairement en poudre à la dose de 12 à 20 grains. Cette quantité serait un peu moindre pour les enfans, auxquels on le donne mêlé à différentes substances pour en déguiser le goût. On peut aussi s'en servir pour aiguiser d'autres purgatifs moins

forts. La racine de jalap est plus active que la poudre : on la donne à la dose de 5 ou 6 grains triturée avec du sucre, du miel, ou dans une émulsion, en pilules, etc.

MANNE. C'est un purgatif connu de tout le monde. Le commerce ne la fournit pas toujours bien pure. On doit toujours choisir de préférence celle qui est appelée *manne en larmes*. Rien n'est aussi facile que l'administration de cette substance. On peut la prendre seule dissoute dans l'eau pure, comme il suit :

P. Manne, 1 once et 1/2 à 3 onces.

Faites dissoudre dans un verre d'eau, à prendre en une seule fois.

Ou bien, et plus ordinairement, on l'associe à d'autres substances purgatives comme :

P. Manne, 1 once.

Follicules de séné, 2 gros.

Faites bouillir dans 1 litre d'eau, laissez refroidir et ajoutez :

Sel de Sedlitz, 2 gros. A boire par verrées, de distance en distance.

Administrée de cette manière, la manne produit promptement la purgation : si l'on veut seulement entretenir la liberté du ventre, on en fait dissoudre 1 ou 2 onces dans 1 litre d'eau, que l'on boit par verrées durant le cours de la journée.

MERCURIALE. Cette substance n'est ordinairement employée qu'en lavement. Pour cela, on en trouve dans les pharmacies une préparation connue sous le nom de *miel de mercuriale*, qui s'administre à la dose de 1 jusqu'à 3 onces dans un lavement émollient. On donne aussi aux enfans le sirop de mercuriale par cuillerées à café, à la dose de 1/2 once à 1 once, en plusieurs prises.

NERPRUN. On ne se sert guère que du sirop de cette substance, que l'on trouve préparé dans toutes les phar-

macies. On le donne à la dose de 1 ou 2 onces. On se sert aussi quelquefois de ce sirop pour animer les purgatifs ordinaires.

RICIN (huile de). C'est un purgatif commode, mais que l'on ne doit cependant pas administrer dans les cas où l'estomac serait le siége d'une irrritation aiguë. L'huile de ricin n'est pas seulement purgative; elle est en outre un très-bon vermifuge. On peut l'employer comme il suit:

P. Huile de ricin, de 1/2 once à 1 once.

Delayez-la dans 1 tasse de thé ou de bouillon soit de veau, soit d'herbes; à prendre en une seule fois. Cette dose peut être répétée au bout d'une demi-heure, si le cas l'exige.

RHUBARBE. L'action purgative de ce médicament n'est pas continuelle, car il produit d'abord la purgation; mais comme il contient un principe astringent, cet effet ne tarde pas à être arrêté, et l'on voit souvent une constipation opiniâtre survenir à la suite d'un long emploi de cette substance. La rhubarbe ne peut pas convenir, lorsque l'irritation du canal intestinal est un peu considérable. Elle s'emploie en poudre, ordinairement à la dose de 10 à 12 grains dans une soupe; et cela dans le but de rendre les digestions faciles, et les selles plus libres. On associe aussi très-souvent la poudre de rhubarbe avec parties égales de magnésie et de miel, que l'on prend soit en bol, soit dans un liquide approprié. Ordinairement l'usage de la rhubarbe prise à petites doses comme celle indiquée, se répète pendant deux ou trois jours.

SCAMMONÉE (suc de). Ce suc purge à la dose de 6 à 12 grains triturés avec du sucre, que l'on ajoute ensuite à une émulsion: on aromatise avec l'eau de fleur d'oranger. Ce purgatif est extrêmement violent et ne doit être administré qu'avec la plus grande précaution. La scam-

monée entre en grande proportion dans le poison purgatif de M. Le Roy.

SÉNÉ. Ce purgatif évacue très-abondamment les sérosités, et cause moins de coliques que le précédent. Cependant, à hautes doses il a les mêmes inconvéniens. On l'associe ordinairement avec un sel purgatif, ou avec la manne, de la manière suivante. Ce sont les follicules dont on fait ordinairement usage.

P. Follicules de séné, 2 gros.

Sel de Sedlitz, 1/2 once.

Ou manne, 1 once.

Faites bouillir les follicules dans 1 litre d'eau, ajoutez ensuite le sel ou la manne, ou même toutes les deux substances; à prendre par verrées.

TAMARINS (pulpe de). Dose, de 1 once à 1 once 1/2 dans 1/2 litre d'eau ou de petit lait. Il est laxatif et rafraîchissant. On peut aussi l'associer avec une autre potion purgative, telle que le séné, la manne, la rhubarbe. On emploie assez fréquemment le purgatif suivant:

P. Pulpe de tamarins, 1 once.

Follicules de séné, 2 gros.

Faites bouillir dans 1 litre d'eau, et ajoutez, manne, 1/2 once; à prendre par verrées de distance en distance.

N. B. On ne doit jamais conserver les préparations de tamarins dans des vases de cuivre.

CALOMÉLAS. Il purge à petites doses, et peut être donné commodément aux enfans. Cette substance est encore employée avec avantage pour expulser les vers. On peut le donner comme il suit:

P. Calomélas, de 6 à 12 grains.

Sucre pilé, 1 gros.

A prendre dans 1/2 verre d'eau. Pour un enfant la dose serait de 3 à 4 grains, et même il vaut mieux commencer par 1 ou 2 grains et augmenter progressivement la quantité

jusqu'à ce qu'on obtienne l'effet que l'on se propose. Il n'est presque pas d'affections contre lesquelles, on n'ait prôné le calomélas; mais il faut le dire, on en a beaucoup abusé au détriment des pauvres malades. Nous avons indiqué dans le cours de cet ouvrage les cas où ce médicament pouvait être employé sans danger. Qu'il suffise de dire ici en passant qu'il ne convient jamais dans les inflammations aiguës du canal intestinal. Dans les irritations chroniques, tels que les engorgemens du foie, de la rate, des glandes du mésentère, il dégorge assez bien pendant les premiers temps que l'on en fait usage, mais les organes finissent par s'habituer à son action, et alors il ne fait qu'irriter de plus en plus, et sans aucun avantage.

SEL DE DUOBUS. Il est peu usité. Les deux sels suivans le sont beaucoup plus.

SEL DE GLAUBER, ou SULFATE DE SOUDE. En général ce purgatif fait pleuvoir abondamment les mucosités, sans produire de grandes coliques. Mais il est des personnes qui sous ce prétexte en font un usage immodéré. A force de faire traverser leurs intestins par ce purgatif, ou même par d'autres, elles détruisent leurs forces digestives, et finisseut par déterminer une irritation chronique du canal intestinal. La dose est de 1 once à 1 once 1/2 dans 1/2 litre d'eau.

SEL DE SEDLITZ, ou SULFATE DE MAGNÉSIE. Il a les mêmes propriétés, et se donne aux mêmes doses que le précédent; cependant il est préféré par certaines personnes. On l'associe fort souvent avec d'autres purgatifs, surtout avec le séné et quelquefois avec la rhubarbe, de la manière suivante:

P. Follicules de séné, 2 gros.

Faites bouillir dans 1 litre d'eau, laissez refroidir, et ajoutez sel de Sedlitz, 1/2 once; à prendre par verrées.

Ou bien, P. racine de rhubarbe, 2 gros; faites bouillir dans la même quantité d'eau, etc.

L'eau minérale de Sedlitz, soit naturelle, soit artificielle, dont on fait tant d'étalage, n'est autre chose que de l'eau ordinaire dans laquelle se trouve du sel de Sedlitz en dissolution. Ainsi, en mettant 1 once de ce sel dans 1 litre d'eau, vous avez une eau de Sedlitz tout aussi bonne et aussi efficace que celle que l'on paie beaucoup plus cher dans les dépôts d'eaux minérales. Cette eau se prend à la dose de 2 ou 3 verrées le matin, de demi-heure en demi-heure.

Fébrifuges.

On donne le nom de fébrifuges aux médicamens qui passent pour jouir de la propriété soit de guérir, ou de couper la fièvre, comme dit le vulgaire, soit d'empêcher qu'elle ne se déclare. Mais les connaissances que l'on a acquises de nos jours sur la nature des maladies que l'on appelle fièvres, ont singulièrement diminué le crédit de ces prétendus fébrifuges. D'abord il n'est ici question que des fièvres que l'on appelle intermittentes ou fièvres d'accès; car, pour les autres, on n'a jamais pensé à les traiter par des fébrifuges.

Toutes les substances amères ont été rangées successivement au nombre de celles qui éloignent la fièvre, mais le quinquina est le remède le plus efficace que l'on puisse opposer à la périodicité de la fièvre; aussi ce sera le seul dont nous parlerons dans cet article. Il ne faudrait pas croire néanmoins que ce médicament puisse être administré dans tous les cas de fièvres intermittentes; son emploi exige au contraire des précautions que nous avons indiquées à l'article fièvre. Quant aux autres amers et aux substances aromatiques au moyen desquelles on parvient aussi quelquefois à interrompre les accès fébriles, nous

avons cru plus convenable de les réunir sous le terme de Toniques. *Voyez* ce mot.

Il serait impossible de donner ici une explication suffisante de l'action du quinquina et des autres moyens employés pour traiter les fièvres d'accès; il faudrait pour cela entrer dans de longs détails sur la nature de ces maladies. *Voy.* l'art. Fièvre.

QUINQUINA. Il en existe plusieurs espèces; mais on préfère généralement le quinquina rouge, puis le gris et le jaune. Lorsque le malade a été préparé, comme nous l'avons indiqué à l'article Fièvre, on administre ce médicament de la manière suivante, en poudre ou en décoction.

En *poudre*. P. quinquina rouge pulvérisé, de 1 à 2 onces; divisez en trois ou quatre parties égales, à prendre à quelques heures de distance, dans un demi-verre d'eau, durant l'intervalle des accès. On porte quelquefois la dose de quinquina beaucoup plus haut.

En *décoction*. P. Écorce de quinquina rouge, 1 ou 2 onces.

Eau commune, 1 litre; faites bouillir à petit feu jusqu'à réduction de moitié. A boire par verrées durant l'intervalle des accès.

Le sirop de quinquina se donne aux enfans à la dose de 2 ou 3 onces par cuillerée, durant l'intervalle des accès. Pour les engager à le prendre, on met ordinairement ce sirop dans quelque boisson d'un goût agréable.

De nos jours les chimistes sont parvenus à isoler du reste de l'écorce les principes réellement efficaces du quinquina. Ce sont la *quinine* et la *cinchonine*. Ces substances ont l'avantage de produire des effets plus prompts que l'écorce dont ils sont extraits, quoiqu'ils soient administrés à des doses incomparablement plus petites. La quinine est plus active que la cinchonine; aussi est-elle généralement employée sous une forme à laquelle on donne le nom de

sulfate de quinine. Cette préparation remplace le quinquina en substance dans presque tous les cas de fièvres d'accès. Il y a plusieurs manières d'employer le *sulfate de quinine*; ordinairement on le délaie dans un peu d'eau; mais comme il est extrêmement amer, il est des personnes qui préfèrent le prendre sous forme de pilules, que l'on enveloppe dans du pain à chanter au moment de les avaler. Voici quelles sont les doses ordinaires :

P. sulfate de quinine, de 10 à 20 grains; divisez en cinq ou six parties égales, à prendre chacune de ces parties dans un peu d'eau, et de distance en distance, durant l'intervalle d'un accès à l'autre.

Autre formule. P. sulfate de quinine, même quantité que précédemment.

Conserve de roses, ou autre substance propre à prendre la consistance de pilules, mêlez le sulfate de quinine avec la conserve, etc., divisez ensuite pour faire 5 ou 6 pilules, à prendre durant l'intervalle d'un accès à l'autre. Cette quantité peut être portée à des doses plus élevées; on donne quelquefois le sulfate de quinine jusqu'à 30 grains durant la cessation des accès; mais il faut prendre garde de ne pas trop exciter l'estomac par des doses si considérables. Il existe aussi un sirop de quinine que l'on donne à la dose de 2 ou 3 onces durant la cessation des accès, en le prenant par petites cuillerées. Ce sirop est également employé comme tonique par les personnes dont l'estomac est froid; mais ces moyens ne conviennent jamais aux personnes qui se plaignent de mauvaises digestions, de faiblesse d'estomac, lorsque cet état dépend de l'irritation de cet organe, ce qui, pour le dire en passant, est le cas le plus ordinaire.

Révulsifs (*Rubéfians*, *Moxas*, *Sinapismes*, *Ventouses*, *Sétons*).

Le mot de révulsif convient généralement à toutes les

substances qui, en irritant certaines parties du corps, ont pour but de détourner ou de révulser l'irritation fixée sur un autre organe. C'est ainsi qu'un vésicatoire, ou un séton placé sur la nuque, est un révulsif de l'inflammation des yeux; que des bains de pieds avec la moutarde, ou toute autre substance irritante, sont un révulsif d'une irritation cérébrale. En un mot toutes les substances qui appliquées à la peau l'échauffent, l'irritent d'une manière quelconque, sont des révulsifs.

Le vulgaire pense ordinairent que le bon effet des vésicatoires dépend de la matière qui s'écoule après son application, mais c'est une erreur. Un vésicatoire appliqué sur une partie du corps n'aide pas à la guérison, parce qu'il attire les mauvaises humeurs, ainsi qu'on le prétend; mais en déplaçant l'irritation qui constitue la maladie. Une plaie quelconque produit la suppuration, chez les personnes saines comme chez celles qui sont malades; or, un vésicatoire n'est autre chose qu'une plaie qui doit produire le même effet. La suppuration n'est nullement la cause de la guérison, mais l'irritation qui l'entretient. L'effet des vésicatoires ou autres révulsifs est fondé sur cette observation, que : *lorsque deux douleurs se manifestent en même temps, mais en différens endroits, la plus forte détruit l'autre.* C'est ainsi qu'en appliquant un fer rougi sur le trajet d'un nerf douloureux, on fait quelquefois cesser à l'instant la douleur, parce que l'irritation artificielle produite par le feu étant plus forte que celle qui a son siége sur le nerf, celle-ci se trouve déplacée, arrachée de sa place; c'est ce que veut dire le mot révulsion. Tous les révulsifs agissent de la même manière; les moxas, les ventouses, les sinapismes, les sétons, les vésicatoiras, le feu, etc., n'agissent qu'en déplaçant la douleur primitive. Il en est de même d'un grand nombre de médicamens excitans, pris à l'intérieur. Par exemple, on voit quelquefois un mal de tête enlevé par un purgatif, ou un vomitif, parce que ces

médicamens irritent le canal alimentaire et déplacent l'irritation qui produit la douleur de tête, en la transportant sur le canal intestinal.

L'emploi des révulsifs exige donc bien plus de précautions qu'il ne paraît au premier abord. En effet, puisque les révulsifs ont pour but de déplacer l'irritation primitive, au moyen de celle qu'ils déterminent, il arrive souvent qu'ils l'augmentent, lorsqu'ils ne peuvent la déplacer, en ajoutant par ce moyen irritation à irritation. Il est donc de la plus grande importance de connaître les circonstances où il convient d'avoir recours à ces moyens; mais il est encore plus important de savoir les manier avec assez de discernement pour ne pas les faire servir à augmenter la maladie, au lieu de la diminuer. Ainsi, pour nous servir encore de l'exemple qui vient d'être cité, lorsqu'une personne a mal à la tête, on n'aura pas recours pour cela même à un purgatif, pour opérer une révulsion sur le canal intestinal; et cela pour plusieurs raisons. D'abord, si le mal de tête est produit et entretenu par une affection de l'estomac, comme cela arrive le plus ordinairement, à cause de la sympathie étroite qui existe entre ces deux organes, un purgatif, ou un vomitif ne feraient qu'augmenter la douleur de tête, parce que ces médicamens irriteraient de plus en plus l'estomac ou les intestins qui le sont déjà trop. En second lieu, en supposant même que le mal de tête ne dépende en aucune manière de l'irritation du canal intestinal, le purgatif et le vomitif peuvent bien produire une révulsion; mais elle peut être tellement forte qu'il en résulte une inflammation du canal alimentaire, en échange de la maladie primitive, même en supposant qu'elle ait cédé à ces moyens. On voit par là, que puisque la médication révulsive guérit une irritation en en produisant une autre, il faut avoir soin de ne pas appliquer les révulsifs sur des organes qu'il n'est pas moins important de ménager que ceux qui sont le siége de la maladie. On ne doit pas,

pour guérir un mal de tête, irriter le canal intestinal, au point de déterminer une gastrite, etc. Un révulsif placé aux pieds est en pareil cas sans inconvénient.

Nous venons de voir que les révulsifs employés à l'intérieur ne constituent autre chose qu'un moyen de guérison sur lequel on ne saurait compter avec certitude. Aussi, a-t-on qualifié avec raison ce genre de médicament, de *quitte* ou *double*. Appliqués à la surface du corps, les révulsifs sont moins dangereux. Cependant leur emploi exige de la prudence. Un vésicatoire placé sur la peau a bien pour but d'opérer une révulsion; par exemple, d'une irritation de la poitrine ou du canal intestinal, mais il arrive souvent que l'inflammation qui survient à la peau non-seulement ne produit aucun bon effet, mais encore que se répétant sur les organes malades, à cause de la sympathie étroite qui existe entre eux et la peau, la maladie primitive se trouve nécessairement aggravée par cette addition de l'irritation artificielle. Cet accident a principalement lieu chez les personnes nerveuses maigres, douées d'une grande sensibilité, surtout lorsque la maladie est à l'état aigu; car les révulsifs appliqués à la surface du corps, tels que les vésicatoires, les moxas, les sétons, etc., ne conviennent généralement que dans les affections chroniques.

Si donc l'inflammation intérieure est très-forte, les vésicans loin d'être utiles aggravent le plus souvent la maladie, parce que l'inflammation qu'ils déterminent à l'extérieur se répète souvent à l'intérieur et s'ajoute à celle qui y existait déjà.

Appliqués sur la partie même qui est enflammée, sur un érysipèle, par exemple, les vésicatoires ou les autres irritans augmentent nécessairement l'inflammation. On ne doit jamais les mettre que dans le voisinage de la maladie, et non sur l'endroit même.

Lorsque les inflammations ont été traitées primitivement

par les antiphlogistiques, les révulsifs opèrent beaucoup moins que dans le cas contraire. Cette observation est principalement applicable aux irritations du canal alimentaire, que l'on ne doit jamais attaquer par les vésicatoires ou autres rubéfians qu'après les avoir combattues longtemps par les antiphlogistiques. Encore sont-ils souvent dangereux même dans ce cas. La raison de cela est qu'il existe une telle sympathie entre la membrane muqueuse du canal intestinal et la peau, qu'il est rare que cette dernière soit le siége d'une inflammation, ou d'une irritation, sans qu'elle n'en détermine une semblable sur cette membrane, surtout si elle est déjà irritée, ou enflammée, ou même simplement disposée à l'être.

Il est pourtant des cas où il est convenable d'appliquer des révulsifs à l'extérieur, malgré l'irritation interne; c'est quand une inflammation de la peau a disparu et qu'elle a produit une inflammation du tube intestinal. Dans ce cas, il est assez utile d'employer les antiphlogistiques à l'intérieur, et les rubéfians à l'extérieur pour rappeler l'inflammation vers son siége primitif.

Lorsque la circulation du sang est active, que la fièvre est forte, on a ordinairement par là l'indice d'une inflammation du canal alimentaire; il faut donc s'abstenir d'échauffer la peau par les irritans.

Les douleurs nerveuses, lorsqu'elles sont indépendantes d'une affection de l'estomac ou du cerveau, sont combattues avec assez d'avantages par les rubéfians, tels que les moxas, les ventouses, les vésicatoires.

Dans les engorgemens glanduleux, dans ceux des articulations, ces moyens sont ordinairement les plus efficaces que l'on puisse employer; cependant lorsque les articulations sont le siége de douleurs vives et d'inflammations aiguës, les révulsifs seraient dangereux, si l'on n'avait commencé par abattre l'inflammation au moyen des applications émollientes et du régime antiphlogistique. La

même chose a lieu pour les glandes engorgées ; ce n'est que lorsqu'elles sont sans rougeur, presque sans douleur, que les irritans externes produisent de bons effets.

Après les saignées suffisamment repétées, dans les cas d'irritation de poitrine, telles que la pleurésie, la pneumonie, les vésicatoires sont assez bien indiqués. On les applique sur le point qui correspond à l'endroit douloureux.

Quant à l'estomac, il est extrêmement rare qu'il soit convenable d'appliquer un vésicatoire sur cet organe.

Conclusion. La médication révulsive est après les moyens antiphlogistiques, l'un des plus puissans auxiliaires de l'art de guérir ; mais son emploi exige plus de précautions et des connaissances plus étendues. Dans les affections aiguës, l'usage des révulsifs est très-borné ; il l'est beaucoup moins dans les affections chroniques.

Tout ce que nous venons de dire à l'égard des révulsifs ne peut s'entendre que d'une manière générale ; les cas particuliers où l'on doit y avoir recours se trouvent indiqués dans les différens articles de ce livre.

En restreignant le mot de révulsif aux applications irritantes externes, voici le nom et l'usage de ceux dont la médecine obtient le plus de succès, et dont l'emploi est le plus généralement prescrit :

Cautère.
Feu.
Frictions irritantes.
Moxa.
Séton.
Sinapisme.
Vésicatoire.
Ventouse.

CAUTÈRE. Il y a deux manières de l'appliquer. 1° P. un morceau de diachylon gommé de la grandeur d'une pièce

de cinq francs, et percé dans son centre, appliquez-le sur l'endroit convenable, après l'avoir lavé. Placez dans l'ouverture un morceau de potasse caustique de la grosseur d'un gros pois; recouvrez-le avec une seconde pièce de diachylum, pour le maintenir en place. Une bande roulée enveloppe le tout, et au bout de six ou huit heures l'escarre est formée. On l'incise en croix avec la pointe d'un instrument tranchant; ensuite on applique un cataplasme émollient par dessus la plaie. Lorsqu'au bout de quatre ou cinq jours l'escarre est tombée, on place un pois d'iris ou un pois ordinaire dans la dépression qui en résulte. On recouvre le tout avec une feuille de lierre, une compresse et une bande. On renouvelle tous les jours le pois et la feuille de lierre.

L'autre manière consiste à inciser la peau avec un instrument tranchant pour placer le pois; mais ici la main d'un chirurgien est nécessaire, et il doit savoir pratiquer cette petite opération.

FEU. Le fer rougi au feu était bien plus souvent employé chez les anciens qu'il ne l'est de nos jours. C'est cependant un excellent moyen de guérison dans un grand nombre d'affections; mais on est souvent obligé d'y renoncer, parce que l'idée d'un fer rouge effraie l'imagination des malades. Lorsque l'on a recours à l'emploi du feu, il faut faire rougir le fer jusqu'au blanc, parce qu'il est alors beaucoup moins douloureux que lorsqu'il n'est que rouge cerise. Au reste, comme l'application du fer rougi exige toujours la main du chirurgien, nous devons nous dispenser d'en donner ici la description.

FRICTIONS IRRITANTES. Il y a plusieurs manières de faire des frictions. Celles que l'on nomme sèches se font en frottant plus ou moins fortement les places convenables, soit avec une pièce de laine, soit plus ordinairement avec

une brosse. Ces frictions sèches ont pour but d'échauffer, d'irriter la peau, pour détourner de son siége l'affection primitive. C'est le plus souvent contre les douleurs nerveuses, les affections rhumatismales que l'on fait ces frictions.

Il est une autre espèce de frictions qui se font à l'aide d'une liqueur ou d'une pommade irritante. Les substances que l'on emploie le plus ordinairement pour cet effet sont la *pommade stibiée*, qui est un composé de tartre stibié et d'axonge (graisse de porc); la *pommade ammoniacale*, composée d'ammoniaque liquide et d'axonge; la *pommade de cantharides*, composée de poudre de cantharides et d'axonge; la *pommade de garou*, composée de poudre de bois de garou et d'axonge. Ces diverses pommades produisent toutes la rubéfaction de la peau; mais il n'est pas indifférent d'employer les unes ou les autres. En effet, la pommade stibiée peut produire le vomissement; celle de cantharides ne convient pas dans les cas où l'on craindrait d'irriter la vessie. La pommade ammoniacale est celle qui expose à moins d'inconvéniens et dont l'effet est le plus prompt. La personne qui administre ces frictions doit se garantir les mains avec un morceau de drap, qui sert en même temps à étendre la pommade sur la peau du malade.

Les linimens irritans s'emploient de la même manière que les pommades; le plus commun est celui qu'on nomme alkali volatil camphré.

Il y a en outre un grand nombre d'autres liqueurs ou pommades chargées de substances médicamenteuses qui sont absorbées par la peau dans le but de combattre certaines affections tant internes qu'externes; mais elles ne sont point considérées alors comme des révulsifs; ce n'est donc pas ici le lieu d'en traiter. D'ailleurs toutes ces préparations sont indiquées dans la section des *médicamens composés*.

MOXA. C'est un puissant moyen de révulsion fréquemment employé en médecine. C'est une autre application du feu, mais d'une manière moins effrayante que celle du fer rougi. Pour préparer les moxas, on se sert ordinairement de coton cardé que l'on tord de manière à former une sorte de corde autour de laquelle on peut coudre une toile fortement serrée, ou, ce qui est mieux encore, on l'enduit d'une solution de gomme arabique qui, en se séchant, tient les brins de coton réunis. Le moxa étant ainsi préparé, on met le feu à l'une de ses extrémités, et on applique l'autre bout sur l'endroit convenable; on le maintient avec des pinces et l'on souffle avec la bouche, un chalumeau ou un soufflet, pour empêcher que le feu ne s'éteigne.

On prépare aussi des moxas avec les feuilles sèches d'armoise dont on obtient un duvet en les pilant. On fait avec ce duvet plusieurs petits cônes que l'on allume par leur sommet, la base étant appliquée sur la peau. Ces moxas, lorsqu'ils sont bien préparés, brûlent sans avoir besoin de soufflet et font moins souffrir que ceux de coton. Ils sont donc préférables aux autres, quand on peut se les procurer.

Le nombre des moxas que l'on doit appliquer varie suivant l'étendue de l'endroit malade, ou suivant le degré d'irritation que l'on veut produire.

SÉTON. Le séton est une plaie pratiquée entre la peau et la chair, que traverse de part en part une mèche destinée à empêcher la cicatrisation, et à entretenir une irritation convenable. Cette petite opération toute simple qu'elle est, exige néanmoins la main du chirurgien, mais une personne quelconque peut l'entretenir. Pour cela, on étend du cérat ou du beurre frais sur la mèche vers l'un des côtés de la plaie; on tire ensuite doucement l'extrémité opposée pour remplacer celle qui est chargée de pus. On coupe cette dernière avec des ciseaux, en conservant

toujours quelques lignes de ce côté-là. On panse avec une compresse fine par dessus laquelle on replie la longue extrémité de la mèche ; et l'on assujettit le tout avec une bande.

Lorsque la mèche touche à sa fin, on en coud une nouvelle à ce qui reste de l'ancienne, autrement on serait obligé de l'introduire de nouveau au moyen d'un instrument et de faire par conséquent souffrir encore le malade.

SINAPISMES. On donne le nom de sinapisme à une espèce de vésicatoire volant qui s'applique ordinairement à la plante des pieds, quelquefois aux mollets des jambes et aux cuisses.

Le sinapisme se prépare de la manière suivante :

P. Farine de moutarde, 2 onces.

Levain, 1 once.

Vinaigre, une quantité suffisante pour donner à ces ingrédiens la consistance d'un cataplasme. On peut y ajouter du sel, des gousses d'ail pilées, du poivre, etc., si l'on veut rendre ce topique plus actif. On étend cette pâte sur un linge, et on l'applique sur l'endroit convenable, après l'avoir lavé avec du vinaigre.

Le sinapisme, s'il est fort, ne doit guères rester appliqué plus de quatre ou six heures. On reconnaît qu'il a agi, aux cuissons qu'éprouve le malade, et à la rougeur de la peau. Alors on l'ôte, on essuie la place, on perce les cloches, s'il y en a, sans enlever l'épiderme, et l'on panse avec une compresse douce.

VÉSICATOIRES. Les vésicatoires ordinaires se composent d'un emplâtre de poix sur laquelle on étend une légère couche de cantharides. Ce sont les pharmaciens qui doivent les préparer. L'usage de ce révulsif est trop commun pour qu'il soit nécessaire de nous y arrêter. Nous

devons pourtant dire que tous les points du corps ne sont pas également propres à son application. On doit choisir en général la portion la plus charnue du membre sur lequel on le place. Ainsi, pour le bras, c'est la partie interne; pour la cuisse, la partie interne également; pour la jambe, le haut du mollet. Le vésicatoire s'applique aussi très-souvent sur la nuque, derrière les oreilles, sur la poitrine, entre les deux épaules et sur tous les points de l'épine du dos; sur les hanches, etc. Il s'applique rarement sur l'estomac et sur le bas ventre.

Après avoir lavé la place avec du vinaigre, ou l'avoir frottée avec une brosse, on applique le vésicatoire que l'on assujettit au moyen d'une compresse et d'une bande. Quand il a produit son effet, ce qui arrive ordinairement au bout de quinze à vingt-quatre heures, on lève l'appareil avec précaution, de peur de crever l'ampoule par un mouvement trop brusque. On coupe ensuite tout autour la pellicule qui forme l'ampoule, de manière à la laisser en place, quoique détachée. La sérosité s'écoule alors, sans que le malade éprouve de douleur, comme cela arrive lorsqu'on enlève tout d'un coup la pellicule, ainsi que plusieurs personnes le pratiquent mal à propos. On recouvre ensuite cette pellicule avec une feuille de poirée ou de papier brouillard enduite de beurre ou de cérat. On panse le lendemain, et l'on enlève l'épiderme, pour appliquer la feuille de poirée ou de papier brouillard sur la plaie nue, ce qui se fait alors sans douleur. Les jours suivans, pour entretenir le vésicatoire, on enduit la feuille d'une pommade appelée *pommade épispastique*, qui se trouve chez les pharmaciens, et quand on veut le faire sécher, on n'emploie que le beurre ou le cérat.

Le vésicatoire que l'on nomme volant ne diffère du précédent qu'en ce qu'on ne le fait pas suppurer, et qu'il ne reste en place que le temps suffisant pour produire la rubéfaction de la peau.

Il est un autre vésicatoire dont l'effet est beaucoup plus prompt que celui qui contient des cantharides. Il est en même temps moins dangereux. C'est une pommade composée d'axonge et d'ammoniaque, et appelée pour cela *pommade ammoniacale*. On en fait un emplâtre que l'on applique comme le précédent. Au bout d'une demi-heure et quelquefois moins, l'ampoule est formée. On panse comme à l'ordinaire. Si l'on ne veut déterminer que la rubéfaction on ne doit laisser ce vésicatoire en place que de 10 à 15 minutes.

VENTOUSES. Cette opération est ordinairement pratiquée par un chirurgien, mais elle est si facile que toute personne saurait la faire, pour peu qu'elle fût intelligente. La ventouse est une petite cloche de verre évasée dans son milieu, et resserrée vers son col. Appliquée sur la peau, elle attire avec force le sang, par une action semblable à celle d'une pompe aspirante.

Les ventouses s'appliquent, ainsi que les vésicatoires, sur différentes parties du corps vers lesquelles l'on se propose d'opérer une révulsion. Voici quelle est la manière de s'en servir :

Prenez avec une pince un peu de coton ou de charpie ou d'étoupes imbibées d'esprit de vin. Allumez cette espèce de mèche ; mettez-la ainsi allumée dans la ventouse : appliquez alors celle-ci sur la place désignée, de manière qu'elle presse également dans tous les sens, afin d'intercepter l'entrée de l'air. On voit aussitôt la peau se gonfler et former une véritable tumeur dans l'intérieur du vase ; qui adhère alors fortement sans le secours de la main. Lorsque l'on juge que la rubéfaction est suffisante, il faut ôter la ventouse; pour cela, on ne cherchera point à l'arracher de force ; mais on appuiera fortement le bout du doigt tout auprès de son bord ; aussitôt l'air rentre avec force, et le vase se détache de lui-même.

Si l'on veut *scarifier* la ventouse, on fait avec la pointe d'une lancette plusieurs piqûres légères sur la surface de la tumeur. Ensuite on applique de nouveau la ventouse comme précédemment sur la même place et le sang coule alors avec abondance : on peut répéter coup sur coup une, deux ou trois applications sur le même point, suivant la quantité de sang que l'on veut extraire.

On applique quelquefois les ventouses sur les piqûres de sangsues pour faire couler le sang, ou sur un abcès pour le faire suppurer. Les règles à suivre en pareil cas ne diffèrent pas de celle que nous venons d'indiquer.

Lorsque le sang a suffisamment coulé, on essuie les parties avec un linge ou une éponge imbibée d'eau tiède ; on recouvre ensuite les petites plaies avec une pièce de diachylum gommé, ou même on se contente d'y répandre quelques gouttes d'huile et de les recouvrir ensuite d'une compresse fine que l'on assujettit au moyen d'un bandage approprié.

Lorsqu'on ne scarifie pas les ventouses, on se contente d'envelopper la peau avec un linge fin.

Le nombre de ventouses qu'il convient d'appliquer varie suivant les cas. Dans certaines circonstances il suffit d'une ou deux ; dans d'autres, on en met jusqu'à dix ou douze et plus. Les cas où ce genre de révulsion doit être mis en pratique se trouvent indiqués dans les différens articles de ce Dictionnaire.

Sudorifiques.

Nous avons dit ailleurs que les sudorifiques avaient une grande analogie d'action avec les diurétiques, et que les uns et les autres pouvaient déterminer la sécrétion des urines ou la transpiration, suivant l'état et la disposition du malade. Mais on peut dire en général que les médicamens qui ont été classés parmi les sudorifiques sont plus échauffans, plus excitans que les diurétiques.

Puisque les substances sudorifiques agissent en excitant les organes, il est naturel de penser que pour les administrer il faut toujours avoir égard à l'état du canal intestinal, par lequel ils doivent passer, avant d'exciter la transpiration. En conséquence, si l'estomac était irrité, on ne devrait pas placer des sudorifiques dans son intérieur; car ils ne manqueraient pas d'augmenter la maladie.

Les sudorifiques exaspèrent les inflammations du cerveau; parce que toute espèce de chaleur les exaspère, parce que tout ce qui excite l'action des organes contenus dans d'autres cavités excite en même temps celle du cerveau; donc on s'en abstiendra aussi dans les inflammations de cet organe.

Les affections de la peau, des articulations, des muscles, des os, sont en général celles où les sudorifiques sont le mieux indiqués, pourvu toutefois que ces affections ne soient pas compliquées d'irritation aiguë du canal intestinal. Beaucoup de personnes s'imaginent que l'on doit recourir aux sudorifiques toutes les fois que la transpiration a été soudainement supprimée par une cause quelconque. Le vulgaire donnant à cet accident le nom de *sueurs rentrées*, pense qu'il ne s'agit que de les faire sortir, pour être guéri des maladies qui en sont le résultat. Comme cette opinion est généralement répandue, et qu'elle est non-seulement erronée, mais encore dangereuse dans son application, nous devons la combattre. Et d'abord, nous ferons observer que lorsque la sueur est arrêtée tout à coup par l'impression du froid, elle ne rentre pas dans le corps comme on le croit, mais c'est la chaleur, l'excitation de la peau qui se reportent sur les organes intérieurs, tels que les intestins ou la poitrine. Quand on voit une violente pleurésie succéder à une transpiration arrêtée, ce n'est pas que la sueur se soit transportée sur les poumons; mais l'action de la peau ayant été arrêtée, elle s'est reportée sur ces organes, et a

donné lieu à l'inflammation. Qu'arriverait-il si l'on employait les sudorifiques sous prétexte de rappeler la transpiration ? On augmenterait l'inflammation intérieure qui est absolument de la même nature que toute autre inflammation, soit qu'elle ait été produite par le froid, soit qu'elle l'ait été par la chaleur. Ainsi, en prenant ce cas pour exemple, on ne songera point à provoquer la sueur par des sudorifiques échauffans. Il est question de combattre une inflammation, d'éteindre un feu; c'est donc aux boissons émollientes, aux saignées que l'on devra recourir; l'inflammation se calmera alors peu à peu, les tissus se relâcheront et la sueur arrivera naturellement, à mesure que l'inflammation touchera à sa fin. Ce que nous disons de la pleurésie résultant de l'impression du froid sur le corps en moiteur doit s'appliquer également aux autres inflammations intérieures, qui sont produites par la même cause. Il suffira, pour en comprendre la raison, de se rappeler que la sueur n'est point rentrée, qu'il est donc inutile de chercher à la faire sortir; mais que d'après une loi de notre organisation, *lorsque la peau éprouve un surcroît d'activité, et qu'une cause quelconque arrête brusquement cette action, elle se répète sur un autre organe.* C'est ce transport d'irritation ou d'excitation d'un organe à un autre que l'on appelle médecine *métastase*.

Conclusion. Il ne convient donc jamais de supprimer tout à coup la sueur, quelle que soit la cause qui l'ait déterminée, parce qu'il est démontré que l'exaltation de la peau peut se porter à l'intérieur, et produire une violente inflammation. Il ne convient pas non plus de chercher à provoquer par les sudorifiques une transpiration arrêtée, lorsqu'il est résulté une inflammation interne de cette suppression. Il n'est jamais utile d'exciter la transpiration par les sudorifiques dans les cas de gastrite aiguë, ni dans ceux d'inflammation du cerveau. Il est même très-rare que ces moyens conviennent dans les gastrites chroniques. Les

maladies dont le siége est près de la surface du corps, telles que les dartres, les scrophules, les rhumatismes, la syphilis, etc., sont celles où l'emploi des sudorifiques est le plus convenable. Voici maintenant le nom des sudorifiques dont l'usage est le plus fréquent :

Règne végétal.

Bardane.	*Arctium lappa.*
Bourrache.	*Borrago officinalis.*
Canne de Provence.	*Arundo donax.*
Douce-Amère.	*Solanum dulcamara.*
Gaïac.	*Guaiacum officinale.*
Hysope.	*Hyssopus officinalis.*
Patience.	*Rumex patientia.*
Saponaire.	*Saponaria officinalis.*
Salseparcille.	*Smilax Sarsaparilla.*
Sureau.	*Sambucus nigra.*

Règne animal.

Ammoniaque ou Alcali volatil.

BARDANE. *Racine* en *décoction.*

P. Racine de bardane, 1 à 2 onces.

Eau commune, 1 litre. Faites une décoction, édulcorez avec du miel, ou du sucre, ou un sirop émollient. Quelquefois on y ajoute d'autres sudorifiques et principalement la salsepareille. Point de vertu particulière différente de celle des autres sudorifiques.

BOURRACHE. *Feuilles et fleurs* en *infusion.*

P. Feuilles de bourrache, 1 ou 2 poigneés.

Eau commune, 1 litre. Faites une infusion, édulcorez avec du sucre, du miel, un sirop émollient. Point de vertu particulière différente de celle des autres sudorifiques.

CANNE DE PROVENCE. *Racine* en *décoction.*

P. Racine de canne, de 2 gros jusqu'à 1 once.

Eau commune, 1 litre. Faites une décoction, édulcorez

pour boisson ordinaire. Point de vertu particulière, quoique les femmes lui attribuent celle de faire passer le lait.

DOUCE-AMÈRE. Cette plante est souvent employée contre les affections de la peau, les rhumatismes, la goutte, les scrophules. Cependant elle n'est douée d'aucune propriété bien merveilleuse; mais comme elle est peu active et qu'elle irrite par conséquent moins l'estomac que plusieurs autres sudorifiques, on peut l'employer avec moins de réserve.

On emploie la tige ou la feuille en décoction à la dose de 1 ou 2 onces par litre d'eau; pour boisson à volonté.

GAÏAC. C'est un puissant sudorifique qui s'emploie rarement seul, mais qu'on associe le plus souvent avec la salsepareille, dont nous parlerons plus bas.

C'est le bois de gaïac que l'on emploie ordinairement pour les préparations médicinales. On le râpe, et l'on en fait des décoctions fréquemment employées dans le traitement de la syphilis chronique, autrement dite vérole constitutionnelle. La décoction simple de bois de gaïac râpé se prépare ainsi :

P. Bois de gaïac râpé, 1 once 1/2.

Eau commune, 1 litre 1/2. Laissez macérer pendant 24 heures, faites ensuite bouillir lentement jusqu'à réduction de moitié. A prendre par verrées deux ou trois fois le jour, le matin, à midi et le soir.

Il est rare aujourd'hui d'employer cette décoction seule. On l'associe avec parties égales de salsepareille, et cette décoction se prépare comme celle que nous venons d'indiquer.

HYSOPE. Nous en avons déjà parlé ailleurs, mais en l'envisageant sous un autre rapport. On l'administre avec du miel, dans les catharres anciens, pour faciliter

l'expectoration. On en prépare des infusions comme il suit :

P. Sommités d'hysope, 1 ou 2 pincées.

Eau commune, 1/2 litre. Faites infuser ; édulcorez avec du miel, du sucre ou un sirop, à boire en 2 ou 3 verrées.

N. B. Cette tisane ne doit pas servir de boisson ordinaire, surtout s'il y a inflammation du canal intestinal.

PATIENCE. On en fait souvent des décoctions avec la bardane ou autres sudorifiques. Quoique l'on vante ces deux plantes contre certaines affections de la peau, nous croyons qu'elles sont loin de posséder les qualités qu'on leur attribue. Dans tous les cas, si l'on veut y avoir recours, voici comment on les administre :

P. Racine de patience, 1/2 once.
Idem de bardane, 1/2 once.

Eau commune, 1 litre. Faites une décoction et édulcorez, pour boisson ordinaire.

SAPONAIRE. *Racine en décoction.*

P. Racine de saponaire, 1/2 once.

Eau commune, 1/2 litre. Faites une décoction ; édulcorez ; à boire par verrées.

On a beaucoup vanté cette plante contre les obstructions des viscères, ainsi que pour les affections rhumatismales. On l'associe souvent aussi avec la bardane pour le traitement de diverses affections cutanées ; mais elle ne jouit d'aucune propriété bien extraordinaire, et ne mérite certainement pas les éloges qu'on lui a prodigués.

SALSEPAREILLE. Il n'est aucun sudorifique dont l'usage soit aussi fréquent que celui de cette plante. On en tire surtout un très-grand avantage dans les affections vénériennes invétérées, et l'expérience a même appris que les préparations de salsepareille et de gaïac sont les moyens

les plus efficaces dans ces sortes de cas, en les accompagnant dans certaines circonstances d'un traitement mercuriel prudent et convenable.

Quoiqu'il soit d'usage d'associer la salsepareille à d'autres sudorifiques, surtout au bois de gaïac, au sassafras, aux préparations d'antimoine, il est certain que l'on en obtient d'aussi bons effets, en l'employant sans addition de substances étrangères. Elle est en outre supportée beaucoup plus facilement par l'estomac, ce qui doit toujours être pris en considération dans l'administration d'un médicament quelconque.

Un grand nombre de remèdes secrets que l'on débite avec emphase contre la syphilis invétérée (la vérole) doivent leur propriété à cette plante et au mercure. Le *Rob antisyphilitique de Laffecteur* dont on fait tant de bruit, n'est autre chose qu'un extrait de salsepareille, de gaïac, avec une légère addition de mercure, le tout combiné avec adresse à d'autres substances insignifiantes, pour soustraire autant que possible ce remède à l'analyse chimique.

On pourrait rapporter aux suivans les cas où il est raisonnable d'administrer la salsepareille. Il faut d'abord que le canal intestinal soit en bon état et qu'il ne soit pas surtout le siége d'une irritation un peu vive, ce qui contre-indiquerait l'emploi de ce remède. On l'administre donc 1° quand on a des doutes sur le caractère vénérien de la maladie; 2° quand la personne est affectée de vérole et de scorbut en même temps; cette dernière affection s'opposant entièrement au traitement mercuriel; 3° lorsque le mercure produit la salivation; 4° lorsque la maladie vénérienne est compliquée d'une affection scrophuleuse; 5° toutes les fois que la maladie vénérienne est passée à l'état chronique, c'est-à-dire quand elle est invétérée, et surtout quand elle étend ses ravages sur toute l'économie; enfin lorsque la maladie a résisté au traitement mercuriel.

En cas d'irritation du canal alimentaire, on doit toujours commencer par préparer le malade au moyen d'un traitement antiphlogistique, qui se compose de boissons émollientes, d'une nourriture très-peu abondante et du repos. Il est même bon, dans tous les cas, d'essayer le traitement antiphlogistique avant tout autre, parce qu'il n'est pas rare de voir tous les phénomènes vénériens se dissiper pendant son emploi; et lors même que ce traitement ne produirait pas une cure radicale, le succès du traitement antivénérien est toujours beaucoup plus certain. Ce n'est pas ici le lieu d'insister plus long-temps sur les cas où il convient d'avoir recours à la salsepareille : nous allons passer à son mode d'administration.

Décoction simple de salsepareille. P. Racine de salsepareille, 1, 2 et même 3 onces.

Eau commuue, 1 litre 1/2. Après avoir laissé macérer pendant 24 heures, faites bouillir à petit feu jusqu'à réduction d'un tiers ou de moitié. Si on veut une décoction forte, on fera bien de laisser encore macérer pendant 24 heures. A boire par verrées 2 fois et même 3 fois le jour, le matin à jeun, à midi, et le soir. Bien entendu que si l'usage de cette décoction devait durer plusieurs jours, ce qui arrive ordinairement, la quantité d'eau et de la salsepareille serait plus considérable, mais toujours dans les proportions indiquées. On porte souvent la dose de la décoction beaucoup plus haut; on l'administre jusqu'à 5 ou 6 verrées par jour.

Décoction de salsepareille et de gaïac. P. Racine de salsepareille, 1 ou 2 onces.

Bois de gaïac râpé, 1 once.

Eau commune, 1 litre 1/2. Laissez macérer pendant 24 heures : le reste comme ci-dessus.

Le sirop de salsepareille s'emploie dans le même but que la décoction. On le prend ordinairement à la dose de

1 once matin et soir dans un verre d'eau, auquel on ajoute fort souvent une cuillerée (1/2 once) de liqueur de Van-Swieten, suivant l'indication.

Il existe des milliers de forme de préparations sudorifiques contre la syphilis, mais les plus simples sont toujours les meilleures, et nous sommes persuadés que celles que nous avons indiquées sont suffisantes dans tous les cas.

SUREAU. *Fleurs* en *infusion*.

P. Fleurs de sureau, 1 pincée.

Eau commune, 1 litre. Edulcorez avec du sucre et du miel ou un sirop émollient.

Dans certains cas, on peut ajouter quelques gouttes d'ammoniaque liquide à cette boisson, pour augmenter sa propriété sudorifique.

AMMONIAQUE ou Alcali volatil. Cette substance jouit d'une propriété éminemment sudorifique; mais comme elle est très-stimulante et très-irritante, il serait impossible de l'administrer seule à l'intérieur, dans quelque cas que ce pût être. On en met de 10 à 20 gouttes pour 1 litre d'une infusion sudorifique telle que la précédente, et 6 ou 8 gouttes dans une potion.

L'ammoniaque a d'autres propriétés que celle que nous venons d'indiquer; par exemple, on l'a vantée contre la morsure de serpent. Dans ce cas on la fait prendre dans une boisson aqueuse à la dose que nous venons d'indiquer, et on lave la piqûre avec une solution un peu plus concentrée. La vertu de ce remède est cependant sujette à contestation. Les autres cas où cette substance doit être employée sont indiqués dans les divers articles de cet ouvrage.

Toniques.

On appelle tonique tout moyen curatif propre à donner

de la vigueur et de la force aux organes que l'on suppose dans un état d'affaissement, de faiblesse, de flaccidité, d'inertie. Ce mot est donc à peu près synonyme de fortifiant, de stomachique, de cordial, etc.

Il n'est aucun médicament, aucune substance à laquelle on puisse donner le nom de tonique d'une manière absolue, puisque le même traitement qui est tonique, qui relève les forces dans certaines circonstances, les détruit dans des circonstances différentes. Bien plus, il y a des traitemens qui sont débilitans directement de leur nature, et qui deviennent réellement des fortifians par circonstance. Ainsi la saignée est certainement un moyen débilitant; cependant elle rétablit les forces, lorsqu'elle est faite à propos, par exemple, chez un malade frappé d'apoplexie; tandis que le vin généreux, qui est une boisson tonique et fortifiante, loin de rendre les forces en pareil cas, ne ferait que les abattre de plus en plus, et finirait même par produire la mort.

Il est très-rare que dans le public on sache faire cette distinction; et l'on peut dire qu'il n'y a rien dont on fasse un emploi si fréquent et si dangereux que des médicamens, des boissons et des alimens toniques. Pourquoi? parce que toutes les fois que l'on aperçoit des signes de faiblesse, on s'imagine qu'il faille nécessairement stimuler, échauffer, *donner du ton*, comme on dit, pour réparer les forces abattues. Les digestions sont-elles pénibles, laborieuses, lentes, c'est, dit le vulgaire, parce que l'estomac est délabré, faible, paresseux : il faut donc lui donner de la force, au moyen de bons bouillons, de bon vin, etc. Voilà pour la nourriture : mais pour compléter le système de fortification, on aidera l'estomac par les boissons amères, telles que l'absinthe, la camomille, le quinquina, les élixirs fortifians; et, comme il est indubitable que le malaise empirera, que la faiblesse augmentera sous l'emploi d'un pareil traitement, on croira n'avoir rien de mieux à faire

que d'augmenter les doses. Telle est la pratique barbare que l'on suit généralement et que conseillent toutes les commères et les charlatans. Démontrons-en la fausseté et les dangers.

La plupart des maladies sont accompagnées des signes de la faiblesse, puisque tout individu malade est ordinairement plus faible que dans l'état de santé. Il s'agit de savoir maintenant si cette faiblesse est réelle ou si elle n'est qu'apparente; car si elle dépendait de trop d'excitation, de trop de chaleur, de trop de forces; il est évident que le régime et les médicamens toniques seraient entièrement contraires à l'état du malade. Or, l'observation la plus exacte a démontré que le plus grand nombre de nos affections dépend de la surexcitation d'un ou de plusieurs organes, ce qui détruit l'équilibre des fonctions, s'oppose à leur exercice, et amène par conséquent toutes les formes extérieures de la faiblesse. Ceci est principalement sensible lorsque l'affection, l'irritation a son siége dans les organes de la digestion. Une personne digère mal; les alimens fatiguent son estomac; quelquefois elle a de la tendance à les rejeter, ou même elle les rejette en effet. Signes de faiblesse, direz-vous; il faut fortifier. Nous disons tout le contraire; ce sont des signes d'irritation, d'inflammation, de force; il faut débiliter, rafraîchir, s'abstenir d'alimens forts et échauffans, etc. Reste à démontrer si nous avons raison : entre mille preuves, en voici qui pourront suffire. Lorsqu'on fait l'ouverture des personnes qui ont eu le malheur de succomber à la suite du genre d'affection dont nous nous entretenons ici, c'est-à-dire dont la maladie a débuté par des inappétences accompagnées de fièvre, et qu'elle s'est enfin élevée jusqu'au point de produire la mort, on trouve toujours quelques parties de l'estomac ou des intestins enflammées, ce qui s'annonce par la rougeur extraordinaire de ces parties, et souvent par des ulcères et des désorganisations produites

par l'inflammation. On conçoit alors pourquoi la présence des boissons fortes et des alimens était incommode; c'est que tout organe enflammé est plus sensible que dans l'état naturel, c'est que l'estomac se soulève contre tout ce qui l'irrite. Quelquefois l'eau pure est un excitant trop fort pour ses membranes enflammées, et il la rejette. Ainsi l'œil enflammé souffre de la présence d'une lumière même douce, qui la récrée agréablement dans l'état sain.

Que faire donc en pareilles circonstances? Donnera-t-on du vin de quinquina, du vin d'Espagne ou d'autres substances prétendues toniques? Non sans doute, car puisque l'estomac n'est pas affaibli, puisqu'au contraire la faiblesse apparente, la difficulté de digérer, le mauvais goût de la bouche sont une preuve évidente qu'il y a surexcitation, irritation, inflammation dans cet organe; les vins généreux, les cordiaux, les béchiques, les toniques sont autant de moyens incendiaires qui ne feraient qu'aggraver l'état du malade. De simples boissons émollientes, de l'eau sucrée, de l'eau pure même sont les seuls moyens indiqués par la raison et par l'expérience. Nous parlons ici d'un degré un peu élevé d'irritation d'estomac; car il ne serait pas toujours prudent de se mettre à une diète aussi sévère toutes les fois que l'on manquerait d'appétit; mais au moins l'on doit se persuader que la bonne chère, les alimens de haut goût, les médicamens toniques ne sauraient le rétablir. Il faut donc débuter par des alimens extrêmement légers et en petite quantité. L'estomac n'étant point alors irrité par leur présence, il les digère; la digestion se faisant bien, les forces se rétabliront, et l'on pourra passer insensiblement à une nourriture plus abondante et plus substantielle. Bien entendu qu'on ne cherchera pas à provoquer artificiellement la digestion au moyen de liqueurs amères, spiritueuses, du café, du thé, de la camomille, de l'absinthe, etc. : on obtiendrait l'effet contraire; car si ces moyens aident à la digestion, ce ne

peut être que chez les personnes dont l'estomac est sain et froid, mais jamais chez celles qui portent une irritation, un échauffement de cet organe. C'est en vain qu'on le chargerait d'alimens succulens et recherchés, il ne le digérerait pas; et comme *ce n'est pas ce que l'on mange qui nourrit le corps, mais ce que l'on digère*, ces alimens intempestifs, ces médicamens toniques ne feraient qu'augmenter le *feu*, l'irritation des entrailles; et, malgré leur quantité, la maigreur irait nécessairement en augmentant. Nous voyons tous les jours des personnes réduites au dernier degré de marasme par la bonne chère ou par toute autre cause, et reprendre un embonpoint excessif en renonçant à toute espèce de nourriture forte, et en ne faisant usage que de lait pendant des mois et même des années entières. Les toniques les auraient conduites au tombeau.

Il pourra sembler extraordinaire que nous nous élevions avec tant de force contre un usage si généralement suivi, que celui de *soutenir* par les alimens et les médicamens toniques les forces digestives, lorsqu'elles ne se font pas avec régularité. Mais un abus, pour être universel, n'en est pas moins un abus, et, dès qu'il est nuisible, on doit l'attaquer sans ménagement. Au reste, il n'est presque aucun médecin aujourd'hui qui ne soit convaincu de la vérité des principes que nous avons énoncés dans cet article; et s'il en est encore quelques-uns qui s'obstinent à suivre à cet égard la routine populaire, c'est que l'amour-propre rend opiniâtre dans l'erreur, et qu'il en coûte trop de recevoir des leçons de ceux qui viennent après nous. Il en sera toujours ainsi de l'esprit humain.

Malgré tout ce que nous avons dit jusqu'ici sur l'usage des toniques, il ne faudrait pas conclure qu'ils ne soient jamais utiles, car on en obtient de très-bons effets lorsqu'on y a recours à propos. Il ne s'agit que de connaître les cas où il faut les rejeter, et ceux où il faut les permettre.

On ne devra donc jamais recourir aux substances toniques lorsque l'estomac ou d'autres parties du canal intestinal seront excitées, et qu'elles seront la cause du malaise, de la perte d'appétit, de la fièvre et de la faiblesse que l'on éprouve. Dans ce cas, l'estomac étant déjà trop stimulé, il ne faut pas le stimuler davantage. Toutes les affections, tant internes qu'externes, ne doivent point être traitées par les toniques lorsqu'elles sont entretenues par un organe enflammé. En effet, un érysipèle, une plaie, un mal d'yeux s'exaspèrent si l'on fait usage du vin pur, qui est certainement un des meilleurs toniques que l'on puisse employer. Il en est de même des irritations de cœur, du poumon, du foie, des reins, de la vessie, etc., parce que toutes les substances qu'on nomme toniques sont plus ou moins stimulantes.

Voici maintenant les cas indiqués pour le traitement par les toniques ou fortifians, ce sont :

1° La convalescence franche après une maladie inflammatoire aiguë.

2° La convalescence qui se manifeste d'une manière bien prononcée à la suite des maladies inflammatoires qui ont duré long-temps; mais il faut être assuré qu'il n'existe plus, ou presque plus d'irritation dans les voies digestives; ce que l'on connaît à la pâleur de la langue, à la cessation de la fièvre, à la chaleur naturelle de la peau.

3° Lorsque les forces ont été épuisées à la suite d'un long jeune, par la marche, la fatigue, etc. Mais il ne faut pas oublier que toutes ces causes peuvent produire l'inflammation de l'estomac, et qu'alors il faut commencer par abattre cette inflammation au moyen d'un traitement antiphlogistique, et administrer ensuite les alimens toniques de la même manière, avec les mêmes précautions qu'après une gastrite produite par une autre cause. (*Voy.* GASTRITE.)

4° Les toniques conviennent encore à la suite des grandes hémorrhagies qui ont affaibli les forces du malade; et ici

encore c'est aux alimens substantiels, joints à un peu de bon vin, plutôt qu'aux médicamens que l'on doit avoir recours ; au reste, si cet état de faiblesse était accompagné d'irritation d'estomac, on devrait avoir égard à cet état, et ne pas placer des substances excitantes dans un organe déjà trop excité pour les recevoir.

5° À la suite des convulsions, car il n'est pas rare que les malades se trouvent souvent alors dans un état réel de faiblesse; mais il faut prendre garde qu'elle ne soit due à une inflammation de l'estomac, ou même d'un autre organe.

6° Quand une personne a été asphyxiée par le froid, on ne doit pas la mettre sur-le-champ dans un endroit chaud; mais on commence par la mettre dans l'eau glacée ou à l'envelopper de linges imbibés de cette eau ; on passe ensuite à l'eau froide, puis à l'eau tiède accompagnée de frictions, et enfin à l'eau chaude. On administre ensuite quelques cuillerées de bon vin rouge, et après quelque temps un consommé, et ainsi de suite. Si l'on exposait d'abord à une trop grande chaleur des parties engourdies par le froid et comme privées de vie, la chaleur pourrait déterminer une réaction tellement violente que ces parties seraient prises d'inflammation, et pourraient même être frappées de gangrène, ainsi qu'il en existe de nombreux exemples.

7° Les individus qui ont été asphyxiés par l'eau, par l'hydrogène, par d'autres gaz délétères, doivent être rappelés à la vie par les toniques administrés par degrés, sans néanmoins commencer par la glace, ainsi qu'on le fait pour les personnes qui ont été gelées. La manière de se conduire dans ces différens cas se trouve indiquée à l'article Asphyxie.

8° Le traitement par les toniques convient aux personnes affectées de scorbut, lorsque cet état n'est pas accompagné d'inflammation, surtout si l'inflammation n'a

pas son siége dans l'endroit même où les remèdes doivent être déposés. Ce traitement doit être sagement combiné avec l'emploi des alimens frais, des végétaux, des sucs gélatineux, etc.

Le traitement par les toniques, comme on a pu le voir, ne consiste pas seulement dans les médicamens qui portent ce nom; tous les alimens peuvent aussi être regardés comme toniques, puisqu'ils nourrissent et que la nutrition répare réellement les forces et donne du ton aux organes. Cependant les alimens ne sont pas tous également toniques; il existe entre eux des degrés qu'il est important de connaître pour ne pas donner à un estomac déjà échauffé des alimens qui ne serviraient qu'à le stimuler et à l'échauffer encore. Nous nous écarterions de notre but si nous entrions ici dans l'explication des substances nutritives plus ou moins stimulantes, plus ou moins toniques, auxquelles on peut avoir recours. On peut consulter à cet égard les articles ALIMENT, RÉGIME.

Les médicamens auxquels on a donné le nom de toniques ne jouissent pas tous précisément de la même action sur l'économie animale; les uns resserrent les tissus, et on les nomme pour cela *astringens*, propriété qu'ils doivent ordinairement au tannin qu'ils contiennent; d'autres sont *amers* sans être astringens; enfin il en est qui réunissent l'astringence et l'amertume en même temps. Nous allons donc les parcourir successivement, sous cette triple division, en toniques *amers*, en toniques *astringens*, et en toniques *amers-astringens*.

Ire DIVISION. — *Toniques amers.*

Absinthe.	*Arthemisia absynthium.*
Camomille vulgaire et Romaine.	*Matricaria Camomilla, et Anthemis nobilis.*
Centaurée.	*Gentiana centaureum.*
Gentiane.	*Gentiana lutea.*

Germandrée.	*Teucrium chamædrys.*
Houblon.	*Humulus lapulus.*
Sauge.	*Salvia officinalis.*

2[e] DIVISION. — *Toniques astringens.*

Règne végétal.

Bistorte.	*Polygonum bistorta.*
Cachou.	
Coings.	*Pyrus cydonia.*
Rathania.	*Krameria triandria.*
Roses rouges.	*Rosa gallica.*
Tormentille.	*Tormentilla erecta.*

Vinaigre et autres acides végétaux.

Règne minéral.

Acides minéraux.
Acétate de plomb ou Extrait de saturne.
Alun.
Eaux ferrugineuses.
Fer.
Sulfate de fer ou Vitriol vert.
Sulfate de zinc ou Vitriol blanc.

3[e] DIVISION. — *Toniques amers-astringens.*

Chêne.	*Quercus robur.*
Marronnier d'Inde.	*Æsculus hippocastanum.*
Millefeuille.	*Achillea millefolium.*
Quinquina.	
Saule.	*Salix alba.*

ABSINTHE. On fait usage de cette plante non-seulement pour exciter l'action de l'estomac, mais encore pour expulser les vers ; ce que tout le monde sait. Comme l'absinthe jouit d'une propriété stimulante assez énergique, il n'est pas douteux qu'il ne convient nullement de s'en

servir pour relever les forces, pour donner de l'appétit lorsque les mauvaises digestions dépendent d'une irritation de l'estomac, ce qui est le cas le plus ordinaire; car alors la diète, un usage modéré d'alimens doux, de boissons aqueuses, réussissent mieux que tous les toniques que l'on pourrait employer.

Nous sommes donc loin d'approuver l'habitude qu'ont plusieurs personnes de prendre, avant leur repas, l'*eau-de-vie d'absinthe*, le *vermuth*, qui n'est autre chose qu'une infusion d'absinthe dans le vin blanc: tous ces moyens factices de stimuler l'estomac excitent bien l'appétit pendant quelque temps, mais ils finissent par échauffer cet organe, et par l'irriter au point qu'il repousse toute espèce d'aliment. Mangez peu, faites de l'exercice, et surtout attendez que le besoin de prendre de la nourriture vienne naturellement, et vous digérerez. Il est pourtant des cas de faiblesse réelle où ces moyens ne sont pas à dédaigner, mais ils sont plus rares qu'on ne le pense vulgairement.

L'absinthe s'emploie de diverses manières, en infusion, en extrait, en conserve, en sirop, sans parler de l'eau-de-vie, et du vermuth dont il a déjà été fait mention.

L'infusion se fait à froid. La dose est d'environ une pincée pour un litre d'eau. Les habitans des campagnes s'en servent très-souvent de cette manière, et avec succès, soit contre les vers, soit pour couper les accès de fièvre. La dose de cette infusion varie suivant l'âge et le tempérament. En général on peut en prendre trois ou quatre verrées dans les vingt-quatre heures. Pour les enfans, on emploie plus ordinairement la petite absinthe, parce qu'elle est d'une saveur moins forte et moins nauséabonde.

L'extrait et la conserve se prennent enveloppées dans du pain à chanter, à la dose d'un ou de deux gros.

Le sirop sert à aromatiser d'autres boissons; si on le prend pur, la dose est d'une ou deux cuillerées.

CAMOMILLE. *Fleurs* en *infusion.*

P. 5 ou 6 fleurs de camomille.

Eau commune, une verrée. Faites une infusion. On peut édulcorer cette infusion avec le sirop d'écorce d'orange, ou tout autre, à moins qu'on ne préfère la prendre pure.

La camomille réussit quelquefois assez bien à calmer les coliques accompagnées de flatuosités, et dans le cas où il convient d'avoir recours aux anti-spasmodiques. C'est en outre un stimulant de l'estomac d'un très-fréquent usage. Cependant elle ne convient pas plus que les autres toniques, lorsque le défaut d'appétit dépend d'une irritation des organes digestifs.

PETITE CENTAURÉE. On emploie les sommités de cette plante en *infusion* ou en *décoction*, à la dose d'une ou de deux pincées par litre d'eau.

GENTIANE. On emploie la racine de gentiane en décoction, à la dose de deux ou trois gros par litre d'eau. Cette plante est tonique et vermifuge, mais lorsqu'on en fait un trop long usage, elle finit par détruire la sensibilité de l'estomac, ainsi que la plupart des substances douées d'une très-grande amertume.

GERMANDRÉE. Cette plante est fréquemment employée par les habitans de la campagne contre les fièvres intermittentes, et contre les affections goutteuses. Cependant, nous sommes persuadés qu'elle n'a aucune propriété particulière qui puisse la faire préférer aux autres amers. On emploie ordinairement les sommités de la tige, en infusion, à la dose d'une ou de deux pincées, pour un litre d'eau, à boire dans la journée ou en plusieurs jours, suivant l'indication.

HOUBLON. On en fait des tisanes fréquemment employées dans les affections scrophuleuses et dartreuses,

lorsque l'estomac n'est pas le siége d'une inflammation. On se sert des sommités de cette plante, de la manière suivante :

P. sommités de houblon, de 1 à 2 onces.

Eau commune, 1 litre ; faites une décoction ; pour boisson ordinaire dans les cas indiqués.

SAUGE. On emploie les feuilles de cette plante en infusion de la même manière que le thé. La dose est environ d'une ou deux pincées par litre d'eau. Cette boisson peut aussi servir de véhicule à d'autres médicamens. Tout le monde connaît les éloges donnés à la sauge par l'école de Salerne : *Quomodo potest mori homo, quando est Salvia in horto? Comment l'homme peut-il mourir quand il y a de la sauge dans son jardin?* Ces éloges sont certainement très-exagérés ; cependant il faut convenir que cette plante est un tonique excellent et agréable, qui ne devrait pas être aussi dédaigné qu'on le fait de nos jours.

La sauge sert aussi à préparer des bains aromatiques avec le vin ou avec l'eau, pour donner des forces aux membres affaiblis. On en fait également des lotions, des fomentations, des gargarismes, etc.

Astringens.

Règne végétal.

BISTORTE. *Racine* en *décoction.* On l'emploie plus souvent à l'extérieur qu'à l'intérieur ; ordinairement on l'associe avec d'autres substances astringentes, telles que la tormentille, les roses rouges, la racine de rathania, etc. Les cas où cette plante réussit à l'intérieur sont les hémorrhagies utérines, après avoir calmé par les émolliens l'irritation qui les produit ; le scorbut, qu'on appelle froid, quelquefois le dévoiement opiniâtre, mais alors il faut employer les astringens avec circonspection. Voici comment on peut préparer la bistorte pour l'intérieur.

P. racine de bistorte, 1/2 once.

Eau commune, 1 litre. Faites une décoction, ajoutez vinaigre ou jus de citron jusqu'à acidité agréable; à boire peu à peu dans la journée.

Cette même décoction peut aussi servir à faire des injections dans le canal de l'urètre, dans les organes sexuels de la femme, pour arrêter soit la gonorrhée, soit l'écoulement connu sous le nom de fleurs blanches. Mais il ne faut pas jouer avec ces moyens, qui sont toujours dangereux, lorsqu'on ne les fait pas précéder du traitement antiphlogistique.

CACHOU. C'est un astringent assez énergique. On l'emploie ordinairement avec les boissons mucilagineuses, avec la décoction d'orge, de riz, etc. La dose est environ d'un gros à une demi-once par litre de liquide. On en fait aussi des pastilles, des pilules de cinq à six grains. Le cachou uni avec la tisane de riz est souvent employé et avec succès contre le dévoiement; bien entendu que ce moyen serait exclu dans les cas d'inflammation aiguë des intestins.

COINGS. On emploie très-souvent le sirop de coings pour édulcorer les tisanes de riz, d'orge, etc., pour obvier aux dévoiemens qui ne sont pas accompagnés d'inflammation aiguë. La gelée de coings est un bon aliment à prendre dans les mêmes cas, ainsi que dans la convalescence des fièvres qui ont duré long-temps.

RATHANIA. La racine de cette plante est sans contredit un des astringens que l'on emploie avec le plus de succès dans un grand nombre de cas. Les habitans du Pérou se servent de la poudre de cette plante pour se frotter les gencives, lorsqu'elles sont molles, saignantes; et c'est d'eux que nous en avons appris l'usage. Tous les spécifiques que les charlatans vendent contre les fleurs blanches ont pour base principale le rathania. On s'en sert également avec

succès contre les hémorrhagies internes, surtout contre les *pertes* des femmes. Cependant comme les meilleurs remèdes ne peuvent être couronnés de succès que quand ils sont appliqués rationellement, nous devons dire que l'usage du rathania, non plus que de tout autre astringent, ne saurait convenir lorsqu'il y a inflammation aiguë; mais dans les dévoiemens, les leuchorrées (fleurs blanches) chroniques; dans les hémorrhagies utérines abondantes qui ont résisté aux antiphlogistiques, dans les vomissemens et les crachemens de sang de la même nature, on doit recourir sans crainte à l'usage de cette substance. Il n'est peut-être aucun médicament qui soit employé avec autant de succès que le rathania contre le scorbut qu'on appelle froid. Si j'ajoutais foi aux spécifiques, je dirais presque que le rathania est celui de cette maladie. Il y a plusieurs manières de l'administrer : les plus ordinaires sont les suivantes :

P. racine de rathania, 1/2 once.

Eau commune, 1 litre. Faites une décoction jusqu'à réduction de moitié; ajoutez quelques gouttes de vinaigre, ou de suc de citron jusqu'à acidité agréable. On prend cette dose en trois ou quatre fois dans la journée.

Autre manière. P. extrait de rathania, depuis 1 scrupule jusqu'à 2 gros, suivant l'âge de la personne.

Eau commune, ou eau de roses, 1/2 litre. On peut ajouter vinaigre ou suc de citron jusqu'à acidité agréable, à prendre en cinq ou six fois dans la journée.

Autre manière. P. extrait de rathania, de 1 à 2 gros.

Conserve de roses de 1/2 once à 1 once. Mêlez le tout très-exactement, et faites des bols du poids de 10 à 12 grains que l'on enveloppe dans du pain à chanter; à prendre dans les vingt-quatre heures. Si l'on ne craint pas la saveur de ce remède, qui n'est d'ailleurs pas désagréable, on le prendra par cuillerées à café, en mettant

un intervalle de deux ou trois heures entre chaque prise. Toutes ces diverses manières de préparer le rathania peuvent être employées indistinctement. Le choix dépend du goût des malades.

La décoction de rathania sert aussi à faire des injections dans divers cas de leuchorrée et de blénorrhagie chronique.

La poudre de rathania, mélangée avec le charbon réduit en poudre impalpable, est le meilleur dentifrice que l'on puisse employer, tant pour affermir les gencives que pour entretenir la propreté des dents.

ROSES ROUGES. On fait avec les fleurs des infusions qui servent de véhicules à divers médicamens : on s'en sert souvent en injections dans la leuchorrée, et dans les blénorrhagies chroniques.

L'eau de roses est surtout fréquemment employée dans les collyres pour les yeux; mais, comme son action astringente est peu énergique, on l'augmente par l'addition de quelques substances plus actives.

La conserve de roses est un assez bon tonique que l'on peut employer avec succès pour arrêter les dysenteries, les dévoiemens, les hémorrhagies chroniques. Cependant elle sert le plus souvent à recevoir d'autres préparations médicamenteuses, soit pour en déguiser le goût et l'odeur, soit pour qu'elles augmentent sa propriété astringente. (*Voy.* l'article précédent.)

TORMENTILLE. La racine s'emploie dans les mêmes cas et de la même manière que la bistorte, avec laquelle on l'associe souvent, ainsi qu'avec les roses rouges et le rathania.

VINAIGRE, et autres acides végétaux. Ces acides s'emploient rarement seuls comme astringens; mais on les étend d'une certaine quantité d'eau, ou d'un autre liquide

convenable. Le plus souvent on les ajoute à d'autres préparations pour augmenter leur propriété, et pour leur donner une acidité agréable.

Astringens.

Règne minéral.

ACIDES MINÉRAUX. Ceux que l'on emploie le plus souvent sont l'acide nitrique, l'acide sulfurique et l'acide muriatique. Tous ces acides sont corrosifs, lorsqu'on les emploie purs. A la dose de quelques gouttes, ces acides donnent aux boissons une saveur agréable; la limonade minérale n'est autre chose que de l'eau ordinaire rendue légèrement acidule par l'addition de quelques gouttes d'acide sulfurique.

ACÉTATE DE PLOMB, ou *Extrait de Saturne*. Ce sel n'est guère employé qu'à l'extérieur. On le fait dissoudre dans l'eau (distillée s'il est possible) dans des proportions qui varient suivant l'usage auquel on le destine. Cette dissolution porte le nom d'Eau de Goulard. Pour injection dans le canal de l'urètre, la dose est environ d'un 1/2 gros à 1 gros par 1/2 litre d'eau. Cette dose peut être beaucoup plus considérable lorsqu'on veut appliquer des compresses imbibées d'eau de Goulard sur la peau, sur les contusions, comme cela se pratique tous les jours dans les fractures, les luxations, la brûlure, etc. En général, on met une demi-once d'acétate pour 1 litre d'eau.

ALUN. A l'extérieur, il entre dans quelques collyres, dans des lotions, des injections astringentes. Pour un collyre la dose est de 3 ou 4 grains pour 1 once d'eau pure ou d'eau de roses. Elle peut être plus forte pour les injections et les lotions. A l'intérieur la dose est de 5 à 20 grains dans une potion, que l'on prend en une ou plusieurs doses, suivant les cas. Ce médicament réussit quelquefois assez bien dans les dévoiemens, dans les diabétès

et dans plusieurs autres affections accompagnées d'écoulemens sanguins et autres; mais il faut toujours avoir égard à l'état de l'estomac du malade.

FER et *Eaux Ferrugineuses*. Il existe une quantité innombrable de préparations ferrugineuses dans les pharmacies, mais comme elles ont à peu près toutes les mêmes propriétés, nous nous bornerons à indiquer la manière la plus simple, qui consiste à prendre la limaille de fer en substance, ou l'*eau ferrée*.

La dose de la limaille de fer *porphyrisée* est de 10 à 20 grains dans 1 once de conserve de roses, ou dans une potion; à prendre dans la journée.

Pour préparer l'eau ferrée, on met des clous ou de la limaille de fer dans un vase d'eau; au bout de quelques jours cette eau se charge de molécules de fer, et on la boit à la dose d'une ou deux verrées par jour.

Nous ne devons pas passer sous silence une préparation ferrugineuse qui se trouve dans toutes les pharmacies et que l'on nomme *vin ferré* ou chalybé. C'est un assez bon tonique que l'on prend à la dose de deux cuillerées le matin, pendant plus ou moins long-temps. Il est inutile d'avertir que tous ces médicamens doivent être rejetés, lorsque le canal intestinal est atteint d'une irritation aiguë.

Les *eaux ferrugineuses* ont les mêmes propriétés que l'eau ferrée, à moins qu'elles ne soient accompagnées de substances étrangères. On les prend à la dose de deux ou trois verrées dans la journée.

SULFATE DE ZINC, ou *Vitriol blanc*. On ne l'emploie qu'à l'extérieur pour collyres, et en injection dans la gonorrhée chronique. La dose, pour les injections, est de 15 à 30 grains par 1/2 litre d'eau; pour collyre, de 3 à 4 grains par once d'eau distillée ou d'eau de roses.

Amers astringens.

CHÊNE, en *décoction.*

P. Ecorce de chêne, 1/2 once.

Eau commune, 1 litre. Faites une décoction, à prendre dans la journée. On l'a employée dans les dévoiemens chroniques, dans les fièvres intermittentes ; mais aujourd'hui cette substance est presque abandonnée.

MARRONNIER D'INDE. L'écorce du marronnier s'emploie de la même manière et dans les mêmes cas que celle du chêne.

MILLEFEUILLE. Les gens de la campagne emploient souvent les feuilles de cette plante, qu'ils pilent pour les appliquer sur différentes plaies, et ils le font presque toujours avec succès. Elle entre dans la composition des eaux vulnéraires, qui, pour le dire en passant, sont utiles pour déterger les plaies et pour en hâter la cicatrisation, mais dont l'utilité à l'intérieur n'est pas également démontrée, excepté dans les dévoiemens chroniques, dans les hémorrhagies utérines et autres, dans la leuchorrée; cependant cette plante n'a point en cela une propriété distincte celle des autres astringens.

On prépare avec les feuilles fraîches de millefeuille des sucs que l'on prend à la dose de 1 ou 2 onces, dans les cas indiqués. On fait aussi des décoctions avec les fleurs ou les feuilles : la dose est d'une ou deux pincées par litre d'eau.

QUINQUINA. Nous en avons déjà parlé à l'article *Fébrifuge.* (*Voy.* ce mot.)

SAULE. On a long-temps vanté l'écorce de saule comme un succédannée du quinquina dans les fièvres intermittentes ; mais elle est loin de donner des résultats aussi certains que ce médicament. On n'y aura donc re-

cours que dans le cas où il serait impossible de se procurer du quinquina. La dose est environ d'une demi-once par litre d'eau. On en fait une décoction, à prendre dans la journée, et dans l'intervalle des accès.

Vermifuges.

On appelle vermifuges les médicamens propres à expulser les vers qui se développent dans le corps humain, et principalement dans le canal intestinal.

Comme la plupart de ces médicamens sont pris dans la classe des substances stimulantes et irritantes, nous devons faire, à l'égard de leur emploi, les mêmes observations que nous avons déjà faites en diverses circonstances, toutes les fois qu'il s'est agi de l'introduction de remèdes de cette nature dans l'estomac. En effet, il ne suffit pas de savoir seulement s'il existe des vers dans le corps du malade et d'administrer ensuite un traitement vermifuge, pour les détruire ; mais il faut aussi examiner si l'estomac, si les intestins ne sont point dans un état inflammatoire, ou disposés à l'inflammation ; car dans ce dernier cas, on commencera par calmer l'état inflammatoire, avant de s'occuper de l'expulsion des vers, ou du moins on choisira parmi les vermifuges ceux qui sont les moins irritans, de peur d'augmenter l'irritation qui accompagne ordinairement la présence des vers.

Il n'est pas non plus indifférent d'avoir recours à un vermifuge plutôt qu'à un autre ; car tous ne conviennent pas également dans tous les cas. Il faut aussi avoir égard à l'âge du malade, à son tempérament, au degré d'irritabilité de son estomac, à la nature des vers, et au siége qu'ils occupent dans le trajet du canal intestinal.

On a coutume généralement de donner les vermifuges aussitôt que les symptômes qui annoncent la présence de vers se manifestent : tels sont la dilatation de la pupille, l'aigreur de l'haleine, les démangeaisons du nez, etc. ;

mais s'il y a complication de gastrite ou d'entérite, au point de donner la fièvre, il est certain que l'on aggravera l'état du malade, surtout si les vermifuges sont pris parmi les plus acres ou les plus stimulans.

Nous ne nous arrêterons pas davantage sur l'emploi des vermifuges. Voyez pour plus amples détails l'article *Vers*, dans le Dictionnaire.

Voici maintenant le nom et le mode d'administration des médicamens vermifuges le plus généralement usités.

Ail.	*Allium sativum.*
Fougère mâle.	*Filix mas.*
Grenadier.	*Punica granatum.*
Mousse de Corse.	*Fucus Helminthocorthon.*
Pêcher.	*Amygdalus persica.*
Ricin.	*Ricinus communis.*
Sementine ou Semen-contra.	*Artemisia judaica.*
Tanaisie.	*Tanacetum vulgare.*

AIL. C'est un excellent vermifuge, mais il est très-stimulant, et l'on ne peut pas toujours l'employer, surtout lorsque les vers sont accompagnés d'une irritation vive de l'estomac ou des intestins.

On l'emploie en décoction dans de l'eau, et plus souvent encore dans du lait que l'on prend pendant plusieurs jours, jusqu'à ce que les vers soient expulsés. On le donne souvent aux enfans.

FOUGÈRE MALE. C'est le médicament que l'on emploie avec le plus de succès pour détruire le ver solitaire. Ce vermifuge fut autrefois un secret possédé par NUFER, chirurgien bernois, et qu'un roi de France acheta de la veuve de ce médecin. Voici la manière de l'administrer. Le soir on prend une grosse soupe de pain préparée au beurre, et ensuite un lavement, si les selles sont difficiles; le lendemain matin, on prend la fougère comme il suit :

P. Racine de fougère mâle, réduite en poudre, 1/2 once.

Infusion de tilleul, ou eau simple, une verrée. Délayez la poudre dans ce liquide; à prendre en une seule fois. Si l'on éprouve des nausées, on mâche une écorce de citron pour empêcher le vomissement. Deux heures après avoir avalé la poudre, on prend un purgatif avec l'huile de ricin, de la manière suivante :

P. Huile de ricin, de 1/2 once à 1 once 1/2, suivant l'âge.

Sirop simple, parties égales; à prendre en une seule dose. L'expérience a prouvé que le succès était plus certain, en ajoutant quelques gouttes d'éther au purgatif.

On peut également administrer la fougère en décoction, à la dose de 1 ou 2 onces pour 1 litre d'eau, que l'on prend par verrées en plusieurs fois, ou bien on fait une décoction plus concentrée ; à prendre en une seule dose. On administre ensuite le purgatif comme précédemment.

GRENADIER. La racine du grenadier a été vantée par plusieurs praticiens dans le traitement du tœnia. Voici comment on l'administre, dans cette intention :

P. Racine de grenadier, 2 onces.

Eau commune, 1 litre. Faites bouillir jusqu'à réduction d'un tiers ; à prendre à la dose d'une ou deux cuillerées toutes les demi-heures.

MOUSSE DE CORSE. C'est un puissant vermifuge, et dont la propriété est connue de tout le monde. Quoique son odeur soit désagréable, ce remède n'est pas très-stimulant, en sorte qu'on peut l'employer avec moins de crainte que tout autre. On l'administre en décoction, en poudre, en sirop, dans des biscuits, des tablettes, etc., surtout pour tromper les enfans.

En décoction. P. Mousse de Corse, de 1/2 once à 1 once.

Eau commune, une bonne verrée; faites une décoction et ajoutez du sucre ou un sirop; à prendre en une ou deux fois.

En poudre. P. Poudre de mousse de Corse, 1 gros.

Eau sucrée ou lait, une verrée; à prendre en une seule fois. Pour les enfans, il suffit de 15 à 30 grains.

Le *sirop* se donne à la dose de 3 ou 4 onces dans un verre d'eau ou d'une infusion agréable.

La quantité à prendre de tablettes, de biscuits vermifuges, etc., dépend de celle de mousse que ces préparations contiennent.

PÊCHER. Le sirop de pêcher est un excellent vermifuge et facile à faire prendre aux enfans, auxquels on le donne ordinairement de la manière suivante :

P. Sirop de pêcher,
Suc de citron,
Huile d'olive fine,
} parties égales de chaque.

On en donne une cuillerée à bouche deux ou trois fois par jour, selon l'âge et la gravité des symptômes.

On peut aussi faire une infusion avec la feuille de pêcher: la dose est environ de 1/2 once par 1/2 litre d'eau.

RICIN. Nous en avons déjà parlé à l'article *Purgatifs*. (Voyez ce mot.)

SEMEN CONTRA. Cette substance est très-stimulante et développe facilement l'inflammation des intestins. Elle entre souvent dans la composition des sirops, des tablettes, des dragées et des biscuits vermifuges que l'on donne aux enfans. On la donne rarement aux personnes adultes.

TANAISIE. C'est un très-bon vermifuge, que l'on

peut se procurer à peu de frais, puisqu'il croît abondamment le long des fossés, des ruisseaux, etc.

Ses propriétés sont à peu près semblables à celle de l'absinthe, qui est aussi un vermifuge, à défaut d'autres. On s'en sert de cette manière :

P. Graine de tanaisie réduite en poudre, de 10 à 20 grains; délayez dans un peu d'eau ou une infusion agréable ; à prendre en une seule fois.

Ou bien : P. Graine de tanaisie, 1/2 once. Faites infuser dans une bonne verrée d'eau ou de lait ; à prendre en une seule fois.

IIe Section. — Médicamens composés.

On appelle médicamens composés ceux qui résultent de la combinaison de deux ou d'un plus grand nombre de substances, entre elles, soit pour augmenter ou modifier leur action, soit même pour la changer entièrement.

La médecine devenue de nos jours beaucoup plus simple et plus rationnelle qu'elle ne l'a été à toute autre époque, a rejeté du nombre des moyens de guérir une quantité immense de remèdes et de recettes composées : c'est au grand avantage des malades. La nature en effet est toujours simple dans ses moyens de conservation, comme elle l'est dans ceux de destruction ; la nourriture la moins artificielle produit les corps les plus robustes ; la médication la moins compliquée est celle qui guérit le plus souvent et le plus sûrement. Tandis qu'il n'entre dans la préparation des médicamens composés que des substances possédant à peu près la même propriété, et formées des mêmes élémens chimiques, on conçoit que rien ne s'oppose à ce qu'on les associe ; mais ces amalgames ridicules de médicamens doués de propriétés opposées les unes aux autres, introduits dans le canal alimentaire, y causent le plus souvent des ravages irré-

parables, et contrarient la nature, loin de l'aider dans ses efforts salutaires.

Il faut donc éviter de réunir dans la même formule autant de substances qu'il y a de symptômes dans la maladie, car ce sont les causes des maladies qu'il faut détruire, et non les symptômes. En s'attachant autant que possible à la simplicité dans la prescription des médicamens, on s'éloignera moins de la nature, et l'on ne rendra pas incertaine et douteuse l'action des remèdes, comme cela arrive si souvent par le mélange de plusieurs substances.

Il n'est pas indifférent de donner aux médicamens une forme plutôt qu'une autre. En effet, il est des cas où il convient de les donner en boissons; dans d'autres, en poudre, en pilules, en lavemens, etc. Outre cela, on est souvent obligé d'en pallier le goût ou l'odeur aux malades, par l'addition de quelques substances agréables ou en les enveloppant de manière que leur saveur propre ne soit pas aperçue. On est surtout obligé d'avoir recours à ces moyens pour les enfans, auxquels on administre pour l'ordinaire les médicamens sous forme de pastilles, de tablettes, de confitures, de biscuits, de sirops, etc. Il faut alors avoir soin que ces substances additionnelles ne soient pas de nature à altérer l'action du médicament principal. Ainsi, par exemple, on n'associera pas les astringens avec les purgatifs, les stimulans avec les débilitans, etc.; l'action de ces remèdes serait alors changée, et ils ne produiraient d'autre effet que celui de tourmenter, à pure perte, l'organe dans lequel ils auraient été déposés.

Nous ne parlerons pas ici des connaissances chimiques nécessaires pour la préparation et le mélange de la plupart des médicamens énergiques; cela nous entraînerait au delà du but que nous nous sommes proposé; et d'ailleurs nous serions mal compris par les personnes

étrangères à ces connaissances. Qu'il nous suffise de dire ici qu'il est un grand nombre de substances qui deviennent des poisons lorsqu'elles sont associées avec d'autres, quoique séparément elles ne soient pas ou presque pas nuisibles ; de la même manière qu'il est des poisons qui perdent leur caractère par leur combinaison avec d'autres substances qui neutralisent leur action. Ainsi deux médicamens inoffensifs pris isolément peuvent devenir très-nuisibles par leur réunion, et réciproquement. On doit conclure de là que l'on ne peut se fier qu'aux personnes de l'art, lorsqu'il s'agit d'employer des médicamens de la nature de ceux dont nous parlons, et que l'on ne saurait être trop en garde contre le charlatanisme des vendeurs de spécifiques composés de mille ingrédiens, tous doués, selon eux, d'une *vertu* extraordinaire ; contre la sottise des commères qui se mêlent de savoir et de pratiquer la médecine ; contre les herboristes qui ont l'effronterie de prescrire aux malades des médicamens, quoiqu'ils ignorent entièrement et l'action des remèdes, et plus encore les causes et la nature des maladies.

Il ne faut donc pas s'attendre à trouver ici ce long fatras de formules que l'on rencontre dans tous les anciens ouvrages de médecine, et dont on a rejeté un grand nombre de la pratique. La simplicité et l'utilité, voilà notre unique but.

B.

Bains aromatiques.

P. Espèces aromatiques, telles que sauge, lavande, romarin, mélisse, menthe, etc., 2 ou 3 livres.

Eau, quantité suffisante pour un bain ordinaire. Usités dans les affections rhumatismales et névralgiques, et dans tous les cas où il est nécessaire de donner de l'activité à la peau.

Bains aromatiques à la vapeur.

On les prépare en faisant passer la vapeur de l'eau à travers les mêmes plantes que celles indiquées ci-dessus. Cette vapeur est dirigée sur tout le corps, ou sur quelques parties seulement, au moyen d'un appareil dont la description ne peut pas trouver ici sa place, mais qu'il est facile d'imaginer. Usités dans les mêmes cas que les précédens, mais plus actifs.

Bains gélatineux.

P. Colle blanche de Flandre, 2 ou 3 livres. Faites dissoudre dans

Eau bouillante, 4 ou 5 litres. Versez cette dissolution dans un bain ordinaire.

Bains mercuriels.

P. Sublimé corrosif (deuto-chlorure de mercure), 3 ou 4 gros.

Eau, quantité suffisante pour un bain ordinaire. Usités contre les affections vénériennes, lorsque l'estomac ne peut pas supporter le mercure.

Bains sulfureux ou de Barèges.

P. Foie de soufre (sulfure de potasse), de 1 à 2 onces.

Eau, quantité suffisante pour un bain ordinaire. Usités contre les affections de la peau, et principalement les dartres.

Quand on craint que ces bains ne soient trop irritans, on les associe avec les bains gélatineux décrits plus haut.

Biscuits vermifuges.

P. Calomélas à la vapeur, 1/2 gros.

Sucre pilé, 2 onces.
Farine, 1/2 once.
Œufs frais, 2.

Faites six biscuits, dont on donne un chaque matin aux enfans, jusqu'à ce que l'effet soit produit.

BOLS. C'est une préparation médicamenteuse, sous forme de boules composées de diverses substances réduites en poudre, et incorporées avec du sirop de miel, ou du mucilage, ou une conserve. Lorsque ces boules pèsent moins de six grains, on les appelle pilules.

On emploie cette préparation lorsque les médicamens sont d'un goût tellement désagréable, que le malade les refuse, ou qu'il ne les prend qu'avec répugnance. On enveloppe alors le bol dans du pain à chanter et on l'avale sans le mâcher, dans une cuillerée d'eau sucrée. Les bols ne doivent pas être gardés trop long-temps, autrement ils se durciraient et se digéreraient difficilement. Il en est de même des pilules.

Bols fébrifuges de sulfate de quinine.

P. Sulfate de quinine, 5 grains.
Poudre d'althéa ou de réglisse, 2 ou 3 grains.
Sirop de miel, ou mucilage, quantité suffisante pour faire un bol. On en prend deux, trois, quatre et même cinq durant l'intervalle des accès d'une fièvre.

Bols dits anti-blénorrhagiques.

P. Baume de copahu, 2 gros.
Poivre de Cubèbe, 2 gros.
Sirop de miel, ou mucilage, quantité suffisante pour quatre bols dont on prend deux matin et soir pendant six ou huit jours. Employé avec succès contre les écoulemens chroniques, et qui résistent au traitement anti-phlogistique. On ne doit employer ce moyen que lorsque l'estomac est en bon état. S'il est irrité, s'il y a fièvre, il faut

l'exclure. Les deux substances que nous venons d'indiquer pour la composition de ces bols font la base de ces recettes nombreuses contre la blénorrhagie, que l'on voit tous les jours publiées avec emphase par les charlatans.

Bols astringens contre la leuchorrée.

P. Extrait de racine de rathania, 1/2 once.

Conserve de rose, 1 once.

Mêlez le tout exactement, et divisez pour faire six bols, dont on prend d'abord un, puis insensiblement deux matin et soir pendant quelques jours. On obtient de très-grands succès de cette préparation dans plusieurs cas de fleurs blanches, et dans le scorbut qu'on appelle froid. Mais il faut que le canal intestinal ne soit pas malade, et que l'on s'assujettisse en outre à un régime convenable.

C.

Cataplasme émollient.

P. Farine de lin, quantité proportionnée au volume du cataplasme que l'on se propose de faire.

Eau chaude, quantité suffisante pour faire une pâte. Etendez sur un linge et appliquez sur l'endroit convenable.

Cataplasme anodin.

P. Cataplasme émollient, indiqué ci-dessus; arrosez avec

Laudanum liquide, 1 ou 2 gros.

Autre cataplasme anodin.

P. Tige de laitue des jardins, lorsqu'elle est au temps de sa floraison, 1 ou 2 poignées.

Faites cuire dans une quantité d'eau suffisante pour

faire un cataplasme. Appliquez sur les parties douloureuses.

N. B. On peut faire des cataplasmes avec plusieurs autres substances telles que la poirée, la feuille de guimauve, celle de ciguë, la mie de pain bouillie dans le lait, etc. On peut y incorporer diverses substances médicamenteuses, suivant les cas particuliers.

Cataplasme maturatif.

P. Cataplasme émollient indiqué ci-dessus, quantité suffisante. Ajoutez :

Onguent basilicum, ou onguent de la mère, 1 ou 2 onces.

Employé avec succès pour accélérer la suppuration des tumeurs inflammatoires.

Cérat simple.

P. Huile d'olives, 4 onces.

Cire blanche, 1 once. Faites fondre ensemble ces deux substances, et mêlez exactement.

Cérat mercuriel.

P. Cerat simple, } parties égales de chaque.
Onguent mercuriel, }

Cérat opiacé.

P. Cérat simple, 4 onces.

Opium pulvérisé, 1 ou 2 gros.

Cerat soufré.

P. Cérat simple, 4 onces.

Soufre sublimé, 2 onces.

Employé dans les affections dartreuses et contre la gale.

COLLYRES. C'est un médicament qui s'applique sur les yeux. Les collyres sont *liquides* ou *secs*. Les collyres secs se composent d'infusions, de décoctions ou même d'eau simple avec addition de substances médicamenteuses. Les collyres secs sont des poudres que l'on insuffle dans les yeux.

Collyre astringent.

P. Eau distillée de roses ou de plantain, 4 onces.
Sulfate de zinc, 10 grains. Employé avec avantage dans les ophthalmies chroniques, ou dans le début de l'ophthalmie peu intense.

Autre collyre astringent.

P. Eau distillée de roses ou de plantain, 4 onces.
Acétate de plomb, 10 grains.
Employé comme le précédent.

Autre collyre astringent.

P. Eau distillée, 4 onces.
Alun pur (sulfate d'alumine et de potasse), 24 grains.
Employé comme les précédens.

Collyre opiacé.

P. Eau distillée, 4 onces.
Extrait aqueux d'opium, 2 grains.
Employé dans les inflammations de l'œil, accompagnées de vive douleur.

Collyre sec.

P. Sucre candi, } parties égales de chaque.
Tuthie, }

Mêlez et réduisez en poudre impalpable pour insuffler dans les yeux, au moyen d'un tuyau de plume.

Employé à la suite des ophthalmies chroniques, lorsqu'il existe des taies sur la cornée.

D.

DÉCOCTIONS. La décoction consiste à soumettre les substances médicamenteuses à l'action prolongée de l'eau bouillante, pendant un temps plus ou moins long, mais qui excède rarement une heure. Elle diffère de l'infusion, en ce que celle-ci se prépare en versant seulement de l'eau bouillante sur les médicamens dont on veut extraire les principes.

Décoction blanche.

P. Corne de cerf pulvérisée, } 1/2 once.
Ou, carbonate de chaux, }
Ou mieux, phosphate de chaux, }
Mie de pain, 2 onces.
Sucre, 1 once.
Eau commune, 1 litre.

Mêlez exactement, et faites bouillir pendant une demi-heure. Passez à travers un linge et aromatisez avec,

Eau de fleur d'oranger, 1/2 once.

A prendre par demi-verrée, toutes les une ou deux heures. Usitée dans la convalescence des fièvres, et plus souvent encore dans les dévoiemens chroniques.

Décoction purgative.

P. Pulpe de tamarins, 2 onces.
Follicules de séné, 2 gros.
Eau commune, 1 litre. Faites bouillir pendant environ une demi-heure, et ajoutez :
Sulfate de soude (sel de Glauber), 2 gros.

A prendre par verrées de demi-heure en demi-heure, jusqu'à effet purgatif.

Décoction diurétique.

P. Racine de chiendent, } 1 ou 2 pincées de chaque.
Idem, de fraisier, }
Idem, d'arrête-bœuf, }

Eau commune, 1 litre 1/2. Faites bouillir jusqu'à réduction d'un tiers, et ajoutez

Nitrate de potasse (sel de nitre), 20 grains.

A prendre par verrées dans la journée.

Décoction astringente.

P. Racine de grande consoude, 1 pincée.

Cachou, 2 gros.

Eau commune, 1 litre. Faites bouillir pendant environ une demi-heure, et ajoutez

Sirop de coing, 2 onces.

A prendre par demi-verrées, dans les dévoiemens chroniques.

Autre décoction astringente.

P. Riz mondé, 1/2 once.

Eau commune, 1 litre. Faites bouillir pendant une demi-heure, passez et ajoutez :

Cachou, de 2 gros à 1/2 once.

On peut édulcorer avec le sirop de coings, ou l'aciduler avec le jus de citron, ou avec vingt à trente gouttes d'eau de Rabel. Employée très-fréquemment et dans les mêmes cas que la précédente.

E.

EAU BLANCHE, ou *Eau vegéto-minérale*, ou *Eau de Saturne*, ou *Eau de Goulard.*

P. Acétate de plomb (extrait de Saturne), de 2 gros à 1 once.

Eau distillée, 1 litre.

Cette eau est très-fréquemment employée en injection contre les blénorrhagies et autres écoulemens chroniques; on s'en sert aussi très-souvent en fomentation et en lotion dans divers cas de fractures, de contusions, etc. Quand on s'en sert pour injection, la proportion d'acé-

tate de plomb doit toujours être moindre que lorsqu'il s'agit de l'employer à l'extérieur.

EAUX MINÉRALES. On appelle ainsi les eaux qui sortent de la terre, chargées de substances médicamenteuses. Ces substances sont tantôt des sels neutres, tantôt des acides, du soufre, du fer, etc. On est parvenu à imiter la plupart des eaux minérales, par des procédés physiques et chimiques, avec un tel bonheur que quelques-unes de ces eaux factices sont préférables aux eaux minérales naturelles, telle est, par exemple, l'eau de Seltz, et la plupart des eaux purgatives.

On peut diviser les eaux minérales, soit naturelles, soit artificielles, 1° en *sulfureuses ;* 2° en *acidules* ou *gazeuses ;* 3° en *ferrugineuses* ou *acidules ferrugineuses ;* 4° en *salines.*

Eaux minérales sulfureuses. Les lettres *th.* indiquent que ces eaux sont thermales ou chaudes à la source; les lettres *fr.* signifient qu'elles sont froides. Voici les principales :

De — Aigues-Bonnes, département des Basses-Pyrénées ; th.

Aix-la-Chapelle, Belgique ; th.

Aix en Savoie ; th.

Acqui, Italie ; th.

Arles, département des Pyrénées-Orientales ; th.

Ax, département de l'Arriège ; th.

Bade, Souabe ; th.

Bagnols, département de la Lozère ; th.

Bagnères-Adour, département des Hautes-Pyrénées ; th.

Bagnères de Luchon, département de la Haute-Garonne ; th.

Barèges, département des Hautes-Pyrénées ; th.

Bonnes ou Aigues-Bonnes, département des Basses-Pyrénées ; th.

Cauterets, département des Hautes-Pyrenées ; th.

Digne, département des Basses-Alpes; th.
Enghien, près Paris; fr.
Evaux, département de la Creuse; th.
La Roche-Pouzay, département de la Vienne; fr.
Saint-Amand, département du Nord; th.
Saint-Sauveur, département des Hautes-Pyrénées; th.

Les eaux sulfureuses contiennent, comme le nom l'indique, une quantité plus ou moins considérable de soufre. Elles ont une odeur désagréable, approchant de celle des œufs pouris. Elles conviennent principalement dans les affections de la peau, telles que les dartres et la gale, dans les engorgemens chroniques des viscères abdominaux. On les emploie à l'extérieur en bains, en douches, en fomentations pour les affections rhumatismales, pour certaines espèces de paralysies, et pour la plupart des maladies de la peau, ainsi que pour accélérer la cicatrisation des plaies et des ulcères chroniques.

La dose est depuis deux ou trois verres, jusqu'à un litre et plus par jour. On peut les boire chaudes ou froides.

Eaux minérales acidules ou gazeuses. Les principales sont les suivantes :

De — Bagnoles, département de l'Orne; fr.
Bar, département du Puy-de-Dôme; fr.
Chateldon, *idem*; fr.
Chatel-Guyon, *idem*; th.
Chaudes-Aigues, département du Cantal; th.
Clermont-Ferrand, département du Puy-de-Dôme; th.
Dax, département des Landes; th.
Encausse, département de la Haute-Garonne; th.
Langeac, département de la Haute-Loire; fr.
La Palou, département de l'Hérault.
Médague, département du Puy-de-Dôme; fr.
Mont-Brison, département de la Loire; fr.
Mont-d'Or, département du Puy-de-Dôme; th.

Néris, département de l'Allier; th.
Pougues, département de la Nièvre; fr.
Saint-Galmier, département de la Loire; fr.
Saint-Marc, département du Puy-de-Dôme, th.
Saint-Myon, *idem*; fr.
Seltz, Hesse-Cassel; fr.
Ussat, département de l'Arriège.

L'acide carbonique est le principe dominant qui communique aux eaux acidules la saveur aigrelette dont elles sont douées. C'est encore au même principe que la plupart de ces eaux doivent la propriété qu'elles ont de mousser et de pétiller, lorsqu'on débouche les bouteilles dans lesquelles on les a conservées. Outre l'acide carbonique, quelques-unes renferment des sels de différente nature, et qui leur communiquent en conséquence des propriétés particulières, analogues aux substances qui entrent dans la composition de ces sels.

Les eaux simplement acidules, c'est-à-dire qui ne contiennent que de l'acide carbonique, sont très-faciles à imiter par des procédés atificiels. Ces eaux gazeuses factices sont même supérieures aux naturelles, en ce que celles-ci laissent échapper leur gaz à mesure qu'elles arrivent à la surface de la terre, et que leur qualité se rapproche alors plus ou moins de l'eau ordinaire.

Les eaux acidules sont en général assez agréables à boire. On peut les prendre progressivement par verrées jusqu'à un ou deux litres dans la journée, soit seules, soit édulcorées avec un sirop, soit coupées avec le vin ou quelque infusion convenable, ordinairement aromatique.

De toutes les eaux gazeuses, celle de Seltz est le plus généralement usitée.

Ces eaux sont diurétiques, stimulantes du canal digestif, et lorsqu'elles sont fortement gazeuses, elles sont un excellent moyen contre le vomissement, si cette affec-

tion ne dépend pas d'une altération de l'estomac : aussi les conseille-t-on avec succès aux femmes enceintes qui sont sujettes aux envies de vomir, durant les premiers mois de la grossesse.

En général, on prescrit les eaux acidules dans la convalescence des fièvres de long cours; dans les hydropisies; dans la suppression des règles, et en général dans les cas où les organes digestifs sont débilités par suite de longues maladies. Puisque ces eaux sont stimulantes, il est bien entendu qu'on n'en fera pas usage dans les affections aiguës du canal alimentaire. Elles ne s'emploient qu'en boisson.

Eaux minérales ferrugineuses acidules. Les principales sont les suivantes :

De — Alais, département du Gard; fr.
Aumale, département de la Seine-Inférieure; fr.
Boulogne, département du Pas-de-Calais; fr.
Bourbon-l'Archambault, département de l'Allier; th.
Bussang, département des Vosges; fr.
Chapelle-Godefroi, département de l'Aube; fr.
Charbonnières, département du Rhône; fr.
Contrexeville, département des Vosges; fr.
Cransac, département de l'Aveyron; fr.
Dinan, département du Nord; fr.
Ferrières, département du Loiret; fr.
Fontenelle, département de la Vendée; fr.
Forges, département de la Seine-Inférieure; fr.
Mont-Lignon, département de Seine-et-Oise; fr.
Noyers, département du Loiret; fr.
Passy, près Paris; fr.
Provins, département de Seine-et-Marne; fr.
Rennes, département de l'Aude; th.
Rouen, département de la Seine-Inférieure; fr.
Spa, Pays-Bas; fr.

Segray, département du Loiret; fr.
Sermaise, département de la Marne; fr.
Saint-Gondon, département du Loiret; fr.
Saint-Pardoux, département de l'Allier.
Tongres, Pays-Bas; fr.
Vals, département de l'Ardèche; fr.
Vichi, département de l'Allier; th.
Watwelier, département du Haut-Rhin; fr.

Les eaux ferrugineuses acidules contiennent, ainsi que leur nom l'indique, une proportion plus ou moins considérable de parties ferrugineuses, surtout du carbonate de fer, ce qui les rend essentiellement toniques. Elles contiennent en outre diverses autres substances qui varient suivant la nature de ces eaux, et qui leur communiquent en conséquence des propriétés particulières.

On les emploie ordinairement dans toutes les circonstances où l'on peut prescrire le fer; mais toutes les fois qu'on le peut, on doit donner la préférence aux eaux ferrugineuses sur ce métal pur. Les cas où elles sont administrées avec le plus de succès sont en général ceux où il y a faiblesse générale; à moins que cet état ne soit l'effet d'une irritation aiguë du canal alimentaire. Les cas particuliers dans lesquels on en obtient souvent du succès sont la suppression des menstrues, les pâles couleurs, les convalescences après les maladies de longue durée, les scrophules, les épuisemens par suite d'hémorrhagies abondantes, de pollutions nocturnes, etc.

On les prend par verrées progressivement jusqu'à une et même deux pintes par jour. Ordinairement on les coupe soit avec le petit lait, soit avec le vin ou avec une décoction convenable. On les administre aussi en bains, en douches, en lotions, en fomentations.

Eaux minérales salines. Celles dont l'usage est le plus fréquent sont les suivantes :

De—Aix, département des Bouches-du-Rhône; th.
Bains, département des Vosges; th.
Balaruc, département de l'Hérault; th.
Brides, en Savoie; th.
Bourbonne-les-Bains, département de la Haute-Marne; th.
Empson, en Angleterre; fr.
Jouhe, département du Jura; fr.
Lamotte, département de l'Isère; th.
Lucques, en Italie; th.
Luxeuil, département des Vosges; th.
Merlange, département de Seine-et-Marne; fr.
Niederbronn, département du Bas-Rhin; fr.
Plombières, département des Vosges; th.
Pouillon, département des Landes; fr.
Pyrmont, en Westphalie; fr.
Sedlitz, en Bohême; fr.
Seydschutz, en Bohême; fr.
Sylvanès, département de l'Aveyron; th.

Les eaux salines, ainsi que leur nom l'indique, contiennent une quantité plus ou moins considérable de différens sels neutres qui leur communiquent presque toujours une vertu purgative. On les emploie principalement dans les engorgemens des organes abdominaux; tels que le foie, la rate, les reins, etc., et dans tous les cas où l'on juge convenable d'administrer les purgatifs.

On les administre sans mélange et par verrées, jusqu'à ce que l'effet purgatif soit produit, ce qui permet d'en élever quelquefois la dose progressivement jusqu'à une pinte. On les emploie aussi en bains, en douches, en lotions, en fomentations.

Nous ne devons pas nous étendre plus au long sur le mode d'administration des eaux minérales, puisque les cas où il faut y avoir recours sont indiqués dans divers articles de cet ouvrage.

ÉMULSIONS. Ce sont des préparations faites ordinairement avec les amandes douces et quelques amandes amères, les graines de chanvre, les semences de melon, de concombre, de citrouille, etc., pilées et auxquelles on ajoute une certaine quantité d'eau.

On prépare aussi directement des émulsions avec l'huile d'olive, ou celui d'amande douce, une once de sirop de gomme, que l'on mélange exactement dans un mortier, et sur lesquels on verse quatre onces de liquide.

On ajoute quelquefois des substances médicamenteuses aux émulsions; mais il faut avoir soin de ne jamais y mélanger des acides ou de l'esprit de vin, ce qui en déterminerait promptement la coagulation. Ces préparations tournent facilement à l'aigre; aussi on ne doit en faire qu'une quantité qui puisse être employée dans l'espace de quelques heures.

Emulsion simple, ou lait d'amandes.

P. Amandes douces dépouillées de leurs pellicules, 24.
Amandes amères, 4.
Sucre, 1 once.

Ajoutez quelques gouttes d'eau et pilez le tout ensemble dans un mortier de marbre ou de verre, de manière à faire une pâte très-fine: versez ensuite environ un demi-litre d'eau. Passez à travers un linge, et ajoutez une demi-once d'eau de fleur d'oranger.

C'est de la même manière que l'on prépare les émulsions avec les graines de chanvre, de melon, de concombre, etc.

Emulsion camphrée.

P. Emulsion simple, 4 onces.
Camphre pulvérisé, 20 grains.

Dissolvez le camphre dans un peu d'esprit de vin, ou dans un jaune d'œuf, ou dans un peu d'huile, soit

d'olive, soit d'amande douce. A prendre par cuillerées dans les vingt-quatre heures.

Emulsion nitrée camphrée.

A l'émulsion précédente, ajoutez :

Nitrate de potasse (sel de nitre), de 20 à 30 grains. A prendre comme la précédente.

Emulsion nitrée.

P. Emulsion simple, 4 onces.

Nitrate de potasse (sel de nitre), de 20 à 30 grains. A prendre par cuillerées dans la journée. Cette émulsion est diurétique.

Emulsion purgative.

P. Emulsion simple, 4 onces.

Huille de croton tiglium, 2 gouttes.

Ou huile d'épurge (*Euphorbia latyris*), 3 gouttes.

Edulcorez et ajoutez 1/2 once d'eau de fleur d'oranger. A prendre par cuillerées de dix en dix minutes. Ce médicament, récemment découvert, a l'avantage de purger à très-petites doses.

Emulsion calmante.

P. Semences de chanvre, 1/2 once.

Idem de melon, 1/2 once.

Broyez dans un mortier, et ajoutez :

Eau bouillante, 1/2 litre.

Nitrate de potasse (sel de nitre), 20 grains.

Sirop de nénuphar, quantité suffisante. Employé avec succès dans les blénorrhagies aiguës, dans les inflammations des reins, de la vessie. Quelquefois on ajoute à cette émulsion une vingtaine de grains de camphre, que l'on fait dissoudre préalablement dans une petite quantité d'esprit de vin, ou dans un jaune d'œuf.

F.

FOMENTATIONS. C'est le nom que l'on donne aux médicamens liquides destinés à être appliqués surquelques parties du corps, au moyen d'une flanelle ou d'une compresse. Ce genre de médication a beaucoup d'analogie avec les cataplasmes ; cependant ces derniers sont préférables, en ce qu'ils se refroidissent moins vite, et qu'il n'est pas nécessaire de les renouveler aussi souvent.

On prépare ordinairement les fomentations avec la décoction de quelques plantes mucilagineuses, telles que la mauve, la guimauve, la graine de lin, etc. ; ou narcotiques, telles que la morelle, le pavot, la ciguë, etc. Ce sont de véritables tisanes, mais qui sont beaucoup plus chargées que si elles devaient être données à l'intérieur. Outre ces sortes de fomentations, on en a fait encore avec d'autres substances médicamenteuses, suivant le but que l'on se propose d'obtenir.

Fomentation tonique.

P. Roses de Provins, 2 onces.
Vin rouge, 1 litre. Faites bouillir.

Imbibez de cette liqueur une compresse fine, ou de la charpie. Appliquez sur les ulcères, les plaies indolentes.

Fomentation narcotique.

P. Têtes de pavot, 4.
Feuilles sèches de morelle, 2 onces.
Eau, 1 litre. Faites bouillir.

Fomentation employée pour calmer les douleurs. Au lieu de pavot, on peut se servir d'une poignée de fleurs de coquelicots, ou d'une dizaine de grains d'opium pulvérisé, ou de deux gros de laudanum, que l'on ajoute au liquide.

Fomentation irritante avec la moutarde.

P. Farine de moutarde, 4 onces.
Vinaigre, 2 onces.
Eau chaude, 1/2 litre.

En enveloppant les pieds et même les jambes avec des linges trempés dans cette solution, on détermine une irritation vive et prolongée qui attire le sang vers ces parties et détruit la congestion qui pourrait se faire vers le cerveau. Ce moyen est donc très-utile lorsqu'il s'agit d'appeler le sang vers les extremités inférieures, et il produit un effet plus certain que les bains de pieds à la moutarde.

Fomentation de tabac (contre la gale).

P. Feuilles de tabac, 2 onces.
Eau, 1/2 litre. Faites bouillir.

Employée avec succès, en appliquant sur les parties galeuses des compresses trempées dans cette solution. Mais ce moyen peut déterminer des vomissemens, chez quelques personnes.

Fomentation astringente, avec l'extrait de Saturne.

P. Acétate de plomb (extrait de Saturne), de 1/2 à 1 once.
Eau, 1/2 litre.

Cette fomentation est fréquemment employée dans les cas d'entorses, d'épanchement de sang dans le tissu cellulaire, à la suite de contusions, de fractures, dans les engorgemens d'une nature peu inflammatoire; on s'en sert aussi pour arroser les appareils des fractures.

FUMIGATIONS. On appelle ainsi des médicamens administrés sous forme de vapeurs, reçues soit par le corps entier, soit par quelques parties seulement, au moyen

d'appareils convenables. C'est principalement contre les affections de la peau que ce mode de traitement a été préconisé.

On emploie aussi certaines fumigations pour désinfecter l'air des hôpitaux, des chambres de malades, et toutes les fois qu'il est vicié par les émanations qui s'élèvent des corps en putréfaction, des eaux croupissantes, des marais, etc.

Fumigation aromatique.

P. Feuilles de sauge, }
Idem de romarin, } de chaque parties égales.
Idem de mélisse, }

Eau, quantité proportionnée à l'usage que l'on veut en faire; faites bouillir et dirigez la vapeur sur les parties malades. On emploie ce moyen avec succès pour faire tomber les croûtes qui se forment si facilement dans l'intérieur du nez, chez les scrophuleux, et chez les personnes d'un tempérament lymphatique. Dans ce cas, on fait fumer la vapeur par les narines.

Fumigation émolliente.

P. Racine de guimauve, 1 once.
Eau, 1/2 litre. Faites bouillir.
Employée comme la précédente.

Fumigation aqueuse.

On fait bouillir de l'eau commune dont on dirige la vapeur dans le lit du malade au moyen d'un tube exactement adapté au vase qui renferme l'eau. Les couvertures sont soulevées au moyen d'un ou de plusieurs cerceaux. Ces fumigations sont employées dans les cas où il convient de provoquer les sueurs, et principalement dans les frissons prolongés des fièvres intermittentes. On peut aussi charger ces vapeurs de principes médicamenteux,

suivant le but que l'on se propose d'obtenir ; ainsi on ajoute à l'eau, des fleurs de sureau, de coquelicot, des baies de genièvre, etc.

Fumigation désinfectante.

P. Sel de cuisine, 2 livres.
Oxide de manganèse pulvérisé, 5 onces.
Acide sulfurique à 36 degrés, 1 livre.
Eau, 1 livre.

Mêlez ensemble le sel et la manganèse, mêlez également ensemble l'eau et l'acide, et versez ce liquide sur le premier mélange, dans un vase de verre ou de terre cuite. La vapeur qui se dégage est du chlore, et détruit à l'instant les miasmes qui vicient l'air. Les fumigations de vinaigre, de genièvre, d'encens et d'autres substances aromatiques qui jouissent d'une grande vogue parmi le vulgaire ne sont nullement désinfectantes. Elles ne font tout au plus que pallier les mauvaises odeurs, mais elles n'ôtent point à l'air ses propriétés malfaisantes. Le chlore jouit seul de ces propriétés dans les cas que nous avons indiqués.

N. B. Il existe aujourd'hui un autre moyen de désinfection qui coûte beaucoup moins cher que celui que l'on vient de lire. Le voici :

P. chez un pharmacien : Chlorure de chaux ou de soude, 1/2 livre.

Eau, 7 ou 8 litres. Mêlez, et arrosez avec cette solution les endroits qui doivent être désinfectés. A l'instant même l'odeur et les émanations délétères sont détruites. En employant ce moyen, le vidangeurs peuvent descendre sans crainte dans les fosses d'aisance ; pour cela il suffit d'y répandre quelques bouteilles de la solution indiquée. Si l'endroit que l'on veut désinfecter est vaste, on emploiera une quantité plus considérable soit d'eau, soit

de chlorure, mais toujours dans les proportions indiquées, c'est-à-dire vingt à trente fois autant d'eau que de chlorure. On désinfecte de même les lieux d'aisance.

En arrosant avec cette solution les cadavres en putréfaction, l'odeur disparaît sur-le-champ : aussi ce moyen est-il devenu d'une très-grande ressource pour les recherches que les médecins sont souvent obligés de faire sur les cadavres dans le cas de meurtre ou d'empoisonnement.

G.

GARGARISMES. On appelle ainsi un médicament liquide que l'on garde plus ou moins long-temps dans la bouche, et que l'on rejette ensuite. On ne doit point agiter le gargarisme au fond du gosier, comme on le fait ordinairement ; il est beaucoup plus avantageux de le laisser reposer sur les parties malades, en renversant la tête en arrière.

Gargarisme astringent.

P. Décoction de roses de Provins, 6 onces.
Alun, 1 gros.
Miel rosat, 2 onces.

On l'emploie avec assez de succès dans les inflammations chroniques du gosier, lorsque, la chaleur ayant cessé, la tuméfaction persiste d'une manière opiniâtre.

Autre Gargarisme astringent.

P. Racine de rathania, 2 gros.
Eau, 6 onces.

Faites bouillir pendant une demi-heure, et ajoutez quelques gouttes de vinaigre ou de jus de citron. Ce gargarisme peut être employé comme le précédent ; mais il l'est surtout pour fortifier les gencives lorsqu'elles sont molles, livides et saignantes, comme dans le scorbut.

Gargarisme détersif.

P. Miel rosat, 1 once.
Acide sulfurique ou muriatique, 20 gouttes.
Décoction d'orge ou de roses de Provins, 4 onces.

Gargarisme avec le miel rosat.

P. Décoction d'orge ou de roses de Provins, 1/2 livre.
Miel rosat, 1 once.
Fréquemment employé dans les inflammations de gosier. A défaut de miel rosat, on se sert de miel ordinaire.

Gargarisme émollient.

P. Figues grasses, 1 once. Faites bouillir dans
Lait, 8 onces.
Miel rosat, 1 once.

Autre Gargarisme émollient.

P. Décoction de guimauve, 4 onces.
Lait de vache, 1 once.

Autre Gargarisme émollient.

Décoction de guimauve, 4 onces.
Sirop de miel, 1 once.

Gargarisme acidulé.

P. Sirop de mûres, 1 once.
Eau pure, ou décoction de roses, 4 onces.

Autre Gargarisme acidulé.

P. Eau d'orge, 4 onces.
Miel rosat, 1 once.
Vinaigre, jusqu'à acidité agréable.

Gargarisme antisyphilitique.

P. Dento-chlorure de mercure (sublimé corrosif), 3 grains.

Laudanum liquide, 1 gros.

Eau distillée, 1/2 litre.

Employé dans les ulcérations vénériennes de la bouche.

Gargarisme désinfectant.

P. Chlorure de chaux ou de soude, 1 gros.

Eau commune, 4 onces.

En se rinçant la bouche avec cette solution, la mauvaise odeur de l'haleine disparaît sur-le-champ, si elle dépend de la carie ou de la malpropreté des dents, ou de quelque ulcère soit de la bouche, soit du gosier. Ce liquide possède en outre la propriété d'accélérer la guérison des ulcères indolens qui pourraient affecter ces parties.

Gouttes anodines d'Hoffman.

P. Liqueur anodine d'Hoffman, de 10 à 20 gouttes sur un morceau de sucre, ou dans une potion. A prendre en une seule dose. Elle calme quelquefois promptement les affections nerveuses qui se manifestent par des spasmes. On peut ajouter à cette liqueur parties égales d'*esprit de corne de cerf succiné* dans la proportion de 1 gros de chaque, dans une tasse de tisane ou dans une potion. Cette préparation est antispasmodique et s'emploie dans les mêmes cas que la première.

I.

INJECTIONS. On appelle ainsi des médicamens liquides que l'on porte dans différentes cavités au moyen d'une seringue convenable. On fait des injections dans le canal de l'urètre, dans le vagin, dans les oreilles. Les femmes doivent se servir pour le vagin d'une seringue recourbée

et terminée en olive criblée de plusieurs trous ; les seringues pour l'urètre sont connues de tout le monde ; pour les oreilles on se sert ordinairement de seringues d'argent, d'os ou d'ivoire ; cependant celles d'étain peuvent très-bien être employées.

Injection astringente.

P. Sulfate de zinc, 1/2 gros.

Eau distillée ou eau de roses, 1/2 litre.

Cette injection est employée par les deux sexes dans les blénorrhagies chroniques, lorsque l'inflammation cesse d'être douloureuse. Les injections doivent être faites plusieurs fois dans la journée.

Autre Injection astrigente.

P. Sulfate de zinc, 1/2 gros.

Eau distillée ou eau de roses, 1/2 litre.

Laudanum liquide, 20 gouttes.

Employée dans les mêmes cas que la précédente, et souvent avec plus de succès.

Autre Injection astringente.

P. Acétate de plomb (extrait de saturne), de 1 à 3 gros.

Eau distillée, 1/2 litre.

Usitée dans les mêmes cas que les précédentes. On peut aussi y ajouter quelques gouttes de laudanum.

Autre Injection astringente (pour les femmes).

P. Racine de bistorte, } de chaque 1/2 once.
Idem, de rathania,
Roses de Provins,

Eau, 1 litre 1/2. Faites bouillir pendant une demiheure.

Cette injection est employée avec succès chez les

femmes qui portent une blénorrhagie chronique, ou qui sont sujettes aux fleurs blanches, pourvu qu'il n'y ait pas d'inconvenient à arrêter cet écoulement. Au lieu de bistorte, on peut employer la racine de tormentille, ou de grenadier. On peut aussi préparer l'injection avec la seule racine de rathania, mais alors la dose doit être plus forte.

Injection adoucissante.

Lait chaud, 1/2 litre.
Décoction de guimauve ou de lin, 1/2 litre.

Cette injection est usitée dans les inflammations aiguës des organes sexuels, et principalement de la femme. On peut y ajouter deux têtes de pavots, ou quelques gouttes de laudanum, pour calmer la douleur, s'il en existe.

Injection émolliente.

P. Décoction de racine de guimauve ou de graine de lin, 1 litre.

Employée dans les cas d'inflammation aiguë des organes sexuels.

Injection émolliente opiacée.

P. Décoction de racine de guimauve ou de graine de lin, 1/2 litre.
Laudanum liquide, 1 gros.

Employée dans les écoulemens chroniques.

Injection calmante.

P. Têtes de pavot, 3.
Tiges de morelle, 1 pincée.
Eau commune, 1/2 litre. Faites bouillir et ajoutez :
Laudanum liquide, 1/2 gros.

Cette injection est employée avec succès dans les cas de blénorrhagie, pour calmer l'irritation dont l'urètre ou le vagin serait le siége.

On les fait entre le prépuce et le gland lorsqu'il existe une tuméfaction considérable qui empêche de renverser le prépuce.

Injection mercurielle opiacée.

P. Dento-chlorure de mercure (sublimé corrosif), 6 grains.

Eau distillée, 1/2 litre.

Laudanum liquide, 1 gros.

Cette injection est employée avec succès chez les femmes qui sont affectées d'ulcérations vénériennes dans l'intérieur du vagin.

Injection tonique.

P. Quinquina, 2 onces.

Ecorces de chêne, 2 onces.

Eau, 1 litre. Faites bouillir pendant une demi-heure.

Cette injection est employée chez les femmes affectées d'écoulemens chroniques, de fleurs blanches, et de chute soit de matrice, soit du vagin, lorsque cet état dépend de la laxité des tissus.

Injection calmante pour les oreilles.

P. Lait chaud, 12 onces.

Décoction de guimauve.

Dans les cas d'inflammation aiguë des oreilles.

Autre.

P. Huile d'olive fine, 2 onces.

Laudanum, 5 ou 6 gouttes. Mêlez.

Dans les cas de douleur vive des oreilles.

Injection savonneuse pour les oreilles.

P. Eau de savon, 2 onces.

Cette injection est très-utilement employée pour net-

toyer le conduit de l'oreille et le débarrasser du cérumen qui nuit souvent à l'ouïe.

J.

JULEP. On appelle ainsi un médicament liquide destiné à être pris en une ou deux doses, et dont les propriétés sont ordinairement tempérantes, pectorales, somnifères. Les juleps sont presque toujours formés d'une infusion de plantes émollientes, ou d'une émulsion, avec addition d'un sirop acide, mucilagineux ou narcotique. Le julep n'est donc qu'un genre particulier de *potion*, dont il ne diffère que par la manière dont il est administré; aussi nous n'en parlons que pour nous conformer à l'usage.

Julep calmant.

P. Infusion de laitue, 4 onces.
Eau de fleur d'oranger, 1 cuillerée.
Suc de laitue (thridace), 3 grains.

A prendre le soir en deux ou trois doses. Ce suc de laitue nouvellement employé en médecine procure un sommeil calme; il est par conséquent préférable à l'opium, qui ne fait dormir qu'en déterminant une véritable ivresse. Au lieu d'une infusion de laitue, on peut fort bien employer une décoction de gomme arabique, de guimauve, ou même de l'eau sucrée, à laquelle on ajouterait le suc de laitue.

Autre julep calmant.

P. Eau distillée de laitue, 3 onces.
Eau de fleur d'oranger, 1 cuillerée.
Sirop diacode, 1 cuillerée. Mêlez.

A prendre le soir en une ou deux doses.

Au lieu d'eau distillée de laitue, on peut employer de l'eau ordinaire, ou une décoction de gomme ou de gui-

mauve; et au lieu de sirop de diacode, on peut employer de 20 à 30 gouttes de laudanum.

Julep antispasmodique.

P. Camphre pulvérisé, 12 grains.
Faites dissoudre dans un jaune d'œuf.
Infusion de tilleul, 3 ou 4 onces.
Edulcorez avec du sucre, ou un sirop convenable.
A prendre par cuillerées dans les affections nerveuses, dans quelques douleurs de reins, de la vessie.

Julep scillitique pectoral.

P. Décoction de guimauve ou de gomme arabique, 3 ou 4 onces.
Oxymel scillitique, 1 once.
Sucre, ou sirop de sucre, quantité suffisante.
A prendre par cuillerée dans les affections catharrales, pour favoriser l'expectoration.

L.

LAVEMENS. Tout le monde sait ce que l'on entend par ce mot; cependant nous ne pensons pas qu'il soit superflu de donner quelques détails sur la manière la plus convenable de les administrer et sur le but que l'on se propose par cette forme de médicament.

Les lavemens les plus simples sont ceux qui sont destinés à former comme une espèce de bain local dans les gros intestins, et à délayer les matières qui y sont accumulées. On les prépare ordinairement avec la décoction de guimauve, de graine de lin, de poirée, etc. On peut leur communiquer des propriétés purgatives, rafraîchissantes, narcotiques, stimulantes, etc., par l'addition de médicamens qui sont eux-mêmes doués de quelques-unes de ces propriétés. Comme les gros intestins n'ont point une sen-

sibilité aussi vive que celle dont jouit l'estomac, on administre en lavement des doses doubles et même triples de substances médicinales ; il est même des préparations très-énergiques que l'on n'oserait mettre en contact avec l'estomac, et que l'on emploie sans danger en lavement.

Avant d'introduire les substances médicinales dans l'intestin, on doit examiner avec soin l'état dans lequel il se trouve ; s'il est enflammé, l'emploi des lavemens irritans, stimulans, âcres, etc., serait nuisible, parce qu'ils exciteraient de plus en plus le travail inflammatoire dont il est le siége.

Non-seulement on emploie les lavemens comme bains locaux, comme émolliens ou rafraîchissans, chargés ou non de substances médicinales, mais on y a souvent recours pour nourrir les malades, lorsque les affections dont ils sont atteints ne permettent pas d'introduire des alimens par la bouche dans l'estomac. L'expérience prouve que l'on peut soutenir long-temps la vie au moyen de ces lavemens nutritifs. Mais pour qu'ils produisent cet effet, il faut faire en sorte qu'ils ne soient pas rejetés presque immédiatement après les avoir pris, et qu'ils séjournent assez long-temps dans l'intestin pour que les suçoirs qui y sont distribués puissent s'emparer des parties nutritives qu'ils contiennent. A cet effet, on ne doit donner que des demi et même des quarts de lavement, que l'on pousse avec assez de force pour que le jet soit lancé aussi avant que possible. Sans ces précautions, le lavement ne tarde pas à être rejeté. Il faut en dire autant de ceux qui doivent rester quelque temps dans le corps, et même de ceux qui ne doivent que délayer les matières fécales, lorsque, comme il arrive dans certains cas de constipation, ces matières se trouvent éloignées de l'extrémité du canal intestinal.

Lavement astringent.

P. Racine de bistorte, 1 once.
Fleurs de coquelicot, une pincée.
Eau, quantité suffisante; ordinairement 1/2 litre.

Au lieu de bistorte, on peut se servir de 1 once de racine de tormentille, ou de 1/2 once de racine de rathania, ou d'écorce de chêne, de grenadier, de marronier d'Inde. On peut retrancher le coquelicot, ou bien le remplacer par deux têtes de pavots.

Lavement anti-spasmodique.

P. Assa fœtida, 1/2 gros. Triturez et faites dissoudre dans un jaune d'œuf.
Décoction de guimauve ou de graine de lin, 1/2 litre.

Très-employé dans les affections nerveuses, surtout dans les accès d'hystérie chez les femmes.

Autre lavement anti-spasmodique.

P. Camphre, 1/2 gros. Triturez et faites dissoudre dans un jaune d'œuf.
Décoction de guimauve ou de graine de lin, 1/2 litre.

Employé comme le précédent, mais il est souvent moins efficace.

Lavement émollient.

P. Décoction de guimauve,
ou
Décoction de graine de lin,
ou
Décoction de guimauve et de poirée, 1/2 litre.
Huile d'olive, 3 ou 4 cuillerées.

Ce lavement est souvent employé, et avec succès, comme propre à tempérer la chaleur, dans les fièvres inflammatoires, et à déterminer l'évacuation des matières fécales dans les constipations opiniâtres.

Autre lavement émollient.

P. Décoction d'amidon, 1/2 litre.
Employé comme le précédent.
On le rend plus propre à entraîner les matières, en y ajoutant une ou deux cuillerées d'huile d'olive.

Lavement fébrifuge.

P. Quinquina concassé, 1 once.
Eau, 1/2 litre. Faites bouillir.
Employé dans les cas de fièvre d'accès, où il serait dangereux d'introduire le quinquina dans l'estomac.

Autre lavement fébrifuge.

P. Sulfate de quinine, de 6 à 10 grains. Délayez cette poudre dans
Eau chaude, 1/2 litre.
Usité dans les mêmes cas que le précédent.

Lavement laxatif.

P. Décoction de guimauve, de 1/2 litre à 1 litre.
Savon râpé, 2 gros.
Il est employé avec succès pour vaincre les constipations opiniâtres.

Lavement calmant.

P. Tiges de laitue des jardins, 1 poignée.
Eau, 1/2 litre. Faites bouillir.

Autre lavement calmant.

P. Fleurs de coquelicot, 1 pincée, ou 2 têtes de pavot.
Eau, 1/2 litre. Faites bouillir.

Lavement purgatif.

P. Décoction de guimauve ou de graine de lin, 1/2 litre.
Miel de mercuriale, de 1 à 3 onces.
Très-souvent employé.

Autre lavement purgatif.

P. Follicules de séné, 2 gros. Faites bouillir dans
Décoction de guimauve ou de graine de lin, 1/2 litre.
Passez et ajoutez :
Sulfate de soude (sel de Glauber), 1/2 once.

Lavement nutritif.

P. Décoction d'orge, } de chaque parties égales, en
Lait, } tout 1/2 litre.

Autre.

P. Bouillon de veau, 1/2 litre.
Fécule, une cuillerée à bouche.

Autre.

P. Un jaune d'œuf ; battez-le avec 1/2 once de sucre. Versez par-dessus 7 ou 8 onces d'eau bouillante.

Autre.

Bouillon de bœuf dégraissé, 8 onces.

Ces bouillons sont employés dans les cas où les alimens étant nécessaires, l'irritation de l'estomac, ou quelque maladie des organes de la déglutition empêchent de les administrer à la manière ordinaire : dans ces cas, qui ne sont pas rares, on doit toujours commencer par les lavemens les moins nutritifs et s'élever progressivement jusqu'à ceux qui le sont le plus, si l'état du malade le permet. On peut encore préparer des lavemens nutritifs avec plusieurs autres substances qu'il est inutile de rappeler ici.

Lavement de tabac.

P. Feuilles sèches de tabac, 1/2 once.
Eau, 1/2 litre. Faites une décoction.
On l'administre assez souvent dans les cas d'asphyxie,

de submersion pour réveiller la sensibilité chez les personnes qui paraissent entièrement privées de vie. On rend l'action de ce médicament beaucoup plus énergique, par l'addition de 2 ou 3 grains d'émétique. On ne doit y avoir recours qu'avec précaution.

LINIMENS. On nomme ainsi une préparation liquide et grasse dont l'huile fait ordinairement la base, et que l'on étend sur la peau en la frictionnant plus ou moins, soit dans le but d'y appeler une irritation, soit pour lui faire absorber les parties médicamenteuses du liniment.

Liniment ammoniacal.

P. Ammoniaque, 4 ou 5 gros.
Huile d'olives, 3 onces. Mêlez.

Ce liniment est très-excitant; il détermine la rubéfaction ou la vésication de la peau au bout de quelques minutes. On l'emploie comme un véritable vésicatoire ordinaire dont les cantharides constituent la base principale. On applique ce liniment sur différentes parties du corps, derrière les oreilles, sur le cou, sur la poitrine, etc. On en frotte les parties qui sont le siége de douleurs rhumatismales ou névralgiques. Dans tous ces cas, on cherche à déplacer l'irritation qui constitue la maladie et à l'attirer sur la peau, où elle est moins dangereuse.

Ce topique s'applique au moyen d'un linge qui en est imbibé, et qu'on laisse plus ou moins long-temps sur l'endroit convenable.

Liniment volatil camphré.

P. Ammoniaque, 2 gros.
Camphre en poudre, 2 gros.
Huile d'olives, 4 onces. Mêlez en agitant dans une fiole.

Employé en frictions sur l'épine du dos chez les per-

sonnes faibles et rachitiques, sur les membres, dans les cas de douleurs rhumatismales.

Liniment contre la brûlure.

P. Eau de chaux, 4 onces.
Huile d'olives, 1/2 once. Mêlez en agitant dans une fiole.

Liniment calmant.

P. Baume tranquille, 4 onces.
Laudanum liquide, 1 gros. Mêlez en agitant dans une fiole. On peut remplacer le baume par l'huile d'olives ou d'amandes douces.

Liniment contre la gale.

P. Sulfure de potasse (foie de soufre), 2 onces.
Savon blanc, 10 onces.
Huile d'olives, 10 onces.
Faites dissoudre le foie de soufre dans le tiers de son poids d'eau; faites ensuite fondre le savon au bain-marie, ajoutez-y peu à peu la moitié de l'huile en la triturant. Mêlez et triturez exactement la solution de foie de soufre et le mélange d'huile et de savon; ajoutez enfin le reste de l'huile.

Autre liniment contre la gale.

P. Soufre pulvérisé, } de chaque 1 once.
Chaux vive, }
Huile d'olives, 6 onces.

Liniment mercuriel.

P. Huile d'olives, 1 once.
Ammoniaque, 1 gros.
Onguent mercuriel double, 1 gros.
Employé pour hâter la résolution des tumeurs vénériennes, connues sous le nom de bubons.

Liqueur anti-syphilitique, dite liqueur de Van-Swieten.

P. Deuto-chlorure de mercure (sublimé corrosif), 8 grains.

Eau distillée, 1 litre.

Cette préparation est employée avec le plus grand succès dans le traitement des maladies vénériennes ; il est impossible d'administrer le mercure d'une manière plus simple et moins incommode. On associe ordinairement cette liqueur au sirop sudorifique de salsepareille et de gaïac. La dose est de 1 once de liqueur et de 1/2 once de sirop, en une ou deux prises par jour, pendant un espace de temps plus ou moins long, mais communément de trente à soixante jours. Le mélange du sirop et de la liqueur ne doit être fait qu'au moment de l'administrer, pour éviter la décomposition du sublimé ; on donne en même temps la *tisane sudorifique*. On doit susprendre l'emploi de ce médicament lorsqu'il survient des signes d'irritation d'estomac.

Liqueur préconisée contre la goutte.

P. Baume de la Mecque, 6 gros.
Quinquina rouge, 1 once.
Safran, 1/2 once.
Salsepareille, } de chaque 1 once.
Feuilles de sauge, }
Esprit de vin, 1 litre et 1/2.

On fait dissoudre le baume dans le tiers de l'esprit de vin, et on laisse macérer les autres substances pendant vingt-quatre heures dans les deux tiers qui restent. On passe et l'on mêle les deux liquides ensemble, auxquels on ajoute 2 ou 3 litres d'eau de chaux. Cette préparation doit être conservée dans des bouteilles bouchées exactement.

Quand on veut faire usage de cette liqueur, on en

verse quelques gouttes sur un cataplasme, très-chaud, de farine de lin, que l'on applique sur la partie douloureuse, et que l'on renouvelle deux ou trois fois dans la journée. Pour favoriser l'action du topique, le malade doit boire quelques verrées d'infusion de fleurs de sureau, à laquelle on aura ajouté de 6 à 10 gouttes d'ammoniaque.

On a beaucoup vanté ce moyen contre les attaques de goutte et les rhumatismes chroniques. Si l'on se détermine à en faire usage, nous devons avertir que la boisson excitante qui accompagne l'emploi du cataplasme ne doit jamais être employée dans les cas où l'estomac serait le siége d'une irritation aiguë; on aggraverait à coup sûr l'état du malade.

LOOCHS. C'est une forte émulsion ordinairement préparée avec des graines huileuses, ou avec une huile suspendue dans un liquide, au moyen d'une substance mucilagineuse, du sucre, ou un sirop. Cette préparation ne doit pas être gardée plus de vingt-quatre heures, parce qu'elle tourne promptement à l'aigre.

Looch blanc.

P. Amandes douces dépouillées, n° 12.
Amandes amères, n° 2.
Gomme adragant, 16 grains.
Huile d'amandes douces ou d'olives, 1/2 once.
Sucre, 1/2 once.

Pilez dans un mortier de marbre ou de verre, et ajoutez peu à peu,

Eau, 4 onces.

Aromatisez avec quelques gouttes de fleur d'oranger. A prendre par cuillerée.

Autre looch blanc plus simple.

P. Gomme arabique, 2 gros.

Sucre, 2 gros.

Eau, 6 onces.

Ce looch peut servir de véhicule à plusieurs autres préparations. On peut y ajouter quelquefois des amandes douces, et l'aromatiser avec l'eau de fleur d'oranger, suivant le cas.

Looch calmant.

P. Looch blanc simple, 4 onces.

Opium pulvérisé, 1 grain.

Ou, Laudanum, de 16 à 20 gouttes.

Eau de fleur d'oranger, quelques gouttes,

Ou mieux encore, Sirop diacode, 1 once.

Quand on emploie ce sirop, on retranche le sucre. A prendre par cuillerée d'heure en heure.

N. B. Ce looch n'est calmant, ainsi que toutes les préparations qui contiennent de l'opium, que dans les cas où il n'y a pas inflammation aiguë, car alors il ne suspend les douleurs que momentanément, et il augmente réellement l'inflammation.

Autre looch calmant.

P. Looch blanc, 4 onces;

Ajoutez :

Thridace (suc concreté de laitue), de 3 à 4 grains.

A prendre par cuillerée, d'heure en heure. Lorsque l'on peut se procurer de la thridace, on doit préférer cette préparation à la précédente.

Looch de semences d'anis.

P. Semences d'anis, 1/2 gros.

Sucre, 2 gros. Broyez dans un mortier et versez peu à peu :

Eau chaude, 4 onces.

On donne ce looch, par cuillerées à café, aux per-

sonnes et surtout aux enfans qui sont tourmentés par des vents. Cependant on devrait s'en abstenir, s'ils étaien l'effet d'une inflammation du canal intestinal. En ajoutant à ce looch une once de sirop d'ipécacuanha, on le rend propre à favoriser l'expectoration chez les enfans.

Looch expectorant.

P. Looch blanc, 4 onces.
Kermès minéral, 1 grain.

A prendre par cuillerée, à des distances plus ou moins éloignées. Ce looch favorise l'expectoration des phlegmes qui se forment dans les conduits des poumons.

Autre looch expectorant.

P. Looch blanc simple, 4 onces.
Miel scillitique, 1 once.

Employé comme le précédent et dans les mêmes cas; très-usité dans l'affection connue sous le nom de croup.

Looch vermifuge pour les enfans.

P. Looch blanc simple, 4 onces.
Coralline de Corse réduite en poudre, 1/2 gros.
Huile d'amandes douces, 1 gros.
Sirop de citron, 1 once.

On donne ce looch par cuillerée aux petits enfans, à des intervalles très-rapprochés. Il est vermifuge et en même temps légèrement purgatif.

LOTIONS. On appelle ainsi des préparations liquides qui servent à laver différentes parties du corps. Elles ont la plus grande analogie avec les fomentations dont nous avons déjà parlé.

Lotion contre la gale.

P. Foie de soufre (sulfure de potasse), 4 onces.

Eau, 1 livre et 1/2.

Acide sulfurique (huile de vitriol), 1/2 once.

Cette préparation doit être faite en plein air, dans un vase de terre ou de faïence. On commence par faire dissoudre le foie de soufre dans l'eau, et l'on ajoute ensuite par degrés l'acide sulfurique, en agitant le mélange avec un morceau de bois.

La solution doit être ensuite enfermée dans des bouteilles que l'on bouche exactement.

L'emploi de ce remède n'a besoin d'être précédé ou accompagné d'aucun régime ; il n'exige pas même un bain, qui, à la vérité, ne pourrait que disposer favorablement la peau à l'action du remède, mais qu'on peut facilement remplacer en se lavant avec une éponge imbibée d'eau tiède.

Pour faire usage de ce remède, il faut agiter la bouteille, et en verser 2 ou 3 onces dans une assiette, où l'on plonge la paume des mains, pour se frotter, pendant quelques minutes, les parties du corps couvertes de boutons. On renouvelle ces frictions toutes les douze heures, jusqu'à ce que la gale soit entièrement dissipée. Il est rare que la dose indiquée ne suffise pas pour obtenir la guérison radicale.

Autre lotion contre la gale.

P. Savon blanc râpé, 8 onces.

Esprit de vin (alcohol), 1 litre.

On se sert de cette préparation comme de la précédente. Plusieurs personnes la préfèrent, parce que son odeur est moins désagréable ; elle réussit également bien, mais elle est beaucoup plus dispendieuse.

Autre lotion contre la gale.

P. Mercure, 2 onces.

Acide nitrique (eau-forte), 4 onces. Triturez le mer-

cure avec l'acide nitrique dans un vase de verre ; ajoutez ensuite :

Eau distillée, un bon 1/2 litre.

Cette solution s'emploie comme les précédentes, à la dose de 1/2 once, matin et soir, et même trois fois par jour.

Lotion préconisée contre les engelures.

P. Eau vulnéraire à l'esprit de vin, 4 onces.
Ammoniaque, 2 gros.
Eau, 1/2 litre.

Conservez dans une bouteille bien bouchée.

Lorsque la démangeaison et la rougeur des doigts et des pieds annoncent que les engelures vont se développer, on lave fréquemment ces parties avec la solution indiquée ; on y applique des compresses qui en sont imbibées.

Ce moyen est employé avec succès au début des engelures ; il serait inutile et même dangereux de s'en servir lorsque les engelures seraient déjà crevassées.

Lotion d'Iode préconisée dans quelques cas d'hydropisie.

P. Hydriodate de potasse, 1 gros.
Eau distillée, 1/2 litre.

On trempe une pièce de flanelle ou de drap dans cette solution, et l'on en frotte deux ou trois fois par jour les parties tuméfiées par la sérosité, pendant trois ou quatre minutes. L'absorption se fait plus facilement quand on a la précaution de laver ces parties et de faire les frictions avec une brosse. On cite des exemples remarquables de guérison produite par ce moyen ; mais il ne faut pas s'attendre qu'il réussisse dans tous les cas d'hydropisie. On rend cette préparation plus active en y ajoutant une dizaine de grains d'iode pur. On doit se garder d'en boire ; elle donnerait lieu à des accidens fâcheux.

Autre lotion préconisée dans quelques cas d'hydropisie.

P. Alcohol camphré, 10 onces.
Ajoutez :
Extrait de digitale pourprée, 1 gros.
Employée comme la précédente, pour opérer la résorption du liquide épanché.

Lotion tonique avec le quinquina.

P. Quinquina concassé, 1 once.
Eau, 1 litre.
Faites une décoction dont on lave les différentes parties et quelquefois le corps tout entier, pour stimuler la peau.

Ce genre de lotion convient surtout aux enfans scrophuleux, rachitiques, surtout lorsque ces affections sont accompagnées d'indolence, de lenteur de la circulation du sang. On rend cette préparation plus active en y ajoutant 5 ou 6 onces d'alcohol camphré.

M.

Marmelade purgative, dite *de Tronchin.*

P. Manne en larmes, 1 once.
Pulpe de casse, 1 once.
Huile d'amandes douces, 1/2 once.
Sirop de guimauve, 1/2 once.
Eau de fleur d'oranger, quelques gouttes.

Cette préparation est légèrement purgative. On la prend par cuillerée d'heure en heure, en buvant chaque fois une tasse de bouillon d'herbes ou de veau.

Mixture préconisée contre la gonorrhée.

P. Baume de copahu, 1 once.
Faites dissoudre dans 3 ou 4 jaunes d'œuf. Ajoutez :
Emulsion d'amandes et de gomme arabique, 6 onces.
Sirop de consoude, 1 once.

On commence par prendre 1 cuillerée, puis 2, ensuite 3, 4 et même 5, matin et soir. Comme cette préparation est assez irritante, il faudrait s'en abstenir dans les cas où, soit l'estomac, soit les intestins se trouveraient dans un état d'irritation. Après la cessation de la gonorrhée, on continue encore l'administration de ce médicament pendant trois ou 4 jours, en diminuant progressivement les doses. Il convient mieux dans les gonorrhées chroniques que dans celles qui sont aiguës, qu'il exaspère quelquefois.

On peut rendre cette préparation beaucoup plus simple en mêlant seulement le baume de copahu avec 6 ou 7 onces d'émulsion, à laquelle on peut ajouter 1/2 once d'au de fleur d'oranger. Les préparations tant prônées par les charlatans pour arrêter la gonorrhée en peu de jours doivent leur action au baume de copahu déguisé par l'addition de substances étrangères.

O.

ONGUENT. Tout le monde sait que l'on entend par ce mot une préparation graisseuse, d'une consistance solide, contenant ordinairement quelques substances médicamenteuses. La vogue des onguens est bien diminuée de nos jours, et c'est avec raison. Il n'y a plus que les personnes étrangères à l'art de guérir qui attribuent des vertus miraculeuses aux graisses d'homme, de sanglier, d'ours, de baleine, etc., etc. Il est bien démontré maintenant que les substances graisseuses sont plus nuisibles à la guérison des plaies et des ulcères qu'elles ne sont utiles. Cependant il est quelques préparations dont on retire des avantages réels dans différens cas; ce sont celles que nous allons faire connaître.

Onguent basilicum.

Il se trouve tout préparé dans les pharmacies.

On l'applique sur les tumeurs indolentes que l'on veut faire suppurer.

Onguent de la mère.

Il se trouve tout préparé dans les pharmacies.

Employé dans les mêmes cas que le précédent.

Onguent excitant.

P. Térébenthine de Venise, 1/2 once.
Jaunes d'œuf, 2 onces.
Cérat simple, 1/2 once. Mêlez exactement.

On l'emploie dans les pansemens des plaies et des ulcères indolens ; il est légèrement excitant, et propre à déterminer un degré d'irritation suffisant pour opérer la guérison.

Onguent excitant opiacé.

P. L'onguent ci-dessus, et ajoutez :
Opium pulvérisé, 2 gros.

Cet onguent est employé dans le traitement des plaies et des ulcères qui occasionent de vives souffrances, pour procurer un peu de calme aux malades. Si la plaie est enflammée, il vaut mieux se servir de cérat simple.

Onguent de styrax.

Il se trouve tout préparé dans les pharmacies.

On en fait un fréquent usage pour animer les chairs blafardes des plaies et des ulcères indolens.

Onguent mercuriel.

P. Graisse de porc, } de chaque parties égales.
Mercure coulant, }

Triturez dans un mortier jusqu'à ce qu'on n'aperçoive plus le mercure à l'état pur.

Cet onguent est employé pour faire les *frictions mercurielles* dans les maladies vénériennes et dans quelques

autres affections. La dose est ordinairement de 1/2 gros à deux gros sur les parties internes des membres. Il convient que la main qui fait les frictions soit garantie par une vessie de cochon, si l'on ne veut pas qu'elle absorbe de mercure.

Onguent gris.

C'est le même que l'onguent mercuriel, auquel on ajoute un quart ou la moitié de graisse de porc.

Employé comme le précédent. On s'en sert aussi avec succès pour détruire les poux et les autres insectes qui s'attachent à la peau. On obtient le même résultat avec le *précipité rouge*.

P.

Pastilles vermifuges.

P. Calomélas (protochlorure de mercure), 18 grains.
Sucre, 4 onces.
Mucilage, quantité suffisante pour faire 72 pastilles.

La dose est de 1 ou 2 pour les enfans, et de 6 ou 10 pour les adultes.

Pastilles d'ipécacuanha.

Elles se trouvent toutes préparées dans les pharmacies.

On en donne 1 ou 2 toutes les heures aux enfans pour les faire vomir, ou pour les aider à expectorer les mucosités qui leur embarrassent la poitrine.

Petit-lait laxatif.

P. Pulpe de tamarin, 1 once.
Petit-lait, 1 litre.
A boire par verrée d'heure en heure.

Petit-lait purgatif, pour arrêter la sécrétion du lait chez les femmes en couche et les nourrices.

P. Sel de Sedlitz (sulfate de magnésie), 1 once.
Petit-lait, 1 litre.

A prendre par petites verrées toutes les deux heures. Ce moyen réussit très-bien lorsqu'on veut supprimer le lait aux nourrices et aux accouchées.

Pilules astringentes.

P. Cachou en poudre, 2 gros.
Conserve de rose, quantité suffisante.
Mêlez et divisez en 12 pilules.
On en prend 1 ou 2, trois ou quatre fois par jour: on s'en sert souvent dans la diarrhée ancienne.

Autres pilules astringentes préconisées pour arrêter les sueurs colliquatives des phthisiques.

P. Acétate de plomb (extrait de Saturne), 1 gros.
Poudre de guimauve, 1 gros.
Sirop de sucre, quantité suffisante pour faire une pâte solide. Divisez en 36 pilules. A prendre de 4 à 12 par jour. Il convient de commencer à les prendre à l'heure où les sueurs doivent commencer; et souvent on les voit supprimées sur-le-champ. On sent qu'un pareil remède n'a d'autre avantage que celui d'obvier à un inconvénient qui épuise le malade; mais il ne le guérit pas de la phthisie.

Pilules antispasmodiques.

P. Extrait de valériane sauvage, 1 gros.
Assa-fœtida pulvérisé, 1 gros.
Mêlez et divisez en 24 pilules. On en prend 2 à la fois, toutes les quatre heures, dans les accès d'hystérie connues sous le nom de vapeurs, et d'autres affections nerveuses accompagnées de mouvemens convulsifs.

Autres pilules antispasmodiques.

P. Musc, 1/2 grain.
Assa-fœtida, 2 grains.
Faites une seule pilule. A prendre dans les affections ner-

veuses accompagnées de convulsions, et surtout durant les accès d'hystérie, chez les femmes.

Pilules antisyphilitiques.

P. Sublimé corrosif (dento-chlorure de mercure), 18 grains.

Extrait de salsepareille, 2 gros.

Mêlez exactement, pour faire 72 pilules égales. A prendre 1 les premiers jours, ensuite 2 matin et soir. Cette dose suffit ordinairement pour le traitement complet de la syphilis, en y joignant un régime convenable; quelquefois pourtant, on en prolonge l'usage pendant plus long-temps. Lorsque ce médicament irrite les voies digestives, on doit en suspendre l'emploi pendant quelques jours. Il en est de même de toutes les substances médicamenteuses.

Pilules contre la gonorrhée.

P. Poivre Cubèbe, 1 once.

Baume de copahu, quantité suffisante pour faire une pâte solide. Faites ensuite des pilules de 8 à 10 grains. A prendre d'abord 4 matin et soir, puis progressivement 5, 6, 7, 8, 9, 10 deux fois par jour. Il est rare que l'écoulement ne s'arrête pas au bout de huit ou dix jours de ce traitement. Cependant on en continuera encore l'usage pendant trois ou quatre jours après la cessation de la gonorrhée, en diminuant progressivement la dose des pilules. Bien entendu que, si l'estomac n'était pas dans un très-bon état, on ne devrait pas employer ce médicament, qui est très-irritant, et que l'on en suspendrait l'usage dès qu'il déterminerait l'irritation des voies digestives.

Pilules calmantes de digitale.

P. Poudre de digitale pourprée, 1 gros.

Mucilage, quantité suffisante pour faire une pâte d'une

bonne consistance. Divisez en 36 pilules, dont on prendra progressivement depuis 1 jusqu'à 6 matin et soir. Ces pilules réussissent quelquefois d'une manière admirable à calmer les palpitations de cœur. On en obtient aussi de bons effets contre les accès d'asthme, les affections de poitrine connues sous le nom de pneumonie. Ces derniers temps on a beaucoup vanté aussi la digitale dans le traitement de la manie, au point que quelques médecins allemands la regardent comme un spécifique de cette maladie. Rien n'empêche de tenter ce moyen, avec les précautions convenables. Il y a plusieurs autres manières d'administrer la digitale. La plus simple consiste à mêler la poudre de cette substance avec du sucre, et d'en faire des paquets contenant 2, 3, 4, 5, 6 grains de digitale, que l'on délaie dans un peu d'eau.

Pilules emménagogues.

P. Safran, 1 gros.

Extrait de sabine, quantité suffisante pour faire une pâte solide. Divisez en 15 pilules dont on prendra d'abord 1, puis 2, et jusqu'à 3 matin et soir. L'administration de ce médicament exige toujours que le canal intestinal soit en bon état.

Autres pilules emménagogues.

P. Safran, 12 grains.

Oxide noir de fer, 6 grains.

Poudre de valériane, 12 grains.

Sirop d'armoise, quantité suffisante pour faire une pâte solide. Divisez en 6 pilules. A prendre à la dose de 4 ou 5 par jour. L'effet des pilules emménagogues est beaucoup plus sûr si l'on applique en même temps 5 ou 6 sangsues à la vulve, tous les jours ou tous les deux jours. Si l'estomac est irrité, on n'emploiera pas ces pilules.

Pilules purgatives.

P. Poudre d'aloès succotrin, } de chaque 1/2 gros.
Idem de rhubarbe,

Mucilage, quantité suffisante. Faites 24 pilules dont on prendra 2 le matin et 2 le soir, immédiatement avant les repas. Ces pilules réussissent presque toujours à procurer des selles faciles aux personnes habituellement constipées.

Autres pilules purgatives, dites Pilules Ecossaises.

P. Gomme gutte, } de chaque 2 gros.
Aloès succotrin,
Huile essentielle d'anis, 30 gouttes.

Sirop de sucre, ou mucilage, quantité suffisante pour faire une pâte solide. Faites des pilules de 4 grains. Si l'on veut obtenir une purgation, on prend à la fois 3 ou 4 de ces pilules. Pour procurer des selles faciles, on en prend 1 tous les soirs.

Autres pilules purgatives.

P. Savon médicinal, 1 gros.
Jalap, } de chaque 1/2 gros.
Aloès succotrin,

Faites 36 pilules, dont on prend 2 matin et soir. Même effet que les précédentes.

Autres pilules purgatives et en même temps vermifuges.

P. Calomélas, 20 grains.
Poudre de guimauve, 1/2 gros.

Sirop de sucre, ou mucilage, quantité suffisante pour faire une pâte solide. Divisez en 10 pilules. On en prend depuis 1 jusqu'à 5 ou 6, suivant l'âge et la sensibilité des personnes.

Autres pilules purgatives, dites Pilules de Belloste.

Tous les pharmaciens en connaissent la préparation. La dose est depuis 2 jusqu'à 10 par jour, à des intervalles peu éloignés.

Ces pilules contiennent du mercure, de la crême de tartre et quelques ingrédiens purgatifs. Elles sont administrées comme antisyphilitiques et comme purgatives.

Pilules savonneuses, purgatives, fondantes.

P. Savon médicinal, 1/2 gros.

Poudre de guimauve, 1/2 gros. Divisez en 18 pilules, dont on prend 1 ou 2 pour déterminer des évacuations faciles, sans trop irriter le canal intestinal. On les donne aussi comme *fondantes* dans quelques cas d'engorgemens chroniques du foie, de la rate, des glandes placées dans le voisinage des intestins, et que l'on nomme glandes mésentériques.

POMMADE. Ce n'est autre chose qu'une graisse d'une consistance assez ferme, contenant ordinairement quelque substance médicamenteuse.

Pommade anti-ophthalmique, dite de la veuve Farnier.

P. Précipité blanc de mercure, 10 grains.
Tuthie, 5 grains,
Graisse de porc très-propre, 1 gros. Mêlez exactement.

On met gros comme une lentille de cette pommade sur le bord libre des paupières avec la tête d'une épingle, le soir en se couchant. On ne doit jamais l'employer que dans les inflammations chroniques des yeux. A l'état aigu, elle augmenterait la maladie.

Autre pommade anti-ophthalmique.

P. Précipité rouge (oxide rouge de mercure), 10 grains.
Sulfate de zinc (vitriol blanc), 20 grains.
Graisse de porc, 2 onces. Mêlez.

Employée de la même manière, et dans les mêmes cas que la précédente.

Autre pommade anti-ophthalmique.

P. Oxide rouge de mercure, 20 grains.
Onguent rosat, 1 once.
Employée comme les précédentes.

Autre pommade anti-ophthalmique, dite de Desault.

P. Oxide rouge de mercure,
Oxide de plomb demi-vitreux (litharge),
Tuthie,
Sulfate d'alumine (alun), } de chaque 1 gros.
Sublimé corrosif (dento-chlorure de mercure), 1 grain.
Graisse de porc, ou onguent rosat, 1 once.
On l'emploie comme les précédentes.

Pommade contre le goître.

P. Hydriodate de potasse ou de soude, 1/2 gros.
Graisse de porc, 1 once et 1/2. Mêlez exactement.

On prend gros comme une noisette de cette pommade, et l'on fait, matin et soir, des frictions sur le goître avec le bout du doigt, pendant trois ou quatre minutes.

Pommade contre la gale.

P. Soufre lavé,
Savon blanc, } de chaque 1 livre.

On fait dissoudre le savon râpé dans l'eau, en triturant; on passe à travers un tamis, et l'on ajoute le soufre.

Cette pommade s'emploie en frictions à la dose de 2 gros environ, deux ou trois fois par jour. Si elle détermine des rougeurs, on les fait disparaître par l'usage des bains tièdes. La durée moyenne du traitement est de neuf à dix jours.

Autre pommade contre la gale.

P. Fleurs de soufre, 1 once.
Potasse purifiée, 1/2 once.
Graisse de porc, 8 onces. Mêlez exactement.

Cette pommade s'emploie comme la précédente ; elle produit une guérison assez prompte ; mais elle a de l'odeur et salit le linge.

Autre pommade contre la gale.

P. Charbon pulvérisé, 2 gros.
Beurre frais, } de chaque 3 onces.
Graisse de porc, }
Mêlez exactement.

Employée comme les précédentes pour la quantité, mais avant chaque friction, on prend un bain chaud ; après chaque friction, on lavera les parties frictionnées avec de l'eau de savon. Il est rare que la gale ne soit pas guérie au bout de huit à dix jours de traitement. On emploie cette même pommade contre la teigne.

Pommade irritante de tartre émétique.

P. Emétique, 2 gros.
Graisse de porc, 2 onces. Mêlez exactement.

Cette pommade est fréquemment employée comme un révulsif énergique. Elle fait fonction de vésicatoire, sans en avoir les inconvéniens. Des frictions faites trois ou quatre fois par jour déterminent une éruption de pustules que l'on entretient aussi long-temps qu'on le désire, en renouvelant les frictions. Ce moyen est conseillé dans la coqueluche, et en général dans les affections opiniâtres de poitrine.

Autre pommade irritante avec l'ammoniaque.

P. Ammoniaque, 2 gros.

Graisse de porc, 1 once. Mêlez et conservez dans une fiole bien bouchée.

Cette pommade est employée comme la précédente; son effet est plus prompt; en outre elle n'a pas l'inconvénient de provoquer le vomissement; ce qui pourrait arriver, quoique rarement, avec la précédente. Un emplâtre de cette pommade produit le même effet qu'un vésicatoire de cantharides, au bout de vingt à trente minutes. Il mérite la préférence sur ce dernier, toutes fois que le vésicatoire doit être appliqué dans le voisinage de la vessie. Si l'on veut avoir l'effet d'un vésicatoire volant, on ne doit laisser cet emplâtre en place que douze ou quinze minutes.

Pommade épispastique.

Elle est toute préparée dans les pharmacies.

Elle sert à entretenir les vésicatoires. Pour cela on en étend une très-légère couche sur un morceau de papier brouillard ou de linge.

Autre pommade épispastique.

P. Ecorce de garou, 1/2 gros.

Graisse de porc, 4 onces. Faites fondre le tout ensemble au bain-marie, et passez avec expression.

Employée comme la précédente, et dans les mêmes cas.

POTIONS. On désigne sous ce nom des préparations médicamenteuses liquides qui ne sont pour l'ordinaire que des mélanges d'eaux distillées, d'infusions, de décoctions auxquels on ajoute en général une petite quantité de sucre ou de sirop. Jamais les potions ne sont données comme boisson habituelle à un malade; on les prend en général à certaines heures, et le plus souvent à petite dose à la fois.

Potion absorbante.

P. Magnésie calcinée, 1 gros.

Eau, 4 onces.
Sirop de guimauve, 1 once.

Délayez exactement la magnésie dans l'eau. A prendre par cuillerées en 7 ou 8 fois. Cette préparation réussit à merveille à corriger les aigreurs d'estomac, et surtout à faire cesser l'affection connue sous le nom de fer chaud.

Potion antispasmodique.

P. Infusion ou eau distillée de tilleul, } de chaque 2 onc.
Eau de fleur d'oranger,
Sirop diacode, 1 once.
Éther, 1 gros.

Mêlez et conservez dans une fiole bien bouchée. A prendre par cuillerée, toutes les demi-heures, dans les affections nerveuses. On ne doit pas employer cette sorte de médicamens lorsque l'estomac est le siége d'une irritation aiguë.

Autre potion antispasmodique.

P. Infusion de tilleul, 4 onces.
Éther, 1 gros.

A prendre par cuillerée comme la précédente.

Autre potion antispasmodique.

P. Infusion de tilleul ou eau simple, 6 onces.
Teinture de castoréum, depuis 10 gouttes jusqu'à 1/2 gros.

A prendre par cuillerée comme la précédente. Elle calme quelquefois sur-le-champ les attaques nerveuses des femmes hystériques.

Potion astringente contre la gonorrhée.

P. Émulsion d'amandes douces, 6 onces.
Baume de copahu, 2 onces.
Eau de fleur d'oranger, 1 once.

Mêlez exactement. A prendre, pendant 10 ou 12 jours,

d'abord deux cuillerées matin et soir, puis porter progressivement la dose jusqu'à 4, et même à 5 cuillerées à la fois. La gonorrhée cède ordinairement à ce traitement, mais il faut que l'estomac soit en bon état; on en suspend l'usage s'il l'irrite trop fortement.

Autre potion astringente.

P. Extrait de rathania, 1 gros.
Eau de roses, 4 onces.
Sirop de coings, 1 once.

A prendre par cuillerées dans la journée. Cette potion arrête quelquefois comme par enchantement les pertes utérines chez les femmes, ainsi que les fleurs blanches, pourvu toutefois que l'estomac soit dans un état sain. On peut porter cette dose beaucoup plus haut; elle peut être également employée pour arrêter certaines hémorrhagies internes.

Autre potion astringente employée avec succès contre l'hémoptysie (soit chrachemens de sang).

P. Eau de Rabel, 6 gouttes.
Sirop de consoude, 1 once.
Eau, 4 onces.
Ajoutez:
Eau de fleur d'oranger, quelques gouttes.

A prendre en 1 ou 2 fois, dans les cas de vomissemens ou de crachemens de sang.

Autre potion contre l'hémoptysie (soit crachemens de sang).

P. Racine de consoude, 1 gros.
Faites une décoction dans 6 onces d'eau, et ajoutez:
Sirop de consoude, une once.

A prendre en 2 ou 3 fois. Au lieu d'une décoction de consoude, on peut employer celle de roses, ou même de l'eau pure; mais dans ce dernier cas, la quantité de sirop

doit être plus considérable, par exemple, de 2 onces sur 5 onces d'eau.

Autre potion astringente.

P. Solution de gomme arabique, 3 onces.
Sirop de sucre, 1 once.
Acétate de plomb, 6 grains.

A prendre, dans la journée, contre les sueurs phthisiques et la diarrhée.

Potion calmante.

P. Infusion de tilleul, 2 onces.
Infusion pectorale, 1 once.
Eau de fleur d'oranger, quelques gouttes.
Sirop diacode, 1 once.

A prendre en une ou deux fois.

Autre potion calmante employée avec succès contre les palpitations de cœur.

P. Infusion de gomme arabique, 4 onces.
Extrait de digitale pourprée de 12 à 20 grains.
Eau de fleur d'oranger, quelques gouttes.

A prendre d'abord 3 ou 4 cuillerées à café dans la journée, à 2 heures d'intervalle; ensuite progressivement 5, 6, et jusqu'à la potion entière dans les vingt-quatre heures.

Autre potion calmante.

P. Infusion béchique, 3 onces.
Eau de fleur d'oranger, 1/2 once.
Sirop de capillaire, 1 once.
Sirop diacode, 1/2 once.

A prendre par cuillerée, toutes les 2 ou 3 heures, pour calmer les accès de toux, les crampes d'estomac, les coliques, etc., qui ne sont pas accompagnés d'un état inflammatoire aigu.

Potion diurétique.

P. Décoction de chiendent, 4 onces.
Sirop dit des cinq racines apéritives, 1 once.
Nitrate de potasse (sel de nitre), de 10 à 20 grains.
A prendre par cuillerée, toutes les heures.

Potion expectorante.

P. Solution de gomme arabique, } de chaque 1 once 1/2.
Oxymel scillitique, }

Mêlez. A prendre par cuillerée, pour favoriser l'expectoration. Ou bien :

Infusion de polygala, 3 onces.
Oxymel scillitique, 1 once.
A prendre comme la précédente.

Potion emménagogue (soit pour provoquer les menstrues).

P. Eau distillée d'armoise, 6 onces.
Huile essentielle de rue, } de chaque 6 ou 8 goutt.
Id. de sabine, }
Sirop de safran, 1/2 once.

A prendre une cuillerée toutes les 2 ou 3 heures, à l'époque où les menstrues doivent paraître.

Potion émétique.

P. Tartre émétique (tartrate de potasse antimonié), 4 gr.
Eau commune, 4 onces.
Sirop de gomme arabique, 1 once.

A prendre par cuillerée, de quart d'heure en quart d'heure, jusqu'à ce que le vomissement arrive.

Autre potion émétique.

P. Ipécacuanha en poudre, de 20 à 30 grains.
Sirop de capillaire, 1 once.
Eau, 6 vjjj.

On prend cette potion en 3 doses, de quart d'heure en

quart d'heure ; cependant, si la première fait vomir, on ne prend pas les suivantes.

Potion contre le vomissement.

P. Suc de citron étendu de moitié d'eau, 2 cuillerées.
Carbonate de potasse, 15 ou 20 grains.

Ne formez le mélange qu'au moment de l'avaler. Cette potion, que l'on donne pour arrêter les vomissemens spasmodiques, ou occasionés par une trop grande quantité d'émétique, doit être administrée pendant l'effervescence. Mais ce qui conviendrait mieux encore, ce serait d'administrer d'abord le carbonate de potasse dans un peu d'eau pure, et le suc de citron immédiatement après, afin que l'effervescence eût lieu dans l'estomac même.

L'eau de Seltz gazeuse, quand on peut s'en procurer, produit le même effet ; elle mérite la préférence en ce qu'elle est moins irritante.

Potion purgative.

P. Poudre de jalap, 1 scrupule.
Tisane de guimauve ou de gomme arabique, 4 onces.
Sirop de violettes, 1 once.
Eau de fleur d'oranger, 1/2 once.
A prendre en une seule dose.

Potion rafraîchissante.

P. Nitrate de potasse (sel de nitre), 1 gros.
Eau, 8 onces.
Sirop de groseilles, 2 onces.
A prendre par petites tasses, d'heure en heure. Cette potion est aussi diurétique.

Potion stimulante.

P. Teinture de cannelle, 4 gros.
Sirop d'œillets, 1 once.

Eau distillée de menthe, } de chaque 3 onces.
Eau de fleur d'oranger, }

A prendre par cuillerée, toutes les heures ou toutes les demi-heures, suivant le cas.

Potion tonique.

P. Décoction de roses, 4 onces.
Cachou, 1/2 gros.
Sirop de quinquina, 1 once.
A prendre par cuillerée.

Autre potion tonique.

P. Quinquina, 1/2 once. Faites bouillir dans 6 onces d'eau, jusqu'à réduction à 4 onces.
Sirop d'écorce d'oranges, 1 once.
A prendre par cuillerée.

Autre potion tonique.

P. Bon vin rouge, 5 onces.
Teinture de cannelle, 2 gros.
Sirop de sucre, 1 once par cuillerée.

Autre potion tonique.

P. Racine de rathania, 1/2 once.
Faites bouillir dans 6 onces d'eau.
Sirop de coings, 1 once.

A prendre par cuillerée. Cette potion étant non-seulement tonique, mais encore astringente, on l'emploie avec succès contre la diarrhée, et surtout contre l'incommodité propre aux femmes, connue sous le nom de *leuchorrée* ou *fleurs blanches.*

Potion vermifuge.

P. Coraline de Corse, 1/2 once.
Eau bouillante, 6 onces.
Sirop de miel, 1 once.
A prendre en une seule dose.

Potion vermifuge pour les petits enfans.

P. Huile d'olive fine, } de chaque 1 once.
Suc de citron,
Sirop de pêcher,

Mêlez exactement. On donne ce mélange aux petits enfans, à la dose d'une cuillerée 2 ou 3 fois jour, selon l'âge et la gravité des symptômes.

POUDRES. On prend rarement les poudres seules ; le plus souvent on les étend dans un liquide approprié, ou l'on en forme des bols, des électuaires ou des pilules, en les incorporant à une certaine quantité de sirop, d'extrait ou de mucilage.

Poudre absorbante.

P. Magnésie calcinée, } de chaque 1 gros.
Sucre pulvérisé,

Mêlez exactement. A prendre en 2 ou 3 fois dans 1/4 de verre d'eau. Cette préparation réussit très-bien à débarrasser l'estomac des aigreurs qui résultent d'une mauvaise digestion ; on l'emploie aussi avec succès dans le *fer chaud*, affection qui dépend des acides développés dans l'estomac.

Poudre calmante employée avec succès contre les palpitations de cœur.

P. Poudre de digitale pourprée, 30 grains.
Sucre en poudre, 2 gros.

Mêlez exactement, et divisez en 10 paquets égaux. A prendre une de ces poudres, matin et soir, dans un peu d'eau ; ensuite 3 fois, et même 4 fois par jour. On a vu des palpitations violentes et inquiétantes disparaître entièrement à la suite de l'usage de cette poudre pendant quelques semaines ou après quelques mois.

Poudre contre les vers.

P. Coraline de Corse, } de chaque un gros.
Semen contra, }
Calomélas, 1 scrupule.

Mêlez exactement et divisez en deux parties. A prendre une de ces parties une ou deux fois par jour, dans un peu d'eau ou une tisane quelconque.

Poudre préconisée contre les dartres rongeantes.

P. Calomélas réduit en poudre impalpable, 100 parties.
Acide arsénieux, 1 partie. Mêlez.

Si la surface de la dartre est à nu, après l'avoir nettoyée, on la saupoudre avec une houpe chargée de cette poudre, de façon à former une petite couche.

Si la surface est recouverte d'une croûte, on tâchera de la faire tomber par le moyen de cataplasmes émolliens; ensuite on la saupoudrera comme précédemment. Si cette poudre n'était pas assez adhérente, on y ajouterait une petite quantité de solution de gomme arabique. Lorsqu'au bout de quelques jours cette espèce d'enduit est tombé, on renouvelle les applications jusqu'à parfaite guérison, laquelle arrive ordinairement après 8 ou 10 semaines.

Poudre pour faire disparaître les taies de la cornée de l'œil.

P. Tuthie préparée, } de chaque part. égal.
Sucre candi, }
Calomélas réduit en poudre impalpable, }

Mêlez exactement.

On insuffle une pincée de cette poudre dans les yeux avec un tuyau de plume, et il arrive souvent que les taies ou taches de la cornée disparaissent après quelques jours, surtout si l'on a fait précéder ce moyen par la saignée soit générale, soit locale, par une purgation légère, et même

par l'application d'un séton à la nuque, suivant la gravité du cas et l'opiniâtreté de la maladie.

Poudre dentifrice pour nettoyer les dents et fortifier les gencives.

P. Charbon réduit en poudre impalpable, 2 parties.
Racine de rathania, également réduite en poudre très-fine. Mêlez exactement.

On frotte les dents avec cette poudre au moyen d'une brosse, et l'on peut être assuré de leur donner tout l'éclat dont elles sont susceptibles, sans les endommager, comme le font la plupart des dentifrices des charlatans, qui blanchissent à la vérité les dents d'une manière fort prompte, mais qui en attaquent l'émail par l'acide ou les acides qu'ils contiennent, et auxquels ils doivent leur propriété.

Poudre laxative acidule.

P. Crème de tartre soluble, 1 once.
Sucre en poudre, 2 onces.
Tartre stibié, 1 grain.

Divisez en douze parties égales. A prendre tous les matins un paquet de cette poudre dans un peu d'eau. L'emploi de cette préparation convient beaucoup aux personnes replètes qui seraient menacées d'apoplexie, et auxquelles il convient d'avoir habituellement le ventre libre.

On conseille aussi cette poudre aux accouchées et aux nourrices dont on veut faire passer le lait.

Poudre purgative.

P. Poudre d'aloès succotrin, } de chaque 1/2 gros.
Poudre de rhubarbe, }

Divisez en 12 parties égales. A prendre une de ces poudres immédiatement avant le dîner. C'est un excellent moyen pour tenir le ventre libre, et auquel les personnes habituellement constipées doivent avoir recours.

Autre poudre purgative.

P. Racine de jalap en poudre, } de chaque 1 scrupule.
Racine de rhubarbe en poudre, }

A prendre en une seule fois le matin à jeun, délayée dans un peu d'eau sucrée. On boit ensuite, dans la matinée, quelques tasses de bouillon de veau ou de poulet.

Poudre vomitive.

P. Poudre d'ipécacuanha, 24 grains.

Divisez en 2 parties. A prendre une de ces poudres dans un peu d'eau. On donnerait la seconde une 1/2 heure plus tard, si la première n'avait pas fait vomir.

Autre poudre vomitive.

P. Tartre stibié, 2 grains.
Sucré en poudre, 1 gros.

Mêlez. A prendre en une fois dans un peu d'eau.

Poudre sédative employée avec succès contre la coqueluche.

P. Poudre de racine de belladone, 1 scrupule.
Sucre en poudre, 1 gros.

Mêlez exactement et divisez en 96 parties égales, dont chacune contient environ 1/4 de grain de belladone. La dose est de 2 à 6 prises par jour dans un peu d'eau ou de lait, etc.

Poudre de Dower.

P. Sulfate de potasse, } de chaque 4 gros.
Nitrate de potasse, }
Ipécacuanha en poudre, } de chaque 1 gros.
Opium en poudre, }

Mêlez exactement. On prend cette poudre à la dose de 10 à 20 grains, dans un peu d'eau, le soir en se couchant. On vante cette poudre dans la goutte et les rhumatismes chroniques; elle est sudorifique.

Poudre sternutatoire, dite de Saint-Ange.

P. Feuilles de cabaret en poudre, 1 gros.
Poudre de racine d'ellébore blanc, 2 grains 1/2.
Mêlez. On prend une pincée de cette poudre par le nez en place de tabac, pour faire éternuer dans le cas où on le juge convenable.

Autre poudre sternutatoire.

P. Feuilles de bétoine, } de chaque 1 gros.
Fleurs de muguet, }
Feuilles de cabaret, 1/2 gros.
A prendre comme la précédente.

S.

SIROPS. Il serait trop long de donner ici la composition des divers sirops employés en médecine; nous nous contenterons d'indiquer la dose et le mode d'administration de ceux dont l'usage est le plus fréquent. Parmi les sirops, les uns servent seulement à édulcorer les boissons, et on peut les prendre sans inconvénient à la dose qui est le plus agréable; d'autres au contraire contiennent des substances médicamenteuses plus ou moins énergiques, et ceux-là exigent de la prudence dans leur usage. Les premiers se donnent en général à la dose d'une once par livre de boisson. Voici les principaux sirops simples dont la quantité à prendre est à peu près arbitraire, à cause de leur innocuité.

Sirops simples.

Sirop de gomme arabique, }
— — guimauve, }
— — groseille, }
— — framboise, } dose à volonté.
— — groseille framboise, }
— — biberis, }

Sirop de fraise, — — d'orgeat, — — canne de Provence, — — pomme, — — suc d'orange, — — suc de citron, — — nénuphar, — — sucre, — — miel, — — capillaire, — — tartarique, — — vinaigre, — — vinaigre framboisé, à la groseille, etc.	dose à volonté.

Sirops composés, leurs propriétés et leur dose.

Ces sirops sont rarement seuls; ordinairement on les joint à une boisson ou à une potion appropriée.

Sirop *antiscorbutique*, de 2 gros à 2 onces.

—— d'armoise composé, *emménagogue*, *vermifuge*, de 2 gros à 1/2 once.

Sirop de chicorée composé, *purgatif*, de 1/2 once à 2 onces; et pour les enfans, de 1 gros à 1/2 once.

Sirop de Cuisinier, contre les maladies vénériennes invétérées, de 1 à 3 onces par jour.

Sirop des cinq racines, *diurétique*, de 2 gros à 1 once.

—— diacode, *narcotique*, de 1 gros à 1 once.

—— de coings, *astringent*, de 1 à 2 onces.

—— de quinquina, *tonique*, *fébrifuge*, de 1/2 once à 2 onces.

Sirop de quinine, *tonique*, *fébrifuge*, id. Cette dose peut être portée de 1 à 4 onces durant les accès d'une fièvre intermittente.

Sirop de salsepareille, contre les maladies vénériennes invétérées et contre les dartres, de 1 à 3 onces par jour.

Sirop de grande consoude, *astringent*, de 1 à 2 onces; très-usitée pour arrêter les hémorrhagies internes.

Sirop d'ipécacuanha, *purgatif*, à la dose de 1 ou 2 onces; *expectorant*, à la dose de 1 ou de 2 gros.

Sirop calmant préconisé contre la coqueluche.

P. Oxymel scillitique, 1 once 1/2.
Sirop d'ipécacuanha, } de chaque 2 onces.
Sirop diacode, }
Sirop de fleur d'oranger, 1/2 once.

Mêlez exactement. A prendre 2 cuillerées de cette préparation dans une boisson émolliente, toutes les deux heures. On l'emploie avec succès pour favoriser l'expectoration et pour apaiser les accès de toux, de coqueluche.

Sirop de fleur d'oranger, *antispasmodique*, de 2 gros à 2 onces.

Sirop d'écorce d'orange, *tonique*, *astringent*, de 2 gros à 2 onces.

Sirop d'écorce de citron, *antispasmodique*, *tonique*, de 2 gros à 2 onces.

Sirop de fleur de pêcher, *purgatif*, *vermifuge*, de 2 gros à 2 onces.

Sirop de pommes composé, *purgatif léger*, de 1/2 once à 2 onces.

Sirop de roses pâles, *purgatif léger*, de 1/2 once à 2 onces.

Sirop de mercuriale, *purgatif*, de 1/2 once à 2 onces.

Sirop de karabé ou succin, *calmant*, *antispasmodique*, de 2 gros à 1 once.

Sirop d'absinthe composé, *tonique*, *vermifuge*, de 2 gros a 2 onces.

N. B. Tous ces sirops se trouvent préparés dans les pharmacies.

SUCS D'HERBES. Pour préparer ces médicamens, on broie dans un mortier une certaine quantité de plantes

fraîches; on en exprime ensuite le jus, que l'on clarifie ensuite par différens procédés, mais ordinairement au moyen d'une douce chaleur.

La dose des sucs végétaux est en général de 3 ou 4 onces, quelquefois plus, dans la matinée, en 2 ou 3 prises.

Suc antiscorbutique.

P. Feuilles de cresson de fontaine, } de chaque parties égal.
—— de cochléaria,
—— de ményanthe ou trèfle d'eau,

Broyez dans un mortier, en ajoutant une très-petite quantité d'eau. Exprimez le suc et passez-le à travers un papier à filtre *non collé*, ou faites-le échauffer très-légèrement pour le clarifier.

Autre suc antiscorbutique.

P. Suc préparé avec les plantes indiquées ci-dessus, 4 onces. Ajoutez-y le suc d'une orange.

A prendre le matin en deux fois.

Suc rafraîchissant.

P. Feuilles de laitue, } de chaque parties égales.
—— d'oseille,
—— de cerfeuil,
—— de bourrache,
—— de pissenlit,

Préparez comme ci-dessus. Ces sucs sont aussi diurétiques.

Suc tonique.

P. Feuilles de chicorée sauvage, } de chaque parties égales.
—— de fumeterre,
—— de sauge, une pincée.

Préparez comme ci-dessus. A prendre 3 ou 4 onces, le matin, en 2 ou 3 fois.

T.

TISANES. C'est le nom que l'on donne à des boissons aqueuses, dont le malade doit se servir habituellement dans la journée. On les prépare par infusion, par décoction, ou en faisant macérer dans l'eau les substances médicamenteuses.

Tisane astringente.

P. Racine de bistorte, } de chaque 1/2 once.
—— de grande consoude, }
Eau, 1 litre.

Faites une décoction. Édulcorez avec le sirop d'écorce d'oranger ou de coings. Cette tisane convient dans les cas de diarrhées chroniques, d'hémorrhagies internes, de fleurs blanches.

Autre tisane astringente.

P. Tisane de riz, 1 litre.
Cachou, 2 gros.

Édulcorez avec le sirop de coings ou d'écorce d'orange. Usitée dans les mêmes cas que la précédente, mais elle est moins efficace contre les fleurs blanches.

Autre tisane astringente.

P. Racine de rathania, 1/2 once.
Eau, 1 litre.

Faites une décoction. Employée avec le plus grand succès contre les hémorrhagies internes, les fleurs blanches, les pertes chez les femmes; mais il faut que le canal intestinal soit en bon état, ou ne soit au moins que peu irrité.

Tisanes émollientes.

La gomme arabique, la gomme adragant, la mauve, la guimauve, la laitue, ainsi que toutes les plantes émollientes, servent à la préparation de ces tisanes. Comme nous en avons indiqué un très-grand nombre à la section des *médicamens simples*, art. *Antiphlogistiques*, nous nous

abstiendrons d'en parler ici. *Voyez* ces articles, p. 21. Il en est de même des tisanes rafraîchissantes et acidules.

Tisane pectorale.

P. Espèces pectorales, telles que fleurs de mauve, de violette, de tussilage, de coquelicot, feuilles de capillaire, d'hysope, de chaque parties égales, en tout 2 gros.

Eau, 1 litre. Faites une infusion. Édulcorez avec le sirop de sucre.

Autre tisane pectorale.

P. Figues,
Jujubes,
Dattes dépouillées de leur noyau,
Raisins de Corinthe, } de chaque 1 once.

Eau, 1 litre. Faites bouillir.

Ajoutez sirop de guimauve ou de gomme arabique, 1 once.

Cette tisane se prend à volonté; elle est très-adoucissante.

A l'eau ordinaire on peut substituer le bouillon de veau, dans lequel on fait bouillir les mêmes fruits.

Tisane diurétique.

P. Racine de fraisier,
—— d'asperges,
—— de petit houx,
—— de chiendent, } de chaque 3 gros.

Eau, 1 litre 1/2.

Faites bouillir jusqu'à réduction à 1 litre. Passez et ajoutez :

Sirop des cinq racines apéritives, 2 onces.

On peut ajouter de 20 à 30 grains de sel de nitre à cette tisane pour la rendre plus diurétique.

Tisane sudorifique antisyphilitique.

P. Salsepareille,
Gaïac râpé, } de chaque 2 onces.

Faites macérer pendant vingt-quatre heures dans 3 litres d'eau; faites ensuite bouillir jusqu'à réduction à 2 litres. Cette tisane est souvent employée, et avec succès, dans les maladies vénériennes invétérées, et que l'on nomme constitutionnelles, parce qu'elles attaquent la constitution tout entière. La dose est en général de 4 ou 5 verrées dans la journée. On en prolonge l'emploi pendant un, deux, et quelquefois trois mois. On associe ordinairement cette tisane aux préparations mercurielles et principalement à celle connue sous le nom de liqueur de Van Swieten.

Tisane laxative.

P. Pulpe de casse, 2 onces.
Eau, 1 litre.
Faites bouillir pendant 5 minutes, passez et ajoutez :
Sirop de violettes, 1 once.
Sirop de fleur d'oranger, 1 once.

Cette tisane, d'un goût assez agréable, est un léger purgatif. On la donne par verrée, d'heure en heure.

Autre tisane laxative.

P. Pulpe de tamarins, 1 once 1/2.

Faites bouillir pendant un quart d'heure dans 1 litre d'eau. Passez et ajoutez :
Sirop de capillaire ou de fleur d'oranger, 1 once.

Cette tisane s'administre comme la précédente.

Autre tisane laxative.

P. Feuilles fraîches de chicorée, 1 once.

Faites bouillir pendant un quart d'heure dans un litre d'eau. Passez et ajoutez :
Miel, 1 once,
Ou sirop de chicorée, 2 onces.

Elle s'emploie comme les deux précédentes. On peut remplacer le sirop de chicorée par celui de guimauve, de gomme, de capillaire ou de fleur d'oranger.

Tisane tonique.

P. Sommités de petite centaurée, 2 gros.
Eau, 1 litre.

Faites une infusion et ajoutez :
Sirop d'absinthe, 2 onces.

A prendre par verrée, une ou deux fois par jour. Il faut bien se garder, avant d'administrer cette tisane et les suivantes, qui sont également toniques, de ne pas confondre la faiblesse d'estomac avec l'irritation de cet organe. Cette erreur est très-commune, et l'on voit tous les jours des personnes qui se plaignent de digestions pénibles et qui, croyant avoir besoin de se donner du ton, se gorgent de boissons toniques et stimulantes, pour se *remonter*, comme elles disent, tandis qu'elles ne font réellement qu'exciter un organe qui n'exécute pas ses fonctions pour cela seul qu'il est déjà trop excité. Qu'on juge ensuite des bons effets de pareils remèdes.

Les signes auxquels on reconnaît que la faiblesse d'estomac n'est pas le résultat d'une irritation de cet organe sont en général l'absence de la fièvre, la pâleur et l'aplatissement de la langue, etc.

Autre tisane tonique.

P. Fruits de houblon, } de chaque 1 gros.
Racine de gentiane, }

Faites une décoction. Édulcorez avec le sirop de chicorée ou d'écorce d'orange.

Autre tisane tonique.

P. Racine de gentiane, 1 gros.

Faites bouillir dans 1 litre d'eau, et ajoutez :

Espèces amères, telles que petit chêne, petite centaurée, fumeterre, trèfle d'eau, houblon, de chaque 1/2 once. Laissez infuser. A prendre par demi-verrée, d'heure en heure, ou plus rarement, suivant le cas.

Cette tisane convient aux personnes scrofuleuses, pourvu que l'estomac soit en bon état.

Autre tisane tonique.

P. Fleurs de camomille romaine, 1/2 gros.
Eau, 1/2 litre.

Èdulcorez avez suffisante quantité de sucre ou de sirop d'écorce d'orange. A prendre par petites verrées.

Tisane stimulante.

P. Cannelle concassée, 1/2 gros.
Racine d'angélique, 2 gros.
Eau, 1 litre.

Faites bouillir pendant 1/2 heure. Édulcorez avec du sucre. Cette tisane est stimulante et provoque les sueurs.

Autre tisane stimulante.

P. Feuilles de menthe poivrée, Feuilles de mélisse, } de chaque 1 gros.
Eau, 1/2 litre.

Faites une infusion. Édulcorez avec le sucre ou le sirop de fleur d'oranger.

Tisane antiscorbutique.

P. Racine de bardane, Racine de patience, } de chaque 1/2 once.

Faites bouillir pendant une heure dans 2 litres d'eau retirez du feu, et laissez infuser dans cette même tisane:

Feuilles de cochléaria, Feuilles de cresson de fontaine, Feuilles de trèfle d'eau, } de chaque 1/2 once.

Passez. Cette tisane se prend froide et par verrée, d'heure en heure; elle réussit assez bien dans les affections scorbutiques, pourvu toutefois que l'estomac soit en bon état.

Autre tisane antiscorbutique.

P. Racine de rathania concassée, 1/2 once.
Eau, 1 litre.

Faites bouillir pendant 1/2 heure. Passez et ajoutez :

Limonade de citron, fortement acidulée, 1 litre. A boire froid, par verrée, d'heure en heure.

Cette tisane arrête promptement les hémorrhagies de la bouche, du nez, etc., qui ont lieu si souvent chez les personnes atteintes du scorbut. Les taches bleuâtres qui surviennent dans les mêmes maladies disparaissent également en très-peu de temps. Cette tisane convient donc éminemment dans les cas de scorbut déclaré, et la précédente dans ceux où il n'y a qu'une disposition à cette maladie.

V.

VINS MÉDICINAUX. Ces vins contiennent des principes médicamentaux qui ajoutent à leur action tonique ou excitante : il est par conséquent inutile de dire qu'ils ne conviennent point aux personnes dont l'estomac est irrité, et qui doivent alors se fortifier par des *calmans*, et non par des *toniques*, qui ne feraient qu'augmenter l'état d'irritation.

Vin tonique et stimulant.

P. Racine de gentiane concassée, 1 once.
Écorce de citron, 2 gros.
Vin rouge de bonne qualité, 1 litre.

Faites macérer pendant 2 ou 3 jours. Passez.

On prend une ou deux cuillerées de ce vin une demi-heure avant les repas. Il convient dans tous les cas où l'on veut stimuler et en même temps fortifier les organes digestifs.

N. B. On peut très-bien remplacer la gentiane par la même dose de quinquina. On l'emploie de la même manière.

Autre vin tonique et stimulant.

P. Sommités d'absinthe, 1/2 once.
Clous de girofle, 2 onces.
Cannelle concassée, 1 gros.
Vin rouge de bonne qualité, 1 litre.

Faites infuser pendant 4 ou 5 jours. Passez. A prendre comme le précédent. Ce vin excite l'appétit et facilite la digestion, pourvu que l'estomac ne soit pas dans un état d'irritation.

Vin antiscorbutique.

P. Racine fraîche de raifort sauvage, 1 once.
Feuilles de trèfle d'eau, 1/2 poignée.
Vin blanc, 1 litre.

Laissez macérer pendant 2 ou 4 jours. Passez.

On donne ce vin à la dose de deux cuillerées, le matin, à midi et le soir, quelques minutes avant les repas.

Vin astringent.

P. Racine de rathania concassée, 1/2 once.
Alun, 1/2 once.
Vin rouge, 1 litre.

Laissez macérer pendant 2 ou 3 jours.

On s'en sert avec avantage en injections et en lotions dans les cas de fleurs blanches et dans les chutes de matrice ou de rectum. On peut également l'employer en gargarisme pour fortifier les gencives devenues molles, bleuâtres, fongueuses. Il sert aussi à exciter les plaies et les ulcères indolens, et à accélérer par ce moyen la cicatrisation.

Vin ferré.

P. Limaille de fer non rouillée, 3 onces.
Vin rouge de bonne qualité, 1 litre.

Laissez macérer au soleil pendant 2 ou 3 jours. Filtrez.

A prendre à la dose de 2 ou 3 cuillerées, trois ou quatre fois par jour. Ce vin est employé pour donner du ton aux

organes digestifs. Quoiqu'on s'en serve vulgairement dans le cas de suppression des menstrues, nous ne pensons pas que ce moyen soit très-convenable; on en trouvera la raison à l'article menstrues.

VINAIGRES MÉDICINAUX. On les obtient ordinairement en laissant macérer plus ou moins long-temps dans le vinaigre ordinaire certaines substances médicamenteuses.

Vinaigre rosat.

P. Roses rouges desséchées, 2 onces.
Vinaigre rouge, 1/2 litre.
Laissez macérer pendant une quinzaine de jours.

Vinaigre framboisé.

P. Framboises, 1 livre.
Vinaigre rouge ou blanc, 1/2 litre.
Laissez macerer pendant 3 ou 4 jours. Passez.

Vinaigre dit des quatre voleurs.

P. Sommités de romarin, } de chaque 1 once.
Feuilles de sauge, }
Fleurs de lavande, 1/2 once.
Clous de girofle, 1/2 gros.
Vinaigre distillé, 1 litre.
Laissez macérer pendant une huitaine de jours. Filtrez.

Vin scillitique.

P. Squammes d'ognons de scille, 2 onces.
Vinaigre blanc, 1 litre.
Esprit de vin, 2 gros.
Laissez macérer pendant une quinzaine de jours. Ce vin est diurétique. On le donne à la dose d'une ou de deux cuillerées à café dans une potion.

DICTIONNAIRE
DE SANTÉ.

DICTIONNAIRE DE SANTÉ.

A

ACCÈS, *fièvre d'accès*. V. Fièvre.

ACCOUCHEMENS. Les manœuvres imprudentes auxquelles se livrent souvent des personnes appelées à donner leurs soins aux femmes en couche, les conseils extravagans qu'elles reçoivent soit avant, soit après cette époque, de leurs parentes, de leurs amies et de leurs voisines, nous ont engagé à entrer dans quelques détails sur les accouchemens; car il est impossible de calculer sans effroi la multitude de femmes qui ont dû la mort ou des infirmités incurables à l'ignorance de ceux ou celles qui les ont assistées pendant leurs couches, et dont la bonne intention ne saurait justifier le zèle mal entendu.

On ne doit pas s'attendre néanmoins à trouver ici un traité de l'art des accouchemens, mais seulement des conseils soit aux femmes en couche elles-mêmes, soit aux personnes qui les approchent, dans les cas où elles ne pourraient être assistées par un homme de l'art, ou en attendant son arrivée.

Les soins à donner en pareille circonstance doivent naturellement être divisés en trois époques, avant l'accouchement, pendant l'accouchement, et après l'accouchement.

Soins à donner avant l'accouchement. On reconnaît en général que l'accouchement est prêt d'avoir lieu par les signes suivans : le ventre s'affaisse, la femme se sent plus légère; elle a de fréquentes envies d'uriner; il sort des organes sexuels des matières glaireuses, et elle ressent de légères douleurs qu'on appelle mouches. Peu à peu la femme éprouve, par intervalles, des douleurs qui commencent par le ventre et vont se terminer vers le siége. Dans le progrès du travail, les douleurs deviennent plus fortes, plus longues et plus rapprochées, etc.

Dès que les signes précurseurs commenceront à se faire apercevoir, il faudra se munir de toutes les choses qui sont nécessaires pendant et après l'accouchement, tant pour la mère que pour l'enfant. Ces choses sont notamment des linges pour garnir le lit sur lequel la femme accouchera et celui sur lequel

on la mettra après être accouchée, et ceux qui sont nécessaires pour l'enfant; du fil pour lier le cordon ombilical et des ciseaux pour le couper; de l'eau ordinaire pour baptiser l'enfant; de l'eau tiède pour le laver; du vinaigre, du vin, etc., soit pour frotter l'enfant, s'il est trop faible, soit pour secourir la femme en cas d'évanouissement. On s'occupera ensuite de dresser le lit de misère, ou lit sur lequel doit se faire l'accouchement.

Ce lit doit être disposé de telle façon que la femme ait le buste et les reins élevés; il ne doit point être mou, afin qu'elle puisse faire valoir ses douleurs avec plus d'avantages. A cet effet on se sert ordinairement d'un lit de sangle, ou, à son défaut, d'une table de moyenne grandeur, sur lequel on étend un matelas, deux draps et une couverture. Une chaise ou un second matelas plié en deux est placé sous le premier pour élever la tête et le buste de la femme. Des oreillers peuvent être employés pour le même objet.

Au commencement du travail, on laissera la femme se promener librement, s'asseoir, se coucher, se relever; l'air de la chambre sera pur et un peu frais. On engagera la femme à uriner et à aller à la selle, pour donner plus d'espace au passage de l'enfant; et, s'il y a constipation, on lui fera donner un lavement. Si elle est très-sanguine, si elle se plaint de pesanteur de tête et que le pouls devienne vibrant et plus fort qu'à l'ordinaire, on lui fera prendre un demi-bain; et, s'il est possible, on lui fera faire une saignée du pied ou du bras. Ces dernières précautions réussissent quelquefois à merveille et hâtent singulièrement le terme de l'accouchement. Si la femme se trouve faible, on lui donnera un peu de vin et d'eau; on lui fera respirer du vinaigre ou de l'eau de Cologne. Mais le café, les liqueurs fortes et tous les prétendus cordiaux auxquels le vulgaire attribue beaucoup de vertus, sont éminemment nuisibles pendant le travail. On s'en abstiendra donc comme de poisons.

Soins à donner pendant l'accouchement. Tout étant ainsi préparé, on fera coucher la femme sur le dos, les jambes et les cuisses fléchies, et les pieds arcboutés contre une traverse de bois, que l'on aura attachée au pied du lit. Cette traverse pourra être remplacée par deux personnes qui soutiendront avec leurs mains les pieds et les genoux, afin de leur fournir un appui suffisant. Si la femme se plaint de douleurs de reins, on la soulagera au moyen d'une serviette passée au-dessous des lombes, avec laquelle deux personnes la soulèveront pendant les douleurs.

Il est d'usage d'oindre les parties avec du beurre, du cérat ou de l'huile pour faciliter le passage de l'enfant; mais ces

précautions sont plus nuisibles qu'elles ne sont utiles. Par ces moyens artificiels on excite, on échauffe et souvent on dessèche ces parties rendues naturellement humides et glissantes par les sucs glaireux dont elles sont copieusement abreuvées.

Lorsque les eaux auront percé, il sera facile de s'assurer si l'accouchement doit être naturel, c'est-à-dire si l'enfant présente le sommet de la tête, les pieds ou les genoux. La première de ces positions est la plus fréquente de toutes; elle est évidemment la meilleure, parce que, dès que la tête est passée, le reste du corps la suit sans difficulté. Dans l'accouchement par les pieds au contraire, les bras peuvent être aisément disloqués si l'on n'y prend garde.

Lorsque la tête se présente la première et qu'elle est assez descendue pour faire bomber le périnée (c'est ainsi qu'on nomme l'espace compris entre l'anus et les organes sexuels), c'est alors que les soins de la sage-femme sont nécessaires pour empêcher que la tête ne déchire la fourchette et le périnée. A cet effet on soutiendra ces parties avec la main droite passée sous la cuisse de la femme, pour contre-balancer la force avec laquelle la tête est poussée sur elles; et, en l'obligeant de se relever davantage vers le mont de Vénus (partie supérieure des organes sexuels), on lui fera décrire un mouvement de rotation sur elle-même de bas en haut. On recommandera en même temps à la femme de faire valoir ses douleurs le moins qu'elle pourra pendant ce moment, afin de donner le temps à l'orifice du vagin de prêter et de se dilater assez pour laisser passer la tête sans inconvénient. Ces dernières précautions sont principalement à prendre quand il est question d'un premier accouchement. Lorsque la tête est sortie, les épaules, se trouvant à travers de l'ouverture, ne passeraient pas si elles ne changeaient de direction. Ordinairement ce changement s'opère par les seules forces de la nature, et les soins de la personne qui aide se bornent alors à soutenir doucement la tête et le tronc de l'enfant.

Si ce changement de direction des épaules ne se fait pas, on l'exécutera en plaçant deux doigts d'une main à la partie antérieure d'une épaule, et deux doigts de l'autre à la partie postérieure de l'autre épaule; on placera ainsi avec assez d'aisance une épaule en avant et l'autre en arrière; le corps de l'enfant viendra sans résistance, et la plus légère douleur suffira pour expulser le reste du corps.

Si l'enfant présente les genoux ou les pieds, on les saisira avec les deux mains pour aider à leur sortie, jusqu'à ce que le tronc soit engagé au passage. Il faut alors faire exécuter au corps un mouvement de rotation pour mettre les épaules dans

une position favorable, c'est-à-dire que l'une soit en avant et l'autre en arrière; que le ventre et le dos regardent les cuisses de la mère. Quand on aperçoit les aisselles, il faut redoubler d'attention, de peur de forcer les bras, s'ils sont restés en arrière. Dans ce dernier cas, on cherchera à les dégager sans tirer perpendiculairement sur eux, mais on portera deux doigts jusque dans les plis du coude, et on fera décrire comme un cercle à la main de l'enfant, en lui faisant parcourir successivement le visage, le cou, la poitrine, enfin en l'amenant au-dehors, pour aller ensuite à la recherche de l'autre.

Lorsque tout est sorti, excepté la tête, il faut bien se garder de tirailler l'enfant pour le dégager; cette funeste manœuvre pourrait être suivie des accidens les plus graves, et même d'une mort instantanée. On soutiendra donc le corps de l'enfant de façon que le cou ne soit nullement tourné ni tiraillé, en attendant que de nouvelles douleurs viennent expulser la tête. Dans les cas où elle resterait engagée trop long-temps, à cause de la mauvaise position, on favorisera sa sortie en la plaçant d'une manière convenable. En conséquence on tâchera de faire fléchir autant que possible le menton sur la poitrine; pour cela on portera les deux premiers doigts de la main droite sur la nuque, et l'on fera un effort comme pour repousser la tête en haut; tandis qu'avec ceux de la gauche, placés à droite et à gauche du nez, on s'efforcera de faire fléchir le menton vers le cou de l'enfant. Les douleurs de la mère l'expulseront alors assez facilement.

Dans les accouchemens où l'enfant se présente bien, la nature fait en général beaucoup plus que l'art; et ceux-là se trompent grossièrement qui croient abréger le travail en se hâtant, pour ainsi dire, d'arracher l'enfant du ventre de la mère. Il est bon d'aider à la sortie de l'enfant, mais il faut que ce soit sans efforts. On ne saurait trop recommander aux personnes qui n'ont pas une grande habitude des accouchemens de ne faire usage des mains que le moins possible. On ne peut se dissimuler tous les maux qui résultent des dilatations violentes que font quelques sages-femmes, dès le début même du travail, dans le dessein d'accélérer la sortie de l'enfant.

Il arrive assez souvent que, malgré la bonne position de l'enfant, les douleurs de la femme n'acquièrent pas le caractère expulsif nécessaire pour en produire la sortie : l'accouchement se trouve alors retardé, et souvent l'on est obligé d'avoir recours au forceps. Cet instrument ne peut être employé à propos que par un homme de l'art, et nous parlerons ici dans la supposition où il serait absent.

Dans le cas où le travail se prolongerait trop long-temps,

l'expérience a démontré qu'on peut en hâter le terme, en faisant prendre à la femme la préparation suivante. Prenez 30 grains de seigle ergoté réduit en poudre; faites infuser pendant un quart d'heure dans une tasse de bouillon ou d'eau bouillante; jetez le premier bouillon; faites infuser de nouveau pendant le même temps, et passez à travers un linge. On fait prendre cette infusion en une seule dose : on l'édulcore avec du sucre si l'on a employé de l'eau. Cette préparation n'a pas de goût désagréable, et souvent la femme la prend sans s'en douter. Le seigle ergoté jouit de la propriété de réveiller les contractions de la matrice, et par conséquent les douleurs, qui sont indispensables pour chasser au-dehors le produit de la conception.

Jusqu'ici, il n'a été question que des accouchemens naturels et qui ont à peine besoin des secours d'une main étrangère. Ils sont fort heureusement beaucoup plus nombreux que les autres, puisque sur cent accouchemens, il n'y en a guère que deux ou trois qui offrent des difficultes réelles, qui dépendent soit de la mauvaise position de l'enfant, soit de la faiblesse ou de vice de conformation de la mère. Dans ces cas, la présence d'un accoucheur ou d'une sage-femme instruite est indispensable. J'ajouterai même qu'il n'est jamais prudent de s'en rapporter à ses propres lumières, parce qu'il est impossible de prévoir si l'accouchement sera facile ou s'il ne le sera pas.

La première chose dont on ait à s'occuper après la naissance est de couper le cordon ombilical. L'enfant étant assis entre les cuisses de la mère, on prend un fil fort, ciré ou non ciré, avec lequel on fait, à un pouce du nombril, deux ou trois tours médiocrement serrés; on noue, et l'on coupe le cordon d'un coup de ciseaux à quelques lignes de la ligature.

L'accouchement n'est pas encore terminé. Il faut encore que la mère ressente quelques douleurs pour expulser le *placenta* ou *arrière-faix*, ce qui arrive plus ou moins long-temps après la sortie de l'enfant, mais ordinairement dans l'espace d'une ou de deux heures; quelquefois beaucoup plus tôt. A mesure que les douleurs commenceront à s'annoncer, on pourra faciliter l'expulsion du placenta, en exerçant des tractions légères et méthodiques sur la portion du cordon restée en dehors. Cette traction doit se faire avec beaucoup de réserve, car en agissant trop brusquement, on courrait risque de donner lieu à une hémorrhagie dangereuse. S'il ne se manifeste pas de douleurs, on tâchera de les provoquer en exerçant avec la main de légères frictions sur le ventre de la mère, en y appliquant des serviettes chaudes, etc.

Les anciens faisaient éternuer la femme pour accélérer la

délivrance : c'est un moyen qui réussit souvent, et rien n'empêche de donner à l'accouchée une prise de tabac, ou de lui châtouiller l'intérieur des narines pour produire l'éternuement. On peut aussi engager la femme à porter ses doigts au fond du gosier, afin de déterminer des efforts de vomissement, lesquels contribuent quelquefois à opérer la délivrance d'une manière très-prompte. Enfin si la femme ne pouvait pas être délivrée par ses propres forces, la main d'une personne expérimentée serait alors nécessaire.

Soins à donner après l'accouchement. Les uns regardent la mère, les autres l'enfant. Aussitôt après l'accouchement, la femme tombe dans une espèce de douce langueur; elle éprouve le besoin de se livrer au repos : aussi on doit la laisser tranquille pendant quelque temps sur le lit de misère, après avoir passé sous ses reins un drap sec et chaud, plié en quatre.

On la transportera ensuite sur son lit, qui n'exige pas d'autres dispositions qu'un lit ordinaire, sauf qu'il doit être garni de quelques linges doux et usés pour recevoir les lochies, et que l'on changera toutes les fois qu'il sera nécessaire : le lit doit être échauffé si l'on est en hiver. Il faut avoir soin de garantir la nouvelle accouchée du froid et de la trop grande chaleur, du grand jour, du bruit et des émotions de toute espèce. C'est ici le lieu de dire un mot de ces visites importunes dont les nouvelles accouchées sont obsédées. C'est à qui lui parlera des douleurs qu'elle a souffertes, qui la questionnera sur les circonstances de son accouchement, qui lui fera les éloges de la beauté de son enfant, etc. C'est dans ces réunions de commères, et au milieu d'un caquetage assommant, que l'on examine le régime imposé à la mère; on y discute les talens et les prescriptions de l'accoucheur; chaque visiteuse donne son avis et cite en exemple la conduite qu'elle a tenue dans ses couches, et gare si l'on ne suit pas de point en point la marche qu'elle a suivie elle-même. On ne manquera pas non plus d'y raconter une foule d'accidens fâcheux survenus à la suite de couches.

Il serait donc à souhaiter que l'on n'admît auprès de l'accouchée pendant les premiers jours que les personnes dont la présence est indispensable; et le mieux serait de n'admettre que les parens pendant les huit premiers jours.

La nouvelle accouchée ne doit pas se hâter de marcher, ne fût-ce que pour passer de son lit dans un fauteuil : il faut attendre que les organes qui ont été irrités par le travail de l'accouchement reviennent peu à peu à leur état naturel, ce qui exige un temps plus ou moins long, suivant la constitution de la femme et les circonstances de l'accouchement. La règle gé-

nérale est, pour une femme bien constituée, de garder le lit pendant huit jours, et la chambre pendant quinze. Je n'ignore pas qu'il en est plusieurs qui se vantent d'avoir repris beaucoup plus promptement et sans danger leurs occupations ordinaires, et qui traitent ces précautions de puérilités. Nous convenons que l'on ne périt pas dans le danger chaque fois que l'on s'y expose, de même que tous les soldats d'une armée ne périssent pas sur le champ de bataille; mais on accordera qu'il y a au moins de la témérité à courir sans nécessité les chances d'accidens qui surviennent si souvent, pour avoir négligé les précautions que nous indiquons.

Pendant les six ou huit premiers jours qui suivent l'accouchement, la femme rend un sang noir connu sous le nom de vidanges ou lochies. Parmi les soins que l'on doit prendre à cet égard, le froid est la première chose à éviter, car il pourrait faire cesser tout à coup l'écoulement. Cependant la chaleur ne doit pas être trop considérable. On favorisera ensuite cette évacuation naturelle par un régime léger et doux, par des boissons rafraîchissantes prises en assez grande quantité. Il est surtout très-essentiel de ne donner que très-peu d'alimens jusqu'à ce que la fièvre de lait se soit déclarée, c'est-à-dire pendant les trois ou quatre premiers jours : la diète sera encore plus sévère si la mère n'a pas l'intention de nourrir. Il est facile de comprendre la raison d'un pareil traitement, quand on pense que, sous les efforts du travail, le corps entier de la femme a été excité, que la matrice surtout a été violemment irritée, tiraillée, et que s'il ne s'est pas développé une inflammation, la cause la plus légère pourrait déterminer cette inflammation, qui, en pareil cas, est toujours extrêmement grave. Que penser donc des usages où l'on est en certains pays, et surtout dans les campagnes, de faire prendre à la femme, aussitôt l'accouchement terminé, une bonne dose de vin sucré chaud, ou quelque autre boisson plus incendiaire encore? Dans d'autres endroits on la nourrit avec tout ce que l'on trouve de plus friand et de plus succulent; chaque visiteuse apporte son petit cadeau à la nouvelle accouchée; et, comme il consiste assez souvent en bonbons de toute espèce, celle-ci veut en goûter, ne fût-ce que pour céder aux sollicitations de l'obligeante commère. La fièvre de lait se manifeste avec violence, les évacuations se suppriment, une inflammation du bas-ventre se déclare, et la pauvre accouchée meurt victime de tant d'imprudences. Je n'ai guère d'espoir de contribuer à détruire ces préjugés dangereux; comme les maux dont je parle ici n'arrivent pas dans tous les cas où ces abus ont lieu, on se prévaut du mal qui n'est pas arrivé pour ne pas le craindre et

pour suivre la même routine : mais je répéterai, pour l'acquit de ma conscience, que cette erreur funeste moissonne un grand nombre d'accouchées.

Ainsi, point d'alimens solides avant la fièvre de lait, si la mère ne doit pas nourrir. Quelques soupes doivent suffire. Ce sont les alimens qui fournissent le lait, et plus il y en aura de formé, plus les seins seront douloureux. Un bon moyen d'en empêcher la formation consiste à boire dans la journée du petit lait, dans lequel on aura mis une once de *sel de Glauber* par pinte. Les doses doivent être assez éloignées pour ne pas produire une véritable purgation, tout en entretenant la liberté du ventre. Deux verrées, prises en quatre fois, à trois heures d'intervalle, suffisent pour obtenir ce résultat. Pour boissons ordinaires on choisira les plus émollientes, telles que les tisanes de bouillon blanc, celles de guimauve, de gomme arabique ; ou bien, ce qui est plus simple, on prendra de l'eau à peine dégourdie, édulcorée à volonté avec du sirop de sucre, de gomme, de guimauve, de capillaire, d'orgeat, d'orange, de miel, etc. La *canne de Provence*, que l'on regarde comme antilaiteuse, n'a aucune vertu particulière ; mais comme elle est sans danger, on peut en faire une tisane comme de toute autre substance émolliente. Quant aux mères qui allaitent, il faut aussi les sevrer absolument de nourriture le jour ou les jours de la fièvre de lait, et ne leur donner que des boissons de la nature de celles indiquées ci-dessus.

Il est un autre préjugé qu'il faut combattre. Beaucoup de femmes croient que l'on ne doive pas changer les linges de l'accouchée pendant l'écoulement des vidanges, et préfèrent la laisser croupir dans l'ordure, plutôt que de déroger à cette dégoûtante routine. Nous disons, nous, qu'il faut changer de linges le plus souvent qu'il est possible, sans faire prendre froid à la femme, ne jamais la laisser dans sa malpropreté, et que toute pratique contraire est non-seulement ridicule, mais encore dangereuse.

Il survient quelquefois après les couches un accident des plus redoutables, et qui fait périr un grand nombre de femmes, surtout à la campagne : je veux parler des pertes. Le sang coule avec une abondance extrême ; la femme s'affaiblit, sa voix s'éteint, ses yeux s'obscurcissent, son visage pâlit ; elle éprouve des tintemens d'oreilles, le pouls devient petit et faible, il survient des évanouissemens, et la femme périt, si elle ne reçoit promptement des secours. A l'apparition de ces symptômes alarmans, il faut se hâter de faire des applications froides sur le bas-ventre, les cuisses et les reins avec des linges imbibés d'eau vinaigrée. Dans les cas graves on a encore conseillé

avec succès d'appliquer de la glace sur les mêmes parties, et de jeter sur elles des seaux d'eau froide. Il faut en mêms temps faire des frictions avec la main sur le bas-ventre, pincer, agacer la matrice à travers la peau du ventre, pour en déterminer la contraction. Mais si, malgré les applications froides, le sang continuait à couler d'une maniere alarmante, on remplirait *peu à peu* l'orifice de la matrice et le canal de la femme avec de la charpie ou des lambeaux de vieux linge imbibés de vinaigre pur, en même temps que l'on continuerait avec force les frictions et les agacemens sur le bas-ventre. La perte étant arrêtée, il ne faut pas trop se presser d'ôter le tampon, et ne pas l'emporter tout d'une pièce, mais on le retirera insensiblement et par petits lambeaux, comme il avait été introduit.

Malgré toutes les précautions que nous venons d'indiquer, il arrive souvent que l'hémorrhagie ne s'arrête pas; d'ailleurs elle peut dépendre de déchirement, de rupture, de renversement de la matrice; ces cas exigent impérieusement la présence d'un homme de l'art; il faut y avoir recours le plus promptement possible, et on devrait même le faire dans tous les cas où la perte se déclare; mais il est essentiel de ne pas prendre pour une perte le dégorgement qui a lieu après la délivrance, dégorgement nécessaire et qu'il serait dangereux de supprimer. On calcule que la quantité de sang qui sort alors s'élève en général depuis une demi-livre jusqu'à une livre et demie, et même deux livres : ainsi, on peut être tranquille tant que le sang répandu n'excède pas cette quantité; mais si cette évacuation va plus loin et qu'elle continue de faire des progrès, que le pouls s'affaiblisse, que le visage devienne pâle, on ne peut douter alors qu'il n'y ait une perte, et il faut employer les moyens indiqués pour l'arrêter.

Après avoir donné à la femme les premiers soins que son état exige, il faut s'occuper de l'enfant.

L'enfant étant détaché de la mère au moyen de la section du cordon ombilical, on l'enveloppera dans des linges souples et chauds; et, s'il fait froid, on le portera auprès du feu. Après avoir examiné s'il n'a éprouvé ni déchirures ni fractures au passage, s'il ne porte aucune difformité, on lui lavera le corps avec une éponge ou un linge fin imbibé d'une légère eau de savon tiède, pour lui ôter l'espèce de pommade dont il est enduit. Les ouvertures naturelles doivent être nettoyées de la même manière. Cela fait, on aura une petite compresse enduite d'huile ou de beurre, percée dans le milieu, pour y passer ce qui reste de cordon ombilical, que l'on couchera sur cette compresse; on mettra une seconde compresse par-dessus la première, et l'on soutiendra le tout au moyen d'une bande.

La ligature tombe ordinairement d'elle-même au bout de quatre ou cinq jours; il ne faut donc pas la tirailler. Après la chute du cordon, on mettra pendant quelques jours une compresse enduite de beurre ou de cérat sur le nombril, que l'on maintiendra comme il vient d'être dit plus haut.

Il faut ensuite s'occuper d'habiller l'enfant. On ne s'attend pas sans doute que dans un ouvrage du genre de celui-ci nous allions entrer dans des détails minutieux sur la manière d'habiller les nouveau-nés. Nous ne dirons qu'une chose : habillez votre enfant comme vous l'entendez; mais qu'il n'ait ni trop chaud ni trop froid, et surtout que ses membres puissent se mouvoir en pleine liberté : c'est une condition indispensable pour qu'il soit sain, fort et vigoureux.

Il n'y a plus aujourd'hui qu'un petit nombre de personnes incapables de jugement qui s'obstinent à conserver l'usage du maillot. Je n'essaierai pas de les combattre; elles n'entendraient pas le langage de la raison; d'ailleurs que n'a-t-on pas dit sur un pareil sujet, et que pourrions-nous ajouter aux paroles éloquentes du philosophe de Genève? Le moindre inconvénient du maillot et de tous les vêtemens trop serrés est de nuire au développement des organes; mais combien de maladies, combien de vices de conformation n'ont d'autre origine que la compression qu'exercent les sangles et le maillot! Combien de jeunes gens, emportés à la fleur de l'âge, auraient joui pendant long-temps d'une brillante santé si le maillot et les entraves de toute espèce n'avaient empêché leur poitrine d'acquérir un développement convenable!

Il existe un autre usage dont les résultats peuvent être mortels pour les nouveau-nés, c'est celui de les plonger dans l'eau froide aussitôt qu'ils sont arrivés à la lumière. Comment un pauvre petit être qui est resté neuf mois dans le sein de sa mère, réchauffé par une douce chaleur, supportera-t-il ce passage brusque de température? L'homme n'est point un animal aquatique pour aller à l'eau comme un canard en venant au monde, ni un morceau d'acier que l'on puisse tremper à volonté pour le durcir. On a vu des apoplexies emporter subitement les enfans, pendant que l'on pratiquait cet usage ridicule et barbare.

Si la mère nourrit l'enfant, ce qui serait à désirer pour la santé de l'un et de l'autre, elle donnera à téter quelque temps après être accouchée, sans attendre vingt-quatre heures, comme certaines femmes croient devoir le faire. Les intestins des nouveau-nés contiennent une grande quantité de matières noirâtres qui s'y sont amassées pendant la grossesse, et auxquelles on donne le nom de *méconium*. Le premier lait de la

femme jouit d'une vertu purgative éminemment propre à l'expulsion de ces matières, et la nature, en en remplissant les mamelles de l'accouchée, a indiqué assez clairement l'usage que l'on devait en faire. Cependant, si contre le vœu si positif de la nature, la femme, par raison de santé ou de coquetterie, ne croit pas devoir nourrir son enfant, on lui donnera un peu d'eau sucrée ou miellée, ou de sirop de chicorée composé, ou enfin du sirop de fleurs de pêcher, pour lui faire rendre son méconium.

Il est inutile et même dangereux de bercer les enfans pour les endormir. Plusieurs médecins pensent, non sans quelque raison, que l'abus du berçage peut donner lieu à des affections graves, entre autres à l'épilepsie. La plupart des enfans ne sont criards que par suite de mauvaises habitudes qu'il dépend des nourrices de faire cesser. Dès que l'enfant crie, il faut s'assurer si ces cris sont l'effet de quelques douleurs physiques, ou seulement d'un caprice de l'enfant qui veut être bercé, dorloté, etc. Si les cris ne sont pas produits par la faim, la malpropreté, une maladie, il ne faut pas avoir l'air de s'en occuper; et quand l'expérience aura appris à l'enfant que ses pleurs ne sont pas des mots d'ordre, il ne tardera pas à abandonner des moyens dont il aura reconnu l'inefficacité. En se pressant de lui donner à téter ou à manger au premier signe de mauvaise humeur, sans savoir s'il en a réellement besoin, on lui rend un mauvais service, non-seulement en le rendant de plus en plus criard, mais encore en chargeant son estomac sans nécessité.

Durant les premiers temps, l'enfant ne prenant que peu de nourriture à la fois, a besoin d'y revenir très-souvent; il n'en est pas de même au bout de deux ou trois mois, et il convient alors de l'habituer insensiblement à ne téter qu'à des intervalles réglés pendant le jour, et nullement durant la nuit, si la chose est possible.

Les nourrices doivent s'abstenir de donner le sein immédiatement en sortant de table, et surtout après une émotion trop vive, soit agréable, soit désagréable. Leur nourriture doit se composer d'alimens substantiels et en même temps d'une digestion facile. Le thé, le café, les liqueurs échauffantes de toute espèce ne leur conviennent dans aucune circonstance, et elles ne doivent user de vin qu'avec la plus grande modération. Les alimens d'un goût trop relevé ne font point un bon lait, et l'on ne saurait trop blâmer certaines femmes, surtout dans les familles aisées, qui s'imaginent que leur table doive être plus délicate et plus recherchée pendant qu'elles nourrissent que dans un autre temps. C'est le contraire; plus la table

sera simple et frugale, mieux la mère et l'enfant s'en trouveront.

AGE CRITIQUE. Lorsque l'époque de la puberté arrive, il s'établit chez la femme un écoulement sanguin qui reparaît ensuite tous les mois dans l'état de santé, excepté pendant la grossesse et l'allaitement, jusqu'à ce qu'elle cesse d'être apte à la génération. C'est au temps où cette interruption complète du flux menstruel arrive que l'on a donné le nom d'*âge critique*. Cette époque arrive ordinairement vers l'âge de quarante-cinq ans dans nos climats; mais le genre de vie, la constitution individuelle peuvent souvent avancer de beaucoup ou retarder cette époque. En général plus l'apparition des règles aura été précoce, toutes choses égales d'ailleurs, plus cette fonction sera interrompue de bonne heure. Dans certains pays où les femmes sont réglées à l'âge de dix ou onze ans, elles cessent de l'être vers celui de trente-cinq à quarante, et ainsi de suite. Dans les grandes villes, où la soi-disant civilisation accumule à la fois tous les genres de jouissances, où les femmes vivent dans une espèce d'excitation continuelle au milieu des attraits séduisans du grand monde, où l'art a tellement corrompu la nature que l'on a interverti l'ordre du sommeil en changeant les nuits en longues veillées, où tous les sens sont agacés à la fois, où les forces physiques et intellectuelles sont continuellement aiguillonnées par l'envie de briller ou de plaire; dans les grandes villes, dis-je, où les femmes jouissent de leur existence par tous les pores, elles l'usent rapidement et arrivent bien plus promptement que partout ailleurs à l'époque qu'elles voient venir avec tant de déplaisir. Si quelqu'un était tenté de révoquer cette assertion en doute, qu'il voie les femmes des campagnes, ou même celles qui vivent dans les villes loin du tumulte, il se convaincra qu'il n'y a rien ici d'exagéré.

Les femmes redoutent beaucoup l'âge critique; elles se le représentent comme un temps orageux que l'on ne passe qu'en courant les plus grands dangers, ou du moins à travers une foule de maladies. Nous devons leur dire par anticipation que la plupart du temps leurs craintes sont chimériques : il est bien vrai que la matrice, jusque là siége ordinaire d'une irritation et d'un flux périodique, tend à rentrer dans l'inertie de la première enfance, et que ce n'est qu'après bien des alternatives de repos et d'exaltation qu'elle parvient enfin au calme désirable; mais sauf ces troubles, souvent très-légers, la plus grande partie des femmes passent ces temps sans accidens et sans dangers, et poussent ensuite fort loin leur carrière. Il y

en a pourtant quelques-unes qui ne sont pas aussi heureuses; affaiblies tour à tour par des pertes excessives et surexcitées par l'état d'embonpoint qui dérive de la rétention plus ou moins prolongée du sang menstruel, elles sont en proie à une infinité de maladies, parmi lesquelles on observe plus fréquemment les affections spasmodiques, les convulsions, les dépravations du goût et de l'odorat, les bouffées de chaleur suivies de sueurs générales ou partielles, les indigestions, le vomissement, les coliques, les maux de reins, l'hydropisie, et quelquefois le cancer des seins et de l'utérus.

Mais les inconvéniens attachés à l'âge critique sont-ils inévitables? Nous ne le pensons pas. Les femmes qui arrivent à cet âge éviteraient certainement bien des maladies si elles savaient se passer d'un tas de drogues et de recettes auxquelles plusieurs d'entre elles ont recours avec une foi aveugle. Ces médicamens, pris pour l'ordinaire dans la classe des excitans, stimulent fortement les voies digestives, qui sont à cette époque extrêmement disposées à l'irritation, parce que le sang cessant d'avoir son issue accoutumée, tend à se porter vers d'autres organes, et l'on peut être certain qu'il se portera avec la plus grande facilité vers ceux où il sera appelé par une irritation quelconque. On bannira donc avec sévérité toutes ces préparations ferrugineuses, les amers, les toniques, auxquelles on donne tant de confiance; ce sont des moyens incendiaires en pareils cas. La cessation des règles est une loi de la nature; il faut donc, autant qu'il est possible, ne pas la contrarier. Si la femme ne souffre pas, si rien n'est dérangé dans l'ordre des autres fonctions du corps, la meilleure marche à suivre est de laisser aller et de suivre son genre de vie ordinaire. Si au contraire les digestions deviennent pénibles, si la femme est fatiguée par un sentiment de pesanteur et de chaleur vers les organes sexuels à l'époque où les règles avaient coutume de se montrer, en un mot, si elle éprouve un malaise auquel elle n'était point accoutumée, il faut qu'elle se mette à suivre un régime doux et léger jusqu'à ce que l'équilibre soit parfaitement rétabli. Ce régime consiste principalement dans une nourriture choisie de préférence parmi les végétaux, et dont la quantité sera beaucoup moindre qu'à l'ordinaire, pour ne pas fatiguer les organes digestifs. Pour le même motif, le vin, les liqueurs spiritueuses, le café et le thé, en un mot, toutes les boissons échauffantes doivent être supprimées; ou bien, si l'on ne peut s'y résoudre à cause de l'usage habituel que l'on peut en avoir fait, on ne devra continuer qu'avec beaucoup de modération. Le lait, soit seul, soit en petits potages, est peut-être la nourriture la plus convenable à cette époque, parce

qu'il fournit une alimentation suffisante et qu'il exige ordinairement peu de travail pour être digéré. Les bains généraux sont aussi employés avec succès, surtout par les femmes d'une constitution sèche et nerveuse. Si la femme est d'une constitution sanguine, ou si à l'approche des mois elle éprouve des sensations semblables à celles qui annoncent le flux menstruel, c'est une preuve qu'il y a encore tendance à l'évacuation de sang. On favorisera donc ces efforts de la nature par la saignée du pied, et, mieux encore, par l'application de sangsues aux organes sexuels ou vers le haut des cuisses, sans oublier le régime général indiqué plus haut. S'il y a constipation, on aura soin de dissiper cet état par des lavemens émolliens rendus légèrement purgatifs, au besoin, par l'addition d'une once de miel de mercuriale ou de sel de Glauber.

ALIMENS. Rien n'est plus vrai que cet axiome de l'école de Salerne :

Pone gulæ metas, et erit tibi longior ætas.

« Mets des bornes à ta gueule, et tu vivras plus long-temps. »

Toute l'hygiène concernant les alimens se trouve renfermée dans ce peu de mots, et l'on peut assurer d'après un autre proverbe, que « la gourmandise tue plus d'hommes que le glaive. »

Le corps ne se soutient, dans l'état de santé, qu'au moyen d'alimens destinés à réparer les pertes qu'il fait à chaque instant par les selles, les urines, les sueurs, la transpiration insensible, la respiration, etc. Mais ces alimens doivent être pris avec modération, et leur qualité doit être en rapport avec les organes qui les reçoivent. Connaissez-vous combien de nourriture vous est nécessaire chaque jour? Vous avez trouvé le moyen de maintenir très-long-temps votre santé et votre vie, et les maladies seront bien moins fréquentes, si vous prenez soin de ne vous exposer ni aux indigestions, ni aux irritations de l'estomac.

En effet, il est démontré de nos jours que la plupart des fièvres reconnaissent pour cause l'irritation, l'excitation, l'inflammmation des organes digestifs, c'est-à-dire de l'estomac et des intestins chargés de recevoir nos boissons et nos alimens. Le plus grand nombre des maladies sont donc produites par des vices de régime. Comme la question des alimens est d'un intérêt majeur pour conserver la santé, il est important de faire voir comment ils peuvent lui être nuisibles.

L'estomac est une espèce de sac extrêmement mince destiné à recevoir pendant quelque temps les alimens qui passent ensuite

dans le reste du canal intestinal pour y être digérés, assimilés aux différentes parties de notre corps. L'estomac et les intestins sont fournis d'une quantité de vaisseaux sanguins et de nerfs qui les rendent très-sensibles, et par conséquent sujets aux inflammations. Si donc on mettait journellement des mets excitans, des vins généreux, des liqueurs spiritueuses en contact avec ces parties, elles seraient échauffées, stimulées, agacées, et passeraient bien vite à un état inflammatoire. Or, c'est ce que l'on voit faire tous les jours dans nos villes, où les tables sont chargées de tout ce qui peut réveiller le goût et satisfaire la sensualité. Nous sommes à cet égard à une distance infinie de la nature, qui veut que nous ne mangions que pour satisfaire un besoin, et conserver en même temps au corps sa force et sa vigueur.

Voyez les animaux qui vivent loin de nous et qui n'ont pas été amollis sous le couvert de nos maisons; leurs membres vigoureux se développent avec facilité et indépendance, et ils conservent dans un équilibre constant une santé allègre et pleine de vie. Nuls apprêts dans les alimens; une nourriture simple, uniforme, et même fade ne les engage jamais à s'en charger au-delà du besoin. Ces animaux ignorent les maladies connues sous le nom de fièvre. Une preuve que cela dépend de la nourriture, c'est que les mêmes animaux sont malades comme nous, lorsqu'ils sont élevés dans la domesticité et que leurs alimens participent de la nature et des préparations artificielles des nôtres.

On a souvent comparé l'art culinaire à un art homicide, et l'on a eu raison. Nos cuisines en effet sont autant d'officines où l'on assaisonne de mille façons différentes des mets tirés de tous les règnes de la nature, afin qu'ils chatouillent agréablement le palais, et que, par la variété de leur nature, de leur qualité et de leur goût, nous soyons sollicités par le plaisir à en prendre bien au-delà de ce qui est nécessaire. Quand on voit certains amateurs de bonne chère, connus sous le nom abject de gastronomes, entasser des quantités énormes de mets tous mieux assaisonnés les uns que les autres et échauffer ces masses de viandes par les vins les plus ardens, on s'étonne que l'estomac puisse résister à de pareilles secousses. Mais attendez, à force de stimuler l'estomac par les alimens chauds, épicés, poivrés, salés, fermentés, irritans; une inflammation du canal intestinal se déclarera tôt ou tard, et l'on peut être assuré, d'après l'expérience, qu'il sera très-difficile et souvent impossible de la guérir. Tel est le sort des ivrognes; tel est encore le sort des gens qui sont assez malheureux pour avoir une fortune qui leur permette de garnir leur table de mets trop fins

et apprêtés à grands frais. A coup sûr la fortune est ici un moyen de destruction.

Regardez au contraire ces anciens cénobites des ordres religieux, ces jeûneurs extraordinaires qui, à l'exemple des disciples de Pythagore, refusent de toucher à tout le règne animal, parvenir sans infirmités à un âge fort avancé. C'est ainsi que l'on voit encore vivre très-long-temps les habitans de montagnes et de certaines contrées, satisfaits d'alimens simples, de lait, de fruits et de racines. Nulle boisson spiritueuse, mais l'eau pure suffit ordinairement à tous ces hommes modérés qui boivent pour étancher leur soif, et non pour stimuler leur palais et leur gosier. Leur estomac recevant à peu près constamment la même nature et la même quantité d'alimens, toujours dans des proportions conformes aux besoins, il n'est point irrité comme les nôtres, il n'est point exposé aux inflammations qui constituent les fièvres, aux cancers, aux dyssenteries, etc. Les alimens végétaux sont d'ailleurs le meilleur calmant des passions, et l'on sait combien la vie calme et paisible contribue à la santé. En vérité, à voir notre genre de vie comparé à ce qu'il devrait être, si nous étions moins éloignés de la nature, on dirait que nous ne mangeons que pour abréger nos jours, ou pour nous préparer des maladies de toute espèce.

En disant que la nourriture végétale est celle qui contribue le plus à maintenir le corps dans cet équilibre désirable qui constitue la santé, je ne prétends pas dire que nous devions nous interdire la viande des animaux. Au contraire, l'inspection de notre mâchoire prouve que nous sommes faits pour être herbivores et carnivores; mais il y a des règles à établir.

La nourriture végétale convient mieux aux pays chauds que la nourriture animale; aussi la sage nature y fait croître des fruits exquis, savoureux, acidules ou aqueux, pour tempérer de cette manière l'ardeur du climat. Par la même raison la nourriture animale conviendrait aux habitans des régions froides et glaciales, où l'homme a besoin de lutter par des alimens forts contre les frimats qui tendent à diminuer l'énergie vitale. Dans nos contrées où nous passons alternativement dans la même année des chaleurs de l'été aux rigueurs de l'hiver, notre nourriture sera plutôt végétale durant la saison chaude; aussi les fruits et les plantes de toute espèce abondent dans cette saison: en hiver, au contraire, nous n'avons que la chair des animaux et des légumes secs et mûrs, qui sont alors plus nourrissans et par conséquent plus échauffans que les fruits aqueux de l'été. Admirable puissance qui régit le monde, comme vos moyens concordent avec les fins que vous vous proposez!

La qualité des alimens doit aussi présenter quelques différences, suivant les âges et la constitution des individus. Ainsi la nourriture végétale convient généralement aux enfans et aux jeunes gens, chez qui la chaleur de la vie a plutôt besoin d'être modérée par des alimens doux, qu'excitée par des mets de haut goût et la chair des animaux. Dans la vieillesse, au contraire, où l'énergie vitale s'éteint, on fera usage de préférence de viandes animales, si toutefois l'estomac n'a pas été trop irrité pendant les années précédentes. D'un autre côté les personnes d'un tempérament mou, lymphatique, choisiront une nourriture animale pour donner à leurs organes le ton qui leur manque; tandis que les alimens végétaux sont plus convenables aux personnes d'un tempérament nerveux, mélancolique, sec, irritable. Les personnes qui jouissent d'un tempérament intermédiaire aux deux dont nous venons de parler, pourront user indifféremment de l'une ou de l'autre espèce de nourriture.

ALLAITEMENT. En étudiant attentivement la nature, on la trouve toujours sage et admirable dans les fins qu'elle se propose, comme simple dans les moyens qu'elle emploie pour y parvenir. Le nouveau-né avait besoin d'une nourriture douce qui exigeât peu de frais de la part des organes digestifs, et la nature a pourvu la femme de seins dans lesquels se prépare le lait après l'accouchement. Si toutes les femmes avaient du lait dans tous les temps et à toutes les époques de leur vie, on pourrait dire qu'elles sont toutes également destinées par la nature à remplir un devoir auquel elles seraient également propres. En supposant même qu'il en fût ainsi, la mère devrait encore nourrir elle-même son enfant, plutôt que d'en confier le soin à une étrangère. N'est-il pas juste que celle qui donne la vie à un nouvel être soit chargée de la lui conserver? D'ailleurs puisque le lait ne se forme qu'après l'accouchement, et seulement durant le temps où l'enfant a besoin de cette nourriture, il est évident que la nature a voulu qu'elle lui fût fournie par la mère.

De tout temps les hommes sages se sont attachés à venger les droits de la nature outragée, en s'élevant contre un abus qui n'en est pas moins devenu presque général chez les gens qui jouissent d'une fortune aisée. Je sais qu'on ne manque pas d'adoucir ce crime de lèse-maternité par une foule de raisons spécieuses dont la plupart sont si frivoles qu'elles mériteraient à peine une réfutation sérieuse; mais il faut dire la vérité, quelles que doivent en être les conséquences. Ce n'est pas seulement une vertu que de nour-

rir son fruit de son propre lait; c'est plus encore, c'est le premier devoir d'une mère. Il est très-peu de cas qui lui permettent de se décharger sur une autre de ce soin, qu'elle ne saurait d'ailleurs négliger sans courir des risques pour sa santé.

On a vu que la formation du lait dans le sein de la mère était le signe le plus certain que la nature l'avait destinée à nourrir son enfant. Elle a fait plus; en attachant une espèce de plaisir à l'accomplissement de ce devoir et une douleur réelle à son infraction, elle a voulu presque forcer la mère à nourrir son fruit de son propre lait. En effet, lorsque les seins sont gorgés de lait, ils éprouvent une tension pénible et douloureuse; mais lorsque les lèvres innocentes du nouveau-né s'appliquent sur l'extrémité du mamelon, elles y déterminent une titillation voluptueuse pleine de délices pour la mère. En un mot, la douleur que produit la présence du lait dans les seins et le plaisir qui accompagne l'allaitement prouvent évidemment le but de la nature.

Ce n'est pas à dire pourtant qu'il n'y ait aucun motif qui permette à la mère de s'abstenir de donner le sein à son enfant. Mais ces motifs sont loin d'être aussi généraux qu'on voudrait le prétendre. Quels sont les véritables? Ce sont ou des maladies, ou une faiblesse de complexion, ou enfin des difformités. Mais ces cas sont bien plus rares qu'on ne l'imagine, surtout si l'on fait attention qu'il est bien plus dangereux de nuire à la santé en ne nourrissant pas, qu'en le faisant.

Jamais en effet une fonction ne peut être troublée sans qu'il en résulte de graves inconvéniens pour les autres parties du corps. Des cancers du sein, des affections de l'utérus, telles que les hémorrhagies et même le squirrhe, celles connues sous le nom d'hystérie ou vapeurs, ne reconnaissent bien souvent d'autres causes que le lait que l'on a laissé séjourner dans les mamelles.

Concluons donc que le lait de la mère étant la nourriture qui convient le mieux à l'enfant, celle-ci se montre marâtre en le lui refusant. Mais de même qu'elle doit le lui donner quand elle jouit d'une bonne santé et qu'elle est douée d'une forte constitution, elle doit l'en priver, si elle est malade, ou si elle est d'une constitution propre à fournir un lait de mauvaise qualité. Tel serait le cas d'une femme affectée de scorbut, de syphilis, celui d'une femme scrofuleuse, phthisique ou mal conformée. S'il est en effet un moyen de soustraire l'enfant à la funeste hérédité qu'il a reçue de sa mère, n'est-ce pas de lui faire téter le lait d'une villageoise robuste, pleine de santé, et d'un tempérament opposé à celui de la mère? On

peut en dire autant, si la mère est d'une constitution très-faible, sans être atteinte d'aucune maladie. Alors l'air des campagnes, le lait d'une nourrice telle que nous l'avons indiquée ne peuvent que convenir éminemment à ces petits êtres, placés en face de la mort presque avant d'avoir essayé la vie.

J'ai dit que l'usage d'abandonner son fruit à des mains mercenaires avait surtout prévalu dans les grandes villes. Certainement cet usage ne serait pas blâmable, s'il n'avait lieu que chez les gens qui habitent les arrière-boutiques et les appartemens où l'air n'arrive que corrompu, où surtout l'on n'aperçoit presque jamais les rayons bienfaisans du soleil. Les enfans élevés et nourris dans ces lieux bas, sombres et humides, sont toujours malingres et ne ressemblent pas mal à ces plantes étiolées, qui croissent dans les caves privées de lumière. Les parens qui se trouvent obligés de loger dans de pareilles habitations peuvent et doivent même envoyer leurs enfans à des nourrices de la campagne. Mais quand on voit cet abus régner surtout dans les classes les plus aisées de la société, dont la nourriture est, ou du moins peut toujours être saine et abondante, où toutes les commodités de la vie se trouvent réunies en profusion; quand, dis-je, de telles mères osent se décharger du plus saint des devoirs et s'en rapporter pour allaiter leurs enfans à des femmes étrangères, l'imagination s'indigne, le cœur se soulève, et l'on ne trouve plus d'expressions pour caractériser une telle profanation des lois de la nature.

Soit que la mère se charge du soin de donner elle-même le sein à son enfant, soit qu'elle le confie à une nourrice, il faut tâcher, autant qu'il est possible, de ne lui donner d'autre nourriture que le lait. Dans les premiers temps l'enfant tète peu à la fois et souvent; mais à mesure qu'il prend des forces on peut éloigner insensiblement les époques où il doit recevoir son aliment, et faire en sorte que cela ait lieu le jour plutôt que pendant la nuit. La mère s'en trouvera mieux; et comme son lait se sera formé pendant le repos, il sera mieux préparé et meilleur pour l'enfant.

Il serait assez difficile de déterminer l'époque à laquelle on peut commencer à donner avec le lait une nourriture plus substantielle. Cependant on peut poser en principe qu'il faut s'en tenir au lait de la mère, tant que l'accroissement et l'embonpoint de l'enfant annoncent que cette nourriture est suffisante. En général il est rare que l'on soit obligé de recourir à un supplément de nourriture avant six ou sept mois, et même beaucoup plus tard, si l'enfant se porte bien. Les

nourrices, surtout celles des campagnes, sont dans l'habitude de donner dès les premiers jours à leurs enfans de la bouillie faite avec la farine de froment et du lait de vache, et peu de temps après elles leur font prendre des alimens beaucoup plus substantiels ; c'est une très-mauvaise méthode; les organes digestifs des nouveau-nés sont trop irritables pour être appliqués à une autre nourriture que le lait, dont la digestion est déjà faite à moitié. On ne devrait jamais oublier ce principe applicable à tous les âges de la vie de l'homme, que moins nos alimens sont préparés, dès qu'ils sont naturels, plus ils sont à l'avantage de la santé et des forces du corps. Donner aux nouveau-nés de la bouillie ou du bouillon pour calmer les coliques, comme on le prétend, est une folie. Un bon lait est le meilleur et le plus salutaire des calmans, et, s'il ne réussissait pas à produire cet effet, on aurait recours à la diète, et non à des alimens qui ne sont pas encore faits pour cet âge. Lorsque le temps que nous avons indiqué est arrivé, on commencera à donner à l'enfant du lait de vache, coupé avec moitié d'eau de gruau ou de riz; ensuite on passera insensiblement aux bouillies de fécule de pomme de terre, de froment, aux panades préparées de diverses manières, que l'on peut mêler plus tard avec du bouillon gras.

Mais à quelle époque convient-il de retrancher entièrement le lait aux enfans? La nature l'a indiquée elle-même. C'est lorsque la dentition est assez avancée pour qu'ils puissent broyer complétement les alimens, ce qui arrive en général après la sortie des vingt premières dents, que, pour cette raison, l'on a nommées dents de lait. Cette époque est plus ou moins avancée chez les différens enfans, mais il est toujours facile de s'en assurer par l'inspection des mâchoires. (Voyez SEVRAGE.)

ALOPÉCIE, ou *chute des cheveux*. Cette affection peut dépendre de causes nombreuses et variées. Telles sont la plupart des maladies aiguës accompagnées de fièvre violente, le scorbut, les dartres qui ont leur siége sur la peau de la tête, des sourcils, les violens maux de tête, les sueurs abondantes de la tête, les études prolongées, la méditation, les passions tristes, et surtout l'usage des préparations mercurielles et les maux vénériens.

L'alopécie ne constitue donc pas toujours une maladie proprement dite, mais elle est ordinairement le résultat d'une autre affection, ainsi qu'on vient de le voir. On la rencontre assez souvent accompagnée d'altération du cuir chevelu. L'épiderme se détache alors par petites écailles sous forme de

son, que le peigne enlève chaque fois, et qui se renouvellent très-promptement, mais sans aucune douleur.

Lorsque la chute des cheveux vient à la suite d'une maladie aiguë; si l'âge de la personne n'est pas trop avancé, le retour des forces l'arrête ordinairement, et l'on ne tarde pas à voir de nouveaux cheveux repousser. Cependant il n'en est pas toujours ainsi : les cheveux tombent et ne reviennent plus, si l'on ne se hâte de raser entièrement la tête, pour conserver au moins la racine de ceux qui restent et qui repousseront plus tard.

Quelle que soit la cause de la chute des cheveux, il ne suffit pas de s'occuper du traitement de l'affection qui y donne lieu, mais il est de la dernière importance de les raser, et de répéter souvent cette opération. L'expérience a démontré que cette pratique réussissait dans tous les cas à arrêter la chute des cheveux, excepté celle qui provient de la vieillesse. Les sucs nourriciers sont retenus par ce moyen dans les bulbes et les troncs des cheveux eux-mêmes, qui seraient tombés infailliblement un peu plus tard malgré tous les médicamens et tous les soins que l'on aurait pu employer. C'est pour la même raison que l'on conseille de frotter tous les jours avec une brosse la peau où les cheveux ont été rasés. Ce procédé a la la propriété d'appeler le sang vers ces parties, et de fournir ainsi une nutrition plus active aux petits poils auparavant imperceptibles, et qui, après avoir été rasés plusieurs fois, acquièrent la consistance des cheveux ordinaires, et contribuent quelquefois à rendre la chevelure plus belle et mieux fournie qu'elle ne l'était auparavant.

Ce que l'on vient de lire fait voir quel crédit l'on doit accorder à tous les médicamens préconisés avec tant de pompe par les charlatans et les perruquiers, non-seulement pour retarder la chute des cheveux, mais encore pour en faire pousser de nouveaux: telles sont les graisses d'ours, de cerf, de lapin, de loup, etc., auxquelles le vulgaire attache une vertu merveilleuse. Cependant nous devons dire que la plupart des onguens, linimens, lotions, etc., vantés contre la chute des cheveux, n'entraînent aucun danger; c'est là tout leur mérite. Mais comme notre devoir est de dire la vérité, nous le faisons ici en répétant que tous ces moyens sont et doivent être d'une complète inutilité. Cela n'empêchera pas les charlatans d'en vendre, ni les ignorans d'en acheter, parce que tant qu'il y aura des gens qui voudront se donner la peine d'être fripons, ils trouveront des dupes.

AMÉNORRHÉE, *rétention ou interruption des règles.* Les

femmes sont sujettes à un écoulement sanguin qui arrive régulièrement chaque mois, à moins qu'il n'y ait grossesse, allaitement ou altération de la santé. Cette hémorrhagie périodique s'établit ordinairement entre l'âge de douze à quinze ans, rarement plus tard, pour cesser ensuite entièrement entre celui de quarante à cinquante, suivant qu'il a été plus ou moins précoce.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner pourquoi la nature a soumis la femme à cette évacuation menstruelle; qu'il suffise de savoir que c'est une loi naturelle, et que la suppression des règles est toujours accompagnée du dérangement de la santé, et qu'il importe par conséquent d'en rétablir le cours lorsqu'il est interrompu par toute autre cause que l'âge, la grossesse ou l'allaitement. Il y a deux sortes d'interruption du flux menstruel : ou les règles ne commencent pas à couler à l'époque de la vie où elles ont coutume de paraître, on nomme cet état *rétention*; ou elles cessent de revenir à leurs périodes ordinaires, et alors il y a *suppression* des règles.

Les *signes* de l'aménorrhée peuvent tous se réduire à la cessation ou la non apparition de l'écoulement sanguin à l'époque où il a coutume d'avoir lieu. Ce signe est infaillible, ou plutôt n'est autre chose que l'aménorrhée elle-même.

Les *causes* de la suppression des règles sont très-nombreuses. Pour bien comprendre la manière dont elle peut avoir lieu, il faut faire attention que tous les mois, l'utérus est sujet à une irritation, à un surcroît d'activité qui appelle le sang vers cet organe, afin que le nouvel être qui pourrait s'y former trouve par ce moyen les matériaux nécessaires à son alimentation. Cette surabondance de sang devenant inutile, s'il n'y a pas grossesse, elle est rejetée comme superflue jusqu'au moment où le but de la nature sera rempli. Si par une cause quelconque l'activité qui survient chaque mois dans l'utérus dépasse les bornes ordinaires, il y aura *perte* ou *inflammation* de l'utérus, qui est accompagnée de la suppression. Mais cette cause est loin d'être l'une des plus communes : nous venons de voir que c'est à l'irritation de l'utérus que l'on doit attribuer les règles; mais si cette irritation avait lieu sur un autre organe, le sang changerait de cours, se porterait vers l'organe irrité, et il y aurait suppression. En effet, les forces de la vie ne sont jamais exaltées au même degré dans tous nos organes, et c'est une loi de la nature que le sang se porte constamment vers ceux qui le sont le plus, en abandonnant les autres dans la même proportion. Prenons un exemple : une femme est atteinte d'une inflammation cérébrale à l'époque de ses mois; que doit-il arriver? Le sang se porte vers le cerveau, et les règles sont

supprimées : elle est atteinte d'une inflammation de poitrine ; le sang se porte vers les poumons, et les règles sont supprimées. Si elle est affectée d'une gastrite (inflammation de l'estomac) ou d'une entérite (inflammation des entrailles), le sang se porte vers ces organes, et l'évacuation n'a pas lieu, ou si elle a lieu, elle est aussitôt supprimée ou bien elle est moins abondante que de coutume. Il en est de même des autres organes, quels qu'ils soient, lorsqu'ils sont le siége d'une irritation ; elle y appelle constamment le sang qui cesse alors de suivre son cours naturel.

Traitement. Cette manière d'envisager les causes de l'aménorrhée, qui est la seule raisonnable, nous met facilement sur la voie pour nous diriger dans le traitement de cette affection. L'ancienne médecine conseillait, sous le nom d'*emménagogues*, une foule de médicamens destinés à rappeler les règles supprimées, tels que le fer et ses préparations, le safran, la rhue, la sabine, etc., etc. ; mais ces prétendus emménagogues, qui sont tous pris dans la classe des excitans, ne peuvent agir sur les organes sexuels qu'en irritant d'abord les viscères avec lesquels ils sont mis en contact ; ceux-ci, qui l'étaient déjà trop, gardent l'irritation, et la menstruation ne paraît point. Il n'y a donc pas d'emménagogues proprement dits, c'est-à-dire de substances douées de la propriété de provoquer les règles toutes les fois qu'elles sont supprimées. Pourquoi ? C'est que, leur cessation dépendant presque constamment d'une autre affection, il faut commencer par combattre cette affection, et tout rentrera dans l'ordre. On s'occupera donc en premier lieu de calmer l'inflammation de la tête, de la poitrine, de l'estomac, des reins, du bas-ventre, etc., par le genre de traitement indiqué dans ces sortes d'inflammations. Les personnes qui commencent par s'administrer les excitans dans l'intention de pousser le sang vers ses voies naturelles se trompent étrangement ; elles ne savent pas que ces moyens sont les plus propres à le fixer plus fortement dans l'intérieur, puisque le sang se porte constamment vers les tissus qui sont le plus irrités.

On peut donc poser en principe que l'emploi des émolliens est indiqué dans la plupart des cas de suppression des menstrues, mais il doit être dirigé principalement vers les organes dont l'irritation est un obstacle à l'évacuation naturelle. Si donc l'aménorrhée est accompagnée d'une irritation de l'estomac, on la traitera comme une *gastrite* (V. Gastrite) ; si elle est accompagnée d'une inflammation de poitrine, on la traitera comme une *pneumonie*, ou une *pleurésie*, ou une *phthisie*, ou un *anévrisme* (V. ces mots) ; si elle dépend d'une in-

flammation de la matrice, on la traitera comme une *métrite*. (V. Métrite.)

En nous occupant du traitement de l'aménorrhée, nous n'entrerons donc pas dans les détails des maladies qui en sont les causes véritables, puisque ce traitement n'est autre chose que celui de ces maladies elles-mêmes. Cependant il est des circonstances où il faut chercher à rappeler directement l'évacuation menstruelle. Ainsi, lorsque l'aménorrhée a été produite par l'impression subite du froid, l'usage des boissons émollientes tièdes, les bains chauds, le séjour du lit sont des moyens qui réussissent assez généralement, en rappelant à la surface du corps le sang que le froid avait repoussé à l'intérieur. Mais si l'action du froid, en arrêtant l'évacuation naturelle du sang, avait en même temps déterminé l'inflammation de quelque organe, par exemple de la poitrine, on traiterait cette inflammation par les moyens ordinaires, c'est-à-dire par les boissons émollientes, le repos et la saignée. Lorsque la suppression dépend d'une inflammation de l'utérus ou du bas-ventre, outre les moyens émolliens ordinaires, on fera avec succès des applications de sangsues à l'anus, sur le bas-ventre, et mieux encore aux organes sexuels. C'est surtout dans ce cas qu'il faut bien se garder d'administrer les toniques, les emménagogues, les stimulans, de quelque beau nom qu'ils soient parés; ils ne peuvent faire autre chose qu'aggraver l'état inflammatoire. Il est néanmoins hors de doute qu'il est plusieurs de ces substances médicamenteuses qui favorisent l'éruption des règles. Dans ce nombre on distingue principalement le safran, l'armoise, l'absinthe, la sabine, les préparations de fer, parmi lesquelles on doit compter les eaux minérales ferrugineuses. Mais il n'est pas question précisément dans le traitement de l'aménorrhée de faire reparaître un écoulement supprimé; il faut bien plutôt détruire la cause qui y donne lieu; or les médicamens dont il vient d'être fait mention ne rétablissent les règles qu'en irritant en même temps d'autres organes, et principalement le canal intestinal. Ce n'est donc qu'avec la plus grande précaution qu'il est permis de les administrer, et l'on ne doit jamais y avoir recours lorsqu'il y a irritation de ce canal; car tant que l'on n'aura pas guéri la maladie qui est cause de l'aménorrhée, ce serait en vain que l'on mettrait en usage tous les emménagogues imaginables; et si l'on parvenait à rappeler les menstrues par ces moyens, ce ne serait qu'au détriment de la santé.

Il arrive communément dans les cas de suppression que, quoique les règles ne coulent pas à leurs périodes ordinaires, on aperçoive, aux approches de ces périodes, quelques signes

qui indiquent une tendance à produire l'écoulement. C'est surtout à l'approche de ce temps où concourent les efforts de la nature, qu'on doit employer les moyens propres à guérir la suppression. En effet, l'expérience a démontré que le succès était alors beaucoup plus certain; et il est communément inutile de les mettre en usage dans d'autres temps, à moins qu'ils ne soient de nature à exiger d'être continués pour produire leur effet. Les moyens les plus raisonnables sont généralement la saignée du pied, l'application des sangsues aux organes sexuels, à la partie supérieure des cuisses, les bains généraux, les bains de pieds chauds ou irritans, les bains de siége souvent répétés, la vapeur d'eau chaude dirigée vers les organes sexuels, ce qui se pratique très-aisément en mettant le siége sur un vase d'eau chaude, ou bien en dirigeant cette vapeur dans l'intérieur même au moyen d'un entonnoir; les frictions sur les cuisses et les jambes, les lavemens irritans, tels que ceux qui contiennent une once de miel de mercuriale, ou une 1/2 once de sel de Glauber (sulfate de soude), ou une 1/2 once de sel d'Empson (sulfate de magnésie), etc. Les purgatifs légers, lorsque le canal intestinal est en bon état, produisent un assez bon effet, le mouvement qu'ils impriment au canal intestinal se communiquant facilement à la matrice; mais, nous le répétons, c'est à condition que ces deux organes ne soient point déjà trop irrités, autrement les purgatifs, ainsi que tous les médicamens stimulans, ne feraient qu'aggraver l'état de la malade. Lorsque les circonstances permettent d'y avoir recours, l'usage du mariage est un excellent moyen de rétablir les règles supprimées, ou de les provoquer lorsqu'elles ne paraissent que difficilement. Enfin des légères commotions électriques, dirigées convenablement sur la matrice, ont souvent été administrées avec succès lorsque tous les autres moyens avaient échoué; mais l'emploi de cet agent ne peut être bien dirigé que par une personne familière avec les expériences de physique : la plupart des médecins de nos jours sont dans ce cas. Les moyens que nous venons d'indiquer doivent toujours être basés sur la constitution particulière et l'état de santé de la malade; ainsi on insistera principalement sur la saignée et les sangsues si la personne est robuste et sanguine; sur les boissons émollientes, les bains tièdes fréquens, les lavemens émolliens si elle est d'une constitution sèche et nerveuse; dans ce cas même les sangsues appliquées aux endroits indiqués peuvent quelquefois être employées avec succès; sur une nourriture substantielle, sur l'exercice à cheval ou en voiture, s'il est possible, sur la danse, la course, le saut, si la personne est d'un tempérament mou, graisseux et lymphatique. Ces

derniers moyens sont surtout applicables aux jeunes personnes qui sont arrivées à l'âge ordinaire de la menstruation, et chez qui pourtant les règles ne paraissent que difficilement ou même ne paraissent pas du tout.

On ne doit pas perdre de vue ce que nous avons dit plus haut et qu'il est essentiel de ne pas oublier, que l'aménorrhée étant le plus souvent l'effet d'une autre maladie, il faut s'occuper de traiter cette maladie avant tout, et les règles reviennent ensuite d'elles-mêmes : la pratique contraire n'est fondée ni en théorie, ni sur l'expérience.

Ce que nous venons de dire ne s'applique point aux femmes arrivées à l'âge où la menstruation doit enfin cesser pour toujours. Cet âge orageux, appelé pour cette raison *âge critique*, a été examiné dans un autre article. (V. Age critique.)

ANASARQUE. On appelle anasarque une espèce particulière d'hydropisie qui consiste en une *intumescence* générale du corps et des membres, produite par l'accumulation contre nature d'un fluide séreux dans le tissu cellulaire immédiatement au-dessous de la peau, et généralement dans toutes les parties du corps où se rencontre le tissu cellulaire.

Cette maladie commence ordinairement à se manifester par un gonflement des pieds et du bas de la jambe ; ce gonflement est mou, presque pas élastique, et conserve assez long-temps l'impression des doigts. Dans les commencemens de la maladie, le gonflement des pieds diminue de beaucoup durant la nuit, à cause de la position horizontale du corps, et le matin, le visage et surtout les paupières sont enflés et comme boursoufflés. Le plus souvent ces symptômes sont accompagnés de la pâleur et de la sécheresse de la peau, de soif ardente difficile à apaiser; les urines sont rougeâtres et peu abondantes. Peu à peu le gonflement fait des progrès et gagne successivement tout le corps et les membres, qui s'arrondissent comme s'ils étaient distendus par un embonpoint excessif. A tous ces symptômes se joint la gêne de la respiration, qui est plus ou moins considérable, suivant le degré de l'anasarque.

Les causes de l'anasarque sont à peu près les mêmes que celles de l'hydropisie en général; et comme le traitement n'en diffère presque pas, nous renvoyons à cet article. (V. Hydropisie.)

ANÉVRISME. On appelle ainsi une tumeur formée par la dilatation des artères avec accumulation de sang dans la portion dilaté. On donne également le nom d'anévrisme à la dilatation du cœur ou à l'épuisement des parois qui le constituent,

Les anévrismes des artères des membres ne sont curables que par des moyens chirurgicaux, et surtout la ligature de l'artère dilatée; nous ne nous y arrêterons pas plus long-temps, et nous ne parlerons que des anévrismes du cœur et des grosses artères à leur origine.

ANÉVRISME ET AFFECTIONS ORGANIQUES DU COEUR, ET DES GROSSES ARTÈRES VOISINES DU COEUR. On a donné le nom d'anévrisme à une dilatation plus ou moins considérable du cœur ou des artères. Nous comprendrons dans cet article la plupart des affections organiques du cœur, même celles qui ne sont pas des anévrismes, parce qu'elles exigent en général le même traitement et qu'elles s'annoncent par des symptômes qui ont beaucoup de ressemblance entre eux.

Pour se former une idée exacte des maladies du cœur, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails sur les fonctions de cet organe durant l'état de santé : on n'en sentira que mieux l'importance du traitement.

Le cœur est un muscle creux composé de quatre cavités, dont deux prennent le nom d'oreillettes, et les deux autres celui de ventricules. Il est divisé par une cloison en deux parties, dont l'une à droite et formée par l'oreillette et le ventricule droits, et l'autre à gauche par l'oreillette et le ventricule gauches. Voici maintenant comment a lieu la circulation du sang, dont le cœur doit être regardé comme le principal agent. Le sang est versé dans l'oreillette droite par deux veines nommées l'une veine cave supérieure et l'autre veine cave inférieure : le sang irrite cette oreillette, qui se resserre sur elle-même et le pousse dans le ventricule droit; celui-ci irrité à son tour, se contracte également et chasse le sang par un canal que l'on nomme artère pulmonaire, parce qu'elle le porte aux poumons. Cette artère se divise et se subdivise à l'infini, de manière à former dans le poumon comme un réseau capillaire où le sang vient subir l'influence de l'air que nous respirons. Des poumons le sang arrive bientôt dans l'oreillette gauche du cœur, qui se contracte et le fait passer dans le ventricule gauche : sollicité par la présence du sang, ce ventricule se contracte avec force et le pousse jusqu'aux extrémités du corps à travers l'artère aorte et ses nombreuses ramifications. Arrivé aux extrémités, le sang retourne au côté droit du cœur par les veines qui le reçoivent de tous côtés, et ce circuit continue ainsi jusqu'à la fin de la vie.

Ce sont les contractions et les dilations alternatives du cœur pour recevoir et expulser le sang qui constituent ce qu'on

appelle les pulsations. Lorsqu'elles sont plus accélérées que de coutume, on les nomme palpitations ou battemens de cœur.

Le cœur est fourni d'une grande quantité de nerfs qui le mettent en rapport avec presque toutes les parties du corps et surtout avec le cerveau; et comme c'est au moyen des nerfs que se transmettent les impressions, les sensations, les irritations, il n'est pas étonnant que presque toutes les sensations, presque toutes les inflammations réveillent l'activité du cœur et accélèrent son mouvement. Le cœur est irrité par les affections morales qui agissent d'abord sur le cerveau, puisque ces deux organes communiquent ensemble par le moyen des nerfs; ainsi l'on voit la colère, la peur, l'amour et toutes les passions violentes produire ce que l'on appelle des émotions, des palpitations. Les exercices violens, tels que le saut, la course, l'ascension vers un endroit élevé, la toux, le chant, en un mot tous les efforts qui font arriver le sang en grande quantité dans le cœur ou qui le retiennent dans les poumons, sont aussi des causes d'irritation du cœur, et par conséquent de mouvemens désordonnés de cet organe.

Les affections aiguës ou chroniques des autres parties du corps se répètent avec la plus grande facilité sur le cœur : par exemple la goutte et les rhumatismes abandonnent assez souvent les articulations et les muscles pour se porter sur le cœur; c'est ce qu'on nomme goutte ou rhumatismes répercutés : c'est ce qui s'annonce encore par les palpitations, les étouffemens, la gêne de la respiration.

En conséquence de l'irritation qu'il reçoit soit des autres organes, soit des causes qui agissent directement sur lui, le cœur attire plus de sang qu'à l'ordinaire, en vertu d'une loi très-connue, que *là où il y a irritation il y a appel des fluides.* Il en résulte qu'il doit être affecté d'inflammation, lorsque ces causes sont assez intenses pour la produire. Cette inflammation attaque plus particulièrement l'enveloppe du cœur nommée péricarde que le cœur lui-même : elle s'annonce alors par la chaleur du lieu malade et l'irrégularité du pouls, la gêne de la respiration et la crainte de suffocation, le tout accompagné d'une fièvre très-violente.

Si le cœur n'est pas atteint de cette manière, il subit des altérations dans sa propre structure; il augmente de volume et acquiert un degré d'irritabilité tel qu'il s'agite fortement, se débat pour ainsi dire, et palpite à la moindre impression physique ou morale que la personne éprouve. La circulation du sang est nécessairement troublée par l'affection de l'organe qui en est le principal agent; on voit des malades être forcés d'interrompre brusquement leur marche, et ressentir vers le

côté gauche de la poitrine une douleur qui se prolonge quelquefois jusqu'à l'épaule et au bras du même côté. Quelquefois ils ne peuvent se livrer qu'avec peine aux douceurs du sommeil; ils sont agités par des rêves pénibles; ils éprouvent un besoin de respirer, une anxiété qui les réveille souvent en sursaut. Il est rare que les malades chez qui l'on observe ces désordres de la circulation ne soient pas sujets en même temps à des accès d'asthme ; on appelle ainsi une gêne très-grande de la respiration qui revient périodiquement par attaques. Cet accès se manifeste ordinairement de la manière suivante : attaque le plus souvent le soir ou durant la nuit; resserrement de la poitrine, difficulté extrême et même impossibilité de respirer sans se tenir debout ou assis sur son lit; respiration sifflante, etc. (V. Asthme.)

Le cœur ne garde pas toujours l'irritation qui donne lieu aux accidens précités; s'il est robuste, il peut être affecté assez long-temps sans que sa structure organique se trouve altérée, et l'on voit quelquefois tous ces symptômes se dissiper par la cessation de l'action des causes qui les entretenaient. C'est ainsi que le cœur retourne assez promptement à son état naturel après une affection morale qui l'a fait palpiter : c'est encore ainsi que les palpitations de cœur cessent entièrement chez les femmes qu'on appelle communément vaporeuses, lorsque l'irritation de la matrice qui les détermine a été détruite par un traitement antiphlogistique sagement dirigé. Il en est de même chez les personnes d'une constitution très-mobile affectées d'une irritation de l'estomac qui dérange les fonctions du cœur. En faisant disparaître cette irritation par les boissons émollientes, une nourriture légère et peu abondante, le repos et quelques évacuations sanguines, s'il y a lieu, les palpitations disparaissent.

N'a-t-on pas arrêté dans son principe l'irritation soit de l'organe qui entretient celle du cœur, soit celle qui affecte directement et sans intermédiaire le cœur lui-même, il finit par éprouver des altérations notables dans sa structure. Ces altérations se manifestent sous des formes très-variées, et prennent différens noms, quoiqu'elles reconnaissent en général les mêmes causes. Ainsi chez les uns la membrane qui tapisse l'intérieur des cavités du cœur s'épaissit, se durcit, s'ossifie même, ou bien se couvre d'excroissances charnues auxquelles on a donné le nom de polypes. La capacité de ces cavités se trouvant alors diminuée, le cœur ne peut plus recevoir la même quantité de sang ni exécuter ses mouvemens de contraction et de dilatation avec la même facilité; de là les troubles de la circulation et les palpitations qui en sont la suite inévitable. Le

plus souvent ces excroissances polypeuses ont leur siége vers les orifices des cavités du cœur, et comme ces orifices donnent alors plus difficilement passage soit à l'entrée, soit à la sortie du sang, les palpitations ont lieu sans aucune interruption. Chez d'autres malades, le cœur sollicité par une irritation continuelle, acquiert quelquefois un volume considérable; ses parois s'épaississent, ce qui leur donne plus de force qu'à l'ordinaire; aussi les palpitations sont-elles énergiques et vigoureuses. Si la maladie se prolonge, le ramolissement succède à l'état précédent, le cœur n'a pas la force de se contracter, le sang circule avec peine, embarrasse les poumons, et donne lieu à des accès d'asthme si fréquens, que le malade est continuellement tourmenté de la craiute de la suffocation. Il cherche toutes les positions pour respirer à l'aise, mais le moindre mouvement fait aborder le sang vers le cœur, ce qui augmente encore l'état d'angoisse et de souffrances difficiles à décrire; il ne peut ni se livrer au sommeil, ni même boire ou manger sans aggraver ses tourmens : quelquefois la face et principalement les lèvres deviennent livides; le corps se bouffit, et une hydropisie générale se manifeste. Cette terminaison pourtant n'est pas constante, car on peut mourir d'un anévrisme du cœur avant d'avoir passé par tous ces différens degrés dont nous venons de parler.

Il est des malades qui expectorent abondamment, et les matières qu'ils rejettent ressemblent quelquefois à du pus, ce qui pourrait donner le change et faire prendre leur maladie pour une altération du poumon. Il est certain que les poumons, étant continuellement irrités par les pulsations du cœur et la présence du sang qui stagne dans leur tissu, finissent assez souvent par devenir malades, mais les expectorations puriformes ne sont pas toujours un indice qu'ils soient altérés.

Ce que nous venons de dire des affections organiques du cœur s'applique en grande partie à celles des gros troncs artériels à leur origine, qui ne sont pour ainsi dire que la continuation de cet organe. En effet, les anévrismes de l'aorte dans le voisinage du cœur présentent à peu près les mêmes symptômes que ceux que nous venons de décrire; ces affections d'ailleurs exigent le même genre de traitement, et sont accompagnées des mêmes dangers; il est donc inutile d'en faire une description à part.

Les maladies du cœur sont-elles incurables? Non. L'irritation du cœur est de la même nature que celle des autres organes; par sa structure forte et vigoureuse, il peut supporter assez long-temps un surcroît d'activité sans se désorganiser; et par

des soins bien ménagés on peut l'empêcher d'arriver au point d'altération qui constitue l'anévrisme proprement dit. La plupart des personnes qui éprouvent des palpitations s'imaginent aussitôt que le cœur est atteint de quelque affection mortelle : pour elle une pulsation plus accélérée que de coutume est un anévrisme, et ce mot fatal une fois prononcé, il semble qu'il n'y ait plus de guérison à attendre. Nous dirons donc à ces personnes que jamais une affection du cœur ne saurait être un anévrisme dès son début; que le cœur n'arrive à cet état qu'après avoir été stimulé, irrité, excité pendant plusieurs mois, et même des années; parce que l'anévrisme suppose toujours une longue irritation préalable, sans laquelle il n'y a pas de désorganisation possible. Les personnes d'une constitution nerveuse, douées d'une grande sensibilité, éprouvent fréquemment des palpitations de cœur sans pour cela être menacées d'anévrisme, parce que les organes de ces personnes jouissant d'une mobilité considérable, la moindre impression les met en jeu. Outre cela, on voit des personnes arriver à un âge fort avancé avec un cœur irrité depuis longtemps. Un vieux proverbe dit qu'il faut tuer les asthmatiques pour les faire mourir. Quoique ce proverbe ne soit pas toujours vrai, on voit pourtant des asthmatiques devenir fort vieux; or, l'asthme est le plus souvent entretenu par une grande irritabilité du cœur, et même par une hypertrophie (épaississement) de cet organe. Nous avons vu également que rien n'était plus commun que de voir l'irritation soit aiguë, soit chronique des organes de la digestion et de l'utérus, entretenir celle du cœur et donner lieu aux palpitations et au trouble de la circulation du sang : or, en faisant cesser cette irritation primitive, ce que l'on voit arriver tous les jours, celle du cœur cesse ordinairement. Voilà ce que l'on peut dire d'encourageant sur les affections du cœur.

Le *traitement* découle naturellement de ces principes. Puisque l'anévrisme et les autres espèces d'altérations organiques du cœur ne viennent pas à l'improviste, et qu'elles sont toujours précédées d'une irritation soit du cœur lui-même, soit des organes qui lui communiquent l'irritation, il faut attaquer celle-ci dès le début et ne pas attendre que le désordre soit arrivé à un point où tous les moyens curatifs seraient à peu près inutiles. Ce traitement est le même que celui de toutes les irritations, mais il varie suivant l'époque de l'affection. Si donc la langue est plus rouge dans ses bords qu'à l'ordinaire, si elle est recouverte d'un enduit épais, jaunâtre, il y a gastrite ou irritation de l'estomac; dans ce cas, on retranchera les alimens au malade, on lui fera quelques applications de sangsues sur la

région de l'estomac, on lui administrera des boissons émollientes, des lavemens de même nature, et il gardera le repos le plus absolu. En supposant même que l'irritation primitive n'eût pas précisément son siége dans l'estomac, ce traitement serait encore convenable, parce que les sangsues ont toujours l'avantage de diminuer la quantité du sang, chose importante dans les affections du cœur, et qu'en outre elles établissent dans le voisinage du cœur un point d'irritation qui peut opérer une révulsion avantageuse. Ces moyens doivent être suivis avec persévérance jusqu'à ce que les symptômes de gastrite soient dissipés. S'il est question d'une femme hystérique, qu'on appelle dans le monde femme vaporeuse, il est probable que ses palpitations sont entretenues par une irritation de la matrice. On sera encore plus fondé à le croire, si les époques menstruelles sont accompagnées de douleurs, si les règles sont supprimées ou peu abondantes, si la femme est sujette aux pertes, aux fleurs blanches, etc. Dans ce cas, le traitement émollient doit être principalement dirigé vers le bas-ventre : ainsi on fera prendre souvent des bains de siége, des cataplasmes émolliens seront tenus sur l'abdomen, quelques sangsues seront appliquées de temps en temps aux parties sexuelles ou vers le haut des cuisses; la nourriture sera peu abondante et légère, et l'on exclura toute espèce de boissons stimulantes, telles que le café, le thé, le vin et les liqueurs spiritueuses. Ce traitement sera continué tant que durera l'état de la malade. Voilà pour l'irritation qui précède les vices organiques du cœur, qui ne donne encore lieu qu'aux palpitations; mais quand les phénomènes qui annoncent l'hypertrophie, c'est-à-dire le développement contre nature de cet organe, le traitement devient plus sévère, il s'agit d'arrêter cette marche alarmante. Les meilleurs, je dirai même les seuls moyens sont les suivans : saignée toutes les fois que la maladie paraît s'exaspérer; application de linges froids et même de glace sur la région du cœur, tandis que les pieds et les mains sont tenus chaudement : boissons rafraîchissantes, alimens légers et en très-petite quantité; ce point est capital, parce que si les alimens sont abondans et substantiels, la nutrition du cœur se fait trop bien, l'hypertrophie, qui n'est autre chose qu'un surcroît de nutrition, fait nécessairement des progrès. Si le malade a le courage et la persévérance de diminuer pendant longtemps sa nourriture, en joignant à cela les moyens précédens et ceux que nous indiquerons encore, il peut espérer de guérir. Le calme des passions, l'absence des affections morales est nécessaire. On évitera aussi avec soin tout ce qui peut accélérer la circulation du sang, telle que l'ascension des degrés et des

lieux élevés, la course, le saut, la danse, l'équitation. On doit éviter aussi les lieux trop chauds, les grands rassemblemens, les théâtres, etc. Pour la même raison on fera usage des moyens propres à tempérer la vitesse de la circulation du sang. Les boissons végétales acidulées conviennent généralement. Ainsi on pourra faire usage des sirops de groseille, de framboise, de suc de citron, de suc d'orange, ou de la limonade faite avec ces fruits, etc. Mais il est une substance qui jouit principalement de la propriété de calmer les palpitations de cœur : c'est la digitale pourprée; elle produit la sédation du cœur d'une manière étonnante quand il n'y a pas inflammation des organes digestifs.

Il y a plusieurs manières d'administrer la digitale pourprée : la meilleure consiste à l'associer avec quelques substances émollientes, et non excitantes comme le font certains médecins, ce qui est absurde. On peut donc la triturer par parties égales avec de la gomme ou du sucre. On en fait prendre 1 grain le premier jour, 2 le deuxième, 3 le troisième, etc., et on peut élever ainsi la dose progressivement jusqu'à 10, et même 15 grains par jour. Voyez au reste, pour le mode d'administration de cette plante, la page 58.

Il n'est pas d'affection qui exige plus impérieusement l'abstinence de toute espèce de boissons stimulantes, et principalement de café et de liqueurs spiritueuses, que l'hypertrophie du cœur.

Un médecin de Rome, nommé Vasalva, mettait en pratique une méthode qui exige beaucoup de patience de la part du malade, mais qui est souvent couronnée du plus heureux succès. Elle consiste à faire des saignées plus ou moins copieuses tous les quatre, cinq ou huit jours, suivant la constitution et les forces de l'individu : pour toute nourriture on donne au malade de l'eau, dans laquelle on délaie un ou deux jaunes d'œufs. Quand ensuite le malade est devenu extrêmement faible, on relève insensiblement ses forces par des alimens légers que l'on rend peu à peu plus nourrissans. On continue cette méthode pendant deux ou trois mois. Il est essentiel de favoriser ce traitement par le repos le plus absolu; ainsi non seulement on gardera le lit, mais on évitera même de s'y remuer le moins qu'il sera possible.

Nous avons dit que les grandes chaleurs étaient nuisibles aux anévrismatiques : le froid l'est encore davantage; car le sang étant alors refoulé vers les organes intérieurs, l'agitation du cœur, la gêne de la respiration doivent être plus considérables. Cependant, si le froid n'est appliqué que sur la région du cœur pendant que les autres parties du corps sont tenues

chaudement, on peut en espérer beaucoup de succès ; mais le froid doit être appliqué long-temps et presque sans interruption. Les catarrhes sont aussi plus fréquens alors que dans toute autre circonstance : on doit les combattre par l'application des sangsues vers le haut de la poitrine, le repos et une douce chaleur. Quand il se déclare un accès de gêne de la respiration, et que les étouffemens deviennent inquiétans, on doit pratiquer promptement la saignée.

On a conseillé pour ces maladies les eaux minérales sulfureuses chaudes, mais elles sont pernicieuses. Les eaux minérales purgatives, diurétiques peuvent être utiles, parce qu'elles évacuent et qu'elles peuvent déterminer une heureuse révulsion par l'irritation qu'elles exercent sur le canal intestinal; mais il faut que ce canal soit en bon état et qu'il ne soit le siége d'aucune irritation.

Si le malade tousse habituellement, on peut employer la scille ou le kermès pour le faire expectorer; toujours à condition que les organes digestifs soient sans irritation.

Lorsque l'hydropisie survient à la suite des affections du cœur, cet état n'est pas encore un signe de détresse, et l'on peut conserver l'espoir de la guérison, si l'obstacle à la circulation du sang n'est pas trop considérable, et si la gêne de la respiration n'est pas arrivé à un point où le malade craigne la suffocation. Dans ce cas on emploie surtout les saignées, les diurétiques (V. pag. 66) et les purgatifs (V. pag. 75 pour la manière d'employer ces médicamens). L'inflammation de la poitrine, celle de l'estomac, des intestins peuvent se joindre aux affections organiques du cœur; il faut alors attaquer avec hardiesse ces complications qui pourraient devenir promptement funestes. On les attaque par les moyens ordinairement usités contre ces maladies, c'est-à-dire l'application des sangsues, le repos, la diète et les boissons émollientes.

On suivra absolument le même traitement s'il s'agit d'une affection organique des orifices des artères dans le voisinage du cœur : il est d'ailleurs impossible aux personnes étrangères à l'art de distinguer ces affections de celle du cœur lui-même; je dirai même que cette connaissance, quand on pourrait l'acquérir, serait superflue, puisque, comme nous venons de le dire, le traitement serait toujours le même.

ANGINE. On appelle ainsi l'inflammation de l'arrière-bouche et des parties supérieures des organes de la déglutition et de la respiration. On donne encore le nom d'esquinancie à cette maladie lorsqu'elle est très-intense; elle se présente sous diverses formes, et prend des noms différens, suivant le siége qu'elle occupe. Nous la distinguerons en *angine tonsil-*

laire, en *angine du pharynx* et de l'*œsophage*, en *angine trachéale* et *angine gangreneuse*.

Angine tonsillaire. C'est l'inflammation du voile du palais, des amygdales et de la luette, et quelquefois de toute l'arrière-gorge. L'*angine tonsillaire* se reconnaît aux symptômes suivans :

Douleur, tumeur, rougeur de l'arrière-gorge, et particulièrement des amygdales et du voile du palais; difficulté d'avaler, même la salive, qui est assez abondante; quelquefois douleur de l'intérieur des oreilles. Avant de se déclarer subitement, l'angine tonsillaire est quelquefois précédée d'une petite rougeur; d'autres fois au contraire elle débute et marche rapidement et violemment. Si la maladie n'est pas arrêtée, il survient des symptômes généraux de fièvre, surtout s'il y a complication d'irritation d'estomac; la langue se couvre alors d'un enduit visqueux et jaunâtre. On appelait autrefois cet état angine bilieuse, mais il n'y a point d'angine bilieuse; elle est toujours inflammatoire, et la bile n'est autre chose qu'un effet de l'inflammation.

Quelque simple que paraisse cette angine, elle peut se terminer par la suppuration, si on ne l'arrête pas de bonne heure dans sa marche. L'inflammation peut s'étendre de l'arrière-bouche jusqu'à l'estomac avec d'autant plus de facilité que toutes ces parties sont tapissées sans interruption par la même membrane muqueuse.

L'angine dont nous parlons se déclare souvent en même temps que certaines maladies de la peau, telles que la petite vérole, la scarlatine, et principalement la rougeole. Quelquefois la tuméfaction des amygdales est si considérable, que la respiration devient très-pénible et la déglutition impossible, et si l'inflammation continue à faire des progrès, le malade peut mourir suffoqué. Qu'on se rassure pourtant, cette terminaison est extrêmement rare, et même lorsqu'on en serait menacé, il y a des moyens infaillibles de la prévenir.

Lorsqu'un organe a été le siége d'une inflammation, il est très-exposé à la récidive; mais cela est surtout vrai de l'arrière-gorge : l'angine se déclare d'autant plus facilement qu'on en a déjà été atteint une ou plusieurs fois.

Les *causes* de l'angine sont celles des inflammations en général. Tous les âges et toutes les constitutions y sont exposées; cependant la jeunesse, le tempérament sanguin y disposent particulièrement : le chant, les cris, les transitions subites du chaud au froid, et du froid au chaud, les breuvages frais tandis que le corps est très-échauffé, sont les causes les plus ordinaires de l'angine. D'ailleurs il est assez peu important d'en

connaître les causes primitives ; il suffit de savoir qu'on a affaire à une *inflammation*, qui doit toujours être combattue par les mêmes moyens, quelles que soient les causes qui l'aient produite. Les personnes étrangères à la médecine pensent en général qu'on ne peut combattre une maladie que lorsqu'on en connaît la cause matérielle : c'est une erreur. La cause matérielle d'une maladie peut fort bien cesser d'agir et la maladie continuer ; ce n'est donc pas seulement cette cause qu'il faut éloigner, puisque souvent elle n'existe plus. Quand on s'est planté une épine au doigt, il ne suffit pas d'arracher l'épine ; mais si elle a donné lieu à une inflammation, il faudra encore la traiter comme toute autre inflammation. De même si le froid était cause de l'angine, il ne suffirait pas de s'exposer à la chaleur pour guérir, ni de s'exposer au froid si c'était la chaleur : l'inflammation serait de même nature, et par conséquent le traitement devrait être le même.

Le *traitement* de l'angine tonsillaire est extrêmement simple : c'est une inflammation qu'il s'agit de calmer. Si les symptômes sont aigus, il est certain que les sangsues enlèvent très-promptement cette inflammation, lorsqu'on les applique dès les premiers jours. On peut en mettre depuis 10 jusqu'à 30 et 40 à la partie supérieure et antérieure du cou, et recouvrir ensuite les piqûres avec un cataplasme émollient. Si malgré cette évacuation la maladie fait des progrès, on pourra faire une seconde application de sangsues ; mais il n'est pas nécessaire d'en venir à ces expédiens dans les cas ordinaires : nous parlons toujours dans la supposition que l'inflammation fait des progrès rapides. On fera prendre des bains de pieds à la moutarde ; on donnera des boissons émollientes, telles que l'eau miellée, aiguisée avec quelques gouttes de vinaigre, la tisane de guimauve, de gomme arabique, le sirop d'orgeat, les décoctions de figues et de jujubes, etc. Cependant il n'est pas à propos que le malade boive trop fréquemment, parce que les efforts qu'il est obligé de faire pour avaler les liquides fatiguent, irritent les parties déjà enflammées. Pour la même raison, on n'emploiera pas cette forme de gargarisme, qui consiste à agiter les liquides au fond du gosier ; les mouvemens que l'on est obligé de faire font plus de mal que le gargarisme ne fait de bien : il vaut donc mieux garder le liquide dans la bouche sans l'agiter. Quelquefois l'inflammation se communique jusqu'au cerveau ; la tête devient lourde, chaude, douloureuse, tout cela accompagné des signes de fièvre assez vive. Dans ce cas, si l'on craint la congestion du cerveau, on fera mettre les pieds dans l'eau chaude, tandis que l'on appliquera de la glace ou de l'eau très-froide sur la tête. On fera faire en même temps une

saignée générale du bras ou du pied, ce qui n'empêchera pas de faire au cou des applications de sangsues plus ou moins fréquentes, suivant la gravité du cas.

Il peut arriver, rarement il est vrai, que malgré tous les moyens proposés, l'angine marche avec une rapidité effrayante, et que le malade soit menacé d'être suffoqué par la tuméfaction excessive des amygdales; c'est alors qu'il faut avoir recours à un chirurgien pour faire des incisions qui en fassent sortir le sang ou le pus dont elles sont engorgées.

Si l'angine se termine par suppuration, comme cela arrive quelquefois lorsque l'inflammation a été très-aiguë, on donne des gargarismes avec l'eau de guimauve, le miel rosat, une boisson émolliente contenant quelques gouttes de vinaigre ou de jus de citron, la limonade, l'orangeade, l'eau de groseille, le sirop de ce fruit étendu d'eau, etc.

Quelquefois, par suite de l'inflammation, les amygdales et la luette restent opiniâtrement engorgées, de telle façon qu'il est impossible de dissoudre cet engorgement par les moyens indiqués plus haut. On essaie alors de donner des gargarismes astringens avec des substances stimulantes; et si tous ces moyens ayant échoué, les amygdales restent dures, épaisses, et qu'elles gênent la déglutition, on est obligé de s'adresser à un chirurgien, pour qu'il en fasse l'extirpation. Au reste on attend ordinairement quelques mois, et même une année, pour s'assurer si cette opération est définitivement nécessaire.

L'angine tonsillaire et de l'arrière-bouche peut exister très-long-temps sans que pourtant les amygdales se trouvent dans un état qui exige l'opération dont nous avons parlé. On voit des personnes porter presque habituellement une inflammation légère de ces parties. Cette inflammation, qu'on appelle alors *chronique*, succède assez souvent à une inflammation aiguë; d'autres fois pourtant elle est légère dès le début : dans l'un ou l'autre cas il faut examiner si cette angine chronique n'est point entretenue par la suppression d'une évacuation habituelle, par exemple, des règles, des hémorrhoïdes, d'une hémorrhagie du nez, par le froid des pieds ou d'autres parties du corps. Dans ce cas, il est évident qu'il faudrait tâcher de rappeler les évacuations supprimées et de faire cesser le froid. Une cause assez commune de la persistance des angines est la gastrite chronique : on reconnaît cette cause à l'état de la langue, qui est rouge sur les bords et sale dans le centre; il y a en même temps dégoût et perte d'appétit. Cette complication exige le même traitement que celui de la *gastrite chronique* (V. ce mot). L'angine peut aussi être entretenue par la déclamation, le chant; il faut alors interrompre. Les ouvriers

qui respirent l'air embrasé des forges, des fournaises et des fours de différentes usines, et de plusieurs établissemens où la chaleur est très-intense, sont assez exposés à cette incommodité. Le premier remède serait de faire cesser ce genre de travail; mais malheureusement ce moyen n'est pas toujours facile pour des gens qui n'ont d'autre moyen d'existence.

Angine du pharynx et de l'œsophage. On appelle *pharynx* la partie supérieure du canal qui conduit les alimens dans l'estomac, et *œsophage* ce canal lui-même. Ces parties sont sujettes aux inflammations comme les précédentes.

L'inflammation de l'œsophage est beaucoup plus rare que celle du pharynx : celle-ci est produite sous l'influence des mêmes causes que l'angine tonsillaire dont nous avons parlé plus haut.

Il est facile de reconnaître ces inflammations : il y a difficulté d'avaler, même après que les alimens ou les boissons ont franchi l'arrière-bouche; souvent même ils sont repoussés par la bouche et les narines par un effort de toux. Au reste, il est peu important de préciser au juste le point inflammatoire; car on traite cette inflammation par les moyens qui conviennent en général à l'angine; par conséquent, sangsues au cou, boissons émollientes, bains de pied, diète, repos, etc. Comme cette inflammation est souvent liée avec celle de l'estomac, il faut avoir recours aux mêmes moyens que pour la gastrite, qui au reste sont ceux que nous venons d'indiquer.

Angine laryngée et trachéale. On appelle *larynx* la partie supérieure du canal de la respiration, et qui se manifeste à l'extérieur par une protubérance connue vulgairement sous le nom de *pomme d'Adam*. La trachée n'est autre chose que le canal destiné à conduire l'air depuis le larynx jusqu'aux poumons. Ce canal est tapissé d'une membrane muqueuse qui fait suite avec celle de l'intérieur des narines; c'est pour cela que l'on voit souvent l'inflammation de la membrane muqueuse du nez, que l'on appelle improprement *rhume de cerveau*, descendre jusqu'au canal dont nous parlons, pour constituer ce qu'on appelle alors *catarrhe* ou *rhume de poitrine*. Tant que l'inflammation se borne à la partie supérieure du conduit aérien, c'est-à-dire au larynx, on la nomme angine laryngée; si elle s'étendait plus bas dans la trachée, on lui donnerait le nom de laryngée trachéale. Un catarrhe, porté à un degré très-aigu, n'est autre chose qu'une angine trachéale; car il n'y a de différence entre ces deux affections qu'en ce que l'une est plus intense que l'autre. Chez les enfans, cette même angine du larynx constitue le croup dont nous parlerons dans un article à part; elle produit chez ces derniers la suffocation assez faci-

lement, ce qui n'arrive que très-rarement chez les personnes plus avancées en âge. Il ne faut donc pas croire que le croup soit une maladie d'une nature différente que l'angine du larynx ordinaire : c'est toujours une inflammation ; mais chez les enfans, elle produit plus facilement la suffocation, parce que le canal de la respiration est beaucoup plus étroit chez eux que chez les adultes ; parce que sous l'influence d'une inflammation les enfans secrètent une grande quantité de muscosités qui se durcit très-facilement, rétrécit le canal aérien, d'où résulte naturellement le cri aigu, et plus tard la suffocation, si la maladie marche rapidement.

Les *causes* de l'angine laryngée sont à peu près les mêmes que celle de l'angine en général, mais le froid en est la cause la plus ordinaire.

On reconnaît très-facilement cette inflammation : il y a douleur, chaleur, sensibilité excessive au larynx (pomme d'Adam), ardeur, sécheresse du gosier, petite toux sèche qui chatouille le gosier ; la voix est rauque ou plutôt voilée.

Si la maladie fait des progrès, il y a fièvre, soif, et quelquefois une espèce de râle. Les secousses de la toux augmentent la sensibilité de la partie malade. La déglutition des liquides est douloureuse, même parfois impossible.

Lorsque cette angine n'est pas bien traitée, elle peut devenir chronique et constituer à la fin ce qu'on appelle une phthisie laryngée. Le malade tousse alors continuellement ; l'ardeur et l'irritation des voies aériennes sont moins vives, mais n'ont presque pas d'interruption ; la maigreur et tous les symptômes de la consomption surviennent, et les malades arrivent au terme fatal.

Le *traitement* de l'angine laryngée diffère à peine de celui des autres angines : c'est toujours une inflammation que l'on doit combattre. Comme les conséquences de celle-ci peuvent être extrêmement graves, il faut l'attaquer dès le début.

Il importe de calmer promptement l'irritation par l'application des sangsues au nombre de 15, 20, 30, 40, suivant l'âge et la constitution du malade ; on recouvre les piqûres par un cataplasme émollient, et l'on revient aux sangsues si l'inflammation ne paraît pas se calmer. Boissons émollientes, repos, et surtout silence absolu.

Lorsque la maladie passe à l'état chronique, que l'individu éprouve le besoin d'expectorer, on continuera toujours le traitement émollient, mais on lui fera prendre quelques pastilles d'ipécacuanha pour favoriser l'expectoration ; enfin si la maladie dégénère en phthisie, on la traite comme la *phthisie laryngée*. (V. ce mot.)

ANGINE DES ENFANS, ou *croup*. On donne ce nom à l'inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse le pharynx, le larynx et une portion des bronches ; elle a pour caractère particulier celui de donner lieu à la formation d'une membrane particulière qui provoque le suffocation des enfans qui en sont affectés.

Causes. Les causes qui prédisposent à cette affection sont l'enfance, surtout dès la deuxième à la septième année : les enfans faibles peuvent en être atteints comme les forts, malgré l'opinion contraire de quelques personnes. Le croup affecte rarement les adultes et les vieillards.

Les causes efficientes sont les vicissitudes de l'atmosphère ; une constitution froide ou chaude, sèche ou humide ; la suppression de la transpiration et des autres sécrétions ; les coups, les violences extérieures.

Signes. Le croup est une maladie très-dangereuse, surtout chez les enfans, et très-souvent au-dessus des ressources de l'art ; de là la nécessité de reconnaître le croup dès son début. Les enfans affectés de croup ou chez lesquels il va se développer, ont moins de gaîté ; ils éprouvent des frissons, ils toussent, ils ont de la fièvre ; le pouls est fort développé, la toux est sèche, et ces mêmes enfans avalent de travers, pour me servir de l'expression vulgaire.

Dans certains cas le croup débute brusquement ; les enfans en sont atteints comme d'un coup de foudre, et aux signes précédens se joignent des convulsions, le tétanos ; la voix devient rauque, la toux profonde, et les enfans poussent des cris comparables à celui d'un coq, ou au son que produit l'air qui traverse un tuyau d'airain ; la respiration est sifflante, entrecoupée, pénible. Comme l'inflammation s'étend quelquefois jusque dans l'estomac et dans le reste du canal intestinal, on peut voir le vomissement ou le dévoiement, ou tous les deux en même temps.

Si on examine le pouls, il est plutôt fort, développé ; d'autres fois petit, intermittent. La face peut être rouge ou pâle ; et à mesure que la circulation se fait plus difficilement, la face devient livide, bleuâtre, et des symptômes apoplectiques se manifestent. A la fin on voit arriver des sueurs froides et gluantes ; on remarque que la toux est convulsive ; on aperçoit des symptômes de tétanos, et surtout on observe qu'il y a tension abdominale ; le délire, l'état comateux existent assez souvent ; les urines sont troubles, blanchâtres ; l'haleine devient fétide ; et c'est à la gangrène de la fausse membrane qu'est due cette fétidité.

Le croup peut être intermittent comme la plupart des ma-

ladies ; il peut se terminer d'une manière funeste et très-rapidement ; il peut durer sept, dix, et même vingt jours. Cette maladie peut revêtir diverses formes insidieuses. Lorsque le croup a parcouru un certain laps de temps, les enfans rendent des parcelles de la fausse membrane ; et si la guérison arrive, la voix reste rauque pendant un certain temps. Lorsque la maladie fait des progrès, la fausse membrane qui avait commencé à se former vers les parties supérieures du canal de la respiration et de la déglutition, peut se propager jusque dans le tissu du poumon, et amener la mort non-seulement par la désorganisation de cette partie, mais en s'opposant au passage de l'air.

Traitement. Donnez l'émétique, disent les uns ; faites des saignées, appliquez des sangsues, disent les autres ; quelques-uns conseillent d'appliquer des vésicatoires sur le cou ; d'autres rejettent ces moyens comme incendiaires. Pendant long-temps on n'a eu en vue que d'expulser la fausse membrane, et l'on conseillait à cette fin le kermès ou d'autres préparations d'antimoine : on est même allé jusqu'à y joindre le sulfure de potasse (foie de soufre) et l'eau de menthe ; mais ce sulfure porte à la gorge, détermine la toux, et les enfans meurent le plus souvent. Il y a cette différence entre la vieille médecine et la moderne, c'est que les anciens, voyant de la bile, des membranes contre nature, ont dit : Expulsons la bile, la membrane. Les modernes ont dit : Lorsqu'une inflammation des yeux ou des paupières détermine une grande sécrétion de larmes, de chassie, obtiendra-t-on la guérison en enlevant avec un mouchoir les larmes, la chassie ? Non ; l'inflammation subsistera. Eh bien, en évacuant la bile, en expulsant la membrane, l'inflammation persistera : il faut donc combattre l'inflammation.

On examinera d'abord l'arrière-gorge ; et si l'on aperçoit l'état d'efflorescence qui par la suite prend l'aspect d'une membrane, on trempera dans une légère dissolution d'acide muriatique une petite éponge très-fine, et l'on touchera les points effleurés. On a souvent réussi par ce moyen à arrêter le croup à son début ; mais plus tard il serait insuffisant : la maladie a déjà fait trop de progrès ; l'enfant est grognon, il tousse, la voix est altérée. Si l'on temporise, le mal est sans remède : il faut l'attaquer sans délai.

On appliquera donc sous l'angle de la mâchoire inférieure 2, 3, 4, 5, 6, 10, 15 et même 20, 25 sangsues, suivant l'âge de l'enfant. Si le canal digestif est en bon état, on donnera de temps en temps une petite cuillerée de sirop d'ipécacuanha, comme révulsif. Si on n'a pas réussi à enlever la ma-

ladie, on fera ensuite des fumigations émollientes, on mettra sur chaque jambe des cataplasmes émolliens; et si tout cela échoue, on reviendra avec confiance à une nouvelle application de sangsues. S'il n'y a pas de convulsions; synapismes aux jambes, aux cuisses, un vésicatoire à la nuque. Survient-il des phénomènes nerveux; des bains; des lavemens émolliens avec addition de quelques gouttes de laudanum ou d'une tête de pavot, boissons émollientes.

Mais la maladie arrive-t-elle vers la dernière période, malgré tous les efforts, la respiration est difficile, presque impossible; l'enfant est menacé de suffocation. Que faire? Les moyens antiphlogistiques finissent par être insuffisans; et, si l'on n'a recours à d'autres expédiens, la fausse membrane étant fermée, les enfans succomberont infailliblement; car cette membrane bouchera les voies aériennes. C'est dans ce cas désespéré qu'il est permis de tenter l'usage des excitans pour donner lieu à l'expulsion de la fausse membrane; mais, on ne peut assez le répéter, il ne faut avoir recours à ces moyens qu'après avoir préalablement combattu l'inflammation et lorsque la maladie a pris un caractère chronique. La préparation que l'expérience a démontré réussir le mieux pour produire l'expulsion, est la suivante :

P. Eau de menthe, 4 onces.
Sirop d'écorce d'orange, 2 onces.
Sulfure de potasse, 1 grain.

On prend par cuillerées, en agitant le mélange.

ANGINE GANGRENEUSE ou *maligne*. L'angine de l'arrière-bouche, et surtout celle des amygdales lorsque l'inflammation devient excessive, peut passer à l'état de suppuration; elle peut même se terminer par la gangrène des parties enflammées. Mais il est une autre espèce d'angine véritablement gangreneuse dès son début, et qui diffère beaucoup des autres.

On voit naître sur le voile du palais ou sur les amygdales une petite tache grisâtre ou bleuâtre, dont le pourtour est rouge et légèrement enflammé. Il n'y a pas de fièvre, mais seulement du malaise; l'haleine est fétide, et il se fait un suintement d'une matière noirâtre et d'une odeur dégoûtante. En vingt-quatre heures la tache augmente, la gangrène fait des progrès rapides; quelquefois elle se borne, la croûte se détache, et le malade guérit. Mais cette terminaison n'est pas toujours aussi heureuse : quelquefois la gangrène s'étend, toute la bouche devient noirâtre, les traits du malade sont extrêmement décomposés, et la mort met fin à cette scène de douleurs.

Cette maladie se développe sous l'influence des mêmes

causes que le charbon ou la pustule maligne. On l'observe chez les individus qui ont mangé de la chair d'animaux morts de charbon ; on la voit plus souvent chez les enfans d'une constitution molle, qui vivent en grand nombre et qui ont une mauvaise nourriture; elle peut se communiquer.

Aussitôt que l'on aperçoit la tache gangreneuse et grisâtre dont nous avons parlé, il faut l'attaquer d'une manière active. Ici les émolliens produiraient très-peu d'effet. On donnera donc des gargarismes astringens faits avec une décoction de roses de provins et quelques grains d'alun, ou bien avec l'écorce de chêne ou de grenadier, la racine de tormentille, celle de rathania, etc. On fera prendre à l'intérieur de la limonade vineuse ou des préparations de quinquina. Aussitôt que l'escarre de la gangrène se borne, on doit suspendre les stimulans et administrer des boissons et des gargarismes émolliens. S'il y a complication de fièvre, c'est-à-dire d'irritation du canal intestinal, le mal fait des progrès si rapides qu'il y a bien peu d'espoir de l'arrêter.

ANTHRAX. (V. Furoncle.)

APHTES. On appelle ainsi de petits boutons, de légères ulcérations qui surviennent à la voûte du palais, aux bords de la langue, à l'intérieur des joues et aux gencives. A l'aspect de ces ulcérations blanchâtres, il n'est pas difficile de reconnaître une inflammation particulière de la bouche.

Au début de cette inflammation on aperçoit de petits boutons au-dessus desquels existent des croûtes grisâtres, et tout autour un cercle inflammatoire. Il n'y a presque pas de fièvre, à moins qu'il n'y ait complication d'irritation de l'estomac ou des entrailles. Il y a salivation abondante; les enfans pleurent continuellement, et refusent quelquefois le sein et toute espèce de nourriture avec tant d'opiniâtreté, qu'ils tombent dans le dépérissement, et que l'on en a même vu mourir de faim.

Le *traitement* de cette affection est assez simple. Si c'est chez les enfans, aussitôt que l'on aperçoit les aphtes, on commence par appliquer quelques sangsues sous le menton et aux angles de la mâchoire. On tâche de faire des injections dans la bouche avec de l'eau miellée ou de guimauve; on peut rendre l'eau miellée légèrement acidulée par l'addition de quelques gouttes de vinaigre. Lorsque l'inflammation est tombée, on peut toucher les aphtes avec un pinceau de charpie imbibée d'acide muriatique, étendu de trois ou quatre fois son volume d'eau.

Chez les grandes personnes cette inflammation est-elle forte, on appliquera un plus grand nombre de sangsues; on emploie les gargarismes émolliens, et l'on touche ensuite les aphtes

avec l'acide, de la même manière que nous venons de l'indiquer.

Souvent les aphtes sont l'indice d'une fièvre à laquelle on a donné le nom de fièvre *muqueuse*, qui n'est autre chose qu'une irritation ordinaire de l'estomac chez les personnes d'un tempérament lymphatique. Dans ce cas on traite le malade comme pour une gastrite ordinaire, et les aphtes ainsi que la fièvre disparaissent lorsque la maladie n'est pas de nature à résister à tous les traitemens. (V. GASTRITE.)

APOPLEXIE. On appelle ainsi une affection du cerveau qui attaque d'une manière brusque, et semble frapper pour ainsi dire comme un coup de foudre.

Les *symptômes* auxquels on reconnaît une apoplexie, sont les suivans. Les mouvemens volontaires sont anéantis ou du moins de beaucoup affaiblis : le malade semble dormir d'un sommeil plus ou moins profond, accompagné d'une espèce de ronflement ou de râle ; le visage est ordinairement rouge et comme gonflé par le sang ; quelquefois la bouche est tournée de côté ; la sensibilité est presque éteinte, en sorte que quand l'attaque d'apoplexie est forte, on peut pincer, piquer, agacer le malade, sans qu'il paraisse éprouver de douleur. Cependant ce signe n'est pas toujours constant, et l'on voit parfois des apoplectiques sentir très-bien la piqûre de la lancette, ou la douleur produite par une application de ventouses.

L'attaque d'apoplexie est presque toujours précédée de vestiges, de douleurs de tête, de tintemens d'oreilles, d'éblouissemens ou de stupeur. Ces signes précurseurs annoncent une attaque plus ou moins prochaine ; quelquefois elle survient avec la rapidité de l'éclair, et l'on a vu des personnes, avec la meilleure apparence de santé, être frappées au milieu d'une conversation, à table, en promenade, et ne plus donner aucun signe de vie.

Les *causes* de l'apoplexie doivent être essentiellement distinguées en prédisposantes et en causes qui produisent directement l'apoplexie. Je dis qu'il est essentiel d'établir cette distinction, parce que l'apoplexie est une maladie qu'il est très-difficile de guérir, lorsqu'on en est atteint ; aussi il est important de la prévenir, quand on aperçoit des dispositions à cette maladie.

Les causes qui disposent à l'apoplexie, sont l'âge avancé, une grosse tête, le cou court, un embonpoint excessif, l'usage immodéré des boissons spiritueuses, de l'opium, la suppression des évacuations habituelles, et surtout des hémorrhagies, l'étude trop assidue, ainsi que toutes les occupations intellectuelles qui agissent fortement sur le cerveau.

Les causes qui peuvent déterminer immédiatement l'apoplexie chez les personnes qui y sont disposées, sont en général les exercices violens, les émotions vives, telles qu'un accès de colère, de joie, etc., une trop grande chaleur, comme on l'observe à l'égard des soldats exposés au soleil sous des casques métalliques qui gardent long-temps la chaleur du soleil, les habits trop étroits qui gênent la circulation du sang, et surtout les cravates trop serrées. Il n'est pas rare de voir des personnes portant une cravate serrée, saisie tout à coup d'une hémorrhagie nasale, de vertiges, de rougeur du visage, et ces incommodités cesser presque aussitôt qu'on ôte ces entraves, à moins que le sang ne se soit déjà porté en trop grande quantité au cerveau, pour qu'une apoplexie se soit déclarée ; c'est encore ce qui est arrivé très-fréquemment dans les armées où l'on a introduit le dangereux usage des cols de cuirs qui compriment les veines du cou, et empêchent le sang de retourner du cerveau. Les souliers et les bottes trop étroites, les jarretières, les corsets, tous moyens qui empêchent le mouvement du sang, peuvent donner lieu à une attaque d'apoplexie. On a vu des personnes être saisies d'une attaque d'apoplexie, en faisant des efforts pour vomir, pour aller à la selle, pour tousser. L'impression subite du froid, les coups, les chutes peuvent aussi déterminer un transport de sang au cerveau, et donner lieu à l'apoplexie.

L'apoplexie, comme nous l'avons déjà dit, est une affection grave, qui se termine rarement par le retour complet à la santé. Si on en guérit, on est exposé à de nouvelles attaques; elle est ordinairement suivie, quand elle ne donne pas la mort, de la diminution des facultés intellectuelles et de la paralysie plus ou moins complète d'un des côtés du corps.

Le *traitement* de l'apoplexie est préservatif et curatif. Comme il est plus facile de prévenir cette maladie que de la guérir lorsqu'elle est arrivée, les personnes qui en sont menacées doivent employer tous leurs soins pour en éviter les attaques. Ainsi, les individus replets, sanguins, à large tête, avec un cou court, doivent s'astreindre à un genre de vie très-simple. Il faut nécessairement qu'ils diminuent la quantité ordinaire de leurs alimens qui doivent être choisis de préférence dans le règne végétal. Ils boiront peu ou presque pas de vin. Ils s'abstiendront de café et de liqueurs spiritueuses. S'ils jouissent d'un tempérament sanguin, ils devront se faire saigner de temps en temps, et si, étant sujets à quelque évacuation périodique, telle que les hémorrhoïdes, ou autre hémorrhagie, ces évacuations venaient à se supprimer, il fraudrait les rappeler ou y suppléer par des applications de sangsues.

Il est très-important aussi que les personnes disposées à l'apoplexie aient le ventre libre; la constipation gêne la circulation du sang, ce qui augmente la disposition à cette maladie; d'ailleurs de légers purgatifs en entretenant un peu d'irritation sur le canal intestinal, produisent une révulsion favorable qui empêche le sang de se porter vers le cerveau avec la même violence. A cet égard on obtient d'assez bons effets de la préparation suivante :

P. Crême de tartre soluble, 1/2 once.
Tartre stibié, 1 grain.

Mêlez et divisez en 12 parties égales. On prend un de ces paquets tous les matins, dans 1/2 verre d'eau sucrée. Quand la dose est épuisée, on recommence.

Les bains chauds ne conviennent pas aux personnes qui sont prédisposées à l'apoplexie, non plus que l'exposition à une chaleur quelconque. Celle du soleil principalement doit être évitée avec soin : on voit souvent des voyageurs, des gens de la campagne exposés aux ardeurs d'un soleil brûlant, périr d'un transport de sang au cerveau; au reste, il suffit de lire l'énumération des causes qui prédisposent à l'apoplexie et qui la produisent immédiatement, pour ne pas s'exposer à l'action de ces causes.

Le *traitement* curatif, c'est-à-dire celui de l'apoplexie, lorsqu'elle s'est déclarée, est des plus faciles, mais malheureusement il ne réussit pas toujours. De tous les moyens que l'on puisse employer, le plus urgent c'est la saignée; il faut la pratiquer le plus promptement qu'il est possible; le moindre retard pouvant devenir mortel. On la pratique au bras ou à une des veines du cou; mais cette opération, toute simple qu'elle est, exige la main d'une personne de l'art; or il n'est pas toujours possible de trouver un médecin, et surtout de l'avoir à l'instant. Dans ces cas malheureux, il faut suppléer à la saignée par une forte application de sangsues derrière les oreilles et aux tempes : on fera bien d'en appliquer deux ou trois dans l'intérieur des narines, afin de déterminer une hémorrhagie nasale; j'insiste sur ce dernier point, parce que l'expérience a démontré l'utilité incontestable que l'on retire quelquefois de cette pratique. Je ne veux pas dire pourtant que les émissions sanguines soient un remède infaillible contre les attaques d'apoplexie; mais il est incontestablement le meilleur, et lorsqu'il reste quelque espoir de guérison, c'est le seul dont on puisse attendre quelque soulagement.

L'apoplexie est presque toujours accompagnée d'un épanchement de sang dans le cerveau, aussi est-elle appelée par quelques auteurs *hémorrhagie cérébrale*. Le sang, sorti des vais-

seaux qui le contenaient, ne peut pas toujours être résorbé ; il ne peut pas non plus être évacué au moyen des saignées ; c'est pour cela que cette maladie est quelquefois au-dessus de toutes les ressources de l'art.

En même temps que l'on s'occupera de retirer du sang du malade par les moyens que nous venons d'indiquer, on lui mettra les pieds dans un bain chaud sinapisé. On lui fera des applications froides sur la tête au moyen de linges imbibés d'eau fraîche et de vinaigre, ou mieux encore, s'il est possible, en la recouvrant de glace pilée, enfermée dans une vessie de cochon. Ainsi, émissions sanguines pour dégorger le cerveau; chaleurs aux pieds, application de sinapismes aux jambes, aux cuisses pour attirer le sang vers ces extrémités ; application du froid sur la tête pour arrêter le transport du sang au cerveau. On peut aussi faire une application de ventouses sur les cuisses pour déterminer une révulsion concurremment avec les autres moyens. Comme le malade frappé d'apoplexie n'avale pas ou qu'il le fait très-difficilement, on lui administrera quelques lavemens irritans, toujours dans le but de détourner l'irritation du cerveau. On pourrait composer ces lavemens de cette manière : prenez 1 once ou 1 once et 1/2 de miel de mercuriale ; mêlez ce purgatif avec suffisante quantité d'eau pour un lavement. On peut remplacer le miel par 1 once de sel de Glauber.

Lorsque le malade a le bonheur d'échapper à la mort, ce qui n'est pas le cas le plus ordinaire, il ne faut pas qu'il se livre à une trop grande sécurité; car, comme on l'a déjà vu plus haut, il est rare qu'il soit entièrement guéri, et il est exposé à une récidive, s'il n'emploie pas les plus grandes précautions. Il faut ranger les personnes qui ont éprouvé une attaque d'apoplexie, sans y succomber, dans la même catégorie que les individus prédisposés à cette maladie. Le traitement et le régime que ces personnes doivent suivre et toutes les précautions qu'elles doivent prendre sont absolument les mêmes; ainsi ce que nous avons dit concernant le *traitement préservatif* de l'apoplexie est également applicable à ceux qui en ont déjà éprouvé une ou plusieurs attaques.

Nous ne finirons pas cet article sans dire un mot sur une erreur qui a été long-temps accréditée, même par des médecins d'une grande réputation. Avant les progrès immenses de la médecine moderne, on divisait l'apoplexie cérébrale en plusieurs espèces, dont on faisait souvent des maladies de nature différente, et auxquelles on croyait devoir appliquer un traitement différent. Ainsi il y avait des apoplexies *sanguines*, des apoplexies *séreuses*, des apoplexies *nerveuses*, etc. Cette erreur venait de

ce qu'en examinant le cerveau des personnes qui avaient été frappées d'apoplexie, on y trouvait tantôt du sang épanché, apoplexie *sanguine*, tantôt de l'eau, apoplexie *séreuse*, tantôt on n'y trouvait rien, apoplexie *nerveuse*. La différence de ces résultats ne signifie nullement qu'il y en ait dans la nature de la maladie. En effet, sous l'influence des causes dont nous avons parlé, le cerveau est irrité; en vertu d'une loi invariable que *là où il y a irritation il y a appel de fluides*, le sang se porte au cerveau. Suivant la rapidité avec laquelle ce transport a lieu, le sang s'extravase, et alors il y a épanchement sanguin; ou bien la partie aqueuse du sang transude seule à travers les vaisseaux qui le contiennent, et alors il y a épanchement de sérosité; ou enfin les vaisseaux ne laissent échapper ni sérosité ni eau, et dans ce cas on ne doit trouver aucune trace d'épanchement, mais seulement engorgement des vaisseaux. Il est évident que dans tous ces cas l'on a toujours affaire à l'irritation cérébrale, et surtout à un afflux de sang vers le cerveau. Donc, dans tous ces cas, il est inutile d'établir des complications arbitraires et embarrassantes de maladie et de traitement, et puisque l'apoplexie est toujours de même nature, le traitement doit aussi être le même. La seule différence consiste dans le degré, dans la violence de la maladie; mais l'apoplexie n'en est pas plus pour cela de nature différente qu'une inflammation légère des yeux, par exemple, ne l'est d'une inflammation vive. Dans l'un et l'autre cas, c'est une inflammation; l'une est plus forte que l'autre, et voilà tout.

APYREXIE ou *intermittence*. Ce mot a la même signification qu'absence de fièvre. On appelle donc en médecine apyrexie l'espace de temps qui s'écoule entre un accès de fièvre et un autre accès. L'apyrexie est complète, lorsque le malade se trouve absolument sans fièvre pendant un accès et un autre accès; elle est incomplète, si le contraire a lieu. L'apyrexie suppose donc toujours une fièvre ou une irritation quelconque qui se manifeste à des intervalles réglés. Il est extrêmement important de savoir que c'est pendant le temps de l'apyrexie que l'on doit administrer les fébrifuges, et jamais durant les accès. Plus l'apyrexie sera franche, de manière que le malade n'ait pas le moindre symptôme de fièvre, plus on est assuré du succès de l'administration de ces médicamens.

Ainsi, lorsqu'on donne le quinquina, il ne faut pas le faire durant les accès de fièvre, mais bien dans l'intervalle d'un accès à l'autre, pourvu toutefois que cet intervalle soit absolument sans fièvre. (Voyez FIÈVRE.)

ASPHYXIE. On appelle asphyxie une espèce de mort ap-

parente avec interruption plus ou moins complète de la respiration, et par suite de la circulation du sang. L'asphyxie est toujours produite par une cause qui agit d'abord sur les organes respiratoires, telle que les vapeurs de charbon, par exemple, ou par un obstacle qui empêche qu'ils ne reçoivent l'air nécessaire à leurs fonctions.

Nous ne pensons pas qu'il soit inutile de donner ici un léger aperçu de la manière dont s'exécute la respiration, parce qu'en en connaissant le mécanisme, on aura une idée plus exacte de l'asphyxie, et on comprendra mieux les raisons qui doivent nous diriger dans l'administration des secours que l'on donne aux asphyxiés.

L'air atmosphérique est nécessaire à l'entretien de la vie. Nous l'introduisons dans nos poumons par le moyen de l'inspiration, et après qu'il y a séjourné quelque temps, il est chassé par l'expiration : ce sont ces deux mouvemens alternatifs, pour introduire l'air et pour l'expulser, qui constituent la respiration. Arrivé dans les poumons, l'air de l'atmosphère se décompose; son oxigène s'unit au sang, qui acquiert par ce moyen des propriétés vivifiantes qu'il avait perdues pendant la circulation. En effet, le sang qui arrive aux poumons est noir; il devient d'un beau rouge, lorsqu'en les traversant il subit l'influence de l'air atmosphérique. On conçoit que la pureté de l'air est nécessaire à l'exercice de la respiration, et par conséquent au maintien de la vie; car si le sang n'est pas vivifié de la manière dont nous l'avons dit, c'est-à-dire en s'unissant à l'oxigène, il reste noir comme celui des veines, et ce sang noir devient un poison, loin d'être apte à l'entretien de la santé et de la vie. Si donc une personne était privée d'air, comme cela arrive à celles qui se noient ou qui meurent étranglées, le sang ne subirait pas les changemens nécessaires, et l'individu périrait asphyxié par défaut de respiration. Mais on peut encore périr asphyxié, si l'air est vicié par la présence d'un gaz étranger. C'est ainsi qu'en respirant l'air d'une chambre où l'on aurait fait brûler du charbon, on peut être asphyxié, non par la privation d'air, mais parce qu'il est mêlé au gaz acide carbonique développé pendant la combustion, lequel gaz est essentiellement vénéneux. C'est encore de la même manière que sont asphyxiés les ouvriers qui descendent dans les fosses d'aisance, où l'air qu'ils respirent est vicié par la présence du gaz hydrogène sulfuré, qui est également un poison.

Ainsi, dans ces derniers cas, on est asphyxié pour introduire, avec l'air atmosphérique, un gaz mortel; dans les premiers, au contraire, on est asphyxié, parce que les poumons ne

reçoivent pas même l'air atmosphérique. Il est donc naturel de diviser les asphyxies en deux espèces bien marquées, 1° asphyxies par la non respiration ou l'absence de l'air; 2° asphyxies par respiration d'un air vicié.

1° Les asphyxies produites par la non respiration sont 1° l'asphyxie par submersion ou des noyés; 2° l'asphyxie des personnes étranglées ou des pendus; 3° l'asphyxie des nouveau-nés; 4° l'asphyxie produite par la chaleur; 5° l'asphyxie produite par la foudre.

2° Les asphyxies par respiration d'un air vicié que l'on rencontre le plus souvent sont 1° l'asphyxie par la vapeur de charbon, du raisin, du vin ou d'autres fruits en fermentation, des mines de charbon, et celle produite par la respiration de l'air des lieux où se trouvent beaucoup de personnes rassemblées; tels sont les salles de spectacles, les temples, etc. 2° L'asphyxie des fosses d'aisance, des égouts, des puisards. Enfin il est une autre espèce d'asphyxie qui ne dépend pas primitivement du défaut de respiration ou d'un air vicié, mais d'un engourdissement général; c'est l'asphyxie produite par le *froid*.

Nous allons nous occuper successivement de ces diverses espèces d'asphyxie, et du traitement qui leur convient.

Asphyxie des noyés. Comme il est certain que l'on a souvent rappelé à la vie des individus que l'on avait trouvés noyés, et qui étaient réputés mort, il faut se hâter d'administrer les secours convenables, lors même que l'individu paraîtrait entièrement mort. Comme il ne faut pas perdre un seul instant, on commencera le traitement dans le bateau même où l'on aura mis le noyé après l'avoir pêché. On le couchera sur le côté droit, la tête découverte et un peu relevée. Rien n'est aussi dangereux que de suspendre les noyés par les pieds, comme on le pratiquait autrefois, sous prétexte de faire rendre l'eau qui aurait été avalée.

Lorsque le noyé a été porté dans un endroit convenable, on le couche dans la position indiquée sur un lit modérément chaud, de manière que la tête soit un peu plus élevée que les pieds. Il est bon qu'une personne soutienne le front, en faisant pencher légèrement la tête pour favoriser la sortie de l'eau qui se trouve dans sa bouche. Lorsqu'on s'est assuré que l'individu n'a reçu aucune blessure mortelle, on s'occupe efficacement de le rappeler à la vie. Pour cela, on lui passe, à plusieurs reprises, sous le nez un flacon d'alcali volatif ou d'eau de la reine de Hongrie; ou enfin si l'on n'a ni l'un ni l'autre à sa disposition, on se sert d'allumettes bien soufrées dont on lui

fait flairer la flamme, ou bien encore on irrite l'intérieur des narines avec une barbe de plume ; mais ce dernier moyen est bien moins sûr que les autres. On lui chatouille aussi les lèvres avec une barbe de plume.

Pendant qu'une personne administre ces secours, une autre s'occupe à réchauffer le corps. Ce serait imprudent de l'exposer tout à coup à la chaleur ; on ne doit y procéder que *lentement* et *par degrés*. On commence donc par placer des linges chauds sur le ventre, ou mieux encore une vessie remplie d'eau chaude ; on enveloppe les pieds et les mains avec de la laine chaude ; on en place également dans le creux des aisselles et dans celui des aines ; on promène sur tout le corps des sachets remplis de cendres chaudes ou toute autre chose qui puisse donner de la chaleur. On fait des frictions sèches sur toutes les parties du corps avec une brosse de crin ou avec un morceau de drap ; après quoi on fait d'autres frictions avec de l'eau-de-vie camphrée, de l'esprit-de-vin ou de l'eau de Cologne.

On tâche ensuite de déterminer la respiration : pour cela on exerce de légères compressions alternativement sur la poitrine et sur le ventre ; quelquefois le malade finit par respirer au moyen de ces manœuvres, mais il est plus sûr de lui insuffler de l'air dans les poumons.

Moyens d'introduire de l'air dans les poumons. Le moyen le plus simple pour insuffler de l'air dans les poumons consiste à introduire un soufflet dans l'une des narines et à souffler pendant que l'on tient l'autre narine et la bouche fermée. On serait encore plus sûr d'introduire de l'air dans les poumons, en faisant arriver une sonde de gomme élastique par l'une des narines, jusque dans le canal de la respiration, et en adaptant le soufflet à l'autre extrémité. Mais cette pratique exige nécessairement la main d'une personne de l'art. Nous en disons autant du procédé suivant, qui est le meilleur lorsqu'on sait y avoir recours. On porte le doigt indicateur de la main gauche jusqu'au fond de la bouche, et l'on tire la langue en avant, en même temps que l'on presse sur sa base pour l'abaisser. Cette manœuvre a pour but d'ouvrir l'orifice du canal de la respiration recouvert par une espèce de soupape que l'on nomme l'épiglotte. De la main droite on porte dans ce conduit la petite extrémité d'un tube auquel on a donné le nom de *tube laryngien ;* on adapte ensuite à l'autre extrémité un soufflet ou une vessie remplie d'air, et l'on pousse l'air dans les poumons, que l'on fait ensuite sortir en comprimant la poitrine, de manière à imiter la respiration naturelle. Comme il est assez important de savoir faire usage du *tube laryngien*,

nous donnerons ici une courte description de cet instrument. C'est un tube conique d'argent ou de cuivre, de la longueur de sept ou de huit pouces; la petite extrémité est aplatie et percée de deux trous allongés; l'autre est assez élargie pour recevoir le tuyau d'un soufflet. A un pouce environ de la petite extrémité, cet instrument présente une courbure à laquelle est adaptée une petite pièce ronde d'argent ou d'un autre métal, percée de trous, de manière que l'on puisse fixer à sa partie inférieure une lame d'amadou de la même dimension. Cette plaque est destinée à fermer exactement l'entrée du canal de la respiration, afin que l'air ne puisse pas s'échapper et qu'il pénètre jusqu'aux poumons. Cet instrument peut servir dans tous les cas où il est nécessaire de rétablir la respiration, lorsqu'elle a été suspendue ou troublée par une cause quelconque.

On administre au noyé un lavement irritant qui peut être composé de 1 once de sel de Glauber et de 8 onces d'eau ou de 3 onces de sel de cuisine avec 1 livre d'eau et 4 ou 5 cuillerées de vinaigre. L'emploi du tabac en lavement ou en fumigation, conseillé par quelques auteurs, est dangereux ; on doit le rejeter.

Si, malgré tous ces moyens, on n'aperçoit aucun heureux résultat, il ne faut pas se décourager : on emploiera des irritans plus énergiques; par exemple, on allumera des morceaux d'amadou que l'on placera sur les bras, les cuisses, sur le ventre ou le creux de l'estomac. Dans le cas où le malade aurait le visage d'un rouge foncé, que les yeux seraient brillans, en un mot, que l'on apercevrait des signes de stagnation de sang dans le cerveau, et qu'en outre les membres fussent chauds, il faudrait se hâter de faire pratiquer une saignée au bras ou au pied, ou mieux à une des veines du cou.

Lorsque le malade commence à donner des signes de vie et qu'il peut avaler, on lui administre, par cuillerées, quelques gouttes d'eau-de-vie camphrée, d'esprit-de-vin, d'eau de Cologne étendue avec deux ou trois parties d'eau, ou du vin chaud. Si ces boissons provoquent des nausées, on peut donner 1 ou 2 grains d'émétique dans un peu d'eau, ce qui serait surtout avantageux, si le noyé avait encore l'estomac chargé d'alimens. Mais on se gardera bien de donner l'émétique si le malade se trouvait dans l'état presque apoplectique, contre lequel nous avons dit plus haut qu'il fallait avoir recours à la saignée. Si l'émétique, au lieu de faire vomir, opérait par le bas, on donnerait au malade quelques cuillerées de vin chaud.

Il est un moyen dont on obtient un très-grand avantage dans

le traitement de l'asphyxie qui nous occupe, mais malheureusement il n'est pas toujours possible de l'avoir à sa disposition. Je veux parler de l'électricité. On l'administre au moyen de la pile de Volta. Si cet instrument se trouve sur les lieux où l'accident est arrivé, voici la manière dont on doit en faire usage. Chacun des pôles de la pile est armé d'une chaîne métallique qui se termine par une petite boule également métallique. On place une de ces boules dans la bouche, et l'autre dans l'anus de la personne asphyxiée en faisant en sorte que les deux chaînes soient tenues parfaitement isolées. Si le malade n'est pas réellement mort, réveillé par cet agent énergique, il ne tarde pas à donner des signes de vie. Cependant, lors même qu'il n'en donnerait pas dès les premiers momens, il ne faudrait pas se déconcerter, puisqu'on a vu des individus offrant toutes les apparences d'une mort réelle ne donner des signes de vie qu'après neuf ou dix heures de traitement.

Nous ne terminerons pas ce que nous avions à dire sur les secours à donner aux noyés, sans donner ici une liste de tout ce qui compose l'appareil de sûreté que l'on devrait avoir dans les lieux où l'on est exposé à être asphyxié; par exemple, sur les navires, dans les ports de mer, des lacs et des fleuves, dans les mines de toute espèce.

Cet appareil convient généralement pour toute espèce d'asphyxie.

Il serait même à souhaiter que chaque commune en fût fournie, afin que l'on sût toujours où recourir dans le besoin.

Les principales pièces de cet appareil sont les suivantes :

1° Sept aunes de flanelle coupée en deux dans le sens de leur longueur, de manière à en former des bandes et des rouleaux, pour mieux envelopper le corps et les membres.

2° Quatre aunes de flanelle divisée en quatre, pour essuyer.

3° Une brosse fine et une plus grossière pour frictionner.

4° Des cuillers grandes et petites.

5° Un petit soufflet.

6° Un tube pour introduire l'air dans les poumons, et autant que possible le tube *laryngien* décrit plus haut.

7° Une bouteille d'eau-de-vie camphrée et une de bon vin.

8° Un flacon de vinaigre aromatique, dit des quatre voleurs.

9° Un flacon d'éther et un flacon d'alcali volatil, bouchés à l'émeri.

10° Plusieurs paquets, chacun d'un grain, de tartre stibié.

11° Du sel de cuisine (hydrochlorate de soude).

12° Du sel ammoniacal (hydrochlorate d'ammoniaque).

13° Du sel de nitre (nitrate de potasse).

14° Quelques barbes de plume pour chatouiller les narines, les lèvres et le gosier.

15° Une grande et une petite seringue.

16° De la camomille, de la mélisse, de la menthe poivrée, pour faire des infusions au besoin.

17° Une pompe armée d'un long tuyau de gomme élastique pour introduire dans l'estomac des liquides convenables, et pour repomper les substances nuisibles qui y seraient contenues. Cette pompe, d'invention moderne, est d'une très-grande utilité, lorsque le malade ne peut pas avaler. On l'introduit par la bouche ou par les narines jusque dans l'estomac.

18° Une vessie de cochon.

19° Quelques lancettes, une compresse et une bande.

20° Un couteau et des ciseaux.

21° Un briquet, des allumettes et de l'amadou.

22° Une pile de Volta et tout son appareil.

23° Du chlorure de chaux ou de soude, dont on obtient un très-grand avantage dans les asphyxies par le gaz hydrogène, comme sont celles des fosses d'aisance, des égouts et des puisards.

24° Des crocs et des cordes pour retirer les noyés de l'eau.

Asphyxie des pendus ou des étranglés. Le raisonnement et l'expérience démontrent que l'on peut rappeler à la vie des individus qui s'étaient pendus ou qui avaient été étranglés, et qui donnaient cependant toutes les signes d'une mort véritable. Nous pourrions citer à ce sujet quelques exemples choisis entre un grand nombre. Elisabeth Green, après avoir subi le supplice de la potence, fut transportée dans un amphithéâtre anatomique, et Willis la rappela à la vie. Un habitant d'Amsterdam avait été condamné pour dettes à l'expropriation de tout son mobilier; il se pendit de désespoir devant la porte de sa maison; il paraissait mort; cependant on se hâte de couper la corde et de lui administrer de prompts secours, et après neuf heures de soins, il revient à la vie, s'endort et ne tarde pas à recouvrer la santé. Un jeune homme avait perdu son amante: il vole chez elle et se pend de désespoir dans sa chambre. La chaise dont il s'était servi pour s'élever est renversée au moment où son corps est entraîné par la corde; la mère accourt au bruit; elle trouve son fils ne donnant plus signe de vie; elle coupe la corde et cherche, mais inutilement, de ranimer son fils: le docteur Janin arrive; il met en usage les secours de l'art; la joie succède à la douleur, et Janin jouit du doux spectacle d'une mère et d'un fils qui se jettent dans les bras l'un de l'autre, et répandent un torrent de larmes. Un Irlandais était pendu depuis vingt-cinq minutes; la corde se rompt, et comme il pa-

raît sans vie, le bourreau l'abandonne; les médecins s'en saisissent et lui rendent la vie.

Les secours que l'on doit donner aux *pendus* sont les mêmes que ceux que l'on administre aux *noyés*. Mais il est un point qu'il est plus important de ne pas négliger, c'est la saignée. En effet, les personnes pendues ou étranglées périssent non-seulement parce que la respiration a été interrompue, mais encore parce que le sang a été retenu dans le cerveau, ce qui donne lieu à une véritable apoplexie. On pratique la saignée au bras ou mieux encore à une des veines du cou, parce qu'il est urgent de dégorger promptement le cerveau. En même temps on emploie les moyens conseillés plus haut pour le traitement de *l'asphyxie* par *submersion*.

Asphyxie des nouveau-nés. Les enfans qui viennent au monde dans un état de mort apparente, ont éprouvé des pertes considérables de sang, ou ils sont comme apoplectiques à cause de la stagnation du sang dans le cerveau.

Si l'enfant est pâle, décoloré, si ses chairs sont flasques et molles, et qu'en même temps il y ait eu une perte considérable de sang, on doit lui administrer les secours suivans :

1° On ne se pressera pas de couper le cordon par lequel l'enfant tient à la mère, tant que l'arrière-faix ne sera pas détaché, et que l'on apercevra des battemens de ce même cordon.

2° Après avoir placé l'enfant à l'air sur le côté, en évitant de tirailler le cordon, on procédera à l'insufflation de l'air dans les poumons par l'un des moyens indiqués plus haut, en parlant de l'asphyxie des noyés.

3° Pendant ce temps, une autre personne fera des frictions sur le dos et sur la plante des pieds avec une brosse douce ou avec un morceau de flanelle; on frotterra également le reste du corps avec de la flanelle chaude imbibée de vin ou d'eau-de-vie étendue d'eau, et l'on exercera, avec beaucoup de précautions, de légères pressions alternativement sur la poitrine et sur le ventre, pour imiter la respiration naturelle. On obtient quelquefois d'assez bons effets en laissant tomber un filet d'eau tiède, de la hauteur de deux ou trois pieds, sur le creux de l'estomac : le chatouillement que cette chute d'eau produit détermine quelquefois le premier besoin de respirer. On pourra aussi agacer la peau en la pinçant légèrement, ainsi que les mamelles au moyen de la succion.

4° On chatouillera les narines et les lèvres de l'enfant avec une barbe de plume; mais on évitera de lui faire flairer des substances irritantes, telles que l'alcali volatil, l'éther, le vinaigre, etc.

5° On plongera l'enfant jusqu'aux épaules dans l'eau tiède, si les moyens précédens ne réussissent pas à le rappeler à la vie.

6° On donnera un petit lavement, composé d'eau tiède savonneuse, ou si l'on n'a pas de savon, on y mettra quelques grains de sel; ou enfin si l'on n'avait pas de seringue, on introduirait un petit morceau de savon, coupé en cône, dans l'anus de l'enfant.

7° Si l'arrière-faix est détaché ou expulsé, ou, en d'autres termes, lorsque la mère est délivrée, on doit couper le cordon et le lier, puis continuer les soins prescrits qui doivent, dans tous les cas, durer assez long-temps; car on voit des enfans ne donner des signes de vie qu'après plusieurs heures de traitement.

Si l'enfant se trouve dans un état contraire, c'est-à-dire qu'il soit apoplectique, le traitement varie sous quelques rapports. Les causes ordinaires de l'apoplexie des enfans sont les compressions de la tête dans un accouchement laborieux, ou du cordon ombilical.

L'enfant est d'un rouge foncé; sa face paraît même noire et comme gonflée, et quelquefois on observe sur la tête une tumeur molle et remplie de sang

En pareil cas on doit se hâter :

1° De couper le cordon ombilical, et ne pas le lier tout de suite, afin de donner issue au sang.

2° Si le cordon ne fournit pas assez de sang, on appliquera deux ou trois sangsues derrière chaque oreille.

3° On continuera le reste du traitement comme il a été prescrit pour le cas précédent, en commençant par l'insufflation de l'air dans les poumons.

Asphyxie par la chaleur. Les personnes qui ont été pendant long-temps dans un lieu chaud où l'air est très-raréfié peuvent être asphyxiées et présenter les signes d'une mort apparente. Cette sorte d'accident n'est pas rare dans les régions septentrionales, comme en Russie, où tous les habitans sont dans l'usage de prendre le samedi un bain de vapeur. Le même accident peut encore arriver aux personnes qui entrent dans un four encore chaud.

Les secours à donner en pareils cas consistent :

1° A transporter l'asphyxié dans un endroit frais et au grand air. En Russie, on les couche sur la neige.

2° A desserrer le malade, si ses vêtemens sont trop étroits.

3° Dès que l'asphyxié peut avaler, on lui donne à boire de la limonade, ou un mélange par parties égales d'eau et de vinaigre.

4° On lui administre un lavement d'eau salée, contenant une once de sel de Glauber.

5° Le reste du traitement se fait comme il a été dit en parlant des secours à donner aux asphyxiés par submersion.

Asphyxie par la foudre. La foudre tue dans la plupart des cas; cependant il peut arriver qu'elle ne produise qu'une mort apparente. Il faut donc tenter de rappeler à la vie les personnes qui ont été asphyxiés de cette manière, à moins qu'il n'y ait des lésions tellement graves qu'il ne soit pas possible de révoquer en doute la mort véritable.

Le traitement doit varier suivant les effets que la foudre aura produits, et suivant la constitution des individus :

1° Si le visage est rouge, gonflé, comme dans une attaque d'apoplexie, il faut se hâter d'ouvrir une des veines du coû ou du bras. On peut aussi appliquer avec avantage une ou deux ventouses scarifiées derrière les oreilles, après avoir rasé l'endroit où l'application doit être faite. Si au contraire l'individu était pâle, décoloré, on se garderait bien de pratiquer la saignée.

2° On fera des aspersions d'eau froide sur le visage; ces aspersions se pratiquent en plongeant la main dans l'eau que l'on jette vivement contre le visage. On couvrira la tête de linges imbibés d'eau froide et de vinaigre, ce que l'on pourrait également faire pour le reste du corps.

3° On procédera à l'insufflation de l'air dans les poumons suivant les moyens indiqués pour les noyés.

4° On a quelquefois obtenu des succès de l'administration de légères secousses électriques; ce qui pourrait sembler étonnant, puisque l'asphyxie dont il est ici question est le résultat de l'électricité. Mais il en est de cela comme de plusieurs autres puissances, qui sont tantôt des causes de maladie, tantôt de précieux remèdes, suivant la force avec laquelle elles opèrent, et les circonstances qui modifient leur action.

Asphyxie par la vapeur de charbon, du raisin, du vin et d'autres fruits en fermentation, des mines de charbon, par la respiration d'un air vicié, par le rassemblement de plusieurs personnes. On sait depuis long-temps que l'on ne peut pas vivre sans que l'air que l'on respire soit renouvelé; mais on en ignorait la cause jusqu'à ce que la chimie soit venue déchirer le voile qui la cachait à nos yeux.

On a appris que l'air atmosphérique était composé de trois gaz différens, l'oxigène, l'azote et le gaz acide carbonique. L'air alimente la respiration et la combustion au moyen de l'oxigène; d'où il s'ensuit que l'air qui a perdu beaucoup de son oxigène

par la respiration n'est plus propre à la respiration. Mais si l'air, sans perdre de son oxigène, contenait une proportion trop considérable de gaz étrangers non respirables, cet air donnerait infailliblement la mort. Le gaz acide carbonique est à cet égard l'un des plus dangereux, parce qu'il se développe dans un très-grand nombre de circonstances. Une des causes les plus ordinaires du développement de ce gaz, est la combustion du charbon dans un endroit enfermé; aussi rien n'est plus fréquent que l'asphyxie produite par cette cause.

Le gaz acide carbonique se développe aussi en grande quantité dans les cuves où l'on fait fermenter le raisin; c'est ce gaz qui donne la mort aux vignerons qui entrent imprudemment dans les cuves pour fouler la vendange, sans avoir la précaution de tenir la tête en dehors de la cuve. Le vin, dont la fermentation n'est pas encore achevée, les fruits que l'on fait fermenter pour faire le cidre, donnent lieu aux mêmes accidens. Dans les mines où l'on exploite le charbon de terre, il se développe quelquefois une assez grande quantité de gaz acide carbonique pour asphyxier les ouvriers qui y travaillent. Enfin, l'air que l'on respire dans les lieux où se trouvent plusieurs personnes réunies peut être vicié par le gaz acide carbonique, et déterminer par conséquent les mêmes accidens que la vapeur de charbon. Il convient pourtant de dire que cet air est encore corrompu par l'exhalaison cutanée et pulmonaire des personnes rassemblées en grand nombre dans un édifice fermé.

Puisque tous ces genres d'asphyxie dont nous venons de parler sont produits par la même cause, c'est-à-dire par le gaz acide carbonique, le traitement doit être le même dans tous ces cas.

Les secours à donner aux asphyxiés par le gaz acide carbonique, sont les suivans :

1° On doit se hâter de retirer les personnes asphyxiées du lieu où l'accident est arrivé; mais il faut que ce soit sans danger pour ceux qui donnent les secours. Si l'asphyxié est enfermé dans une chambre où l'on ait brûlé du charbon, il faut ouvrir largement la porte et les fenêtres, afin de favoriser l'entrée de l'air extérieur. Si l'on avait sous la main de la chaux, on en ferait une dissolution dans l'eau pour en asperger l'appartement; la chaux ayant la propriété de s'emparer très-promptement de l'acide carbonique, partout où il se rencontre, on pourrait ensuite entrer impunément.

Nous recommandons aux personnes qui retirent les asphyxiés d'une cuve ou de tout autre endroit de retenir leur respiration comme si elles plongeaient sous l'eau; de cette manière, ne respirant pas le gaz acide carbonique, elles ne courent aucun

danger de subir le même sort que ceux à qui elles portent des secours. Si l'on avait une dissolution de chaux, on y tremperait un linge que l'on se tiendrait devant la bouche, afin que l'air, en le traversant, se déchargeât de l'acide carbonique qu'il contient.

2° On exposera le malade au grand air, lors même que la température serait froide; on le déshabillera et on le couchera sur le dos, de manière que la tête et la poitrine soient un peu plus élevées que le reste du corps.

3° S'il peut avaler, on lui administrera quelques gorgées d'eau vinaigrée froide.

4° On fera avec le même liquide des aspersions sur tout le corps, principalement sur le visage et la poitrine; on fera, par intervalle de deux ou trois minutes, des frictions avec un morceau de flanelle ou de linge imbibé d'eau-de-vie camphrée ou d'eau de Cologne.

5° On frictionnera la plante des pieds, la paume des mains et l'épine du dos avec une forte brosse.

6° On irritera les narines en approchant du nez un flacon d'alcali volatil ou de fort vinaigre, ou la flamme d'allumettes bien soufrées : il ne faut pas oublier qu'il serait dangereux de laisser trop long-temps sous le nez du malade l'alcali ou la vapeur de soufre. A défaut des moyens indiqués, on irritera l'intérieur des narines avec la barbe d'une plume ou de tout autre corps propre à produire le chatouillement.

7° On laissera tomber, d'une certaine hauteur, un filet d'eau, tantôt sur la poitrine, tantôt sur le creux de l'estomac et sur les endroits les plus sensibles de l'abdomen.

8° On administrera d'abord un lavement d'eau vinaigrée, et quelques instans plus tard un lavement purgatif contenant deux onces de miel de mercuriale ou une once et demie de sel de Glauber ou d'Empson (sulfate de soude ou sulfate de magnésie).

9° On insufflera de l'air dans les poumons par les moyens indiqués plus haut en parlant de l'asphyxie des noyés. Il est bon de procéder à l'insufflation dès les premiers momens. Cette partie du traitement est des plus essentielles.

10° S'il arrivait qu'après un certain laps de temps, l'asphyxié, malgré ces secours, ne donnât pas encore de signes de vie, et qu'il eût le visage rouge, gonflé, il faudrait lui pratiquer une saignée au bras ou au pied ou à une des veines du cou.

11° Tous les secours dont nous venons de parler doivent être administrés avec promptitude, non dans l'ordre qu'ils sont

indiqués, mais tous en même temps s'il est possible. Il ne faut pas se lasser trop tôt, puisqu'on a vu des personnes présentant toutes les apparences d'une mort réelle, ne donner enfin des signes de vie qu'après cinq ou six heures de persévérance.

12° Enfin, quand le malade est entièrement rappelé à la vie, on le transporte dans un lit chaud, en ayant la précaution de laisser les fenêtres de l'appartement ouvertes, et d'en faire sortir les personnes dont la présence est inutile. On lui administrera ensuite un bon bouillon ou un peu de vin généreux et chaud.

Asphyxie des fosses d'aisance, des égouts et des puisards. Il se développe dans les fosses d'aisance, ainsi que dans les égouts et les puisards, une grande quantité de *gaz hydrogène sulfuré.* Ce gaz est un poison promptement mortel, lors même qu'il serait mêlé avec beaucoup d'air. Les ouvriers qui descendent dans ces fosses, sans avoir pris les précautions convenables, sont donc exposés à être asphyxiés par ce gaz; aussi il est peu d'années où l'on n'ait à déplorer plusieurs accidens produits par cette cause.

Le *traitement* qu'il convient d'employer dans l'asphyxie qui nous occupe ici est le suivant:

1° Il ne faut jamais descendre dans les fosses d'aisance avant de les avoir purifiées du gaz hydrogène sulfuré qu'elles contiennent. Il n'y a pas long-temps que l'on ne connaissait aucun des moyens convenables de désinfection. De nos jours, on a découvert que le chlorure de chaux ou de soude s'emparait du gaz hydrogène partout où il le rencontrait. Si l'on en jette dans les fosses d'aisance, on peut ensuite y descendre sans le moindre danger. On ne peut donc trop en recommander l'emploi, soit aux personnes qui doivent y travailler, soit à celles qui veulent éviter des dangers en allant au secours de ceux qui y sont restés asphyxiés. Voici maintenant la manière d'employer le chlorure de chaux en pareille circonstance.

P. Chlorure de chaux ou de soude, 1 livre. Eau commune, environ 15 ou 20 livres. On mêle exactement, et l'on jette cette solution dans la fosse, de manière qu'elle y tombe, autant que possible, sous forme de pluie, afin que le gaz hydrogène soit plus facilement mis en contact avec cette eau. Après cette opération, il n'y a plus de danger à courir, à moins que l'on ne reste assez long-temps dans la fosse pour que le gaz se développe de nouveau.

2° On trempera un linge dans une solution de chlorure de chaux, on le mettra devant la bouche du malade sans le plier, afin qu'il soit traversé par l'air qu'il aspire, et qu'il aille ainsi décomposer le gaz hydrogène qui pourrait encore se trouver

dans les poumons de l'asphyxié. Ce moyen ne doit pourtant pas être employé trop long-temps, parce qu'il irriterait la poitrine d'une manière dangereuse. Ce procédé offre surtout des chances de succès, lorsqu'on l'emploie dès les premiers momens.

3° Si l'asphyxié avait avalé de l'eau contenue dans la fosse, on lui administrerait 2 grains d'émétique dans un verre d'eau, pour le faire vomir.

4° On emploiera, outre ces moyens, ceux dont nous avons parlé en traitant de l'asphyxie par la vapeur de charbon.

5° Si l'on observait des désordres nerveux, des spasmes, des convulsions, on tâcherait de les apaiser en mettant le malade dans un bain froid, et en lui administrant quelques cuillerées d'une potion anti-spasmodique, telle que l'eau de fleur d'oranger avec addition de quelques gouttes d'éther. Si les battemens de cœur étaient violens, on pratiquerait une saignée au bras.

6° Enfin on appliquerait des sinapismes aux pieds et aux jambes si, malgré l'usage de ces moyens, l'individu restait privé de connaissance et de mouvement.

Asphyxie produite par le froid ou asphyxie des personnes gelées.

Les personnes qui ont été exposées pendant long-temps à l'action du froid éprouvent d'abord un engourdissement général, une sorte d'ivresse ; elles ne tardent pas à s'endormir et à perdre entièrement connaissance. La respiration et la circulation du sang sont suspendues, et tout semble indiquer une mort véritable.

Tant que les personnes gelées ne présentent pas des signes de putréfaction, on peut espérer de les rappeler à la vie. Il est impossible d'assigner le temps au-delà duquel il n'y ait plus espoir de le faire, puisqu'on cite un grand nombre d'exemples d'asphyxiés par le froid qui ont été rappelés à la vie après plusieurs jours de mort apparente. Il n'y a pas même long-temps qu'en Suède un individu qui était enseveli dans la neige depuis plusieurs semaines recouvra la vie et la santé au moyen des secours qui lui furent administrés. Il faut donc tenter tous les moyens que l'art présente en pareilles circonstances :

1° On se gardera bien d'exposer le corps gelé à la chaleur ; on doit au contraire le plonger dans la neige, s'il y en a, ou bien le frotter avec de la glace pilée ou de la neige dans un air frais. On substitue ensuite l'eau froide à la glace, puis l'eau dégourdie, ensuite l'eau tiède ; en un mot l'on cherche à réchauffer le corps, non pas brusquement, mais lentement et par degrés. La pratique contraire entraînerait inévitablement la mort de l'indvidu.

On peut aussi mettre le malade dans un bain d'eau froide

que l'on réchauffe doucement, en y ajoutant peu à peu de l'eau dégourdie, de l'eau tiède, etc.

2° En le dépouillant de ses vêtemens, on ne doit pas chercher à lui ployer les membres; s'ils sont roides, ils pourraient être fracturés.

3° On procède à l'insufflation de l'air dans les poumons d'après les moyens indiqués en parlant de l'asphyxie des noyés.

4° On irrite les lèvres et les narines, soit en les chatouillant avec une barbe de plume, soit en approchant un flacon d'alcali volatil ou de vinaigre.

5° Lorsque le corps commence à se réchauffer et que les membres ne sont plus roides, on place le malade dans un lit *non réchauffé*. On lui fait des frictions avec une brosse à la plante des pieds et sur d'autres parties du corps. On ajoute ensuite aux couvertures froides d'autres couvertures chaudes, de manière que la chaleur ne soit communiquée que graduellement.

6° On administre des lavemens irritans contenant 1 ou 2 onces de sel de Glauber ou d'Empson.

7° Aussitôt que la respiration et la circulation reparaissent et que le malade peut avaler, on lui administre un bouillon, ou de l'eau rougie, ou une infusion de tilleul.

8° Il est quelquefois nécessaire de pratiquer une saignée pour modérer la réaction vitale qui succède assez souvent au froid.

ASTHÉNIE. Ce mot a la même signification que *faiblesse*. (V. ce mot.)

ASTHME. On appelle ainsi une gêne très-grande de la respiration qui revient par accès.

Les *signes* de l'asthme sont les suivans. Ordinairement vers les une ou deux heures du matin, quelquefois plus tôt, l'accès s'annonce par une sorte d'angoise dans la poitrine : la respiration devient laborieuse et sifflante; le malade est obligé de se lever sur-le-champ ou de s'asseoir sur son lit pour respirer, ne pouvant le faire lorsqu'il est couché. La toux qui au commencement de l'accès était extrêmement pénible et sèche devient plus libre à la fin, et est accompagnée d'une abondante expectoration : alors il y a diminution de tous les symptômes, l'accès est terminé, après avoir duré de 10 à 12 heures. Les retours de cette affection sont périodiques; ils reviennent quelquefois plusieurs jours consécutifs et à peu près aux mêmes heures, mais ces accès laissent parfois entre eux de longs intervalles d'une santé parfaite. Chez quelques individus ils n'ont lieu qu'au bout d'un an ou même de plusieurs années. Chez d'autres au contraire ils arrivent régulièrement tous les mois comme les règles chez les femmes. On peut éprouver dans le même jour plusieurs accès semblables à ceux qui viennent d'être décrits. Quand l'accès

doit revenir la nuit suivante, le malade conserve ordinairement pendant la journée un sentiment de resserrement à la poitrine, une gêne de la respiration qui augmente surtout sous l'influence d'un exercice un peu violent.

Les causes de l'asthme sont extrêmement nombreuses; mais on peut établir en principe que cette affection dépend constamment d'une irritation des organes de la respiration, ou de la circulation du sang : ainsi, toutes celles qui agissent directement sur les poumons ou sur le cœur peuvent donner lieu à cette maladie. Les personnes qui y succombent offrent constamment des altérations de ces organes, ce qui prouve que l'affection avait d'abord débuté par une irritation qui avait fini par amener les désorganisations que l'on rencontre. La constitution particulière des individus ainsi que l'hérédité sont aussi une cause d'asthme, puisqu'on a vu souvent les personnes d'une même famille en être atteintes de génération en génération. Les inflammations des articulations et des muscles auxquelles on a donné le nom de goutte et de rhumatisme, abandonnent fréquemment, comme on sait, leur siége ordinaire pour se porter sur d'autres organes, entre autres sur ceux de la poitrine; c'est qu'on appelle alors goutte remontée. Cette irritation portée sur la poitrine peut donner lieu aux palpitations, à un catarrhe, et plus fréquemment aux accès d'asthme. Le froid, les brouillards, les changemens subits de température, les fièvres intermittentes, la suppression d'une évacuation, ou d'une hémorrhagie accoutumée, sont autant de causes qui agissent sur les organes respiratoires et sur le cœur, et qui, par conséquent, déterminent quelquefois l'affection asthmatique. Elle se termine assez souvent par la phthisie pulmonaire, ou par l'hydropisie de poitrine.

Traitement. Comme l'asthme n'est qu'une forme de l'irritation des poumons et quelquefois du cœur, il est évident qu'il faut employer un traitement émollient. Les cordiaux, les amers, les toniques entre autres, les préparations ferrugineuses dont on a fait jusqu'à nos jours un si grand abus doivent être sévèrement bannis; car quelles guérisons pourrait-on citer qui aient été opérées par ce moyen? On aura donc recours aux boissons adoucissantes, à un régime exclusivement végétal, au repos, à l'abstinence des plaisirs de l'amour. On fera de temps à autre une saignée de bras, ou une application de 20 à 30 sangsues sur la poitrine. S'il n'y a pas d'irritation de l'estomac, ce que l'on peut juger à la netteté de la langue, on administrera la digitale pourprée, d'abord à la dose de 2 grains par jour, en élevant progressivement cette dose jusqu'à 10 ou 12 grains divisés en 5 ou 6 prises.

La nourriture des asthmatiques doit être douce et légère ; le lait, les potages au lait, les légumes frais doivent en être la base principale ; les acides de toute espèce, les liqueurs spiritueuses, le café doivent être proscrits avec sévérité. Le malade doit éviter avec soin l'air frais et humide, et surtout le froid des pieds : il portera en hiver une chemise de laine sur la poitrine, afin d'entretenir sur cette partie une chaleur douce et constante.

Quelques auteurs ont fait une maladie particulière d'une irritation de poitrine à laquelle ils ont donné le nom d'*angine de poitrine* : mais une angine de poitrine n'est autre chose qu'un degré très-élevé de l'asthme ; la gêne de la respiration est plus grande, mais on a toujours à faire à une irritation ou à une altération des poumons ou du cœur. Le traitement est donc le même.

Nous avons dit qu'il était convenable de saigner de temps en temps les asthmatiques ; cependant la saignée ne conviendrait pas si le pouls, ainsi que les battemens du cœur, étaient mous, faibles et peu développés.

Enfin si les accès d'asthme ne paraissent céder à aucun des moyens indiqués, on cherchera à en pallier la violence par l'administration des antispamodiques tels que l'opium à la dose d'un grain dans une potion, l'éther à la dose de 15 ou 20 gouttes, l'assa fœtida à la dose 5 ou 6 grains dissous dans un jaune d'œuf. On ne doit jamais oublier que l'emploi de ces moyens suppose toujours le bon état des organes digestifs. Lorsque l'expectoration est difficile, on peut la favoriser par l'emploi de l'oxymel scillitique : on en met une once dans 2 onces d'une solution de gomme arabique, et on prend cette potion par cuillerée toutes les une ou deux heures.

ATAXIQUE, *Fièvre ataxique*. (V. Fièvre.)

ATROPHIE. C'est la même chose que maigreur. L'atrophie ne constitue pas une maladie particulière; elle n'est que le résultat d'un défaut de nutrition, et principalement de l'inflammation apparente ou cachée de quelque organe. Une gastrite chronique, une maladie de poitrine, etc., produisent l'athrophie chez les individus atteints de ces maladies. Il est donc évident que l'indication à remplir quand une personne maigrit n'est pas de la bourrer d'alimens, comme le croit le vulgaire, mais de guérir la maladie qui s'oppose à la nutrition. Il faut en excepter les cas très-rares où l'individu manquerait d'une alimentation suffisante.

ATROPHIE DES NOURRICES. Si la maigreur extraordinaire dans laquelle tombent quelques nourrices provient d'une maladie particulière, il faut s'occuper du traitement de

cette maladie : mais elle peut reconnaître pour cause une trop grande activité dans les glandes mammaires, qui convertissent en lait la plus grande partie des alimens qui devraient servir à la nutrition du corps de la nourrice. Dans tous les cas, la femme doit toujours débuter par sevrer son enfant ou le donner à une autre nourrice. Si elle ne porte aucune affection intérieure, elle reprendra bientôt son embonpoint, au moyen d'une bonne nourriture.

ATROPHIE MÉSENTÉRIQUE. C'est un des noms que l'on donne à une maladie assez commune chez les enfans, plus particulièrement connue sous le nom de *carreau*. (V. CARREAU.)

B

BERLUE. On appelle ainsi une affection de la vue qui nous représente des objets qui n'existent réellement pas. Les personnes qui ont la berlue tantôt croient voir voltiger devant leurs yeux une mouche, une araignée ou tout autre insecte; tantôt l'organe de la vue donne la sensation d'une foule de points brillans qui s'échappent en rayons, de bluettes, de pluie de feu, d'éclairs, etc. Cette affection, peu importante, n'exige pour l'ordinaire aucun traitement ; cependant il est des cas où cette incommodité est très-opiniâtre, et l'on doit alors tâcher de la guérir. Les meilleurs moyens pour y parvenir sont les sangsues appliquées aux tempes, et surtout les révulsifs, tels qu'un séton ou un vésicatoire placé sur la partie postérieure du cou.

BILE. Les personnes étrangères aux connaissances médicales font jouer à la bile un rôle important dans un grand nombre de maladies. Au lieu de regarder les épanchemens, les débordemens de bile comme un effet, elles les regardent au contraire comme une cause de la maladie dont elles sont atteintes. Cette erreur de raisonnement serait peu dangereuse, si l'on n'adoptait en même temps une pratique basée sur ces préjugés, et qui ne peut que nuire aux malades. Expliquons-nous. Le foie est une glande, ou si l'on veut un organe destiné à la confection de la bile : cette bile est conservée en dépôt dans un réservoir que l'on nomme vésicule du fiel, ou bien elle est versée dans les intestins près de l'estomac, par un canal que l'on nomme pour cela *conduit de la bile*. Cette bile est indispensable pour opérer la digestion des alimens concurremment avec d'autres humeurs qui aident à leur dissolution. Lorsque l'individu est en bonne santé, la présence des alimens stimule d'une manière convenable l'estomac et l'orifice du conduit de la bile placé dans son voisinage. Tant

que cette stimulation reste dans des bornes déterminées, la bile n'arrive que dans les proportions voulues pour une bonne digestion. Mais si l'on chargeait l'estomac d'une trop grande quantité d'alimens, de boissons échauffantes, ou que les alimens, sans être trop abondans, fussent d'une nature trop âcre, trop stimulante, l'irritation passerait les bornes, et la bile arriverait en trop grande quantité ; la langue alors serait jaunâtre ; le teint de la peau, le blanc même des yeux pourraient participer plus ou moins de cette couleur. La même chose arrive dans certains cas, si l'estomac, si la portion d'intestins, où aboutit le conduit de la bile, est le siége d'une irritation ou d'une inflammation, quelle qu'en soit la cause ; car où il y a irritation, il y a aflux d'humeurs. En veut-on des exemples? Introduisez du tabac dans les narines, cette irritation y fait affluer les mucosités: qu'un grain de sable entre dans les yeux, ils sont irrités, et les larmes arrivent aussitôt ; un vésicatoire irrite la peau, et cette irritation y fait affluer une grande quantité de sérosité qui s'élève bientôt en forme d'ampoule. On pourrait accumuler les citations, et toutes démontreraient jusqu'à l'évidence que le phénomène que nous venons d'énoncer est le plus constant et le mieux prouvé de l'économie des corps organisés. Après cette digression nécessaire, revenons à notre sujet. Il y a épanchement de bile : cet accident se manifeste tantôt par des vomissemens ou des dévoiemens bilieux; tantôt par l'état de la langue qui est jaune et amère ; tantôt par la couleur qui porte le nom de jaunisse. Que fait le vulgaire dans ces circonstances, et que faisaient même la plupart des médecins avant notre époque? Il y a trop de bile, disait-on : vite un bon vomitif pour en débarrasser l'estomac et les entrailles. Que fait le vomitf en pareil cas? Ce qu'il fait toujours; il excite, il irrite l'estomac, mais comme il le fait plus vivement que tout autre substance, il n'y a rien d'étonnant s'il fait affluer la bile, et si on la vomit en grande quantité. Lors même que l'estomac n'en contiendrait pas un atome, le vomitif en ferait toujours affluer assez pour donner le change; de même que l'œil le plus sec se mouillerait de larmes, quand il serait irrité par un grain de sable. Le vomitif ne fait donc qu'ajouter irritation à irritation, et l'on ne peut pas mieux faire pour doubler le mal, que d'administrer un pareil traitement. Il arrive pourtant quelquefois que l'estomac contient des substances dont la présence est si dangereuse, qu'il est urgent d'en hâter l'expulsion. Un grand nombre de poisons sont de ce genre. Dans ces cas, il vaut toujours mieux provoquer le vomissement en chatouillant le fond du gosier, qu'en employant les vomitifs. Les personnes qui s'autorisent de quelques exemples de succès, pour avoir recours aux vomitifs dans

le cas où l'on reconnaît la présence de la bile, ont le plus grand tort. Je sais bien qu'un moyen perturbateur tel que l'émétique, en imprimant aux organes une secousse qui trouble leur manière d'être actuellement, peut être favorable; mais cela est extrêment rare. C'est précisément

Frapper à l'aventure et vaincre par hasard.

On peut bien arrêter l'écoulement de la bile au moyen des vomitifs, mais ce n'est pas toujours un indice que l'on ait détruit la cause qui donnait lieu à sa quantité ou à sa qualité insolite. En effet, une irritation qui n'est pas encore très-vive, fait affluer les humeurs comme nous l'avons dit; mais si cette irritation fait des progrès, si elle s'élève au degré inflammatoire, les tissus sont saisis d'une espèce de rigidité, et l'écoulement des humeurs cesse; mais, loin d'avoir opéré la guérison, il est évident que le mal n'a fait qu'empirer.

Nous avons dit que la présence de la bile annonce une irritation de l'estomac ou des intestins, et que cette irritation appelait dans ces viscères une plus grande quantité de bile qu'à l'ordinaire. Mais l'abondance de la bile, sa qualité vicieuse peut aussi dépendre directement de l'irritation de l'organe qui l'élabore, je veux dire le foie. Sous l'influence d'une irritation ou d'une surexcitation, le foie, comme toute autre partie du corps humain, acquiert un surcroît d'activité et d'énergie, il sécrète donc alors plus de bile qu'à l'ordinaire; cette bile peut être absorbée et donner une couleur jaune à la peau; ou bien être versée en plus ou moins grande abondance dans l'estomac, et donner lieu à tous les signes dont nous avons parlé plus haut. Mais encore ici l'on voit qu'il ne doit point être question de s'en prendre à la bile dans le traitement à suivre; l'on a à faire à une irritation ou à une inflammation du foie, c'est donc à calmer cette irritaton que l'on doit s'appliquer.

D'après ce que nous venons de dire sur la cause des épanchemens et de la surabondance de la bile, le traitement ne saurait être douteux. On l'a déjà deviné. Si l'irritation est légère, on doit se borner à donner au malade des boissons délayantes, émollientes ou rafraîchissantes; tels sont les tisanes de guimauve, de gomme arabique, de bouillon blanc, l'eau sucrée, la limonade légère, l'orangeade, etc., etc. Si, au contraire, l'irritation était vive, on appliquerait 15, 20, 30, 40 sangsues sur le creux de l'estomac, dont on recouvrirait les piqûres avec un cataplasme émollient. Si le foie était le foyer principal de l'inflammation, ce serait sur cette partie que l'on appliquerait les sangsues, c'est-à-dire sur le côté droit, immédiatement au-dessous des dernières côtes. On donnerait les mêmes boissons

que précédemment, et l'on ne reviendrait aux alimens que peu à peu et lorsque les signes de l'irritation auraient disparu.

Les extravasions, les débordemens de bile, qui sont le résultat d'une indigestion, n'exigent pas d'autre traitement que celui que nous venons d'indiquer; cependant on se contentera dans ce cas d'employer la diète et les boissons délayantes, l'excitation n'étant ordinairement que passagère et n'étant pas encore parvenue au degré d'irritation qui pourrait exiger l'emploi des sangsues. Cependant, si l'individu avait englouti une quantité considérable d'alimens ou de boissons, et que l'estomac, fatigué par leur présence, ne pût pas s'en débarrasser, on chercherait à provoquer le vomissement en faisant avaler de l'eau tiède, en chatouillant avec le doigt le fond du gosier, ou enfin si l'on ne pouvait y parvenir par ce moyen, en administrant 1 ou 2 grains d'émétique dans une verrée d'eau. Mais, nous le répétons, il ne faut jamais faire vomir dans le seul but d'expulser la bile, et l'on ne doit jamais perdre de vue qu'il faut guérir l'irritation ou l'inflammation qui la fait affluer, et qu'alors tout rentrera dans l'ordre et la bile cessera d'être trop abondante.

Avant de terminer cet article, il nous reste encore un préjugé à combattre. Il n'est pas rare d'entendre dire : il ne faut pas faire usage de tel aliment, parce qu'il est bilieux ou qu'il fait beaucoup de bile. Le lait est surtout rangé parmi les substances *bilieuses*, et l'on aurait bien de la peine à persuader le contraire aux personnes qui prennent sans autre examen pour des vérités ce qu'elles ont entendu répéter toute leur vie. Nous allons prouver en deux mots que les alimens qui donnent de la bile, comme on dit, sont précisément ceux auxquels le vulgaire accorde une propriété contraire, et que ceux qu'il appelle bilieux, entre autres le lait, ne le sont nullement. Nous avons dit que la bile arrivait dans l'estomac et dans les intestins lorsqu'il y avait irritation dans ces parties ; c'est ce qui a lieu principalement chez les personnes dont le foie est gros et actif, en un mot chez les personnes d'un tempérament bilieux. Les alimens de haut goût, fortement épicés, les viandes noires, etc., échauffent et irritent plus l'estomac que des alimens simples et doux ; l'estomac sera donc irrité par leur présence, et la bile y arrivera plus ou moins abondamment suivant la disposition des individus. Le vin, les liqueurs spiritueuses, le café, etc., produisent le même effet, quoique l'on croie vulgairement le contraire. Tous les amateurs de bonne chère qui surchargent leur estomac de mets excitans et de boissons échauffantes, tous les goulus et les gourmands, en un mot, ceux dont le palais est toujours à l'affût de ce qu'ils appellent un *bon morceau*, peuvent attester la vérité de ce que j'avance. Le lendemain d'un festin, ils ont constam-

ment la langue épaisse, pâteuse, jaunâtre, amère; le blanc de l'œil est terne ou jaune, ils éprouvent tous les symptômes d'une surabondance de bile.

Le lait, au contraire, les alimens et les boissons douces ne produisant sur l'estomac qu'une stimulation légère, l'irritation que la langue éprouvait se calmera peu à peu par leur usage, et il est certain qu'alors elle deviendra moins pâteuse, la bouche moins amère, et que la bile n'étant attirée dans l'estomac que suivant les proportions convenables, elle reprendra son cours naturel, et les digestions se feront comme à l'ordinaire. Cependant, nous devons dire que le lait ne doit pas être employé pendant que l'estomac contient de la bile; voici pourquoi. La bile fait cailler le lait dans l'estomac lorsqu'elle l'y rencontre; le lait se digère alors difficilement, il s'aigrit et peut devenir une nouvelle cause d'irritation; mais ce n'est point parce qu'il est bilieux, comme on le voit: il se comporte alors comme tout autre aliment irritant. Il est donc faux que les personnes d'un tempérament bilieux doivent s'abstenir de lait et faire usage de vin, de boissons amères. Ce n'est que pendant le temps qu'il y a réellement débordement de bile qu'il faut y renoncer, comme à tout autre aliment. Rien alors ne saurait mieux convenir que les boissons délayantes. Mais, hors ce temps, nous soutenons que le lait non-seulement ne donnera pas de bile, mais qu'il aidera à corriger l'état d'irritation des viscères qui la provoquent. Cet article demanderait des explications de détail bien plus étendues, mais nous ne pouvons pas nous y engager, puisque nous en parlons ailleurs, en traitant des affections du foie, de l'estomac et des intestins.

BILIEUSE, *fièvre bilieuse.* (V. FIÈVRE.)

BLÉNORRHAGIE, BLÉNORRHÉE, *plus vulgairement chaude-pisse.* On désigne par ces mots les écoulemens plus ou moins inflammatoires des organes sexuels, soit de l'homme, soit de la femme, à la suite d'un commerce avec une personne atteinte de la même maladie. Il est inutile de nous étendre longuement sur la cause de cette infection; elle est toujours assez connue des personnes qui s'y sont exposées. Cependant nous devons avertir que les écoulemens blénorrhagiques peuvent être produits sans qu'il y ait infection, ni d'une part ni de l'autre: l'abus seul des plaisirs, les habitudes solitaires fréquemment répétées, le libertinage, l'introduction de matières âcres ou irritantes dans le canal de l'urètre chez l'un et l'autre sexe, peuvent déterminer un écoulement semblable à celui qui nous occupe, par le seul effet de l'irritation portée sur ces parties. Mais ces dernières causes sont extrêmement rares, et lorsque cet écoulement se manifeste, l'on peut presque toujours suspecter

la personne malade, quelles que soient ses dénégations, de s'être exposée à un contact impur. Toutefois il serait souvent dangereux, pour le repos des familles, de confondre avec la maladie qui nous occupe une autre espèce de flux blanc qui a lieu fréquemment chez les femmes les plus sages, et qu'il serait injuste d'attribuer à une cause étrangère; nous voulons parler des *fleurs blanches*. Cette incommodité à laquelle sont sujettes la plupart des femmes qui habitent les grandes villes, surtout celles qui sont douées d'un tempérament nerveux irritable, celles qui mènent une vie molle et délicate, n'a donc rien de commun avec la blénorrhagie. (V. Fleurs blanches.)

On donne plus particulièrement le nom de blénorrhagie à l'écoulement qui est accompagné de douleurs plus ou moins vives; mais lorsque cet écoulement dure depuis long-temps, et qu'il n'est accompagné d'aucune douleur, en un mot, qu'il est devenu chronique, on lui a donné le nom de blénorrhée. C'est au reste la même affection, mais avec des symptômes moins intenses.

Lorsque la blénorrhagie est le résultat d'un commerce impur, on l'appelle blénorrhagie *virulente*, mais il n'est pas bien certain qu'elle soit produite par un virus particulier, puisqu'un liquide âcre quelconque produit le même effet. Quelquefois l'individu ne ressent que les douleurs qui accompagnent ordinairement la blénorrhagie, sans cependant qu'il y ait écoulement; on l'appelle alors blénorrhagie *sèche*. On l'appelle *bâtarde* ou *externe* lorsque l'écoulement ne provient pas de l'intérieur du canal urinaire. Enfin on a donné le nom de *bénigne* à la blénorrhagie qui n'est pas ou presque pas accompagnée de douleurs. Ces dénominations sont inutiles et vicieuses, puisque dans tous les cas la blénorrhagie ne dépend que d'une irritation portée sur les organes sexuels, et que quand cette irritation a produit l'écoulement, la maladie est toujours de même nature; c'est constamment une inflammation qui peut être plus ou moins violente, mais dont le caractère est absolument le même.

Les *signes* de la blénorrhagie, produite par un contact impur que nous prendrons ici pour type comme étant la plus fréquente, sont les suivans. Trois ou quatre jours après que l'on s'est exposé au contact, on éprouve d'abord une titillation, de la démangeaison, de la chaleur, de la rougeur aux parties qui doivent être infectées; un peu plus tard il se manifeste un écoulement d'une humeur âcre, limpide, verdâtre, puis blanche; on éprouve des envies fréquentes d'uriner, les urines donnent une sensation de chaleur et quelquefois d'une ardeur brûlante et très-douloureuse. Quelquefois il survient, surtout chez l'homme, une tuméfaction considérable à laquelle on a donné

le nom de phimosis ou de paraphimosis. Les femmes souffrent généralement beaucoup moins de la blénorrhagie que les hommes. Peu à peu cependant les douleurs se ralentissent, la matière de l'écoulement n'est plus aussi âcre, et l'écoulement finit par être complétement indolent. Il dure ordinairement de 40 à 50 jours, et beaucoup plus long-temps si l'individu ne s'astreint pas à un genre de vie convenable. Il devient quelquefois permanent et habituel chez certaines personnes qui ne veulent pas renoncer à s'exposer aux causes qui l'ont produit, ou même qui, sans s'y exposer, ne font rien de ce qui pourrait l'arrêter.

Le *traitement* de la blénorrhagie, à son début, soit de la blénorrhagie aiguë, est en général celui qui convient dans toutes les inflammations. En conséquence, on administrera des boissons émollientes, légèrement diurétiques : la tisanne de chiendent avec addition de 12 à 15 grains de nitre par litre de liquide, remplit assez bien ce but ; on fera prendre des bains de siége, des bains locaux et des bains entiers. On fera garder le repos autant qu'il sera possible, et si le malade est forcé de faire du mouvement, de marcher, il faut que ce ne soit qu'avec modération ; car la marche, la danse, l'équitation sont un grand obstacle à la guérison, et l'on voit même quelquefois ces causes entretenir pendant très-long-temps des écoulemens qui auraient cessé beaucoup plus tôt, si les malades avaient pu ou voulu se soumettre au repos. Il est essentiel d'entretenir la liberté du ventre au moyen de lavemens émolliens, et non par des purgatifs qui ne feraient qu'irriter davantage. Lorsque l'inflammation est très-vive et douloureuse, on applique une vingtaine de sangsues au périnée, et l'on recouvre les piqûres avec un cataplasme émollient ; on peut revenir à une seconde et même à une troisième application de sangsues, si les symptômes persistent avec la même intensité.

Lorsque l'inflammation diminue et que les urines ne réveillent que peu de douleur, on peut chercher à arrêter l'écoulement. Un des moyens les plus efficaces est le baume de copahu ; mais comme ce médicament est âcre, il irrite facilement la membrane muqueuse du canal intestinal, et on ne peut en conséquence l'administrer qu'aux personnes dont l'estomac est en bon état, ce que l'on reconnaît à la couleur naturelle et vermeille de la langue et à l'absence de tout symptôme de fièvre. La manière la plus ordinaire et la plus simple d'administrer le baume de copahu consiste à prendre matin et soir, d'abord une cuillerée de la potion dont la formule est indiquée page 187, sous le titre de *potion astringente contre la gonorrhée ;* on élève ensuite cette dose progressivement jusqu'à 2, 3, 4 et même 5 cuillerées à la fois. Il n'est pas rare de voir la blénorrhagie s'ar-

rêter après une huitaine de jours de ce traitement. Malgré cela, on le continuera encore pendant quatre ou cinq jours en diminuant progressivement les doses; autrement l'écoulement pourrait reparaître. Lorsque ce médicament n'arrête pas l'écoulement ou qu'il ne le fait pas diminuer d'une manière sensible, au bout de quelques jours, il faut en cesser l'usage et s'en tenir aux boissons émollientes et au reste du traitement conseillé plus haut. Si le baume de copahu donnait de la diarrhée, on devrait en diminuer la dose et même en suspendre tout-à-fait l'emploi durant un ou deux jours, pour le reprendre ensuite, si le bon état du canal digestif le permettait.

Le régime des personnes atteintes de blénorrhagie doit concorder avec le reste du traitement; c'est-à-dire qu'il doit être doux, consistant plutôt en légumes qu'en viandes fortes. On doit s'abstenir de vin, de café, de thé et de toutes liqueurs spiritueuses. Il est superflu de dire que tout rapport avec des personnes de sexe différent doit cesser jusqu'à parfaite guérison.

Lorsque la blénorrhagie est devenue chronique, c'est-à-dire, lorsqu'elle dure depuis très-long-temps, qu'elle n'est d'ailleurs accompagnée d'aucune douleur, le traitement émollient ne réussit pas toujours; les tissus qui fournissent la matière de l'écoulement, après avoir été le siége d'une inflammation aiguë, tombent dans une espèce de relâchement, comme cela arrive ordinairement à la suite de toute espèce d'inflammation. On obtient alors d'assez bons effets des boissons légèrement astringentes, telles que l'eau ferrée, les eaux de Spa et de Vichi, les infusions légères d'écorce de chêne, etc. On donne aussi le baume de copahu de la manière dont il vient d'être indiqué plus haut. Si le canal intestinal supportait mal ce traitement, on devrait le suspendre. Il arrive quelquefois que tous ces moyens sont infructueux; c'est alors qu'il est permis d'avoir recours aux injections. Pour qu'elles soient sans danger, on débutera le premier jour par des injections d'eau froide; le lendemain on les fera avec de l'eau sucrée; le jour suivant elles seront composées d'eau et de gros vin, le tout sucré; après cela on n'emploiera pour injections que du vin pur sucré; si l'écoulement continue, on se servira d'une décoction de roses de provins coupée avec parties égales de vin; enfin on aura recours à une décoction de racine de bistorte, ou de rathania, ou même d'écorce de chêne. Les injections doivent être répétées 5 ou 6 fois dans la journée. Elles conviennent également pour l'un et l'autre sexe. Il est rare que l'écoulement ne s'arrête pas au bout de quelques jours, lorsque l'on a employé successivement ces liquides en injection de la manière dont nous venons de l'indiquer. Cependant ces moyens peuvent en-

core échouer, et des médecins plus hardis que nous conseillent l'usage d'injections beaucoup plus astringentes que les précédentes, telles que les solutions de sulfate de zinc (vitriol blanc) ou d'acétate de plomb (extrait de saturne). Nous ne devons pas dissimuler que ces substances produisent assez souvent des rétrécissemens du canal urinaire, qui constituent une affection plus dangereuse que la *blénorrhagie*. Après cet avertissement, si les malades voulaient néanmoins essayer l'usage de ces injections, nous les renvoyons pour la manière de s'en servir aux pages 157 et 158, art. *Injections*.

Nous ne terminerons pas cet article sans avertir le lecteur de se défier des nombreux spécifiques que l'on voit éclore chaque jour contre la maladie qui nous occupe. La plupart de ces médicamens, si vantés, sont ou des purgatifs violens qui peuvent bien guérir la blénorrhagie par la révulsion qu'ils déterminent en irritant le canal intestinal; mais qui pour cela même peuvent produire l'inflammation de ce même canal. Le plus souvent ils ne doivent leur propriété qu'au baume de copahu déguisé de mille manières avec d'autres substances pour en pallier le goût : or nous avons vu que ce médicament n'était pas infaillible, et que d'ailleurs son usage ne pouvait nullement convenir aux estomacs que l'on appelle faibles, et que nous appelons plus raisonnablement irrités ou enflammés. Les charlatans qui promettent de guérir la blénorrhagie dans cinq ou six jours trompent donc le public, et ils engagent les simples à user de moyens trop énergiques pour être applicables à tous les tempéramens, et pour ne pas compromettre la santé des imprudens qui s'y confient en aveugles.

BLÉNORRHÉE. C'est la même affection que la blénorrhagie dont il est question dans l'article précédent; la seule différence est que l'une est aiguë et l'autre chronique. (V. cet article.)

BOULIMIE. On appelle ainsi une faim excessive que l'on apaise avec beaucoup de difficultés : cet état porte encore le nom de cynorexie ou de faim canine. La convalescence franche des fièvres est ordinairement accompagnée de cette appétence extraordinaire des alimens; mais cette faim est alors naturelle puisqu'elle dépend de la perte que le corps a fait à l'occasion de la fièvre. La boulimie n'est pas une maladie particulière indépendante de l'affection de quelque organe; elle est au contraire le plus souvent le résultat d'une irritation de l'estomac. En effet, tout ce qui réveille la sensibilité de cet organe augmente l'appétit et donne la faim. Ainsi la boulimie dépend quelquefois de l'irritation continuelle qu'entretient un vers solitaire dans les organes digestifs; il en est de même des stimulans, des épices et de plusieurs espèces d'assaisonnemens. Les

individus attaqués de boulimie sont ordinairement maigres, et digèrent mal les alimens qu'ils dévorent. Cela arrive surtout quand elle est entretenue par un foyer d'irritation placé dans l'estomac ou dans les intestins; car alors les digestions se font mal, et il n'est pas rare que les individus vomissent une partie de leurs alimens, ou qu'ils soient tourmentés de diarrhée ou de dysenterie.

Le *traitement* de la boulimie ne consiste pas seulement, comme on pourrait le croire, à donner des alimens à ceux qui en éprouvent le besoin. Il faut d'abord s'appliquer à reconnaître et à combattre les causes qui peuvent y donner lieu. Les boulimies qui surviennent pendant la convalescence, après les pertes abondantes de sang, cessent ordinairement, lorsque le corps a repris son embonpoint ordinaire. La faim ne doit pas être entièrement satisfaite, surtout dans le premier de ces deux cas; parce qu'à l'issue d'une maladie, l'estomac est très-sensible et qu'on pourrait l'irriter facilement par une alimentation trop copieuse. Ce n'est donc qu'avec précaution que l'on doit procéder, surtout si la maladie dont on est en convalescence avait son siége dans l'estomac ou dans quelque autre partie du canal alimentaire. On commence alors par l'usage de soupes légères que l'on prend en petite quantité, mais souvent. On passe ensuite progressivement à une nourriture plus substantielle, mais jamais en mangeant jusqu'à satiété. Si la boulimie est entretenue par la présence des vers solitaires ou d'autres vers, il faut les expulser. (V. Vers.) Lorsque la boulimie est entretenue par une irritation de l'estomac, ce qui est le cas le plus ordinaire, il ne faut pas espérer que les alimens pris en grande quantité puissent l'apaiser; au contraire, en entretenant une irritation continuelle sur les membranes muqueuses, déjà trop irritées, du canal alimentaire, ils ne feront que l'augmenter davantage, ou s'ils la font cesser, c'est en faisant passer l'irritation à l'état inflammatoire; c'est-à-dire en convertissant une affection souvent légère en une maladie grave. Il est assez facile en général de reconnaître cette cause, pour peu qu'on ait l'habitude de faire attention à l'état de la langue. Si en effet les personnes qui sont dévorées de cette faim insatiable ont la langue rouge sur les bords et sale dans le centre; s'il y a en même temps soif fréquente, on peut prononcer sans crainte que l'estomac ou les intestins sont travaillés par une irritation plus ou moins forte. Il faut se comporter alors comme si l'on avait à faire à une gastrite chronique. On astreindra ces sortes de malades, car ils le sont, à un régime très-modéré; les alimens seront choisis parmi les moins excitans, et surtout parmi les végétaux frais, le lait, les fruits aqueux, les chairs mucilagi-

neuses, telles que le veau et la jeune volaille. On prescrira l'abstinence des liqueurs spiritueuses, du café, du thé, et l'on ne permettra l'usage du vin que modérément et toujours tempéré par beaucoup d'eau.

Enfin, lorsque la boulimie dépend d'une activité particulière des organes digestifs, sans que pour cela il y ait irritation de ces organes, le meilleur moyen à employer consiste à donner à ces personnes des alimens d'un tissu serré et d'une digestion assez difficile, pour qu'ils servent pour ainsi dire de lest à l'estomac. Ainsi, un pain dur et d'une pâte ferme; la chair de bœuf, de mouton, de porc; les légumes secs tels que les pois, les lentilles, les haricots, et d'autres substances d'une texture compacte doivent être préférés à des alimens légers et plus délicats. Tel est en général le cas des gens de la campagne et des personnes qui fatiguent beaucoup leurs membres.

BOUTON MALIN. (V. Pustule maligne.)

BRONCHITE. On appelle ainsi l'irritation ou l'inflammation des bronches, c'est-à-dire des ramifications du canal de la respiration. Cette dénomination est certainement plus convenable que celle de *catarrhe pulmonaire*, qui est la même maladie; mais puisque l'usage contraire a prévalu, nous nous y conformerons. (V. Catarrhe pulmonaire.)

BRONCHOCÈLE. (V. Goître.)

BRULURE. Il est inutile d'expliquer en quoi consiste ce genre d'affection que tout le monde connaît; mais nous parlerons plus particulièrement du traitement qu'il convient de suivre dans les différens cas de brûlure. Pour procéder avec ordre, nous diviserons la brûlure en 3 degrés : 1o la *brûlure légère, superficielle et peu étendue;* 2o la *brûlure superficielle et étendue;* 3o la *brûlure profonde.* Lorsque la brûlure est légère et peu étendue, elle est caractérisée par un érysipèle dont la rougeur disparaît sous la pression par une douleur cuisante et un gonflement. Si la brûlure, quoique superficielle, est très-étendue, elle peut occasioner une fièvre inflammatoire violente accompagnée d'agitation, de délire, et quelquefois déterminer la mort. La brûlure a-t-elle attaqué profondément la peau et les chairs; elle désorganise ces parties, l'épiderme tombe, la peau s'excorie, il se forme des cicatrices plus ou moins étendues, et il s'établit une suppuration qui dure plus ou moins long-temps. Quelquefois les parties deviennent comme charbonnées, et tombent en escarres ordinairement au bout de huit à neuf jours. La suppuration devient abondante, et entraîne souvent avec elle des lambeaux de chair frappés de gangrène. La brûlure est dans ces cas très-dangereuse, surtout si elle est à la fois profonde et très-étendue.

Le *traitement* de la brûlure consiste dans tous les cas, 1° à calmer promptement la douleur, et à prévenir autant que possible le développement de l'inflammation; 2° si on n'est pas arrivé à temps pour cela, de prévenir et de combattre les accidens locaux et généraux qui peuvent être le résultat de la brûlure. Nous allons entrer à cet égard dans quelques détails.

Traitement de la brûlure légere, superficielle et peu étendue. Si les vêtemens sont encore appliqués sur la partie brûlée, on les ôte avec précaution, et l'on plonge cette partie dans le mélange suivant.

P. Chaux vive, 1 gros.
Extrait de saturne, 1 once.
Eau, 1 litre.

Si la partie brûlée exigeait une plus grande quantité de liquide, on augmenterait les doses de chaux, d'extrait de saturne et d'eau dans les proportions indiquées. La partie brûlée doit être maintenue pendant plusieurs heures dans ce bain, que l'on renouvelle à mesure qu'il s'échauffe. On enveloppera ensuite le membre avec des compresses imbibées du même liquide. Il faudra les humecter presque continuellement pendant un temps assez long, pour calmer la sensation de chaleur âcre produite par la brûlure. A défaut de chaux, on emploierait l'eau et l'extrait de saturne : à défaut d'extrait de saturne, on emploierait l'eau de chaux seule, dont les effets sont toutefois moins heureux que ceux de l'eau avec l'extrait; enfin si l'on n'avait ni l'un ni l'autre, on plongerait la partie dans l'eau simple très-froide, ou mieux encore, s'il était possible, dans l'eau glacée. On peut employer, pour remplir la même indication, l'eau gèrement vinaigrée, ou dans laquelle on aurait fait dissoudre de l'alun, du vitriol vert (sulfate de fer) ou quelque autre substance astringente; l'encre même au besoin peut remplir cette indication par l'astriction qu'elle produit sur les parties: la pulpe de pomme de terre crue et de quelques autres fruits acerbes peut aussi avoir son utilité quand l'épiderme n'est pas enlevé. Il en est de même de l'esprit de vin, de l'eau de Cologne et surtout de l'éther qui en s'évaporant promptement produit un degré de froid qui peut être très-avantageux; mais pour que l'évaporation ait lieu, il ne faut qu'humecter la partie brûlée et non la recouvrir avec des compresses. Le meilleur de tous ces moyens, quand on peut y avoir promptement recours, est incontestablement le premier dont nous avons parlé. L'efficacité de ce moyen est incontestable, et l'expérience prouve que l'on peut y avoir recours un quart d'heure et jusqu'à une demi-heure après l'accident, même lorsque les cloches se seraient élevées.

Si le siége de la brûlure ne permettait pas qu'on plongeât la partie dans le liquide, on se contenterait de l'arroser au moyen d'une éponge, et de la recouvrir de compresses qui en seraient imbibées.

Au bout de quelques jours, s'il existe des cloches, on les perce avec une épingle ou la pointe d'une lancette en deux ou trois places pour faire écouler la sérosité, et on laisse l'épiderme appliqué sur la plaie, afin que l'air ne l'irrite pas trop vivement. Soit ensuite que l'épiderme tombe ou qu'il ne tombe pas, pour soustraire entièrement au contact de l'air les parties qui ont été affectées, on les recouvrira d'un linge ou de papier brouillard fin enduit de cérat simple, s'il y a encore de la douleur, ou de cérat saturné, si la sensibilité est totalement amortie. On peut aussi remplacer le cérat par un liniment composé d'une partie d'huile d'olive ou d'amandes douces et de deux parties de blanc d'œuf. On applique sur le papier brouillard des compresses imbibées d'extrait de saturne mêlé avec l'eau, ou bien si l'irritation est encore trop vive, des compresses peu serrées trempées dans une décoction de guimauve et de pavots, dont on a soin de les humecter souvent.

Si la chaleur et l'irritation étaient trop vives, et qu'elles ne permissent pas l'application des linges, on oindrait la plaie deux fois par jour avec du cérat simple très-liquide, ou mieux encore avec un liniment composé par parties égales d'huile d'olive et d'eau de chaux que l'on agite ensemble et que l'on étend ensuite à nu sur la plaie avec un pinceau très-fin ou la barbe d'une plume. On couvre ensuite la plaie avec un linge très-fin enduit de cérat ou du liniment indiqué; ce linge doit être percé d'un grand nombre de petits trous, afin de faciliter l'écoulement du pus.

Traitement de la brûlure superficielle très-étendue. Si l'accident est arrivé depuis peu d'instans et que les symptômes inflammatoires généraux ne se soient pas encore manifestés, on enveloppera les parties brûlées avec des linges imbibés du liquide que nous avons indiqué plus haut; mais si la douleur était très-vive, que la fièvre commençât déjà à se manifester, il y aurait du danger à faire de semblables applications, et l'on traiterait le malade comme s'il étaient atteint d'un érysipèle très-étendu accompagné de fièvre. On recouvrira les parties avec des linges fins imbibés d'une décoction de graine de lin ou de racine de guimauve, que l'on aura soin de tenir constamment humectés. On pratiquera une ou deux saignées; on interdira toute espèce d'alimens, et l'on ne donnera pour boissons que des tisanes très-émollientes, telles que l'eau de gomme arabique, de racine de guimauve, de bouillon blanc, l'orangeade,

la limonade très-légère, l'eau de groseille, etc.; et cela jusqu'à ce que l'inflammation et la fièvre soit entièrement calmées, ce qui n'arrive ordinairement qu'après plusieurs jours. On pourra joindre à ce traitement quelques lavemens émolliens.

Quelques jours après que les cloches se seront formées, et quand l'irritation sera moins vive, on les percera et l'on se conduira ensuite comme il a été prescrit en parlant du traitement de la brûlure peu étendue.

Traitement de la brûlure profonde. Il est inutile dans ce cas de s'opposer par les applications astringentes au progrès de l'inflammation; on ne doit chercher qu'à la calmer. Pour cela, il n'y a rien de mieux à faire que d'appliquer sur la plaie des cataplasmes faits avec la farine de lin ou la guimauve. Ces moyens simples aident puisamment à apaiser les douleurs, à préparer une bonne suppuration qui facilite la chute des escarres. Lorsque l'on aperçoit quelques parties de celles-ci prêtes à se détacher, on les coupe avec des ciseaux, en évitant de les tirailler, de peur d'irriter la plaie.

Si la brûlure a donné lieu aux accidens généraux dont nous avons parlé plus haut, c'est-à-dire si l'inflammation locale a développé une fièvre inflammatoire, ce qui arrive immanquablement, pour peu que la brûlure soit étendue; il faut condamner le malade au repos, à l'abstinence complète d'alimens, et aux boissons émollientes ou légèrement acidulées. On donnera des lavemens émolliens, et même on pratiquera la saignée si la fièvre est très-forte. La plaie qui reste à nu après la chute de l'escarre ou de quelques-unes de ses parties doit être traitée comme une plaie ordinaire. Il faut d'abord ôter le pus qui s'y est accumulé au moyen d'un linge fin ou de petits tampons de charpie. On doit rejeter tous les organes qui ne peuvent que s'opposer à la cicatrisation; il suffit de laisser dans la plaie un peu de charpie sèche qui absorbe le pus à mesure qu'il se forme, et entretient un degré convenable d'irritation. Cependant si la plaie était très-rouge et animée, on s'abstiendrait même de charpie. Il n'en est pas de même, lorsque la cicatrisation est sur le point d'être achevée; il est bon alors d'entourer ses bords avec un linge enduit de cérat ou de beurre frais, et de recouvrir le tout avec de la charpie qui sans cela s'attacherait aux chairs, y entretiendrait une irritation trop vive, et s'opposerait à leur réunion.

Nous ne parlons pas ici des cas où la brûlure aurait attaqué les membres si profondément, qu'il ne resterait d'autre espoir que l'amputation, ou qu'elle aurait produit des lésions d'une nature assez grave pour exiger les secours de la chirurgie.

Tout ce que nous pourrions dire ne pourrait pas servir de guide aux personnes étrangères à cet art.

BUBON. On appelle ainsi une tumeur qui se manifeste ordinairement aux glandes des aines et quelquefois à celles des aisselles et du cou. On distingue plusieurs bubons auxquels on donne des noms particuliers, suivant les causes qui les ont produits. Ainsi on appelle *bubon pestilentiel* celui qui se manifeste chez les personnes atteintes de la peste; *bubons scrofuleux*, ceux qui accompagnent l'affection scrofuleuse; *bubons syphilitiques* ou *vénériens*, ceux qui reconnaissent pour cause une maladie vénérienne; *bubons d'irritation*, ceux qui sont déterminés par l'irritation ou l'inflammation qui se propage d'un point quelconque jusqu'aux glandes les plus voisines.

Sans nous arrêter à ces divisions, que l'on pourrait multiplier encore, si l'on en établissait autant qu'il y a de causes qui peuvent produire l'engorgement des glandes, nous dirons que le bubon est toujours le résultat d'une irritation portée sur les glandes dont nous avons parlé; cette irritation appelle les fluides dans ces parties; elles s'engorgent, augmentent de volume, s'enflamment et se terminent ou par la résolution, c'est-à-dire par le retour à l'état primitif, ou par la suppuration, ou par l'état cancéreux ou squirrheux. Telle est en général la marche de toutes les irritations. Si on les arrête à leur début, elles avortent; si on les laisse parcourir toutes leurs périodes, elles s'enflamment et suppurent; si elles persistent très-long-temps, les tissus qui en sont le siége se durcissent, acquièrent une consistance lardacée; et si une nouvelle irritation attaque ces parties ainsi désorganisées, cette dégénérescence porte le nom de cancer.

On voit donc qu'il est assez inutile de s'occuper des causes qui peuvent produire l'engorgement et la tuméfaction des glandes des aines ou des aisselles. Ces causes quelles qu'elles soient sont des causes irritantes; le résultat n'est donc et ne peut être qu'une irritation, une inflammation, et le traitement doit être essentiellement le même.

Comme nous nous sommes occupés du bubon pestilentiel à l'article *peste*, du bubon scrofuleux à l'article *scrofule*, et que le bubon d'irritation est de la même nature qu'une tumeur inflammatoire, nous ne parlerons ici que des bubons vénériens.

Le *bubon vénérien* est une tumeur formée par l'engorgement des glandes des aines, des aisselles et du cou, mais le plus ordinairement des premières, à la suite d'une liaison avec une personne atteinte d'une maladie vénérienne. Cette affection est aussi connue vulgairement sous le nom de poulain, parce qu'elle force les malades à marcher les jambes écartées, à peu

près comme le font les très-jeunes chevaux. On peut les distinguer en primitifs et en consécutifs. On les appelle primitifs lorsqu'ils se manifestent peu de temps après le commerce suspect, sans avoir été précédés d'aucun symptôme d'affection vénérienne; on les nomme consécutifs, au contraire, quand ils se manifestent après l'apparition de chancres, de pustules ou d'écoulemens blénorrhagiques, ou que la maladie vénérienne est devenue constitutionnelle. Les bubons de cette espèce sont les plus communs de tous, et c'est presque constamment aux aines qu'ils se manifestent; ils sont le résultat de l'irritation des organes sexuels placés dans le voisinage. Quand ils sont l'effet d'une maladie vénérienne qui a porté le trouble dans toute l'économie, en terme plus vulgaire, de la vérole, on les observe aussi aux glandes des aisselles et du cou.

L'apparition d'un bubon est précédée d'une sensation de gêne et de tension à la région des aines. Bientôt on s'aperçoit qu'une ou plusieurs glandes sont tuméfiées; le gonflement fait tous les jours des progrès; il en résulte une tumeur dure qui gêne beaucoup la marche; la surface de cette tumeur est rouge, et elle devient le siége de douleurs de plus en plus violentes; enfin, la suppuration s'établit plus ou moins promptement, suivant le degré de l'inflammation. Le bubon que nous venons de décrire est le bubon *aigu*; mais il ne se manifeste pas toujours avec des symptômes aussi violens, il marche quelquefois avec beaucoup de lenteur et sans faire souffrir le malade; la peau conserve alors sa couleur ordinaire, et cet état se prolonge quelquefois pendant plusieurs semaines et même plusieurs mois, et on en a vu persister des années entières; on les nomme alors bubons indolens. Ordinairement ils se développent et décroissent avec une égale lenteur; rarement ils suppurent, et, lorsque cela arrive, ils laissent après eux des engorgemens dont on n'obtient la guérison que difficilement. Il arrive quelquefois que ces bubons, après être restés long-temps stationnaires, passent tout à coup à l'état inflammatoire et suivent la marche de ceux dont il vient d'être fait mention plus haut.

Traitement des bubons aigus. Le traitement des bubons syphilitiques ne diffère pas de celui de toute autre inflammation glandulaire; il n'y a que le degré d'intensité des phénomènes inflammatoires qui exige quelques modifications particulières. Et d'abord, si l'on a affaire à un engorgement qui débute par une grande sensibilité, on s'occupera d'arrêter promptement l'inflammation, en appliquant de très-bonne heure un plus ou moins grand nombre de sangsues autour de la tumeur; on peut employer de 20 à 40 sangsues à la fois. Ce moyen réussit souvent à arrêter l'inflammation dès son début. On

peut revenir à une seconde saignée locale, si la première n'avait pas produit l'effet que l'on en attendait. La glace pilée, que l'on fait succéder aux applications de sangsues, empêche presque constamment le développement ultérieur de l'inflammation; mais ce moyen, pour être efficace, doit être continué sans interruption au moins pendant quarante-huit heures. Si l'on n'appliquait le froid que pendant quelques instans, il y aurait réaction dans la partie malade, et l'inflammation reparaîtrait avec plus de violence qu'auparavant. Le meilleur moyen de maintenir la glace sur la tumeur consiste à la piler et à la renfermer dans une vessie; lorsqu'elle est fondue, on a une seconde vessie toute préparée pour remplacer à l'instant celle que l'on vient d'ôter. Il est bien entendu que pendant ce temps le malade doit garder un repos absolu. On obtient souvent de très-bons résultats de l'application de la glace, lors même qu'elle n'a pas été précédée de la saignée locale. Si l'inflammation tombait à son dernier degré, et que la tumeur fût déjà suppurée, ce que l'on reconnaît à la fluctuation qu'elle présente, il ne faudrait plus tenter de l'arrêter au moyen des sangsues ou de la glace; il faudrait au contraire l'amener à l'état complet de suppuration ou à la résolution, en la recouvrant de cataplasmes émolliens faits avec la farine de lin ou la mie de pain, ou la feuille de guimauve, etc. On devrait se comporter de la même manière, si les moyens que nous avons indiqués n'avaient pas réussi à faire avorter l'inflammation à son début, et qu'elle continuât à faire des progrès, malgré l'application des sangsues et de la glace. Quelquefois la violence de l'inflammation est telle qu'elle produit la fièvre; alors on doit interdire au malade toute espèce d'alimens, et le condamner à l'usage strict des boissons émollientes. On lui fera prendre souvent des bains entiers; on lui administrera des lavemens émolliens, et il gardera le repos. Si la douleur que donne la tuméfaction est très-vive, on cherchera à la calmer en arrosant le cataplasme émollient avec quelques gouttes de laudanum, ou mieux encore en recouvrant la tumeur avec des compresses imbibées d'une décoction de morelle et de pavots. Ces moyens déterminent ordinairement la résolution ou la suppuration de l'engorgement. Si la résolution a lieu, il n'y a qu'à continuer le même traitement jusqu'à ce qu'elle soit achevée. Si au contraire la suppuration arrive et que le bubon s'ouvre, on mettra sur l'ouverture un tampon de charpie que l'on recouvrira d'un cataplasme ou d'une compresse trempée dans une décoction émolliente. Mais la tumeur passe assez souvent à l'état de suppuration sans que le pus puisse se faire une issue; il faut alors en pratiquer une artificielle. On le pratique de deux ma-

nières, ou en y faisant une incision avec le bistouri, ou en y appliquant un morceau de potasse. La première est incontestablement la meilleure, mais elle exige la main d'une personne de l'art. On peut pratiquer soi-même la seconde de la manière suivante : on applique sur la tumeur une petite pièce de toile gommée (sparadrap) percée d'un petit trou qui corresponde au centre de la tumeur; dans ce trou on place un morceau de potasse, de la grosseur d'un pois, que l'on maintient fixe en le recouvrant avec une seconde pièce de toile gommée; on laisse la potasse appliquée pendant dix ou douze heures; si le pus sort, on panse comme il a été dit plus haut; sinon, on remplace la potasse par un second morceau jusqu'à ce que le caustique ait formé une issue au pus. Nous devons avertir qu'un morceau de potasse plus gros que celui que nous a ons indiqué creuserait une plaie trop large, dont la cicatrisation se ferait ensuite très-difficilement. En général, il n'est pas prudent d'employer ce moyen, si son usage n'est dirigé par une personne qui l'ait vu mettre en pratique.

Traitement des bubons indolens ou chroniques. Tel est le traitement qu'il convient généralement d'employer dans le bubon aigu; mais lorsqu'il ne se développe qu'avec lenteur, qu'il est peu sensible, qu'il n'est accompagné d'aucun des symptômes qui caractérisent une inflammation aiguë, on doit se conduire d'une manière un peu différente. Soit que le bubon se soit montré indolent dès son origine, ou qu'il n'ait revêtu ce caractère qu'après une inflammation plus ou moins vive, on doit le traiter par tous les moyens propres à en favoriser la résolution. Le plus efficace est sans contredit le traitement mercuriel, dont rien n'empêche alors l'application, puisqu'on n'a pas lieu de redouter les accidens qui peuvent résulter de son emploi lorsque ces parties sont le siége d'une irritation inflammatoire. On pratiquera donc des frictions avec l'onguent mercuriel une ou deux fois par jour sur la tumeur et à son pourtour. On y fera tomber tous les jours une douche; et lorsque ces moyens commencent à réveiller la sensibilité, l'expérience prouve qu'une application de 7 ou 8 sangsues, tous les deux ou trois jours, amène assez promptement la résolution. Comme tout le monde ne peut pas prendre des douches, on peut y suppléer par des emplâtres de savon, de diachylon, ou par un cataplasme émollient arrosé d'extrait de saturne, ou en pratiquant des onctions avec le liniment ammoniacal indiqué page 65. Il peut arriver aussi que ce traitement excite trop fortement la vitalité de la partie engorgée, et que celle-ci passe à l'état inflammatoire aigu; dans ce cas, il est évident qu'on doit se conduire comme si l'on avait affaire à un bubon aigu ordinaire.

On emploie le même traitement dans les cas où les tumeurs se terminent par induration. Cependant, si ces tumeurs dures étaient accompagnées de douleurs lancinantes, on se garderait d'employer les remèdes stimulans, que l'on remplacerait alors par les cataplasmes émolliens et les boissons de la même nature.

Nous terminerons cet article en avertissant qu'il ne suffit pas de traiter les bubons lorsqu'ils sont déterminés par une affection vénérienne; il faut encore s'occuper du traitement de cette maladie. (V. Syphilis.)

C

CACHEXIE. On emploie quelquefois cette expression pour désigner un état de dépérissement qui se manifeste dans la période la plus avancée de plusieurs maladies chroniques. Les mots marasme, atrophie, consomption, ne désignent qu'un des phénomènes de cet état général. Il est donc évident que la cachexie ne constitue pas une affection particulière, et que le moyen de la faire cesser consiste dans la guérison de la maladie qui y donne lieu. Si l'individu est atteint d'un gastrite chronique, d'une pneumonie chronique, etc., etc., et que les lésions de ces organes amènent un dépérissement universel, il faut rechercher en quoi consistent ces lésions, et chercher à les guérir par les moyens indiqués dans les divers articles où ces maladies sont traitées en détail.

CALCULS BILIAIRES. On les appelle aussi *calculs hépatiques* ou *calculs du foie.* Il se forme souvent dans le tissu même du foie, dans le réservoir de la bile et dans ses conduits des concrétions plus ou moins dures, et dont la présence peut donner lieu à divers accidens. Lorsque ces concrétions sont petites, elles peuvent exister sans donner lieu à aucune douleur; cela arrive surtout si elles sont renfermées dans la vésicule de la bile, sans la distendre ni obstruer ses conduits; il n'en est pas de même lorsque ces calculs se sont développés dans le tissu du foie.

Les *symptômes* de la présence des calculs biliaires et hépatiques sont généralement très-obscurs; il est même certain que dans beaucoup de cas ils se sont développés sans produire le moindre trouble dans les fonctions des organes. Dans certaines circonstances, les malades n'en sont avertis que par une pesanteur et de la gêne, lorsqu'ils se couchent sur le côté gauche; la sensation douloureuse dont se plaint le malade est rapportée tantôt au côté droit ou au creux de l'estomac;

quelquefois elle semble se propager jusqu'au sein droit, et souvent jusqu'à l'épaule ou à la région du cou. En général, on n'aperçoit que les signes ordinaires qui annoncent une irritation ou un engorgement du foie; ainsi la peau tire quelquefois sur le jaune, la langue est chargée de mucosités jaunâtres; mais ces signes sont loin de se rencontrer constamment, et lors même qu'ils ont lieu, on ne peut pas encore prononcer que les calculs existent. Le signe le plus certain, le seul même qui puisse servir de guide, c'est l'évacuation de calculs biliaires qui peut avoir lieu à diverses époques avec les selles, surtout si ce signe est accompagné de ceux que nous venons d'énumérer.

Il peut arriver que les calculs biliaires, surtout s'ils sont anguleux ou hérissés d'aspérités, irritent et enflamment les tissus avec lesquels ils sont en contact; il se forme des adhérences soit avec l'estomac, soit avec quelque autre partie du canal intestinal, ou même avec les parois du ventre. La suppuration s'empare alors de ces parties, et il s'établit un abcès ou une fistule à travers lesquels les calculs peuvent être évacués. Cette terminaison a été observée quelquefois; mais elle est extrêmement rare.

Il n'existe pas de médicamens qui aillent dissoudre dans le foie ou dans la vésicule les calculs qui s'y sont formés. Tous les dissolvans préconisés dans ces sortes de cas ne sont que du charlatanisme; il faut donc se borner à un traitement à peu près semblable à celui des engorgemens et des irritations du foie : si l'estomac est en bon état, on fera prendre au malade quelques légers purgatifs, afin d'entretenir la liberté du ventre; par exemple 3 ou 4 grains de calomel deux fois par jour. S'il y avait des signes d'inflammation, on commencerait avant tout par les calmer, au moyen des saignées générales et locales, des applications émollientes sur la région de l'estomac et du foie, des bains généraux, et des boissons émollientes et rafraîchissantes. On conseillera en même temps un exercice modéré, de la gaîté, des alimens de facile digestion, et de temps en temps de légers purgatifs, tels que celui que nous venons d'indiquer. Tel est le traitement le plus sage, et dont on puisse obtenir le plus de succès.

CALCULS DES REINS. (V. Gravelle.)

CALCULS DE LA VESSIE, ou maladie de la pierre. Il se forme dans la vessie, tant de l'homme que de la femme, des espèces de pierre dont le volume et la consistance sont variables. L'origine de ces calculs est assez souvent due à un petit gravier qui s'est d'abord formé dans les reins, et qui a été en-

suite amené dans la vessie par les conduits de l'urine qui communiquent avec les reins. Les sels dont l'urine est formée se déposent peu à peu autour de ce noyau primitif qui finit par acquérir dans certains cas un volume considérable. Tout autre corps étranger tombé dans la vessie peut aussi donner lieu au même accident.

On reconnaît en général la présence d'un calcul dans la vessie aux signes suivans : démangeaison à l'extrémité du canal de l'urètre, pesanteur et douleur dans la vessie, impossibilité de supporter les secousses d'une voiture, quelquefois difficulté d'uriner; enfin le moyen le plus certain de s'assurer de l'existence d'un calcul consiste à introduire une sonde dans la vessie, au moyen de laquelle il n'est pas difficile de reconnaître la présence de la pierre, pour peu que la main soit exercée à ce genre de recherches.

Le *traitement* de la pierre nécessite constamment les secours d'un chirurgien habile. Il n'y a que deux moyens de s'en débarrasser; le premier consiste à pratiquer une issue artificielle à la pierre au moyen d'un instrument tranchant; c'est ce qu'on appelle l'*opération de la taille*; l'autre, plus moderne, consiste à broyer le calcul dans la vessie au moyen d'instrumens très-ingénieux que l'on introduit par le canal de l'urètre. Les dissolvans que l'on a prônés à diverses époques sont absolument sans aucune espèce d'efficacité.

Si le calcul n'était pas formé, et que l'on en fût seulement menacé par l'émission de quelques graviers mêlés aux urines, on aurait recours aux moyens employés contre la gravelle (V. ce mot), et l'on aurait soin le matin en se levant, ou après un long repos quelconque, de ne pas uriner avant d'avoir fait un peu de mouvement, afin que les graviers soient entraînés avec les urines et ne forment pas un dépôt au fond de la vessie, comme cela pourrait arriver si on n'avait pas recours à la précaution que l'on vient d'indiquer. Ce moyen est si simple que nous le conseillons même aux personnes qui ne sont nullement menacées de la pierre.

CALENTURE. Nom impropre que l'on donne à une maladie qui attaque les marins lorsqu'ils traversent la zone tortorride. Voici comment elle se manifeste.

Les marins sont saisis tout à coup et ordinairement pendant la nuit d'un délire furieux; ils ont le visage rouge, les yeux étincelans; ils menacent les personnes qui sont autour d'eux; ils sont tourmentés de l'envie de se précipiter dans la mer, qui leur paraît une vaste prairie couverte d'arbres et émaillée de fleurs, et ils s'y précipiteraient en effet, si on ne les surveillait.

Cette affection, comme il est facile de le voir, ne constitue

pas une maladie d'une nature particulière, comme on pourrait le croire; ce n'est autre chose qu'une fièvre cérébrale, ou, pour parler plus exactement, c'est une inflammation du cerveau ou des membranes qui l'enveloppent. La chaleur à laquelle les marins sont exposés en passant sous la ligne produit sur eux le même effet qu'elle produirait dans toute autre circonstance, c'est-à-dire qu'elle échauffe fortement le cerveau, le stimule, et que le sang s'y porte ensuite avec violence. L'affection que l'on nomme fièvre chaude est accompagnée des mêmes symptômes.

Le *traitement* ne saurait être un instant douteux; c'est le même que celui d'une inflammation cérébrale quelconque : par conséquent, on débutera sans hésiter par les saignées générales du bras ou du cou, et par des applications de sangsues au nombre de 40 ou 50 aux tempes et derrière les oreilles. On mettra les pieds du malade dans l'eau chaude, et on lui fera en même temps des applications froides sur la tête. Comme il n'est pas possible d'avoir de la glace à bord sous les régions équinoxiales, on y suppléera par des affusions d'éther sur la tête, qui produit un froid assez intense par sa prompte évaporation; on donnera en même temps, avec abondance, des boissons acidulées, telles que la limonade, l'orangeade, le sirop de groseille, celui de vinaigre, etc., etc.; on prescrira des lavemens émolliens. Si la maladie persiste, on reviendra à la saignée et surtout aux sangsues autour des tempes, et aux applications des moyens réfrigérans, qui doivent, dans tous les cas, être continués sans interruption pendant plusieurs heures et même des jours entiers pour en obtenir de bons effets.

CANCER. *Idée générale de cette maladie.* Il ne serait pas très-facile de donner une définition exacte des affections cancéreuses. Les idées que l'on s'en était formées jusqu'à nos jours, loin d'être satisfaisantes, ne présentaient qu'un vague insupportable. Tantôt c'était un virus ou une humeur corrompue qui corrodait les organes malades; tantôt c'était un principe d'une nature occulte qui agissait sur l'économie sans savoir comment. Quand une induration se formait quelque part, on attendait pour décider si c'était une tumeur cancéreuse; s'il survenait un ulcère, on prononçait que l'on avait réellement affaire à un cancer; si la tumeur se dissipait, on affirmait que cette affection n'existait pas. Ces théories désespérantes s'accordaient toutes à regarder le cancer comme une maladie dont aucun secours humain n'était capable d'empêcher le développement, ni d'arrêter les ravages. Les progrès de la médecine moderne, en faisant connaître la nature réelle de cette affection, permettent de l'envisager sous un jour moins sombre.

Qu'est-ce qu'un cancer? Le cancer est *constamment* le produit d'un inflammation ou d'une irritation chronique occasionée par les causes ordinaires de ces maladies; tels sont les coups, les chutes, la trop grande activité de l'organe qui en est le siége, une excitation répétée trop souvent sur ces organes, etc. Ce sont les glandes et les tissus glanduleux qui sont le plus souvent le siége du cancer; cependant il n'est pas rare que d'autres tissus soient aussi atteints de cette désorganisation; les cancers de l'estomac, des intestins, de la bouche, du nez, etc., en sont la preuve. L'irritation ou l'inflammation lente qui persiste long-temps dans la glande, au lieu d'y appeler le sang comme dans les inflammations aiguës, y appelle la lymphe; celle-ci les engorge et les durcit. La tumeur reste quelquefois long-temps dans le même état et souvent sans douleur; mais enfin une inflammation aiguë et secondaire s'y développe, désorganise la glande, et une ulcération cancéreuse se manifeste. Cependant cette terminaison n'est pas toujours la même, et la tumeur se dissout quelquefois, ou bien elle diminue de volume, ou enfin elle reste stationnaire.

Il n'est pas difficile de comprendre que si on avait employé un traitement convenable dès le début de l'irritation, on aurait pu arrêter les progrès de la tumeur et prévenir la formation du cancer. En effet, l'expérience prouve tous les jours qu'en enlevant par les saignées, la diète et les boissons émollientes, les inflammations commençantes de la matrice, du sein, de la face, etc., etc., on empêche le cancer de se former; et il est même certain que les mêmes moyens peuvent, dans quelques circonstances, arrêter les progrès des ulcères déjà établis, si l'irritation ne s'est point encore propagée jusqu'aux viscères.

Cette théorie du cancer est, comme on le voit, diamétralement en opposition avec les idées que l'on s'en était faites. Le mot cancer une fois prononcé, il semblait que le médecin dût en rester spectateur oisif, et laisser le mal faire des ravages que rien ne pouvait empêcher. Il est bien certain que l'on voit des familles atteintes plus particulièrement que d'autres de ces affections, comme on voit également les scrofules, la phthisie pulmonaire se transmettre par l'hérédité; mais il ne faut pas croire pour cela que ces maladies soient, comme on le dit, dans le sang, et que leur développement soit inévitable. Les parens transmettent à leurs enfans leur constitution, leur aptitude à contracter certaines maladies, mais non les maladies elles-mêmes. Celui qui apportera en naissant une tête volumineuse et un cou court sera disposé à l'apoplexie; celui qui aura reçu une poitrine étroite sera disposé aux affections des poumons; de la même manière, un autre peut avoir reçu une structure

organique qui le dispose plus particulièrement aux affections cancéreuses; mais il ne s'ensuit pas qu'un virus destructeur circule dans ses veines, puisque toutes ces maladies sont également produites par toutes les causes ordinaires des inflammations. C'est ainsi qu'un coup donné au sein peut déterminer dans cet organe la formation d'une tumeur qui peut passer à l'état cancéreux.

Le cancer n'est donc qu'un des derniers degrés de l'inflammation enté sur un tissu gonflé, épaissi, lardacé, à la suite d'une inflammation chronique qui en a altéré la structure à la longue. En simplifiant ainsi la manière d'envisager cette maladie (et nous affirmons que c'est la seule véritable), on prévoit qu'il en doit être de même à l'égard du traitement. Celui-ci consiste essentiellement à borner les progrès de l'engorgement naissant par les saignées locales et tous les moyens émolliens; à traiter encore par les mêmes moyens les ulcères déjà cancéreux si l'on n'a pas été assez heureux pour prévenir ce résultat dangereux; enfin à retrancher la partie malade lorsque tous les autres moyens ont échoué. Nous croyons au reste devoir parler avec quelques détails de quelques espèces de cancer que l'on rencontre le plus généralement. Nous prévenons toutefois que le cancer ne change pas de nature quel que soit son siége, et qu'un cancer du sein, de la matrice, de l'estomac, est toujours une inflammation avec désorganisation de ces parties, et rien de plus.

Cancer et squirrhe du sein. Il débute ordinairement d'une manière obscure et insidieuse. On commence par avoir la sensation d'une tumeur peu volumineuse, mobile et à peine sensible. Cette tumeur fait avec le temps des progrès plus ou moins rapides; elle devient quelquefois inégale et bosselée; la peau qui la recouvre est luisante et tendue, lorsqu'elle a acquis un volume un peu considérable. On ressent d'abord des douleurs sourdes qui deviennent ensuite lancinantes, et forcent enfin la malade à recourir à des conseils souvent trop tardifs.

Si rien n'arrête les progrès de la maladie, la tumeur se ramollit, se désorganise, passe à l'état de suppuration, et constitue alors le véritable cancer; car on est convenu de ne l'appeler ainsi que lorsque la surface de la tumeur est ulcérée, qu'il en découle un pus sanguinolent, noirâtre et fétide; avant cette époque, la tumeur porte le nom de squirrhe. Mais malgré ces deux dénominations différentes, il ne s'agit pas de maladies distinctes; c'est toujours la même, leur degré seul varie. Arrivée au point fâcheux qui constitue le cancer proprement dit, la maladie produit son influence sur toute l'économie; la peau prend une teinte jaune paille ou plutôt l'aspect

de la cire; la malade éprouve un malaise extrême; elle est souvent tourmentée par la fièvre, la constipation ou le dévoiement. La maladie locale ne cesse de faire des ravages; la mamelle est bientôt envahie tout entière; toutes les parties charnues de la poitrine tombent en suppuration; les côtes sont quelquefois mises à nu; souvent les glandes de l'aisselle, placées dans le voisinage, se tuméfient et suivent la même marche que la tumeur primitive; la plaie, couverte d'un putrilage grisâtre et infect, offre l'aspect le plus horrible et le plus dégoûtant; il n'est pas rare que des hémorrhagies produites par la destruction des vaisseaux sanguins augmentent le danger; enfin le malade succombe.

Les *causes* du cancer des mamelles sont en général les causes générales des inflammations; cependant nous devons en signaler quelques-unes comme lui donnant lieu d'une manière plus fréquente. Tels sont un engorgement de lait, l'impression d'un air froid, un coup léger dont la malade ne conserve pas même le souvenir, une compression exercée sur les seins par un moyen quelconque. Outre cela, il est une cause sur laquelle nous éveillerons particulièrement l'attention des femmes. Il est déplorable que la raison ne puisse pas l'emporter sur le vain désir de plaire par une taille artistement svelte, et qui ne serait que ridicule si elle n'était en même temps dangereuse. L'usage des corsets trop serrés gêne la circulation du sang, ce que toutes les femmes savent fort bien, puisqu'elles peuvent voir les empreintes qu'il laisse souvent sur elles. Le sang ainsi arrêté engorge les seins, les irrite, et une tumeur se forme; on n'y fait pas attention, et le cancer se manifeste. Femmes qui croyez-vous embellir en mettant votre corps à la torture, songez qu'il n'y a de beau que ce qui est naturel, et songez surtout aux conséquences d'une mode si souvent funeste. D'insipides flatteurs vanteront la grâce de votre taille artificielle; ne les écoutez pas, et sachez entendre quelquefois des vérités utiles. Vous n'avez pas besoin d'être coupées en deux comme une guêpe pour plaire aux hommes sensés, et vous devez dédaigner les hommages adulateurs de ceux qui ne sont que frivoles. Que de regrets, lorsque vous aurez porté à votre santé des coups irréparables! Il vaut mieux briller aujourd'hui, direz-vous, et mourir demain. Fort bien, si c'est un compte arrêté; mais avez-vous fait un pacte avec la douleur? Et dès lors pourquoi vous plaindre, dès qu'elle vient vous assaillir avant le temps et couronner si tristement vos triomphes d'un jour?

Le *traitement* du cancer qui nous occupe a été de tout temps aussi absurde et aussi bizarre que les idées que l'on s'était for-

mées de cette maladie. Ceux qui regardaient cette affection comme incurable se contentaient de la traiter par des moyens palliatifs propres seulement à rendre la douleur plus supportable. Ces moyens étaient surtout les médicamens narcotiques, tels que l'opium, le pavot, la morelle, la ciguë, etc., dont on faisait des applications locales de différentes manières. D'autres avaient recours à l'emploi des prétendus fondans et des résolutifs, tels que le mercure et ses différentes préparations, le savon, les baumes et les emplâtres de toute espèce. Tout cet appareil de traitement fondé sur une théorie erronée était plus propre à accélérer qu'à retarder la marche de la maladie; aussi la fréquence des insuccès l'avait-elle fait placer par les médecins au rang des maladies incurables.

Mais l'expérience, d'accord avec la raison, doit engager à ne pas porter un jugement précipité sur l'incurabilité des tumeurs des mamelles, lors même qu'elles sont inégales, bosselées, douloureuses. Tant que la désorganisation n'est pas opérée, on ne doit pas plus désespérer de la guérison que de toute autre tumeur inflammatoire: car nous le répétons, il ne s'agit que d'une irritation, d'un surcroît d'activité, d'une inflammation lente ou vive développée dans ces parties. On peut donc en arrêter les progrès en lui opposant un traitement franchement émollient, dirigé avec les soins et la prudence convenable; mais ce traitement est long, souvent très-long, et il est assez rare que la malade ait la patience de s'y soumettre pendant tout le temps nécessaire. Dès que l'on aperçoit la formation de la tumeur, on conseillera à la malade un régime simple et très-léger, des boissons délayantes, des bains, des applications émollientes, telles que les cataplasmes de farine de lin, de mie de pain et de lait, de feuilles de guimauve, etc. On fera en même temps des saignées locales sur la partie engorgée au moyen de sangsues au nombre de 15, 20, 30, 40, suivant l'étendue de la tumeur, les forces de la malade et la vivacité des douleurs qu'elle éprouve. Ces applications doivent être répétées fréquemment, par exemple tous les huit ou quinze jours, car ce n'est guère que de l'emploi de ces moyens réitérés avec constance et opiniâtreté que l'on doit espérer un heureux résultat. Si la malade était tourmentée de constipations, on lui administrerait de temps en temps de légers laxatifs qui auraient le double avantage de produire sur le canal digestif une révulsion, une excitation passagère qui peuvent aider à la résolution de la tumeur. Mais le point essentiel est d'insister long-temps sur les moyens que nous venons d'indiquer. Ce traitement est le seul raisonnable, puisqu'il est le seul conforme à la nature de la maladie, et l'expérience qui doit passer ici avant tout, en dé-

montre tous les jours l'efficacité. Hors de là, il n'y a qu'incohérence, qu'incertitude, et ceux qui ont recours à un autre genre de médication seraient incapables de citer un seul exemple de guérison, et d'expliquer les motifs d'un traitement qu'ils n'administrent que parce qu'on l'a fait avant eux, quoique son inutilité en devrait avoir fait justice depuis long-temps.

Employée avec constance et dès le principe, la médication que nous avons conseillée réussira presque dans tous les cas à arrêter le développement de la tumeur, à la faire disparaître peu à peu, et à calmer les douleurs. Cependant, si après quelques mois de traitement on ne pouvait réussir à en arrêter les progrès, que la tumeur au lieu de diminuer augmentât de volume et qu'elle devînt plus douloureuse, il faudrait sans balancer recourir à une opération chirurgicale et la faire extirper. Plus tard, il ne serait peut-être plus temps de le faire; et d'ailleurs le danger d'une récidive est moins grand lorsque la tumeur est encore mobile et qu'on peut l'enlever en entier que lorsqu'elle s'est étendue de manière qu'il soit impossible d'extirper toutes les ramifications des dégénérescences cancéreuses qui ne tardent pas à faire reparaître la maladie. On ne doit pas trop s'effrayer de cette opération, moins douloureuse qu'on ne le croit vulgairement et d'une exécution extrêmement simple et facile, n'offrant de danger que lorsqu'elle a été différée trop long-temps; encore ce danger n'est-il que consécutif, l'opération elle-même n'en présentant aucun. Lorsqu'enfin l'on a laissé marcher la tumeur et qu'elle est arrivée à son dernier terme, que la plaie est saignante, infecte et trop étendue pour qu'il soit possible d'extirper toutes les parties malades, il n'y a plus guère d'espoir de guérison, et l'on doit se borner à calmer, s'il se peut, les douleurs, au moyen des applications de compresses imbibées d'une décoction de pavots et de quelques gouttes de laudanum. Cependant nous avons des exemples de succès, rares il est vrai, mais qui doivent pourtant engager à tenter encore l'emploi réitéré des sangsues sur les bords cancéreux de l'ulcère, en y joignant celui des applications émollientes, de la diète ou d'un régime léger et du repos absolu.

Cancer et squirrhe de la matrice. Comme la précédente, cette affection qui débute par une irritation d'abord insensible de la partie qui en est le siége, n'est point une maladie d'une nature extraordinaire; on doit lui appliquer ce que nous avons dit du cancer en général.

Les *symptômes* du cancer de la matrice ne sont pas les mêmes à toutes les époques de cette maladie, et l'on peut même dire que les premiers signes ne sont point encore ceux d'un cancer, puisqu'on n'appelle ainsi que le dernier terme de l'in-

flammation des organes qui en sont affectés. Il y a donc d'abord irritation pure et simple, puis induration qu'on nomme squirrhe, puis enfin dégénérescence des tissus tuméfiés. Ce léger aperçu doit consoler les femmes dont l'imagination se frappe aussitôt qu'elles ressentent la moindre douleur dans la région de l'utérus (matrice). Le travail inflammatoire qui donne lieu à cette douleur n'a pas une marche nécessaire, et quoique la terminaison en soit fâcheuse, s'il parcourt toutes ses périodes, cette terminaison n'est point inévitable, et l'on peut la prévenir par des soins sagement dirigés. Voici au reste comment s'annonce le squirrhe et ensuite le cancer de la matrice. La femme éprouve un sentiment de gêne, de pesanteur et de douleur dans le bas ventre; le cours des menstrues est irrégulier ou interrompu; il y a quelquefois difficultés d'uriner, douleurs sourdes dans les hanches, dans les aines et les cuisses; écoulement blanc, muqueux ou sanguinolent, élancemens plus ou moins fréquens dans le col de la matrice; le toucher y fait apercevoir une tumeur dure et très-sensible; les mamelles sont parfois gonflées et douloureuses. A mesure que l'irritation fait des progrès, tous les symptômes précités deviennent plus intenses, les tissus se désorganisent et fournissent un écoulement plus abondant et de plus en plus fétide, contenant des caillots de sang ou des tissus tombés en putrilage. Toute l'économie reçoit alors l'impression de l'organe malade; les fonctions digestives sont troublées et presque nulles, l'embonpoint disparaît, la peau est d'un jaune sale, molle, blafarde, et semble à peine tenir encore aux chairs; la tristesse du regard, l'abattement général de la malade, tout annonce une profonde altération dans sa constitution entière; la fièvre de consomption (hectique) est continuelle, et la mort vient heureusement terminer cette scène de douleurs.

La marche et la durée de cette maladie ne sont pas toujours les mêmes; elles varient même à l'infini; tantôt en effet le col de la matrice reste long-temps indolent et à l'état d'induration, tantôt au contraire l'inflammation désorganise promptement les parties qu'elle attaque, et la mort arrive dans très-peu de temps.

Les *causes* du squirrhe et du cancer de la matrice sont très-nombreuses. L'âge est une des premières. C'est une chose digne de remarque que cette maladie épargne presque constamment les deux extrémités de la vie, la jeunesse et la vieillesse. L'âge le plus fréquent est celui de la cessation des règles, c'est-à-dire de la trente-sixième à la cinquantième année; cependant il ne faut pas en conclure qu'on ne la rencontre jamais avant l'une ou l'autre de ces époques. Les femmes blondes, d'une constitution lymphatique, délicate et nerveuse, y sont

plus disposées que les brunes d'un tempérament sanguin et bilieux. On la rencontre beaucoup plus fréquemment dans les grandes villes et surtout chez les femmes des classes inférieures que dans les campagnes : la plus grande dissolution des mœurs chez les premières ne serait-elle peut-être pas une raison suffisante de cette différence ? Comme tous les extrêmes sont dangereux, on a observé que le célibat dispose au cancer de la matrice, ainsi que l'abus des plaisirs vénériens. Dans l'un de ces cas la matrice est trop excitée par un surcroît d'énergie résultant de la privation ; dans l'autre il l'est également trop par l'abus des jouissances ; or nous avons dit que la maladie débutait par une irritation, une excitation, une inflammation. Enfin une sensibilité particulière de la matrice sans le concours de causes étrangères, des manœuvres imprudentes exercées sur cet organe, les mariages trop précoces, etc., peuvent donner lieu à cette maladie. En général, on l'observe plus fréquemment chez les femmes qui ont été réglées de très-bonne heure que chez celles qui ne le sont que très-tard.

Le *traitement* est variable suivant les progrès du mal. Dans le principe et avant la formation de l'ulcère, lorsqu'il y a chaleur, tumeur récente, irrégularité de la menstruation, on débute par attaquer cette inflammation naissante au moyen d'une application de sangsues au périnée, à la vulve ou à la partie supérieure des cuisses, et l'on a recours à ce moyen autant de fois que les mêmes symptômes sont remarqués. On fera coïncider cette application avec l'époque de la menstruation ordinaire ; mais si l'inflammation était trop vive, on les emploierait beaucoup plus souvent. Le nombre varie entre 15, 30, 40, suivant la force de la malade et l'intensité de l'inflammation. Si la malade n'est pas d'une constitution trop délicate, on lui appliquera de la glace sur le bas-ventre ; mais ce moyen exige des précautions ; car si on ne l'emploie que pendant peu de temps, il y a réaction de la partie malade, et l'inflammation est encore plus vive ; il faut donc la laisser en place pendant tout le temps que dure la chaleur et la douleur, ou y renoncer entièrement. Les bains généraux, les bains de siége, les injections émollientes, les lavemens de la même nature ne sauraient être employés plus à propos que dans cette maladie. Les purgatifs légers, tels que le séné, le sel de Glauber (sulfate de soude), celui d'Empson (sulfate de magnésie) peuvent être donnés de temps en temps et à légères doses, s'il n'y a pas affection du canal intestinal ; dans le cas contraire on se bornera aux boissons émollientes. Un régime léger composé de viandes blanches, de fruits cuits ou crus, suivant la saison, de végétaux, tels que la laitue, l'épinard, l'oseille, les navets, de

lait, secondera puissamment le traitement indiqué, en y joignant le repos ou un exercice très-modéré.

Ces moyens employés avec persévérance (surtout les saignées locales) réussiront très-souvent à arrêter la maladie; mais si l'on avait commencé ce traitement trop tard, et que l'induration fût déjà formée, il ne faudrait pas encore désespérer du succès. En effet, au moyen d'un instrument très-ingénieux que l'on nomme *speculum uteri*, on peut porter des sangsues sur le col même de la matrice, et plusieurs exemples prouvent qu'en les appliquant ainsi à plusieurs reprises, au nombre de 10 ou 15, on parvient à obtenir le ramollissement et la résolution de la tumeur. Quoique cet heureux résultat ne soit pas constant, il ne faut pas négliger d'y avoir recours, bien entendu que l'on ne négligera aucun des moyens accessoires indiqués plus haut. On cherchera en même temps à apaiser les douleurs par des injections calmantes. Les plus convenables sont les décoctions faites avec une tête de pavot et la morelle, auxquelles on peut ajouter quelques gouttes de laudanum. On peut encore se servir d'eau de guimauve, de lait, soit pur, soit avec addition d'un demi-grain d'opium ou de pavot et de morelle; en général on ne doit pas employer trop souvent les préparations opiacées, et il y a plus de succès à attendre d'un traitement tout-à-fait émollient.

Lorsque le squirrhe est passé à l'état de suppuration, et que le mal est devenu incurable, on cherche à calmer les douleurs au moyen des injections de pavot et de morelle avec addition de quelques gouttes de laudanum, ou simplement de l'eau de guimauve avec le laudanum ou un peu d'opium, on commence par employer de 15 à 20 gouttes de laudanum ou un grain d'opium pulvérisé par chaque injection; et l'on peut élever progressivement cette dose jusqu'à un gros de laudanum, ou 2 ou 3 grains d'opium. S'il y a hémorrhagie, on donnera à la malade une boisson d'eau de riz acidulée avec quelques gouttes d'acide sulfurique, ou une décoction de grande consoude, ou mieux encore de rathania, si l'on peut s'en procurer.

De nos jours, on a tenté plusieurs fois de retrancher avec le fer la partie squirrheuse, lorsqu'elle avait une surface peu étendue. C'est un moyen que l'on peut tenter quand tous les autres ont échoué; mais on ne doit pas trop compter sur le succès, quoiqu'il y en ait des exemples.

Cancer et squirrhe de l'estomac, vulgairement *maladie du pylore*. Est-ce une maladie d'une nature particulière? Non. Lorsque l'estomac a été pendant long-temps le siége d'une irritation, les parois qui constituent cette espèce de sac membraneux s'engorgent par un effet naturel de l'irritation, s'épaississent,

passent à l'état d'induration, ce qui constitue le *squirrhe*, puis s'ulcèrent, ce qui constitue le *cancer*. Cet état peut affecter une surface plus ou moins étendue de l'estomac, et donner lieu par conséquent à des *symptômes* un peu différens.

Lorsque le squirrhe ou cancer est placé à l'ouverture de l'estomac qu'on nomme pylore ou portier, parce que les alimens passent de là dans les intestins, il s'oppose à leur passage, ce qui donne lieu à des vomissemens opiniâtres. S'il occupe d'autres points de l'estomac, les alimens passent quelquefois avec plus de facilité, mais le malade souffre beaucoup et tombe constamment dans un état de dépérissement effroyable, ce que l'on conçoit aisément, puisque la nutrition ne peut pas avoir lieu. Dans tous les cas, le malade commence par éprouver un sentiment habituel de pesanteur, de douleurs sourdes vers l'estomac; il a des digestions pénibles, des rots, des régurgitations. Il y a quelquefois suspension complète de tous ces phénomènes; mais ils ne tardent pas à reparaître, et toujours avec plus d'intensité, jusqu'à ce qu'enfin il y ait désorganisation et ulcération des points malades. Les vomissemens sont alors presque continuels; souvent ils sont composés de matières noirâtres, semblables à de la suie détrempée, d'une odeur insupportable; les selles sont de la même nature; la maigreur est effrayante, les douleurs insupportables, la fièvre de consomption continuelle. La mort arrive.

Les *causes* du cancer de l'estomac sont absolument les mêmes que celles de la gastrite ou inflammation de l'estomac (V. Gastrite); ou plutôt la gastrite elle-même précède constamment le cancer, puisque ce dernier n'est que le résultat d'une irritation prolongée de l'estomac. Cette affection est beaucoup plus commune chez les hommes que chez les femmes; on en concevra facilement la raison en connaissant la remarquable ténacité des passions tristes chez les hommes, dont l'influence est si grande sur le développement des maladies de l'estomac, et en faisant attention que ceux-ci font bien plus souvent abus de bonne chère que les femmes. Il n'est pas rare que les moyens employés pour traiter la gastrite chronique exaspèrent l'irritation, et amènent enfin la dégénérescence cancéreuse. En effet, la plupart des personnes qui éprouvent ce qu'elles appellent des faiblesses d'estomac s'imaginent qu'elles ont besoin de toniques, et cherchent à se fortifier par les alimens les plus savoureux. La digestion devient-elle lente, vous les voyez stimuler leur estomac par des vins généreux et chauds, par des élixirs, par des amers, ou, ce qui est pire encore, elles prennent des vomitifs ou des purgatifs. Or il n'est pas nécessaire de dire combien une telle conduite est propre à augmenter le degré de malaise

qui n'est dû qu'à une irritation, et que l'on aurait fait cesser sans doute par des alimens doux, ou même par une diète absolue, si le cas l'exigeait.

Le *traitement* du cancer de l'estomac est essentiellement le même que celui de la gastrite chronique. On prescrira donc de temps en temps quelques saignées locales sur l'estomac au moyen des sangsues; on donnera pour boisson de l'eau ou des tisanes rafraîchissantes, et l'on écartera avec le plus grand soin tous les soi-disant *stomachiques*, *toniques*, *fondans*, *apéritifs*, qui ne feraient qu'accélérer la marche de la maladie. On privera le malade d'alimens pendant un certain temps, surtout s'il y a de la fièvre et que les digestions soient trop douloureuses. Plus tard on cherchera à lui rendre ses forces, sans irriter les points enflammés, par des alimens doux et légers, principalement le lait, si le malade peut le digérer, par les farineux de facile digestion, les bouillons de poulet, les viandes blanches, jusqu'à ce qu'enfin il puisse retourner à son régime habituel. On peut espérer d'arrêter la maladie par ces moyens employés avec persévérance, à moins que la désorganisation des parties malades ne soit arrivée à un tel point qu'elle ne laisse plus de chances de guérison. Mais, nous le répétons, sans l'éloignement de toute nourriture forte et de toute médication excitante, il n'y a point de succès à attendre.

Cancer des intestins. Il est absolument de la même nature que celui de l'estomac, et constitue l'un des derniers degrés de l'irritation de ces parties. Il exige le même traitement que le précédent, excepté les saignées locales qui doivent être faites à l'anus ou sur le point douloureux.

Cancer et squirrhe de l'anus ou du rectum. On reconnaît cette affection aux signes suivans: le malade ne va à la selle qu'avec des douleurs aiguës; il s'écoule de l'anus des mucosités sanguinolentes qui deviennent de plus en plus fétides à mesure que la maladie fait des progrès; on aperçoit une ou plusieurs tumeurs occupant un point de l'intestin ou l'extrémité de l'anus; les douleurs deviennent lancinantes, les tumeurs s'excorient et fournissent une sanie d'une odeur insupportable; l'intestin se rétrécit quelquefois au point que l'excrétion des matières est impossible, et la maladie peut se terminer par la mort.

Les *causes* sont quelquefois très-obscures. Cette maladie peut succéder aux hémorrhoïdes, à une affection vénérienne, à une dartre de cette partie. Les corps irritans introduits dans l'anus, le vice abject et honteux de la pédérastie en sont des causes assez fréquentes.

Le *traitement* n'est pas facile, lorsque la maladie a son siége dans l'intérieur de l'intestin; mais lorsque la tumeur est située

au pourtour de l'anus, il faut se hâter de la faire retrancher par un chirurgien, sans attendre qu'elle ait envahi les parties voisines, surtout si l'on a employé sans succès le traitement émollient, qui consiste dans les bains de siéges, les lavemens rafraîchissans et l'application de sangsues à l'anus fréquemment répétée ; car c'est toujours par ce traitement que l'on doit débuter, quel que soit le siége de la maladie. Quand elle est arrivée au point d'excorier et de détruire en grande partie l'intérieur du rectum, on ne doit plus employer que les palliatifs, tels que le cérat opiacé, le repos du lit, les boissons laxatives, pour procurer des selles faciles.

Cancer de la peau, des lèvres, du nez, etc. Les altérations qui précèdent un ulcère cancéreux de la peau ne sont pas toujours les mêmes. Un bouton vésiculeux rempli de sang, une simple gerçure peuvent être l'origine d'un ulcère cancéreux; quelquefois c'est un bouton dur, tantôt proéminant, ressemblant à une verrue, tantôt plat, fendillé, grisâtre. Dans un grand nombre de cas, ce bouton reste stationnaire et indolent pendant plusieurs années; d'autrefois la vive démangeaison qu'il occasione oblige le malade à se gratter et à l'écorcher ; cette irritation le fait grossir, il devient livide, douloureux, s'étend aux parties voisines, et forme enfin un ulcère dont les progrès vont toujours croissant. C'est au visage, au nez, aux lèvres, au pourtour de l'anus, que ces ulcères cancéreux se manifestent le plus souvent.

Traitement. Dès qu'un bouton, une plaie, un ulcère présentent quelques caractères cancéreux, il est important de mettre tout en usage pour calmer la douleur et l'irritation. C'est surtout ici qu'il est dangereux de se fier aux pratiques vulgaires, et surtout de recourir aux cautérisations superficielles qui hâtent constamment les progrès du mal. La plupart des applications locales que l'on faisait jusqu'ici étant excitantes, la maladie ne faisait qu'empirer, et l'on attribuait gravement à la nature du mal une incurabilité qui ne dépendait que de la nature du traitement. L'idée que les anciens se formaient de ce genre d'affection, en la désignant sous le nom de *noli me tangere*, (ne me touchez pas), ne doit pas nous empêcher de chercher les moyens de la guérir. Nous dirons aussi *ne me touchez pas*, mais seulement ne me touchez pas avec des médicamens âcres, stimulans, irritans. Nous conseillerons au contraire les saignées locales, c'est-à-dire l'application des sangsues souvent et long-temps répétée, autour des boutons ou des ulcères cancereux ; les bains, les applications émollientes sur les parties malades, un régime doux, des boissons émollientes, quelques légers laxatifs de temps à autre, et le repos. L'expé-

rience constate tous les jours les heureux résultats de ce traitement.

Si, malgré ces moyens, l'on ne pouvait se rendre maître de l'irritation, il faudrait avoir recours à une opération chirurgicale, et enlever toute la partie malade avec un instrument tranchant, si toutefois le siége de la maladie permettait de pratiquer cette opération. Dans le cas contraire, on continuerait l'emploi des émolliens et des calmans; on a aussi recours à la cautérisation au moyen du fer rougi ou de quelque substance caustique; mais l'emploi de ces moyens est trop incertain et même trop dangereux pour que nous osions le conseiller.

CARCINOME. (V. CANCER.)

CARDIALGIE, *crampe d'estomac, gastralgie, gastrodynie.* Tous ces noms synonymes ont été employés pour désigner certaines douleurs d'estomac, lorsqu'elles existent sans aucun symptôme de fièvre. La cardialgie n'est pas ressentie de la même manière par tous les individus. Dans plusieurs cas, les malades éprouvent des besoins qui simulent le sentiment de la faim; ils se plaignent de tiraillemens d'estomac, d'une faiblesse générale, de douleurs qui se calment quelquefois assez promptement par l'usage des alimens, mais qui ne tardent pas à reparaître au bout de quelques heures, lorsque la digestion est faite. Certains malades n'éprouvent qu'un sentiment obscur de chaleur, de douleur, de pesanteur et quelquefois de gonflement dans la région de l'estomac. Chez d'autres, la douleur ne se manifeste qu'à des intervalles assez éloignés et avec beaucoup de violence, et c'est alors surtout qu'on lui donne le nom de crampe d'estomac. Quelquefois elle consiste dans un sentiment d'ardeur, de brûlure qui semble remonter de l'estomac au gosier; on l'appelle alors *fer-chaud, soda, brûle-cou,* etc. Cette maladie peut être accompagnée ou d'une faim excessive, ou de digestions pénibles, ou de perversions du goût, c'est-à-dire d'appétence d'alimens d'une nature extraordinaire, tels que la craie, le plâtre, le sel, les fruits verts, etc. La cardialgie est beaucoup moins fréquente chez les hommes que chez les femmes, dont un grand nombre se plaignent assez souvent de *douleurs nerveuses d'estomac.* Elles y sont principalement sujettes, lorsque la menstruation s'établit difficilement pendant la grossesse, surtout si elles éprouvent des contrariétés et des chagrins. Les gens de lettres, les personnes livrées aux habitudes solitaires et en général aux excès vénériens, les ivrognes y sont les plus exposés. Les excès dans le boire et dans le manger, ainsi que la faim, les passions tristes et prolongées sont des causes fréquentes de cette affection.

En quoi consiste cette maladie? Est-elle d'une nature diffé-

rente de celle que nous avons appelée ailleurs gastrite chronique? Nous ne le croyons pas. (V. GASTRITE CHRONIQUE.) L'absence de la fièvre, qui pourrait faire soupçonner qu'il n'est question ici que d'une affection purement nerveuse, n'est pas une raison suffisante pour en faire une maladie à part. Toute irritation de l'estomac ne donne pas la fièvre; d'ailleurs qu'est-ce qu'une affection purement nerveuse? La douleur quelle qu'elle soit ne suppose-t-elle pas toujours un surcroît d'activité dans la partie qui en est le siége? Or un surcroît d'activité, une excitation, une irritation, sont des mots qui ont absolument la même valeur. S'il n'y a pas fièvre, comme dans les irritations ordinaires de l'estomac, cela dépend en général de ce que, dans le cas qui nous occupe, l'estomac n'est irrité que dans un point de son étendue; c'est ce qui existe surtout lorsque les souffrances s'apaisent par l'emploi des stimulans ou des alimens. En effet, les parties saines étant alors agréablement affectées, une sensation de plaisir fait oublier la douleur de l'endroit malade; mais celui-ci ne tarde pas à devenir plus sensible, parce qu'il s'enflamme nécessairement davantage sous l'influence des moyens employés pour calmer la douleur. C'est ce bien-être momentané qui engage la plupart des personnes sujettes aux *douleurs d'estomac*, qu'elles appellent nerveuses, à recourir aux antispasmodiques, tels que l'éther, l'opium, l'assa fœtida, le succin, la castoréum; aux boissons stimulantes et échauffantes, telles que le vin généreux, le thé, le café, etc., ainsi qu'aux alimens fortifians. Nous avouons que la plupart du temps ces moyens réussissent à suspendre momentanément le sentiment de la douleur; mais, loin de détruire la cause de la maladie, ils ne font que l'augmenter. Cela doit être, puisque cette cause est une inflammation lente, mais permanente, de quelques points de l'estomac, et que ces moyens sont tous propres à développer cette inflammation. Si donc l'on veut obtenir une guérison véritable, et non pas seulement un calme passager, il faut avoir le courage de renoncer aux éthers, aux élixirs, aux teintures de castoréum, au vin, aux liqueurs alcoholiques, au café, au thé. Il faut remplacer la bonne chère et les alimens fortifians par un régime doux, peu abondant, composé de lait, si l'estomac le digère bien, de végétaux frais, de viandes blanches, de légers potages au vermicelle, à la semoule, à la fécule, au sagou, au salep, au tapioca, au riz, etc., de boissons d'eau pure ou avec addition de quelques gouttes de vin, et revenir peu à peu et par degrés presque insensibles à un régime plus substantiel. Mais ces moyens, pour être couronnés de quelques succès, ne doivent pas être mis de côté après quelques jours, ni même après quelques semaines; il faut quel-

quefois plusieurs mois et même des années pour obtenir la guérison. Si les douleurs reviennent fréquemment, et surtout si le malade paraît avoir beaucoup de sang, rien n'empêche de faire de temps en temps une application d'une quinzaine de sangsues sur la région de l'estomac. Il serait bon aussi d'y laisser autant que possible un cataplasme émollient.

CARDITE. Inflammation aiguë du cœur qui s'annonce par les mêmes symptômes que la péricardite. Cette affection est assez rare, et comme le traitement ainsi que les symptômes ne diffèrent pas de ceux de la péricardite, voyez ce mot.

CARPOLOGIE. C'est le nom que l'on donne à une agitation irrégulière des mains qui cherchent à saisir quelque chose, à plier, à rouler les couvertures du lit, etc. Ces mouvemens sont en général d'un très-mauvais augure, quand ils surviennent pendant le cours d'une inflammation aiguë.

CARREAU. *Atrophie mésentérique*. C'est pour nous conformer à l'usage que nous employons encore cette expression vicieuse. On va voir en effet, d'après ce que nous allons dire, que ce que l'on nomme *carreau* n'est autre chose qu'une irritation chronique du canal intestinal, laquelle irritation s'est propagée à des glandes voisines que l'on nomme glandes mésentériques. Ces glandes, par l'effet de l'irritation qu'elles ont contractée, s'enflamment et acquièrent un volume plus considérable que dans l'état ordinaire ; le ventre se gonfle, se durcit, et c'est à cause de la dureté et du volume qu'il acquiert que cette maladie a été appelée *carreau*.

Le carreau n'est point une maladie particulière à l'enfance, ainsi qu'on le croit vulgairement ; car on trouve des engorgemens ou tuméfactions des glandes mésentériques à tous les âges de la vie. Cependant il faut convenir que ces tubercules se rencontrent plus fréquemment dans les premières années de la vie qu'à toute autre époque ; et c'est probablement pour cette raison qu'on en avait fait une maladie propre seulement aux enfans.

Les *causes* du carreau sont en général toutes celles des inflammations du canal intestinal. Mais il faut bien reconnaître qu'il existe une disposition particulière à cette maladie, puisque l'on voit fréquemment un grand nombre d'enfans de la même famille succomber au carreau. Cette disposition est la même que celle des scrofules. En effet, parmi les enfans qui naissent de parens scrofuleux, les uns sont sujets aux engorgemens des glandes du cou ; quelques-uns ont les yeux rouges et chassieux ; chez d'autres ce sont les glandes des viscères, et surtout celles du mésentère qui se tuméfient ; et c'est à ce gonflement que l'on a donné le nom de carreau. Quelquefois, tous

ces symptômes existent simultanément, en sorte que le même enfant peut être à-la-fois rachitique (noué), affecté du carreau, avoir les glandes du cou engorgées, le teint blafard, les yeux chassieux et rouges, etc., etc. Mais de ce que cette affection se rencontre plus communément chez les enfans scrofuleux que chez ceux qui ne le sont pas, il ne faut pas en conclure que ces derniers en soient toujours exempts. L'habitation dans des lieux obscurs et humides, la misère, le défaut d'exercice peuvent contribuer au développement de cette maladie, surtout chez les sujets qui y sont prédisposés. Une nourriture trop substantielle, trop excitante, et qui n'est pas en rapport avec l'extrême sensibilité des organes digestifs des enfans, en maintenant dans ces organes un état habituel d'irritation peut aussi donner lieu au carreau, ou du moins à une inflammation chronique des entrailles, sans engorgement des glandes voisines, ce qui n'est pas moins dangereux. Nous ne saurions assez appeler l'attention des mères sur cette dernière cause, parce que leur zèle peu éclairé les rend souvent complices d'un mal qu'elles pourraient éviter, si elles étaient bien convaincues que la frugalité est encore plus nécessaire aux enfans qu'aux adultes, à cause de la plus grande facilité avec laquelle leurs organes s'irritent et s'enflamment. La gourmandise n'est pas seulement un mal moral pour les enfans; c'est encore un mal physique, et ce n'est que sous ce point de vue que nous l'envisageons. Si une nourriture trop substantielle est dangereuse, le défaut d'alimentation l'est également; mais il faut bien le dire, on voit bien plus d'exemples de maladies d'entrailles chez les enfans causées par l'excès que par le défaut de nourriture.

Voici maintenant à quels *signes* l'on reconnaît qu'un enfant est affecté du carreau. Dans les premiers temps, les digestions sont mauvaises, il y a diarrhée par intervalles, la langue est chargée d'un enduit muqueux, le petit malade a des douleurs passagères de ventre, la face est pâle et quelquefois bouffie, l'haleine est forte, la transpiration a une odeur acide, la respiration paraît gênée, l'appétit diminue et l'enfant, même le plus gai, devient triste et mélancolique. Tous ces symptômes peuvent convenir à d'autres affections; aussi n'a-t-on pas encore des indices certains de l'existence du carreau; mais plus tard la maladie prend un caractère plus décidé. Le ventre se tuméfie, devient dur et sensible, laissant quelquefois apercevoir au toucher des tumeurs dures, arrondies ou bosselées, plus ou moins nombreuses; il y a tantôt dégoût des alimens, tantôt faim insatiable; le dévoiement est presque continuel; l'amaigrissement devient extrême; les lèvres, la bouche et la

langue sont d'un rouge de feu ; il y a fièvre ; quelquefois l'hydropisie survient, et enfin la mort termine la scène.

Le *traitement* est le même que celui de toutes les irritations chroniques du canal intestinal. En conséquence, il ne peut y avoir de traitement raisonnable que celui qui consiste à combattre l'inflammation. Le mot carreau est un mot vide de sens, et qui ne désigne nullement l'état, le siége et la nature de la maladie. Si l'irritation du canal intestinal est vive, ce dont il est facile de s'assurer par la rougeur plus ou moins vive de la langue, l'opiniâtreté du dévoiement, le défaut d'appétit, on retranchera franchement toute espèce de nourriture, et on ne donnera au malade que des boissons émollientes, dont on adaptera la nature à ses goûts; car, à cet âge, on ne peut pas toujours lui faire prendre celles que l'on désirerait. Ainsi on pourra choisir entre les boissons d'orge, de gomme arabique, la tisane de riz, le sirop d'orgeat, de guimauve, l'eau sucrée, etc., etc. On attaquera directement l'inflammation au moyen des saignées locales; ainsi on placera 8 ou 10 et même un plus grand nombre de sangsues sur le ventre, et s'il y a dévoiement, à la marge de l'anus. On reviendra de temps en temps à ce moyen, par exemple tous les huit jours, jusqu'à ce que l'inflammation soit apaisée. On couvrira le ventre de cataplasmes ou de compresses émollientes. Si les symptômes de l'inflammation sont peu prononcés, et que l'on n'aperçoive pour ainsi dire que les signes qui annoncent la prédisposition à la maladie, on se contentera d'éloigner l'enfant des causes qui pourraient la développer. Ainsi on diminuera la quantité de la nourriture, si elle est trop abondante; on ne lui donnera que des alimens peu apprêtés, d'une digestion facile, et en très-petite quantité à la fois, tels que le lait, les potages de semoule, de fécule, de vermicelle, de tapioca, etc. Un air libre et sec, l'habitation à la campagne, joints au régime prescrit, sont des moyens qui contribuent puissamment à détruire la disposition à la maladie qui nous occupe. Enfin, lorsque la convalescence se prononce, on revient par degrés à une nourriture plus forte, mais telle pourtant qu'elle ne soit pas une seconde cause de maladie. Ainsi, on donnera des viandes blanches de poulet, d'agneau, de veau, des végétaux frais, tels que l'oseille, la laitue, l'épinard, la chicorée, etc.

Nous nous sommes éloignés ici de la pratique bizarre et incohérente qui consiste à administrer aux enfans affectés du carreau les fondans, les purgatifs, les toniques, etc. Ces médicamens ne sont pas seulement inutiles, mais il est certain qu'ils sont dangereux, qu'ils ne peuvent qu'aggraver l'état du malade,

et que, quand celui-ci guérit après en avoir fait usage, la guérison s'est opérée malgré eux et non par leur moyen, puisque ces médicamens sont tous d'une nature plus ou moins excitante, et qu'il est démontré que le carreau n'est autre chose qu'une inflammation chronique des entrailles, plus la tuméfaction des glandes du mésentère placées dans leur voisinage.

CATALEPSIE. Maladie extrêmement rare, qui s'annonce par les symptômes suivans : Attaque subite, perte complète du sentiment et du mouvement, en sorte que l'on peut pincer, maltraiter le malade impunément; le corps conserve l'attitude où il se trouvait au moment de l'attaque ; les membres gardent la position qu'on leur donne comme si c'était ceux d'un automate ; c'est surtout ce symptôme extraordinaire qui fait distinguer cette affection de plusieurs autres avec lesquelles elle a des rapports, telles que l'apoplexie, l'asphyxie, l'épilepsie, qui ne présentent jamais ce phénomène. Une attaque de catalepsie peut durer depuis quelques minutes jusqu'à vingt-quatre heures et même plus, et faire croire à une mort réelle, si l'on s'en tenait à un examen superficiel.

La *nature* de cette maladie, à laquelle les femmes sont beaucoup plus sujettes que les hommes, a une grande analogie avec les affections hystériques dont elle semble être un des plus hauts degrés. Comme l'hystérie, la catalepsie serait donc entretenue par une irritation des organes reproducteurs, dont on connaît toute l'influence sur le cerveau. Ce ne serait donc point une maladie tellement extraordinaire que l'on ne pût en assigner la cause, et dont on ne pût obtenir la guérison. On sait aujourd'hui que le moyen le plus sûr d'attaquer les affections hystériques est de combattre l'irritation de la matrice qui y donne lieu ; car, en faisant cesser cette irritation, on fait cesser en même temps celle du cerveau, qui n'est que sympathique de la première, mais qui cependant exerce à son tour son influence sur le reste du système nerveux. (Voyez, pour le traitement, l'art. Hystérie.) Cependant, puisqu'on a vu des hommes atteints de cette singulière maladie, elle peut être produite par d'autres causes que par une irritation sympathique de la matrice; le cerveau peut très-bien être affecté primitivement et indépendamment d'un autre organe, ou bien recevoir l'irritation de tout autre point que celui que nous avons indiqué comme étant la cause la plus fréquente.

CATARRHE. Ce mot est employé généralement pour indiquer une irritation des membranes muqueuses avec écoulement d'une certaine quantité de mucosités fournies par ces membranes. Le vulgaire et autrefois les médecins eux-mêmes ne considéraient dans le catarrhe que l'écoulement de cette ma-

tière, dont ils faisaient la maladie principale, sans avoir égard à la nature même de la maladie. Cependant la plus simple analogie aurait dû montrer de tout temps que l'afflux d'un liquide quelconque plus abondant que dans l'état ordinaire n'avait jamais lieu que lorsque l'énergie de l'organe qui le fournissait était augmentée, et que cette activité pouvait s'élever jusqu'au degré inflammatoire. L'œil étant enflammé, les larmes coulent avec abondance; la membrane intérieure du nez étant irritée, les mucosités sont plus abondantes que dans l'état ordinaire; en conclura-t-on que les larmes, que le mucus sont la maladie elle-même? Et pourquoi n'appliquerait-on pas le même raisonnement dans toute autre circonstance? L'expectoration de crachats augmentée, que l'on appelle *catharre pulmonaire*, sera pour nous un signe de l'irritation de la membrane muqueuse des conduits aériens, qui se ramifient jusque dans les dernières cellules des poumons, comme la *diarrhée* nous indique l'irritation de l'extrémité inférieure du canal intestinal; les *fleurs blanches* ou catarrhe utérin, l'irritation de la membrane muqueuse de la matrice, etc.

Il est bien clair d'après cet aperçu que l'on devrait donner le nom de catharre à tout écoulement fourni par une membrane muqueuse quel que fût son siége; mais comme nous ne voulons pas changer un langage que l'usage a consacré, nous ne l'emploierons qu'à l'égard du *catarrhe pulmonaire*, du *catharre utérin ou fleurs blanches*, et du *catarrhe de la vessie.*

CATARRHE PULMONAIRE, *rhume de poitrine.* C'est le mode d'inflammation le plus ordinaire et le plus simple de la membrane muqueuse des poumons et des conduits aériens. Comme toutes les inflammations, elle peut se présenter sous divers aspects, suivant son degré, le tempérament et l'âge de la personne.

Nous allons choisir le cas le plus simple pour servir de modèle à toutes les irritations du canal aérien auxquelles on donne le nom de catarrhe. Supposons qu'une personne bien portante s'expose au froid: bientôt après elle est affectée d'un catarrhe aigu qui débute ordinairement par un *corysa*, ou, comme l'appelle improprement le vulgaire, un *rhume de cerveau.* Le deuxième ou le troisième jour l'irritation est déjà transportée au larynx, c'est ce que le vulgaire appelle encore *rhume du cerveau tombé dans la gorge ou dans la poitrine.* D'autre fois il débute par un chatouillement du gosier qui ne tarde pas à se propager vers la trachée et les bronches. (On appelle *trachée* le tronc primitif qui conduit l'air dans les poumons, et *bronches* les ramifications de la trachée.) Dans d'autres circonstances, c'est par les bronches près du poumon que l'irritation com-

mence ; alors on sent une âcreté dans la poitrine, un chatouillement qui provoque la toux.

Dans tous les cas, soit à la suite d'un refroidissement, soit à la suite d'une affection morale, d'un accès de colère, etc., lorsque ces causes doivent produire le catarrhe, il y a corysa, embarras dans l'arrière-bouche, picotement dans le gosier ou dans la poitrine, éternuement, envie de tousser. A ces premiers symptômes on voit bientôt s'ajouter une sensation de plénitude dans la poitrine, accompagnée d'un sentiment de lassitude dans les membres; la face se colore, le pouls devient plus fort, la lassitude et l'accablement augmentent, le malade est extrêmement sensible au froid, la toux devient fréquente et incommode ; chez quelques personnes les yeux sont rouges et larmoyans. Si le catarrhe continue, il peut devenir fort grave ; il y a alors toux continuelle avec expectoration de mucosités âcres et irritantes. Dans le principe de la maladie, les douleurs sont quelquefois si vives, que le malade redoute la moindre secousse qui pourrait provoquer la toux. On voit des individus saisir le bois de leur lit, s'appuyer la poitrine contre les oreillers, se couvrir le visage de linges pour éviter toute cause de toux. Chaque secousse détermine une vibration dans les poumons, et des douleurs tellement fortes, que l'on croit avoir un déchirement dans la poitrine. Il se développe alors un peu de fièvre, le pouls est accéléré, il y a chaleur de la peau, douleur frontale, lassitude des membres, quelquefois rougeur de la langue sur ses bords : symptômes qui annoncent que l'estomac participe plus ou moins de l'irritation pulmonaire.

Après que cet état a persévéré pendant plusieurs jours, l'inflammation diminue ; la toux d'abord douloureuse devient moins pénible, le malade crache un mucus abondant, épais, qui a l'aspect purulent ; il mouche plus abondamment et avec facilité ; la respiration devient moins pénible ; elle cesse d'être sifflante ; l'appétit revient peu à peu ; l'oppression cesse ; la peau est humide ; la toux est rare ; les crachats sont de plus en plus épais, et c'est alors que l'on dit vulgairement que le rhume est mûr. L'expectoration peut durer plus ou moins longtemps, suivant la saison. Toutes choses égales d'ailleurs, le rhume dure moins en été qu'en hiver, et lorsqu'on se couvre chaudement, ou que l'on garde le lit, que lorsqu'on reste exposé à l'influence du froid.

Le catarrhe, ou plutôt l'irritation qui le constitue, se fixe quelquefois dans les parties supérieures du canal aérien ; mais plus ordinairement, la trachée, les bronches et même les poumons sont affectés simultanément. Quelquefois l'inflammation passe de la membrane muqueuse au tissu même du poumon,

et alors la maladie prend un autre nom; on l'appelle *inflammation de poitrine*, ou plus simplement *pneumonie*. (V. ce mot.)

Chez d'autres individus, l'irritation, après avoir diminué pendant quelques jours, se renouvelle, diminue de nouveau, et reparaît ainsi plusieurs fois. Elle peut durer de cette manière pendant plusieurs mois, et donner lieu à l'inflammation du poumon et à la formation de tubercules; c'est alors qu'elle prend le nom de *phthisie*, qui, comme on le voit, n'est et ne peut être qu'une *inflammation chronique* des poumons, que l'on aurait souvent pu arrêter, si, dès le principe, on avait attaqué l'irritation ou le catarrhe comme il devait l'être, et que l'on n'eût pas attendu, les bras croisés, que l'inflammation eût désorganisé le tissu du poumon, et rendu incurable une maladie dont on néglige trop souvent les premiers progrès.

Les *causes* sont en général toutes celles des irritations de poitrine. Le froid est la plus ordinaire; à cet égard nous devons entrer dans quelques explications. L'impression du froid est d'autant plus dangereuse que le corps et surtout le poumon est plus échauffé; en sorte que la même température qui ne serait nullement nuisible à une personne qui n'aurait pas chaud, le serait à une autre qui se trouverait dans un état opposé. C'est ainsi que l'air frais est nuisible au sortir d'un appartement chaud; qu'un arbre peut offrir un ombrage perfide au voyageur, à l'ouvrier haletant de fatigue; qu'on peut trouver la mort dans un bain froid, si l'on se jette dans l'eau tandis que le corps est encore en sueur. Toutes ces causes ne sont donc dangereuses que relativement. Il est une autre cause fréquente du catarrhe et de l'irritation de poitrine en général sur laquelle nous devons fortement appeler l'attention : c'est la danse. Pris avec modération, cet exercice est favorable à la santé; mais malheureusement il devient pour plusieurs personnes une passion qui mène bien vite à l'abus. C'est ordinairement durant les soirées d'hiver, surtout dans les villes, que l'on s'y livre avec le plus d'ardeur. Durant la danse, les mouvemens cadencés du corps, l'activité physique et morale que développe la musique et l'envie de plaire excitent d'abord agréablement la circulation du sang; mais comme les bals se prolongent ordinairement fort avant dans la nuit, la danse devient une véritable fatigue; tout le corps entre en moiteur, et la respiration devient forcément plus fréquente; en conséquence les poumons s'échauffent et se gorgent de sang. En supposant même qu'il n'y eût que ces seules causes, les poumons ainsi agités devraient finir par contracter l'irritation, surtout si la cause se renouvelait souvent. Mais il y a pis que cela encore; le poumon étant très-échauffé, on sort d'une salle chaude, et l'on passe

brusquement dans une atmosphère quelquefois glacée; ce passage subit du chaud au froid resserre les vaisseaux capillaires des poumons, y retient le sang, et un catarrhe ou une fluxion de poitrine en sont la conséquence nécessaire. En vain se couvrirait-on de vêtemens les mieux fourrés, l'air n'entre pas moins dans la poitrine, parce que la respiration est indispensable. Je ne mets pas en doute un seul instant que le plus grand nombre des catarrhes, des fluxions de poitrine, des phthisies pulmonaires ne soient le produit de la danse, et c'est pour cela que j'insiste si fortement sur ce point, parce que malheureusement on n'y donne pas assez d'attention. Que l'on danse si on le veut, mais que la danse soit un objet de récréation et non de destruction. Que les dames surtout ne se fassent pas un point d'honneur et d'amour-propre d'être *engagées* plus souvent que telle ou telle de leur société, et de n'avoir pas un instant de repos pendant toute une longue soirée. Cette funeste vanité qu'elles tirent alors de l'empire de leurs charmes pourrait leur causer de tardifs regrets. Il vaut mieux faire tapisserie quelquefois, comme on le dit vulgairement, et courir moins de dangers. L'inutilité de pareils conseils n'est que trop connue; souvent, je le sais, ils sont payés par le sarcasme et la dérision; mais dans un ouvrage de la nature de celui-ci, j'ai dû ne pas passer sous silence une cause si ordinaire de maladie de poitrine.

Traitement du catarrhe aigu. Lorsqu'on voit une personne saine atteinte d'un catarrhe de la nature de celuiqui vient d'être décrit, il faut d'abord éloigner les causes de cette inflammation et soumettre le malade au traitement anti-phlogistique (émollient) dans toute sa rigueur. On appliquera 20 ou 30 sangsues sur le trajet du canal respiratoire et à la partie supérieure de la poitrine; on recouvrira le cou et la poitrine de cataplasmes émolliens; on prescrira la diète, des boissons émollientes, le séjour au lit: il est rare que le catarrhe résiste à ce traitement. Quand il est moins violent on se contente de la diète, du repos et des boissons émollientes. Mais si le catarrhe est plus intense, si la toux occasione de grandes douleurs, et que le sujet soit fort, on fera précéder les sangsues d'une saignée de bras. Tel est le traitement indiqué par la raison et confirmé par l'expérience. En voici un autre dont nous ne parlons que pour en signaler les dangers: il consiste à provoquer la transpiration chez les personnes prises tout à coup de rhume ou de catarrhe. Tous les jours on voit des gens s'administrer de fortes infusions de thé animées avec de l'esprit-de-vin, du vin chaud, du punch, etc.; d'autres personnes font un exercice violent et se font suer dans leur lit au moyen

de tisanes sudorifiques. Ce traitement réussit quelquefois ; mais ces moyens violens ne sont que des quitte ou double, car comme ils sont tous très-échauffans, et que la nature de la maladie est uneinflammation, on court grand risque de l'exaspérer, au lieu de la guérir. Or les résultats sont trop graves pour en courir les chances.

Lorsque le catarrhe est devenu *chronique*, le traitement doit être un peu différent. Si le malade est sanguin, on enlèvera le catarrhe par le traitement antiphlogistique, c'est-à-dire, par les boissons émollientes, le repos et les sangsues. Si au contraire il est faible, lymphatique, décharné, que le catarrhe soit devenu habituel, qu'il crache beaucoup, sans pourtant qu'il y ait fièvre, il faut le nourrir, le vêtir chaudement, lui faire faire de l'exercice ; on peut lui permettre un peu de vin, de la gelée de lichen et quelques boissons sudorifiques ; on pourra aussi placer un vésicatoire sur la poitrine, et provoquer l'expectoration par quelques cuillerées de la préparation indiquée à la page 190 sous le nom de *potion expectorante*. Mais il faut faire attention à l'état du canal intestinal ; car s'il était irrité, s'il y avait de la fièvre, aucun de ces stimulans ne pourrait convenir. On peut juger en général que le catarrhe va intéresser le poumon lorsque la fièvre, qui n'avait pas eu lieu jusque là, se fait apercevoir, ou bien quand le petit mouvement fébrile déjà existant, au lieu de diminuer, se présente avec des redoublemens nocturnes. Le catarrhe est alors une maladie grave ; c'est une véritable pneumonie chronique ou maladie de poitrine, comme on le dit. Il est donc urgent d'attaquer l'irritation pulmonaire avec vigueur, tandis qu'elle n'occupe encore que la membrane muqueuse des bronches et de la trachée ; il ne faut pas dire, comme on l'entend si souvent : ce n'est qu'une toux d'irritation, ce n'est qu'un rhume, et s'endormir dans une fausse sécurité. Une toux, un rhume, un catarrhe sont les premiers degrés d'une maladie de poitrine, et peuvent conduire à la phthisie pulmonaire. Mais s'il est essentiel de ne pas négliger ces premiers symptômes, quelque légers qu'ils soient, il l'est encore plus de ne pas employer un traitement échauffant qui pourrait augmenter une inflammation qui n'était d'abord que légère.

CATARRHE UTÉRIN, ou *fleurs blanches*, *leuchorrée*. Cette affection particulière aux femmes est caractérisée à l'extérieur par un écoulement blanchâtre des organes sexuels.

Le catarrhe utérin peut être *aigu* et accompagné de tous les signes d'une inflammation de la matrice, mais plus ordinaireuamt il est *chronique*, et alors il n'est accompagné d'aucune douleur.

Symptômes du catarrhe utérin aigu. La femme éprouve un sentiment de plénitude dans le bassin, souvent accompagné de douleurs vives et lancinantes. Quelquefois il y a suintement sanguinolent; douleurs dans les cuisses et dans le bassin; l'humeur qui s'écoule est claire, transparente, semblable à du blanc d'œuf, âcre et irritant les parties voisines qui se gonflent quelquefois. La moindre secousse provoque les douleurs; les urines sont rouges et en petite quantité; il peut y avoir constipation. Ces signes sont évidemment des signes d'inflammation; tant que celle-ci est bornée à la membrane muqueuse, elle porte le nom de catarrhe; mais dès qu'elle s'étend au tissu même qui constitue le corps de la matrice, elle prend celui de *métrite* ou inflammation de l'utérus. (V. Métrite.)

Symptômes du catarrhe utérin chronique. C'est principalement à cet état que les femmes donnent le nom de *fleurs blanches*. Il peut être consécutif au catarrhe aigu; mais il peut débuter, et il débute en effet très-fréquemment sans douleur ou presque sans douleur vers les organes sexuels; la femme éprouve de la faiblesse à l'estomac, et quelquefois un sentiment général de lassitude; le pourtour des yeux est noir, l'appétit languissant et dérangé. Cette affection se déclare à l'approche des menstrues, à la suite de chagrins, et surtout d'une digestion plus ou moins pénible. L'écoulement dure deux ou trois jours, se supprime quand les règles paraissent, et revient pendant quelques jours dès qu'elles sont passées; mais peu à peu cet écoulement dure plus long-temps, et il remplit enfin tout l'intervalle qui existe entre les règles. C'est alors seulement que les femmes commencent à s'en occuper; elles font attention à leur état, à leur délabrement, à leur teint qui se flétrit. Il est des femmes qui n'éprouvent des maux d'estomac que pendant la digestion; d'autres ne sont sujettes aux fleurs blanches que quand elles vivent dans un air épais et vicié. Ainsi, beaucoup de femmes ont des fleurs blanches dans les grandes villes, tandis qu'elles se suppriment assez souvent, si elles vont habiter la campagne. Les personnes d'une constitution lymphatique sont beaucoup plus sujettes à cette incommodité que les brunes d'un tempérament sanguin; c'est ce qui a fait croire à quelques médecins que les fleurs blanches dépendaient d'un état de faiblesse. Il est facile de concevoir que c'est le contraire, et que cet écoulement dépend d'une excitation de la matrice et non de faiblesse, puisque l'on voit souvent les fleurs blanches arriver à la même époque que les règles, qui est un temps d'excitation pour la matrice, et disparaître ensuite. Si l'écoulement blanc persiste, quoique les règles aient cessé, c'est que la matrice conserve encore de l'irritation. Cela est si vrai que

l'écoulement devient plus abondant lorsque l'inflammation devient aiguë de chronique qu'elle était, ou que la femme fait usage d'alimens ou de boissons échauffantes.

Les *causes* du catarrhe utérin sont en général une nourriture trop délicate, la danse trop fréquente et trop prolongée, la constitution lymphatique, le séjour dans un pays humide, les abus des plaisirs vénériens, les habitudes solitaires, les couches laborieuses ou fréquentes, la constipation, l'usage immodéré du café et du thé, en un mot toutes les causes excitantes dont l'action est principalement dirigée sur la matrice. Il faut ajouter à cela que les fleurs blanches reconnaissent assez fréquemment pour cause une irritation des voies digestives; c'est ce qui fait dire à certaines femmes que cette affection leur donne des tiraillemens, des délabremens, des faiblesses d'estomac; mais ces symptômes sont l'effet de l'irritation qui affecte l'estomac, et non celui de l'écoulement; et si ce dernier a lieu concurremment avec les douleurs d'estomac c'est que l'irritation de ce dernier se répète sur la matrice. Nous ne voulons pas dire pourtant que l'irritation ne se propage aussi de la matrice à l'estomac, mais ce cas est plus rare que l'autre.

Le *traitement* doit nécessairement varier suivant que le catarrhe est aigu ou chronique, suivant l'âge et la constitution de l'individu, et pour parler d'une manière plus précise, suivant le degré d'irritation qui donne lieu à l'écoulement.

Le catarrhe *aigu* accompagné de douleurs vives, lancinantes, exige à peu près le même traitement que l'inflammation de la matrice ou *métrite*. (V. ce mot.) Si donc l'état aigu était bien prononcé, on emploierait la méthode antiphlogistique dans toute la rigueur. Ainsi bains généraux et locaux, sangsues sur le bas-ventre et aux organes sexuels au nombre de 25 à 40. On y revient à plusieurs reprises, si l'inflammation persiste; cataplasmes émolliens; fomentations sur le bas-ventre; repos du lit; boissons rafraîchissantes. Tant qu'il y a inflammation très-aiguë, abstinence d'alimens; lorsqu'elle commence à se calmer, on donnera des alimens en petite quantité et de facile digestion; on prescrira sévèrement les liqueurs stimulantes, échauffantes, telles que le vin, le café et le thé; on tâchera de détourner l'imagination de toute idée lascive, à plus forte raison d'actes de même nature. Au moyen de ce traitement suivi régulièrement, les symptômes diminuent dans l'espace de 20 à 30 jours, et la maladie se termine.

Le catarrhe utérin *chronique*, plus vulgairement les *fleurs blanches*, a été de tout temps le sujet de traitemens bizarres et contradictoires, parce que l'on ne se faisait que des idées fausses sur cette incommodité. Tous les jours encore les charlatans

exploitent la crédulité publique par l'annonce fastueuse de quelque nouvelle *découverte*, de quelque *spécifique* infaillible contre les fleurs blanches. Nous disons hardiment qu'il n'existe pas et qu'il ne saurait exister de *spécifique* qui puisse opérer la guérison des fleurs blanches dans tous les cas; et voici pourquoi. L'écoulement n'est rien; c'est l'irritation qui le produit qui est tout dans cette maladie; faites cesser cette irritation s'il est possible, et tout rentre dans l'ordre. Or l'irritation qui donne lieu à l'écoulement étant tantôt particulière et bornée à la matrice et à sa membrane muqueuse, tantôt n'étant que sympathique, c'est-à-dire dépendant de l'irritation d'un autre organe, par exemple de l'estomac, ce qui est très-ordinaire, il s'ensuit que dans certains cas le traitement doit être dirigé principalement sur la matrice, et que dans d'autres au contraire il doit l'être sur l'estomac, etc. En outre il faut avoir égard à la constitution de la femme, à son état de force et de santé, ainsi qu'au temps depuis lequel l'écoulement s'est établi; car s'il existait depuis très-long temps, et qu'il fût devenu habituel, il serait dangereux de chercher à le supprimer.

Si la femme est d'une constitution nerveuse, irritable, et qu'il y ait mauvaise digestion, tiraillement d'estomac; si la langue est rouge dans ses bords et sale dans le milieu, ordinairement on a affaire à une gastrite chronique, et l'on doit alors avoir recours à un traitement et à un régime émollient; mais il est des femmes qui peuvent avoir un délabrement d'estomac parce qu'elles font un trop fréquent usage de boissons aqueuses, émollientes. On reconnaît cet état quand il y a tiraillement d'estomac sans rougeur de la langue, sans douleur par la pression sur la région stomacale. On peut alors exciter légèrement l'estomac par une nourriture plus fortifiante, par quelques infusions amères, telles que la camomille, le quinquina à très-petites doses, par un peu de vin étendu d'eau. Si la malade se trouve bien de ce régime, on pourra lui conseiller quelques injections astringentes de la nature de celle indiquée page 158.

Les femmes d'une constitution lymphatique doivent en général plutôt avoir recours aux toniques et aux injections astringentes que celles d'un tempérament opposé; cependant, s'il y avait des signes d'irritation gastrite, il faudrait aussi avoir recours au régime calmant.

Chez certaines femmes, la peau transpire peu; il est alors à présumer que les fleurs blanches dépendent de ce défaut d'activité de la peau, surtout si ces femmes vivent dans une atmosphère froide et humide. Dans ce cas il faut prescrire des frictions sur tout le corps avec de la flanelle, faire porter des

vêtemens chauds, conseiller des exercices en plein air, des alimens sains et abondans, un peu de bon vin, etc.

Les femmes d'une constitution vive et irritable emploient les injections émollientes de guimauve et de pavot. Si ces injections n'apportent aucun changement, on les fera avec la décoction de roses rouges et de pavots, puis avec la décoction de quinquina, puis enfin avec celle indiquée page 158. On doit suspendre les injections astringentes, si elles occasionent des douleurs, et les remplacer par les émollientes. Enfin, pour terminer cet article, nous ajouterons que, lorsque l'estomac n'est point irrité, lorsqu'il n'y a pas constipation, ni pesanteur dans le bas-ventre; en un mot lorsque les fleurs blanches coulent sans douleurs, et surtout sans signe d'irritation aiguë, la femme pourra prendre quelques boissons astringentes, par exemple la potion indiquée page 188, ou les bols indiqués page 138. Tous les prétendus sercets des charlatans contre les fleurs blanches renferment en plus ou moins grande quantité quelques-unes des substances contenues dans ces préparations. Le succès qu'on en retire dans certaines circonstances n'est cependant pas une raison d'y avoir recours dans toutes; car, sauf les cas dont nous venons de parler, les astringens ne sauraient convenir.

CATARRHE DE LA VESSIE. C'est le nom que l'on a donné à une inflammation de la vessie, lorsqu'elle est accompagnée d'un écoulement muqueux, glaireux, etc. Cette inflammation et par conséquent le catarrhe vésical peut être aigu ou chronique.

Les *signes du catarrhe vésical aigu* sont en général les suivans. Le malade n'urine qu'avec douleur, involontairement et quelquefois avec difficulté; l'urine d'abord incolore devient ensuite rouge, accompagnée de sédiment muqueux et parfois sanguinolent. On éprouve une douleur plus ou moins vive dans la région de la vessie; cette douleur, qui se manifeste surtout avant d'uriner et en urinant, s'étend aux reins, au périnée, à l'extrémité du canal de l'urètre. Cette maladie dure ordinairement de vingt à trente jours, mais elle passe fréquemment à l'état *chronique*, lorsqu'elle a été mal traitée dans le principe.

Les *signes du catarrhe vésical chronique* diffèrent des précédens en ce qu'ils sont moins violens. Il est souvent la suite du catarrhe aigu; mais il peut être tel dès le début, surtout chez les vieillards, chez les personnes qui gardent leur urine trop long-temps, et chez celles qui mènent une vie sédentaire. L'urine est blanche, trouble, glaireuse; on éprouve un sentiment

d'embarras et de pesanteur dans le bas-ventre ; l'éjection de l'urine est pénible ; cette affection a quelquefois des redoublemens à des époques irrégulières ; alors les symptômes sont les mêmes que ceux du catarrhe aigu. Au bout d'un certain temps, l'on voit s'écouler des mucosités d'une odeur fétide, blanchâtres, semblables à du pus. Les urines sont quelquefois noirâtres, sanieuses, déposant un sédiment abondant. Si l'inflammation fait des progrès, les douleurs deviennent vives, lancinantes, brûlantes ; le malade perd le sommeil, la vessie se désorganise, l'inflammation gagne le péritoine, l'estomac, etc., et le malade succombe.

Traitement du catarrhe vésical aigu. Il ne diffère pas de celui de l'inflammation aiguë de la vessie que l'on nomme *Cystite.* On arrête assez facilement cette inflammation par des saignées générales, par les sangsues au périnée et sur le bas-ventre, par les bains, les lavemens et les boissons émollientes. Il est important d'agir promptement et pour ainsi dire coup sur coup, autrement elle ne tarde pas à désorganiser les parties, ou bien l'inflammation devient chronique, et il est difficile alors de la rappeler à l'état naturel. Il faut donc insister sur les bains, les sangsues, les cataplasmes, les fomentations, les boissons émollientes ; mais point de boissons acides qui irriteraient la vessie. Autrefois, on administrait du camphre, de la térébenthine, des boissons diurétiques, mais tous ces médicamens sont des stimulans auxquels il est très-imprudent d'avoir recours ; aujourd'hui, toutes les fois qu'une personne éprouve de la difficulté d'uriner, elle fait presque toujours disparaître cette incommodité par l'application des sangsues au périnée. Il peut arriver que cette affection dépende de la présence d'un calcul dans la vessie ; dans ce cas il faut en faire opérer l'extraction.

Traitement du catarrhe vésical chronique. Lorsque le catarrhe est devenu chronique on le guérit difficilement, surtout s'il existe depuis long-temps et qu'il succède au catarrhe aigu ; mais quand il est récent on l'enlève assez facilement par les moyens indiqués ci-dessus. Les médecins ont conseillé divers moyens contre les inflammations chroniques des voies urinaires : on a préconisé tour à tour le raisin d'ours, le savon, les baumes, etc. Ces moyens procurent quelquefois du soulagement, mais il est rare qu'ils opèrent une guérison radicale.

Le traitement émollient est donc le plus convenable, du moins dans les premiers temps ; ensuite, lorsque la maladie persévère, on peut employer un régime doux, l'air de la campagne, des exercices modérés à pied, etc., etc.

CAUCHEMAR. On a donné ce nom à une affection qui consiste dans la sensation d'un poids qui comprime la poitrine ou la région de l'estomac. La personne qui est atteinte de cauchemar s'imagine qu'un fantôme placé sur son estomac cherche à l'étouffer, qu'elle est poursuivie sans pouvoir fuir, qu'un précipice est creusé sous ses pas, etc.

Cet accident, qui ne peut pas être considéré comme une maladie, paraît dépendre de la situation que l'on garde en dormant, d'une digestion pénible, d'une plethore qui gêne la circulation du sang, etc. Il n'y a donc pas de traitement fixe à suivre à cet égard; il varie selon les causes qui donnent lieu à cette affection.

CÉPHALALGIE. V. Migraine.

CHARBON, ou *pustule maligne*. C'est une espèce de furoncle qui se termine très-rapidement par la gangrène. Les signes de cette affection sont les suivans : on observe une douleur et une démangeaison avec une tache rouge, puis noire, qui est bientôt surmontée d'une vésicule, qui ne tarde pas à devenir à son tour noirâtre; le membre sur lequel cette inflammation se manifeste est douloureux, quelquefois affecté de secousses convulsives. Bientôt il survient des symptômes alarmans de fièvre violente, les traits du visage s'altèrent, et le malade meurt, s'il n'est secouru assez promptement.

Cette maladie ne suit pas constamment la même marche; il ne survient pas toujours des vésicules; la tache n'est pas toujours aussi noire; quelquefois elle est brune et désorganise promptement la partie affectée et les chairs sous-jacentes. Quand le malade ne succombe pas, l'escarre qui s'était formée se détache. Il en résulte quelquefois une perte de substance qui s'étend jusqu'à l'os, et la plaie se guérit ensuite insensiblement.

Les *causes* du charbon et de la pustule maligne sont ordinairement la contagion communiquée par des substances animales, par le toucher d'animaux atteints de cette maladie; on a même cru qu'elle pouvait être occasionnée par la piqûre de mouches qui s'étaient reposées sur des cadavres d'animaux morts du charbon. Le fait n'est pas impossible. Les bouchers, les tanneurs y sont plus exposés que les autres personnes; on en conçoit facilement la raison.

Le *traitement* doit être des plus actifs, à cause de la rapidité de la marche de la maladie. Il faut, aussitôt que l'on aperçoit les signes de charbon ou de pustule maligne, pratiquer des incisions sur le point affecté, afin d'arrêter les progrès de l'inflammation, ou même détruire le point gangreneux avec le fer ou le feu. Il convient aussi d'appliquer un grand nombre du sangsues autour de la partie malade, pour la dégorger plus

facilement. A l'intérieur, on ne doit donner que des boissons émollientes ; car si on traite cette inflammation par les stimulans, il est à craindre qu'on ne l'exaspère, et les exemples de succès obtenus par ces moyens sont si rares qu'ils ne sauraient autoriser à y avoir recours : au reste cette maladie grave exige la présence d'une personne de l'art.

CHARTRE. (V. CARREAU.)

CHLOROSE ou *pâles couleurs*. Cette affection propre aux femmes, surtout aux jeunes filles et aux veuves, se manifeste par les symptômes suivans : pâleur excessive, couleur verdâtre, jaunâtre, et bouffissure de la face ; lèvres blanches, paupières livides et ordinairement tuméfiées après le sommeil ; expression triste des yeux ; sécheresse, teinte terne, plombée, terreuse de la peau ; chairs flasques ; gonflement des pieds ; diminution et quelquefois perte complète de l'appétit ; désir bizarre de manger des substances impropres à la nutrition, tels que le plâtre, le charbon, la suie, le café grillé, etc. ; quelquefois nausées, vomissemens, gêne de la respiration, faiblesse et engourdissement des membres, aversion pour le mouvement. Les malades aiment la solitude, sont habituellement tristes, et laissent quelquefois échapper des larmes involontaires. La menstruation se fait irrégulièrement, et c'est surtout à l'approche des règles que les symptômes s'exaspèrent. Cette maladie est rarement dangereuse ; cependant si elle fait des progrès, il survient des maux de tête presque continuels, surtout à l'occiput ; le ventre devient tendu et douloureux, la malade maigrit, la fièvre hectique se déclare, et la mort arrive.

Les *causes* des pâles couleurs sont l'état de virginité, surtout lorsqu'à l'époque de la puberté la menstruation ne s'établit pas, ou qu'elle se fait d'une manière irrégulière. Après les vierges, les veuves y sont les plus sujettes ; c'est ce qui a fait croire que cette maladie dépendait de l'inertie des organes génitaux ; mais tout prouve qu'il ne s'agit ici que d'une affection des organes digestifs, ainsi que le démontrent la perte de l'appétit, les désirs bizarres, les nausées, la maigreur, etc. Il n'est pas surprenant que la menstruation soit nulle ou mal réglée, puisque l'irritation placée sur un organe quelconque, éloigné de la matrice, peut produire le même résultat en appelant le sang vers ces parties. Le défaut ou le désordre de la menstruation est donc l'effet et non la cause de la chlorose. On sera d'autant plus convaincu de la vérité de ce que nous avançons, qu'il n'est pas sans exemple que des hommes soient affectés de cette maladie, à laquelle on donne alors le nom de *pica*, de *molacia*, etc. Le mariage, il est vrai, est souvent un des meilleurs moyens de guérir les pâles couleurs chez les jeunes filles, mais

c'est en appelant l'excitation, l'irritation vers les organes sexuels, ce qui diminue en même temps celle de l'estomac. Les emménagogues (V. ce mot page 73), les préparations ferrugineuses produisent aussi quelquefois la guérison ; mais c'est encore en portant l'excitation sur la matrice, et en produisant ainsi une révulsion qui détourne cette même irritation de l'estomac. Ces explications, qui pourraient paraître oisives au premier coup d'œil, sont cependant d'une grande importance puisqu'elles mettent sur la voie d'un traitement raisonnable. En effet, si la maladie qui nous occupe a son siége dans les organes de la digestion, il est évident que c'est vers ces organes que doit être dirigé tout le traitement. Puisque nous ne considérons cette affection que comme un *gastro-entérite chronique* du plus léger degré avec des modifications qui dépendent de la constitution, du tempérament, de l'état moral de l'individu, c'est plutôt dans les moyens hygiéniques que dans les médicamens que nous en chercherons la guérison. On donnera donc des alimens d'une facile digestion et légèrement excitans, pris en petite quantité à la fois, un peu de vin étendu d'eau ; on conseillera l'habitation à la campagne, des vêtemens chauds et légers, des frictions sèches sur la peau, un exercice modéré, et surtout la promenade à cheval. On a préconisé le mariage comme le meilleur remède de la chlorose ; il est certain que ce moyen est utile quand cette maladie dépend d'un amour contrarié, du veuvage, d'un excès de chasteté. Les eaux minérales ferrugineuses, soit naturelles, soit artificielles, sont quelquefois d'une grande utilité. (V. pour l'administration de ces eaux p. 146, 147). Lorsque les pâles couleurs sont accompagnées de la suppression des menstrues, il faut chercher à les rappeler par l'application de quelques sangsues aux organes sexuels, à l'époque où elles ont coutume de paraître ; par des frictions, des cataplasmes émolliens placés sur le bas-ventre. (V. Aménorrhée.)

S'il arrivait que l'estomac devînt le siége d'une irritation un peu vive, au lieu des moyens indiqués, on aurait recours à un traitement franchement émollient, et de la même nature que ceux prescrits pour la gastrite. (V. Gastrite.)

COEUR. Cet organe est sujet à plusieurs maladies dont les principales sont l'anévrisme, l'hypertrophie, les palpitations. (V. l'art. Anévrisme et affections organiques du coeur. V. aussi Palpitations.)

CHOLERA-MORBUS. On a donné ce nom à une affection des plus graves, qui se manifeste par les symptômes suivans : déjections par haut et par bas de matières vertes, brunes, noirâtres, poisseuses ; le malade éprouve une ardeur brûlante dans le trajet que parcourent ces matières ; il est dans un état de fai-

blesse extrême ; les traits du visage sont profondément altérés ; le pouls est petit et fréquent ; il y a douleur, chaleur dans différens point du ventre ; quelquefois convulsions, crampes des cuisses et des jambes ; hoquet ; froid des extrémités, et ensuite de tout le corps. Si la maladie n'est pas arrêtée, elle enlève le dans l'espace de vingt-quatre heures.

Qu'est-ce que le cholera-morbus ? Cette maladie reconnaît-elle pour cause les matières que l'on rejette par haut et par bas, comme le croient la plupart des personnes qui ne voient dans le corps qu'humeurs, que bile, etc. ? Non : ces déjections sont l'effet et non la cause de la maladie. L'on sait que les humeurs sont sécrétées en plus grande abondance lorsque les organes sécréteurs sont irrités, excités, que dans toute autre circonstance. Lors donc qu'il y a vomissement, dévoiement, on doit conclure qu'il y a irritation de l'estomac et des intestins. En effet toutes les causes capables d'exciter ces organes peuvent être causes du cholera-morbus ; mais celles qui paraissent le déterminer de préférence sont les chaleurs excessives contrastant avec la fraîcheur des nuits ; c'est ce que l'on a eu occasion d'observer de nos jours dans les Indes orientales, à Calcutta par exemple, où cette maladie est extrêmement fréquente ; il a été constaté de plus que les personnes qui faisaient usage d'une nourriture stimulante, de bons vins, d'eau-de-vie, y étaient dans ces mêmes pays beaucoup plus exposées que ceux qui faisaient usage de végétaux frais, de fruits, des boissons aqueuses, acidulées, etc. Chez nous, on voit les mêmes causes produire les mêmes effets ; car c'est surtout dans les mois de juillet et d'août que cette maladie se manifeste. Nous ne disons pas pourtant qu'elle n'ait pas lieu dans d'autres temps ; parce que ce n'est pas seulement la chaleur excessive qui irrite l'estomac, ce sont aussi les écarts de régime, et l'usage de toutes les substances naturellement excitantes. De ce genre sont le vin, les liqueurs spiritueuses, le café, le thé, les vomitifs et les purgatifs, plusieurs espèces de poissons, l'eau glacée, à cause de la réaction qu'elle détermine. Les affections vives peuvent aussi déterminer une prompte irritation de l'estomac, et conséquemment des vomissemens et des déjections par le bas, du genre de celles qui constituent le cholera-morbus. Mais une cause très-fréquente, c'est une irritation chronique de l'estomac sur laquelle vient pour ainsi dire se greffer une irritation aiguë. En effet, les ivrognes et les gastronomes, que l'on peut regarder comme portant habituellement une irritation plus ou moins forte des voies digestives, sont souvent exposés à cette affection. Les militaires, dont l'estomac est tour à tour tourmenté par la privation d'alimens et

par la quantité énorme d'eau-de-vie qu'ils engloutissent dans certaines circonstances, ainsi que par les vicissitudes de chaud et de froid auxquelles ils sont exposés, sont assez souvent atteints de cette maladie, les uns plus tôt, les autres plus tard.

Le cholera-morbus n'est donc pas, comme on pourrait le croire, une maladie d'une nature extraordinaire. C'est une gastrite portée à un degré très-élevé, et rien de plus. D'après ce que nous venons de dire, on a déjà deviné le traitement qu'il convenait de lui appliquer. Avant que l'on eût, comme aujourd'hui, des données positives sur cette maladie, on administrait des toniques et des anti-spasmodiques. Dans les pays où elle est pour ainsi dire endémique, on donnait du bon vin, une nourriture stimulante pour en préserver les habitans; il en résultait que l'on faisait précisément ce qui était le plus capable de l'augmenter ou de la déterminer; aussi peu de malades échappaient, et s'ils avaient ce bonheur, on peut assurer que c'était malgré les remèdes. Les malades traités par les excitans, périssent presque tous, tandis que les saignées et les boissons émollientes sauvent en quelques heures la plupart de ceux qui peuvent recevoir ces secours dès le début. Mais il est important d'agir promptement; car cette irritation fait des progrès si rapides que tout retard peut devenir mortel. La manière la plus sûre de pratiquer la saignée consiste à appliquer des sangsues sur l'estomac, au nombre de 30, 40, 50. On peut aussi en appliquer 15 ou 20 à la marge de l'anus. Qu'on ne s'effraie point de ce nombre, et que l'on ne perde pas de vue qu'il s'agit d'enlever rapidement une inflammation que tous les médicamens intérieurs ne sauraient qu'exaspérer. Si l'on peut se procurer de la glace, après que le sang aura cessé de couler, on pourra en faire une application pendant deux ou trois heures sur l'estomac, en même temps que les pieds, les jambes et toutes les extrémités seront tenues très-chaudement, afin d'activer le sang vers ces parties, et l'éloigner de l'estomac, siége de l'irritation. Nous avons dit que ce traitement était presque toujours couronné de succès; cependant si cette inflammation succédait à une irritation chronique du canal intestinal, comme on le voit chez les ivrognes et chez toutes les personnes qui portent depuis long-temps une affection du canal intestinal, les chances de succès seraient presque nulles.

CHORÉE, *danse de Saint-Guy ou de Saint-Wit*, *scélotyrbe*, *chorémanie*, etc. Tels sont les différens noms que l'on a donnés à une maladie qui a pour caractères distinctifs certains mouvemens involontaires et désordonnés des pieds, des mains ou de quelqu'autre partie du corps, de manière à imiter plus ou moins les mouvemens de la danse.

Les signes auxquels on reconnaît cette singulière maladie, sont en général les suivans : gesticulations irrégulières et involontaires, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, quelquefois des deux côtés à la fois. Lorsque les mouvemens n'ont lieu que d'un seul côté, et qu'on cherche à les comprimer, ces mouvemens se manifestent du côté opposé. J'ai été témoin de ce fait chez deux jeunes filles atteintes de *chorée*. Au moment de l'accès qui arrivait plusieurs fois dans la journée, le bras droit se mettait à gesticuler ; je le saisissais fortement avec les mains pour empêcher ces mouvemens ; aussitôt le bras gauche s'agitait de la même manière ; une autre personne saisissait ce bras, et alors la poitrine éprouvait des mouvemens convulsifs tels, que la malade paraissait menacée de suffocation.

Les causes de cette maladie sont toutes celles qui agissent sur le système nerveux et principalement sur le cerveau. Elle affecte surtout les jeunes gens de l'âge de douze ou quinze ans ; cependant les personnes d'un âge plus avancé peuvent également en être affectées. On a vu de nos jours cette maladie frapper presque en masse toutes les femmes et les jeunes gens de certaines communes, où des missionnaires, emportés par un zèle outré, frappaient l'imagination par des prédications effrayantes. Cette affection du système nerveux se transmet très-souvent par imitation ; aussi est-il prudent d'éloigner ces malades de la vue des autres personnes, et surtout des jeunes filles, dont le cerveau très-excitable se frappe facilement, et à qui, ainsi que l'expérience le prouve, cette maladie se communique avec la plus grande facilité. Les habitudes solitaires, l'abus des plaisirs de l'amour donnent aussi lieu à cette maladie, ainsi que les affections morales vives, et quelques affections organiques du cerveau.

Le *traitement*, pour être raisonnable, doit être basé sur la nature de l'affection ; or cette affection est évidemment une irritation cérébrale. Lorsque cette irritation revient périodiquement, il faut la traiter comme une fièvre intermittente, toutefois après avoir soustrait la personne à l'influence des causes de la maladie. Ainsi on administrera le quinquina ou le sulfate de quinine dans l'intervalle des accès. On séparera les unes des autres toutes les personnes atteintes de chorée. On cherchera à distraire le malade par des occupations agréables. L'usage journalier des bains tièdes, des boissons aqueuses, un régime doux et rafraîchissant peuvent avoir des avantages réels. Au reste cette maladie est rarement dangereuse, à moins qu'elle ne reconnaisse pour cause une altération organique du cerveau. Si la chorée était accompagnée de signes d'inflammation cérébrale, qui s'annonce ordinairement par des maux de

tête, il faudrait avoir recours à la saignée, soit générale, soit partielle, en appliquant quelques sangsues aux tempes et derrière les oreilles.

CHOUFLEUR. (V. Syphilis.)

CLOU HYSTÉRIQUE. (V. Migraine.)

COLIQUE. On appelle ainsi une affection des entrailles qui se manifeste par les symptômes suivans : douleurs plus ou moins violentes, principalement autour du nombril ; quelquefois elles sont fréquentes, accompagnées ou précédées de coliques, de tiraillemens, qui se dirigent peu à peu vers l'anus ; puis il y a des douleurs aux lombes, vers l'estomac, qui persistent lorsque la colique a passé. Dans certaines circonstances le malade rend des matières fécales, puis il ne rend que quelques mucosités sanguinolentes accompagnées de douleurs très-vives. D'autres fois la dyssenterie fournit des matières bilieuses, et c'est ce qui arrive surtout lorsque la colique est accompagnée de l'inflammation de la partie supérieure du canal intestinal. Quelquefois le malade éprouve de fréquentes envies d'aller à la selle sans pouvoir rendre des matières; c'est ce qu'on appelle ténesmes, épreintes. La colique peut aussi avoir lieu sans diarrhée, et même avec constipation opiniâtre; c'est pourquoi on avait conseillé les purgatifs. Mais le plus ordinairement la colique commence par occasioner le dévoiement, puis des douleurs ont lieu, des besoins d'aller à la garde-robe et souvent sans aucun résultat.

La *nature* de cette maladie consiste dans l'inflammation d'une partie du canal intestinal appelée colon, d'où elle tire son nom. Cette inflammation peut être déterminée par les mêmes causes que celles de la gastrite. L'automne est la saison dans laquelle on l'observe particulièrement, ce que l'on ne peut guère attribuer qu'à l'usage des fruits non mûrs. Les alternatives de froid et de chaud, et le froid des pieds, sont au nombre des causes les plus fréquentes de la colique. Les personnes intempérantes qui se gorgent d'alimens sont en général sujettes à cette maladie, si leur estomac est bon ; car autrement ils contractent une gastrite ou irritation de l'estomac. Quand l'estomac a résisté à l'action des alimens, ceux-ci arrivent mal digérés dans les parties inférieures du canal intestinal; elles l'irritent, et y déterminent l'inflammation dont nous nous occupons.

La diarrhée et la dyssenterie ne sont autre chose, la plupart du temps, que des coliques d'un degré plus ou moins élevé, ou pour mieux dire ce sont des résultats de l'irritation des parties inférieures du canal intestinal.

Lorsque les douleurs aiguës se font sentir dans les reins, on a donné à cette maladie le nom de colique *néphrétique ;* dans l'estomac, *colique d'estomac ;* lorsqu'elle est accompagnée d'évacuation de bile, on l'a appelée colique bileuse, etc. ; mais le nom de colique ne peut évidemment convenir qu'aux inflammations du canal intestinal appelé colon. Si les douleurs se font sentir dans l'estomac, c'est une *cardialgie* (V. ce mot) ; si c'est dans les reins, c'est une *néphrite* (V. ce mot). Quant aux évacuations bilieuses, elles peuvent avoir lieu toutes les fois que l'inflammation se propage jusqu'au foie, ou qu'elle existe dans les parties supérieures du canal digestif, où aboutissent les conduits de la bile.

On appelle *colique de miserere* celle qui est accompagnée de vomissemens violens de matières fécales, avec des douleurs atroces (V. plus bas COLIQUE DE MISERERE). Enfin on nomme *colique des peintres* celle qui est produite par les préparations de plomb, et à laquelle les peintres sont particulièrement exposés (V. plus bas COLIQUE DES PEINTRES).

Nous ne nous occuperons dans cet article que du traitement de la colique proprement dite, c'est-à-dire de l'inflammation du colon. Ce traitement n'est pas difficile à deviner, d'après l'idée que l'on s'est formée de cette maladie. Anciennement les uns employaient l'émétique et l'hipécacuanha; les autres, les purgatifs, la rhubarbe, l'opium, etc. Cette incohérence dans le traitement était l'indice le plus certain que l'on ne connaissait pas la nature de cette affection ; aujourd'hui l'on peut dire que l'on opère des miracles par la manière dont on traite la colique, la diarrhée et la dyssenterie. Il semblerait d'abord que l'on dût donner au malade des toniques pour relever ses forces abattues; mais on ne tarde pas à être désabusé quand on sait que l'on a à faire à une inflammation que les toniques ne doivent qu'augmenter. On en obtient à la vérité quelquefois des succès; mais ces exemples sont si rares qu'ils ne sauraient autoriser à y avoir recours.

Le principal moyen à mettre en usage est l'application des sangsues à l'anus, au nombre de 15, 20, 30, 40, suivant l'âge et la constitution du malade. Ce moyen employé dès le début arrête presque toujours la maladie comme par enchantement. Si les douleurs se font sentir dans les points supérieurs du canal intestinal, s'il y a complication de gastrite, d'inflammation du foie, on applique également des sangsues sur l'estomac, sur le foie, sur les reins, en un mot sur les points qui paraissent être spécialement le siége de la douleur. On seconde leur effet par la diète et les boissons émollientes, telles que l'eau de gomme, de riz gommé, d'orge, etc. Dans tous les cas

où il n'y a pas de fièvre et où la colique est simple, les sangsues opèrent la guérison d'une manière merveilleuse.

Si la maladie était devenue *chronique*, le traitement serait un peu différent. Comme il ne serait pas possible d'employer une diète sévère, on devrait au moins se mettre à un régime doux et léger, afin de ne pas irriter davantage le canal intestinal. Les potages maigres au vermicelle, au riz, à la semoule, au tapioca, doivent être la base de la nourriture. A mesure que la colique et le dévoiement diminuent, on passe très-insensiblement à une nourriture un peu plus substantielle; ainsi on joindra au régime précédent un œuf frais, un peu d'épinard, de chicorée, de navet, de poulet, etc., jusqu'à ce qu'enfin l'on puisse retourner au régime habituel. Au reste cette affection devenue chronique exige un traitement semblable à celui de la *gastrite* et de la *gastro-entérite chronique*. (V. ces mots.)

COLIQUE DE MISERERE, *Iléus, passion iliaque, volvulus.* C'est le nom que l'on donne à une affection des entrailles des plus violentes, dont le caractère principal consiste dans le vomissement des matières contenues dans le canal intestinal, avec constipation opiniâtre. Elle diffère du colera-morbus où il y a déjection par haut et par bas, tandis que dans la colique de miserere, il n'y a que vomissement accompagné de douleurs atroces.

Les symptômes et la marche de cette maladie sont les suivans : les douleurs sont ressenties principalement autour du nombril; les parois du ventre sont dures et contractées; les excrémens sont rejetés par le haut, ce qui prouve que le mouvement des intestins est interverti. On a même vu des malades chez qui les lavemens étaient rejetés par la bouche. La constipation est des plus opiniâtres : il y a altération profonde des traits de la face, difficulté de respirer, défaillance, convulsions, flexion du tronc du corps en arrrière, froid des extrémités, sueurs froides, abattement, faiblesse extrême, hoquet, délire, et enfin la mort, lorsque la marche de la maladie n'est pas arrêtée. Cette marche est extrêmement rapide, et la maladie se termine par la santé ou la mort au bout de très-peu de jours.

Les *causes* de la colique de miserere sont les passions vives; l'accumulation et l'endurcissement des matières stercorales dans les intestins; les coups; les chutes sur le ventre; la suppression des hémorrhoïdes; les vers; des corps étrangers introduits dans les entrailles; les écarts de régime, et surtout la compression d'une anse d'intestins, comme cela arrive dans les hernies étranglées. Le tempérament nerveux et la jeunesse disposent à cette maladie.

Le *traitement* est loin d'être constamment le même ; si cette affection dépend d'une hernie étranglée, il faut faire pratiquer l'opération par un chirurgien ; si c'est de la suppression des hémorrhoïdes, les rappeler au moyen d'une application de sangsues à l'anus ; si c'est de l'accumulation des matières stercorales, administrer des lavemens purgatifs, et donner en même temps de légers laxatifs, tels qu'une infusion de follicules de séné, une once d'huile de ricin dans du bouillon aux herbes ou de veau. On fera aussi des applications de glace ou à son défaut d'eau très-froide sur le ventre : une saignée de bras et en même temps une forte application de sangsues sur le ventre sont un des moyens sur lesquels on doit le plus compter. Il ne faut pas craindre d'en appliquer de 30 à 50, parce qu'il est important de ne pas laisser marcher l'irritation intestinale, qui, comme nous l'avons dit, peut devenir promptement mortelle. D'ailleurs, les évacuations sanguines, en déterminant une distension de tous les tissus, facilitent l'expulsion des matières, point essentiel à obtenir. Lorsque sous l'emploi de la glace on n'aperçoit pas d'amélioration, on doit lui substituer des cataplasmes chauds et émolliens, ou ce qui vaudrait mieux, si on peut le faire, mettre le malade dans un bain tiède. On donnera pour boisson de l'eau de tilleul, ou quelque autre tisane légère, avec addition d'eau de fleur d'oranger ; mais il est ordinairement assez difficile de donner quelque chose à l'intérieur, à cause des vomissemens opiniâtres qui tourmentent le malade.

COLIQUE DES PEINTRES ou *de plomb*, *colique saturnine*, *colique métallique*, *colique des plombiers*. Tous ces noms ont été donnés à une espèce de colique violente qui se manifeste chez les individus qui travaillent le plomb, ou qui font usage de ses préparations : tels sont les peintres, les plombiers, les potiers d'étain, les doreurs ; chez les personnes qui boivent de l'eau qui a coulé dans des conduits de plomb, qui font usage d'ustensiles de plomb, qui boivent des vins frelatés avec de la litharge, qui n'est autre chose qu'une préparation de plomb.

Les *signes* de la colique de plomb sont les suivans : d'abord il est assez rare que le malade n'indique pas lui-même la nature du mal qu'il éprouve et les causes qui y ont donné lieu, ce qui suffit ordinairement pour l'indication du traitement. Il y a beaucoup de symptômes qui sont communs à tous les genres de coliques, ne fussent que les douleurs ; mais il y en a de particuliers que voici : l'invasion de la maladie n'est pas brusque comme dans la colique ordinaire, mais elle est ordinairemen lente ; on éprouve des douleurs de ventre sourdes et passa-

gères; les selles sont difficiles et douloureuses; plus tard il y a constipation : les douleurs sont plus vives et se font principalement sentir vers le nombril; le ventre est dur, peu sensible au toucher; il y a des nausées, puis des vomissemens; les urines sortent avec difficulté; la respiration est gênée; des douleurs vagues se font sentir, quelquefois il survient des tremblemens, des convulsions, puis la paralysie des membres, et rarement de la fièvre. Cette maladie dure ordinairement sept ou huit jours; elle peut se terminer par la mort.

Les *causes* de cette maladie sont le plomb et ses préparations introduits dans l'économie.

Le *traitement* de la colique de plomb est rationnel ou empirique. Le traitement rationnel, fondé sur la nature de la maladie, doit être nécessairement émollient et antiphlogistique, puisqu'il est question de remédier à une irritation aiguë du canal intestinal. Ainsi on administrera des boissons mucilagineuses de gomme arabique, de guimauve, du bouillon de veau, etc.; on fera sur le ventre une application de 30 à 40 sangsues que l'on renouvellera plus ou moins souvent, selon la violence des douleurs : on mettra le malade dans un bain tiède; on lui administrera des lavemens émolliens; on lui fera des fomentations sur le ventre, ou bien on le recouvrira avec un large cataplasme de farine de lin ou de toute autre substance émolliente. Ce traitement, suivi avec persévérance, réussit presque constamment à opérer la guérison, à moins qu'il n'y ait altération profonde des intestins. L'autre traitement que j'appelle empirique est extrêmement compliqué. Une longue expérience à l'hôpital de la Charité de Paris prouve qu'il est souvent couronné de succès; cependant nous devons dire qu'il ne conviendrait nullement dans les cas où la colique serait accompagnée de fièvre. Nous allons le donner tel qu'il est employé dans cet hôpital.

Le *premier jour*, on donne au malade un lavement composé comme il suit :

P. Follicules de séné, 1/2 once; faites bouillir dans 1/2 bouteille d'eau commune, et ajoutez sulfate de soude (sel de Glauber), 1/2 once.

Durant la journée, on lui fera boire une boisson ainsi préparée :

P. Casse en bâton concassée, 2 onces; faites bouillir dans 1 litre d'eau : ajoutez sulfate de magnésie (sel d'Empson), 1 once; tartre stibié, 3 grains.

Le soir, on fait prendre un *lavement anodin* préparé avec 6 onces d'huile de noix et 12 onces de vin rouge.

Vers les huit heures, on donne à l'intérieur la préparation suivante :

P. Thériaque, 1 gros.
Opium, 1/2 grain; mêlez.

Le *deuxième jour*, on donne dès le matin, en deux fois et à une heure d'intervalle, 6 grains d'émétique dissous dans 1 ou 2 verres d'eau, et pour faciliter le vomissement, on fait prendre de l'eau tiède miellée. Lorsque le malade ne vomit plus, on lui fait boire pendant le reste du jour la *tisane sudorifique* suivante :

P. 1 once de bois de gaïac, autant de squine et de salsepareille; faites bouillir dans 1 litre et 1/2 d'eau que l'on réduit à 1 litre; ajoutez 1 once de sassafras et une 1/2 once de bois de réglisse; faites bouillir légèrement et passez à travers un linge.

A la fin du jour, on donne le *lavement anodin* du premier jour, ainsi que la thériaque et l'opium.

Le *troisième jour*, on fait prendre en quatre fois dans la matinée 1 litre de la tisane sudorifique précédente composée seulement avec le gaïac, la squine et la salsepareille, à laquelle on ajoute 1 once de séné; on fait bouillir pendant 3 ou 4 minutes, et l'on passe à travers un linge. Dans le reste du jour, on administre la tisane sudorifique du deuxième jour, et le soir on donne le *lavement anodin*, la thériaque et l'opium, comme le premier jour.

Le *quatrième jour*, on donne le matin la boisson purgative suivante :

P. Séné, 2 gros; faites bouillir dans 1 verre et 1/2 d'eau, que l'on réduit à 1 verre, et ajoutez :
Sulfate de soude (sel de Glauber), 1/2 once.
Jalap en poudre, 1 gros.
Sirop de nerprun, 1 once.

Durant la journée, le malade prend de la *tisane sudorifique* du deuxième jour : le soir, on donne le *lavement anodin*, la thériaque et l'opium, comme les autres jours.

Le *cinquième jour*, comme le troisième.

Le *sixième jour*, comme le quatrième.

La plupart du temps, les malades sont guéris au bout de la deuxième purgation. Si néanmoins après le sixième jour il restait encore des douleurs, on prolongerait le traitement pendant quelques jours de plus. La diète doit être sévère pendant le cours du traitement; mais aussitôt qu'il est déterminé, et souvent dès le quatrième ou cinquième jour, on commence à donner au malade quelques bouillons, et lorsque les douleurs n'existent plus, on peut passer beaucoup plus promptement à

une nourriture substantielle que dans la convalescence de la plupart des autres maladies.

Si la constipation ne cédait pas aux lavemens et aux boissons laxatives, on prescrirait 1 ou 2 onces d'huile de ricin dans un peu de bouillon de veau ou de poulet, et l'on reviendrait à ce moyen tous les jours, jusqu'à ce que la purgation fût produite.

Nous ne croyons pas devoir terminer cet article sans parler des moyens propres à prévenir la maladie dont il est ici question.

Dans les manufactures où l'on s'occupe de préparations de plomb, par exemple, dans celles de blanc de céruse, on ne devrait pas permettre aux ouvriers de travailler plus d'un mois consécutif; on devrait ensuite les faire reposer, ou leur donner d'autres occupations pendant quelques jours. L'air doit circuler librement dans les ateliers, et les ouvriers ne doivent jamais y prendre leur nourriture. Les peintres doivent se garder d'essuyer leur pinceau avec la bouche, lorsque les couleurs dont ils font usage contiennent du plomb. L'autorité publique doit surveiller avec soin les manœuvres coupables des marchands de vins qui, pour rendre doux les vins acides et aigres, les mêlent souvent avec du sel de saturne, de la céruse, de la litharge, toutes substances préparées avec le plomb, qui finissent par déterminer des accidens très-graves chez les personnes qui boivent de ces vins sophistiqués.

COLIQUE STERCORALE, produite par l'accumulation des matières fécales dans les intestins. Les lavemens émolliens, les purgatifs doux tels que la manne, les infusions de séné, le sel de Glauber, la nourriture végétale, le lait, le bouillon de veau en sont le traitement naturel.

COLIQUE VÉGÉTALE. On lui donne ce nom, lorsqu'on la suppose produite par l'usage de fruits crus, acerbes et peu murs, de vins et de cidres mal fermentés. Le froid produit aussi la même maladie. Les symptômes sont à peu près les mêmes que ceux de la précédente, sauf que son invasion est brusque et que le ventre, au lieu d'être retiré, est au contraire gonflé. Il y a quelquefois des vomissemens de matières verdâtres; mais ce phénomène n'est pas constant.

Le traitement consiste dans la diète, l'usage des boissons émollientes auxquelles on peut ajouter 1 grain et 1/2 d'opium pulvérisé, à prendre dans la journée. S'il y avait de la fièvre, on se garderait bien de donner l'opium. On fera prendre un bain tiède; on donnera des lavemens émolliens, et l'on pratiquera des fomentations sur le ventre; ou bien on y appliquera un large cataplasme de farine de lin, ou de feuilles de guimauve,

ou de mie de pain. Si le temps est froid, on fera vêtir le malade chaudement.

COLIQUE VENTEUSE, ou *flatulente*, produite par le dégagement de gaz dans le canal intestinal. Les flatuosités sont ordinairement le produit d'une digestion mal faite. La mauvaise digestion dépend ou de la qualité des alimens et des boissons, ou de l'état du canal intestinal. Si les alimens sont de nature à produire des vents, on les rejette lorsque l'expérience a fait reconnaître en eux cette propriété. Si au contraire les flatuosités proviennent du mauvais état des intestins, il faut tâcher de détruire les causes qui peuvent y donner lieu; par exemple, les personnes qui sont tourmentées de borborygmes et de vents, après avoir mangé, quelle que soit la nature de leurs alimens, feront bien de ne faire que de petits repas fréquens, afin de ne mettre en contact avec leur canal intestinal qu'une quantité de nourriture qui puisse être parfaitement digérée. Cette méthode a le double avantage de favoriser la digestion, et de contribuer au rétablissement d'un organe dont la trop grande quantité proportionnelle d'alimens empêcherait nécessairement la guérison.

COLIQUE VERMINEUSE. C'est celle qui est déterminée par la présence des vers. (V. VERS.)

COLLYRE. Médicament liquide pour les yeux. (V. p. 140.)

CONSTIPATION. État d'une personne qui ne va que difficilement à la selle. La constipation peut dépendre de la constitution habituelle de l'individu, d'une affection des entrailles, des alimens et des boissons dont il fait usage, de la température de l'atmosphère, etc. Lorsqu'elle dépend de la constitution, on ne doit pas la considérer comme une maladie. Il n'est pas rare de trouver des personnes qui ne vont à la garde-robe que tous les cinq ou six jours et même moins souvent, et qui jouissent d'une bonne santé. Les individus doués d'un tempérament nerveux, dont la peau est brune, le corps sec, sont, toutes choses égales d'ailleurs, plus disposés à la constipation que ceux qui ont un tempérament lymphatique, dont la constitution est molle et pour ainsi dire humide. Les vieillards y sont plus sujets que les jeunes gens, surtout ceux qui ont été habitués à la bonne chère.

La constipation est ordinairement un effet des irritations chroniques des parties supérieures du canal intestinal. Lorsque cette irritation occupe l'extrémité des parties inférieures, il y a au contraire dévoiement : en voici la raison. Les matières fécales sont attirées vers les points enflammés, et y sont retenues en vertu de la loi constante de l'économie animale, que là où il y a irritation, inflammation, il y a afflux des humeurs ou des

matières. Les parties liquides des excrémens sont absorbées, et il ne reste que les solides; de là la constipation. Le siége de l'irritation, au contraire, en est-il peu éloigné? les matières s'y portent par la même raison que nous venons de donner, et produisent aussitôt la sensation de besoin qui engage à les éliminer du corps. On voit par là que la constipation et le dévoiement peuvent dans beaucoup de cas être déterminés par la même cause, c'est-à-dire que l'irritation du canal intestinal produit l'une ou l'autre, suivant que cette irritation occupe les parties supérieures ou inférieures de ce canal.

Tous les hypocondriaques sont atteints de constipation opiniâtre, parce que l'hypocondrie, comme on peut le voir dans l'article où il en est question, n'est autre chose qu'une gastrite, c'est-à-dire une irritation chronique de l'estomac, et des parties supérieures des intestins. Il en est de même de l'hystérie chez les femmes, affection qui a la plus grande analogie avec celle que nous venons de nommer.

Les alimens et les boissons qui donnent lieu plus particulièrement à la constipation sont tous ceux d'une nature astringente, tels, par exemple, que les citrons, les coings, les grenades, les nèfles : il en est de même des poires, des pommes, des pruneaux, des cerises desséchées. Les vins rouges de bonne qualité, les liqueurs spiritueuses produisent aussi quelquefois la constipation; mais ils peuvent produire l'état contraire suivant qu'ils agissent sur un canal intestinal plus ou moins irrité ou disposé à l'irritation, et suivant que l'usage que l'on en fait est abondant ou modéré. Les purgatifs eux-mêmes déterminent à la longue la constipation chez les personnes qui en abusent. On en comprendra aisément la raison, si l'on réfléchit que les purgatifs stimulans irritent la membrane muqueuse du tube digestif, ce qui fait pleuvoir en plus grande quantité les mucosités qui humectent ce canal; de là la diarrhée qu'ils déterminent. Mais si l'on insiste sur l'emploi de ces moyens, l'irritation qu'ils produisent passe à l'état inflammatoire, les mucosités cessent de couler, et les matières sont retenues vers le point enflammé. C'est quelquefois le contraire qui a lieu, car l'abus des purgatifs détermine chez certaines personnes ce qu'on appelle une superpurgation, c'est-à-dire, un dévoiement qu'il est extrêmement difficile et souvent impossible d'arrêter. Cela arrive, lorsque l'action du purgatif s'exerce principalement sur l'extrémité inférieure du canal intestinal. Quel que soit l'effet produit, constipation ou dévoiement opiniâtre, la cause est toujours l'irritation trop forte produite par le purgatif. On observe la même chose à l'égard des substances stimulantes et échauffantes introduites dans l'estomac, qui peu-

vent produire tantôt le dévoiement et tantôt la constipation.

La constitution atmosphérique exerce aussi une grande influence sur les déjections alvines. En effet, dans les grandes chaleurs et dans les temps secs où la transpiration cutanée est abondante, les selles sont ordinairement difficiles; tandis que si l'atmosphère est froide et humide, l'action du canal intestinal est augmentée dans les mêmes proportions que celle de la peau est diminuée.

Lorsque la constipation est opiniâtre, que les matières sont dures et accumulées en grande quantité, leur évacuation est extrêmement difficile, douloureuse, et quelquefois même impossible sans les secours de l'art. Alors souvent les selles sont un peu mêlées de stries de sang: d'autres fois les matières sont recouvertes comme de membranes muqueuses, blanches ou rougeâtres; ce qui est constamment un indice que la constipation est occasionée par une inflammation chronique du canal intestinal.

Les moyens à opposer à la constipation varient suivant la nature des causes qui la déterminent. Lorsque cette incommodité est passée en habitude, beaucoup de personnes la combattent par des moyens qui réussissent momentanément à la vaincre; mais elle ne tarde pas à reparaître. Les purgatifs sont de ce nombre : d'abord ils aident aux évacuations; bientôt ils ne produisent aucun effet, et ne font qu'ajouter une irritation de plus à celle qui entretient l'incommodité. Les personnes habituellement constipées viendraient presque toujours à bout d'obtenir des selles faciles, si elles ne laissaient accumuler les matières pendant plusieurs jours dans les intestins, et si elles voulaient s'astreindre à se présenter régulièrement à la garde-robe toutes les vingt-quatre heures, lors même qu'elles n'y seraient pas excitées par le besoin. On obtient en général un très-bon effet de cette méthode. Il ne faut pas se lasser de faire ces efforts pendant plusieurs jours et même plusieurs mois, quoique dans le principe, on les ferait inutilement; car à la longue on change l'habitude du canal intestinal, et l'on finit par obtenir des selles très-régulières. On regarde en général l'évacuation des matières fécales une fois toutes les vingt-quatre heures comme la plus conforme à la nature et une des meilleures preuves de bonne digestion et du bon état du canal intestinal. J'ai connu des personnes qui n'allaient à la selle que tous les sept ou huit jours, réussir à en avoir une tous les jours, en suivant la méthode que nous indiquons. Nous la conseillons donc, non-seulement comme le moyen le plus sûr, mais encore comme étant sans aucun danger. Les personnes chez qui la constipation est habituelle feront usage d'alimens doux et lé-

gers, de végétaux frais, de fruits aqueux, de boissons rafraîchissantes, telles que le petit lait, la décoction de pruneaux, l'eau de veau, le bouillon aux herbes, etc. Ces moyens employés avec persévérance ont l'avantage de diminuer constamment la constipation et même de la détruire quelquefois entièrement. Si malgré tous ces moyens la constipation restait opiniâtre, on pourrait faire prendre à la personne les pilules d'aloès et de rhubarbe indiquées page 182. On commence par n'en prendre qu'une seule à la fois tous les jours; si elle produit de l'effet, on s'en tient à ce nombre. On en suspend l'usage de temps en temps, afin de ne pas y habituer les intestins. Il est des circonstances où il est urgent d'évacuer les matières durcies qui se sont amassées dans le rectum, parce que leur séjour et leur quantité peuvent devenir nuisibles; dans ces cas on administre des lavemens émolliens faits avec la guimauve, la graine de lin auxquelles on ajoute 2 ou 3 onces d'huile. Une décoction de feuilles de séné ou de mercuriale administrée en lavement produit plus promptement encore l'effet désiré. On a vu des personnes tellement constipées par des noyaux de cerise qu'elles avaient avalés en grande quantité, que tous ces moyens devenaient inutiles : l'on était obligé alors d'extraire les noyaux avec la pointe d'un fuseau ou avec tout autre instrument convenable. Lorsqu'un pareil accident se présente, il faut, avant de faire cette petite opération, injecter de l'huile pure dans l'anus avec une seringue, afin de rendre les corps étrangers plus glissans et plus faciles à extraire.

La constipation dépend-elle de l'irritation chronique ou aiguë du canal intestinal? on ne doit point s'attendre à la vaincre par les purgatifs, qui ne peuvent qu'augmenter l'inflammation. Beaucoup de personnes qui sont dans ce cas ne peuvent évacuer qu'au moyen de lavemens; il faut que ceux-ci soient très-chargés de parties mucilagineuses, afin qu'ils ne dessèchent pas le canal intestinal, ce qui s'opposerait au glissement des matières. Ceux de guimauve et de graine de lin avec un peu d'huile sont les meilleurs : des fomentations émollientes ou des cataplasmes sur le ventre produisent un bon effet. Il faut faire concourir avec ces moyens un régime approprié composé d'alimens végétaux, de chairs de jeunes animaux, tels que le veau, l'agneau, les pigeons, les jeunes poulets, et de boissons émollientes, telles que nous les avons déjà indiquées plus haut.

Enfin, lorsqu'il n'y a pas de trace d'inflammation, et que la constipation n'est qu'accidentelle, telle que celle produite par les alimens ou les boissons astringentes, par la chaleur, on a recours à une potion purgative préparée avec une once et demie de manne pour deux verres de liquide, ou une once de sel

de Glauber ou d'Empson, dissous dans trois ou quatre verres d'eau.

Nous avions encore quelques observations à faire dans cet article sur l'emploi des lavemens; mais nous renvoyons à ce que nous en disons ailleurs. (V. LAVEMENS, page 162.)

CONVALESCENCE. C'est l'état qui succède à la maladie, sans être cependant encore l'état de santé parfaite.

Lorsqu'une personne a été atteinte de quelque affection grave, et principalement de celles que l'on connaît sous le nom de fièvre, elle ne doit pas, aussitôt la cessation des principaux phénomènes morbides, aussitôt la cessation de la fièvre, reprendre son genre de vie habituel. En effet, les organes, après avoir été le siége d'une irritation plus ou mons vive, sont très-susceptibles de contracter une nouvelle irritation, si on les expose à l'action des causes capables de reproduire cette irritation.

C'est principalement la convalescence des affections du canal intestinal qui exige les soins les plus assidus, les plus constans, je dirai même les plus minutieux. Comme, au sortir des fièvres et de la plupart des inflammations internes, les malades se trouvent dans un grand état de faiblesse, de délabrement et de maigreur; comme la plupart d'entre eux, lorsque la convalescence est franche, sont tourmentés de la faim, on se hâte trop ordinairement de leur donner des alimens substantiels, pour reparer leurs forces perdues. Mais cette précipitation ne peut que rappeler la fièvre, ainsi que le confirment tous les jours des exemples sans nombre. Il faut donc se garder de donner trop tôt des substances toniques dans le commencement de la convalescence de ces maladies. Lorsque l'affection a été de courte durée, on peut retourner plus vite au régime ordinaire, mais toujours par gradation. Mais quand la maladie a été traînée en longueur, que l'état fébrile s'est prolongé, que le malade est dans le marasme, la convalescence est très-longue, et exige beaucoup de ménagemens de la part du malade. Pendant les premiers jours, il ne doit prendre que de l'eau de veau, de poulet, de l'eau vierge coupée avec le lait, du bouillon coupé, quelques potages au lait, etc.; mais il faut examiner si la fièvre ne revient pas sous l'influence de ces moyens; dans ce cas on les retranche, ou l'on en diminue la quantité, ou bien l'on ne donne que les moins nourrissans. Lorsque le malade est arrivé au point de faire quelques pas dans sa chambre, de manger des alimens légers, sans que la digestion soit pénible, la guérison marche rapidement, et l'on peut commencer à donner un peu de vin et d'eau avec les alimens. Après les potages dont nous avons parlé, les alimens qui se digèrent le mieux, et qui

irritent le moins l'estomac, sont les gelées de fruits, puis un œuf frais, l'épinard, la chicorée, l'oseille, la laitue préparée au beurre, au sucre ou au lait. Viennent ensuite les bouillons de bœuf, les gelées de viandes, le poulet, le pigeon, le veau, le poisson d'eau douce, dont on fait d'abord usage en petite quantité à la fois, jusqu'à ce que l'on puisse enfin arriver par gradation au régime ordinaire (si ce régime ordinaire n'est pas trop excitant, car dans ce cas il faudrait y renoncer pour toujours). L'eau rougie est la meilleure boisson habituelle. Lorsque la fièvre est entièrement cessée, et que la convalescence est franche, il convient d'y joindre à chaque repas un peu de vin vieux pur, à la dose de 3 ou 4 cuillerées, suivant que la convalescence est plus ou moins avancée.

Les forces du malade doivent toujours précéder l'augmentation des alimens; car s'il en prenait trop avant que les forces suffisantes pour les digérer ne lui fussent revenues, elles rappelleraient infailliblement la maladie; ce n'est donc que lorsqu'il sent le besoin de manger qu'il est permis d'en augmenter la quantité. S'il éprouve des tiraillemens d'estomac, des bâillemens; si la langue est sèche; s'il est altéré et qu'il y ait de la fièvre, c'est parce que le malade mange trop. Il ne faut donc pas, comme on le pratique ordinairement, le forcer à manger beaucoup sous prétexte de lui donner des forces; car comme ce n'est pas ce que l'on mange *qui nourrit le corps, mais bien ce que l'on digère*, et que les alimens qui ne sont pas digérés ne font que fatiguer et irriter l'estomac, il s'ensuit que pour obtenir une bonne digestion il ne faut en introduire que ce qui peut être digéré; le surplus est une des causes les plus fréquentes des maladies. Nous croyons nécessaire d'insister fortement sur ce point, parce qu'il existe un malheureux préjugé presque universellement répandu qu'il faut gorger les pauvres malades de bons alimens, de vins généreux, pour accélérer leur convalescence. On ne saurait mieux s'y prendre pour la retarder.

La plupart des malades demandent des purgatifs au sortir d'une maladie, pour *nettoyer*, comme ils le disent, leur corps des mauvaises humeurs. Cette méthode est tout-à-fait nuisible à l'issue des maladies qu'on appelle fièvres, et qui sont pour la plupart des inflammations du canal intestinal. Les purgatifs sont des irritans qui peuvent faire reparaître cette inflammation ou la rendre chronique; aussi les progrès récens de la médecine ont fait justice de cette pratique erronée.

Les maladies dont le siége n'est pas dans le canal intestinal n'exigent pas les mêmes précautions dans la convalescence; cependant comme l'estomac a des rapports avec la plupart

des autres parties du corps, l'excitation qu'il reçoit par une alimentation trop substantielle se répète ordinairement sur ces parties : aussi recommande-t-on les alimens doux et légers, les boissons émollientes dans le traitement des inflammations dont le siége n'est cependant pas dans l'estomac; parce que ces inflammations s'exaspèrent constamment par les écarts de régime. Dans la convalescence des inflammations du cerveau, de la poitrine, du cœur, des reins, de la vessie, de la matrice, de la peau même, etc., il ne faut pas se hâter de revenir à une nourriture trop abondante ou trop échauffante; parce que l'expérience démontre que ces inflammations guérissent plus difficilement, à cause de l'excitation de l'estomac produite par les alimens, excitation qui, je le répète, se reporte constamment sur les autres organes.

Il importe que le convalescent respire un air pur et sec dans une chambre vaste, exposée au soleil et d'une température moyenne. S'il lui est possible, il ira passer à la campagne le temps de sa convalescence. Il sera également convenable de lui faire prendre un bain dès que ses forces le lui permettront. Si la saison est froide et humide il devra se vêtir chaudement, et même dans la belle saison, ses vêtemens seront un peu plus chauds que ceux dont il fait usage en état de santé.

L'exercice est utile dans la convalescence de la plupart des maladies. Dans le principe, comme le convalescent est extrêmement faible, il faut débuter par des mouvemens proportionnés à ses forces. On commence par le changer de lit, ou le placer dans un fauteuil ou dans une chaise roulante; il fera plus tard quelques pas dans sa chambre; ensuite il descendra dans un jardin, dans une cour, appuyé sur quelqu'un, si ses forces ne peuvent lui suffire; enfin il pourra se promener, aller dans une voiture douce, monter à cheval, etc. Au reste la nature des exercices, la longueur du temps qu'on doit y consacrer se mesurent sur la fatigue ou le plaisir qu'ils procurent, et sur le bien-être qu'on en éprouve. Il faut en outre que le moral du convalescent soit entretenu dans un état de gaîté par des distractions douces et variées, suivant son âge, son sexe, ses habitudes, son caractère et sa position sociale.

Mais le point capital dans la convalescence, je le répète, c'est le régime. Tout écart dans ce genre peut être cause d'une rechute, ou au moins prolonger la convalescence indéfiniment.

CONVULSIONS, *spasmes, attaques de nerfs*. Contractions plus ou moins violentes d'un ou de plusieurs muscles, souvent accompagnées de perte de connaissance, de délire passager, d'accélération du pouls, d'augmentation de chaleur, de sueur générale, etc., etc. Les convulsions ne sont que des

symptômes et non des maladies réelles. Ce n'est donc pas aux convulsions qu'il faut adresser des remèdes comme on le fait vulgairement et comme les médecins eux-mêmes l'ont presque toujours fait jusqu'ici, mais aux organes dont l'affection donne lieu à ces mêmes symptômes. Expliquons-nous. Toutes les sensations que nous éprouvons, tous les mouvemens qui s'exécutent dans notre corps ont lieu par l'intermédiaire des *nerfs*. Les *nerfs* sont des cordons qui se répandent dans toutes les parties du corps; il y en a de deux sortes : les uns, que l'on appelle cérébraux, partent du cerveau ou de la moelle épinière, qui n'est que le prolongement du cerveau, et de là vont se distribuer à tous les organes pour leur donner la faculté de sentir et d'exécuter des mouvemens. Tous les nerfs des *sens*, ainsi que ceux qui se rendent aux muscles, proviennent de cette source. Ces nerfs portent à leur centre, c'est-à-dire au cerveau, les sensations de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, du goût et du toucher. Ceux qui se distribuent dans les muscles apportent du cerveau ou de la moelle épinière l'influence nécessaire pour exécuter les *mouvemens* soumis à la volonté. On peut très-bien comparer cette partie du système nerveux à un arbre dont le cerveau serait la souche, la moelle épinière le tronc, les nerfs qui en sortent les branches, et les dernières ramifications de ces nerfs les feuilles. Les mouvemens indépendans de la volonté, au contraire, s'exécutent par l'intermédiaire de nerfs qui ont une tout autre origine. Ces nerfs, que nous nommerons *viscéraux*, puisqu'ils se distribuent aux viscères, se trouvent dans le cœur, les poumons, l'estomac, les entrailles, le foie, les reins, etc. Ils tirent leur origine d'un grand nombre de petits ganglions situés derrière l'estomac, le long de l'épine du dos. De ces centres partent de nombreux cordons qui vont se rendre aux viscères que nous venons de nommer; ils président à leurs mouvemens, et les rendent indépendans de notre volonté; car tout le monde sait que les pulsations du cœur et des artères, les mouvemens de l'estomac, des intestins et de plusieurs autres viscères se passent à notre insçu et même malgré nous. Cependant comme quelques-uns de ces cordons communiquent avec ceux qui viennent du cerveau, ils peuvent aussi lui faire parvenir des sensations par ce moyen, mais beaucoup moins vives que celles que l'on éprouve dans les organes qui ne reçoivent que des nerfs *cérébraux*.

Ces explications étaient nécessaires pour bien comprendre la nature des affections nerveuses du nombre desquelles sont les *convulsions*.

Supposons maintenant qu'un des centres nerveux dont nous venons de parler soit irrité, excité, enflammé, qu'en résultera-

t-il? Les nerfs qui tirent leur origine de ces points malades rempliront mal leur fonction, les muscles placés sous leur influence n'obéiront plus de la même manière aux ordres de la volonté; de là des irrégularités dans les mouvemens avec ou sans douleurs. On conçoit déjà que ces mouvemens désordonnés que l'on nomme *convulsions* doivent présenter des variétés infinies aux yeux d'un observateur superficiel qui ne tiendrait compte que des apparences extérieures ou symptômes. A ceux d'un observateur éclairé, la nature de ces maladies est la même; le siége seul est différent. Cette habitude de les considérer comme des affections différentes qui ont chacune leur remède particulier dans les pharmacies ne saurait se soutenir un seul instant devant un examen plus attentif. En effet, toutes les fois que le cerveau ou la moelle épinière, ou tous les deux seront irrités ou enflammés, les nerfs qui en sortent seront affectés. Il pourra y avoir d'abord des sensations douloureuses dans les parties auxquelles ces nerfs correspondent, ensuite des convulsions. Si l'irritation, l'inflammation ont leur siége dans le cerveau, il peut en résulter des phénomènes plus ou moins extraordinaires suivant que cet organe est irrité en tout ou en partie, suivant que l'irritation est violente ou légère, aiguë ou chronique, accompagnée ou non d'épanchemens dans le cerveau, de désorganisation, etc., etc. De là résultent différens signes extérieurs qui annoncent ces affections du cerveau, tels que la *fièvre cérébrale*, le délire, l'apoplexie, l'hydrocéphale, la paralysie d'un côté du corps, les contorsions de la bouche, le trisme ou contraction des mâchoires, la paralysie de la langue, les mouvemens convulsifs des paupières, les grimaces de la face, les mouvemens convulsifs d'un ou de plusieurs membres qui font faire au malade des gestes ridicules, l'épilepsie, la migraine, les étourdissemens, les éblouissemens, les pesanteurs de tête, les tintemens d'oreilles, etc.

Tous ces phénomènes, quelque différente que soit la forme sous laquelle ils se présentent, n'en reconnaissent pas moins *tous* une affection du cerveau. Tant que la maladie, ou pour parler plus précisément, que l'irritation du cerveau est aiguë, il y a exaltation dans les organes qui en reçoivent des nerfs; par exemple, si ce sont les muscles, il y a agitation, convulsions; si ce sont les organes des sens, leur fonctions sont plus énergiques, l'œil est très-sensible à la lumière, l'oreille aux sons, etc.; mais au bout d'un temps plus au moins long, toutes ces fonctions qui étaient exaltées tombent dans l'inaction; l'on voit le délire se changer en imbécillité; quelquefois la mémoire est abolie, la cécité et la surdité succèdent à l'extrême sensibilité

de la vue et de l'ouïe; les muscles qui étaient dans un état de convulsion sont frappés d'inaction, et par conséquent les membres auxquels ils appartiennent de paralysie. D'où vient cette différence du commencement et de la fin de ces maladies? Le voici. Dans le principe il n'y avait d'abord qu'excitation du cerveau ou d'une de ses parties; cettte excitation se communiquant nécessairement aux nerfs qui plongent dans ces foyers inflammatoires, leur action devait forcément être augmentée. Si l'inflammation n'est pas arrêtée et qu'elle dure, elle désorganise la portion du cerveau qui en est le siége; cette portion désorganisée, les nerfs qui en sortent ne reçoivent plus l'influence qu'ils en recevaient, les organes doivent donc tomber dans l'insensibilité, les muscles dans l'inaction : de là, cécité, surdité, perte de l'odorat, de la mémoire, paralysie des membres, etc. Il est facile de concevoir maintenant que les formes extérieures doivent varier à l'infini, la cause restant la même : on sent aussi la justesse de ce que nous avons avancé plus haut, que le siége seul était différent, malgré la bigarrure des symptômes. Si en effet l'irritation n'occupe que le point du cerveau d'où naissent les nerfs de l'œil, l'œil seul sera affecté, et cette même affection des nerfs de l'œil présentera encore un grand nombre de différences apparentes, parce qu'il existe dans l'œil plusieurs espèces des nerfs dont l'origine n'est pas dans les mêmes portions du cerveau, et dont les uns peuvent par conséquent être intacts, tandis que les autres sont malades. C'est ainsi que les paupières peuvent être affectées de convulsions sans que la vue soit altérée, et réciproquement, parce que les nerfs qui se rendent aux paupières ne viennent pas du même point du cerveau que ceux qui se distribuent à l'intérieur de l'œil. Nous en dirons autant de l'ouïe, de la langue et des membres. Toutes ces parties peuvent être affectées en masse ou isolément par la raison qui vient d'être indiquée. Ce que nous avons dit du cerveau s'applique également à la moelle épinière. Cette partie du système nerveux que l'on peut appeler le tronc de l'arbre nerveux, et qui s'étend depuis le cerveau jusqu'au bas de l'épine du dos, peut aussi être irritée, excitée, enflammée. Cet état produit des mouvemens convulsifs passagers ou même des convulsions permanentes dans les bras, dans les jambes, dans les muscles du tronc ou dans toutes ces parties à la fois, suivant que la moelle est irritée dans sa partie supérieure ou inférieure, ou dans toute son étendue. En effet, si l'irritation ne siégeait que dans les parties inférieures, les jambes et les cuisses seules en seraient affectées, parce que c'est de là que naissent les nerfs qui s'y rendent : ceux des bras naissent plus haut, dans le voisinage des

épaules. Le tétanos ou roideur générale du tronc indique l'irritation de la moelle de l'épine dans toute son étendue : mais il peut résulter de ces irritations d'autres phénomènes que des convulsions, par exemple des sensations douloureuses dans les membres, la paralysie qui dépend ordinairement de la désorganisation du point précédemment enflammé, ou de sa compression par les parties placées dans son voisinage.

Les *causes* des convulsions ne sont donc autre chose que les causes des irritations des centres nerveux, c'est-à-dire du cerveau et de la moelle épinière, puisque les convulsions ne sont que les signes ou symptômes de l'irritation de ces centres. Nous ne voulons pas dire par là que les irritations du cerveau et de la moelle épinière déterminent constamment des convulsions; mais celles-ci ne peuvent pas exister sans l'irritation des centres nerveux. La plupart du temps, l'inflammation du cerveau et de la moelle est primitive ; cependant il est des cas où elle est secondaire à une autre irritation existant dans une partie éloignée. C'est ainsi que la présence des vers dans le canal intestinal peut donner lieu aux convulsions, parce que l'irritation qu'ils produisent dans les intestins se répète sur le cerveau, qui à son tour la renvoie par les nerfs dans les muscles où les convulsions se manifestent. C'est encore de la même manière qu'une piqûre au doigt peut donner lieu au tétanos ou à d'autres convulsions.

Le *traitement* des *convulsions* est donc une chimère, puisque ce ne sont que des effets d'autres affections. Lors donc que l'on voit se manifester des convulsions ou d'autres symptômes nerveux, il faut rechercher le point d'où partent ces mouvemens désordonnés, et y appliquer ensuite le traitement convenable. Ce point, comme nous l'avons dit, est pour l'ordinaire le cerveau ou la moelle épinière, ou quelquefois ces deux centres nerveux en même temps. S'il existe dans ces parties une irritation aiguë, il faut la traiter de la même manière qu'une autre inflammation, et les convulsions cesseront, lorsque cette inflammation momentanée sera apaisée. Le point important consiste à s'assurer du siége de la maladie, et alors si elle est aiguë on emploiera les saignées locales, les applications émollientes, le repos absolu physique et moral, les boissons douces, les bains, les lavemens, etc.

Mais il est des convulsions passagères qui dépendent d'un excès de sensibilité surtout chez les femmes; une odeur désagréable, une affection morale, une contrariété suffisent pour y donner lieu. Il n'est guère possible de remédier à cette disposition, à moins de détruire par l'exercice, le travail, une nourriture frugale et peu recherchée, cet excès de facultés

sententes qui sont le plus souvent l'effet de la mollesse, du désœuvrement et du trop bien-être. Voyez cette femme tout le jour désocupée, mollement étendue sur des coussins, ne dépensant presque aucune de ses forces, recevant les adulations que l'on prodigue toujours à l'aisance, excitant son imagination par des lectures qui lui peignent un monde idéal; elle accumule en elle les élémens de toutes les passions : bientôt la plus petite contrariété va produire en elle une explosion vive de sensibilité; et vous la verrez en proie aux attaques de nerfs, aux vapeurs, à la migraine et à tout le cortége des maladies des gens du monde. Transportez cette même femme dans un autre genre de vie; que le besoin la force de se livrer à des occupations devenues nécessaires; bientôt cet excès de sensibilité se dissipera, et vous la verrez moins sujette aux convulsions, aux spasmes, aux attaques de nerfs. Nous ne voulons pas dire pourtant que les attaques de nerfs, chez les femmes, ne reconnaissent d'autres causes qu'une sensibilité excessive; très-souvent au contraire elles tiennent à l'irritation permanente de quelque organe, par exemple de la matrice, de l'estomac, laquelle irritation se répète dans le cerveau, qui à son tour la renvoie dans les muscles, comme nous l'avons déjà dit. Dans ces cas, on cherche à calmer cette irritation par un traitement convenable; si c'est la matrice, par un exercice modéré, une nourriture frugale, le calme des passions, etc. Si l'on veut faire cesser momentanément les accès convulsifs, on a recours à un genre de médicamens que l'on nomme *antispasmodiques*; mais il ne faut pas s'y tromper, ces moyens ne sauraient opérer une guérison radicale; ce ne sont que des palliatifs d'un instant auxquels on ne doit avoir recours qu'avec modération, et jamais lorsqu'il y a fièvre ou autres signes d'inflammation. (V. Antispasmodiques, pag. 47.)

Nous ne pouvons pas entrer dans de plus amples de détails sur les convulsions : cependant il y aurait encore bien des choses à dire à cet égard, mais nous renvoyons à l'article *névrose*.

CONVULSIONS DES ENFANS. Les enfans sont très-sujets aux convulsions : elles reconnaissent chez eux les mêmes causes que celles que nous avons indiquées plus haut, c'est-à-dire l'irritation du cerveau et de la moelle épinière. Comme le système nerveux de ces petits êtres est extrêmement mobile et sensible, la moindre irritation, même occupant une partie éloignée, peut facilement donner lieu aux convulsions; mais c'est toujours parce que cette irritation s'est répétée sur le cerveau, sans quoi les convulsions n'auraient pas lieu. Les vers, l'éruption des dents, certaines affections de la peau, une indigestion produisent assez souvent les convulsions. Ici on

voit que l'irritation cérébrale n'est que secondaire, et qu'il faut s'occuper des vers, de la dentition, des alimens, etc. Dans ces cas les convulsions ne sont que passagères et le plus souvent sans fièvre; mais il arrive quelquefois que le cerveau, à force d'avoir été irrité pour ainsi dire à l'unisson avec d'autres organes, finit par garder l'irritation et devenir centre primitif d'où partent directement les symptômes convulsifs : alors les convulsions sont permanentes; elles sont accompagnées de fièvre et de tous les signes d'une inflammation.

Le plus souvent l'irritation qui donne lieu aux convulsions, chez les enfans, part primitivement et directement, soit du cerveau, soit de la moelle épinière, soit de ces deux centres en même temps. Souvent aussi il existe tout à la fois chez eux inflammation de l'estomac, du cerveau et de la moelle épinière. Lorsqu'il y a assoupissement, délire, renversement du globe de l'œil, on peut prononcer d'une manière certaine que le siége de l'inflammation est dans le cerveau, et dans ce cas on cherche à calmer cette inflammation sans s'occuper des convulsions, qui ne sont qu'un effet. Les sangsues appliquées aux tempes, derrière les oreilles, au cou, sont le moyen le plus sûr, le plus direct, et même l'unique sur lequel on puisse compter. S'il y a de la fièvre, et que la langue soit rouge dans ses bords, blanche ou jaune, ou chargée dans le centre, on place les sangsues sur l'estomac au nombre de 12, 15, 20, à plusieurs reprises. C'est surtout dès le début que l'on doit y avoir recours. Si l'on attendait trop long-temps, les parties enflammées se désorganiseraient, et alors la saignée ainsi que tous les autres moyens deviendraient inutiles. Il faut en même temps faire concourir avec ce moyen la diète, les boissons émollientes en très-petite quantité à la fois, les lavemens, les fomentations émollientes, les bains entiers, les bains de pieds sinapisés. Lorsque l'on soupçonne la présence des vers, il faut administrer de légers médicamens vermifuges. (V. Vermifuges.)

Quand les convulsions dépendent de l'éruption des dents, elles ne sont souvent que passagères; mais si elles sont souvent répétées, le cerveau peut finir par s'enflammer; alors il faut employer le traitement que nous venons d'indiquer, et chercher en même temps à calmer l'irritation des gencives. On n'y parvient pas toujours facilement; cependant on réussit quelquefois assez bien à favoriser l'éruption des dents en faisant inciser la gencive avec un instrument tranchant; mais on n'a recours ordinairemnt à cet expédient que lorsque les gencives sont très-enflammées et que les autres moyens ont échoué. Nous croyons devoir avertir que l'usage où l'on est en certains pays de faire mâcher aux enfans des corps durs pour favoriser la denti-

tion est un moyen infaillible de la rendre plus pénible et plus douloureuse.

Il est inutile de dire que, si les convulsions tenaient à une indigestion, il faudrait se contenter de mettre l'enfant à la diète, et de lui donner à boire quelques cuillerées d'eau sucrée.

On sera peut-être étonné de ne point trouver ici cette nomenclature effroyable de médicamens préconisés contre les convulsions que l'on rencontre dans les auteurs; mais en remontant comme nous l'avons fait à la source de cette maladie, et en la réduisant pour ainsi dire à sa plus simple expression, nous avons trouvé qu'en dernière analyse c'était d'une irritation du cerveau ou de la moelle épinière que l'on avait à s'occuper. Or la forme sous laquelle s'annonce cette irritation ne change rien à sa nature, ni par conséquent au traitement.

COQUELUCHE ou *catarrhe convulsif*. On donne le nom de coqueluche à un catarrhe des poumons accompagné de toux convulsive. On l'observe surtout chez les enfans, et il en est même peu d'entre eux qui arrivent jusqu'à la puberté sans en avoir été atteints. Les adultes entre autres, les femmes nerveuses en peuvent aussi être affectés, mais moins fréquemment que les enfans. Cette maladie se déclare le plus souvent sous certaine influence atmosphérique, sans aucune prédisposition de la part des individus. C'est à tort que l'on a cru que la coqueluche était contagieuse : cette erreur était fondé sur ce que l'on voyait plusieurs enfans en être atteints simultanément; mais cela dépend de ce que ces enfans, vivant dans la même atmosphère, se trouvent nécessairement exposés aux mêmes causes : il n'est donc pas nécessaire de recourir à la contagion pour expliquer ce résultat.

Les *symptômes* de la coqueluche sont les suivans : les accès de toux sont tellement violens que le malade éprouve des secousses de toux au nombre de 50, 60, 100 et même plus sans interruption. Il s'accroche à tout ce qu'il rencontre autour de lui; la face devient rouge, les yeux s'obscurcissent, les urines et les excrémens même s'échappent quelquefois pendant les efforts de la toux : une quinte cesse, mais une autre ne tarde pas à lui succéder; cela a lieu plusieurs fois consécutivement, puis enfin l'accès se termine par un vomissement de glaires et de mucosités, et laisse le malade dans un état d'accablement et de faiblesse extrême. Cette violence de la toux est due à une douleur que le malade ressent dans le larynx : cette douleur ressemble à une démangeaison fort vive, à un chatouillement semblable à celui que produirait la barbe d'une plume, et qui paraît devoir provoquer l'expectoration; cette titillation fait

éprouver un besoin si pressant de tousser, que l'individu n'a même pas le temps de respirer pendant plusieurs secousses consécutives.

Quelle est la nature de la coqueluche ? C'est une irritation de la muqueuse du larynx et rien de plus. Les phénomènes convulsifs qui accompagnent la coqueluche sont exactement semblables à ceux que l'on éprouve, lorsqu'il entre dans le canal de la respiration une goutte d'eau, de vin, etc., ou, comme on le dit vulgairement, quand on avale de travers. Or, la toux convulsive que l'on éprouve dans ce dernier cas dépend de l'irritation passagère que produit le corps étranger sur la membrane muqueuse du conduit aérien; il n'y a donc rien d'étonnant qu'une irritation permanente qui a son siége sur cette même membrane produise la toux convulsive connue sous le nom de coqueluche. Cette maladie n'est donc pas une affection nerveuse comme on pourrait le croire ; elle ne diffère pas, quant à sa nature, du catarrhe ordinaire ; mais, placée dans la partie supérieure du canal de la respiration, l'irritation produit un chatouillement plus pénible, plus pressant, et qui excite plus impérieusement à tousser.

Il était nécessaire de bien établir en quoi consiste la maladie qui nous occupe, non-seulement parce qu'il existe à cet égard des préjugés passablement ridicules et dangereux, mais encore pour avoir des idées fixes sur le traitement.

La toux convulsive dure plus ou moins long-temps suivant les circonstances et le tempérament de l'individu. Chez les enfans dont la constitution n'est pas très-disposée aux inflammations, elle peut durer toute une saison; le vomissement survient, et la toux se termine; d'autres fois, la toux persiste beaucoup plus long-temps; elle peut dégénérer en un catarrhe pulmonaire, et plus souvent encore en phthisie laryngée. Chez quelques enfans, et quelquefois même chez les grandes personnes, pendant les efforts des quintes, le sang se porte au cerveau et l'irrite, ce qui donne lieu à des convulsions et à des congestions cérébrales : quelquefois le cœur souffre de cette gêne de la circulation; il éprouve des dilations et contracte une disposition à l'anévrisme. Lorsque la coqueluche dure long-temps, elle peut se changer en inflammation ou fluxion de poitrine, et se terminer par la mort. A l'ouverture des personnes qui ont succombé à cette affection on trouve des traces d'inflammations au larynx, dans les poumons, dans l'estomac, un engorgement du cerveau, un anévrisme du cœur, etc. : dans le principe, l'inflammation se bornait au larynx; plus tard elle s'est emparé des organes dont nous venons de parler.

Nous sommes maintenant sur la voie pour comprendre de quelle nature doit être le traitement de la toux convulsive. Il doit être semblable à celui du catarrhe ordinaire. En conséquence, on appliquera les sangsues au larynx, au nombre de 15 ou 20 chez les enfans, de 25 ou 30 chez les adultes; au reste, on en proportionne le nombre aux forces de l'individu; on emploie ensuite les cataplasmes émolliens, les boissons délayantes, les bains de pieds sinapisés. Si le malade est menacé d'inflammation de poitrine, on applique les sangsues sur les points où la douleur se manifeste.

Quand l'inflammation est calmée, on cherche à combattre l'habitude convulsive. Plusieurs moyens ont été conseillés, mais on croit avoir obtenu particulièrement des bons effets de la belladone (V. pour l'administration de cette substance p. 50.) Lorsque l'on emploie ce médicament, il ne faut le faire qu'après avoir fait usage du traitement émollient, parce que le canal intestinal est facile à être irrité. Tant que la langue est d'un rouge foncé, qu'il y a chaleur, ardeur dans le gosier, il ne faut pas employer ces moyens, mais seulement lorsque la langue est pâle et humide, et que la chaleur du larynx est disparue ou du moins de beaucoup diminuée. Si les quintes de toux reviennent à des intervalles réguliers, et que le malade se trouve bien d'un intervalle à l'autre, en un mot quand la coqueluche est très-intermittente, on peut employer le quinquina ou le sulfate de quinine, dont on a obtenu quelquefois de bons effets. La dose du sulfate de quinine est de 1 à 2 grains pour les enfans, et de 6 à 10 grains pour les grandes personnes en plusieurs prises dans la journée. On ne le prend que pendant l'intervalle d'un accès à l'autre, et seulement quand l'inflammation, s'il en existe, est apaisée.

CORYZA, *rhume du cerveau, enchifrenement, catarrhe du nez.* Tels sont les divers noms que l'on donne à l'inflammation des membranes muqueuses du nez. Cette inflammation peut être légère ou violentes, aiguë ou chronique, comme celle des autres parties du corps.

Les *causes* du coryza sont l'impression du froid en général, le froid aux pieds, la suppression de la transpiration, l'exposition à un vent froid et surtout à un courant d'air, la respiration de certains gaz irritans, tels que l'ammoniaque, les vapeurs du soufre qui brûle, la fumée, les odeurs fortes, etc. Une chaleur trop vive peut aussi irriter la membrane muqueuse du nez, et donner lieu au coryza.

On reconnaît le coryza aux symptômes suivans : on éprouve d'abord un sentiment de pesanteur et de chaleur à la région du front et sur les sourcils; les yeux et les paupières sont ap-

pesantis ; l'air ne pouvant passer facilement par les ouvertures du nez, on est obligé de respirer par la bouche ; il s'écoule par les narines des mucosités filantes, âcres, qui irritent la peau du pourtour du nez et celle des lèvres : on éternue très-souvent dans le principe de cette affection, parce que l'inflammation a rendu la membrane muqueuse si sensible, que le contact de l'air l'irrite et provoque l'éternuement. Après avoir fait éprouver à son début de l'embarras, de la démangeaison, de l'éternuement, des douleurs frontales, l'irritation diminue ; les matières qui s'écoulent sont moins âcres, mais l'engorgement dure toujours. Vers le sixième ou le septième jour, on commence à moucher à pleines narines des mucosités épaisses et qui n'ont plus aucune âcreté, et au bout de neuf ou dix jours la maladie est terminée.

Telle est la marche du coryza chez une personne bien constituée, quand il n'est compliqué d'aucune autre affection. Mais il arrive assez fréquemment que l'inflammation qui n'occupait d'abord que les fosses nasales s'étend insensiblement dans l'arrière-gorge, puis dans le canal de la respiration, puis enfin dans les poumons. On dit alors que le rhume de cerveau est tombé dans le gosier, dans la poitrine : d'autres fois l'inflammation attaque tout à la fois et dès le principe les narines, le gosier et les poumons. Chez quelques personnes, lec atarrhe nasal est produit et entretenu par un catarrhe pulmonaire ou irritation du canal de la respiration. Dans tous ces cas, le coryza est de peu d'importance, et l'on doit s'occuper principalement du catarrhe des poumons. (V. Catarrhe pulmonaire.) Chez d'autres, il peut être entretenu par une irritation de l'estomac, par la présence d'un corps étranger dans les narines, ou une ulcération de ces parties.

Lorsque la cause qui a produit le coryza est permanente, celui-ci peut durer beaucoup plus long-temps que cela n'arrive ordinairement, et passer à l'état chronique ; c'est ce que l'on voit arriver sous l'influence continuelle du froid des pieds ou de la tête. Le coryza qui a été provoqué par des gaz irritans, des odeurs fortes, ne dure en général que très-peu de temps. Cependant il peut aussi se communiquer à la poitrine, mais moins souvent que lorsqu'il est produit par le froid.

Le *traitement* se réduit à peu de choses dans la plupart des cas, lorsqu'il n'est pas lié à l'irritation d'un autre organe. Il suffit, pour l'ordinaire, d'éviter le froid, d'inspirer par le nez des vapeurs émollientes ou même d'eau pure, et de se vêtir chaudement. Mais si le coryza débutait avec violence, qu'il produisît des éternuemens accompagnés de mucosités sanguinolentes, de violens maux de tête, de fièvre, il ne faudrait pas

l'abandonner à lui-même. Dans ces cas, 3 ou 4 sangsues appliquées à l'ouverture des narines, font assez bien avorter l'inflammation et préviennent souvent la congestion du cerveau. Les bonnes femmes conseillent de mettre du suif entre les sourcils et sur les narines, mais ce moyen ridicule est de la plus complète inutilité : on prend en même temps des boissons émollientes, on se met à un régime doux et léger, on s'abstient de vin, de café et de toutes liqueurs spiritueuses. Les bains de pieds chauds sont avantageux. Si le coryza est lié à l'irritation de quelque autre organe, on doit s'occuper du traitement de cette affection. S'il est entretenu par une altération organique du nez, telle qu'un polype, un ulcère, par un mal de dents, il faut traiter ces maladies par les moyens particuliers qui leur conviennent.

COUP DE SANG DU CERVEAU. On appelle coup de sang un transport, une irruption de sang vers le cerveau. Cette affection doit être considérée comme un commencement d'apoplexie ou comme un des premiers degrés de cette maladie. Les causes et le traitement sont les mêmes. (V. Apoplexie.)

COUP DE SANG DE LA LANGUE. Irruption de sang dans cet organe. Tout à coup et sans causes connues, la langue se gonfle considérablement, et se développe tellement en longueur et en largeur que les individus sont quelquefois menacés de suffocation. Lorsque la tuméfaction est peu considérable, ons e contente de faire prendre des bains de pieds, des gargarismes émolliens, des lavemens purgatifs. Si elle est considérable, qu'il y ait danger de suffocation, il faut en outre appliquer des sangsues au nombre de 15 ou 20 sur la langue, pratiquer une saignée de bras, quelquefois même faire des incisions profondes dans le tissu de la langue.

COUP DE SANG DES POUMONS. Irruption de sang vers ces organes, que l'on reconnaît aux signes suivans : on éprouve un sentiment rapide d'oppression, de gêne considérable de la respiration, qui est courte et accélérée. On distingue cette maladie de la pleurésie ou de la pneumonie, en ce qu'il n'y a pas de douleurs de côté, comme dans ces deux dernières affections.

Le *traitement* est de la même nature que celui de l'apoplexie, c'est-à-dire que l'on a recours aux saignées de bras, à l'application des sangsues sur la poitrine, aux bains de pieds, aux lavemens purgatifs, aux sinapismes appliqués aux pieds et aux jambes. Tous ces moyens doivent être employés avec la plus grande célérité.

COUP DE SOLEIL. L'exposition à l'ardeur du soleil peut donner lieu à divers accidens, entre autres à l'inflammation de

la peau connue sous le nom d'érysipèle (V. Érysipèle), et à l'apoplexie lorsque les rayons du soleil tombent sur la tête. (V. Apoplexie.)

COUPEROSE. On appelle ainsi des boutons peu étendus qui se manifestent sur la peau du visage, du nez et du front; ils sont environnés d'un cercle plus ou moins rosé, ce qui donne à ces parties une teinte d'un rouge foncé, quelquefois d'un rouge de feu, suivant que les individus ont la peau brune ou blonde. Cette maladie ou plutôt cette incommodité a la plus grande analogie avec les dartres, aussi nous renvoyons à cet article pour ce qui concerne le traitement. (V. Dartres.)

COURBATURE (*gastro-entérite à un faible degré*). C'est ainsi que l'on nomme une indisposition caractérisée par les symptômes suivans : on éprouve un malaise général, des lassitudes dans tous les membres, une sensation de brisement dans les muscles, de la difficulté et de la lenteur dans les mouvemens, de l'insomnie, de l'inappétence, de la soif, de l'abattement. Il y a chaleur, sécheresse de la peau ou sueur.

Il est évident que ces premiers symptômes sont ceux de la fièvre gastrite ou de la gastro-entérite, c'est-à-dire de l'irritation de l'estomac à un faible degré; car cette maladie débute par les mêmes symptômes que celle que l'on nomme improprement courbature.

Cette affection se développe sous l'influence des mêmes causes que la gastrite ; ainsi les exercices violens, le froid, les écarts de régime, les veillées prolongées, la suppression de la transpiration, d'une évacuation habituelle, etc., sont les causes ordinaires des premiers degrés de la courbature, ou, ce qui est la même chose, de la gastrite.

Tant que la gastrite n'est encore qu'au degré qu'on nomme courbature, elle est de peu d'importance. Le repos du lit, l'usage des boissons émollientes, telle que l'eau de gomme, celle de guimauve, de bouillon blanc, d'orge, de violette, la tisane de pommes, etc., suffisent ordinairement pour la dissiper au bout de deux ou trois jours. Cependant il n'en est pas constamment ainsi, car l'irritation, de légère qu'elle était, passe quelquefois à un degré plus élevé, et constitue une véritable gastrite accompagnée de tous les signes de la fièvre.

Pour éviter ce résultat, il ne faut pas que les personnes atteintes de ce qu'elles appellent courbature aient recours aux boissons échauffantes, à l'eau-de-vie, aux sudorifiques, comme le font certaines personnes qui croient faire sortir de cette manière ce qu'elles appellent une sueur rentrée, ou rétablir leurs forces abattues. C'est le moyen le plus infaillible d'augmenter l'irritation commençante de l'estomac, et qui se serait arrêtée

dans la plupart des cas, si l'on n'avait pas ajouté une irritation artificielle à celle qui existait déjà, en stimulant par ces moyens un organe qui est déjà trop stimulé. Quand la courbature a été poussée par cette médication extravagante au degré qui constitue la gastrite proprement dite, il faut employer les moyens usités en pareils cas. (V. Gastrite.)

CRACHEMENT DE SANG. Le crachement de sang peut avoir plusieurs sources différentes. En effet, tantôt le sang provient des gencives et du gosier; tantôt du conduit aérien; tantôt des poumons, quelquefois même de l'estomac. Lorsque le sang est fourni par les gencives et l'arrière-gorge, il arrive dans la bouche sans effort, ni de toux, ni de vomissement. Si le sang vient en toussant, c'est une preuve qu'il est fourni par les poumons ou les bronches; c'est au contraire par l'estomac lorsqu'il arrive par les efforts du vomissement.

Il est donc essentiel de s'assurer d'abord de l'origine du sang, pour s'occuper du traitement qu'il convient d'employer : ensuite il faut rechercher la cause qui donne lieu au crachement de sang; car cette cause n'est pas toujours la même. Dans les affections scorbutiques, par exemple, les gencives et les parois de la bouche laissent écouler un sang clair et peu consistant; on n'a point alors à s'occuper de ce symptôme particulier, mais de la maladie qui y donne lieu (V. Scorbut). Souvent les gencives s'irritent, s'enflamment et se gorgent de sang, lequel s'écoule ensuite avec la plus grande facilité sous la moindre pression. Le traitement du crachement de sang consiste dans ce cas à se gargariser avec une décoction émolliente, ou si l'inflammation est vive, à faire saigner les gencives, soit en les frictionnant avec une brosse, soit en les incisant légèrement avec une lancette, soit en y appliquant quelques sangsues. Si les gencives sont livides, blafardes, molles, il faut les affermir par des gargarismes astringens, faits avec l'écorce de chêne ou la racine de bistorte, celle de tormentille, et principalement celle de rathania. Ces mêmes substances pulvérisées, et dont on se frotte les gencives, produisent le même effet.

Le crachement de sang est-il produit par un mal de gorge, une angine? on le traite comme cette maladie. (V. Angine.) Est-il dû à un catarrhe pulmonaire, ce qui arrive très-fréquemment? on le traite comme un catarrhe. (V. ce mot.) Si le crachement de sang est abondant et qu'il vienne pour ainsi dire par flots sous les efforts de la toux, on appelle cette hémorragie du poumon une *hémoptysie*. (V. ce mot.) Enfin, si le sang est rejeté par le vomissement, nous avons dit qu'il venait de l'estomac; on lui donne alors le nom d'*hématémèse*, de *cholera-morbus*, de *vomissement de sang*, etc. (V. ces mots.)

CRAMPE. On appelle ainsi la contraction involontaire d'un ou de plusieurs muscles : elle est ordinairement produite par une fausse position des membres, par leur défaut d'appui, par la compression des nerfs qui s'y rendent, par une extension forcée des muscles. Il suffit donc pour détruire cet accident momentané de donner aux membres un appui convenable et de faire cesser la compression. La crampe des cuisses et des jambes survient fréquemment quand on est assis sur un siége dur, ou qu'on a les jambes croisées sur les genoux, parce qu'alors le grand nerf sciatique qui se distribue dans ces membres est froissé, comprimé, tiraillé. Une meilleure position rétablit les choses dans leur état naturel. La même chose arrive aux bras lorsqu'on les élève, et que l'aisselle est appuyée contre un corps dur, ou qu'elle est serrée par un vêtement trop étroit; parce que les troncs des nerfs du bras se rencontrent tous sous l'aisselle. Il suffit d'en connaître la cause pour la faire cesser aussitôt.

Il est des personnes qui sont très-sujettes aux crampes des mollets, surtout lorsqu'elles sont couchées dans leur lit. Ces crampes des mollets sont ordinairement fort douloureuses lorsqu'elles surviennent dans le lit ; il faut alors se lever pour poser les pieds bien à plat sur le parquet, ce qui les fait cesser presque aussitôt.

Les personnes qui sont sujettes aux crampes des mollets ne doivent pas s'exposer à nager dans des eaux profondes, parce que la crampe les saisit très-facilement en nageant, ce qui peut les exposer au danger de la submersion, ainsi que le prouvent de nombreux exemples.

La crampe est quelquefois produite par d'autres causes que celles que nous avons énumérées ; elle peut dépendre d'un état particulier du cerveau et du reste de système nerveux; mais alors elle doit être mise au rang de *convulsions*. (V. ce mot.)

CRAMPE D'ESTOMAC. Nom impropre par lequel on désigne certaines douleurs, certains tiraillemens d'estomac sans accompagnement de fièvre : il en est question ailleurs sous le nom de *cardialgie*. (V. ce mot.)

CROUP. (V. Angine des enfans.)

CROUTES LAITEUSES. Ce sont des écailles jaunâtres qui se développent chez les nouveaux-nés; ces croûtes occupent la peau de la tête, et s'étendent quelquefois au front, aux sourcils et jusqu'aux oreilles.

Cette affection est de peu d'importance, et disparaît ordinairement d'elle-même par les soins de propreté. Il suffit donc de

laver ces parties avec un peu d'eau de guimauve ou d'eau tiède.

CRYSTALLINE. Cette maladie, que nous osons à peine nommer, et qui résulte ordinairement d'un commerce contre nature, se manifeste par l'éruption de pustules remplies d'un liquide transparent autour de l'anus : ces pustules sont souvent suivies de l'ulcération des parties sur lesquelles elles siégent. Elles exigent le même traitement que les autres espèces d'affections syphilitiques. (V. SYPHILIS.)

CYSTITE. Inflammation de la vessie que l'on peut très-facilement reconnaître aux signes suivans : on éprouve une douleur continuelle, brûlante, lancinante, quelquefois atroce vers la région de la vessie; cette douleur s'étend aux lombes, au périnée, à la verge, à l'anus. Il y a fièvre, nausées, vomissement. Dans le commencement de la maladie, on éprouve de fréquentes envies d'uriner; à mesure que l'inflammation fait des progrès, l'émission des urines devient difficile, douloureuse, souvent même impossible, et leur accumulation dans la vessie produit une élévation dans le bas-ventre, sensible et très-douloureuse au toucher.

Les *causes* de la cystite ou inflammation de la vessie sont en général toutes les causes des inflammations ordinaires, plus celles qui agissent particulièrement sur cet organe. De cette nature sont : la rétention trop prolongée des urines dont la présence peut devenir une cause irritante; les exercices violens; les efforts pour soulever un fardeau lourd; les marches forcées; les boissons spiritueuses; les coups; les chutes sur la région de la vessie; les calculs qui s'y forment; les corps étrangers qui y sont introduits, etc.; l'usage des cantharides, même à petites doses, est une cause assez fréquente de cette maladie. Les hommes débauchés qui cherchent à s'exciter par l'emploi de ce moyen paient souvent bien cher leur criminelle imprudence. Les cantharides exercent une telle action sur la vessie, qu'un vésicatoire placé dans son voisinage, par exemple vers le bas du dos, vers le haut des cuisses, peut quelquefois l'enflammer, et qu'il est dangereux de l'appliquer sur ces parties, à moins qu'il n'entre pas de cantharides dans sa composition. On a vu les cantharides, administrées à l'intérieur contre la paralysie de la vessie, produire une inflammation violente de cet organe, dont la terminaison est souvent funeste.

Le *traitement* de l'inflammation de la vessie doit être prompt et proportionné à la violence du mal, parce qu'elle fait des progrès rapides et qu'elle peut amener très-vite la désorganisation. Ce traitement doit être franchement anti-phlogistique, dans toute la force du terme. Si donc l'inflammation est aiguë, on

appliquera de 40 à 50 sangsues au périnée, dont on fera saigner les piqûres abondamment au moyen d'un cataplasme fait avec la farine de lin. On fera en outre des fomentations sur le bas-ventre, et si l'inflammation ne se calme pas, on reviendra avec confiance à une seconde et même à une troisième application de sangsues ; on administrera 2 ou 3 lavemens par jour ; le malade gardera une diète sévère, et fera usage de boissons légèrement diurétiques, telles que les décoctions de chiendent, de racine de fraisier, d'arrête-bœuf, de pomme de reinette, avec addition de 6 ou 8 grains de nitrate de potasse (sel de nitre) par pinte d'eau. Les bains entiers tièdes peuvent être d'une grande utilité, et nous les recommandons expressément aux malades qui peuvent ajouter ce moyen aux autres que nous avons conseillés. S'il arrivait que l'inflammation fût tellement intense, que l'émission des urines fût impossible et que leur accumulation dans la vessie devînt dangereuse, il faudrait en procurer l'évacuation par l'emploi de la sonde. Son introduction, sans être très-difficile, exige pourtant la main d'une personne exercée. A mesure que l'inflammation diminue, le malade ne doit pas renoncer tout de suite aux moyens qui viennent d'être prescrits, les saignées exceptées ; il doit au contraire les continuer pendant quelque temps, et ne revenir que peu à peu à son genre de vie ordinaire. Quand nous disons *ordinaire*, il est bien entendu que cet ordinaire ne consistera pas dans des habitudes capables de produire cette maladie, par exemple l'usage des boissons spiritueuses, du vin, du café, etc.

L'inflammation aiguë de la vessie ne se termine pas toujours par la guérison ; mais elle peut devenir chronique, ce qui exige quelques modifications dans le traitement. Comme cette maladie est alors de la même nature que celles dont il a été traité ailleurs sous le nom de *catarrhe de la vessie*, voyez ce mot.

D

DANSE DE SAINT-GUY. (V. Chorée.)

DARTRES. Petites vésicules de la peau, remplies d'une humeur aqueuse, ou petits ulcères rassemblés les uns à côté des autres, accompagnés de démangeaison, s'étendant plus ou moins sur la surface de la peau ; tantôt humides, tantôt secs, se présentant sous un aspect furfuracé, et plus rarement sous celui de croûtes. Lorsque cette maladie affecte le cuir chevelu, on lui donne le nom de teigne.

Les dartres ont été divisées et subdivisées en plusieurs espèces, et ont reçu différens noms, suivant la forme sous la-

quelle elles se présentent. Mais nous disons d'avance que la différence de forme n'indique nullement qu'il existe des différences réelles dans la nature de cette maladie. C'est une irritation de la peau qui peut se manifester sous toutes sortes de formes, suivant que cette irritation est violente ou légère, récente ou chronique, suivant les parties où elle se manifeste, suivant la constitution individuelle, la qualité et le degré d'irritabilité de la peau, qui varie comme on le sait chez tous les individus. Cette manière d'envisager la nature des *dartres* est, comme on peut en juger, extrêmement simple, et elle s'éloigne en cela considérablement de la plupart des théories adoptées jusqu'à ce jour. Mais il ne suffit pas pour qu'une théorie soit bonne, qu'elle soit simple et facile; il faut encore qu'elle soit l'expression de la vérité. C'est ce que nous croyons pouvoir démontrer jusqu'à l'évidence relativement aux dartres. La première preuve que nous en donnons, c'est qu'elle se développe sous l'influence de toutes les causes excitantes et irritantes; or une cause irritante ou excitante ne peut produire que l'excitation, l'irritation, l'inflammation. Ainsi les mêmes causes qui produisent les clous, les érysipèles peuvent aussi occasioner les dartres. Parmi les causes les plus ordinaires, nous trouvons l'application des corps irritans sur la peau, la malpropreté, la chaleur trop vive, le froid, l'humidité, l'emploi opiniâtre des substances excitantes pour faire suppurer les vésicatoires; car on voit quelquefois une dartre succéder à l'irritation produite par un vésicatoire. Les frottemens exercés long-temps sur la peau donnent très-souvent lieu aux dartres, surtout dans les lieux où la peau est habituellement moite ou baignée par quelque fluide âcre, tel que l'urine; c'est pour cette double raison que l'on voit si fréquemment les dartres occuper la face interne et supérieure des cuisses. L'action de l'air suffit quelquefois seule pour donner lieu aux dartres chez les personnes dont la peau est naturellement disposée à ce genre d'altération. Ce ne sont pas seulement les causes qui agissent directement sur la peau qui peuvent donner lieu aux dartres; elles sont aussi produites dans un grand nombre de cas par les substances que l'on introduit dans l'estomac, et qui produisent l'irritation des voies digestives. Cette irritation se répète souvent sur la peau, et se manifeste quelquefois sous la forme de dartres, tantôt plus tôt, tantôt plus tard. L'usage des alimens trop salés donne lieu aux affections de la peau, et surtout aux dartres; mais ce n'est pas, comme on le croit vulgairement, parce que le sel est introduit dans la circulation du sang, mais bien parce qu'il irrite l'estomac, et que l'on sait par expérience que les irritations de ce viscère ont la plus grande

tendance à se reproduire sur la peau, de même que les inflammations de celle-ci se répètent avec la plus grande facilité dans l'estomac.

Les affections morales sont aussi rangées parmi les causes des dartres. On sait en effet que dans les sensations vives de frayeur la peau se crispe; dans un accès de colère elle rougit et pâlit alternativement; une nouvelle qui affecte d'une manière pénible, un mouvement de terreur ou de surprise, occasionent souvent la suppression des règles, qui sont remplacées par une dartre. Quand les hémorrhoïdes se suppriment, il survient quelquefois des dartres : la suppression d'un catarrhe de la vessie est quelquefois remplacée par des dartres; les exercices violens, les travaux trop pénibles peuvent occasioner cette maladie; la petite vérole, la rougeole, la gale, toutes les maladies cutanées peuvent produire les dartres, quand il y a disposition à cette maladie. En un mot, tout ce qui peut produire de l'irritation peut donner lieu aux dartres, chez les sujets qui y sont prédisposés. Les personnes qui sont prédisposées aux dartres ont en général la peau fine et belle, plus ordinairement blonde que brune : celles qui ont la disposition scrophuleuse sont aussi disposées aux dartres, et l'on peut même dans beaucoup de cas regarder les dartres comme un indice des scrophules, lesquelles en effet se manifestent tantôt sous la forme d'engorgemens glandulaires, tantôt sous celle de dartres. Les personnes disposées à la phthisie sont aussi sujettes à cette maladie, moins cependant que les précédentes. Il ne faudrait pas conclure de ceci qu'elles ne puissent pas survenir chez d'autres individus que ceux dont nous venons de parler; nous voulons seulement dire que la constitution particulière que l'on reçoit de ses parens favorise beaucoup l'action des causes qui peuvent produire cette maladie.

Puisque les dartres se développent tantôt sous l'influence d'une irritation interne, tantôt sous celle d'une externe, il est évident qu'elles doivent être classées parmi les maladies inflammatoires.

Les dartres présentent un grand nombre de variétés basées sur le degré d'irritation et le siége qu'elles occupent; elles offrent différens aspects, suivant les parties où elles siégent; ainsi, on les voit sèches au dos, croûteuses ou farineuses au menton, rouges et inflammatoires sur les joues : quelquefois elles disparaissent promptement d'un endroit pour se porter sur un autre, et peuvent ainsi parcourir toutes les parties du corps.

Pourquoi, dira-t-on, les dartres affectent-elles tant de formes différentes, si elles sont toujours de même nature et si elles se

développent sous l'influence de causes identiques? La difficulté n'est pas embarrassante. Tous les jours on voit arriver une chose analogue sur d'autres organes en proie à une affection de même nature. La même chose se voit à l'égard de toute autre maladie : une gastrite, par exemple, consiste dans une irritation de l'estomac; mais cette irritation s'annonce par des formes infiniment variables; de là les noms de fièvre inflammatoire, bilieuse, putride, adynamique, ataxique, etc., que l'on donne à cette maladie, dont la nature est pourtant la même, c'est-à-dire une inflammation de l'estomac et des intestins. Or de même que chez un individu d'un tempérament bilieux la gastrite prend la forme de fièvre bilieuse, chez celui d'un tempérament nerveux celle de fièvre adynamique ou ataxique; de même une irritation de la peau revêtira des formes différentes suivant la constitution, l'âge, le sexe, les forces de l'individu.

Voici maintenant les formes principales que prend l'irritation ou l'inflammation de la peau appelée dartre.

Quand elle se manifeste sous la forme de paillettes semblables à du son, on l'appelle dartre *farineuse*, *furfuracée* ou *écailleuse*.

Si elle se présente sous forme de croûtes abondantes qui ne sont pas plus tôt coagulées qu'elles tombent, en laissant un fond rouge érysipélateux, on les nomme dartres *crustacées*.

On les nomme *squammeuses* quand les croûtes sont larges, sèches, plus ou moins collées à la peau, et ressemblant assez aux squammes ou écailles des ognons.

Quand les croûtes sont isolées sous la forme de pustules, on les appelle *dartres pustuleuses*.

Lorsque les pustules sont petites, rouges, rugueuses, irrégulières, qu'elles occupent le nez, les pommettes, le front, on donne à cette forme de dartre le nom de *couperose*.

Toutes ces variétés et bien d'autres inflammations de la peau peuvent revêtir la forme dartreuse que l'on appelle *rongeante*. Cette dartre est caractérisée par des ulcères très-vifs; la peau qui les environne est rouge, boursoufflée et se désorganise promptement. Les autres formes présentent des variétés de peu d'importance; c'est sur le degré de l'inflammation qu'il faut surtout fixer son attention. La dartre *farineuse ou furfuracée* est celle qui porte le caractère inflammatoire le plus léger; cependant si on l'irrite, elle peut devenir *squammeuse;* celle-ci irritée peut présenter la forme *pustuleuse* avec rougeur; enfin si l'irritation persévère, cette dernière peut devenir une dartre *rongeante*.

Tant que les dartres sont légères, elles n'exercent presque

aucune influence sur les organes internes. Si elles sont plus fortes, elles occasionent quelquefois de l'agitation, de l'insomnie, de la démangeaison ; le malade maigrit, et il est souvent tourmenté par la soif. Ces symptômes sont ceux d'un commencement d'irritation des voies digestives, irritation que l'on ne détermine que trop souvent en faisant avaler au malade des prétendus spécifiques contre les dartres. Quand les dartres ont envahi la peau dans une grande étendue, celle-ci ne transpire plus, se dessèche, et l'on voit souvent le corps s'infiltrer. Quelquefois les dartres disparaissent tout à coup, et sont assez fréquemment remplacées par une affection du cerveau, des poumons, de l'estomac, de la matrice, de la vessie, etc., etc.

Traitement. Une question se présente ici, c'est de savoir si l'on doit chercher à guérir les dartres, ou s'il est dangereux de le faire. Cela dépend de leur ancienneté, du degré d'irritation, et du lieu qu'elles occupent. Si la dartre est légère et récente, c'est une maladie peu importante et qui disparaît assez facilement. De cette nature sont les dartres farineuses; mais quand elles sont rouges, pustuleuses, placées sur une peau qui est comme érysipélateuse, qu'elles existent depuis longtemps, elles sont généralement fort difficiles à guérir, et même il y aurait du danger à les supprimer tout à coup. Quand elles consistent en croûtes isolées ou réunies en petit nombre, avec peu de rougeur et de démangeaison, elles sont moins graves et se dissipent plus facilement. Lorsqu'elles sont fixées opiniâtrément sur une partie, qu'elles sont en même temps rouges, violentes, et comme infiltrées de sang, que la démangeaison est vive, que l'inflammation s'empare de toute l'épaisseur de la peau, la maladie est difficile à guérir. La dartre rongeante est une des plus dangereuses et dont la guérison est le plus difficile à obtenir. Dans certains cas, la peau après avoir été vivement enflammée devient froide, insensible, âcre, se durcit, et ne fournit plus de transpiration. Lorsqu'elle est excitée par la chaleur du lit, elle démange vivement, fait éprouver des douleurs âcres; cette forme de dartres est grave et ordinairement incurable, surtout chez les vieillards. Quand les dartres ne sont pas compliquées d'irritation interne, elles sont légères, surtout dans le commencement. Quand les dartres sont venues à la suite d'une évacuation supprimée, des règles, par exemple, ou des hémorrhoïdes, elles guérissent assez facilement en rétablissant l'évacuation par des moyens convenables. Si au contraire elles succèdent à une longue maladie de la poitrine ou de l'estomac, il serait dangereux de les guérir; car si les dartres disparaissent, l'affection interne re-

paraît presque constamment. Lorsqu'elles surviennent pendant le cours d'une maladie interne, sans que cette maladie se trouve améliorée, le cas est ordinairement grave. Une fois que la peau a été affectée de dartres, celles-ci peuvent revenir facilement à cause de l'habitude d'irritation que la peau a contractée. Quand les dartres affectent profondément la peau, le tissu cellulaire, les organes génitaux, et qu'elles ont produit un endurcissement coriace, il n'y a plus d'espoir de guérison.

On peut établir en général, sauf quelques exceptions, que les dartres sont faciles à guérir chez les enfans, rebelles chez les personnes d'un âge mûr, incurables, ou presque incurables chez les vieillards. Elles sont plus graves chez les hommes que chez les femmes, excepté à l'époque de la cessation de la menstruation, chez les individus lymphatiques que chez ceux d'un tempérament sanguin ou bilieux.

Quoique la nature des dartres soit constamment une inflammation de la peau, quelle que soit leur forme, le traitement doit cependant varier un peu, suivant le degré de cette irritation et la constitution individuelle. Ce traitement doit donc être divisé en celui qui est convenable pour les dartres dont l'inflammation est légère, et en celui qui convient aux dartres opiniâtres avec inflammation et démangeaison violente. Pour les dartres farineuses superficielles et récentes, il suffit ordinairement de faire prendre quelques bains et quelques boissons sudorifiques, telles que celles de bardane, de douce-amère, de patience, etc. S'il arrivait que la maladie ne cédât pas d'abord à ces moyens, on ferait des frictions sur la dartre avec le cérat soufré indiqué pag. 139. Lorsque la dartre est plus importante, qu'elle a une croûte épaisse, que son siége est rouge, il ne faut pas la faire disparaître trop brusquement; surtout il faut bien se garder d'employer des moyens astringens qui pourraient répercuter l'inflammation à l'intérieur. On doit alors appliquer de temps en temps des sangsues autour de la dartre, et faire des fomentations avec la décoction de guimauve et de pavot, appliquer des cataplasmes de farine de lin, ou de feuille de guimauve, ou de morelle, etc. Le malade doit garder le repos, éviter l'impression d'un air trop chaud ou trop froid, prendre très-souvent des bains tièdes, simples ou gélatineux, ou de son, et s'abstenir de toute alimentation trop substantielle et trop échauffante. Si elles résistent à ce traitement, on pourra recourir à de légers purgatifs, surtout chez les personnes lymphatiques, lorsque le canal intestinal est en bon état. Les pilules indiquées pag. 182 conviennent très-bien pour produire une légère révulsion sur

le tube digestif ; mais si l'on observait des signes d'irritation de l'estomac, tels que la sécheresse de la langue, la lassitude des membres, la perte d'appétit, il faudrait en suspendre l'usage, quoique la dartre ne fût pas guérie : l'usage d'agir d'une manière contraire est absurde. Les sudorifiques, les baumes, les amers, les frictions astringentes sont des moyens perturbateurs dont le succès est toujours incertain et qui aggravent bien plus souvent l'état du malade qu'ils ne le soulagent, en ajoutant une irritation à celle qui existait déjà. Quelques exemples de guérison cités de temps à autre ne sauraient être des motifs suffisans de s'abandonner à cette aveugle routine, car les accidens fâcheux qui en résultent sont bien autrement fréquens. Quand la dartre est enflammée, on doit débuter par ôter l'irritation au moyen des saignées locales et des émolliens tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Après cela, on fait observer au malade un régime doux; on lui donne des viandes blanches, des fruits cuits, du lait, des potages de fécule, de vermicelle, de riz, etc. On bannit sévèrement les viandes salées, les alimens de haut goût, les liqueurs spiritueuses, etc. Quand on aura employé pendant quelque temps ces moyens, et que l'on sera sûr qu'il n'existe pas d'irritation dans les voies digestives, on pourra administrer quelques purgatifs pour opérer une révulsion sur le canal intestinal; mais il faudrait bien se garder d'employer ces moyens à l'égard des personnes habituellement constipées, d'une constitution sèche, grêle et nerveuse; car on déterminerait chez elles une inflammation d'entrailles, dont les résultats pourraient être extrêmement graves. Les hommes fort robustes, gras, lymphatiques, peuvent recourir aux purgatifs et aux sudorifiques impunément et avec avantage pendant plusieurs jours; mais les boissons aqueuses, les bouillons de veau, le lait, le suc des plantes fraîches, l'oseille, les fruits aqueux conviennent aux individus nerveux et irritables.

Lorsque la peau a été préparée par les bains tièdes, les sangsues, les applications émollientes, un régime convenable, et que tout signe d'irritation interne, s'il en existait, a disparu; lorsqu'en outre les dartres ne sont pas de celles qu'il est dangereux de faire disparaître, on les attaque par les préparations sulfureuses, comme étant le moyen par excellence. De toutes ces préparations, c'est le foie de soufre qui paraît fournir les meilleurs résultats. On l'administre en général sous forme de bains. Les personnes qui sont près des sources d'eaux minérales sulfureuses, ou celles à qui leur fortune permet de s'y transporter, trouveront dans ces eaux un moyen curatif des plus assurés. Les eaux minérales qui contiennent le foie de soufre en dissolution ont toujours une odeur d'œufs pourris ; c'est là un

moyen certain de les reconnaître. Nous avons indiqué les pays où l'on trouvait les eaux minérales sulfureuses à la page 143 de ce livre.

On peut préparer avec le foie de soufre des bains artificiels, qu'on appelle bains de Barréges, et dont la propriété est la même que celle des précédens. C'est ainsi qu'on les administre dans plusieurs hospices, et même dans l'intérieur des familles, ainsi que dans la plupart des bains publics ordinaires. (V. pour la manière de les préparer page 136.) On ajoute quelques onces de vinaigre pour faire dissoudre le foie de soufre. Pour que les bains sulfureux réussissent, nous le répétons, il ne faut pas que la peau soit enflammée, et il ne faut jamais les employer avant d'avoir débuté par un traitement émollient. Mais si la dartre est légère et récente, surtout si c'est une dartre farineuse, on peut y avoir recours dès le principe. On peut aussi appliquer sur ces dartres, après avoir pris les précautions indiquées, des compresses imbibées d'une solution astringente, et les laver avec ces solutions. On emploie pour cela l'acétate de plomb ou extrait de saturne à la dose de 2 gros dissous dans 8 ou 10 onces d'eau, ou l'alun, ou le sulfate de zinc (vitriol blanc) à la même dose. Quand on ne peut avoir recours aux bains sulfureux, on peut y suppléer par le cérat soufré indiqué pag. 139, dont on fait des onctions sur les parties dartreuses; mais ce moyen est moins efficace que les bains. Qu'on ne perde jamais de vue que ces astringens ne sauraient réussir qu'en les employant après avoir calmé l'inflammation par le traitement émollient, c'est-à-dire les bains tièdes, les cataplasmes, les boissons aqueuses, les sangsues, etc.

Nous avons dit que lorsque les dartres étaient très-anciennes et qu'elles avaient désorganisé la peau, il n'y avait pas ou presque pas d'espoir de guérison. Il faut se contenter alors d'un traitement palliatif, propre à calmer les douleurs et les démangeaisons. Ce traitement consiste dans l'emploi d'un régime doux, dans l'usage fréquent des bains, dans l'abstinence des liqueurs spiritueuses et de tout exercice violent.

Il n'est pas rare de voir le scorbut se manifester concurremment avec une affection dartreuse ancienne et opiniâtre. Dans ce cas, il ne faut pas traiter le scorbut par les soi-disant antiscorbutiques, qui ne sont que des stimulans, et qui pour cela ne peuvent qu'augmenter l'état d'irritation de la peau.

La dartre *rongeante* est celle qui résiste le plus opiniâtrément à la plupart des moyens curatifs. Quelques personnes emploient des remèdes violens pour la combattre, par exemple la cautérisation avec le fer rouge, la pierre infernale, le beurre d'antimoine, avec une pâte contenant de l'arsenic; mais ces

moyens ne peuvent réussir que quand la dartre est superficielle, et dans ces cas même il est dangereux d'étendre les progrès du mal au lieu de les borner, ainsi que le prouvent de nombreux exemples. Il est beaucoup plus sûr et plus rationnel d'appliquer fréquemment des sangsues autour du point enflammé pour abattre l'inflammation, de la recouvrir de topiques émolliens à l'intérieur, et de faire concourir avec ces moyens un régime doux et léger. De nombreux exemples de succès obtenus par ce traitement doivent engager à y avoir recours. Toute autre médication est hasardeuse, n'est fondée ni en théorie, ni en pratique, et doit par conséquent être exclue. Si l'on ne perdait pas de vue qu'une dartre *rongeante* est une inflammation vive, on n'aurait pas de peine à concevoir qu'on ne doit pas se fier aux applications stimulantes, du moins avant d'avoir essayé pendant long-temps la méthode que nous indiquons. Si l'on ne réussit pas toujours, ce n'est pas que le traitement ne soit pas convenable, mais c'est qu'il est des inflammations d'une violence telle, que les moyens les plus appropriés ne sauraient en arrêter la marche. Alors et seulement alors, il est permis de faire enlever la partie malade avec un instrument tranchant, s'il est possible de le faire, ou de la cautériser soit avec le fer rouge, soit avec la pierre infernale. Au reste, cette affection est grave, et l'on fera bien de s'éclairer des lumières d'un médecin instruit.

Résumons-nous : les dartres, quelle que soit leur forme, sont dues à une irritation de la peau; nous l'avons prouvé.

Cette irritation est légère, aiguë, chronique, sans désorganisation ou avec désorganisation.

Légère. Le régime doux et les bains soufrés, et même les bains ordinaires la font disparaître.

Aiguë. On la traite d'abord par les émolliens à l'intérieur et à l'extérieur, par les sangsues et les bains tièdes; ensuite par les préparations soufrées, surtout les bains sulfureux, les purgatifs et les sudorifiques chez les sujets robustes, gras, et ne portant aucune irritation du canal digestif. Si elle remplace une évacuation supprimée, on rappelle cette évacuation.

Chronique sans désorganisation. Par le régime doux, les bains, l'abstinence des liqueurs spiritueuses, et ensuite les bains sulfureux.

Chronique avec désorganisation de la peau. Par les moyens propres à calmer la douleur et les démangeaisons.

La dartre *rongeante* exige les saignées locales fréquentes, les topiques émolliens, et si ces moyens ne réussissent, l'ablation avec l'instrument tranchant ou la cautérisation.

DÉFAILLANCE. C'est un des premiers degrés de la syncope. (V. ce mot).

DÉLIRE. Il n'est pas très-facile de définir d'une manière exacte ce que l'on entend par ce mot; cependant on est convenu d'appeler délire un état d'exaltation des fonctions intellectuelles avec perte plus ou moins complète de la raison.

On divise le délire en aigu, accompagné de fièvre, et en délire chronique sans fièvre. Le délire chronique n'est autre chose qu'une espèce d'aliénation mentale ou de folie, dont nous ne parlerons qu'à l'article folie. (V. ce mot.)

Le délire aigu avec fièvre est constamment produit par une irritation ou inflammation du cerveau. Cette inflammation est tantôt primitive, c'est-à-dire, affectant directement le cerveau, ou sympathique, c'est-à-dire occasionée par l'irritation d'un autre organe. Toute inflammation violente du cerveau, détermine constamment le délire; on ne doit pas en être surpris, puisque le cerveau étant l'organe des fonctions intellectuelles, une irritation de cet organe doit nécessairement amener du trouble dans ces fonctions; mais l'inflammation d'une autre partie du corps peut se répéter sur le cerveau, et produire en conséquence le délire. En effet, rien n'est plus ordinaire que de voir le délire se manifester durant le cours des fièvres violentes qui débutent ordinairement par une inflammation d'estomac.

La peau vivement enflammée par un érysipèle, par la variole confluente, par la rougeole, etc., réagit fréquemment sur le cerveau, et occasione par conséquent le délire. La présence des vers dans le canal intestinal, un poison violent introduit dans l'estomac, le travail de la dentition chez les enfans, produisent quelquefois le délire.

Le délire n'est donc pas une maladie par lui-même; c'est le résultat d'une inflammation cérébrale ou d'un organe qui sympathise avec lui. Ainsi nous n'envisagerons le délire que comme le signe d'une inflammation grave, et c'est à reconnaître ensuite le siége de cette inflammation qu'il faudra s'appliquer, afin de diriger de ce côté les moyens curatifs. Il est surtout essentiel de savoir si l'inflammation réside dans le cerveau ou si elle n'est que sympathique. Pour s'en assurer, il faut remonter au début de la maladie, examiner si le cerveau a été affecté avant tout autre organe, ou s'il ne l'a été que consécutivement à une autre inflammation : prenons un exemple; une gastrite commence à paraître : il y a faiblesse des membres, sécheresse et rougeur de la langue, perte d'appétit, *etc.*; mais il n'y a pas encore de signes d'inflammation cérébrale; la gastrite fait des progrès, et le délire survient, on doit en conclure que

l'irritation débute par l'estomac, et que le cerveau n'est irrité que sympathiquement. Dans ce cas, on cherchera à calmer l'inflammation de l'estomac par les moyens convenables (voyez GASTRITE), et l'irritation cérébrale se dissipera en même temps. Mais il peut arriver que le cerveau, quoique ne recevant d'abord l'irritation que d'un autre organe, en devienne le siége principal comme s'il avait été affecté primitivement; dans ce cas, il ne suffit pas d'agir sur le premier siége de l'irrition, il faut encore l'attaquer dans le second. Les fièvres qu'on appelle cérébrales et qui sont toujours accompagnées de délire, ont ordinairement un double foyer inflammatoire, le cerveau et l'estomac. Au reste, toute irritation violente de l'estomac réveille celle du cerveau, et produit le délire, de même que toute irritation violente du cerveau réveille celle de l'estomac, à cause de la sympathie étroite qui existe entre ces deux organes. Les fièvres *adynamiques*, *ataxiques*, *malignes*, etc., ne sont autre chose qu'une irritation de l'estomac qui a déterminé celle du cerveau et le délire, ainsi que tous les autres phénomènes nerveux qui résultent de cet état.

Il est bien évident d'après ce que nous venons de dire qu'il ne doit pas y avoir de traitement particulier au délire. Quand il existe, on a la preuve que l'on a affaire à une inflammation, à une excitation violente, et l'on doit en conséquence agir avec une énergie proportionnée à la violence du mal. Il est rare que la saignée ne soit pas indiquée dans la plupart des cas où il y a délire avec fièvre. On a donc recours à la saignée générale ou locale, suivant le siége primitif de l'inflammation. Si c'est l'estomac, on y applique de 20 à 60 sangsues, afin d'enlever franchement l'inflammation; si c'est le cerveau, on débute par une saignée de bras, puis on applique les sangsues au cou, aux tempes, derrière les oreilles. On administre en même temps des boissons émollientes, des bains de pieds sinapisés; on place sur la tête de la glace pilée, et on fait en sorte que l'air de l'appartement soit toujours frais et renouvelé. S'il existe des vers, on les expulse (V. VERS); s'il y a eu empoisonnement, et que cet empoisonnement ait produit une gastrite aiguë, soit inflammation de l'estomac; il faut recourir aux moyens qui sont indiqués à l'article Gastrite. En un mot, il faut employer pour l'inflammation constante et qui cause le délire le traitement antiphlogistique dans toute la force du terme.

DÉMENCE. (V. FOLIE.)

DENTS. *Douleur, carie, tartre, malpropreté des dents.* Nous n'entreprendrons pas dans cet article, d'entrer dans tous les détails beaucoup trop longs qui concernent les diverses affec-

tions auxquelles les dents peuvent être sujettes. Nous nous bornerons à parler de celles que l'on observe le plus fréquemment, et principalement de la carie, de certaines douleurs dentaires, du tartre et de la malpropreté des dents.

La *carie* est une des maladies qui affectent le plus souvent les dents. On lui donne différens noms suivant les points de la dent qu'elle attaque, ou plutôt suivant la forme sous laquelle elle se manifeste. Ainsi on l'appelle *carie calcaire*, lorsque l'émail des bords antérieurs des gencives devient blanc, friable, inégal comme de la chaux; *carie écorçante*, quand l'émail prend dans le même endroit une teinte jaunâtre, qu'il devient fragile et se détache de la dent par parcelles comme des écorces; *carie perforante*, lorsqu'elle attaque l'intérieur de la dent et qu'elle ne communique à l'extérieur que par une ouverture d'abord petite, mais qui s'agrandit ensuite plus ou moins rapidement, à mesure que la destruction de la dent s'opère. On l'appelle *carie diruptive*, quand elle commence par une tache jaunâtre avec déperdition de substance près du collet de la dent, et se propage ensuite plus profondément du côté de la racine; *carie charbonnée*, quand elle s'annonce par une couleur bleuâtre que l'on aperçoit sur un côté de la dent, à travers l'émail qui, d'abord transparent, devient noir et se détruit. On a encore donné bien d'autres noms à la carie, qu'il serait inutile et fastidieux d'énumérer, parce que sa nature est toujours la même, quelle que soit la forme sous laquelle elle se manifeste.

Il n'est pas difficile en général de reconnaître l'existence de la carie des dents. L'inspection de la bouche suffit ordinairement pour faire découvrir cette maladie. Elle est souvent précédée ou accompagnée de douleurs plus ou moins vives, quelquefois atroces; mais ces douleurs ne sont pas toujours un signe certain de carie, puisqu'elles peuvent exister indépendamment de cette affection, et qu'elles sont souvent le résultat d'une fluxion ou d'une irritation nerveuse.

Les causes de la carie dentaire sont en général tout ce qui irrite les dents soit directement soit indirectement. Tels sont l'habitude de prendre pendant le même repas des alimens chauds et des boissons froides, comme de boire après la soupe, suivant l'habitude de certaines personnes; l'usage fréquent des alimens ou des boissons acides; l'emploi des poudres, opiats, liqueurs dentifrices qui contiennent presque toujours des acides, tels que la crème de tartre, l'acide muriatique, etc. Les fluxions répétées sur les gencives finissent souvent par se communiquer au tissu même de la dent; celui-ci s'enflamme, et le résultat de cette inflammation est d'abord la douleur, puis la carie. Il faut bien avouer aussi qu'il existe des dispositions in-

nées à contracter la carie des dents, et il est démontré que l'on doit souvent attribuer cette maladie à la constitution scrofuleuse, ainsi qu'à la disposition scorbutique. En effet les individus scrofuleux sont très-fréquemment atteints soit d'engorgement des glandes lymphatiques, soit d'altération des os, soit de la carie des dents. Chez ces mêmes individus les dents sont naturellement molles, friables, d'un blanc mat et quelquefois d'une teinte bleuâtre.

Les habitans des pays bas, froids, humides, y sont plus sujets que ceux des pays secs, chauds et bien aérés; ainsi dans toute l'étendue des pays qui avoisinent les Alpes, dans les vallées de ces montagnes, rien n'est plus commun que de rencontrer des jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, d'ailleurs beaux et frais, mais portant une mâchoire plus ou moins dégarnie. C'est aussi dans ces contrées que le vice scrofuleux se rencontre le plus communément.

Le traitement de la carie dentaire est *préservatif* ou *curatif*.

Le traitement *préservatif* consiste à éloigner autant qu'il est possible les causes mentionnées ci-dessus. Ainsi on évitera de manger chaud et froid en même temps, et l'on aura surtout soin d'entretenir les dents dans une grande propreté, car les alimens qui restent dans leurs interstices se corrompent et altèrent leur émail. Pour cela nous conseillons de se les nettoyer après chaque repas avec un tuyau de plume taillé en cure-dent, de les laver ensuite avec de l'eau tiède au moyen d'une brosse, ce qu'il faut également faire chaque matin en se levant; mais ces moyens simples ne réussissent pas toujours à rendre aux dents leur éclat naturel. Il se dépose souvent sur leur surface un enduit qui porte le nom de *tartre* lorsqu'il s'est endurci, et de *limon* lorsqu'il est encore mou et pâteux. Cette matière se dépose sur les dents en plus grande quantité pendant la nuit que pendant le jour; elle s'attache d'abord au collet de la dent, et si on la laisse séjourner, elle s'insinue entre l'alvéole et la dent qu'elle ne tarde pas à déchausser. Le tartre peut aussi s'amasser en grande quantité dans les interstices des dents, et même en envelopper toute la couronne. Ces concrétions acquièrent quelquefois une dureté telle, qu'elles semblent faire partie de la dent, et l'on a vu des dents si fortement encroûtées de tartre, qu'elles semblaient ne former qu'une seule pièce. Ce tartre ainsi accumulé a le triple inconvénient de déchausser les dents, de les exposer à la carie, d'irriter et d'enflammer les gencives et les parties voisines; ajoutez à cela qu'il donne souvent lieu à un suintement purulent des gencives qui exhale une odeur insupportable.

Outre la formation du tartre, les dents dont on n'entretient

pas la propreté sont susceptibles de contracter des taches noires, jaunes, verdâtres, etc., qui peuvent très-souvent donner lieu à la carie.

On préviendra presque constamment la formation, soit du tartre, soit des taches sur les dents par les moyens de propreté que nous avons indiqués; mais lorsque ces accidens sont arrivés, l'usage seul de la brosse et de l'eau ne suffirait plus à les détruire. On emploie à cet effet différentes substances connues sous le nom de dentifrices, avec lesquelles on fait des frictions sur les dents. Ces dentifrices, qui sont ordinairement sous la forme de poudre, d'opiat, de liqueur, jouissent presque tous de la faculté de donner aux dents une blancheur éclatante, en enlevant les taches qui les déparaient; mais il faut savoir que cette même propriété est extrêmement nuisible à la santé des dents. En effet les dentifrices qui ont le plus de vogue, ceux dont le charlatanisme obtient le plus de débit et dont il retire le plus de bénéfices, parce que leur effet est prompt et qu'il en impose aux yeux des ignorans; ces dentifrices, dis-je, ne doivent leur propriété qu'aux acides qu'ils contiennent. L'acide muriatique, par exemple, étendu dans deux tiers d'eau dont on frictionne la dent, enlève une tache en un clin d'œil, mais c'est en attaquant l'émail de la dent, que l'acide décompose et emportent avec la tache. La crème de tartre, qui entre dans la composition de toutes les poudres les plus vantées, produit aussi le même effet. Nous condamnons donc sans restriction toutes ces préparations merveilleuses, qui sont d'autant plus à craindre pour les dents qu'elles les blanchissent avec plus de promptitude. Le meilleur dentifrice, le plus sûr dont on puisse faire usage, c'est le charbon réduit en poudre très-fine. Le charbon pulvérisé a non-seulement la propriété de rendre aux dents tout l'éclat dont elles sont susceptibles sans altérer leur émail, mais encore celle de corriger la fétidité de l'haleine, du moins pendant quelques instans. En en faisant usage une fois par semaine, et en se nettoyant ensuite les dents avec de l'eau pure au moyen d'une brosse, on est assuré de leur conserver leur blancheur, leur propreté, et, ce qui est bien plus important, de prévenir la carie dans un grand nombre de cas. Si on mêle la poudre de charbon avec quelque substance astringente, on a en même temps une poudre excellente pour nettoyer les dents et pour affermir les gencives. Voyez pour la préparation de cette poudre et la manière de s'en servir, page 195. On peut aussi se laver la bouche et les dents avec un peu d'eau-de-vie ou d'esprit-de-vin étendu dans une grande quantité d'eau. On vante beaucoup à cet égard une préparation connue sous le

nom d'eau-de-vie de gaïac; mais nous disons en passant qu'elle ne doit sa propriété qu'à l'esprit-de-vin ou à l'eau-de-vie, et que cette dernière étendue d'eau, comme nous l'avons dit, produirait les mêmes effets, qui au reste sont loin d'être aussi merveilleux qu'on pourrait le croire.

Le traitement *curatif* de la carie dentaire n'est pas le même dans tous les cas; il varie suivant l'étendue de la carie et la douleur qu'il détermine. On réussit quelquefois à arrêter des caries superficielles, en enlevant tout ce qui est carié avec la lime, et si elle est profonde, par l'application de quelques teintures aromatiques et alcoholiques. Voici une préparation que j'ai vu souvent employer avec succès :

P. Esprit-de-vin bien pur, 1/2 once.
Essence de cannelle, } de chaque de 10 à 20 gouttes.
Essence de girofle, }
Camphre pulvérisé, 20 grains.

Mêlez exactement. On imbibe un morceau de coton avec cette liqueur, et on l'introduit dans la cavité de la dent malade, sans toucher aux gencives ou à la bouche, et en répétant cette introduction jusqu'à ce que la douleur soit calmée, et la carie arrêtée. En disant que ce moyen est souvent couronné de succès, nous ne voulons pas faire croire qu'il en soit constamment ainsi, ni qu'il réussisse dans le plus grand nombre des cas; mais, comme il est simple, et d'une exécution facile, on doit toujours le tenter. Lorsque ce moyen a été employé pendant quelque temps inutilement, il faut cautériser, c'est-à-dire détruire avec le fer rougi, toute la partie cariée. La cautérisation convient principalement dans les cas où la carie est profonde, et pénètre en forme de canal dans la dent. On doit toujours cautériser avec le fer rouge, et ne jamais se servir d'acide nitrique ou eau-forte, dont on ne peut ni diriger, ni borner l'action à volonté, et dont au reste on connaît trop les fâcheux effets pour qu'il soit nécessaire d'insister davantage sur ce point.

Lorsque la carie est bornée, soit par l'un ou par l'autre des moyens proposés, on peut remédier aux désordres qu'elle a produits, en plombant la dent, ou en la remplissant avec de la cire molle qui se durcit ensuite, intercepte le contact de l'air, et s'oppose souvent au renouvellement de la douleur, ainsi qu'aux progrès de la carie.

Enfin, quand tous les moyens ont échoué, quand les douleurs ne peuvent être apaisées, et que la dent répand une odeur fétide, on doit la faire arracher. Il est inutile de dire que pour les opérations du plombage, de la cautérisation et de l'extraction, il faut avoir recours à un dentiste habile.

Quelquefois les dents cariées se hérissent d'aspérités qui irritent ou déchirent la langue ou l'intérieur des joues; on remédie à cet inconvénient en détruisant ces aspérités avec la lime.

Nous ne croyons pas devoir passer sous silence, en parlant de la carie des dents, un moyen employé pour corriger la fétidité de l'haleine, produite soit par cette maladie, soit par d'autres affections des dents ou des gencives, soit par la malpropreté de ces diverses parties de la bouche. Ce moyen est le même que celui que l'on emploie avec un si heureux succès pour désinfecter les chairs en putréfaction. C'est le chlorure de chaux ou de soude que l'on fait dissoudre dans de l'eau pure, et dont on se rince la bouche. (Voyez, pour la manière de faire cette préparation et celle de s'en servir, page 157, sous le nom de *Gargarisme désinfectant*).

Douleurs de dents. Les douleurs de dents peuvent être produites par la carie, par les acides appliqués sur les dents qui en attaquent l'émail, par les fluxions sur les gencives, par l'inflammation de la dent, par l'irritation ou l'inflammation des nerfs qui se rendent à la dent. Dans le plus grand nombre des cas, les douleurs des dents sont les avant-coureurs de la carie, ou plutôt elles sont un signe du travail inflammatoire qui donne lieu à cette altération.

Lorsque les douleurs sont produites par la carie des dents, il faut s'occuper du traitement de cette carie, comme nous l'avons indiqué plus haut; mais si la carie n'existait pas encore, et que les douleurs ne fussent que les signes du travail inflammatoire qui la précède et qui la détermine, il faudrait traiter ces douleurs comme toute autre inflammation. L'application répétée des sangsues sur les gencives près du siége de la douleur, l'usage de gargarismes émolliens, les bains de pieds, l'abstinence d'alimens forts et de boissons échauffantes, peuvent réussir à calmer cette inflammation, et par conséquent les douleurs. Le traitement sera le même, s'il est question d'une simple fluxion sur les gencives, ou d'une irritation nerveuse, connue sous le nom de névralgie des dents, soit odontalgie. Il suffit de savoir que dans tous ces cas, il est question de combattre une irritation, une inflammation : or, soit que le siége de cette irritation, soit un nerf ou la chair des gencives, etc., le traitement doit être constamment le même, c'est-à-dire émollient. Lorsqu'après l'avoir employé pendant quelques jours les douleurs persévèrent avec violence, surtout si, après s'être ralenties, elles reparaissent à plusieurs reprises, on peut dès lors soupçonner une altération dans le tissu de la dent. Dans ce cas l'extraction est le moyen le plus certain de faire cesser les douleurs, ou si la carie a déjà fait une brèche à la dent, il faut chercher à en

borner les progrès, soit par la cautérisation avec le fer rouge, soit par les autres moyens qui ont été conseillés plus haut.

Mais il n'est pas toujours possible de recourir sur-le-champ à l'extraction ou à la cautérisation, et les douleurs sont quelquefois tellement atroces qu'il faut au moins en pallier la violence, en attendant mieux. On réussit assez bien à produire cet effet pour quelques instans, en introduisant un peu d'opium ou de laudanum dans la dent cariée; mais l'opium ne fait que dissimuler la douleur passagèrement, et si l'on insiste sur son emploi, on n'en obtient plus aucun effet, et même il peut augmenter l'inflammation.

Lorsque les dents sont douloureuses, sensibles, agacées à la suite de l'usage de quelque substance acide, il faut les frictionner avec la magnésie calcinée qui s'empare de l'acide partout où elle le rencontre, le décompose et l'empêche d'altérer l'émail des dents. On est dans le cas d'avoir recours à ce moyen après avoir mangé des fruits acerbes, de l'oseille ou des alimens préparés au vinaigre, au verjus, etc.

DENTITION. On appelle dentition la formation et le développement des dents : on la divise en première et en seconde dentition.

La première dentition commence ordinairement vers six mois ou un an après la naissance; mais il y a des exceptions telles qu'on a vu des enfans venir au monde avec des dents, tandis que dans d'autres circonstances, rares il est vrai, elles ne paraissent qu'au bout de deux ou trois ans, et même plus tard. Pour chaque dent, l'éruption commence ordinairement un peu plus tôt à la mâchoire inférieure qu'à la supérieure. Ce sont les incisives qui apparaissent d'abord, puis les dents canines; de dix-huit mois à deux ans, les petites molaires sortent. Lorsque ces molaires sont sorties, la première dentition est achevée, ce qui constitue en tout vingt dents, dix pour chaque mâchoire. La vie des enfans peut dès lors être regardée comme plus assurée, puisque les calculs les plus exacts prouvent qu'il en périt un tiers avant l'âge de 21 ou 23 mois. Deux nouvelles molaires naissent ensuite à chaque mâchoire, vers la fin de la quatrième année. Ces dernières dents, ainsi que toutes celles qui doivent paraître plus tard, diffèrent des vingt précédentes, en ce qu'elles doivent rester toute la vie, si nul accident ne leur arrive, au lieu que les premières ou dents de lait tombent vers l'âge de sept ans, dans le même ordre qu'elles étaient sorties, et sont remplacées par de nouvelles dents qui doivent rester définitivement. Deux autres grosses molaires sortent à côté des premières vers l'âge de neuf ans. L'enfant a alors vingt-huit dents, et l'on peut regarder la dentition comme

complète, quoiqu'il doive encore paraître de vingt à trente ans, et quelquefois plus tard, quatre nouvelles et dernières dents, appelées dents de sagesse.

Pour faciliter l'éruption des premières dents, il est des mères, des nourrices, qui ont l'habitude de faire mâcher à l'enfant des corps durs, tels qu'une racine de guimauve, un étui, un morceau de bois, d'os, de métal, etc. Elles croient faciliter la sortie des dents par ce moyen, et la rendre moins douloureuse. Elles se trompent, car la gencive ainsi comprimée entre la pointe de la dent qui est encore cachée et le corps que l'enfant mâche, se durcit, s'irrite et devient très-sensible; la sortie de la dent est en conséquence plus difficile et plus douloureuse, ce qui peut souvent donner lieu à des convulsions, au dévoiement, etc.

Il faut donc renoncer à ce moyen mécanique, et abandonner la sortie des dents aux soins de la nature, en se conformant toutefois à un régime doux et convenable, pour éviter les accidens qui peuvent accompagner la dentition. Ceci nous conduit naturellement à parler de ces accidens.

Des maladies produites par la dentition. C'est assez l'habitude dans le monde et même parmi plusieurs médecins de mettre sur le compte de la dentition la plupart des maladies qui se manifestent chez les enfans. Ce préjugé a pris naissance de l'ignorance où l'on était de la nature des maladies de cet âge. Cependant les enfans sont sujets à une infinité d'affections plus ou moins graves tout-à-fait indépendantes du travail de la dentition. Le cerveau, la poitrine et l'estomac présentent souvent à l'ouverture des cadavres de profondes traces d'inflammation et d'altération qui peuvent arriver à tous les âges de la vie sans que la dentition y soit pour rien. Cependant quoique la dentition soit un phénomène naturel et nullement une maladie, il faut avouer néanmoins qu'elle y dispose les enfans, et que lorsque le travail est difficile, il peut réveiller une foule d'irritations, surtout celle du cerveau et du canal intestinal, ou compliquer celles qui pouvaient exister. Pour procéder avec ordre, nous diviserons les maladies qui surviennent à l'occasion de la dentition en *locales*, c'est-à-dire bornées aux parties où les dents se développent, et en *sympathiques*, c'est-à-dire qui se manifestent en outre dans des points éloignés de ces parties. Ce sont surtout les maladies de la première dentition qui doivent fixer notre attention; celles de la seconde étant bien moins fréquentes et étant d'ailleurs à peu près les mêmes.

Affections locales produites par la dentition. La principale de ces affections, comme la plus ordinaire, consiste dans l'inflammation et le gonflement des gencives. En effet, lorsque les

dents doivent sortir, la gencive est plus ou moins irritée ; souvent son tissu se gonfle, s'enflamme et acquiert une sensibilité telle, qu'elle ne saurait souffrir le moindre contact, sans faire pousser à l'enfant des cris perçans.

Il n'est pas rare que cette inflammation locale soit accompagnée de rougeur de la face, de chaleur, de soif, d'agitation pendant le sommeil, en un mot de tous les signes de la fièvre ; preuve évidente que d'autres organes ont été irrités à l'occasion de l'irritation des gencives. Telle n'est pas constamment la marche de la dentition ; car dans le plus grand nombre des cas, elle a lieu d'une manière presque insensible. Un écoulement abondant de salive, propre à ramollir les gencives et en prévenir l'inflammation ; une rougeur passagère du visage, quelques mouvemens de l'enfant, un léger gonflement des gencives sont ordinairement les seuls signes qui annoncent le travail de la dentition : le mieux alors est de ne rien faire ; mais il n'en est pas de même dans le premier cas. Le traitement qu'il convient d'employer alors, est des plus simples. Que se propose-t-on ? de calmer l'irritation locale et de l'empêcher de s'étendre au cerveau, à l'estomac ou à d'autres organes. On y parviendra aisément par l'emploi des boissons émollientes ou légèrement laxatives, dont les meilleures sont l'eau de gomme arabique, la décoction de guimauve ou l'eau miellée. Pour prévenir l'irritation cérébrale, on fera prendre à l'enfant des bains de pieds à la moutarde, ou bien l'on enveloppera les extrémités inférieures avec des cataplasmes de farine de lin, ou des compresses mouillées avec addition d'une très-petite quantité de farine de moutarde. Si l'on aperçoit un commencement de fièvre, de l'agitation, des rêvasseries pendant le sommeil, on ajoutera à ces premiers moyens une application de dix à quinze sangsues, soit aux tempes, soit derrière les oreilles. Si, malgré cela, l'inflammation locale persévère, que la gencive continue à être très-rouge, gonflée, douloureuse, on a recours à l'incision des gencives sur l'endroit où l'éruption doit se faire. Cette petite opération, quoique très-facile, doit être pratiquée par une personne de l'art ; cependant si on voulait la pratiquer soi-même, voici la manière d'y procéder. On écarte les mâchoires avec les doigts de la main gauche ; de la droite armée d'un bistouri on fait au sommet de la gencive malade une incision longitudinale assez profonde, pour arriver jusqu'à la dent. Une seconde incision coupe la première en deux, de manière à former une croix ; par ce moyen, la dent sort plus facilement, la gencive se dégorge et l'inflammation s'apaise. Mais on ne doit jamais avoir recours à l'incision, avant d'avoir tenté les autres moyens pendant quelques jours.

Il se développe quelquefois des aphtes dans l'intérieur de la bouche pendant le travail de la dentition ; on les traite de la même manière que dans toute autre circonstance. (V. Aphtes.)

Affections sympathiques dépendantes de la dentition. L'irritation produite par le travail de la dentition ne se borne pas toujours aux gencives ; elle se répète assez souvent sur d'autres organes, principalement sur le cerveau ou le canal intestinal, ou sur l'un ou l'autre en même temps. Ces irritations ou inflammations symphatiques se manifestent par des convulsions, du dévoiement, des maux d'yeux, des éruptions cutanées, etc.

Les *convulsions* annoncent constamment que l'irritation s'est portée sur le cerveau ou la moelle épinière, quelle qu'en soit d'ailleurs la cause. La dentition n'en est pas à beaucoup près la cause la plus fréquente ; la présence des vers dans le tube intestinal, une indigestion, une inflammation de l'estomac, un coup de soleil, une chute sur la tête, peuvent aussi déterminer une congestion cérébrale, et donner lieu aux convulsions. Il importe donc fort peu en général de savoir si elles dépendent de la dentition ou de toute autre irritation, ou même si elles dépendent d'une irritation qui a débuté directement par le cerveau ; car dans toutes les hypothèses possibles le traitement est à peu près le même, puisque dans tous les cas les convulsions soit sympathiques, soit primitives, dépendent toujours d'une irritation du cerveau. Les convulsions peuvent survenir chez les enfans forts comme chez les faibles. Elles se déclarent quelquefois subitement sans avoir été précédées d'aucun signe. Cependant on observe à l'ordinaire de l'agitation, des soubresauts pendant le sommeil. Les convulsions se manifestent aux muscles de la face, des yeux, des bras, et quelquefois, mais plus rarement, des membres inférieurs. Dans certains cas, l'enfant recouvre promptement ses facultés ; d'autres fois les accès durent plus long-temps, et si l'enfant est gai entre les accès, ce signe est d'un heureux augure ; mais lorsque l'enfant reste comme hébété, ce signe est grave, et l'on a à craindre l'hydrocéphale et la mort, la paralysie ou l'imbécillité. Quand elles sont déterminées par l'inflammation d'une autre partie, il faut tâcher de faire cesser cette inflammation. Dans le cas qui nous occupe, cela ne peut avoir lieu subitement, puisqu'on ne peut pas accélérer à volonté l'éruption des dents, ni par conséquent faire cesser les douleurs qui en sont la conséquence. On a deux choses à faire, 1° à s'occuper du traitement des convulsions, lorsqu'elles se manifestent ; 2° à les prévenir, lorsque l'enfant paraît en être menacé. Quand elles se manifestent, il faut mettre les pieds et les mains dans un bain chaud, appli-

quer des cataplasmes rendus irritans par la moutarde, sur les extrémités inférieures, et faire en même temps des applications d'eau froide ou de glace sur la tête. Les premiers moyens servent à attirer le sang vers les extrémités; le dernier, c'est-à-dire, l'application du froid, s'oppose à son arrivée vers le cerveau. On doit seconder l'effet de ce traitement par l'application de quelques sangsues aux tempes et derrière les oreilles, et par l'emploi d'un lavement laxatif. Nous avons vu remplacer avec succès les lavemens par un suppositoire de savon taillé en cône, que l'on introduit dans l'anus. Ces suppositoires, en irritant cette partie du canal intestinal, déterminent assez promptement l'évacuation des matières fécales, et cette irritation est utile pour aider à déplacer celle du cerveau. Les commères, qui ont toujours des secrets admirables pour tous les maux, ne manquent pas de conseiller dans ces cas l'ipécacuanha ou l'émétique; nous croyons devoir avertir que cette méthode est dangereuse, parce que les efforts de vomissement provoqués par ces remèdes poussent de plus en plus le sang vers le cerveau, tandis qu'il faut le dégorger. Nous ne conseillons pas non plus les soi-disant antispasmodiques, tels que l'éther, l'assa-fétida, l'opium ou ses préparations, indiqués par quelques médecins. Rien ne saurait en autoriser l'usage, car il ne s'agit pas de diriger des remèdes contre les convulsions, mais bien contre l'irritation cérébrale qui est la véritable maladie. Or ces remèdes ne sauraient être autres que ceux que nous avons conseillés. Les seules choses que l'on puisse administrer à l'intérieur sont les boissons émollientes.

Les moyens propres à prévenir les convulsions ne diffèrent pas de ceux que l'on emploie pour prévenir les autres congestions ou irritations cérébrales. Les bains de pieds chauds, les boissons laxatives, telles que l'eau miellée, l'eau de manne, la décoction de pruneaux; les sangsues à l'anus ou derrière les oreilles; le séjour dans une chambre obscure; l'éloignement du bruit, sont les moyens dont on doit espérer le plus de succès. (Voy. Convulsions.)

La *diarrhée*, soit seule, soit réunie au vomissement, est, après les convulsions, l'accident qui accompagne le plus fréquemment le travail de la dentition. On ne la rencontre guère que chez les enfans de trois ou quatre mois, jusqu'à la fin de la première dentition et à peu près indifféremment chez les riches et chez les pauvres.

Au début de cette affection, l'enfant est triste, abattu, criard; il a des mouvemens irréguliers de fièvre indiqués par la chaleur, la rougeur alternative des joues, et surtout par une soif ardente. La diarrhée qui est abondante, est formée de ma-

tières jaunâtres ou verdâtres, baignées dans un liquide transparent. Si la maladie fait des progrès, les vomissemens ou les nausées s'unissent à la diarrhée. Les accès de fièvre sont plus fréquens, mais toujours irréguliers; les yeux se cavent, et deviennent langoureux comme ceux d'un homme ivre; la diarrhée et le vomissement deviennent de plus en plus abondans, et la soif augmente dans la même proportion. Lorsque la maladie est arrivée à ce point, l'enfant est souvent assoupi; il se réveille en s'agitant et en poussant des cris; il tombe dans un état de maigreur extrême; des convulsions plus ou moins fortes se manifestent, les forces l'abandonnent, la figure se décompose, les yeux s'éteignent, et il meurt d'une manière presque insensible.

A ces symptômes, qui peuvent d'ailleurs présenter de nombreuses variétés, suivant la constitution, les forces et surtout le degré de la maladie, il est facile de reconnaître une irritation du canal intestinal; car il n'y a pas de dévoiement sans que les intestins ne soient irrités d'une manière quelconque, ni de vomissement, sans que cette irritation n'atteigne l'estomac. Le traitement doit donc consister dans l'usage des boissons adoucissantes, telles que l'eau de gomme, d'orge, de guimauve, le sirop d'orgeat, etc., des lavemens émolliens, des cataplasmes de farine de lin sur le ventre. La diète doit être absolue. Si la fièvre devenait vive, ce que l'on peut connaître à la rougeur non ordinaire du pourtour de la langue, à la chaleur et à la rougeur des joues, on appliquerait de 10 à 15 sangsues, moitié sur le creux de l'estomac et moitié à l'anus, s'il y a diarrhée et vomissement tout à la fois, et le même nombre entier à l'anus seulement, s'il n'y a que diarrhée. Lorsque la maladie est déjà avancée, et que l'état de faiblesse est devenu considérable, on s'abstient de mettre les sangsues, qui ne feraient qu'aggraver l'état du petit malade. Si l'enfant est assez docile pour rester dans le bain sans s'agiter, on lui en fait prendre plusieurs dans la journée; c'est même une des moyens qui paraissent le mieux réussir. L'anéantissement et la faiblesse extrême dans lesquels l'enfant se trouve engagent plusieurs personnes à donner dans ces cas des toniques, du bon vin, du quinquina, sous prétexte de réparer les forces. Qu'on s'en garde comme d'un poison; cette faiblesse n'est que le résultat de l'irritation : or, les soi-disant toniques ne font qu'augmenter l'irritation, et par conséquent la faiblesse. Nous rejetons également l'opium et ses préparations, parce qu'il exerce particulièrement son action sur le cerveau, et que chez les enfans, il est toujours dangereux de produire une congestion cérébrale en stimulant cet organe.

Durant le travail de la dentition, les enfans sont encore sujets à diverses affections de la peau qui disparaissent presque toujours d'elles-mêmes, lorsque les dents sont sorties. Il en est de même des légères inflammations ou rougeurs de la peau qui se manifestent au haut des cuisses et vers le bassin, à la même époque.

Ce que nous avons dit jusqu'ici concerne les maladies qui accompagnent la première dentition. Celles qui accompagnent la seconde sont moins fréquentes, moins graves surtout, et exigent en général le même traitement. Le tout se réduit à savoir si la maladie produite par la dentition est locale, ou si elle a développé d'autres irritations. Si elle est locale, on a recours aux gargarismes émolliens, on s'abstient de mâcher des alimens difficiles à broyer, et si la gencive est très gonflée et douloureuse, sans que la dent sorte, on y pratique une incision cruciale, comme nous l'avons indiqué plus haut. Si l'irritation s'est irradiée ailleurs, par exemple au cerveau, à la poitrine, au canal intestinal, on a recours aux moyens convenables en pareil cas. Les boissons émollientes, la diète, le repos, les saignées, soit locales, soit générales, suivant le siége de la maladie et la gravité des symptômes, composent le traitement le plus raisonnable auquel on puisse avoir recours. Le reste est du charlatanisme.

DÉVOIEMENT. (V. DIARRHÉE.)

DIABÉTÈS ou *flux abondant d'urines*. On donne ce nom à une maladie qui est caractérisée par un écoulement abondant d'urines sucrées, et qui n'est pas en proportion avec la quantité des boissons dont on fait usage.

Les symptômes du diabétès sont les suivans : la quantité des urines est considérablement augmentée ; on a vu des individus en fournir une dizaine de pintes, et même plus, dans les vingt-quatre heures. Elles ont d'abord la saveur naturelle ; mais plus tard, si la maladie fait des progrès, les urines prennent un goût sucré. De là la division que l'on a faite de cette maladie en diabétès sucré et non sucré. La bouche est sèche et aride ; le malade est tourmenté de soif ardente : l'appétit est quelquefois vorace ; il y a crachement continuel ; la peau se dessèche, devient brûlante et se couvre de paillettes semblables au son ; les pieds se tuméfient, la fièvre hectique survient, et la mort met fin à la scène, si on laisse la maladie arriver à son dernier terme.

Les *causes* du diabétès sont assez obscures. On regarde cependant comme propres à le déterminer l'abus des liqueurs spiritueuses, des diurétiques, des purgatifs, des fruits sucrés

et aqueux, la présence de calculs dans les reins. Nous ne disons pas que ces causes ne puissent donner lieu au diabétès; mais cela n'arrive pas constamment; car le diabétès est une maladie assez rare, tandis que les causes dont nous parlons existent très-souvent.

Quelle est la nature du diabétès? Il consiste dans l'irritation des organes qui sécrètent l'urine, ou de celui qui la reçoit, c'est-à-dire des reins ou de la vessie, mais plus souvent des reins. L'irritation de l'estomac ou des intestins peut aussi se communiquer aux reins, et donner lieu au diabétès. Veut-on une preuve que cette maladie consiste dans une irritation des reins, soit immédiate, soit sympathique? Quand une personne a le malheur de succomber à cette affection, on trouve les reins tantôt ramollis, tantôt squirrheux, tantôt ulcérés, tantôt remplis de pus, et transformés en une espèce de sac. On trouve encore bien d'autres altérations qui prouvent évidemment que ces organes ont été en proie à une irritation, à une inflammation, et si l'on ne rencontre pas ces altérations dans les reins, on les trouve constamment dans la vessie ou dans le canal intestinal.

Le traitement ne réussit que bien rarement, parce que cette maladie est d'une nature très-grave, surtout si le diabétès ne s'est manifesté qu'à la suite d'une ancienne affection, soit des reins, soit de la vessie, soit du canal intestinal. Dans ce cas on le regarde généralement comme incurable. Il est très-difficile de guérir celui qui n'a pas été arrêté dès le commencement, et cette maladie est toujours grave, quand elle est ancienne. Le diabétès sucré est toujours difficile à guérir, et il n'est ordinairement sucré que lorsqu'il existe depuis long-temps.

On a conseillé tour à tour contre le diabétès une infinité de moyens souvent en opposition les uns avec les autres. Les boissons mucilagineuses et émollientes paraîtraient devoir convenir; mais elles augmentent la quantité des urines. Le quinquina, les astringens, le vin rouge, etc., ont été employés; mais ces moyens ne sont pas couronnés de succès. Lorsque le diabétès est sucré, on prive le malade de toute substance sucrée, et on lui donne des viandes noires, de la graisse, du sang; mais si l'on en a quelquefois obtenu des avantages, ce n'a été que chez les individus lymphatiques, peu irritables; chez les individus sanguins, nerveux, irritables, ces moyens augmentent l'irritation, et par conséquent la maladie. Ainsi, quel que soit le traitement auquel on ait secours, soit émollient, soit tonique, excitant ou astringent, le diabétès bien déclaré est très-difficile à guérir. Il faut donc s'appliquer à ôter promptement l'irritation du rein avant que le diabétès ne soit établi. On doit combattre cette

irritation comme toutes les autres, c'est-à-dire par la méthode antiphlogistique. Si elle a son siége dans les reins, ce que l'on connaît par la douleur sentie vers les régions où sont placés ces organes, on y applique de 30 à 40 sangsues; on condamne le malade à la diète, ou bien on ne lui permet que des alimens légers, pris en petite quantité. On lui fait prendre des bains tièdes; on pratique des formentations émollientes sur la région des reins, ou bien l'on recouvre ceux-ci avec des cataplasmes émolliens. Comme le malade est habituellement triste, et que souvent même les affections morales pénibles peuvent être regardées comme cause de diabétès, il faut chercher à le distraire par un travail qui l'occupe sans le fatiguer, par des promenades à la campagne, par quelques lectures gaies, par la musique, etc., suivant les goûts qu'il peut avoir.

Voilà le traitement qui semble le plus raisonnable, lorsque les symptômes précurseurs du diabétès commencent à se manifester, ou pour parler d'une manière plus rigoureuse, lorsqu'il y a irritation des reins, de la vessie ou du canal intestinal; mais quand une fois le flux de l'urine est bien établi, que le diabétès existe d'une manière bien prononcée, il est rare que le même traitement puisse convenir, et jusqu'ici du moins l'expérience n'est pas en sa faveur. Un des moyens dont on paraît obtenir le plus d'avantages consiste à donner au malade pour toute nourriture et pour tout traitement de la soupe grasse, du lard, du pain et du vin, et, dans l'intervalle des repas, un peu d'eau. Est-il nécessaire de répéter qu'une pareille méthode de traitement suppose que le canal intestinal soit en bon état? autrement il ne digérerait pas des alimens de cette nature. Ce traitement réussit quelquefois à merveille, et l'on cite des personnes guéries au bout de fort peu de jours. Il est même des médecins qui regardent le régime purement animal comme aussi essentiel dans cette maladie que le quinquina dans les fièvres intermittentes.

Lorsque le retour à la santé s'opère, les urines commencent à être moins abondantes, et perdent peu à peu leur saveur sucrée. La soif diminue, l'appétit devient moins vorace, la peau perd sa sécheresse, et quelquefois même il s'établit une transpiration abondante; enfin toute l'économie s'améliore, et la guérison est complète. On peut dès lors remettre le malade à son régime ordinaire, en écartant toutefois les causes présumées de la maladie à laquelle il vient d'échapper.

DIARRHÉE et DYSSENTERIE. Nous réunissons ces deux mots dans un même article, parce que nous regardons la diarrhée et la dyssenterie comme une seule et même maladie, et

qui ne diffèrent l'une de l'autre que par le degré et l'intensité.

Voici quels sont les symptômes ordinaires de la diarrhée : le principal consiste dans une déjection fréquente par le bas de matières claires et peu consistantes ; d'autres symptômes moins essentiels et qui n'existent pas toujours sont des douleurs d'entrailles, des borborygmes, des vents, des frissons, de la fatigue dans les membres. A ces signes, et surtout au premier, il n'est personne qui ne reconnaisse la diarrhée ; mais elle peut présenter un grand nombre de nuances auxquelles on a donné des noms particuliers, parce que l'on prenait chaque variété pour des maladies d'une nature différente. Ainsi quand la diarrhée devient intense, violente, accompagnée de fièvre, on lui a donné le nom de *dyssenterie*. Il y a alors tuméfaction du ventre, des douleurs intestinales très-vives, des envies fréquentes d'aller à la garde-robe, auxquelles on donne le nom de ténesme, sans que pourtant les évacuations soient abondantes. Elles ne consistent au contraire qu'en des espèces de glaires, de mucosités écumeuses, sanguinolentes, quelquefois mêlées de lambeaux, de membranes. Les matières stercorales sont souvent retenues, ou elles ne sortent que sous la forme de petites boulettes flottans dans un liquide âcre, mousseux. On a donné à la diarrhée le nom de *lienterie* quand les matières ont une couleur blanchâtre, ce qui est arrivé lorsque l'absorption du chyle n'a pas pu avoir lieu dans les intestins.

Les *causes* de la diarrhée et de toutes ses nuances, depuis les plus faibles jusqu'aux plus intenses, sont très-nombreuses. Pour bien comprendre comment elles agissent, il faut savoir en quoi consiste la maladie qui nous occupe. Il n'y en a peut-être aucune sur laquelle il existe plus de préjugés parmi les personnes étrangères aux connaissances médicales. On regarde généralement la diarrhée, le dévoiement, comme une preuve évidente de faiblesse des organes digestifs, et l'on s'empresse de donner du bon vin, des toniques, des alimens substantiels. C'est une erreur. La diarrhée n'est point ce qui constitue la maladie ; elle n'est qu'un effet de l'irritation, de l'inflammation des parties inférieures du canal digestif. C'est donc à cette irritation, à cette inflammation, que l'on doit adresser le traitement convenable, et la diarrhée cessera avec la cause qui la produisait. On sait, et nous l'avons déjà dit plusieurs fois, que là *où il y a irritation, il y a appel de fluides* ; car, si on irrite les yeux, les larmes coulent ; si on irrite l'intérieur des narines par du tabac ou une autre substance, les mucosités en découlent ; si on irrite le palais, la salive est sécrétée en plus grande abondance ; si on irrite l'estomac, on y fait affluer la bile, et de là le vomissement ; si on irrite les intestins par un purgatif,

on y fait affluer les mucosités qui servent à délayer les matières fécales, ce qui constitue la diarrhée ; donc celle-ci est le résultat d'une irritation ou d'une inflammation. S'il était nécessaire, nous pourrions accumuler bien d'autres preuves en faveur de cette assertion ; mais les bornes de cet ouvrage ne le permettent pas. Il est facile maintenant d'en conclure que toutes les causes excitantes, irritantes, dont l'action se portera sur l'extrémité inférieure du canal intestinal, doivent donner lieu à la diarrhée, et que cette affection ne diffère de la gastrite qu'en ce que celle-ci est une inflammation de la partie supérieure du tube digestif, et que la diarrhée ou la dyssenterie est une inflammation des parties inférieures.

En effet, on voit ordinairement la diarrhée et la dyssenterie se manifester par l'influence des causes suivantes. Les écarts de régime, l'usage des fruits verts et acerbes, les boissons mal fermentées, les liqueurs échauffantes, les viandes et les poissons corrompus, les purgatifs, certains poisons, les vers, la répercussion de la goutte, d'un rhumatisme, d'une inflammation de la peau, telles que les dartres, un érysipèle, la suppression d'un vésicatoire, les marches longues et pénibles, comme on le voit dans les armées, où des régimens entiers sont affectés à la fois de dyssenterie. C'est ce qui a fait croire que cette maladie était contagieuse ; mais c'est une erreur : la véritable raison de ces dyssenteries épidémiques est que les personnes qui en sont atteintes sont toutes placées sous l'influence des mêmes causes de fatigue, de froid, de chaleur, d'air, de mauvaise nourriture, etc., etc., et qu'il est naturel que les mêmes causes produisent les mêmes effets. La dysenterie n'est donc jamais contagieuse, c'est-à-dire qu'elle ne se transmet jamais d'un individu à un autre individu. L'impression du froid, surtout chez les personnes délicates, est une cause fréquente de la diarrhée. Il peut paraître surprenant qu'une cause débilitante comme est le froid puisse donner lieu à l'inflammation, d'où dépend la diarrhée ; mais l'on sait aussi qu'il existe entre la peau et le canal intestinal une étroite sympathie, et que, quand l'action de la peau est diminuée, cette action se reporte sur les intestins, ce qui les irrite ou les enflamme. La diarrhée succède très-fréquemment à l'inflammation des parties supérieures du canal intestinal, à la gastrite ou à la gastro-entérite ; elle se manifeste à la fin de la phthisie pulmonaire, et de la plupart des désorganisations qui donnent lieu à la fièvre hectique.

Résumons-nous en quelques mots. Le dévoiement, de quelque nature qu'il soit, muqueux, bilieux, sanguinolent, etc., est constamment le produit d'une irritation ou d'une inflam-

mation du canal intestinal. Cette irritation peut être passagère et légère, aiguë ou chronique, ou survenir à la suite d'une inflammation précédente. Tout ce qui peut irriter ou exciter le canal intestinal doit donc être regardé comme cause de la diarrhée, du dévoiement, de la dyssenterie.

Le traitement est facile à deviner d'après ce qui vient d'être dit. Il consiste d'abord à éloigner les causes. Si la diarrhée est recente et légère, si elle est le produit d'une indigestion, le repos et l'abstinence d'alimens suffisent ordinairement pour l'arrêter en très-peu de temps. Ainsi il ne faut pas gorger les malades, comme on le fait souvent, de vin, d'eau-de-vie et de bonnes viandes, sous prétexte de donner des forces à des organes déjà trop excités; cependant les toniques peuvent réussir assez bien dans les dévoiemens produits par une indigestion, quand il n'y a pas disposition antécédente à l'inflammation, et surtout chez les individus forts ou lymphatiques; mais la diète est toujours le meilleur et le plus sûr moyen, et l'on doit s'abstenir de toniques pour peu qu'il y ait de disposition à l'inflammation. S'il survient de l'inflammation, si la diarrhée persiste avec opiniâtreté, si elle est accompagnée ou suivie de vives douleurs d'entrailles, d'épreintes, de ténesmes, il faut l'attaquer par les sangsues à l'anus, au nombre de 20, 30, 40. Ce moyen, que l'on n'emploie que depuis quelques années, depuis que l'on a des idées fixes sur la nature de la diarrhée et de la dyssenterie, guérit presque comme par enchantement, de manière qu'on peut le regarder comme un spécifique de cette affection. Nous ne voulons pourtant pas dire qu'il guérisse toujours; car, s'il existe des altérations dans la structure du canal intestinal, il est évident que la saignée ne saurait remédier à ces lésions. Avec les sangsues on fait concourir les cataplasmes émolliens et chauds sur le ventre, les boissons adoucissantes à l'intérieur, et les vêtemens chauds si c'est en hiver.

Quelquefois la diarrhée se déclare dans les grandes chaleurs, et alors il y a souvent irritation dans tout le canal intestinal et même dans l'estomac; dans ce cas, il y a fièvre et tous les symptômes de la gastrite; le traitement doit être le même que celui de la gastrite, plus celui de la diarrhée. (V. Gastrite).

Quand la diarrhée est chronique, que les douleurs sont violentes, et qu'elle a résisté à l'application des sangsues, on a conseillé de donner l'opium; mais il faut le donner à très-petites doses; par exemple à celle d'un grain dans une émulsion à prendre dans les vingt-quatre heures. On peut aussi donner des quarts de lavemens avec addition d'un demi-grain d'opium pulvérisé; mais il ne faut pas insister sur ce moyen, si dès le premier abord on n'en obtient pas de succès.

Quand la diarrhée survient à la suite d'une maladie de langueur, telle que la phthisie pulmonaire, elle est ordinairement d'un funeste présage. Tout annonce qu'alors l'inflammation a gagné profondément le canal intestinal. Dans ces cas, la diarrhée commence; elle fait des progrès rapides, les forces se perdent, le marasme survient, et enfin la mort termine la scène. Cette espèce de diarrhée, que l'on nomme colliquative, ne pourrait être guérie qu'en enlevant l'inflammation, qui la détermine; mais cette inflammation a tellement désorganisé les parties qui en sont le siége, qu'il ne reste presque aucune chance de succès.

Lorsque la diarrhée chronique est pure et simple, sans inflammation d'estomac et sans coliques, on peut donner au malade des potages de fécule, de riz, un peu de vieux vin rouge, et suivre ce régime avec persévérance pendant des semaines et même des mois entiers. Les sangsues, appliquées à l'anus, ôtent souvent des diarrhées qui existaient avec opiniâtreté depuis plusieurs mois, et même depuis des années. Il est bien entendu que l'on doit faire concourir avec ce moyen un régime convenable. Dans les armées, on a guéri des milliers de soldats par de petits potages de bouillie, donnés deux ou trois fois dans la journée pour toute nourriture, en secondant ce traitement par quelques applications de sangsues à l'anus, par l'usage d'une très-légère dose d'opium, par exemple d'un grain dans une potion, à prendre dans les vingt-quatre heures.

On réussit quelquefois assez bien aussi à faire cesser la diarrhée, lorsqu'il y a peu d'inflammation, par l'usage d'une tisanne de riz ou de gruau, avec addition de 3 ou 4 gros de cachou par pinte, ou en édulcorant ces tisanes avec le sirop de coin, ou celui de grande consoude. On peut aussi employer la potion *tonique*, qui est en même temps astringente, indiquée page 192. Mais ces moyens, qui réussissent lorsque la diarrhée est légère, qu'il n'y a pas ou presque pas de douleurs d'entrailles, ne sauraient convenir lorsqu'il y a flux de sang, coliques violentes, en un mot, lorsqu'il y a des signes d'une violente inflammation.

DIGESTION. On doit entendre par digestion les divers changemens que subissent les alimens et les boissons, depuis la bouche jusqu'à leur sortie du corps. Le trajet qu'ils ont à parcourir s'appelle canal intestinal, ou tube alimentaire, ou tube digestif. Ce canal est un long tuyau qui s'élargit et se rétrécit plusieurs fois, et c'est à ces rétrécissemens et à ces élargissemens successifs que l'on a donné les noms d'œsophage, d'estomac, de duodenum, d'intestins grêles et d'intestin colon.

Voici maintenant quels sont les changemens que subissent les alimens pour être digérés. Dans la bouche ils se mêlent à la salive au moyen de la mastication ; cette trituration doit être lente et bien faite, afin que la salive pénètre exactement le bol alimentaire. On a dit que la première digestion se faisait dans la bouche ; rien n'est plus vrai, car la salive est un dissolvant qui, s'il n'est pas absolument indispensable, contribue du moins puissamment à préparer une bonne digestion. Arrivés dans l'estomac, les alimens y séjournent pendant quelque temps pour s'y mêler avec la bile et d'autres sucs, qui les convertissent en une espèce de bouillie grisâtre, à laquelle on donne le nom de chyme ; le chyme franchit le pylore à sa sortie de l'estomac, pour filer dans la partie des intestins qu'on nomme duodenum ; il y reçoit encore la bile et un suc semblable à de la salive, qui est fourni par une glande voisine qu'on nomme pancréas. Lorsqu'il a subi ce nouveau changement, il devient blanc comme du lait : c'est le chyle. Ce chyle est absorbé ou pompé par les orifices des vaisseaux chylifères, c'est-à-dire conducteurs du chyle, placés comme autant de petits suçoirs tout le long des membranes internes du canal intestinal, de manière qu'ils enlèvent au chyle, dans le reste de son trajet jusqu'à l'anus, les matériaux propres à être convertis en sang, puis en chair. Alors la digestion est achevée.

Pour que la digestion se fasse bien, trois conditions sont requises : 1° que les alimens et les boissons soient de bonne qualité ; 2° qu'ils ne soient pas en trop grande quantité ; 3° que les organes qui doivent les élaborer soient en bon état. Dès que l'une de ces conditions manque, la digestion ne peut plus se faire d'une manière avantageuse. En effet, les alimens de mauvaise qualité ou trop abondans irritent l'estomac ; celui-ci s'enflamme ; de là des indigestions, des vomissemens et la gastrite. Aussi rien n'est plus fréquent que les maladies de ce viscère, parce que aucun n'est autant exposé au contact des corps extérieurs. De même si l'estomac est irrité, enflammé, les alimens ne feront que l'exciter davantage ; ils le fatigueront inutilement, et comme ils seront mal digérés, ils deviendront nécessairement cause de maladie. L'abstinence des alimens est donc le meilleur moyen à employer dans ce cas.

Nous devons combattre ici un préjugé généralement répandu, parce qu'il est un des plus nuisibles à la santé. Quand une personne digère mal, on croit ordinairement que cela dépende d'une faiblesse d'estomac. En conséquence on lui fait prendre diverses substances connues sous le nom de toniques, sous prétexte de donner du *ton* à l'estomac et de lui rendre les forces perdues. Certainement cette conduite paraît

raisonnable de prime abord; cependant rien n'est plus nuisible que les toniques, que les stomachiques, les fortifians, les cordiaux, etc., dans la plupart des cas où la digestion est pénible, laborieuse ou nulle; car il est très-rare que cet accident ne dépende pas d'une irritation de l'estomac ou des intestins, laquelle irritation étant augmentée par la présence des alimens, la digestion ne se fait point, ou elle se fait mal et toujours avec douleur. Que font alors les toniques? Comme ils sont tous excitans, échauffans, loin de remédier au mal, ils ne font que l'aggraver, puisqu'ils augmentent l'état d'irritation, d'inflammation des organes digestifs. Il vaut donc mieux, qui plus est, il est essentiel de s'abstenir alors de nourriture, ou du moins d'en diminuer la quantité, de manière que l'estomac n'en reçoive juste que ce qu'il peut digérer sans être fatigué. Il ne faut point alors provoquer la digestion par du bon vin, des élixirs, de l'eau d'absinthe, des amers, surtout lorsque la langue est sale, pâteuse, rouge dans les bords, ce qui indique constamment une irritation de l'estomac. Cependant les personnes qui ne font usage que d'alimens végétaux, qui ne boivent que de l'eau, et qui sont d'un tempérament mou, gras, lymphatique, peuvent aider la digestion par quelques toniques, parce que chez ces personnes les organes digestifs peuvent se trouver dans un cas réel d'affaiblissement; c'est ce dont on est assuré quand la langue et pâle, humide, et qu'il n'existe pas de fièvre après les repas. Hors ces cas très-rares, nous le répétons, les toniques sont un très-mauvais moyen pour favoriser la digestion.

Le repos des facultés intellectuelles est très-favorable, important pour bien digérer. En effet, si le cerveau travaille, comme on dit, si l'esprit est appliqué, absorbé par l'étude ou la réflexion, le sang se porte constamment vers la tête, ce qui est au détriment de la digestion; car il est nécessaire qu'il afflue vers l'estomac pour qu'elle se fasse bien. Ici je ne puis m'abstenir de blâmer l'usage où l'on est dans plusieurs établissemens d'éducation, dans les séminaires, dans les monastères, de faire faire la lecture pendant les repas. S'il est un temps où l'esprit doive être dégagé de toute espèce de contention, où il doive même s'abandonner à la gaîté, c'est sans doute pendant celui-là. Rien ne saurait être plus nuisible à la santé que ce dangereux usage. Quand l'estomac digère, la tête doit être libre; de même, quand la tête est occupée, la digestion doit être faite, ou du moins très-avancée. Ce précepte est de rigueur en hygiène.

Doit-on se reposer ou faire de l'exercice après le repas? Le repos est préférable à l'exercice, surtout à un exercice violent.

En effet, pendant que les membres se reposent, le sang se porte vers l'estomac et la digestion s'opère avec plus de facilité; durant l'exercice, au contraire, non-seulement il est détourné de l'estomac, ce qui gêne la digestion, mais si les mouvemens sont violens, elle est souvent troublée, et, comme on le dit vulgairement, dérangée. Cependant, comme l'habitude est pour une grande part dans ce qui peut nous être nuisible ou utile, les personnes qui se sont accoutumées à faire de l'exercice après les repas, se trouveraient incommodées si elles changeaient cette habitude, toute contraire qu'elle soit à la nature.

On croit vulgairement qu'il faille se reposer après les repas du matin, et se livrer à quelque exercice après ceux du soir. Ce préjugé est fondé sur cet axiome de l'école de Salerne: *Post prandium sta, post cœnam ambula.* Cet axiome est faux, car la digestion ne se fait pas d'une manière le matin et d'une autre le soir. Nous pensons donc que les personnes qui se sont habituées à faire de l'exercice, doivent aussi bien en faire après le dîner qu'après le souper; mais qu'il est plus conforme aux lois de la nature de prendre quelques momens de repos après les repas, que cette habitude est plus favorable à la digestion, et conséquemment à la santé.

On demande souvent si le sommeil est bon après les repas. Nous ferons d'abord observer que plusieurs animaux dorment après avoir mangé, ce qui semblerait indiquer que le sommeil est naturel et favorable à la digestion. Cependant cette loi n'est pas générale pour l'homme : dans les climats froids et chez nous, pendant l'hiver, il vaut beaucoup mieux ne pas dormir et entretenir la chaleur par le feu ou l'exercice; dans les pays chauds, au contraire, et durant les grandes chaleurs, le sommeil est salutaire, parce que le sang reflue plus facilement vers l'estomac pendant le sommeil que lorsque le corps est échauffé par l'atmosphère; parce que la chaleur appelle le sang à sa surface, et le détourne par conséquent des organes digestifs. Nous ferons néanmoins, à l'égard du sommeil, la même observation que nous avons faite à l'égard de l'exercice après les repas. L'habitude doit être prise en considération; car le sommeil pourrait souvent ne pas être favorable à la digestion, même dans les pays chauds, chez les personnes qui ont pris une habitude contraire. Nous ne pouvons qu'approuver l'usage où l'on est dans les pays méridionaux de l'Europe de faire ce qu'on nomme la *méridienne*, c'est-à-dire une demi-heure ou une heure de sommeil après le dîner.

DIPLOPIE, ou *vision double*. On appelle ainsi une affection des yeux qui fait voir les objets doubles ou triples. Les causes

de cette erreur de la vision ne sont pas toujours faciles à saisir. Il paraît néanmoins que cette affection a son siége dans les nerfs optiques, ou de la partie du cerveau d'où ces nerfs tirent leur origine. En effet, toutes les causes irritantes qui agissent sur ces parties peuvent y donner lieu, car elle est souvent accompagnée ou suivie de maux de tête plus ou moins violens.

Le traitement dont on obtient le plus d'effet consiste dans l'emploi des bains de pieds, des sangsues derrière les oreilles; et, lorsque l'affection persévère, d'un vésicatoire, et mieux encore, d'un séton à la nuque.

DOULEUR. Elle n'est jamais autre chose que l'indice de l'affection de quelque organe. La douleur est plus ou moins vive, suivant que son siége est plus ou moins fourni de nerfs, et suivant la gravité du mal. En général on doit s'occuper à guérir les maladies qui donnent lieu à la douleur, et non la douleur elle-même; cependant il est des cas où celle-ci est tellement violente, que l'on est obligé d'avoir recours à quelques moyens palliatifs pour la suspendre momentanément. Ces moyens palliatifs, mais non curatifs, sont la plupart des substances narcotiques, telles que le camphre, les liqueurs spiritueuses, et surtout l'opium. Ces substances ne font qu'engourdir la douleur, car, comme elles sont très-excitantes, aussitôt que l'engourdissement qu'elles ont produit est passé, il est à craindre que la douleur ne se réveille avec plus d'intensité. (V. Antispasmodiques, pag. 47.)

Nous ne nous arrêterons pas à parler ici en détail des douleurs de dents, d'oreille, d'yeux, de tête, de bras, de jambes, etc., etc., parce qu'il a été parlé ailleurs des maladies de ces parties, et par conséquent des douleurs qui en sont la suite.

DURETÉ D'OREILLE, ou *dysécée, surdité complète ou incomplète*. Diminution ou abolition du sens de l'ouïe.

Les causes de cette affection sont un vice organique de l'oreille, l'accumulation du cérumen dans son ouverture, l'obstruction de la trompe d'Eustache, l'irritation ou l'inflammation des membranes et des nerfs de l'oreille, d'où il résulte des altérations, des indurations, des destructions de ces parties.

Le traitement varie suivant les causes. Si la maladie provient d'un vice de construction organique, elle est incurable; si elle dépend de la présence du cérumen dans le conduit de l'oreille, il faut d'abord l'amollir par des injections d'huile tiède, puis le nettoyer par des injections d'eau de guimauve; s'il y a inflammation ou irritation, ce que l'on peut juger par les douleurs et la rougeur des parties, on emploiera les sangsues au nombre de 20, 30, 40, autour du pavillon de l'oreille. On la garantira du contact de l'air, en la recouvrant avec un

cataplasme émollient. L'on condamnera le malade à un régime doux et à l'abstinence des boissons stimulantes. S'il y a obstruction de la trompe d'Eustache (on appelle ainsi un canal qui va de l'arrière-bouche à l'oreille), le traitement devient plus difficile, et il faut avoir recours à un homme de l'art assez habile pour désobstruer ce mal par le moyen d'un tube particulier et d'une seringue à injection. On peut aussi faire prendre avec succès du tabac pour provoquer l'éternuement; on commande alors au malade de fermer exactement les narines et la bouche au moment de l'éternuement, afin que l'air, chassé avec violence, soit poussé dans la trompe d'Eustache, ce qui a quelquefois réussi complétement à la désobstruer et à rendre promptement l'ouïe aux personnes qui en étaient privées plus ou moins. On ne devrait pas compter sur ce résultat, si la dureté d'oreille était ancienne.

DYSMÉNORRHÉE. Difficulté de l'évacuation menstruelle: c'est la même chose que suspension, suppression, rétention des règles, dont nous avons parlé à l'article *Aménorrhée*. (V. ce mot.)

DYSPEPSIE, ou *digestion pénible, lente et quelquefois douloureuse*. La difficulté de la digestion, ou la dyspepsie, ne constitue point une maladie par elle-même; dans la plupart des cas, elle est produite par une affection de l'estomac ou des intestins, laquelle affection est presque constamment une irritation de ces viscères. Lorsque la difficulté de la digestion est produite par une trop grande quantité d'alimens, elle n'est que passagère, et se dissipe ordinairement au moyen de la diète et de quelques boissons délayantes; lorsqu'elle provient d'une irritation d'estomac ou des intestins, il faut traiter cette irritation par les moyens convenables. (V. Gastrite. V. aussi Digestion.)

DYSPNÉE. Difficulté de respirer, gêne de la respiration. Elle n'est jamais primitive; mais elle dépend essentiellement d'une affection des organes respiratoires et du cœur, tels que le catarrhe, la coqueluche, la pneumonie, la phthisie pulmonaire, l'hydropisie de poitrine, l'anévrisme du cœur, en un mot toutes les irritations ou inflammations des poumons et du cœur: il faut donc chercher quelle est celle de ces maladies qui produit la dyspnée pour la traiter d'une manière convenable.

DYSSENTERIE. (V. Diarrhée.)

DYSURIE. La dysurie consiste dans une émission difficile des urines, ordinairement accompagnée de douleur et de chaleur dans leur passage à travers le canal de l'urètre. Plu-

sieurs causes peuvent contribuer à la dysurie : un rétrécissement du canal de l'urètre, une inflammation de cette même partie, ainsi que de la vessie, un calcul dans cet organe peuvent donner lieu à cette maladie. La dysurie est un des premiers degrés de la *rétention complète des urines*. (V. Rétention des urines; V. aussi Catarrhe de la vessie, et Cystite.)

E

ECCHYMOSE. Épanchement de sang dans le tissu des organes, produit par une contusion, une meurtrissure, la rupture d'un vaisseau sanguin, et quelquefois par une maladie particulière. Quand l'ecchymose a lieu dans le tissu cellulaire placé immédiatement au-dessous de la peau, ce qui est le cas le plus ordinaire ou du moins le plus souvent observé, celle-ci présente une tache noire ou d'un rouge foncé.

Il est essentiel de distinguer l'ecchymose qui résulte de l'action mécanique d'un corps étranger, de celle qui survient à l'occasion d'une maladie, parce que le traitement est essentiellement différent dans l'un ou dans l'autre cas.

Lorsque l'ecchymose dépend d'une lésion externe, elle n'exige qu'un traitement assez simple ; très-souvent elle disparaît d'elle-même au bout de quelque temps, lorsque la cause a cessé. On peut néanmoins accélérer la guérison par l'emploi de compresses imbibées d'un liquide astringent, tel que l'eau de rabel, composée de trois parties d'esprit-de-vin et d'une partie d'acide sulfurique pur, l'eau froide ou glacée, l'eau vinaigrée, l'eau d'extrait de saturne, la décoction d'écorce de chêne, le suc d'une plante appelée *mille-feuille*, ou les feuilles pilées de cette plante, que l'on applique sur l'endroit ecchymosé. On réussit aussi très-bien à arrêter l'épanchement du sang par la compression que l'on pratique au moyen d'un bandage serré.

Les ecchymoses qui résultent d'affections internes, telles que le scorbut, la peste et les fièvres dites pétéchiales, exigent le traitement qui convient à ces maladies. (V. Scorbut, Peste, Charbon.)

ECLAMPSIE. On a donné ce nom à une espèce de convulsion qui attaque les enfans sous forme d'épilepsie, et qui se dissipe le plus souvent vers l'âge de puberté, si elle ne les a pas fait périr dans l'enfance. On a encore donné le nom d'éclampsie à des attaques convulsives auxquelles les femmes *grosses* sont quelquefois sujettes. Ces attaques ont lieu durant le cours, mais principalement vers la fin de la grossesse, pen-

dant le travail de l'accouchement et après la délivrance. Cette affection a souvent pour symptômes précurseurs des douleurs de tête, des vertiges, des éblouissemens, quelque chose de hagard dans le regard, l'éclat des yeux, la coloration et une légère tuméfaction de la face, de légers mouvemens convulsifs dans les muscles du visage. D'autres fois elle se manifeste brusquement par la perte subite de la connaissance et par des convulsions des membres.

Aux symptômes que nous venons de décrire et qui varient suivant le degré de l'affection et la sensibibilité des sujets, il n'est personne qui ne reconnaisse un commencement de congestion cérébrale. En effet, si la maladie n'est pas arrêtée, elle constitue bientôt une véritable apoplexie, qui est le dernier terme de cette congestion. On n'aura pas de peine à concevoir la nature de cette maladie et son analogie avec l'apoplexie, en réfléchissant que, durant la grossesse, toutes les fonctions acquièrent quelquefois une exaltation considérable, et que, sur la fin de la grossesse et durant le travail de l'accouchement, le sang circule difficilement, et peut être retenu dans le cerveau, ce qui donne lieu à l'affection qui nous occupe.

Cette maladie aurait dû être décrite sous le nom d'irritation cérébrale, de congestion du cerveau ou d'apoplexie, et ce n'est que pour nous conformer à l'usage que nous en faisons mention sous le nom d'*éclampsie*.

Le traitement découle naturellement de ce que nous venons de dire; il ne diffère pas de celui d'un commencement d'apoplexie : par conséquent, on doit débuter par une saignée abondante, et revenir à ce moyen à plusieurs reprises, si la maladie paraît être opiniâtre. On appliquera des sangsues au cou et aux tempes au nombre de 20, 30, 40, 50, suivant les forces et la constitution de la malade.

On couvre ensuite les pieds et les jambes de sinapismes ou de cataplasmes fortement saupoudrés avec la farine de moutarde. On retire aussi de grands avantages des bains tièdes pour calmer les convulsions, surtout si l'on a soin de couvrir la tête de glace ou de compresses très-froides, pendant que le reste du corps plonge dans le bain.

On ne donnera ni éther, ni musc, ni opium, ni aucune espèce d'antispasmodiques, dont l'expérience a démontré les dangers et l'inutilité.

Lorsque les accès se manifestent pendant le travail de l'accouchement, il faut hâter ce travail en terminant l'accouchechement, soit avec la main, soit avec les instrumens convenables. Ici, la présence d'un accoucheur est nécessaire.

ECROUELLES. (V. Scrofules.)

ELEPHANTIASIS. Maladie qui se manifeste par les symptômes suivans : la peau devient épaisse, rugueuse, âpre, onctueuse, dénudée de poils et de cheveux; la sensibilité est diminuée ou même entièrement détruite à l'extrémité des membres; le visage présente un aspect hideux, hérissé d'aspérités; l'haleine est d'une fétidité repoussante; la voix est rauque et nazillarde; le pouls est lent et faible; quelquefois pourtant il est fébrile; si la maladie fait des progrès, les membres sont attaqués de gangrène, de putréfaction, et tombent.

Cette maladie est très-rare dans nos climats; mais elle est très-fréquente dans certaines contrées de l'Asie et de l'Afrique, et principalement sous la zone torride.

La malpropreté, la mauvaise nourriture, l'ardeur de l'atmosphère, et peut-être l'habitude de se nourrir de poissons paraissent être les *causes* ordinaires de cette maladie. Elle n'est ni héréditaire, ni contagieuse, comme on l'avait cru.

Le *traitement* ne doit différer que très-peu de celui des autres affections de la peau, et principalement des dartres. Ainsi on emploiera à l'extérieur les applications émollientes, les bains tièdes, les bains souffrés, les douches. A l'intérieur, on commencera par l'emploi des boissons émollientes et d'un régime doux et végétal; après quoi on donne les sudorifiques, si l'estomac est en bon état. La maladie résiste souvent à tous ces moyens; mais c'est peut-être parce qu'on n'y insiste pas assez long-temps. (Pour le traitement, V. Dartres.)

EMBARRAS GASTRIQUE. On a donné le nom d'embarras gastrique à un malaise ou à une incommodité de l'estomac qui est ordinairement indiqué par les symptômes suivans :

La bouche est amère, la langue mauvaise, pâteuse, muqueuse; il y a dégoût des alimens, des rots plus ou moins fréquens, quelquefois des nausées ou des envies de vomir, lassitude dans les membres, maux de tête principalement au-dessus des sourcils.

Les *causes* ordinaires de l'embarras gastrique sont toutes celles qui agissent sur l'estomac en échauffant, en excitant, en irritant cet organe. Tels sont les alimens de mauvaise qualité, leur trop grande quantité, l'abus des eaux minérales, des boissons spiritueuses, les excès de bouche de tous les genres. L'embarras gastrique peut aussi être produit par une inflammation fixée sur une partie éloignée de l'estomac, par exemple une plaie, une érysipèle, un furoncle, etc.

Quelle est la nature de cette affection? sont-ce des humeurs accumulées dans l'estomac qui donnent lieu à tous ces symp-

tômes ? Nullement, car les humeurs n'affluent jamais dans un organe sans qu'il y ait une irritation qui les y appelle. L'embarras gastrique, dont beaucoup de médecins faisaient autrefois une maladie à part, est simplement une gastrite légère, ou en d'autres termes une irritation d'estomac à son début; c'est le premier pas vers l'inflammation de cet organe; quelquefois c'est un degré plus élevé, un redoublement passager d'inflammation chez une personne qui porte une gastrite chronique.

En effet les causes de la gastrite sont les mêmes que celles que nous venons d'énumérer. Si ces causes agissent longtemps, elles finissent par donner lieu à la gastrite. Qu'une personne fasse un jour un excès de table, il aura le lendemain un embarras gastrique ou un commencement d'irritation d'estomac; mais s'il continue pendant plusieurs jours, ce qui n'était d'abord qu'une irritation peu importante deviendra une véritable inflammation, une gastrite qui se manifestera sous la forme de fièvre bilieuse, adynamique, ataxique, etc., suivant son intensité et la constitution du malade.

Puisque l'embarras gastrique n'est autre chose qu'une irritation commençante de l'estomac, il est facile de prévoir le traitement qu'il convient de lui appliquer. Autrefois on administrait constamment l'émétique, lorsque le malade avait des nausées, des envies de vomir, et l'on ne supposait même pas d'autre traitement raisonnable dans l'embarras gastrique. C'est une erreur; car les vomitifs, de quelque nature qu'ils soient, sont tous des irritans énergiques. On ne fait donc, en les administrant, qu'ajouter irritation à irritation, et l'on ne fait rien moins que d'exposer le malade au danger d'échanger une incommodité qui n'aurait été que légère contre une inflammation grave. Je sais bien que l'émétique a quelquefois dissipé l'embarras gastrique comme par enchantement; mais il serait imprudent de s'appuyer sur ces exemples, car les traitemens, même les plus inconvenables, ne sont pas toujours suivis d'insuccès, parce que le malade guérit malgré eux, mais nullement par eux. C'est principalement quand il y a chaleur de la peau, fréquence du pouls, que la langue est pointue, rouge sur les bords chez les sujets forts et vigoureux, que l'émétique paraît produire du soulagement; mais ce n'est qu'en dénaturant l'irritation et en la faisant avancer de l'estomac vers les intestins. Les individus qui ont fait usage d'émétique dans ces cas restent quelquefois plusieurs jours dans un état de langueur; chez d'autres cette pratique est suivie d'accidens beaucoup plus graves, et donne lieu à une fièvre plus ou moins violente. Plusieurs personnes semblent guéries provisoirement par l'émétique, mais quelques jours après il survient du malaise, du

dégoût, des maux de tête, etc., et si, dans ces circonstances, on a en outre la maladresse de donner des purgatifs, le malade peut rester trois ou quatre semaines avant de reprendre son état habituel de santé.

Le seul traitement raisonnable consiste donc dans l'emploi des boissons délayantes et émollientes ; car puisqu'il y a irritation de l'estomac, il ne faut mettre en contact avec lui rien qui puisse l'irriter encore. Pour la même raison on s'abstiendra de nourriture de toute espèce pendant quelque temps ainsi que de vins, de liqueurs spiritueuses et de café. Si la langue est rouge sur les bords ; si la lassitude des membres est considérable ; si les boissons délayantes et la diète n'ont pas réussi à guérir l'affection gastrique, il faut l'attaquer franchement par la saignée locale ; ainsi on appliquera 15, 20, 30, 40 sangsues sur le creux de l'estomac. L'expérience de tous les jours s'accorde avec la théorie pour prouver la supériorité de cette pratique sur toutes les autres.

EMBARRAS INTESTINAL. Expression dont on fait quelquefois usage pour désigner une irritation des intestins à un léger degré. Il y a douleur de tête, vents par haut et par bas, borborygmes, léger gonflement du ventre, douleurs vagues et sentiment de lassitude dans le bas du dos, les cuisses et les bras. Ces symptômes sont évidemment ceux d'une affection de l'estomac et des intestins dont nous avons parlé ailleurs sous le nom de gastro-entérite. (V. ce mot.)

Les causes et le traitement sont absolument les mêmes que ceux de l'*embarras gastrique*.

EMPOISONNEMENT. C'est ainsi que l'on désigne les effets produits par les poisons introduits dans l'estomac ou appliqués à l'extérieur du corps. Nous n'avons pas l'intention de parler ici de la composition intime des poisons, mais seulement des signes auxquels on peut reconnaître qu'il y a empoisonnement, et du traitement qu'il convient d'employer. Mais avant d'entrer dans les détails particuliers à chaque espèce de poisons, il ne sera pas superflu de nous livrer à quelques considérations sur l'empoisonnement en général.

Symptômes généraux de l'empoisonnement. On pourra toujours soupçonner qu'il y a empoisonnement, lorsque chez un individu il se développe *tout à coup quelques-uns* des symptômes suivans : chaleur âcre, sécheresse du gosier, quelquefois bouche écumeuse, soif ardente, constriction de la gorge, chaleur et douleur plus ou moins aiguë dans tout le canal digestif, principalement dans la gorge et l'estomac, quelquefois coliques atroces et douleurs brûlantes dans le ventre ; la langue et les gencives sont quelquefois ou livides, ou jaunâtres, ou rouges, ou

noires ; saveur acide ou astringente, ou amère, ou cuivreuse, ou saline ; gêne de la respiration, angoisses, odeur plus ou moins désagréable, haleine forte ou fétide, hoquets, nausées, rapports, envies de vomir, vomissemens douloureux de matières dont la couleur varie suivant la nature des poisons ingérés, et suivant les ravages qu'ils ont faits dans l'estomac ; ainsi ces matières peuvent être blanches, jaunes, vertes, bleuâtres, brunâtres, bouillonnant sur le carreau, si ce sont des acides, et verdissant le sirop de violettes si ce sont des alcalis ; constipation ou diarrhée, frissons, quelquefois froid glacial de la peau et des membres, ou chaleur interne de ces parties ; sueurs froides et gluantes ; urine peu abondante, chaude, brûlante.

Les traits du visage ne tardent pas à s'altérer ; le teint devient pâle et plombé, ou bien il est d'un rouge éclatant ; les yeux sont rouges et semblent sortir de leur orbite ; dilatation de la pupille, agitation, souvent impossibilité de garder la même position, convulsions des muscles de la face, rire sardonique ou contorsions horribles, altération de la voix, raideur des membres, stupeur, engourdissement, envies de dormir ou sommeil profond, état semblable à l'apoplexie, vertiges ; quelquefois paralysie des membres, abattement général, perte des forces, évanouissement.

Ces symptômes, d'abord légers, s'aggravent à mesure que l'action du poison s'étend. Dans quelques cas ils semblent être complètement suspendus, et ne reparaissent qu'au bout d'un certain temps ; mais il n'y a qu'un très-petit nombre de poisons qui agissent de la sorte.

Il ne faut pas croire que ces symptômes se rencontrent tous dans un même cas d'empoisonnement, ce qui serait impossible ; mais lorsqu'on en rencontre un certain nombre réunis, on peut soupçonner que l'empoisonnement existe. Quelquefois même un *seul* ou *deux* de ces symptômes suffisent pour motiver ce jugement.

Traitement général de l'empoisonnement. Lorsqu'une personne a avalé une substance capable de déterminer l'empoisonnement, il est très-important de savoir si le poison a été pris depuis peu de temps, ou s'il y a long-temps qu'il a été ingéré ; car le traitement est essentiellement différent suivant l'une ou l'autre circonstance.

Si l'*époque* est *récente* et qu'il y ait lieu de présumer que le poison se trouve encore dans l'estomac, il faut se hâter de l'expulser par un vomitif, ou en amortir l'action par un contre-poison.

Les vomitifs ne doivent pas être employés dans tous les cas d'empoisonnement, comme on le croit vulgairement, car il

est des poisons dont l'activité est considérablement augmentée par l'émétique.

Les contre-poisons sont des substances qui, en s'unissant avec les poisons, les neutralisent et rendent inutile leur action sur l'économie animale. C'est ainsi que, pour citer un exemple, si l'on avait avalé de la chaux on pourrait rendre nulle l'action de cette substance en buvant de l'eau de Seltz, du vin blanc mousseux, de la limonade; parce que l'acide carbonique de l'eau de Seltz et du vin ou l'acide du citron se combinent avec la chaux et forment un sel neutre, le carbonate de chaux ou l'acétate de chaux qui est sans aucun danger. Il existe donc réellement des contre-poisons, mais non dans le sens qu'on entend vulgairement par ce mot. Les personnes étrangères à la médecine s'imaginent que les contre-poisons peuvent être employés indifféremment dans tous les cas d'empoisonnement, et à quelque époque que ce puisse être; c'est une erreur. Lorsque le poison est resté long-temps dans le corps, il a ordinairement produit des désordres qu'aucun contre-poison ne saurait réparer. Bien plus, plusieurs contre-poisons peuvent devenir dangereux lorsque le poison a déjà produit de l'inflammation dans le canal intestinal; en effet, la plupart des poisons enflamment les parties avec lesquelles ils ont été mis en contact, et cette inflammation une fois produite est de même nature que celle qui est déterminée par toute autre cause, et elle exige alors un traitement émollient et non des contre-poisons qui ne peuvent qu'irriter des parties qui le sont déjà trop. Prenons encore un exemple : supposons qu'une personne ait été empoisonnée par l'arsenic; dans les premiers instans on cherchera à faire sortir ce poison de l'estomac, en administrant plusieurs verrées d'eau tiède ou d'eau de guimauve, pour provoquer le vomissement; plus tard, lorsque cette substance aura enflammé l'estomac, qu'elle l'aura corrodé, on devra recourir aux moyens généralement employés contre l'inflammation, tels que les sangsues sur l'estomac, les cataplasmes émolliens, etc. On se conduira encore de la même manière, lorsqu'après avoir détruit l'action du poison, celui-ci aura laissé des traces d'inflammation. On cherchera donc d'abord à expulser ou à neutraliser le poison, suivant sa nature; ensuite s'il y a de l'inflammation ou d'autres désordres, on les traitera par les émolliens, les saignées ou d'autres moyens convenables. Encore un exemple : si l'on venait avertir qu'une personne éprouve des coliques violentes parce qu'elle a avalé *hier*, je suppose, du vert-de-gris, faudrait-il administrer un contre-poison? Il serait inutile de le faire, parce que le contre-poison ne rencontrerait probablement plus le poison dans l'estomac. Cependant

comme le contre-poison du vert-de-gris n'est point dangereux, puisque l'expérience démontre que le *blanc d'œuf* est le meilleur que l'on puisse employer, on pourra l'administrer et s'occuper ensuite de traiter l'inflammation que le vert de gris aura produite dans les entrailles. Mais si le contre-poison était irritant, échauffant, il ne faudrait plus l'administrer après un si long intervalle, parce qu'il ajouterait irritation à irritation, et que loin de soulager le malade il ne ferait que rendre son état plus grave. Après ces considérations générales, nous allons parler de chaque espèce d'empoisonnement en particulier, et du traitement qu'il convient d'appliquer.

De l'empoisonnement en particulier, signes et traitement. En suivant la division adoptée par M. Orfila, nous diviserons les poisons 1° en irritans, déterminant l'inflammation des parties qu'ils touchent; 2° en narcotiques, c'est-à-dire produisant le sommeil; 3° en narcotiques âcres; 4° en poisons septiques ou putréfians.

Première classe. — *Poisons irritans déterminant promptement l'inflammation.*

Acides. Sulfurique ou huile de vitriol, *idem* contenant de l'indigo, nitrique ou eau forte, acide nitro-muriatique, eau régale, muriatique, esprit de sel, oxalique, phosphorique, tartarique, chlore, acide muriatique oxigéné, eau de javelle, acide prussique.

Contre-poison. Quand une personne a avalé depuis peu de temps un des acides que nous venons d'indiquer, excepté le dernier, il faut se hâter d'administrer le contre-poison. Tous les alcalis sont les contre-poisons des acides, mais l'expérience a démontré que le meilleur de tous était la *magnésie calcinée.* On en délaie une once dans une pinte d'eau, et l'on en fait boire une verrée au malade toutes les deux minutes. Si l'on n'a pas de la magnésie sous la main, on peut se servir de *savon* dissous dans l'eau; le blanc d'Espagne ou la craie, la corne de cerf brûlée et délayée dans l'eau, à quelque dose que ce soit, sont d'un grand secours dans les cas où l'on n'aurait ni magnésie ni savon. Un mélange de craie et d'eau est préférable, quand l'empoisonnement a lieu par l'acide oxalique.

L'acide prussique, le plus subtil des poisons, exige une autre espèce de traitement : il faut provoquer le vomissement le plus tôt possible par l'emploi de l'eau tiède. Après que le vomissement a eu lieu, une forte infusion de café ou d'eau-de-vie, de l'ammoniaque étendue de beaucoup d'eau, doivent être administrés pour relever les forces de l'estomac.

Voilà pour les contre-poisons. Mais quand l'acide a été avalé

depuis quelque temps, il a ordinairement déterminé une vive inflammation du canal intestinal; il faut alors la traiter par l'emploi des boissons émollientes, l'application des sangsues sur l'estomac, les cataplasmes émolliens placés sur cette région, en un mot, par le traitement antiphlogistique le plus sévère.

Alcalis : Potasse, soude, sous-carbonate de potasse, sel de tartre, sous-carbonate de soude, lessive des savonniers, ammoniaque, alcali volatil, terres alcalines, telles que chaux, baryte, muriate de baryte.

Symptômes : Les effets produits par les alcalis diffèrent peu de ceux produits par les acides; la seule différence consiste en ce que les alcalis laissent dans la bouche un goût âcre et urineux; la matière des vomissemens ne bouillonne point sur le carreau comme celle des acides; l'*alcali volatil* agit avec plus d'énergie que les autres, et ne tarde pas à déterminer des convulsions horribles.

Contre-poisons : L'expérience a démontré que les acides étaient les véritables contre-poisons des alcalis, qu'ils les décomposaient et les neutralisaient sur-le-champ. Il faudra donc se hâter, dans ces sortes d'empoisonnemens, d'administrer plusieurs verrées d'eau acidulée avec deux cuillerées de vinaigre ou le jus d'un citron. On peut également employer avec succès tout autre acide végétal, par exemple, l'eau de groseilles, le sel d'oseille, l'acide tartarique, l'eau de Seltz gazeuse, à cause de l'acide carbonique qu'elle renferme. Si l'on n'a pas ces acides sous la main, on gorgera le malade d'eau, afin de le faire vomir, mais on se gardera bien de lui administrer, pour produire cet effet, de l'émétique ou de l'ipécacuanha.

Ces moyens réussissent constamment à neutraliser les alcalis et la chaux, lorsqu'ils se trouvent encore dans l'estomac; mais lorsqu'on a avalé de la *baryte* ou quelques-unes de ses préparations, il faut faire boire une faible dissolution de sel d'Empson ou de Glauber, qui décompose la baryte, et si l'on ne peut se procurer sur-le-champ ces sels, on pourra se servir d'eau de puits pure, ou mieux encore aiguisée avec quelques gouttes d'acide sulfurique. S'il survient de l'inflammation, comme cela arrive presque toujours, après qu'on aura employé les contre-poisons indiqués, on traitera cette inflammation comme il a été dit en parlant de celle produite par les acides. (V. plus haut, Acides.)

Arsenic et ses principales préparations, qui sont : l'arsenic blanc, arsenic jaune ou orpiment, oxide noir d'arsenic ou mort aux mouches, arsenic rouge ou réalgar.

Symptômes : Goût austère dans la bouche, haleine fétide, crachemens, serrement de l'arrière-gorge, hoquet, chaleur brûlante au creux de l'estomac, coliques atroces, vomissement et déjections par le bas de matières noirâtres, sanguinolentes, fétides, soif dévorante, respiration difficile, convulsions, mort.

Contre-poison et traitement : La meilleure manière de traiter l'empoisonnement produit par les préparations d'arsenic consiste à faire boire plusieurs verrées d'eau tiède sucrée, d'infusion de graines de lin ou de guimauve ; par ce moyen, le vomissement est produit et le poison rejeté. On peut favoriser le vomissement en chatouillant le fond du gosier avec le doigt.

L'inflammation de l'estomac qui se manifeste ordinairement après l'empoisonnement par l'arsenic doit être traitée comme il a été dit plus haut en parlant des acides.

Antimoine et ses préparations : Tartre émétique, soit tartre stibié ou émétique, beurre d'antimoine ou muriate d'antimoine, verre d'antimoine ou foie d'antimoine, kermès minéral ou poudre des chartreux, etc., ou hydrosulfate d'antimoine, vin antimonié.

Symptômes : L'émétique, le kermès et plusieurs autres préparations antimoniales, souvent employées avec succès dans diverses maladies, peuvent être très-dangereuses dans certains cas, si elles ne sont pas vomies.

Les symptômes les plus ordinaires sont le vomissement, une faiblesse extrême, une sorte d'ivresse, outre d'autres symptômes entièrement semblables à ceux décrits ci-dessus.

Contre-poison et traitement : Si la personne qui a pris une préparation d'antimoine n'a pas vomi, ce qui est rare, il faut provoquer le vomissement par plusieurs verrées d'eau tiède et en chatouillant le fond du gosier; mais si le vomissement et les douleurs persistent avec opiniâtreté, on emploiera d'abord les boissons émollientes de guimauve ou l'eau sucrée en abondance; et si ces moyens ne peuvent réussir à donner du soulagement, on donnera un grain d'opium dissous dans un verre d'eau en une ou deux fois. A défaut d'opium, on donnera une once de sirop diacode dans un verre d'eau; si l'on ne pouvait se procurer ce sirop, on ferait bouillir deux ou trois têtes de pavot dans deux verrées d'eau à laquelle on ajouterait du sucre; on ferait prendre cette décoction en trois ou quatre fois à demi-heure d'intervalle.

Enfin, dans le cas où le vomissement n'aurait pas lieu et que le poison n'aurait été avalé que depuis peu de temps, on chercherait à neutraliser son action en administrant au malade

une décoction faite avec un végétal astringent, telle que l'écorce de chêne, de quinquina, de saule, de maronnier, la noix de galle ou une forte infusion de thé; mais de toutes ces substances, la meilleure est la noix de galle, que l'on concasse au nombre de quatre ou cinq, et que l'on fait bouillir dans deux litres d'eau.

Cuivre et ses préparations : Sous-acétate de cuivre, vert de gris artificiel, sous-carbonate de cuivre, vert de gris naturel, sulfate de cuivre, couperose bleue, oxide de cuivre, rouille de cuivre, oxide de cuivre ammoniacal, eau céleste.

Symptômes : De toutes les préparations cuivreuses le vert de gris, qui se forme dans les ustensiles de cuisine, est celle qui produit le plus souvent des accidens. Les individus empoisonnés par ces substances éprouvent un goût âcre et cuivreux dans la bouche, de la constriction à la gorge, des éructations d'une odeur cuivreuse, des tiraillemens dans l'esomac, des coliques atroces; le ventre se gonfle; il y a syncope, soif brûlante, urines peu abondantes, sueurs froides, douleurs de tête, vertige, convulsions, crampes; enfin la mort arrive, si rien n'arrête les progrès du poison.

Contre-poison et traitement : Le *blanc d'œuf* est le contre-poison le plus assuré du vert de gris et des autres sels de cuivre. On délaie dix ou douze *blancs d'œufs* dans deux litres d'eau froide, et l'on fait prendre un verre de cette boisson toutes les deux minutes. Si l'on n'avait pas d'œufs sous la main, on pourrait les remplacer par l'eau sucrée, quoique cette dernière soit bien moins avantageuse. On ferait mieux encore d'employer de la *farine de froment* délayée dans de l'eau, qui est un moyen presque aussi sûr que les blancs d'œuf.

L'inflammation qui succède à cet empoisonnement doit être traitée par les émolliens et les saignées, etc., comme dans tout autre cas.

Mercure et ses préparations : Deutochlorure de mercure ou sublimé corrosif, protochlorure de mercure ou calomélas, deutoxide de mercure, précipité rouge, sulfure de mercure noir, éthiops minéral, sulfure de mercure rouge, cinnabre ou vermillon, onguent gris ou napolitain.

Symptômes : Goût métallique à la bouche, soif, douleurs vives de l'estomac et des intestins, nausées et vomissemens, faiblesse extrême des membres, respiration difficile, crampes, convulsions, et enfin la mort. Au reste, la plupart des symptômes produits par le sublimé corrosif et les autres préparations mercurielles diffèrent peu de ceux décrits ci-dessus.

Contre-poison et traitement : Le blanc d'œuf délayé dans l'eau froide est le meilleur contre-poison du sublimé corrosif et des autres préparations mercurielles. On emploie dix ou douze blancs d'œufs pour deux litres d'eau, dont on fait boire une verrée toutes les deux minutes. A défaut d'œufs on peut employer avec succès du lait, soit pur, soit étendu d'eau. La farine de froment contient un principe qu'on appelle *gluten*, et qui neutralise promptement le sublimé. On peut donc délayer de la farine de blé avec de l'eau, et la faire avaler abondamment au malade. Enfin, si l'on ne pouvait se procurer aucune de ces substances assez promptement, on tâcherait de faire vomir en chatouillant le gosier avec le doigt ou une barbe de plume, mais jamais au moyen de l'émétique.

Les phénomènes inflammatoires consécutifs à l'empoisonnement ne doivent pas être traités par les contre-poisons, mais par les boissons émollientes, les sangsues sur l'estomac, les cataplasmes, en un mot, comme la *gastrite aiguë*. (V. GASTRITE.)

Plomb et ses préparations : Sous-acétate de plomb ou extrait de saturne; s'il est dissous dans l'eau, eau blanche ou de Goulard, acétate de plomb, sucre de saturne, carbonate de plomb, céruse, protoxide de plomb, litharge, deutoxide de plomb, minium, vin falsifié et adouci par la litharge.

Symptômes : Lorsque l'on a avalé une dose un peu considérable d'une préparation de plomb, on éprouve une saveur sucrée, astringente et métallique, un resserrement à la gorge, des nausées, des vomissemens opiniâtres et souvent sanguinolens; viennent ensuite le hoquet, des convulsions, puis enfin la mort.

Si, au contraire, le plomb n'a été pris qu'à petites doses, mais pendant long-temps, comme cela arrive quand on boit habituellement du vin frelaté par le plomb ou de l'eau qui a traversé des aqueducs de plomb, ou conservée dans des vases de ce métal, on peut ne ressentir d'abord aucune incommodité, mais on finit par contracter une maladie chronique de la même nature que celle qui a été écrite sous le nom de *colique de miserere*.

Contre-poison et traitement : Les sels de Glauber ou d'Empson, le plâtre, l'eau de puits sont les meilleurs contre-poisons des préparations de plomb. On se conduit absolument de la même manière que pour l'empoisonnement par la baryte, dont il est question plus haut à la suite des alcalis.

Lorsque le plomb n'a été pris qu'à petite dose et pendant long-temps et qu'il a produit la colique métallique, il faut se conduire comme nous l'avons indiqué en parlant de cette af-

fection. (V. COLIQUE DE MISERERE.) Les peintres, les plombiers, les potiers de terre, les vitriers, les fabricans de couleurs et toutes les personnes qui emploient le plomb ou qui en respirent les émanations sont particulièrement exposées à ce genre d'affection.

Préparations d'or, de zinc, d'étain et de bismuth : Or, hydrochlorate d'or ou (muriate d'or, zinc, oxide de zinc ou fleur de zinc, sufate de zinc ou vitriol blanc, étain, hydrochlorate d'étain ou muriate d'étain employé par les teinturiers, oxide d'étain ou potée d'étain, bismuth, nitrate de bismuth ou blanc de fard.

Symptômes et effets produits par ces diverses préparations : L'empoisonnement par le muriate d'or est très-rare ; il pourrait cependant avoir lieu, si l'on employait cette substance à la dose de quelques grains.

Les préparations de zinc sont en général peu dangereuses, parce qu'elles produisent toutes le vomissement, et qu'ainsi le poison est rejeté.

L'étain métallique pur peut être avalé sans danger; mais ses préparations sont vénéneuses, et ne doivent pas être confondues avec le sel de cuisine par les teinturiers, qui emploient les sels d'étain comme mordant, ainsi que cela est arrivé malheureusement dans quelques fabriques.

De toutes les préparations de bismuth, le *blanc de fard* dont on se sert pour blanchir la peau, est la plus dangereuse. Son absorption peut occasioner des maladies internes, des rhumatismes, des affections nerveuses.

Toutes ces préparations produisent des effets assez semblables à la plupart de ceux dont nous avons parlé jusqu'ici.

Contre-poison et traitement : L'empoisonnement par les sels d'or, de zinc et de bismuth doit être traité de la même manière que celui produit par l'arsenic. (V. pag. 401 et suiv.)

Il n'en est pas de même des préparations d'étain : l'expérience prouve que le *lait* en est le meilleur contre-poison. On en fera donc prendre une verrée toutes les deux minutes ; si l'on ne pouvait se procurer du lait sur-le-champ, on gorgerait le malade d'eau tiède, afin de provoquer le vomissement.

Quant à l'inflammation des organes digestifs que ces poisons pourraient avoir déterminée, on la traitera par les boissons émollientes, les sangsues sur l'estomac, etc., suivant la gravité du cas.

Argent : Nitrate d'argent ou pierre infernale, ammoniure d'argent ou argent fulminant.

Symptômes : Ils sont les mêmes que ceux produits par les *alcalis*, dont il a été fait mention un peu plus haut.

Contre-poison et traitement : Le *sel de cuisine* est le meilleur contre-poison de la pierre infernale. On fera donc avaler à la personne empoisonnée une verrée d'eau salée toutes les quatre ou cinq minutes. On prépare cette boisson en faisant dissoudre une cuillerée de sel dans une pinte d'eau. Après cela, on administrera au malade quelques boissons émollientes, par exemple, de l'eau de guimauve pour calmer l'irritation ; et, s'il survient de l'inflammation, on la traitera comme dans tout autre empoisonnement.

Nitre : Nitrate de potasse ou sel de nitre, salpêtre.

Symptômes : A peu près les mêmes que ceux déterminés par les acides et les alcalis. A petites doses, le sel de nitre est un excellent diurétique, exempt de danger ; mais, pris à la dose de quelques gros, il devient un poison énergique.

Traitement : Les personnes empoisonnées par le sel de nitre doivent être traitées comme celles qui ont avalé de l'*arsenic*. (V. pag. 401.)

Soufre : Foie de soufre employé dans les bains de Barrége.

Symptômes : Le foie de soufre, dont on se sert pour préparer les bains de Barrèges artificiels, n'est pas dangereux à la dose de 2 ou 3 onces par bain; mais, s'il est pris à l'intérieur, il détermine l'empoisonnement à une dose beaucoup moindre, avec des symptômes semblables à ceux du nitre, mais beaucoup plus violens. Combien sont donc blâmables les médecins qui emploient cette substance comme contre-poison de l'arsenic, des sels de plomb, etc. ! car non-seulement le foie de soufre ne neutralise pas ces poisons, mais il peut faire courir les plus grands dangers.

Contre-poison et traitement : On fera prendre à la personne empoisonnée plusieurs verrées d'eau tiède, de guimauve, de graine de lin, de gomme arabique, afin de provoquer le vomissement. On appliquera ensuite 20 ou 30 sangsues sur le creux de l'estomac, si le poison a développé l'inflammation de ce viscère. On continuera le traitement par l'usage du lait, des boissons émollientes et par tout le régime antiphlogistique.

Cantharides employées à l'intérieur ou à l'extérieur.

Symptômes : Soit qu'on avale les cantharides, soit qu'on les applique à l'extérieur sous forme de vésicatoires, elles peuvent déterminer l'empoisonnement et la mort. Il y a cha-

leur dévorante dans le gosier, dans l'estomac et les autres parties du canal intestinal, coliques atroces, priapisme, ardeur dans la vessie, difficulté et quelquefois impossibilité d'uriner, quelquefois urine sanguinolente; soif dévorante, constriction des mâchoires, convulsions et enfin la mort.

Traitement : Il n'y a pas de contre-poison des cantharides. Dans le cas d'empoisonnement par cette substance, on ne peut que faire boire abondamment de l'eau tiède sucrée, du lait, de l'eau de graine de lin ou de guimauve. On doit rejeter l'huile prônée par quelques médecins, car elle augmente constamment l'action vénéneuse des cantharides. On fera des frictions sur le ventre et au côté intérieur des cuisses avec 2 onces d'huile, contenant en dissolution 2 gros de camphre. On donnera aussi à l'intérieur, si les accidens ne se calment pas, quelques verrées de tisane de lin, légèrement nitrée et camphrée (10 grains de nitre et 4 grains de camphre par pinte).

Si l'empoisonnement a été déterminé par un vésicatoire de cantharides, on mettra le malade dans un bain, on lui fera boire de l'eau sucrée, et s'il y a des douleurs vers la vessie, on appliquera sur le bas ventra 20 ou 30 sangsues.

Poisons végétaux irritans : anémone, bois gentil, bryone, clématite ou herbe aux gueux, colchique, coloquinte, concombre sauvage, euphorbe, garou, gomme gutte, gratiole, narcisse des prés, ricin, renoncule des prés, sabine, scammonée, staphysaigre.

Symptômes : Saveur âcre et très-piquante, amère, chaleur excessive et sécheresse de la bouche et de la gorge avec sentiment de constriction, nausées, souvent évacuations par haut et par bas, douleurs dans l'estomac et dans les entrailles, pouls d'abord très-fréquent, quelquefois symptômes d'ivresse, sensibilité obtuse; le pouls devient lent, petit par degrés, et la mort termine la scène. Ces substances ne produisent pas toujours l'empoisonnement; loin de là, car plusieurs d'entre elles sont administrées sans danger dans quelques maladies, et ne deviennent des poisons qu'à des doses plus ou moins élevées.

Traitement : S'il n'y a pas long-temps que le poison a été avalé et que le malade n'ait pas encore vomi, il faut faire vomir en donnant 2 ou 3 grains d'émétique dans un verre d'eau, et favoriser ensuite le vomissement par quelques tasses d'eau tiède. On donne aussi des lavemens d'eau de savon ou de sel marin pour évacuer autant que possible la substance vénéneuse ; après cela, on donnera alternativement une forte infusion de café et une tasse d'eau légèrement vinaigrée ; bains

tièdes, frictions générales, applications de linges chauds, et s'il se manifeste des signes d'engorgement du cerveau, on saigne le malade.

N. B. On ne doit jamais donner l'eau vinaigrée ou d'autres acides avant que le poison n'ait été rejeté.

Les phénomènes inflammatoires consécutifs se traitent comme dans tous les cas d'empoisonnement dont il a été parlé jusqu'ici.

SECONDE CLASSE. — *Poisons narcotiques.*

Opium et toutes ses préparations : Jusquiame, acide prussique, ainsi que les diverses substances qui en contiennent; telles sont les feuilles du laurier-cerise, les amandes amères; laitue vireuse, morelle, if, solanine, les morviaux, l'ers.

Symptômes : Stupeur, engourdissement, pesanteur de tête, douleurs frontales, envie de dormir plus ou moins forte, état d'ivresse, aspect hébété, dilatation de la pupille, délire, quelquefois douleurs, convulsions ou paralysie des membres; le pouls, d'abord plein, fort, devient bientôt faible, lent; respiration accélérée, vomissement, surtout lorsque le poison a été appliqué sur des plaies ou donné à hautes doses en lavement; le malade devient de plus en plus faible, et succombe si on ne se hâte de le secourir. L'acide prussique produit la mort d'une manière presque instantanée.

Traitement : Il faut se hâter de provoquer le vomissement en administrant 2 ou 3 grains d'émétique dans un verre d'eau, et le favoriser par l'emploi de l'eau tiède, donner ensuite toutes les cinq minutes une forte infusion de café, et cinq minutes après une tasse d'eau vinaigrée; mais le vinaigre, le jus de citron et les autres acides, tant prônés en pareils cas, sont très-dangereux si on les administre avant d'avoir expulsé le poison par le vomissement; si même on soupçonnait que le poison fût déjà dans les intestins, on donnerait au malade un purgatif pour l'évacuer; le café et l'eau vinaigrée ou la limonade ne se donneraient qu'ensuite. Si l'empoisonnement a été produit par l'application du poison sur une plaie, on ne perdra pas son temps à faire vomir, mais on administrera promptement la décoction de café et les acidules; enfin, si l'assoupissement est extrême et qu'il ressemble à une attaque d'apoplexie, on a recours à la saignée.

TROISIÈME CLASSE. — *Poisons narcotiques âcres.*

Noix vomique, upas tieuté, fève de Saint-Ignace, camphre, coque du levant, tabac, ciguë, belladone, stramonium, digitale pourprée, rhue, ivraie, mancenillier, aristoloche, aconit, ellébore, seigle ergoté, champignons.

Symptômes : Agitation, douleur, cris, délire plus ou moins gai, mouvemens convulsifs de la face et des membres, dilatation de la pupille, nausées, vomissemens; dans quelques cas, au lieu d'une grande agitation, on observe une espèce d'ivresse, un air hébété, de la lassitude, un tremblement général. Quand l'empoisonnement a été produit par le *seigle ergoté*, il y a d'abord chaleur et douleur aux orteils; la douleur monte et gagne les pieds et les jambes; bientôt le froid s'empare de ces parties, et les pieds perdent leur sensibilité. Il survient des taches violettes, des ampoules, et le membre tombe en gangrène. Outre cela il y a des symptômes d'ivresse, des vertiges, des tremblemens comme sous l'influence des autres narcotiques.

Les *champignons* vénéneux donnent lieu aux nausées, aux vomissemens, à des chaleurs et à des douleurs d'estomac et des intestins; il y a soif, convulsions, défaillances, délire, assoupissement, sueurs froides, mort.

Traitement : Si l'on présume que la substance vénéneuse soit encore dans l'estomac, on provoque le vomissement, soit en chatouillant le gosier, soit en donnant 2 ou 3 grains d'émétique dans un verre d'eau. Si le poison avait déterminé l'asphyxie, c'est-à-dire la cessation de la respiration, on insufflerait de l'air dans les poumons, comme il a été dit au mot *Asphyxie.* (V. *ce mot.*) On donne ensuite des purgatifs pour expulser le reste du poison par le bas; ces purgatifs sont une once de sel d'Empson ou de Glauber dissous dans deux ou trois verrées d'eau. On en favorise l'action par l'administration de quelques lavemens; on donne ensuite à l'intérieur, à un quart d'heure d'intervalle, une potion composée de 2 onces d'eau, 1 gros d'éther et une 1/2 once de sucre; ou mieux encore on fait boire au malade une forte infusion de café, et un peu plus tard une tasse d'eau vinaigrée ou de limonade, ou même de l'eau de groseilles; mais il est essentiel de ne pas donner les acides avant que le poison ne soit complètement évacué.

S'il survenait des accidens inflammatoires, au lieu d'employer ces stimulans, on aurait recours à l'application des

sangsues, aux saignées générales, aux boissons délayantes; en un mot au traitement antiphlogistique ou émollient.

Il n'existe pas encore de caractères bien prononcés pour distinguer les mauvais *champignons* des bons; nous croyons cependant devoir indiquer ici les principaux signes auxquels on prétend reconnaître ceux qui sont vénéneux. Ils croissent rapidement dans des lieux humides et sombres; leur odeur est nauséabonde; ils sont mous, larges et très-poreux; leur chapeau paraît sale; cependant il est quelquefois d'une belle couleur orangée; leur tige est molle; ils se fondent en une espèce d'eau noire, et se putréfient très-promptement.

QUATRIÈME CLASSE. — *Poisons septiques ou putréfians.*

Les viandes et surtout les poissons putréfiés, les moules et les huîtres qui commencent à se gâter, surtout en été.

Certains poissons peuvent devenir funestes, quoique leur chair ne soit pas corrompue; tels sont le *dauphin*, le *congre*, le *tassart*, le *scombre*.

N. B. Cependant la qualité de ces poissons n'est pas telle qu'ils produisent inévitablement des accidens fâcheux; plusieurs individus en font usage impunément.

Symptômes : Frissons irréguliers, douleur d'estomac et des intestins, gêne de la respiration, démangeaison de la peau, quelquefois éruption d'ampoules semblables à celles produites par la piqûre des orties, quelquefois nausées, vomissemens et dévoiement. Ces phénomènes ne sont pas constans, et se rencontrent rarement tous à la fois.

Traitement : On commence par faire vomir, et, s'il y a longtemps que le poison a été avalé, on donne un purgatif et des lavemens comme il a été dit ci-dessus. On administre ensuite de quart d'heure en quart d'heure une potion composée avec 2 onces d'eau, un 1/2 once d'eau de fleur d'orange, et 8 ou 10 gouttes d'éther. On donne pour boisson habituelle de l'eau légèrement acidulée avec du vinaigre ou du suc de citron; si les douleurs d'entrailles persistent et qu'il y ait fièvre, on applique 20 ou 30 sangsues sur l'estomac, et l'on donne au malade des boissons émollientes comme dans la gastrite. (V. GASTRITE.)

La piqûre des animaux venimeux exige un autre traitement.

Piqûre des animaux venimeux, tels que la vipère, différentes espèces de serpens, le scorpion, la guêpe, l'abeille, le cousin, le taon.

Traitement de la piqûre des serpens : Si c'est un membre qui ait été piqué, il faut appliquer promptement une ligature serrée

au-dessus de la plaie, élargir celle-ci pour la faire saigner et la bassiner avec de l'eau tiède; on cautérise ensuite avec le fer chaud ou le beurre d'antimoine; on recouvre l'escarre avec un linge imbibé d'un mélange d'huile et d'alcali volatil (eau de luce); on administre à l'intérieur des boissons délayantes chaudes avec addition de quelques gouttes du mélange précédent. Le malade est placé dans un lit bien couvert, et on lui donne de temps en temps quelques gouttes de bon vin.

Morsure des animaux enragés. (V. RAGE.)

Traitement de la piqûre faite par les insectes venimeux: L'effet de ces piqûres se borne ordinairement à un peu de gonflement et de douleur; cependant les résultats peuvent être plus graves. On applique sur les piqûres une compresse imbibée du mélange d'huile et d'alcali, dont il a déjà été fait mention; on peut aussi remplacer ce mélange par de l'eau salée; on administre à l'intérieur des boissons délayantes chaudes avec addition de quelques gouttes de même mélange.

N. B. Le clorure de chaux ou de soude, ou même le chlore ayant la propriété de décomposer un grand nombre de poisons, nous pensons qu'il doit produire d'excellens effets, si on l'applique de bonne heure sur les plaies faites par les animaux venimeux quelconques.

Ceci n'est pourtant qu'une présomption; mais nous engageons les praticiens à la vérifier par l'expérience, d'autant plus que le moyen proposé est exempt de tout danger. Il faudrait alors tâcher d'insinuer la dissolution de chlorure jusqu'au fond de la plaie.

ENCÉPHALITE. *Inflammation du cerveau*, que l'on appelle encore *céphalite*, *fièvre cérébrale*, *frénésie*. Les *symptômes* de l'encéphalite sont les suivans: la maladie débute d'abord par un malaise général, par des lassitudes dans les membranes, de la pesanteur dans la tête, de l'inappétence, etc. Jusque là on ne peut pas encore prononcer s'il y a inflammation du cerveau; car ces symptômes précurseurs sont aussi ceux de la gastrite; mais la maladie ne tarde pas à prendre un caractère tranché qui la distingue de toute autre. Il y a fièvre violente, ardente, *chaude*, comme on l'appelle vulgairement; les douleurs de tête, qui étaient d'abord sourdes, deviennent vives, lancinantes, atroces; les yeux sont vifs, saillans, rouges, le visage est enflammé; le malade a un regard et un aspect féroce; il y a bourdonnement d'oreilles; la lumière et le bruit sont insupportables; impossibilité de se livrer au sommeil, rêves continuels, délire furieux, développement considérable des forces musculaires, battement des ar-

tères du cou et des tempes, respiration pénible et laborieuse, langue sèche, brune, noire; peu à peu les forces diminuent, le délire ne cesse pas, mais il est moins furieux à mesure que les forces s'épuisent; enfin la mort termine la scène au bout de neuf ou dix jours, quelquefois plus tôt, quelquefois plus tard.

Les causes de l'encéphalite ou de la frénésie sont en général toutes les causes stimulantes, et en particulier celles qui agissent sur le cerveau. De ce nombre sont les coups, les chutes sur la tête, l'exposition aux rayons du soleil, la chaleur de l'atmosphère, les veilles, les études et les méditations prolongées, les affections morales qui excitent plus ou moins le cerveau, les cravates trop serrées, en s'opposant au retour du sang de la tête, les casques de métal qui l'échauffent et y font affluer le sang. Outre ces causes, il en est une autre extrêmement fréquente; ce sont les inflammations du canal intestinal, qui se communiquent très-facilement au cerveau. En effet, il est rare qu'une gastrite (irritation de l'estomac) ne donne pas lieu à des symptômes cérébraux, et si la gastrite est très-intense, elle occasione presque toujours l'inflammation du cerveau, à cause de la sympathie étroite qui lie cet organe à l'estomac; sympathie telle, que le cerveau est rarement malade sans que les organes digestifs ne soient affectés, et réciproquement. En deux mots, les irritations du cerveau donnent lieu à celles de l'estomac, et celles de l'estomac donnent lieu à celles du cerveau. On ne sera donc pas surpris de trouver l'abus du vin, des liqueurs spiritueuses, et tous les excès de bouche au nombre des causes de l'encéphalite, puisque toutes ces causes peuvent occasioner l'irritation d'estomac, et conséquemment le cerveau.

Quel est maintenant la nature de l'encéphalite? Il est évident que ce n'est autre chose qu'un surcroît d'activité du cerveau; ce surcroît d'activité peut s'élever depuis le mal de tête le plus léger jusqu'au degré inflammatoire le plus intense : l'encéphalite est donc réellement une irritation, une inflammation de la substance cérébrale. Or, comme cet organe est la souche de l'arbre nerveux, comme il est le siége des fonctions intellectuelles, on ne doit pas être surpris que les membres soient agités, qu'ils éprouvent des convulsions, qu'il y ait perte de la raison, délire, exaltation et aberration des facultés intellectuelles, etc.

L'encéphalite peut, comme toutes les autres inflammations, causer diverses altérations dans l'organe qui en est le siége. Ces altérations se manifestent à l'extérieur par des signes différens, que l'on a regardés comme indiquant autant de mala-

dies diverses. La manie, le délire, la folie, la démence, l'épilepsie, plusieurs espèces de paralysies, l'hydrocéphale ou hydropisie de cerveau, sont autant de maladies qui reconnaissent pour cause un vice organique du cerveau, lequel est constamment le résultat d'une irritation d'un ou de plusieurs points de cet organe.

Le *traitement* découle naturellement des principes que nous venons d'établir. Il y a inflammation; cela est incontestable : donc le traitement doit être pris parmi les moyens calmans. Nous plaçons en première ligne la saignée générale dès le début de la maladie; après la saignée, l'application de 30, 40, 50 sangsues au cou, aux tempes et derrière les oreilles; les bains de pieds chauds ou les cataplasmes chauds autour des pieds et des jambes; les applications de glace ou d'eau très-froide sur la tête, en même temps que les extrémités sont tenues chaudement. On donnera des boissons rafraîchissantes, telles que l'eau d'orange, de groseille, la limonade légère, etc., auxquelles on peut ajouter 1 ou 2 gros de crême de tartre par pinte, pour les rendre légèrement laxatives, sans cependant insister long-temps sur ce dernier moyen. On administrera de temps en temps des demi ou des quarts de lavemens émolliens pour former un bain local dans les intestins. La chambre du malade sera peu éclairée, éloignée du bruit et d'une température plutôt fraîche que chaude; abstinence complète d'alimens; point de quinquina; surtout point d'opium, quoiqu'on fût tenté d'en donner pour faire dormir; point de vin, ni aucune espèce de toniques, ni de stimulans. Saignées plus ou moins fréquentes, glace ou eau froide sur la tête, petits lavemens, boissons rafraîchissantes, repos absolu, obscurité et éloignement du bruit; voilà le traitement qu'il faut employer; tous autres moyens contraires ne peuvent qu'être nuisibles.

ENDÉMIQUE. *Maladies endémiques.* On appelle ainsi celles qui règnent par intervalle ou continuellement dans un même pays. Ainsi on dit que la fièvre jaune est une maladie endémique des Antilles; que les fièvres intermittentes sont endémiques à Rome et dans tous les pays marécageux, etc.

ENGELURE. Engorgement qui affecte particulièrement les chairs des pieds, des mains, et quelquefois, mais plus rarement, le nez et les oreilles. Cet engorgement est tantôt superficiel et peu dur, accompagné d'une légère douleur et de démangeaisons incommodes, surtout lorsque les parties malades sont exposées à la chaleur; tantôt cet engorgement est plus considérable. Il y a de l'engourdissement dans les doigts, les mains, les pieds, des douleurs cuisantes, des vésicules rem-

plies d'un liquide roussâtre; la peau devient d'abord rouge, puis violette ou bleuâtre; à la fin elle se fendille ou se crevasse. Il s'établit de véritables ulcères, plus ou moins profonds, que l'on a vus quelquefois dégénérer en gangrène et détruire les chairs au point de mettre à nu les tendons et les os.

Les engelures se manifestent plus souvent chez les enfans et les jeunes gens que dans un âge plus avancé. On les observe assez fréquemment chez les sujets lymphatiques, scrofuleux, ce qui donne quelques raisons de croire que la disposition à cette affection peut être héréditaire. Elles se manifestent ordinairement en automne, augmentent pendant l'hiver, et disparaissent au printemps pour reparaître l'année suivante. Souvent elles guérissent d'elles-mêmes; l'âge adulte en est ordinairement exempt. On préviendra assez souvent la naissance des engelures en se lavant souvent les pieds et les mains avec quelques liquides spiritueux, tels que l'eau-de-vie, l'esprit de vin, l'eau-de-vie camphrée, le vin chaud, les décoctions de quinquina, etc. On ne doit jamais recouvrir ces parties de cataplasmes émolliens ni de langes humides.

Quand les engelures se sont développées et qu'elles ne sont pas encore fendillées, on les traite par les mêmes moyens que ceux employés pour les prévenir. Cependant, parmi toutes les lotions préconisées contre cette affection, il en est une qui paraît mériter plus de confiance que les autres, c'est celle que l'on trouve indiquée page 174, sous le nom de *lotion contre les engelures.* On peut aussi envelopper les points engorgés avec des compresses imbibées d'extrait de saturne. On a souvent obtenu très-promptement la résolution des engelures au moyen de l'électricité appliquée sous forme d'étincelles.

Enfin, lorsque la peau est crevassée, qu'il s'est établi des ulcères, il faut les panser avec de la charpie imbibée d'une infusion de fleurs de sureau, de mélilot, à laquelle on peut ajouter une tête de pavot, ou quelques gouttes de laudanum. L'électricité appliquée de la manière dont il vient d'être dit, produit quelquefois de bons effets dans ce cas. Si les chairs deviennent blafardes, fongueuses, il faut les raviver au moyen de quelque application stimulante, et principalement de l'onguent styrax, dont on secondera l'effet au moyen d'un bandage serré ou compressif pour rapprocher les chairs éraillées.

ENTÉRITE. *Irritation* ou *inflammation de la membrane muqueuse des intestins.* Cette affection a la plus grande affinité avec la gastrite, c'est-à-dire l'inflammation de l'estomac. La

gastrite et la gastro-entérite se rencontrent très-fréquemment ensemble : c'est ce qui constitue les fièvres bilieuses, muqueuses, inflammatoires, adynamiques, etc. Comme le traitement de l'entérite ne diffère pas de celui de la gastrite, et que ces deux irritations, ainsi que leurs symptômes, se confondent le plus souvent ensemble, voyez GASTRITE et GASTRO-ENTÉRITE.

ÉPHÉLIDES, ou *taches de rousseur*, *lentilles*. On appelle éphélides des taches de différente grandeur qui surviennent à la peau, surtout à celle du visage. Ces taches sont assez semblables à des lentilles; elles ont une couleur rousse, fauve, brune, et se manifestent principalement sur les parties exposées au soleil.

Il ne faut pas confondre les éphélides, ou taches de rousseur, avec les *taches scorbutiques*. Celles-ci sont noires et ressemblent à du sang extravasé sous la peau, et sont l'indice d'une affection scorbutique.

Les éphélides se manifestent généralement chez les personnes lymphatiques, scrofuleuses, blondes, faibles, et dont la peau est très-fine.

Il n'existe et il ne peut point exister de cosmétiques pour faire partir les taches de rousseur, comme le croit le vulgaire et comme le prônent les charlatans et les vendeurs de spécifiques. En effet, ces taches existent derrière l'épiderme à travers lequel on les aperçoit. Or, comme ces cosmétiques n'atteignent que l'épiderme, ils ne sauraient enlever les taches qui se trouvent au-dessous, pas plus qu'on n'ôterait une tache sur un verre en le frottant du côté opposé.

Le séjour à l'ombre et éloigné des rayons du soleil est le meilleur moyen pour empêcher la formation des éphélides, ou en opérer la guérison; encore ce moyen est loin d'être constamment couronné de succès. On peut y ajouter les bains, et surtout les bains sulfureux. Au reste, nous n'avons parlé de cette légère difformité que pour mettre les personnes en garde contre les charlatans : c'est quelque chose.

ÉPHÉMÈRE. *Fièvre éphémère*, c'est-à-dire qui ne dure qu'un jour.

ÉPIDÉMIE, ÉPIDÉMIQUE. *Maladie épidémique*. On appelle ainsi une maladie qui attaque un grand nombre d'individus en même temps et dans les mêmes lieux; c'est en ce sens que l'on dit que la petite vérole est épidémique, que la fièvre jaune était épidémique à Barcelone. On dit aussi dans le même sens : il y a une épidémie de fièvres intermittentes dans un tel pays.

Il est impossible d'entrer ici dans de longs détails relativement aux épidémies, puisque plusieurs maladies peuvent se présenter avec ce caractère, et que nous serions obligés d'exposer la nature et le traitement de chacune d'elles. Nous nous bornerons à dire que quand une affection règne épidémiquement dans un pays, il faut que les habitans l'abandonnent pour aller vivre ailleurs, parce qu'il est certain que la plupart des épidémies sont entretenues par des causes locales, à l'influence desquelles on ne peut ordinairement se soustraire qu'en s'en éloignant. On pourrait craindre que les personnes qui quittent les lieux où règne l'épidémie ne portassent ailleurs le germe de la maladie : c'est une erreur. Sans nous arrêter à exposer les nombreuses raisons qui prouvent le contraire, nous nous contenterons d'en appeler à l'expérience. Dans la dernière épidémie de Barcelone, les personnes qui quittèrent la ville étant malades guérissaient bien plus facilement que celles qui restaient; celles qui sortirent en santé échappèrent à la maladie, et ni les uns ni les autres ne la portèrent à leurs hôtes. On peut juger d'après ceci de l'inutilité et des dangers des cordons sanitaires. Ils sont nuisibles, 1° parce qu'ils empêchent les habitans de profiter du moyen le plus sûr de guérir et d'échapper à la maladie; 2° parce que les troupes qui forment le cordon peuvent être placées trop près du foyer de l'épidémie, et y être par conséquent exposées; 3° ils sont absurdes, parce que la maladie dépendant des localités et non des personnes, il n'y a que le séjour dans ces mêmes localités qui puisse la développer, et non les personnes qui en sortent.

Qu'on prenne bien garde que nous ne confondons pas ici les maladies contagieuses avec les épidémiques : les maladies contagieuses se transmettent, comme le mot l'indique, par le contact des personnes malades ou des objets qui les ont touchées. Il n'en est pas de même des épidémiques : la température et l'humidité de l'atmosphère, les exhalaisons putrides, marécageuses, sont autant de causes des maladies épidémiques; mais elles n'engendrent pas les maladies contagieuses.

ÉPILEPSIE. *Mal caduc, mal de Saint-Jean, haut mal.* Cette affection se manifeste par les symptômes suivans : ordinairement elle survient d'une manière subite et pendant le sommeil. Il n'est pas rare cependant que le malade soit averti de l'attaque par des langueurs, des lassitudes générales, des douleurs de tête et des vertiges; l'accès débute ensuite assez souvent par une sensation de froid, une espèce de vent nommé *aura epileptica*, qui semble remonter des membres vers la tête; alors si le malade est debout, il tombe de tout

son poids en poussant un cri effrayant; il reste étendu, privé de connaissance et de sentiment; il y a convulsions violentes de tous les membres, et principalement du visage et des doigts; les yeux se tournent dans leurs orbites; une bave écumeuse sort de la bouche en abondance; le pouls est petit et à peine perceptible au commencement de l'accès; au milieu de l'accès il devient plus fort, et vers la fin il redevient petit comme il était au commencement.

Ces symptômes diminuent insensiblement; l'accès finit en laissant le malade dans un état de torpeur et d'hébêtement; enfin il retourne à son premier état sans conserver le moindre souvenir de ce qui s'est passé durant l'accès.

L'épilepsie se termine fréquemment par l'apoplexie.

Il est facile de distinguer l'épilepsie de toute autre convulsion, en ce que l'épilepsie est accompagnée d'assoupissement et d'une insensibilité parfaite, au point que l'on peut piquer, brûler le malade, sans qu'il éprouve la moindre sensation; ce qui n'arrive pas dans d'autres convulsions. On ne la confondra pas non plus avec l'apoplexie, parce que dans celle-ci il y a perte de mouvemens, et qu'au contraire ils sont augmentés dans l'épilepsie. Enfin, on ne pourra pas la confondre avec les accès d'hystérie, parce que dans l'hystérie on éprouve la sensation d'une boule qui paraît remonter vers le gosier, ce qui n'a pas lieu dans l'épilepsie.

Les *causes* de l'épilepsie ont été long-temps un mystère. Les anciens, qui l'attribuaient à une influence céleste, regardaient les personnes qui en étaient atteintes comme frappées de la malédiction du ciel, et avec cette croyance, ils n'allaient pas plus loin. Pour bien entendre quelles peuvent être les causes de l'épilepsie, il faut d'abord savoir quelle est la nature de cette maladie, quel est son siége, et quel est le genre d'altération qui la produit. Il est aujourd'hui bien démontré que le siége de l'épilepsie est dans le cerveau, puisque cette maladie se transforme assez fréquemment en apoplexie, et que chez les personnes qui y succombent, on trouve constamment des altérations dans cet organe; mais ces altérations ne peuvent être que l'effet d'une irritation, d'une inflammation préalable. Cependant cette irritation n'a pas toujours son siége primitif dans le cerveau; mais elle peut exister loin de cet organe, et ne l'irriter que sympatiquement. C'est ainsi que l'on voit souvent l'épilepsie déterminée par la compression d'un nerf du doigt, du pied, du bras, etc.; la compression exercée sur le nerf l'irrite; cette irritation se transmet au cerveau, et alors l'accès se manifeste. On ne sera point surpris de ce phénomène, en réfléchissant qu'une simple piqûre d'un nerf du doigt peut donner

le tétanos, c'est-à-dire une raideur de tous les muscles, qui est presque toujours suivie de la mort. Cette irritation sympatique n'est pas à beaucoup près une cause aussi fréquente de l'épilepsie que l'irritation locale qui existe primitivement dans le cerveau.

Puisque l'épilepsie est le signe d'une irritation ou inflammation cérébrale, soit sympatique, soit locale, la plupart des causes stimulantes physiques et morales peuvent y donner lieu. De ce genre sont principalement les coups, les chutes sur la tête, la présence des vers dans le canal intestinal, la dentition, la grossesse, une altération organique du cerveau, l'abus des boissons spiritueuses, l'excès des plaisirs de l'amour, et surtout la funeste pratique de la masturbation, les affections morales trop vives, la joie, la tristesse et surtout la terreur, la suppression d'une hémorrhagie habituelle, la pression, le tiraillement, la piqûre, la déchirure d'un nerf.

Outre ces causes, on doit reconnaître une certaine disposition héréditaire à contracter cette maladie, puisqu'on la voit souvent se transmettre de père en fils.

Le *traitement* est variable. Il faut d'abord s'assurer si l'affection dépend d'une irritation éloignée du cerveau, si, par exemple, un courant d'air, *aura epileptica*, semble partir des extrémités vers le cerveau. Dans ce cas, on cherche à détruire cette cause, soit en coupant le nerf, soit en ôtant le corps étranger qui le comprime, ou en appliquant un vésicatoire sur le point de départ. Il faut pour cela avoir recours à un chirurgien éclairé. On a souvent réussi à empêcher l'accès, en se hâtant de lier fortement le membre au-dessus de l'*aura epileptica* qui remonte vers le cerveau.

On vante depuis quelques années la digitale pourprée comme un remède efficace contre l'épilepsie. Quoique nous ajoutions très-peu de foi aux spécifiques, nous pensons pourtant que la digitale pourrait être efficace, à cause de la propriété dont elle jouit de ralentir la circulation du sang et de calmer, en conséquence, les mouvemens convulsifs, qui constituent l'épilepsie. (V., pour l'administration de cette substance, pages 58 et 193). On doit en continuer l'usage pendant des semaines et même plusieurs mois consécutifs, à moins que l'estomac ne soit affecté d'irritation, ce que l'on reconnaît à la rougeur de la langue, à la perte de l'appétit ou à une faim excessive, etc.

Si l'emploi de ces moyens était infructueux, on pourrait tenter l'administration du quinquina, dont l'expérience a démontré l'efficacité dans la plupart des maladies périodiques, c'est-à-dire, qui reviennent à des époques réglées : or, telle est

l'épilepsie. La meilleure manière d'administrer le quinquina consiste à employer le sulfate de quinine à la dose de 6, 8, 10, 12 grains en plusieurs prises tous les jours, et dans les intervalles d'un accès à l'autre.

Après les cinq ou six premiers accès, on a quelquefois enlevé complétement l'épilepsie au moyen de saignées générales et locales; mais si, après deux ou trois tentatives, il n'y a pas d'amélioration, il faut y renoncer. On secondera l'action de la saignée par l'usage des révulsifs à l'extérieur, tels que les vésicatoires, les ventouses, les bains, les douches, etc.

On conseille aussi les promenades, les exercices agréables, les voyages, et tout ce qui peut distraire l'imagination.

Il n'y a pas de médicamens qui n'aient été essayés contre cette maladie; mais en définitive on n'a guère obtenu de succès que par ceux dont nous venons de parler. Le gui de chêne n'a aucune propriété particulière; la pierre infernale, que l'on a beaucoup prônée de nos jours contre l'épilepsie, est un poison des plus dangereux, même à petite dose, et ne mérite aucune espèce de confiance.

On peut éloigner les attaques en faisant respirer des vapeurs ammoniacales, de chlore, avec la précaution que ces vapeurs ne soient pas nuisibles à la respiration.

EPISTAXIS. *Hémorrhagie nasale.* Rien n'est plus facile à reconnaître que cette maladie : l'écoulement du sang par les narines suffit pour la faire distinguer de toute autre affection. Cet écoulement est ordinairement précédé de pesanteur ou de douleur de tête, de rougeur du visage, de chaleur, de démangeaison des narines. Il y a quelquefois éblouissemens; les yeux sont animés, rouges, et dans quelques cas, larmoyans.

Les *causes* qui disposent à l'hémorrhagie nasale sont la jeunesse, le tempérament sanguin, une tête volumineuse, l'embonpoint, une grande sensibilité de la membrane muqueuse du nez. Les causes occasionelles sont tout ce qui peut accélérer le cours du sang et le porter vers le cerveau, et principalement une nourriture trop succulente, l'abus des boissons spiritueuses, les passions violentes et surtout les accès de colère, les grandes chaleurs et plus souvent encore les grands froids, la situation trop basse de la tête, les cravates trop serrées ou d'autres vêtemens étroits qui empêchent la circulation du sang, tels que les chapeaux, les casques, les corsets, les ceintures, les jarretières, les chaussures, etc.

Le *traitement* varie suivant l'âge, la constitution et les causes de l'hémorrhagie. Si elle est modérée, surtout chez les personnes sanguines, il ne faut pas chercher à la comprimer;

elle est alors salutaire; mais si elle est trop abondante, il faut l'arrêter. On y réussit assez bien en faisant mettre les pieds dans l'eau chaude, et en appliquant en même temps des compresses d'eau très-froide sur le front et autour des narines et du nez. Quelquefois on est parvenu à arrêter l'épistaxis sur-le-champ en plongeant brusquement les organes génitaux dans l'eau froide, ou en les recouvrant de compresses froides. Le malade doit être mis dans un air frais et ventilé. S'il y a de fréquentes rechutes, il faut avoir recours aux saignées, aux boissons aqueuses, acidules, au régime végétal, aux purgatifs légers, aux sangsues à l'anus deux ou trois fois par mois, et si l'hémorrhagie est opiniâtre, aux ventouses appliquées à la nuque et sur les flancs. Enfin, quand les applications froides ont été infructueuses, on emploie l'eau vinaigrée en injections dans les narines, l'alun étendu d'eau, ou d'autres substances astringentes. Quelquefois on tamponne les fosses nasales avec de la charpie saupoudrée d'alun, de colophane, de poudre de lycopode, etc. (Voyez Hémorrhagie.)

EROTOMANIE, ou *folie amoureuse*. Les voyages, les jeux, beaucoup de distractions, l'éloignement des personnes de sexe différent, un régime doux et végétal, des bains tièdes fréquens, quelquefois une légère saignée de temps en temps, sont les moyens les plus convenables pour opérer la guérison; point de romans, ni rien de ce qui pourrait porter à des idées lascives. Il ne faut jamais abandonner ces malades à leurs propres réflexions, et l'on doit s'appliquer à détourner constamment leur attention sur des objets qui puissent les distraire et les égayer.

ÉRYSIPÈLE. *Feu sacré, feu de saint Antoine, chaleur, rougeur vive de la peau* plus ou moins étendue, disparaissant par la pression.

Cette maladie attaque le plus souvent le visage, et quelquefois les bras, les jambes, la poitrine. Quelquefois cette inflammation se borne à la surface de la peau; mais, dans d'autres circonstances, elle s'élève à un haut degré, et intéresse toute l'épaisseur de la peau et même le tissu sous-cutané.

Voici quels sont les symptômes de l'érysipèle : il est ordinairement précédé de malaise, de lassitude dans tous les membres, de frissons, de nausées, de perte d'appétit. Au bout de deux ou trois jours, on aperçoit un léger gonflement de la peau sur les points où l'érysipèle se manifeste, avec une rougeur vive qui disparaît sous la pression, et revient ensuite. Il y a chaleur ardente de la partie malade avec fièvre plus ou moins forte. Après six, sept ou huit jours, il se développe de

petites pustules remplies d'un liquide séreux; la douleur et le gonflement diminuent, et il se forme des croûtes légères, qui se détachent ordinairement au bout du neuvième et douzième jour.

Nous avons dit que l'érysipèle affectait particulièrement le visage; alors voici quelle est sa marche : tuméfaction parcourant quelquefois successivement tous les points du visage, ou se développant sur toutes ses parties à la fois; cette tuméfaction est quelquefois si considérable que les yeux sont complétement cachés; les paupières passent à l'état de supuration. Lorsque l'inflammation est violente, vers le septième jour il y a délire, fièvre ardente, et la mort peut arriver au bout de neuf ou douze jours, si le malade n'est pas secouru d'une manière active.

Causes de l'érysipèle. Il se déclare fréquemment chez les jeunes gens de constitution sanguine, plus souvent chez les femmes que chez les hommes, et rarement chez les personnes dont la peau est dure et rude. L'érysipèle peut être produit par des causes internes ou externes. Les causes internes sont le plus souvent une irritation du canal intestinal. Comme on observe quelquefois une surabondance de bile, on attribue alors l'érysipèle à la bile : c'est une erreur. La présence de la bile, ainsi que l'érysipèle, n'est que l'effet de l'irritation de l'estomac. Nous pourrions démontrer la vérité de cette assertion par des preuves sans réplique; mais nous nous contentons pour le moment de l'énoncer comme un fait. De même que l'irritation du canal digestif peut donner lieu à celle de la peau et à l'érysipèle, l'érysipèle développe presque constamment l'irritation intestinale, à cause des rapports étroits qui existent entre ces deux parties du corps; rapports tels, qu'il est rare que l'une soit affectée un peu profondément sans que l'autre ne participe de cette affection.

Les causes occasionelles de l'érysipèle sont ordinairement l'exposition aux rayons du soleil; la suppression des règles, de la transpiration, d'une hémorrhagie accoutumée, de la goutte; le refroidissement subit, les bains trop chauds; l'âge critique, l'abus des liqueurs fortes, les passions vives, les applications irritantes sur la peau, tels que les vésicatoires, les frictions, les pommades irritantes, etc.

La fièvre violente, l'assoupissement et le délire continuel sont d'un mauvais augure dans cette maladie.

Le *traitement* doit être calmant, puisqu'il s'agit de combattre une maladie inflammatoire. S'il y a des signes de gastrite, c'est-à-dire perte d'appétit, rougeur de la langue, il faut appliquer sur l'estomac 20 ou 30 sangsues, qu'il est bon de faire

précéder par la saignée générale chez les sujets sanguins, d'une constitution forte et robuste. D'ailleurs, c'est la violence des symptômes développés sous l'influence de l'inflammation qui doit servir de règle pour la quantité de sang à extraire. Lorsque le visage est le siége de l'érysipèle, on applique les sangsues au cou et derrière les oreilles, si l'inflammation est considérable ; mais si elle est légère, il suffit ordinairement du repos, des boissons rafraîchissantes et de l'abstinence de vin et de liqueurs spiritueuses. Lorsque l'érysipèle existe sur toute autre partie, on plaee les sangsues tout autour de cette partie, mais jamais sur l'endroit malade. On conseille de recouvrir l'érysipèle avec de la farine sèche de seigle, de blé ou d'avoine, ou avec des compresses imbibées d'eau de guimauve. Point de graisses, point d'onguens; ces remèdes de commères ne font que retarder la guérison. Repos, diète, boissons rafraîchissantes, telles que la tisane de gomme arabique, de guimauve, d'orge, de pommes, de réglisse, la limonade légère, des saignées locales, quelquefois générales, et voilà tout.

ÉRYTHÊME. Érysipèle léger borné à la surface de la peau, et ordinairement produit sous l'influence d'une cause externe. On emploie pour le traitement de cette rougeur de la peau des applications astringentes, telles qu'une dissolution d'acétate de plomb (dite extrait de saturne, eau de Goulard, eau blanche, eau végéta-minérale), l'eau d'alun ou de l'eau froide. Au reste, cette affection est peu importante et disparaît le plus souvent d'elle-même.

ÉTOUFFEMENT. Gêne considérable de la respiration, menace de suffocation. Cet accident peut être produit par des milliers de causes différentes. Une maladie des poumons, un anévrysme, l'asthme peuvent y donner lieu. Il en est de même de la respiration d'un air vicié par la vapeur de charbon, du vin en fermentation, par le gaz hydrogène, le chlore, l'ammoniaque, etc., etc. On voit par là que l'étouffement peut être le symptôme de plusieurs espèces d'affection, et que c'est à reconnaître cette affection qu'il faut s'appliquer. On peut cependant établir en thèse générale que si l'étouffement est causé par la privation ou l'altération de l'air, il faut faire respirer un air pur, frais et libre. S'il y a inflammation de poitrine, gêne de la circulation du sang, grossesse, etc., la saignée est ordinairement indiquée. Nous n'établissons cette règle que d'une manière générale, car elle peut avoir quelques exceptions, parce que l'étouffement peut être produit par des altérations organiques pour lesquelles il faut du temps et de la patience.

ÉTOURDISSEMENT. Trouble ordinairement subit des sen-

sations, et principalement de la vue et de l'ouïe. Le malade croit voir les objets changer de couleur, tourner autour de lui, et se confondre. Il éprouve des tintemens d'oreille, des vertiges, des éblouissemens, et tombe quelquefois avec perte de connaissance pendant quelques instans.

L'étourdissement que nous venons de décrire est quelquefois un signe précurseur d'un mouvement de sang vers le cerveau; dans ce cas le traitement consiste dans la saignée, les bains de pieds, les lavemens irritans pour détruire cette disposition qui pourrait conduire à l'apoplexie. Quand les étourdissemens surviennent chez une personne d'une constitution faible, durant ou après une saignée, une hémorrhagie, une opération, il suffit, pour faire cesser cet état presque à l'instant, de faire des inspersions d'eau froide sur le visage, de faire respirer du vinaigre, de l'eau de Cologne, etc.

ESQUINANCIE (V. Angine).

EXANTHÈMES. Nom que l'on donne généralement aux affections de la peau, telles que la variole, la rougeole, l'érysipèle, les dartres et les diverses éruptions cutanées.

F

FAVUS. *Teigne faveuse*, c'est à dire ressemblant à un rayon de miel (V. Teigne).

FER CHAUD (V. Cardialgie).

FEU SACRÉ, *feu saint Antoine* (V. Érysipèle).

FEU SAUVAGE, *feu volage*. C'est ainsi que l'on nomme une espèce d'éruption qui survient à la face, au menton et particulièrement aux lèvres. C'est une aggrégation de petits boutons ou plutôt de pustules plus on moins rapprochées, contenant une matière épaisse qui s'en écoule et forme une croûte qui tombe plus ou moins promptement, et se renouvelle, si on l'arrache avant qu'elle ne se détache d'elle-même.

Le feu sauvage est une incommodité de peu d'importance; quand il survient durant le cours d'une fièvre, il est presque toujours un symptôme de bon augure et qui annonce la fin de la maladie. Il se développe fréquemment avec le corysa (rhume de cerveau), et se termine avec lui.

Chez les adultes, cette légère affection n'exige ordinairement aucun soin particulier; il suffit d'une huitaine de jours pour que tout soit terminé. Cependant si cette irritation des lèvres persistait avec opiniâtreté, on emploierait les applications émollientes, telles que des compresses fines imbibées d'eau de gui-

mauve, ou bien on induirait les lèvres de quelques corps gras, pour les garantir de l'impression de l'air ; mais les émolliens sont préférables aux graisses, qui peuvent s'opposer à la cicatrisation. Il est inutile de dire qu'il faut s'abstenir d'irriter les parties malades avec les doigts, parce que cette mauvaise habitude retarde constamment la guérison.

FIÈVRE. Voici le mot magique qui a servi si souvent et si long-temps de voile à l'ignorance et au charlatanisme. Dès qu'il existait une maladie dont on ne connaissait ni le siége ni la nature, et qu'il y avait accélération de la circulation du sang, on prononçait le mot *fièvre*, et l'on n'allait pas plus loin. Je me trompe, on allait beaucoup plus loin ; car quoiqu'on ignorât complétement ce que c'était que la fièvre, on n'en avait pas moins fait des divisions en genres et en espèces, auxquels on donnait des noms différens suivant la forme sous laquelle elle se manifestait. Ce n'est pas tout, comme on avait divisé et sous-divisé les fièvres de mille manières, il avait fallu imaginer un traitement particulier pour chacune d'elles. On verra bientôt combien une telle manière d'envisager la fièvre était erronée et dangereuse. D'abord, qu'est-ce que la fièvre ? Peut-on en connaître la cause et en préciser la nature ? Pour résoudre ces questions, les plus importantes que l'on puisse agiter en médecine, il faut procéder avec ordre et marcher du connu à l'inconnu. Nous croyons pouvoir affirmer d'avance 1° que la fièvre n'est pas une maladie par elle-même, mais seulement le signe d'une ou de plusieurs affections locales ; 2° que l'on peut toujours préciser le siége de l'affection qui donne lieu à la fièvre ; 3° que les différentes formes que peut revêtir la fièvre, telles que les formes dites *fièvre bilieuse*, *inflammatoire*, *maligne*, *putride*, *ataxique*, *adynamique*, *nerveuse*, *hectique*, etc., etc., n'indiquent nullement une maladie de nature différente, mais seulement un degré plus ou moins élevé de l'irritation ou de l'inflammation qui donne lieu à la fièvre ; 4° que ce n'est point à la fièvre que doit s'adresser le traitement pour obtenir la guérison de la maladie, mais bien à l'irritation locale qui l'a produite ; 5° que le fond du traitement curatif est à peu de chose près le même dans la plupart des fièvres ; 6° que dans le plus grand nombre des cas ce traitement doit être émollient, parce que la fièvre est toujours le résultat d'une inflammation qu'il s'agit de calmer ; 7° enfin qu'il faut s'attacher à reconnaître le siége de l'irritation qui donne lieu à la fièvre, et ne tenir compte de celle-ci que comme d'un symptôme propre à indiquer le degré et la violence de l'irritation locale.

Nous disons que : *la fièvre est toujours le résultat ou le symp-*

tôme d'une irritation locale ; voici les preuves. Toutes les fois qu'il existe à l'extérieur du corps une inflammation très-intense, il y a accélération du pouls, chaleur de la peau ; or, c'est à l'accélération du mouvement du sang indiqué par l'état du pouls que l'on donne le nom de fièvre : c'est donc cette inflammation externe qui a produit la fièvre ; donc en faisant cesser l'inflammation, la fièvre cessera par la même raison. On voit souvent la fièvre survenir à l'occasion d'un panaris, d'un furoncle, d'un érysipèle, d'une angine, d'une ophtalmie, d'une plaie, etc. Dans ces cas, je le demande, est-ce la fièvre qui est la maladie principale ? est-ce à la fièvre qu'il faut adresser les moyens curatifs ? Tout le monde a déjà répondu que la véritable maladie, c'était le panaris, c'était l'érysipèle, c'était l'angine, etc., et qu'en guérissant ces inflammations locales, on aura par là-même guéri la fièvre. Allons plus loin : supposons que la fièvre existe, et que l'on n'aperçoive aucune trace d'inflammation à l'extérieur, en conclura-t-on que la fièvre peut avoir lieu sans inflammation locale ? Point du tout : on doit présumer au contraire, par analogie, que cette inflammation existe à l'intérieur. En effet, qu'un individu soit affecté d'inflammation du cerveau, de la poitrine, de la vessie, de la matrice, il y a ordinairement fièvre. Dans ces cas, comme dans les précédens, la fièvre n'est rien, c'est l'inflammation qui est tout ; mais toutes les fois que le siége de l'inflammation était connu, quoique celle-ci occasionât la fièvre, on ne lui donnait point le nom de fièvre. Ainsi l'inflammation de la poitrine s'appelait et s'appelle encore *pneumonie, pleurésie, catarrhe, phthisie;* celle du cerveau, *cérébrite, encéphalite, méningite, arachnitis ;* celle de la vessie, *cystite;* celle de la matrice, *métrite,* etc. Ce n'est que lorsqu'on perdait tout-à-fait de vue le foyer inflammatoire qu'on supposait qu'il n'en existait pas, et alors on regardait la fièvre comme une maladie générale dont le siége n'était nulle part, parce qu'il était partout, et on l'appelait alors fièvre inflammatoire, bilieuse, maligne, etc. Comment cette erreur s'était-elle accréditée pendant des siècles ? comment n'était-on pas parvenu à découvrir que ces prétendues fièvres générales étaient pourtant produites sous l'influence d'une inflammation locale interne, puisque ces fièvres ne diffèrent pas, quant à leurs symptômes, de celles qui se manifestent sous l'influence d'une inflammation extérieure bien connue ? Le voici : quand la fièvre existe sans irritation extérieure, sans inflammation du cerveau, de la poitrine, du cœur, de la matrice, de la vessie, ou dans toute autre partie où il serait facile de la découvrir, c'est l'inflammation du canal intestinal qui donne lieu à la fièvre. En voici la preuve ;

Lorsqu'on examine le corps des individus qui ont succombé à la *fièvre*, on trouve constamment des traces d'inflammation, soit dans l'estomac, soit dans les intestins, ou dans toutes ces parties à la fois. Si on n'a pas reconnu cette inflammation plus tôt, c'est qu'on n'examinait pas assez les altérations du canal intestinal, et que d'ailleurs, d'autorité en autorité, on s'était fait une routine de regarder la fièvre comme quelque chose d'inexplicable, comme une maladie distincte de toute autre maladie. L'inflammation n'était donc rien, puisqu'on ne la connaissait pas, et la fièvre était tout. Cette antique et funeste erreur était soutenue par des médecins, hommes d'esprit d'ailleurs, mais qui ne connaissaient nullement les maladies du canal intestinal. Ils croyaient que la fièvre devenait indépendante de toute affection locale, lorsqu'ils la voyaient se manifester sans douleurs fixes, sans inflammation appréciable, ou continuer après qu'ils avaient fait cesser les douleurs de l'estomac et des intestins. Ils ne savaient pas que la membrane interne du canal intestinal, et que l'on nomme membrane muqueuse, peut être enflammée, sans que cette inflammation soit rendue sensible par la douleur dans les points mêmes où elle existe; que le sentiment de lassitude et de contusion, de brisement des membres, la chaleur plus ou moins âcre de la peau, les douleurs de tête et principalement du front sont les signes ordinaires par lesquels cette inflammation se manifeste, surtout s'il y a en même temps rougeur de la langue, dégoût des alimens, soif. Ils ne savaient pas qu'à mesure que l'irritation de l'estomac et des entrailles fait des progrès, tous ces symptômes s'exaspèrent; que la langue, de rouge qu'elle était d'abord, passe à une nuance plus foncée, et peut devenir noirâtre, fuligineuse (couleur de suie); que l'inflammation du canal intestinal peut entraîner sympathiquement celle du cerveau, et donner lieu à différens symptômes cérébraux, tels que la stupeur, le délire et les douleurs violentes de tête. Il est en effet plus facile de reconnaître l'irritation de l'estomac par l'influence qu'il exerce sur les autres organes que par ses propres douleurs.

Mais, dira-t-on, si les fièvres ne sont que l'indice de l'inflammation, du *feu* qui les produit, comment expliquer l'état de faiblesse, de prostration, d'anéantissement complet des forces où la fièvre conduit presque toujours les malades, lorsqu'elle arrive à un haut degré? Qui dit inflammation dit augmentation de forces; or, comment arrive-t-il que plus l'inflammation est violente, plus les forces sont anéanties? La réponse n'est ni longue ni difficile. En effet, si la faiblesse est dans les muscles, dans les organes du mouvement, c'est parce que la force

et l'activité sont concentrées à l'intérieur sur les points enflammés, ainsi que le démontrent évidemment l'ardeur qui consume les malades et qui se porte à la peau, l'accélération de la circulation du sang, que l'on reconnaît à la vivacité et à la précipitation des battemens du pouls. Nous avons un exemple bien frappant de perte complète des forces dans l'apoplexie ; or, qui dira que l'apoplexie est une maladie causée par la faiblesse ? Tout le monde sait que, quand cette affection est susceptible de guérison, c'est de la saignée seule qu'on doit attendre le plus d'effet. La faiblesse dans les fièvres n'est donc qu'apparente ; s'il en était autrement, c'est-à-dire s'il y avait réellement faiblesse des organes malades, les toniques, les stimulans, les cordiaux, le bon vin, les alimens succulens devraient rétablir les forces : or, c'est le contraire qui arrive. Le moyen le plus sûr d'augmenter la fièvre serait d'avoir recours à un pareil traitement; mais l'abstinence d'alimens, les boissons aqueuses et rafraîchissantes, les saignées soit locales, soit générales, sont les *seuls*, oui les *seuls* moyens qui puissent arrêter la fièvre, parce qu'ils sont les seuls propres à calmer l'inflammation qui en est la cause. C'est à cette ignorance de la direction vicieuse des forces que l'on doit la prolongation de la plupart des fièvres, en suivant les erreurs des anciens sur la nature de ces maladies. Il est peu de médecins qui ne commencent le traitement des fièvres par les émolliens; mais aussitôt qu'ils voient les forces diminuer, ils s'empressent de recourir au quinquina, au camphre, au musc, au vin et à tout le cortége des stimulans. Sous l'emploi de ces moyens incendiaires, l'inflammation se ranime, elle désorganise les tissus qui en sont le siége, et quand elle ne mène pas le pauvre malade au terme fatal, il faut beaucoup de temps pour obtenir la guérison, même en suivant le traitement le plus convenable..

Les fièvres dont nous avons parlé jusqu'ici sont celles que les auteurs appelaient *fièvres essentielles*, parce qu'ils les regardaient comme une maladie par elle-même, qu'ils ne songeaient nullement à l'inflammation qui les produit, et que d'ailleurs ils ne connaissaient pas. De nos jours, il est clairement démontré que ces prétendues fièvres essentielles sont produites par l'irritation de la *membrane muqueuse*, soit de l'estomac, soit des intestins, et le plus souvent des deux en même temps. Lorsqu'il y a seulement inflammation ou irritation de l'estomac, on appelle cette inflammation *gastrite*; s'il y a en même temps irritation de l'estomac et des intestins, on l'appelle *gastro-entérite*.

La gastrite et surtout la gastro-entérite, comme toute autre

inflammation, peuvent être aiguës ou chroniques. Quand elles sont aiguës, la fièvre est plus active; elle est plus *lente*, quand elles sont chroniques. L'irritation gastro-intestinale peut exister depuis le degré le plus faible jusqu'au degré le plus intense. Entre ces deux extrêmes, la fièvre peut revêtir des formes tellement différentes qu'à un examen superficiel, on pourrait croire qu'il s'agit de maladies de nature essentiellement différente. D'ailleurs le tempérament, l'âge, la constitution, les forces de l'individu font prendre à l'inflammation intestinale un aspect qui varie d'une manière étonnante. Quoi! va-t-on s'écrier, les fièvres *bilieuse*, *inflammatoire*, *muqueuse*, *maligne*, *putride*, *adynamique*, *ataxique*, *jaune*, etc., ne sont que des formes différentes d'une même maladie? Ce ne sont que des inflammations du canal intestinal, des gastrites et des gastro-entérites! Une fièvre *ardente*, où les forces sont tellement exaltées, que le malade veut s'échapper et s'enfuir, serait la même maladie qu'une fièvre adynamique, où l'individu est tellement abattu qu'il ne peut exécuter le plus petit mouvement. Quelque extraordinaire que cette assertion puisse paraître au premier abord, elle n'en est pas moins l'expression de la vérité. En examinant les symptômes des fièvres que l'on nommait essentielles, on parvient à trouver que ce sont des gastrites ou des gastro-entérites. C'est ce que nous allons prouver.

La *fièvre bilieuse* est une gastro-entérite chez une personne où l'inflammation du canal intestinal rend les muscles des membres douloureux et la sécrétion de la bile fort abondante. Il faut bien se garder de croire que la présence de la bile soit ici cause de la maladie; elle n'est au contraire que l'effet de l'irritation de l'estomac. Rien n'est mieux prouvé en effet que cet axiome : *Ubi dolor, ubi fluxus;* « où il y a douleur, irritation, il y a appel de fluide. » Il ne faut donc pas s'étonner que l'irritation de l'estomac fasse affluer dans ce viscère la bile en plus grande abondance qu'à l'ordinaire. En donnant dans ces cas de l'émétique pour faire vomir la bile, on ajoute une irritation à une autre irritation, et loin de guérir la maladie, le plus souvent on l'exaspère. Il faut calmer l'irritation par les boissons émollientes, la diète, la saignée locale faite dans le voisinage des points enflammés, c'est-à-dire sur le creux de l'estomac, et l'inflammation ne tardera pas à disparaître; la langue perdra sa couleur de bile, et l'appétit reviendra.

La *fièvre inflammatoire* est, comme la précédente, une gastro-entérite, où le canal digestif est peu douloureux et où la bile et les glaires sont peu abondantes. Les autres symptômes sont d'ailleurs les mêmes que dans la fièvre bilieuse. Cette

forme de la gastro-entérite se manifeste principalement chez les individus sanguins et doués d'une forte constitution. Quand elle est très-intense, elle se rapproche de la fièvre ardente. Elle est ordinairement le premier degré des autres fièvres, ou plutôt les autres fièvres ne sont que la fièvre inflammatoire à un degré plus élevé.

La *fièvre muqueuse* est la même maladie, mais chez un sujet lymphatique dont le canal intestinal fournit beaucoup de mucosités, que le vulgaire appelle *glaires*. Elle se manifeste par une bouche pâteuse et glaireuse, par des aphtes, espèce de petits ulcères qui viennent dans la bouche, par des vomissemens muqueux ou glaireux et des selles de même nature, par une marche lente, surtout si on a traité la maladie par les stimulans. Or, la sécrétion des mucosités ou des glaires, soit par la bouche, soit par l'anus, accompagnée de fièvre, de dégoût, de soif, de douleur de tête, de lassitude dans les membres, indique constamment l'inflammation de la membrane muqueuse du canal intestinal. Chez les individus qui ont le malheur de succomber à cette affection, on trouve constamment cette membrane tachetée de rouge, de brun, parsemée d'une grande quantité de petits ulcères : or, ces altérations ne peuvent être que le produit de l'inflammation.

La *fièvre ardente* indique un très-haut degré de ces mêmes affections avec chaleur brûlante, et se manifeste principalement chez les individus d'un tempérament sanguin, forts et vigoureux.

La *fièvre adynamique* n'est également que l'effet de la gastro-entérite portée à un tel degré, que les forces diminuent ou se perdent totalement. Il y a stupeur, air hébêté, perte ou affaiblissement des facultés intellectuelles ; la langue brunit, la bouche, les lèvres et les dents se tapissent d'un enduit noirâtre ; mais cette couleur foncée était d'un rouge éclatant au début de la maladie ; le mucus noirâtre, fuligineux était blanc, jaune ou gris, et tous ces changemens n'ont eu lieu que parce que l'inflammation a fait des progrès, et qu'elle n'a pas été arrêtée dès le principe, ou qu'on l'a exaspérée par des remèdes stimulans et échauffans. La preuve que cet état d'anéantissement n'est que le résultat de l'inflammation, c'est que les sangsues appliquées à propos, les boissons rafraîchissantes font souvent rétrograder la couleur brune vers le rouge ; c'est que, sous l'influence de ce traitement, l'enduit muqueux et noirâtre de la bouche disparaît, et que les forces musculaires reviennent peu à peu.

La *fièvre putride* est absolument la même maladie que la pré-

cédente ; seulement il se joint aux autres symptômes la fétidité repoussante de l'haleine, de la transpiration et des selles.

La *fièvre maligne* ou *cérébrale* est encore une gastro-entérite comme les autres, mais qui réagit plus fortement sur le cerveau et développe l'inflammation de cet organe. Dans d'autres circonstances, l'inflammation débute par le cerveau, et donne lieu à celle de l'estomac. Quand l'inflammation débute par le cerveau, on lui donne le nom de frénésie, d'encéphalite, d'arachnitis, etc. (V. Encéphalite.) On lui donne de préférence celui de fièvre maligne ou cérébrale, quand l'inflammation a commencé par l'estomac.

Telles sont les fièvres auxquelles on donnait le nom d'essentielles. Il y a en outre plusieurs autres formes de fièvre sous lesquelles la gastro-entérite se manifeste ; d'autres inflammations peuvent s'associer à celles de l'estomac, et il est même rare que cette inflammation puisse marcher long-temps seule. Ainsi l'on voit souvent le cœur, les poumons, le foie, le cerveau, etc., s'enflammer sous l'influence de la gastro-entérite ou inflammation d'estomac. Ces irritations ou inflammations secondaires portent le nom d'inflammations sympathiques ; elles cèdent ordinairement avec l'irritation primitive qui les détermine ; mais il arrive souvent que l'irritation secondaire ou sympathique se fixe dans les organes, et il y a alors deux, trois foyers inflammatoires, que l'on peut regarder comme primitifs. Exemple : une gastrite légère produit une douleur de tête peu intense ; faites cesser la gastrite, et la douleur de tête disparaît. Une gastrite très-vive peut produire une irritation violente du cerveau, qui ne disparaîtra pas toujours avec la gastrite, parce que le cerveau a fini par garder l'irritation, qu'il faut alors attaquer en même temps dans ce nouveau siége, si l'on veut obtenir la guérison. Autre exemple : une affection morale pénible détermine une irritation légère du cerveau, laquelle se répète sur l'estomac et diminue l'appétit ; ôtez l'irritation du cerveau, et éloignez l'affection triste, l'appétit revient aussitôt ; mais que cette irritation secondaire de l'estomac produite par celle du cerveau, soit répétée souvent et long-temps, l'estomac finira par la garder, et les fonctions digestives resteront long-temps en souffrance, lors même que l'affection morale n'existerait plus. Nous pourrions multiplier ces exemples, mais nous pensons être suffisamment compris.

Le mot *fièvre*, dont on a tant abusé et derrière lequel le charlatanisme s'est retranché pendant si long-temps, n'est donc pas l'expression d'une maladie : la fièvre, quelle que soit sa forme, n'est jamais qu'un symptôme d'une inflammation ; ce n'est

pas plus une maladie principale que la rougeur de la langue, la soif, l'abattement, etc., ne sont une maladie essentielle.

Que penser donc de ces nombreuses formules de remèdes divers, dont les uns étaient adressés à la *fièvre maligne* pour corriger la malignité, à la *fièvre putride* pour s'opposer à la putridité, à la *fièvre bilieuse* pour évacuer la bile, à la *fièvre adynamique* pour relever les forces? Qu'en penser? Que ces remèdes étaient tous extrêmement dangereux, parce que, sous le nom barbare d'*antiputrides*, d'*antibilieux*, de *toniques*, de *cordiaux*, de *fortifians*, etc., ces remèdes sont de véritables et violens stimulans qui ne peuvent manquer d'augmenter l'inflammation, première et unique cause de la malignité, de la putridité, de l'adynamie, de la bile, etc. Calmez cette inflammation, et tout sera dit : or, il n'y a qu'une manière de calmer les inflammations, c'est le traitement antiphlogistique ou émollient.

Avant que l'on connût la gastro-entérite, les médecins avaient assigné aux prétendues fièvres essentielles des marches, des durées, des périodes qu'ils regardaient comme nécessaires. Ainsi, d'après leurs principes, la *fièvre bilieuse* devait durer quatorze ou vingt-un jours ; la *fièvre muqueuse* devait durer pendant un temps beaucoup plus long; la *fièvre inflammatoire* devait durer sept jours, et, passé ce terme, on lui donnait le nom d'une autre fièvre ; la *fièvre putride* avait une durée de sept ou quatorze jours ; la *fièvre maligne* n'avait aucune durée certaine, et se terminait souvent, contre la prévoyance du médecin, par la mort ou par une guérison sur laquelle on n'osait pas compter.

De cette manière, les médecins s'étaient ménagé un faux-fuyant pour n'être jamais pris au dépourvu, en cas que l'événement ne fût pas conforme à leur pronostic. Les fièvres n'en suivaient pas moins une marche souvent opposée à celle que l'on avait prévue : c'est qu'on ignorait que l'inflammation qui produit la fièvre s'accroît, se termine ou se propage d'un point à l'autre, suivant que le canal intestinal est ou n'est pas stimulé, échauffé, excité par les substances que l'on place dans son intérieur. Plusieurs attendaient l'effet d'une crise, au lieu de calmer l'ardeur du tube digestif : or, les crises des fièvres ne sont autre chose que la cessation de l'inflammation du canal intestinal, qui est remplacée par une autre irritation de la peau, des reins, du nez, et qui se manifeste par des sueurs, des éruptions cutanées, des hémorrhagies, etc. Pour *pousser* à ces crises, on donnait des stimulans, qui ne faisaient que fixer de plus en plus l'inflammation sur les organes digestifs : ceux-ci se désorganisaient, et la maladie se terminait par la

mort ou la chronicité. Quand on ne comptait pas sur les crises, on saignait d'abord, et on stimulait ensuite; ce qui rendait l'irritation gastro-intestinale beaucoup plus intense. Dans la forme adynamique, on donnait du quinquina, du vin et autres toniques pour relever les forces; or, rien ne contribue autant que ces moyens à accroître la cause de la faiblesse en augmentant l'inflammation. Les antispasmodiques étaient prodigués pour calmer les attaques nerveuses dans les fièvres malignes, ou bien l'on donnait sous le nom de *calmans* d'autres substances des plus stimulantes, telles que l'opium, le camphre, le musc, etc.

A travers un traitement si bizarre, si incertain, si peu cohérent, il était impossible de savoir si les médicamens avaient été utiles ou nuisibles, si on devait leur attribuer les succès ou les revers. Aussi, la plupart des anciens médecins croyaient peu à la médecine, et ils avaient quelque raison de ne pas croire à la leur. Heureusement pour l'humanité, ce chaos inextricable a été remplacé par des connaissances claires, lumineuses, exactes. Puisque les fièvres *inflammatoire, bilieuse, muqueuse, ardente, jaune, maligne, adynamique, ataxique* sont produites par une inflammation locale, ces prétendues fièvres essentielles ressemblent à celles causées par une fluxion de poitrine, une angine, diverses éruptions cutanées et d'autres inflammations : ces fièvres ne sont donc pas *essentielles*, mais l'effet d'une inflammation; c'est donc à l'inflammation qu'il faut adresser le traitement et non aux fièvres, qui n'en sont que les signes ou symptômes. Le meilleur moyen de calmer ces inflammations consiste dans les saignées locales, c'est-à-dire pratiquées dans le voisinage du siége de la maladie; et, comme dans les fièvres dont nous avons parlé, le foyer de l'inflammation est l'estomac ou les intestins, ou tous deux en même temps, les applications de sangsues au creux de l'estomac et sur le ventre, les boissons aqueuses et émollientes, la diète, l'abstinence de tout stimulant, tant que la fièvre dure, le repos sont les meilleurs moyens de se rendre maître de ces affections.

On se gardera bien d'introduire dans le canal intestinal des émétiques, des purgatifs, des toniques, parce que ce canal étant précisément le siége de l'inflammation, toutes ces substances irritantes ne font qu'augmenter le mal. Les succès que l'on en obtient dans quelques cas ne sont point un motif suffisant pour autoriser à recourir à de semblables moyens. Ce sont de véritables quittes ou doubles dont il n'est point permis de courir les chances. Nous ne croyons pas devoir entrer dans de plus longs détails sur les fièvres. Puisque ce ne sont que

des gastrites ou des gastro-entérites, nous renvoyons à ces articles pour ce qui regarde les symptômes, les causes et le traitement de ces maladies. (V. GASTRITE et GASTRO-ENTÉRITE.)

Puisqu'il est démontré que les fièvres, dites essentielles, ne sont que le résultat d'une inflammation locale, ces fièvres seront aiguës, si l'inflammation est aiguë; elles seront au contraire lentes, chroniques, si l'inflammation est lente et chronique. Les médecins qui, jusqu'en ces derniers temps, ont traité les fièvres chroniques par les apéritifs, les désobstruans, les amers, les savonneux et les stimulans de toute espèce, avaient donc complétement méconnu la nature de ces fièvres. Ils l'avaient méconnue; car s'ils avaient su qu'ils avaient affaire à une inflammation qui, pour être lente, n'en dévorait pas moins peu à peu les organes, jamais ils n'auraient pensé à lui appliquer un traitement aussi incendiaire. Ils l'avaient méconnue; car ils croyaient qu'il fallait relever les forces du malade par des toniques, ce qu'ils n'auraient jamais pu croire, s'ils avaient su que l'affaiblissement général n'avait lieu que parce que les forces se concentraient sur un point en particulier, le point enflammé. Ils l'avaient méconnue; car s'ils avaient examiné l'intérieur du canal intestinal chez ceux qui avaient succombé à la suite de ces fièvres chroniques, ils y auraient trouvé des taches rouges, brunes, noires, des cicatrices, des ulcérations, des épaississemens, etc., qui ne sont jamais que le résultat de l'inflammation. Ils l'avaient méconnue; car s'ils avaient su que ces fièvres étaient produites par l'inflammation et rien que par l'inflammation locale, ils auraient cherché à calmer cette inflammation, et ils n'auraient pas dirigé leurs *batteries* contre la chimère qu'ils appelaient fièvre. Ils l'avaient méconnue; car ils avaient classifié les fièvres d'après les symptômes ou signes extérieurs, sans tenir compte de l'inflammation qui les produit. Ils l'avaient méconnue; car ils avaient établi un traitement particulier pour chaque groupe de symptômes qu'ils avaient formé; ce qu'ils n'auraient pas fait, s'ils avaient su que la *même* inflammation peut se manifester sous différentes formes, suivant son degré, son étendue, les désordres qu'elle a produits; suivant la constitution, le tempérament, l'âge, le sexe, et surtout la sensibilité des individus

Nous condamnons donc franchement tout usage de substances fortes, toniques, spiritueuses, anti-spasmodiques, excitantes, stimulantes, fortifiantes, cordiales, béchiques, etc., dans les fièvres, ou, pour parler avec plus de justesse, dans les inflammations chroniques du canal intestinal et de tout autre viscère. Ces prétendus toniques font mentir leur nom; car ils ne font qu'affaiblir le malade, puisqu'ils sont tous, plus ou

moins stimulans ou excitans ; puisque tous les excitans augmentent l'inflammation, et que ce qui augmente l'inflammation, loin de fortifier et de soutenir, comme l'indiqnent ces termes pompeux, ne fait qu'affaiblir de plus en plus, amener la désorganisation des parties enflammées et ensuite la mort.

Il n'y a donc et il ne peut y avoir qu'une seule manière de traiter les fièvres chroniques : c'est un régime doux, léger, suivi avec persévérance pendant des mois, et même des années entières. Ce régime consiste principalement en lait, soit pur, soit préparé de diverses manières, en légumes frais, en viandes de jeunes poulets, de veau, en fruits doux, etc. J'ai vu des personnes maigres, délabrées, atteintes d'une fièvre lente existant depuis long-temps, reprendre des forces et de l'embonpoint, et recouvrer une excellente santé par l'usage exclusif du lait pendant un long espace de temps. Il faut beaucoup de patience et de bonne volonté de la part des malades pour ne pas s'écarter de ce traitement ; mais, je le répète, on ne doit attendre que des malheurs d'un traitement contraire. Lorsque la fièvre s'exaspère, on s'abstient de tout aliment, ou du moins on en diminue considérablement la quantité, et on se conduit comme dans les fièvres à l'état aigu. Au reste on doit se régler d'après le degré de l'inflammation. (V., pour le traitement et de plus amples détails, les art. GASTRITE et GASTRO-ENTÉRITE.)

FIÈVRES D'ACCÈS ou *fièvres intermittentes*, *fièvres périodiques*, *fièvres réglées*. Ces fièvres, que l'on devrait plutôt appeler *irritations intermittentes*, sont ainsi appelées, parce qu'elles reviennent à des intervalles plus ou moins irréguliers, et que dans l'espace d'un accès à l'autre le malade jouit entièrement ou presque entièrement de sa santé ordinaire.

On a divisé les fièvres intermittentes en *légitimes*, en *pernicieuses*, en *larvées*. Les *légitimes* sont celles dont la marche est simple et franche, sans symptômes alarmans et sans signes *sensibles* d'affection locale ; les *pernicieuses* sont celles qui sont accompagnées de symptômes violens et dangereux ; les *larvées* sont accompagnées de l'irritation de quelques parties externes du corps. Ces divisions ne sont que des subtilités comme nous le dirons plus bas en parlant de la nature des fièvres d'accès. Nous allons commencer par indiquer les *symptômes* communs aux fièvres intermittentes.

L'accès est partagé en trois temps principaux que l'on nomme *stades*, savoir : le *stade de froid*, le *stade de chaud* et le *stade de sueur*. Le stade de froid débute par des lassitudes dans les membres, des douleurs de tête, des bâillemens. Ensuite froid plus ou moins vif, commençant dans le dos et s'étendant

à tout le corps. Il dure plus ou moins long-temps; ordinairement il est accompagné de frissons, de claquement de dents, de nausées, de douleurs dans les lombes. La peau est sèche, livide, marbrée. Il y a soif ardente, sécheresse de la bouche, accélération du pouls; la respiration est difficile, les urines sont limpides et claires; peu à peu le froid se dissipe et le *stade de chaud* commence; une chaleur vive, âcre se développe; le pouls devient plein, fort, dur, la respiration plus libre, la peau est rouge et comme tuméfiée; les douleurs de tête sont insupportables, les urines sont rouges, la chaleur est dévorante; bientôt alors survient le *stade de sueur*. Des sueurs abondantes se manifestent, l'urine dépose un sédiment briqueté, toutes les sécrétions se rétablissent, tous les symptômes diminuent et disparaissent peu à peu; l'accès est terminé, et il ne reste plus qu'un sentiment de malaise, de fatigue et de faiblesse qui dure pendant quelques heures, après quoi tout se passe comme dans l'état de santé, jusqu'à l'apparition d'un nouvel accès.

On appelle *paroxysme*, *intermission* ou *intermittence* l'intervalle qui existe entre deux accès.

On appelle *type* l'ordre avec lequel les accès se succèdent. Si l'accès revient toutes les vingt-quatre heures, c'est la fièvre *quotidienne;* si c'est toutes les quarante-huit heures, tous les deux jours, c'est la fièvre *tierce;* si c'est toutes les soixante-douze heures, tous les trois jours, c'est la fièvre *quarte*. La fièvre intermittente *quintane*, *sextane*, etc. s'observe beaucoup plus rarement que les trois formes précédentes.

Quelquefois les accès reviennent irrégulièrement, et on dit alors que les fièvres sont *atypiques*, c'est-à-dire sans type ou *erratiques*. Les accès, quoique réguliers, peuvent avancer ou retarder d'une ou de plusieurs heures; il vaut mieux en général qu'ils retardent, c'est ordinairement un signe de bon augure.

Il peut arriver que les accès soient incomplets, c'est-à-dire qu'il manque le stade de froid, celui de chaud ou celui de sueur, ou bien que l'ordre en soit interverti, de manière que le stade de sueur précède celui de chaleur, et *vice versâ*. Dans quelques cas, il y a retour périodique, mais l'accès n'est point marqué par le frisson, ni par la chaleur, ni par la sueur, mais ces symptômes sont remplacés par un érysipèle, une ophthalmie, la toux, la jaunisse, un rhumatisme, une hémorrhagie, une attaque de nerf, etc., qui reviennent à des époques fixes et plus ou moins régulières; c'est ce que l'on a nommé fièvres *larvées* ou masquées.

Le retour périodique des accès n'a rien qui doive surprendre. Toutes les maladies ont une espèce d'accès ou de redouble-

ment, et il n'y a point de douleur qui soit absolument continue. D'ailleurs la plupart de nos fonctions s'exécutent avec périodicité. Ainsi le sommeil, le besoin de prendre des alimens, d'évacuer les matières fécales ont lieu à des heures réglées chez les personnes bien portantes. On peut comparer ces besoins à des irritations; il n'y a donc rien que de très-naturel dans le retour périodique des irritations ou des inflammations.

Les *causes* des fièvres intermittentes sont, en première ligne, l'habitation dans les pays marécageux, dans le voisinage des eaux croupissantes, des rivières qui laissent à sec leurs rivages fangeux pendant les grandes chaleurs. En effet, les fièvres d'accès attaquent toutes les années un grand nombre de personnes à Rome et dans tous les pays qui avoisinent les marais Pontins. Il en est de même dans le voisinage des rizières du Piémont, où peu de personnes échappent aux fièvres d'accès, à cause des émanations miasmatiques qui s'élèvent des terres fangeuses où le riz est cultivé. On peut encore regarder comme causes des fièvres d'accès les exercices forcés, les évacuations abondantes, la fatigue, la suppression de la transpiration, le coucher en plein air sur la terre humide, les vers, les affections morales, etc.

Les fièvres intermittentes simples ou bénignes sont en général une affection de peu d'importance. On a observé que les *quartes* duraient plus que les *tierces;* et celles qui se manifestent en automne plus que celles qui surviennent au printemps; mais si les fièvres intermittentes bénignes ou simples offrent peu de danger, il n'en est pas de même de celles qui sont compliquées de symptômes graves, et que l'on connaît sous le nom de *fièvres pernicieuses*, et dont il est question plus bas.

Quelle est la *nature* des fièvres intermittentes? Est-elle connue? Voilà des questions qui pourraient être embarrassantes et qui l'étaient réellement avant les progrès que la médecine a faits de nos jours. Nous n'hésitons point à dire que les fièvres intermittentes ne sont autre chose que des *irritations* ou des *inflammations intermittentes*, ayant un siége fixe, déterminé, et qu'il est toujours facile de reconnaître.

Fièvres intermittentes dites *légitimes*, ou mieux *gastro-entérites intermittentes.* Nous avons dit dans l'article précédent que la fièvre continue, c'est-à-dire sans accès, était constamment le résultat d'une irritation locale, et le plus souvent de l'estomac. Il en est de même de la fièvre avec accès : toutes les irritations ou inflammations locales peuvent être intermittentes, et c'est la seule chose qui les distingue des inflammations continues. Ainsi l'on voit des ophthalmies, des hémorrhagies, des pneumonies, des éruptions cutanées, des érysipèles, des douleurs

d'oreilles, des maux de tête, etc., etc., se manifester pendant quelques heures, disparaître pour revenir le lendemain ou plus tard, mais à des époques fixes. Voilà bien des inflammations externes périodiques qui sont absolument semblables pendant l'accès aux mêmes inflammations sans accès : il en sera de même des internes. Nous avons dit aussi dans l'article précédent que toutes les fois que l'on avait méconnu la nature de la fièvre, c'était une irritation de l'estomac et des intestins qui la produisait ; nous disons la même chose à l'égard des fièvres intermittentes. Ce que les médecins appellent *fièvre intermittente* n'est autre chose qu'une irritation de l'estomac et des intestins. En voici la preuve : il y a rougeur de la langue, soif ardente, chaleur de la peau, lassitudes, maux de tête comme dans la gastro-entérite ordinaire. Si on donne des stimulans durant l'accès, on exaspère à coup sûr tous ces symptômes, et l'on peut faire passer la fièvre intermittente à l'état de continuité; et si l'on s'obstine à stimuler, on amène la prostration complète des forces, la fuliginosité de la langue, en un mot l'adynamie : or, tout cela n'est-ce pas la gastro-entérite, dont nous avons parlé plus haut?

Mais comment expliquer le frisson, le chaud et les sueurs qui constituent l'accès? Comment expliquer les bâillemens, le sentiment de compression et de malaise que l'on éprouve à l'intérieur, surtout au creux de l'estomac? L'irritation suffit pour donner l'explication de ce phénomène. En effet, le sang se porte avec abondance dans les viscères de la poitrine et principalement vers la région de l'estomac. Il diminue par conséquent en même proportion dans les membres et dans toute la surface du corps. Or, c'est l'irritation qui appelle le sang dans ces parties, en vertu du principe invariable que nous avons déjà rappelé tant de fois, *que là où il y a irritation, il y a appel de fluides*. Cela veut dire que l'action vitale augmentant tout à coup dans les viscères, le sang s'y précipite et abandonne les parties extérieures, qui deviennent plus sensibles au froid : de là le tremblement et le frisson.

On observe les mêmes résultats au moment où la digestion commence; le sang se porte vers l'estomac, qui a besoin de plus de chaleur qu'à l'ordinaire; il abandonne en conséquence les membres et la surface du corps, et un léger mouvement de frisson a lieu; une douce chaleur lui succède ensuite, par la même raison que le stade de chaud succède à celui de froid dans l'accès de fièvre. Voici comment cela arrive : nous avons dit que le froid résultait de l'irritation de l'estomac, des organes intérieurs et surtout de la congestion sanguine qu'elle y détermine; cette irritation excite vivement le cœur; la cir-

culation est accélérée; le sang est poussé avec force vers les extrémités; le froid disparaît et fait place à la chaleur; la peau est brûlante, sèche, âcre jusqu'à ce que la violence de l'impulsion du sang ait forcé ses pores à s'épanouir et à laisser couler la sueur qui termine l'accès.

Il est donc certain que les fièvres intermittentes sont des irritations intermittentes locales; il est certain en outre que l'estomac est le siége principal de cette irritation. Ce qui le prouve, c'est qu'aussitôt que l'accès commence, l'appétit disparaît, la langue devient sèche et la soif se manifeste; phénomènes qui n'ont lieu qu'à l'occasion de l'irritation ou d'un commencement d'inflammation de la membrane muqueuse de l'estomac; ce qui le prouve, c'est que, quand les fièvres intermittentes ordinaires sont mal traitées, elles se changent souvent en continues, et que nous avons prouvé dans l'article précédent que les fièvres continues n'étaient autre chose que des gastrites ou des gastro-entérites, ou, ce qui est la même chose, des inflammations du canal intestinal. Outre cela, quand les fièvres intermittentes ont duré un peu longtemps, on trouve chez les personnes qui succombent les mêmes altérations organiques qu'à la suite des gastrites et des gastro-entérites.

Quelquefois la congestion est plus forte dans les poumons ou dans le cerveau que dans les voies gastriques. Dans ce cas, si la fièvre n'est point arrêtée, ces organes finissent par garder l'irritation, ou, en d'autres termes, la congestion devient permanente dans ces organes, et l'on a une pneumonie, une inflammation du cerveau continue.

Mais, dira-t-on, si les fièvres intermittentes sont des irritations ou des inflammations, comment expliquer les guérisons que l'on obtient par les stimulans, tels que le quinquina? Le voici : en plaçant dans l'estomac une substance stimulante, tonique, telle que le quinquina, on détermine une excitation artificielle qui dérange l'ordre et l'habitude de la périodicité, et empêche la congestion qui donne lieu à l'accès. Que le quinquina soit plus propre pour déterminer cet effet qu'un autre tonique, c'est ce que l'on explique en disant que le quinquina produit précisément le mode et le degré d'excitation convenable pour intervertir la périodicité de l'irritation fébrile. Au reste, il ne faut pas croire que le quinquina guérisse toujours la fièvre intermittente; il faut pour cela que les intervalles des accès soient très-calmes, et qu'il y ait ce qu'on appelle *apyrexie* complète; car si l'intermittence n'est pas franche, le quinquina non-seulement ne guérit point, mais il augmente souvent la fièvre, ou même il la fait dégénérer en fièvre con-

tinue. Pourquoi cela? Parce que, quand l'intermittence n'est pas franche, que la langue conserve de la rougeur, c'est une preuve qu'il reste encore un peu d'irritation dans la membrane muqueuse de l'estomac. Dans ce cas, le contact du quinquina avec cette membrane ne fait qu'augmenter l'irritation. Il est donc important 1° de ne donner le quinquina que durant l'intervalle d'un accès; 2° de se garder de l'administrer durant l'accès, parce que c'est précisément le temps où l'estomac est le plus irrité, et que l'on ne ferait qu'ajouter irritation à une irritation; 3° de ne jamais le donner, à moins que l'intermittence ne soit franche et complète; 4° de commencer toujours le traitement des fièvres intermittentes par les émolliens, ou, en d'autres termes, les antiphlogistiques; car le quinquina réussit beaucoup mieux à la suite de ce traitement. Il n'est même pas rare d'obtenir la guérison par le seul moyen des sangsues sur l'estomac et les boissons émollientes et sans quinquina.

On appelle *légitimes* les fièvres intermittentes, quand la gastrite seule en est la cause : c'est la fièvre intermittente proprement dite; c'est celle que nous venons de décrire.

FIÈVRES INTERMITTENTES LARVÉES. Les auteurs de médecine donnaient le nom de fièvres larvées aux irritations intermittentes dont ils connaissaient le siége. Cependant aucune fièvre n'est moins larvée ou masquée que celles-ci, puisqu'elles sont ordinairement externes, ou qu'elles sont accompagnées de symptômes locaux, sensibles et très-faciles à apercevoir : ainsi une ophthalmie, une douleur de tête, une hémorrhagie, une attaque de nerfs, etc., peuvent être intermittentes; dans ce cas, on disait qu'une fièvre intermittente était déguisée sous ces inflammations apparentes. Nous disons au contraire que ces irritations ne cachent point une fièvre intermittente; que toute la maladie consiste dans ces irritations, dans ces ophthalmies, ces hémorrhagies, etc.; que ces irritations intermittentes sont de la même nature que les irritations non intermittentes, et que la périodicité seule en fait la différence. Ces prétendues *fièvres larvées* sont produites de la même manière que celles dites légitimes, c'est-à-dire par l'irritation. L'irritation et la congestion, au lieu de se faire vers l'estomac, ont lieu à la peau, sur les poumons, sur un œil, sur la membrane muqueuse du nez, etc., etc. Elles guérissent par les mêmes moyens, les boissons émollientes et les saignées locales d'abord, puis par le quinquina, si l'estomac est en bon état.

FIÈVRES INTERMITTENTES PERNICIEUSES. Les fièvres intermittentes sont quelquefois accompagnées de symptômes ex-

trêmement graves, dont l'apparition annonce ordinairement un danger prochain. En effet, si l'on n'y porte un prompt remède, elles peuvent emporter le malade dès les premiers accès.

Ces *fièvres pernicieuses*, dont les auteurs de médecine avaient fait une classe à part, ne diffèrent pourtant pas par leur nature des fièvres intermittentes ordinaires. En effet, dans la plupart des cas les fonctions des organes intérieurs sont peu dérangées; mais il arrive quelquefois que la congestion est plus forte dans le poumon, dans le cœur, ou dans le cerveau que dans le canal intestinal. On reconnaît facilement cet état par la douleur, l'ardeur, la plénitude que l'on ressent dans ces parties. L'expérience prouve que si la fièvre n'est point arrêtée, les organes gardent l'irritation; la congestion devient permanente, et l'on a une véritable inflammation continue des poumons, du cerveau, de la même manière que dans les cas moins compliqués, la gastrite intermittente peut se changer en gastrite continue ou non intermittente. Tout cela n'est pas encore la fièvre pernicieuse; celle-ci n'est réellement qu'un degré très-élevé de la fièvre intermittente ordinaire avec complication de l'irritation d'un des organes dont nous venons de parler. Voici comment : lorsque l'irritation qui donne lieu à un accès fébrile est excessive, il y a une congestion considérable dans les parties qui en sont le siége; la réaction vers la surface du corps qui amène la fin de l'accès ne se fait qu'avec la plus grande difficulté; elle peut même n'avoir pas lieu, surtout à la suite de quelques accès. Alors, l'organe affecté garde l'irritation; et si celle-ci est violente, il y a désorganisation rapide, et la mort arrive. Lorsque cette irritation excessive existe dans la membrane muqueuse de l'estomac, il y a nausées, vomissemens, douleurs aiguës de l'estomac; si c'est sur les intestins, il y a diarrhée, coliques horribles; si l'irritation s'étend jusqu'au foie, il y a douleurs au côté droit, épanchemens de bile; si cette congestion a lieu dans les poumons, il y a toux, fluxion de poitrine, pleurésie, catarrhe pulmonaire; dans le cerveau, il y a violent mal de tête, délire, quelquefois attaque d'apoplexie; si l'irritation est partagée par le cœur, le sang est retenu dans cet organe, ce qui donne lieu aux défaillances, aux angoisses, aux palpitations violentes. Tels sont les symptômes qui caractérisent en général les fièvres intermittentes, que l'on nomme pernicieuses. Il est de la dernière évidence qu'elles ne diffèrent des fièvres intermittentes ordinaires que par le degré beaucoup plus élevé de l'irritation, et par la violence de la congestion sanguine qui en est la suite.

Les fièvres intermittentes, soit bénignes, soit pernicieuses, quand elles ont duré long-temps et surtout quand on a abusé

du quinquina, laissent souvent des traces de leur existence après la guérison : telles sont un visage pâle, une grosse rate, un gros foie, de l'oppression, de la toux, l'hydropisie. Tous ces résultats sont le produit de l'inflammation chronique des viscères, que l'on déterminait la plupart du temps par le quinquina, dont on gorgeait le malade pendant des mois entiers. La formation des engorgemens, des obstructions qui viennent à la suite des fièvres intermittentes, surtout des *pernicieuses*, n'est donc pas un mystère ; ils sont l'effet naturel et nécessaire d'une irritation violente ou prolongée. En vertu de cette irritation, le sang et la lymphe sont appelés dans le foie, dans la rate, dans les poumons, etc., qui acquièrent par ce moyen un développement considérable; ce qui arrive, parce qu'au lieu d'apaiser l'irritation dans son début, on la laisse marcher, ou qu'on la fixe dans les organes par une médication stimulante, échauffante, par le quinquina donné intempestivement, par le vin blanc, l'eau-de-vie, la poudre à canon, etc., etc. Nous ne voulons pas dire pour cela que ces moyens et surtout le quinquina doivent être rejetés du traitement des fièvres d'accès, car l'expérience prouve qu'il réussit souvent dans ces fièvres, lorsqu'il est administré dans des circonstances favorables. Nous allons dire quelles sont ces circonstances, en exposant la nature du traitement.

Traitement des fièvres d'accès. La première indication à remplir est d'éloigner les causes. Parmi les nombreuses causes des congestions internes qui donnent lieu à l'accès, il en est une qui paraît beaucoup plus fréquente que toutes les autres, ce sont les vicissitudes de chaud et de froid. C'est pour cette raison que les fièvres intermittentes se rencontrent très-fréquemment au printemps et en automne, et dans le voisinage des marais, des étangs, où la chaleur du jour contraste avec le froid humide des nuits. On supporte d'abord ces alternatives de chaud et de froid; mais si elles sont répétées un grand nombre de fois, elles deviennent morbides. La congestion, qui résulte nécessairement de l'action du froid qui refoule le sang vers l'intérieur, devient enfin une irritation; au froid succède une réaction vers l'extérieur, qui produit la chaleur. Si cette chaleur persévère, on a une fièvre continue; si elle disparaît pour revenir, on a une fièvre intermittente.

Il est donc important de soustraire les malades à l'influence des vicissitudes de l'atmosphère, surtout de les éloigner des pays marécageux, si cela est possible. Il suffit en effet, dans un très-grand nombre de cas, de faire transplanter les malades loin du voisinage des marais où ils ont contracté leur maladie, pour obtenir une très-prompte guérison; mais je

sais que ce moyen est impraticable pour la majorité des maladies. Lorsqu'une fièvre intermittente se présente, il faut examiner si, l'accès passé, il ne reste plus d'irritation dans les organes intérieurs; ce qu'il est facile de reconnaître, lorsque le malade recouvre son appétit habituel, s'il n'y a ni lassitude dans les membres, ni soif, et que la langue ne soit point rouge, si toutes les fonctions s'exécutent bien, en un mot, si l'apyrexie est complète. On administre alors le quinquina ou mieux le sulfate de quinine dans l'intervalle d'un accès à l'autre. Nous avons dit plus haut que le quinquina agissait en pareil cas, en produisant une irritation artificielle qui prévenait ou empêchait celle qui donne lieu à l'accès. (Voyez, pour ce qui regarde l'emploi du quinquina, page 90.) Si l'intervalle des accès n'est pas nettement sans fièvre, ou mieux sans irritation, ce que l'on connaît lorsque, l'accès passé, la bouche reste amère, qu'il y a rougeur de la pointe de la langue avec mucosités sales à son centre, dégoût des alimens, douleur et pesanteur de tête, fatigue dans les membres, faiblesse, découragement; en un mot si l'*apyrexie* est incomplète, le quinquina pourrait changer la fièvre intermittente en fièvre continue, parce qu'il se trouverait en contact avec la membrane muqueuse de l'estomac encore irritée, stimulée, et qu'il ajouterait ainsi irritation à irritation. Il faut dans ces cas employer d'abord le traitement émollient, les saignées locales au moyen de 20 ou 30 sangsues appliquées sur le creux de l'estomac pendant le stade de chaud, pour abattre l'inflammation. Cette méthode a l'avantage, quand elle ne dissipe pas tout-à-fait la fièvre, de rendre l'apyrexie complète. On donne ensuite avec le plus grand succès le quinquina, ou mieux le sulfate de quinine, comme dans le cas précédent.

Si les accès sont d'une très-grande violence; s'il y a complication des symptômes graves, c'est-à-dire que la congestion se fasse vers le cerveau, les poumons, le foie, etc.; s'il y a en même temps prostration subite des forces, altération profonde des traits du visage, en un mot si la fièvre est portée au degré qu'on appelle *fièvre pernicieuse*, lors même que l'apyrexie est complète, il ne faut pas employer le quinquina avant la saignée, car on court risque de faire dégénérer la fièvre intermittente en fièvre continue, putride, maligne, comme le prouvent une foule d'exemples, malgré la théorie contraire de la plupart des auteurs de médecine; mais ici il faut agir avec énergie, appliquer pendant le stade de chaud 30 ou 40 sangsues sur l'estomac, et s'il y a congestion cérébrale ou du poumon, faire précéder l'application des sangsues par une saignée de bras. Après cela on aura recours au quin-

quina, dont le succès est beaucoup plus certain après avoir diminué l'irritation et la congestion par les saignées.

Nous avons dit que la marche des fièvres intermittentes *pernicieuses*, c'est-à-dire d'un très-haut degré, était rapide. Le danger augmente à chaque accès; la mort peut arriver au troisième, au quatrième, au cinquième : c'est à cause de l'imminence du danger qu'il faut à tout prix s'opposer au retour d'un nouvel accès, en administrant le quinquina à des doses plus hautes que dans les cas ordinaires, après les saignées. On donne de 1 à 3 onces de quinquina en substance, ou de 10 à 30 grains de sulfate de quinine en trois, quatre, cinq doses dans l'intervalle des accès.

Le traitement des fièvres qu'on appelle *larvées* ou déguisées ne diffère pas de celui des fièvres intermittentes ordinaires; il consiste à donner le quinquina dans les intervalles des accès. Si l'inflammation externe qui se manifeste durant l'accès ou plutôt qui le constitue est violente, il ne faut pas craindre de l'attaquer par des saignées locales et le traitement émollient.

Résumons en quelques mots ce que nous venons de dire dans cet article. Les fièvres intermittentes ordinaires, dites *légitimes*, ne sont autre chose que des irritations du canal intestinal. Ces irritations peuvent se compliquer avec celle de quelque autre organe, de la même manière que les irritations continues développent celle de la tête, du cœur, du poumon, etc. Les fièvres intermittentes *pernicieuses* ne diffèrent que par le degré des précédentes; les fièvres *larvées* sont des irritations intermittentes ordinairement externes, mais qui ne déguisent pas une autre fièvre, comme on l'a faussement écrit. Le quinquina convient dans ces affections; on ne le donne *jamais* que dans l'intervalle des accès; on ne le donne que lorsque l'apyrexie est complète. Si elle n'est pas complète, on la ramène à cet état, en calmant l'irritation par une application de sangsues pendant le stade de chaleur. Lors même que l'apyrexie serait complète, on débuterait par la saignée si l'accès était très-violent, et surtout si la fièvre prenait la forme dite *pernicieuse*. Les sangsues doivent être appliquées durant le stade de chaleur, plutôt que dans tout autre temps.

Règle générale : on administre les toniques et surtout le quinquina dans l'intervalle des accès, et les boissons émollientes durant les accès. Pour diminuer la violence du frisson et pour en abréger la durée, on fera bien de mettre le malade dans un bain chaud, qui aura l'avantage de rendre moins brûlant le stade de chaleur, et d'amener plus promptement celui de sueur.

FIÈVRE RÉMITTENTE. On donne ce nom aux fièvres qui sont marquées par des accès comme les précédentes, mais qui n'ont pas des intervalles entièrement calmes. Dans les fièvres rémittentes il n'y a pas d'apyrexie franche et complète; on peut dire que les intervalles sont marqués par la diminution plutôt que par la cessation de la fièvre : il n'y a donc d'autre différence entre les fièvres intermittentes et les rémittentes, qu'en ce que les premières laissent le malade libre entre les accès, et que dans les secondes, il reste un peu d'irritation entre un accès et un autre.

Les *causes* sont les mêmes. Les fièvres intermittentes mal traitées peuvent dégénérer et dégénèrent très-souvent en rémittentes; le traitement par les stimulans, surtout durant les accès, doit souvent conduire à ce résultat. La première indication à remplir consiste, après avoir éloigné les causes, à ramener la fièvre rémittente à l'intermittente; pour cela on se gardera bien de donner le quinquina, puisqu'il n'y a pas de véritable apyrexie, et que la membrane muqueuse de l'estomac conserve toujours de l'irritation, que cette substance ne ferait qu'accroître. On débutera donc par les saignées locales si la fièvre est aiguë, par les boissons émollientes, l'abstinence de toute espèce de stimulans; par ce moyen on réussira souvent à amener la fièvre rémittente à la forme intermittente; et lorsque les intervalles des accès seront bien décidément sans irritation, on administrera le quinquina. J'ajouterai que dans un grand nombre de cas, on réussira à guérir la maladie sans être obligé de recourir au quinquina, et par le seul traitement qui doit précéder son administration.

FIÈVRE HECTIQUE, FIÈVRE LENTE, FIÈVRE DE CONSOMPTION. On donne ce nom à la fièvre qui accompagne les inflammations chroniques avec désorganisation profonde des parties qui en sont le siége. La fièvre hectique n'est donc pas une maladie par elle-même; elle n'est, comme toutes les fièvres, que le siége d'une inflammation locale. La phthisie pulmonaire ou inflammation chronique du poumon, le carreau ou inflammation chronique des entrailles, le cancer des seins, de la matrice, de l'estomac, arrivé à son dernier terme, beaucoup d'autres inflammations chroniques très-avancées, les larges plaies suppurantes à la suite de l'amputation des membres peuvent donner lieu à la fièvre hectique. Voici quels en sont les symptômes ordinaires :

D'abord accélération et petitesse du pouls, diminution de l'appétit, digestion difficile, selles rares, insouciance, inertie

au physique et au moral. On est convenu de regarder ces symptômes comme le *premier degré* de la fièvre hectique; plus tard il y a des alternatives de chaud et de froid, ou ce qu'on appelle des bouffées de chaleur, amaigrissement, chaleur à la paume des mains, et quelquofois, mais non constamment, à la plante des pieds, joues colorées, face blême, gêne de la respiration, toux sèche, urines ordinairement peu abondantes, tristesse, humeur irascible, sécheresse de la peau, sommeil inquiet, redoublement le soir : ces symptômes sont regardés comme le *deuxième degré* de la fièvre hectique. Enfin survient la diarrhée accompagnée de coliques; il y a affaiblissement général, amaigrissement extrême, marasme, peau terne ou terreuse; le pouls devient petit, faible, mais précipité, sueurs nocturnes; quelquefois, mais rarement, le délire survient vers la fin de la maladie; le plus souvent le malade conserve ses facultés intellectuelles jusqu'à la mort, terme heureux d'une triste et pénible existence.

Le traitement de la fièvre hectique n'est autre chose que celui des inflammations qui y donnent lieu; en général ce traitement doit être calmant, émollient; le lait, les potages farineux au lait, les bouillons de poulet, etc., les légumes frais, l'abstinence de vin, de liqueurs spiritueuses, de café, de thé, etc., doivent constituer la base du régime. Le siége particulier de l'inflammation qui donne lieu à la fièvre exige quelques particularités qui sont indiquées dans les divers articles où il est parlé des ces inflammations. (V. CANCER, PHTHISIE PULMONAIRE, CARREAU, GASTRITE CHRONIQUE.)

FIÈVRE JAUNE, FIÈVRE DES ANTILLES, TYPHUS. Cette maladie se développe dans les climats chauds pendant les grandes chaleurs de l'été. Elle règne particulièrement en Amérique et dans les Antilles; elle peut être portée d'une région à une autre par un vaisseau à bord duquel règne cette maladie. Voici quels sont les symptômes de cette affection :

Elle débute ordinairement d'une manière brusque; quelquefois elle est précédée de malaise, de dégoûts, de nausées, de lassitudes vagues. On peut distinguer trois périodes dans la marche de cette fièvre. Dans la *première période*, on observe ce qui suit : il y a sentiment de froid, puis chaleur vive, sèche, âcre, mal de tête plus ou moins violent, air d'étonnement, douleurs dans les membres, dans le dos et dans le bas des reins, sensation pénible vers le creux de l'estomac, visage rouge, luisant et enflammé, yeux fixes et hagards, tantôt secs, tantôt larmoyans, respiration forte et plaintive, langue sale, pâteuse dans le milieu, et rouge sur les bords. constipation ou diarrhée, évacuation de matières d'abord naturelles,

puis bilieuses et rousses, urines roussâtres, pouls fréquent et fort, quelquefois toux stomacale; après deux ou trois jours, les douleurs d'estomac augmentent; il y a vomissemens des boissons, de mucosités roussâtres, puis de couleur de café, enfin de couleur noirâtre; il n'est pas rare de voir ces vomissemens survenir dès le premier jour. A la *seconde période*, les douleurs de tête disparaissent, ainsi que la rougeur du visage et des yeux; il en est de même des douleurs des membres et de la toux; mais il y a une espèce de somnolence, d'assoupissement, des rêvasseries; la langue passe du rouge au brun; couleur jaunâtre du blanc des yeux et de la peau, accompagnée d'éruptions dites pétéchies ou de taches rouges, brunes, noirâtres plus ou moins larges. A la *troisième période*, les douleurs de l'estomac deviennent brûlantes; il y a des vomissemens et des selles noires, des hémorrhagies par le nez, par les gencives, la bouche, l'anus et d'autres ouvertures; les taches de la peau s'élargissent; le pouls devient faible de fort qu'il était; la respiration est embarrasée; les urines sont rares ou même se suppriment entièrement; très-souvent il y a délire, convulsions; la peau est froide, le corps exhale une odeur cadavéreuse, et la mort arrive au bout de sept ou huit jours.

Causes de la fièvre jaune. Puisque cette maladie règne particulièrement dans les climats chauds, tels que le Sénégal, Calcuta, Pondichéri, la Guyane, la Havane, Cuba, Haïti, toutes les Antilles et la plupart des côtes de l'Amérique méridionale, il est assez naturel de conclure que l'excessive chaleur en est la cause principale; ajoutez à cela les foyers d'infection dans lesquels les individus se trouvent comme plongés. On a observé que la fièvre jaune attaquait beaucoup plus fréquemment les étrangers qui arrivent dans les colonies que les naturels, et plus souvent les blancs que les noirs. Voici pourquoi : la chaleur atmosphérique échauffe l'estomac des personnes nées dans les pays plus tempérés et qui se trouvent transportées dans les pays très-chauds, tels que ceux dont nous venons de parler. Non-seulement ces personnes ne diminuent pas la quantité de leurs alimens, mais elles se nourrissent comme dans leur pays, et un malheureux préjugé les porte à faire usage de liqueurs fermentées, de quinquina et d'autres toniques pour se fortifier et se prémunir contre la fièvre jaune. Ces moyens n'ont d'autre effet que celui d'élever l'irritation gastrique, développée par l'influence du climat, et de la porter jusqu'au degré inflammatoire; ce qui arrive d'autant plus certainement que les sujets sont plus jeunes et plus sanguins.

On peut déjà conjecturer, d'après ces courtes réflexions, que la fièvre jaune et la plupart des affections qui lui ressem-

blent ne sont que des irritations du tube intestinal portées à un très-haut degré ; mais cette présomption se change en certitude quand on examine le cadavre de ceux qui ont eu le malheur de succomber à cette maladie. En effet on trouve constamment dans le canal intestinal des taches rouges, brunes, noires, plus ou moins étendues, et d'autres altérations absolument semblables à celles des fièvres les plus intenses, et qui sont, comme nous l'avons dit à l'article fièvre, des gastro-entérites. Comme celle-ci est très-intense, il n'y a rien d'étonnant que cette irritation se répète dans d'autres organes, tels que le foie, le poumon et le cerveau ; c'est ce que l'on observe aussi à l'égard de toutes les irritations du canal intestinal, lorsqu'elles arrivent à un degré très-élevé. La peau peut en être affectée ; aussi rencontre-t-on souvent des ecchymoses ou taches sanguines, des pustules, des érysipèles, etc.

Mais, va-t-on s'écrier, quelle analogie, quelle ressemblance peut-il y avoir entre les gastrites ou les gastro-entérites et la fièvre jaune, qui est une maladie *contagieuse ?* Nous répondons d'abord que la fièvre jaune n'est point contagieuse, c'est-à-dire qu'elle ne se transmet pas par le contact : autre chose est la *contagion*, autre chose est l'*infection*. La petite vérole, la rougeole, la gale, la syphilis sont des maladies contagieuses, parce qu'elles ne se transmettent que par le toucher ou le contact des personnes qui en sont atteintes, ou par des vêtemens qu'elles ont portés ; mais on n'a point à craindre de contracter ces maladies en vivant dans la même atmosphère que ces malades si l'on n'a avec eux aucune communication médiate ou immédiate. Il n'en est pas de même de la fièvre jaune : si l'on voit un grand nombre de personnes être atteintes de cette maladie, c'est qu'étant réunies dans les mêmes lieux, dans une ville, une place forte, un navire, un hôpital, elles sont exposées aux mêmes influences atmosphériques, aux mêmes émanations miasmatiques. Ne voit-on pas la même chose arriver dans le voisinage des marais, où le plus grand nombre des habitans contracte la fièvre intermittente ? Et pourtant, qui dira que la fièvre intermittente est une maladie contagieuse ? Elle ne règne chez un grand nombre de personnes que parce que ces personnes vivent dans le même *foyer* qui la produit et l'entretient. Il en est de même à l'égard de la fièvre jaune, de la peste, du typhus des hôpitaux, etc., etc. Les *foyers d'infection* peuvent provenir de deux sources, 1° de la décomposition des végétaux et des corps morts en putréfaction, du voisinage des marais, des plages maritimes, des voiries, des cimetières ; 2° ces foyers peuvent être produits et entretenus par le rassemblement de plusieurs personnes ma-

lades, ou dont quelques-unes sont malades dans un même local. C'est ainsi que l'on doit expliquer le transport de la fièvre jaune d'un pays à un autre au moyen d'un navire devenu *foyer* de la seconde espèce, dont nous venons de parler. Que l'on fasse sortir d'une ville, d'un navire, d'une place d'armes les personnes qui y sont entassées, elles échapperont à la fièvre qui y règne, et ne la porteront pas avec elles dans les endroits où elles émigreront. Dans ce cas, que penser des cordons sanitaires établis pour circonscrire la fièvre jaune dans son foyer primitif? Que ces mesures doivent être proscrites dans l'intérêt de l'humanité et pour hâter la cessation de ce fléau. Au lieu de forcer les individus à se renfermer dans l'enceinte d'une ville, d'un navire, etc., lorsqu'il existe une épidémie de fièvre jaune, il faut favoriser l'émigration vers les lieux sains et bien aérés, faire disperser les malades, pour prévenir la formation d'un nouveau foyer artificiel, désinfecter les lieux où existait le foyer primitif en nettoyant les canaux, les égouts, les étangs, en entretenant la propreté des rues, etc. Il serait très-avantageux aussi de faire des inspersions dans les appartemens sur les meubles, dans les navires avec une dissolution de chlorure de chaux, qui a la propriété de décomposer les miasmes et toutes les émanations nuisibles. L'expérience a déjà prouvé l'avantage incontestable que l'on pouvait obtenir de ce moyen dans les hôpitaux, dans les prisons où règnent des fièvres typhoïdes, sur les vaisseaux où règne la fièvre jaune ou la peste. Au moyen de ces différentes précautions, on ne doit craindre en aucune manière la communication de la maladie. Il reste donc prouvé que les cordons sanitaires sont un moyen barbare et qui accuse l'ignorance de ceux qui les font établir à l'occasion de la fièvre jaune.

Traitement de la fièvre jaune. Puisque cette maladie est une inflammation du canal intestinal qui ne diffère des inflammations ordinaires que par la violence des symptômes, le traitement doit être analogue à celui de la gastrite et de la gastro-entérite. Ainsi on pratiquera hardiment et à plusieurs reprises des saignées locales, au moyen des sangsues ou des ventouses sur le creux de l'estomac; on administrera des boissons rafraîchissantes en grande quantité, principalement la limonade et l'orangeade. On obtient aussi beaucoup d'avantages des frictions faites sur tout le corps avec le jus de citron, ou, à son défaut, avec l'eau vinaigrée. On donnera fréquemment des lavemens émolliens; on fera prendre des bains froids tous les jours, et l'on fera en sorte que le malade respire un air frais et bien ventilé. Point de quinquina, point de vin ni d'eau-de-vie, ni aucune espèce de toniques ou de stimulans. Com-

ment a-t-il pu venir dans la tête d'un homme un peu raisonnable d'employer ces moyens incendiaires dans des pays où l'ardeur de l'atmosphère indique assez qu'il faut avoir recours aux boissons rafraîchissantes, pour éteindre le feu qui dévore les étrangers qui arrivent dans ces latitudes brûlantes?

FIÈVRE MALIGNE. (V. Fièvre.)

FIÈVRE MILIAIRE. On appelle ainsi une affection qui consiste dans de petites vésicules très-ténues, de la grosseur d'un grain de millet, qui paraissent à la surface du corps, et qui contiennent un liquide transparent, le tout accompagné de symptômes fébriles.

Une question se présente : faut-il attribuer la fièvre à cette éruption, ou regarder celle-ci comme un effet d'une irritation interne? ou bien encore la fièvre miliaire est-elle une affection d'une nature spécifique ou particulière? Tout porte à croire que la fièvre est ici l'effet d'une irritation interne, que cette irritation a son siége principal dans le canal intestinal comme dans les fièvres ordinaires, et que cette irritation interne produit une éruption cutanée, tantôt miliaire, tantôt érysipélateuse, surtout chez les individus d'un tempérament lymphatique et durant les saisons chaudes et humides. Cette éruption est souvent accompagnée de sueurs abondantes; on la voit se manifester chez les individus qui portent une gastrite que l'on a exaspérée au moyen des stimulans. On l'observe principalement dans les pays méridionaux, et plus fréquemment dans certaines années que dans d'autres. On ne doit pas être surpris de voir la fièvre miliaire rangée parmi les affections du tube intestinal, quand on sait qu'il existe une relation tellement étroite entre la peau et ce canal, que l'affection de l'un entraîne presque toujours celle de l'autre.

Le traitement est à peu près le même que celui de la gastrite et de la gastro-entérite ordinaire. (V. Gastrite.)

FIÈVRES PERNICIEUSES. (V. Fièvre d'accès.)

FIÈVRE PESTILENTIELLE. (V. Peste.)

FILET. C'est le nom que l'on donne vulgairement à un vice de conformation qui empêche les libres mouvemens de la langue. Ce vice provient de ce que le *frein* de la langue se prolonge trop près de son extrémité, ce qui peut nuire à la lactation, à la succion chez les petits enfans, à la prononciation et même à l'usage de la parole chez les adultes. Cette incommodité, d'ailleurs beaucoup moins fréquente qu'on ne le croit ordinairement, n'offre pas le moindre danger, puisqu'on

peut la faire disparaître avec la plus grande facilité. Quand un enfant a le filet, ou en d'autres termes, lorsque le frein de la langue est trop long, il suffit d'en couper une partie avec des ciseaux. A cet effet on soulève la langue avec une spatule qui présente une fente à travers laquelle passe le frein ; alors on en coupe une partie avec de bons ciseaux. On peut aussi élever la langue avec le manche d'une cuiller; mais, je le répète, on se trompe très-fréquemment sur la nécessité de pratiquer cette petite opération.

FLATULENCE, *flatuosités*, *vents*. On emploie indistinctement ces diverses dénominations pour désigner l'émission par le haut ou par le bas de gaz ou vents accumulés dans l'estomac, ou ces vents eux-mêmes. Les flatuosités ne constituent pas une maladie; elles ne sont autre chose qu'un signe ou symptôme de digestion mal faite, de constipation, de diarrhée, d'irritation du canal intestinal, etc. Il n'existe donc pas et il ne saurait exister de traitement contre les *vents*. Il faut s'occuper de la guérison des maladies ou des accidens qui y donnent lieu, et les flatuosités ne se formeront plus.

Quelquefois les flatuosités sont très-incommodes par leur présence dans le canal intestinal. Un des moyens les plus efficaces pour en obtenir l'expulsion consiste à faire des frictions sur le ventre avec un morceau de flanelle ou même avec la main chaude; on s'occupe ensuite du traitement de l'affection principale. Si c'est une irritation des voies digestives, on emploie un régime doux et végétal; s'il y a *constipation*, *diarrhée*, *embarras gastrique*, etc., on se conduit comme dans ces cas. (V. ces mots.)

FLEURS ou FLUEURS BLANCHES. (V. Catarrhe utérin.)

FLUX DE SANG. (V. Diarrhée et Dyssenterie.)

FLUX DE VENTRE. (V. Diarrhée.)

FLUX HÉMORRHOIDAL. (V. Hémorrhoïdes.)

FLUX MENSTRUEL. (V. Menstrues.)

FOIE. Le foie est un viscère placé à droite de l'estomac. Il sert à préparer la bile. Ce viscère peut être affecté de plusieurs manières, et fournir en conséquence une bile peu propre à faire subir aux alimens les changemens qui constituent une bonne digestion. La jaunisse ou l'ictère est produite par une maladie du foie, et la couleur jaune que l'on prend vulgairement pour la maladie principale n'est qu'un symptôme d'une irritation de ce viscère. Les engorgemens du foie sont constamment le résultat de l'irritation qui appelle les fluides dans cet organe, qui acquiert en conséquence un déve-

loppement plus ou moins considérable. Les affections du foie sont le plus souvent consécutives à celles de l'estomac, ou en d'autres termes, les irritations, inflammations, altérations organiques de l'estomac donnent très-souvent lieu aux irritations, aux engorgemens du foie, etc. (V., pour les différentes maladies du foie, les articles JAUNISSE, HÉPATITE ou INFLAMMATION DU FOIE, HYDROPISIE.)

FOLIE, *aliénation mentale*, *manie*, *monomanie*, *délire*, *démence*, *mélancolie*, etc. On appelle folie ou aliénation mentale le trouble, le désordre plus ou moins complet des fonctions intellectuelles, avec impulsion aveugle à faire des extravagances. On a divisé la folie en plusieurs espèces, suivant la manière dont se manifeste le trouble des fonctions intellectuelles : ainsi on l'a appelée *manie* quand il y avait délire *général* avec agitation, irascibilité, penchant à la fureur; *monomanie* quand l'aliénation mentale n'était pas universelle, que l'individu raisonnait juste ou à peu près juste sur tous les objets, excepté sur un ou sur quelques-uns; de ce genre sont le penchant au *suicide*, au *meurtre*, aux *idées amoureuses*, à la *superstition*, la croyance que l'on s'entretient avec Dieu, les saints, etc., etc., les idées de l'individu étant d'ailleurs saines sur d'autres objets. On a donné à la folie le nom de *démence*, lorsqu'il y avait une lenteur remarquable des opérations de l'entendement et des actes de la volonté; celui d'*idiotisme*, lorsqu'il existait une sorte de stupidité plus ou moins prononcée, un cercle d'idées très-rétréci et une nullité de caractère. D'autres auteurs ont divisé la folie en manie *hypocondriaque* ou manie *chimérique*, c'est-à-dire qui fait voir des fantômes; en manie *gaie;* en manie *mélancolique* ou *triste;* en manie *religieuse;* en manie *érotique* ou *amoureuse;* en manie *avec fureur;* en *démence;* en *idiotisme;* en manie *chaos*, c'est-à-dire avec désordre complet dans les idées à l'égard de tous les objets. On pourrait encore établir de nombreuses divisions de la folie, si les signes par lesquels se manifeste le désordre des idées devaient constituer autant de genres particuliers de folie; mais il n'en est point ainsi. Nous avons dit ailleurs que les fièvres pouvaient revêtir différentes formes, telles que la malignité, la putridité, l'adynamie, etc., mais que ces formes extérieures ne constituaient pas autant de maladies particulières, et qu'elles n'étaient jamais que l'expression d'une irritation locale, irritation qui a le plus souvent son siége primitif dans le canal intestinal. Il en est de même de la folie : depuis le plus faible degré de débilité et de désordre des facultés intellectuelles jusqu'à la démence et au délire le plus complet, quelles que soient les nuances de la folie entre ces

deux extrêmes, il faut toujours en rechercher la cause dans l'irritation, l'altération des organes au moyen desquels s'exécutent les fonctions intellectuelles. La folie n'est donc pas une maladie par elle-même, indépendante de toute lésion locale; ce n'est point une abstraction métaphysique, une maladie *mentale* ou *spirituelle*, comme on pourrait le croire. Aux yeux du médecin philosophe elle n'a rien de plus étonnant qu'une fièvre, qu'un mal d'yeux, qu'une angine, etc. L'organe qui sert aux fonctions intellectuelles est malade, ses fonctions sont dérangées, s'exécutent mal, et voilà tout. C'est de la même manière que la digestion est troublée, lorsque l'estomac est irrité, enflammé, en un mot lorsqu'il est malade. Il serait par trop absurde de supposer que la folie ou l'aberration de la raison pût avoir lieu, lorsque tous les organes seraient d'ailleurs en bon état. Il s'agit donc de déterminer quel est l'organe dont la lésion peut donner lieu aux différentes espèces d'aliénation mentale. Cet organe, c'est le cerveau; c'est lui qui préside à la plus noble des fonctions, à la pensée et à l'exercice de la raison. Si le cerveau est sain et bien organisé, les idées sont claires, lumineuses, et le jugement est sain; si au contraire il est malade, irrité, altéré dans sa structure, il peut en résulter divers désordres intellectuels. Les faits parlent d'ailleurs plus haut que tous les raisonnemens; or, à l'inspection du cerveau des individus qui ont succombé dans un état d'aliénation mentale, on trouve constamment dans cet organe ou dans ses enveloppes des traces d'irritation, d'inflammation, d'altérations de structure, etc.

Les *causes* de l'aliénation mentale sont de plusieurs espèces. On peut établir en principe que ces causes sont tout ce qui excite, irrite, stimule directement ou indirectement le cerveau. Parmi ces causes excitantes, les plus puissantes et les plus fréquentes de l'aliénation mentale sont les perturbations morales, telles que les veilles, les excès d'étude, une imagination exaltée, pervertie par des lectures, des spectacles, des conversations, des sociétés, l'amour violent contrarié, l'amour-propre blessé, la colère, la frayeur, les scrupules religieux, les terreurs des consciences timorées excitées par des prédications effrayantes, les revers de fortune, le passage subit de l'aisance à la misère, des grandeurs et du pouvoir à l'abaissement, la jalousie, les contrariétés et les chagrins domestiques, la honte, les remords, la pudeur outragée, l'ennui qui vient à la suite du désœuvrement ou de l'abus de toutes les jouissances de la vie, le fanatisme religieux et politique. Le femmes y sont plus sujettes que les hommes, à cause de la plus grande mobilité du système nerveux chez

les premières. Les maladies aiguës et chroniques du cerveau, les coups, les blessures à la tête, les altérations, les excroissances internes des os du crâne qui compriment la substance cérébrale, en un mot toutes les affections organiques du cerveau en dérangent les fonctions, et peuvent être des causes fréquentes d'aliénation mentale. La suppression ou la rétention des menstrues, celle des hémorrhoïdes et d'autres évacuations habituelles accompagnent et déterminent quelquefois un dérangement marqué des facultés mentales; l'excès des plaisirs vénériens, la pratique funeste de la masturbation doivent être mises au rang des causes qui altèrent d'une manière notable les facultés intellectuelles. La folie, et surtout l'espèce connue sous le nom d'idiotisme est quelquefois originelle, c'est-à-dire que les individus apportent cette affection en naissant. Dans ce cas elle est incurable. Une funeste hérédité peut aussi transmettre de père en fils la disposition à l'aliénation mentale, ainsi que le prouvent de nombreux exemples; ce que l'on conçoit d'ailleurs aisément, puisque les pères transmettent à leurs enfans une conformation organique plus ou moins semblable à la leur.

Les *signes* ou *symptômes* de l'aliénation mentale sont les actes qui annoncent le trouble de la raison. La manie peut cependant exister sans que l'entendement soit dérangé d'une manière bien sensible. Dans certains cas il y a seulement perversion des affections du cœur; ainsi on observe une impulsion aveugle à commettre des actes de violence ou même de fureur. Quand la manie existe avec délire, l'individu a des idées extravagantes ou furieuses, tristes ou gaies, sérieuses ou légères, etc. La folie, comme beaucoup d'autres affections, peut être continue ou intermittente, c'est-à-dire que les accès reviennent à des intervalles plus ou moins réguliers. Lorsqu'elle est intermittente, il y a plus d'espoir de guérison que dans le cas contraire. Les maniaques mettent quelquefois fin à leur existence par le suicide. La *monomanie* est caractérisée par des symptômes particuliers; le malade est absorbé par une seule idée ou par une série d'idées avec une passion portée au plus haut degré, telles que la frayeur, une joie folâtre, une forte aversion pour un objet déterminé. Il raisonne ordinairement assez bien sur tout autre objet. Il est taciturne, préoccupé, se livrant quelquefois à une joie excessive; il y a aversion pour le mouvement ou penchant irrésistible à se mouvoir; quelquefois il y a abattement extrême, recherche de la solitude; chez certains individus, penchant au suicide.

La *monomanie* étant une folie partielle, il en résulte qu'il y a autant d'espèces de monomanies que d'idées prédomi-

nantes qui peuvent affecter un individu; ainsi on observe la *monomanie religieuse*; la *démonomanie* ou l'idée d'être possédé du démon, d'avoir des rapports avec les sorciers, les farfadets; l'*érotomanie* ou la folie amoureuse; la *nostalgie* ou le désir immodéré de revoir ses foyers; la *monomanie homicide*, *infanticide*, l'entraînement à commettre des meurtres, etc., etc.

Traitement. Dans la *monomanie* il faut s'appliquer à détruire l'idée dominante en faisant naître des idées opposées. Ainsi les voyages, les distractions de toute espèce doivent être employées pour rompre les habitudes des malades. Si l'affection dépendait de la suppression d'une évacuation quelconque, il faudrait la rappeler par des moyens convenables; il en est de même de la suppression d'un vésicatoire, d'un séton, d'un cautère. Un état de pléthore ou d'embonpoint général se présente chez plusieurs aliénés, soit au début, soit dans le cours de la maladie; cet état se reconnaît à la plénitude du pouls, à un sentiment de pesanteur général, à la turgescence de la face, à une propension au sommeil, etc. Il est évident qu'en pareil cas le véritable traitement consiste dans la saignée, soit générale, soit locale, un régime doux et végétal, et l'abstinence de toute nourriture trop substantielle, ainsi que de boissons spiritueuses et stimulantes. Dans la plupart des cas, il existe un état d'irritation dans le cerveau; alors les yeux sont quelquefois brillans et saillans, le visage est rouge, la tête plus chaude que de coutume, et tout annonce l'exaltation des fonctions vitales des organes cérébraux. Le traitement doit particulièrement se composer alors d'évacuations sanguines, pratiquées au moyen des sangsues appliquées aux tempes, au cou et derrière les oreilles, dans le but de dégorger le cerveau, de bains tièdes, d'applications froides sur la tête, de bains de pieds sinapisés et de boissons délayantes, acidulées, laxatives, si le canal intestinal est en bon état; mais si ces moyens, employés d'abord avec assiduité, ne paraissent pas produire une amélioration sensible, il ne faut user des saignées et des bains froids qu'avec ménagement.

Quand la folie est intermittente, c'est-à-dire lorsqu'elle vient par accès réguliers, on peut essayer l'usage du quinquina, dont on cite plusieurs exemples de succès. Cette substance doit être administrée durant l'intervalle lucide et non durant l'accès lui-même, ce qui ne ferait qu'augmenter l'irritation cérébrale, dont dépend l'aliénation. (Voy. pour la manière d'employer le quinquina, page 90.) Dans ces derniers temps les médecins allemands ont employé avec succès, dit-on, la digitale pourprée contre les différentes espèces de fo-

lies, surtout lorsqu'il y a des symptômes marqués d'irritation du cerveau. Nous ne pouvons pas encore nous prononcer ni pour ni contre cette méthode, vu qu'elle n'est pas appuyée sur une série d'expériences très-nombreuses; mais nous dirons que si l'on tente l'emploi de cette substance, ce n'est jamais qu'après s'être assuré que le canal intestinal est en bon état. (Voy. pour ce qui concerne la manière d'administrer la digitale pourprée, page 58.)

Tels sont en général les moyens *physiques* que l'on peut employer dans les cas d'aliénation mentale, lorsque cette affection est accidentelle, et qu'elle ne dépend pas d'un vice de conformation ou de quelque lésion organique du cerveau évidemment incurable. Les moyens moraux sont beaucoup plus importans; les principes sur lesquels ces moyens sont fondés peuvent se rapporter aux trois suivans : 1° ne jamais exciter les idées ou les passions des fous dans le sens de leur délire; 2° ne point attaquer directement les idées et les opinions des aliénés par le raisonnement, la discussion, la contradiction, la plaisanterie; 3° s'attacher à fixer leur attention sur des objets étrangers au délire, en cherchant à la réveiller par des impressions diverses. Il résulte du premier de ces principes que les aliénés atteints, par exemple, de la folie religieuse doivent être éloignés des exercices du culte et de toute pratique religieuse; que les fous par amour ne doivent jamais avoir sous les yeux des objets capables de réveiller des désirs vénériens. On doit se garder de flatter les chimères des aliénés qui se croient rois, reines, princes, dieux, papes, évêques, etc.; on ne doit point laisser ensemble les aliénés atteints de la même espèce de folie, parce qu'ils s'entretiendraient sans cesse de leur marótte, ce qui ne contribuerait pas peu à s'opposer à la guérison. Il résulte du second principe que l'on ne doit point raisonner avec les fous pour les ramener au bon sens, car, puisque chez eux l'organe au moyen duquel ils raisonnent est malade, il leur est aussi impossible de raisonner et d'entendre un raisonnement qu'il l'est à un individu privé de ses jambes de marcher. La discussion, la contradiction, loin de leur être utile, ne font que les agacer et fortifier leur délire en irritant de plus en plus leur cerveau. Enfin il résulte du dernier principe que l'on doit faire en sorte d'occuper l'esprit des aliénés par divers moyens, tels que la musique, le jeu, l'exercice, des visites d'amis, etc. On a conseillé aussi d'exciter une passion opposée à la passion dominante, d'exciter un trouble violent par une forte commotion morale, telle qu'une frayeur vive, une nouvelle imprévue, etc.; mais si quelques commotions morales vives et brusques ont guéri

des folies, elles ont plus souvent encore aggravé l'état des aliénés. Il est d'ailleurs très-difficile de fixer leur attention sur tout autre objet que celui de leur délire; ils vivent avec leurs illusions, arrêtant à peine leur attention sur les objets qui les entourent.

Lorsque les fous ont un délire furieux, dangereux, les seuls moyens de répression dont on doive faire usage sont une camisole, et la réclusion dans une chambre où ils ne puissent nuire ni à eux ni à d'autres.

Lorsque les fous reviennent à l'état de santé, il faut user de beaucoup de ménagemens à leur égard, de crainte d'une récidive, et ce n'est qu'avec précaution que l'on doit annoncer les premières entrevues avec les parens ou les amis, et rendre enfin peu à peu et d'une manière presque insensible le malade à ses anciennes habitudes.

Nous ne terminerons pas cet article sans dire un mot des immersions inopinées dans l'eau froide, de l'usage de l'ellébore, des fustigations, et de quelques autres moyens barbares employés contre les pauvres aliénés. On a fait justice de ces tortures, dont l'expérience a constaté l'inutilité, et qui ne servaient la plupart du temps qu'à exaspérer l'irritation cérébrale, et par conséquent à augmenter l'aliénation mentale, qui en est le résultat.

Résumons ce que nous venons de dire sur la folie. Cette maladie est le résultat d'une affection cérébrale. Tout ce qui peut stimuler, irriter, exciter, ébranler le cerveau doit être regardé comme une des causes capables de produire la folie. Les affections morales tiennent le premier rang parmi ces causes. Quand la folie vient en naissant, elle annonce un vice de conformation organique qui est pour l'ordinaire incurable; elle peut aussi être incurable par un vice organique accidentel. Si le sujet est sanguin, phlétorique; s'il y a des signes d'irritation, d'inflammation cérébrale, on emploie les saignées générales et locales, les applications froides sur la tête, un régime doux et végétal. Dans le plus grand nombre des cas, il faut plus attendre du temps et des moyens moraux que nous avons indiqués que de tout autre médication.

Les chutes brusques dans l'eau froide, les impressions violentes et inopinées sont dangereuses, inhumaines, et doivent être rejetées du traitement des aliénations mentales.

FUREUR ou *manie*. V. Folie.

FUREUR UTÉRINE ou *nymphomanie*. Maladie particulière aux femmes, caractérisée par un désir immodéré et insatiable des plaisirs vénériens. Elle se reconnaît aux symptômes suivans : idées lascives et obscènes, tristesse, inquiétude, taci-

turnité, perte de l'appétit et combat entre la pudeur et des désirs déréglés. Si la maladie fait des progrès, il y a oubli de toute pudeur, la femme sollicite le sexe opposé par des regards, des propos, des gestes indécens, et quand l'irritation est parvenue au plus haut degré, elle se livre à des actes d'une obscénité dégoûtante; elle frappe, déchire, et tombe enfin dans un délire furieux.

Les causes de cette malheureuse maladie sont tout ce qui peut exciter, irriter, enflammer les organes sexuels, et principalement une imagination vive, exaltée par des lectures de romans, la vue de tableaux licencieux, des entretiens érotiques, une passion violente contrariée, une contrainte sévère, les habitudes solitaires, une affection dartreuse sur les organes sexuels, l'abus de boissons spiritueuses et l'emploi des cantharides. Une constitution nerveuse, l'époque de la puberté et de l'âge critique peuvent aussi contribuer au développement de cette affection.

La *nature* de cette maladie est facile à comprendre; elle consiste dans l'excitation, l'irritation et quelquefois même l'inflammation des organes sexuels.

Le traitement de cette affection ne présente rien de difficile ni de compliqué. Qu'on se souvienne qu'il s'agit d'apaiser, de calmer une irritation, et l'on comprendra sans peine que les moyens convenables pour arriver à ce but sont d'abord l'éloignement des causes qui ont déterminé et qui entretiennent cette irritation : on commencera donc par calmer le moral de la malade en lui procurant des distractions propres à détourner son imagination de toute pensée lascive. Les voyages, l'habitation à la campagne avec la société de femmes gaies et enjouées qui ne lui parlent jamais de ce qui pourrait réveiller ses idées, sont d'un grand avantage; on évitera les bals, les spectacles, où il est question d'amour, les promenades publiques, les temples même, toutes les réunions d'hommes, la lecture des romans, etc. Voilà pour le moral. Les remèdes physiques sont: 1° des saignées locales pratiquées plus ou moins souvent, suivant la violence de l'irritation au moyen de 10, 15, 20, 30 sangsues appliquées aux organes sexuels; les bains tièdes fréquens, les boissons rafraîchissantes, telles que la limonade légère, l'orangeade, les émulsions d'amandes, les tisanes de gomme arabique légèrement acidulées avec le jus de citron, le sirop de groseilles, de vinaigre, etc.; les infusions de nénuphar, de guimauve, etc.

Ces boissons doivent être prises fréquemment et exclusivement. Nous proposons aussi comme un moyen puissant d'abattre la violence des désirs vénériens l'emploi du tartre émé-

tique à très-petites doses, de manière à exciter des nausées sans produire le vomissement. Mettez, par exemple, 1 ou 2 grains de tartre stibié dans une pinte d'eau, dont on boira une verrée toutes les une ou deux heures. Les nausées suscitées par ce médicament, l'affaiblissement musculaire qu'il produit ne manquent presque jamais, au bout de très-peu de temps, de produire l'effet désiré. On ne permettra jamais ni café, ni thé, ni vin, ni liqueurs spiritueuses. Le lit sera dur, la femme sera légèrement couverte; elle devra se lever de grand matin. Au moyen d'un tel régime on peut espérer de ramener promptement la malade à un état plus naturel.

FURONCLE, *anthrux*, *clou*. On donne ces noms à une affection particulière de la peau et du tissu cutané placé au-dessus d'elle. On la reconnaît aux signes suivans :

Il y a d'abord démangeaison à la peau, à laquelle on fait peu d'attention; cette démangeaison devient de plus en plus incommode, et il se manifeste un petit bouton rouge avec chaleur âcre : c'est un furoncle commençant. Si on ne l'arrête pas, il devient plus rouge, produit du gonflement, des douleurs lancinantes, cuisantes, brûlantes, comme si l'on traversait la peau avec un fer chaud. Si la tumeur n'est pas très-considérable et qu'elle s'élève en pointe, elle prend le nom de *furoncle*; lorsqu'elle est plus volumineuse, noirâtre, on lui donne celui d'*anthrax*. Il n'y a donc de différence entre l'un et l'autre que dans le degré ou dans le plus ou le moins d'inflammation : or cette différence n'en est pas une, et le furoncle et l'anthrax sont essentiellement la même maladie. Le furoncle présente quelquefois plusieurs petites pointes grisâtres qui sont autant de noyaux d'inflammation; il y a souvent fièvre caractérisée par la fréquence du pouls, chaleur à la peau, malaise, langue sale au centre, et rouge sur les bords, mal de tête. Au bout de quelques jours, la douleur diminue, la suppuration s'établit, et il sort ensuite du centre du point enflammé une matière épaisse, plutôt solide que liquide, blanchâtre ou brunâtre, que l'on nomme le *bourbillon*. Quand le bourbillon est sorti, il reste un léger enfoncement à la peau; la sensibilité diminue, et la guérison ne tarde pas à être complète.

Il arrive assez fréquemment que plusieurs furoncles ou anthrax se développent simultanément ou se succèdent les uns aux autres. Dans ce cas, la fièvre a presque toujours lieu, et la maladie peut durer trente, quarante jours, et même plus. On voit quelquefois ces furoncles se succéder ainsi pendant plusieurs mois consécutifs, surtout si l'on n'a pas soin de détruire les premiers dès leur apparition. Ils se développent fréquemment pendant les chaleurs et dans les pays humides.

On croit généralement, quand il y a de telles récidives, que ce soit l'*humeur*, le vice du sang qui les détermine : c'est une absurdité. Le pus qui s'écoule est un effet de l'inflammation qui constitue le furoncle, et n'en est jamais la cause; ce pus n'existait pas plus dans le sang avant le furoncle, que celui que produit la présence d'une épine enfoncée dans les chairs. Dans tous ces cas, l'irritation appelle le sang et les autres fluides dans les points où elle siége, et la suppuration vient ensuite.

Le furoncle n'est pas une affection grave, à moins que la désorganisation qui résulte de la suppuration ne soit considérable.

Le *traitement* du furoncle et de l'anthrax consiste dans les moyens généraux et locaux. Les premiers sont un régime doux, l'abstinence du vin et de toute boisson stimulante, le repos, et s'il y a de la fièvre, les boissons émollientes, et quelquefois même l'abstinence de toute nourriture; mais ce cas est extrêmement rare : c'est au reste le degré de l'inflammation qui doit servir de guide. Les moyens locaux sont plus essentiels. Quand le furoncle est petit, on se contente de le recouvrir avec un cataplasme émollient; s'il est volumineux, on applique des sangsues autour de la tumeur, puis un cataplasme. On réussirait presque toujours à faire avorter le furoncle, si on pratiquait une incision de bonne heure, comme on le fait pour le panaris; mais ce moyen est douloureux, et peu de personnes veulent s'y soumettre : on s'en tient donc aux cataplasmes et aux sangsues. Il est important de hâter l'issue du bourbillon dès que le pus s'est écoulé; on presse alors autour de la tumeur pour en faciliter la sortie. Cette pression est d'abord douloureuse; mais elle cesse bientôt de l'être. On continue l'application des cataplasmes; on panse avec du cérat, et la guérison s'achève facilement.

On remédie aux accidens produits par le furoncle au moyen de la diète, des boissons acidules, rafraîchissantes, et jamais par les purgatifs, les vomitifs ou les soi-disant dépuratifs, qui sont ordinairement des stimulans, des irritans, et qui, loin de purifier le sang, comme on le croit, font mentir leur titre en développant une irritation dans le canal intestinal, laquelle réagit sur la peau et détermine l'apparition de nouvelles éruptions cutanées. Quand le furoncle se répète, on cautérise en touchant la pointe avec la pierre infernale, dès qu'il paraît; on réussit très-souvent à en arrêter nettement la marche et à le faire avorter par ce procédé.

G.

GALE. Maladie contagieuse de la peau qui a pour caractère principal une éruption de petits boutons ou vésicules, avec démangeaison plus ou moins vive. Voici quels en sont les *symptômes :*

Soit que la gale se développe spontanément, soit qu'elle ait été communiquée par un individu atteint de cette maladie, on commence par éprouver de la démangeaison principalement à la jointure des doigts, du poignet, aux bras, sur la poitrine; bientôt on voit s'élever de petits boutons ou de petites pustules présentant un point blanc et transparent à leur sommet; ces boutons se développent principalement entre les doigts, au pli des bras, des genoux, du nombril, à la ceinture et sur la poitrine; si l'on se gratte, ces pustules se renouvellent, et les premières sont bientôt suivies de beaucoup d'autres; quelquefois l'irritation de la peau devient plus vive, et l'on voit survenir des furoncles, des dartres et d'autres inflammations. La douleur est alors plus insupportable, les démangeaisons sont cuisantes; la gale continue à se reproduire, et peut persévérer pendant très-long-temps, jusqu'à ce qu'on la traite par les moyens convenables. La démangeaison peut être telle, qu'elle donne lieu à des insomnies, à un état nerveux, à une inflammation des organes internes et surtout du canal intestinal. Dans ce cas il n'est pas rare de voir disparaître l'éruption extérieure, et l'on dit alors que la gale est rentrée. Rien n'est rentré; mais l'inflammation des viscères a remplacé celle de la peau par une révulsion d'irritation semblable à celle que détermine souvent l'application d'un vésicatoire, dont l'action irritante détruit, révulse ou détourne l'irritation naturelle, d'après ce principe d'une éternelle vérité énoncé par le père de la médecine : *Lorsque deux douleurs existent en même temps, mais sur différentes parties du corps, la plus forte fait cesser l'autre.* La gale n'est donc point *rentrée*, et nous insistons d'autant plus sur ce point que les personnes qui ont cette persuasion emploient des sudorifiques et des stimulans de toute espèce pour la faire *sortir*. Cette pratique ridicule ne fait que fixer davantage l'inflammation à l'intérieur, en excitant, en irritant, en échauffant de plus en plus par ces moyens incendiaires le canal intestinal déjà enflammé.

Les *causes* de la gale sont le contact d'un galeux. On dit que la malpropreté, le contact de la peau d'animaux pourraient la produire; mais cela n'est pas bien prouvé, à moins que

ces animaux ne soient ou n'aient été eux-mêmes atteints de la gale. Il est certain que cette affection se rencontre beaucoup plus communément chez les individus malpropres que chez les autres; on la voit souvent dans les hospices, dans les prisons, dans tous les rassemblemens d'hommes où la propreté est négligée; elle se communique ou par le contact d'un individu malade à un autre, ou par les vêtemens d'un galeux appliqués sur la peau.

Traitement. Il est important de guérir la gale le plus promptement possible, afin qu'elle ne puisse pas donner lieu à des dartres ou à d'autres inflammations de la peau qui réagiraient à l'intérieur et y détermineraient des irritations. Comme la gale est une irritatiou de la peau, il semblerait que le traitement émollient devrait être le plus convenable; cependant ces moyens ne produisent aucun effet, parce que l'inflammation n'est pas assez vive : il faut donc opposer à cette irritation de la peau une irritation artificielle qui dénature la première. Pour arriver à ce but, on a conseillé divers médicamens stimulans, tels que les mercuriaux, les savonneux, les végétaux âcres, etc.; mais après beaucoup d'essais et d'expériences on s'est arrêté au soufre. Ce médicament est le meilleur et le plus expéditif : c'est le remède par excellence de la gale.

Dans la plupart des cas, la gale est une maladie légère, et quand le malade n'en a pas contracté l'habitude, le traitement interne est inutile. Dans le cas contraire, il est bon d'employer de légers purgatifs, des sudorifiques, à condition pourtant que le canal intestinal soit en bon état. Les bains et la diminution des alimens conviennent à tous les individus.

Des diverses manières d'employer le soufre dans le traitement de la gale.

Pommade soufrée simple. Elle est composée d'une partie de soufre et de cinq de graisse de porc; on fait deux frictions par jour avec une once de cette pommade sur toutes les parties couvertes de boutons. Les malades guérissent, terme moyen, dans l'espace de quinze à seize jours.

Autre pommade soufrée composée de 8 onces de graisse, de 2 de soufre et 1 de potasse purifiée. Le mélange de ces parties doit être fait exactement; on fait avec cette pommade une ou deux frictions dans les vingt-quatre heures avec environ 1 once de pommade par chaque friction. Ce moyen est un des plus prompts; la durée du traitement est de douze à quinze jours.

Il existe encore d'autres pommades de soufre également utiles contre la gale, et dont il est question pag. 184.

Bains sulfureux ou *de Barèges.* (Voyez, pour la manière de

les préparer, pag. 136.) Ce moyen est utile, surtout quand il coïncide avec l'emploi d'une des pommades soufrées, indiquées ci-dessus; les bains sulfureux pris à la source conviennent également bien, et sont même préférables aux bains artificiels.

Lotions sulfureuses. On les prépare avec le foie de soufre, l'eau et un peu d'acide sulfurique. (Voyez, pour la préparation et la manière d'employer ces lotions, pag. 172.) Ces lotions, employées presque exclusivement dans les armées, sont un des moyens les plus efficaces et les plus expéditifs pour obtenir la guérison radicale de la gale. Le terme moyen de la durée du traitement par ce procédé est de huit à douze jours.

On peut encore employer d'autres lotions contre la gale, dont nous avons parlé pag. 173; mais elles sont moins sûres que la préparation que nous venons d'indiquer.

Lorsque la gale est accompagnée d'inflammation vive de la peau, on suspend l'emploi des sulfureux et on a recours au traitement émollient. Lorsque ensuite l'irritation est apaisée, les moyens qui paraissent le mieux réussir sont les bains sulfureux. Chez les vieillards, lorsque la gale a profondément altéré le tissu de la peau, après avoir employé quelques bains sulfureux pour la nettoyer, on peut avoir recours aux fumigations de soufre, si les personnes jouissent d'assez d'aisance pour pouvoir en faire les frais. On rend ces fumigations émollientes par l'addition d'une petite quantité d'eau.

Lorsque les malades sont guéris de la gale, il est bon qu'ils fassent usage de bains tièdes pendant une ou deux semaines; ils doivent aussi avoir la précaution de ne pas se servir de nouveau de leurs vêtemens, surtout de ceux de laine, avant de les avoir désinfectés, soit en les exposant au grand air, soit mieux encore à la vapeur du soufre. En un mot tous les soins de propreté doivent, autant que possible, être mis en usage pour éviter les récidives de la gale.

GANGRÈNE. On appelle gangrène la mort des parties survenue à la suite d'une violente inflammation. Les causes de la gangrène sont toutes les substances irritantes, corrosives, caustiques, brûlantes, capables de déterminer une inflammation telle, que les tissus qui en sont le siége se trouvent désorganisés, frappés de mort, et se séparent des parties saines. Les plus fréquentes de ces causes sont le froid très-rigoureux, la brûlure par le feu, les acides ou d'autres caustiques, les plaies, les fractures, surtout lorsqu'il y a contusion du membre, la morsure de certains animaux, certaines inflamma-

tions particulières de la peau, telles que le charbon, la pustule maligne, etc. On appelle *escarre* la gangrène qui n'atteint que la peau; par exemple, les croûtes produites par la brûlure sont une véritable gangrène de la peau; et on nomme *sphacèle* la gangrène de tout un membre.

Puisque la gangrène est le résultat d'une inflammation, il est évident que, pour borner la gangrène, il faut borner l'inflammation; or, les moyens propres pour atteindre ce but consistent dans des lotions, des bains, et surtout des cataplasmes émolliens appliqués sur les parties malades. On doit éviter en même temps l'usage intérieur des alimens trop substantiels et trop échauffans, et de toute espèce de boissons spiritueuses et stimulantes. Si les membres étaient menacés de gangrène par suite de congélation, on ferait des frictions successivement avec la glace pilée, l'eau froide, l'eau dégourdie, chaude. Si on débutait par la chaleur, les membres gelés seraient infailliblement frappés de gangrène. Lorsque les parties gangrénées se sont détachées, on panse la plaie avec de la charpie fine enduite de cérat, ou bien on la recouvre avec une compresse fine. Si la plaie était blafarde, indolente, on l'exciterait légèrement par l'application de quelques médicamens toniques, par un peu de vin étendu d'eau, une décoction de quinquina, etc.

Lorsque la gangrène ne peut être bornée, et qu'elle étend ses ravages, malgré toutes les précautions et tous les soins que l'on a pris, on est obligé d'avoir recours à un chirurgien pour retrancher avec le fer les parties gangrenées; il serait même convenable d'avoir recours à un médecin dès le commencement de cette affection.

Les vieillards sont quelquefois attaqués de gangrène à l'extrémité des pieds et des mains, sans cause extérieure appréciable : on l'appelle *gangrène sénile* ou des vieillards; elle paraît être produite par la lenteur de la circulation du sang vers les extrémités. On doit la traiter à l'extérieur par les applications émollientes, et à l'intérieur par le quinquina, auquel on associe 2 ou 3 grains d'opium, pour être pris dans les vingt-quatre heures. Il est également prudent de s'éclairer dans cette maladie des lumières d'un homme de l'art. Nous devons en dire autant de la gangrène produite par l'usage du seigle ergoté.

GASTRALGIE et GASTRODYNIE. *Crampe d'estomac, douleurs d'estomac.* Les auteurs de médecine donnent le nom de gastralgie à des douleurs que l'on ressent dans l'estomac, et qui seraient, suivant eux, indépendantes de l'irritation ou de l'inflammation de ce viscère. Cette affection n'est pas res-

sentie de la même manière par tous les individus. Dans beaucoup de cas, et cela a lieu surtout chez les femmes, les malades éprouvent des *besoins* qui simulent la faim, ils se plaignent de tiraillemens d'estomac, de faiblesse générale ; d'autres éprouvent un sentiment d'ardeur, de brûlure naissant dans l'estomac, et se propageant le long de l'œsophage jusqu'à la gorge; quelques-uns se plaignent d'une sensation obscure de chaleur, de douleur, de pesanteur, et quelquefois de gonflement dans la région de l'estomac. Lorsque la douleur ne se manifeste qu'à des intervalles plus ou moins éloignés, et avec une grande violence, on lui donne plus particulièrement le nom de crampe d'estomac. La gastralgie peut être unie au *pica* ou aberration du goût (V. ce mot), à une faim excessivement insatiable, ou enfin à la difficulté et à la lenteur des digestions.

Cette maladie dépend toujours d'une irritation chronique siégeant sur un ou plusieurs points de l'estomac; et si les phénomènes qui en résultent diffèrent de ceux que présentent les gastrites chroniques les plus communes, cette différence dépend d'une infinité de conditions de tempérament, de constitution et de sensibilité individuelle qu'il n'est pas toujours possible de saisir.

Le traitement de cette affection consiste principalement en un régime alimentaire convenable. Les viandes blanches, les fécules, les bouillons maigres, le laitage, les compotes de fruits, sont des alimens dont la digestion est souvent assez facile. La boisson habituelle se composera d'eau simple, si le malade y consent, ou d'eau rougie avec du vin vieux. Les personnes qui ne veulent pas se passer de prendre du café mêleront cette liqueur avec du lait, ou au moins elles le feront faire extrêmement faible. Dans quelques cas où la susceptibilité de l'estomac est extrême, on est obligé de tenir les malades, pendant des semaines et mêmes des mois, exclusivement à l'usage du lait d'ânesse, du lait de vache coupé avec de l'eau sucrée, d'eau gommée et sucrée, de panades très-claires, etc. Si les malades éprouvent des *besoins*, des tiraillemens, une faim excessive, ils se garderont d'ingérer de grandes quantités d'alimens, quelque bien-être qu'ils en éprouvent : ce sont là des besoins factices, sans cesse renaissans, qu'il faut tromper et non satisfaire. (V. Boulimie.) Une boisson prise en abondance, des fruits aqueux, du lait coupé avec de l'eau, ou une infusion très-légère de thé, quelques cuillerées d'eau de menthe, un peu d'eau de fleurs d'oranger dans un verre d'eau, remplacent alors avec avantage les alimens.

FIN DU PREMIER VOLUME.

DICTIONNAIRE

DE SANTÉ.

GASTRITE et GASTRO-ENTÉRITE. *Irritation* ou *Inflammation de l'estomac et des intestins.* Nous avons cru nécessaire de comprendre ces deux affections dans un même article, 1° parce qu'elles sont presque toujours liées ensemble; 2° parce que le traitement qui convient à l'une est presque toujours celui qui convient à l'autre. Le mot *gastrite* signifie inflammation de l'estomac; le mot *entérite* sert à désigner l'inflammation des intestins, et l'expression *gastro-entérite* indique qu'il y a eu en même temps inflammation de l'estomac et des intestins. Il est assez rare que la gastrite marche long-temps seule; dans le plus grand nombre des cas, l'inflammation gagne la membrane muqueuse des intestins, et il y a alors *gastro-entérite;* d'autres fois l'inflammation débute par les intestins, c'est-à-dire par une entérite; mais souvent elle envahit la membrane muqueuse de l'estomac, et il y a encore *gastro-entérite.* On n'aura pas de peine à concevoir que la membrane muqueuse de l'estomac et des intestins soit le siége le plus fréquent de nos maladies, si l'on se rappelle ce qui a été dit à l'égard de l'action des médicamens sur le canal intestinal, à l'article *Considérations essentielles sur ce qu'on nomme médicamens, etc.*, tom. I, pag. 4.

Pendant long-temps la nature des affections de l'estomac et des intestins, si fréquentes, si nombreuses et si variées dans leur formes, avait été méconnue. Ce n'est qu'au moyen d'une analyse sévère, et en comparant les phénomènes produits par les maladies externes avec ceux moins faciles à saisir des affections internes, que l'on est parvenu à reconnaître que dans la très-grande majorité des cas les maladies, tant externes qu'internes, étaient l'effet de l'irritation, ou, si l'on veut, de l'inflammation; que la plupart des maladies avaient un point de départ que l'on pouvait assigner d'une manière exacte, un centre d'irritation, en un mot, qui constituait essentiellement la maladie, et que c'était par conséquent vers le siége de l'irritation que le traitement curatif devait être dirigé, et non adressé à des symptômes qui ne sont rien par eux-mêmes, et qui ne servent qu'à l'indiquer.

C'est la connaissance des maladies externes, disons-nous, qui a conduit à celle des internes. En effet, les inflammations externes sont ordinairement accompagnées de quatre principales circonstances qui caractérisent ce qu'on nomme le phlegmon, savoir : *douleur, tumeur, chaleur, rougeur*.

Cependant il peut y avoir absence de quelques-unes de ces circonstances, sans qu'il y ait pour cela absence d'irritation.

On appelle irritation le surcroît d'activité survenu dans les parties qui en sont le siége.

Pour peu que cette irritation soit intense, elle excite des troubles dans des parties plus éloignées, à moins que cette irritation n'ait son siége dans une partie peu sensible et qui ait peu de *sympathies* avec d'autres organes.

Ces troubles sont de plus d'un genre; mais il en est une espèce que l'on rencontre plus souvent que les autres sous l'influence d'une irritation ou d'une inflammation : c'est la *fièvre*.

La *fièvre* n'est *jamais* qu'un des symptômes d'une inflammation locale soit externe, soit interne.

Un panaris, un furoncle, une ophthalmie, une angine et d'autres phlegmasies externes produisent souvent la fièvre; cependant jamais on n'avait regardé la fièvre que comme un symptôme accessoire des inflammattons locales.

Mais les auteurs avaient fait de la fièvre une maladie *sui generis*, autrement dite essentielle, lorsqu'ils avaient perdu de vue le siége de l'inflammation qui donnait lieu à ce symptôme.

L'analogie aurait pourtant dû faire présumer que ces fièvres étaient produites par la même cause que les précédentes, c'est-à-dire par une inflammation locale. Il s'agissait donc de déterminer le siége de ces fièvres dites essentiellles.

On est parvenu à découvrir que ce siége était la membrane muqueuse du tube intestinal, particulièrement celle de l'estomac et des intestins grêles.

L'autopsie cadavérique a prouvé sans réplique la vérité de cette assertion.

Lorsque les malades succombent aux fièvres dites essentielles, et que dès ce moment nous appellerons des gastrites ou des gastro-entérites, le canal intestinal présente constamment des traces d'inflammation.

La fièvre produite par l'irritation de la membrane muqueuse intestinale peut revêtir des milliers de nuances différentes, tellement qu'il serait difficile de rencontrer absolument la même nuance chez deux individus.

Mais ces diversités de formes ou de nuances ne sont point un signe d'une affection de nature différente; elles ne sont que l'effet du degré de l'inflammation qui réveille des sympathies

plus ou moins nombreuses, suivant la constitution, l'âge et l'irritabilité du sujet.

Les auteurs avaient donné différens noms à ces nuances de la fièvre dont ils faisaient autant de maladies particulières, parce qu'on était accoutumé à donner un nom de maladies à un groupe déterminé de symptômes. Ainsi, il y avait des fièvres inflammatoires, bilieuses, muqueuses, malignes, adynamiques, ataxiques, etc. Or ces fièvres ne sont que des gastrites ou des gastro-entérites de différens degrés, chez des sujets sanguins, bilieux, lymphatiques, nerveux, etc.

Des diverses membranes dont est composé le tube intestinal, la muqueuse est la plus susceptible d'inflammation.

Elle est l'organe d'un sens très-vif, chargé d'annoncer l'appétit, la soif, et de secréter un suc nécessaire à la digestion.

Elle influence très-facilement les autres organes, comme elle est facilement influencée par eux.

Que la muqueuse gastrique et intestinale soit le siége le plus fréquent de l'irritation, c'est un fait indubitable qu'il est facile d'expliquer par les causes nombreuses qui agissent sur cette membrane. En effet elle est excitée :

1°. Par le sentiment de la faim et de la soif.

2°. Par les *ingesta* de toute espèce.

3°. Par les agens mécaniques, coups, contusions, etc.

4°. Par les émanations transmises par l'air.

5°. Par les circumfusa, froid, chaleur, humidité, lumière, électricité.

6°. Par les affections morales.

On divise la gastrite et la gastro-entérite en *aiguës* et en *chroniques*.

Symptômes de la gastrite aiguë. Quelquefois elle débute lentement, puis fait tout à coup des progrès rapides, ce qui arrive surtout quand elle est consécutive à une ancienne irritation sur laquelle elle vient pour ainsi dire se hanter. D'autres fois elle se manifeste dès le début avec tous ses symptômes.

Le malade se plaint d'abord d'un malaise général, de chaleur, de froid, de fatigue, de douleur de tête. Quand il y a frisson, il se fait surtout sentir le long du dos et des membres. Quelquefois pendiculations au moment du début. Si l'irritation augmente, la région épigastrique devient sensible sous la pression et même sans pression : ardeur vers cette même région ; soif plus ou moins intense, désir des boissons rafraîchissantes. A un degré plus élevé, les douleurs sont plus vives, le malade vomit, la déglutition devient difficile ; alors l'irritation est parvenue au degré inflammatoire. La douleur ne répond pas

toujours à l'estomac, mais on la rapporte tantôt vers le foie, la rate, ou vers quelque partie de la poitrine, etc.

Les *sympathies organiques* se manifestent par la rougeur de la langue, surtout à sa pointe. La bouche est sèche, ainsi que toutes les ouvertures des muqueuses, le voile du palais est rouge, la conjonctive s'enflamme, la peau partage l'état des muqueuses, elle est sèche et brûlante; quelquefois elle est un peu halitueuse, mais ce n'est qu'au début de la maladie, ou bien lorsquelle est compliquée de catarrhe ou de pneumonie. Augmentation de la sécrétion de la bile et du suc pancréatique; appel des fluides vers les parties irritées, de manière que rien ne passe plus par le bas.

Sympathies de relation. Douleurs dans diverses parties du tronc, dans les muscles, dans les articulations; quelquefois convulsions de ces muscles. Céphalalgie, principalement vers la région susorbitaire et temporale, vers la partie postérieure de la tête. Il peut y avoir délire, rêvasseries, lésion des fonctions des sens, suivant le degré de la maladie.

Causes. Tous les ingesta stimulans, tels que les boissons alcoholiques, les substances aromatiques, celle de difficile digestion, les irritans, les médicamens, les poisons, la faim, la soif, le passage subit du chaud au froid, ou du froid au chaud; une irritation même extérieure qui se répète sympathiquement sur la muqueuse de l'estomac; le transport d'une autre irritation sur cet organe; une irritation lente que le sujet portait depuis long-temps, quelquefois sans s'en douter; la fatigue, les affections de l'âme trop vives, telles que la colère, l'excès du plaisir ou de la douleur, une tristesse profonde et continuée. Toutes ces causes agissent avec plus ou moins d'énergie, suivant le tempérament, la prédisposition et le degré de sensibilité des individus.

Pronostic. La gastrite qui succède à une irritation lente et ancienne est plus dangereuse que celle qui se développe chez un sujet qui n'en a pas encore été atteint. S'il n'y a pas érosion ou altération dans la structure des tissus, le prognostic est plus favorable. La nature la dissipe quelquefois par le moyen d'une crise, mais cela est rare; l'art au contraire la déplace facilement. Il peut survenir des douleurs atroces accompagnées de convulsions violentes, de vomissemens continuels; c'est ce que les auteurs ont appelé le *cholera morbus*. C'est le plus haut degré de la gastro-entérite. A ce degré elle est dangereuse.

Traitement. L'eau est quelquefois un stimulant trop fort, l'estomac la rejette: mais cela n'a lieu qu'à un très-haut degré. Diète sévère. Si le malade rejette les boissons, on ne lui en donnera que par petites cuillerées. On commencera d'abord

par les plus émollientes, telles que l'eau de gomme, de guimauve, la limonade, l'orangeade. On fera sur la région épigastrique une application de sangsues en plus ou moins grande quantité, suivant l'âge et la force du sujet, et suivant l'intensité de l'irritation. Le nombre varie depuis six jusqu'à quatre-vingts et même plus. On applique par-dessus les piqûres des sangsues un cataplasme émollient, que l'on aurait soin d'enlever s'il fatiguait trop par son poids. Si l'irritation ne s'apaise pas, on reviendra avec confiance à une seconde, à une troisième application de sangsues. A mesure qu'elle diminuera, on sera moins sévère dans le choix des boissons, mais cependant il n'en faudra jamais permettre de celles qui pourraient contenir des aromes, ou de l'alcohol, ou des stimulans quelconques : la moindre imprudence à cet égard peut renouveler la maladie.

Gastro-entérite-aiguë avec la forme appelée par les auteurs *fièvre bilieuse*. Il arrive souvent qu'après avoir prédominé pendant quelques jours dans la partie supérieure du canal digestif, l'irritation file dans les parties inférieures du même canal. Si cette irritation se borne à l'estomac et aux intestins grêles, c'est la gastro-entérite (fièvre des auteurs). Elle peut aussi débuter par les intestins grêles et filer vers la partie supérieure, ou se manifester simultanément dans les deux parties.

Le pouls est plus fréquent et plus développé que dans la gastrite, chaleur ardente, soif, faiblesse. La langue est rouge ou recouverte d'un enduit jaunâtre : appétence de boissons acidulées. La peau, d'abord sèche, devient ensuite halitueuse ; la sécrétion de la bile est augmentée. C'est la couleur jaune des muqueuses et cette augmentation de bile qui a fait donner à cette forme le nom de fièvre bilieuse. Les fonctions cérébrales ne sont pas lesées; la douleur n'est pas sensible à la pression, à moins que l'inflammation ne soit portée à un haut degré. L'absence de la diarrhée indique que l'irritation n'est pas arrivée au colon. Cette forme présente encore plusieurs nuances inutiles à connaître.

Causes. Les mêmes que celles de la gastrite. La gastrite elle-même. Cette forme de la gastro-entérite se présente plus souvent en automne qu'en toute autre saison.

Pronostic. A un léger degré, elle se termine au bout de trois à quatre jours. A un degré plus élevé, elle peut durer jusqu'à vingt jours. Elle se dissipe par des sueurs ou des selles abondantes, ou sans évacuation critique. En général, cette maladie est peu dangereuse, à moins qu'on n'augmente l'irritation par un traitement perturbateur et excitant. L'art la surmonte plus aisément lorsqu'elle est primitive que lorsqu'elle est consécutive.

Traitement. On rejettera les vomitifs que les routiniers employaient autrefois sous prétexte d'évacuer la bile : mais comme nous savons que cette bile n'est que l'effet de l'irritation, nous emploierons les moyens propres à calmer l'irritation, et la bile cessera de couler avec abondance. Diète absolue, boissons émollientes légèrement acidulées. Si la maladie faisait des progrès, application de sangsues sur l'épigastre et sur la région ombilicale. Repos.

Gastro-entérite aiguë, avec la forme appelée par les auteurs *fièvre inflammatoire, fièvre angéioténique, synoque.—Symptômes.* Les symptômes sont les mêmes que ceux de la forme précédente, excepté que la langue est plus rouge, le teint plus coloré, et les sécrétions de bile moins abondantes. C'est absolument la même affection, mais chez un sujet sanguin, vigoureux, sans vomissemens bilieux, sans coloration jaune.

Causes. Toutes les causes ordinaires de la gastrite et de la gastro-entérite. Les tempéramens sanguins, les sujets dont la santé est ordinairement florissante, y sont plus généralement disposés que tout autre individu.

Pronostic. Elle est facile à déplacer, si on l'attaque dès le début, surtout chez un sujet chez qui elle se manifeste pour la première fois. Elle est plus dangereuse, si elle est consécutive à une ancienne irritation gastro-intestinale. Si on la laisse marcher, elle peut s'élever au degré dit fièvre adynamique, et dès lors devenir mortelle.

Traitement. Repos ; diète ; boissons douces ; acidulées, s'il n'y a pas complication de pneumonie. Ce précepte s'étend à tous les cas où cette complication aurait lieu, parce qu'on a remarqué que les acides provoquaient la toux dans ces circonstances. Ces boissons seront l'eau sucrée, la tisane de gomme, quelques gouttes d'acide sulfurique ou citrique dans ces boissons. Sangsues sur l'épigastre et la région ombilicale, dont on répétera les applications, si une seule ne suffit pas à arrêter les progrès de la maladie. Quelques lavemens émolliens.

Gastro-entérite aiguë, avec la forme dite *fièvre ardente.* — *Symptômes.* Les douleurs sont plus fortes que dans le cas précédent, l'ardeur est excessive, la soif inextinguible, le pouls très-rapide ; un violent mal de tête accompagne ces symptômes ; le malade délire, il cherche à s'échapper du lit ; la constipation est opiniâtre ; les urines sont rouges. Si l'on stimule le canal alimentaire, la langue devient noirâtre, aride. Tous ces symptômes ont fait donner à cette forme le nom de fièvre ardente, dont les auteurs ont aussi fait une fièvre essentielle ; on l'a encore appelée causus.

Causes. Les mêmes que celle de la forme dite angéioté-

nique. Les chaleurs de l'été contribuent puissamment à la produire.

Pronostic. Si le sujet n'est pas porteur de quelque vieille gastrite, si sa constitution est bonne, si d'ailleurs le traitement n'est pas incendiaire, si la maladie est encore récente et à son début, on peut la surmonter; mais si le contraire a lieu, elle peut donner de justes inquiétudes.

Traitement. Diète sévère. Le malade sera placé dans une chambre dont la température soit fraîche. Saignées locales par le moyen de sangsues sur l'abdomen : on pourra faire précéder la saignée générale, si le pouls est fort, dur et serré. Boissons émollientes, acidulées avec un sirop ou l'acide sulfurique, citrique, à la dose de quelques gouttes par pinte. Fomentations froides et acidulées sur l'abdomen, à moins qu'il n'y ait complication d'irritation pulmonaire, cas où le froid et les acides sont toujours contre-indiqués. S'il y a irritation cérébrale, compressions froides sur la tête, dont l'application doit être prolongée. Lavemens acidulés, émolliens. Bains tièdes.

Gastro-entérite aiguë, avec la forme dite *fièvre muqueuse.* — *Symptômes.* C'est toujours la même irritation, mais chez un sujet d'une constitution lymphatique, muqueuse, chez qui la digestion est peu active. Si l'on ajoute aux symptômes ordinaires de la gastro-entérite l'inflammation de quelques autres muqueuses, comme de celle du poumon, de la vessie, on aura la fièvre muqueuse des auteurs. Il y a inappétence, impossibilité de digérer, rougeur de la langue; souvent des aphtes se manifestent dans la bouche, dans le pharynx et ailleurs : quelquefois complication de dyssenterie, douleurs contuses dans les membres, et parfois dans les articulations.

Causes. Les causes prédisposantes sont : le tempérament lymphatique, les constitutions des individus chez lesquels on observe une espèce de nonchalance dans les mouvemens, et dont les tissus offrent peu de consistance. La température chaude et humide, la mauvaise nourriture, le défaut d'alimens, l'usage exclusif des boissons aqueuses, sont les causes les plus ordinaires de cette affection chez les sujets prédisposés.

Pronostic. Comme cette forme de la gastro-entérite annonce ordinairement moins d'intensité dans l'irritation, elle est rarement dangereuse; d'ailleurs le danger est en raison de l'activité de l'irritation, des forces du malade et des autres affections qui pourraient compliquer la maladie.

Traitement. L'usage des saignées est moins urgent dans cette forme que dans les précédentes; cependant, si l'irritation faisait des progrès rapides, on appliquerait des sangsues sur

l'épigastre. S'il y a complication de catarrhe, on en applique sur le trajet de la trachée-artère, sur le point douloureux de la poitrine; à la marge de l'anus, s'il y a diarrhée. Boissons émollientes, acidulées s'il n'y a pas de catarrhe. Si l'irritation n'est pas très-intense, on pourra préparer les boissons avec les graminées; mais on se gardera de faire usage de ces dernières si la soif est ardente, la langue très-rouge. Point d'aromates, point de toniques, point de bouillons. Sinapismes, vésicatoires, lorsque l'irritation a été auparavant combattue par les antiphlogistiques.

Gastro-entérite aiguë, forme dite *fièvre vermineuse*. — *Symptômes*. Outre les signes ordinaires de la gastro-entérite, il faut joindre ceux qui annoncent la présence des vers. Chatouillement au gosier, à l'extrémité du nez, à l'anus; haleine forte et d'une odeur aigre. Dilatation de la pupille, quelquefois douleur rongeante vers le siége que les vers occupent. Chez les individus doués d'une grande irritabilité, il se manifeste des convulsions accompagnées de douleurs excessives dans l'abdomen.

Causes. La mauvaise nourriture, une constitution anémique, la malpropreté, l'enfance, sont les causes qui prédisposent ordinairement aux vers. La cause la plus fréquente, est l'inflammation du canal intestinal, qui favorise singulièrement leur développement. Cependant les vers peuvent précéder l'inflammation et en être la cause.

Pronostic. Il est rarement fâcheux, à moins que l'irritation ne soit fort ancienne, ou que les vers n'aient perforé le canal alimentaire.

Traitement. Après avoir combattu l'inflammation par les antiphlogistiques, comme s'il n'y avait pas de vers, on administre quelques potions huileuses, par exemple l'huile d'amandes douces avec le suc de citron donné par cuillerées. Les vermifuges amers, tels que la mousse de Corse, l'absynthe, le semen-contra, etc., ne conviennent que lorsque l'inflammation n'existe pas, ou qu'elle est entièrement dissipée. On obtient un bon effet d'une application sur l'abdomen faite avec des compresses imbibées d'huile, dans laquelle on aura fait dissoudre quelques grains de camphre.

Gastro-entérite aiguë, avec les formes appelées par les auteurs *fièvre ataxique* et *fièvre adynamique*. — *Symptômes*. 1re Forme. Si la gastro-entérite fait des progrès, on observe des phénomènes nerveux fort irréguliers, tels que tremblement, délire, visions, aliénations, sensations douloureuses rapportées à différentes parties du corps. A mesure que la fièvre augmente, le malade s'agite; il est en proie à des convulsions

violentes, ne reconnaissant personne; les objets semblent rouler autour de lui. C'est l'irrégularité de tous ces symptômes qui leur avait fait donner le nom de fièvre ataxique.

2e Forme. Yeux fixes et hagards, surdité; le malade est comme frappé de stupeur; la langue, d'abord rouge, se couvre bientôt d'un enduit noirâtre, les dents sont encroûtées d'une bave fuligineuse. Haleine fétide, perte totale des forces, respiration agitée, refus des boissons, ou si le malade en prend, elles tombent dans l'estomac comme par un couloir, et passent quelquefois dans le larynx. A mesure que la maladie fait des progrès, des symptômes de putridité se manifestent; excrémens fétides, odeur cadavéreuse de la transpiration cutanée. La peau se couvre de taches livides, des aphthes naissent au dehors et au dedans de la bouche; les urines et d'autres excrétions sont quelquefois sanguinolentes, les gencives saignent facilement. Suivant la prédominance de tel ou tel autre symptôme, les auteurs ont donné à cette maladie le nom de *typhus*, de *fièvre des camps*, de *fièvre jaune*. La forme ataxique précède ordinairement la forme adynamique. Quelquefois l'ataxie se manifeste presque dès le début de la gastro-entérite; cela a lieu surtout lorsqu'elle a été précédée par une inflammation qui fait tout à coup explosion.

Causes. L'irritation gastro-intestinale portée au plus haut degré, la constitution sanguine nerveuse, l'air chaud et humide, les affections morales, en général toutes les causes des phlegmasies intestinales. Un nombre considérable de malades renfermés dans le même local produit un foyer de chaleur et de miasmes qui, occasionant la même maladie chez les personnes placées dans ce foyer, l'ont fait regarder souvent comme d'une nature contagieuse; mais il n'en est rien.

Pronostic. La forme ataxique est moins dangereuse que la forme adynamique, que l'on peut regarder comme le plus haut degré d'oppression des forces vitales dans le canal digestif et dans le cerveau. L'une et l'autre sont moins à craindre au commencement de la maladie que lorsqu'elles ont duré longtemps. Les symptômes de convulsion sont moins dangereux que ceux de stupeur. Lorsque l'irritation est parvenue au dernier degré que nous avons décrit, il n'y a plus d'espoir.

En général, toute complication de la gastro-entérite rend cette maladie plus grave; mais le danger augmente s'il y a complication cérébrale, de péritonite, de pneumonie.

Traitement. Si l'irritation est primitive, commençante, on l'attaquera par des saignées locales sur l'épigastre, au moyen des sangsues; si elle est consécutive, on donne des boissons émollientes, de l'eau de gomme acidulée avec l'acide sulfu-

rique, citrique, de la limonade, en un mot, on administre le traitement anti-phlogistique. Les saignées sont dangereuses lorsque l'irritation est devenue très-intense; on se bornera donc à tenir le malade dans un air frais; s'il n'est pas trop affaibli, quelques lavemens émolliens, joints aux boissons du même genre, sont les seuls moyens à employer. Les toniques, les stimulans, de quelque nature qu'ils soient, doivent être sévèrement proscrits, puisqu'il est bien reconnu que dans ces maladies la faiblesse n'est qu'apparente.

Régime des convalescens à la suite de la gastrite ou de la gastro-entérite aiguë. Les symptômes de l'irritation étant apaisés, le malade est quelquefois réduit à un état de marasme extraordinaire, surtout si la maladie a duré pendant un long espace de temps. On commencera par lui donner quelques demi-tasses de lait coupé avec une tisane d'orge, de guimauve, de gomme, de tilleul, etc. Si l'appétit augmente, que la langue cesse d'être pointue et rouge, on passe à des bouillons très-légers, puis à des bouillons purs, à de petites soupes de riz, de semoule, de fécule. Si le malade s'en trouve bien, on en viendra aux confitures, au pain, à la viande de poulet, de veau, de bœuf, et enfin au régime ordinaire; mais il faut toujours tâtonner, observer l'état de la langue et du pouls : si la langue rougit, si le pouls devient fébrile sous l'emploi du régime adopté, on diminue la dose des alimens, ou même on les retranche entièrement.

GASTRITE ET GASTRO-ENTÉRITE CHRONIQUES. A l'état chronique comme à l'état aigu, les phlegmasies du tube digestif présentent plusieurs nuances différentes. Cette diversité peut dépendre de l'intensité de l'irritation, du tempérament des individus, de leur sensibilité, de l'âge, du sexe, des altérations qu'une longue inflammation a produites dans les tissus malades, du siége de l'affection.

Ire Nuance de la *gastro-entérite chronique*, avec les formes dites *fièvre lente*, *fièvre lente nerveuse*, *tabes mesenterica*, *carreau*. — *Symptômes.* Pouls fébrile, lassitude, abattement, chaleur, soif, douleur vers l'épigastre, rougeur de la langue. S'il n'y a pas de colite, le malade est ordinairement constipé. La conjonctive est rouge, le pourtour des yeux bleuâtre, le teint flétri, la peau rugueuse, comme collée sur les muscles. Urines rouges, peu abondantes. Sueurs dans le redoublement, qui a lieu le soir, surtout s'il y a complication d'irritation de poitrine. Tous les symptômes fébriles s'aggravent vers le soir; souvent le malade est libre le matin; il peut vaquer à ses affaires; il n'éprouve pas de dégoût pour la nourriture. A mesure que la maladie fait des progrès, la maigreur devient extrême. C'est ce qu'on a appelé *fièvre*

lente. S'il y a irritation cérébrale, convulsions, on l'a appelé *fièvre lente nerveuse*. S'il y a tension de l'abdomen, complication de colite, *tabes mesenterica*. Chez les enfans, c'est le *carreau*.

Causes. Toutes celles de la gastro-entérite aiguë; mais on peut remarquer que cette nuance, que nous appelons subaiguë, est souvent le résultat des mauvais traitemens dirigés contre la gastro-entérite aiguë.

Pronostic. La terminaison varie suivant l'ancienneté et l'intensité de la maladie, la sensibilité du sujet, suivant le traitement qu'il emploie, et suivant les altérations que l'irritation a produites dans les tissus qui en sont le siége.

La guérison est plus facile chez les individus qui n'ont pas fait plusieurs rechutes, et qui n'ont pas abusé des stimulans. La gastro-entérite fébrile consécutive à l'aiguë est beaucoup plus difficile à guérir que celle qui est primitive, à cause des altérations qui en sont la suite. S'il y a engorgement des glandes, du foie, de la rate, la maladie est rebelle, mais non désespérée, pourvu qu'on ne stimule pas le malade. La maigreur considérable, les ecchymoses, les pétéchies scorbutiques, sont de mauvais signes. Si le malade perd l'appétit, s'il rejette avec opiniâtreté tout ce qu'il avale, si la diarrhée survient au milieu de tous les autres signes de faiblesse, il reste peu d'espoir.

II[e] Nuance de la *gastro-entérite chronique*, avec douleur dite *hépatique*, *ratateuse*, *phthisique*. — *Symptômes*. Ils sont peu différens de ceux de la nuance précédente. Digestion lente, accompagnée d'un léger mouvement fébrile. Les stimulans que l'on donne pour aider à la digestion semblent procurer quelque bien-être : mais bientôt le malade se plaint de nouveau; et s'il continue à se stimuler pour mieux digérer, l'état de malaise fait chaque jour des progrès. Couleur vineuse et foncée de la peau ; douleurs rapportées à différentes régions, au cardia, au foie, à la rate, vers l'omoplate, entre les deux épaules. Cette douleur a été nommée *hépatique*, quand elle se faisait sentir vers l'épaule droite; *ratateuse*, si c'était vers l'épaule gauche; *phthisique*, si c'était entre les deux épaules, etc. Cependant il ne faudrait pas confondre ces différentes formes de la gastro-entérite chronique avec les affections primitives du foie, de la rate, des poumons, etc.

Causes. Les mêmes que celles de la nuance précédente.

Pronostic. Si l'on emploie hardiment les stimulans, le malade se croira mieux, mais il souffrira davantage après que leur action aura cessé. Mais si l'on administre les adoucissans avec persévérance, on verra le bien-être revenir peu peu. Le

danger varie, comme dans la nuance précédente, suivant l'intensité, la durée de la maladie, et suivant les lésions produites par l'irritation.

III[e] Nuance de la *gastro-entérite chronique; cynorexie, boulimie, hypocondrie.* — *Symptômes.* Dans cette nuance, la gastro-entérite n'est pas toujours accompagnée de fièvre. Il y a rougeur de la pointe de la langue; ce signe est quelquefois le seul, mais le plus souvent il est accompagné de chaleur à l'estomac. L'état de la peau accompagne celui de ce viscère et de la langue. Si l'estomac est enflammé, la peau est plus foncée, la conjonctive plus rouge. Si on examine le siége de l'irritation, on trouve que la digestion est accélérée, mais elle se fait avec douleur : on appelle cet état *boulimie.* Il y a quelquefois dyspnée, toux dite gastrique, palpitation; constriction du cœur, sentiment de plénitude, d'expansion du cœur, de tressaillemens, au point de simuler l'anévrisme. Si l'irritation fait des progrès, les forces digestives diminuent; et quoique le malade mange avec voracité, il ne tarde pas à tomber dans le marasme. Chez certains individus, l'urine est rouge, briquetée. S'il n'y a pas de colique, il y a constipation opiniâtre. Les malades se trouvent soulagés quand ils peuvent aller à la selle. Pour obtenir cet effet, ils emploient des purgatifs de toute espèce, dont ils éprouvent d'abord du bien-être, mais ensuite ces purgatifs ne produisent plus le même effet et augmentent la maladie, en irritant de plus en plus la muqueuse intestinale. Les symptômes qui accompagnent cette nuance présentent des variétés infinies et tellement inconstantes, qu'il serait impossible d'en faire une monographie exacte. Mais on est certain que tous les symptômes organiques et de relation tiennent à l'état de l'estomac, puisque les sangsues appliquées sur ce viscère, la diminution de la nourriture, l'abstinence de tous les ingesta irritans et stimulans, parviennent à faire cesser cet état.

Si l'irritation persévère, le malade devient rêveur, sombre, s'occupant sans cesse de ce qu'il éprouve : c'est l'*hypocondrie.* Cette forme est extrêmement variée; les symptômes ordinaires sont en général les suivans : dyspepsie, digestion lente et pénible, rots, vents, rumination, secousses violentes de l'estomac, hoquet, sensation de constriction, de torsion vers la région stomacale, borborygmes, flatuosités, développement subit d'un gaz dans l'estomac, ou balottement d'un fluide que le malade compare à une boule. Certains hypocondriaques croient sentir leurs alimens franchir le pylore; à force de concentrer leur attention sur leur intérieur, ils acquièrent un tact tel, qu'il ne s'y passe pas le plus petit mouvement sans qu'ils

en aient la conscience. Quelques-uns sentent très-bien les pulsations des artères abdominales. Il n'en est pas un seul qui ne s'imagine que sa maladie ne soit de nature telle, qu'on n'en ait jamais vu de semblable : ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il ne se trouve pas deux individus chez qui les symptômes soient identiques. Cependant, ceux qui annoncent l'irritation gastrique et entérique s'y trouvent constamment, mais les symptômes sympathiques de l'irritation locale varient suivant la sensibilité, la constitution, l'âge, le sexe, le degré de la maladie et le genre d'occupation du malade, dont le moral est toujours plus ou moins affecté à l'occasion de la souffrance des viscères.

L'*hypocondrie* n'est donc point un rêve de ceux qui s'en plaignent, comme l'ont avancé quelques médecins, qui, n'en connaissant ni le siége ni la cause, ont mieux aimé en nier l'existence que d'avouer leur ignorance.

Pronostic. Cette nuance de la gastro-entérite se rencontre souvent chez les personnes qui jouissent de l'aisance, qui font bonne chère, et qui se sont livrées à des excès de vins généreux, de boissons alcoholiques. Le tempérament bilieux en est une cause prédisposante; cependant on la rencontre quelquefois chez les scrophuleux que l'on a trop stimulés par les médicamens échauffans et toniques. Il est des individus chez lesquels on observe tous les symptômes de l'hypocondrie sans le concours de ces causes, mais ce n'est pas ordinaire.

Si l'on traite cette affection par la méthode antiphlogistique, on la voit disparaître peu à peu; mais si on s'opiniâtre à administrer tous les genres de stimulation, comme on l'a presque toujours fait jusqu'ici, on finira indubitablement par développer une gastro-entérite aiguë, qui est d'autant plus dangereuse qu'elle vient se hanter sur une chronique.

IVe Nuance de la *gastro-entérite chronique, squirrhe et cancer de l'estomac. — Symptômes.* Ils sont communs et particuliers. Les signes communs sont ceux de la gastrite. Les signes particuliers sont ceux qui indiquent la présence du squirrhe. Le squirrhe est placé au cardia, au pylore, et quelquefois dans un autre point de l'estomac. Au *cardia*, il y a douleur, chaleur vers la région du cœur; plus, chaleur à la gorge, soulagement instantané par les boissons rafraîchissantes. Le toucher ne peut pas donner une connaissance certaine de l'existence de cette tumeur au cardia.

Au *pylore*, il est plus facile de s'en assurer par le toucher, mais on peut encore le confondre avec d'autres tumeurs qui se seraient développées dans le voisinage. Le doute cesse quand aux autres symptômes se joignent la lenteur de la di-

gestion, douleur, régurgitations, vomissemens. Quelquefois, néanmoins, les alimens passent peu à peu, quoiqu'il y ait squirrhe au pylore. Dans quelques cas, le malade ne rejette les alimens que lorsqu'il en a pris une grande quantité. Outre cela, la couleur de la peau est terne, et présente cet aspect qu'on appelle cancereux.

Sur le corps même de l'estomac. Il est assez difficile de prononcer s'il existe un squirrhe dans les parois de l'estomac, lors même que le toucher ferait percevoir une tumeur, parce que l'épiploon gastro-colique peut faire éprouver la même sensation lorsqu'il se trouve roulé, engorgé, etc.; on peut seulement assurer qu'il existe une tumeur aux environs de l'estomac qui peut être un engorgement glanduleux, graisseux ou squirrheux; mais quand il s'y joint des douleurs, des vomissemens acides, âcres, brunâtres, des digestions laborieuses, etc., le diagnostic est plus certain. Au reste, il suffit de savoir qu'il y a irritation de la muqueuse gastrique; le mode de dégénération n'est que probable. A travers ces symptômes, les individus maigrissent, sont tristes, désespérés; leur état douloureux est difficile à exprimer. Il arrive souvent qu'une phlegmasie de tout le tube digestif succède à l'inflammation locale. Cette phlegmasie est marquée par les mêmes symptômes que la gastro-entérite ordinaire, c'est-à-dire fièvre aiguë, langue rouge, soif, peau sèche, prostration générale, mort.

Causes. Les causes prédisposantes sont le tempérament lymphatique et les écarts de régime. Les causes occasionelles sont la gastrite qui détermine l'afflux des humeurs vers le point irrité; il y a alors supernutrition des tissus irrités; de là développement de tumeurs dures, lardacées, etc.

Pronostic. Il est ordinairement fâcheux, si la digestion est très-difficile, et si, à l'existence bien reconnue de la tumeur, se joignent les symptômes ordinaires de la gastrite. L'inflammation perfore quelquefois les parois du canal intestinal, file dans le péritoine; une violente péritonite éclate, et le malade succombe en fort peu de jours. On peut presque toujours être assuré qu'il y a perforation, lorsqu'après que le malade a souffert long-temps, l'on voit la péritonite survenir, et la mort la suivre de près.

Traitement de la gastrite et de la gastro-entérite chronique, avec ses diverses nuances. La gastrite et la gastro-entérite chronique fébriles, qui n'ont pas été aiguës dès le début, guérissent par le même traitement que les aiguës.

Quand elles sont consécutives à l'état aigu, le traitement exige quelques modifications.

Si la gastro-entérite n'est que la prolongation de la gastrite

aiguë, il faut insister long-temps sur la diète et les antiphlogistiques. Si l'individu est d'une constitution robuste, on appliquera de temps en temps 20 ou 30 sangsues sur l'épigastre; mais on s'abstiendra des saignées locales, s'il y a altération organique dont les signes sont : la tuméfaction du ventre, sa dureté, des douleurs d'entrailles, peau terne, persévérance de l'accélération du pouls. La patience, le temps, un régime doux, l'exclusion de tous les stimulans, sont les seuls moyens raisonnables dont on doive attendre d'heureux résultats.

Traitement du cholera morbus. Quand la gastro-entérite chronique se présente sous forme de cholera morbus, c'est-à-dire quand il y a vomissemens violens de matières chargées de bile, de mucosités, accompagnés de douleurs très-fortes à l'épigastre, de convulsions, de crampes, surtout après le vomissement, il ne faut point recourir aux toniques, ni aux excitans; car lors même qu'il n'y a pas de fièvre dans cette nuance, on a constamment affaire à une irritation de l'estomac, ainsi que le prouve l'autopsie cadavérique.

L'indication est de calmer l'irritation de l'estomac par des boissons rafraîchissantes, et principalement par des saignées locales sur l'estomac. Cependant, si le malade est faible, si, lorsque le médecin est appelé, les vomissemens durent depuis trois ou quatre jours, si la face est décomposée, le pouls fugace, il ne faut plus saigner. Il faut s'en tenir alors aux boissons adoucissantes; quelquefois le malade les rejette toutes, excepté l'eau légèrement sucrée, ou même l'eau pure, que l'on ne donne que par gorgées. On placera un cataplasme émollient sur l'épigastre; on administrera des pédiluves et des maniluves sinapisés. Dans quelques cas, on ne donne pas de boissons, parce qu'une cuillerée d'eau même pure exaspère les accidens. On est réduit alors à se borner à des demi-lavemens émolliens, auxquels on peut ajouter quelques gouttes de laudanum. On obtient quelquefois des succès de l'application de la glace sur l'épigastre, en même temps que l'on entretient la poitrine et les extrémités dans un état de chaleur. Après l'emploi de la méthode antiphlogistique, quand la langue est moins rouge, on peut donner une potion opiacée. Si cette nuance passe de l'état chronique à l'état aigu, elle doit être traitée comme une gastrite aiguë.

Traitement du carreau et des engorgemens du foie ou de la rate. Autrefois, quand un individu digérait mal et qu'il portait une tumeur du foie, de la rate ou d'un autre point de l'abdomen, on lui administrait les prétendus fondans, la saponaire, la chicorée sauvage, les purgatifs; et, s'il n'y avait pas de fièvre, le quinquina et plusieurs autres espèces de toniques et de stimulans. Soit que la fièvre existe ou qu'elle n'existe pas, une

pareille médication est absurde et ne saurait convenir. C'est au siége fondamental de la maladie, à l'irritation qu'il faut adresser le traitement, et non aux symptômes. Donc, il ne faut avoir recours qu'à la méthode antiphlogistique ; tout autre méthode est absurde et dangereuse.

Traitement de la nuance dite boulimie, cynorexie. Les antispasmodiques et les toniques ne font qu'augmenter la faim, parce qu'ils augmentent l'irritation de l'estomac, qui en est la véritable cause. Il faut, au contraire, donner des émulsions fades, lactées, à grande dose; refuser les alimens de haut goût, les boissons vineuses, amères, aromatiques. En suivant ce traitement, la langue, de rouge qu'elle était, devient blanche, pâteuse ; le malade tombe dans une espèce de langueur, et arrive peu à peu à la guérison. On continue l'usage du traitement adoucissant, des muqueux, des substances féculantes, et lorsque les symptômes de la gastrite sont entièrement dissipés, on retourne peu à peu au régime ordinaire.

Traitement de l'hypocondrie. Il ne faut pas perdre de vue que les hypocondriaques exagèrent leurs maux, parce qu'ils ont l'attention constamment portée sur leurs viscères; mais il ne faut pas croire, d'un autre côté, que chez eux tout soit idéal. Il y a une véritable irritation du tube digestif qui réagit sur le cerveau, ce qui donne lieu à des symptômes nerveux, à l'espèce de monomanie dont ils paraissent atteints. Donc, on les assujettira à un régime doux et végétal, au laitage, s'ils le digèrent bien, aux boissons émollientes; on conseillera les exercices modérés, les voyages, les distractions, les bains. S'il y a constipation opiniâtre, s'il y a suppression d'une habitude hémorrhoïdale, de temps en temps une application de 10 à 20 sangsues à l'anus, principalement aux époques où la fluxion sanguine avait lieu.

GLOSSITE, *Inflammation du tissu de la langue.* On la reconnaît aux symptômes suivans :

La langue est rouge, chaude et très-douloureuse au toucher; elle se couvre d'un enduit muqueux très-abondant; elle se tuméfie et acquiert en certains cas un volume tel, qu'elle remplit la bouche, ce qui rend la respiration pénible, la déglutition et la prononciation impossible. La bouche est béante, et il en découle continuellement une salive limpide et filante. Ces symptômes locaux sont accompagnés de symptômes généraux qui sont une suite nécessaire de toute inflammation violente; tels sont la fièvre manifestée par la chaleur de la peau, une soif dévorante, l'accélération du pouls. Il arrive souvent que l'inflammation de la langue produit celle de quelques parties voisines, principalement l'engorgement

des glandes maxillaires, des douleurs derrière le cou. Peu à peu la violence de l'inflammation diminue, il y a moins de fièvre; la langue est moins chaude, moins douloureuse, moins gonflée; la respiration, la déglutition et la prononciation deviennent plus faciles; la langue se dépouille de l'espèce de membrane qui la recouvrait, et le malade est guéri.

Telle est la marche de cette maladie quand elle se termine par la guérison; mais il n'en est pas toujours ainsi. Si l'on n'arrête pas promptement l'inflammation par les moyens que nous allons indiquer, la maladie peut se terminer par la suffocation, par la suppuration ou la gangrène.

Les *causes* de la glossite ou de l'inflammation de la langue sont en général toutes celles des autres inflammations; et, en particulier, les plaies, les contusions de la langue, les substances trop chaudes, âcres et caustiques appliquées sur cet organe, les piqûres d'animaux venimeux. Il n'est pas rare de voir la langue s'enflammer et se tuméfier sous l'influence de la rougeole, de la petite vérole, d'une angine, de la scarlatine.

Le *traitement* doit être extrêmement actif. Il s'agit de dégorger promptement la langue, pour prévenir les suites fâcheuses dont nous avons parlé. Aucun traitement ne saurait être plus efficace que les saignées locales au moyen d'un grand nombre de sangsues appliquées sous la mâchoire et sur la langue. On peut en mettre trente, quarante, cinquante, suivant l'âge du malade et la violence de l'inflammation, et revenir avec confiance à ce moyen, si l'inflammation persiste avec la même violence. Il est très-avantageux de faire pratiquer en pareil cas la saignée d'une des veines placées sous la langue et que l'on nomme veines *ranines*. Il faut pour cela avoir recours à la main d'un chirurgien. Avec ces premiers secours, qui sont les plus importans et les plus décisifs, on fera concourir les boissons émollientes, les gargarismes d'eau miellée légèrement acidulée avec du vinaigre; les bains de pieds à la moutarde, les lavemens purgatifs, l'application de cataplasmes émolliens autour du cou. Enfin, si la langue était tellement gonflée qu'il y eût danger imminent de suffocation, il faudrait pratiquer sur cet organe des scarifications, c'est-à-dire, des incisions profondes avec un instrument tranchant. Il est inutile de dire qu'il n'y a qu'une personne de l'art qui puisse pratiquer cette opération, qui est d'ailleurs sans danger.

GOITRE, *Bronchocèle, tumeur goîtreuse, gros cou.* On a confondu sous le nom générique de goître la plupart des tumeurs des parties intérieures du cou; mais cette dénomination doit être restreinte. Pour bien entendre en quoi consiste le

goître, il faut savoir qu'il existe à la partie antérieure du cou, immédiatement au-dessous de la pomme d'Adam, un corps charnu qui, dans l'état naturel, est peu sensible à la vue, et auquel on donne le nom de corps tyroïde. Eh bien! le goître n'est autre chose que le développement plus ou moins considérable de ce corps. On pourrait l'appeler *hypertrophie du corps tyroïde*, c'est-à-dire, supernutrition de cet organe. Il ne faut pas confondre le goître, tel que nous l'entendons, avec diverses autres transformations que le corps tyroïde peut éprouver; tels sont le squirrhe, l'induration cartilagineuse, des abcès, etc. Il est vrai que ces dégénérescences ont toujours été précédées d'une simple augmentation de volume, et que dans le principe tout se réduisait à une même affection, c'est-à-dire, au goître. Voici comment le goître se développe et à quels symptômes on peut le reconnaître.

La tumeur se développe lentement et par degrés, quelquefois d'un seul côté, mais plus souvent des deux côtés du conduit de la respiration. Il n'y a aucun sentiment de chaleur dans l'organe; la peau conserve sa couleur et sa chaleur naturelle, ce qui distingue cette affection d'une inflammation aiguë qui est toujours accompagnée de chaleur et de rougeur de la peau. Dans quelques cas, on a vu le goître se développer avec rapidité, mais pour l'ordinaire, ses progrès sont très-lents, et il s'écoule souvent des mois et des années avant qu'il ait atteint un volume un peu considérable. Quelquefois il reste stationnaire pendant un temps plus ou moins long, puis il reprend sa marche sans causes bien appréciables. Malgré la lenteur avec laquelle il se développe, le goître finit par acquérir un volume considérable; on en voit qui atteignent depuis le volume du poing jusqu'à celui d'une citrouille, et descendent jusques sur la poitrine et même, rarement pourtant, sur le ventre. Lorsque le goître a atteint une certaine dimension, il comprime la trachée artère et gêne la respiration ainsi que la circulation du sang. La voix s'altère et prend un timbre qui ne ressemble pas mal dans certains cas au coassement des grenouilles; les veines du cou étant comprimées par la tumeur livrent difficilement passage au sang qui retourne de la tête au cœur; la face devient alors rouge, livide; il survient des éblouissemens, des maux de tête, de la somnolence, et enfin l'apoplexie. Il faut avouer néanmoins que cette terminaison est extrêmement rare. En général, lorsque le goître a acquis un certain volume, extrêmement variable suivant les individus, il s'arrête, et l'on dit qu'il a atteint son dernier terme. Il est alors extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, d'en obtenir la guérison.

Des causes du goître. Il paraît démontré qu'il dépend le plus

souvent d'une influence locale, puisqu'on le voit régner d'une manière endémique dans certaines contrées. On le rencontre, par exemple, très-fréquemment dans les vallées des Alpes, dans celles des Pyrénées, et dans d'autres contrées basses et humides. Dans ces pays, cette affection est souvent héréditaire. Les crétins du Valais et d'autres vallées des Alpes sont tous affectés d'énormes goîtres. L'humidité, la chaleur et le défaut de circulation d'air, l'usage d'eau de neige qui est la seule boisson de ceux qui habitent ces vallées sont regardés commes des causes propres au développement du goître. Ce qui est certain, c'est que les individus atteints d'un goître commençant guérissent pour l'ordinaire, s'ils quittent ces contrées pour aller habiter un pays plus ouvert et moins humide. Le goître paraît avoir beaucoup d'analogie avec les scrofules. Une constitution molle, le tempérament lymphatique y prédisposent; les cris, les chants forcés, les efforts de l'accouchement peuvent le déterminer; mais quand il est produit par ces causes, il est ordinairement de peu de durée.

Traitement du goître. Un des meilleurs serait de changer d'habitation, si le goître était encore récent, et s'il était dû à l'influence du climat; mais ce moyen n'est pas praticable pour la grande majorité des individus; il faut donc chercher à combattre le goître d'une autre manière. On a préconisé tour à tour l'éponge calcinée, les eaux sulfureuses, les sachets de sel, de savon, l'huile camphrée, les fumigations aromatiques, etc. Mais, pour l'ordinaire, ces moyens sont infructueux. Dans ces derniers temps, on a proposé et employé avec beaucoup plus de succès l'iode et ses préparations. Ayant eu occasion d'en faire de nombreuses applications, je puis assurer que l'on obtient une diminution très-marquée et souvent la guérison complète du goître au moyen de cette substance.

L'iode pris à l'intérieur peut être accompagné d'accidens graves; c'est pourquoi l'on préfère l'administrer à l'extérieur sous forme de frictions. La durée du traitement est d'un ou de plusieurs mois. Lorsque le goître est dur, douloureux et volumineux, on favorise beaucoup les bons effets du traitement par l'iode, en faisant auparavant une application de 10, 15, 20, 30 sangsues sur la tumeur même. On recouvre les piqûres avec un cataplasme de farine de lin, et l'on ne commence l'emploi des frictions que quatre ou cinq jours plus tard. (Voyez pour la manière d'employer l'iode, page 184.)

GONORRHÉE. V. Blénorrhagie.

GOUTTE, ARTHRITIS, PODAGRE, INFLAMMATION ARTICULAIRE, RHUMATISME GOUTTEUX. Voici en-

core une maladie sur la nature de laquelle on a beaucoup écrit, beaucoup divagué, beaucoup erré. On appelle *goutte* une affection qui se manifeste dans les articulations des doigts du pied ou de la main. Lorsque cette affection attaque les grandes articulations, telles que celles du pied, du genou, de la cuisse, du poignet, etc., on lui a réservé, dans le langage médical, le nom de *rhumatisme goutteux*. Nous espérons démontrer que ces affections sont absolument de la même nature, que leur siége seul est différent, que les expressions de goutte et de rhumatisme goutteux ne donnent aucune idée de la maladie dont il s'agit, et qu'elles devraient être remplacées par celle d'irritation ou d'inflammation articulaire. Mais pour nous conformer à l'usage, nous allons décrire ces inflammations articulaires sous leur nom vulgaire, en avertissant toutefois que la goutte est une maladie de la même nature que le rhumatisme goutteux, la première étant l'inflammation des petites articulations, et le second, l'inflammation des grandes articulations.

De la goutte. Voici quels en sont les symptômes dans le plus grand nombre des cas. La première attaque de goutte arrive entre 40 et 50 ans, et le plus souvent chez les personnes robustes qui ont été fortement stimulées par la bonne chère et les excès vénériens. Elle est précédée de malaise, d'agitation, de pesanteur dans les membres, de suppression des hémorrhoïdes chez les individus qui sont habitués à cette hémorrhagie. Dans le plus grand nombre des cas, cette attaque survient tout à coup pendant la nuit. Quand l'articulation a été bien échauffée, la personne est réveillée par une douleur violente du gros orteil, accompagnée de malaise et de fièvre. Il y a gonflement, rougeur du point malade, le moindre mouvement y est douloureux. On ne doit point être étonné que l'appétit soit dérangé, qu'il y ait mal de tête, malaise général à l'occasion d'une inflammation locale aussi bornée. Autrefois, ces préludes de la goutte étaient quelque chose de mystérieux, d'incompréhensible : on disait que la goutte existait d'abord dans l'estomac ou ailleurs et qu'elle se portait ensuite sur les orteils ou les doigts de la main; et quand la goutte était ensuite remplacée par des douleurs d'estomac, de poitrine, etc., on disait qu'elle était remontée dans l'estomac, dans la poitrine, dans la tête, etc. Cette supposition est purement gratuite. L'inflammation siége dans les organes de la digestion, dans l'estomac, avant de se déclarer dans les articulations, ou bien elle s'y manifeste ensuite, et voilà tout. Il y a mille autres exemples où une inflammation cesse dans un endroit, lorsqu'elle se déclare dans un autre point du corps. L'inflammation peut exister simultanément aux

pieds et dans l'estomac, et l'on ne doit pas dire que la goutte existe dans cette dernière partie, mais bien qu'il y a inflammation, irritation en même temps et dans les articulations et dans le canal intestinal.

Mais la goutte n'est pas toujours précédée de ce cortége de symptômes, parce que l'irritation n'existe pas toujours dans les organes digestifs, et que cette irritation peut gagner d'emblée les articulations qui en sont le siége.

La violence de l'inflammation diminue ordinairement au bout de 24 à 36 heures, plus ou moins. Le malade éprouve du soulagement, l'appétit revient. Quelquefois l'inflammation recommence dans l'autre orteil, y dure deux ou trois jours, puis elle repasse au premier ou à une autre articulation, et peut ainsi en attaquer plusieurs successivement ou simultanément. Enfin, après avoir souffert pendant 8, 15, 20 jours, tantôt plus, tantôt moins, le malade se trouve délivré. Chez quelques individus, on n'observe qu'un léger gonflement passager, et sans fièvre. Au reste, la goutte, comme toute autre inflammation, est susceptible d'une infinité de nuances, et peut s'élever depuis le plus faible degré inflammatoire jusqu'au plus intense.

Les premières attaques de goutte sont loin d'être toujours aussi violentes que celle que nous venons de décrire; car elles sont ordinairement légères. Quelquefois les malades restent deux ou trois ans sans éprouver de récidive; mais comme la disposition persévère, une autre attaque peut se déclarer sous l'influence de la moindre cause. Ces attaques subséquentes sont ordinairement plus aiguës et plus longues que la première, la fièvre est plus vive, l'articulation plus gonflée, la peau plus chaude, plus rouge et comme érysipélateuse. Souvent l'inflammation, après avoir régné dans l'articulation, cesse tout à coup; elle est remplacée par une inflammation de la peau, telle qu'un érysipèle, une dartre, et plus souvent encore par une gastrite ou inflammation d'estomac; ce qui a donné lieu à la fausse dénomination de *goutte rentrée*. Telle est la marche de la goutte à l'état aigu. Elle peut exister à un degré beaucoup plus faible, la douleur peut être moins vive, la fièvre nulle ou beaucoup moins intense, etc.; mais c'est toujours la même inflammation à un degré plus faible.

Du rhumatisme goutteux. Cette forme de l'inflammation articulaire, qui se manifeste le plus ordinairement à la suite du froid, ne diffère de la goutte, comme nous l'avons dit, que parce qu'au lieu de siéger dans le gros orteil ou dans d'autres doigts, soit du pied, soit de la main, elle attaque toute autre articulation plus considérable. Voici quels en sont la marche et les symptômes.

Cette inflammation débute quelquefois avec beaucoup de violence dans une articulation; les mouvemens y sont douloureux, difficiles, souvent impossibles : l'articulation devient chaude et gonflée. Le toucher, la torsion, le tiraillement augmentent la douleur. Quand l'imflammation a fait des progrès et qu'elles est portée à un haut degré, la moindre commotion suffit pour augmenter considérablement les douleurs; assez souvent elle redoublent vers le soir. Cette inflammation articulaire, comme la plupart des irritations un peu vives, exerce son influence sur les organes digestifs, ainsi qu'il est facile de le reconnaître à la perte de l'appétit, au mauvais goût de la bouche, à la saleté de la langue, à un malaise général, à une inquiétude vague, etc. Souvent la fièvre se joint à ces symptômes.

Lorsque rien n'a entravé la marche de cette maladie, on observe que l'intensité des symptômes diminue au bout de vingt-quatre à trente-six heures, plus ou moins, comme dans la goutte. Mais ce soulagement n'est pas de longue durée : après quelques heures, les mêmes phénomènes inflammatoires se déclarent de nouveau dans une autre articulation. Après un plus long séjour sur cette partie, l'inflammation en affecte une autre, et parcourt quelquefois ainsi la plupart des articulations. Cette inflammation, après avoir persisté pendant trente ou quarante jours, tantôt plus, tantôt moins, finit par disparaître peu à peu. Quelquefois elle abandonne, après ce temps, les petites articulations, et s'empare des grosses, qu'elle avait épargnées jusqu'alors. Ainsi on la voit siéger sur les os du bassin, sur les côtes, l'épine du dos, etc. Si elle existe dans les os du bassin, il y a souvent difficulté d'uriner, d'aller à la selle. Quand elle affecte les articulations des côtes, la respiration est gênée et douloureuse du côté malade. On connaît alors que l'inflammation n'est pas dans le poumon, parce qu'il n'y a pas de toux, de catarrhe, et principalement parce que les os de la poitrine sont douloureux au toucher, ce qui n'a pas lieu dans l'inflammation des poumons. Quoique nous ayons dit que le rhumatisme goutteux, ou mieux l'inflammation, passait d'une articulation à une autre, cela n'arrive pas constamment ainsi; car dans certains cas l'inflammation persiste constamment dans la même articulation; mais ce n'est pas ce qui s'obseıve le plus ordinairement. Communément cette espèce d'inflammation est ambulante, et passe d'une articulation à une autre.

Si la marche n'est pas très-aiguë, il se forme ce qu'on appelle une tumeur blanche. Si l'inflammation persévère, et qu'elle devienne chronique, elle peut altérer la structure organique des tissus qui en sont le siége; la carie peut s'emparer

de l'articulation, etc. Tant que l'inflammation est mobile, et qu'elle est récente, il y a de l'espoir; mais quand elle reste fixée sur la même articulation, il faut craindre les désordres organiques. Si l'inflammation gagne les viscères, elle constitue une maladie plus grave.

Causes de la goutte et du rhumatisme goutteux. Ces inflammations se manifestent souvent chez les individus qui ont excité leur moral, leur physique, la peau, les organes sexuels, mais surtout chez ceux qui ont irrité leurs organes digestifs par les boissons stimulantes, les alimens succulens et de haut goût. Ceux qui sont forts résistent long-temps; mais enfin, après avoir abusé des stimulans de toute espèce, ils finissent par contracter une irritation du canal intestinal qui détermine ensuite celle des articulations. C'est pour cela que les nausées, le défaut ou l'excès d'appétit, en un mot toutes les formes de l'irrition gastrique, précèdent ordinairement les inflammations articulaires. D'ailleurs les viscères digestifs ont une grande sympathie avec les articulations, en sorte qu'il n'est pas surprenant que l'irritation des uns déterminent celle des autres.

On a pensé que le repos et l'oisiveté étaient des causes prédisposantes de la goutte. Voici ce qui arrive alors : le repos détermine la pléthore, et celle-ci détermine l'irritation des voies digestives, qui produit à son tour celle des articulations. L'exercice peut préserver de la goutte en empêchant cette pléthore ou plénitude. Mais si la pléthore ne peut pas être empêchée, et que l'individu soit disposé à la goutte, l'exercice violent agit comme cause irritante, et hâte l'attaque de la maladie; c'est ce que prouve l'expérience de tous les jours. En général, les constitutions pléthoriques ont beaucoup de peine à se garantir de la goutte. C'est pour cette raison qu'elle attaque de préférence les gens riches, qui peuvent se livrer plus facilement que les pauvres à la bonne chère et aux excès de tout genre. Le froid doit-il être regardé comme cause des inflammations articulaires? Le rhumatisme goutteux vient souvent à la suite du froid. Ce refroidissement peut avoir été occasioné par l'immersion dans l'eau, le sommeil sur la terre humide et en plein air, les habits mouillés et séchés aux dépens de la chaleur du corps, etc. Il est rare qu'une personne qui s'est exposée plusieurs fois à ces causes, ne finisse pas par avoir une inflammation articulaire. La goutte et le rhumatisme sont très-rares dans les pays chauds, tandis que ces affections sont très-fréquentes dans les pays froids et tempérés. Cependant on rencontre les inflammations des organes digestifs dans les pays chauds, et même très-fréquemment, ce qui semblerait en opposition avec ce que nous avons dit plus haut, que la goutte était

presque toujours précédée et produite par les irritations du canal intestinal. Mais l'excitation trouve une voie de décharge; cette voie est la peau, qui est stimulée par la chaleur et la lumière, ce qui n'arrive pas dans les pays froids.

Les petites articulations, qui sont moins chaudes, où la circulation est moins rapide, qui sont moins protégées par les chairs, plus exposées au froid, sont plus souvent enflammées que les autres, en sorte que pour une inflammation d'une grosse articulation, on en a cent des petites. La goutte est par conséquent plus fréquente que le rhumatisme goutteux.

La goutte et le rhumatisme goutteux sont des inflammations dont la nature est la même que celle de toute autre inflammation. Ceux qui le nient s'appuient sur ce que l'on trouve dans les articulations qui ont souffert long-temps de la goutte des concrétions semblables à du gravier. Ils regardent ces concrétions comme le produit de l'humeur à laquelle ils attribuent la goutte; c'est une erreur. L'inflammation attire le sang et les humeurs vers l'articulation malade, d'après le principe que, *là où il y a irritation, il y a appel des fluides*; ces humeurs, ces concrétions qu'elles déposent sont donc l'effet, et non la cause de la goutte. Ce qui le prouve, c'est que ces concrétions n'existent jamais que lorsque la goutte est ancienne, et que, si elles en étaient la cause, elles devraient s'y rencontrer dès le principe.

Traitement de la goutte et du rhumatisme goutteux. Une confusion effroyable régnait autrefois dans le traitement de cette maladie. C'était naturel, puisqu'on ne la connaissait pas. Tantôt on donnait des purgatifs ou des vomitifs; tantôt on faisait appliquer les sangsues, mais en trop petit nombre pour opérer la guérison, et d'ailleurs le plus souvent on stimulait à l'intérieur, en sorte que la maladie se reproduisait. Les uns donnaient le quinquina lorsque les attaques de goutte étaient régulières ou intermittentes; d'autres faisaient avaler quarante, cinquante verres d'eau chaude. Quelquefois on obtenait des succès par ces moyens, mais c'était par hasard. Aujourd'hui tous les prétendus spécifiques de ces maladies sont tombés en désuétude. On sait maintenant ce que c'est que la goutte et le rhumatisme goutteux : on sait que c'est une irritation, une inflammation des articulations. Eh bien! il faut poursuivre cette inflammation par les saignées locales dans tous les points où elle se rencontre. On applique 10, 15, 20, 30, 40, 50 sangsues, suivant le siége et le degré de l'inflammation. On en mettra 6, 8 ou 10 pour le pouce ou le gros orteil, 15 ou 20 pour le pied, 30 ou 50 pour le genou, 40 ou 60 pour les os du bassin et pour ceux de l'épine du dos. On revient à ces applications, deux,

trois, quatre fois, si l'inflammation paraît ne pas céder. S'il survient, ou s'il existe déjà une irritation interne, on la combat comme la gastrite, c'est-à-dire par les sangsues sur le creux de l'estomac, par les boissons émollientes, les lavemens de même nature. Si l'inflammation, après avoir abandonné les articulations, s'est portée sur les viscères, il faut employer les émolliens à l'intérieur, puis stimuler à l'extérieur le siége primitif de la goutte par des frictions, des vésicatoires volans, des demi-bains; en un mot, il faut rappeler l'irritation vers le siége primitif pour la détourner de l'intérieur. On voit quelquefois des inflammations du poumon, de l'estomac, exiger le rappel de l'irritation à son siége primitif par les moyens indiqués, en même temps que l'on combat ces mêmes inflammations par les saignées générales et locales. Il faut s'abstenir de toute nourriture trop substantielle et de toutes boissons stimulantes. Je ne mets pas en doute que l'on ne puisse presque toujours guérir radicalement la goutte par l'usage prolongé et exclusif du lait, des potages farineux au lait, ce régime joint au traitement ci-dessus indiqué. Il faut garantir les parties malades du froid, en gardant le lit ou en les enveloppant avec de la flanelle. Pendant tout le temps que dure le traitement, il faut que le malade observe un régime sévère.

Lorsque l'irritation des viscères n'existe qu'à un faible degré, les saignées locales sur le creux de l'estomac doivent être moins copieuses; mais on applique toujours les révulsifs à l'extérieur sur le siége de la goutte.

Parmi les révulsifs, on vante avec raison celui que nous avons indiqué sous le titre de *liqueur préconisée contre la goutte*, pag. 169, à laquelle nous renvoyons pour ce qui regarde la préparation et l'administration de ce médicament.

GOUTTE SCIATIQUE. V. Sciatique.

GOUTTE SEREINE ou *Amaurose*. On appelle *goutte sereine* ou *amaurose* la diminution ou la perte totale de la vue, sans altération apparente de l'œil. Cette affection se reconnaît aux symptômes suivans.

Il y a diminution ou abolition complète de la vue sans vice organique apercevable. Cette affection se manifeste quelquefois d'une manière subite; d'autres fois elle est précédée de maux de tête, de vertiges, d'étourdissemens. Il y a ordinairement dilatation et immobilité de la pupille, et c'est même un des caractères qui la distinguent de la cataracte. L'amaurose peut être intermittente, c'est-à-dire se manifester à des intervalles réguliers; mais pour l'ordinaire elle est continue.

Les causes de l'amaurose sont l'irritation, l'inflammation, la compression, la congestion du cerveau, déterminée par la

lumière trop vive, les chagrins, les veilles, les études opiniâtres, les passions violentes, les coups sur les sourcils et le front, les excès vénériens, l'abus de narcotiques, en un mot, tous les agens capables d'exciter, d'irriter, de stimuler, d'ébranler le cerveau. La disposition à cette affection peut être héréditaire, c'est-à-dire transmise de père en fils.

Traitement. Y a-t-il compression, congestion, inflammation du cerveau, pléthore ou embonpoint général? saignées générales et locales, régime doux, boissons émollientes, lavemens, bains de pieds sinapisés, application de compresses froides sur la tête. Si l'affection est chronique, c'est-à-dire si elle existe depuis long-temps, les saignées produisent peu d'effet; s'il reste quelque espoir de guérison, rien n'est plus avantageux qu'un large vésicatoire appliqué à la nuque, ou mieux encore un séton sur cette même partie; bien entendu que l'on ne négligera pas les autres moyens indiqués. On a quelquefois obtenu de bons effets de l'emploi de l'électricité, ou d'un courant galvanique, dirigé convenablement sur l'œil malade ou dans son voisinage; mais peu de personnes, et même peu de médecins savent employer ce moyen, qui, je le répète, produit quelquefois des cures promptes et durables.

GRAVELLE. On appelle gravelle de petites concrétions dures, des graviers qui se forment dans les reins et que l'on rend avec les urines. Elle est ordinairement accompagnée des symptômes suivans :

Chaleur, douleurs sourdes et quelquefois lancinantes dans le trajet que les graviers parcourent pour se rendre des reins dans la vessie. Mais le signe le plus décisif de l'existence de la gravelle, ce sont les graviers que les malades rendent avec les urines, dont l'émission est quelquefois difficile, douloureuse, et même impossible dans certains cas.

Cette maladie paraît être souvent héréditaire, car on la rencontre fréquemment chez plusieurs individus de la même famille. Les vieillards, les goutteux y sont plus sujets que les jeunes gens; mais nous ne disons pas pour cela que ces derniers en soient toujours exempts. Tout ce qui peut stimuler, irriter, enflammer les reins, doit être regardé comme cause prédisposante de la gravelle; tels sont les alimens et les boissons échauffantes, surtout l'usage de l'eau-de-vie et de toute espèce de liqueurs spiritueuses, les cantharides, l'abus des diurétiques, qui peuvent déterminer l'inflammation des reins, et par suite la formation des graviers, qui, après tout, ne peut être que le résultat d'un travail inflammatoire, lequel a changé le mode de sécrétion de ces organes.

Le *traitement* est de deux sortes. Il s'agit d'abord de rétablir les reins dans leur état naturel, en faisant cesser l'irritation ou l'inflammation dont ils sont atteints, pour s'opposer à la formation de nouvelles concrétions; ensuite de favoriser l'expulsion de ceux qui existent. On obtient le premier résultat en bannissant sévèrement le vin et toutes les boissons spiritueuses et stimulantes, en employant celles qui sont légèrement diurétiques, telles que les tisanes de chiendent, de graine de lin, de feuilles d'oseille, édulcorées avec le sirop de gomme arabique ou de guimauve. La nourriture consistera seulement en légumes frais, en fruits aqueux et doux. Si les personnes étaient assez dociles pour ne se nourrir que de lait pendant un temps plus ou moins long, par exemple, cinq, six mois, une année même, je présume qu'elles finiraient toujours par détruire l'irritation des reins, cause première de la gravelle. Quant à l'expulsion des graviers, nous devons dire que le régime que nous venons d'indiquer peut servir admirablement à la provoquer, et à calmer l'irritation déterminée par leur présence; cependant on a proposé dans ces derniers temps l'usage de l'eau de chaux, de magnésie, comme propres à décomposer ces petits calculs. Il est certain que ces médicamens ont réussi dans quelques cas, et nous pensons que l'on peut en faire usage, pourvu que l'estomac soit parfaitement sain, ce que l'on connaît lorsque l'appétit est bon, que la langue est dans un état naturel, etc. Mais si la langue était pâteuse, rouge dans ses bords, la bouche mauvaise, il faudrait s'abstenir de cette médication. Voici au reste comment on administre l'eau de chaux.

P. eau de chaux, une verrée; coupez avec deux parties égales de lait; à prendre dans la journée en trois ou quatre fois.

Si l'on emploie la magnésie calcinée, on en met un gros dans une pinte d'eau ou de lait; on mélange exactement, et on boit dans la journée en plusieurs doses. On continue l'usage de cette médication pendant plusieurs semaines; on la suspend, s'il survient de l'irritation dans l'estomac, et l'on s'en tient aux boissons émollientes.

On a encore conseillé contre la gravelle certaines eaux minérales légèrement laxatives; telles sont celles de Luxeuil, de Balaruc, de Brides en Savoie, de Contrexeville. Mais il ne faut pas avoir une confiance exclusive en ces eaux, comme le croient certaines personnes. Si le canal intestinal est irrité, surexcité, ces moyens ne feraient qu'aggraver le mal en augmentant l'irritation. Bien plus, il arrive très-souvent que leur emploi immodéré détermine un état d'irritation chez les personnes même les plus saines. Ainsi, c'est l'état du canal intestinal qui doit servir de règle dans ce cas, comme dans tout

autre où l'on emploie des médicamens dont l'action peut donner lieu à l'irritation de ce canal.

GRIPPE. Nom populaire donné à l'*angine* ou esquinancie. V. Angine.

H

HECTIQUE. V. Fièvre hectique.

HÉMATÉMÈSE ou *vomissement de sang*. Avant de lire cet article, lisez celui Hémorrhagies en général. Il n'est pas difficile de reconnaître cette affection. Le malade commence par éprouver des nausées et une douleur profonde dans la région de l'estomac; ensuite il vomit plus ou moins abondamment un sang ordinairement noirâtre, grumeleux, quelquefois mêlé avec les alimens. On reconnaît que le sang vient de l'estomac, et non des poumons, en ce qu'il n'est pas rejeté par des efforts de toux, mais par des efforts semblables à ceux du vomissement ordinaire. Lorsqu'il est rejeté par des efforts de toux, c'est une hémorrhagie des poumons; on lui donne le nom d'*hémoptysie*. Au reste, dans l'hémorrhagie des poumons, le sang est d'un beau vermeil, au lieu qu'il est noirâtre et le plus souvent mêlé avec des matières étrangères dans l'hémorrhagie de l'estomac.

Les *causes* de l'hématémèse ou hémorrhagie de l'estomac sont les excès de table, l'abus des liqueurs spiritueuses, des vomitifs et de toutes les substances irritantes, les coups, les chutes sur la région de l'estomac, la présence d'un corps étranger dans ce viscère, l'irritation, l'inflammation de cet organe, le squirrhe, le cancer, etc.

Traitement. Si le sujet est d'une bonne constitution, on applique des sangsues à l'anus et sur la région de l'estomac; dans tous les cas, boissons froides, acidulées, telles que la limonade à la glace, diète sévère, repos absolu. On peut aussi appliquer de la glace pilée sur l'estomac, tandis que les extrémités sont maintenues chaudement au moyen de bains sinapisés ou d'emplâtres irritans. Dès que la maladie est arrêtée, il faut tâcher de ne pas produire de récidive en donnant trop tôt des alimens; on se contentera, pour toute nourriture, de lait, de quelques fruits cuits, de potages au lait, d'un œuf frais. Plus tard on permettra des alimens un peu plus substantiels, et on reviendra insensiblement au régime ordinaire, qui doit toujours être doux et peu excitant, sans quoi l'on s'exposerait au danger d'une rechute.

HÉMATURIE, *pissement de sang*. Écoulement de sang par le canal de l'urètre fourni par la vessie ou les reins. Avant de lire cet article, il convient de lire celui HÉMORRHAGIES EN GÉNÉRAL. Les symptômes de l'hématurie sont d'abord l'écoulement du sang; ensuite il y en a d'autres au moyen desquels on peut reconnaître si le sang vient des reins ou de la vessie. S'il vient des *reins*, on observe tous les symptômes qui caractérisent l'inflammation de ces organes, tels sont : une anxiété générale, refroidissement des extrémités, fièvre, chaleur, douleur vers les lombes, connues sous le nom de *douleurs néphrétiques*. S'il vient de la *vessie*, l'hémorrhagie est ordinairement précédée des signes qui caractérisent l'inflammation de cet organe; tels sont : envies fréquentes d'uriner, chaleur, ardeur, douleur vers l'anus, démangeaison ou douleur vers l'extrémité du canal de l'urètre, émission douloureuse des urines. Il peut arriver que le sang s'accumule en grande quantité dans la vessie, avant d'être rejeté; alors il donne lieu aux mêmes symptômes que la rétention d'urines. De plus, ce sang peut se coaguler dans la vessie; les caillots sont rendus difficilement et avec de grandes douleurs, et quelquefois ils s'opposent entièrement à l'émission des urines. Il y a souvent nausées, vomissemens, défaillances, sueurs froides, difficulté d'uriner.

Les *causes* sont en général toutes celles de l'inflammation des reins ou de la vessie, puisque l'hémorrhagie dépend d'une irritation ou d'une inflammation de ces organes. Ces causes sont principalement la suppression des hémorrhoïdes ou de toute autre évacuation sanguine habituelle; l'abus des boissons échauffantes, l'équitation, les efforts pour porter ou soulever un fardeau trop pesant, les chutes et les contusions sur les reins ou la vessie, les altérations organiques de ces viscères, la présence de calculs ou de graviers, l'usage des cantharides à l'intérieur, comme le prouvent de nombreux exemples fournis par les libertins qui cherchent à rallumer leurs feux éteints au moyen de ce médicament incendiaire et très-souvent mortel.

Le *traitement* consiste d'abord à calmer l'irritation des reins ou de la vessie par tous les moyens émolliens applicables aux inflammations en général. Ainsi, saignées générales, applications de sangsues au périnée ou sur le bas-ventre, au nombre de 10, 15, 20, 30, 40 et plus, suivant la violence de l'inflammation; bains tièdes fréquens, boissons rafraîchissantes, lavemens émolliens, repos absolu. Le malade doit être couché sur un lit peu mollet, et dans une chambre où l'air soit frais et libre. Si l'hémorrhagie était très-abondante, et qu'elle eût déjà trop affaibli le malade, il ne serait plus possible d'employer les saignées, de peur d'épuiser entièrement ses forces. On a recours alors aux

applications froides sur les lombes, au périnée, sur le bas-ventre; on administre à l'intérieur les préparations astringentes, entre autres la décoction de racine de rathania, et si l'on ne peut se la procurer, celle d'écorce de chêne, de grenadier, de racine de tormentille, de bistorte, et d'autres substances astringentes. V. page 122, où il est question des astringens.

Lorsque l'hémorrhagie est arrêtée, il faut s'occuper de prévenir les rechutes, en éloignant les causes. Le malade sera astreint pendant quelque temps à un régime sévère et peu nourrissant. Point de vin, ni de liqueurs. S'il était sujet à des évacuations habituelles supprimées, par exemple, aux hémorrhoïdes, on tâcherait de rappeler ces évacuations par les sangsues appliquées à l'anus, au nombre de 10 ou 20, aux époques où cet écoulement avait coutume d'avoir lieu, par les bains de siége, les boissons légèrement laxatives, et si le canal intestinal est en bon état, par quelques purgatifs peu irritans, tels que le sel de Glauber, celui d'Empson, la manne, la décoction de séné, etc. Mais de tous ces moyens, le plus efficace est sans contredit l'application des sangsues jusqu'à ce que l'écoulement soit rétabli. V. Hémorrhoïdes.

Si l'hémorrhagie dépend de la présence d'un calcul dans la vessie, il n'y a d'autre ressource à employer que celle d'extraire ce calcul par les moyens appropriés. V. Calculs. S'il existe des graviers dans les reins, on se conduit comme dans la gravelle. V. Gravelle. Enfin, si des caillots de sang existent dans la vessie, soit qu'ils s'opposent ou non à l'émission des urines, il faut les délayer par des injections d'eau tiède que l'on pratique en introduisant une sonde dans la vessie, et en adaptant une seringue à son orifice extérieur. Il est nécessaire pour cela d'avoir recours à une main exercée.

HÉMENTÉRÉSE ou *Hémorrhagie des intestins.* Avant de lire cette article, voyez celui Hémorragies en général. Le symptôme caractéristique consiste dans une évacuation de sang par l'anus. Ce sang est d'abord mêlé avec des matières fécales, ensuite il est rendu pur, et quelquefois coagulé. La quantité qui est évacuée dans l'espace de vingt-quatre heures peut s'élever depuis une once jusqu'à une livre, et quelquefois même à une quantité beaucoup plus considérable. Le sang excrété n'est pas toujours rendu en entier par l'anus, mais il reste quelquefois épanché dans les intestins; alors on dit qu'il y a hémorrhagie interne, qui, pour le dire en passant, n'est pas moins dangereuse que l'externe.

L'hémentérèse ou hémorrhagie des intestins est précédée et suivie des mêmes symptômes que celle de l'estomac, c'est-à-

dire, froid des extrémités, angoisses, frissons, défaillances, surtout si l'hémorrhagie est abondante.

Le *traitement* est absolument le même que celui de l'*hématémèse*. Boissons froides et acidulées, applications réfrigérantes sur le ventre, et chaudes aux extrémités, lavemens astrigens faits avec la décoction de roses de Provins, et mieux encore avec celle d'écorce de chêne ou la racine de rathania.

HÉMOPTYSIE. *Hémorrhagie des poumons, expectoration de sang provenant des conduits de la respiration.* Il est bon, avant de lire cet article, de consulter celui HÉMORRHAOIES EN GÉNÉRAL. Le symptôme principal auquel on peut reconnaître l'hémoptysie d'une manière certaine consiste dans l'expectoration d'une plus ou moins grande quantité d'un sang pur, vermeil et écumeux. Cette hémorrhagie est ordinairement précédée d'un léger refroidissement des extrémités, de frissons, de douleurs de tête, de rougeur des pommettes, de toux, de gêne de la respiration, de chatouillemens dans le gosier, d'une sensation de chaleur, de pesanteur, d'anxiété dans la poitrine. La respiration est accompagnée d'un bouillonement produit par le passage de l'air à travers le sang déjà épanché dans les divers canaux de la respiration. L'anxiété augmente, et un besoin de tousser amène des flots de sang de la nature dont nous avons parlé. La toux, le bouillonnement qui se passe dans la poitrine avant et pendant l'hémorrhagie, ne permettent pas de confondre l'hémoptysie avec l'hémorrhagie de l'estomac, et que l'on nomme hématémèse.

Les *causes* de l'hémoptysie sont les mêmes que celles des irritations et des inflammations de poitrine. On voit cette affection se manifester principalement chez les sujets disposés à la phthisie pulmonaire. L'hémoptysie est même très-souvent un signe précurseur de cette maladie. Ainsi, toutes les personnes dont les poumons sont très-irritables peuvent être atteintes d'une inflammation ou d'une hémorrhagie de ces organes. Les causes prédisposantes sont : la jeunesse, le tempérament sanguin, une mauvaise conformation de la poitrine, la suppression d'une évacuation habituelle, telles que les règles, les hémorrhoïdes, une hémorrhagie nasale, une disposition héréditaire aux affections de poitrine, que l'on reconnaît à la longueur du cou, des membres et du corps en général, à l'étroitesse de la poitrine, à la teinte blonde des cheveux, à la finesse de la peau, à la couleur rosée etcirconscrite des joues, enfin à une grande irritabilité des organes respiratoires, etc. Lorsque ces causes prédisposantes existent, l'hémorrhagie pulmonaire peut arriver sous l'influence de la moindre cause irritante, stimulante, excitante. Ainsi le froid, en refoulant le sang vers l'inté-

rieur, les grandes chaleurs en activant la circulation, la produisent avec la plus grande facilité chez les personnes qui se trouvent dans les dispositions dont nous venons de parler. Il en sera de même de la marche rapide, des courses, des cris, des chants forcés ou trop souvent répétés, de la déclamation, de l'usage des instrumens à vent, tels que la flûte, la trompette, le cor, le hautbois, etc. Ces exercices irritent, échauffent le poumon; cette irritation y attire le sang; s'il est retenu dans leur tissu, il en résulte une inflammation; s'il transsude à travers ces mêmes tissus, il y a hémorrhagie. La respiration des vapeurs âcres, irritantes; les coups, les chutes sur la poitrine, donneront encore lieu au même accident. Les pulsations trop violentes du cœur résultant d'une affection de cet organe, en poussant le sang avec trop de vigueur dans les poumons, peuvent aussi produire une hémoptysie, comme on le conçoit aisément; mais la cause la plus fréquente est l'irritation même des poumons.

Il s'ensuit de ce que nous venons de dire sur les causes de l'hémoptysie, que cette affection est une véritable irritation de la poitrine, que cette irritation s'éleverait souvent au degré inflammatoire, si le sang ne pouvait pas trouver une issue, et qu'ainsi l'hémoptysie, si elle est modérée, peut être considérée comme le remède naturel de l'inflammation de poitrine dont l'individu est menacé.

L'hémoptysie chez les jeunes sujets, surtout chez ceux qui ont ce qu'on appelle l'*habitus* phthisique et dont nous avons parlé plus haut, est très-fréquemment une affection de mauvais augure; elle est souvent l'avant-coureur de la phthisie pulmonaire. Si, après l'hémorrhagie, il ne reste pas de toux, s'il n'y a ni douleur, ni gêne dans la poitrine; si l'hémorrhagie est l'effet d'une cause accidentelle et non d'une disposition organique, les suites sont moins à craindre.

Traitement de l'hémopthysie. Si l'hémorrhagie est peu abondante il ne faut pas l'arrêter, car elle prévient l'inflammation des poumons, ou même elle est, comme nous venons de le dire, le remède naturel de cette inflammation. Mais si l'on ne doit pas arrêter cette hémorrhagie lorsqu'elle est légère, ceux qui y sont sujets doivent prendre des précautions pour détruire la disposition à cette maladie. Pour cela, il faut 1° s'astreindre *pour toute la vie* à la sobriété, afin de ne pas augmenter la masse du sang; le régime lacté est ici le plus convenable; 2° s'abstenir de toute boisson stimulante et spiritueuse, de tout exercice violent, de chant, de déclamation, de cris; 3° éviter le froid et les grandes chaleurs, ainsi que toutes les fortes impres-

sions morales et surtout la colère ; 4° rappeler les évacuations supprimées par les moyens convenables. Si les individus disposés à l'hémoptysie ne vivent pas avec les plus grands ménagemens, sous tous les rapports, ils entretiennent et augmentent la stimulation de la poitrine, et ils finissent par en déterminer l'inflammation dont ils sont menacés.

Lorsque l'hémorrhagie est violente et que l'on en redoute les résultats, il faut l'arrêter. On emploie les moyens suivans : saignées de bras plus ou moins abondantes ; sangsues sur la poitrine ou sur le creux de l'estomac ; bains de pieds et de mains chauds et à la moutarde ; repos, *silence absolu ;* boissons douces et émollientes. Si le malade avait déjà perdu beaucoup de sang, on ne pourrait plus avoir recours à la saignée, de crainte d'épuiser entièrement ses forces, mais il serait urgent d'arrêter l'hémorrhagie par d'autres moyens. On administre dans ce cas des boissons astringentes, telles que l'une des potions indiquées page 188, ou l'une des tisanes indiquées page 201. Lorsque la toux est violente, on peut ajouter un grain d'opium pulvérisé, ou 20 gouttes de laudanum, ou une once de sirop diacode à ces potions ou tisanes. Ces potions et ces boissons doivent alors être administrées à froid et même à la glace, s'il est possible. La limonade froide, l'eau glacée peuvent encore être employées avec succès. Les mains et les pieds seront maintenus chaudement, au moyen de bains sinapisés ou de linges chauds, comme dans le premier cas. Si ces moyens ne réussissent pas, on applique cinq ou six ventouses sur la poitrine ou un large vésicatoire, dont il est important que l'effet soit plus prompt que celui d'un vésicatoire ordinaire. La pommade indiquée page 185 sous le nom de *Pommade irritante avec l'ammoniaque* remplit parfaitement ce but. Il est de la plus grande importance que le malade ne profère pas une seule parole, parce que le repos de l'organe malade est une condition sans laquelle la guérison est impossible ; or l'organe malade, ce sont les poumons, et pour qu'ils soient en repos il ne faut ni parler, ni faire aucun acte qui exige des efforts de respiration.

HÉMORRHAGIES EN GÉNÉRAL. C'est l'irritation des vaisseaux sanguins caractérisée par l'écoulement du sang. Les hémorrhagies ont le plus grand rapport avec l'inflammation. Les causes sont les mêmes. Le siége a la plus grande analogie, c'est-à-dire que les parties du corps qui sont le plus sujettes à l'inflammation sont aussi celles qui le sont le plus à l'hémorrhagie, par conséquent elles arrivent plus facilement dans les tissus abondans en vaisseaux sanguins. Les phénomènes qui précèdent l'hémorrhagie ne diffèrent pas de ceux qui

précèdent l'inflammation. On voit souvent ces affections se changer l'une en l'autre; une hémorhagie fait place à l'inflammation et réciproquement. Les hémorrhagies difficiles à arrêter sont ordinairement celles qui arrivent chez les sujets faibles.

On a remarqué que les personnes disposées aux hémorrhagies ont la plupart du temps un degré plus ou moins considérable d'irritation ou d'excitation du cœur. Mais l'hémorrhagie peut aussi avoir lieu, et elle a effectivement lieu très-souvent par le seul effet de l'irritation locale.

On dit que l'hémorrhagie est *constitutionnelle*, lorsqu'elle dépend d'une disposition naturelle; *supplémentaire*, lorsqu'elle a lieu à la place d'une hémorrhagie habituelle; par exemple, si une hémorragie nasale remplace le flux menstruel chez une femme, on dit que cette hémorrhagie est supplémentaire; *critique*, lorsqu'elle donne lieu au changement ou à la terminaison d'une maladie.

L'activité du système nerveux et du système sanguin sont une des causes qui disposent aux hémorrhagies. Les causes productrices ou déterminantes sont toutes celles de l'inflammation. Tels sont le froid, le chaud, les stimulans, les exercices violens, une nourriture trop abondante, les alimens et les boissons stimulantes, les affections vives de l'âme et principalement la colère, les coups, les chutes, les obstacles à la circulation du sang, tels que les vêtemens trop serrés, les affections organiques du cœur, des gros troncs artériels. Outre cela il y a des causes particulières à chaque espèce d'hémorrhagie dont nous avons parlé aux articles où il est question de ces hémorrhagies.

Les hémorrhagies sont ordinairement précédées de pesanteur, de fourmillement, de chaleur, de démangeaisons, etc. Dans un grand nombre de cas, l'hémorrhagie peut être considérée comme le remède d'une inflammation commençante, en sorte que si elle n'avait pas lieu, les tissus par où elle arrive seraient atteints d'inflammation. Citons un ou deux exemples, pour mieux faire ressortir l'analogie, ou même l'identité qui existe entre l'hémorrhagie et l'inflammation. Une congestion de sang s'opère tous les mois dans l'utérus de la femme; si le sang s'écoule, comme cela arrive ordinairement, tout va bien; mais si l'écoulement ne peut pas avoir lieu, il y a inflammation de l'utérus, ou de l'estomac, ou de la poitrine, ou enfin de quelque autre partie. Une congestion de sang se manifeste-t-elle au cerveau? une abondante hémorrhagie nasale rétablit l'ordre; sans cette hémorrhagie, on aurait pu avoir une attaque d'apoplexie, une inflammation cérébrale, et ainsi de suite.

Les causes des hémorrhagies étant essentiellement les mêmes que celles de l'inflammation, ces deux affections se remplaçant souvent l'une l'autre, et étant précédées des mêmes symptômes, il est évident que l'on ne doit pas plus admettre d'hémorrhagies passives, c'est-à-dire provenant de la faiblesse du sujet, que l'on ne doit admettre d'inflammations passives.

1° La faiblesse du sujet ne prouve rien contre cette assertion; car, chez un sujet faible, il y a très-facilement irritation locale, et cette irritation locale suffit pour appeler le sang et donner lieu à une hémorrhagie, si les vaisseaux lui livrent passage, et à une inflammation, s'ils ne le lui livrent pas.

2° Les guérisons obtenues par le moyen des astringens ne prouvent pas que l'hémorrhagie qu'ils ont guérie fût passive. En effet, ces médicamens, appliqués sur les tissus, doublent l'hémorrhagie, s'il y a réaction; ils peuvent l'arrêter, si la réaction n'est pas supérieure à l'action des astringens. Mais quoiqu'une solution d'alun, de tannin, d'extrait de saturne, appliquée sur la peau, supprime la sueur et la transpiration, il ne s'ensuit pas que la sueur et la transpiration soient passives. Les astringens guérissent aussi quelquefois l'inflammation de l'œil, mais c'est parce qu'ils surmontent l'énergie vitale qui produit l'inflammation; s'ils ne la surmontent pas, celle-ci est toujours augmentée. C'est donc un quitte ou double.

Néanmoins il peut y avoir des hémorrhagies purement passives, mais c'est quand la circulation du sang est empêchée par une ligature, un polype, l'anévrisme du cœur, la grossesse, ou une compression quelconque.

On distingue les hémorrhagies en internes et en externes: on les appelle internes, lorsque le sang est extravasé dans une cavité, dans un viscère, sans qu'il s'écoule au dehors. Ainsi, dans l'apoplexie, par exemple, il y a une hémorrhagie interne, parce qu'il y a extravasion de sang dans le cerveau, etc. Il en est de même de certaines hémorrhagies des poumons, lorsque le sang épanché dans leurs tissus n'est pas rejeté au dehors par les efforts de toux, par le crachement, etc.

Les transports de sang qui donnent lieu aux hémorrhagies internes du cerveau, des poumons, de l'abdomen, des intestins, etc., peuvent être assez rapides pour devenir très-promptement mortels. La médecine possède malheureusement peu de ressources dans ces sortes de cas, parce que le mal est presque toujours fait, lorsqu'on en réclame le secours. Cependant ces hémorrhagies sont quelquefois suivies d'inflammations; on les traite alors comme ces affections.

Les hémorrhagies externes, comme le nom l'indique, sont celles où le sang s'écoule à l'extérieur.

Le *traitement* des hémorrhagies est préservatif ou curatif. Les bases de l'un et de l'autre de ces traitemens peuvent se réduire aux principes suivans :

1° Pour se préserver des hémorrhagies, comme de la plupart des maladies, il faut proportionner la quantité de sa nourriture au genre de vie que l'on mène, et surtout aux exercices que font les individus. En manquant à cette loi de l'hygiène, on engendre plus de sang qu'il n'en faut pour la nutrition; ce sang est attiré dans les organes les plus exposés aux irritations, d'où il résulte des congestions et par suite des inflammations ou des hémorrhagies.

2° Chez les femmes et les jeunes gens, le sang trouve facilement une voie de décharge, en s'échappant soit par l'utérus chez les premières, ce qui constitue les règles, soit par le nez chez les seconds. Ces hémorrhagies les préservent d'accidens plus dangereux. Mais cette faculté cesse avec le temps, et alors les individus de l'un et de l'autre sexe, au lieu d'être exposés aux hémorrhagies, sont sujets à des inflammations plus ou moins graves.

3° Le traitement curatif des hémorrhagies est à peu de chose près le même que celui des inflammations. En effet, la saignée, en détruisant les congestions, est le remède le plus efficace des hémorrhagies, et l'emploi des révulsifs, vésicatoires et autres irritans placés à l'extérieur, est ici de la plus grande utilité après les évacuations sanguines, de la même manière que dans les inflammations.

4° La sobriété est indispensable pour les personnes qui ont été sujettes au hémorrhagies pendant leur jeunesse, car les congestions sanguines ne pouvant plus se résoudre par des hémorrhagies extérieures dans un âge plus avancé, il est à craindre qu'elles n'en produisent à l'intérieur, qui sont toujours plus dangereuses, ou qu'elles ne donnent lieu à des inflammations.

5° Les hémorrhagies qui sont devenues habituelles et régulières ne doivent pas être arrêtées, à moins qu'elles ne soient trop abondantes, et l'on doit chercher à les rétablir lorsqu'elles sont supprimées; ce précepte s'applique surtout à l'égard des règles et des hémorrhoïdes. Mais en voulant rétablir ces écoulemens sanguins chez les personnes qui ne sont pas encore parvenues à l'âge où ils devraient cesser naturellement, il ne faut pas avoir recours aux excitans, comme on les prescrivait autrefois pour faire reparaître les hémorrhoïdes ou les règles supprimées. Cette erreur dans le traitement était fondée sur une autre er-

reur, sur l'ignorance des causes de la suppression. On conseillait l'aloès, le jalap ou d'autres purgatifs pour rappeler les hémorrhoïdes; le safran, la sabine, les ferrugineux et bien d'autres drogues encore prétendues emménagogues, pour rétablir les menstrues. Mais comme les médicamens n'agissent sur l'anus et sur les organes génitaux qu'en stimulant d'abord d'autres viscères et principalement le canal intestinal qui l'était déjà trop, celui-ci gardait l'irritation, au lieu de la porter vers les organes indiqués, et non-seulement on ne guérissait pas, mais on produisait une inflammation d'estomac, d'intestins, des poumons, etc. En pareil cas, la médecine moderne a appris qu'il fallait d'abord combattre l'inflammation de la tête, du poumon, de l'estomac, du bas-ventre, etc., parce que ce sont ces inflammations qui attirent et retiennent le sang dans les parties qui en sont le siége, et qu'en les faisant cesser par un traitement convenable, l'hémorrhagie habituelle reprend son cours ordinaire. Voyez pour plus apmples détails l'article AMÉNORRHÉE.

6° Chez les sujets très-affaiblis par les pertes de sang, surtout lorsque l'hémorrhagie est tellement abondante qu'elle menace les jours du malade, il faut avoir recours aux remèdes astringens; car même en supposant que ces médicamens augmentent l'irritation de la partie, cette irritation serait moins à craindre que la perte d'une trop grande quantité de sang. Les astringens dont on obtient le plus d'effet sont l'application du froid, de l'eau vinaigrée froide à l'extérieur. A l'intérieur on emploie les décoctions de roses de Provins, de tormentille, de bistorte, de millefeuilles, d'écorce de chêne, de grenadier, et surtout de racine de rathania. On peut aussi appliquer à l'extérieur des compresses imbibées de quelqu'une de ces décoctions, ou d'une dissolution d'extrait de saturne. Mais, je le répète, on ne doit pas avoir recours à ces moyens, tant que l'hémorrhagie n'est pas menaçante, surtout chez les sujets forts et vigoureux. Voyez pour ce qui concerne l'emploi des astringens ce que nous en avons dit en parlant des *toniques*, pag. 111, et en particulier des astringens, page 124. Mais, c'est surtout en développant l'irritation dans un lieu plus ou moins éloigné du siége de l'hémorrhagie, qu'on parvient à l'arrêter, ou à en modérer l'abondance. C'est ainsi qu'on emploie avec succès l'application des vésicatoires ou des ventouses sur la peau, pour arrêter les pertes utérines, les vomissemens de sang, les hémoptysies ou hémorrhagies des poumons, etc. Pourquoi? parce que ces moyens *révulsifs*, en portant l'irritation sur un autre point, font cesser, détruisent ou *révulsent* celle qui donnait lieu à l'hémorrhagie, et celle-ci est arrêtée. Qui ne connaît les bons

effets d'un large vésicatoire appliqué sur les lombes dans le cas d'une perte utérine dangereuse et difficile à arrêter? Mais l'emploi des révulsifs exige des précautions qui ont été indiquées ailleurs. Voyez page 91, où il est parlé des révulsifs.

Résumons en quelques mots ce qui concerne les hémorrhagies en général.

1° Elles sont toujours le résultat d'une irritation, aussi bien chez les sujets faibles que chez les sujets forts. Elles sont de la même nature que l'inflammation.

2° Donc le traitement doit consister en *général* dans les émolliens, les saignées, et une nourriture douce et peu substantielle.

3° Lorsque l'hémorrhagie est peu abondante, il ne faut pas l'arrêter, parce qu'elle est souvent le remède le plus sûr d'une inflammation qui se manifesterait ou se prolongerait, sans cette hémorrhagie salutaire.

4° Cependant, quand l'hémorrhagie est menaçante, on l'arrête, chez les sujets forts, par la saignée générale et locale, comme nous venons de le dire; par le repos, la diète et les boissons délayantes. Chez les sujets très-affaiblis, et même dans tous les cas où l'hémorrhagie ayant été très-abondante, on ne pourrait plus recourir aux saignées, parce qu'il ne reste pas assez de sang au malade, il faut arrêter promptement l'écoulement par les astringens, le froid, les irritans placés sur la peau, dans le but d'opérer une révulsion.

Les hémorrhagies prennent différens noms, suivant le siége de l'écoulement sanguin; voici celles qui se rencontrent le plus souvent :

HÉMORRHAGIE DU NEZ. V. ÉPISTAXIS.

HÉMORRHAGIE DE L'ESTOMAC. V. HÉMATÉMÈSE.

HÉMORRHAGIE DES INTESTINS. V. HÉMENTÉRÈSE.

HÉMORRHAGIE DE LA VESSIE. V. HÉMATURIE.

HÉMORRHAGIE DES POUMONS. V. HÉMOPTYSIE.

HÉMORRHAGIE DE L'ANUS. V. HÉMORRHOÏDES.

HÉMORRHAGIE DE L'UTÉRUS, ou PERTE. V. MÉNORRHAGIE.

HÉMORRHAGIE DU CERVEAU. V. APOPLEXIE.

HEMORRHOIDES. *Flux hémorrhoïdal.* (Avant de lire cet article, consultez celui HÉMORRHOÏDES EN GÉNÉRAL.) On appelle hémorrhoïdes un écoulement, ou même un simple suintement de sang fourni par de petites tumeurs qui se développent au pour-

tour de l'anus ou dans son intérieur ; ce qui les a fait distinguer en hémorrhoïdes externes et internes. Voici quels sont les *symptômes généraux* des hémorrhoïdes :

D'abord, le signe caractérisque est l'écoulement du sang par l'extrémité de l'anus ; mais cette hémorrhagie est précédée d'un certain nombre de symptômes particuliers. Il y a ordinairement pesanteur de tête, malaise général, douleurs vers les lombes, démangeaisons à l'anus, avec apparition de petites tumeurs ou tubercules livides et douloureux, qui laissent écouler une plus ou moins grande quantité de sang. Cependant cet écoulement arrive quelquefois sans apparition de tumeurs ; quelquefois aussi ces tumeurs se développent sans qu'il survienne d'hémorrhagie, et dans ce dernier cas l'on dit que les hémorrhoïdes sont sèches.

Les *causes* des hémorrhoïdes sont évidemment des causes irritantes qui déterminent une congestion sanguine vers l'extrémité du canal intestinal. Cette hémorrhagie se manifeste rarement chez les jeunes gens, mais c'est presque toujours chez les adultes et le plus souvent chez les personnes d'un tempérament bilieux et mélancolique. On a cru remarquer dans certaines familles une disposition héréditaire à cette affection. Quoi qu'il en soit, les causes qui concourent à la produire sont un régime trop succulent, parce qu'il fournit une quantité de sang surabondante ; l'abus des liqueurs, du café, des mets épicés, qui sur-irritent le canal intestinal et y attirent le sang ; l'usage trop fréquent des purgatifs violens et des lavemens irritans, le passage d'une vie active à l'oisiveté, la position assise gardée habituellement, la constipation et les efforts pour aller à la selle, la grossesse, les obstructions et les engorgemens du foie et d'autres viscères contenus dans l'abdomen et qui gênent la circulation du sang, la suppression des menstrues, les maladies de la vessie, de l'utérus, des ovaires.

Les hémorrhoïdes arrivent presque toujours d'une manière périodique. Cette hémorrhagie a beaucoup de rapport avec les règles, soit par sa régularité, soit par son influence sur le reste du corps. La bonne santé en dépend. En cherchant à les supprimer par les stimulans à l'intérieur, on peut produire des irritations d'entrailles, des inflammations diverses, l'hydropisie même, etc.

Les tumeurs qui surviennent à l'anus ne sont pas les hémorrhoïdes elles-mêmes, elle ne sont que l'effet de l'accumulation du sang attiré par l'irritation.

Traitement. Dans le plupart des cas, on ne doit pas supprimer le flux hémorrhoïdal, surtout lorsqu'il est périodique. Il

ne requiert les soins de la médecine que lorsqu'il est très-abondant et souvent répété, et qu'au lieu de favoriser le bon état de la santé, il est au contraire accompagné de la diminution de l'embonpoint, de l'altération des traits du visage, de la perte des forces. Mais, je le répète, il arrive bien plus souvent que la suppression ou même le retard des hémorrhoïdes produise des accidens plus graves que l'excès de cette hémorrhagie.

Pour prévenir les hémorrhoïdes chez les individus qui n'y sont pas encore sujets, mais qui paraissent y être prédisposés, on pratiquera de temps en temps une saignée générale, et l'individu s'astreindra à un régime léger, plutôt végétal qu'animal, avec boissons aqueuses et émollientes. Si l'hémorrhagie existe déjà avec régularité, il ne faut pas y toucher, mais il faut faire en sorte que l'irritation ne gagne pas les intestins. Si cette irritation survient, on appliquera 20 ou 30 sangsues sur le ventre et principalement sur le côté droit, surtout s'il y a engorgement du côté du foie. Au reste, on poursuit l'irritation partout où elle se présente. Si l'écoulement est trop abondant et que l'individu ait de de l'embonpoint, on a recours aux saignées générales, au régime végétal, à la position horizontale sur un lit dur, aux boissons rafraîchissantes et acidulées, aux lavemens émolliens et même aux doux laxatifs pour obvier à la constipation. Mais, si le sujet est faible et qu'il soit déjà épuisé par des pertes considérables, on ne pourrait plus avoir recours à la saignée, et on chercherait à arrêter l'hémorrhagie par l'application du froid à l'anus, aux lombes, à l'intérieur des cuisses. On emploie à cet effet des compresses imbibées d'eau vinaigrée froide, souvent renouvelée, ou, ce qui est mieux encore, on se sert de glace pilée renfermée dans une vessie qu'on laisse appliquée pendant plusieurs heures. On administre en même temps des lavemens astringens, tel que celui indiqué page 164, des boissons également astringentes, par exemple, une des tisanes prescrites page 201. Il ne faut pourtant pas trop insister sur ces derniers moyens, car ils pourraient déterminer la constipation, ce qui s'opposerait à la guérison.

Il arrive quelquefois que les tumeurs hémorrhoïdales sont si volumineuses, qu'elles sont comme étranglées par l'anus, et que la gangrène menace de s'en emparer. Que faire en pareil cas? Si l'on applique les sangsues, l'expérience prouve qu'elles augmentent constamment la tumeur et par conséquent les dangers. La glace pilée appliquée pendant 5, 6, 8, et même 12 heures consécutives, est le moyen le plus efficace que nous connaissions; mais il faut avoir soin de ne pas retirer la glace

de trop bonne heure, parce que la réaction vitale qui succéderait à son emploi augmenterait infailliblement l'inflammation et la tumeur.

Si le flux hémorrhoïdal venait à cesser de paraître après avoir existé d'une manière habituelle, il faudrait le rappeler; mais pour atteindre ce résultat, on n'emploiera pas les purgatifs drastiques, tels que l'aloès, le jalap, etc., et d'autres stimulans, parce que toutes ces substances irritent le canal intestinal, et qu'elles peuvent y fixer l'inflammation, y retenir le sang au lieu de le pousser à l'extérieur. Il est beaucoup plus sûr et plus rationnel d'appliquer des sangsues à l'anus aux époques où l'écoulement avait coutume de paraître, de diriger des vapeurs émollientes vers le rectum, de faire un usage fréquent de bains de siége tièdes, et d'administrer de temps en temps des lavemens purgatifs faits avec le sel de Glauber, celui d'Empson, le miel de mercuriale, la décoction de séné, etc.

Il est un moyen presque infaillible pour rappeler les hémorrhoïdes et les règles supprimées, et qui mérite la préférence sur tous les autres, lorsqu'on peut y avoir recours. Ce moyen, c'est l'électricité : comme je l'ai administrée très-souvent en pareil cas, je peux parler de son efficacité en parfaite connaissance de cause. Le courant électrique doit être dirigé sur l'anus.

En résumé : 1° si les hémorrhoïdes sont régulières et pas trop abondantes, il ne faut pas les arrêter.

2° Si elles sont excessives, chez un sujet fort, pléthorique, les modérer au moyen de saignées générales, de la diète, du repos, des boissons délayantes et aqueuses.

3° Si elles sont trop abondantes chez un sujet faible, les modérer par des applications froides, la glace, des boissons et des lavemens astringens.

4° Si les tumeurs hémorrhoïdales sont étranglées et très-enflammées, les diminuer par les applications de glace et d'eau vinaigrée très-froide.

5° Si elles sont supprimées mal à propos, les rappeler par les sangsues appliquées tous les mois, les bains de siége, la vapeur d'eau dirigée vers l'anus, les lavemens purgatifs, l'équitation, l'électricité.

HEPATITE. On appelle hépatite l'inflammation du foie. Comme toutes les autres inflammations, celle-ci est aiguë ou chronique. Nous allons d'abord parler de l'aiguë. Voici quels en sont les symptômes.

Chaleur, tension, tumeur, douleur tantôt poignante, plus

souvent sourde vers les dernières côtes inférieures du côté droit, augmentée par une inspiration profonde, difficulté ou impossibilité de se coucher sur le côté gauche, toux sèche, nausées, vomissemens bilieux, ordinairement constipation, urines rares et rouges, couleur jaunâtre du visage et du blanc des yeux, pouls fort, dur et accéléré, hoquet.

Les symptômes que nous venons de décrire ont quelque ressemblance avec ceux de la pleurésie ou de la pneumonie; mais il sera facile de distinguer l'hépatite de ces affections; 1° parce que dans l'hépatite la douleur s'élève vers l'épaule et la clavicule droite; 2° cette douleur augmente par la pression exercée sur le côte droit; 3° il y a difficulté de se coucher sur le côté gauche; 4° il y a vomissemens de bile; 5° souvent il existe une tuméfaction sensible vers la région du foie; 6° la couleur jaunâtre: circonstances qui n'existent pas dans les affections de poitrine.

Les *causes* de l'hépatite sont en général toutes celles des inflammations, et en particulier la bonne chère, l'abus des boissons spiritueuses, des vomitifs et des purgatifs, les coups, les chutes sur le côté droit, les chaleurs excessives, les impressions morales vives, les commotions du corps et surtout du cerveau, la suppression d'un vésicatoire, d'une hémorrhagie habituelle, telle que les hémorrhoïdes, les menstrues.

Cette maladie peut se terminer heureusement au bout de sept ou huit jours par une hémorrhagie du nez, par l'apparition des hémorrhoïdes ou des menstrues, par des sueurs et des selles abondantes; elle peut aussi amener la suppuration, ou dégénérer en inflammation chronique et constituer ce qu'on appelle l'obstruction ou l'engorgement du foie.

Traitement. Cette maladie ne doit pas être abandonnée à la nature. On obtient de bons effets des saignées locales, si l'irritation n'est pas encore arrivée au point de produire la noirceur des dents et de la langue, et tous les symptômes de l'ataxie ou de l'adynamie. On appliquera donc un très-grand nombre de sangsues sur le côté douloureux, par exemple 40, 50, 60, 80, suivant l'âge, les forces du malade et l'intensité de l'inflammation.

Point de vomitifs ni de vésicatoires.

Des sangsues ou des ventouses scarifiées, des applications émollientes sur la région du foie, des bains tièdes, des boissons délayantes, le repos, la diète, voilà les seules indications à remplir.

Si l'inflammation est très-intense, on fera précéder les sangsues par une saignée générale. Tout autre traitement est du charlatanisme.

Hépatite chronique. Inflammation chronique, obstruction, engorgement du foie. Elle succède souvent à l'hépatite aiguë, ainsi qu'aux fièvres intermittentes, surtout lorsqu'on a abusé du quinquina en les traitant. Les symptômes des engorgemens du foie, ou, ce qui est la même chose, de l'hépatite chronique, sont assez variables. Cependant on rencontre ordinairement les suivans : douleur sourde, pesanteur et tuméfaction vers la région du foie (côté droit), couleur jaunâtre de la peau et du blanc des yeux; quelquefois, mais non constamment, difficulté de se coucher du côté gauche; langue jaunâtre, digestion plus ou moins laborieuse, souvent selles de matières grisâtres ou cendrées. Peu à peu l'embonpoint diminue; après un temps plus ou moins long, il survient des sueurs nocturnes, la fièvre hectique (Voy. Fièvre hectique), et le malade succombe. Mais cette terminaison est loin d'être toujours aussi funeste. En général il y a de l'espoir, lorsque le foie est seul siége de l'irritation, mais le danger augmente, si l'inflammation gagne le canal intestinal.

L'hépatite chronique accompagnée de fièvre est toujours une maladie grave; elle se termine souvent par l'hydropisie ou le marasme, enfin par la mort.

Les *causes* de l'hépatite chronique sont les mêmes que celles de l'aiguë; la seule différence est qu'elles agissent plus lentement.

La nature de cette maladie est très-connue. C'est une irritation du foie développée sous l'influence des causes précitées. Cette irritation permanente attire les fluides dans l'organe irrité, en vertu du principe que *là où il y a soit irritation, soit douleur, il y a appel des fluides.* Le foie acquiert par ce moyen un excédant de nutrition; de là l'augmentation de volume qu'il éprouve et qu'on appelle obstruction, engorgement. Si l'irritation continue de marcher, la substance même du foie se désorganise, et il en résulte des abcès, des ulcérations, des perforations du foie, des calculs formés dans son intérieur, etc. Telle est d'ailleurs la marche de toutes les inflammations.

Traitement. Il consiste essentiellement dans l'emploi des émolliens à l'intérieur; s'il y a des signes d'acuité, en emploiera les sangsues ou les ventouses scarifiées sur la région du foie.

Les amers, la myrrhe, l'aloès, les aromatiques, les fondans doivent être rejetés, parce que tous ces médicamems sont irritans.

Les eaux thermales administrées à l'intérieur sont souvent nuisibles. Quand on a recours à ce moyen, il faut toujours faire en sorte que l'estomac n'en soit pas irrité, et en suspendre l'usage dès que l'on aperçoit des signes de gastrite. Les

douches sur le côté malade ont quelquefois produit de bons effets.

Après l'administration des émolliens et des douches ou des bains pendant quelques semaines, on peut employer les moxas, les vésicatoires, les frictions mercurielles, dont on a retiré quelquefois de très-bons effets. On pratique ces frictions tous les jours ou tous les deux jours sur la région même du foie, avec l'onguent mercuriel, dont la préparation et le mode d'administration sont indiqués page 177. Il faudrait suspendre l'emploi de ce médicament, s'il survenait de la salivation.

Mais ce qui est le plus convenable, c'est l'emploi avec une patience à toute épreuve de boissons muqueuses, mucilagineuses, d'un régime doux, léger, végétal, dont il faut quelquefois soutenir l'usage pendant des années entières.

HERPES. (V. Dartres.)

HUMEURS FROIDES. (V. Scrofules.)

HYDROCÉPHALE. *Hydropisie du cerveau.* Avant de lire cet article, consultez celui Hydropisie en général. Cette affection se manifeste ordinairement par les symptômes suivans :

Au début de la maladie, l'enfant est languissant; il éprouve souvent des nausées, et même des vomissemens une ou deux fois dans la journée; des douleurs lancinantes se font sentir vers le front ou vers quelque autre partie de la tête; ces douleurs alternent quelquefois avec celles de l'estomac. L'enfant laisse aller sa tête, ses yeux fuient la lumière; il pleure, pousse des cris plaintifs et tout-à-fait particuliers à cette maladie; il dort à peine, ou bien, s'il dort, il grince des dents, il se frotte le nez, et s'éveille en sursaut comme s'il était effrayé. Il y a ordinairement constipation. A mesure que la maladie fait des progrès, ces symptômes augmentent d'intensité; mais il s'en manifeste de nouveaux: les yeux deviennent comme louches, la pupille est dilatée, les vomissemens sont plus fréquens, les douleurs de tête plus violentes; la chaleur du corps, et surtout de la tête, est considérablement augmentée; le pouls est précipité, mais bientôt il se ralentit et devient inégal, intermittent; la douleur paraît un peu diminuée, mais le malade tombe enfin dans un état d'assoupissement permanent que l'on nomme *coma;* il porte souvent les mains à sa tête; les yeux sont renversés et entr'ouverts, et ils deviennent complètement insensibles à la lumière la plus vive. Cet état dure quelques jours, ensuite la respiration devient pénible et stertoreuse; enfin des convulsions générales se manifestent, et le malheureux enfant expire au milieu de cette scène de douleurs.

Les *causes* de l'hydrocéphale sont toutes les causes excitantes, stimulantes, irritantes, qui agissent sur le cerveau. Cette maladie n'arrive guère que chez les enfans, et principalement chez ceux qui ont une tête volumineuse, une intelligence précoce; ce qui a fait dire, avec raison, que les enfans qui ont trop d'esprit ne vivent pas. Les coups, les chutes sur la tête, l'exposition aux rayons du soleil, la répercussion de la petite vérole, de la rougeole, de la scarlatine, une dentition difficile, doivent être mis au rang de causes les plus fréquentes de l'irritation cérébrale, et par conséquent de l'hydrocéphale, qui n'en est que le résultat. Cette maladie est fréquemment déterminée par une affection de l'estomac, car il est rare que ce viscère soit irrité, surtout chez les enfans, sans que cette irritation se répète au cerveau, à cause de l'étroite sympathie qui lie ces organes entre eux. On croit qu'il existe une disposition particulière à l'hydrocéphale dans certaines familles; nous ne croyons pas que la chose soit invraisemblable; ce qui est bien prouvé, c'est que cette terrible maladie est beaucoup plus fréquente dans certains pays que dans d'autres.

Quelle est la nature de l'hydrocéphale, et en quoi consiste cette maladie? C'est une inflammation du cerveau. Comme toute irritation ou inflammation appelle le sang vers les parties qui en sont le siége, ce sang peut être extravasé dans le cerveau, et il en résulte une hémorrhagie intérieure; ou bien la partie aqueuse du sang transsude seule à travers certaines membranes, et il en résulte une hydropisie du cerveau; d'où il s'ensuit que l'inflammation, l'hémorrhagie, l'hydropisie du cerveau, sont absolument la même maladie dans le principe. Cette maladie est une excitation, un surcroît d'activité, une irritation enfin. La preuve de cela est que les causes productrices sont toutes stimulantes, et que cette maladie se déclare de préférence chez les enfans dont le cerveau jouït naturellement d'une grande activité, et qui ont l'intelligence précoce.

Traitement. D'après ce que nous venons de dire sur la nature de cette maladie, il s'ensuit que le traitement doit être très-actif, dès l'instant que l'on en aperçoit les signes avant-coureurs. Si l'on attend que l'épanchement soit formé, ou, en d'autres termes, que l'hydropisie cérébrale existe, cette maladie est une des plus graves dont les enfans puissent être affectés; elle est presque toujours mortelle. Le but que l'on doit se proposer est donc d'empêcher la congestion de sang au cerveau; pour cela, il faut recourirdès le principe, sans balancer et coup sur coup, aux saignées locales. Comme il arrive très-fréquemment que l'irritation débute par l'estomac, et qu'elle

réveille sympathiquement celle du cerveau, on appliquera d'abord 10 ou 15 sangsues sur le creux de l'estomac. Quelques heures plus tard, on en mettra un nombre égal aux tempes, derrière les oreilles et au cou, afin d'attaquer l'inflammation partout où elle se présente, et on reviendra deux, trois, quatre fois à ce moyen dès les premiers jours. Le moindre retard peut être mortel. On secondera l'action des saignées locales par l'application *permanente* du froid sur la tête et de la chaleur aux extrémités. Le froid empêche le sang d'arriver vers le cerveau; la chaleur l'attire vers les points éloignés de cet organe. La meilleure manière d'appliquer le froid consiste à renfermer de la glace pilée dans une vessie, que l'on place sur la tête comme une calotte. On entretient la chaleur aux pieds par le moyen de cataplasmes de farine de lin saupoudrés avec un peu de moutarde. On donnera de temps en temps un lavement purgatif, pour établir un point de révulsion sur le canal intestinal. Repos absolu; éloignement du bruit et du grand jour; boissons émollientes et à petites doses.

Lorsque la maladie est parvenue à un haut degré, que les yeux sont renversés et devenus insensibles à la lumière, que les convulsions se manifestent, l'épanchement est formé, et il est inutile alors de fatiguer le petit malheureux par des vésicatoires, des moxas, des sinapismes, dont l'expérience n'a que trop constaté la complète inutilité, quand le mal est arrivé à ce point. Je ne finirai pas cet article sans avertir aussi qu'au début de cette affection, seule époque où il y ait quelque espoir de guérison, il faut bien se garder d'employer l'émétique et les purgatifs, comme le conseillaient autrefois la plupart des auteurs de médecine. Ces moyens, en irritant le canal intestinal, qui l'est presque toujours dans cette maladie, ne sauraient manquer d'en accélérer la marche et les dangers, en ajoutant irritation à irritation.

HYDROPHOBIE. (V. Rage.)

HYDROPISIE EN GÉNÉRAL. L'hydropisie est caractérisée par l'accumulation d'une humeur aqueuse qui s'exhalant sous forme de rosée dans l'état ordinaire de santé, est absorbée dans la même proportion; mais dans l'état maladif, elle reste accumulée dans diverses cavités tapissées par des membranes lisses que l'on nomme séreuses, ou dans les articulations des membres, ou dans le tissu qu'on nomme cellulaire. Cette accumulation suppose ou que l'humeur aqueuse arrive en plus grande quantité qu'à l'ordinaire, ou que l'absorption est diminuée.

Les *causes* de l'hydropisie sont de diverses sortes. Et d'abord : la prédisposition à cette maladie consiste dans un développement considérable du tissu cellulaire, avec faiblesse et peu d'activité du système sanguin. Cette maladie est plus fréquente dans l'enfance et dans la vieillesse; cependant elle peut se déclarer à tous les âges et chez tous les tempéramens.

Lorsque la prédisposition existe, les causes les plus ordinaires sont la suppression subite de la transpiration cutanée; car, pour que l'équilibre persiste, il faut que les organes urinaires évacuent ce que la peau n'évacue plus; mais il arrive quelquefois que le transport de l'action exhalante se fait sur les membranes séreuses dont nous avons parlé, dans le tissu cellulaire, de sorte qu'on devient tout à coup hydropique par l'impression subite du froid.

L'ingestion d'une grande quantité de liquides produit très-souvent l'hydropisie, surtout l'ascite, c'est-à-dire l'hydropisie de l'abdomen; par exemple, de grandes quantités d'eau bue par des voyageurs ayant chaud, surtout s'ils s'endorment après cela sur la terre, à l'ombre d'un arbre, etc., déterminent cet accident.

L'influence d'un organe enflammé, et principalement les inflammations des membranes lisses dont nous avons parlé plus haut, et qui tapissent les cavités de la poitrine, de l'abdomen; les tumeurs, les engorgemens ou obstructions du foie, de la rate, des entrailles, des ovaires, etc., en sont une cause très-fréquente.

La cause la plus commune est l'obstacle à la circulation du sang produit par certaines affections du cœur, par la grossesse qui comprime les vaisseaux, par l'ossification, l'oblitération des troncs artériels ou veineux, enfin par tout ce qui s'oppose au mouvement du sang.

Les saignées trop copieuses produisent quelquefois l'hydropisie, parce que les tissus se relâchent, le sang est plus aqueux, et par conséquent s'épanche plus facilement. Mais cette cause est infiniment plus rare qu'on ne le croit vulgairement.

La nourriture de mauvaise qualité et trop peu abondante peut être cause de l'hydropisie, ainsi qu'on a occasion de l'observer dans les années de grande disette. L'humidité de l'air concourt puissamment à la développer.

L'abus des purgatifs, des boissons spiritueuses, peuvent donner lieu à l'hydropisie, en irritant la membrane muqueuse du canal intestinal. Aussi rien n'est plus fréquent que de voir les ivrognes devenir hydropiques.

L'hydropisie est générale, c'est-à-dire affectant l'universalité du corps, ou partielle, c'est-à-dire n'affectant que quelques parties.

L'hydropisie générale commence ordinairement par les parties inférieures, par l'enflure ou l'œdème des pieds.

Dans l'hydropisie partielle, au contraire, l'enflure ou l'œdème commence ordinairement à l'endroit ou près l'endroit où l'hydropisie se manifeste. Cependant dans ces cas même l'enflure des pieds se montre quelquefois avant tout autre symptôme.

L'hydropisie générale porte le nom d'*anasarque;* c'est, à proprement parler, l'hydropisie de tout le tissu cellulaire du corps, et principalement de celui qui est situé sous la peau.

L'hydropisie de l'abdomen porte le nom d'*ascite.* Comme elle est la plus fréquente de toutes, on lui donne presque toujours le nom d'hydropisie, sans autre désignation. L'ascite est le plus souvent accompagnée de l'anasarque.

On donne le nom d'hydrocéphale à l'hydropisie du cerveau. Elle est très-fréquente chez les enfans. (V. Hydrocéphale.) On la rencontre aussi chez les vieillards, mais ce n'est réellement qu'une apoplexie. (V. Apoplexie.)

Lorsque l'hydropisie existe dans les cavités de la poitrine, on l'appelle *hydrothorax* ou *hydropéricarde*. (V. Hydrothorax.) La matrice elle-même peut devenir le siége d'une hydropisie partielle, à laquelle on a donné le nom d'*hydrométrie*.

On a encore divisé l'hydropisie en passive et en active. L'hydropisie passive, beaucoup plus rare que l'autre, dépend en général de pertes de sang excessives ou d'alimens peu substantiels, d'obstacles à la circulation. L'hydropisie active résulte d'un foyer inflammatoire aigu ou chronique; par exemple l'ascite ou hydropisie de l'abdomen est très-souvent le résultat d'une inflammation du péritoine; l'hydrothorax, d'une inflammation des membranes qui recouvrent les poumons et le cœur, et qu'on nomme plèvre, etc., etc.

Traitement de l'hydropisie en général. Il est variable suivant les causes, le degré, l'ancienneté, la complication de la maladie.

Lorsque l'hydropisie dépend uniquement du dérangement de la transpiration ou d'un excès momentané de boissons aqueuses, les malades supportent les médicamens stimulans, et ils s'en trouvent ordinairement assez bien. C'est surtout dans ces cas qu'il faut employer les purgatifs, tels que la scammonée, le jalap, la gomme gutte (V. Purgatifs, p. 75 et suiv.), l'huile de croton tiglium, et les diurétiques très-forts, tels que la digitale, la scille, le vin blanc, le sel de nitre, etc. (V. Diurétiques, pag. 66.) Cependant il est prudent de ne pas jouer avec ces irritans; parce que si l'on en abuse, ils peuvent déterminer et déterminent en effet très-souvent une irritation, une inflammation du canal intestinal.

Si l'hydropisie est l'effet d'un obstacle à la circulation du sang, d'un anévrisme ou de toute autre maladie du cœur, la

saignée générale, jointe à quelques boissons légèrement stimulantes, en est le traitement le plus naturel; mais s'il y avait désorganisation, on ne pourrait plus espérer de guérison, et tout le traitement devrait se borner à quelques palliatifs.

Si l'hydropisie dépend d'un foyer inflammatoire qui ne dure que depuis peu de temps, et qui n'ait pas encore produit des altérations organiques, on doit, pour la faire disparaître, combattre l'inflammation, qui est la maladie principale. On a très-souvent réussi à faire disparaître des collections aqueuses dans l'abdomen, en plaçant des sangsues sur le bas-ventre pour éteindre un foyer inflammatoire siégeant dans les intestins, dans le péritoine, la matrice, toutes les fois que les personnes, quoique atteintes d'hydropisie, conservaient assez de force pour supporter une évacuation sanguine. Il est important d'assujétir en même temps les malades à une diète des plus sévères, sans quoi, tout ce que l'on pourrait faire aboutirait à bien peu de chose. Tant que l'inflammation persiste, on ne doit donner que des boissons calmantes; mais lorsqu'elle est apaisée, il faut les rendre légèrement diurétiques. Les baies de genièvre constituent en pareil cas un des meilleurs diurétiques que l'on puisse employer. On en met de 20 à 40 dans une pinte d'eau de bourrache, de buglose, de racine de fraisier, de chiendent, etc. Quelquefois on ajoute à cette boisson 2 ou 3 gouttes de teinture de cantharides. Lorsque l'estomac est parfaitement sain, ce que l'on peut connaître à la netteté de la langue et à sa couleur naturelle, on emploie avec le plus grand succès le sel de nitre à la dose de 15 ou 20 grains par pinte de liquide les premiers jours, et en l'élevant progressivement jusqu'à un demi-gros, et même à un gros par pinte, que l'on prend en diverses fois dans les vingt-quatre heures.

Le régime doit être modéré; il consiste principalement en laitage, en fruits et en végétaux frais, et parmi ceux-ci on doit donner la préférence aux plantes acidules, telles que l'oseille, aux diurétiques, tels que les différentes espèces de choux, les raves, les navets, le cresson; parce que ces alimens aidés des boissons diurétiques que nous avons indiquées, contribuent à faire couler les urines, sans irriter le canal intestinal. Le même régime convient en général dans tous les cas où le malade peut faire usage d'alimens.

Le traitement que nous venons d'indiquer convient encore dans les hydropisies de poitrine, qui viennent à la suite d'une pleurésie chronique; mais lorsque la maladie est arrivée au degré de la désorganisation des parties qui en sont le siége, on est réduit à la médecine palliative, qui consiste dans un

régime adoucissant, dans l'emploi de quelques boissons légèrement diurétiques.

Doit-on, lorsque la collection d'eau est assez considérable, avoir recours à la ponction pour évacuer le liquide? Est-il vrai, comme on le pense vulgairement, que cette opération soit dangereuse, et qu'elle accélère la mort de l'individu? En général, la ponction est une opération très-simple qui n'a rien de fâcheux par elle-même; la plaie guérit très-promptement; le malade en éprouve un soulagement sensible; les urines deviennent ordinairement plus abondantes, et les diurétiques agissent ensuite avec bien plus d'efficacité. Sans la ponction, les malades périraient infailliblement suffoqués, lorsque la collection est trop considérable. On peut y avoir recours plusieurs fois dans le cours d'une même maladie. Je l'ai pratiquée moi-même neuf fois sur le même individu, qui est aujourd'hui très-bien portant. Il est donc de la plus grande fausseté que la ponction puisse nuire au malade; il est constaté, au contraire, par l'expérience que l'on guérirait bien plus souvent l'hydropisie de l'abdomen, si l'on avait la précaution de joindre de très-bonne heure la ponction au traitement approprié.

Dans l'anasarque, ou hydropisie générale du tissu cellulaire, outre les diurétiques, on pratiquera des frictions, soit sèches, soit aromatiques, avec une brosse ou une pièce de flanelle. Lorsque la peau est très-tendue, on peut pratiquer tous les jours un grand nombre de piqûres superficielles, à travers lesquelles l'eau s'échappe par petites gouttes. Nous avons été souvent témoin des bons effets obtenus par ce moyen employé tous les jours pendant plusieurs semaines.

Résumons en quelques mots ce qui concerne l'hydropisie en général.

1° Elle peut être produite par les pertes excessives de sang, par le défaut de nourriture, ou une alimentation de mauvaise nature.

2° Par l'impression subite du froid, lorsque les personnes transpirent abondamment, qu'elles boivent ayant chaud de grandes quantités d'eau.

3° Elle est causée, dans le plus grand nombre des cas, par une inflammation ordinairement chronique du canal intestinal, du péritoine (membrane séreuse qui tapisse la cavité de l'abdomen), de la plèvre (membrane séreuse qui tapisse la cavité de la poitrine), du foie, des ovaires, etc.

4° Elle dépend très-souvent d'un obstacle à la circulation du sang, tel qu'un anévrisme ou autre altération du cœur, l'ossification des artères, des tumeurs qui compriment les veines, etc.

Dans le premier cas, on emploie les toniques, les bons alimens et de légers diurétiques pour boisson.

Dans le second, on a recours aux purgatifs forts, tels que le jalap, l'aloès, la scammonée, et aux diurétiques les plus actifs, tels que la scille, la digitale, le vin blanc, le sel de nitre (nitrate de potasse). Bien entendu que le canal intestinal doit être en bon état, sans quoi ces médicamens ne pourraient pas être employés.

Dans le troisième, si l'inflammation est aiguë et peu ancienne, on emploie les sangsues, la diète et les boissons émollientes; et lorsque l'inflammation est abattue, on fait usage de légers diurétiques, tels que la racine de fraisier, le chiendent, les baies de genièvre, etc.; mais si l'inflammation est ancienne, il faut renoncer aux saignées et s'en tenir aux diurétiques.

Dans le quatrième cas, la saignée peut être très-utile, si l'hydropisie dépend d'un anévrisme du cœur; parce qu'elle est le remède de l'anévrisme lui-même; mais lorsqu'il y a désorganisation des parties qui gênent la circulation, on est réduit à s'en tenir à la médecine palliative.

Enfin, dans les cas où il existe une collection de sérosité dans l'abdomen, il faut faire pratiquer la ponction aussitôt qu'il est possible d'exécuter cette opération.

HYDROTHORAX. *Hydropisie de poitrine.* Avant de lire cet article, consultez celui *Hydropisie en général.* On appelle *hydrothorax* l'hydropisie des cavités de la poitrine. Pour bien comprendre comment cette hydropisie peut avoir lieu, il faut savoir que la poitrine contient les poumons et le cœur, et que ces organes sont en outre renfermés dans des membranes lisses qu'on appelle plèvres et péricarde. Ces membranes laissent continuellement suinter une sérosité ou une eau destinée à les maintenir glissantes. Si la quantité de cette sérosité est trop considérable, quelle qu'en soit la cause, il y a collection ou amas d'eau dans l'intérieur de la poitrine; c'est l'hydrothorax. Voici quels en sont les symptômes :

Gêne de la respiration, oppression désagréable de la poitrine; visage pâle et bouffi; gonflement pâteux des pieds (ce symptôme existe ordinairement dans toutes les espèces d'hydropisie); urines peu abondantes, soif ardente; toux d'abord sèche, ensuite humide; difficulté de se coucher sur un des côtés; battemens de cœur mous, faibles, plus ou moins réguliers; sentiment d'un flot de liquides, lorsque le malade change de position. Si l'hydropisie occupe à la fois les deux côtés de la poitrine, le malade a beaucoup de peine à se coucher sur le dos, et il est obligé de se tenir presque assis dans son lit; si

elle n'existe que d'un seul côté, il se couche plus facilement sur le côté malade que sur le côté sain, etc. L'hydrothorax existe très-souvent en même temps que l'anasarque ou hydropisie du tissu cellulaire. Au reste, les symptômes caractéristiques de l'hydrothorax sont les signes généraux de l'hydropisie, plus ceux qui annoncent une gêne plus ou moins grande des fonctions des organes de la respiration, tels que la toux, l'étouffement, l'haleine courte et pénible, etc.

Dans un grand nombre de cas, on n'aperçoit d'abord qu'une légère infiltration des pieds, surtout vers le soir, et une bouffissure de la face, principalement des paupières et du pourtour des yeux. Insensiblement cette enflure gagne l'abdomen, puis la poitrine, ou bien la poitrine d'abord, et les parties dont nous venons de parler sont envahies consécutivement.

Les *causes* sont en général les mêmes que celles de l'hydropisie ordinaire; il est par conséquent inutile de les énumérer. En particulier, ce sont les inflammations de poitrine (cette cause est la plus fréquente de toutes), surtout celle que l'on nomme pleurésie chronique; les affections organiques du cœur, des poumons et des gros vaisseaux artériels ou veineux qui se trouvent dans la poitrine.

L'hydrothorax est une maladie grave, d'abord à cause de la nature des organes affectés, ensuite à cause de la difficulté de donner une issue à la collection aqueuse. Dans tous les cas, cette maladie est toujours très-longue, même lorsqu'elle se termine par la guérison; elle peut durer plusieurs mois, et même des années entières; quelquefois elle se termine par des urines, des selles ou des sueurs abondantes.

Le *traitement* diffère très-peu de celui des hydropisies en général, dont nous avons parlé dans l'article précédent. Si le canal intestinal est en bon état, on prescrit les diurétiques, tels que le sel de nitre à la dose de 15 à 40 grains dans 1 pinte d'une légère décoction de baies de genièvre, de racine de chiendent, de fraisier, etc. On peut élever progressivement la dose de nitre jusqu'à un gros, et même à un gros et demi dans les vingt-quatre heures; mais qu'on n'oublie pas que l'emploi de ce médicament à hautes doses, ainsi que celui de la digitale, de la scille, suppose toujours le bon état des voies digestives; état que l'on reconnaît à l'absence de la fièvre et à la couleur naturelle de la langue. Si le contraire survient, on suspend l'emploi de ces médicamens; on le reprend ensuite graduellement, lorsque les symptômes de l'irritation du canal intestinal ont disparu.

L'hydropisie de poitrine se développe-t-elle sous l'influence d'une inflammation récente? la saignée, soit générale, soit locale, peut être d'un grand avantage pour abattre cette inflam-

mation, et conséquemment pour guérir l'hydropisie, qui n'en est qu'un effet. Il est utile, dans tous les cas, et quelle que soit la cause de l'hydropisie, d'appliquer un ou plusieurs larges vésicatoires sur la poitrine; l'expérience prouve qu'on en a souvent obtenu des résultats heureux; mais une fois qu'on les a établis, il ne faut pas trop se hâter de les supprimer.

Lorsque la collection de sérosité est tellement abondante que le malade est menacé de suffocation, il faut faire pratiquer la ponction pour évacuer le liquide.

HYPOCONDRIE. Voici une des affections sur lesquelles on a le plus écrit d'erreurs. Parmi les causes innombrables qu'il serait fastidieux d'énumérer ici, auxquelles on attribuait cette maladie, on n'avait oublié que la véritable; c'est ce que je crois pouvoir démontrer jusqu'à l'évidence dans cet article. Commençons par décrire les symptômes auxquels on peut reconnaître cette affection.

Les *symptômes* de l'hypocondrie sont: la lenteur de la digestion, l'augmentation de la douleur au commencement de cette même digestion, les rots, les hoquets, un sentiment de constriction, de torsion à l'estomac, des borborygmes, des développemens subits de flatuosités dans les intestins; quelquefois le ventre est aplati; d'autres fois, au contraire, il est tendu; le malade perçoit la sensation d'une boule ou du ballottement d'un fluide dans l'abdomen. A force de s'étudier, les hypocondriaques parviennent même à sentir les alimens passer de l'estomac dans les intestins, et à suivre presque tous leurs mouvemens à travers ces viscères. Il en est qui ont l'attention tellement fixée sur eux-mêmes, qu'ils sentent le battement de presque toutes leurs artères. L'expulsion des matières fécales est souvent pour eux une chose des plus difficiles, parce que cet état est presque constamment accompagné de constipation opiniâtre. Ces malades sont généralement tristes et taciturnes; ils se plaisent à raconter leurs maux en des termes exagérés; ils disent ressentir des douleurs atroces, et n'oublient dans leur récit aucune circonstance des plus minutieuses de leur maladie. A les entendre, leurs maux ne ressemblent en rien à ceux dont on a entendu parler avant eux. Cependant, le jugement de ces malades est juste pour tout ce qui leur est étranger; il n'est faux ou bizarre qu'en ce qui concerne leur santé. Ces symptômes présentent d'ailleurs une infinité de nuances qui dépendent de la constitution, des habitudes, de la sensibilité des individus, etc.

La durée de l'hypocondrie est longue, et n'a pas de terme précis. Cette maladie est ordinairement continue; mais, dans certains cas, elle paraît être intermittente; quelquefois elle

ne se termine qu'avec la vie; rarement elle cause la mort, qui alors est précédée de dépérissement et de marasme.

L'exaltation, la bizarrerie des facultés intellectuelles avaient fait regarder l'hypocondrie comme une maladie imaginaire: c'est une erreur. Cet état des facultés mentales est toujours l'effet de l'irritation de quelque organe. Il s'agit maintenant de déterminer quel est l'organe irrité chez les hypocondriaques. Nous ne craignons pas d'avancer hardiment que ce sont les organes de la digestion. En effet, tous les symptômes que nous venons de décrire sont ceux des gastrites et des gastro-entérites chroniques. La formation des gaz, la diarrhée ou la constipation, les rots, les douleurs dans l'estomac, la sécheresse et la rougeur de la langue, etc., tout cela ne peut être que le résultat d'une affection du canal intestinal.

Mais, dira-t-on, si l'hypocondrie n'est autre chose qu'une irritation, une inflammation des organes de la digestion, comment expliquer le soulagement que les malades éprouvent souvent de l'usage des alimens succulens, du bon vin, des stimulans? Le voici:

Dans les irritations chroniques de l'estomac qui ne se sont pas élevées au degré de l'inflammation, l'estomac n'a pas perdu son aptitude à être agréablement affecté par les alimens, les toniques, le bon vin. Il s'échauffe au point de ne devenir douloureux que sur la fin de la digestion, deux ou trois heures après le repas; il se refroidit ensuite. Si, à cette époque, on donne des stimulans, comme des vins forts, des viandes succulentes, l'estomac s'en trouve bien, et il éprouve pendant quelque temps un sentiment de bien-être qui dissimule momentanément la douleur. Mais comme, sous l'influence de ce traitement, l'irritation prend un nouvel accroissement, cet organe refuse tout aliment; les douleurs augmentent et le malade dépérit. Si alors on donne des vomitifs, des purgatifs, des eaux minérales, il peut bien en éprouver un soulagement momentané; mais ces médicamens agissent à la manière des toniques; ils augmentent à la fin l'irritation qu'ils avaient d'abord calmée; celle-ci s'élève au degré inflammatoire, et la digestion devient plus douloureuse, et souvent tout-à-fait impossible.

Il est encore assez facile de suspendre les souffrances de l'estomac, quand il n'est irrité que dans un point de son étendue. Dans ce cas, qui est ordinairement celui des hypocondriaques, les parties saines, agréablement affectées par les stimulans, éprouvent une sensation de plaisir qui fait oublier la douleur de la partie malade. Mais celle-ci devient plus sensible; elle s'enflamme davantage; l'inflammation gagne en

étendue, et l'on arrive à une véritable gastrite ou gastro-entérite aiguë.

L'exaltation, le trouble des facultés mentales dépend de l'influence que l'estomac irrité exerce sur le cerveau. Toutes les personnes qui ont habituellement l'estomac souffrant ont, au bout d'un certain temps, la raison plus ou moins dérangée; elles sont inquiètes, et se persuadent qu'elles éprouvent une foule de maladies. Enfin il en résulte cet ensemble de symptômes auxquels on a donné le nom d'hypocondrie.

Toutes les gastrites ou irritations chroniques du canal intestinal ne produisent pas toujours ces symptômes. Chez les individus d'une constitution molle, indolente, lymphatique, l'estomac peut être altéré, désorganisé, sans qu'ils en aient pour ainsi dire la perception; ceux-là sont rarement hypocondriaques; mais ce sont surtout les personnes d'un tempérament bilieux, nerveux, les gens que leur goût porte vers les études et la méditation, dont le cerveau est très-actif, et dont la sensibilité est mise en jeu avec la plus grande facilité. On conçoit en effet que, chez ces individus, les irritations du canal intestinal excitent de nombreuses sympathies, des spasmes, des maux de tête, des aberrations de jugement, etc., etc., enfin tout le cortége des symptômes protéiformes qui constituent l'affection qui nous occupe.

L'hypocondrie n'est donc pas une maladie plus mystérieuse que toutes celles qui ont été décrites jusqu'ici; c'est une irritation chronique des voies gastrites chez les individus d'une constitution irritable, nerveuse, mélancolique, etc.

Le *traitement* n'est pas une chose facile à faire observer aux hypocondriaques, parce qu'il faut souvent une persévérance de plusieurs années, et qu'ils perdent patience, s'ils n'en obtiennent pas de bonne heure le succès qu'ils en espéraient. D'ailleurs, le bien-être passager que leur procurent les toniques, les mets succulens, le bon vin, les engage à revenir trop souvent à ces moyens, qui excitent de plus en plus les organes digestifs, et ne font qu'ajouter une irritation à celle dont ils sont déjà atteints. On tâchera, en conséquence, de bannir les viandes de mouton, celles de bœuf, le gibier, les pâtisseries, les salaisons, les ragoûts, tous les mets fortement épicés, les liqueurs spiritueuses, le café, les vins chauds, etc. Ces malades ont besoin d'être encouragés; il faut leur persuader que la constance les fera triompher de tous les obstacles. On les accoutumera peu à peu au régime adoucissant; et malgré leur répugnance pendant les premiers temps, ils finiront par s'y habituer. Les substances farineuses, telles que le riz, le tapioca, le vermicelle, la semoule, le sagou, le salep; les

viandes blanches, comme celles de poulet, de veau, d'agneau, etc., formeront la base principale de leur nourriture. On permet à ces malades des légumes tendres, des fruits fondans, lorsqu'ils ont l'estomac chaud, et qu'ils ne sont d'ailleurs sujets ni aux vents, ni à la diarrhée. Le lait est peut-être l'aliment le plus approprié à ces sortes de cas, parce qu'il contient assez de matériaux nutritifs, et qu'il irrite très-peu les organes de la digestion; mais il ne doit jamais être prescrit qu'à ceux dont l'estomac le digère sans difficulté; autrement il s'aigrit et produit des flatuosités qui tourmentent le malade. On en rend la digestion plus facile, en y ajoutant une petite quantité de sucre. Un exercice modéré, le grand air, l'habitation à la campagne sont avantageux. Mais les exercices violens sont nuisibles, parce qu'ils produisent des secousses qui exaspèrent la sensibilité de l'estomac.

Les eaux minérales, que l'on prescrit souvent aux hypocondriaques, ne les soulagent que lorsque l'irritation est légère, en excitant les urines, les sueurs, les selles; mais, dans le plus grand nombre des cas, elles ne procurent qu'une guérison palliative, et, après un certain nombre de rechutes, les malades ne les supportent plus. L'air des montagnes, les promenades, les jeux, la distraction, sont ordinairement plus utiles que les eaux elles-mêmes. Toutefois, dans les cas où l'on jugerait convenable d'y avoir recours, on devrait donner la préférence aux eaux légèrement salines, et surtout à celles qui sont gazeuses. Les eaux sulfureuses sont trop stimulantes, et elles exaspèrent le plus souvent les inflammations du canal intestinal. L'eau pure ou légèrement sucrée est en général la boisson la plus convenable; et si les malades ne veulent pas absolument se passer de vin, il ne faut leur en permettre qu'une très-petite quantité étendue d'eau.

Ce régime, s'il est suivi avec persévérance, est aussi le meilleur pour obvier à la constipation qui tourmente ces malades, parce que cette constipation est un effet de l'irritation intestinale, et qu'en faisant cesser la cause, l'effet doit également cesser. (V., pour plus amples détails, CONSTIPATION.) Si le malade était sujet aux hémorrhoïdes et qu'elles fussent supprimées, on devrait les rappeler au moyen d'une application d'une dizaine de sangsues aux époques où cet écoulement avait coutume de se manifester.

HYSTÉRIE. Cette affection, particulière aux femmes, et qui a les plus grands rapports avec l'hypocondrie, est caractérisée par les symptômes suivans :

L'attaque est ordinairement subite; quelquefois néanmoins

elle est précédée d'un malaise général, de bâillemens, de défaillances, d'envies de pleurer ou de rire, ou de quelques autres symptômes nerveux. La femme éprouve le sentiment d'une boule qui roule plus ou moins vite dans l'abdomen, et s'élève en se dirigeant vers la poitrine et la gorge, qu'elle serre quelquefois au point de faire craindre la suffocation. Elle est tourmentée par des vents qu'elle rend souvent avec bruit par haut et par bas; elle pousse des soupirs qui paraissent sortir du fond de la poitrine; elle a des hoquets, elle se sent gonflée, étouffante; elle cherche l'air avec empressement. Quelquefois le ventre se dilate et se resserre, s'élève et s'abaisse comme un soufflet, ou tourne comme une meule de moulin. Il y a des palpitations violentes, et souvent la malade porte automatiquement la main sur sa poitrine, comme pour retenir son cœur, qui semble s'élancer au-dehors. La femme s'agite convulsivement dans tous les sens à la manière des épileptiques; on observe alors des contractions violentes dans les membres, la torsion de l'épine du dos, la raideur du corps, les contorsions de la face, des secousses violentes qui soulèvent tout le corps, et une infinité d'autres mouvemens convulsifs extraordinaires, et qui varient de mille manières chez les différentes femmes.

Cependant, au lieu de convulsions, on observe quelquefois des phénomènes tout opposés. Par exemple, la malade reste immobile; elle perd l'usage des sens; la respiration est suspendue, et les mouvemens du cœur sont si faibles qu'on ne les aperçoit qu'avec la plus grande difficulté; quelquefois même ils cessent entièrement au point que certaines femmes ont été laissées pour mortes, et que, dans certains cas, on a eu l'imprudence de les ensevelir.

L'attaque d'hystérie se termine ordinairement par des cris, par des pleurs, par des éclats de rire immodérés, par des urines abondantes et très-limpides.

Les symptômes de l'hystérie ont plusieurs points de ressemblance avec ceux de l'épilepsie; cependant il ne sera pas difficile de la distinguer de cette dernière maladie par l'émission d'urines abondantes et limpides, tantôt avant, tantôt et plus souvent après l'accès, par le sentiment d'une boule, par la crainte de la suffocation; symptômes qui se rencontrent dans l'hystérie et jamais dans l'épilepsie.

La durée de l'attaque est de quelques minutes, de plusieurs heures, et même, rarement pourtant, d'un ou deux jours. Ces attaques n'ont rien de régulier dans leur retour; cependant, chez quelques femmes, elles se manifestent à chacune des époques de l'évacuation menstruelle.

L'hystérie cesse pour l'ordinaire au bout de quelques années et vers l'âge critique. Il est très-rare qu'elle se continue dans

la vieillesse : elle peut se terminer par la folie ou l'épilepsie, et rarement par la mort.

Qu'est-ce que l'hystérie? La nature de cette affection, en apparence si extraordinaire, est-elle inaccessible aux recherches du médecin? Non. Les attaques d'hystérie reconnaissent la même cause que les autres convulsions, les attaques nerveuses, l'hypochondrie, etc. C'est toujours un organe irrité qui trouble les autres. Dans l'hypocondrie nous avons vu que les organes irrités étaient les voies digestives; dans l'hystérie c'est l'utérus. Mais n'allez pas croire que les irritations de l'utérus donnent toujours lieu à cette affection; car il peut être irrité, excité, enflammé chez une femme indolente, peu sensible, sans qu'il y ait affection hystérique. Mais chez les femmes dont les nerfs sont irritables et mobiles, quand l'utérus ou d'autres parties de l'appareil sexuel sont en souffrance, cette irritation, cette excitation ébranle tout le système nerveux, et développe plus ou moins le cortége des symptômes auxquels on a donné le nom d'hystérie. Chez ces femmes, qui sont en général des femmes du monde, élevées dans la mollesse, il n'est pas même nécessaire d'une véritable inflammation; la congestion sanguine qui précède les époques menstruelles, la continence, les passions contrariées, l'abus des plaisirs, les chagrins, les impressions morales, suffisent pour irriter l'utérus, et pour que cette irritation, comme nous venons de le dire, réagisse fortement sur les nerfs et produise les accès.

Nous pourrions entrer dans de très-longs détails pour démontrer la vérité de cette assertion, que l'*hystérie n'est autre chose qu'une irritation de l'utérus, qui retentit dans diverses parties du système nerveux;* mais ces détails ne peuvent pas trouver ici leur place. La première influence de cette irritation se manifeste sur les organes du bas-ventre et de la poitrine, ainsi que le démontrent les vents, le tournoiement, les palpitations, la sensation d'un boule ascendante, l'étranglement, etc.; l'autre influence s'exerce sur le cerveau, qui recevant l'irritation des organes précédens, la renvoie dans les membres par le moyen des nerfs; de là, la perte de connaissance, les convulsions, la raideur, les larmes, etc.

De même que l'irritation de l'utérus détermine celle des viscères contenus dans l'abdomen, l'irritation de ceux-ci détermine aussi celle de l'utérus. Ainsi il n'y a rien d'étonnant que les affections morales, les indigestions et toutes les irritations du cerveau, de la poitrine et des organes digestifs, réveillent l'action de l'utérus, et qu'il en résulte un accès.

Dans le principe, les attaques d'hystérie dépendent toujours de l'irritation de l'utérus; mais lorsque les nerfs ont contracté

l'habitude convulsive, l'accès peut se manifester sous l'influence de toute autre irritation quelconque. C'est ainsi que la moindre odeur peut y donner lieu, de même que la plus petite contrariété, une nouvelle agréable ou désagréable, etc.

Traitement de l'hystérie. D'après ce qui vient d'être dit sur la nature de cette maladie, on comprendra facilement qu'il importe avant tout de calmer l'irritation qui donne lieu aux symptômes nerveux. Si donc l'utérus est dans un véritable état inflammatoire, on emploiera le traitement antiphlogistique, qui consistera dans les boissons émollientes, les saignées locales, pratiquées de temps en temps sur le bas-ventre et les organes sexuels. On emploiera les bains de siége, les bains généraux, les lavemens émolliens, une nourriture douce et légère. Après ce traitement, les moyens les plus efficaces sont les exercices modérés, la distraction, les voyages, en un mot, tout ce qui convient aux hypocondriaques. (V. Hypocondrie.)

Lorsqu'on est parvenu à détruire l'inflammation ou l'irritation locale, on attaque l'habitude convulsive, qui leur survit assez fréquemment, par des médicamens stimulans auxquels on donne le nom d'antispasmodiques: de ce genre sont l'éther, l'assa-fœtida, le musc, l'opium, le camphre, la valériane, etc. Mais il ne faut pas accorder à ces médicamens plus de confiance qu'ils n'en méritent; car très-souvent ils ne font que pallier le mal. (V., pour l'administration des antispasmodiques, p. 47 et suiv.) Le plus sûr est de n'user à l'intérieur d'aucun stimulant, de s'en tenir à un régime léger qui soutienne la malade sans trop l'exciter, de l'éloigner des travaux intellectuels, de la lecture des romans, et de la faire jouir du grand air et de toutes les distractions qu'il est possible de lui procurer. Si les accès reviennent à des époques fixes, on peut tenter l'usage du quinquina, qui a réussi dans quelque cas; mais il faut pour cela que l'estomac soit en bon état, ou l'administrer en lavement.

Ce que nous avons dit jusqu'ici regarde le traitement qu'il convient de suivre pour obtenir la cure radicale de la maladie; mais s'il n'est question que de prévenir ou de dissiper l'accès, lorsqu'il existe, il y a autre chose à faire. Quand l'accès est annoncé par des symptômes précurseurs, on peut le prévenir par des frictions faites sur tout le corps avec une brosse ou un morceau de flanelle, par des affusions d'eau froide sur la face; par un lavement contenant de l'assa-fœtida, et surtout par une volonté bien prononcée de la part de la malade de résister à l'attaque nerveuse. Quelquefois on a réussi à empêcher l'attaque en appliquant une ligature sur le membre qui paraissait en être le point de départ. Durant l'attaque, on se contente de coucher la malade horizontalement sur le dos, de desserrer

ses vêtemens et d'empêcher qu'elle ne se blesse. Si l'attaque se prolongeait trop, on lui ferait respirer des odeurs fortes, telles que l'assa fœtida, le castoréum, l'éther, l'ammoniac, etc.

I

ICTÈRE. (V. JAUNISSE.)

ICTÈRE DES NOUVEAUX NÉS. (V. JAUNISSE DES NOUVEAUX NÉS.)

IDIOTISME. (V. FOLIE.)

ILÉUS. (V. COLIQUE DE MISERERE.)

INCUBE. (V. CAUCHEMAR.)

INFLAMMATION. On appelle inflammation l'état d'un organe dans lequel l'activité vitale est beaucoup plus énergique que dans la santé. Cet état d'excitation est ordinairement caractérisé par la chaleur, la douleur, la rougeur, et souvent par la tuméfaction de la partie enflammée. Il est assez facile de concevoir de quelle manière l'inflammation se développe. Une partie du corps est d'abord irritée, excitée, stimulée par une cause quelconque : cette irritation fait affluer le sang et les autres liquides, en vertu d'une loi de l'économie animale que, là où il y a irritation, il y a appel de fluides. Plus les parties sont gorgées de sang, plus il y a de chaleur et de rougeur dans ces mêmes parties, plus aussi il y a de tension, et par conséquent de douleur. Un exemple peut suffire pour démontrer la formation de toute espèce d'inflammation. Supposons une épine enfoncée dans les chairs ; cette épine est le corps irritant ; le sang ne tarde pas d'y arriver ; une auréole rouge se forme tout autour ; il y a pulsation, gonflement, chaleur, douleur. La suppuration s'empare de ces parties, et bientôt le pus s'écoule. Ce que nous disons de l'épine peut s'appliquer à toute autre cause irritante, excitante. C'est ainsi qu'un grain de sable irrite l'œil et l'enflamme. Il en est de même d'une lumière trop éclatante, de la chaleur trop intense, d'un coup, d'un liquide âcre et stimulant, etc. C'est ainsi que l'estomac est irrité et s'enflamme par l'usage des alimens stimulans, échauffans, salés, épicés, etc., des boissons spiritueuses, telles que le vin, l'eau-de-vie, et toutes les préparations alcoholiques, les vomitifs, les purgatifs, et toutes les substances soit alimentaires, soit médicamenteuses d'une nature irritante, ou dont la quantité excède les justes proportions voulues par la nature. La peau est irritée et s'enflamme sous l'influence de presque tous les agens appliqués à sa surface, le froid, le chaud, l'humidité, les caustiques, certaines affections qui se communiquent par le contact, etc. Le cerveau s'irrite et s'enflamme sous l'influence

de toutes les causes morales et physiques qui agissent sur lui ; telles sont les études opiniâtres ; la méditation, les veilles prolongées, les passions violentes, les commotions extérieures, la chaleur, les ligatures, surtout les cravates trop serrées qui s'opposent au libre retour du sang. Les poumons s'irritent et s'enflamment sous l'influence de l'air ou trop chaud ou trop froid, chargé de gaz et d'exhalaisons irritantes, par le passage subit du chaud au froid, par le chant, la déclamation, etc. Je pourrais entrer dans des détails beaucoup plus étendus, et passer en revue toutes les causes d'inflammation, mais les bornes que je me suis prescrites ne me permettent pas de le faire.

Mais ce ne sont pas seulement les agens extérieurs qui donnent lieu aux inflammations, par leur action irritante ; les organes peuvent encore s'enflammer par le seul effet de leur jeu et de leur mouvement. Il est difficile de concevoir un corps vivant dont toutes les parties soient tellement en équilibre qu'aucune n'agisse plus fortement que les autres. Hé bien ! l'organe qui est plus actif s'enflammera plus facilement que celui qui l'est moins. Ainsi les individus chez qui le cerveau jouit d'une grande énergie seront exposés à l'inflammation de cet organe, lors même qu'aucune cause extérieure ne tendrait à faire développer cette inflammation. Ceux dont la poitrine est étroite, dont les poumons sont très-sensibles, pourront être attaqués d'une maladie de poitrine, lors même qu'ils ne seraient pas exposés à l'action des causes externes qui peut y donner lieu, parce que l'usage seul de ces parties suffit pour les enflammer. Les personnes qui ont les yeux naturellement sensibles et irritables pourront être affectées d'ophthalmie par la seule action ordinaire de la lumière, et ainsi de suite.

Il résulte que plus les organes sont sensibles, plus ils sentent facilement l'impression des corps qui agissent sur eux, plus aussi le jeu de ces organes sur eux-mêmes les irrite et les enflamme avec facilité. Que deux personnes prennent juste la même quantité et la même qualité de nourriture, l'une pourra être malade, et l'autre non : cette différence dans les résultats ne peut provenir que de la différence de la sensibilité de l'estomac. On tire de là une conséquence pratique que la quantité et la qualité des alimens doivent être en rapport avec l'état particulier des organes digestifs ; que celui chez qui il est très-sensible et très-irritable doit éviter avec soin non-seulement tous les écarts de régime, qui ne conviennent à personne, mais encore les choses dont l'usage pourrait passer pour de la sobriété chez d'autres personnes douées d'un estomac moins impressionnable.

Les phénomènes qui résultent de l'inflammation d'une partie

ou d'un organe se bornent rarement aux points primitivement enflammés; ordinairement ils produisent différens désordres dans d'autres parties. Par exemple, l'inflammation de l'estomac donne lieu aux maux de tête, à des douleurs et comme à des brisemens dans les membres. Ces troubles consécutifs à l'inflammation primitive se nomment sympathiques; ils cessent ordinairement en faisant cesser l'inflammation qui leur donnait lieu. Un effet presque constant de l'inflammation, quand elle est un peu vive, ou même sans être vive, si elle affecte des organes doués d'une grande sensibilité, c'est la fièvre. La fièvre, sur laquelle on a écrit tant d'erreurs, n'est jamais une maladie par elle-même, mais toujours un effet d'une inflammation locale, soit qu'on connaisse cette inflammation, soit qu'on ne la connaisse pas. Un panaris au doigt, une ophthalmie, une angine, un furoncle, etc., sont quelquefois assez violens pour donner la fièvre; faites disparaître ces inflammations locales, et vous aurez fait disparaître la fièvre. On doit en dire autant de toute inflammation interne accompagnée de symptômes fébriles; dans la pratique, on ne doit nullement s'occuper de la fièvre, mais chercher à calmer l'irritation ou l'inflammation, sous l'influence de laquelle elle se manifeste. Telle n'était pas la manière dont on envisageait autrefois la fièvre : confondant l'effet avec la cause, on prenait la fièvre pour la maladie principale, et l'on dirigeait contre cet être imaginaire les médicamens les plus stimulans, qui ne manquaient pas d'allumer de plus en plus l'inflammation. (V. Fièvre.)

On est convenu de donner différens noms aux inflammations; ces noms sont pour l'ordinaire tirés de celui des parties qui en sont le siége.

L'inflammation du cerveau s'appelle *cérébrite* ou *encéphalite;* (V. ce mot.)

Celle des yeux, *ophthalmie;* (V. ce mot.)

Celle du nez, *coryza;* (V. ce mot.)

Celle des amygdales et de l'arrière-gorge, *angine;* (V. ce mot.)

Celle des poumons et de ses enveloppes, *pneumonie*, *pleurésie*, *pulmonie*, *phthisie pulmonaire;* (V. ce mot.)

Celle de l'estomac, *gastrite;* (V. ce mot.)

Celle des intestins, *entérite;* (V. ce mot.)

Celle de la portion inférieure des intestins, *colite;* (V. ce mot.)

Celle du péritoine, *péritonite;* (V. ce mot.)

Celle du foie, *hépatite;* (V. ce mot.)

Celle de la rate, *splénite;* (V. ce mot.)

Celle des reins, *néphrite;* (V. ce mot.)

Celle de la vessie, *cystite;* (V. ce mot.)

Celle de la matrice, *métrite.* (V. ce mot.)

Les inflammations de la peau prennent différens noms, suivant la forme qu'elles affectent. Le furoncle, l'anthrax, l'érysipèle, la petite-vérole, la teigne, les dartres, etc., sont des inflammations plus ou moins vives, plus ou moins profondes de la peau.

L'inflammation des muscles s'appelle rhumatisme. (V. ce mot.)

Celle des articulations s'appelle arthritis; mais dans le langage vulgaire, quand cette inflammation occupe les articulations des doigts du pied ou de la main, on la nomme *goutte*, et quand elle occupe des articulations plus considérables, et qu'elle est en même temps mobile, on la nomme *rhumatisme goutteux*.

L'inflammation des os se nomme *carie*.

L'inflammation peut amener différens désordres, suivant qu'elle est aiguë ou chronique, et surtout suivant le siége qu'elle occupe. Elle se termine par *résolution*, c'est-à-dire qu'elle se dissipe peu à peu, en laissant les tissus à peu près dans le même état qu'ils étaient auparavant; par *métastase*, c'est-à-dire par son transport d'un endroit du corps à un autre; par *suppuration*, par la *gangrène*, par des *obstructions* ou *engorgemens*, par des *indurations*, des *tubercules*, des *squirrhes*, des *cancers*, etc. Toutes ces dégénérescences sont en effet le résultat d'un travail inflammatoire qui les a précédées et qui les entretient.

Le *traitement* de l'inflammation diffère suivant qu'elle est aiguë ou chronique, et suivant les désordres qu'elle a produits dans les tissus. Parler ici du traitement de chaque espèce d'inflammation, ce serait répéter ce que nous avons dit dans la plupart des articles de ce livre, puisque le plus grand nombre des maladies qui affligent l'espèce humaine sont des inflammations. Nous renvoyons donc le lecteur à ces articles, et nous dirons seulement, en deux mots, que toutes les inflammations aiguës, sans exception, exigent le traitement antiphlogistique ou émollient. La base de ce traitement consiste dans les saignées générales ou locales, les boissons émollientes, la diète, surtout si l'inflammation est aiguë, les bains, les lavemens, les applications émollientes, les révulsifs, le repos, et surtout le repos de la partie malade; point de remèdes stimulans, irritans, échauffans. Ce même traitement convient encore dans un très-grand nombre d'inflammations lentes ou chroniques.

Un préjugé funeste et presque universellement accrédité, consiste à croire que l'on doive relever les forces des malades par les médicamens toniques, les alimens succulens, les vins généreux. C'est une erreur, lorsque la faiblesse est le résultat d'une inflammation, ce qui est le cas le plus ordinaire. Supposons en effet qu'un organe soit le siége d'un travail inflammatoire : le sang et les autres fluides s'accumulent vers le point

enflammé, ce qui ne peut arriver qu'aux dépens des autres parties du corps. Si cet organe enflammé joue un grand rôle dans l'économie animale, si c'est par exemple l'estomac, que doit-il en résulter? D'abord, ce que je viens de dire, ensuite que la digestion ne se faisant plus ou ne se faisant que d'une manière irrégulière, la nutrition ne peut plus avoir lieu, les forces diminuent, le malade perd son embonpoint, et si l'inflammation est violente ou qu'elle dure trop long-temps, il tombe dans l'épuisement, et la mort arrive. Le vulgaire, qui ne s'arrête qu'à la surface et aux formes, dira : Cet homme maigrit tous les jours; il dépérit à vue d'œil, il perd toutes ses forces, il faut le ranimer par de bons consommés, du bon vin, par les toniques les plus forts. Malheureux! cet état de délabrement n'existe que parce que le malade porte une inflammation qui le mine et le consume insensiblement, et vous faites précisément ce qu'il faut pour augmenter, pour exaspérer cette inflammation. N'est-il pas de la dernière évidence qu'il faut commencer par calmer, par éteindre ce feu? et dès lors tout rentrera dans l'ordre. Et quels sont les moyens de l'apaiser, sinon l'abstinence des alimens forts qui ne font qu'irriter de plus en plus l'organe enflammé, la diète absolue, si l'inflammation est aiguë, les boissons émollientes, quelquefois les saignées, les révulsifs, pour porter l'irritation sur un autre point, le repos, etc.? Il en est de même, si l'inflammation siége dans le cerveau, les poumons, le cœur, le foie, etc.; partout elle entraîne avec elle le dépérissement et la perte des forces; pour réparer ces forces, il est absurde de recourir aux prétendus toniques qui étant tous des stimulans, font mentir leur nom en augmentant l'inflammation, et par conséquent la perte des forces. J'ai dû insister sur ce point, parce que rien n'est plus commun que l'erreur que j'attaque, erreur qui fut malheureusement partagée long-temps, même par les médecins, mais que les progrès de la science ont aujourd'hui détruite de fond en comble.

INFLAMMATOIRE, *fièvre inflammatoire.* (V. Fièvre.)

INOCULATION. On appelle inoculation l'opération par laquelle on communique artificiellement une maladie contagieuse. C'est ainsi que l'on inoculait autrefois, et que quelques médecins inoculent encore aujourd'hui la petite-vérole. Mais comme l'expérience a démontré que par cette pratique on pouvait communiquer d'emblée la petite-vérole, que l'on voulait éviter, l'inoculation est aujourd'hui généralement abandonnée. On l'a remplacée par la vaccine. (V. Vaccine.) On a aussi tenté d'inoculer la peste, la fièvre jaune, la rougeole, et plusieurs autres affections contagieuses; mais jusqu'ici les résultats n'ont pas été satisfaisans.

INTERMITTENTES, *fièvre intermittente*. (V. Fièvre.)

IRRITATION. On entend par irritation l'effet qui résulte de l'action des causes excitantes, stimulantes, irritantes sur quelque partie du corps. Pour bien comprendre le sens de ce mot, il faut savoir que tous les tissus des corps vivans sont susceptibles d'éprouver des modifications dans leur manière d'être à l'occasion d'une cause, soit physique, soit morale, qui agit sur eux. Si cette modification consiste dans une surcroît d'activité de vitalité, il y a irritation. Quand un grain de sable entre dans l'œil, il l'irrite, l'œil pleure, rougit; ce qui prouve que l'action vitale est augmentée dans cette partie; cet effet se nomme irritation. Si un vomitif est introduit dans l'estomac, il irrite cet organe, il y fait affluer la bile et l'estomac se soulève pour se débarrasser de la présence de ce corps irritant; l'effet produit dans l'estomac est une irritation. Un purgatif irrite les intestins et y fait arriver les mucosités. Des vapeurs âcres irritent les poumons et produisent la toux. Des frictions, des caustiques irritent la peau et la rougissent. Le tabac irrite la membrane muqueuse du nez et fait couler le mucus. Un des effets les plus constans de l'irritation est donc d'appeler les fluides vers le point où cette irritation existe; c'est un principe reconnu de la plus haute antiquité : *Ubi dolor, ubi fluxus*, c'est-à-dire que là où il y a douleur (soit irritation) il y a fluxion. Il est très-important de constater ce fait, parce que dans le monde, et souvent même parmi les médecins, on prend souvent l'apparition de certaines humeurs pour la maladie principale, sans faire attention qu'elle n'est que l'effet de l'irritation, et que c'est en conséquence contre celle-ci que le traitement doit toujours être dirigé. Si un individu a la langue jaune, s'il rejette de la bile, on croit de prime abord que la bile lui *fait la guerre*, comme on dit, et on lui administre un bon vomitif pour *nettoyer* l'estomac. Erreur grossière et dangereuse. Pourquoi la bile arrive-t-elle dans l'estomac? C'est que cet organe étant irrité, cette irritation y a appelé la bile. Cela est si vrai, que chez l'individu le mieux portant on peut faire arriver la bile en grande quantité, en irritant l'estomac artificiellement au moyen d'un vomitif ou de tout autre corps irritant. Cette explication est applicable à tous les cas d'irritation.

Il est facile de comprendre, d'après ce qui vient d'être dit, que l'irritation n'est qu'un des premiers degrés de l'inflammation, et que toute irritation qui fait des progrès finit par passer à l'état inflammatoire. Comme nous ne ferions que répéter ce que nous avons dit dans un des articles précédens, si nous entrions dans de plus longs détails sur l'irritation, nous renvoyons le lecteur à cet article. (V. Inflammation.)

J

JAUNE, *fièvre jaune.* (V. Fièvre jaune.)

JAUNISSE ou *ictère.* On appelle ainsi une affection caractérisée par la couleur jaune de la peau. Voici quels en sont les symptômes principaux :

Les yeux, les ailes du nez, les commissures des lèvres, enfin toute la face, deviennent successivement jaunes; le pourtour des ongles jaunit aussi, ainsi que tout le reste du corps. Les urines, d'abord jaunes, prennent plus tard une couleur de safran; les matières fécales sont grises, blanches, verdâtres ou de couleur d'argile. La langue est jaune; dans le principe de la maladie, la peau est aride, ensuite il y a quelquefois des sueurs jaunes. A ces symptômes, il se joint souvent des maux de tête, des nausées, des vomissemens, de la tristesse, de la mélancolie. Mais il est inutile de nous étendre plus au long sur les signes de cette affection ; à la couleur jaune des yeux, qui fait que le malade voit tout en jaune, à celle du visage et du reste du corps, il n'est personne qui ne puisse reconnaître la jaunisse au premier aspect.

Qu'est-ce que la jaunisse? On a long-temps regardé cette affection comme une maladie essentielle : c'est une erreur. La couleur jaune est produite par la présence de la bile; la bile est formée par le foie; son épanchement dans le sang ne peut donc venir que d'une affection du foie, ou de celle des organes voisins. Or cette affection n'est autre chose qu'une irritation. L'irritation existant, l'activité de l'organe qui en est le siége est augmentée, la bile est en conséquence élaborée en plus grande quantité que de coutume. Ce n'est pas tout : non-seulement l'irritation du foie augmente la sécrétion de la bile, mais le même effet est encore produit par l'irritation de l'estomac et d'une portion du canal intestinal, voisine de l'estomac, qu'on nomme le duodénum. En effet, les inflammations ou irritations de ces parties produisent très-facilement celle du foie et réciproquement, de sorte que l'on doit considérer la jaunisse comme le produit de l'irritation du foie, et plus souvent encore comme une irritation de l'estomac, du duodénum et du foie en même temps; c'est donc une hépatite et une gastrite, ou, en d'autres termes, une hépato-gastrite. Tant que cette irritation est peu prononcée, elle n'est marquée que par un peu de chaleur durant la digestion, par une espèce de poids dans le flanc droit, par un peu de fatigue, de lassitude, de chaleur à la gorge, de rougeur au pourtour de la langue. Si ces symptômes se présentent sans couleur jaune, on n'y fait pas

attention ; mais la couleur jaune paraît-elle ? on appelle le médecin, qui aperçoit facilement, à l'inspection de la langue et aux autres signes, qu'il y a irritation gastrique. En comprimant le foie, on détermine une sensation plus ou moins pénible ; et si cette douleur n'a pas lieu, du moins quelques heures après le repas, le malade éprouvera toujours un sentiment de malaise et de plénitude.

La jaunisse n'accompagne pas constamment l'hépatite et la gastrite, ou, en d'autres termes, le foie et l'estomac peuvent être et sont réellement très-souvent irrités sans qu'il y ait jaunisse ; cela dépend des individus. On sait en effet que les irritations prennent différentes formes, suivant la sensibilité, l'âge des individus et le degré de la maladie, etc. La jaunisse peut même exister sans aucune espèce de douleur, parce qu'il est des individus dont la sensibilité est si obtuse, que leurs organes peuvent être en proie à une inflammation, sans qu'ils en aient la moindre perception.

La jaunisse peut exister à l'état aigu et à l'état chronique, avec ou sans fièvre, comme l'irritation gastro-hépatique, dont elle dépend.

Causes de la jaunisse. On l'a attribuée à la pléthore bilieuse, c'est-à-dire à une surabondance de bile ; mais c'est à tort : elle est le résultat des gastrites et des hépatites. (V. Gastrite et Hépatite). Ainsi toutes les causes capables d'irriter, soit le foie, soit le canal digestif, doivent être regardées comme capables de donner lieu à la jaunisse. Telles sont l'augmentation ou la diminution des sécrétions naturelles, les vives et les longues douleurs de l'estomac, les poisons âcres, la morsure de certains animaux vénéneux, les violentes affections de l'âme qui agissent d'abord sur l'estomac, puis sur le foie, les engorgemens et les obstructions du bas-ventre produits par l'irritation prolongée du canal intestinal, les engorgemens, les obstructions du foie, également produits par l'irritation ou l'inflammation, les coups, les chutes sur le ventre, l'usage de mauvais alimens, de substances âcres, etc.

Traitement. La couleur jaune de la peau fournit-elle des indications particulières pour le traitement ? Non : cette couleur ne sert qu'à indiquer l'existence de la gastrite et de l'hépatite ; et l'on ne doit s'occuper que de cette inflammation. On doit donc mettre d'abord en usage les moyens qui détruisent l'irritation de l'estomac et du foie. Ce sont les saignées locales, chez les personnes fortes, pratiquées au moyen de sangsues sur le creux de l'estomac et sur la région du foie. Il est même essentiel de pratiquer ces saignées chez toutes les personnes, dans le cas où l'irritation existe à l'état aigu. Quelquefois la couleur jaune disparaît aus-

sitôt après l'emploi de ce moyen ; si elle continue et que la douleur persévère, on peut faire une seconde et même une troisième application de sangsues. On donnera en même temps des boissons adoucissantes : les meilleures sont celles qui sont légèrement acidules, et principalement la limonade faible dans laquelle on peut faire dissoudre un peu de gomme arabique, l'orangeade, l'eau de groseille très-légère, la tisane de pommes. Si le malade avait de la toux, on s'abstiendrait des acides, et l'on donnerait pour toute boisson des tisanes de gomme arabique, de guimauve, de chiendent, d'orge, etc. Le malade sera tenu à une diète plus ou moins sévère, suivant que l'inflammation sera plus ou moins vive, aiguë ou chronique, avec ou sans engorgement. Quelques médecins conseillent les purgatifs, la crême de tartre, les amers, etc., sur la fin de la maladie; mais on a remarqué que ces médicamens faisaient souvent reparaître la jaunisse, surtout chez les personnes délicates. Ainsi, à l'état aigu les mêmes boissons que pour la gastrite aiguë; à l'état chronique, les mêmes boissons que pour la gastrite chronique, et très-peu d'alimens.

Enfin, si la jaunisse ne diminue pas, un des moyens les plus propres pour la faire disparaître c'est le bain tiède, dont l'expérience a souvent constaté les succès en pareil cas. On l'administre tous les jours ou tous les deux jours.

En deux mots on débute par le traitement de la gastrite et de l'hépatite, et ensuite, si la maladie persiste, on emploie les bains tièdes.

JAUNISSE DES NOUVEAUX-NÉS. Elle se manifeste souvent immédiatement après la naissance, quelquefois plus tard. Les enfans deviennent jaunes; ils ont des vomissemens, quelquefois des angoisses. Comme chez les adultes, elle est ici le résultat d'une irritation du canal digestif et du foie, qui sont excités, pour cela seul qu'ils commencent à entrer en action. Tous les enfans n'ont pas la jaunisse, même quand ils ont une irritation du canal digestif; il en est de même chez les adultes.

Traitement. Il n'est pas convenable d'appliquer des sangsues. Comme la présence du méconium dans le canal intestinal est une des causes les plus ordinaires de cette affection, le meilleur moyen d'en provoquer la sortie, c'est le premier lait de la mère qui jouit au juste de la propriété purgative capable de produire cet effet. Si l'on ne peut le lui donner, on administre à l'enfant quelques cuillerées d'eau miellée ou d'eau sucrée, dont on peut seconder l'effet par l'usage de petits bains tièdes. Point de lavemens, ni de purgatifs, ni même de sirop de chicorée; le canal intestinal est encore trop peu habitué aux stimulans pour débuter par ces moyens. Dans le cas même

où il existerait des vers, les adoucissans, comme l'expérience le prouve, seraient encore préférables aux purgatifs. Ordinairement la jaunisse disparaît au bout de très-peu de temps, surtout quand l'enfant prend le lait de la mère. Si elle continue, c'est une preuve qu'il y a une altération grave dans le foie; il ne reste alors que bien peu d'espoir de guérison.

L

LADRERIE. (V. LÈPRE.)

LAIT. (V. ALLAITEMENT et ACCOUCHEMENT.)

LANGUE (*Inflammation de la*). V. GLOSSITE.

LÈPRE. Maladie de la peau qui a beaucoup de rapports avec les dartres. Dans cette affection, la peau est épaissie, plus ou moins désorganisée, rugueuse, écailleuse; le tissu cellulaire sous-cutané est tellement engorgé, que les parties qui sont le siége de la lèpre sont entièrement déformées. Au bout d'un temps dont la longueur est variable, la peau subit des altérations considérables; elle se décompose, s'ulcère, suinte. Le malade est tourmenté par des insomnies, par la fièvre et des douleurs très-vives. L'irritation de la peau, lorsqu'elle est arrivée à ce degré, réveille celle des viscères, principalement du canal intestinal, et les malades succombent dans le marasme ou dans l'hydropisie.

La lèpre débute de deux manières différentes : quelquefois elle commence par la surface de la peau, et c'est alors qu'elle a beaucoup d'analogie avec les dartres; d'autres fois, au contraire, elle commence par une inflammation du tissu cellulaire sous-cutané, et particulièrement du système lymphatique.

Quoique le point de départ d'une irritation quelconque ne constitue point à nos yeux des maladies d'une nature différente, cependant nous allons examiner séparément ces deux modes de développement.

On a appelé *lèpre des Grecs* celle qui débute par la surface de la peau, et *lèpre des Arabes* celle qui commence par le tissu cellulaire sous-cutané et le système lymphatique.

Lèpre des Grecs. Elle débute, comme nous l'avons dit, par la superficie de la peau, à peu près comme les dartres. Il paraît qu'elle commence par un érysipèle, qui se renouvelle un certain nombre de fois et finit par laisser la peau rugueuse et couverte d'écailles. Quelquefois elle est précédée de dartres; la peau se couvre de boutons et de pustules qui dégénèrent en croûtes; celles-ci recouvrent des ulcères qui désorganisent et altèrent diversement la peau. Il en résulte des déformations qui varient suivant le siége de la maladie; ainsi, lorsque l'inflam-

mation occupe les lèvres, le nez, les narines, les paupières, le front, elle produit de gros traits, change l'aspect de la figure, qui ressemble quelquefois à celle du lion, ce qui a fait donner à cette espèce de lèpre le nom de *léontine.* Aux pieds, elle produit de grosses rides; le pied devient volumineux et prend la même direction que la jambe, qui ressemble à celle d'un éléphant; de là le nom d'*éléphantiasis.*

Quelquefois la peau est rouge; les fluides y arrivent en abondance; on l'appelle alors *lèpre rouge* ou *scorbutique, lèpre de Cayenne.* D'autres fois la peau, après avoir été rouge, pâlit, devient insensible, sèche; on l'appelle alors *lèpre blanche.* Si la peau est blanche et rouge, on la nomme *lèpre panachée.* On observe, dans certains cas de lèpre, un suintement sanieux, une odeur fétide, le gonflement des gencives, l'écoulement purulent d'un liquide par la bouche, le nez, les yeux, provenant d'ulcères sanieux, cancéreux et profonds. Ces phénomènes se rencontrent principalement chez les sujets lymphatiques. L'irritation se communique à l'intérieur, et la fièvre hectique ne tarde pas à se déclarer. Chez les individus doués d'une constitution sèche, la peau devient dure, insensible; le tact est aboli, la peau reste blanche; il n'y a pas de fièvre, et le malade peut vivre long-temps. Quelquefois une partie de la peau ressemble à celle de l'éléphant; elle est épaisse, rugueuse, sèche, etc.; les extrémités inférieures gonflées, comme nous l'avons dit, perdent leur sensibilité; les orteils, les pieds, les doigts, les mains se détachent et tombent sans douleur. Si les individus affectés de lèpre sont peu irritables, peu sensibles, la maladie peut rester long-temps bornée à l'extérieur; mais si le contraire a lieu, l'irritation gagne l'intérieur et met bientôt fin à l'existence des malades.

Les *causes* de cette maladie sont en général la malpropreté, la mauvaise nourriture, jointes à l'influence de certains climats. Elle est en effet très-fréquente en Egypte, dans l'île de Java; elle régna en France dans le temps des croisades. On croit que les peuples ichtyophages y sont plus sujets que les autres, surtout si le climat en favorise en outre le développement.

Traitement. Dans ceux des pays chauds où cette maladie se rencontre le plus fréquemment, les médecins conseillent l'usage intérieur des irritans les plus forts, entre autres les préparations d'arsenic; mais les succès ne sont nullement en faveur d'un pareil traitement, avec lequel on court d'ailleurs grand risque d'irriter, d'enflammer l'estomac, et de donner lieu à une gastrite plus dangereuse que la maladie que l'on veut guérir. Quoiqu'il soit assez rare de rencontrer cette maladie

dans nos contrées, et que nous manquions de données bien précises pour indiquer le traitement que l'on devrait suivre, il est cependant à présumer que si on attaquait l'inflammation à son début, si on arrêtait l'érysipèle général ou local dès son apparition, par les boissons émollientes, par les saignées locales et générales, répétées plus ou moins souvent, selon l'intensité de la maladie, par l'abstinence de tous les excitans et stimulans, tant intérieurs qu'extérieurs, il est à présumer, dis-je, que l'on empêcherait le développement de la lèpre. Si l'inflammation est aiguë, douloureuse, très-étendue, on fera d'abord une saignée de bras, puis on appliquera des sangsues au pourtour des parties enflammées; on conseillera la diète, le régime végétal, le repos, l'usage du lait, les bains tièdes et tout le cortége du traitement antiphlogistique.

Si la maladie avait déjà fait des progrès, s'il y avait suppuration, altération de la peau, outre les moyens indiqués, on ferait usage de fomentations mucilagineuses légèrement opiacées sur les parties qui en seraient le siége. La peau, au contraire, est-elle peu enflammée, est-elle sèche, parcheminée, peu sensible, on pourra essayer l'emploi des stimulans, les boissons sudorifiques, par exemple les tisanes de salsepareille et de gaïac, dont la préparation est indiquée page 110; les bains sulfureux, dont la préparation est indiquée page 136. Quelques auteurs conseillent l'emploi des préparations mercurielles, principalement le sublimé-corrosif (deuto-chlorure de mercure) dissous dans l'eau distillée. Comme l'avantage des mercuriaux est incontestable dans la plupart des affections de la peau, rien n'empêche, si l'estomac est en bon état, de faire usage de cette préparation, concurremment avec la tisane de salsepareille et de gaïac. (Voyez, pour la préparation et la manière d'administrer le sublimé, page 169, sous le titre de *Liqueur anti-syphilitique.*) Il est bien entendu que, s'il survient des symptômes de gastrite manifestés par la fièvre, on doit suspendre l'usage des sudorifiques, qui étant tous stimulans, ne feraient qu'aggraver la maladie. (V. Eléphantiasis.)

Lèpre des Arabes. Nous avons dit que cette espèce de lèpre se distinguait de la précédente, en ce qu'elle débute par le tissu cellulaire sous-cutané et par le système lymphatique, au lieu de commencer par la superficie de la peau. En examinant attentivement la nature de cette maladie, on voit qu'elle n'est autre chose qu'un engorgement du tissu cellulaire, des vaisseaux et des glandes lymphatiques. Il en résulte des déformations très-variées qui dépendent de l'étendue de l'irritation, de son intensité, de son siége, de sa durée, etc.

Cette maladie peut attaquer toutes les parties du corps, mais

les extrémités inférieures en sont le plus souvent le siége. Nous choisirons donc ce dernier cas pour en faire la description.

Elle débute ordinairement d'une manière brusque : il survient une douleur dans l'aine, puis un gonflement semblable à une corde ou à un chapelet dans cette région, et suivant le trajet des vaisseaux lymphatiques ; la circulation du sang est gênée, arrêtée dans ces parties, la peau qui les recouvre rougit, la fièvre paraît ; il y a dégoût, nausées, soif ardente, malaise, lassitude générale. La maladie revient par accès ordinairement réguliers ; la fièvre qui accompagne le gonflement dure environ vingt-quatre heures. Ces phénomènes se renouvellent ainsi plusieurs fois dans l'espace de vingt à trente jours ; la douleur disparaît, mais le membre reste plus ou moins gonflé. L'année suivante, le membre est plus pesant, et au bout de deux ou trois ans, il acquiert un volume considérable et se déforme comme dans l'espèce précédente. La peau n'est pas d'abord affectée ; elle est lisse ; mais quand la maladie a duré plus long-temps, il y survient des pustules qui produisent des ulcères et des excoriations. Le malade ne peut ni marcher ni se traîner ; cependant toutes les fonctions s'exécutent assez bien, et, sauf cette affection locale, il paraît jouir d'une bonne santé.

Les *causes* de cette maladie ne sont pas très-connues. Elle n'est pas particulière à l'Arabie, mais on l'observe dans tous les pays très-sujets aux vicissitudes atmosphériques, et surtout dans ceux où la température est chaude et humide. Il en est de même des dartres et de la plupart des maladies de la peau, dont les différences essentielles sont loin d'être aussi nombreuses que sembleraient l'indiquer leurs formes variables à l'infini. Ces formes, ces difformités ne sont jamais que le résultat de l'irritation, de l'inflammation qui les précède. C'est donc à cette irritation soit aiguë, soit sourde ou latente, que doit s'adresser le traitement. Si nous paraissons insister si souvent sur cette vérité, base de toute médecine raisonnable, c'est que le préjugé contraire est si universel et si ancien qu'on ne pourra l'extirper qu'en l'attaquant à outrance.

Traitement. Il est simple et facile. Lorsque l'inflammation débute dans un membre, on doit la traiter par les saignées locales, comme nous l'avons dit pour l'autre espèce de lèpre. Si l'on n'a pas toujours obtenu un heureux résultat des saignées locales employées même dès le début de l'inflammation, c'est qu'elles n'étaient ni assez copieuses, ni surtout assez fréquentes. Il est inutile, je crois, de dire que l'application des sangsues doit être faite sur le trajet glanduleux, partout où il se présente. On ne doit point craindre d'en appliquer chaque fois de 15 à 30,

40, 50, et même plus, suivant la constitution du malade, et principalement suivant le degré de l'inflammation. Par ce moyen, on empêchera l'engorgement et l'on préviendra la déformation du membre. S'il y a vomissement, malaise, fièvre, et que le gonflement soit très-étendu, on mettra en outre le malade à la diète, à l'usage des boissons aqueuses, du petit lait, etc. Si l'estomac est en bon état, on pourra administrer le quinquina ou le sulfate de quinine durant les intervalles d'un accès à l'autre, comme pour la fièvre intermittente, mais jamais pendant l'accès même. (Voyez, pour ce qui regarde la manière d'administrer cette substance, pag. 90.) Les succès que l'on obtient tous les jours de l'emploi du quinquina dans la plupart des affections périodiques sont un garant de son efficacité dans celle qui nous occupe; efficacité constatée d'ailleurs par l'expérience. Quand l'inflammation de la peau est apaisée, que l'on a fait cesser les phénomènes fébriles par la diète et le traitement antiphlogistique, et qu'il ne reste que de l'engorgement, on a recours à la compression du membre, que l'on pratique au moyen d'un bandage et aux fomentations aromatiques. Si ces moyens rappellent l'inflammation, s'ils sont douloureux, on en suspend l'emploi, pour le reprendre à temps plus opportun. Nous pensons aussi que l'électricité doit être utile pour dissiper l'engorgement glanduleux, ainsi que dans beaucoup d'autres cas analogues; mais il faut, avant d'en faire l'application, attendre que l'inflammation soit un peu calmée par les moyens indiqués plus haut. Les bains froids, ceux de mer, des mouchetures pratiquées sur les points malades, ont aussi produit quelquefois de bons effets.

LÉTHARGIE. Suspension de l'action des sens et de la locomotion; état d'assoupissement dont on ne peut tirer les malades que momentanément, et dont l'attaque est suivie de l'oubli des impressions reçues, quelquefois même des connaissances acquises antérieurement. Les personnes atteintes de léthargie paraissent comme frappées de mort, et l'on cite de nombreux exemples d'individus ensevelis ou près de l'être dans cet état, et qui ont ensuite donné des signes de vie, et quelquefois même ont recouvré une parfaite santé. Ces déplorables erreurs sont beaucoup moins fréquentes de nos jours, parce que les lois exigent au moins un intervalle de vingt-quatre heures entre l'instant de la mort et celui de la sépulture, et qu'un homme de l'art est chargé d'examiner les corps pour s'assurer si la mort est réelle ou si elle n'est qu'apparente.

Les moyens de réveiller l'énergie vitale chez les personnes tombées en léthargie consistent d'abord à placer le malade dans un air frais, et à faire ensuite des frictions avec une brosse ou

un morceau de laine sur l'épine du dos, la paume des mains, la plante des pieds. On chatouille les lèvres, les narines, et même le fond du gosier, s'il est possible, avec une barbe de plume; on fait respirer du fort vinaigre, de l'alcali volatil, mais avec précaution et sans insister trop long-temps sur ce dernier moyen. On fait des inspersions d'eau froide sur le visage et sur la poitrine. Il ne faut pas se décourager, si le malade ne donne pas des marques de vie dès les premiers instans, car ce n'est quelquefois qu'après plusieurs heures de traitement que l'on obtient le succès désiré. D'autres fois la maladie cesse d'elle-même et sans aucune espèce de traitement.

Si l'état de mort apparente était produit par le froid, par la submersion dans l'eau, par un gaz quelconque, on se comporterait comme il a été dit à l'article *Asphyxie.* (V. ce mot.)

LEUCOPHLEGMASIE. (V. Hydropisie.)

LEUCORRHÉE. Ecoulement blanc, fleurs blanches, catarrhe aigu ou chronique des organes sexuels chez la femme. Nous en avons parlé à l'article *Catarrhe utérin.* (V. ce mot.)

LIENTERIE. Espèce de dévoiement dans lequel les alimens sont rendus presque tels qu'ils ont été pris. Cette maladie, que les auteurs anciens considéraient comme un effet du relâchement des intestins, est au contraire le résultat de l'irritation de ces parties. Sa nature ne diffère donc nullement de celle de la *diarrhée :* c'est pourquoi nous renvoyons à cet article.

LIPOTHYMIE. (V. Syncope.)

LIPPITUDE, *chassie.* Ecoulement visqueux, blanchâtre, fourni par la membrane muqueuse des paupières, par celle qui tapisse les yeux, ou par de petites glandes qu'on nomme glandes de Méïbomius. Cette affection se rencontre souvent chez les individus lymphatiques et scrofuleux. Elle peut néanmoins exister chez les personnes douées d'un autre tempérament.

La cause de cette maladie est une irritation fixée sur les parties que nous venons de nommer. En effet, il a déjà été dit plusieurs fois dans cet ouvrage que l'augmentation de sécrétion d'une humeur quelconque était toujours un résultat naturel d'un surcroît d'excitation dans les organes sécréteurs, en vertu du principe que, *là où il y a irritation, il y a appel de fluides.* Si donc la membrane muqueuse des yeux est excitée, enflammée, irritée d'une manière quelconque, cette irritation fera affluer les humeurs, qui ne sont ici que l'effet et non la cause de la maladie. Il n'y a là rien que de très-ordinaire.

Le traitement n'est pas difficile. Il s'agit de calmer l'irritation, et tout rentre dans l'ordre. Dans le principe on conseillera un régime doux et végétal, des boissons aqueuses et l'abs-

tinence de tous les stimulans; on fera appliquer quelques sangsues de temps à autre aux tempes et derrière les oreilles. Si cette affection dépend du vice scrofuleux, on conseillera l'habitation de la campagne et une nourriture un peu plus substantielle. Lorsque la maladie est opiniâtre, rien n'est plus utile qu'un large vésicatoire, ou mieux encore un séton à la nuque. On entretient le vésicatoire ou le séton jusqu'à ce que l'inflammation soit entièrement dissipée. On n'emploie le séton ou le vésicatoire que quand les autres moyens ont échoué.

LOCHIES. Ecoulement sanguinolent et séreux qui suit l'accouchement. Sa durée est variable, suivant les sujets. Les soins à donner aux femmes durant le temps des *lochies* ont été indiqués à l'article *Accouchement*. (V. ce mot.)

LOMBRICS. Espèce de vers assez semblables aux vers de terre, et qui se développent dans les intestins. (V. Vers.)

LUMBAGO; en termes vulgaires, *mal de reins*. C'est, comme le mot l'indique, une maladie siégeant dans la région des lombes. Cette maladie consiste dans un rhumatisme aigu ou chronique, ou, pour parler un langage plus précis, le lumbago est une irritation ou inflammation des muscles lombaires, accompagnée d'une douleur plus ou moins aiguë, avec difficulté ou impossibilité de marcher, et surtout de se courber en devant. Le lumbago ne constitue donc pas une maladie d'une nature particulière et différente de celle des autres inflammations musculaires; car, soit que cette irritation ou inflammation soit fixée sur les muscles des bras, sur ceux des jambes ou dans ceux de toute autre partie du corps, c'est toujours une inflammation et rien de plus. Toutes les dénominations différentes qu'on lui a données ne signifient rien, si ce n'est qu'elles servent à en indiquer le siége. Le véritable nom du lumbago serait donc *irritation*, *inflammation* ou *rhumatisme* des muscles lombaires.

Le traitement découle naturellement de ce que nous venons de dire. Si le lumbago, ou plutôt si l'irritation à laquelle on donne ce nom est *aiguë*, on doit conseiller le repos, la diète, les boissons et les lavemens émolliens; les bains tièdes, les cataplasmes émolliens, et, par dessus tout, les saignées locales au moyen de 25 à 50 sangsues, dont on peut répéter l'application si la première ne suffit pas à apaiser l'inflammation et à calmer les douleurs. Sur la fin de la maladie, on applique avec succès quelques vésicatoires volans. Si l'irritation est *chronique*, on tentera d'abord l'usage des saignées locales peu abondantes, par exemple, 15 ou 20 sangsues, mais répétées pendant quelques jours; ensuite on aura recours aux moxa,

aux vésicatoires, aux fumigations aromatiques, aux frictions sèches, aux boissons sudorifiques, si l'estomac est en bon état; aux vêtemens de laine appliqués sur la peau. La nourriture sera douce. Exclusion des boissons alcooliques et stimulantes.

LUXATION. Ce mot signifie la même chose que dislocation. On dit qu'un membre est luxé ou démis lorsque l'extrémité de l'os est sorti en tout ou en partie de la cavité qu'il doit naturellement occuper. Les luxations les plus fréquentes sont celles de l'épaule, du poignet, du pied, de la clavicule. Toutes les extrémités articulaires et mobiles des os sont néanmoins susceptibles de luxation. Le traitement des luxations consiste à remettre les extrémités luxées dans leur rapport naturel et de les y maintenir. La main d'un chirurgien habile est ici d'une nécessité indispensable. Je dis positivement d'un chirurgien *habile*, parce que beaucoup de personnes, surtout dans les campagnes, s'imaginant que remettre un membre luxé soit chose facile, se confient bonnement à des soi-disant *renoueurs*, gens ignares, mais présomptueux, qui, froissant, meurtrissant les membres, déterminent des inflammations, et, exerçant sur eux des tractions et des manœuvres dangereuses, luxent très-souvent ceux qui ne sont pas luxés, et ne remettent pas ou remettent mal en place les extrémités démises. Nous avons cru utile de faire, en passant, cette observation.

M

MAL CADUC. (V. Épilepsie.)

MAL DE COEUR. Expression erronée employée par la plupart des personnes pour désigner l'envie de vomir. Ce dégoût, ce malaise n'est point un mal de cœur, mais bien de l'estomac, qui se soulève pour rejeter ce qui lui est nuisible. Le soi-disant mal de cœur peut être provoqué par des causes très-nombreuses, la grossesse, une irritation de l'estomac, la présence de certains médicamens, etc. On croit en général que ces dégoûts, ces nausées annoncent le besoin de prendre un vomitif; c'est une erreur dans le plus grand nombre des cas; car la cause la plus fréquente de ces soulèvemens n'est autre chose qu'une irritation même de l'estomac que les vomitifs ne feraient qu'augmenter. Si l'on allègue que dans cet état les personnes crachent beaucoup, qu'elles rejettent des *glaires*, qu'elles ont la langue jaune, cela ne prouve autre chose, sinon que l'irritation a fait affluer ces humeurs dans l'estomac, et que le véritable moyen de faire cesser ces débordemens de bile, ces crachats, ces amas de glaires, consiste le plus souvent à calmer l'état d'irritation qui les produit. On y

parvient par un régime léger, en ne prenant qu'une très-petite quantité d'alimens chaque fois. Dans certains cas, il faut même s'astreindre à une diète absolue, boire très-peu et par cuillerées. Les boissons glacées sont quelquefois un moyen des plus efficaces que l'on puisse employer. Si l'estomac est dans un véritable état inflammatoire, si la langue est rouge, pointillée, s'il y a fièvre, on se conduira comme pour la gastrite. (V. ce mot.)

MAL D'AVENTURE. (V. Panaris.)

MAL AUX YEUX. (V. Ophthalmie.)

MAL DE GORGE. (V. Angine.)

MAL D'ENFANT. (V. Accouchement.)

MAL D'ESTOMAC. (V. Gastrite, Cardialgie.)

MAL DE MER. On appelle mal de mer des envies de vomir, et même des vomissemens opiniâtres, dont sont atteintes la plupart des personnes qui commencent à voyager sur mer. Cette incommodité dure pendant les trois ou quatre premiers jours de la navigation, quelquefois plus, quelquefois moins; après quoi les vomissemens cessent et l'estomac reprend ses fonctions accoutumées. La cause occasionelle du mal de mer est le balancement du navire; ce mouvement agite, remue la masse des intestins en divers sens. L'estomac n'étant pas accoutumé à ces sortes d'oscillations, se soulève et rejette les substances qu'il contient.

Jusqu'ici on n'avait trouvé aucun moyen d'empêcher ou d'arrêter le mal de mer, mais on vient d'en proposer et d'en essayer un qui paraît être couronné de succès. Il consiste simplement à maintenir la masse intestinale dans une situation fixe et immobile, au moyen d'un large bandage ou d'une ceinture. Il est facile de concevoir que, l'abdomen étant comprimé par ce bandage, les entrailles seront soustraites à l'effet des mouvemens oscillatoires du navire; en conséquence le vomissement n'aura pas lieu, ou il sera arrêté.

MAL DE DENTS. (V. Dents.)

MAL DE TÊTE. Cette expression est trop vague, parce qu'il existe plusieurs genres de maux de tête autres que celui que l'on entend vulgairement par ce nom. Ainsi une attaque d'apoplexie, une fièvre cérébrale, une hydropisie du cerveau, la migraine, les douleurs de tête passagères produites par l'action du soleil, par une congestion légère produite par une coiffure trop étroite, etc., qui gêne la libre circulation du sang, toutes ces affections, dis-je, sont des maux de tête. Comme il ne serait guère possible d'envisager sous un seul point de vue toutes les

différentes formes que peuvent revêtir les affections cérébrales, nous renvoyons aux articles *Apoplexie*, *Hydrocéphale*, *Céphalalgie*, *Migraine*, *Encéphalite*. Le mal de tête léger que l'on éprouve à l'occasion de la chaleur, de l'usage de chapeaux étroits, de cravates trop serrées, se dissipe ordinairement en peu de temps, en éloignant les causes qui l'ont produit. Les bains de pieds tièdes, et en même temps les affusions d'eau froide, ou même les applications de la glace sur la tête, sont un des meilleurs moyens que l'on puisse employer pour guérir les maux de tête. S'ils étaient par trop opiniâtres, on y joindrait les saignées locales faites au moyen de 15, 20 ou 30 sangsues appliquées aux tempes et derrière les oreilles. Très-souvent le mal de tête n'est que sympathique d'une irritation de l'estomac. Dans ce cas, il faut traiter cette irritation par les moyens convenables, et le mal de tête se dissipera en même temps. (V. GASTRITE.) Souvent le lendemain d'un bon repas on éprouve un mal de tête, joint à un malaise général; la plupart des ivrognes et des amateurs de bonne chère sont dans ce cas presque chaque fois qu'ils se sont livrés à leur goût dépravé. Il est facile de concevoir qu'ici le mal de tête est consécutif à l'irritation de l'estomac, tourmenté, excité, embarrassé par les vins, les liqueurs, les excitans de toute espèce qu'on le force à recevoir. La langue est alors sale le matin, couverte d'un enduit pâteux; la tête est lourde, et toute la machine est mal disposée.

Pour dissiper cet état de malaise général, faut-il prendre des amers, des toniques, des échauffans, sous prétexte de faciliter la digestion? Nullement. De l'eau pure ou sucrée, une infusion légère de tilleul, de la limonade ou toute autre boisson aqueuse, prise froide et par verrée de temps à autre, suffit seule, avec la diète, pour faire disparaître cette indisposition. Mais si à force d'échauffer et d'irriter l'estomac on était parvenu à déterminer une véritable gastrite, ce qui malheureusement n'est que trop ordinaire, ces moyens ne seraient plus suffisans; on devrait se conduire comme il a été dit ailleurs en parlant des *fièvres* et de la *gastrite*. (V. ces deux mots.)

MAL NAPOLITAIN. (V. SYPHILIS.)

MAL SAINT-ANTOINE. (V. ÉRYSIPÈLE.)

MAL SAINT-JEAN. (V. ÉPILEPSIE.)

MAL VÉNÉRIEN. (V. SYPHILIS.)

MALADIE. Chacun se forme à sa manière une idée de ce qu'on appelle maladie, mais peu de personnes entendent le véritable sens de ce mot. Pendant long-temps on s'était accou-

tumé à regarder les maladies comme quelque chose de vague, d'indéfinissable, comme des êtres malfaisans qui venaient fondre sur la pauvre humanité. Ces idées de poëte, ces figures de rhétorique doivent être bannies du langage sévère et précis de la médecine. Pour bien concevoir ce que c'est qu'une maladie, il faut savoir en quoi consiste la santé. La santé n'est que le résultat de l'égale distribution des forces de la vie dans chaque partie du corps. Cet équilibre rompu constitue la maladie. Comme une machine compliquée de plusieurs ressorts, le corps humain, formé d'une multitude d'appareils organiques, a besoin qu'ils marchent en harmonie. Pour se conserver en santé, chaque partie du corps ne doit dépenser que sa portion naturelle de forces et d'énergie; d'où il résulte que le sommeil, la veille, les alimens, les boissons, les plaisirs, les passions, etc., tout doit se tenir, pour que le corps reste sain, dans les bornes d'un certain équilibre. Mais ce qui rompt cet équilibre si essentiel des fonctions du corps, ce ne sont pas seulement les excès de table, de fatigue, de veilles, etc.; il est un autre ordre de causes ni moins fréquentes, ni moins dangereuses. Nous voulons parler de ces violentes secousses de l'âme, de ces brisemens de cœur qui agitent le corps de mille manières, et le font succomber par une mort prompte, ou le conduisent au tombeau par de longues douleurs, en minant insensiblement ses organes. Mais, va-t-on s'écrier, comment tenir la balance toujours juste? Cette vigilance, d'ailleurs, cette observation continuelle de soi-même est trop fatigante. Vivons bien aujourd'hui, direz-vous, et mourons demain, au lieu de prolonger nos jours dans une triste monotonie. Si c'est compte arrêté, à la bonne heure; mais alors pourquoi vous plaindre lorsque les maladies et les infirmités que vous avez imprudemment provoquées viennent vous assaillir? Ne croyez pas cependant que l'existence de l'homme qui vit, autant qu'il le peut, à l'abri des passions, soit aussi fade que vous semblez le croire. Quelle erreur est la vôtre! Jouissant des plaisirs simples et faciles que lui offre la nature, il n'en abuse pas; son corps reste sain; ses sens ne sont jamais blasés, et pour lui la bienfaisante nature est toujours féconde, toujours nouvelle. Aussi l'on a dit, bien long-temps avant nous, que c'était un calcul de sensualité que de savoir ménager ses jouissances.

Il est évident, dit un auteur, que la majorité du genre humain périt de maladies ou d'accident, plutôt que de vieillesse; puisque de toutes les espèces créées, elle est la plus maladive, aucun autre animal n'est si chétif à cet égard. Les tables de mortalité les plus exactes prouvent que, même hors les époques d'enfance et de vieillesse, pendant lesquelles la

faiblesse de l'organisation doit préparer des causes fréquentes de destruction, les trois cinquièmes de la population succombent de maladies accidentelles durant l'âge de la force.

Les maladies forment donc d'immenses déserts dans le champ de notre vie. Et qui pourrait espérer de n'en être jamais atteint?

L'homme sage ne doit-il pas apprendre soit à se prémunir contre leurs atteintes, soit à supporter celles qui deviennent inévitables par suite d'accidens ou de révolutions des saisons, des températures, des âges, des complexions, etc.? Le navigateur se précautionne de tout ce qui doit lui être utile dans sa traversée, et l'être imprudent néglige les moyens les plus indispensables pour faire le voyage de la vie! Le jeune homme rempli de force et de santé est pareil au Caraïbe, qui vend le matin son hamac pour un peu d'eau-de-vie, sans réfléchir qu'il lui sera nécessaire le même soir; il achète souvent aussi les infirmités de sa vieillesse au prix de quelques vains plaisirs.

On serait moins long-temps malade si l'on savait mieux être malade, c'est-à-dire si l'on faisait tout ce qu'il faut pour se guérir. Il ne s'agit pas de se beaucoup soigner, de s'écouter, ni de se dorloter sans cesse, comme quelques personnes peuvent le croire. Ce n'est pas non plus en s'efforçant d'expulser violemment les maux par ces résolutions téméraires et désespérées où plus d'un audacieux a laissé la vie.

Pour mieux comprendre ce qu'il convient de faire, il faut surtout comparer notre manière d'exister avec celle des êtres les moins maladifs ou les plus sains. Certes, la nature n'a pas dû charger la race humaine de la malédiction de tant de maladies, comme d'une triste prérogative parmi celles qui nous distinguent des autres animaux. Elle ne nous avait soumis qu'aux peines de la nécessité qui pèsent sur toutes les créatures organisées; nous y avons ajouté celles de nos propres erreurs et de nos excès. En effet, la brute, au milieu de ses forêts et des solitudes, végète en paix avec elle-même, et ne porte point dans son cœur le ferment corrupteur de toutes ces passions qui déchirent l'homme social dans ses ambitions, ses désirs, ses chagrins et ses plaisirs désordonnés. Endurcie aux frimas, exercée à la course, fortifiée par les rigueurs de l'atmosphère, la brute les supporte sans peine; ses membres développés dans toute leur indépendance sauvage, ont acquis, à un air pur, l'équilibre imperturbable qui constitue sa force, sa santé allègre, sa vigueur généreuse. Nuls apprêts dans les alimens: une pâture simple, uniforme et même fade, mais assaisonnée par le seul appétit, ne l'engagent jamais à dévorer au-delà du besoin; car bien qu'on voie des loups affamés et des sauvages qui leur ressemblent, engloutir parfois d'énormes

quantités de chair, ces êtres chasseurs font à proportion beaucoup d'exercice qui dissipe sans danger ce surcroît de nourriture, souvent suivi d'une longue disette. L'animal herbivore, trouvant sa pâture journalière, en prend des quantités presque constamment uniformes; enfin une eau limpide, qui désaltère elle seule toutes ces créatures, tempère et calme sans cesse leur organisme, qui conserve son harmonie accoutumée.

Exempte ainsi de toutes causes d'agitation, la brute se livre d'ordinaire à un sommeil paisible et réparateur de ses forces; chaque matin elle bondit avec une ardeur nouvelle sur les collines. Tout est d'accord, tout conspire en harmonie dans ses fonctions naturelles; et quand l'instinct de l'amour s'éveille à l'approche des beaux jours, elle goûte dans de secrets asiles d'innocentes voluptés dont nulle recherche ne corrompt la simplicité. Le besoin étant satisfait, aucun excès n'épuise l'animal, et la chasteté même reprend son empire hors la saison du rut. Ainsi se perpétuent des générations vigoureuses, allaitées par le sein maternel; ainsi les races se fortifient par ce régime de simplicité native, sous les inspirations d'un instinct qui ne se dément jamais dans ses directions les plus salutaires, et qui maintient l'unité, la régularité, la concorde dans tout l'organisme de l'animal. Aussi la brute n'a presque point de variété de tempérament; sa complexion est partout robuste et généralement musculeuse, sèche, peu sensible, peu capable d'inflammation ou d'irritation. La faiblesse des impressions qui parviennent au centre cérébral chez les brutes, la rareté ou l'absence des réflexions, des terreurs pour l'avenir, l'ignorance de la mort, cette sorte d'égoïsme qui les renferme sans cesse tout entières dans elles-mêmes, ce crétinisme intellectuel qui leur dérobe toute prévoyance, leur ôte aussi tous les soucis, fait qu'elles ne se tourmentent presque jamais de leurs maux, et subissent leur destinée sans la redouter.

Il n'en est pas ainsi de l'animal domestique, qui déjà participe à la vie sociale; qui, s'amolissant sous le couvert de nos maisons, devient plus sensible aux intempéries de l'atmosphère; qui, profitant des nourritures abondantes et apprêtées, mange et s'engraisse outre mesure; qui, se livrant à de trop fréquentes jouissances, s'énerve et abâtardit ses races; enfin qui, flétri par le joug et l'esclavage des travaux, ou devenu un triste eunuque pour nos festins, ne traîne plus qu'une existence laborieuse et infortunée sur la terre.

Mais l'homme civilisé surtout semble amasser, par son genre de vie, toutes les tempêtes des maladies sur sa tête. Qui ne voit pas, en effet, que cet être protéiforme dans ses habitudes, si sensible, et ouvert à toutes les douleurs, s'éloigne en tout sens

des voies les plus naturelles, et se croit d'autant plus parfait qu'il s'éloigne davantage de la nature? Que dis-je? Assujetti non-seulement à ses propres maux, il se charge encore de ceux d'autrui par cette sympathie, résultat merveilleux d'une sensibilité qui se déborde autour de nous, et qui forme de la société humaine un faisceau compatissant simultanément sous la même impression.

Comment l'homme en effet ne serait-il pas plus maladif que la brute? Jeté nu et exposé, avec sa peau délicate et irritable, à toutes les révolutions météoriques, sous tous les climats, il lui faut des vêtemens, des maisons, du feu : vains remparts contre une multitude de dérangemens, de phlegmasies et de catarrhes. Il tire ses alimens de presque toutes les créatures; mais l'art culinaire devient l'officine des plus fréquentes, des plus pernicieuses atteintes à sa santé, la source des fièvres et autres affections gastriques, l'origine de cette pléthore, de cette irritation générale, causes des apoplexies, des congestions, des hémorrhagies, soit spontanées, comme les menstrues et autres évacuations, soit excitées par mille secousses de l'organisme. La sociabilité, qui rassemble autour de nous tant de jouissances, accumule en même mesure les dangers de toute espèce. Ainsi, dans l'entassement de nos villes, dans les réunions de nos spectacles, de nos fêtes, dans les attroupemens des armées, dans les amas d'hommes pour les manufactures, les mines, les vaisseaux, etc., on ne respire qu'un air fétide, chargé des exhalaisons corrompues de tant de corps échauffés. Là se développent, se propagent des épidémies meurtrières avec une effroyable rapidité, qui dévorent comme la flamme des générations entières. Combien d'individus atrophiés, pâles, infirmes et sans vigueur sortent de ces réduits infects de l'indigence, de ces misérables repaires où la famine et la malpropreté consument, sur leurs grabats, la vieillesse et l'enfance, couvertes de haillons et rongées de vermine! Mais d'autres maux attaquent l'opulence sous les lambris dorés de ses palais: les indigestions succèdent aux crudités, au sortir d'une table où cent mets trop stimulans, où des vins et des liqueurs incendiaires surchargent des estomacs déjà trop délabrés par une bonne chère continuelle. L'oisiveté ennuyée n'offre pas moins de périls sur les coussins de la mollesse. Combien de voluptés, d'agacemens forcés viennent énerver une constitution toujours embrasée par tant d'excès! Aussi des névroses, des affections chroniques irrémédiables, résultats de ces épuisemens, appellent le funèbre cortége des maladies et d'une vieillesse prématurée.

Si l'on ajoute à ces causes de ruine le tiraillement perpétuel

et nerveux des passions, le rongement de l'ambition et des jalousies, les supplices de la crainte, des chagrins, des remords, de tant d'autres déchiremens dans le secret des cœurs, tous les soucis enfin qui sans cesse égratignent les entrailles; comment la santé serait-elle assurée, la vie pleine et allègre, dans ces rangs que la civilisation humaine estime pourtant les plus heureux? Où sont le sommeil de paix, la médiocrité tranquille, la liberté, la joie insouciante, les plaisirs purs et sans apprêts, les repas simples et salutaires, au milieu de ce froissement universel des hommes qui se choquent et s'entreheurtent pour atteindre le faîte de la fortune, de la considération et du pouvoir, parmi nos sociétés les plus éclairées? Tout est tension, effort, travail d'esprit et de corps; jeu sérieux et fatigant qui lime continuellement la vie, qui l'agite et l'enflamme par le spectacle de tant de chances dans lesquelles la Fortune nous balance sur sa roue (1).

MALADIE DU PAYS. (V. Nostalgie.)

MALADIE VÉNÉRIENNE. (V. Syphilis.)

MALIGNE, *fièvre maligne*. (V. Fièvre.)

MANIE, *folie furieuse*. (V. Folie.)

MARASME, *maigreur extrême de tout le corps*. Le marasme est ordinairement la suite des irritations chroniques de l'estomac, des poumons, du foie, de la rate, des reins, de la vessie, de la matrice, de la moelle épinière, etc. Ce n'est donc pas par le moyen d'une nourriture abondante et substantielle que l'on pourrait ramener à son état primitif un corps réduit à cet état de maigreur, ce serait au contraire en éteignant le foyer inflammatoire qui le produit; mais lorsque le corps est parvenu à ce degré de dépérissement, il ne reste malheureusement plus guère d'espoir, parce que la désorganisation est la plupart du temps trop avancée pour qu'il soit possible d'en arrêter les ravages. Il faut donc se borner à ne pas tourmenter ces malheureux malades par des remèdes désagréables et inutiles, et tâcher d'adoucir autant qu'il est possible les derniers instans de leur triste existence.

MASTURBATION ou *Manustupration*, *habitude solitaire*. J'ai hésité d'abord de parler dans ce livre d'un vice dont les résultats sont si désastreux; mais quand un mal est devenu presque universel, il faut avoir la hardiesse de le signaler pour en indiquer le remède. En pareilles circonstances, le silence serait inpardonnable.

(1) Virey, *De la Puissance vitale*.

Effets de l'habitude solitaire en général. Il n'est presque aucune maladie que ce vice ne puisse engendrer. Mais les affections nerveuses de toute espèce en sont néanmoins le résultat le plus ordinaire. Comment en effet le système nerveux ne serait-il pas profondément troublé par la répétition trop fréquente de sensations qui le remuent tout entier? comment l'équilibre nécessaire à la conservation d'une santé vigoureuse serait-il maintenu au milieu de ces secousses nerveuses continuellement renouvelées? Si l'intelligence des malheureux qui s'abandonnent aveuglément à l'ivresse de ce poison facile était inaccessible aux conseils de la sagesse, qu'ils écoutent du moins la voix de leur propre intérêt. Sans la santé, point de plaisirs réels; les honneurs et la fortune deviennent à charge, toutes les jouissances sont sans attraits ou même insipides, la vie est dépouillée de ses charmes et n'offre plus qu'une perspective de langueurs et de peines. D'où croit-on en effet que proviennent si souvent cette foule de maladies nerveuses qui assiégent surtout les habitans des grandes villes? Les médecins observateurs sont d'accord que les apoplexies, les léthargies, les assoupissemens, les épilepsies, les tremblemens, les spasmes, les étourdissemens, la perte de la mémoire, la folie, la paresse de l'imagination, la diminution ou la perte de l'intelligence, les vapeurs hystériques, l'hypochondrie, les pâles couleurs, sont souvent le triste résultat des habitudes solitaires. Mais le système nerveux ne peut pas être long-temps troublé, altéré, sans qu'il en résulte de graves désordres dans les fonctions de la plupart des autres organes : ainsi les yeux deviennent ternes, la vue et l'ouïe diminuent chez quelques individus; l'oreille est quelquefois tourmentée de bourdonnemens; les muscles s'affaiblissent, en sorte que ces personnes sont sans force, sans courage, disposées à l'inertie; les chairs sont flasques et sans consistance; les digestions sont souvent perverties, et, comme les alimens mal digérés ne servent point à la nutrition, il en résulte quelquefois un état de maigreur effrayant. Ce n'est pas tout : les fonctions des poumons et du cœur étant fréquemment troublées par ces secousses nerveuses, il en résulte des hémorrhagies pulmonaires, des inflammations de poitrine aiguës ou chroniques, des anévrismes, et tous les genres d'affections dont ces organes peuvent être atteints. Je ne serais pas même éloigné de regarder l'habitude solitaire et les excès voluptueux de tous les genres comme une des principales causes de ces nombreuses phthisies pulmonaires qui semblent se transmettre comme un funeste héritage, et qui moissonnent d'une manière alarmante presque la moitié des générations modernes au milieu du plus bel âge de la vie.

Effets des habitudes solitaires chez les enfans et en général avant l'âge de puberté. Ce ne sont point les pertes séminales qui produisent les accidens occasionés par les excès vénériens, mais bien l'ébranlement nerveux qui en résulte. Lors donc que le corps n'a pas acquis le complément de ses forces, les nerfs ne sauraient supporter impunément ces secousses qui les ébranlent; d'où il résulte que, toutes choses égales d'ailleurs, ces excès sont bien plus dangereux chez les enfans de l'un et de l'autre sexe que chez les adultes. Les enfans de quelques années livrés à la masturbation sont pâles, étiolés, maigres, quoique mangeant beaucoup; ils ont souvent la tête chaude et douloureuse, les pupilles dilatées, et les organes sexuels sont quelquefois rouges, enflammés, écorchés. Comme on ignore souvent la cause de ces désordres, on les attribue à la présence des vers, et l'on médicamente en conséquence; ce qui aggrave les accidens. Si l'on ne parvient pas à découvrir ou à arrêter la cause du mal, des phénomènes nerveux, des convulsions se manifestent, l'appétit et la digestion se dérangent, et l'enfant tombe enfin dans le marasme et meurt. Vers l'âge de dix ou douze ans, et en général avant l'époque de la puberté, les enfans qui se polluent sont pâles, débiles, solitaires, peu aptes aux travaux intellectuels; les jeunes filles ont des fleurs blanches, des douleurs d'estomac; elles éprouvent en outre les mêmes accidens que ceux qui viennent d'être énoncés. Un symptôme très-fréquent, et qui ne trompe jamais sur sa nature, ce sont des palpitations de cœur, accompagnées de gêne dans la respiration et de légers étouffemens. Quelquefois d'autres signes hystériques ou hypochondriaques s'adjoignent à ceux-là : le moral tourne aux affections tristes; les pleurs viennent souvent et sans sujet; des syncopes, des tremblemens partiels et généraux se manifestent à la moindre contrariété et souvent sans sujet. Enfin la chlorose, l'hystérie, l'épilepsie, la démence, la folie stupide, la phthisie, naissent après un temps plus ou moins long.

Telles sont les conséquences funestes de l'habitude solitaire. Quels sont maintenant les moyens d'y remédier ? S'il est question des personnes capables de discernement, nous leur dirons : lisez ces pages; elles ne contiennent qu'un pâle tableau des maladies que vous allez échanger contre vos excès. Si, connaissant les dangers auxquels vous vous exposez, ces considérations ne vous arrêtent point, je vous plains, et je n'ai rien de plus à vous dire. Mais si vous préférez votre santé à ce cortége de maux dont vous venez de parcourir la longue nomenclature, et qui est bien loin d'être complète, rompez avec votre malheureuse habitude. On peut en venir à bout par une dé-

termination forte et vigoureuse. Il faut éviter en même temps les stimulans généraux qui exercent toujours préférablement leur influence sur des organes déjà trop excités; il faut par conséquent renoncer aux vins généreux, aux liqueurs alcoholiques, aux alimens succulens et épicés, et se borner aux mets les plus simples. Les exercices qui fatiguent les membres, tels que les travaux agricoles, la lutte, les armes, la natation, la gymnastique, etc., sont un excellent moyen pour diminuer l'excès de vitalité qui provoque aux plaisirs vénériens. Il est important de ne se coucher que quand l'exercice et la veille auront rendu nécessaires le repos et le sommeil.

Ces moyens, propres à diminuer l'excitation vitale et à distraire l'attention de son objet, conviennent encore pour réparer les désordres que l'habitude solitaire et tous les excès vénériens en général peuvent avoir occasionés. A cet égard nous devons attaquer le préjugé généralement répandu, que les personnes épuisées par ce genre d'excès doivent chercher à rétablir leurs forces par des alimens très-substantiels, par des vins généreux, par des médicamens toniques : c'est une erreur grave et dangereuse. D'où viennent la faiblesse, la maigreur, l'exténuation que l'on remarque chez les personnes que l'habitude solitaire a réduites à cet état? Il suffit d'y réfléchir un instant pour voir que cet état dépend uniquement de l'excitation qu'a éprouvée le système nerveux, et nullement des pertes séminales, comme on pourrait le croire; car ces pertes n'ont pas lieu chez les enfans, et c'est cependant chez eux que les effets de l'habitude solitaire sont plus prompts et plus graves. Si donc l'épuisement dépend d'une excitation qui, d'abord bornée au système nerveux, s'étend bientôt à d'autres organes, comme la chose est hors de toute contestation, il est évident que, pour rétablir le corps dans son état précédent, il faut calmer cette excitation, ce surcroît de vitalité, cette irritation. Or les bons alimens, le bon vin, les toniques ne sont pas des moyens calmans. Il faut donc suivre un régime diamétralement opposé. Le lait, la nourriture végétale, et rarement animale; l'abstinence plus ou moins complète de vin, de liqueurs spiritueuses, de café, de thé, etc.; l'usage fréquent de bains à peine tièdes en hiver, et froids en été, en même temps que la volonté bien décidée de renoncer à la cause première du mal; voilà le seul traitement qui puisse être avoué par un médecin consciencieux et instruit. Une conduite opposée dénote, à mon avis, l'ignorance ou le charlatanisme.

Mais d'autres soins sont nécessaires pour réprimer ce penchant chez les enfans, qui ne sont pas capables d'en connaître le danger. C'est donc en grande partie aux parens

et aux personnes préposées à leur éducation que nos préceptes doivent s'adresser.

Au risque d'exciter des clameurs, je parlerai ici un langage sévère. La plaie est profonde; il faut la sonder hardiment. J'ai dit plus haut que les nombreux ravages que la mort faisait dans les rangs de la jeunesse étaient en grande partie le résultat de cette déplorable habitude, soit que le corps ait été épuisé de bonne heure par ces excès, soit que des parens débilités par ces mêmes excès aient transmis à leurs enfans, comme un funeste héritage, une organisation frêle, délicate et incapable d'atteindre le terme ordinaire de l'existence de l'homme. Eh bien! dévoilons l'origine la plus fréquente de cette habitude; d'autres trouveront peut-être le moyen d'y porter le remède convenable. Je ne crains pas de dire que les établissemens d'éducation publique de l'un et de l'autre sexe, où les enfans sont élevés sous le même toît, où ils couchent plusieurs réunis dans un même dortoir, se fréquentent enfin de mille manières; que les pensions, les colléges, les écoles élémentaires *de tous les genres*, les ateliers où les enfans travaillent et fourmillent ensemble, les dépôts de mendicité, etc., etc.; que toutes ces agglomérations d'enfans et de jeunes gens, dis-je, sont les pépinières les plus ordinaires du désordre que je signale. Les enfans sont naturellement imitateurs, et il suffit de l'exemple d'un seul pour propager cette habitude comme une véritable épidémie. Toutes les personnes qui ont été à même d'examiner et d'observer conviendront de cette vérité. Et qu'on ne dise pas que la surveillance dans certaines maisons est tellement rigoureuse que tout mal de cette espèce est impossible; malheureusement l'expérience démontre que, pour satisfaire et même inoculer ce penchant, les enfans savent mettre en défaut la surveillance la plus active. Mais, dira-t-on, quel remède opposer à ce mal? Comme médecin, il me suffit de le signaler, parce qu'il peut avoir pour la santé les plus déplorables suites : ce mal est réel, il est connu. Après cela, c'est aux parens à savoir ce qu'ils ont à faire.

Mais l'enfant a-t-il contracté le vice de la masturbation, et veut-on le guérir de cette habitude? ici nous avons quelques conseils à donner, dont l'application est rigoureusement nécessaire. Qu'on ne s'y méprènne pas, les leçons de morale, quelque sages qu'elles puissent être, les corrections publiques ou privées, douces ou sévères, tout cela est impuissant pour réprimer ce désordre, attrayant pour des enfans sans expérience comme sans discernement. Les plus belles prédications qu'on pourrait leur faire sont donc en pure perte. C'est d'une manière plus directe que l'on doit agir, si l'on veut le faire avec

efficacité. Il faut faire prendre à l'enfant, plusieurs fois le jour, et sans qu'il en soupçonne le motif, des exercices qui le fatiguent, tels que celui des armes, de la gymnastique, de la lutte, de la paume, de la course organisée en jeu pour exciter son émulation, de la natation, des patins, etc., et le surveiller pendant les courts instans de repos qu'on lui donne. La culture des lettres et des beaux-arts, les travaux intellectuels en général ne seraient certainement pas suffisans pour détourner le jeune homme de son habitude; il pourrait même arriver qu'en excitant son cerveau, l'étude en réveillât le souvenir, et qu'il profitât du premier moment de liberté ou de repos pour s'y livrer. On devra lui refuser les alimens et les boissons excitantes, et le nourrir en général avec des alimens doux, assez substantiels néanmoins pour qu'il puisse supporter les exercices qu'on lui fait prendre. Pendant le jour on ne lui permettra jamais le repos, et le soir le sommeil qu'après beaucoup de fatigue. Il ne se couchera jamais sur la plume; le matin on le fera lever de très-bonne heure et aussitôt qu'il sera éveillé. Si l'on craint que le penchant ne soit trop prononcé, et que tous ces moyens ne puissent pas le lasser assez pour l'en détourner, la nuit on lui fera partager le lit d'une personne adulte du même sexe. A cet égard, il est important de ne pas charger les domestiques de cette surveillance, parce qu'ils ne sont que trop souvent les instituteurs de ce vice, et qu'un plus grand nombre d'enfans que l'on ne croit sont de très-bonne heure et pour toute leur vie les victimes de l'immoralité des bonnes ou d'autres gardiens à qui on les avait confiés, en apprenant d'eux la pratique d'un vice qu'ils eussent peut-être toujours ignoré.

On a inventé et conseillé divers bandages pour empêcher les enfans de se livrer à leur penchant; il est rare qu'ils atteignent le but que l'on se propose. Cependant s'ils étaient assez bien faits pour ne point frotter contre les organes qu'ils sont chargés de protéger, et pour les défendre de toute espèce de contact, on devrait en adopter l'usage, si d'ailleurs la surveillance ne pouvait pas être perpétuelle.

Ce que nous venons de dire est également applicable aux jeunes filles, sauf quelques modifications dans les exercices.

Si la santé de l'enfant avait déjà souffert, il est bien entendu qu'on ne chercherait pas à la rétablir aux moyens des toniques, des alimens substantiels, du bon vin. Le premier pas, le pas le plus important vers le rétablissement de la santé est fait quand on est parvenu à réprimer l'habitude qui l'avait altérée. Le reste est peu de chose. Avec un régime doux et modéré, les forces et l'embonpoint reviendront insensiblement. Comme

nous avons donné plus haut les raisons sur lesquelles est fondé un pareil traitement, nous nous abstiendrons de les répéter.

MATRICE. Les maladies de cet organe sont de plusieurs espèces. La matrice est sujette aux inflammations, ce qui constitue la *métrite* (V. ce mot); aux hémorrhagies ou pertes, ce qui constitue la *ménorrhagie* ou *métrorrhagie* (V. ce mot); la matrice est encore susceptible d'être affectée de squirrhe, de cancer, vulgairement connu sous le nom d'ulcère de la matrice (V. CANCER); elle peut être affectée d'hydropisie, d'hydatides, de polypes ou excroissances fongueuses; elle peut être renversée par l'effet de l'accouchement ou par d'autres causes. Cet organe est le siége de l'évacuation menstruelle, et il sert de réceptacle au fœtus pendant tout le temps de la gestation, etc. Il est un de ceux qui exercent le plus d'influence sur la santé de la femme, et il est rare que ses fonctions soient troublées sans que l'économie entière ne se ressente des maladies dont il peut être atteint. (V. aussi les articles ACCOUCHEMENT et MENSTRUES.)

MÉDECINE et MÉDICAMENT. Voyez tom. I, pag. 4, sous le titre : *Considérations générales et essentielles sur ce qu'on appelle médicamens, remèdes, drogues, etc.*; notre opinion sur les médicamens, leurs dangers, etc.

MÉLOENA ou *Maladie noire*. C'est ainsi que l'on appelle très-improprement une affection des organes digestifs qui se manifeste par les symptômes suivans : les malades rendent par le vomissement plusieurs livres d'un liquide noir; ce phénomène est précédé ou accompagné de cardialgie, d'anxiété extrême, de pâleur, de faiblesse ou de syncope, quelquefois de constipation et de refroidissement des extrémités; souvent il y a cessation plus ou moins complète de ces symptômes, qui reparaissent dans certains cas d'une manière périodique.

Il est évident, pour quiconque a la plus petite notion de médecine, que le vomissement noir ne constitue pas et ne saurait constituer une maladie par lui-même. On ne vomit des matières noires que parce qu'il existe quelque part un organe malade qui fournit ces matières. Cet organe malade, c'est l'estomac lui-même. La maladie dont ce viscère est atteint est une inflammation le plus souvent chronique, laquelle inflammation a altéré le tissu de l'organe, d'où il est résulté des cancers, des ulcères et diverses autres dégénérescences, en sorte que les sécrétions habituelles sont changées, la bile est attirée avec abondance vers les parties enflammées; il y a écoulement de sang, qui se mêle aux alimens et leur donne la couleur noire. N'est-il pas évident qu'en pareil cas les moyens curatifs con-

sistent à calmer l'inflammation, et que s'il existe quelque espoir de salut, ce ne peut être que dans un traitement émollient et antiphlogistique ? Au lieu de tous ces toniques, des antivomitifs prodigués par le charlatanisme, il ne faut administrer que des boissons émollientes, froides et même à la glace, quelquefois légèrement acidulées avec le citron ou un autre acide faible. On entretiendra les extrémités dans un état de chaleur, et l'on appliquera en même temps des compresses froides ou tout autre moyen réfrigérant sur le creux de l'estomac. Quelques sangsues appliquées à l'anus peuvent être d'un très-bon effet, ainsi que des lavemens rendus légèrement laxatifs, pour vaincre la constipation.

Mais tous ces moyens, comme on peut facilement s'en convaincre, ne parviendraient point à détruire entièrement la cause de la maladie, c'est-à-dire l'inflammation et ses ravages, si l'on n'y avait recours que pendant quelques heures. Il est évident que ce n'est que par un régime doux, léger, tel que les bouillons de poulet, de veau, le lait, les potages au maigre, en très-petite quantité et pendant fort long-temps, que l'on peut espérer de rétablir l'estomac dans son état primitif de santé.

Comme la maladie qui nous occupe est essentiellement de la même nature que celle que nous avons décrite ailleurs sous le nom de *Gastrite*, nous renvoyons à cet article.

MÉNINGITE, *inflammation* des membranes qui enveloppent le cerveau et qu'on nomme les *méninges*. Le traitement de la méningite étant absolument le même que celui de l'inflammation du cerveau lui-même, décrite sous le nom d'*Encéphalite*, il est inutile de répéter ici ce que nous en avons dit ailleurs. (V. ENCÉPHALITE.)

MÉNORRHAGIE ou MÉTRORRHAGIE. *Hémorrhagie utérine*, *perte*. Avant de lire cet article, il est bon de consulter celui *Hémorrhagie en général*. Pendant un certain âge de la vie, et à des époques fixes, la femme est sujette à un écoulement sanguin par les organes sexuels. Ce phénomène rentre dans l'ordre de la nature et ne constitue point une maladie. Mais il peut arriver que cet écoulement survienne à des époques où il n'avait pas coutume de paraître, ou qu'il soit trop abondant, soit à la suite d'un accouchement, soit sous l'influence de toute autre cause. Dans ces cas, il constitue une véritable maladie, dont nous allons nous occuper.

Les signes de la ménorrhagie ou *perte* sont les suivans : elle est ordinairement précédée de tension et de gonflement dans le bas-ventre ; de douleurs dans le dos, dans les lombes,

dans l'abdomen, assez semblables à celles qui se manifestent avant l'accouchement; de froid des extrémités, surtout des pieds; de pâleur de la face, de fréquence de pouls, de chaleur vers le siége, etc. Après ces phénomènes précurseurs il se manifeste un écoulement plus ou moins abondant, continuel ou interrompu, de sang liquide ou coagulé. Si l'hémorrhagie se prolonge, il survient des défaillances et tous les accidens qui suivent ordinairement les grandes pertes de sang. L'hémorrhagie utérine est quelquefois tellement abondante qu'elle met les jours de la malade en péril en très-peu de temps; le sang coule par flots comme à la suite d'une large blessure : c'est ce qu'on appelle *perte foudroyante*. Dans d'autres circonstances le sang est retenu dans la cavité de l'organe qui le fournit, sans s'écouler au-dehors : c'est ce qu'on appelle *hémorrhagie interne*. Les dangers, quelle que soit la cause de l'hémorrhagie, sont en raison de la quantité du sang perdu.

Les causes de la ménorrhagie sont en général toutes celles des hémorrhagies (V. HÉMORRHAGIE EN GÉNÉRAL), mais il en est quelques-unes qui déterminent particulièrement l'espèce d'hémorrhagie dont nous nous occupons ici. D'abord l'utérus étant le siége d'un flux régulier de sang, il doit être plus sujet à des hémorrhagies non naturelles que tout autre organe. Ces hémorrhagies seront produites par toutes les causes stimulantes, excitantes, irritantes qui agissent directement ou indirectement sur la matrice. Ces causes sont les mêmes que celles de l'inflammation. Dans tous les cas, le sang est attiré vers le point irrité, et il en résulte tantôt une inflammation, tantôt une hémorrhagie, suivant que le sang trouve ou ne trouve pas une issue, ainsi que nous l'avons expliqué à l'article *Hémorrhagie en général*. Ces causes particulières, c'est-à-dire dont l'action s'exerce spécialement sur l'utérus, sont les coups sur l'abdomen, les accès de colère, les efforts, les exercices violens, surtout pendant le temps de l'écoulement menstruel, l'avortement, l'accouchement, les altérations organiques de l'utérus, une sensibilité excessive de cet organe, qui y fait affluer le sang avec plus d'abondance. A cet égard, on serait dans l'erreur, si l'on pensait que cette sensibilité, cette irritabilité fût plus grande chez les femmes robustes que chez celles qui sont maigres et nerveuses. Celles-ci sont en effet, toutes choses égales d'ailleurs, beaucoup plus sujettes aux *pertes* que les premières, parce que l'impression des causes est mieux sentie chez les femmes maigres que chez celles qui ont beaucoup d'embonpoint, et que les organes offrent dans ce cas moins de résistance à leur action. C'est un fait prouvé par l'expérience.

Traitement. Si l'hémorrhagie est modérée, il ne faut pas se

hâter de l'arrêter, car elle est quelquefois salutaire et peut prévenir l'inflammation de la matrice. Mais si elle dure long-temps ou qu'elle soit tellement abondante qu'elle fasse concevoir des craintes pour la vie de la malade, il faut se hâter d'y mettre un terme. Pour cela, on fera coucher la malade horizontalement sur un lit peu mollet et à l'air frais. On lui appliquera sur le bas-ventre des compresses imbibées d'eau très-froide, souvent renouvelées, ou, mieux encore, de la glace pilée enfermée dans une vessie; on administrera des boissons froides acidulées ou légèrement astringentes, telles que la limonade, une décoction de racine de rathania, de chêne, de tormentille, de roses, etc. (V. Astringens, tom. I, p. 122 et suiv.) Si l'hémorrhagie est excessive, comme cela arrive quelquefois à la suite d'un accouchement, et même dans beaucoup d'autres circonstances, outre les boissons astringentes et les applications dont il vient d'être fait mention, on aura recours aux injections froides, astringentes, au tamponnement avec de la charpie imbibée d'une liqueur astringente de la nature de celles indiquées plus haut. Quelquefois on introduit avec succès dans le vagin un citron dépouillé de son écorce.

Mais il peut arriver que l'hémorrhagie soit tellement abondante que, lors même que l'on parviendrait à l'arrêter, il ne restât plus assez de sang pour soutenir la vie. Dans ces cas désespérés on avait essayé, le siècle dernier, de faire passer dans les veines des malades une certaine quantité de sang pris sur une personne saine. Cette opération s'appelle *transfusion.* La transfusion eut d'abord peu de succès, et fut abandonnée presque dès le principe, et même défendue sous des peines sévères. De nos jours, on a fait divers essais pour réhabiliter ce genre de traitement, et le succès a souvent répondu aux espérances. On a vu des femmes qui auraient infailliblement succombé par l'effet de l'hémorrhagie survenue à la suite des couches, si l'on n'avait rallumé le feu de la vie prêt à s'éteindre, en transvasant dans leurs veines vides quelques onces de sang soit de leur mari, soit d'une autre personne. Nous nous abstiendrons de décrire ici cette opération, trop négligée peut-être; car on sent que pour la pratiquer il faut nécessairement avoir recours au ministère d'un homme de l'art qui puisse juger s'il y a lieu à l'employer.

MENSTRUES. *Règles, époques, flux menstruel, maladies.* Tels sont les divers noms par lesquels on désigne un écoulement sanguin qui arrive chez les femmes à des époques déterminées. Dans les pays chauds, où la puberté est précoce, le flux menstruel paroît de meilleure heure que dans les pays

froids. Dans nos climats, c'est ordinairement vers l'âge de douze à quatorze ans qu'il se manifeste. Il est suspendu pendant la grossesse : chez les femmes qui allaitent, il est nul ou peu abondant. Cette fonction, suivant qu'elle s'exécute plus ou moins régulièrement, exerce une grande influence sur la santé. Il est donc important de connaître la cause qui donne lieu à cette évacuation sanguine, *pourquoi* elle a lieu à l'âge de puberté plutôt que dans l'enfance; *pourquoi* elle reparaît tous les mois; *pourquoi* elle est suspendue pendant la grossesse, pendant l'allaitement; quelles sont les causes morbides qui en déterminent la suppression, la suspension, la trop grande abondance. Nous allons examiner successivement ces diverses questions.

Tant que l'appareil génital doit rester inactif chez la femme, il ne reçoit que la dose d'action vitale et de fluides qui est indispensable à sa nutrition; mais lorsqu'il a atteint le terme de son développement ou à peu près, cette action vitale, ce sang, qui ne peuvent plus servir à l'accroissement, ont alors une autre destination. Ils doivent servir à la formation d'un nouvel être; sinon, ce qui était destiné à l'alimenter est rejeté comme superflu jusqu'au moment où le vœu de la nature sera rempli. Ainsi tous les mois l'utérus devient un centre d'irritation; cette irritation y appelle plus de sang qu'il n'en peut contenir, et ce sang s'épanche au-dehors. Il s'en suit que l'aptitude à la génération doit cesser dès que la femme n'est plus sujette à cette évacuation périodique, et c'est ce qui a lieu. La menstruation cesse ordinairement vers l'âge de quarante-cinq ans dans nos climats, quelquefois plus tôt, quelquefois plus tard, suivant que la première apparition a été plus ou moins précoce.

L'imminence de l'écoulement menstruel est annoncée par des douleurs dans les lombes, par des lassitudes dans les jambes chez quelques femmes, par des coliques fréquentes, plus ou moins vives, par la sensation d'un poids vers le bas-ventre. Quelquefois des taches rouges paraissent au visage, dont l'ensemble présente une physionomie particulière facile à reconnaître par une personne exercée. Bientôt commence à couler un sang pur et vermeil, tantôt limpide, tantôt, mais rarement, pris en caillot. Dans l'état de santé parfaite, l'écoulement dure de trois à huit jours; il est généralement accompagné d'une sorte de langueur de toute l'économie.

Ces symptômes qui dans l'état sain se renouvellent tous les mois lunaires, lorsque la menstruation est bien établie, sont à peu de chose près les mêmes quand les règles se manifestent pour la première fois chez les jeunes filles. Cette époque

est accompagnée chez elles de changemens remarquables. Les traits du visage, les formes du corps se dessinent avec grâce, les seins commencent à se développer, les joues se colorent du rouge de la pudeur, et les yeux se couvrent tantôt d'une douce langueur, et tantôt étincèlent de feux jusqu'alors inconnus. En même temps de nouveaux goûts, de nouveaux désirs se manifestent; peu à peu les jeux de l'enfance sont oubliés et remplacés par ces désirs vagues et obscurs, cette inquiétude, cet amour de la solitude, ces soupirs, cette rêverie, cette tristeste, ces mouvemens d'impatience, enfin par tout ce qui annonce que la jeune fille entre dans une vie nouvelle.

Ces changemens s'opèrent assez ordinairement sans danger pour la santé de la femme; mais il peut arriver que les règles s'établissent avec difficulté, et dans ce cas la santé est plus ou moins troublée. Les moyens que l'on doit alors mettre en usage sont ceux qui sont propres à diriger le sang vers l'utérus. Tels sont l'entretien de la chaleur des cuisses et du bassin, à l'aide de vêtemens de laine, les frictions sur les cuisses, l'exposition des organes sexuels à la vapeur d'eau chaude; les fomentations sur le bas-ventre, les bains de siége chauds, les exercices corporels, et surtout l'équitation et la danse. L'action du fluide électrique sur les organes sexuels est peut-être le meilleur moyen pour déterminer l'évacuation menstruelle; du moins je l'ai employé très-souvent, et presque toujours avec un plein succès.

Lorsque la menstruation est ensuite bien établie, la femme doit, pendant les jours où l'écoulement existe, éviter tout ce qui pourrait tendre à le supprimer, comme le froid, l'immersion des pieds dans l'eau, les impressions morales tant agréables que désagréables, parce que ces causes reportent presque toujours l'excitation vitale sur d'autres organes, et que cette excitation y appelle le sang, le détourne en conséquence de son siége naturel, et la suppression des menstrues a lieu.

Ce que nous venons de dire relativement aux moyens à mettre en usage pour déterminer la première menstruation lorsqu'elle est difficile, est également applicable à toutes les époques de la vie de la femme où cette fonction éprouverait des retards, des diminutions ou des suppressions. Attirer le sang vers les organes sexuels par les moyens qui viennent d'être indiqués, traiter en même temps la maladie qui donne lieu à la suppression, tel est le principe qui doit servir de direction. A cet égard il est bon d'être prévenu contre une erreur généralement répandue. Les femmes croient presque toutes que quand leurs règles sont supprimées ou retardées il n'y a qu'à prendre cer-

tains médicamens connus sous le nom d'*emménagogues*, qui passent pour jouir de la propriété de les rappeler. Mais quand on sait que dans le plus grand nombre des cas les menstrues ne s'arrêtent que parce qu'il existe ailleurs *un foyer d'irritation*, soit dans les poumons, soit dans l'estomac, le foie, etc., il est évident que pour rétablir les choses dans leur état naturel, il faut d'abord calmer cette irritation ou cette inflammation. Ainsi quand une femme est atteinte de gastrite, d'inflammation de poitrine, de péritonite, etc., ordinairement ses règles se suppriment. Il faut alors traiter la gastrite, l'inflammation de poitrine comme dans les cas ordinaires, en cherchant néanmoins à rappeler le sang vers l'utérus, non par des moyens violens et excitans, mais par les saignées locales, les bains de siége, etc.

On n'a donc pas mal à la tête, à la poitrine, aux reins, à l'estomac, etc., parce que les règles n'ont pas paru comme elles avaient coutume de le faire; mais l'écoulement périodique a été supprimé, diminué ou retardé, parce que le sang a été appelé vers un autre point; or il n'a été appelé vers un autre point que parce que l'irritation ou l'inflammation l'y ont attiré : la véritable maladie n'est donc pas la suppression elle-même, mais elle est le signe de l'existence d'une autre affection. Rendons cette théorie sensible par un exemple.

Une femme va au bal pendant la saison froide; la danse et la température de l'appartement activent chez elle la circulation du sang, la respiration, la transpiration cutanée. Si elle se retire avant que ce surcroît de chaleur et de vitalité ne se soit dissipé par le repos et le calme, l'air froid qu'elle respire tout à coup entre dans ses poumons échauffés, y développe une irritation qui peut être assez violente pour déterminer une suppression, si elle se trouve à l'époque des règles. Eh bien! dans ce cas pris entre mille, la suppression du flux menstruel est-elle cause du rhume, du catarrhe, ou peut-être même de la fluxion de poitrine survenue dans ces circonstances? Il est évident au contraire que cette suppression n'a eu lieu que parce que le sang a été détourné de son cours naturel sous l'influence de l'irritation dont les poumons sont devenus le siége. Ce que nous disons relativement aux poumons doit s'appliquer à tous les autres organes, en sorte que quand une femme est mal réglée, on doit toujours soupçonner qu'il existe un point d'irritation quelque part, et il faut s'assurer du siége de cette irritation pour la combattre. Puisqu'il en est ainsi, je le demande, quelle confiance pourrait-on accorder à ces médicamens dont nous avons déjà parlé, je veux dire les emménagogues? Toutes les substances connues sous ce nom

étant prises dans la classe des plus forts stimulans, elles doivent échauffer, stimuler, exciter, irriter des organes qui le sont déjà trop, et surtout si, comme c'est le cas le plus fréquent, le canal intestinal est lui-même le siége de l'irritation. Que peuvent faire ces médicamens incendiaires autre chose que fixer sur ces parties l'inflammation, qu'un régime doux, végétal, lacté, et des boissons émollientes auraient infailliblement apaisée après un temps plus ou moins long. Ces idées sont simples et faciles à comprendre. Mais non : le vulgaire (et j'entends ici tous ceux qui sont étrangers à la médecine) ne voit jamais que les symptômes des maladies sans pénétrer jusques aux causes, et c'est toujours contre ces symptômes qu'il s'imagine que le traitement curatif doive être dirigé. Dans le cas qui nous occupe, voici comment on pose ordinairement la question : La suppression du flux menstruel étant donnée, quels sont les médicamens propres à rappeler le sang? Ainsi établie, la question est non-seulement absurde, mais les conséquences que l'on en déduit sont extrêmement dangereuses. En effet, comme on ne voit que la suppression, on se figure qu'il existe dans les pharmacies des remèdes propres à la faire cesser, et vite on se gorge de safran, de fer, de sabine et de mille autres prétendus emménagogues ou *remèdes pour les règles*. Qu'en résulte-t-il? Que l'on a ajouté irritation à irritation, et que dans la plupart des cas, non-seulement les règles ne reparaissent pas, mais encore que l'on a considérablement aidé au développement de l'état inflammatoire, qui est la véritable cause de la suppression.

J'insiste à dessein sur ce point, parce que je le regarde comme essentiel; parce que rien n'est plus répandu chez les femmes que les erreurs de ce genre; parce que les médecins eux-mêmes ne les ont que trop souvent propagées.

Il y aurait encore beaucoup de choses à dire sur l'abus des emménagogues, mais je renvoie le lecteur à l'article où il en est parlé spécialement. (V. tom. I, pag. 73 et suiv.)

Le flux menstruel n'est pas seulement sujet à être supprimé, retardé ou diminué sous l'influence des causes dont nous avons parlé précédemment, mais il peut encore n'être pas renfermé dans ses bornes naturelles, et constituer une hémorrhagie plus ou moins dangereuse, suivant la quantité de sang qui est répandu. C'est cette hémorrhagie qu'on appelle vulgairement *perte* ou *ménorrhagie*. Comme cette maladie a été traitée dans un autre article, nous y renvoyons le lecteur. (V. Ménorrhagie.) Nous renvoyons aussi à l'article Aménorrhée pour de plus amples détails sur la suppression ou interruption des règles, et sur le traitement qu'il convient d'em-

ployer dans cette affection, suivant les causes qui peuvent y avoir donné lieu.

La cessation définitive des règles arrive, comme nous l'avons déjà dit, à un âge plus ou moins avancé, suivant que leur première apparition avait été précoce ou tardive. Dans notre climat le terme moyen est l'âge de quarante-cinq ans. Ce terme est souvent devancé, mais il est beaucoup plus rarement dépassé.

On reconnaît en général que la cessation des règles doit avoir lieu aux signes suivans : il y a diminution progressive de la quantité du sang évacué; éloignement de plus en plus marqué des époques où il avait coutume de couler. Il arrive quelquefois qu'au lieu de disparaître graduellement, les règles cessent brusquement et sont remplacées par des fleurs blanches, ou des sueurs plus ou moins abondantes. Dans certains cas il se forme des congestions ou engorgemens produits par le sang qui se porte sur d'autres organes. Lorsque cet accident a lieu, on observe que les organes qui deviennent le siége de la congestion sont constamment ceux qui ont été le plus excités, le plus irrités, le plus souvent malades durant le cours de la vie. Ainsi chez les femmes qui auront été accoutumées à une trop bonne chère, qui se seront livrées à des excès de table, qui auront fait abus de vin et de boissons spiritueuses, les organes qui auront le plus de dangers à courir à cette époque seront l'estomac et le foie; chez celles qui auront été souvent affectées de toux, de catarrhes, de fluxions de poitrine, ce seront les poumons; il pourra survenir des anévrismes chez celles dont le cœur était sujet aux palpitations; des affections cérébrales chez celles qui auraient eu de longs chagrins, ou dont le cerveau aurait été trop excité soit par l'étude, soit par toute autre cause; l'utérus lui-même peut devenir le siége d'un engorgement chez celles qui auraient abusé des plaisirs amoureux ou qui auraient été trop strictement continentes; et ces engorgemens, comme on sait, peuvent dégénérer en squirrhes, puis en cancers incurables. Les femmes d'une constitution lymphatique et sanguine prennent quelquefois un embonpoint remarquable lorsqu'elles cessent d'être sujettes à l'évacuation périodique. Cela arrive ainsi parce que le sang qui trouvait tous les mois une voie de décharge se trouve reparti également sur tous les points de l'économie, et, le corps recevant de cette manière cet excédant de nutrition, il en résulte nécessairement un surcroît de volume.

Ce sont ces divers phénomènes qui accompagnent quelquefois la cessation des menstrues qui ont fait donner le nom d'*âge critique* à cette époque. Hâtons-nous de dire que ces accidens

sont rares, et que la plupart du temps les craintes des femmes à cet égard sont chimériques. Cependant, puisqu'ils peuvent arriver, il ne sera pas hors de propos d'indiquer les moyens de les prévenir. Ces moyens consistent d'abord à observer pendant la vie les lois de l'hygiène. Toutes ces lois se réduisent, en dernière analyse, à la tempérance; mais cette tempérance doit s'étendre à tout. Ainsi on doit être sobre dans les alimens, dans les boissons, dans les exercices, dans les plaisirs, dans la veille, dans le sommeil, dans les passions. Cette sobriété est la seule condition à laquelle l'auteur de la nature ait attaché la santé, soit dans le jeune âge, soit dans les années plus avancées. Mais si ces précautions ont été négligées, si la cessation des règles a été brusque, en un mot si on redoute les accidens énoncés plus haut, il y a des règles particulières à suivre pour les éviter. Comme l'immense majorité des femmes n'a rien à redouter de l'âge critique, malgré le préjugé contraire, elles n'ont rien non plus à changer à leur régime ordinaire. Ces conseils ne s'adressent donc qu'au petit nombre de celles qui se trouvent dans les cas précités. Ces femmes doivent donc, 1° diminuer la quantité de leurs alimens si leur nourriture était abondante, et remplacer ceux qui étaient trop excitans par d'autres plus doux, tels que les végétaux, afin de diminuer la quantité du sang et modérer en même temps l'énergie vitale : il en est de même des boissons, l'eau est la meilleure qu'elles puissent adopter; 2° se livrer à de fréquens exercices pour disséminer d'une manière uniforme dans le reste du corps le sang qui ne retrouve plus son débouché habituel; 3° si aux époques ordinaires de la menstruation la femme éprouve cette chaleur, cette pesanteur dans le bas-ventre comme quand elle devait avoir ses règles, pratiquer tous les mois, pendant quelque temps et aux époques des règles, une saignée locale au moyen de sangsues appliquées aux organes sexuels, jusqu'à ce que la cessation de cette fonction ne nuise plus à celle des autres organes; et si en outre la femme était trop sanguine et qu'elle fût disposée à la pléthore, on pratiquerait quelques saignées de bras pour suppléer par ce moyen à l'évacuation naturelle; 4° éviter toutes les causes d'excitation qui peuvent agir sur un organe enflammé ou disposé à l'être; telles sont les réunions nombreuses, où l'air échauffé peut augmenter le volume du sang et produire les accidens dus à la pléthore; les passions violentes, tant agréables que désagréables; tout ce qui peut empêcher le mouvement du sang vers la périphérie du corps, le refouler sur les viscères et y déterminer des congestions, tels que le froid, l'usage des corsets, des ceintures trop serrées, des chaussures

trop étroites, etc.; 5° s'il existe quelque foyer d'irritation ou d'inflammation, traiter ces affections par les moyens ordinairement employés en pareils cas. (V. ce que nous avons dit ailleurs au mot Age critique, tom. I.)

Les accidens de la menstruation, comme nous l'avons déjà dit, ne consistent pas seulement dans la suppression, le retard, la cessation définitive de l'écoulement périodique, mais il peut encore survenir des désordres d'un genre opposé, c'est-à-dire que cet écoulement peut avoir lieu à des époques trop rapprochées, ou bien la quantité de sang évacuée peut être trop abondante; ce qui constitue une véritable hémorrhagie ou perte. Comme il en a été traité dans un autre article, nous nous contenterons d'y renvoyer le lecteur. (V. Ménorrhagie.)

MÉPHITIQUE. *Air méphitique.* C'est ainsi que l'on désigne l'air atmosphérique, lorsqu'il est vicié par des exhalaisons ou des miasmes malfaisans. On sait que l'air pur est composé dans des proportions déterminées de gaz azote, de gaz oxygène et d'une très-petite quantité de gaz acide carbonique. Mais il peut arriver que cet air soit altéré par le mélange d'autres gaz et d'émanations qui le rendent impropre à la respiration, ou capable de déterminer diverses maladies. Il serait beaucoup trop long de faire ici l'énumération des différentes causes qui peuvent communiquer à l'air des qualités nuisibles; nous nous contenterons d'indiquer les plus ordinaires ainsi que les moyens qu'il convient d'employer pour s'en garantir.

Le *gaz hydrogène* se présente en première ligne parmi ceux qui peuvent altérer les qualités de l'air. Ainsi, tous les lieux où ce gaz se forme et se développe, sont plus ou moins dangereux à habiter, suivant qu'il se trouve en plus ou moins grande proportion avec l'air atmosphérique, et suivant ses diverses combinaisons avec d'autres corps, tels, par exemple, que le soufre, le carbone, etc. Le gaz hydrogène est très-abondant dans les pays marécageux, dans le voisinage des eaux croupissantes, des terres limoneuses, telles que les rizières après la récolte, les bords des rivières lorsque les eaux sont très-basses, comme il arrive après une longue sécheresse, dans le voisinage des rouissages de chanvre, etc. Dans toutes ces circonstances, la chaleur développe le gaz hydrogène, qui est non-seulement nuisible par lui-même, mais encore par les différens miasmes que la fermentation de ces débris de plantes et d'insect s dégage en même temps.

Les maladies qui résultent ordinairement des émanations qui vicient l'air dans ces circonstances, sont les fièvres périodiques que l'on nomme communément fièvres réglées ou in-

termittentes. En effet ces fièvres règnent d'une manière endémique dans les localités où se rencontrent les inconvéniens que nous venons de signaler. C'est ainsi qu'on les observe toutes les années dans la partie des États Romains qui avoisinent les marais Pontins; en Piémont, dans les provinces où il existe des rizières; dans les pays à chanvre où l'on a la dangereuse habitude de soumettre cette plante au rouissage, et dans toutes les habitations voisines des marais. Il est évident qu'il n'est guère possible d'éviter les inconvéniens attachés à ces localités, autrement qu'en changeant d'habitation, et en allant vivre sur un sol moins insalubre. L'autorité publique peut néanmoins s'interposer pour assainir ces sols, lorsque les circonstances permettent de le faire. On pourra tarir la source des émanations qui donnent lieu aux fièvres intermittentes dans les pays marécageux, en coupant le terrain par de larges fossés destinés à recevoir les eaux et à les faire écouler dans les ruisseaux ou les rivières les plus proches. Des provinces entières où les fièvres intermittentes régnaient autrefois chaque année, sont devenues aujourd'hui parfaitement salubres par la seule opération du desséchement des marais. Quant aux rizières, il est démontré que ce ne serait qu'en renonçant à la culture du riz qu'on pourrait faire cesser le retour annuel des fièvres qui désolent les populations qui vivent soit au milieu, soit dans les voisinages de ces vastes champs à riz, recouverts, pendant une partie de la belle saison, d'une couche d'eau qui doit ensuite être évaporée par les rayons du soleil. Mais cette question est plutôt du ressort des gouvernemens que de celui de la médecine; en pareil cas, celle-ci n'est que spéculative et doit se contenter d'éclairer ceux à qui il touche de recourir aux moyens convenables. Ces observations peuvent s'appliquer au rouissage du chanvre : comme cette opération ne peut avoir lieu qu'en faisant subir à cette plante une sorte de fermentation et de macération, opération qui donne lieu au dégagement de divers gaz nuisibles, il serait à désirer qu'on suppléât à ce genre de préparation du chanvre par d'autres moins nuisibles à la santé. Au reste, tout fait présumer que ces moyens sont trouvés; reste ensuite à vaincre les préjugés qui s'opiniâtrent à conserver les vieilles routines.

Les mines et surtout celles de houille, les fosses d'aisance, les lieux où se trouvent des corps morts ou des matières animales en putréfaction, sont autant de laboratoires à gaz hydrogène. Dans ces divers cas, ce gaz ne se rencontre presque jamais seul; mais dans les mines de houille, par exemple, c'est du gaz hydrogène carburé; dans les fosses d'aisance, du gaz hydrogène sulfuré, etc., et ce dernier, pour le dire en pas-

sant, devient, par cette composition, un gaz des plus dangereux et des plus promptement mortels. Les ouvriers employés dans les mines, les vidangeurs, ceux qui travaillent sur des substances animales soumises à la fermentation, à la putréfaction, tels que les tanneurs, les boyaudiers, sont donc continuellement exposés à respirer un air méphitique, dont l'action sur l'économie animale peut être des plus pernicieuses. Les médecins eux-mêmes ne sont pas toujours exempts de ces dangers en faisant des recherches sur des corps morts, soit dans le but de leur propre instruction, soit pour éclairer la justice dans divers cas d'empoisonnement, de meurtres et de suicides. Les hôpitaux où les malades sont étroitement entassés, les chambres où se trouvent des personnes atteintes de ces fièvres que l'on nomme jaunes, typhoïdes, malignes; les vaisseaux à bord desquels règnent la peste, la fièvre jaune; le fond de cale même, où se trouvent presque toujours des eaux croupissantes; les temples où l'on a encore la funeste habitude d'enterrer les morts, sont autant de lieux où l'air est chargé de miasmes, d'émanations toujours nuisibles, mais qui le sont plus ou moins, uivant leur quantité et leur nature particulière.

Mais l'art est parvenu à découvrir un moyen propre à paralyser l'action de ces émanations délétères. Ce moyen est le chlore. L'application de cette substance à la désinfection est sans doute une des plus brillantes et des plus utiles découvertes modernes. Par ce moyen, l'ouvrier peut descendre sans crainte dans les mines, le vidangeur dans les fosses d'aisance, les égouts et les puisards, où il trouvait si souvent une mort instantanée; le tanneur, le boyaudier, et tous ceux qui préparent les peaux, les entrailles des animaux, ne seront plus exposés à ces émanations pernicieuses; les hôpitaux ne seront plus des foyers dangereux, non-seulement pour les malades, mais encore pour les personnes généreuses et charitables qui se consacrent au soulagement de leurs semblables; les lazarets ne seront plus un épouvantail, et l'homme de l'art abordera sans crainte les malheureux que l'on y force à respirer un air corrompu et pestilentiel; le fossoyeur n'aura point à redouter les miasmes qui s'élèvent des tombes ou des corps qu'il y va déposer; enfin, partout où l'air aura été vicié par la putréfaction et la fermentation des corps morts et des végétaux, par les exhalaisons que fournissent les malades dans la fièvre jaune, le typhus, la peste, etc., on pourra le rendre à sa pureté première et le respirer ensuite sans aucun danger.

Nous ne croyons pas devoir décrire ici les procédés qui doivent être mis en usage pour obtenir les fumigations de chlore, non plus que la manière de se servir des chlorures de chaux ou

de soude; le lecteur pourra voir ce que nous avons dit à cet égard, tom. I, pag. 154, sous le titre de *Fumigation désinfectante*, etc.

Il est essentiel d'ajouter que, dans les cas où l'on voudrait employer les fumigations en grand, pour désinfecter promptement un temple, une vaste salle, une mine, un amphithéâtre de dissection, un dépôt de corps morts, etc., toutes les personnes devraient sortir du local où ces fumigations se pratiquent, et n'y rentrer que quand les vapeurs de chlore seraient en grande partie dissipées; car ces vapeurs, étant extrêmement irritantes, pourraient déterminer la suffocation, si on respirait l'air qui en serait encore chargé en trop grande quantité.

Les aspersions et les lotions faites avec les chlorures de chaux ou de soude ne sont pas accompagnées des mêmes inconvéniens, et il est préférable de s'en servir dans tous les cas où l'on peut se procurer cette substance. Ce procédé est sans danger. Cependant, si l'on n'avait pas de chlorure sous la main, et que l'on voulût désinfecter par les fumigations une salle d'hôpital remplie de malades, on dégagerait le chlore en petite quantité, et au lieu de l'appareil indiqué page 154, on se servirait d'une simple fiole de verre, dans laquelle on mettrait 1 once de sel de cuisine, 1 gros 1/2 d'oxide de manganèse pulvérisé, 1/2 once d'acide sulfurique pur étendu d'autant d'eau. Par ce moyen, le chlore ne peut pas être dégagé en assez grande abondance pour nuire à la respiration, et en prolongeant l'opération, ou en la renouvelant de temps en temps, s'il est nécessaire, cette quantité sera suffisante pour désinfecter peu à peu l'air d'une chambre, d'une salle d'hôpital, etc. (Voyez en outre, pour plus amples détails, ce qui a été dit à l'égard du chlore au mot *Asphyxie des fosses d'aisance*, tom. I, pag. 270.)

MERCURE. De son emploi dans les affections vénériennes, de son utilité et de ses dangers. (V. Syphilis.)

METASTASE. On donne en médecine le nom de métastase au changement d'une maladie en une autre maladie. Pour qu'il y ait métastase, il ne suffit pas que l'affection primitive change d'intensité ni qu'elle passe de l'état aigu à l'état chronique, *et vice versâ;* mais il n'y a réellement métastase que lorsque la maladie *change de place.*

La métastase, ou transport d'irritation de son siége primitif sur un autre organe, peut être quelquefois très-avantageuse. Voici dans quelles circonstances:

Si l'organe primitivement affecté est très-important, et si l'intégrité de ses fonctions est nécessaire au maintien de la vie,

il est évident que si l'irritation se fixe sur un autre point, ce transport ne peut qu'être d'une grande utilité. Un exemple éclaircira cette proposition. Une inflammation aiguë de l'estomac est une maladie naturellement dangereuse. Mais s'il arrive que tout à coup il se manifeste des boutons à la peau, et que cette nouvelle irritation remplace la précédente, le malade est hors de danger, parce que la peau peut supporter cette inflammation plus impunément que l'estomac. Mais si l'inverse avait lieu, et que l'irritation, d'abord existant à la surface du corps, fût remplacée par une irritation de l'estomac, on conçoit alors que la métastase serait nuisible au lieu d'être utile au malade. Cet exemple peut être facilement appliqué à une infinité d'autres cas où la métastase, ou, en d'autres termes, le transport de l'affection d'une partie à une autre, peut être utile ou désavantageuse. La métastase n'est pas même constamment avantageuse dans les cas où le déplacement a lieu d'un organe important à un autre qui l'est moins. En effet, pour me servir encore de l'exemple cité, si l'éruption cutanée qui se manifeste à la suite d'une gastrite était accompagnée d'une inflammation très-vive, cette inflammation externe, au lieu de servir de révulsion et de déplacer la première, réagirait au contraire sur l'estomac, et augmenterait le danger en augmentant l'irritation dont elle est le siége.

Ces observations peuvent s'appliquer à la révulsion artificielle, qui est un si puissant moyen de guérison lorsqu'elle est dirigée convenablement. Opérer une révulsion, c'est, comme le mot l'indique (*revellere*), enlever de vive force l'inflammation qui est fixée sur un point, en déterminant une autre inflammation sur un autre point. Ce mode de traitement est fondé sur un axiome du père de la médecine : *Ex duobus doloribus simul obortis, non in eodem loco, major obscurat alterum.* Quand j'applique un vésicatoire sur le cou d'un individu atteint d'ophthalmie, je cherche à opérer une révulsion, c'est-à-dire à faire cesser l'inflammation des yeux, en en déterminant une autre qui déplace la première. Je cherche encore à opérer une révulsion, lorsque j'applique des synapismes aux pieds, aux mollets, chez un apoplectique, afin de reporter vers ces points l'inflammation du cerveau. Dans une inflammation des poumons, on cherche à opérer une révulsion, en plaçant un vésicatoire sur la poitrine, pour déterminer à l'extérieur une inflammation qui déplace celle de l'intérieur. beaucoup plus dangereuse. Dans ces différens cas où l'art imite la nature, les tentatives de révulsion sont très-souvent couronnées de succès. Mais si l'on agit sur des individus très-maigres, nerveux, sentant facilement les impressions, il n'est pas rare que l'irritation artificielle, au lieu de déplacer celle qui constitue

la maladie, soit répétée sur l'organe malade et qu'elle augmente l'intensité de l'affection primitive. Chez ces personnes, la révulsion doit donc être tentée avec plus de réserve, et les moyens révulsifs doivent toujours être moins énergiques et appliqués sur des surfaces moins étendues que chez les sujets gras, doués d'un tempérament mou, lymphatique; car chez ces derniers, naturellement peu sensibles, les irritations artificielles pratiquées au moyen des révulsifs se répètent rarement sur les organes affectés. Il en est à peu près de ces tempéramens comme de ces hommes des contrées hyperboréennes, dont Montesquieu dit qu'*il faut leur enfoncer des clous dans la plante des pieds pour les chatouiller*.

Puisque les métastases peuvent devenir dangereuses par leur violence ou leur étendue, et qu'elles ont cela de commun avec la révulsion artificielle ; puisqu'elles doivent être considérées comme un moyen de guérison que la nature fournit elle-même, il s'ensuit que l'on doit chercher à maintenir ces déplacemens d'irritation dans de justes bornes, lorsqu'on a sujet de craindre que par leur violence ces nouvelles irritations ne s'ajoutent à la précédente, au lieu de la déplacer, et que l'on doit aider la nature dans son travail, lorsque la métastase se fait difficilement, ou qu'elle n'est pas suffisante pour produire l'effet que l'on espérait. Si la nouvelle irritation est trop violente, on cherchera à la calmer en la traitant, comme dans toute autre circonstance, par les moyens émolliens, par les saignées locales, s'il y a lieu de le faire. Si la métastase se fait sur un organe qu'il est important de ménager; si, par exemple, une gastrite remplace la goutte ou un rhumatisme; si elle remplace une irritation de la peau, il faut traiter cette gastrite comme si l'on n'avait affaire qu'à cette maladie (V. *Gastrite*), et tâcher en outre de rappeler l'affection à son siége primitif par des applications irritantes, etc. Enfin, s'il se manifeste une disposition à une métastase de bon augure, mais que celle-ci se fasse difficilement, on emploiera les moyens propres à la favoriser; par exemple, s'il est question d'une éruption à la peau, d'une transpiration, on aura soin que le malade ne soit point exposé au froid de peur d'arrêter cet effort salutaire de la nature, et, dans certains cas, on favorisera même ce travail par des frictions sèches ou irritantes, par des bains tièdes, des bains de vapeur, des boissons légèrement sudorifiques, etc. Mais lorsque le déplacement de l'affection s'opère avec modération, lorsque ce déplacement n'a pas lieu au bénéfice d'un organe plus important que le siége primitif de la maladie, on n'a rien de mieux à faire que de ne pas contrarier la nature dans sa direction salutaire.

MÉTRITE. *Inflammation de la matrice.* L'utérus ou matrice est un des organes les plus exposés aux affections de diverses espèces. Le nombre et l'importance de ses fonctions démontrent qu'il en doit être ainsi. En effet, cet organe est destiné à renfermer pendant neuf mois le produit de la conception; il est le siége d'une évacuation sanguine qui, dans l'état de santé et à un certain âge de la vie, doit avoir lieu régulièrement tous les mois. L'époque de l'accouchement arrivé, l'utérus se contracte et développe des forces extraordinaires pour expulser le fœtus. Les douleurs que la femme éprouve durant ce travail, forcent le diaphragme et les muscles de l'abdomen à s'aider à l'accomplir. Toute l'économie animale en est ébranlée. L'accouchement terminé, il faut que le sang, qui était appelé en abondance vers l'utérus pour fournir au fœtus les matériaux de la nutrition, soit détourné sur d'autres points, et que l'équilibre se rétablisse.

L'utérus est en relation avec la plupart des autres viscères; ainsi, outre les causes qui agissent directement sur lui et qui peuvent l'enflammer, il peut encore recevoir l'excitation ou l'irritation par la voie de l'estomac, du cerveau, des seins, c'est-à-dire que l'affection de l'estomac, du cerveau, des seins, peut déranger les fonctions de l'utérus et en déterminer l'inflammation, *et vice versâ.*

Voici quels sont les signes auxquels on reconnaîtra cette inflammation. La malade éprouve d'abord un sentiment de chaleur, de douleur obtuse et de pesanteur dans le bas-ventre; cette douleur devient atroce, et se propage bientôt aux aînes, au périnée, et quelquefois aux organes sexuels. Elle augmente par la pression sur le bas-ventre, par la respiration, l'action de se moucher, de cracher, et par le toucher. Il y a pesanteur vers le rectum, quelquefois ténesme ou envie d'aller à la garderobe. Il est rare que cette inflammation se borne à l'utérus; souvent elle gagne le péritoine : il survient une dureté, une tension qui gagne quelquefois tout le ventre, et produit ce qu'on est convenu d'appeler météorisme ou ballonnement du ventre. Les urines sont rares, chargées; il y a constipation; mais ces symptômes sont communs à d'autres inflammations, et ne peuvent servir à indiquer celle qui nous occupe qu'en étant accompagnés d'autres plus caractéristiques. Parmi ces derniers, la douleur locale augmentée par la pression est sans contredit l'indice le plus certain.

Les règles et les lochies, si elles existaient lorsque l'inflammation s'est déclarée, sont supprimées. Les douleurs sympathiques produites par la métrite sont beaucoup plus vives que celles occasionées par l'inflammation de la vessie, qui est la

seule maladie avec laquelle celle de la matrice pût être confondue.

D'autres signes se joignent ordinairement à ceux précités : tels sont une altération profonde du visage, agitation, effroi, découragement, affaissement et douleurs de seins, pouls dur, fréquent, concentré; constipation, épreintes, nausées, rots, hoquets, vomissemens, quelquefois délire ou rêvasseries; sueurs froides et partielles, engourdissement des membres inférieurs.

Si l'inflammation n'est pas arrêtée, elle peut, comme on l'a déjà vu, se compliquer de péritonite (inflammation du péritoine), et devenir promptement mortelle, ou prendre le caractère de chronicité, ou se fixer sur le col de la matrice, et donner lieu à l'induration, au squirrhe, au cancer de cette partie. Le terme de la métrite aiguë n'est pas long; il peut amener la mort au bout de trois ou quatre jours; mais, le plus ordinairement, la maladie se termine au bout de onze à quatorze jours, ou par la mort ou par l'état chronique. Elle se termine aussi quelquefois par une entière guérison annoncée par le rétablissement des règles ou des lochies et de la sécrétion du lait.

Les symptômes dont on vient de lire l'énumération sont ceux de l'inflammation aiguë de la matrice; voici maintenant ceux de l'*inflammation chronique.* D'abord il est aisé de s'assurer si elle succède à l'état aigu; dans ce cas, il ne saurait y avoir de doute ni sur le siége ni sur la nature de la maladie; mais soit qu'elle soit primitive ou secondaire à la métrite aiguë, on trouve tuméfaction vers la région de la matrice (bas ventre), douleur obtuse, permanente ou intermittente, tantôt faible, tantôt forte; cette douleur est accompagnée de tiraillemens incommodes dans les lombes, les aînes et les cuisses, surtout pendant la marche; elle augmente par le toucher ou par la compression sur le bas-ventre; l'évacuation menstruelle est dérangée ou supprimée; il y a ordinairement écoulement blanchâtre, muqueux ou sanguinolent; le col de l'utérus est d'une grande sensibilité et ordinairement tuméfié.

Des causes de la métrite. Ce qui a été dit plus haut à l'égard des fonctions de la matrice, doit servir à faire comprendre la nature des causes qui peuvent en amener l'inflammation. Parmi ces causes, on doit ranger tout ce qui trouble ou empêche l'évacuation de tous les mois, la grossesse, l'accouchement, surtout s'il est laborieux, la suppression des vidanges par le froid ou une autre cause, les manœuvres longues ou mal dirigées pour extraire l'arrière-faix, l'avortement naturel ou sollicité par des manœuvres *toujours* dangereuses, le refroidisse-

ment subit, les injections astringentes, le libertinage ou l'excessive chasteté, les emménagogues violens, les coups, les chutes sur le bas-ventre, les plaies, les déchirures, le renversement de la matrice, quelquefois la présence d'un pessaire, l'extirpation d'un polype, ou toute autre opération pratiquée sur le col de la matrice.

Outre ces causes, l'utérus est encore enflammé par l'irritation de l'estomac, car l'affection de celui-ci ne peut durer long-temps chez la femme, sans s'étendre à la matrice. Les affections du cerveau peuvent aussi déterminer celle de l'utérus; car on connaît combien est puissante l'imagination sur les organes sexuels. L'inflammation du péritoine peut aussi s'étendre à l'utérus à cause de son voisinage, comme nous avons vu celle de l'utérus envahir le péritoine.

La maladie que l'on désigne communément sous le nom de *fièvre puerpérale*, et qui se manifeste à la suite des couches, est une véritable métrite compliquée d'inflammation du péritoine.

Les causes de la métrite chronique sont les mêmes que celles de l'aiguë, et le plus souvent la première n'est qu'une conséquence de la seconde.

Traitement de la métrite à l'état aigu. Il doit être des plus actifs, sans quoi la maladie arrive promptement à une terminaison funeste. Il faut d'abord pratiquer des saignées générales, parce que si les sangsues ne produisent pas une hémorrhagie abondante, l'inflammation n'est point arrêtée. Après une, deux ou même trois saignées de bras ou de pied, suivant la constitution du malade et la violence de l'inflammation, on appliquera sur le bas-ventre, au périnée, aux organes sexuels, des sangsues au nombre de 40, 50, 60. Et qu'on ne se récrie pas sur cette quantité de sang répandu, car il n'y a pas d'autres moyens de salut; et, je le répète, ces moyens doivent être prompts, largement administrés et souvent répétés. Toute hésitation, toute demi-mesure compromettrait ici la vie de la malade. On secondera l'effet des sangsues par des fomentations émollientes, ou, ce qui serait mieux encore, par un bain tiède matin et soir. La plupart du temps, les malades ne peuvent pas supporter les cataplasmes émolliens à cause de la compression qu'ils exercent; car lorsqu'il y a complication de péritonite, les couvertures du lit sont même un poids trop lourd. On donnera des lavemens de guimauve ou de graine de lin, s'ils ne déterminent pas de douleur; car s'ils l'augmentent, il faut y renoncer : c'est une preuve qu'il y a péritonite, et dans cette inflammation, l'usage des lavemens est impossible et même dangereux. Boissons émollientes, diète absolue, éloignement du bruit et de toute cause d'excitation morale.

Lorsque l'inflammation est passée à l'*état chronique*, ou qu'elle se montre indolente dès le principe, le traitement ne doit être ni aussi actif ni aussi vigoureux que celui de la métrite aiguë. En parlant du *catarrhe utérin chronique*, ou fleurs blanches, nous avons dit que cette affection dépendait d'une irritation chronique de la matrice; or, puisque ces affections sont identiques, le traitement ne saurait être différent, et, pour ne pas nous répéter, nous renvoyons le lecteur à l'article Catharrhe utérin.

La fièvre puerpérale, qui, comme nous l'avons déjà dit, n'est autre chose que l'inflammation de la matrice compliquée de péritonite, doit être traitée comme la métrite ordinaire. Mais l'on ne doit pas confondre cette maladie avec la fièvre appelée fièvre de lait, qui se manifeste presque chez toutes les femmes trois ou quatre jours après les couches. Il est d'ailleurs très-facile de distinguer ces deux affections, dont l'une n'est qu'une indisposition de peu d'importance, et l'autre constitue au contraire une maladie des plus graves. La métrite, ou fièvre puerpérale, est accompagnée non-seulement de la suppression des lochies, mais encore de douleurs atroces et de tout le cortége des symptômes décrits plus haut. Quant à la fièvre de lait, c'est une indisposition trop connue pour nous y arrêter plus long-temps; d'ailleurs, on peut lire ce qui en a été dit au mot Accouchement.

En finissant cet article, je ne dois pas passer sous silence l'usage où l'on est dans certains pays d'administrer l'ipécacuanha dans la métrite des femmes en couche, ou, ce qui est la même chose, dans la fièvre puerpérale. Cette pratique est absurde; et si ceux qui l'emploient s'autorisent de quelques rares succès, je dis hardiment que c'est la constitution des malades qui a triomphé du remède, et non le remède de la maladie. Comment, à moins d'être enfoncé dans la plus crasse ignorance, oser administrer des vomitifs chez des femmes dont l'utérus et l'abdomen sont travaillés d'une inflammation violente et redoutable? Les efforts de vomissement ne doivent-ils pas activer cette inflammation dans des organes qui ont besoin du repos le plus absolu? En agir ainsi, c'est se jouer de la vie de son semblable, c'est plus que frapper à l'aventure et vaincre par hasard.

MÉTROMANIE. Maladie qui affecte les organes sexuels chez la femme. C'est la même chose que la *nymphomanie*. (V. ce mot.)

MÉTRORRHAGIE. Hémorrhagie utérine ou perte. (V. Ménorrhagie.)

MEURTRISSURE. C'est le résultat d'un coup, d'une chute, d'une compression, d'un froissement ou d'autres violences extérieures, avec épanchement de sang dans les tissus qui ont été meurtris. Lorsque la meurtrissure est superficielle, on aperçoit une tache d'un rouge foncé, souvent noire, plus ou moins étendue, suivant la nature de la violence qui l'a produite. Souvent il existe à l'intérieur des meurtrissures plus dangereuses que celles que l'on aperçoit à l'extérieur. C'est ce qui arrive presque constamment à la suite de coups ou de chutes graves sur la tête, la poitrine, l'abdomen, etc.

Quand la meurtrissure n'est que superficielle, c'est un accident peu grave; quelques sangsues appliquées sur les points meurtris suffisent ordinairement pour opérer la guérison ; il n'est même pas toujours nécessaire d'y avoir recours, et l'on peut faire disparaître l'épanchement sous-cutané par l'emploi de quelque topique astringent, comme dans une simple ecchymose. (V. ce mot.)

Mais quand la meurtrissure est profonde, comme on doit toujours le soupçonner, lorsque la violence externe a été grave, on a à craindre un épanchement de sang dans le cerveau, dans le poumon, le foie, les entrailles, etc. Dans ces cas, il faut avoir recours aux saignées générales plus ou moins copieuses, puis appliquer les sangsues, ou mieux encore des ventouses, sur les points qui correspondent à la douleur. Le repos est indispensable. Quoique nous soyons loin d'avoir autant de confiance que le vulgaire aux boissons astringentes, nous ne les croyons cependant pas toujours inutiles dans les cas où l'on peut avoir à craindre des hémorrhagies internes; mais il ne faut y avoir recours qu'après les saignées. On pourra donc, dans certains cas qu'il n'est pas facile de préciser ici, employer avec modération l'une des *potions astringentes* indiquées tom. I, pag. 187 et suiv. Cependant on devrait se garder d'en faire usage, s'il se manifestait chez le malade quelques symptômes de fièvre.

MIASMES. L'air est quelquefois imprégné d'émanations qui le rendent délétère. Ces émanations portent le nom de miasmes. On ne sait pas au juste quelle en est la composition intime ; mais tout porte à croire qu'ils sont formés des mêmes principes que les substances végétales et animales, c'est-à-dire d'hydrogène, d'oxygène, de carbone et d'azote. Le meilleur moyen connu jusqu'à ce jour pour les détruire est de les mettre en contact avec le *chlore*. En effet, ce corps s'empare de l'hydrogène qui entre dans leur composition, et ils se trouvent ainsi transformés en une substance qui n'exerce plus d'action nuisible sur l'économie animale.

Nous ne croyons pas devoir entrer ici dans aucun détail sur la manière dont l'air est altéré par les émanations miasmatiques, non plus que sur les procédés à mettre en usage pour le désinfecter, parce que nous en avons parlé très au long dans un autre article. (V. le mot MÉPHITIQUE.)

MIGRAINE. Quoique l'on donne généralement le nom de migraine à une douleur qui occupe l'une ou l'autre moitié de la tête, nous comprendrons sous cette dénomination, non-seulement cette espèce particulière, mais encore toutes les douleurs cérébrales occupant ou non la totalité de la tête, et connues sous le nom de *céphalalgie* (douleur de tête). En effet, la nature de ces douleurs n'est pas différente, parce qu'elles siégent dans toute la tête en même temps, ou seulement dans quelques-uns de ses points. Une division basée sur cette diversité de siége ne saurait avoir le moindre fondement.

Symptômes de la céphalalgie, vulgairement appelée mal de tête, migraine. Si la douleur est légère, elle influe peu sur les autres fonctions, et elle se dissipe ordinairement sans faire beaucoup souffrir le malade. Dans le cas contraire, les personnes qui en sont atteintes se plaignent de maux de tête, qu'elles expriment par les mots de pesanteur, de chaleur, de tension, de serrement des tempes, de picotemens, d'élancemens, de déchiremens, de pulsations, de bouillonnemens; il semble à quelques-uns que leur tête se fende, qu'on la leur casse à coups de marteau, qu'on leur enfonce des pointes dans le cerveau, ou qu'on le perce avec une vrille : on dit alors que la douleur est térébrante. Quelques-uns entendent des sifflemens, des bourdonnemens, un bruit insupportable; d'autres croient avoir la tête comprimée, serrée comme dans un étau. Le cuir chevelu acquiert dans certains cas une grande sensibilité, en sorte qu'il est impossible de toucher la tête sans augmenter la douleur. Celle-ci, comme nous l'avons déjà dit, occupe quelquefois toute la masse cérébrale et la surface entière de la tête; le plus souvent néanmoins elle n'en occupe qu'une partie plus ou moins circonscrite. On l'appelle *migraine* ou *hémicranie*, lorsqu'elle ne siége que sur une seule moitié de la tête; *œuf*, *clou*, lorsqu'elle se manifeste sur un point très-circonscrit, et dans ce cas la douleur est toujours atroce; et *céphalalgie* frontale, lorsqu'elle paraît n'occuper que le front et la région des sourcils.

Une attaque violente de migraine soit de céphalalgie, survient ordinairement de la manière suivante : tristesse, abattement, dégoût des alimens, douleur subite augmentant progressivement pendant plusieurs heures, rendue plus vive par le mouvement et par la vue de la lumière; elle est accompa-

gnée du trouble de la vue et de l'ouïe, et quelquefois de nausées et de vomissemens; les yeux, ou un seul œil, dans la migraine, sont pesans, douloureux, rouges, larmoyans. Dans cet état, le malade est incapable de s'occuper d'aucun travail d'esprit; il recherche le repos, le silence, la solitude, l'obscurité. Ces phénomènes se dissipent ensuite par degrés, et l'attaque se termine par le sommeil, par des sueurs, par une hémorrhagie, par des vomissemens, etc.

La céphalalgie peut être intermittente ou continue; la céphalalgie continue porte particulièrement le nom de céphalée, et c'est vulgairement à celle qui vient à des époques plus ou moins réglées que l'on donne celui de migraine.

Dans la céphalalgie intermittente, les accès viennent à des époques fixes ou irrégulières; ils sont fréquens ou rares. On voit des malades qui en sont affectés tous les jours, toutes les semaines, tous les mois, ou seulement toutes les années.

L'accès se manifeste brusquement, ou bien il est précédé de malaises, de frissons, de nausées; il dure plusieurs heures et quelquefois plusieurs jours. Entre les accès, le calme est ordinairement parfait, surtout s'ils reviennent à des époques éloignées. Si les époques sont très-rapprochées, la céphalalgie intermittente finit quelquefois par se convertir en continue. La douleur change quelquefois de côté d'un accès à l'autre. Tout se passe en général, soit au début, soit pendant l'intervalle, soit à la fin de l'accès, comme on vient de le voir dans la description précédente.

La céphalalgie continue est d'une nature plus dangereuse que l'intermittente, et les conséquences en sont ordinairement plus fâcheuses. Ce n'est pas qu'il y ait réellement des maux de tête qui tourmentent toujours le malade avec une égale persévérance; car dans toute maladie de longue durée, il y a des momens, des jours, des semaines où la douleur est plus supportable; mais comme elle ne cesse jamais entièrement, on l'appelle continue. Dans la céphalite intermittente, au contraire, dans la migraine, les intervalles d'un accès à un autre sont absolument exempts de souffrance. Les céphalalgies continues et opiniâtres, surtout si les causes qui les produisent ne sont pas éloignées, sont un des phénomènes précurseurs les plus constans des lésions cérébrales. Les aliénations mentales, qui, pour le dire en passant, sont toujours le résultat d'une affection du cerveau ou de ses enveloppes, l'inflammation du cerveau dite fièvre cérébrale, l'apoplexie, l'amaurose, la surdité, sont souvent précédées plusieurs mois et même plusieurs années d'avance de maux de tête opiniâtres, généraux ou circonscrits, de chagrins violens, d'insomnies. Il y a surtout me-

nace d'apoplexie, quand, avec le mal de tête fixe, circonscrit, il existe des malaises, des fourmillemens, des douleurs, une faiblesse dans les membres droits ou gauches, correspondans ou non au côté malade.

Les femmes sont beaucoup plus sujettes que les hommes aux céphalalgies tant intermittentes que continues. Douées en général d'un système nerveux beaucoup plus mobile, plus irritable que celui de l'homme; exposées par leur position sociale à des contrariétés et des chagrins qu'elles sont obligées de dévorer en secret, il n'est pas étonnant que le centre sensitif, le cerveau, soit plus souvent malade chez elles que chez le sexe plus fort.

Les femmes affectées de maux de tête continuels se plaignent presque toutes d'insomnie, de douleurs d'estomac, de fleurs blanches, et il est même très-rare que ces divers phénomènes ne se rencontrent pas simultanément, à tel point que l'existence connue de l'un d'eux est le plus souvent un indice assuré des autres.

Les *causes* de la céphalalgie sont tout ce qui, agissant directement ou indirectement sur le cerveau, tend à irriter cet organe. Les unes sont passagères, les autres permanentes. Le mal de tête produit par les premières disparaît ordinairement en même temps que ces causes. Tels sont un état pléthorique considérable, l'évacuation menstruelle, les hémorrhoïdes, l'étude, les passions vives. L'époque des règles chez les femmes est certainement une des causes les plus fréquentes de migraine; il en est un assez grand nombre d'entre elles chez qui la migraine revient périodiquement chaque mois, tantôt au commencement, tantôt et beaucoup plus souvent à la fin de l'écoulement. Dans un âge plus avancé, lorsque les règles sont tout à fait supprimées, il n'est pas très-rare que les femmes soient prises de migraine, précisément aux époques habituelles de la menstruation.

On observe encore la même chose chez certains individus de l'un et de l'autre sexe, qui sont sujets à des flux hémorroïdaux; plusieurs d'entre eux éprouvent des maux de tête à chaque évacuation sanguine, et lorsque cette habitude fluxionnaire cesse entièrement, il arrive souvent qu'elle soit remplacée par une céphalalgie, une migraine qui paraît à des époques plus ou moins régulières. Dans ces différens cas, les douleurs de tête dépendent certainement du mouvement du sang, qui, ne trouvant plus son issue habituelle, se reporte tantôt sur un organe, tantôt sur un autre, et le plus souvent vers la tête.

Ces causes passagères, comme nous l'avons dit, ne sont pas dangereuses, parce que la douleur disparaît avec elles;

mais si elles sont trop souvent répétées, le cerveau, à force d'être irrité, finit par garder l'irritation; cette irritation amène à la longue des altérations dans sa structure, et les douleurs deviennent permanentes, de passagères qu'elles étaient. Les auteurs de médecine qui ont assigné pour causes à la céphalalgie des abcès, des ulcérations, des épanchemens dans l'intérieur du cerveau, des concrétions polypeuses, pierreuses, des gonflemens osseux des parois du crâne, etc., etc., ont évidemment pris l'effet pour la cause; car ils auraient dû voir que ce n'étaient là que les effets de la maladie ou les résultats d'une irritation long-temps fixée sur un point. Il est bien certain néanmoins que quand une fois ces diverses altérations existent, elles deviennent à leur tour des causes de douleurs, et même des causes telles, qu'elles sont la plupart du temps un obstacle invincible à la guérison. Mais ces altérations n'existaient nullement de prime abord, et avant que les douleurs de tête ne fussent devenues permanentes, opiniâtres, il est hors de doute que les individus en avaient ressenti d'une autre espèce, plus légères, passagères, réglées ou non réglées. Alors ces maux n'étaient dus qu'à une irritation du cerveau ou de ses enveloppes; alors, si on en avait empêché le retour lorsqu'il en était temps encore, si on avait calmé cette irritation ou qu'on l'eût portée sur d'autres points, on aurait bien souvent prévenu ces altérations contre lesquelles échouent et doivent échouer plus tard tous les efforts de la science, qui, après tout, n'est pas douée du pouvoir de création.

Les coups, les chutes, l'exposition de la tête au soleil, les affections morales tristes, les veilles prolongées, sont du nombre des causes qui peuvent donner lieu à la céphalalgie. On a vu quelquefois cette maladie produite et entretenue par une ou plusieurs dents cariées.

Outre les causes qui viennent d'être énoncées, et que l'on peut considérer comme agissant directement sur le cerveau, il en est d'autres qui ne sont pas moins fréquentes, et qu'il est important de ne pas passer sous silence; ce sont les affections d'autres organes qui agissent sympathiquement sur le du cerveau. Dans ce cas, on dit que le mal de tête est symptomatique, c'est-à-dire produit ou entretenu par la maladie d'un autre organe. Parmi les affections éloignées qui peuvent ainsi donner lieu aux maux de tête, celles de l'estomac sont les plus ordinaires. On sait en effet qu'il existe des rapports très-étroits entre l'estomac et le cerveau, de sorte que la maladie de l'un détermine presque toujours celle de l'autre, et réciproquement. Il est rare que les personnes qui se plaignent de douleurs, de tiraillemens d'estomac, de désordre des fonc-

tions digestives, ne se plaignent pas en même temps de maux de tête. Il est rare aussi que les personnes qui souffrent des maux de tête n'aient pas aussi à se plaindre de digestions pénibles, de nausées et d'autres affections stomacales. Les hypocondriaques, par exemple, souffrent presque continuellement de la tête; mais il ne faut pas croire que chez eux ce mal soit primitif; il est au contraire consécutif à l'affection des voies digestives; aussi ce mal est-il augmenté par la cause la plus légère qui agisse sur l'estomac, par la présence de certains alimens échauffans, par l'acte seul de la digestion, par l'état de plénitude comme par celui de vacuité de l'estomac. Il en est de même des femmes hystériques, chez qui l'irritation de la matrice marche presque constamment de pair avec celle de l'estomac, et celle-ci avec l'irritation du cerveau: aussi trouve-t-on tous les signes qui annoncent que l'irritation existe en même temps dans ces trois points principaux. Les douleurs de bas-ventre et les fleurs blanches indiquent qu'elle est fixée sur l'utérus; les indigestions, les nausées, les vents, la boule hystérique, qu'elle l'est sur le canal intestinal; et les maux de tête, que le cerveau y participe. Il est donc extrêmement important de distinguer les douleurs symptomatiques de la tête, de celles qui dépendraient d'une cause locale et n'agissent primitivement que sur le cerveau; car si nous supposons que le mal de tête soit déterminé par le mauvais état de l'estomac, et cette supposition est loin d'être gratuite, il est évident que le traitement curatif devra s'adresser à l'estomac, parce qu'en faisant cesser l'irritation, maladie dont ce viscère est le siége, on aura éloigné la cause des maux de tête, et ceux-ci disparaîtront infailliblement.

Traitement. Les personnes qui éprouvent des douleurs de tête entretenues par l'irritation de l'estomac, doivent donc bannir de leur régime toutes les boissons stimulantes, tous les alimens de haut goût, tous les prétendus toniques, qui ne font qu'augmenter l'irritation des voies digestives; enfin elles doivent se conduire en pareil cas, absolument comme dans les gastrites chroniques. (V. Gastrite.)

Une douleur légère de tête cède assez souvent aux bains de pieds tièdes. Le succès est encore plus assuré, si en même temps que les pieds plongent dans l'eau tiède on recouvre la tête de compresses imbibées d'eau froide ou glacée. L'éther répandu sur le front détermine, en se vaporisant, un degré de froid très-considérable, et il peut aisément être substitué à la glace ou à l'eau froide; mais il est des personnes à qui l'odeur de l'éther est nuisible ou insupportable.

S'il est seulement question de traiter un accès de migraine,

on conseillera au malade de garder le repos, d'éviter soigneusement le bruit, la lumière, et toute espèce d'occupation; il ne prendra que des alimens légers et en très-petite quantité. Il est même beaucoup de malades qui refusent toute espèce de nourriture: dans ces cas, on administrera quelques tasses d'une légère tisane de tilleul, de feuilles d'oranger ou d'eau sucrée. Les pieds doivent être tenus chaudement et la tête découverte, exposée à l'air frais, ou même recouverte de compresses froides souvent renouvelées; ce qui se trouve en opposition avec la pratique de la plupart des personnes qui souffrent des maux de tête et qui ont l'habitude de se la couvrir exactement, comme si elles craignaient de laisser échapper cet excédant de chaleur qui ne contribue pas peu à augmenter les douleurs.

Lorsque la migraine survient à chaque époque menstruelle chez les femmes, ou à chaque évacuation hémorrhoïdale chez les personnes sujettes aux hémorrhoïdes, il est évident qu'elle dépend du mouvement du sang, qui, après s'être porté vers les organes sexuels, se trouve ensuite appelé vers la tête en sens opposé. Ces oscillations du mouvement circulatoire du sang durent ordinairement jusqu'à la suppression définitive, soit des menstrues, soit du flux hémorrhoïdal. On ne peut donc guère espérer d'en délivrer entièrement les personnes qui y sont sujettes; mais on peut toujours obtenir du soulagement en se conduisant, durant l'accès, comme on vient de l'indiquer.

Si, après la suppression définitive des menstrues ou des hémorrhoïdes, la migraine continue à se manifester à des époques fixes, ou bien si elle prend la place des règles lorsque l'âge critique est arrivé, quoique la femme n'en ait pas souffert habituellement avant cette époque, il faut faire tous ses efforts pour empêcher que le cerveau ne devienne un foyer d'irritation; car cette irritation pourrait devenir continue d'intermittente qu'elle était d'abord; et, comme nous l'avons déjà dit, cette irritation long-temps fixée sur le même organe finirait par produire des altérations incurables. Il est donc très-important dans cette circonstance, 1° d'établir un vésicatoire dans le voisinage de la tête pour former un point de contre-irritation, parce que, suivant l'axiome déjà tant de fois cité, *de deux irritations ou douleurs existant en même temps, mais sur différens points, la plus forte anéantit l'autre.* Le bras ne doit pas être choisi dans cette circonstance pour y placer le vésicatoire, ce point est trop éloigné de la tête pour que la révulsion puisse avoir lieu; l'expérience prouve que la partie postérieure du cou est l'endroit le plus convenable. 2° Il importe aussi de diriger le mouvement du sang sur un autre point, et autant

qu'il se peut vers celui où il avait coutume de se porter naturellement; ainsi, chaque mois, aux époques habituelles des menstrues ou des hémorrhoïdes, si elles sont supprimées, on fera à l'anus ou aux organes sexuels une application de 10, 15, 20, 30 sangsues, suivant la constitution de chaque individu; et si la personne était forte, sanguine, pléthorique, on devrait en outre pratiquer de temps en temps une saignée générale. Il est bien entendu que l'on doit observer un régime léger et peu échauffant, plutôt végétal qu'animal; car il est certain que si l'on ne veut pas renoncer à la bonne chère, aux boissons stimulantes, non-seulement il n'y a pas de guérison possible, mais on ajoutera infailliblement l'irritation des organes digestifs à celle du cerveau, si toutefois elle n'existait pas encore, et on ne fera que l'entretenir, l'augmenter, si elle existait déjà, comme c'est le cas le plus ordinaire. Au reste, le régime simple, la modération dans le travail, dans les passions, les plaisirs, etc., sont une condition *sine quâ non* de guérison dans la plupart des maladies qui affectent les grands viscères.

Dans tous les cas de céphalalgie opiniâtre, continue ou intermittente, on doit craindre les désordres organiques et les accidens fâcheux dont sont menacées les personnes qui en sont atteintes. Il ne faut donc pas autant négliger ces maladies qu'on a coutume de le faire. Il est indispensable d'avoir recours *de très-bonne heure* aux saignées locales et générales, et de revenir à l'emploi de ces moyens aussi souvent et aussi long-temps que les circonstances l'exigent. L'établissement d'un vésicatoire sur le cou, un régime et un genre de vie modérés, comme dans le cas précédent, compléteront le traitement.

On a quelquefois employé le sulfate de quinine dans les cas de migraine périodique; ce moyen peut certainement réussir dans quelques circonstances; mais il faut avoir soin que l'estomac soit en bon état; car s'il était malade, ce que l'on peut aisément reconnaître à la saleté de la langue et à la rougeur de son pourtour, à la difficulté de digérer, etc., ce médicament ne pourrait être que nuisible. Dans le cas où l'on croirait pouvoir l'administrer, ce ne serait jamais durant l'accès même de migraine. Il semble démontré par l'expérience que le moment le plus favorable est de le donner à la fin de l'accès, après qu'il est tellement terminé, qu'il ne reste pas le moindre ressentiment de douleur de tête. La quantité de ce sel est de 6 à 10 grains, divisée en trois ou quatre doses, que l'on prend à la distance d'une demi-heure ou une heure l'une de l'autre. Si, après avoir employé ce moyen dans les intervalles de quatre ou cinq accès, il n'y a pas d'amélioration, on aura acquis la preuve qu'il est inutile d'insister plus long-temps sur son usage.

On peut aussi essayer l'emploi de l'électricité; mais on ne doit pas trop compter sur l'efficacité de ce moyen. Quant aux bagues et aux plaques de fer aimanté, c'est du vrai charlatanisme. Il existe aussi certains médicamens appelés *céphaliques*, ce qui veut dire contre les maux de tête; ce sont surtout des odeurs fortes telles que l'ammoniaque, l'acide de vinaigre concentré, l'éther, etc. Ces substances, qui sont toutes très-stimulantes, peuvent bien calmer et même dissiper quelquefois entièrement, et d'une manière très-prompte, un accès de migraine ou de mal de tête; mais leur usage continué pendant trop long-temps aurait le grave inconvénient d'augmenter la maladie.

Quelquefois, ainsi que nous l'avons dit plus haut en parlant des causes de la céphalalgie, le mal de tête est produit par la présence d'une ou de plusieurs dents cariées; il faut les faire arracher.

Quant aux lésions organiques telles que les tumeurs osseuses, les épanchemens aqueux ou sanguins, les foyers purulens qui se forment dans le cerveau, il est bien rare que l'art puisse y remédier; c'est pourquoi je crois devoir insister sur ce que j'ai déjà dit plus haut, savoir : qu'il ne faut pas négliger les maux de tête dans le principe. Ce ne sont d'abord que des irritations que l'on peut calmer ou déplacer; mais si on leur laisse le temps d'altérer les organes, d'en dénaturer la structure, il est à craindre que tous les efforts que l'on pourrait tenter ne deviennent plus tard, sinon tout-à-fait inutiles, du moins très-peu efficaces. C'est ici le cas, comme dans la plupart des maladies, d'appliquer le vieil adage : *Principiis obsta*.

MILIAIRE. (V. Fièvre miliaire.)

MILLET. C'est une maladie caractérisée par une éruption de petits boutons ou de vésicules qui ressemblent à des grains de millet séparés les uns des autres, très-nombreux sur toute la peau, excepté sur le visage. Cette affection est la même que la *fièvre miliaire*. (V. ce mot.)

MOELLE ÉPINIÈRE (maladies de la), *maladies de l'épine du dos, spinite, myélite, consomption* ou *phthisie dorsale*. On appelle épine dorsale, ou mieux encore colonne vertébrale, cette colonne osseuse qui s'étend depuis la tête jusqu'au siége. Elle est composée de vingt-quatre os nommés vertèbres, empilés les uns sur les autres, à peu près comme des pièces de monnaie. Cette pile est perforée d'une extrémité à l'autre pour servir comme de gaîne à la moelle épinière. La moelle épinière est une des portions les plus considérables du système nerveux, et en même temps l'une des plus importantes du corps

humain. Pour bien comprendre le rôle qu'elle joue dans l'économie animale, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails sur ce qu'on nomme le système nerveux.

Que l'on se représente donc la masse entière des nerfs comme un arbre dont le cerveau est la souche, la moelle épinière le tronc, et les nerfs qui en partent pour se distribuer au reste du corps les branches. La moelle épinière comprend toute la longueur du canal osseux, que nous avons dit être formée par la colonne vertébrale. A la réunion de chacune des vertèbres qui composent la colonne vertébrale se trouve, à droite et à gauche, une petite ouverture par chacune desquelles la moelle épinière, le tronc de l'arbre nerveux, envoie des ramifications à toutes les parties du corps. Ainsi, les nerfs des bras, des côtes, du bassin et des jambes, etc., sont tous fournis par la moelle épinière, ou plutôt ce ne sont que des ramifications, des expansions de ce tronc.

Le système nerveux préside aux sensations et aux mouvemens du corps.

Les sensations, comme tout le monde le sait, ne sont autre chose que des impressions transmises au centre nerveux par l'intermédiaire des nerfs. Quand je me pique le bout du doigt, c'est qu'une impression a été déterminée sur l'extrémité du nerf qui aboutit à mon doigt, et le centre nerveux, le cerveau, a été averti de cette impression par le cordon nerveux qui s'étend de mon doigt à la moelle épinière, et de la moelle épinière au cerveau. Il en est de même des mouvemens que nous exécutons, seulement la chose se passe en sens inverse. Les sensations ont lieu des extrémités nerveuses au centre; les mouvemens, au contraire, ont lieu du centre aux extrémités. Quand je remue la jambe, mon cerveau, siége de la volonté, transmet ses ordres aux muscles de ma jambe par l'intermédiaire de la moelle épinière, puis des nerfs qui se rendent au point qui doit être mis en mouvement; mais tous ces effets ont lieu avec la rapidité de la pensée.

Les cordons nerveux se divisent et se subdivisent à l'infini, en sorte que tous les points du corps en sont fournis. Il y aurait insensibilité et immobilité complète dans les parties qui en seraient dépourvues. Le lecteur conçoit maintenant que quand je me pique le doigt, je ne ressentirais nullement la piqûre, si la communication était interrompue entre les nerfs de mon doigt et la moelle épinière, parce que l'impression ne pourrait plus être transmise au cerveau. Pour la même raison, ce doigt serait frappé de paralysie, parce que l'influence de la volonté ne pourrait plus lui être transmise par l'intermédiaire du cordon nerveux que nous supposons coupé, comprimé, brûlé ou dé-

truit d'une manière quelconque. Mais si ce cordon nerveux, qui sert d'intermédiaire pour conduire les impressions au cerveau, n'était que malade, ou qu'il plongeât dans un foyer malade, la sensibilité ne serait plus détruite, elle pourrait même être augmentée, et il y aurait alors sensation de souffrance, et la faculté de mouvoir le membre où se rend le nerf malade, serait tantôt augmentée, tantôt diminuée, et toujours plus ou moins irrégulière.

Supposons maintenant que les centres nerveux soient affectés, et non les extrémités. D'abord, si le cerveau est détruit ou qu'il soit réduit à l'inaction complète par une cause quelconque, il est évident qu'il n'y aura plus de sensations possibles puisque c'est lui qui les perçoit, et qu'il n'y aura plus de mouvemens dans aucune partie du corps, puisque c'est sous son influence qu'ils s'exécutent. Il y aura paralysie complète et insensibilité complète; cet état sera donc la mort. Mais si le cerveau n'est que malade, il y aura irrégularité, diminution ou augmentation de la sensibilité et des mouvemens musculaires.

L'autre centre nerveux, la moelle épinière, est-il détruit dans quelque point de la colonne vertébrale, que doit-il en résulter? Le lecteur a déjà répondu à cette question. Puisque la moelle épinière est le tronc de l'arbre, toutes les branches nerveuses qui se trouvent au-dessous du point détruit, cessant de communiquer avec le cerveau, doivent être frappées de paralysie et d'insensibilité. C'est ce qui a constamment lieu. Si la communication n'était pas interrompue et que la moelle épinière ne fût que malade, qu'arriverait-il? D'abord il y aurait douleur vers le point malade, et les membres dont les nerfs proviennent soit de ce point, soit des points situés au-dessous du siége de la maladie, éprouveraient des désordres de la faculté sentante et de la faculté locomotrice. Citons quelques exemples pour rendre la raison de ces phénomènes plus intelligible. Une personne est atteinte d'une affection de la moelle épinière, vers la portion de l'épine qui correspond à la région des lombes; voyons ce qui doit en résulter. Si cette affection est tellement grave, que la partie qui en est le siége soit détruite ou désorganisée au point que la communication cesse d'avoir lieu avec la partie supérieure du tronc nerveux, les cuisses et les jambes seront frappées de paralysie, parce que les nerfs qui s'y rendent prennent leur origine au-dessous du point altéré, et que par conséquent il ne peut plus y avoir de communication avec le cerveau. Si le siége de la maladie était situé vers les épaules, il y aurait paralysie des bras et des jambes. Dans ces cas, les nerfs des bras et des jambes se rendent, il est vrai, à la moelle épinière; mais comme celle-ci est désorganisée, que le tronc

est comme coupé, de manière qu'il n'y a plus de communication avec la souche ou le cerveau, centre de la sensibilité et du mouvement, il s'ensuit que tous les nerfs qui naissent de la portion du tronc séparé de sa souche, doivent être privés de la faculté de transmettre les sensations ainsi que de celle de se mouvoir : c'est la paralysie. Mais la moelle épinière pourra être affectée vers la région des lombes, sans qu'il y ait encore désorganisation complète, et sans qu'il y ait interruption avec le centre cérébral; alors les jambes ne seront pas paralysées, mais il y aura des douleurs dans ces membres, des lassitudes, des picotemens, des fourmillemens, des soubresauts des muscles, etc.; et si la maladie fait des progrès, il pourra y avoir ce qu'on appelle demi-paralysie, enfin même la paralysie complète. Ce que nous disons des membres inférieurs doit être appliqué aux supérieurs, dans les cas où le siége de la maladie serait fixé sur des points plus élevés de la colonne vertébrale.

Ces détails pourront paraître un peu longs à quelques personnes; mais ils étaient nécessaires pour faire comprendre la nature des affections de la moelle épinière, leur gravité, et pour pouvoir se rendre compte des phénomènes qui surviennent dans des parties même très-éloignées de celle qui est la seule malade.

Maintenant le lecteur est, je crois, en état de nous suivre dans la description qui va être faite des maladies principales de la moelle épinière. Parmi ces maladies, les unes débutent directement par le cordon médullaire qui constitue la moelle épinière, c'est-à-dire que cette moelle est primitivement affectée, indépendamment du canal osseux qui la renferme; d'autres fois, et c'est le cas le plus fréquent de tous, c'est la colonne osseuse, que nous avons nommée colonne vertébrale, qui est affectée, et cette affection se communique bien vite à la moelle renfermée dans son centre. Le mot maladie étant quelque chose de trop vague, nous choisirons de préférence celui d'irritation, d'inflammation de la moelle épinière, parce que ces mots ont un sens déterminé, et que d'ailleurs, quels que soient les désordres organiques qui surviennent soit dans la moelle, soit dans la colonne vertébrale, ces désordres ne sont jamais primitifs; ils sont au contraire *toujours* le résultat de l'irritation et de l'inflammation qui les a précédés. Je ne m'arrêterai pas à prouver cette proposition; c'est un fait aujourd'hui incontestable pour toutes les personnes qui ont des idées saines en médecine.

Parlons d'abord de l'inflammation de la moelle.

L'inflammation de la moelle épinière porte le nom de spi-

nite, du mot latin *spina*, épine. Cette inflammation peut être comme toutes les autres, aiguë ou chronique.

Symptômes. Ils présentent quelques variétés; mais en général on rencontre les suivans : si l'inflammation existe précisément dans la moëlle elle-même, et non dans le canal osseux qui la protége, on éprouve une douleur aiguë et profonde accompagnée d'un sentiment de chaleur âcre dans l'épine du dos. Souvent elle est exaspérée par les mouvemens et surtout par le décubitus prolongé sur le dos; jamais elle n'est rendue plus aiguë par la pression. A la douleur dorsale qui ne peut exister que dans une partie de la colonne vertébrale, se joint un état de torpeur accompagné de fourmillemens incommodes dans les extrémités inférieures, et quelquefois aussi dans les supérieures. Cette torpeur est d'autant plus prononcée, que la marche de l'inflammation est plus rapide. Il n'est pas rare que les matières fécales et les urines s'échappent involontairement, ou qu'il y ait constipation et rétention d'urine.

Dans quelques circonstances, les membres sont affectés de convulsions plus ou moins prolongées auxquelles succède la paralysie. Quelquefois ils offrent une contraction permanente, douloureuse; d'autres fois ils sont flasques, sans nulle rigidité. Lorsque la paralysie survient, elle suit tantôt une marche de bas en haut, c'est-à-dire qu'elle affecte d'abord les membres inférieurs, et qu'elle gagne successivement les parties supérieures du tronc, les bras et les muscles de la poitrine, en sorte que la respiration ne pouvant plus s'exécuter, le malade meurt asphyxié; tantôt, mais beaucoup plus rarement, la paralysie marche en sens inverse et se propage de haut en bas. Dans certains cas plus rares encore, la paralysie du mouvement existe seule, et les membres privés de mouvement conservent leur sensibilité, ou bien la sensibilité est abolie et la faculté locomotrice persévère. Assez souvent la paralysie se manifeste d'abord dans un seul côté du corps, puis dans les deux côtés à la fois.

Lorsque l'inflammatien est parvenue à un haut degré d'intensité, il se joint quelquefois d'autres symptômes à ceux énoncés; ainsi on voit des spasmes semblables au tétanos (V. ce mot), le serrement des mâchoires, la perte de la voix, la déglutition plus ou moins difficile, une difficulté extrême de respirer. Au milieu de ces désordres du mouvement et de la faculté sentante, les fonctions intellectuelles conservent presque toujours leur intégrité; cependant si l'inflammation gagne le cerveau ou ses enveloppes, les yeux deviennent très-sensibles à la lumière, l'oreille aux sons, et l'on peut avoir tout le cortége des symptômes de l'inflammation cérébrale que nous

avons décrite ailleurs sous le nom d'encéphalite (V. ce mot). Mais, je le répète, cette coïncidence est rare.

L'inflammation de la moelle peut avoir son siége dans toute l'étendue de cet organe ou dans une portion seulement. Ce dernier cas est incomparablement plus commun que le premier. Il est possible d'assigner très-approximativement le point où l'inflammation réside, et cette connaissance est d'une grande importance pour la pratique. Si c'est immédiatement à l'endroit où la moelle sort du cerveau, celui-ci participera à l'inflammation, et il y aura alors trouble des sens, délire furieux, constriction des mâchoires, grincement des dents, déglutition difficile, perte de la parole, respiration haletante, pénible, vomissemens, paralysie de tous les membres; ce cas est très-grave. L'inflammation occupe-t-elle une des parties de la moelle situées vers la région du cou ou des épaules; la douleur correspondant à ce point est déjà un indice assez positif de son siége; mais on observe en outre de la rigidité dans les muscles du cou, de même que dans les bras, qui sont de temps en temps agités par des mouvemens convulsifs et quelquefois paralysés; on ressent dans ces membres des fourmillemens et même des picottemens douloureux à l'extrémité des doigts. La respiration est parfois laborieuse et très-pénible.

Si la moelle épinière est enflammée vers un des points correspondans à la région des lombes, on observe plus particulièrement les fourmillemens, les mouvemens convulsifs, la paralysie des membres inférieurs, une douleur profonde dans la région lombaire, quelquefois la rétention ou l'expulsion involontaire de l'urine et des excrémens. La réunion de ces symptôme est plus ou moins complète, suivant l'étendue et l'intensité de l'inflammation.

Tels sont ordinairement les signes auxquels on peut reconnaître l'inflammation aiguë de la moelle épinière. Il n'en est pas tout-à-fait de même quand elle est chronique ou lente. C'est à cette inflammation lente ou chronique que l'on donne les noms de *consomption dorsale*, de *phthisie dorsale*, de *tabes dorsalis*. Elle ne donne alors lieu à aucun sentiment douloureux; du moins les douleurs ne sont pas habituelles; elles ne sont ressenties que par intervalles, et ces intervalles sont quelquefois de plusieurs jours, de plusieurs semaines, et même de plusieurs mois. La paralysie plus ou moins complète des membres, le trouble des fonctions de la vessie, la rétention ou l'émission volontaire des matières fécales, sont les accidens qui peuvent faire soupçonner cette inflammation. Cette maladie est très-obscure à son début, et les accidens précités se manifestent graduellement; on n'éprouve d'abord que des douleurs

sourdes, obscures, une faiblesse générale, une disposition à la paresse, etc., quelquefois un sentiment de chaleur et de malaise dans l'épine du dos. De temps en temps les douleurs s'exaspèrent et tourmentent le malade d'une manière si horrible, qu'elles lui font ardemment souhaiter la mort.

Les progrès de l'inflammation aiguë de la moelle épinière sont quelquefois si rapides, que le malade succombe au bout de très-peu de jours. Mais quand l'inflammation est chronique, ce qui est le cas le plus ordinaire, il est difficile d'en assigner le terme. Je connais actuellement une personne qui en est atteinte depuis dix-huit ans.

Mais il arrive très-souvent que des affections chroniques que l'on attribue à la moelle épinière ne sont d'abord que des maladies des parties soit molles, soit osseuses, qui l'enveloppent de toutes parts. C'est ainsi que la carie des vertèbres produit des phénomènes assez semblables à ceux qui viennent d'être énumérés, et l'on conçoit en effet qu'il n'est pas possible que les os de la colonne vertébrale se tuméfient, se carient, s'altèrent de quelque manière que ce soit, sans que la moelle épinière qu'ils renferment ne soit ou comprimée, ou que l'inflammation qui détermine la carie de l'os n'envahisse tôt ou tard la moelle elle-même. Quand la maladie a fait ces progrès, on voit se développer les symptômes des maladies de la moelle, tantôt lentement, tantôt d'une manière brusque; mais le plus souvent le malade a déjà ressenti dans quelques points de la colonne de la chaleur, de la douleur et d'autres signes qui annoncent un travail sourd et lent, mais qui devient plus sensible lorsqu'il a gagné la moelle; alors se manifestent dans les membres la plupart des signes dont nous avons fait mention plus haut.

Causes. Il est assez rare que l'inflammation de la moelle épinière provienne d'une cause purement interne, mais les causes externes en sont l'occasion la plus fréquente. Tels sont les efforts pour soulever un fardeau, pour tirer à soi un corps qui offre de la résistance, surtout si cet effort se fait de bas en haut et le dos courbé, les coups, les chutes sur l'épine dorsale, les altérations des os des vertèbres, altérations qui peuvent dépendre d'une violence extérieure, d'une constitution scrophuleuse, rachitique (car on sait que les scrophuleux sont très-sujets à la carie des os), en un mot toutes les causes mécaniques qui agissent sur la colonne vertébrale.

Le *traitement* de l'inflammation aiguë doit être des plus énergiques, à cause de la gravité et des progrès rapides de cette maladie. On pratiquera donc hardiment des saignées générales, et l'on appliquera les sangsues en grand nombre sur le trajet

de l'épine et particulièrement sur le point douloureux. A ces deux moyens, dont l'usage devra être plus ou moins répété, on joindra l'emploi des bains tièdes long-temps prolongés, et disposés de manière à pouvoir y placer le malade sans imprimer de mouvemens au tronc; une diète sévère et des boissons délayantes, telles que les limonades de citron, d'orange, de groseilles, etc., etc. On peut aussi employer avec succès les ventouses scarifiées le long de l'épine, et surtout dans le voisinage du siége de la maladie.

Si les voies digestives sont en bon état, on pourra donner quelques purgatifs.

Après les déplétions sanguines, on pourra obtenir de bons effets de l'usage des vésicatoires sur le trajet de l'épine.

Si après avoir employé ces différens moyens, il reste encore un peu de douleur locale, on devra retourner de temps en temps à l'application des sangsues sur le siége de l'affection.

Les douleurs que les malades ressentent dans les membres ne doivent pas être prises en considération dans le traitement; car ces douleurs dépendent essentiellement de l'inflammation de la moelle, d'où naissent les nerfs qui se distribuent aux membres, et qui en sont pour ainsi dire le véhicule. Rien n'est aussi absurde, en pareils cas, que de faire des frictions de quinquina, de baumes de toute espèce, d'alcali volatil, etc., sur les bras et les jambes pour apaiser ces douleurs. Il faut s'occuper d'éteindre le foyer inflammatoire dont le siége est dans la moelle épinière, et quand on aura atteint ce but, la guérison sera complète sur tous les points.

Les moyens précédens sont ceux dont l'usage est avantageux quand la maladie est à l'état aigu; mais ils doivent subir quelques modifications lorsqu'elle est à l'état chronique, soit qu'elle soit survenue d'une manière lente, lourde et presque insensible, soit qu'elle ait succédé à l'inflammation aiguë.

Cet état de chronicité est très-souvent accompagné de diverses espèces de désorganisations qui sont autant de résultats de l'inflammation qui les a précédées. Ces désordres organiques sont principalement l'atrophie des parties affectées; le gonflement et ensuite la carie des vertèbres, qui entraîne quelquefois avec elle les déviations de la colonne, soit la gibbosité, puis les résultats de ces diverses altérations, quand elles intéressent profondément le tissu de la moelle épinière, soit la paralysie plus ou moins complète et plus ou moins générale des membres, la maigreur universelle et tous les caractères de ce qu'on nomme *consomption* ou *phthisie dorsale.* Si ces altérations n'ont pas encore intéressé profondément les tissus de la moelle, ces phénomènes sont moins prononcés, et ils

ne se manifestent qu'à la longue et à mesure que la maladie fait des progrès.

Il est bien évident que la médecine doit offrir bien peu de ressources lorsque les désorganisations que je viens de signaler existent. Cependant plusieurs exemples prouvent que ces désorganisations se sont quelquefois bornées soit d'elles-mêmes, soit sous l'influence d'un traitement méthodique. Ce traitement consiste principalement dans les douches d'eau salée, sulfureuse, ou même d'eau pure, à la température de 30° à 40° de Réaumur. On en continue l'emploi tous les jours ou tous les deux jours, pendant plusieurs semaines et même plusieurs mois. L'usage des ventouses scarifiées ou des sangsues peut beaucoup seconder les effets salutaires des douches; leur nombre et la fréquence de leur usage doit être proportionnée à la constitution des malades. Après ces moyens on recommandera les frictions irritantes sur l'épine du dos, capables de déterminer la rubéfaction et la vésication de la peau, afin d'opérer par ce moyen une révulsion favorable, c'est-à-dire de déplacer l'irritation qui a son siége sur la moelle épinière ou sur les vertèbres, et de la transporter sur la peau. A cet effet nous conseillons comme moyen commode et souvent efficace l'usage de la pommade faite avec la graisse de porc et l'ammoniaque, dont la préparation est indiquée tom. I, pag. 185 et suiv. Il suffit d'en étendre une légère couche sur une bande de linge de la largeur de trois ou quatre pouces, que l'on place sur l'épine du dos; on renouvelle la pommade jusqu'à ce que la vésication soit produite, ensuite on entretient cette irritation externe par une moindre quantité de la même pommade, que l'on incorpore avec un peu de beurre frais ou de cérat, si elle est trop irritante. Il importe de l'entretenir fort longtemps, car ce n'est qu'à la longue, après plusieurs mois et même des années, qu'on peut espérer d'obtenir des succès. On peut empêcher que le linge ne s'attache à cette espèce de plaie, en adaptant le long de l'épine une pièce de taffetas gommé. Enfin on tentera l'usage des moxa, mais plus particulièrement celui de quelques cautères sur l'épine du dos; et nous devons dire que ce dernier moyen, quelque désagréable qu'il puisse être, est un de ceux sur l'action desquels on doit le plus compter, surtout s'il y a gonflement, carie des vertèbres, disposition à la gibbosité. Je ne pense pas devoir décrire ici la manière d'employer les moxa, les cautères, les ventouses, les vésicatoires et les autres irritans extérieurs; j'en ai parlé ailleurs, et j'engage le lecteur à consulter ce qui a été dit soit sur leur action, soit sur la manière de s'en servir. (V. tom. I, pag. 91 et suiv.)

L'équitation, le saut, la danse, en un mot tous les exercices violens qui peuvent secouer la colonne vertébrale ou lui faire faire trop de mouvemens ne sauraient convenir aux personnes affectées du genre de maladie dont nous nous occupons ici. Au reste le malade est assez averti de la nécessité de ce précepte par les douleurs qui sont presque toujours exaspérées par le mouvement.

Quand, après avoir tenté tous les moyens indiqués par l'expérience et dirigés par une main *judicieuse*, la maladie n'a point été arrêtée dans sa marche, quand elle dure depuis un grand nombre d'années et qu'il est évident qu'il existe des altérations irremédiables, si le malade ne sent que peu de douleurs, il ne faut plus le fatiguer ni le faire souffrir par une médication dont l'inutilité est démontrée. Il se contentera alors d'éviter les mouvemens qui pourraient exaspérer son mal, et de suivre un régime modéré. Mais s'il est en proie à des douleurs vives, quelquefois atroces, il est de l'humanité de chercher à rendre ces douleurs plus supportables par l'usage de quelques narcotiques, et surtout de l'opium. Je m'empresse de dire que je ne regarde point l'opium comme propre à amender l'état de ces malades, mais je suppose le cas trop fréquent, où tout a été essayé pendant long-temps, où la guérison est démontrée impossible; alors, je le répète, l'humanité permet, commande de chercher à endormir la douleur en administrant de temps en temps avec prudence quelque préparation opiacée. (Voyez, pour ce qui concerne l'emploi de l'opium, tom. I, pag. 52.)

MORSURE DES ANIMAUX ENRAGÉS. Lorsqu'une personne a été mordue par un animal enragé, il faut la secourir immédiatement après l'accident, car si l'on attendait trop long-temps, le virus aurait été entraîné dans la circulation du sang, et les secours de l'art pourraient devenir inutiles; à plus forte raison si l'on attendait que les phénomènes de la rage se fussent développés.

Quoiqu'il soit bien démontré que certains animaux, particulièrement les chiens, les loups, les renards, et même l'homme, peuvent devenir enragés spontanément et sans avoir été mordus, cependant il faut convenir que ces cas sont très-rares, et que presque toujours la rage est communiquée par la morsure d'un animal qui en est affecté. Elle peut encore être déterminée par l'application de la salive ou de la bave d'un animal enragé sur une surface muqueuse ou sur une plaie.

Comme le chien est l'animal chez lequel on observe le plus souvent cette affreuse maladie, nous allons indiquer les signes

auxquels on peut reconnaître qu'il est enragé, afin que l'on puisse se mettre en garde contre cet animal. Le chien qui commence à être enragé est malade, languissant, plus triste qu'à l'ordinaire; il aime l'obscurité; il n'aboie plus, mais il grogne sans cesse contre les étrangers et sans cause apparente; il refuse les alimens et les boissons; sa démarche est vacillante et semblable à celle d'un homme ivre. Au bout de deux ou trois jours il fuit de tous côtés; son poil est hérissé, ses yeux sont hagards, fixes, brillans; la tête est basse, la gueule béante et pleine d'une bave écumeuse, la langue pendante, la queue serrée; il a horreur de l'eau; la vue de ce liquide semble même redoubler ses maux; il éprouve de temps à autre des accès de fureur, et il cherche à mordre tous les êtres animés qui se présentent, sans en excepter son maître. La lumière, les couleurs vives, la vue d'une glace ou d'un autre corps poli et brillant augmentent également sa fureur. Lorsque la rage est arrivée à ce degré, l'animal ne vit plus que deux ou trois jours au plus, et meurt dans les convulsions.

On doit se hâter de l'enterrer, de peur que son cadavre ne soit mangé par des animaux qui pourraient devenir eux-mêmes enragés.

Une personne mordue par un animal enragé n'éprouve guère les symptômes de la rage avant le trentième ou le quarantième jour; mais c'est immédiatement après l'accident qu'il faut la secourir. Il serait à désirer à cet égard que tout le monde eût une connaissance parfaite des moyens à mettre en usage aussitôt après la morsure, parce que si leur emploi était assez prompt, et que chacun pût y avoir recours instantanément, il est certain que l'on préviendrait toujours le développement de la rage.

Lors donc qu'une personne aura été mordue par un animal enragé ou soupçonné tel, on doit lui faire quitter l'habillement qui aurait été traversé par les dents de l'animal enragé, et par conséquent empreint de sa bave; appliquer promptement une ligature médiocrement serrée au-dessus de la plaie (si toutefois elle a été faite sur un bras ou une jambe), élargir celle-ci pour la faire saigner, et la bassiner ensuite avec de l'eau salée, ou même avec sa propre urine. Mais si l'on pouvait se procurer du chlore ou du chlorure, soit de chaux, soit de soude, on serait encore bien plus assuré d'un résultat satisfaisant. Cette substance jouit, comme on sait, de la propriété de désinfecter l'air chargé de miasmes délétères, ainsi que les matières animales et végétales en putréfaction. Elle possède la propriété de décomposer sur-le-champ la plupart des virus qui peuvent infecter l'économie animale. Ainsi, en l'appliquant

de bonne heure sur les plaies faites par les animaux venimeux et *enragés* avant que ce virus ait été absorbé, il est hors de doute que ce virus sera détruit. Le chlorure de chaux et de soude s'emploie en dissolution dans l'eau ; et, dans le cas qui nous occupe, on ne doit pas craindre de rendre cette dissolution trop concentrée. J'ai déjà écrit quelque part, mais je le répète encore ici, que l'autorité publique devrait faire en sorte que l'on pût trouver constamment cette préparation dans toutes les communes chez MM. les maires, les pasteurs, les pharmaciens et dans toutes les hôtelleries qui se trouvent placées sur les routes. Le chlorure de chaux se vend à très-bas prix ; et, dans toutes les hypothèses possibles, cette dépense n'excéderait pas trois francs par année pour chaque commune, et l'on aurait toujours sous la main un secours efficace contre la morsure et la piqûre des animaux venimeux et enragés. Ajoutez à cela que les chlorures servent à désinfecter les fosses d'aisance, les égouts, les chambres des malades, les cadavres, les tombeaux, etc., et à prévenir en conséquence les maladies qui résultent des émanations produites dans ces circonstances. A défaut de chlorure, on pourrait employer l'eau de javelle. Quand la plaie aura été bien bassinée et lavée avec un des liquides ci-dessus désignés, on la cautérisera profondément avec un fer chaud, ou avec la pierre infernale, ou avec un acide caustique tels que l'huile de vitriol (acide sulfurique), l'eau forte (acide nitrique), ou, mieux encore, avec le *beurre d'antimoine*. Ce dernier caustique, qui doit être préféré à tous les autres, s'applique de la manière suivante : on attache un pinceau de charpie à l'extrémité d'un petit morceau de bois; on le trempe ensuite dans le beurre d'antimoine, et on l'applique à plusieurs reprises sur toute la surface de la plaie, en faisant en sorte que la cautérisation atteigne jusqu'à son fond. On recouvre ensuite l'escarre avec un tampon de charpie, que l'on soutient au moyen d'un bandage.

L'huile de vitriol et l'eau forte s'emploient de la même manière.

Si la plaie se trouvait sur une partie commode pour recevoir une ventouse, on en ferait l'application avant de cautériser, afin de la faire saigner plus abondamment, et d'entraîner ainsi le virus au dehors. On bassine ensuite, comme nous l'avons indiqué, et l'on cautérise.

Lorsque l'escarre est tombée, on entretient la suppuration pendant quarante ou cinquante jours. A cet effet on met dans la plaie un pois ou une fève ou un morceau d'iris, et l'on panse de temps en temps avec la pommade épispastique indiquée tom. I, pag. 186. Quand la morsure est à la tête ou sur tout

autre partie couverte de poils, il faut les raser d'abord, puis se conduire pour tout le reste comme on vient de l'indiquer précédemment.

Si ce sont les lèvres ou les joues qui aient été mordues, la plaie doit être brûlée profondément, et l'on doit entretenir long-temps la suppuration. Il est inutile de répéter que, quel que soit le siége de la plaie, on doit toujours faire précéder la cautérisation par les lotions convenables; car dans un très-grand nombre de cas ces lotions, et surtout celles de chlore ou de ses préparations, suffiront pour décomposer le virus et prévenir le développement de la rage, si elles ont été employés de bonne heure, et la cautérisation n'est conseillée dans ces cas que comme surcroît de sûreté. Mais comme il est ici question de prévenir une maladie des plus horribles, ce surcroît de prudence ne doit jamais être négligé.

Après avoir pris toutes ces précautions, on conseille encore aux personnes qui ont été mordues de se soumettre à un traitement interne qui a principalement pour but de favoriser la transpiration. A cet effet on fera prendre à la personne qui aura été mordue un verre d'eau de sureau ou de fleurs d'oranger, dans lequel on versera six ou huit gouttes d'alcali volatil. La personne sera placée dans un lit bien couvert, et on renouvellera la boisson cinq ou six fois dans la journée. Dans le nord de l'Europe on vante beaucoup les bons effets du genêt comme traitement préservatif de la rage. Comme ce moyen nous paraît être exempt d'inconvéniens, nous n'en voyons pas non plus à en conseiller l'usage. On prépare une décoction avec la seconde écorce et les sommités de cette plante, et on l'administre en gargarismes et en tisanes pendant dix ou quinze jours. Mais il ne faut pas donner à ces moyens accessoires une confiance assez aveugle pour faire négliger les premiers que nous avons indiqués, et qui sont les seuls essentiels. Comme il importe de les avoir bien présens à la mémoire, afin d'y avoir recours sur-le-champ lorsque la circonstance l'exige, nous allons les remettre en peu de mots sous les yeux du lecteur. Il faut donc, aussitôt qu'il sera possible,

1° Faire saigner la plaie après la morsure, et même appliquer à cet effet une ligature au-dessus du point mordu;

2° La bassiner avec de l'eau salée, de l'eau de javelle, de l'urine, et de préférence avec de l'eau de chlore ou une dissolution de chlorure soit de chaux, soit de soude. On doit regarder ce dernier moyen comme un véritable préservatif;

3° Cautériser la plaie avec le fer rouge, la pierre infernale, un acide caustique, et de préférence avec le beurre d'antimoine si l'on peut s'en procurer assez promptement.

Quand ces trois moyens ont été employés, on doit être tranquille sur les résultats; et je dois ajouter qu'on devrait encore être sans inquiétude lors même que l'on n'aurait pu y avoir recours que vingt-quatre ou quarante-huit heures après l'accident; mais il serait plus que téméraire de différer jusqu'à cette époque quand on n'y serait pas forcé par la nécessité.

Au moment où je termine cet article, je lis dans un recueil de médecine qu'en Angleterre on vient de se servir avec succès de la poudre à canon pour cautériser la plaie. Après les préparatifs convenables, on met sur la plaie autant de poudre qu'il en faudrait pour amorcer un fusil, et l'on y met le feu; je pense que ce moyen n'est pas à dédaigner, vu qu'il doit avoir l'avantage d'opérer la cautérisation avec une grande promptitude et jusqu'au fond de la plaie.

MORSURE ET PIQURE DES ANIMAUX VENIMEUX. Il est plusieurs espèces d'animaux dont la morsure ou la piqûre peuvent donner lieu à des accidens plus ou moins graves. Parmi ces animaux on cite principalement la vipère, le serpent à sonnettes, quelques autres espèces de serpens, tels que le *rodroo pam* et le *gedi paragoodoo* des Indiens, le scorpion, la guèpe, l'abeille, le cousin, certaines araignées et quelques autres insectes.

De toutes ces morsures ou piqûres, celle de la vipère et des serpens que nous avons nommés est sans contredit la plus dangereuse. La piqûre du scorpion est rarement dangereuse en Europe, et n'occasione d'accidens graves que dans les pays méridionaux, où durent les fortes chaleurs de l'été. En général la piqûre des guêpes, des abeilles, des araignées, des cousins, etc., n'ocasione dans nos climats qu'une douleur plus ou moins vive, du gonflement et quelquefois un peu de fièvre. Cependant si ces piqûres étaient très-nombreuses, les accidens pourraient être plus graves, et l'on a même vu la mort en être la suite.

Quand une personne a été mordue par une vipère ou par un autre serpent venimeux, si elle n'est pas secourue promptement, elle éprouve en général les effets suivans: douleur aiguë dans la partie blessée, qui se propage bientôt à tout le membre; enflure pâle, puis rougeâtre, puis livide, bornée d'abord, mais s'étendant ensuite et gagnant peu à peu les parties voisines; défaillances, nausées, vomissemens opiniâtres, mouvemens convulsifs, respiration difficile, sueurs froides, pouls petit, irrégulier, trouble des facultés intellectuelles. Quand ces différens symptômes sont parvenus à leur dernier degré d'intensité, la suppuration s'établit dans la partie blessée,

tout rentre ensuite peu à peu dans l'état naturel, et le malade est sauvé; mais si les symptômes sont très-violens, et surtout si l'enflure et l'abcès qui en résultent sont considérables, la mort est presque certaine.

Traitement. Il doit être prompt et instantané s'il est possible. Il est préservatif et curatif. Le traitement préservatif, celui qui a pour but de prévenir les effets de la morsure, est à peu près le même que celui que nous avons indiqué pour la morsure des animaux enragés. Il consiste donc :

1° A placer une ligature médiocrement serrée au-dessus de la plaie, pour la faire saigner et empêcher ainsi l'introduction du virus dans la circulation du sang;

2° A bassiner avec de l'eau ordinaire, mais de préférence avec le chlore étendu d'eau ou une dissolution de chlorure soit de chaux, soit de soude;

3° A cautériser la plaie. (Voyez, pour la manière d'employer ces moyens, ce qui a été dit dans l'article précédent, MORSURE DES ANIMAUX ENRAGÉS.)

La cautérisation étant achevée, on applique sur les parties engorgées et voisines de la plaie un mélange composé de deux parties d'huile et d'une d'alcali volatil, et lorsque les principaux accidens sont apaisés, on remplace ce mélange par des compresses imbibées d'huile. Enfin, quand la plaie n'offre plus rien d'alarmant, on panse avec de la charpie comme dans les cas de plaies ordinaires.

Le traitement intérieur doit avoir pour but de favoriser la transpiration. A cet effet on fera mettre le malade au lit immédiatement après l'accident, et on lui administrera un verre de tisane tiède de sureau ou de fleurs d'oranger, avec addition de quatre ou cinq gouttes d'alcali volatil, et on renouvellera cette boisson sept ou huit fois pendant les premières vingt-quatre heures. Cependant s'il y avait de la fièvre, on devrait s'abstenir de ces boissons stimulantes et les remplacer par l'eau sucrée ou toute autre boisson émolliente. Pour la même raison le malade devra être mis à une diète absolue. Dans le cas où la piqûre n'aurait déterminé qu'une enflure peu considérable, et qu'il n'en serait résulté ni défaillances, ni envies de vomir, on se contenterait d'écarter les bords de la plaie pour y instiller quelques gouttes d'alcali volatil. On la recouvrirait ensuite avec une compresse imbibée de ce liquide étendu de moitié d'eau, on frotterait de temps en temps le membre avec de l'huile tiède, et l'on administrerait la boisson indiquée plus haut.

On a beaucoup vanté l'usage de l'arsenic dans les cas où la morsure de serpent aurait donné lieu à des accidens graves, et de nombreuses observations semblent justifier l'utilité de ce

médicament en pareilles circonstances. Voici la manière de l'administrer :

P. 1 grain d'arsenic blanc,
   1 grain de potasse,

Faites bouillir pendant un quart d'heure dans trois cuillerées d'eau ; laissez refroidir, et ajoutez :

1 once et 1/2 d'eau de menthe poivrée,
10 gouttes de teinture d'opium,
1/2 onces de jus de citron.

On donne cette potion en une fois, et si la maladie est grave on la repète toutes les heures pendant trois ou quatre heures. On fait prendre un lavement, et l'on frotte les parties souffrantes avec un liniment composé d'une once et demie d'huile d'olives, d'une demi-once d'huile de térébenthine et d'une demi-once d'alcali volatil.

La nature de ce médicament exige indispensablement la présence d'un homme de l'art qui connaisse parfaitement son action sur l'économie animale. Dans le cas contraire, on doit s'en abstenir.

Suivant le récit de différens naturalistes qui ont parcouru l'Amérique, on trouve dans plusieurs contrées de ce pays une plante à laquelle les habitans donnent le nom de *guaco*, et dont ils se servent pour prévenir les effets de la morsure des serpens. Cette plante paraît être un véritable préservatif; et si elle jouit réellement des propriétés extraordinaires que les voyageurs lui assignent, il serait à désirer qu'on cherchât à l'acclimater dans notre pays. Lorsqu'un Indien a été mordu par un serpent, il frotte la plaie avec les feuilles de cette plante, et tous les accidens disparaissent. Bien plus, on dit qu'après avoir avalé une ou deux cuillerées du suc de la même plante et s'en être inoculé quelques gouttes dans cinq ou six plaies qu'il se fait sur la poitrine et entre les doigts, il peut prendre impunément et sans autres précautions les serpens les plus venimeux. Quel que soit le merveilleux de ces récits, ils sont attestés par tant de voyageurs qu'on ne peut guère les révoquer en doute.

Le *traitement* de la piqûre du *scorpion* consiste dans les boissons indiquées pour la morsure des serpens, et à recouvrir la plaie avec un cataplasme de graine de lin ou de toute autre substance émolliente, arrosé avec dix ou douze gouttes d'alcali volatil. Si l'on avait du chlore ou du chlorure de chaux, on devrait d'abord commencer par en bassiner la plaie, afin de décomposer le virus qui s'y trouve déposé.

Quant à la piqûre des abeilles, des guêpes, des cousins et d'autres insectes, il suffira presque toujours de frotter les en-

droits piqués avec un mélange de deux parties d'huile d'olives ou d'amandes douces et une partie d'alcali volatil. Cependant si les piqûres sont très-nombreuses, et qu'elles puissent donner lieu à des accidens graves, on administrera en outre les boissons indiquées dans les cas de morsure de serpens. Il est à présumer que le chlore ou les chlorures employés de bonne heure décomposeraient le virus de ces insectes, et qu'alors leur piqûre serait presque sans conséquence; cependant, comme je n'en ai point fait l'expérience, je n'énonce cette opinion que comme une probabilité. Quoi qu'il en soit, avant d'appliquer aucun topique, il faut examiner si l'aiguillon de l'insecte est resté dans la plaie, afin d'en faire l'extraction soit avec des pinces, soit de toute autre manière.

Il peut arriver que l'insecte ait sucé des cadavres d'animaux morts de charbon ou de quelque autre affection contagieuse, et alors les accidens peuvent être des plus graves. On cite même des exemples qui prouvent que des mouches ordinaires ont communiqué de cette manière la peste ou le charbon. En pareilles circonstances on doit cautériser profondément la plaie et se conduire ensuite comme pour le charbon. (V. ce mot.)

MUGUET. C'est le nom assez impropre que l'on avait donné à une maladie des enfans accompagnée d'aphthes ou de petits ulcères dans la bouche, et ordinairement sur une grande partie de la membrane muqueuse du canal intestinal. C'est la *fièvre muqueuse* des auteurs. Mais pour fixer tout de suite les idées du lecteur, nous dirons que cette maladie est une gastro-entérite, c'est-à-dire une inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse l'estomac et les intestins; que cette inflammation ne change pas de nature quand elle gagne la membrane qui tapisse l'intérieur de la bouche, comme cela arrive dans l'espèce dont il est ici question. Comme cette affection ainsi réduite à ses élémens est une véritable gastrite ou gastro-entérite, affection que l'on connaissait autrefois sous le nom vague et générique de fièvre, nous engageons le lecteur, avant de passer outre, à lire les articles *fièvre* et *gastrite*, afin d'avoir des idées nettes et précises sur la maladie à laquelle, pour nous conformer à l'usage, nous donnons encore le nom de muguet.

Les *symptômes* de cette affection sont les suivans : ainsi que dans toutes les irritations de l'estomac le muguet est ordinairement précédé de dérangement de la digestion, de nausées, de vomissemens, de chaleur, de fièvre, de mouvemens convulsifs de la face, d'assoupissement ou d'insomnie. Après ces symptômes précurseurs, on observe une éruption de boutons blancs plus ou moins nombreux, et dont les interstices sont enflammés,

sur les gencives, les lèvres, la face interne des joues, la langue et le voile du palais; au bout de quelques jours ces boutons jaunissent, se dessèchent et disparaissent. Cette éruption est quelquefois accompagnée d'un peu de diarrhée. Lorsque la maladie se borne à ces signes peu sérieux, on lui donne le nom de muguet bénin; mais les choses ne se passent pas toujours ainsi, et la maladie prend quelquefois un caractère beaucoup plus grave : on l'appelle alors *muguet malin*. Il y a difficulté d'avaler, gêne de la respiration, ardeur de poitrine, sécheresse de la bouche, voix rauque, puis éruption de petits boutons très-rapprochés les uns des autres et se confondant bientôt au point de ne former qu'une seule couche épaisse, blanchâtre, qui ne tarde pas à devenir jaune, brune, qui se détache ensuite et tombe pour faire place à des ulcères sanguinolens. La déglutition devient de plus en plus difficile; souvent l'enfant rend par les selles et quelquefois par le vomissement, des matières sanieuses mêlées de lambeaux de membranes détachées. L'anus devient rouge, s'excorie, et il n'est pas rare qu'il s'y forme des escarres gangréneuses. Il y a des coliques violentes ou assoupissement de plus en plus profond, agitation convulsive, et la mort vient enfin terminer cette scène de souffrances, surtout s'il survient une nouvelle éruption après la chute des premières pustules.

De la nature et des causes du muguet. Les enfans d'une constitution lymphatique sont principalement sujets à cette forme de la gastro-entérite; et lorsque cette disposition naturelle existe, la moindre cause qui affecte désagréablement le canal intestinal peut faire naître la maladie. Parmi ces causes on peut citer l'habitation dans les lieux humides et froids, les saisons pluvieuses, un air stagnant, l'encombrement de plusieurs enfans dans un même lieu, comme dans les hôpitaux; la malpropreté, le défaut d'allaitement, une nourriture trop ou trop peu abondante ou de mauvaise qualité. Quant à la nature même de la maladie, personne ne saurait révoquer en doute ce que nous en avons dit plus haut; c'est une inflammation de la membrane muqueuse du tube digestif, inflammation qui occupe quelquefois toute cette membrane depuis la bouche jusqu'à l'anus. L'éruption étant un effet de cette inflammation, c'est à tort qu'on l'a considérée pour ce motif comme étant une maladie d'une nature particulière. On sait que l'inflammation détermine différens désordres sur les parties qu'elle affecte, suivant sa violence et suivant la constitution de chaque individu. Il est bien vrai que lorsqu'elle a déterminé des altérations profondes dans les organes, les dangers deviennent plus grands, mais il ne s'ensuit nullement que la nature ou, si l'on

veut, la qualité de l'affection soit changée; il n'y a entre ces inflammations d'autres différences que celles du siége qu'elles occupent, de leur intensité et de la forme qu'elles revêtent, mais le fond reste le même.

Traitement. Dans les gastro-entérites des enfans, quelle que soit d'ailleurs leur forme, il y a ordinairement prédominance cérébrale. En effet, chez eux, la circulation du sang est généralement active, et la congestion cérébrale acquiert en peu de temps un degré d'intensité tel, qu'elle devient un symptôme dominant. C'est pourquoi on doit, pour l'éviter, attaquer cette maladie promptement par une saignée sur le creux de l'estomac; de cette manière on fera cesser les phénomènes cérébraux, ainsi que les convulsions qui se déclarent assez promptement. Il faut bien se garder de donner l'émétique ou l'ipécacuanha, parce que les efforts de vomissement que ces substances déterminent n'ont pas seulement le désavantage d'augmenter l'irritation de l'estomac, mais ils font encore refluer le sang vers le cerveau, et rendent ainsi plus imminent le danger d'une congestion. On prescrira en outre des cataplasmes chauds aux pieds, des bains tièdes, des boissons adoucissantes, des lavemens émolliens. Si l'enfant tette encore, on fera en sorte qu'il prenne le lait d'une bonne nourrice, mais moins abondamment que dans l'état de santé; s'il est sevré, on le mettra à une diète sévère, tant que la maladie conservera de l'acuité; ensuite on se contentera de lui donner pour toute nourriture du lait coupé, puis du lait pur, de petits potages de semoule, de fécule, de tapioca, etc., préparés au lait. Il faut insister long-temps sur ce régime. Quant aux aphthes, elles disparaîtront ordinairement sous l'influence du traitement général; cependant on pourra toucher celles qui se trouvent dans la bouche avec un pinceau trempé dans de l'eau miellée, acidulée avec quelques gouttes de vinaigre ou d'acide muriatique. Voyez au reste ce que nous avons dit à l'article Aphthes.

MUQUEUSE, *Fièvre muqueuse*. (V. Fièvre.)

MUSICOMANIE ou MUSOMANIE. C'est une espèce d'aliénation mentale caractérisée par un désir si insensé d'entendre de la musique, que les malades sont chagrins, langoureux, et quelquefois fous ou furieux, quand leur désir ne peut pas être satisfait. Cette aberration des facultés intellectuelles annonce toujours un état d'excitation, d'irritation et même d'altération dans quelque partie du cerveau. C'est une véritable monomanie, c'est-à-dire une folie sur un objet déterminé, l'intelligence restant ordinairement entière pour tout ce qui n'est pas

relatif à cet objet particulier. En admettant le système de Gall, on expliquerait ce phénomène en disant que toutes les parties du cerveau conservent leur intégrité, leur état de santé, tandis que la partie où réside le *sens de l'harmonie* jouit d'une trop grande activité. Quoi qu'il en soit, cette espèce particulière de folie n'est pas plus étonnante que les autres genres de monomanies; nous renvoyons donc pour plus amples détails au mot **Folie.**

N

NÉPHRITE, *Inflammation des reins.* Les reins sont les organes sécréteurs de l'urine; c'est-à-dire qu'ils servent à préparer, à distiller, si je puis parler ainsi, ce liquide, lequel est ensuite reçu dans la vessie, qui est son réservoir naturel. Les reins sont ce qu'on nomme vulgairement *rognons* dans les animaux. Nous en avons deux, situés l'un à droite, l'autre à gauche de l'épine du dos, près des points où se trouvent les dernières côtes inférieures. Ces organes jouent un grand rôle dans l'économie animale, non-seulement parce qu'ils servent à sécréter l'urine, mais à cause des nombreuses sympathies qui les lient à d'autres organes. Les reins sont en alternative d'action avec la peau : quand celle-ci transpire beaucoup, ils sécrètent peu, et par conséquent les urines sont peu abondantes; si, au contraire, l'action de la peau est nulle comme dans des temps froids et humides, celle des reins est augmentée, et les urines sont plus abondantes. Les reins sont en rapport avec la vessie; aussi les maladies de l'une déterminent facilement celles des autres et *vice versâ.* Souvent une inflammation qui a débuté par l'extrémité du canal de l'urètre gagne la vessie, et arrive jusqu'aux reins. Ils sont en rapport avec les organes sexuels. Cependant les maladies de ces derniers déterminent moins souvent celles des reins que ne le font celles de la vessie. L'estomac sympathise étroitement avec les reins, en sorte qu'il est rare de les voir enflammés, irrités, sans que l'estomac ne participe à cet état; pour la même raison, on n'aura pas de peine à concevoir que les irritations, les inflammations de l'estomac influent pareillement sur les reins. Les substances connues sous le nom de diurétiques, telles que le nitre, ou celles qui ont une action particulière sur la vessie et les organes sexuels, telles que le camphre, et surtout les cantharides, produisent souvent l'inflammation des reins.

Les reins peuvent être irrités par le transport de l'inflammation d'un organe sur un autre; c'est ce qu'on appelle

une *métastase*. (Voy. ce mot). Cela a lieu chez les personnes qui sont naturellement disposées aux affections des reins.

On doit regarder comme naturellement disposés aux affections des reins les jeunes sujets, puis les adultes entre l'âge de quarante et soixante ans. L'enfance y est disposée, parce que, à cet âge, les urines sont muqueuses et d'une nature propre à la formation des calculs. Dans un âge plus avancé, on fait souvent des excès auxquels on résiste d'abord, ce qui engage à continuer; mais, à force d'être répétés, ils finissent par occasioner soit dans l'estomac, soit dans les reins, une irritation qui se développe avec lenteur. En effet, les personnes qui se livrent à la bonne chère, qui boivent de bons vins, des liqueurs spiritueuses, et les ivrognes ont ordinairement des urines rouges, briquetées, ce qui indique toujours que le rein est dans un état d'excitation, d'irritation ou d'inflammation. Le séjour prolongé dans le lit, la vie trop sédentaire, les longues études prédisposent aussi à l'inflammation des reins, parce que la transpiration se faisant mal dans ces cas, l'action des reins qui y supplée se trouve naturellement augmentée, et peut l'être jusqu'au point qui constitue l'inflammation. La chaleur du lit, l'abus des jouissances vénériennes sont une cause très-ordinaire des affections rénales; mais les plus fréquentes sont les lésions extérieures, telles que les coups, les chutes, les efforts pour soulever un fardeau, les marches forcées, etc. Les graviers qui se forment dans les reins ont aussi été mis au rang des causes de leur inflammation. Il est certain que la présence de ces graviers ne doit pas peu contribuer à entretenir l'irritation dans ces organes, mais il faut observer que ces graviers ne se forment pas sans cause dans les reins, et qu'ils sont eux-mêmes l'effet d'une irritation qui les a précédés, et qu'ils entretiennent ensuite. Quand l'inflammation des reins présente cette complication, on lui donne le nom de *gravelle*, et elle exige alors un traitement tout particulier. (V. ce mot.)

L'inflammation des reins porte, comme il a été dit plus haut, le nom de *néphrite*.

Cette maladie peut se rencontrer à l'état aigu ou à celui de chronicité; dans ce dernier cas, on donne encore à la néphrite le nom de coliques néphrétiques.

Symptômes de la néphrite aiguë. Douleurs brûlantes plus ou moins vives, profondes, poignantes, et quelquefois atroces dans la région de l'un ou des deux reins. Ces douleurs sont rendues plus sensibles par la pression; dans certains cas, on observe un peu de tuméfaction du côté malade. Les signes de cette inflammation peuvent se faire apercevoir dans deux directions opposées; c'est ainsi, par exemple, qu'il y a quelquefois

douleur du testicule, rétraction et douleur du cordon spermatique, tandis que, d'un autre côté, l'irritation se répète sur l'estomac et sur d'autres viscères contenus dans l'abdomen, ce qui arrive constamment lorsque l'inflammation s'élève à un très-haut degré d'intensité. Outre les signes de la néphrite, on rencontre alors tous ceux de la gastrite et de la gastro-entérite. Les urines sont rouges et souvent sanguinolentes, toujours peu abondantes, et souvent même entièrement supprimées; quelquefois il ne coule que du sang. Les douleurs de la vessie sont quelquefois très-violentes. Il y a ordinairement anxiété, faiblesse, soif, nausées, vomissemens, fièvre, augmentation de chaleur; et si la maladie marche avec violence, il survient du délire, des mouvemens convulsifs, des agitations nerveuses ou un abattement stupide et général. (Les auteurs appellent *ataxie* ce désordre des fonctions intellectuelles, et *adynamie* l'abattement stupide du malade, la prostration ou perte totale de ses forces. Dans ces deux états, soit d'*ataxie*, soit d'*adynamie*, la langue devient d'un rouge brun, puis noire; les dents se couvrent d'un enduit fuligineux, c'est-à-dire semblable à de la suie). Lorsque ces symptômes apparaissent, on est assuré que l'inflammation a envahi profondément le canal intestinal, et qu'elle s'est irradiée jusqu'au cerveau. Il reste alors bien peu d'espoir.

L'inflammation des reins devient surtout très-intense quand elle est le résultat d'une violence exercée sur ces organes par un corps étranger; elle peut alors s'élever au degré du phlegmon. On appelle ainsi l'inflammation des organes fournis d'un grand nombre de petits vaisseaux sanguins, et qui se manifeste par la tuméfaction des parties qui en sont affectées; la douleur est alors tensive, lourde et pulsative.

La néphrite aiguë est une maladie grave. Elle peut se terminer par la guérison, par la mort, ou passer à l'état chronique. Sa marche n'est pas toujours la même; tantôt la douleur aiguë diminue sensiblement avec la fièvre, et au bout de quelques semaines, la maladie est chronique, et elle finit par disparaître, ou bien elle revient à certaines époques. D'autres fois, la néphrite marche avec une grande rapidité; la tumeur augmente, tous les signes du phlegmon se manifestent, et le rein tombe en suppuration. Le malade rend alors des urines purulentes, ou bien le pus reste en dépôt, et forme un abcès dans le tissu cellulaire environnant. Quand l'inflammation a fait tous ces progrès, elle ne tarde pas à devenir mortelle. Ce n'est point la néphrite seule qui donne la mort, mais c'est l'inflammation qui gagne d'abord les parties voisines, et s'étend à l'estomac, au péritoine, etc. Ainsi, quand la maladie est phlegmoneuse, les

chances sont plus graves; si, au contraire, elle ne revêt pas le caractère du phlegmon, il est probable qu'elle passera à l'état chronique, et l'état chronique est par lui-même une maladie grave qui revient très-souvent périodiquement, comme on le verra plus bas. Pour le prévenir, il faut agir avec beaucoup d'activité.

Traitement de la néphrite à l'état aigu. Il s'agit ici d'une inflammation violente, et qui marche rapidement vers un terme fatal; il faut donc la combattre avec énergie, et ne pas perdre de temps par l'emploi de drogues et de boissons insignifiantes. Pendant leur usage, la maladie peut faire des progrès qu'il ne sera plus possible d'arrêter. On aura donc recours hardiment aux saignées locales sur la région malade et à l'anus; on reviendra souvent, et coup sur coup, à ce moyen, tant que l'inflammation ne paraîtra pas perdre de son activité. Si l'inflammation est très-violente, phlegmoneuse, on pratiquera une saignée générale avant l'application des sangsues, et j'ajouterai même que, dans la néphrite comme dans les inflammations aiguës du poumon, il est toujours très à propos d'avoir recours aux saignées soit générales, soit locales. Il me semble entendre d'ici quelques ignorans, la honte de la médecine!, et après eux, le vulgaire imbécile ou trompé, se récrier contre *l'abus* de la saignée. Sans doute que la saignée est abusive quand on y a recours à contre-temps; quand on ne sait pas distinguer les cas où ce moyen curatif est utile ou dangereux, et qu'on l'administre sans discernement; mais lorsqu'une inflammation violente s'empare d'un organe, lorsque cette inflammation menace de le détruire, ne faut-il pas soustraire une partie du sang qui s'y porte et alimente sans cesse l'inflammation? Ne faut-il pas se hâter d'abattre ce surcroît d'énergie vitale qui constitue à lui seul la maladie? J'ai honte d'être obligé d'insister plus long-temps sur une vérité aussi palpable; mais lorsque tant d'effrontés charlatans, qui souillent les parvis du temple d'Epidaure, jettent à la troupe ébahie des sots leurs panacées ridicules, dont ils proclament les merveilles dans leurs ouvrages burlesques et dégoûtans d'ignorance; ouvrages décorés de titres spécieux pour servir d'appât à la crédulité des dupes, il faut bien répéter, même jusqu'à satiété, les principes les plus simples, afin de mettre le public en garde contre des spéculations d'autant plus condamnables, que ces *entrepreneurs de santé* ne rougissent pas de jouer pour quelques écus la vie de leurs semblables.

Revenons au traitement. Le malade sera mis à une diète des plus sévères, pendant tout le temps que l'inflammation persistera dans son état d'acuité. On lui administrera abondamment

des boissons d'eau de guimauve, de graine de lin, de suc d'orange, de gomme arabique. Si les douleurs étaient accompagnées de spasmes, de convulsions, on donnerait quelques gouttes d'éther ou de laudanum dans un peu d'eau de fleur d'oranger, ou à son défaut, dans les boissons ordinaires. Il est bien entendu qu'on ne devrait pas insister long-temps sur l'usage de ces substances qui pourraient augmenter l'inflammation. Le malade sera mis souvent dans un bain tiède. Les bains, pour être utiles, doivent être employés pendant long-temps, afin d'affaiblir le malade. Trop chauds ou trop froids, ils seraient dangereux. On fera des fomentations émollientes sur l'abdomen; ce moyen adoucit presque toujours les douleurs. On donnera lavemens de guimauve ou de lin, auxquels on ferait bien d'ajouter un peu d'huile d'olives pour obvier à la constipation.

S'il y a hémorrhagie par le canal de l'urètre, on ne doit pas chercher à l'arrêter par les astringens, parce que les hémorrhagies sont très-souvent le remède que la nature emploie pour guérir les inflammations.

On a conseillé l'usage du camphre dans les inflammations du rein, mais il y aurait du danger à l'employer à l'état aigu, et lorsqu'il y a lieu de recourir à ce médicament, ce ne peut être que quand la maladie est devenue chronique.

Symptômes de la néphrite chronique et des coliques néphrétiques, ou en d'autres termes, *de l'inflammation chronique des reins*. Le plus souvent cette inflammation est consécutive à l'état aigu; elle n'en diffère alors qu'en ce que les symptômes sont moins violens. Cependant il arrive quelquefois qu'il n'y a pas eu d'état aigu, et que la maladie est lente dès son origine, ou qu'elle débute par un accès de coliques néphrétiques, à la suite duquel il reste un état de souffrances plus ou moins prononcées jusqu'à ce qu'un nouvel accès arrive. Ce qu'on entend par coliques néphrétiques débute par une douleur dans le fond de l'un ou des deux flancs. Chez les hommes, elle se propage quelquefois jusqu'au testicule, et même jusqu'à la cuisse. D'un autre côté, cette douleur produit une tendance au vomissement; le malade perd l'appétit, et vomit même quelquefois; les urines sont rouges, peu abondantes; lorsque l'accès est dans toute sa force, les symptômes sont les mêmes que dans la néphrite aiguë; il y a chaleur considérable, souvent tuméfaction douloureuse dans la région du rein; mais la fréquence du pouls est moindre. Quand la douleur augmente, elle ne tarde pas à produire des convulsions dans les membres inférieurs. Les coliques ressemblent beaucoup à celles du colon. Les douleurs deviennent lancinantes, perforantes dans la région du rein. Le malade s'agite,

crie, se débat, change de place, il se désespère et présente un aspect déplorable.

La durée des accès n'a rien de déterminé; ils peuvent durer des jours, des semaines même; d'autres fois ils cessent après quelques instans. Au bout de quelque temps, les urines finissent par entraîner des graviers, et l'accès se termine souvent après leur sortie. Le malade est ensuite plus ou moins calme.

Le retour de l'attaque est déterminé par les vicissitudes de l'atmosphère, les affections vives, le froid des extrémités, les excès de boissons spiritueuses, les exercices violens, le coït, et toutes les causes ordinaires de la néphrite aiguë.

Nature des coliques néphrétiques. C'est une irritation des reins qui tantôt crée des calculs, tantôt n'en crée pas. C'est à tort qu'on l'attribuait uniquement et toujours à la présence des calculs dans les reins et dans les uretères. Ces graviers sont un effet avant d'être à leur tour cause d'irritation. Elle alterne souvent avec la goutte, le rhumatisme, les règles, les hémorrhoïdes, les dartres, et d'autres exanthèmes; cette maladie peut disparaître complètement si on l'attaque avant qu'il y ait altération de la structure du rein. Elle peut être remplacée par une autre irritation; elle peut persister dans les reins, les rendre tuberculenx, y produire des calculs, les transformer en une espèce de sac qui remplit l'abdomen, et qui contient une plus ou moins grande quantité d'urine; elle peut y produire le squirrhe, le cancer, et amener l'hydropisie; enfin elle peut donner lieu à l'irritation des principaux viscères, au marasme et à la mort. Comme cette maladie est souvent entretenue par la présence de graviers qui se sont formés dans les reins, ce n'est alors autre chose que ce que les auteurs ont nommé *gravelle*. (V. ce mot.)

Traitement de la néphrite chronique et des coliques néphrétiques. Le même que celui de la néphrite aiguë : sangsues sur le rein, au nombre de 20, 30, 40, 50; cataplasmes émolliens, fomentations, lavemens, boissons adoucissantes, émulsion très-légèrement camphrée; bains tièdes fréquens, régime doux, lacté, repos physique et moral. Si, malgré les saignées répétées et le traitement antiphlogistique, les accès persévèrent, si les douleurs s'étendent au cordon spermatique, qu'il y ait convulsions, vomissement, on doit soupçonner l'existence d'un gravier dans les uretères; on insiste alors sur les bains, les lavemens, les préparations huileuses, qui, en rendant le ventre libre, favorisent le passage de ces calculs. On peut essayer l'usage des pilules de savon, de la térébenthine de copahu, des boissons diurétiques; mais ce n'est qu'après avoir employé les antiphlogistiques.

Pour prévenir le retour des accès, on conseille un régime doux, végétal, lacté, peu abondant, des exercices modérés, l'abstinence du vin, des liqueurs spiritueuses, des excès vénériens. L'usage des eaux minérales qui contiennent de l'acide carbonique peut être utile comme moyens diurétiques. Les eaux thermales sulfureuses administrées en douches sur la région du rein et en boissons, peuvent, avec les substances balsamiques, agir d'une manière efficace. Ces moyens conviennent principalement aux sujets lymphatiques et à ceux qui ont peu de sang. Mais si la constitution est sèche, nerveuse; s'il y a constipation, ardeur dans la vessie; si les urines sont rouges, chaudes, les eaux thermales en boisson ne feraient qu'exaspérer l'irritation. Il faut alors se borner aux antiphlogistiques. Lorsque les douleurs persistent avec opiniâtreté malgré le traitement; que les urines sont dénaturées, épaises, purulentes, noirâtres, et que l'on peut juger qu'il y a altération de l'organe, les stimulans sont contre-indiqués. Les antiphlogistiques, quelques grains de camphre associés à l'opium pour pallier les douleurs, les diurétiques les plus légers, tels sont les moyens auxquels on doit avoir recours. On administre le camphre et l'opium en fomentation sur les reins, si son usage intérieur augmente l'inflammation.

Lorsque la néphrite chronique reconnaît pour cause la répercussion d'un exanthème, outre le traitement émollient indiqué plus haut, on emploie avec succès les eaux thermales en douches, les révulsifs, tels que les moxa, les ventouses sèches, les vésicatoires *sans cantharides* (qui ne conviennent jamais dans les inflammations de l'appareil urinaire, à cause de l'irritation qu'elles déterminent dans les reins ou la vessie).

Enfin, si la néphrite est accompagné de la suppression d'hémorrhagies habituelles, il faut employer les moyens propres à rappeler cette hémorrhagie. Cependant, comme cette suppression est ici l'effet de l'irritation portée sur le rein, l'hémorrhagie reparaîtra le plus souvent lorsque cette irritation sera apaisée.

NERFS, *Maux de nerfs*, *Attaques de nerfs*. (V. Névroses.)

NERVEUX. On appelle nerveuses les personnes dont la sensibilité est très-exaltée, qui éprouvent des sensations extraordinaires, et qui sont sujettes à des convulsions, à des évanouissemens, à ce que l'on appelle vulgairement des *vapeurs*. (V. Névroses.)

NÉVRALGIES. (V. Névroses.)

NÉVROSES et NÉVRALGIES. On donne en général le nom

de *névroses* aux lésions de la sensibilité et de la contractilité, ordinairement sans fièvre, et celui de *névralgie* à une douleur nerveuse qui suit le trajet d'un nerf ou ses diverses ramifications. Dans l'un et l'autre cas, il y a toujours exaltation de sensibilité dont les effets sont différens suivant que cette exaltation est circonscrite, à une ou quelques branches nerveuses, et suivant le degré lui-même de cette sur-excitation. Il paraît que, dans la majorité des cas, les causes irritantes exercent d'abord leur action sur le système nerveux, même dans les maladies inflammatoires; car on sait que la douleur est ordinairement le premier symptôme de l'inflammation : or, les nerfs seuls sont capables de sentir la douleur ou le plaisir. On peut donc dire, à la rigueur, qu'il y a irritation nerveuse toutes les fois qu'il y a douleur; ainsi, dans tous les cas où une partie est enflammée, les nerfs qui se trouvent dans cette partie participent à l'irritation. Mais ce n'est pas là ce qu'on appelle névroses ou névralgies; on désigne par ce nom les maladies dans lesquelles les nerfs sont seuls affectés, ou du moins d'une manière spéciale. Veut-on la preuve que les affections nerveuses sont de la même nature que les maladies purement inflammatoires, c'est qu'elles se développent ordinairement sous l'influence des mêmes causes que l'inflammation, qu'elles cèdent très-souvent au même traitement, qu'elles peuvent succéder à une inflammation, et la remplacer; ou bien qu'elles peuvent se changer elles-mêmes en une inflammation.

Pour mettre le lecteur en état de comprendre de quelle manière les maladies des nerfs se développent, et par quel genre de médication il convient de les combattre, il est, je crois, nécessaire de lui donner quelques idées des nerfs, du système nerveux en général, et du rôle qu'il joue dans l'économie animale.

Le système nerveux, ou, si l'on veut, l'ensemble des nerfs qui le constitue, peut très-bien être comparé à un arbre que nous appellerons *l'arbre nerveux*. Il se compose d'une *souche*, qui est le cerveau, d'un *tronc*, qui est la moelle épinière, de *branches*, qui sont les nerfs qui partent soit du cerveau, soit de la moelle épinière. Les nerfs sont des cordons blanchâtres, répandus dans toutes les parties du corps. On doit les diviser en deux espèces très-distinctes. Ceux de la première espèce sont fournis par le cerveau ou par la moelle épinière, qui n'est qu'un prolongement de ce dernier. Ils se distribuent à tous les organes, pour leur communiquer la faculté de sentir ou la sensibilité, et la faculté de se mouvoir ou la contractilité. Toute partie du corps qui est privée de cette première espèce de nerfs est en même temps privée de sentiment et de mouvement; tels sont

les cheveux, les ongles, les os, les cartilages, etc. Les organes des sens et ceux de la locomotion en sont abondamment fournis; ces sens sont les yeux, les oreilles, le nez, la bouche et la peau. Les organes du mouvement sont les muscles.

Les nerfs de la seconde espèce sont ceux qui se distribuent aux *viscères;* savoir : aux poumons, au cœur, au canal intestinal, au foie, à la rate, aux reins et aux organes de la génération. On leur donne le nom de splanchniques, mot qui a la même signification que viscéraux, et l'ensemble de tous ces nerfs splanchniques ou viscéraux porte celui de *nerf grand sympathique*, lequel est composé d'un grand nombre de ramifications qui se rendent dans les viscères précités. Ces nerfs ont plusieurs points de communication avec ceux de la première espèce, parce que, dans les corps vivans, tout est lié, et ne fait qu'un *tout sentant*, et, comme dit le père de la médecine, *consensus unus*.

Ainsi les nerfs de la sensibilité ou du mouvement que l'on nomme aussi nerfs de relation, parce qu'ils nous mettent en rapport avec les objets extérieurs, sont fournis par le cerveau et la moelle épinière. Les nerfs viscéraux, au contraire, ont pour centres un grand nombre de petits ganglions rougeâtres, placés le long de la colonne vertébrale, derrière les entrailles. De ces ganglions partent un grand nombre de cordons nerveux qui embrassent les vaisseaux sanguins, et pénètrent avec eux dans le tissu des viscères. Ces nerfs sont à peu près dépourvus de sensibilité et de la faculté locomotrice; ils sont soustraits à l'influence de la volonté, car personne ne peut à son gré faire mouvoir son estomac, ses reins, etc., comme il fait mouvoir ses bras ou ses jambes. Cependant, comme les viscères reçoivent quelques nerfs du cerveau, ils peuvent aussi lui transmettre quelques sensations; mais elles sont beaucoup moins vives que celles que l'on éprouve dans les tissus où les nerfs du cerveau ou de la moelle épinière se trouvent seuls.

En partant de ce point qu'il y a des nerfs uniquement destinés à recevoir les impressions, et à exécuter les ordres de la volonté, *nerfs de relation*, et d'autres soustraits à l'influence de la volonté et destinés aux fonctions des viscères, *nerfs viscéraux*, on devra distinguer les affections nerveuses ou les *névroses* en deux espèces, savoir en affections des nerfs de relation, provenant du cerveau ou de la moelle épinière, et affections des nerfs viscéraux ou des fonctions intérieures. Nous avons déjà donné à entendre, au commencement de cet article, que les névroses avaient les plus grands rapports avec l'inflammation. En effet, toutes les fois qu'un organe quelconque est atteint d'inflammation ou d'irritation, les nerfs qui appartiennent à cet

organe éprouvent de la douleur. Mais si l'inflammation, au lieu de siéger sur des points éloignés, réside dans le cerveau ou dans la moelle épinière, que doit-il arriver? Les nerfs qui proviennent de ces deux centres seront nécessairement affectés. Il y aura d'abord des sensations douloureuses dans les organes des sens et dans les muscles, puis des mouvemens convulsifs; et si l'inflammation n'est pas arrêtée, et qu'elle s'élève à un assez haut degré pour accumuler le sang dans le cerveau ou dans la moelle épinière, ou qu'elle en ait enfin amené la désorganisation, les douleurs et les convulsions seront remplacées par la perte de la sensibilité et du mouvement, c'est-à-dire par la paralysie; c'est ce qui arrive dans l'apoplexie. Il est facile maintenant, d'après les notions générales que l'on a sur le système nerveux, d'entendre la suite de ces explications.

Tout le monde sait que le cerveau peut être le siége d'inflammation vives, aiguës, et d'inflammations moins violentes et chroniques. Les inflammations aiguës du cerveau constituent ce qu'on appelle la fièvre cérébrale, et que nous avons décrite ailleurs sous le nom d'*encéphalite*. (V. ce mot). On les désigne encore sous le nom de *frénésie*, d'*haracnitis*, de *cérébrite*, de *méningite*, etc. Elles sont presque toujours accompagnées de délire, de convulsions, de sensibilité exaltée de la vision et de l'ouïe. Or, tous ces phénomènes sont nerveux; ce sont de vraies névroses produites par l'inflammation du cerveau ou de ses enveloppes. Mais si l'inflammation cérébrale est moins vive, si elle est chronique, les effets qu'elle produira seront de la même nature, mais beaucoup moins saillans; ainsi on aura des douleurs de tête, occupant une moitié du cerveau comme dans la migraine, ou un seul point comme le front ou l'occiput, etc., ou la totalité de la masse cérébrale. Ces douleurs seront continues ou intermittentes, c'est-à-dire se faisant sentir continuellement, ou ne paraissant que par intervalles. Ces phénomènes locaux sont un indice certain de l'inflammation chronique du cerveau ou des membranes qui l'enveloppent. Mais la souche du tronc nerveux, le cerveau, ne peut pas être atteint sans que les fonctions ou les nerfs, qui en sont les branches, ne soient plus ou moins troublées. Aussi observe-t-on chez les personnes qui portent ces inflammations chroniques divers accidens nerveux, tels que des étourdissemens, des tintemens d'oreille, des éblouissemens, des illusions d'optique, la perte de la mémoire, une tendance plus ou moins forte au sommeil, ou une insomnie opiniâtre; les uns éprouvent des mouvemens convulsifs des paupières, des muscles de la face, de ceux des bras, etc.; les autres peuvent éprouver une roideur de tout le corps, comme

dans les tétanos, ou bien la moitié du corps seulement est faible, traînante, demi-paralysée. Chez quelques individus on observe des mouvemens convulsifs extrêmement bizarres qui les font chanceler dans leur marche comme des hommes ivres, ou gesticuler avec les jambes ou les bras d'une manière fort singulière, ainsi qu'on a des exemples chez les personnes atteintes de la *danse de Saint-Guy*, autrement dite *chorée*. (V. ce mot). Dans certains cas, il survient des attaques d'épilepsie, et l'on voit même des personnes tomber dans l'aliénation mentale après avoir éprouvé pendant long-temps des migraines et d'autres maux de tête. Ces phénomènes nerveux et une infinité d'autres qu'il serait trop long d'énumérer ont été et sont encore regardés par plusieurs médecins comme autant de maladies nerveuses différentes les uns des autres, et surtout différentes des maladies inflammatoires. Mais un examen plus approfondi des faits prouve jusqu'à l'évidence que ces névroses ne sont que l'effet de l'irritation ou de l'inflammation cérébrale, qui commence par troubler le cerveau en tout ou en partie, à déranger en conséquence l'ordre et la régularité de ses fonctions, et par suite celle des nerfs qui tirent leur origine du cerveau pour se distribuer dans diverses parties du corps.

Ces symptômes nerveux sont souvent remplacés, au bout d'un certain temps, par un état contraire, c'est-à-dire qu'au lieu d'une exaltation de sensibilité et d'une augmentation convulsive des mouvemens musculaires il y a diminution ou perte totale de l'un ou de l'autre. Pourquoi cela ? Parce qu'au début de l'irritation il y avait exaltation nerveuse, ce qui veut dire que l'activité cérébrale avait été augmentée; mais l'inertie du cerveau ne tarde pas à succéder à cet état. C'est ainsi que le délire se change en abattement, en stupidité, quand l'irritation a désorganisé la pulpe cérébrale. Si le cerveau n'était altéré que dans quelques-unes de ses parties, la folie ou l'idiotisme ne seraient pas complets, mais on aurait la perte de la mémoire, de l'ouïe, de la vue, etc. Au lieu de convulsions dans les bras, dans les jambes, ces affections se changeraient en paralysie ou en faiblesse de ces parties. Cette paralysie affecterait tantôt un côté, tantôt l'autre, suivant que le cerveau aurait été irrité, puis désorganisé d'un seul côté, ou des deux côtés simultanément. Ces légers aperçus sont suffisans pour donner des notions positives sur la nature de tant de phénomènes nerveux réputés inexplicables, pour faire comprendre pourquoi les convulsions, les douleurs nerveuses, les paralysies affectent tantôt certaines parties du corps, tantôt certaines autres. Toutes ces anomalies apparentes s'expliquent avec la dernière facilité. La masse cérébrale est-elle atteinte tout entière d'inflammation,

toutes les fonctions intellectuelles seront exaltées, tous les mouvemens seront désordonnés; cet état sera violent ou léger, suivant que l'inflammation sera aiguë ou chronique. Ne l'est-elle qu'en partie? le trouble des fonctions intellectuelles et de la faculté locomotrice sera pareillement partiel. Il en sera de même pour la perte ou l'affaiblissement des uns ou des autres. C'est ainsi que, dans une violente attaque d'apoplexie, on aura en même temps abolition complète de l'intellecte, des sens externes et des mouvemens volontaires, parce que l'engorgement sanguin qui constitue cette maladie empêche complètement les fonctions du cerveau; mais si l'attaque est moins violente, le malade ne perdra pas tout sentiment et tout mouvement, et il paraîtra seulement plongé dans un profond sommeil. (V. Apoplexie). L'engorgement du cerveau ne peut produire que la suspension plus ou moins prolongée des fonctions intellectuelles et des mouvemens musculaires, avec cette particularité remarquable que les membres conservent pendant ce temps la position qu'on leur donne; c'est cette névrose que l'on nomme *catalepsie*. (V. ce mot.)

Il n'est pas rare de trouver des malades qui, après avoir éprouvé d'abord des irritations partielles, des convulsions, puis des paralysies également partielles, finissent par éprouver une attaque d'apoplexie, qui, en pareils cas, est toujours d'une extrême gravité. Telle est la fin la plus ordinaire des individus atteints de maux de tête opiniâtres, d'épilepsie, de folie, de monomanie, de paralysie de la langue, des muscles de la face, des paupières, etc., en un mot, de tous les cas où l'irritation partielle du cerveau a produit la paralysie des nerfs correspondans, parce que la désorganisation cérébrale, d'abord limitée à un ou à quelques points, s'étend de proche en proche, et finit par en envahir la totalité; c'est alors qu'arrive l'apoplexie.

Il est donc parfaitement démontré qu'un grand nombre d'affections nerveuses appelées névroses par les auteurs de médecine sont produites par l'irritation, par l'inflammation aiguë ou chronique, enfin par la désorganisation du cerveau. On ne doit pas être surpris que les désordres cérébraux retentissent dans divers points du corps fort éloignés de la tête, puisque le cerveau est le centre de la sensibilité et du mouvement, et que le centre ou le tronc nerveux ne saurait souffrir, sans que les fonctions des ramifications nerveuses qui en partent soient également troublées. Il suit naturellement de ces principes que, dans ces différens cas, les névroses ne constituent point une maladie par elles-mêmes, mais qu'elles ne sont que l'indice d'une affection générale ou locale, profonde

ou légère du cerveau. Il s'ensuit encore que le traitement doit avoir pour but de calmer l'irritation ou l'inflammation du cerveau, parce que là est le foyer du mal, et que par conséquent rien n'est plus ridicule que les drogues contre la folie, contre les convulsions, les tremblemens des membres, les éblouissemens, etc., quand ils ne sont que le produit de l'affection cérébrale. Au reste, nous reviendrons sur le traitement.

Ce qui arrive par rapport au cerveau considéré comme un des centres dont l'inflammation et la désorganisation peuvent produire divers désordres, s'applique à la moelle épinière, que nous avons dit constituer le tronc de l'arbre nerveux. Cette moelle qui s'étend depuis la base du cerveau dont elle n'est qu'un prolongement jusqu'à l'extrémité inférieure de l'épine du dos, peut être excitée, irritée, enflammée, désorganisée d'une manière générale ou partielle, et par conséquent les nerfs qui plongent dans les parties enflammées ou altérées n'exécuteront plus leurs fonctions d'une manière régulière; les membres où ces nerfs se distribuent éprouveront des douleurs, des convulsions, des tremblemens, la paralysie, etc. Ces névroses ne sont encore ici que les symptômes de l'affection d'un des centres nerveux, la moelle épinière. Cette affection est absolument de la même nature que l'inflammation ayant son siége dans d'autres tissus. Il y a d'abord irritation, inflammation, puis, si rien n'arrête celle-ci dans sa marche, désorganisation. (V. Moelle épinière, où il a été traité plus en détail des maladies de cet organe et des nerfs qui en dépendent).

On vient de voir qu'un grand nombre de névroses, quoique sous des formes très-variées, se rattachent dans certains cas à l'inflammation ou à l'altération organique soit du cerveau, soit de la moelle épinière, et qu'en conséquence ces affections si souvent méconnues dans leur cause, et si mystérieuses aux yeux du vulgaire, rentrent dans la classe générale des irritations et des inflammations. Mais il existe en outre des affections nerveuses, bornées à un seul ou à plusieurs nerfs des sens ou de la locomotion, sans aucune intervention de l'affection cérébrale ou spinale. C'est ce qui a lieu lorsque l'irritation, l'inflammation ou la désorganisation siége exclusivement sur quelques-uns des nerfs des sens ou de la locomotion, ou que ces nerfs, soit dans leur trajet, soit dans leur origine, plongent dans un foyer inflammatoire. Si donc une cause quelconque a agi exclusivement sur le nerf optique qui est destiné au sens de la vue, que ce nerf soit excité, irrité, enflammé, l'œil deviendra d'abord douloureux et tellement sensible qu'il ne pourra pas supporter la lumière, et si l'inflammation amène la désorganisation du nerf ou de son expansion, qu'on nomme

la rétine, il pourra y avoir perte plus ou moins complète de la vue. Voilà une névrose des sens sans affection cérébrale. Quelquefois l'affaiblissement de la vue, la cécité survient, parce le nerf optique est affecté vers son origine, au lieu de l'être vers son extrémité; c'est ce qui a lieu dans l'*amaurose* ou *goutte sereine*, maladie dans laquelle l'œil conserve sa transparence et sa netteté, quoique la vue soit entièrement perdue. Ici le cerveau seul est irrité, désorganisé dans l'endroit d'où naît le nerf optique. On doit donc considérer l'amaurose comme une affection partielle du cerveau du genre de celle dont il a été question plus haut. (V. Amaurose.) Ce qui arrive à l'égard du sens de la vue peut arriver à l'égard de celui de l'ouïe. La faculté d'entendre les sons peut être troublée ou perdue de deux manières, soit par une affection du cerveau vers les points d'où naissent les nerfs de l'ouïe, et que l'on nomme auditifs ou acoustiques, soit par l'affection des nerfs acoustiques eux-mêmes, indépendamment de celle du cerveau. Ces nerfs en effet peuvent être irrités, enflammés, soit pour avoir reçu l'impression de sons trop forts, soit par tout autre cause; il y a alors sensibilité tellement exaltée de l'ouïe que le moindre bruit devient insupportable; et si l'inflammation n'est pas arrêtée et que la désorganisation survienne, il y a paralysie des nerfs acoustiques, et l'ouïe est à jamais perdue. Voilà pour les névroses partielles des nerfs des sens. Nous pourrions citer d'autres exemples et parler de l'exaltation ou de la perte du sens de l'odorat et du goût; mais ce serait nous répéter, car il suffit d'appliquer aux nerfs de ces sens le raisonnement que nous avons fait pour ceux de la vue et de l'ouïe, pour avoir une idée de la manière d'être de ces névroses.

Les nerfs destinés aux mouvemens sont pareillement susceptibles d'irritation, d'inflammation, d'altération dans quelques points de leur trajet, et cela sans que les centres, le cerveau ou la moelle épinière, d'où ils tirent leur origine, soient le moins du monde intéressés. Ainsi le tronc nerveux, dont les ramifications se distribuent à toutes les parties d'un membre, peut être irrité, enflammé; dans ces cas, des douleurs plus ou moins vives se font sentir dans ces diverses ramifications, et souvent des mouvemens convulsifs, des soubresauts se manifestent dans les muscles auxquels elles se rendent. Si l'inflammation vient à désorganiser ce tronc nerveux, il n'y aura plus ni douleurs ni convulsions, mais il y aura paralysie du membre. L'effet est alors le même que si le tronc nerveux avait été coupé; car les impressions ne peuvent plus arriver au cerveau par l'intermédiaire de ce nerf, puisqu'il y a interruption, et par la même raison l'influence nerveuse ne peut plus arri-

ver du cerveau aux muscles pour les faire mouvoir. Si l'inflammation est arrêtée, et que la désorganisation n'ait pas lieu, il y a guérison; mais si, comme on l'observe très-fréquemment, l'irritation reste fixée sur le trajet du nerf, qu'elle n'est pas assez violente pour désorganiser, les souffrances durent pendant très-long-temps, et quelquefois toute la vie. Dans ces cas, les douleurs et les convulsions ne reviennent ordinairement que par intervalles plus ou moins éloignés; car elles seraient intolérables si elles tourmentaient le malade sans interruption. C'est à cette espèce de névroses que l'on donne spécialement le nom de *névralgies*. Toutes les parties du corps qui reçoivent des branches nerveuses destinées au mouvement et au sentiment sont susceptibles d'en être affectées. Cependant ces *névralgies* s'observent spécialement dans certains membres, dans certains muscles, ainsi que nous allons l'indiquer. L'irritation qui les produit peut être bornée à un seul point ou au tronc entier, ou même à toutes ses ramifications. Quelquefois la névralgie dépend non de l'inflammation du tronc nerveux, mais de celle des parties qu'il parcourt, ou dans lesquelles il est implanté; c'est ainsi qu'à l'occasion d'une dent malade on voit quelquefois toute la face et même la tête en proie à des douleurs plus ou moins vives. Dans certaines *névralgies*, il n'y a pas irritation assez forte pour donner lieu à l'inflammation; il n'y a qu'un surcroît passager d'excitation, et cette excitation passée, la névralgie peut cesser entièrement pour revenir ensuite par une espèce d'habitude dont on a de nombreux exemples, même dans l'ordre naturel des fonctions du corps, telles que le sommeil, le sentiment de la faim, le besoin de certaines évacuations. Les névralgies ou les névroses de ce genre n'ont rien qui doivent surprendre plus que ces phénomènes de tous les jours.

On a divisé les névralgies non d'après leur nature, qui, comme on vient de le voir, est toujours la même, mais d'après les nerfs qui en sont affectés. Voici les principales divisions :

Névralgie de la face, ou *tic douloureux*, dont on a encore fait plusieurs sous-divisions, suivant les rameaux nerveux qui se trouvent spécialement affectés. Ainsi on a des névralgies *frontales*, *sous-orbitaires*, *maxillaires*, *dentaires* et *nasales*, dont les noms indiquent suffisamment le siége. La névralgie faciale survient d'une manière lente ou subite; les attaques en sont plus ou moins rapprochées, et durent depuis quelques minutes jusqu'à quelques heures; la douleur occupe ordinairement une seule des branches nerveuses qui se rendent dans l'une des régions énumérées, mais elle peut en affecter plusieurs à la fois, ou se transporter de l'une à l'autre.

Névralgie sciatique, ou *fémoro-poplitée*. C'est une douleur dont le siége est dans un gros nerf que l'on nomme le nerf sciatique ; cette douleur, qui suit le trajet du nerf, s'étend depuis la fesse jusqu'à la partie postérieure de la cuisse, et quelquefois jusqu'aux côtés externes du genou, de la jambe et même de la plante du pied. Cette névralgie, qui produit quelquefois des douleurs atroces, n'est accompagnée ni de rougeur ni de gonflement; les mouvemens sont douloureux et quelquefois impossibles. Cette affection peut durer des jours, des mois et des années entières. Le malade éprouve souvent du soulagement des frictions douces et de la compression exercée sur la cuisse; ce qui n'arrive pas dans le rhumatisme, avec lequel on pourrait confondre la sciatique. (Pour plus amples détails, V. SCIATIQUE).

Névralgie crurale, ou *fémoro-prétibiale*. Cette névralgie a son siége dans un nerf que l'on nomme le nerf crural ; la douleur suit la partie antérieure de la cuisse et l'interne de la jambe. Elle est de même nature que la sciatique, et exige le même traitement.

Névralgie cubito-digitale. La douleur suit le trajet d'un nerf appelé cubito-digital, parce qu'il s'étend du coude aux doigts de la main ; on éprouve fréquemment ce genre de douleur quand le coude heurte contre un corps dur.

Névralgies errantes. Ce sont celles qui passent d'un nerf à un autre, quelquefois dans des parties assez distantes les unes des autres.

Il y a encore beaucoup d'autres névralgies dont l'énumération nous paraît inutile, attendu que le traitement doit être à peu près le même dans tous les cas. Comme il a été question dans un autre article du traitement de la sciatique, je me contenterai de parler ici de celui des névralgies faciales. On emploie, avec des succès variés, les saignées générales et locales, les bains et surtout les douches, le seton, le moxa, les vésicatoires à la nuque, l'électricité, les antispasmodiques (il sera question plus bas de ces médicamens). Je dois ajouter qu'après que ces diverses tentatives ont échoué, on a quelquefois recours à la section de la branche nerveuse qui est affectée, et que ce moyen est très-souvent couronné d'un plein succès. Mais peu de personnes veulent s'y soumettre. Au reste, toutes les fois que l'on veut traiter une maladie, il faut d'abord s'enquérir de sa nature et des causes qui l'ont produite. Ce qui a été dit jusqu'ici prouve assez que les névralgies doivent être rangées parmi les maladies inflammatoires. En effet, elles sont absolument déterminées par les mêmes causes. Une partie du corps est irritée, et au lieu d'un érysipèle, d'un rhumatisme,

ou à l'inflammation d'un tronc nerveux : c'est une névralgie. On doit mettre le froid au nombre des causes qui les produisent le plus souvent. Une explosion vive de sensibilité peut aussi produire une attaque instantanée de névralgie. Les névralgies succèdent assez fréquemment à d'autres inflammations, telles que la goutte, un rhumatisme, des dartres, un érysipèle, et même une hémorrhagie habituelle. C'est ce qu'on appelle une métastase, c'est-à-dire le déplacement d'une irritation qui abandonne un point pour se fixer sur un autre. Rien n'est plus erroné que les idées du vulgaire sur ces déplacemens d'irritation; au moyen du mot vague de *maladie* qui ne précise rien, on se représente des humeurs de mauvaise qualité voyageant à travers la trame des différens tissus du corps, et allant ensuite se déposer tantôt sur un point, tantôt sur un autre. Quand on voit une inflammation extérieure disparaître, et puis être remplacée par une douleur plus ou moins vive dans une autre partie, on n'hésite plus à prononcer que c'est l'humeur qui s'est transportée ailleurs : de là cette confiance aveugle dans les évacuans. Ce n'est pas ici le lieu de combattre cette erreur, qui a d'ailleurs été réfutée dans plusieurs autres articles de ce livre.

Puisqu'il est démontré que les névroses et les névralgies sont toujours et ne peuvent être que l'effet de l'irritation, de l'inflammation aiguë ou chronique, tantôt des grands centres nerveux, savoir le cerveau et la moelle épinière, tantôt d'un tronc nerveux et de ses ramifications isolément, le fond du traitement qui doit être opposé à ces maladies est évidemment le traitement que l'on nomme antiphlogistique, ou si l'on veut, anti-inflammatoire. Si la maladie est à l'état aigu, on emploiera, suivant la circonstance, des saignées générales ou locales, la diète, des boissons aqueuses et émollientes, des bains, des lavemens, etc. Si l'état est chronique, on emploiera les mêmes moyens, mais avec moins d'énergie que dans le cas précédent; on permettra des alimens légers, doux, peu abondans; on recommandera les bains, les douches, les frictions sur différentes parties du corps, les applications irritantes, telles que les moxas, les vésicatoires, les sinapismes, les frictions, etc., suivant les différens cas. Nous ne donnons ici que des idées générales sur le traitement, parce que nous devons y revenir plus bas. Cependant ces généralités sont applicables à la majorité des cas, sauf quelques modifications exigées par le siége de la maladie, son degré d'intensité et la constitution du malade.

Jusqu'ici il n'a été question que des affections des nerfs appartenant au cerveau ou à la moelle épinière, nerfs que l'on

a désignés sous le nom de nerfs de relation, parce qu'ils nous mettent en rapport avec les objets extérieurs, au moyen du sentiment et du mouvement. Il nous reste à parler des névroses de la seconde espèce, c'est-à-dire des maladies des nerfs qui se distribuent aux viscères, et que l'on peut appeler en conséquence névroses des fonctions intérieures.

On a vu plus haut que les nerfs formaient deux divisions bien prononcées, savoir : ceux destinés au mouvement et au sentiment, et qui ont pour centre le cerveau ou la moelle épinière, et ceux beaucoup moins nombreux qui portent le nom de splanchniques ou viscéraux, parce qu'ils pénètrent dans le tissu de la plupart des viscères, tels que le poumon, le cœur, les intestins, le foie, la rate, les reins et les organes sexuels. Nous avons dit que ces nerfs étaient soustraits à l'empire de la volonté, car il ne dépend pas de nous d'exciter des mouvemens dans ces organes, ni de faire cesser ceux qui s'y passent; mais comme ces viscères reçoivent en outre quelques nerfs du cerveau, ils peuvent lui faire parvenir des sensations, quoique beaucoup moins vives que dans les parties où ces nerfs existent seuls. On a vu aussi que les affections des nerfs de la première division dépendaient ou d'une affection de leur centre, ou de quelques cordons nerveux isolément. Il en sera de même à l'égard des nerfs de la seconde division. En effet, de même que les désordres du cerveau ou de la moelle épinière entraînent le trouble des fonctions des nerfs qui en dépendent, et donnent lieu aux névroses que nous avons appelées de relation, de même les désordres des viscères qui reçoivent les nerfs splanchniques troublent les fonctions de ces nerfs et donnent lieu aux névroses des fonctions intérieures. Ces névroses se manifestent de mille manières différentes, suivant la nature du viscère malade, les altérations organiques survenues dans sa structure, suivant le degré de sensibilité du sujet, etc. Ainsi, on aura tantôt des palpitations de cœur, à l'occasion d'une inflammation de cet organe ou d'un obstacle à la circulation du sang; une autre fois on éprouvera des étouffemens, des accès d'asthme, à l'occasion d'une irritation des poumons ou du cœur, ou de ces deux viscères conjointement. Une inflammation chronique de l'estomac ou des intestins pourra donner lieu à des vents, à des gonflemens, à des constrictions, aux symptômes de l'hypochondrie, etc. L'irritation de la matrice donnera lieu aux mêmes phénomènes, plus à ceux que l'on désigne vulgairement sous les noms de *vapeurs*, de *maux de nerfs*, d'*attaques de nerfs*, etc.

Les sensations diverses produites dans ces circonstances et dans d'autres analogues sont transmises au cerveau par l'in-

termédiaire de quelques nerfs qui communiquent avec lui, et si les viscères ont besoin du concours des nerfs de relation pour se débarrasser de l'irritation dont ils sont le siége, le cerveau les met à leur disposition : de là résultent divers mouvemens convulsifs des muscles soumis à l'empire de la volonté. En effet, la volonté peut en disposer pour l'exercice de la locution, du chant, de la locomotion, etc., à moins que les viscères n'en réclament impérieusement l'action. Or, ils en réclament le concours dans un grand nombre de circonstances, même dans l'état sain. C'est ainsi que nous ne pouvons pas chanter, parler, quand le besoin de respirer est très-pressant, que nous sommes forcés de provoquer la contraction des muscles de l'abdomen quand un besoin pressant d'uriner, d'évacuer les matières fécales, etc., se fait sentir. Dans ces cas et d'autres analogues, la volonté est forcée de venir au secours de ces viscères, en leur abandonnant l'action des muscles dont ils ont besoin. Il en est de même dans certaines maladies. Ainsi, la poitrine s'agite d'une manière convulsive pour satisfaire au besoin de respirer, de tousser, d'éternuer, dans les attaques d'asthme, de coqueluche; les muscles de l'abdomen se dilatent ou se resserrent pour suivre les variations des intestins quand l'irritation dont ils sont le siége produit des gonflemens ou des constrictions, des douleurs fixes ou mobiles, etc. Dans ces affections nerveuses, on trouve donc deux choses : d'abord l'irritation viscérale, qui par elle-même ne saurait donner lieu aux phénomènes qu'on appelle nerveux, ensuite l'influence que cette irritation exerce sur le cerveau, centre des nerfs de relation. Il peut donc arriver que les nerfs de relation prêtent leur ministère dans plusieurs irritations viscérales sans que ni eux, ni le cerveau ne participent à cette irritation, c'est-à-dire qu'il peut exister et qu'il existe réellement des convulsions, des spasmes, en un mot, des attaques de nerfs, quoique le cerveau et les nerfs soumis à son influence soient dans un état d'intégrité parfaite. On conçoit que plus les individus seront nerveux ou sensibles, ce qui est la même chose, plus les affections des viscères entraîneront facilement le trouble des nerfs cérébraux, à cause de la facilité avec laquelle les impressions qu'ils éprouvent se répètent sur le centre sensitif.

Mais les choses ne se passent pas toujours ainsi. Assez souvent l'inflammation des viscères détermine celle du cerveau, et dans ces cas les névroses cérébrales s'associent avec celles des fonctions intérieures. Ces phénomènes se rencontrent principalement dans les irritations des viscères de l'abdomen. A l'état aigu, cette association d'irritations viscérale et céré-

brale ne portait pas ordinairement le nom de *maladies nerveuses*, parce qu'on se trompait presque toujours sur leur véritable nature. Il est pourtant facile de voir que tout se passe de la même manière à l'état aigu et à l'état chronique, sauf la différence d'intensité. C'est ainsi que dans une gastrite ou une gastro-entérite aiguë le cerveau participe à l'irritation de la membrane muqueuse du canal intestinal, et il y a douleur de tête, douleurs dans les membres, délire, et quelquefois convulsions. Les yeux fixés sur ces phénomènes nerveux, on perdait ordinairement de vue le point principal, le point de départ, c'est-à-dire l'irritation de l'estomac. On donnait à cet ensemble de symptômes le nom de fièvre maligne, ataxique, adynamique, et comme on regardait cet état comme un effet de la faiblesse générale, au lieu de le regarder comme le plus haut degré de l'inflammation, on médicamentait en conséquence, en administrant les stimulans les plus actifs, les toniques les plus forts, les antiputrides, les antispasmodiques, toutes substances excitantes, et le malade succombait infailliblement, ou s'il échappait, c'est que sa constitution était assez forte pour résister à ces moyens destructeurs. De nos jours, le traitement dans ces genres de maladies s'est beaucoup amélioré. (V. Gastrite.)

Supposons maintenant qu'au lieu de cet état violent il existe une inflammation chronique ou lente des voies digestives, si le malade est irritable, nerveux, comme on dit, l'influence de cette inflammation sur le cerveau sera encore très-sensible. Ainsi, le moral tourne aux affections tristes, les personnes sont tourmentées par des pressentimens funestes, et cette aberration de facultés intellectuelles dont le cerveau est le siége peut même aller jusqu'à la perte de la raison. Tels sont les hypochondriaques, qui, comme on l'a pu voir ailleurs, sont tous porteurs d'une gastro-entérite chronique, plus, d'une irritation cérébrale. (V. Hypochondrie.) Ce sont les mêmes phénomènes que l'on observe dans la gastrite très-aiguë, seulement ils sont moins intenses, parce que l'inflammation viscérale l'est moins. D'un autre côté, l'irritation du cerveau cause des douleurs dans les membres et dans d'autres parties du corps. Ces douleurs sont tantôt fixes, tantôt mobiles; les malades y éprouvent des tressaillemens, des crampes, des convulsions; ils ont des alternatives de force et de faiblesse, de courage et de pusillanimité, de joie et de tristesse. Les organes des sens participent aussi nécessairement aux désordres cérébraux, puisqu'ils sont sous la dépendance du cerveau; ainsi on éprouvera des éblouissemens et d'autres lésions de la vue, des bourdonnemens d'oreille, des impressions de froid et de chaud,

des sensations les plus bizarres. Outre ces phénomènes dépendant de l'irritation du cerveau déterminée par celle des voies digestives, il peut s'en adjoindre d'autres dépendant de l'irritation elle-même des viscères : ce sont les névroses de ces viscères dont nous avons déjà dit un mot plus haut. C'est ainsi que chez les individus hypochondriaques il y a quelquefois douleurs d'estomac aux époques de la digestion, des vomissemens, des faims extraordinaires, des rots, des resserremens, des vents, la sensation d'une boule, d'un animal, d'un étau, d'une pince, d'une griffe, etc., qui comprime, pince, égratigne les entrailles.

Rien n'est plus fréquent que ces phénomènes nerveux, dont nous ne donnons pas ici toutes les nuances fugitives; phénomènes qui ont si souvent déconcerté les recherches et l'intelligence des médecins, et dont l'explication est aujourd'hui de la dernière simplicité. L'hypochondrie, en effet, n'est point une maladie spéciale : c'est une inflammation chronique du canal intestinal chez des personnes dont le cerveau et tout le système nerveux sont très-irritables. Si cette inflammation a lieu chez un sujet peu irritable, il n'y a pas de phénomènes nerveux, à tel point qu'il serait difficile de croire que c'est la même affection que la précédente. Cependant, dans l'un et l'autre cas, c'est une gastro-entérite chronique, et l'on doit en conséquence employer un traitement analogue.

On vient de voir des névroses produites par une irritation des voies digestives. En partant du même principe, on arrivera facilement à trouver des résultats similaires pour les autres névroses internes. C'est toujours un organe irrité qui trouble les autres. Dans l'*hypochondrie*, ce sont les organes digestifs; dans l'*hystérie*, c'est l'utérus; dans l'*asthme*, ce sont les organes de la respiration; dans les *palpitations*, c'est le cœur, etc. Entrons encore dans quelques détails pour prouver ces propositions, qui sont du plus haut intérêt dans la pratique médicale.

L'*hystérie* est cette maladie particulière que l'on connaît dans le monde sous le nom de *vapeurs*, d'*attaques de nerfs*. Or, nous disons qu'elle est le résultat de l'irritation de l'utérus; mais, de même que l'irritation des voies digestives ne produit pas toujours l'ensemble des phénomènes nerveux qu'on nomme hypochondrie, ainsi celle de l'utérus ne produit pas toujours l'hystérie. Comme dans le cas précédent, ces phénomènes nerveux ne se développent que chez les femmes douées d'une grande mobilité nerveuse; chez celles qui sont peu nerveuses, ces phénomènes n'ont pas ordinairement lieu, et l'inflammation de l'utérus ne s'annonce que par des douleurs locales, par

des écoulemens blancs, sanguinolens, etc. Si, au contraire, les femmes sont très-irritables et mobiles, toutes les fois que l'appareil sexuel souffre, la plupart des autres organes entrent en participation de cette souffrance. L'influence de cette irritation s'exerce d'abord sur les viscères contenus dans l'abdomen et la poitrine, ce qui s'annonce par le trouble des digestions, le dégoût des alimens, la constipation, la gêne de la respiration, les palpitations de cœur, etc.; ensuite sur le cerveau, et c'est alors que commence la série des phénomènes convulsifs, phénomènes dépendant entièrement de l'irritation cérébrale, comme on l'a vu plus haut. Sous l'influence de cette irritation, quand elle est portée à un degré très-élevé, les muscles sont soustraits à l'empire de la volonté. Ainsi, dans un accès d'hystérie, la femme éprouve d'abord un état de malaise et d'angoisse qui la tient immobile, l'empêche de parler, et lui permet à peine de respirer; elle est ensuite agitée par des mouvemens en sens divers; elle éprouve des contractions violentes dans les membres; il y a torsion de l'épine du dos, raideur comme dans le tétanos, roulement des yeux, contorsions du visage, secousses violentes, et une infinité d'autres mouvemens convulsifs. A ces phénomènes qui sont entièrement du ressort des nerfs de relation, il faut joindre ceux qui dépendent de l'irritation des viscères; ils ont beaucoup de rapport avec ceux de l'hypochondrie, et quoiqu'ils soient les moins frappans, ils doivent néanmoins être pris particulièrement en considération par le médecin, parce que, encore une fois, les premiers ne sont que la conséquence de ceux-ci. Ainsi, les femmes hystériques éprouvent la sensation d'une boule qui paraît rouler plus ou moins vite dans l'abdomen et s'élever vers la poitrine ou le cou, qu'elle semble comprimer au point de faire craindre la suffocation. Ces mêmes femmes ont des vents, des hoquets, des rots, des étouffemens, des resserremens et des dilatations du ventre, des palpitations violentes, etc. Outre cela, elles éprouvent ordinairement dans les organes sexuels les mêmes symptômes locaux que toutes les autres femmes non hystériques, et qui portent une irritation ou une inflammation de ces organes.

Mais comment une simple affection des organes sexuels, et en particulier de l'utérus, peut-elle déterminer cet enchaînement d'irritations secondaires, d'abord des viscères de l'abdomen, puis du cerveau? Cette question est loin d'être aussi oiseuse qu'elle pourrait le paraître, et la solution en est très-importante dans la pratique. Nous avons dit que les nerfs viscéraux étaient composés d'une foule de cordons qui se distribuent aux divers viscères, et qui communiquent entre eux par

des renflemens qui sont comme autant de petits centres, et que l'on nomme ganglions. C'est à l'ensemble de ces nerfs et de ces ganglions formant une espèce de réseau qu'on donne le nom de *nerf grand-sympathique*. On conçoit aisément, d'après cette disposition, que les cordons qui se distribuent à l'utérus transmettent l'irritation de cet organe aux autres filets nerveux, qui font ainsi participer un grand nombre d'autres viscères à la souffrance d'un seul. Mais il arrive souvent qu'à force de recevoir secondairement l'irritation, les viscères finissent par la garder entièrement. C'est ainsi que l'on peut trouver de véritables gastrites chez les femmes hystériques en même temps qu'une inflammation de l'utérus. Cette théorie rend parfaitement raison des névroses des fonctions intérieures et de l'association de tous les viscères à la maladie d'un autre chez les personnes nerveuses, où les impressions se transmettent d'un point à l'autre avec la plus grande facilité. Ces désordres, ce cri des viscères, retentissent dans le cerveau, qui reçoit l'irritation et la renvoie par les nerfs dans les muscles, où elle se manifeste par les convulsions.

Il n'est cependant pas toujours nécessaire que l'utérus soit enflammé pour donner lieu à une attaque de nerfs, à un accès d'hystérie, ou, pour parler le langage vulgaire, à des *vapeurs*. La congestion sanguine qui précède l'évacuation menstruelle, les désirs non satisfaits, l'abus des plaisirs vénériens, et toute espèce d'excitation, suffisent pour irriter l'utérus au point qu'il réagisse sur les nerfs et donne lieu aux accès. Il n'est même pas toujours besoin de l'intervention de l'utérus ou d'autres organes internes pour que l'attaque de nerfs ait lieu. Chez les personnes douées d'une grande mobilité nerveuse, toute excitation portée directement et sans intermédiaire sur le cerveau peut déterminer de semblables phénomènes : aussi remarque-t-on fréquemment ces accidens chez les personnes d'une constitution délicate, irritables, produits par la moindre contrariété, par une nouvelle fâcheuse, la vue d'un objet désagréable, l'odeur de certaines substances, etc. Le défaut d'exercice, de fatigue, d'occupation, contribue beaucoup à donner au système nerveux cette susceptibilité, cette mobilité qui le rend si sensible, si ouvert à toutes les impressions. D'où pense-t-on, en effet, que vienne quelquefois ce profond ennui, ce besoin de s'occuper et d'éprouver des émotions fortes qui se remarque le plus souvent chez les personnes oisives? Une femme délicate, tout le jour étendue mollement sur des coussins, ne dépensant aucune de ses forces, rassemble en elle les élémens de toutes les passions; bientôt la plus petite contrariété va lui causer une explosion vive de sen-

sibilité. Dans son désœuvrement, il s'engendre en elle mille caprices divers, mille volontés bizarres, pour consumer cet excès de facultés sentantes qui tourmente ses nerfs, suscite des vapeurs, des spasmes, des migraines, et tout le cortége des maladies nerveuses des gens du monde. Mais que cette femme si sensible soit plongée dans la misère, réduite au sort rigoureux des villageoises, et obligée, dès le matin, de saisir la pioche ou la houe, vous la verrez bientôt, guérie de ses maux, revêtir des formes masculines, avec les fibres dures et insensibles des laborieux habitans des campagnes. L'exercice, au contraire, tend à disséminer sur toutes les parties du corps, et d'une manière uniforme, la dose de sensibilité, et à en dissiper l'excédant. Le repos et la mollesse doivent donner des résultats tout opposés.

C'est sans doute parce qu'elles sont ordinairement l'apanage des personnes qui vivent dans le luxe, l'opulence et le désœuvrement, qu'on regarde les affections nerveuses comme des maladies de bon ton. On croit que des nerfs qui souffrent sont des nerfs à privilége; aussi depuis la petite maîtresse des magasins de mode jusqu'à celle des hauts salons, toutes les femmes se vantent de leurs indispositions nerveuses. D'ailleurs c'est si commode, si intéressant, et quelquefois si utile, d'avoir une petite attaque de nerfs à sa disposition. Le moyen, en effet, de ne pas se prêter à toutes les exigences d'une femme *sensible*, qu'un refus, un reproche, une contrariété vont faire tomber dans les spasmes? On peut, en effet, simuler des attaques de nerfs, et donner ainsi le change aux personnes qui n'en seraient pas prévenues; mais un médecin attentif pourra toujours distinguer les vraies convulsions des fausses, qui n'ont ni la force ni la durée des premières; d'ailleurs il est impossible de simuler la torsion de l'épine, les raideurs tétaniques, non plus que les phénomènes nerveux indépendans de la volonté, tels que la boule hystérique, le gonflement du cou, la formation des gaz dans le canal intestinal, etc.

L'utérus exerce donc une très-grande influence sur les autres viscères et sur le cerveau. Cette influence est réciproque, c'est-à-dire que les affections morales agissant sur le cerveau, les indigestions, en un mot, toutes les irritations de la tête, de la poitrine et des organes digestifs, réveillent l'action de l'utérus, et comme cet organe réagit aussitôt sur ceux qui l'ont mis en jeu, il en résulte des attaques nerveuses de la nature de celles qui viennent d'être décrites. Déterminées dans le principe par l'irritation des organes sexuels, elles peuvent l'être ensuite par toute autre irritation chez les femmes qui en

ont contracté l'habitude. La vue même de malades atteints de convulsions peut exciter assez vivement le cerveau des personnes très-irritables pour donner lieu à des convulsions semblables, ainsi qu'on en a de nombreux exemples. Tout le monde connaît le fait suivant rapporté par Boerrhaave. Dans la salle d'un hôpital se trouvaient quelques femmes atteintes d'épilepsie; les autres malades étaient tellement effrayées de tous les phénomènes nerveux qui se passaient sous leurs yeux durant l'accès de cette maladie, que plusieurs d'entre elles tombaient frappées d'une véritable attaque d'épilepsie. La crainte de voir ce mal se propager de plus en plus agissant plus fortement sur le cerveau de celles qui avaient résisté, il en résulta que toutes les malades de la salle se trouvèrent atteintes d'épilepsie. Boerrhaave témoin de ce phénomène fit placer au milieu de la salle une grande brasière dans laquelle on devait faire rougir différens instrumens de fer, en recommandant publiquement aux employés d'appliquer ce fer rouge sur la peau des malades aussitôt qu'ils verraient l'accès se manifester, comme étant un moyen souverainement énergique contre cette maladie. La peur du remède produisit un effet merveilleux, et personne n'eut d'accès subséquens, excepté les véritables épileptiques. On explique de la même manière, c'est-à-dire par l'influence de l'imagination, ces épidémies convulsives si fréquentes dans les temps de superstition et de fanatisme. (V. CONVULSIONS.)

L'asthme, comme nous l'avons déjà fait entendre, peut aussi être classé, *jusqu'à un certain point*, parmi les maladies nerveuses. Ici encore, comme dans les cas précédens, on trouve que les symptômes nerveux sont déterminés par une irritation dont il est facile de préciser le siége. Supposons, en effet, que la membrane muqueuse qui tapisse l'intérieur du canal qui conduit l'air dans les poumons, et qui porte le nom de *trachée* avant sa bifurcation et celui de *bronches* après ses divisions et ses subdivisions (c'est ce qu'on nomme le *cornet* dans les animaux); supposons, dis-je, que cette membrane soit irritée, enflammée; dans les cas ordinaires, il en résultera une toux, un catarrhe, mais chez les sujets nerveux il y aura sentiment de suffocation, sensation d'un lien qui comprime la poitrine, respiration sifflante, palpitations de cœur, efforts extraordinaires, convulsifs, pour tousser et expectorer. Le même effet n'est-il pas aussi déterminé par le seul contact de tout corps étranger, d'une simple goutte d'eau tombée dans la trachée-artère, ainsi que cela arrive quand on veut avaler en parlant ou en riant? A l'instant même la personne est saisie d'un violent accès de toux, jusqu'à ce que le corps étranger ait été expulsé. Si telle est la perturbation que produit une

irritation passagère, que ne doit pas être celle que peut causer une irritation permanente, une inflammation de mêmes parties! Mais, outre l'irritation des bronches, l'asthme peut aussi être produit par celle de tous les autres tissus des poumons, par les épanchemens qui se forment dans la poitrine et qui en rétrécissent la capacité, et surtout par les diverses affections du cœur, etc. Mais comme il a été question plus en détail de cette maladie dans un autre article, nous y renvoyons le lecteur. (V. Asthme.)

Ce qu'on appelle *maladies nerveuses du cœur* n'a rien de plus mystérieux que les autres névroses dont il a été question jusqu'ici. Les palpitations de cœur peuvent être produites par deux causes, ou par une grande mobilité de cet organe mise en jeu par une affection morale quelconque, et que l'on peut regarder comme un stimulant passager du cerveau dont l'excitation se répète sur le cœur, ou par une irritation fixée, soit dans le tissu du cœur lui-même, soit dans ses enveloppes, et même dans les organes voisins, et surtout les poumons. Si cette irritation est violente, aiguë, le malade peut éprouver des constrictions spasmodiques du cœur répondant à toute la poitrine ou à une partie seulement, la serrant comme une barre, ce qui gêne la respiration, et peut même faire craindre la suffocation. C'est à l'ensemble de ces phénomènes que certains auteurs ont donné le nom d'*angine de poitrine*. Quelquefois, dans un état moins aigu, le malade éprouve des palpitations moins violentes, le sentiment d'anxiété peut disparaître entièrement pendant quelque temps, pour revenir dans une autre circonstance : c'est alors qu'on dit qu'il y a *névroses* du cœur. Mais il suffit d'y réfléchir un instant pour voir que ces prétendues névroses sont d'abord des irritations légères, mais qu'à mesure que ces irritations se fixent dans les tissus, et qu'elles y deviennent permanentes, elles finissent par produire des altérations profondes. Tantôt le cœur prend un développement considérable, et on dit alors qu'il y a anévrysme; tantôt il s'ulcère, se déchire, ses orifices et les gros troncs artériels qui en partent s'ossifient. En effet, dans le principe de la maladie, l'irritation se borne à appeler dans cet organe le sang et d'autres humeurs, d'après le principe tant de fois cité : *ubi dolor, ibi fluxus*, c'est-à-dire que là où il y a douleur, il y a appel des fluides. Il doit en résulter d'abord le dérangement des pulsations, ce qui donne lieu à la lenteur des mouvemens du cœur, ou aux palpitations, accident qui ne peut exister sans produire les désordres de la respiration; enfin différentes altérations organiques, conséquence ordinaire et forcée de toute inflammation chronique. On doit donc avoir successivement

des palpitations d'abord légères, puis plus fortes ; si l'irritation n'est pas arrêtée, ce qui donnera lieu à l'asthme, à l'angine de poitrine ; enfin on aura un anévrysme ou une autre affection organique du cœur, suivant l'étendue, le siége, la nature des altérations que l'irritation aura produites. Que conclure de tout cela, sinon qu'il n'existe pas de névroses proprement dites du cœur ; que les différens phénomènes qu'on appelle *névroses* du cœur ne sont réellement que des signes de l'irritation, de l'inflammation, de l'altération de cet organe et de ses annexes, et qu'en conséquence tout médecin qui n'aurait égard qu'à l'ensemble de ces phénomènes, sans tenir compte de l'irritation et des désordres organiques qui les produit, tomberait dans une erreur d'autant plus dangereuse, que tandis qu'il perdrait un temps précieux à donner des antispasmodiques, l'irritation ferait des progrès qu'il ne serait plus possible d'arrêter. Les observations qui viennent d'être faites sur l'asthme et les altérations organiques du cœur sont également applicables à la coqueluche, qui est une irritation des voies de la respiration donnant lieu à une toux convulsive. Ces convulsions, ces secousses de la poitrine ne sont que secondaires, et ne constituent point la maladie, qui est toute dans l'irritation locale. En calmant cette irritation, on aura par cela même dissipé tous les phénomènes nerveux qui en sont le résultat.

Comme nous avons traité en particulier de l'anévrysme et des affections du cœur dans un autre article, nous ne croyons pas devoir nous en occuper ici plus long-temps. (V. Anévrysme. V. aussi Asthme et Coqueluche.)

Tout ce qui a été dit jusqu'ici tend à démontrer que les maladies dites nerveuses ou les *névroses* reconnaissent les mêmes causes que les autres maladies, que leur nature est absolument identique, c'est-à-dire qu'elles dépendent de l'excitation, de l'irritation, de l'inflammation, dans certains cas, d'un centre nerveux ou de quelques-unes de ses ramifications ; dans d'autres, de l'irritation, de l'inflammation d'un ou de plusieurs viscères réagissant d'autant plus vivement sur le système nerveux que les personnes sont douées d'une constitution plus mobile, plus irritable, ou, ce qui revient au même, dont les nerfs reçoivent et transmettent avec plus de facilité les impressions des causes qui agissent sur eux.

On a élevé contre cette théorie des objections dont il est facile de démontrer la faiblesse. On a dit : dans un grand nombre de cas, les névroses changent de place avec la plus grande facilité, et quelquefois presque instantanément, ce qui ne s'observe point à l'égard des inflammations, dont la nature est d'être fixe ; en conséquence, les névroses sont des maladies

sui generis, et forment une classe à part. Il n'est point vrai que la *fixité* de siége soit un caractère distinctif de l'inflammation. Dans une attaque de goutte, par exemple, il y a bien évidemment chaleur, rougeur, tuméfaction de l'articulation qui en est le siége, et par conséquent inflammation, et cependant l'on voit souvent cette inflammation abandonner un pied pour se reproduire dans l'autre, ou bien dans l'articulation du genou, des bras, et même dans les viscères. Cette inflammation mobile deviendra fixe si l'on stimule, si l'on irrite les tissus qu'elle affecte. Des ophthalmies, des irritations cutanées, telles que les dartres, un érysipèle ou une autre éruption, ne disparaissent-elles pas souvent et même quelquefois assez promptement pour se reproduire sur les poumons, le cœur, l'estomac ou un autre organe? Comme ces inflammations sont palpables, on ne les nie pas; mais si l'on perd de vue le siége de l'irritation, et que l'on voie survenir des spasmes, des convulsions et d'autres symptômes nerveux, on prononce le mot *névroses*, et l'on nie l'existence d'un foyer d'irritation, cause première de ces phénomènes. Cette irritation ne développe pas toujours une douleur bien vive dans le viscère qui en est le siége, mais elle fait naître souvent des douleurs plus fortes dans des points plus ou moins éloignés, dans les muscles, dans la peau, dans les os, avec ou sans accompagnement de convulsions. Si cette irritation vient à abandonner son premier siége pour se porter sur un autre organe, il en résultera des symptômes extérieurs dont les nuances seront extrêmement variées.

Supposons que cette irritation affecte le cerveau; il y aura étourdissemens, douleurs de tête, mouvemens convulsifs, délire, etc. Cette irritation passe-t-elle tout à coup dans l'estomac? les symptômes précédens disparaîtront en partie et seront remplacés par ceux de la gastrite; il y aura sentiment de fatigue et de brisement dans les membres, douleurs frontales. Si l'irritation se transporte sur les poumons, il y aura toux, gêne de la respiration, accès d'asthme, de coqueluche ou autres symptômes des phlegmasies pulmonaires. Si le cœur en est atteint, le sang est appelé dans ce viscère, qui se gonfle, d'où résultent des douleurs, des angoisses, des défaillances, des palpitations. Le foie, les reins, la vessie, l'utérus, deviennent-ils successivement le siége de l'irritation? on voit se manifester des douleurs dans l'hypochondre droit et dans l'épaule du même côté, des coliques néphrétiques, des vomissemens, des accès d'hystérie, en un mot, tous les signes particuliers aux affections de ces différens organes; et si les personnes sont douées d'une constitution nerveuse, mobile, im-

pressionnable, l'action d'autres organes sera mise en jeu, et il en résultera un groupe de symptômes locaux et sympathiques à travers lesquels il sera quelquefois difficile de discerner le véritable état de l'organe primitivement affecté.

Veut-on avoir la preuve que toutes ces prétendues névroses ne sont pourtant que des irritations, c'est que si on les exaspère par un traitement stimulant, irritant, on augmente les accidens nerveux, et l'on finit par rendre fixe le siége de la douleur, de mobile qu'il était. Pourquoi? c'est qu'on a élevé par ce traitement jusqu'au degré d'inflammation une irritation qui était encore assez légère pour pouvoir être déplacée; c'est que très-souvent ces irritations deviennent d'elles-mêmes fixes, et quand les malades ont le malheur de succomber, on trouve les mêmes traces d'altérations, de désorganisations, qu'à la suite de toute autre inflammation. Si, au contraire, on emploie un traitement doux, calmant, rafraîchissant, on parvient à faire disparaître la névrose, parce que l'on a calmé l'irritation locale, dont, encore une fois, la névrose n'est que le signe, loin de constituer la maladie principale, comme on serait tenté de le croire. Ainsi, la mobilité ou la fixité de la douleur et des autres symptômes nerveux ne prouvent nullement que les prétendues maladies de nerfs soient des maladies isolées, *sui generis*, indépendantes d'une irritation ou d'une inflammation locale et appréciable. Il est démontré que les inflammations ou irritations fixes dépendent des mêmes causes que les mobiles; il est démontré aussi que les unes et les autres peuvent être accompagnées de symptômes nerveux, que ces symptômes éloignés peuvent tellement prédominer qu'ils fassent perdre de vue leur point de départ, c'est-à-dire l'organe irrité. C'est cependant ce qu'il est essentiel de ne point ignorer, car le véritable traitement doit avoir pour but de combattre cette irritation locale, premier mobile des névroses.

Le *traitement* des névroses ou des maladies nerveuses découle naturellement des principes qui viennent d'être établis dans tout le reste de cet article. Ce n'est pas ici le lieu d'indiquer quel doit être ce traitement pour chaque affection nerveuse en particulier, puisqu'il en a été question dans chacun des articles où ces affections sont décrites; nous nous contenterons donc de tracer quelques règles générales, dont l'application s'étend néanmoins à la plupart des cas. A cet égard, nous empruntons à un auteur anonyme des observations qui ne peuvent que paraître judicieuses.

« Il faut d'abord, dit cet auteur, s'assurer du siége de l'irritation; lorsqu'on l'a reconnu, il doit être attaqué par les moyens appropriés. Si l'organe irrité est dans un véritable état

d'inflammation, on le traite d'abord par les émolliens, les saignées locales, le régime antiphlogistique, en un mot, par les mêmes moyens qui conviennent aux inflammations sans névroses. Ce simple traitement réussit toujours, s'il est adopté franchement dans le début de ces maladies. Si l'irritation ne s'élève pas au degré de l'inflammation, les mêmes moyens conviennent encore, mais il faut moins de saignées; les émolliens et le régime suffisent ordinairement.

Lorsque l'inflammation ou l'irritation locale a été détruite, on attaque l'habitude convulsive, qui lui survit quelquefois, par certains irritans particuliers que les médecins appellent antispasmodiques : tels sont le camphre, l'éther, le musc, l'opium, l'assa-fœtida, la valériane, le zinc, et une foule d'autres substances dont le détail et le mode d'administration nous entraîneraient trop loin. (V. l'article Antispasmodiques, tom. I, pag. 47 et suiv.) Mais il importe d'ajouter que ces moyens sont rarement d'une utilité permanente et décisive; que la plupart du temps ils ne font que dissimuler le mal en exerçant une révulsion passagère; que très-souvent ils l'augmentent; enfin qu'après les antiphlogistiques, les moyens les plus efficaces sont l'exercice des muscles, la distraction, les voyages, et surtout la ferme et constante volonté de ne plus se laisser aller aux impulsions qui déterminent les convulsions.

En effet, en forçant les muscles à agir sous l'influence de la volonté, on les rend moins susceptibles d'obéir aux stimulations des viscères; on rend ceux-ci moins irritables; on augmente la digestion, la nutrition, la dépuration du sang, tout en émoussant l'activité nerveuse, car il est bien prouvé que lorsqu'un individu dépense beaucoup d'action vitale par le mouvement volontaire, il lui en reste peu pour la sensation et pour le mouvement involontaire. En un mot, les exercices du corps en plein air rapprochent l'homme de sa constitution primitive, et donnent moins de prise aux causes qui tendent à lui créer cette incommode sensibilité, mère commune de toutes les névroses.

Lorsque l'état de paralysie a succédé à la surexcitation nerveuse, les stimulans, tels que les vésicatoires, l'application du feu, etc., conviennent sur les parties qui ont perdu le mouvement et la sensibilité; mais si la branche de nerf paralysée peut être excitée avec avantage, il n'en est pas ainsi du tronc désorganisé, ni du cerveau, lorsque c'est lui qui est le siége du mal. Nous avons vu qu'il était alors altéré par suite d'une inflammation prolongée. Cette désorganisation consiste dans le ramollissement, la suppuration ou l'endurcissement d'un

point de sa substance, quelquefois dans une déchirure occasionée par l'extravasion du sang, etc. Lorsque ces désordres ne sont pas fort étendus, la nature travaille à leur guérison ; mais il lui faut pour cela beaucoup de temps ; il importe donc de ne pas la troubler en irritant le cerveau, en provoquant un nouvel épanchement, une nouvelle irruption de fluides, en un mot, une nouvelle inflammation dans les endroits dont la cicatrice allait s'opérer. Or, tous les prétendus spécifiques que l'on administre à l'intérieur ne manquent jamais de produire ces fâcheux effets, et lorsqu'une paralysie se guérit pendant leur usage, c'est malgré eux, et non par eux, que ce bonheur est obtenu. Ainsi, point d'élixirs anti-apoplectiques, d'eau des carmes, de décoctions d'arnica, de noix vomique, d'eaux minérales, sulfureuses ou ferrugineuses. En irritant l'estomac, les drogues irritent le cerveau et empêchent la guérison de se consommer; souvent même elles déterminent une rechute. Nous bannissons aussi les eaux salines et purgatives, les pilules aloétiques, les grains de santé, et toutes les préparations drastiques destinées à entretenir une légère diarrhée, sous prétexte qu'il faut appeler les humeurs de la tête sur le canal intestinal. Le résultat de ces pratiques est de produire une inflammation chronique de l'estomac et des intestins, sans diminuer en rien celle qui opère la dissolution du cerveau, et de préparer les malades à une attaque d'apoplexie, contre laquelle on n'aura plus aucune ressource. Le plus sûr est de n'user à l'intérieur d'aucun irritant, de s'en tenir à un régime léger qui puisse soutenir le malade sans lui causer de surexcitation, de l'éloigner des travaux intellectuels, et de le faire jouir du bénéfice du grand air, secondé par un exercice proportionné aux forces qui peuvent lui rester. L'intempérance et l'abus des boissons fermentées ne manquent jamais de procurer, au bout d'un certain temps, une rechute toujours mortelle aux paralytiques que l'apoplexie avait épargnés.

Les révulsifs, appliqués près du cerveau, à la nuque, par exemple, sont utiles après l'emploi des antiphlogistiques ; on peut donc y placer un séton, un cautère, y brûler un moxa. Ces mêmes moyens conviennent, avec les mêmes précautions, auprès d'un tronc nerveux que l'inflammation chronique menace de désorganiser : c'est ainsi qu'on les applique à la hanche dans les sciatiques nerveuses; au bras, au coude, à l'avant-bras, dans les névralgies de ces parties ; aux tempes, dans celles des yeux, des paupières, et ainsi de suite.

Les praticiens savent encore opposer à ces dernières maladies certains stimulans énergiques dont l'action peut être regardée comme révulsive : tels sont les frictions mercurielles

poussées jusqu'à la salivation, les ventouses sèches, les scarifications, les douches, et plusieurs topiques plus ou moins irritans et rubéfians.

Le traitement des névroses mobiles est fondé sur les mêmes principes que celui des névroses fixes. Ces névroses sont d'abord légères; mais si on exaspère l'irritation qui les produit par les toniques, les antispasmodiques, cette irritation devient fixe, parce qu'elle devient plus forte dans les tissus où elle siége, et ne peut plus être déplacée. D'ailleurs toute irritation tend à devenir chronique, à désorganiser les parties affectées, et consécutivement à déterminer différens phénomènes nerveux. Or, l'usage des stimulans ne saurait que hâter la marche de ces accidens.

NEZ. Il est sujet à diverses affections, entre autres à l'inflammation plus ou moins vive de sa membrane muqueuse, ce qui constitue le rhume de cerveau, ou à l'hémorrhagie nasale, qu'on nomme épistaxis, à des polypes, à des cancers, à la fistule lacrymale. Ces trois dernières affections étant essentiellement du ressort de la chirurgie, ce n'est pas ici le lieu de nous en occuper. Quant au coryza et à l'épistaxis, voyez ces deux mots.

NOLI ME TANGERE. Par ces mots latins qui signifient *ne me touche pas*, on indique certains ulcères cancéreux que l'on exaspère quand on les touche, au lieu de les guérir. Existe-t-il réellement des affections de cette nature, et le malade qui les porte est-il condamné à ne recevoir aucun espoir de guérison des secours de la médecine? Loin de nous ces doctrines fausses et désolantes. Sans doute qu'un cancer est une maladie grave, sans doute encore qu'on l'aggrave très-souvent en irritant les tissus qui en sont le siége par des applications intempestives; mais si, au lieu d'irriter ces plaies, on savait employer à propos les émolliens, les saignées locales, les révulsifs, on aurait souvent le bonheur d'en arrêter les progrès, et quelquefois même d'en obtenir la guérison complète. C'est ce que nous avons tâché de démontrer dans un autre article. (V. CANCER.)

NOSTALGIE, *maladie du pays*. L'homme s'attache aux lieux où fut le berceau de son enfance; c'est un sentiment que la nature a gravé en lui; l'amour de la patrie en est la conséquence nécessaire, amour sacré qui fit toujours palpiter les cœurs généreux, et qui ne s'éteint que par la lâcheté, la bassesse et la corruption. Mais tout naturel qu'il est, ce sentiment, ou plutôt cet instinct qui nous attache au sol où nous avons passé nos premières années, peut devenir une source

de maladies s'il n'est pas modéré par la raison, lorsque diverses circonstances nous engagent à nous en éloigner pendant un temps plus ou moins long. Les habitans des pays où la nature s'offre sous un aspect grand, majestueux et varié, sont principalement ceux sur qui l'éloignement agit d'une manière plus sensible. L'habitant de l'Helvétie, par exemple, celui du Tyrol, et de quelques contrées montueuses de la Germanie, tiennent bien plus fortement au sol que celui des larges mais uniformes plaines. Hippocrate avait déjà fait l'observation que les habitans des montagnes étaient généralement plus braves à la guerre que ceux des pays plats, et il en attribuait la raison à leur complexion plus saine, plus forte, plus vigoureuse. Cette raison est bonne, mais on pourrait en ajouter une autre, c'est que l'amour de la patrie donne aussi du courage, et qu'il porte l'intrépide et farouche montagnard à repousser un joug sous lequel se courbe plus facilement le mol et pacifique habitant de la plaine. Il suffit de consulter la géographie et l'histoire pour être convaincu de la vérité de cette proposition.

La nature et la diversité des impressions que fait éprouver l'aspect mouvant des régions découpées par des vallées et des montagnes sont peut-être la principale cause de cet attrait puissant pour le toit paternel. Là se trouvent souvent réunis tout à la fois, et sous un même coup d'œil, la fraîcheur du printemps, les chaleurs de l'été et les frimas de l'hiver. Tandis qu'au fond de la vallée mûrissent les moissons et la vigne, on aperçoit dans les hauteurs lointaines des troupeaux de chèvres, de génisses et de brebis errans dans de gras et verdoyans pâturages; ces hauteurs sont elles-mêmes dominées par des rochers tantôt arides et jaunis par le soleil, tantôt couvertes de noires forêts de pins et de mélèzes, et le tout couronné par des cimes de glaces éternelles qui semblent menacer ou supporter les cieux. Des rivières, des fleuves, des lacs majestueux entretiennent dans ces heureux pays la fertilité et l'abondance, en même temps que leur limpide cristal réfléchit l'azur des cieux, et multiplie de mille manières la lumière des astres et les sites pittoresques des alentours. Ailleurs ce sont des torrens fougueux qui roulent avec fracas au travers de leur lit rocailleux, ou bien ce sont des cascades écumeuses qui jaillissant de la fente d'une montagne, se précipitent en flocons de rocher en rocher, et s'évaporent en partie dans les airs avant d'arriver au pied de la hauteur. Rien de semblable ne se rencontre dans les plaines. Là, il y a changement de décoration, non-seulement à chaque pas que fait le voyageur, mais à chaque mouvement qu'il exécute sur lui-même; ici, la scène est immobile, muette, et d'une insipide uniformité; la vue n'est récréée par l'aspect

d'aucun paysage qui puisse la reposer et borner son étendue; toujours un horizon fatigant et incertain qui semble placer partout le spectateur comme au centre d'un grand cercle dont il ne peut jamais atteindre la circonférence.

Transportez maintenant sous un ciel étranger un habitant de l'une ou de l'autre de ces contrées. Quel est celui dont l'imagination sera le plus vivement exaltée par les souvenirs des lieux où il naquit, où il fut élevé? Sans doute ce sera celui dont les regards furent frappés dès l'enfance par l'aspect de sites rians, variés, majestueux et même terribles. Chez lui, le besoin de revoir ces coteaux enchanteurs, ces vallées sinueuses, ces monts gigantesques, deviendra une véritable passion, et les effets de cette passion pourront avoir les résultats les plus graves pour sa santé. L'habitant des plaines, au contraire, dont le cerveau n'a reçu l'empreinte d'aucun de ces grands accidens de terrain, de lumière, de fleuves et de lacs, cet habitant, dis-je, tiendra au sol natal par des liens bien moins puissans que le premier.

Quoi qu'il en soit de ces causes de la *maladie du pays* qu'on appelle *nostalgie*, voici ce que l'on observe chez les personnes qui en sont atteintes. A une tristesse profonde, à l'amour de la solitude, à une inquiétude vague et indéfinissable entretenue par une idée fixe, on voit bientôt succéder la perte de l'appétit, le dépérissement, et si l'individu n'est pas doué d'un caractère ferme, d'une volonté forte, il peut tomber dans une maladie assez grave pour l'entraîner au tombeau. Tout le monde sait l'influence qu'exerçait sur l'imagination des soldats suisses au service de puissances étrangères une chanson nationale qu'on nomme le *Ranz des Vaches*. Cette chanson, qui retrace avec naïveté les mœurs simples, les habitudes paisibles, les sites animés de quelques cantons de l'Helvétie, produisait un effet tel sur ces soldats, qu'un grand nombre d'entre eux tombaient gravement malades, ou se sentaient poussés presque irrésistiblement à déserter leurs drapeaux pour revoir le foyer domestique. Cette espèce d'épidémie morale était même devenue si violente parmi les régimens de cette république qui se trouvaient au service de la Prusse, que l'on fut obligé d'interdire, sous peine de mort, la chanson du *Ranz des Vaches*.

Si l'on voulait savoir quelle est la cause de cette maladie, on la trouverait facilement dans l'excitation que doit nécessairement produire sur le cerveau la permanence d'une idée qui se représente sans cesse. Le désir de revoir son pays doit être comparé à tout autre passion; c'est une affection morale vive qui stimule le cerveau, l'irrite, et l'empêche de présider aux fonctions des autres organes. Si cet état se prolonge, il doit

en résulter les mêmes effets que l'on voit survenir à l'occasion d'un long et violent chagrin, d'un amour contrarié, etc.; d'où il suit que le véritable traitement serait de conseiller aux personnes atteintes de nostalgie de retourner dans leur pays. Cette répatriation, et même l'espérance d'un prochain retour, produisent un effet tel, qu'on a vu des sujets réduits au dernier degré de marasme, ne mangeant presque plus, ne digérant pas, sombres, mélancoliques, comme frappés de monomanie, reprendre aussitôt leur gaieté, recouvrer l'appétit et une santé alerte dès les premiers jours de leur départ, et quelquefois les seuls apprêts pour le voyage suffisent pour opérer cet heureux résultat. Mais il peut se rencontrer mille obstacles qui obligent les individus à rester loin de leur pays. Dans ce cas, il faut se comporter à leur égard comme on le fait envers ceux qui sont travaillés par tout autre affection morale triste, déprimante. Ainsi qu'une douleur plus vive détruit souvent celle qui l'est moins, de même en faisant naître dans le cœur du nostalgique une autre passion, on pourra faire taire en partie celle qui l'obsède. Cet homme fréquentera la société; il y formera des liaisons d'amitié, et même d'une nature plus forte, et peu à peu de nouvelles idées, de nouvelles habitudes, d'autres attachemens, viendront remplacer ceux du premier âge, et chasser des souvenirs momentanément dangereux. Ce serait se tromper grossièrement, ce serait posséder bien peu la connaissance du cœur humain, que de chercher à le guérir de sa passion en lui insinuant qu'il faut dire à son pays un éternel adieu, et qu'il faut bannir de son cœur l'espoir de le revoir. Entretenez, au contraire, l'espérance dans ces cerveaux malades; en partageant leur tourment, vous vous insinuerez dans leur cœur, vous deviendrez le confident de leurs peines; et qui ne sait combien le partage en adoucit l'amertume? Par ce moyen, il vous sera facile de leur présenter à travers cet espoir plus ou moins lointain quelques distractions qu'une opposition obstinée à leur idée favorite les eût empêchés d'accepter, et si ces souvenirs de la patrie ne s'effacent pas, du moins ce ne seront que des souvenirs doux et agréables, et non plus une douleur morne, pénétrant dans tous les viscères, rongeant les entrailles, et minant sourdement la santé. S'il arrivait que l'individu fût déjà atteint d'une maladie grave, il faudrait examiner la nature de cette maladie, rechercher quel en est le siége, l'intensité, et se conduire en conséquence. Il ne sera pas superflu de faire observer que dans ces cas et dans d'autres qui lui sont analogues, comme la plupart des maladies produites sous l'influence d'affections morales, le cerveau et l'estomac sont les organes le plus souvent affec-

tés. Quant au cerveau, cela se conçoit, puisqu'il est spécialement et directement influencé par les impressions morales. Pour l'estomac, on sait qu'il existe entre ce viscère et le cerveau des rapports tels, qu'il est impossible que l'un soit longtemps affecté sans que l'autre ne participe plus ou moins à cette affection. Quand la vie du malade est menacée, et que rien ne saurait le distraire de ses pensées chéries, il faut sans hésiter lui promettre le retour dans son pays, en faire les préparatifs en sa présence, commencer même le voyage, sauf à s'arrêter, si le besoin et les forces du malade l'exigent. Ce serait, je le répète, méconnaître entièrement le cœur de l'homme, ce serait lui donner la mort que de lui laisser lire la sentence désolante que l'imagination du Dante avait tracée sur la porte de l'enfer :

Lasciate ogni speranza, voi ch' entrate.

Nous avons dit plus haut que la nostalgie atteignait plus fréquemment les montagnards que les habitans des plaines, et nous en avons conclu que l'amour de la patrie était plus vif chez eux que chez ces derniers. Quelques explications à cet égard sont nécessaires, car on peut citer de nombreuses exceptions à cette règle. Pour l'homme, il existe deux patries : celle des sens et celle de la raison. La patrie des sens est celle des lieux avec lesquels notre enfance s'est familiarisée; c'est celle des habitudes du foyer domestique. Cette patrie s'est identifiée avec nous-mêmes; elle fait pour ainsi dire partie de toutes nos sensations; nous l'aimons par instinct, nous y pensons avec plaisir, nous y revenons sans cesse, parce que ces lieux furent le théâtre des jeux de nos premières années, de ces années de bonheur et d'insouciance. En revoyant ces prés, ces champs, ces ruisseaux, ces montagnes et ces vallées qui nous sourirent à l'aurore de la vie, peut-être retrouverons-nous cette folâtre jeunesse, cette ignorance des douleurs de l'âme, des tromperies et des erremens des hommes. Hélas! ces bois y sont encore, ces bosquets reverdissent tous les printemps, et la fauvette gazouille encore ses amours non loin de la chaumière; rien n'est changé, excepté l'homme, qui passe sans retour, mais qui aime toujours à s'environner de décevantes illusions de bonheur. L'autre patrie, que j'appelle celle de la raison, n'est autre chose que les institutions sociales du pays. Les souvenirs de cette patrie exercent une bien moindre influence sur la santé que ceux de la patrie des sens, parce que, si nous pouvons commander à la raison, la chose n'est pas aussi facile pour nos sensations. Cependant, si dans un pays

qui n'offre rien d'attrayant par sa disposition topographique, il existe des institutions sociales grandes, basées sur un système d'une sage liberté, où les lois protègent le faible contre le fort, où les arts et l'industrie soient florissans, la raison de l'homme s'attachera à cette patrie, ou plutôt à ces institutions; mais si le droit n'est que la force, si les lois ne sont qu'un instrument entre les mains des forts pour opprimer les faibles, qu'est-ce qui pourrait attacher à un tel pays l'homme qui aurait la conscience de sa dignité? Si quelque chose l'y retenait encore, ce serait cette autre patrie des sensations, cette patrie de l'enfance dont le cœur a tant de peine à se détacher. Heureux les peuples qui ont le bonheur de jouir, sous la sainte égide des lois et de la liberté, de l'aspect d'un beau ciel dans un pays où la nature se présente avec des formes grandes et pompeusement diversifiées! C'est pour eux que le poëte a dit :

Dulcis amor patriæ, dulce videre suos.

NOURRITURE. (V. Alimens.)

NYMPHOMANIE. (V. Fureur utérine.)

O

OBÉSITÉ. Embonpoint excessif occasioné par une abondance de graisse qui s'accumule dans les mailles du tissu cellulaire et augmente prodigieusement la masse du corps. L'obésité n'est pas une maladie, mais elle peut y disposer. Elle peut gêner la respiration à tel point que les personnes affligées d'un embonpoint outre mesure ne peuvent pas accélérer leur marche, monter un escalier sans être essoufflées, haletantes. Comme d'un autre côté cette masse de graisse comprime les vaisseaux sanguins et nuit à la libre circulation du sang, il peut en résulter des congestions dans les poumons, et surtout dans le cerveau. On doit donc conseiller à ces personnes de prendre les précautions nécessaires pour prévenir ces accidens. La première chose qu'elles aient à faire consiste à arrêter le développement de cet état pléthorique, et même à diminuer cette corpulence excessive. On y parviendra presque toujours en renonçant à une nourriture trop abondante et trop substantielle, en substituant aux viandes succulentes les végétaux frais, les fruits aqueux, les boissons légèrement acidules, ou l'eau pure. A ce régime tempérant et peu nutritif, on joindra

les exercices fréquens, propres à exciter la transpiration et à répartir sur les muscles l'excédant de nutrition qui embarrasse les viscères. Pour la même raison, on ne devra rester au lit que le temps strictement nécessaire pour le sommeil, c'est-à-dire six ou sept heures. Il est des personnes qui boivent du vinaigre pour faire disparaître leur embonpoint; j'ai même vu des femmes qui recouraient à ce moyen pour réduire à des proportions exiguës leur taille qu'elles ne trouvaient pas assez fine. Ce moyen est très-pernicieux, parce que l'usage prolongé du vinaigre pur ou même étendu d'une trop faible quantité d'eau irrite l'estomac, resserre ses membranes, l'appétit disparaît, les digestions deviennent pénibles, et comme la nutrition ne se fait plus ou qu'elle se fait mal, force est bien que l'embonpoint diminue; mais c'est en échange d'une gastrite aiguë ou chronique, qu'il sera ensuite très-difficile, pour ne pas dire impossible de guérir. Laissons-nous donc aller à la bonne nature; ne la violentons pas, car on ne le fait point impunément.

Les individus surchargés de graisse, dont le cou est court, a tête volumineuse, doivent être traités comme les personnes prédisposées à l'apoplexie. Si ces individus éprouvent des pesanteurs de tête, de la somnolence, de l'accablement, outre le régime végétal et les exercices auxquels ils doivent s'astreindre, il est encore important qu'ils se fassent saigner de temps en temps, et surtout quand ils se trouvent dans les conditions dont nous venons de parler. S'ils sont sujets aux hémorrhoïdes, loin de chercher à les supprimer, ils tâcheront de les rappeler ou d'y suppléer à chaque époque où elles avaient coutume d'arriver par une application de sangsues à l'anus. En prenant ces précautions, ils échapperont presque toujours aux dangers d'une congestion cérébrale. (V. Apoplexie.)

OBSTRUCTIONS. Cette expression, qui vient du mot latin *obstruere*, boucher, obstruer, est souvent employée en médecine pour indiquer certains obstacles qu'éprouvent les fluides à leur libre circulation. Il n'y a peut-être pas de maladies sur lesquelles les personnes étrangères à la médecine aient des idées plus fausses que celles que l'on désigne vulgairement sous le nom d'obstructions ou d'engorgemens. Ces mots sont du nombre de ceux dont l'ignorance et le charlatanisme font l'abus le plus fréquent. En effet, lorsqu'on aperçoit un organe tuméfié, endurci, engorgé, comme on l'appelle, on se le représente à peu près comme un morceau de métal qu'il faut liquéfier par l'emploi des *fondans*, ou comme farci d'humeurs épaissies qu'il faut diviser par les *incisifs*; et comme l'on ne

pense qu'à désobstruer les canaux engorgés, à fondre les tumeurs, à inciser les humeurs incrassantes, sans faire attention à l'estomac, on envoie d'abord ces médicamens dans cet organe pour qu'il les fasse passer à qui de droit. Mais si ces substances ont la propriété de désobstruer et de dégorger, elles agissent aussi sur l'estomac avant d'arriver à leur destination ultérieure. En conséquence, il faudra consulter l'état de ce viscère, pour s'assurer s'il peut ou non supporter l'action de ces médicamens, car si l'on devait l'exciter trop fortement, l'irriter et l'enflammer, autant et mieux vaudrait-il garder l'engorgement, et ne pas mourir par la violence du remède.

Quelques explications sur la nature des maladies auxquelles on donne le nom d'obstructions feront mieux comprendre combien sont absurdes les idées qu'on s'en fait vulgairement, et combien est souvent dangereuse la médication par laquelle on prétend les combattre. Rien n'est si ordinaire que les mots d'obstructions du foie, de la rate, des reins, des glandes du mésentère, et d'autres parties du corps; et quand ces mots sont une fois prononcés, on croit trouver dans les pharmacies un spécifique jouissant directement de la propriété de désobstruer ces organes. Je le répète, ces idées sur la nature de la maladie et sur les remèdes sont entièrement fausses. En effet, une obstruction ou un engorgement n'est point une maladie par elle-même; ce n'est que le résultat, la conséquence nécessaire d'une autre maladie. Et quelle est cette maladie? C'est une irritation ou inflammation tantôt aiguë, tantôt et bien plus souvent chronique. Et comment cette inflammation peut-elle opérer une obstruction ou un engorgement dans les tissus dont elle est le siége? Rien n'est plus simple et plus facile que la solution de cette question. On sait, et nous l'avons déjà répété cent fois dans cet ouvrage, que toute irritation appelle les fluides dans les organes irrités en vertu d'une loi invariable des corps vivans, *ubi dolor, ibi fluxus*. Une épine enfoncée dans les chairs y attire le sang, une inflammation s'y déclare, et la suppuration s'établit; un vésicatoire irrite la peau, et les humeurs y sont attirées en abondance; un vomitif placé dans l'estomac y fait pleuvoir les mucosités et affluer la bile; un grain de sable ou un autre corps étranger introduit dans l'œil y fait arriver les larmes; le tabac provoque par son action irritante l'écoulement du mucus des fosses nasales; un purgatif irrite les membranes internes des intestins, active leurs sécrétions, et produit la diarrhée; et même un simple morceau de savon introduit dans l'anus d'un enfant suffit pour irriter ce point, y attirer les humeurs intestinales, et produire une purgation salutaire. Je pourrais accumuler les exemples pour prouver cette

assertion, qui, au reste, est admise aujourd'hui par tous les médecins. Supposons maintenant que le foie se trouve être le siége d'une irritation; il y aura d'abord augmentation de la sécrétion bilieuse. Si cette irritation s'élève au degré d'une inflammation aiguë, on aura les symptômes et les résultats de l'hépatite aiguë, dont nous avons parlé ailleurs. (V. Hépatite.) Si cette inflammation est lente, chronique, il y aura toujours appel du sang, de la lymphe et des autres fluides. Le viscère recevant ainsi continuellement un surcroît de nutrition, il y aura augmentation de volume, conséquemment désordre dans ses fonctions. L'irritation siége-t-elle dans les glandes du cou, des aisselles, du mésentère, même résultat. Cette irritation appellera la lymphe en plus grande quantité dans ces glandes que de coutume. Si l'irritation est violente, il y aura inflammation, puis suppuration; si elle est lente, ces fluides surabondans se coaguleront, s'organiseront, et l'on aura un engorgement, ou, si l'on veut, une obstruction. Si l'inflammation chronique n'est point arrêtée dans sa marche, les tissus engorgés finiront par éprouver différentes espèces de désorganisation; ils prendront une consistance lardacée; il se formera dans leur intérieur plusieurs petits foyers de suppuration; ils deviendront ulcéreux, cancéreux, etc., etc. C'est ce que l'on observe dans les soi-disant obstructions du foie, des reins, de la rate; c'est ce que l'on voit encore dans les obstructions des glandes mésentériques, maladie plus particulièrement connue sous le nom de carreau, lequel est tout aussi absurde. (V. Carreau.) Or, s'il est démontré jusqu'à l'évidence que toutes ces obstructions, ces engorgemens, quels qu'ils soient et quel qu'en soit le siége, ne sont autre chose que l'effet d'une irritation sourde, d'une inflammation chronique qui en altère insensiblement la structure, l'emploi des médicamens excitans ou irritans ne produirait-il pas un résultat contraire au but que l'on se propose? Ces médicamens, en exaspérant l'irritation, ne la feraient souvent arriver que plus vite aux différentes terminaisons fâcheuses dont nous avons parlé.

Les substances que l'on a mises au rang des fondans sont les plantes chicoracées, les savoneux, l'iode, le mercure et les sels mercuriaux. La propriété de toutes ces substances est de stimuler les membranes muqueuses du canal intestinal, lorsqu'on les administre à l'intérieur. Cette stimulation s'étend de proche en proche aux organes voisins, et par ce moyen leur obstruction peut se dissiper dans quelques cas; dans d'autres, au contraire, l'engorgement devient plus considérable. Cela a lieu surtout si les premières voies sont déjà le siége d'une irritation, car alors les prétendus fondans, qui ne sont

autre chose que des stimulans, ajoutant une irritation à une autre irritation, aggravent nécessairement l'état du malade. Quelques exemples de succès obtenus par l'usage de ces médicamens ne sauraient autoriser à y avoir recours à la légère, car puisqu'ils stimulent les organes, ils peuvent augmenter l'irritation dont ils sont déjà le siége, et par conséquent l'engorgement. Ils peuvent aussi, il est vrai, le diminuer, et même le dissiper entièrement par leur action perturbatrice; mais un homme prudent ne doit jamais exposer la santé de son semblable à des chances si hasardeuses : c'est, en effet, un véritable quitte ou double qu'il n'est pas toujours permis de tenter.

Les circonstances où l'on peut avoir recours à ces moyens à l'intérieur, dans les cas d'engorgemens chroniques, sont celles où le canal intestinal est en bon état, ce que l'on reconnaît à l'absence complète de la fièvre, à l'état naturel de la langue et de la peau. Cette condition est assez rare, parce qu'il est prouvé par de nombreuses observations que les obstructions du foie, de la rate, des reins et des glandes du mésentère, sont ordinairement accompagnées d'un état inflammatoire de l'estomac ou d'une autre partie du canal intestinal. Il faut en outre que les individus soient doués d'une forte constitution, car chez les sujets faibles, nerveux, irritables, jamais ces moyens ne réussissent. Lorsqu'ils ont été employés pendant quelque temps, dans le cas où l'on croit pouvoir y recourir, il faut toujours en suspendre l'usage, sauf à y revenir plus tard, car à la longue ces médicamens finissent par irriter le canal intestinal, et dès lors ils ne peuvent que produire de mauvais effets. Au reste, ils ne sauraient jamais convenir que dans les engorgemens chroniques et indolens. Dans l'état aigu, leur usage est totalement proscrit.

Il est certain que pour l'ordinaire on réussit beaucoup mieux à faire disparaître les obstructions, les engorgemens, par l'usage des sangsues appliquées de temps en temps sur les points correspondans au siége de la maladie, par celui des douches sur les mêmes points, par l'usage des antiphlogistiques à l'intérieur, que par les remèdes fondans, désobstruans et apéritifs, qui, je le répète, ne sont pour la plupart que des stimulans. Combien de personnes ont hâté la fin de leur carrière par l'emploi inconsidéré de ces médicamens, et qui auraient pu reculer les bornes de leur existence, adoucir leurs maux, et dans un grand nombre de cas obtenir une guérison complète en employant les moyens propres à apaiser et non à exaspérer les inflammations latentes dont ils étaient porteurs! Mais il est souvent aussi difficile de déraciner les préjugés du vulgaire que les maladies elles-mêmes.

Il est aisé de voir, d'après ce que nous venons de dire, que l'histoire des obstructions du foie, des glandes lymphatiques ou autres n'est autre chose que celle de l'inflammation aiguë ou chronique de ces divers organes. Nous renvoyons donc, pour plus amples détails, aux articles où il est question spécialement de ces affections. (V. les mots Hépatite, c'est-à-dire inflammation du foie; Néphrite, inflammation des reins; Carreau, inflammation des glandes du mésentère; Scrophules, affection des glandes lymphatiques; Phthisie pulmonaire, inflammation chronique des poumons.

ODONTALGIE, *douleur de dents.* (V. Dents.)

ŒIL (*maladies de l'*). V. Amaurose, c'est-à-dire perte ou diminution de la vue, sans lésion apparente de l'œil. V. Ophthalmie, c'est-à-dire inflammation des yeux et des paupières.

OPHTHALMIE, *inflammation des organes de la vision.* On donne le nom d'ophthalmie à l'inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse l'œil et les paupières. Cette membrane s'étend par un canal qu'on nomme le canal lacrymal jusque dans les fosses nasales; et comme la membrane muqueuse du nez correspond à celle de la bouche, il s'ensuit qu'il y a une liaison étroite entre l'inflammation de ces diverses parties. L'inflammation peut être superficielle, c'est-à-dire n'intéresser que la membrane muqueuse, ou s'étendre plus profondément et affecter tout le globe de l'œil. Cette affection peut exister à l'état aigu et à l'état chronique.

Les symptômes ou signes de l'ophthalmie sont les suivans. Il y a plusieurs degrés entre la simple irritation et l'inflammation très-aiguë. Lorsque l'inflammation est très-aiguë et qu'elle est bornée à la membrane muqueuse de l'œil, il y a rougeur, gonflement de cette membrane, ainsi que des paupières, larmoiement continuel, sensibilité très-vive occasionée par les mouvemens des paupières et l'action de la lumière; le malade cherche l'obscurité; il éprouve un sentiment d'irritation semblable à celui que produirait la présence d'un grain de sable ou d'un autre corps étranger introduit sous les paupières, ce qui le porte souvent à se frotter les yeux. Quelquefois l'inflammation augmente, et de bornée qu'elle était, elle peut s'étendre profondément et envahir l'œil tout entier; le malade croit alors voir un globe de feu, et si l'inflammation est plus violente, surtout si elle est phlegmoneuse, le malade ne voit plus rien; l'œil est gonflé, chaud, et excessivement douloureux; le pouls est fréquent; il y a fièvre plus ou moins intense; la douleur retentit dans toute la tête, et souvent dans tous les côtés correspondans de la face.

La marche de l'ophthalmie dépend du degré de l'inflammation, de la nature des causes qui la produisent, et surtout de la constitution et de la disposition des personnes qui en sont affectées. Quand les causes ont agi pendant long-temps, et que l'individu a résisté à leur action, si elle se déclare enfin, elle fait des progrès très-rapides. L'ophthalmie peut se communiquer au cerveau, et donner lieu à tous les symptômes d'une inflammation cérébrale; l'œil peut se remplir de pus et arriver à une désorganisation complète. L'inflammation existe-t-elle à un degré moins élevé, elle peut épaissir et obscurcir la cornée, rendre opaques les humeurs de l'œil. Quelquefois l'inflammation agit seulement sur le cristallin, lui fait perdre sa transparence; c'est ce qu'on nomme la cataracte. Dans un degré moindre, l'inflammation se borne à la membrane muqueuse, la rougit, l'épaissit, et quelquefois elle s'étend à la cornée, qu'elle ulcère, qu'elle peut même perforer, et donne issue à l'humeur aqueuse. Dans certains cas, il se développe des excroissances dans l'œil qui se transforment en une masse squirrheuse et cancéreuse avec des douleurs profondes, lancinantes, atroces; très-souvent alors l'inflammation se communique au cerveau et détermine la mort. On voit l'inflammation siéger tantôt dans un seul œil, mais plus souvent dans les deux yeux simultanément; d'autres fois, après avoir siégé pendant quelque temps dans l'un d'eux, l'autre s'affecte de la même manière. L'ophthalmie qui se développe sous l'influence de causes vénériennes fait des progrès extrêmement rapides, et si l'on ne se hâte d'en modérer la violence, elle détermine promptement la désorganisation de l'œil. Il arrive quelquefois que l'inflammation de la membrane muqueuse de l'œil ou des paupières gagne, comme nous l'avons dit plus haut, le canal nasal; sous l'influence de cette inflammation, la membrane qui le tapisse peut se gonfler, s'épaissir, obstruer le canal et empêcher le passage des larmes, qui coulent alors sur les joues, les irritent et les excorient : c'est ce qu'on nomme la fistule lacrymale.

L'ophthalmie chronique ne diffère de l'aiguë que par la moindre violence des symptômes. Elle succède ordinairement à l'état aigu, mais elle peut aussi être primitive, c'est-à-dire débuter d'une manière lente, et persévérer plus ou moins long-temps dans cet état. Elle est caractérisée par une douleur qui n'a lieu que par momens, par la rougeur et le gonflement de la membrane muqueuse de l'œil ou des paupières, ou des deux simultanément, par la sensibilité de la vue, et par un larmoiement continuel. Dans la grande majorité des cas, l'ophthalmie affecte une forme continue, c'est-à-dire que l'inflammation est permanente depuis son développement jusqu'à sa terminaison;

mais dans quelques cas rares elle devient intermittente, les yeux s'enflamment pendant quelques heures, puis l'inflammation se dissipe et reparaît après vingt-quatre, trente-six, quarante-huit heures, suivant qu'elle est quotidienne, tierce ou quarte, etc.

Les auteurs ont établi plusieurs divisions de l'ophthalmie, uniquement basées sur la différence des symptômes sous lesquels cette affection se manifeste. C'est ainsi qu'ils ont appelé *ophthalmie purulente* celle qui attaque particulièrement les enfans nouveau-nés, et qui est accompagnée d'une grande sécrétion de pus; *ophthalmie blennorrhagique*, *syphilitique*, celle qui survient après la suppression d'une gonorrhée, et plus souvent lorsque le malade porte vers les paupières ses doigts enduits de la matière de l'écoulement, ou lorsque l'affection vénérienne se communique aux yeux d'une manière quelconque; *ophthalmie scrophuleuse*, celle qui affecte si fréquemment les individus doués d'un tempérament lymphatique, d'une constitution scrophuleuse; *ophthalmie dartreuse*, celle qui remplace une dartre supprimée. Toutes ces variétés sont essentiellement la même maladie; il s'agit toujours d'une inflammation tantôt aiguë, tantôt chronique, plus ou moins opiniâtre, marchant plus ou moins promptement à la désorganisation, suivant la disposition individuelle, la sensibilité particulière des tissus affectés, sensibilité qui variant chez presque tous les individus doit nécessairement modifier les formes nombreuses que peut revêtir l'irritation. Chez les uns, cette inflammation disparaîtra en très-peu de temps; chez d'autres, elle se montrera longue et rebelle, et pourra durer plusieurs mois, plusieurs années; quelquefois elle désorganisera promptement les parties sur lesquelles elle siége, et ces lésions organiques pourront être de plusieurs espèces. Mais ce serait une grande erreur de croire que ces diversités de formes, de durée, de résultats, fussent des signes d'autant d'affections particulières. Il est bien vrai, comme on le verra plus bas, que le traitement doit être varié, suivant que l'inflammation est aiguë ou lente, suivant la constitution particulière des individus, et même suivant les causes qui l'ont produite; mais ce traitement doit toujours avoir pour but de faire cesser le surcroît d'excitation de l'organe malade, d'éteindre, si je puis m'exprimer ainsi, le feu qui s'y est allumé.

Les *causes de l'ophthalmie* sont d'abord tous les stimulans qui agissent sur l'œil; ainsi, une lumière trop vive enflamme l'œil, comme des irritans trop forts enflamment les fosses nasales. Il en est de même des corps étrangers introduits dans l'œil, tels que le sable, les vapeurs d'acides minéraux, de

soufre, la fumée, les brouillards, etc., etc. Toutes ces substances agissent sur la membrane muqueuse qu'on nomme la conjonctive, tandis qu'une vive lumière exerce d'abord son action sur le nerf optique ou la rétine, et si la conjonctive est affectée, ce n'est que consécutivement. Il est des personnes qui ne peuvent pas regarder long-temps le feu sans être atteintes d'ophthalmie. Elle attaque très-fréquemment les ouvriers qui sont obligés par leur état de s'exposer à un feu ardent, tels que ceux employés dans les usines où l'on coule le verre, le fer, ou d'autres métaux, etc. Dans quelques cas, un grand nombre de causes se trouvent réunies : c'est ainsi qu'en traversant les déserts de l'Afrique, des caravanes, des armées entières se trouvent affectées de cette maladie, parce qu'en même temps que les yeux sont exposés à l'éclat et à la chaleur du soleil, des vents chauds soulèvent des tourbillons de sable brûlant, ou bien si l'atmosphère est tranquille, ce qui arrive le plus ordinairement, ces vastes mers de sable, qui ne permettent jamais à la vue de se reposer sur aucune verdure, réfléchissent la lumière et le calorique, et ajoutent encore à l'intensité de celle qui vient directement du soleil. La lumière réfléchie par la neige, par la glace, peut aussi déterminer cette inflammation. Elle peut dépendre du contact du pus blennorrhagique ou fourni par un abcès ou un ulcère vénérien ; c'est l'ophthalmie blennorrhagique et syphilitique, qui, comme on l'a déjà vu, marche rapidement à son terme, et produit quelquefois des désorganisations effrayantes. Les affections morales, les chagrins, la tristesse, influent quelquefois sur les yeux, provoquent les larmes, et y déterminent une irritation ou une inflammation ; mais l'action de ces causes commence souvent par les viscères. La suppression d'un vésicatoire, d'un cautère, d'une dartre ou d'une autre affection cutanée, d'une hémorrhagie ou d'un écoulement habituel, peuvent aussi donner lieu à cette affection. On voit par là qu'elle est produite tantôt par les causes générales de toute inflammation, tantôt par des causes qui agissent particulièrement sur les organes de la vision. Outre les causes qui viennent d'être énumérées, il en est qui dépendent uniquement de la constitution des individus : cette prédisposition étant donnée, l'action seule des agens ordinaires sur l'économie animale suffira pour les produire. Ainsi, chez un sujet très-lymphatique, scrophuleux, on observe souvent que le bord des paupières est habituellement rouge, boursoufflé ; quelquefois la conjonctive sera le siége d'une inflammation chronique, opiniâtre, en même temps que l'on apercevra chez le même individu une disposition à l'engorgement des glandes lymphatiques du cou, des aisselles, etc.

Cette tuméfaction des glandes, ce boursoufflement des paupières, ces ophthalmies chroniques qui se manifestent pour l'ordinaire dès l'enfance, qui durent quelquefois plusieurs années, et qui, dans quelques cas, ne disparaissent jamais complétement, dépendent entièrement de la disposition organique, disposition que l'on est convenu d'appeler scrophuleuse. On peut voir à l'article SCROPHULES ce qui constitue cette affection, quelles sont les causes qui la produisent, et quels sont les moyens d'y remédier.

Traitement. Il est variable, ainsi que nous l'avons dit, suivant que l'inflammation est aiguë ou chronique. S'il n'est question que d'une légère irritation, il suffira pour l'ordinaire de se garantir de l'influence d'une lumière trop vive, d'éviter les alimens succulens, les boissons spiritueuses, et de se laver les yeux avec de l'eau fraîche et pure. Il n'en est pas de même si l'inflammation est aiguë. Pour empêcher tous les désordres et les désorganisations qu'elle pourrait déterminer, il faut tâcher d'abattre cette inflammation dès qu'elle se manifeste. A cet effet, on doit conseiller une saignée de bras, si l'individu est fort, sanguin, et prédisposé à cette affection; puis après avoir opéré une détente générale par ce moyen, on obtiendra presque toujours un succès prompt et heureux de l'application d'un grand nombre de sangsues, par exemple, de 20, 30, 40 à la fois, sur les tempes, les pommettes, derrière les oreilles, mais jamais sur les paupières ou la conjonctive, comme le pratiquent témérairement certaines personnes. Cette méthode est extrêmement téméraire, car chaque piqûre détermine une petite inflammation accompagnée d'ecchymose qui devient dangereuse sur des parties aussi délicates que les membranes de l'œil, parce qu'elle peut en produire la désorganisation. J'ai dit que le nombre des sangsues devait être grand; sans cela, elles attireraient le sang sur les points où on les applique, et si ce sang ne trouvait pas de nombreuses issues, la congestion sanguine et par conséquent l'inflammation seraient infailliblement augmentées. Si l'inflammation n'est pas calmée, ou si, après avoir été apaisée pendant quelque temps, elle acquiert une nouvelle énergie, il faut sans balancer l'attaquer par ces mêmes moyens, jusqu'à ce que l'on s'en soit rendu entièrement maître. On aura ensuite recours aux fomentations émollientes légères avec l'eau tiède ou une décoction de guimauve, et l'on recouvrira l'œil avec une compresse fine imbibée de ce liquide et maintenue par une bande médiocrement serrée. On peut aussi faire des applications froides sur l'œil; mais il faut que l'inflammation ne soit pas trop vive, car il y aurait à craindre une réaction. C'est pour la

même raison que l'emploi devrait en être prolongé pendant plusieurs heures; car si on ne l'appliquait que pendant quelques instans, l'énergie vitale réagirait, et l'inflammation redoublerait d'intensité. On prescrira les boissons émollientes, les bains de pieds, et il ne sera pas inutile de faire des frictions sur les jambes et les cuisses pour opérer une révulsion vers ces parties. A l'état aigu, il est prudent de s'abstenir des purgatifs, parce qu'il y a disposition inflammatoire dans le canal digestif, et que ces purgatifs pourraient l'augmenter. Si l'inflammation est légère, et qu'il n'y ait pas de symptôme d'irritation des voies digestives, on peut administrer des laxatifs doux, tels que les sulfates de magnésie, de potasse, de soude (sels de Sedlitz, de Duobus, de Glauber), etc.; mais il faut en suspendre l'usage aux premiers signes d'irritation (V. pour l'administration de ces purgatifs, tom. I, pag. 75 et suivantes). Les moyens stimulans, astringens, conviennent après qu'on a abattu la violence de l'ophthalmie par les antiphlogistiques, ou lorsqu'elle est peu intense. On emploie à cet effet divers collyres contenant du camphre, du sulfate de zinc, de l'acétate de plomb, de l'opium, de la jusquiame, etc. On prépare dans le même but des pommades astringentes, opiacées, que l'on introduit dans l'œil (V. tom. I, pag. 140, pour ce qui concerne les préparations et la manière d'employer les *collyres*. V. aussi tom. I, pag. 183, ce qui a été dit sur les diverses *pommades anti-ophthalmiques*). Les collyres et les pommades qui contiennent de l'opium sont principalement utiles quand il y a une grande sensibilité de l'œil, sans augmentation de chaleur. Dans tous les cas, on ne doit se servir de ces moyens qu'avec beaucoup de circonspection, et les supprimer entièrement, dès qu'ils augmentent l'inflammation. Il est, je pense, inutile de dire que l'on doit éviter la lumière trop vive du soleil, du feu, des bougies; j'ajouterai que dans certains cas où l'inflammation est très-violente, il faut tenir le malade dans une obscurité complète.

Tel est le traitement rationnel de l'ophthalmie aiguë. Mais l'ophthalmie peut devenir chronique et rester long-temps en cet état. Tant qu'il y a rougeur un peu vive aux yeux et à la langue, ce qui indique l'état inflammatoire du tube digestif, on emploie le traitement de l'ophthalmie aiguë; on l'emploie aussi quand elle est entretenue par une cause stimulante, comme le café, le vin, les boissons spiritueuses. Les purgatifs ne conviennent que quand il n'y a pas d'irritation des voies intestinales. On pourra les employer avec succès chez les personnes lymphatiques, chez les femmes dont le flux menstruel est en retard ou difficile, pourvu que l'estomac ne soit pas disposé à l'in-

flammation. Quand la maladie dure depuis long-temps et que la sensibilité n'existe presque plus, on doit employer les collyres et les pommades que nous avons indiqués plus haut. Cependant il faut en observer l'effet, car s'ils irritaient trop fortement, on s'en abstiendrait. Ces moyens conviennent surtout quand les vaisseaux sanguins de la membrane muqueuse de l'œil s'enflent et deviennent comme variqueux. On obtient quelquefois de bons effets d'un mélange d'alun, de blanc d'œuf et d'alcohol battus ensemble, auquel on pourrait ajouter cinq ou six gouttes de laudanum. Ce mélange s'étend sur une compresse fine et s'applique sur l'œil. Il est des cas où le traitement suivant enlève assez bien l'ophthalmie chronique : c'est l'eau chaude, aussi chaude que le malade peut la supporter; on en remplit une œillère, et l'on fait baigner l'œil ouvert dans cette eau. On peut surtout faire usage de ce moyen dans les ophthalmies des paupières combattues d'abord par les antiphlogistiques et devenues chroniques. Quand l'ophthalmie a laissé une certaine opacité sur l'œil, on parvient quelquefois à la dissiper par le seul usage des antiphlogistiques, et si l'on ne réussit pas par ce moyen et que la sensibilité de l'œil soit peu vive, on emploie les astringens; on insuffle du sucre candi réduit en poudre impalpable dans l'œil, ou mieux encore la poudre dont la préparation et le mode d'administration sont indiqués tom. I, pag. 194. Au reste, on est souvent obligé de tâtonner, d'employer tantôt un moyen, tantôt un autre, suivant l'ancienneté et l'intensité de l'inflammation, et suivant l'irritabilité particulière des individus. Il faut en même temps écarter toutes les causes propres à produire ou entretenir l'ophthalmie, telles que la fumée, la trop vive lumière, la chaleur, les vapeurs âcres, les excès de table, les alimens échauffans, les boissons stimulantes. On conseillera l'usage des binocles à verres bleus, surtout aux personnes qui sont obligées de s'exposer au grand jour, au soleil, à la vue éblouissante de la neige, de la glace, etc. En hiver on conseille aussi l'usage des poêles aux individus disposés à l'ophthalmie, auxquels la lumière du feu de foyer serait nuisible. On ne devra point lire, ni coudre ou faire à la lumière des lampes ou des bougies tout ouvrage qui exigerait l'application continuelle de la vue. On évitera aussi les études sérieuses et opiniâtres.

Si, malgré toutes ces précautions, l'ophthalmie persévère, on aura recours aux révulsifs. Ils consistent dans l'emploi d'un large vésicatoire à la nuque, ou de plus petits derrière chaque oreille. Le vésicatoire à la nuque produira souvent de bons effets; mais il est un moyen qui réussit presque constamment dans les ophthalmies rebelles contre lesquelles auraient échoué

les autres ressources de l'art ; c'est un séton. Je sais que peu de personnes veulent se soumettre à cette opération, quoiqu'elle soit bien moins douloureuse qu'on se l'imagine ordinairement. Cependant il convient de commencer d'abord par le vésicatoire, qui, je le répète, guérira très-souvent, et ce n'est qu'en désespoir de cause qu'on aura recours au séton. Le séton doit se placer à la nuque. (Voy. pour ce qui regarde le pansement qu'il exige tom. I, pag. 99.)

Lorsqu'il y a une complication de maladie vénérienne, outre le traitement local qui doit être le même que dans tout autre cas, on y joindra celui que cette complication exige. (V. Syphilis.)

L'ophthalmie qui se manifeste chez les individus scrophuleux, et qui est ordinairement très-tenace, n'exige pas non plus de traitement particulier. On emploie les antiphlogistiques en premier lieu, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, puis les collyres ou les pommades astringentes, puis enfin les révulsifs; et, pour le dire en passant, lorsque cette disposition existe, il est rare que l'on ne soit pas obligé d'en venir à ces derniers moyens. On devra opposer en même temps à la constitution scrophuleuse le régime et le traitement appropriés. (V. Scrophules.)

Il est certain que si dès le début de l'ophthalmie aiguë on l'attaquait franchement par les saignées, les boissons émollientes, le régime doux et peu échauffant, la privation de la lumière ; si, en un mot l'on insistait plus fortement sur le traitement antiphlogistique qu'on n'a coutume de le faire, on arrêterait souvent cette inflammation, et on l'empêcherait de passer à l'état chronique, toujours plus difficile à guérir. D'un autre côté, il est également certain que l'ophthalmie chronique cédera encore dans un grand nombre de cas au même traitement antiphlogistique, et que si l'on est obligé d'avoir recours aux collyres astringens, aux pommades et autres topiques de même nature, il est certain, dis-je, que l'on en obtiendra un effet plus prompt et plus sûr que si l'on n'avait pas fait précéder ce traitement. Enfin les révulsifs, qui viennent en dernière analyse, déplaceront bien plus facilement l'irritation quand elle aura été abattue, calmée par les saignées et le régime antiphlogistique que quand elle aura été exaspérée, fixée dans les tissus par les stimulans, les astringens et les excès de table ; car l'étroite sympathie qui lie entre elles toutes les membranes muqueuses fait que l'irritation d'une partie de cette membrane qui tapisse les yeux, le nez, la bouche, le canal intestinal, les conduits des voies aériennes s'irradie facilement vers d'autres points. C'est pour cela que les individus

qui sont affectés d'ophthalmie entretiennent, exaspèrent cette inflammation, s'ils fatiguent leur estomac soit par une trop bonne chère, soit par des boissons spiritueuses; et l'on doit comprendre dès lors pourquoi l'on recommande toujours la sobriété, les boissons aqueuses à ces personnes, quoique l'estomac soit situé loin des organes de la vision, et qu'au premier aspect ces parties semblent devoir exercer peu d'influence les unes sur les autres. C'est encore pour la même raison que l'on ne doit conseiller qu'avec prudence l'emploi des purgatifs : car ces médicamens, ainsi que nous l'avons dit ailleurs (V. tom. I, pag. 75 et suiv.), sont de véritables irritans placés dans le tube digestif pour y opérer une révulsion en faveur de l'œil; mais si le tube digestif est irrité ou disposé à l'être, les purgatifs augmenteront cette disposition, et souvent l'inflammation ou l'irritation du canal intestinal aura pour effet d'augmenter celle des yeux, à cause des rapports dont nous venons de parler.

Je ne crois pas devoir terminer cet article sans dire encore deux mots sur l'emploi des eaux et des pommades pour les yeux, pour mettre le lecteur en garde contre cette foule de charlatans qui exploitent la crédulité publique par les annonces emphatiques de leurs spécifiques de toute espèce. Le public croit aveuglément aux spécifiques, et quand une maladie est nommée, il s'imagine qu'il existe toujours un antidote qui aille à point désigné détruire cette maladie. C'est une erreur grave et dangereuse. Toutes les substances qu'on prône tous les jours contre les *maux d'yeux* sont des substances plus ou moins astringentes, plus ou moins mélangées avec différens ingrédiens pour en déguiser la composition. Plusieurs de ces compositions sont réellement utiles, et j'en ai consigné quelques-unes dans cet ouvrage, mais elles ne sont utiles que lorsqu'on les applique à propos. Les substances astringentes resserrent les tissus et les vaisseaux capillaires sanguins, et par cela même refoulent le sang qui abonde en trop grande quantité dans les parties enflammées. Si l'inflammation est légère, si les parties sont peu sensibles, c'est bien : la rougeur disparaîtra, et l'ophthalmie sera guérie; mais si l'inflammation est violente, les astringens non-seulement ne pourront plus produire le même effet, mais ils provoqueront une réaction, et l'inflammation n'en sera que plus vive. L'état d'acuité ne permet donc jamais l'usage de ces substances, et s'il est vrai que l'on puisse citer quelques exemples de succès, ces cas sont rares et doivent être considérés comme des exceptions qui ne font que confirmer la règle générale. La théorie démontre donc que les collyres astringens doivent être nuisibles dans l'oph-

thalmie aiguë : l'expérience et l'observation viennent entièrement à l'appui de cette théorie. Mais si l'inflammation a été abattue préalablement par un traitement convenable, ces médicamens pourront souvent dissiper ce qui en reste encore, parce qu'alors la réaction est moins à craindre. Cependant on ne devrait pas même les employer en pareils cas chez les individus d'une constitution mobile, nerveuse, irritable; chez les personnes lymphatiques au contraire, molles, peu sensibles, les astringens peuvent être administrés avec plus de hardiesse. Mais c'est surtout dans l'état chronique que l'on peut y avoir recours, avec les précautions qui ont été souvent indiquées dans cet article. Dès que ces moyens irritans produisent trop de douleur, qu'ils réveillent l'inflammation au lieu de l'apaiser, qu'ils augmentent la rougeur au lieu de la dissiper, il faut les supprimer, sans quoi ils pourraient occasioner la dégénérescence cancéreuse et divers autres accidens. Avoir recours à ces topiques astringens précisément parce qu'on a mal aux yeux, et sans distinguer les cas où ils sont nuisibles ou utiles, est donc une absurdité.

En traitant convenablement l'inflammation des yeux et celle qui a souvent lieu en même temps dans le canal nasal, canal qui conduit les larmes des yeux dans les fosses nasales, on préviendra le larmoiement et la fistule lacrymale, car l'oblitération du canal nasal ne provient que de l'inflammation de la membrane qui le tapisse.

OPPRESSION, *abattement, faiblesse.* Le premier effet d'une maladie est de diminuer les forces de l'individu qui en est affecté; mais il ne faudrait pas croire que cette faiblesse fût toujours réelle, et qu'elle exigeât toujours l'emploi des substances toniques et fortifiantes. En effet, dans la très-grande majorité des cas, cette faiblesse n'est qu'apparente, et le malade, loin de manquer de forces, est embarrassé de leur excès et opprimé pour ainsi dire sous sa propre puissance. C'est ce que l'on observe dans la plupart des fièvres, dans les inflammations des grands viscères, au commencement des hémorrhagies. On peut comparer cet état d'oppression à celui d'un individu accablé sous un lourd fardeau : pour le soulager que ferait-on? il est évident qu'il faudrait diminuer sa charge. On se comportera de même à l'égard des personnes accablées, opprimées par l'excédant de forces qui constituent la maladie. On l'augmenterait infailliblement si, trompé par l'apparence, on allait donner du bon vin, de l'eau-de-vie, des élixirs et d'autres soi-disans toniques. Qu'une personne soit frappée d'une attaque d'apoplexie, elle tombe sans mouvement, privée de toutes ses

forces; elle paraît anéantie. Hé bien, cet état de faiblesse ne dépend réellement que d'une surabondance de sang qui s'est portée au cerveau, qui gêne les fonctions de cet organe et l'empêche de distribuer aux muscles l'influence nerveuse. Ira-t-on ranimer cet homme en l'échauffant, en le frictionnant avec des substances aromatiques, en lui faisant flairer des odeurs fortes? Qu'on s'en garde; ce serait le précipiter dans la tombe. S'il reste quelque espoir de guérison, c'est dans la soustraction des forces qui l'oppriment, c'est dans la saignée. Une pleurésie, une pneumonie abat les forces, et c'est pourtant une inflammation qui exige que l'on diminue les forces du malade au lieu de les augmenter. Touchez-lui le pouls dans cet état: il est lent, gêné; on dirait que le sang circule avec peine; faites une saignée: vous voyez la circulation du sang devenir plus libre, le pouls plus large, plus régulier. Un anévrysme affaiblit celui qui en est atteint au point qu'il est réduit à garder le lit: hé bien, pour le guérir, on sera encore obligé de diminuer ses forces, de lui soustraire du sang, de lui donner de l'eau pour boisson et le moins d'alimens qu'il est possible. Par ce moyen on pourra espérer qu'il recouvrera ses forces; une médication opposée aurait été infailliblement mortelle.

J'ai choisi ces exemples parce qu'ils sont saillans et qu'ils frappent au premier coup d'œil; mais je pourrais les accumuler en masse pour démontrer que la prétendue faiblesse dépend presque toujours d'un excédant de forces qui s'oppose à la libre action des organes; pour cela il faudrait entrer dans les détails de toutes les maladies que nous avons traitées jusqu'ici, et répéter ce que nous avons déjà dit mille fois. Il suffit de savoir que l'on doit être en garde contre cette erreur que les médecins eux-mêmes ont long-temps partagée, et ne pas perdre de vue que l'état de faiblesse, d'abattement, d'anéantissement, de prostration du malade est le plus souvent l'indice d'un surcroît, d'une oppression des forces qu'un état de débilité réelle, et qu'en conséquence les circonstances qui exigent l'emploi des alimens et des médicamens toniques, stimulans, excitans, stomachiques, fortifians, comme on voudra les appeler, sont bien plus rares qu'on ne le croit communément. Pour compléter ce que j'aurais à dire à cet égard, je renvoie au mot *Toniques*, tom. I, pag. 111.

OREILLE. Toutes les parties qui composent l'organe de l'ouïe sont susceptibles de diverses affections. Mais nous parlerons principalement de celles qui occupent sa membrane muqueuse, et qui est particulièrement connue sous le nom d'otite, ou inflammation de l'oreille. L'oreille se compose d'une suite

de cavités où les sons, successivement reçus et réfléchis, vont ébranler le nerf auditif qui tapisse la plus reculée de ces cavités. On la divise en oreille externe, qui comprend le pavillon et le conduit auditif externe; en oreille moyenne, formée par la cavité du tympan et ses dépendances; enfin en oreille interne, qui comprend l'ensemble des cavités communément désignées sous le nom de labyrinthe. Une membrane muqueuse tapisse toutes ces parties; cette membrane contient une grande quantité de follicules destinés à sécréter les mucosités et le cérumen de l'oreille; en outre elle reçoit un grand nombre d'expansions nerveuses destinées à recevoir l'impression des sons et à les transmettre au cerveau. Dans l'intérieur de la bouche et derrière le voile du palais se trouve un canal qui aboutit dans l'oreille, et qu'on nomme la trompe d'Eustache, du nom de l'anatomiste qui en a fait la découverte. Ce canal est, comme les autres cavités, tapissé par une membrane muqueuse qui met ainsi l'oreille en communication avec les muqueuses de la bouche, et par conséquent de tout le tube digestif ainsi que des voies aériennes.

On peut reconnaître que l'oreille est atteinte d'inflammation aux symptômes suivans. Quand l'inflammation est très-intense, ce qu'il y a de plus remarquable ce sont les phénomènes dépendant de l'exaltation de l'ouïe; la moindre agitation de l'air produit un bruit pénible, violent, qui retentit dans tout le cerveau, de la même manière que chez les personnes affectées d'ophthalmie la lumière même la plus légère est souvent insupportable. C'est que dans ces cas, comme dans tous les autres analogues, il y a exaltation de sensibilité dans l'organe irrité; si c'est l'estomac, sa membrane muqueuse devient si sensible que les alimens ordinaires l'affectent désagréablement, et que souvent même les boissons les plus simples provoquent des dégoûts, des nausées, des vomissemens, etc. Outre cette sensibilité exaltée de l'ouïe, on éprouve dans l'oreille une douleur pulsative quelquefois si intense qu'elle arrache entièrement le malade aux douceurs du sommeil et le rend comme furieux; il y a en même temps chaleur, et quelquefois rougeur et tuméfaction autour du pavillon de l'oreille; assez souvent la douleur s'étend jusque dans l'arrière-bouche par la trompe d'Eustache dont nous avons parlé. Dans quelques cas de violente inflammation, les malades souffrent plus ou moins dans diverses parties de la face, dans les yeux, dans les mâchoires, etc. Lorsque le conduit auditif externe est seul enflammé, il y a sensibilité augmentée, bourdonnement de l'oreille, parce que la membrane du tympan qui borne ce conduit participe ordinairement à cette inflammation; mais la

douleur n'est pas aussi profonde que quand l'inflammation affecte les parties internes. Il est extrêmement rare que cette inflammation produise la fièvre, à moins que d'autres parties ne soient affectées simultanément.

Cette maladie peut être assez intense pour déterminer non-seulement des douleurs sympathiques du cerveau, mais une véritable inflammation de cet organe ; elle peut se terminer par une guérison complète, mais dans un grand nombre de cas cette inflammation peut passer à l'état chronique et produire diverses altérations dans les tissus qui en sont le siége. On sait en effet que toute inflammation aiguë tend à devenir chronique, et que celle-ci altère toujours plus ou moins la structure organique des parties qu'elle affecte. Ainsi il en résulte souvent de la dureté d'oreille, de la surdité ; dans certains cas la caisse du tympan est remplie de matière purulente, ou bien ses membranes sont épaissies, ulcérées, etc. D'autres fois la suppuration est très-abondante dans l'oreille interne, le pus s'insinue dans le tissu cellulaire des os de l'oreille, la carie s'y développe, puis l'inflammation se communique au cerveau, et il en résulte la mort. Il y a des cas où l'inflammation attaque principalement les parties externes de l'oreille ; la collection purulente se forme au-dessous de la peau, et il en résulte un abcès qui s'ouvre à l'extérieur ; il peut même s'ouvrir dans l'intérieur de la bouche. Quelquefois l'inflammation donne lieu à la formation de certaines excroissances molles dans le conduit interne de l'oreille, et que l'on nomme polypes ; ces polypes sont implantés tantôt sur la membrane qui est tendue au fond de ce conduit comme la peau d'un tambour, et que l'on nomme pour cela la membrane du tympan. Ces végétations polypeuses, quoiqu'étant le produit de l'irritation, peuvent à leur tour contribuer à l'entretenir, à l'exaspérer et à produire la surdité. Enfin l'inflammation de l'oreille peut déterminer tous les genres de lésions que l'on rencontre dans cet organe.

Les causes des irritations et des inflammations de l'oreille sont générales ou particulières. Les causes générales sont celles qui sont communes aux autres affections de ce genre ; c'est ainsi que le froid, en empêchant l'action de la peau, peut augmenter celle des membranes muqueuses du conduit auditif, au point de déterminer une inflammation ; viennent ensuite les violences extérieures, les coups, les chutes, la suppression de la transpiration, de la gale, des dartres, d'un vésicatoire ou d'un autre exutoire, d'une hémorragie ou d'une autre évacuation habituelle, le transport d'une affection rhumatismale. Les irritations des organes de la digestion ont une in-

fluence assez marquée sur ceux de l'ouïe, puisque pendant certaines gastro-entérites graves il arrive quelquefois que les malades deviennent plus ou moins sourds ; mais en général ces phénomènes ne sont que passagers, et disparaissent avec la maladie principale qui les avait produits. Une inflammation du cerveau peut encore influer sur l'oreille, à cause des rapports de ces organes entre eux et de leur proximité. Les causes particulières sont tout ce qui irrite, stimule, excite plus spécialement l'organe de l'ouïe. De cette nature sont les vibrations de l'air qui agissent sur la membrane du tympan, ensuite sur les nerfs destinés à recevoir l'impression des sons ; c'est ainsi qu'on a vu le bruit du canon produire des hémorragies d'oreille, des inflammations et la surdité. On doit encore regarder comme cause d'otite les corps étrangers, les insectes introduits dans le conduit auditif, les manœuvres pratiquées pour les en extraire, et quelquefois même les instrumens dont on se sert pour en maintenir la propreté.

On peut guérir promptement de cette affection si l'on a recours de bonne heure au traitement convenable ; mais si la maladie est chronique, qu'il y ait suppuration, on peut prévoir qu'elle sera de longue durée. Quand il sort du pus avec des parcelles d'os cariés, la maladie est profonde, et l'on a à craindre non-seulement la perte de l'ouïe, mais encore des altérations graves qui finissent par s'étendre jusqu'au cerveau. Cependant il est des personnes qui vivent très-long-temps avec une otite chronique, d'autres meurent promptement par suite de l'inflammation cérébrale. Quand celle-ci est violente, on a toujours quelque chose à redouter.

Dans le cas d'inflammation aiguë, et les premiers jours de la maladie, on doit recourir franchement à des saignées locales abondantes : on appliquera par exemple 30, 40, 50 sangsues autour de l'oreille, et par ce moyen on réussira très-souvent à enlever l'otite. Chez les constitutions fortes, sanguines, il sera avantageux de faire précéder l'application des sangsues d'une saignée du bras, pour opérer une détente générale. La douleur et l'inflammation diminuent ; s'il reste des bourdonnemens, des tintemens d'oreille, on répète la saignée, on fait des injections adoucissantes avec du lait coupé tiède, de l'eau de guimauve, de l'huile d'amandes douces, et la maladie est guérie au bout de quelques jours. Si l'inflammation n'est pas très-violente, et qu'elle soit bornée au conduit auditif externe, on se contente d'employer des cataplasmes émolliens et des injections de même nature. Si au contraire l'inflammation, quoique bornée au conduit auditif externe, est violente, si elle est accompagnée de douleurs vives de tête, on doit l'at-

taquer par les mêmes moyens et avec la même énergie que lorsque son siége est à l'intérieur de l'oreille. Il n'en est plus de même lorsque la maladie est ancienne et qu'elle est passée à l'état chronique; il faut alors employer les révulsifs, c'est-à-dire les vésicatoires derrière l'oreille ou à la nuque, et continuer en même temps l'usage des adoucissans à l'intérieur, et les injections émollientes dans le conduit auditif. On garantit l'organe de l'ouïe de l'action de l'air et des vibrations sonores en maintenant dans le conduit de l'oreille un peu de charpie fine imbibée soit d'huile, soit de tout autre liquide émollient. Quelquefois, lorsque les douleurs deviennent insupportables, on peut les calmer momentanément par l'addition de quelque préparation d'opium aux substances destinées à être introduites dans le conduit.

Le plus grand nombre des surdités qui surviennent lentement à la suite de suppression d'affections de la peau, de transpiration, d'hémorragie ou de tout autre évacuation habituelle dépendent en général d'une otite légère et non d'une affection simplement nerveuse. En effet, les saignées locales les font souvent disparaître avec facilité. Dans les cas où l'inflammation de l'oreille arrive à la suite d'une affection goutteuse, rhumatismale, dartreuse, outre les saignées locales et les injections émollientes, on doit encore stimuler la peau par des frictions sèches ou irritantes, par des vésicatoires, afin d'opérer une révulsion favorable, c'est-à-dire de dissiper l'irritation de l'oreille, de l'arracher pour ainsi dire de son siége, en lui opposant une autre irritation, d'après l'antique axiome du père de la médecine tant de fois cité dans cet ouvrage, et dont l'expérience confirme tous les jours la vérité : *Duobus doloribus simul obortis, sed non in eodem loco, major obscurat alterum.*

OREILLONS, *ourles, parotides.* C'est le nom que l'on donne à l'inflammation du tissu cellulaire qui environne les glandes salivaires qu'on nomme parotides, lesquelles se trouvent placées au-dessous de l'oreille près de l'endroit où la mâchoire inférieure s'articule avec la supérieure.

Cette maladie s'annonce d'abord par un sentiment de gêne, ensuite de douleur, de chaleur dans l'articulation qui vient d'être indiquée. Quelque temps après il se manifeste vers la même région un gonflement qui augmente peu à peu et s'étend ensuite en haut, en avant, en bas, sous la mâchoire, et quelquefois le long du cou. La peau est tendue, chaude et douloureuse au toucher. Il est des cas où la tuméfaction gagne une grande partie de la face, qui devient rouge comme dans

l'érysipèle, et la tension que ce gonflement produit peut être telle qu'il est impossible au malade de desserrer les mâchoires.

Cette maladie arrive ordinairement à son plus haut degré d'intensité au bout d'un jour et demi ou de deux jours, reste dans cet état pendant un égal espace de temps, et se dissipe ensuite insensiblement, en sorte que la guérison est à peu près complète après sept ou huit jours, à partir de celui où la maladie s'était manifestée. Dans quelques cas, la terminaison a lieu au moyen d'une métastase, c'est-à-dire du transport de l'inflammation sur un autre point, et le plus souvent sur les testicules chez l'homme, et sur les organes sexuels ou sur les mamelles chez la femme.

Les causes de cette affection sont peu connues; cependant on l'observe plus communément dans les climats humides et durant les saisons pluvieuses telles que le printemps et l'automne, et même on la voit assez souvent régner d'une manière épidémique sous l'influence de ces causes. Elle atteint de préférence les individus du sexe masculin, ainsi que les enfans et les adolescens. Le plus souvent les deux côtés de la face en sont affectés, tantôt simultanément, tantôt l'un après l'autre. Il est très-rare que le même individu en soit attaqué deux fois durant sa vie. Comme on l'a vue affecter quelquefois un grand nombre de personnes dans les mêmes contrées, quelques médecins ont cru qu'elle était contagieuse, c'est-à-dire qu'elle pouvait se transmettre par le contact des individus malades à ceux qui ne l'étaient pas. Mais il n'en est point ainsi, et si plusieurs personnes peuvent en être affectées en même temps, c'est que ces personnes se trouvent placées sous les mêmes influences d'âge, de climat, de température, d'humidité ou d'autres causes plus ou moins appréciables.

Le traitement qu'exige cette maladie est des plus simples. Il consiste dans l'usage de boissons douces et émollientes ou légèrement sudorifiques, dans l'usage de lavemens mucilagineux faits avec la guimauve ou la graine de lin; on entretient en même temps une douce chaleur sur les parties tuméfiées au moyen de flanelles sèches qui servent tout à la fois à les garantir du contact de l'air et à les maintenir dans un état de douce chaleur propre à en opérer la résolution. S'il arrivait néanmoins que l'inflammation fût très-intense et que l'on eût à craindre la suppuration ou d'autres désordres; si cette inflammation, réagissant sur les viscères, déterminait soit une gastrite, soit une affection des organes de la respiration, il faudrait la faire avorter de bonne heure au moyen d'une forte application de sangsues sur la tumeur; je dis forte, parce qu'il

est maintenant bien prouvé que si le nombre des sangsues est trop petit, la déplétion sanguine n'est pas suffisante pour dégorger les tissus enflammés ; j'ajouterai même que l'irritation produite par la piqûre des sangsues pourrait au contraire augmenter la congestion en y appelant le sang, si elles n'en débarrassaient en même temps ces tissus. Cette observation est applicable à toute espèce d'inflammation. Quoique cette maladie soit d'une nature légère et peu grave, il convient néanmoins que les personnes qui en sont atteintes ne s'exposent pas à l'air, au vent, au froid; qu'elles parlent peu et qu'elles n'exercent que très-peu ou pas les mâchoires, afin de laisser les parties enflammées dans le plus grand repos possible.

Lorsque l'inflammation des parotides ou du tissu qui les enveloppe est primitive, c'est-à-dire lorsqu'elle n'est pas produite par une autre affection, elle constitue une maladie de peu d'importance; mais quand elle survient durant le cours de fièvres graves, telles que sont celles que l'on nomme adynamiques, ataxiques, malignes, typhoïdes, l'apparition des parotides est toujours l'indice d'un grand danger, parce qu'elle annonce qu'il existe une violente inflammation soit dans le tube digestif, soit dans un autre viscère. Dans ces cas, le danger n'est pas produit par l'inflammation elle-même des glandes parotides. Pour la même raison l'éruption d'une seule parotide est beaucoup moins fâcheuse que l'éruption des deux, laquelle annonce une mort à peu près certaine, et dévoile l'existence d'une maladie très-grave. Cependant on voit quelques individus guérir après avoir été affectés de parotides durant le cours des fièvres dont nous venons de parler, et l'on dit alors que les parotides sont critiques, parce qu'elles délivrent le malade. Ces cas heureux sont assez rares. Quand les parotides doivent être critiques, on les voit ordinairement apparaître vers le déclin de la maladie et lorsqu'elle a perdu de son intensité ; c'est alors une véritable métastase, c'est-à-dire un transport de l'irritation de son siége primitif sur ces parties; quand au contraire les parotides ne sont pas critiques, elles se manifestent ordinairement dès les premiers jours de la maladie et pendant son plus haut degré d'énergie.

La coïncidence des parotides avec la fièvre n'étant qu'un symptôme de plus qui sert à indiquer la gravité de l'inflammation des voies gastriques, les indications à remplir consistent à traiter ces fièvres par les moyens convenables. Comme nous avons parlé ailleurs des moyens de reconnaître ces fièvres, de leur nature, du traitement qu'elles exigent, nous y renvoyons le lecteur. (V. Fièvre.)

Ce n'est pas à dire néanmoins qu'il ne faille nullement s'oc-

cuper de l'inflammation des parotides; car quoiqu'elle ne soit que le résultat d'une inflammation interne qui mérite toute l'attention du médecin, l'expérience prouve que ces inflammations secondaires, quand elles ne déplacent pas l'irritation primitive, peuvent l'augmenter en réagissant à leur tour sur l'intérieur. D'ailleurs la gêne, la tension, le tiraillement inséparables de la tuméfaction vont souvent au point de rendre la déglutition impossible, la suffocation à craindre, et d'occasioner des inflammations du cerveau très-fâcheuses, principalement si les deux côtés de la face se trouvent affectés. Il conviendra donc, pour prévenir ces accidens, de calmer cette inflammation externe au moyen d'applications de sangsues, de cataplasmes, de fomentations émollientes. Si la suppuration venait à se former, on devrait faire pratiquer de bonne heure l'ouverture de l'abcès, pour éviter l'infiltration du pus dans les tissus voisins, dans les interstices des muscles du cou, et même dans la poitrine.

ORGEOLET ou ORGELET. Petit bouton inflammatoire qui se développe sur le bord libre des paupières, et principalement sur celui de la paupière supérieure ou dans les angles de l'œil. Ce nom lui a été donné à cause de la ressemblance qu'on croyait lui trouver avec un grain d'orge. Il peut exister à l'état aigu ou à l'état chronique. Si l'orgeolet est aigu, il prend une couleur rouge foncée, fait éprouver des douleurs plus ou moins vives qui peuvent être accompagnées de fièvre. Un point blanc se manifeste ensuite à son sommet, ce qui annonce un commencement de suppuration; plus tard il s'écoule un pus clair soit en comprimant le bouton, soit qu'il se forme une ouverture naturelle qui ne tarde pas à se refermer. Souvent de nouveaux boutons s'élèvent dans le voisinage du premier; ils s'ouvrent et se ferment de la même manière. Quelquefois, et même le plus souvent, l'orgeolet se dissipe ainsi de lui-même, et n'exige pas d'autres soins que de simples lotions d'eau commune; mais si l'inflammation était trop vive, on tâcherait de l'adoucir par l'application d'un cataplasme de pulpe de pomme ou de mie de pain et de lait. Sous l'influence de ce léger traitement la douleur se calme, la peau s'amollit, et le bourbillon qui se forme ordinairement finit par trouver une ouverture. Si l'issue s'en faisait attendre trop long-temps, on pourrait l'accélérer en pressant avec les doigts la base de la petite tumeur.

Comme l'orgeolet se développe très-souvent sous l'influence d'une cause interne, et surtout d'une gastrite, c'est-à-dire d'une irritation de l'estomac, on doit examiner l'état du canal

intestinal, voir si la langue est pâteuse, sale, si la bouche est mauvaise; dans ce cas on conseille aux malades de s'abstenir des excès de table, de boissons stimulantes, et de corriger par un régime doux, léger, végétal, et par des boissons aqueuses, l'état d'irritation de leur canal intestinal. Par ce moyen, elles obtiendront deux résultats favorables, d'abord le rétablissement des fonctions digestives, ensuite la disparition de la rougeur des paupières et des boutons inflammatoires dont elles sont le siége.

Lorsque les paupières ont contracté l'habitude de l'irritation qui les rend rouges, suppurantes, sujettes aux éruptions qui nous occupent, et que cette affection existe sans beaucoup de douleurs, outre le régime dont nous venons de parler, on doit combattre cette disposition par l'usage de quelques lotions légèrement astringentes et stimulantes, au moyen desquelles on parviendra très-souvent à rétablir les paupières dans leur santé primitive. Voyez, pour ce qui concerne l'administration de ces médicamens, le mot *Collyre*, tom. I, pag. 140. Il est des cas où l'on est obligé de toucher avec le nitrate d'argent (pierre infernale) les petites plaies indolentes que l'orgeolet laisse quelquefois à sa suite.

OTALGIE, *douleur d'oreille.* (V. OREILLE.)

OTITE, *inflammation des organes de l'ouie.* (V. OREILLE.)

OURLES. (V. OREILLONS.)

P

PALES-COULEURS. (V. CHLOROSE.)

PALPITATIONS. Battement de cœur violens, accélérés, déréglés, convulsifs, souvent accompagnés d'oppression, de gêne de la respiration, d'abattement des forces et de défaillance.

Les palpitations de cœur peuvent être produites par deux ordres de causes différentes, ou par une grande mobilité de cet organe mise en jeu par une affection morale quelconque, affection que l'on peut regarder comme un stimulant passager du cerveau dont l'excitation se répète sur le cœur, ou par une irritation fixée soit dans le tissu du cœur lui-même, soit dans ses enveloppes, et même dans les organes voisins, surtout dans les poumons. Si cette irritation est violente, aiguë, le malade peut éprouver des constrictions spasmodiques du cœur répondant à toute la poitrine ou seulement à quelques-unes de ses parties, quelquefois avec gêne de la respiration, au point

de faire craindre la suffocation. C'est à l'ensemble de ces phénomènes que certains auteurs ont donné le nom d'angine de poitrine. Quelquefois, dans un état moins aigu, le malade éprouve des palpitations moins violentes, le sentiment d'anxiété peut disparaître entièrement pendant quelque temps pour revenir dans une autre circonstance; c'est alors que l'on dit qu'il y a névrose du cœur. Il suffit d'y réfléchir un instant pour voir que ces prétendues névroses sont d'abord des irritations légères, mais qu'à mesure que ces irritations se fixent dans les tissus et qu'elles deviennent permanentes, elles finissent par produire des altérations profondes. Tantôt le cœur prend un développement considérable, et l'on dit alors qu'il y a anévrysme, tantôt il s'ulcère, se déchire, ses orifices et les gros troncs artériels qui en partent s'ossifient et offrent divers obstacles à la circulation du sang. Dans le principe de la maladie, l'irritation se borne à appeler le sang dans cet organe, d'après le principe si connu que là où il y a irritation il y a appel de fluides. Il doit en résulter d'abord un dérangement dans les pulsations du cœur, tels que la lenteur de ses mouvemens, mais plus souvent leur accélération, accident qui ne peut exister sans produire les désordres de la respiration; enfin différentes altérations organiques, conséquence ordinaire et inévitable de toute inflammation chronique. On pourra donc observer successivement des palpitations d'abord légères, ensuite plus fortes, si les causes continuent d'agir; ce qui pourra donner lieu à l'asthme, à des étouffemens, à des défaillances, à l'angine de poitrine; enfin il pourra survenir un épaississement des parois du cœur ou une autre affection organique de ce viscère.

En examinant attentivement les causes sous l'influence desquelles les palpitations peuvent se manifester, on trouve donc qu'elles dépendent tantôt d'une affection organique du cœur, tantôt d'une inflammation des membranes qui l'enveloppent et qu'on nomme la *péricarde;* tantôt ces palpitations apparaissent lorsque la circulation du sang se trouve gênée dans les poumons par les inflammations et les nombreuses altérations dont ces organes peuvent être le siége. Cette dernière cause est pour le moins aussi fréquente que les altérations organiques du cœur; aussi les palpitations se manifestent-elles presque constamment chez les individus disposés aux maladies de poitrine ou qui en sont atteints. Enfin les palpitations peuvent exister sans inflammation et sans lésions organiques ni du cœur ni des poumons. Les personnes douées d'une grande mobilité nerveuse, d'une constitution délicate, ouvertes à toutes les émotions, chez qui toutes les impres-

sions reçues se transmettent facilement du cerveau qui les perçoit sur d'autres organes, ces personnes, dis-je, peuvent éprouver des palpitations de cœur sous l'influence d'une affection morale plus ou moins vive, d'une nouvelle agréable ou désagréable, de la frayeur, de la honte, de la pudeur, de la colère, de l'attente d'un bonheur désiré, etc. Elles surviennent encore à la suite de travaux intellectuels opiniâtres, d'excès vénériens, soit que les individus qui s'y sont livrés soient originairement doués d'une constitution nerveuse, mobile, délicate, soit qu'ils l'aient détériorée par un genre de vie contraire aux vœux de la nature. Dans ces cas, tous les stimulans du système nerveux, au nombre desquels les affections morales tiennent le premier rang, peuvent produire des palpitations. Pour les mêmes raisons les souffrances d'un organe malade pourront produire des effets semblables, en réagissant sur le système nerveux et de là sur le cœur; c'est ce que l'on observe chez les femmes hystériques, qui portent ordinairement une irritation de l'utérus; chez les hypochondriaques, dont les voies digestives et le cerveau sont presque constamment le siége d'une irritation. Une odeur forte, la vue d'un objet désagréable peuvent aussi donner lieu à des palpitations. L'on voit encore ici que la première impression est perçue par le cerveau, dont l'influence s'exerce à son tour sur le cœur.

D'après tout ce qui vient d'être dit, l'on doit conclure que lorsque les palpitations de cœur ne sont qu'un symptôme d'une affection soit du cœur lui-même, soit des organes de la respiration, ou tout au moins l'indice d'un commencement d'irritation dans ces divers organes, ce n'est point contre les palpitations que le traitement doit être dirigé, mais bien contre les affections qui en sont la cause véritable, et les palpitations disparaîtront avec cette cause qui servait à les produire ou à les entretenir. Comme nous avons parlé de ces maladies dans divers articles de cet ouvrage, nous ne croyons pas devoir y revenir. (V. Anévrysme, Asthme, Phthisie pulmonaire.)

Quant aux palpitations qu'on appelle nerveuses, et que nous avons dit dépendre d'une grande mobilité, soit du cœur, soit du système nerveux, il faut d'abord s'attacher à éloigner les causes qui peuvent mettre en jeu cette mobilité, cette sensibilité excessive. Si les individus sont sanguins, pléthoriques, les évacuations sanguines pourront être avantageuses; mais elles seraient nuisibles si le sujet était faible et peu sanguin. Chez les femmes dont les époques menstruelles sont supprimées, peu abondantes, irrégulières, il faudra rappeler le sang vers son siége naturel par l'usage des bains tièdes, des cata-

plasmes chauds sur le bas-ventre, des lavemens purgatifs, et surtout par une application de sangsues aux organes sexuels tous les mois et aux époques où l'écoulement naturel doit avoir lieu. Les mêmes préceptes doivent être mis en pratique par les individus chez qui les palpitations seraient survenues à l'occasion de la suppression ou de la diminution du flux hémorrhoïdal; il faudrait rappeler ce flux par des moyens analogues aux précédens. Les personnes adonnées aux excès vénériens, les jeunes gens qui auraient contracté le vice des habitudes solitaires devront s'en abstenir, s'ils veulent obtenir la guérison d'une maladie qui peut être entretenue par ce genre de causes. Les individus sujets aux palpitations sont-ils d'une constitution peu sanguine, molle, faible, nous avons déjà dit que les évacuations sanguines pourraient leur être nuisibles. Il faut au contraire fortifier cette constitution par des alimens nutritifs sans être échauffans, par le séjour à la campagne où l'air soit pur et libre. On ne devra pas oublier que dans un grand nombre de cas les exercices musculaires sont d'un très-grand avantage; car les exercices ont pour effet de développer les muscles, de diminuer la sensibilité morbide qui rend le système nerveux et par suite le cœur si ouvert à l'impression de toutes les causes tant morales que physiques. Ces exercices néanmoins ne doivent pas être trop violens, surtout dès le commencement; mais on débutera par des promenades de plus en plus longues, puis on fera des excursions de plusieurs heures qui pourront aller jusqu'à la fatigue, toutefois en évitant avec soin de courir et de sauter. Les travaux rustiques exécutés avec modération conduiront aux mêmes résultats. A mesure que le corps prendra de la force, on sera plus libre dans le choix et la durée des exercices. On ne se contentera pas seulement de combattre les causes des palpitations de cœur de la manière dont nous venons de le dire; il sera en outre avantageux de calmer directement la trop grande mobilité du cœur par l'emploi de quelques substances qui jouissent de la propriété de ralentir ses mouvemens, lorsqu'elles sont administrées à propos. Parmi ces substances il en est une qui produit cet effet d'une manière très-marquée dans un grand nombre de cas; c'est la digitale. Comme nous avons dit ailleurs quelles précautions exigeait l'administration de ce médicament, nous n'y reviendrons pas. (V. tom. I, pag. 58 et 193.)

On ne doit pas perdre de vue que les palpitations, lors même qu'elles ne seraient pas l'effet d'une lésion du cœur ou des organes de la respiration, finiraient par amener ce résultat, si on négligeait trop long-temps de les faire cesser. Car ces palpitations ont lieu sous l'influence d'une excitation passagère; mais

cette excitation, à force d'être répétée, peut devenir une irritation fixe, puis une inflammation aiguë ou chronique, laquelle ne saurait siéger long-temps sur un organe sans altérer sa structure.

PANARIS. C'est le nom que l'on donne à une inflammation qui survient autour ou près de l'ongle dans les doigts de la main. Cette inflammation, qui débute d'abord par l'un des doigts, peut, si elle n'est arrêtée, s'étendre à la main et au bras. Lorsqu'elle est légère, et qu'elle se borne à la peau qui environne l'ongle, on lui donne le nom de tourniolle ou mal d'aventure; elle mérite à peine alors que l'on y fasse attention; elle se dissipe d'elle-même au bout de quatre ou cinq jours par la suppuration des parties enflammées : on peut aussi la faire cesser par de simples immersions du doigt dans l'eau froide. On peut aussi employer la pierre infernale dès le début de la maladie, et empêcher par ce moyen le développement de l'inflammation.

Mais le panaris est loin de se présenter constamment sous des formes aussi bénignes; car c'est le plus souvent le contraire qui a lieu. L'inflammation peut intéresser les tissus qui se trouvent entre la peau et la phalange du doigt; ces parties comprennent le tissu cellulaire, une espèce de fourreau et une membrane synoviale servant de gaîne aux tendons destinés à la flexion du doigt, enfin le périoste qui entoure l'os. Ces tissus peuvent être atteints isolément; mais quand l'inflammation est violente, il est rare qu'elle ne s'étende pas à tous simultanément.

Le panaris se manifeste d'abord par une douleur aiguë qui ne tarde pas à être accompagnée de gonflement, de battement, de chaleur et de rougeur de la partie malade. Ce n'est d'abord que le doigt, et le plus ordinairement son extrémité, qui se trouve affecté; mais la douleur et même le gonflement s'étendent bientôt à toute la main, et le plus souvent on voit les glandes de l'aisselle se tuméfier et devenir douloureuses; au bout de quelques jours la suppuration arrive, et tous les symptômes diminuent. Les choses se passent ainsi tant que l'inflammation se borne au tissu cellulaire sous-cutané; mais si elle occupe la gaîne des tendons, tous les accidens augmentent de gravité; la douleur devient tellement atroce que les malheureux qui y sont en proie désirent qu'on leur coupe le doigt, et on en cite à qui la douleur a donné le courage de se l'abattre eux-mêmes d'un coup de hache. Le gonflement n'est cependant pas considérable, parce que les tissus qui entrent dans la composition de cette gaîne sont très-serrés et se laissent

difficilement détendre par les humeurs que l'irritation doit y appeler. C'est principalement dans cette espèce de panaris que l'inflammation et le gonflement s'étendent à la main et à tout le bras, au point de produire la suppuration et des abcès sur plusieurs parties de ce membre. Quand le périoste ou l'enveloppe des os est atteint par l'inflammation, la douleur est également très-vive; mais elle peut en outre amener la nécrose, c'est-à-dire la mort de l'os qui se trouve privé de son périoste, et par conséquent des sucs nourriciers qu'il reçoit par son intermédiaire. Outre ces symptômes locaux, dont le plus saillant est sans contredit la douleur, il en survient quelquefois de généraux, tels que la fièvre manifestée par la chaleur de la peau, une soif ardente, la rougeur de la langue et l'insomnie.

Le panaris peut être déterminé par tout ce qui peut produire soit sur la peau, soit sur les parties plus profondes, une irritation durable ou passagère : tels sont les contusions, les excoriations, l'entrée de l'ongle dans les chairs, les piqûres faites avec des aiguilles, des épingles, des épines, des échardes, des fragmens d'os, des instrumens tranchans, surtout s'ils sont malpropres. C'est pour cette raison que l'on voit le panaris se développer si fréquemment chez les individus exerçant des professions qui les exposent à ces accidens. Ce n'est pas à dire pour cela que cette affection ne puisse atteindre d'autres personnes; il suffit en effet, pour la contracter, d'une disposition particulière qui la fait se déclarer sous l'influence de la plus petite cause. Ainsi les personnes qui ont la peau très-sensible et très-délicate doivent être, toutes choses égales d'ailleurs, plus facilement affectées de tourniolle ou de panaris que celles dont la peau est peu sensible, et par conséquent peu irritable.

Le panaris se termine assez souvent par la suppuration, mais il n'est pas rare qu'il ait d'autres terminaisons qui peuvent être tellement graves qu'elles nécessitent l'extraction d'os nécrosés, l'amputation des doigts, l'ouverture de vastes abcès, et quelquefois même l'amputation du bras.

Pour prévenir ces désordres, et pour éviter au malade les souffrances horribles qui les précèdent, il faut attaquer le panaris de bonne heure et dès son début. C'est avec le plus grand succès que l'on peut faire ici l'application de sangsues pour arrêter le développement de l'inflammation; mais pour qu'elles procurent les avantages que l'on en espère, je le répète, c'est dès les premières apparitions de la maladie qu'il faut y avoir recours, et sur les parties qu'elle n'a pas encore envahies : ainsi on pourra en recouvrir tout le doigt, et revenir à plusieurs applications successives, si la première n'a pas été assez efficace. On secondera l'action de la saignée locale par l'usage des ca-

taplasmes émolliens, de la diète et des boissons rafraîchissantes. Comme les cataplasmes émolliens de farine de lin, de feuille de guimauve, de mie de pain délayée dans le lait ne calment pas toujours, à beaucoup près, la douleur, on les arrosera avec une préparation opiacée tels que le laudanum liquide. Les cataplasmes doivent être souvent humectés. Le malade ayant le doigt ou la main ainsi disposée, devra porter le bras en écharpe.

Le traitement que nous venons de conseiller, employé hardiment et sans balancer, sera le plus souvent couronné du plus heureux succès, mais il vaudrait mieux ne pas faire de saignées locales que de les faire avec timidité et peu abondantes; si l'on se contentait d'appliquer un trop petit nombre de sangsues, non-seulement elles ne dégorgeraient pas les tissus enflammés, mais l'irritation qu'occasionerait leur piqûre ne ferait qu'ajouter à l'irritation primitive, et tous les accidens s'aggraveraient indubitablement. Il en est ainsi de toutes les inflammations aiguës.

L'on peut voir, d'après tout ce qui vient d'être exposé relativement à la nature de cette affection, à sa marche et à sa terminaison, qu'il ne saurait y avoir, comme le croient les bonnes femmes et comme le prône la cupidité des charlatans, de remèdes spécifiques contre les panaris. Cette maladie est une inflammation locale qui ne diffère en rien quant à sa nature de toute autre inflammation; elle détermine des douleurs vives parce que les parties qu'elle affecte étant le siége spécial du toucher, se trouvent fournies d'un grand nombre de fibrilles nerveuses, et par conséquent très-sensibles. Outre cela, la peau qui enveloppe la pulpe des doigts est épaisse et se prête peu à la distension, en sorte que si les chairs du doigt viennent à être affectées d'inflammation, elles se trouvent fortement comprimées, ce qui doit nécessairement accroître la douleur et servir à la propager dans toute la longueur du membre. Eh bien! je le demande, comment pourrait-il exister d'agent spécifique propre à la guérison du panaris, qui ne fût pas commun à toutes les inflammations aiguës? Il n'y en a aucun certainement. Les saignées locales peuvent presque toujours suffire à éteindre ce feu inflammatoire, en soustrayant le fluide qui leur sert d'aliment, c'est-à-dire le sang; par ce moyen on préviendra les déformations du doigt; les douleurs violentes, le gonflement du bras, des glandes de l'aisselle, la fièvre, et même la mort. Mais ce traitement local doit être secondé par un régime doux et des boissons émollientes, comme nous l'avons déjà dit plus haut.

Si, malgré ce traitement, on n'avait pu parvenir à arrêter

les progrès de l'inflammation, ou s'il était déjà trop tard pour faire l'application des sangsues, on devrait pratiquer sur le doigt une incision pour débrider les parties trop violemment comprimées, et pour donner une issue au pus dans le cas où il s'en serait formé. Cette opération, ainsi que celle que pourraient nécessiter d'autres désordres qui seraient le résultat du panaris, exige indispensablement la main d'un homme de l'art.

PARALYSIE. On entend par ce mot l'abolition totale ou la diminution plus ou moins grande de la faculté de se mouvoir et quelquefois de celle de sentir. Suivant que le mouvement est entièrement perdu dans les membres qui en sont affectés ou qu'il ne l'est qu'en partie, la paralysie a été divisée en complète et en incomplète. Cette affection peut atteindre la presque totalité des organes de la locomotion ou seulement quelques-uns d'entr'eux. J'ai dit la presque totalité, parce que la paralysie de toutes les facultés locomotrices et sensitives serait la mort. Quand elle affecte en même temps tous les membres, c'est-à-dire les bras et les jambes, on la nomme *paralysie générale;* ce cas est très-rare. Quelquefois toute une moitié du corps est paralysée, l'autre côté restant dans son état d'intégrité; la paralysie reçoit alors le nom d'*hémiplégie.* Quand elle affecte la moitié inférieure du corps, on la nomme *paraplégie.* Dans certains cas assez rares, les membres supérieurs d'un côté sont affectés en même temps que ceux inférieurs du côté opposé, c'est la *paralysie croisée.* Est-elle bornée à un seul membre, à un seul organe? c'est une *paralysie locale.* C'est ainsi qu'on voit des paralysies plus ou moins complètes d'un bras, d'une jambe, de la langue, d'un des côtés de la bouche, d'un œil, de la paupière, de la vessie, du rectum, etc. Dans la très-grande majorité des cas il y a paralysie de la faculté locomotrice, et le membre paralysé conserve celle de sentir; mais dans quelques autres extrêmement rares la faculté de sentir est abolie, quoique le mouvement persévère dans la partie devenue insensible; enfin le mouvement et le sentiment peuvent être abolis ou diminués simultanément dans les membres paralysés. C'est ce qui a encore fait distinguer cette affection en paralysie du mouvement et en paralysie du sentiment, ou de l'un et de l'autre tout à la fois. La paralysie du goût, de l'odorat, du tact, de l'ouïe, de la vision sont des exemples de paralysie du sentiment; celle dont le résultat est de rendre impossible ou difficile le mouvement dans un ou plusieurs membres fournit des exemples de la paralysie du mouvement.

Il arrive assez souvent que la chaleur et la transpiration di-

minuent dans les parties paralysées au bout d'un certain temps; et comme elles sont privées de mouvement, le sang n'y est plus attiré dans la même proportion qu'il l'était dans l'état sain, d'où il suit que la nutrition et la circulation s'y faisant mal, les membres maigrissent, s'infiltrent de sérosité et se tuméfient.

Quelles sont les causes de la paralysie et en quoi consiste l'essence de cette affection? Il n'en est aucune dont il soit plus facile de faire toucher au doigt la nature et les causes que celle qui nous occupe. Pour bien comprendre le mécanisme de sa production, il serait important de consulter, avant de passer outre, les articles MOELLE ÉPINIÈRE et NÉVROSES, où l'on pourra se former une idée de l'ensemble, de la disposition et de l'influence du système nerveux, des lésions duquel dépendent toutes les paralysies. Je me contenterai de rappeler ici très-brièvement ce qui a été dit à ce sujet dans ces deux articles.

Le système nerveux se compose du cerveau renfermé dans le crâne, de la moelle épinière renfermée dans la colonne vertébrale, et des branches nerveuses qui partent de l'un et de l'autre de ces centres pour se distribuer à toutes les parties du corps. Ce sont ces branches, qu'on nomme nerfs, qui entretiennent la faculté locomotrice et sensitive dans les points où ils se rendent. Pour exécuter un mouvement il faut donc 1° que le nerf ne soit point altéré dans sa structure; 2° que sa communication avec le cerveau ne soit pas interrompue; 3° que le cerveau lui-même ne soit pas malade, ou du moins qu'il ne le soit pas assez pour l'empêcher d'exercer ses fonctions. Si l'une de ces conditions vient à manquer, le mouvement devient difficile ou impossible. Ainsi soit qu'on lie, que l'on coupe, que l'on comprime ou que l'on détruise d'une manière quelconque les troncs nerveux qui se rendent au bras, ce bras deviendra inhabile au mouvement; il sera paralysé : voilà une paralysie partielle. Si, tous les nerfs restant dans un état parfait d'intégrité, le cerveau est irrité, enflammé, il exercera ses fonctions d'une manière irrégulière; les nerfs soumis à son influence (et ils le sont tous) feront exécuter aux muscles des mouvemens irréguliers; de là des convulsions; la sensibilité sera pervertie; il y aura des douleurs dans les membres, etc.; mais si le cerveau est gravement altéré dans sa structure, s'il est comprimé par un épanchement de sang comme dans l'apoplexie, ou d'eau comme dans l'hydropisie cérébrale, par une tumeur des os ou du crâne, etc., il ne pourra plus exercer d'influence sur les nerfs, et il en résultera la perte du mouvement ou la paralysie dans un ou plusieurs membres, dans une des moitiés du corps, suivant le siége,

l'étendue et la gravité de la lésion cérébrale. Ces observations s'appliquent toutes exactement aux affections de la moelle épinière, dont les lésions peuvent aussi déterminer la paralysie dans les parties où se rendent les nerfs qui partent de cette moelle. Dans l'état actuel de nos connaissances, une paralysie étant donnée, l'on est parvenu au point de pouvoir préciser exactement, dans un très-grand nombre de cas, le siége de cette paralysie. Ainsi on peut reconnaître non-seulement si elle dépend d'une altération du cerveau ou de la moelle épinière, mais encore quelle partie du cerveau ou de la moelle se trouve affectée, quelle est l'étendue et la gravité de la lésion.

Lors donc qu'un cas de paralysie se présente, il faut examiner quel est le point de départ de cette paralysie : est-ce le cerveau, est-ce la moelle épinière, ou bien est-ce seulement un nerf dont la communication avec l'un de ces centres se trouve interceptée? La paralysie dépend du cerveau quand elle succède à l'apoplexie ; car l'on sait que cette maladie laisse le plus souvent après elle tantôt la faiblesse des membres, tantôt des tremblemens, ou bien une paralysie d'un des côtés du corps, un embarras de la langue. Ainsi, toutes les fois que l'apoplexie a précédé la paralysie, on peut regarder le cerveau comme son point de départ. Dans ce cas, l'épanchement sanguin qui constitue l'apoplexie a produit dans le cerveau des désordres graves qui survivent à l'attaque, et l'on peut toujours regarder la paralysie qui survient dans ces circonstances comme indice certain de ces désordres et comme une menace continuelle d'une rechute. Mais la cause première de la paralysie peut bien exister dans le cerveau sans qu'il y ait eu apoplexie préalable. Beaucoup d'irritations, d'inflammations organiques de ce centre nerveux peuvent en occasioner la désorganisation, et par conséquent donner lieu à la paralysie, laquelle est aussi quelquefois un symptôme avant-coureur de l'apoplexie. En effet, elle annonce une irritation ou une lésion cérébrale, et celle-ci aboutit très-souvent à une lésion plus grave encore qui empêche complétement les fonctions du cerveau ; c'est l'apoplexie, laquelle, pour le dire en passant, est toujours d'un caractère plus grave lorsqu'elle survient dans ces circonstances, que quand elle se manifeste chez un sujet primitivement en bonne santé. (V. Apoplexie.)

Les symptômes qui peuvent faire reconnaître que le siége de la lésion dont dépend la paralysie se trouve dans quelque partie de la moelle épinière, sont les douleurs sourdes ou aiguës ressenties dans cette partie, la carie des vertèbres, leur gonflement, la gibbosité, etc. Au reste, ces symptômes sont les mêmes que ceux qui indiquent les autres affections de ce centre

nerveux. Il serait donc superflu de les décrire de nouveau. (V. MOELLE ÉPINIÈRE.)

La paralysie qui dépend de l'inflammation aiguë ou chronique, ou d'une lésion organique de l'un des grands centres nerveux, c'est-à-dire du cerveau et de la moelle épinière, est incontestablement celle que l'on a le plus souvent occasion d'observer; mais il y a des cas où la paralysie est entièrement indépendante de l'affection de ces centres, qui peuvent être d'ailleurs dans leur état de santé. Cela arrive aussi quand une cause quelconque intercepte la communication entre les nerfs d'un membre, du bras je suppose, et le centre nerveux d'où ces nerfs tirent leur origine. Dans les premiers cas, c'est un arbre qui périt parce qu'il est attaqué dans sa racine; dans l'autre, au contraire, la cause morbide n'attaque que les branches, et elles périssent parce qu'elles ne peuvent plus tirer du tronc les sucs nécessaires à leur entretien. Les causes qui peuvent intercepter la communication entre une branche nerveuse et le cerveau ou la moelle épinière sont très-nombreuses; ainsi cette branche peut traverser un foyer inflammatoire et être désorganisée; elle peut être comprimée par une tumeur charnue ou osseuse; il peut arriver que les parties où elle se rend ne reçoivent pas la quantité nécessaire de sang, à cause de la rupture des vaisseaux sanguins qui s'y rendent; il peut arriver que le nerf lui-même soit atteint d'une affection particulière, indépendamment de tout autre partie, et que cette affection entraîne le trouble ou la perte de ses fonctions; il peut arriver que des agens introduits dans l'économie animale modifient l'action du système nerveux, troublent l'ordre de ses fonctions, et produisent la paralysie, sans que pourtant l'on puisse trouver aucune lésion du moins appréciable. C'est ainsi que les doreurs et d'autres ouvriers exposés aux émanations mercurielles, sont fréquemment atteints de paralysie et de tremblement; que ceux qui sont employés aux diverses préparations de plomb ou qui en font usage sont exposés à la colique dite de plomb, laquelle est quelquefois accompagnée de la paralysie des membres supérieurs.

Après avoir dit comment les affections graves du cerveau et de la moelle épinière donnent lieu à la paralysie, il est, je crois, inutile de dire que les causes de cette maladie sont les mêmes que celles qui donnent lieu aux affections de ces centres nerveux, et qu'en conséquence le traitement qu'il convient d'employer ne saurait être autre que celui de ces affections. Les personnes qui ne sont pas accoutumées à se rendre compte des phénomènes de la vie doivent nécessairement croire que la cause de la paralysie siége toujours là où les effets se manifestent le plus

évidemment. Néanmoins, il est démontré que c'est le plus souvent le contraire qui a lieu; il est démontré que quand un bras, une jambe, etc., sont paralysés, ce n'est pas que ces membres soient malades, du moins dans le plus grand nombre des cas, mais la maladie siége dans le cerveau ou dans la moelle. Quelle peut donc être l'utilité des frictions, des onctions, des fomentations, des applications de toute espèce sur ces membres pour leur rendre le mouvement dont ils sont privés? De quel avantage peuvent être les prétendus médicamens nervins contre la paralysie, lorsqu'elle est produite sous l'influence des causes que nous venons d'indiquer? Il est évident que, dans ces cas, il est absurde de chercher des remèdes contre la paralysie. Ce qu'il faut guérir, c'est l'irritation, l'inflammation du cerveau ou de la moelle épinière. Si donc la paralysie a succédé à l'apoplexie, on devra s'appliquer à éviter les rechutes de cette maladie. Pour cela, on donnera au malade une nourriture douce et légère; de temps en temps on pratiquera une saignée, pour éviter une nouvelle congestion cérébrale; on rétablira les évacuations sanguines ou autres qui auraient pu être supprimées; on pourra placer un vésicatoire à la nuque, dans le but d'opérer une révulsion favorable; on fera en sorte que le moral du malade soit toujours calme. Sous l'influence du repos et de ce traitement, on pourra espérer que le cerveau se rétablira peu à peu dans son premier état de santé, et alors la paralysie cessera bien mieux que si on tourmentait le malade par des purgatifs, par des toniques, par de l'opium et par une médication perturbatrice. Ces considérations s'appliquent à tous les cas où le siége de la paralysie serait dans le cerveau, soit que cette maladie soit consécutive à l'apoplexie ou à toute autre affection de cet organe. Les paralysies de la langue, de la bouche, du goût et de l'odorat sont presque toujours le résultat d'une affection cérébrale. Elles sont très-souvent consécutives à l'apoplexie, ou bien elles en sont un des symptômes précurseurs : d'où il suit qu'en pareils cas, toute l'attention du médecin doit être portée sur le cerveau, soit pour prévenir l'apoplexie, soit pour guérir les désordres qu'elle a laissés à sa suite. On doit alors se conduire comme dans les cas précédens. Lorsque la paralysie est le résultat d'une irritation chronique de la moelle épinière, d'un carie de la colonne vertébrale qui la comprime, d'une altération organique de sa substance, on doit se comporter absolument de la même manière que pour les maladies de la moelle épinière, dont il a été question dans un autre article. (V. Moelle épinière.)

La paralysie est-elle partielle et indépendante de toute lésion des centres nerveux? il faut examiner si elle est produite

par un foyer d'inflammation dans lequel plonge la branche nerveuse. Dans ce cas, il faut attaquer cette inflammation par les saignées locales, par les cataplasmes émolliens, par les révulsifs, tels que les vésicatoires, les moxa, les frictions plus ou moins irritantes. Si les membres ont été frappés d'immobilité à l'occasion d'un rhumatisme ou de la goutte, on pourra obtenir un très-grand avantage de l'emploi des bains, et surtout des douches souvent et long-temps répétées, des frictions sèches ou aromatiques sur ces membres. Dans ces derniers temps on a conseillé, non sans succès, l'acupuncture et l'électro-puncture contre ces paralysies locales, lorsqu'il n'y avait pas altération organique. Ce moyen consiste à enfoncer dans les chairs et sur le trajet des nerfs paralysés des aiguilles extrêmement déliées, assez flexibles pour qu'elles ne se brisent pas. On donne à cette petite opération le nom d'acupuncture. Quelquefois on fait tomber sur la tête de ces aiguilles, placées comme on vient de le voir, des étincelles électriques qui donnent comme autant de petites secousses sur les parties qui reçoivent les pointes; ou bien, si l'on ne veut pas administrer l'électricité par secousses, on met ces aiguilles en communication avec une pile voltaïque, et l'on établit de cette manière un courant de fluide électrique sur le trajet des nerfs. Les personnes qui sont familières avec les connaissances physiques savent comment on doit traiter cet agent quand on veut l'isoler, le diriger sur un point sans ou avec commotion. Pour celles à qui ces connaissances sont étrangères, il serait inutile d'entrer dans des détails qui ne seraient pas compris.

La paralysie est quelquefois le résultat d'excès vénériens et de l'onanisme; il faut alors conseiller une nourriture douce et cependant assez nourrissante, des exercices modérés, et par-dessus tout la renonciation à des habitudes funestes. (V. MASTURBATION.)

Le tremblement paralytique des doreurs et des personnes qui respirent les émanations mercurielles se guérit assez bien par l'usage des sudorifiques à haute dose, pourvu que le canal intestinal soit en bon état. Les sudorifiques les plus généralement employés dans ce cas sont la salsepareille et le gaïac. (Voyez, pour l'administration de ces substances, le mot *Sudorifique*, tom. 1, pag. 103 et suiv.). Si ce traitement ne produisait pas tous les effets qu'on avait lieu d'en attendre, on y joindrait les frictions aromatiques et irritantes, les bains chauds simples, ou mieux encore les bains sulfureux, l'électricité.

La paralysie, ainsi qu'on le voit assez fréquemment, accompagne-t-elle ou suit-elle la colique métallique, dite colique de

plomb ou des peintres? la première chose à faire sera de soumettre le malade au traitement indiqué pour cette dernière maladie, traitement dont il est question dans un autre article. (Voyez Colique des peintres). Ordinairement ce moyen suffit seul et pour guérir la colique et pour dissiper la paralysie qui en est le résultat. Depuis que j'ai écrit l'article concernant la colique des peintres, j'ai appris que l'on avait employé avec succès un nouveau moyen pour guérir cette maladie, et je crois devoir l'indiquer ici. Il consiste dans l'emploi intérieur des eaux sulfureuses, naturelles ou artificielles, telles que celles de Baréges ou autres. Ces eaux font passer les sels ou oxydes de plomb à l'état de sulfure de plomb, qui est sans action sur l'économie. S'il y a des douleurs violentes, on les combat par les préparations d'opium, et s'il y a constipation, on a recours aux lavemens et aux purgatifs doux. On emploie également les eaux sulfureuses avec succès dans les cas d'empoisonnement par les préparations de plomb. Si le traitement de la colique des peintres ne parvenait pas à faire cesser la paralysie, on aurait recours aux sudorifiques, aux frictions irritantes, aux bains, aux douches, à l'électricité; ces moyens seraient aussi mis en usage dans le tremblement paralytique des doreurs. Un des professeurs de l'école de Paris dit avoir guéri un grand nombre d'individus atteints de cette espèce de paralysie, dans les cas où elle avait résisté au traitement que nous venons d'indiquer. Le sien consiste dans l'emploi d'un principe que l'on extrait de la noix vomique et que l'on nomme *Strychnine*. Cette substance, qui exerce une action très-énergique sur l'économie, ne doit être administrée qu'avec les plus grandes précautions. On la donne d'abord à la dose d'un douzième, puis d'un sixième de grain et même d'un quart de grain deux fois par jour. Au reste, ce médicament ne doit, ne peut être administré que sous la surveillance d'une personne de l'art.

PARAPLÉGIE, *paralysie de toute la moitié inférieure du corps*. (V. Paralysie).

PASSIONS, *affections morales, affections de l'âme*. La santé n'est que le résultat de l'équilibre des forces et des fonctions de chacune des parties du corps : la rupture de cet équilibre constitue la maladie. Le corps humain, semblable à une machine compliquée de plusieurs ressorts, a besoin que tous les appareils organiques dont il est constitué marchent en harmonie. Tout ce qui trouble cet ordre, tout ce qui fait faire une dépense trop considérable de la portion naturelle de forces et d'énergie assignée à un organe est donc un agent de maladie.

Il résulte de là que le travail et le repos, le sommeil et la veille, les alimens, les boissons, les plaisirs, les passions, etc., tout doit se tenir, pour que le corps reste en santé, entre les limites d'un certain équilibre.

Ce qui rompt cette harmonie, cette symétrie si essentielle des fonctions du corps, ce ne sont pas seulement les excès de table, de fatigues, de veilles, le froid, le chaud, la misère; il est un autre ordre de causes qui n'altèrent pas moins la santé. Nous voulons parler ici de ces violentes secousses de l'âme, de ces brisemens de cœur qui agitent le corps de mille manières, et le font succomber, tantôt par une mort prompte, tantôt par une mort lente et pénible, et jettent un tel désordre dans tout l'organisme, que l'existence n'est plus qu'un tissu de douleurs et d'angoisses.

Mais comment tenir la balance toujours juste? Cette vigilance, d'ailleurs, cette observation continuelle de soi-même n'est-elle pas trop fatigante? Vivons bien aujourd'hui, direz-vous et mourons demain, au lieu de prolonger nos jours dans une triste monotonie. Si c'est compte arrêté, à la bonne heure; mais alors, pourquoi vous plaindre lorsque les maladies et les infirmités que vous avez imprudemment provoquées viennent vous assaillir? Ne croyez pas cependant que la vie de l'homme qui vit, autant qu'il le peut, à l'abri des passions soit aussi fade que vous semblez le croire: il n'en est rien. Jouissant des plaisirs simples et faciles que lui offre la nature, il n'en abuse pas, son corps reste sain, ses sens ne sont jamais blasés, et pour lui la bienfaisante nature est toujours féconde, toujours nouvelle. Aussi l'on a dit, bien long-temps avant nous, que c'était un calcul de sensualité que de savoir ménager ses jouissances.

Ceux qui ont écrit sur les affections morales et sur les passions, considérées dans leurs rapports avec la santé, les ont distinguées en excitantes et en débilitantes. Cette distinction est fausse, et n'est fondée que sur des apparences trompeuses. En effet, toutes les passions troublent l'équilibre des forces, en exaltant, en activant, en excitant certaines parties du corps au détriment des autres. Une affection quelconque détermine plus ou moins vivement une concentration de forces sur un organe, et si cette affection est violente ou qu'elle se prolonge, elle irrite cet organe, son action est augmentée, et par conséquent celle des autres diminuée; ceux-ci paraissent alors dans un état de faiblesse, tandis que la cause réelle de cette faiblesse est une surexcitation produite sur une autre partie du corps. Aussi trouve-t-on toujours chez les personnes qui ont succombé sous l'influence des passions soit tristes, soit gaies,

quelques viscères irrités, enflammés ou altérés dans leur structure.

Lorsque nous disons que les passions, en troublant l'équilibre des forces, sont une source de maladies, nous ne prétendons pas nous ériger en moraliste sévère, et dogmatiser avec la froideur d'un stoïcien sur l'essence des affections que l'âme éprouve. Nous ne les envisageons ici que sous leur rapport avec l'état de santé. Il ne faudrait pas aller croire que les passions lui soient toujours contraires; car elles ne sont telles que quand elles cessent d'être en rapport avec notre constitution, c'est-à-dire lorsqu'elles sont exagérées. Le fond de toutes les passions est dans la nature de l'homme; or, tout ce qui est dans la nature est bien : le mal ne se trouve que dans les extrêmes. En effet, l'espérance, le courage, la constance, un peu de fierté même jointe à un certain degré d'amour-propre, la bienveillance, la gaieté, l'égalité d'humeur, la douceur, une certaine indépendance dans ses pensées et dans ses actions, etc., contribuent à entretenir ce juste équilibre des fonctions du corps. Ce qui dévore l'existence, ce qui mine insensiblement nos organes, ce sont toutes les passions ardentes, la colère, les vengeances, la haine, l'envie, la jalousie, de même que tant d'autres passions sombres, les craintes, les chagrins, le désespoir, les voluptés meurtrières. Ce qui empoisonne la vie, ce qui la ronge et la consume, c'est l'ambition dévorante, c'est la poursuite des emplois, des rangs, de cette âcre fumée de gloire qui fait verser des larmes amères; c'est l'avarice et l'exécrable soif des richesses; ce sont ces intrigues ténébreuses, ces sourdes malignités, ces honteuses calomnies, ce désir insatiable des vanités, risibles triomphes d'un jour pour lesquels tant d'insensés se disputent inutilement, ces ignobles envies, vers rongeurs qui s'attachent aux entrailles de celui qui les nourrit. O combien est préférable le sort de celui qui, loin du cloaque impur des folies humaines, ne dépasse jamais les bornes de ce terme moyen qu'on ne franchit point impunément! Au sein de ses devoirs et de sa famille, se croyant égal à tous, quelle que soit sa condition, il croit voir partout des amis, se contente de peu; bienfaisant et généreux, il vit heureux, mais dans l'indépendance; car quelle chaîne ne devient pesante à porter?

Nous avons dit que la source de toutes les passions était dans la nature, et qu'elles ne devenaient funestes que par l'abus qu'on en faisait, ou par leur exagération. Il nous est facile de donner la preuve de cette assertion. Tous les êtres animés ont reçu l'instinct de leur conservation. Pour se conserver, ils doivent se rapprocher des objets qui leur sont utiles, et repousser ceux qui

pourraient leur nuire. Afin de forcer l'homme à sa propre conservation, la nature a attaché un plaisir à la satisfaction d'un besoin, et une douleur à sa privation. Mais, ce qui est admirable, et qui n'a peut-être pas assez frappé l'attention des observateurs, c'est que plus le besoin à satisfaire est essentiel à la vie, plus nous sommes sollicités à le satisfaire, d'un côté par l'attrait du plaisir, de l'autre par la souffrance que nous éprouvons en voulant nous soustraire aux lois sacrées de la nature. Ainsi, la nutrition étant la fonction la plus essentielle au maintien de la vie, la présence des alimens et des boissons nous invite par leur saveur à satisfaire notre goût, et la douleur que déterminent la soif et la faim nous force impérieusement à ne pas les rejeter. L'odorat, le goût, l'ouïe sont liés d'une manière moins immédiate à l'existence; aussi la privation imposée à ces sens est-elle moins pénible et moins impérieuse que la précédente. Le besoin de la reproduction étant, après celui de notre propre existence, le plus indispensable au but de la nature, elle a dû exiger avec force que ce but fût rempli. Voici quels sont ces moyens. Elle a donné à la femme des formes douces et séduisantes, embellies par la timidité, la faiblesse et la défiance d'elle-même. L'homme au contraire, dans la vigueur de l'âge, plein d'audace et de force, forme le complément de ce qui manque à celle-ci. Chaque sexe pris isolément n'est que la moitié de son espèce; il est comme isolé et déchiré de la grande trame des êtres; il sent qu'il a besoin du concours de l'autre moitié pour accomplir ce tout, cette harmonie, cette unité qui nous charme, et sans laquelle il n'y a rien de parfait. Des peines, de vives angoisses, des tourmens de toute espèce poursuivent celui qui veut se soustraire à cet important devoir, comme pour avertir l'homme qu'il ne doit pas faire son passage sur la terre sans rallumer ce feu de la vie qu'il ne tient qu'à titre d'emprunt.

Lors donc qu'au printemps de la vie la nature a développé en nous ce sentiment du beau, ce besoin qui rapproche les sexes pour former un tout harmonique de deux êtres isolés, le jeune homme ardent n'aperçoit dans la femme que le chef-d'œuvre de la création. A sa vue, une sensation pleine de charmes se répand comme une vapeur légère dans tout son organisme : le cœur bat avec force, la circulation du sang est rapide, les joues se colorent, les traits s'épanouissent, les yeux s'animent du feu des désirs, le sourire siége sur les lèvres, la respiration devient accélérée, la digestion et l'absorption s'activent, les facultés intellectuelles se développent, les idées deviennent riantes et variées, toute la nature revêt une nouvelle face et s'embellit de charmes inconnus; l'homme est alors porté à la douceur, à la bienveillance, à la gaieté, aux idées généreuses;

il voudrait concentrer en lui toutes les vertus, réunir toutes les qualités pour s'élever au niveau de celle qu'il place si haut dans son imagination. Quelle impression délicieuse dut éprouver l'homme qui contempla pour la première fois un être semblable à lui-même, mais plus beau, plus aimable, plus délicat! Sur son cou d'albâtre descendait en longs flots d'or sa chevelure ondoyante; une douce lumière s'échappait de ses yeux d'azur; le teint de ses joues avait toute la fraîcheur des roses; ses lèvres, rouges comme la pourpre ou le corail et entr'ouvertes par le sourire, laissaient apercevoir des dents disposées comme deux belles rangées de perles; sur sa taille souple et élancée se balançait gracieusement son corps, comme le roseau qui fléchit et se relève mollement au souffle de la brise; tout son être offrait un ensemble qui avait quelque chose de suave, d'enchanteur et de céleste. De quel enthousiasme ne fut-il point saisi quand il entendit pour la première fois la voix mélodieuse de sa compagne, dont les accens divins allaient remuer tous les ressorts de l'âme, quand elle lui offrit avec candeur sa main d'ivoire, et qu'elle lui imprima le premier baiser de l'amour; quand, assise à ses côtés, heureuse, elle cherchait à rendre intarissable la source du bonheur qu'elle savait sans cesse renouveler au moyen de ses simples attraits et de ses grâces naturelles et innocentes! Qu'on n'accuse point la femme de rendre l'homme malheureux; s'il jouit de quelque bonheur sur cette terre, n'est-ce pas à elle seule au contraire qu'il le doit? Le portrait que je viens de tracer n'a rien de fantastique: c'est toi que j'ai essayé de peindre, ô mon infortunée compagne! Ceux qui connurent ton caractère angélique, ta douceur inaltérable, ton esprit vif et ingénu, peuvent dire si je ne suis pas resté loin, bien loin de mon modèle. Hélas! tant de grâces, tant de vertus et de talens réunis ne devaient briller qu'un instant, comme ces météores qui sillonnent rapidement les airs et disparaissent pour toujours. Oh! comme le flambeau de l'hymen a été promptement converti en torche funéraire! Frappée d'une maladie contre laquelle notre art a été jusqu'ici impuissant, tu as dû succomber malgré tous ses efforts; et l'amour le plus ardent n'a pas pu empêcher la rupture d'une union formée sous de si heureux auspices, et qui n'a duré qu'un seul printemps! Le bonheur parfait est-il donc au-dessus des forces de l'homme? Deux ans auront bientôt passé sur ta tombe, ô mon épouse, et mes regrets ont encore leur première amertume, et ma douleur est brûlante comme au premier jour! Pardonne, ombre chérie, pardonne des larmes que ton souvenir fait couler sans cesse, et dont le temps n'a pu tarir la source. Si ces larmes interrompent le silence de

la mort, elles soulagent peut-être le malheureux qui les verse. Et toi aussi, lecteur, excuse cette digression qui peut paraître étrange; mais si tu es comme moi du nombre de ceux que la mort a frappés dans tout ce qu'ils avaient de plus cher, tu comprendras la voix de la douleur, et tu n'auras pas la barbarie d'en rire.

Ils ont grand tort ceux qui vont sans cesse blâmant les femmes et qui les accusent de mille défauts dont ils se croient exempts, sans réfléchir que ceux-là sont souvent le moins irréprochables qui sont le plus prompts à condamner. Il faut bien avouer pourtant qu'elles ont souvent été le prétexte et même la source d'une foule de malheurs privés et même publics. Mais la faute en est à l'homme et non à la nature.

Nous, qui nous constituons en accusateurs, nous gâtons par nos basses flatteries l'œuvre de la création. Nous nous tourmentons l'esprit pour imaginer des termes qui chatouillent agréablement leur vanité. Des Ganimèdes parfumés passent les journées entières à soupirer de fades adulations; et les femmes, voyant ainsi encenser leur grâces, font tous leurs efforts pour en rehausser l'éclat par leur coquetterie. Si celles que la nature leur a accordées ne sont pas suffisantes, elles chercheront à y suppléer par tous les moyens que l'art peut leur fournir. Quand le temps, ce terrible ennemi de la beauté, aura flétri les roses du jeune âge, elles chercheront à effacer les traces de sa main en appelant à leur secours l'art inutile du parfumeur, dont l'officine ne sera pourtant jamais la fontaine de Jouvence. Mais si, sans déprécier la beauté, nous n'accordions pas au vice les honneurs et les louanges qui ne sont dus qu'à la vertu, on verrait bien plus souvent les femmes faire consister leur gloire dans l'affection de leurs époux, les mères ne pas repousser de leur sein l'enfant à qui elles ont donné le jour; on verrait dans les malheurs publics ces femmes, vraiment citoyennes, renouveler l'exemple de celles de Carthage et de Numance, en se dépouillant avec allégresse de leurs parures et de leurs joyaux pour venir au secours de la patrie en danger. C'est alors que l'on trouverait cette pierre précieuse de la création dans toute sa pureté et toute brillante de son éclat natif.

Si l'amour considéré comme un sentiment doux qui porte un sexe l'un vers l'autre ne saurait nuire à la santé, il n'en est pas de même si cet amour est irrité, contrarié, soit par les obstacles nécessaires que crée parmi nous la civilisation, soit de toute autre manière. Cette gaieté vive, cette santé alerte, ce visage de prospérité, signes non équivoques du contentement du cœur, se changent en une tristesse profonde et taciturne chez l'homme épris d'un objet qu'il adore sans espoir, ou chez

celui que la mort a séparé de l'objet qu'il aimait. Sa santé brillante s'évanouit, son teint se décolore, sa respiration devient pénible, brûlante et entrecoupée de soupirs; une fièvre lente s'empare de lui, tout aliment lui devient insipide, la digestion ne se fait plus, toutes ses fonctions languissent; l'image de la beauté qui l'enchante est toute son existence; chaque instant du jour il la voit; et, si la nuit lui accorde un moment de repos, cette image chérie se peint plus vivement encore à son imagination malade. Si cet état se prolonge, si le chagrin persiste, une pâleur mortelle couvre le visage, les yeux deviennent caves, ternes, le regard oblique, les joues creuses, les pommettes saillantes; une maigreur générale s'empare de tout le corps; l'univers se rembrunit et se couvre de nuages; pour le malheureux que le chagrin accable il n'est plus de jour serein, plus de nuit tranquille; le bonheur d'autrui l'importune et lui fait mal; son caractère, de doux qu'il était, devient irritable et caustique; il recherche la solitude; et cet infortuné, miné par la douleur, s'incline lentement vers la tombe. Un mot, un geste favorable peuvent le retirer du précipice. Si son amante persiste dans ses rigueurs, ou si une nouvelle affection ne vient pas effacer les empreintes de la première, il se désespère; sa passion ou sa douleur se changent en monomanie : il attente à ses jours ou il succombe graduellement sous le poids du chagrin.

Tels sont les funestes effets de la tristesse, soit qu'elle résulte de l'amour contrarié ou de la perte de l'objet aimé. Les hospices d'aliénés sont peuplés d'hommes et de femmes dont la folie n'a pas d'autre source qu'un amour malheureux. Et dans la vie domestique, s'il était permis au médecin d'en soulever le voile, combien de maux ne pourrait-il pas raconter que les chagrins seuls produisent et entretiennent! La tristesse, quelle qu'en soit la cause, est toujours suivie des mêmes résultats, dès qu'elle est profonde et enracinée pour ainsi dire dans les entrailles. Ainsi la mort d'un parent ou d'un ami chéri, la perte de la fortune, le déshonneur, l'ambition déçue, la calomnie, la médisance peuvent causer des chagrins assez cuisans pour nuire gravement à la santé des individus qui en sont affectés. Il n'est probablement personne qui ne puisse citer à cet égard de nombreux exemples. Si le célèbre médecin Fernel mourut, au bout d'un très-court espace de temps, de douleur d'avoir perdu sa femme, Vésale autre médecin non moins illustre, mourut de chagrin d'avoir ouvert un homme dont le cœur palpitait encore. Caton ne put survivre à la liberté mourante. Et qui ne connaît combien le chagrin produit par l'éloignement du foyer paternel fait périr d'individus? (V. Nostalgie.)

Les remèdes que l'on peut opposer aux effets de la tristesse

ne se rencontrent point dans les pharmacies. On a fait justice des exhilarans, des anti-mélancoliques, des confortatifs pour le cœur et autres absurdités semblables inventées par la cupidité et le charlatanisme, et accréditées par l'ignorance. Comme c'est le plus souvent l'imagination qui produit ces passions, ce ne peut être qu'un changement à cet égard qui les guérisse, soit que ces passions se trouvent satisfaites, soit que les objets qui les produisent cessent d'affecter aussi vivement, ou que l'état du cerveau auquel est attaché l'idée dominante qui entretient le désordre éprouve une nouvelle modification, ce qui est très-rarement l'effet des secours de l'art. *Medicina consolatio animi*, c'est là une des grandes qualités que doivent donner à l'art ceux qui l'exercent avec habileté. On doit conseiller à ceux qui vivent dans une tristesse profonde toutes les distractions que leur état comporte : les voyages, l'équitation, la culture des arts, les lectures, les spectacles, les travaux champêtres, etc. Mais ce serait mal connaître le cœur humain que de leur offrir ces secours comme moyens d'oublier l'objet de leur chagrin. Pleurez d'abord avec celui que la douleur accable; ne craignez point de lui dire et de lui répéter combien sa peine est légitime, combien il a raison de s'affliger; il vous considérera alors comme son ami; vous vous insinuerez peu à peu dans son cœur, et peu à peu vous parviendrez à lui faire goûter quelques consolations, d'autant plus qu'il ne sera point en garde contre vous. A l'amant infortuné qui dépérit, parlez quelquefois de l'objet qu'il aime, et laissez-lui entrevoir quelque lueur d'espérance. Laissez aussi entrevoir la possibilité de nouveaux liens à celui que le chagrin d'une séparation cruelle plonge dans la désolation : les passions comme les maladies se guérissent souvent par de nouvelles passions; et, quand il s'agit de la vie des individus, il ne faut pas craindre de les faire naître. L'espérance, restée au fond de la boîte de Pandore, est la plus heureuse fiction que nous aient laissée les anciens.

De toutes les affections de l'âme, en effet, l'espérance est la plus douce et la plus salutaire ; sans être un excitant aussi énergique que la joie, elle exerce sur l'économie vivante une action modérée. C'est à l'espérance que l'on doit attribuer les changemens surprenans qui suivent l'administration de certains médicamens à peu près inertes, auxquels le malade attribuait cependant de grandes propriétés. Un médecin a beaucoup fait pour son malade quand il est parvenu à lui inspirer de la confiance en son savoir, ce qui n'est autre chose que l'espérance d'être guéri par lui, parce que cette confiance le met dans une sécurité qui permet à ses organes de reprendre l'équilibre qu'ils avaient perdu. C'est à cette cause que l'on doit rap-

porter les effets souvent extraordinaires de guérison que l'on obtient des pèlerinages, des amulettes, des sortilèges, des exorcismes, du magnétisme animal, des bagues contre la migraine, etc. Le malade confiant croit à ces moyens dont il ignore la nullité directe; mais son cerveau qui en est fortement affecté reçoit des modifications favorables qui influent heureusement sur le reste de l'économie.

Si l'espérance est une affection de l'âme des plus propres à entretenir la santé et à relever les forces du malade, le désespoir est au contraire la plus déprimante, la plus mortelle des passions. Il faut donc savoir faire naître la première ou l'entretenir avec adresse, et ne jamais laisser lire au malheureux en proie au désespoir la sentence que l'imagination du Dante, brûlante comme l'enfer qu'il peignait, avait inscrite sur le seuil du séjour de la douleur : *Lasciate ogni speranza, voi ch' entrate;* ce serait souvent lui porter le coup de la mort. Un colonel affecté d'une maladie chronique, et qui avait donné plusieurs fois des marques de bravoure, insiste auprès de son médecin pour savoir de lui s'il regardait sa maladie comme mortelle, en faisant mille protestations qu'il ne craignait pas la mort, et que la réponse du médecin, quelle qu'elle fût, ne lui donnerait pas la moindre émotion, mais que d'ailleurs il lui était essentiel de savoir à quoi s'en tenir pour mettre ordre à ses affaires domestiques. Le médecin, niaisement crédule, cède et lui déclare qu'il est porteur d'une maladie incurable. Au même instant l'intrépide guerrier perd la raison, et deux heures plus tard, il n'était plus. Je vais citer maintenant un exemple en sens opposé. Un négociant en faillite était atteint d'une maladie grave et allait succomber à son désespoir; son médecin lui laisse l'ordonnance suivante : *Bon pour trente mille francs, à prendre chez mon notaire*, signé Bouvart. L'espérance renaît tout à coup, et, dans un très-court délai, cet infortuné est rendu à ses affaires et à la santé.

La joie ou le contentement est aussi une des passions les plus propres à maintenir cet heureux équilibre qui constitue la santé. Quelle que soit la cause qui la fait naître, elle consiste dans un état doux, agréable, d'aise, de contentement, de satisfaction qui fait sentir et chérir l'existence. Mais la joie elle-même doit être modérée pour être utile : si elle est excessive, elle peut être suivie de graves désordres : la voix expire sur les lèvres, les membres tremblent et refusent leur appui, la respiration est haletante et entrecoupée, le cœur palpite, toutes les fonctions paraissent anéanties, l'individu tombe en défaillance, et l'on a même vu un excès de joie occasioner la mort. Une servante apprend qu'elle a gagné cin-

quante mille francs à la loterie et meurt de plaisir au même moment. Un jeune homme devient fou en apprenant qu'on lui accorde en mariage une personne que ses parens lui avaient jusqu'alors refusée. L'histoire rapporte qu'une dame romaine mourut de joie en revoyant ses fils qu'elle avait crus tués à la bataille de Cannes. On lit aussi que Sophocle, Philippide, Diagore, Chilon, Xeuxis moururent de joie. Il est rare, malgré ces exemples, que l'on se trouve dans la nécessité de garantir l'homme contre la joie. Lorsqu'elle est modérée et souvent répétée, rien n'est plus propre à imprimer à toute l'économie une modification avantageuse; les fonctions digestives s'opèrent avec facilité, les formes s'arrondissent; au lieu que sous l'empire de la tristesse elles sont déprimées et anguleuses; les traits s'épanouissent, les chairs deviennent fermes, la face est riante, et tout annonce le sentiment du bien-être et du bonheur. Les cas où la joie serait excessive et dangereuse sont ordinairement imprévus. Cependant si la personne qui doit recevoir une agréable nouvelle, qui doit revoir un père, une mère, un fils, un époux, une épouse qu'elle croyait perdus ou qu'elle attendait avec anxiété, etc., si cette personne, dis-je, est d'une constitution faible, nerveuse, si elle est malade ou même convalescente, ce n'est que peu à peu qu'on doit l'accoutumer à recevoir cette nouvelle qui, apprise inopinément et sans préparation, pourrait être suivie de quelques-uns des accidens que nous venons de rapporter. Est-il besoin de dire que les mêmes précautions doivent être prises quand il est question de leur apprendre un évènement fâcheux, une nouvelle alarmante?

La crainte, la terreur, l'horreur peuvent produire des effets promptement dangereux. Sous l'influence de ces passions, le sang est refoulé vers l'intérieur, l'action du cœur est troublée, la respiration est entrecoupée, les forces s'anéantissent. On a vu la terreur faire blanchir les cheveux subitement, donner lieu à des palpitations violentes, à la syncope, à des convulsions, à une apoplexie mortelle. Espinosa fut tellement frappé d'une réprimande sévère que lui avait faite Philippe II, roi d'Espagne, qu'il en mourut peu de jours après. Dans ces derniers temps, les jeunes femmes de toute une commune, effrayées par la description que faisait en chaire un orateur chrétien des tourmens de l'enfer, furent saisies d'une maladie convulsive que l'on nomme *Danse de Saint-Guy* ou *Chorée*. (V. ce mot.) La pudeur ou la honte est accompagnée de résultats analogues; on l'a vue supprimer tout à coup des évacuations naturelles et engendrer des maladies sérieuses. On comprend aisément que le courage qui est opposé à ces affections

doit déterminer des effets tout contraires, et qu'il est essentiel de l'inspirer de bonne heure aux enfans et aux jeunes gens.

La colère, la haine, l'envie, passions justement regardées comme avilissantes, sont essentiellement nuisibles et ne produisent jamais que des effets funestes. C'est avec raison qu'Horace appelait la colère un accès de frénésie. Sous son influence, la face rougit, les yeux sortent étincelans de leur orbite, le cours du sang devient accéléré; d'autres fois au contraire le sang est refoulé avec violence vers les organes intérieurs, et alors le visage est pâle, les lèvres sont tremblantes, le pouls est petit et fréquent, la respiration haletante, la voix entrecoupée; une congestion sanguine s'établit vers le cœur, vers les poumons ou le cerveau, d'où il peut résulter divers accidens, tels qu'une hémorrhagie pulmonaire, une apoplexie cérébrale, une rupture du cœur, etc. Nerva et Attila périrent d'un accès de fureur.

La haine et l'envie dévorent l'âme et consument le corps: ces deux passions ne sauraient atteindre que des être vils et dégradés. C'est toujours l'amour-propre désordonné, c'est un vain sentiment de gloire qui nous fait porter envie au mérite que nous voyons dans un autre et à des qualités que nous blâmons dans notre ennemi, afin de le faire ainsi descendre jusqu'à nous, ne pouvant nous élever jusqu'à lui. L'homme qui a vraiment de la grandeur d'âme n'est ni haineux, ni envieux, ni vindicatif. La bonté et la clémence sont les vertus par lesquelles nous approchons le plus de la divinité, tandis que la haine, l'envie et toutes les passions qui leur ressemblent impriment le sceau de la bassesse à celui qui en est dominé.

Pardonner est des dieux; se venger est de l'homme.

L'ambition, ce désir insensé des honneurs et des richesses; l'amour des voluptés, la jalousie produisent des effets à peu près semblables à ceux de la colère, lorsque ces passions nous présentent comme prochain l'espoir d'obtenir ce que nous convoitons; mais si l'espoir est détruit, ou s'il n'apparaît que dans l'éloignement, les effets qui en résultent ressemblent à ceux qu'engendrent la tristesse et les chagrins. Il faudrait des volumes pour énumérer les maux qu'enfantent l'ambition et l'amour déréglé. Ce sont là les deux puissans leviers qui soulèvent la plus grande masse des maux qui accablent l'espèce humaine.

Insensés qui vous flattez de boire dans les mille coupes de la volupté, vous ne savez donc pas que chaque excès auquel vous vous livrez est un pas de plus vers la tombe! Encore si vous pouviez espérer d'arriver à ce terme sans douleur et sans maladies; mais apprenez que ce n'est qu'au prix des tourmens que la nature accorde les jouissances qu'elle n'avoue pas, et

qu'elle nous punit toutes les fois que nous transgressons cette voie moyenne conservatrice de la sagesse et de la santé.

Et vous, puissans de la terre, qui poursuivez avec tant d'ardeur ces vaines fumées que vous appelez des honneurs, et qui ne jetez sur l'homme modeste et faible que des regards d'un insultant mépris; vous qui vous targuez de votre fortune et de votre splendeur, et qui ne sentez pour le pauvre dont les sueurs vous nourrissent qu'une stérile pitié, pensez-vous avoir trouvé la route du bonheur, de la santé et même d'un peu de gloire? Quelle illusion est la vôtre! Le piédestal sur lequel vous êtes élevés recouvre un tombeau que vous seuls n'apercevez pas. Et cependant que de nombreuses funérailles viennent nous avertir, au bruit d'une vaine pompe, combien vous êtes chétifs et mortels! Ces honneurs, ces délices qui vous accablent sont autant d'instrumens de douleur et de mort qui vengent l'indigent et le modeste laboureur dont les fatigues soutiennent votre faste. Dans l'intérieur de vos palais somptueux il est rare de rencontrer l'amitié, ce doux appui de la vie; il est plus rare encore d'y trouver ces vertus domestiques qui en font le charme. Dites-nous en effet combien de fois votre couche fut agitée par les furies; combien de projets déçus, de vanités trompées ont déchiré votre cœur; combien d'humiliations le froissèrent malgré l'air de satisfaction que vous imposent et votre orgueil et les usages de la société. Ainsi votre vie est minée au milieu du luxe et du faste; ainsi se consument, à travers mille agitations et mille brisemens de cœur, vos plus beaux jours.

Et ne comptez pas même sur l'amour de vos contemporains ni sur l'admiration de la postérité. Comme on n'encensait que votre fortune pendant votre puissance, on ne se dispute que vos dépouilles après votre chute. Ce n'est qu'en faisant des heureux qu'on peut l'être soi-même : les bienfaits, tels que les rayons d'une douce lumière, en se versant sur tous les objets environnans, se reflètent vers le flambeau qui la répand; mais le mal ne saurait produire que le mal et une prompte mort.

De quelle manière les passions peuvent être dirigées pour servir à la guérison des maladies. Nous venons de voir qu'il existait certaines passions, certaines affections morales éminemment propres au maintien d'une bonne santé, lorsqu'elles étaient contenues dans les bornes de la modération; que d'autres au contraire étaient essentiellement nuisibles dans tous les cas. Cependant un grand nombre d'exemples prouvent que les passions, même funestes, ne doivent pas toujours être réprimées; qu'on doit même les provoquer quand la circonstance l'exige, et que dans beaucoup de maladies rebelles à tous les autres secours de l'art elles peuvent être mises à profit par un mé-

decin habile. Nous avons déjà cité plusieurs exemples des bons effets produits par les passions gaies, telles que l'espérance et la joie; nous avons parlé de cette confiance que doivent savoir faire naître dans le cœur des malades les personnes qui les approchent, et surtout les médecins; on a vu aussi combien étaient fréquens les effets funestes produits par l'amour malheureux, le chagrin, la tristesse, le désespoir, la colère, l'envie, l'ambition, la peur, la crainte, la terreur. Mais de même qu'entre des mains habiles des poisons meurtriers peuvent devenir des médicamens efficaces, de même ces passions dirigées avec sagacité peuvent procurer les résultats les plus heureux et les plus surprenans. Citons quelques exemples à l'appui de cette assertion :

Un médecin conseille aux parens d'un jeune homme atteint d'une fièvre intermittente qui avait résisté à tous les médicamens employés en pareils cas, de le faire mettre en colère un peu avant le retour de l'accès; ils le font, et la fièvre ne reparaît plus. Haller rapporte qu'un goutteux recouvra instantanément l'usage de ses membres à la suite d'un violent accès de colère. Cependant l'exemple ne serait pas toujours bon à suivre. On a vu une grande frayeur supprimer tout à coup une hémorrhagie dangereuse. Tout le monde sait que l'on fait cesser les mouvemens convulsifs qui constituent le hoquet en faisant une peur soudaine à celui qui en est affecté. On pourrait grossir indéfiniment la liste de tels exemples. Il ne faut pas néanmoins accueillir avec une croyance aveugle tous les faits extraordinaires de ce genre cités par les auteurs, qui, suivant le temps où ils ont écrit, se sont quelquefois laissés entraîner par les idées du merveilleux. De ce nombre est sans doute le trait suivant : un homme tourmenté de la goutte fut enlevé de son lit par un spectre qui le transporta sur ses épaules d'un étage élevé au bas de l'escalier; cet homme, saisi de frayeur, recouvre l'usage de ses membres et se trouve pour jamais guéri de sa maladie. L'évènement s'était probablement passé en songe; mais l'effet sur l'économie animale peut avoir été le même que s'il fût arrivé réellement.

Mais l'action médicatrice des passions est surtout remarquable dans les maladies purement nerveuses. Une femme est prise d'un accès d'hystérie; une autre femme qui en est témoin tombe en syncope, et l'accès de la première cesse aussitôt. Un mari voyant porter en terre sa femme qu'il chérissait, est pris tout à coup de convulsions horribles; une personne présente et pleine de bon sens fait semblant de s'évanouir pour le distraire de sa douleur, et effectivement les convulsions cessent au même moment. De quelle manière agissent les affections

morales pour produire tant d'effets différens? Nulle doute que leur première impression ne soit ressentie par le cerveau, centre de perception comme il est le centre du système nerveux. Les secousses qu'elles impriment à toute l'économie par son intermédiaire peuvent dans certains cas produire de graves désordres; mais dans d'autres, ces secousses, ce trouble général peuvent ramener à leur type naturel, à leur harmonie primitive, les fonctions des organes dont l'équilibre avait été dérangé. Il ne faut pourtant pas se dissimuler que les chances de succès ne peuvent jamais être exactement calculées lorsqu'on a recours à ces moyens, ainsi que dans la plupart des cas où l'on emploie des remèdes énergiques. Il faut savoir tenir compte de la constitution des individus, de leur susceptibilité particulière, de leur âge, de leur éducation, de leurs mœurs et de mille autres circonstances de tempérament, de capacité intellectuelle, de maladie ou de santé, etc. Il ne faut pas surtout perdre de vue que bien même que les passions que nous avons appelées funestes puissent dans certains cas être dirigées d'une manière favorable, les affections agréables sont bien plus propres à produire de ces heureux résultats; et le médecin aura bien plus souvent à se féliciter d'avoir mis celles-ci en jeu que les premières.

PASSION HYSTÉRIQUE. (V. HYSTÉRIE.)

PASSION ILIAQUE. (V. COLIQUE DE MISERERE.)

PAUPIÈRES (*maladies des*). (V. OPHTHALMIE.)

PEAU (*maladies de la*). Les affections de la peau, connues généralement sous le nom d'affections cutanées, présentent de nombreuses variétés qui ont été exposées dans divers articles de ce livre. Les maladies cutanées qui s'offrent le plus souvent aux yeux de l'observateur sont les *dartres* et toutes leurs variétés, le *pemphigus*, la *teigne*, la *lèpre*, la *gale*, la *fièvre miliaire*, la *variole*, la *rougeole*, la *scarlatine*, l'*érysipèle*, le *furoncle*, le *charbon*, la *brûlure*. (V. ces mots.)

PEMPHIGUS. On donne ce nom à une affection de la peau qui commence par une démangeaison promptement suivie d'une éruption de plaques rouges sur lesquelles s'élèvent des vésicules remplies d'une humeur jaunâtre. Cette maladie, que l'on rencontre peu communément, a donc pour caractère principal l'apparition des vésicules dont la forme et le volume sont variables. On en voit depuis la grosseur d'une lentille jusqu'à celle du poing. Les symptômes ordinaires qui précèdent et accompagnent la plupart des éruptions cutanées ne s'observent pas toujours dans le pemphigus; car quoique dans le plus grand

nombre des cas il soit précédé de langueur, de malaise général, de fièvre, on voit quelquefois les ampoules se former sans aucun de ces signes, en sorte que la fièvre n'est pas indispensablement liée à l'existence du pemphigus. Au bout de trois ou quatre jours, quelquefois plus tôt, quelquefois plus tard, les vésicules se rompent et laissent suinter la sérosité qu'elles renfermaient. Il se forme ensuite une croûte qui tombe et laisse quelquefois un ulcère difficile à guérir, surtout chez les sujets vieux, scorbutiques ou scrophuleux. L'apparition des vésicules ne se fait pas toujours simultanément; souvent elle est successive, c'est-à-dire que, pendant plusieurs jours et même plusieurs semaines, de nouvelles pustules se développent à mesure que les autres disparaissent.

Les causes de cette affection singulière ne sont pas très-faciles à déterminer. On l'observe principalement dans les pays marécageux, humides et mal aérés. Elle peut dépendre d'une inflammation interne, et surtout d'une gastro-entérite chronique; et alors elle est accompagnée de fièvre plus ou moins vive ou d'une cause n'agissant que sur la peau, et elle est alors sans fièvre. Le plus souvent, dans ces derniers cas, elle se termine par la guérison au bout de très-peu de temps; mais quand il y a concomitance d'irritation chronique du canal intestinal, c'est-à-dire quand il y a fièvre, elle peut durer autant que cette irritation elle-même. Si la constitution des individus est détériorée, les vésicules se transforment ordinairement en ulcères dont il est très-difficile et souvent impossible d'obtenir la guérison.

Le traitement est le même au début de la maladie que celui de la plupart des éruptions cutanées. S'il y a de la fièvre, on mettra le malade à la diète, à l'usage des boissons rafraîchissantes; on prescrira des bains tièdes, des lavemens émolliens et le repos. Ce simple traitement suffira pour opérer la guérison dans les cas ordinaires. S'il reste des ulcères, on doit observer leur caractère; s'ils sont d'une bonne couleur, d'un rouge rosé, on se contentera de les panser avec le cérat simple; s'ils sont noirs, de mauvais aspect, on fait usage des excitans, tels que l'onguent de styrax, l'onguent digestif, les solutions de chlorure de chaux ou de soude, etc. Si l'affection est purement locale, sans complication d'irritation des organes digestifs, il faut chercher à changer l'action de la peau dès le commencement de l'éruption par l'application de compresses imbibées de liqueurs astringentes, alcooliques, camphrées. On pourrait aussi, dès l'apparition des pustules, les toucher avec la pierre infernale, après les avoir piquées avec la pointe d'une aiguille pour en faire sortir la sérosité. Par ce moyen, employé avec

succès de nos jours dans un grand nombre d'affections pustuleuses, on arrête leur développement ultérieur, et l'on prévient ainsi les accidens qui pourraient en être la suite.

PÉRIPNEUMONIE. Nom employé pour indiquer l'inflammation des poumons ou la fluxion de poitrine. (V. POUMONS.)

PÉRICARDITE, *inflammation du péricarde.* On donne le nom de péricarde à une membrane lisse qui sert d'enveloppe au cœur, semblable à celle qui renferme les poumons. Cette affection a les plus grands rapports avec la pleurésie. Elle se manifeste comme il suit : douleurs à la région du cœur augmentée par la pression; mouvemens du cœur irréguliers, vifs, tumultueux; pouls serré, petit, vif, quelquefois intermittent; respiration gênée et entrecoupée; sentiment de suffocation provenant de la stagnation du sang dans les poumons; il y a tendance à la syncope, crainte de tomber en faiblesse, et souvent crainte de la mort. La péricardite peut accompagner la pleurésie; elle peut être compliquée de gastrite, ce que l'on reconnaît à la rougeur du pourtour de la langue et aux autres symptômes de la gastrite. (V. ce mot.)

Les causes de la péricardite sont le froid succédant tout à coup à la chaleur, les lésions mécaniques tels que les coups, les chutes sur la région du cœur; elle est assez souvent le résultat d'un transport d'une inflammation musculaire ou articulaire sur la péricarde; c'est ce qu'on appelle alors goutte ou rhumatisme remonté au cœur. La péricardite très-violente peut être aussi et même plus promptement mortelle que la fluxion de poitrine; souvent il se forme, au bout de très-peu de temps, une collection d'eau ou de pus dans le sac du péricarde, qui gêne de plus en plus les mouvemens du cœur et laisse très-peu d'espoir. Les sueurs froides, les convulsions, les défaillances fréquentes, la petitesse et la précipitation du pouls sont ordinairement des signes de mauvais augure; mais si le pouls conserve ou reprend un peu de développement et de lenteur avec diminution de malaise, on peut espérer la guérison.

Le traitement est le même que celui de la pleurésie aiguë; mais, pour en obtenir des succès, il faut agir avec hardiesse et dès le principe; car si l'on n'administre les secours convenables que deux ou trois jours après la manifestation de la maladie, il n'y a presque rien à attendre du traitement, quel qu'il soit. Ce traitement consiste essentiellement dans la saignée générale, puis dans les saignées locales abondantes, plus ou moins répétées, sur le siége de la douleur. On secondera l'effet des émissions sanguines par l'usage des boissons émollientes, la diète la plus sévère et le repos absolu.

Jusqu'ici il a été question de la péricardite aiguë. La péricardite chronique, soit qu'elle succède à l'aiguë, soit qu'elle survienne d'une manière lente et sans avoir été précédée de l'aiguë, se manifeste par des douleurs sourdes, permanentes à la région du cœur, par la gêne de la respiration, des palpitations occasionées par le plus petit exercice, la suffocation, la pusillanimité, la crainte de la mort. Il se forme quelquefois un épanchement dans la péricarde, c'est ce qu'on appelle hydropisie du péricarde. Lorsque cette hydropisie existe, on voit ordinairement les pieds se tuméfier; les paupières et la face sont bouffies, surtout le matin; le sentiment de gêne de la respiration et de suffocation augmente, les défaillances sont très-fréquentes. Au reste ces symptômes sont communs à ceux de l'hydropisie de poitrine. (V. Hydrothorax.)

Quant au traitement de l'inflammation chronique du péricarde, il est absolument le même que celui de la pleurésie chronique. Le régime doux, végétal et lacté en forme la base; si l'inflammation se réveillant passait de l'état chronique à l'état aigu, on aurait de nouveau recours aux saignées, et l'on se conduirait en tout comme dans les cas où cette affection est primitivement aiguë. Le régime adoucissant doit être secondé par le repos, parce que l'exercice, la marche précipitée, l'action de monter, etc., excitent les mouvemens du cœur, déterminent des palpitations, provoquent l'appel du sang dans cet organe, et contribuent à y fixer de plus en plus l'irritation.

PÉRIODIQUE, *fièvre périodique* ou *intermittente*. (V. Fièvre.)

PÉRIPNEUMONIE, *inflammation de la surface du poumon*. (V. Poitrine.)

PÉRITONITE, *inflammation du péritoine*. On donne le nom de péritoine à une membrane lisse du genre de celle qu'on appelle séreuses, qui tapisse la cavité de l'abdomen, fournit divers replis et prolongemens dont les principaux sont le mésentère, les épiploons, les ligamens du foie, de la matrice et de la vessie; il fournit en outre aux intestins leur enveloppe extérieure, et sert à les maintenir en position, ainsi que les autres viscères contenus dans la cavité abdominale. Dans l'état sain, le péritoine sécrète une rosée d'humidité destinée à lubréfier ses parois qui se trouvent en contact les unes avec les autres, et à faciliter ainsi le glissement et le mouvement péristaltique des intestins et les mouvemens des autres organes renfermés dans cette cavité. Si par une cause quelconque cette sécrétion d'humidité était trop abondante, et qu'elle ne fût pas absorbée dans les mêmes proportions qu'elle est fournie, il se

formerait dans le sac péritonéal une collection aqueuse à laquelle on donne le nom d'ascite ou d'hydropisie de l'abdomen. (V. Hydropisie.) Mais outre cette maladie et d'autres que nous ne devons pas traiter ici, le péritoine est très-souvent le siége d'inflammations graves dont nous allons nous occuper. C'est à ces inflammations qu'on donne le nom de péritonites.

De même que la plupart des maladies inflammatoires la péritonite s'observe à l'état aigü ou à l'état chronique.

Péritonite aiguë. Cette maladie débute d'une manière extrêmement vive, par une douleur de ventre d'abord locale, ensuite s'étendant à tout l'abdomen. Cette douleur varie suivant la sensibilité des individus, mais en général elle est tranchante, brûlante et comparable à celle qu'on éprouverait en tordant ou en déchirant les intestins. Le pouls est serré, fréquent, vif et quelquefois intermittent. L'appareil musculaire est dans un état de constriction remarquable; les malades voudraient changer de place, mais ils ne le peuvent pas à cause de la douleur que leur fait éprouver la contraction des muscles de l'abdomen. On pourrait au premier coup d'œil confondre cette affection avec la gastrite, la gastro-entérite ou la colite, mais la péritonite marche bien plus rapidement que ces maladies : les douleurs sont brûlantes et pour ainsi dire externes, et elles sont tellement augmentées par le toucher, que les malades ne peuvent pas supporter la moindre pression sur le ventre sans pousser des cris. Il n'en est point ainsi, ni dans la gastrite, ni dans la gastro-entérite, ni dans la colite; dans ces cas la pression ne produit pas ordinairement de douleurs, ou, si elle en produit, elles sont légères et n'ont rien de comparable avec celles de la péritonite. Dans la gastro-entérite comme dans la péritonite il y a ordinairement constipation opiniâtre; mais dans la gastro-entérite les lavemens pénètrent sans douleur, au lieu que dans la péritonite ils l'augmentent constamment, au point que leur administration est presque toujours impossible. Le ventre est ordinairement gonflé, tuméfié, mais ce symptôme n'accompagne pas nécessairement la péritonite.

Au bout de quelques jours, d'autres signes plus généraux viennent se joindre aux précédens : le malade est dans un état de souffrance considérable; les jambes sont fléchies sur le bassin; il y a tremblement musculaire; la face offre l'image de la douleur; le poids des couvertures ne peut être supporté; le pouls devient de plus en plus fréquent; souvent il survient des vomissemens qui ne permettent pas au malade de garder les boissons qu'il a prises. Si la maladie n'est pas arrêtée elle fait des progrès rapides, le délire se manifeste, la sensibilité s'émousse et le malade succombe.

La péritonite est une maladie assez fréquente chez les femmes en couche; dans ce cas elle s'accompagne ordinairement d'une inflammation de la matrice qui en est le point de départ. (V. Métrite.) Les efforts de l'accouchement rendent facilement raison de cette double inflammation. Chez les femmes en couche la douleur commence vers le bas-ventre et s'irradie insensiblement vers toutes les parties de l'abdomen. Les symptômes sont au reste les mêmes que ceux que nous avons décrits plus hauts : il faut y ajouter la suppression des lochies, qui a lieu constamment, soit dans la métrite ou inflammation de la matrice, soit dans la péritonite.

Dans tous les cas de péritonite les douleurs débutent constamment par un point déterminé correspondant au foie, à la rate, aux reins, à l'estomac, etc.; puis elles se propagent plus ou moins rapidement. Chez les sujets jeunes et robustes elles ont bientôt envahi tout l'abdomen. Les vomissemens surviennent quand la région de l'estomac se trouve enflammée. Au bout de cinq ou huit jours la maladie a atteint son plus haut degré d'intensité, et l'on voit alors le malade dans un état d'abattement considérable, délirant, les yeux ouverts et agité de temps en temps par quelques soubresauts des tendons. Si l'on touche le ventre dans cet état, le malade qui paraît anéanti exécute un mouvement brusque et automatique occasioné par la violence de la douleur réveillée par ce contact.

Lorsque la péritonite est abandonnée à elle-même, elle est presque constamment mortelle; mais quand l'art vient de bonne heure au secours du malade, elle peut être combattue avec succès. On voit alors tous les symptômes diminuer d'intensité : les douleurs se calment peu à peu, les vomissemens s'arrêtent, les urines deviennent plus abondantes, la constipation cesse, une douce moiteur s'établit; à l'apparition de tous ces signes on peut pronostiquer une prochaine guérison. Leur absence, au contraire, le délire, l'accélération du pouls qui va toujours en croissant, l'état de prostration du malade sont des signes de mauvais augure.

Des causes de la péritonite. Les causes qui peuvent donner lieu à cette terrible maladie sont de deux sortes : celles qui agissent primitivement et sans intermédiaire sur le péritoine, et celles qui n'agissent que secondairement. Parmi les premières sont les coups, les chutes, les efforts, les frottemens sur l'abdomen, les secousses de toux, le vomissement, et surtout le froid subit qui, arrêtant tout à coup l'action de la peau, refoule le sang et l'activité vitale vers les viscères, ce qui donne lieu tantôt à une irritation de poitrine, à un catharre pulmonaire, tantôt à une gastro-entérite, à une colite;

d'autres fois à une irritation du péritoine, d'où résulte, dans certains cas, une hydropisie, dans d'autres une péritonite, etc., suivant que tel ou tel viscère est plus impressionnable et plus disposé à contracter l'inflammation. Voilà pourquoi les mêmes causes produisent des maladies diverses chez les différens individus, parce que chez l'un l'estomac est l'organe le plus irritable; chez l'autre ce sont les poumons; chez celui-ci c'est le foie; chez celui-là ce sont les reins, etc. C'est ce qui fait dire vulgairement que chacun a son côté faible ou vulnérable; tant il est difficile de trouver des constitutions où les forces soient tellement équilibrées, que tous les organes résistent également bien à l'impression des causes qui tendent à en modifier l'action. Les causes de la seconde espèce qui peuvent donner lieu à la péritonite sont bien plus fréquentes que les précédentes : ce sont les maladies des parties voisines qui gagnent le péritoine; ainsi une inflammation du foie, de la vessie, des reins, de la matrice, du canal intestinal, etc., s'étend souvent à la membrane péritoniale qui sert d'enveloppe à tous ces viscères. La péritonite qui se déclare ainsi à l'occasion d'une autre inflammation est incomparablement plus ordinaire que celle qui survient *à priori*, c'est-à-dire qui débute directement par le péritoine. Les douleurs rhumatismales ou goutteuses occasionent souvent cette maladie; il y a alors transport de l'irritation des articulations sur les muscles de l'abdomen, et de là sur la membrane du péritoine; ce transport des irritations goutteuses, rhumatismales, est un phénomène d'ailleurs très-connu : c'est ce qu'on appelle goutte, ou rhumatisme *remonté* ou *rentré*. Je ne querellerai pas ici sur la justesse de ces dénominations; il suffit de savoir qu'une irritation qui était fixée sur un point s'est déplacée et s'est fixée sur un autre, et que, quelle qu'en soit la cause, il faut la combattre. (V. Goutte.)

Quant à la péritonite puerpérale ou des femmes en couche, comme elle est essentiellement liée avec l'inflammation de la matrice, je ne crois pas devoir répéter ici ce que j'en ai dit très-en détail à l'article Métrite, auquel je renvoie le lecteur soit pour la connaissance des symptômes, soit pour le traitement de cette affection.

Traitement. La péritonite aiguë est une maladie dans laquelle il importe d'agir de très-bonne heure et avec la plus grande énergie. Toute hésitation, toute demi-mesure, tout délai peut devenir mortel dans une affection dont la marche est si effrayante. Les efforts du médecin doivent tendre à arrêter dès son début une inflammation qui peut emporter promptement le malade, ou qui, si elle ne l'emporte pas, devient chronique et donne lieu à un épanchement de pus et

de liquide dont l'absorption est très-difficile, le plus souvent impossible. Les saignées générales et locales doivent ici être employées largement et avec plus de hardiesse que dans toute autre circonstance. Le caractère inflammatoire de cette maladie est tellement tranché que les médecins, de quelque opinion qu'ils soient, sont tous d'accord sur ce point, le plus essentiel du traitement. Quand le sujet est pléthorique et fort, on doit toujours commencer par ouvrir la veine et appliquer ensuite les sangsues en très-grand nombre sur le ventre. Dans beaucoup de cas une application de 50, de 80, de 100 sangsues ne détruirait pas le point inflammatoire sans une saignée générale propre à favoriser le relâchement de tous les tissus. Après cette saignée, qui dans certains cas doit être répétée plus ou moins souvent, on poursuit l'inflammation par l'application des sangsues sur tous les points où la douleur se transporte et se manifeste ; car souvent la douleur parcourt successivement plusieurs points de l'abdomen. Le nombre des sangsues doit être considérable, sans quoi l'inflammation marche rapidement à son terme. On doit en appliquer depuis 40 jusqu'à 100 et plus, en une, deux ou trois fois, suivant l'âge, la constitution du malade et l'intensité de l'inflammation.

Ce traitement arrêtera presque toujours la maladie s'il est actif et franchement employé, et s'il est mis en usage dès le premier ou le second jour ; mais le quatrième et le cinquième jour, les émissions sanguines ne sont pas toujours couronnées de succès. Les sangsues peuvent cependant être appliquées quand le malade n'est pas encore tombé dans la défaillance et le délire ; mais lorsque la peau devient livide, jaunâtre, que les muscles se relâchent, qu'il y a prostration complète des forces, les saignées feraient succomber infailliblement le malade.

Il est essentiel de ne rien faire qui puisse contrarier l'effet des saignées. On ne donnera donc ni bouillons, ni boissons éthérées ou opiacées, sous prétexte de relever les forces, qui ne sont qu'opprimées par la violence de l'inflammation.

Les bains peuvent être avantageux : immédiatement après l'application des sangsues, ils accélèrent souvent la guérison, en faisant cesser l'état de crispation des tissus, et en favorisant ainsi la circulation du sang vers les extrémités. La température du bain ne doit pas être trop basse ni trop élevée ; celle de 28 à 34 degrés paraît être la plus convenable. Malgré ce que nous venons de dire, il ne faut pas insister sur l'emploi des bains, s'ils paraissent ne pas produire de bons effets. Ils ne réussissent pas également bien chez tous les individus ; il y en a qui éprouvent du soulagement par un premier bain, et à

qui un second est nuisible. Cependant l'expérience apprend qu'ils ont des avantages marqués dans le plus grand nombre des cas.

Les lavemens ne peuvent pas être administrés dans cette maladie sans augmenter considérablement les douleurs ; ils sont généralement plus nuisibles qu'utiles. Il en est de même des applications sur le ventre : le malade ne saurait les supporter. Il faut donc réduire le traitement aux saignées abondantes, aux bains, aux boissons émollientes et par cuillerées, au repos et la diète absolue.

Péritonite chronique. La péritonite chronique succède quelquefois à l'aiguë, et elle a cela de commun avec les autres inflammations, qui tendent toutes plus ou moins à la chronicité, et la chronicité tend à désorganiser les tissus dont elle est le siége. Cependant la péritonite très-aiguë passe rarement à l'état chronique, parce qu'elle se termine en peu de jours ou par la mort ou par la guérison complète ; mais elle peut passer à cet état lorsqu'elle est circonscrite et bornée à quelques points du péritoine, ou qu'elle est d'une intensité médiocre. Dans ces cas la fièvre diminue, mais ne cesse pas entièrement ; le délire et l'agitation n'ont plus lieu. Il reste de la chaleur, le ventre est encore un peu tendu, légèrement douloureux à la pression ; quelque temps après on sent de la fluctuation produite par le liquide épanché dans la cavité abdominale. D'autres fois la péritonite débute d'une manière lente et reste chronique, sans avoir été précédée de l'état aigu. Lorsqu'elle a duré pendant long-temps, le teint devient jaunâtre, et il se fait une collection aqueuse dans l'abdomen. Chez quelques individus il ne se forme jamais de collection : il y a soulèvement des parois abdominales et empâtement du ventre. D'où provient cette collection de fluides ? Evidemment de ce que l'action des vaisseaux exhalans du péritoine se trouve augmentée par l'inflammation. L'exhalation, ou, si l'on veut, la transsudation des parties aqueuses du sang fournie par le péritoine étant trop abondante pour être repompée par les vaisseaux absorbans, la collection doit nécessairement se former peu à peu. Mais pourquoi cet épanchement ne s'observe-t-il pas dans la péritonite aiguë ? C'est qu'à un certain degré d'irritation les sécrétions sont augmentées ; mais si cette irritation s'élève à un haut degré d'intensité, toute sécrétion est tarie, et les membranes, qui étaient auparavant humides, deviennent arides. Si l'irritation diminue, la sécrétion reparaît. On en peut voir, dans plusieurs circonstances, des exemples très-sensibles. Une irritation commençante de la membrane muqueuse du nez, qu'on nomme faussement rhume de cerveau, est toujours accom-

pagnée de sécrétion abondante de mucosités ; le nez coule, l'individu est obligé de se moucher souvent; si l'irritation s'étend à la gorge, les crachats sont plus abondans; si elle se propage jusqu'à la membrane muqueuse des yeux, il y a ordinairement larmoiement ; mais si cette irritation augmente, le nez est sec, aride ; il n'y a plus ni crachemens, ni mucosités, ni larmes. Voilà l'image de l'inflammation aiguë ; à mesure qu'elle va se calmer, les humeurs reparaîtront avec abondance : c'est l'exemple de l'état chronique. L'augmentation des sécrétions muqueuses, séreuses, urinaires, sanguines et autres n'a lieu que lorsque l'inflammation est renfermée dans certaines limites au-delà desquelles il y a rougeur, sécheresse, aridité des tissus. C'est une règle générale que partout où il y a irritation il y a appel de fluides ; et comme dans la péritonite il y a irritation, donc il y a appel de fluides. A l'état aigu, c'est le sang qui est retenu dans les tissus enflammés ; à l'état chronique, ce fluide s'épanche ; et comme il ne trouve pas d'issue pour s'écouler au dehors, il reste enfermé dans les membranes qui le sécrètent, et forme des collections plus ou moins abondantes.

Il ne faut pas confondre les symptômes de la péritonite avec ceux des engorgemens du mésentère, et qui sont presque toujours précédés d'une gastro-entérite. On peut distinguer la péritonite chronique de ces engorgemens en ce que le gonflement et la rénitence de l'abdomen sont uniformes sur tous les points ; ou bien, s'il n'y a pas une parfaite uniformité, on sent une prédominance vers la région du foie, de la rate, de la matrice, au lieu que dans les engorgemens du mésentère le gonflement se trouve vers le centre de l'abdomen. Dans ce dernier cas la langue est rouge, et l'on observe tous les autres symptômes de la gastro-entérite. Quelquefois ces symptômes peuvent exister tous ensemble, parce que la péritonite peut être compliquée d'une irritation chronique du canal intestinal.

On voit, d'après ce qui vient d'être dit, que l'hydropisie de l'abdomen, qu'on nomme ascite, n'est souvent qu'un symptôme d'une inflammation lente ou chronique du péritoine ; que l'hydropisie n'est point la maladie, mais seulement un effet, et qu'en conséquence les remèdes prônés par les charlatans et les commères contre l'hydropisie en général ne sauraient atteindre leur but. D'un autre côté, si l'hydropisie dépend d'une obstruction du foie, des reins, de la rate, obstruction qui, pour le dire en passant, est toujours le produit d'une irritation ; si l'hydropisie dépend d'un vice organique du cœur, de l'ossification des gros troncs artériels, etc., accidens qui mettent obstacle à la circulation du sang et produisent

dès épanchemens tantôt dans la cavité de la poitrine, tantôt dans celle de l'abdomen, tantôt dans toutes les mailles du tissu cellulaire, comment peut-il y avoir des gens assez encroûtés de préjugés et d'ignorance pour croire aux spécifiques contre l'hydropisie? Mais cette discussion nous éloignerait trop du sujet qui nous occupe; on peut d'ailleurs lire ce qui a été dit à l'article Hydropisie.

Mais il est bon de savoir que dans le plus grand nombre des cas les individus attaqués de péritonite chronique deviennent hydropiques, afin de prévenir ce résultat. L'eau, ou mieux, la sérosité s'amasse d'abord dans le péritoine, puis dans le tissu cellulaire de l'abdomen et des extrémités. A mesure que l'hydropisie augmente, la respiration devient difficile; le pouls devient fréquent et petit, et l'hydropisie générale augmente à mesure que la locale fait des progrès. Dans quelques cas, plus rares, la péritonite chronique marche lentement; et chez les sujets d'une constitution nerveuse, irritable, au lieu d'un gonflement hydropique, elle donne lieu à une sécheresse et à un état de maigreur effrayant. Dans quelques cas on a vu la collection aqueuse disparaître très-rapidement et faire place à cette maigreur, à ce marasme universel qui se termine par la mort. Divers désordres organiques peuvent survenir dans les membranes affectées d'inflammation. Ainsi il y a quelquefois perforation du péritoine, et il survient alors une tympanite considérable fournie par les gaz formés dans le canal intestinal et qui passent dans la cavité de l'abdomen; d'autres fois c'est une hémorrhagie qui a lieu à l'intérieur du péritoine.

Cette maladie guérit rarement par les seuls efforts de la nature, et le plus souvent ceux de l'art sont impuissans. Cela dépend de ce que l'accumulation des fluides est facile dans le péritoine; que cette membrane étant vaste, le siége de l'inflammation est très-étendu; outre cela elle est presque toujours compliquée de l'altération organique de quelque viscère contenu dans l'abdomen. Tant que la constipation persiste, qu'il y a chaleur sèche de la peau, rénitence du ventre, c'est une preuve que la maladie suit sa marche; mais si ces symptômes diminuent, que le malade aille à la selle régulièrement, avec facilité et dans la proportion des alimens qu'il prend, on peut espérer la guérison. Mais lorsqu'on voit survenir les signes de l'hydropisie ou le marasme, la maladie ne laisse presque plus d'espoir.

Les *causes* de la péritonite chronique sont à peu près les mêmes que celles de l'aiguë, dont elle n'est quelquefois que la suite; elle est aussi produite par des causes externes, des coups, des chutes, des compressions violentes sur l'abdomen. Certaines

professions qui exigent que l'abdomen soit habituellement comprimé, disposent à cette maladie. On l'observe aussi à la suite du froid, de la suppression de la transpiration, de l'abus des purgatifs, de la répercussion de la gale, des accès de fièvre intermittente, de rhumatisme. Dans un grand nombre de circonstances elle est déterminée par l'inflammation d'un organe voisin qui s'étend au péritoine. On l'a vu produite par des efforts violens et répétés de toux ou de vomissement, mais ces exemples sont rares. Un épanchement de sang dans le péritoine, résultant d'une plaie de l'abdomen; un épanchement d'urine dans la même cavité, de matière purulente produite par certaines opérations pratiquées pour évacuer un abcès, etc., peuvent occasioner une péritonite tantôt aiguë, tantôt chronique.

Traitement de la péritonite chronique. Ici les ressources de l'art sont très-bornées et le plus souvent infructueuses. Cependant la péritonite chronique peut guérir lorsqu'il n'y a pas de marasme, d'hydropisie et d'altérations profondes de nutrition, qui en supposent toujours de graves dans les organes digestifs. Quand on a quelque espoir de guérison, il ne faut pas perdre de temps : on doit employer d'abord le régime calmant, autrement dit antiphlogistique, puis les révulsifs. L'expérience prouve que les saignées locales sur l'abdomen peuvent encore être utiles plusieurs mois après l'invasion de la maladie, si le sujet est jeune, robuste, et qu'il n'y ait ni marasme ni hydropisie; mais si le contraire a lieu, il ne faut plus compter sur ce moyen. On a recours aux révulsifs, tels que les vésicatoires appliqués aux cuisses, aux frictions sèches sur l'abdomen et sur tous les membres, au repos interrompu par un exercice modéré, et au même régime que dans la gastro-entérite chronique. Ce régime doit être purement végétal; on donne au malade des fruits cuits qui facilitent les évacuations, des boissons légèrement diurétiques, telles que les décoctions de chiendent, de baies de genièvre avec addition de 10 ou 15 grains de nitre par pinte de liquide, les eaux de Seltz, etc. Le malade peut aussi faire usage de lait, de petit-lait, de suc frais et dépuré des plantes. Quant aux purgatifs drastiques et aux violens diurétiques, ce sont des irritans qui ne peuvent qu'augmenter l'irritation et rendre le danger plus imminent. (Voyez ce qui a été dit à cet égard à l'article Hydropisie.)

PERNICIEUSES, *fièvres pernicieuses.* On donne ce nom à certaines fièvres intermittentes accompagnées de symptômes graves. (V. Fièvres pernicieuses.)

PERTE, *hémorrhagie utérine chez les femmes.* (V. Ménorrhagie et Menstrues.

PESTE, *fièvre pestilentielle, typhus d'Orient.* Quoique cette maladie s'observe rarement dans nos contrées, elle mérite néanmoins d'être traitée ici, à cause des nombreux rapports que le commerce a établis aujourd'hui entre la plupart des nations et qui les mettent en contact perpétuel les unes avec les autres. Commençons d'abord par exposer les symptômes auxquels on peut la reconnaître, et nous parlerons ensuite de sa nature, des causes qui la produisent, des moyens de la prévenir et de la guérir.

On a fréquemment appliqué le nom de peste à des maladies de nature très-différente qui frappaient le vulgaire et même les médecins, dans des temps peu éclairés, par leur propagation facile, par le grand nombre des personnes qui en étaient affectées et par la mortalité qui les accompagnait. De nos jours on s'accorde communément à donner ce nom à cette maladie qui se manifeste particulièrement en Asie et en Afrique sous les formes d'une fièvre maligne avec développement de bubons, de charbons et de taches pétéchiales.

Symptômes. Cette maladie débute quelquefois par des maux de tête, par un abattement général et par des défaillances; ensuite on voit se développer toute la série des symptômes qui constituent les fièvres dites adynamiques et ataxiques ou malignes, c'est-à-dire qu'il y a délire, prostration des forces, mouvemens convulsifs, langue d'abord rouge, puis couverte, ainsi que les dents, d'un enduit jaunâtre ou fuligineux. Ces phénomènes fébriles présentent beaucoup de variétés de formes qui dépendent non de la diversité de la maladie, mais de son degré plus ou moins élevé et de la constitution individuelle. Ainsi le malade est quelquefois assoupi et dans le délire; d'autres fois il est agité, en proie à de violentes douleurs de tête accompagnées d'insomnie; souvent le pouls est fort; d'autre fois il est faible et fréquent : le malade est dans des inquiétudes et dans un état d'agitation continuelle; on aperçoit des soubresauts des tendons et des mouvemens convulsifs; la vue est troublée, et le malade est tourmenté de tintemens et de sifflemens d'oreilles; il y en a qui sont abattus au commencement de la maladie; d'autres conservent leurs forces jusqu'à la mort; il y en a qui ont des dévoiemens opiniâtres; d'autres ont des hémorrhagies par le nez et par la bouche, par l'anus, par les organes sexuels; quelques-uns ont des vomissemens continuels; d'autres ont des nausées et des dégoûts; on en voit qui ont des taches de couleur pourprée, ou violettes, ou noires, tantôt en petit nombre, tantôt en grande quantité, tantôt petites, tantôt grandes et presque exactement rondes au cou, à la poitrine, aux membres; il y en a beaucoup qui ont des

bubons aux aînes et aux aisselles, et des *anthrax* ou *charbons* sur d'autres parties du corps, telles que les joues, le cou, le dos, les membres. Ce sont ces trois caractères, savoir : les taches à la peau, qu'on appelle *pétéchies*, les *bubons*, les *charbons*, qui servent à faire distinguer la peste de toute autre maladie, s'ils sont accompagnés de fièvre. Ces trois caractères distinctifs peuvent exister séparément ou simultanément. M. Desgenettes, l'un des médecins qui avaient accompagné l'armée française en Egypte, et qui eut souvent l'occasion d'observer la peste dans ce pays, l'a distinguée en trois degrés différens : 1er *degré :* fièvre légère, sans délire, bubons. A ce degré presque tous les malades guérissent promptement et facilement. 2e *degré :* fièvre, délire, et bubons qui se manifestent aux aînes, aux aisselles, et quelquefois, mais rarement, aux angles des mâchoires. Le délire s'apaise vers le cinquième jour, et se termine, ainsi que la fièvre, vers le septième. Plusieurs malades guérissent. 3e *degré :* fièvre et délire considérable, bubons, charbons ou pétéchies, soit simultanément, soit isolément; les symptômes fébriles sont ceux des fièvres dites malignes au plus haut degré. La plupart des malades succombent du troisième au sixième jour.

Causes de la fièvre pestilentielle. Quand on voit cette maladie prendre constamment naissance dans les mêmes pays, et attaquer indifféremment les indigènes et les étrangers qui y vivent, on est bien forcé de conclure que les causes dépendent essentiellement des localités. On paraît s'accorder aujourd'hui à regarder l'Egypte comme le véritable foyer de cette maladie, d'où elle est ensuite exportée dans d'autres contrées, et principalement sur les côtes d'Afrique et dans les Echelles du Levant. Les inondations périodiques du Nil, qui laisse chaque année une immense quantité de débris végétaux et animaux exposés à l'ardeur d'un soleil brûlant, donnent lieu à la putréfaction de toutes ces substances, à des émanations putrides qui infectent l'air et le rendent insalubre. Ces émanations sont des gaz ou des vapeurs qui se dégagent des corps végétaux, et surtout animaux, sous l'influence de l'air, de l'humidité et de la chaleur de l'atmosphère. Plus ces conditions sont prononcées, plus la décomposition est rapide et plus les vapeurs qui s'en exhalent sont meurtrières. Elles pénètrent dans le corps de l'homme soit avec la salive qui s'en imprègne continuellement, soit par la respiration, soit par l'absorption cutanée. Placé sous l'influence de ces causes délétères, l'homme éprouve bientôt des nausées, du dégoût, des coliques, des maux de tête, de la fatigue dans tout le corps, en un mot tous les symptômes des irritations les plus ordinaires des organes

digestifs. La peau peut en souffrir; aussi remarque-t-on souvent des érysipèles, des charbons, des pustules malignes. Ces inflammations cutanées accompagnent presque toujours celles des voies digestives, sous l'influence des émanations productrices de la peste; les inflammations des glandes de l'aisselle et de l'aîne s'y joignent aussi. Si l'irritation des voies gastriques est légère, tout se réduit à une simple gastro-entérite, et la peau ne se trouve même pas affectée. L'inflammation du canal intestinal se répète aussi sur le cerveau si cette inflammation est portée à un degré très-élevé, et alors il y a délire, convulsions, etc. Quant aux organes de la respiration, ils peuvent être enflammés en même temps que les voies gastriques, mais cela n'arrive pas constamment.

Il y a donc la plus grande similitude entre la peste et les fièvres les plus ordinaires; et les médecins qui ont ouvert les cadavres des pestiférés ont trouvé les mêmes traces d'inflammation à l'intérieur qu'à la suite de ces fièvres. La fièvre jaune, qui paraît n'être qu'une variété de la même maladie, se développe aussi sous l'influence des mêmes causes. La chaleur et les émanations putrides des rivages de la mer et des grands fleuves, des ports infects et des autres foyers de putréfaction en sont les causes uniques; et toutes ces fièvres connues sous le nom de peste, de typhus, de fièvre jaune doivent être traitées comme la fièvre maligne de notre pays, qui n'est, non plus que ces maladies, qu'une inflammation gastro-cérébrale à un très-haut degré.

Mais comment, dans cette hypothèse, expliquer la nature contagieuse tant de la peste que de la fièvre jaune? J'ai tâché de donner la solution de cette question au mot Fièvre jaune, auquel je renvoie le lecteur. Il trouvera également dans cet article tout ce qui a rapport au traitement, lequel est essentiellement le même dans l'un et l'autre cas, et qu'il est par conséquent superflu de décrire une seconde fois. La question sur la nature contagieuse ou non contagieuse de la peste et de la fièvre jaune en a soulevé une autre très-importante, c'est celle de l'utilité ou de l'inutilité des lazarets où l'on soumet à la quarantaine les navires suspects. Relativement à la fièvre jaune, il est à peu près certain que cette maladie ne se transmet pas par le contact; quant à la peste, il reste encore des doutes, mais on a tout lieu d'espérer qu'ils ne tarderont pas à être levés; car une commission, composée de médecins distingués, vient d'être envoyée en Egypte par le gouvernement français pour étudier spécialement cette maladie. Dans le doute et lorsqu'il s'agit d'une matière de cette importance, il est évident que les lazarets doivent être maintenus jusqu'à plus ample informé.

Mais il est un fait hors de toute contestation, c'est que les individus atteints de peste ou de fièvre jaune forment autour d'eux un atmosphère ou plutôt un foyer d'infection qui peut à son tour développer ces maladies chez ceux qui vivent dans ce foyer; d'où il suit qu'au lieu de bloquer pour ainsi dire tous les individus qui se trouvent dans une ville, sur un bâtiment, il faut les isoler les uns des autres, et ne pas les forcer à respirer un air malfaisant et corrompu par des miasmes. Il s'ensuit aussi que, pour se préserver de l'infection, il faut entretenir la plus grande propreté dans les rues, les maisons, les ports, les navires, etc. Lorsque la peste ou la fièvre jaune existent à bord d'un bâtiment, et que l'équipage se trouve en pleine mer, en quarantaine, ou forcé de toute autre manière à vivre dans ce foyer d'infection, il faut faire souvent des fumigations de chlore, des lotions sur tous les points du bâtiment avec les chlorures de chaux ou de soude, vider et nettoyer exactement le fond de cale, et l'arroser ensuite avec ces préparation, jeter à la mer l'eau croupissante et toutes les matières en putréfaction, et de cette manière on parviendra toujours à détruire les miasmes, à rendre à l'air sa pureté naturelle, et l'on se préservera par conséquent des maladies qui dépendent de son altération. Les mêmes moyens doivent encore être mis en usage dans les maisons particulières, dans les hôpitaux, dans les camps, dans les prisons, dans les ateliers, etc. L'efficacité des chlorures pour détruire les miasmes devient chaque jour plus évidente, et l'on peut assurer qu'en l'employant sur les navires on empêchera toujours qu'ils ne deviennent des foyers d'infection ou même de contagion, et que si ces foyers existaient, les aspersions et les lotions faites avec une solution de chlorure, les fumigations de chlore les détruiraient infailliblement en décomposant les miasmes putrides. On peut même concevoir l'espérance d'empêcher à l'avenir l'importation de la peste ou de toute maladie analogue d'un pays dans un autre. Des envois considérables de chlorure ont été faits récemment en Egypte et dans diverses autres contrées du globe où règne endémiquement soit la peste, soit la fièvre jaune, pour répéter sur une large échelle des expériences dont les succès, d'après les faits déjà connus, paraissent devoir être satisfaisans. (Voyez, pour la manière de faire usage du chlore comme désinfectant, ce qui a été dit à l'article MIASME.)

Je ne parlerai pas du traitement barbare que l'on a suivi jusqu'ici contre la peste. Sous prétexte que les malades étaient faibles, abattus, on cherchait à les stimuler au moyen des plus forts excitans, tels que l'opium, le camphre, le musc, le quinquina, etc. Ce traitement devait achever d'embraser des or-

ganes déjà pris de violente inflammation ; et lorsque la fièvre, abandonnée à elle-même, n'aurait été que légère, il devait la faire passer promptement à son plus haut degré d'intensité : c'est ce qui arrivait. Aussi a-t-on renoncé depuis quelque temps à un traitement aussi anti-scientifique et aussi meurtrier.

Ces observations sur le traitement doivent s'appliquer aux mesures de précaution que prennent ordinairement les étrangers arrivés dans ces pays pour se préserver de la peste. Ces mesures consistent à faire usage de boissons fortes, de vins généreux, d'eau-de-vie, et d'alimens de haut goût; c'est-à-dire que, non contens de se trouver sous l'influence d'une atmosphère brûlante et à laquelle ils ne sont point accoutumés, ils ajoutent encore à cette cause de stimulation les plus forts excitans qu'ils introduisent dans leur estomac. Celui-ci, qui aurait au contraire besoin d'être continuellement calmé par des boissons rafraîchissantes, acidules, s'enflamme, et cette inflammation gastrique produite sous la double influence du climat et d'un régime échauffant, arrive bien vite au plus haut degré de violence, et aboutit enfin à la mort, surtout si à toutes ces causes de destruction on joint encore un traitement stimulant et incendiaire comme celui dont il vient d'être fait mention.

PESTILENTIELLE, *fièvre pestilentielle.* (V. Peste.)

PÉTÉCHIES. Taches rouges ou pourprées d'abord semblables à des piqûres de puce, s'élargissant ensuite plus ou moins, qui se manifestent sur la peau dans le cours des fièvres dites malignes, typhoïdes, pestilentielles. Ces taches pétéchiales ne sont donc qu'un symptôme qui annonce la gravité des fièvres qu'elles accompagnent; nous n'avons par conséquent pas à nous en occuper ici. (V. Fièvre, Fièvre jaune, Peste.)

PETITE VÉROLE. (V. Variole.)

PHLEGMASIE. C'est le synonyme d'inflammation. (V. ce mot.)

PHRÉNÉSIE, *inflammation du cerveau*, et principalement de ses enveloppes. (V. Encéphalite.)

PHTHISIE. Ce mot, pris d'une manière générale, indique le dépérissement progressif de toutes les parties du corps, et ne diffère pas de ce que l'on nomme consomption. Une foule de maladies différentes peuvent donner lieu à la phthisie, et l'on peut dire que la plupart des inflammations chroniques des organes, si ces inflammations persistent pendant long-temps,

finissent par donner lieu à cet amoindrissement remarquable, à cette maigreur générale à laquelle on est convenu de donner le nom de phthisie. Lorsqu'on dit qu'un individu est phthisique, qu'il est atteint de phthisie, on prononce un mot vide de sens, si l'on n'y ajoute pas l'idée d'irritation, d'inflammation ou d'altération de quelque organe. Ainsi, lorsqu'une personne dépérit sous l'influence d'une maladie chronique de la moelle épinière, on ne dirait rien, si l'on disait qu'il est atteint de phthisie; c'est pour cela que les auteurs donnent à cette maladie le nom de phthisie ou consomption dorsale, ce qui, traduit en termes moins équivoques, signifie inflammation chronique de la moelle épinière. Pour la même raison, la phthisie laryngée et trachéale n'est autre chose qu'une inflammation chronique du larynx et de la trachée (conduit de la repiration); la phthisie pulmonaire une inflammation chronique des poumons, le plus souvent accompagnée de tubercules dans ces organes; la phthisie mésentérique, qu'on nomme le carreau, une inflammation chronique des glandes du mésentère. Il n'y a donc aucune maladie qui soit réellement la phthisie, en prenant ce mot d'une manière abstraite; c'est pour nous l'équivalent d'émaciation, de maigreur, de marasme: or la maigreur, le marasme sont des signes de maladie et non une maladie par eux-mêmes. Ces signes indiquent l'altération grave, profonde d'un organe important qui exerce une grande influence sur toute l'économie, et que l'on doit d'abord chercher à reconnaître pour en arrêter, s'il se peut, la destruction. La science médicale est arrivée aujourd'hui au point de n'admettre dans son langage que des expressions qui représentent des idées positives, et elle doit en exclure tout ce bagage de métaphysique dont le vocabulaire obscur ne peut être d'aucune utilité que pour ceux qui aiment à substituer des mots inintelligibles à la connaissance des choses. Cependant on conserve encore aujourd'hui le nom de phthisie pour l'appliquer presque exclusivement à la phthisie pulmonaire. (V. Poumons.)

D'après ces observations, il est facile de voir que faire l'histoire des diverses phthisies, ce serait faire celle des affections organiques qui les produisent; ce serait par conséquent répéter ce qui a été dit dans les divers articles de ce livre. Nous renvoyons donc à ces articles; par exemple au mot Moelle épinière pour la phthisie dorsale, au mot Carreau pour la phthisie mésentérique, au mot Poumons pour la phthisie pulmonaire et laryngée.

PIAN, *yaws*, *frambœsia*. Ce sont les différens noms que l'on donne à une maladie particulière que l'on observe presque exclusivement sous la zone torride, mais surtout en Guinée

et dans les Antilles. Cette maladie se reconnaît aux caractères suivans : elle est particulière aux nègres et affecte très-rarement les blancs. Les symptômes les plus remarquables consistent en des pustules arrondies, laissant constamment exsuder de leur surface un fluide muqueux; ces pustules prennent de l'accroissement et forment une croûte qui a beaucoup de ressemblance avec les pustules et les croûtes syphilitiques. Cette éruption a son siége le plus ordinaire aux parties extérieures de la génération, à l'anus, aux aînes, aux aisselles, et quelquefois sur tous les membres. La couleur de ces pustules est ordinairement d'un gris ardoisé chez le nègre, d'un gris plus pâle chez le mulâtre, et chez le blanc d'un rouge sale. Les pustules sont quelquefois très-nombreuses, très-volumineuses, et s'accompagnent à la longue de diverses altérations : ainsi l'on voit quelquefois des douleurs nocturnes, comme dans la syphilis, des gonflemens d'os et des engorgemens de la peau, mous ou durs, sans rougeur, présentant des aspérités, des bosselures entremêlées d'ulcérations, d'où s'écoule une sérosité gluante. Ces altérations de la peau, qui sont loin d'être constantes, donnent à cette maladie quelque ressemblance à cette espèce de lèpre que nous avons décrite sous le nom d'ÉLÉPHANTIASIS. (V. LÈPRE.)

Les causes du pian sont la contagion, car cette maladie se développe, comme la syphilis, à la suite des rapprochemens sexuels; elle peut même se communiquer sans que ce rapprochement ait lieu, et par la seule application sur la peau de la matière fournie par l'éruption. C'est de cette manière que les négresses la communiquent souvent à leurs enfans, en les allaitant en les tenant dans leurs bras. Ce mode de propagation, ainsi que les phénomènes qui se développent dans le cours de cette maladie, l'ont fait regarder par les médecins comme une modification de la maladie vénérienne. Quoi qu'il en soit, il faut reconnaître une prédisposition particulière pour la contracter, car les nègres y sont très-sujets, et elle n'affecte que très-rarement les blancs, malgré leurs rapports fréquens avec les nègres et les mulâtres qui en sont atteints. La malpropreté, la mauvaise nourriture, l'exposition à l'ardeur du soleil contribuent beaucoup à la propager et à l'entretenir.

Traitement. Les bains et la plus grande propreté sont un des moyens qui favorisent le plus puissamment la guérison de cette maladie. Le traitement proprement dit, d'après les médecins qui ont observé la maladie sur les lieux, se divise en deux époques distinctes : dans le commencement de ce traitement on donne des boissons sudorifiques pour porter, comme on dit, à la peau; et sous l'influence de cette médication, l'éruption parvient

à son plus grand développement. Alors on ajoute aux boissons précédentes le gaïac et la salsepareille : c'est le second temps du traitement, qui pour l'ordinaire fait disparaître tout ce que le mal a d'extérieur. Mais les malades sont sujets à des rechutes que l'on préviendrait sans doute, si l'on prolongeait le traitement plusieurs jours, et même plusieurs semaines après cette guérison, qui n'est souvent qu'apparente. Les médecins qui pratiquent dans les contrées où cette maladie est endémique combinent aussi avec le plus grand succès les préparations mercurielles avec les sudorifiques, surtout lorsque la maladie est ancienne et qu'elle est devenue constitutionnelle. Le sublimé corrosif en dissolution dans l'eau distillée, est en même temps la préparation la plus efficace et la plus commode à administrer. (Voyez, pour ce qui concerne cette préparation, ce qui a été dit tom. I, pag. 169, sous le titre de *Liqueur antisyphilitique.*)

PICA. Aberration du goût qui se manifeste par l'envie de manger des substances inusitées ou nuisibles, tels que de la craie, de la suie, du charbon, du tabac, du sable, et même des excrémens. Cette perversion du goût doit être attribuée à une modification de la sensibilité des nerfs du goût et de ceux de l'estomac : on l'observe surtout chez les femmes enceintes, chez celles affectées de chlorose, d'hystérie. (V. ces deux derniers mots.) Quoique beaucoup plus fréquente chez la femme que chez l'homme, on observe néanmoins quelquefois cette maladie chez ce dernier, et j'en ai vu moi-même deux exemples. C'est ordinairement dans le jeune âge, entre dix et vingt ans, que cette aberration du goût se manifeste ; cependant elle peut exister dans un âge beaucoup plus avancé.

Cette maladie, ou plutôt cette anomalie du goût, disparaît le plus souvent d'elle-même au bout de quelques années ; quand elle dépend de la grossesse, elle cesse toujours avec la cause qui l'a fait naître. Si elle est causée par l'hystérie ou la chlorose, il est évident que pour la faire disparaître il faut s'occuper du traitement de ces affections. On a conseillé dans les cas où le pica dépendrait d'une simple perversion des nerfs du goût, sans complication d'hystérie, de chlorose ou d'affection cérébrale, d'employer un traitement perturbateur, tel que les vomitifs, les purgatifs, les amers, les antispasmodiques ; mais en administrant au hasard ces médicamens, on court risque d'irriter le canal intestinal. Jusqu'ici le séjour à la campagne, dans un air pur et libre, les exercices musculaires de toute espèce, tels que la chasse, l'équitation, les travaux agricoles, sont les moyens qui ont été le plus souvent couronnés de succès. L'on conçoit en effet que les exercices faisant faire

a ucorps une dépense considérable, l'estomac éprouve le besoin de réparer ces pertes au moyen d'alimens substantiels et nutritifs, que ne sauraient remplacer ni le plâtre, ni la suie, ni les cendres, etc.

PIERRE, *maladie de la pierre.* (V. CALCUL.)

PIQURE D'ANIMAUX VENIMEUX. (V. MORSURE.)

PLÉTHORE. Ce mot, qui signifie réplétion, est employé pour indiquer une surabondance de sang dans les vaisseaux. Ainsi on dit qu'un homme est pléthorique pour indiquer qu'il a trop de sang; s'il y a en même temps embonpoint excessif, cet état s'appelle *obésité*. (V. ce mot.)

La pléthore n'est point une maladie, mais elle dispose aux congestions sanguines du cerveau, des poumons, du foie, en un mot à toutes les maladies inflammatoires. Il est donc important de détruire cet excédant de santé qui peut devenir nuisible. Le véritable traitement de la pléthore consiste essentiellement dans l'usage des végétaux et des fruits frais, des boissons aqueuses, dans l'exercice, et dans les évacuations sanguines. Les purgatifs peuvent aussi convenir, pourvu qu'on n'en fasse pas abus et que le canal intestinal ne soit le siége d'aucune irritation. Dès que la pléthore annonce un danger prochain de congestion, il faut recourir à la saignée.

PLEURÉSIE. Inflammation de la membrane qui enveloppe les poumons, et qui porte le nom de plèvre. Comme cette maladie se lie essentiellement à celle de la substance même du poumon, nous avons réuni toutes les maladies des organes de la respiration dans un même article. (V. POUMONS.)

PLEURÉSIE (*fausse*). On donnait autrefois le nom de *fausse pleurésie* à une affection qui paraît avoir beaucoup de rapport avec la pleurésie, c'est-à-dire avec l'inflammation des enveloppes du poumon, mais qui en diffère essentiellement. La fausse pleurésie, qu'on nomme aussi pleurodynie, se manifeste par une douleur qui a son siége dans les muscles intercostaux ou dans ceux qui recouvrent les côtes. C'est donc une affection rhumatismale qui n'a rien de commun avec la pleurésie, qu'elle simule jusqu'à un certain point, mais qu'un examen un peu attentif fait facilement distinguer de cette maladie. Elle a pour caractère une douleur de côté qui change souvent de place, qui, comme dans la pleurésie, augmente pendant la respiration et la toux, mais qui est plus extérieure, *augmente par le toucher*, ce qui n'a pas lieu dans la pleurésie; d'ailleurs elle n'est pas accompagnée de fièvre.

La nature de cette affection consiste dans une irritation ou

une inflammation des muscles situés entre les côtes, et qu'on nomme pour cela intercostaux, ou dans ceux qui les recouvrent. Le traitement est absolument le même que celui des autres affections rhumatismales. (V. RHUMATISME.) L'application des sangsues et des vésicatoires volans sur le point douloureux fait souvent disparaître cette maladie.

PLEURO-PNEUMONIE. Inflammation simultanée du poumon et de ses enveloppes. (V. POUMONS.)

PLIQUE. Cette maladie, que l'on rencontre fréquemment en Pologne et dans quelques autres contrées du nord, est caractérisée par l'agglutination et un entortillement inextricable des cheveux, ordinairement accompagné d'une grande sensibilité du cuir chevelu, résultant de l'irritation des bulbes des cheveux. Comme on n'observe cette affection que parmi les individus qui appartiennent aux classes pauvres et misérables, on la regarde avec raison comme étant l'effet de la malpropreté, du défaut d'habitude de se peigner, de l'usage habituel de gros bonnets de feutre qui tiennent les cheveux ramassés en tas et déterminent par leur chaleur l'irritation, puis l'inflammation du cuir chevelu.

Le traitement consiste en premier lieu à enlever l'irritation du cuir chevelu par des fomentations émollientes, huileuses, et par l'application d'un vésicatoire à la nuque ou au bras. Quand l'irritation est calmée, on peut couper les cheveux, mais il ne faudrait pas les raser dès le commencement du traitement; car comme la plique est ordinairement accompagnée d'un suintement devenu habituel, la suppression brusque de cette espèce d'exutoire pourrait donner lieu à d'autres irritations, telles que des douleurs rhumatismales, à des inflammations internes, à l'inflammation plus vive du cuir chevelu, ainsi que le prouve l'expérience.

PLOMB. Empoisonnement produit par les préparations de plomb. (V. EMPOISONNEMENT.) Les individus qui par leur état sont exposés à avaler les préparations de plomb ou à en respirer les émanations, sont souvent affectés de violente colique à laquelle on a donné le nom de *colique de plomb* ou *des peintres*. En renvoyant le lecteur à ce dernier article, je dois dire que depuis l'époque où il a été composé, on a proposé une nouvelle méthode pour traiter l'empoisonnement par les préparations de plomb. Elle consiste dans l'usage des eaux thermales sulfureuses à l'intérieur : ces eaux décomposent les préparations de plomb et transforment ce métal en sulfure de plomb, qui est sans action sur l'économie. On combat la constipation par les purga-

tifs doux et par les lavemens. On conçoit que les eaux sulfureuses puissent produire cet heureux résultat lorsqu'elles sont administrées de bonne heure, parce que les préparations de plomb se trouvant encore dans l'intérieur du corps, peuvent les décomposer; mais il n'en serait plus de même si le plomb avait été introduit depuis long-temps dans l'économie, car il pourrait fort bien n'en pas rester un atome, malgré la persistance des phénomènes morbides auxquels sa présence aurait donné lieu. Dans ce cas, si les eaux thermales sulfureuses sont utiles, ce n'est plus en décomposant le poison, mais en agissant comme les autres boissons sudorifiques.

PNEUMONIE, *inflammation des poumons.* (V. POUMONS.)

PNEUMORRHAGIE, *hémorrhagie pulmonaire.* (V. HÉMOPTYSIE.)

PODAGRE. (V. GOUTTE.)

POINT DE COTÉ, *point pleurétique.* On appelle ainsi une douleur poignante qui se fait sentir dans une partie des parois de la poitrine. Le point de côté étant un des symptômes de la pleurésie, nous renvoyons à l'article POUMONS, où il est question de cette maladie.

POIREAU, *porreau ou verrue.* Excroissance plus ou moins dure qui s'élève à la surface de la peau, et principalement à celle des doigts. Ces excroissances constituent plutôt une difformité qu'une maladie, qu'il est d'ailleurs assez facile de faire disparaître. On peut les détruire par deux moyens différens: la ligature et la cautérisation. Pour faire la ligature, qui est le moyen le plus direct et le plus sûr, on se sert d'un fil de soie assez solide pour serrer et étrangler la verrue à sa base. La nutrition se trouvant ainsi interceptée, l'excroissance se flétrit, se dessèche, et ne tarde pas à tomber. Quelquefois la verrue, au lieu d'être étroite vers sa base et d'avoir ce qu'on appelle un pédicule, présente au contraire une large base, ce qui empêche de fixer la ligature ; dans ce cas il suffit de faire, avec la lame d'un canif bien affilé, une légère incision tout autour de l'excroissance, destinée à maintenir le fil en place. La meilleure manière de pratiquer la cautérisation consiste à toucher deux ou trois fois par jour le sommet de la verrue avec l'acide acétique concentré ou avec l'acide nitrique (eau-forte). On peut aussi se servir des acides sulfurique et hydrochlorique. Dans tous les cas il faut avoir la précaution de garantir les parties voisines.

POISONS. (V. EMPOISONNEMENT.)

POITRINAIRE. Expression employée vulgairement pour indiquer un individu affecté de phthisie pulmonaire.

POITRINE (*maladie de*). Ce mot, pris dans toute l'étendue de sa signification, comprendrait toutes les affections dont pourraient être atteints les organes contenus dans la cavité de la poitrine; mais on l'a généralement restreint à l'espèce d'inflammation chronique des poumons qu'on nomme phthisie pulmonaire. (V. Poumons.)

POLLUTION. Ce mot, qui signifie *souillure*, est employé tantôt pour indiquer le vice de l'habitude solitaire, tantôt pour désigner les émissions spermatiques provoquées soit par des rêves lascifs, soit par toute autre cause indépendante de la volonté. Comme il a été question de la première espèce dans un autre article (V. Masturbation), nous ne nous occuperons ici que de la pollution involontaire qu'on nomme généralement *pollution nocturne*, parce qu'elle a lieu pour l'ordinaire pendant la nuit à l'occasion de songes voluptueux. Il ne saurait être question ici d'une espèce de pollution nocturne qui n'est point une maladie, et qui sert au contraire à entretenir la santé : c'est celle qui est familière aux personnes de l'un et de l'autre sexe qui, jouissant dans la vigueur de l'âge de la plénitude de leurs forces et de la santé, se condamnent volontairement à une continence rigoureuse. La nature, qui ne perd jamais ses droits, parvient à son but en les trompant par des rêves agréables qui produisent tout l'effet de la réalité et débarrassent le corps de cet excès tourmentant de sensibilité, de vitalité et d'énergie que ne contribuent pas peu à augmenter les contemplations de la vie ascétique. Aussi ces personnes, après avoir éprouvé pendant la nuit ces pollutions innocentes, loin d'en être affaiblies, se réveillent plus tranquilles, plus alertes et plus propres aux travaux soit de l'esprit, soit du corps. Sous ce rapport, les démons incubes et succubes ont rendu et rendent encore parfois des services réels aux personnes condamnées par état, par choix ou par force aux privations du célibat.

Mais il n'en est pas ainsi des pollutions nocturnes produites non par un besoin naturel, mais par une excitation trop répétée des organes de la génération : elles sont considérées à juste titre comme une maladie. On regarde généralement une continence outrée et l'abus des plaisirs vénériens comme les causes ordinaires des pollutions nocturnes ; mais la continence ne produit que la *pollution salutaire* dont nous venons de parler, tandis que la pollution nocturne vraiment maladive et toujours l'effet de débauches immodérées, lorsque, non contens de se

livrer avec excès aux plaisirs vénériens, on se repaît continuellement l'imagination d'images lascives, voluptueuses, par des conversations licencieuses, des lectures déshonnêtes. Alors les songes, qui ne sont souvent qu'une représentation des objets qui ont le plus occupé l'esprit pendant le jour, roulent sur les mêmes matières; les parties de la génération, qu'un exercice fréquent et une imagination échauffée tiennent dans une tension continuelle, obéissent avec facilité à la moindre excitation. Ces mêmes causes, à mesure qu'elles se répètent plus souvent, produisent un état d'irritabilité telle que toute idée lascive, soit en songe, soit dans l'état de veille, suffit pour déterminer une pollution. La chaleur du lit contribue beaucoup à augmenter cette disposition : la situation du corps, couché sur le dos, favorise aussi les pollutions, sans doute à cause de la chaleur plus considérable de la moelle épinière que cette position détermine. Il arrive souvent que la tension des parties génitales ne peut plus avoir lieu sans souffrance, parce que cette turgescence n'est plus naturelle, mais elle constitue un état d'irritation peu éloigné de l'état inflammatoire; alors l'émission spermatique, au lieu d'être accompagnée d'une sensation agréable, dégénère en douleur plus ou moins aiguë, tant la peine est voisine du plaisir. Les effets qui résultent des pollutions nocturnes sont en raison de la fréquence de ces accidens, de la constitution individuelle, de l'excitation, de l'ébranlement plus ou moins vif qu'éprouve le système nerveux. Mais de tous les excès vénériens, la masturbation est celui qui porte et plus tôt et plus constamment des atteintes funestes à la santé. Les personnes livrées à cette infâme passion, et qui sacrifient sans mesure à cette fausse Vénus, sont en outre plus cruellement tourmentées de pollutions nocturnes; par où l'on voit que la nature ne manque pas de supplices pour faire expier les crimes commis contre ses lois. Les maladies de toute espèce qui résultent des pollutions nocturnes étant les mêmes que celles produites par la masturbation, nous renvoyons à cet article.

Comme les pollutions nocturnes peuvent être répétées plus souvent encore que l'acte honteux dont je viens de parler, les effets peuvent en être plus rapides. Dans certains cas, après les émissions spermatiques qui interrompent son sommeil, le malade est plongé dans une espèce d'anéantissement; ses yeux s'obscurcissent, une langueur extrême s'empare de tous ses sens et le plonge dans une tristesse accablante. Le sommeil vient-il de nouveau fermer sa paupière? à peine est-il endormi, que les songes les plus voluptueux présentent à son imagination échauffée des objets lascifs; l'in-

stinct suit sa pente naturelle ; de faibles désirs naissent aussitôt, mais plus promptement encore les parties qui doivent les satisfaire obéissent à ces impressions et plus encore à l'irritation dont elles sont atteintes ; le nouveau feu qui s'allume ne tarde pas à produire de nouvelles pollutions ; le malade se réveille par le plaisir ou par la douleur, et retombe plus fortement dans son anéantissement. Après avoir passé de pareilles nuits, quelle doit être la situation des malades pendant le jour ! On les voit pâles, mornes, abattus, ayant de la peine à se soutenir, les yeux enfoncés, sans force et sans éclat, leur vue s'affaiblit, une maigreur effrayante s'empare de ces malheureux, leur appétit se perd, les digestions sont dérangées, presque toutes les fonctions s'altèrent, la mémoire devient nulle ; bientôt des douleurs vagues se font sentir dans différentes parties du corps, un feu intérieur les dévore, des inflammations de la vessie et des reins s'y joignent, une fièvre lente survient, et la mort met enfin un terme à une triste et déplorable existence. On en a vu qui éprouvaient, même pendant le jour et étant bien éveillés, des atteintes de cette maladie, auxquelles il leur était impossible de résister, tomber ensuite dans un affaissement dont ils ne sortaient que pour renouveler les mêmes scènes.

C'est à tort que l'on regarde l'émission spermatique comme la cause de tous ces désordres. Ce qui ruine la santé, ce qui amène le dépérissement, les tremblemens nerveux, la consomption dorsale, ce ne sont point les pertes qui ont lieu dans ces circonstances, mais c'est l'excitation voluptueuse qui met tout le système nerveux en action, l'ébranle sans cesse et porte le trouble dans ses fonctions, et par conséquent dans tous les organes ; car tous sont placés sous l'influence du système nerveux. Il suit de là que les jeunes gens non encore adultes et les femmes chez qui les rêves viendraient trop fréquemment produire la stimulation vénérienne, éprouveraient les mêmes accidens, sans qu'il y ait néanmoins perte de substance ; et c'est en effet ce que l'expérience confirme. Mais il faut convenir que les hommes sont bien plus souvent les victimes de semblables désordres que les femmes.

Le traitement dont l'expérience la moins malheureuse a retiré le plus d'avantages se réduit aux moyens suivans : les secours moraux, qui doivent tendre à éloigner de l'esprit des malades toute idée lascive, en écartant les livres déshonnêtes, les objets voluptueux, les amis libertins, et en y substituant des lectures agréables et décentes, car il faut amuser le malade : l'ennui ne ferait qu'augmenter son mal. On pourrait aussi remplir le temps par des parties de jeu, par l'exercice de la chasse, de la natation, les travaux agricoles, la gymnas-

tique, etc. Les secours diététiques, qui doivent être propres à nourrir légèrement en rafraîchissant : en conséquence on peut nourrir ces malades avec la viande de jeunes animaux, et s'en servir pour faire leurs bouillons et leurs potages, dans lesquels on peut faire entrer le riz, l'orge, les végétaux frais, tels que la laitue, l'oseille, la chicorée, le pourpier, etc. L'usage presque exclusif du lait est peut-être la nourriture la plus convenable, si les personnes peuvent le digérer. Pour la même raison, on doit éviter avec soin l'usage de tous les mets salés, épicés, du vin pur, des liqueurs fortes, du café, du thé, et de toutes les substances stimulantes et irritantes. *Sine Baccho et Cerere, friget Venus*, disaient avec raison les anciens, car rien ne porte tant aux idées lascives que la bonne chère; et certainement les pieux cénobites ne pourraient qu'avec bien de la peine accomplir les vœux d'une chasteté rigoureuse, s'ils n'appelaient à leur secours les jeûnes, l'eau, les végétaux et les mortifications de toute espèce. Il n'est pas non plus indifférent d'avoir égard au lit du malade; il doit être légèrement couvert, aussi dur qu'il pourra le supporter, et fort large, afin qu'il puisse changer souvent de place et chercher les endroits frais : il aura soin de se tenir couché sur le côté quand il sera prêt à s'endormir, pour ne pas échauffer la moelle épinière, comme cela arriverait infailliblement, s'il se couchait sur le dos. Les médicamens que l'on regarde comme propres à calmer l'appétit vénérien ne possèdent aucune propriété particulière différente de celle qui est commune à toutes les substances émollientes. Ainsi le nénuphar, qui jouit de cette réputation, est un calmant comme la guimauve, comme la graine de lin, de melon, de concombre, les amandes, etc. On peut donc en préparer des boissons aqueuses, sans en attendre cependant d'autres effets que ceux produits par la plupart des émolliens. Les boissons acidulées avec le vinaigre, le suc de citron, d'orange, de groseille peuvent remplacer les précédentes. Quand on a employé pendant quelque temps le régime calmant, et que l'on est parvenu à modérer l'état d'excitation habituel des organes, on doit revenir peu à peu à une nourriture plus substantielle, mais toujours en excluant les boissons stimulantes. Enfin, si l'estomac n'est le siége d'aucune irritation, on pourra avoir recours aux toniques et aux astringens, tels que les préparations ferrugineuses, le quinquina, le rathania, etc. (Voyez, pour ce qui regarde l'emploi de ces médicamens, l'article *Toniques*, tom. I, pag. 111 et suiv.)

POUMONS (*maladie des*), *pleurésie*, *pneumonie*, *catarrhe pulmonaire*, *pulmonie*, *maladie de poitrine*, *phthisie pulmo-*

naire, *etc*. Les maladies dont les poumons peuvent être atteints sont extrêmement fréquentes et des plus importantes à connaître, soit pour les prévenir, soit pour leur opposer un traitement convenable, lorsqu'on en a reconnu l'existence. Comme ces diverses affections se lient essentiellement ensemble, que les unes sont souvent la cause ou la conséquence des autres, qu'elles sont généralement produites sous l'influence des mêmes causes, et qu'elles aboutissent à peu près au même terme, si on ne les arrête pas dans leur marche, nous avons dû les comprendre dans un seul article, afin de mieux faire saisir ce qu'elles ont de commun et de particulier. Comment en effet serait-il possible de séparer la pleurésie de la pneumonie, dont l'une indique l'inflammation des enveloppes du poumon, et l'autre l'inflammation de la propre substance de ces viscères, puisqu'il n'y a d'autre différence que celle du siége, et que la pleurésie existe souvent en même temps que la pneumonie et qu'elles exigent d'ailleurs un traitement fondé sur les mêmes bases. Pourrait-on aussi parler des maladies aiguës du poumon sans parler en même temps de ses maladies chroniques, puisqu'il est bien démontré que les secondes succèdent le plus ordinairement aux premières, et qu'elles ont les unes avec les autres des rapports tellement intimes qu'on ne peut les considérer en quelque façon que comme une seule et même maladie, aiguë ou chronique, c'est-à-dire violente ou lente, et produisant divers désordres organiques, tels que l'induration du poumon, des tubercules, la suppuration, la gangrène, etc.

Mais pour bien comprendre la nature des affections pulmonaires et la manière dont elles se produisent, il est nécessaire d'avoir préalablement quelques notions sur la structure des poumons et sur les fonctions qu'ils sont chargés de remplir.

Les poumons sont deux grands viscères contenus dans la cavité de la poitrine, enveloppés par une membrane lisse qu'on nomme plèvre. Entre les deux poumons se trouve placé le cœur. Leur couleur est rouge dans le fœtus, moins vive chez les enfans, cendrée chez les adultes, grisâtre et parsemé de taches noires chez les vieillards. Les poumons formant deux viscères, c'est une inexactitude de langage que de les appeler le poumon. Celui du côté droit est plus grand que celui du côté gauche. Les deux poumons sont presque contigus supérieurement; ils s'éloignent l'un de l'autre en descendant. Ils sont absolument libres et comme suspendus dans la cavité de la poitrine, et ne sont attachés ensemble que par les vaisseaux sanguins, par les canaux aériens qu'on nomme les bronches, et par la plèvre. Des sillons profonds partagent chaque pou-

mon en lobes ; celui du côté droit en a trois, et celui du côté gauche n'en a que deux.

La substance des poumons est formée de plusieurs élémens organiques divers, qui sont les canaux aériens, les artères et les veines pulmonaires, des vaisseaux lymphatiques, des nerfs et du tissu cellulaire, qui sert de lien commun à toutes ces parties.

Les canaux aériens sont formés par ce qu'on appelle la *trachée-artère* et les *bronches;* la trachée est un canal composé de cerceaux cartilagineux, tapissé à l'intérieur par une membrane muqueuse; elle occupe la partie antérieure du cou, depuis le larynx, appelé vulgairement pomme d'Adam, jusqu'au point où elle se divise en deux autres canaux, qu'on nomme les *bronches;* l'un se rend au poumon droit, et l'autre au gauche : chacun de ces canaux se divise de nouveau et se subdivise en une infinité de canaux dont le calibre va progressivement en décroissant; et ces ramifications, parvenues a leur dernier degré de ténuité, forment ce qu'on appelle les cellules pulmonaires. Ces cellules ou vésicules ne sont donc autre chose que des expansions des membranes des bronches, comme les bronches ne sont autre chose qu'une division de la trachée-artère; tellement qu'en soufflant dans celle-ci l'air pénètre jusqu'aux extrémités des vésicules; les poumons se gonflent et ressemblent alors à ceux de bœufs, ou de veau, ou de tout autre animal qu'on voit dans nos boucheries.

Les expansions bronchiques forment des pelotons de vésicules qu'on nomme *lobules internes;* entre ces lobules internes serpentent les ramifications des artères et de la veine pulmonaire. Les plus gros troncs marchent dans les interstices cellulaires, et jettent de tous côtés de nombreuses ramifications qui forment autour des cellules un réseau admirable et d'une ténuité extrême, que l'on nomme *réseau de Malpighi*, du nom de l'anatomiste qui en a fait le premier la description. Chaque poumon est enveloppé d'une membrane qu'on nomme plèvre ou pleure; cette membrane tapisse toute la cavité de la poitrine; comme sa surface est lisse et humide, elle facilite le mouvement des poumons et du cœur qu'elle renferme comme dans un double sac.

Les poumons ont un grand nombre de nerfs qui se distribuent dans toute leur substance, et embrassent les ramifications des bronches et des vaisseaux. Le principal de ces nerfs, qu'on nomme *pneumo-gastrique*, paraît destiné à porter au cerveau le *sentiment d'anxiété* qui avertit du besoin de respirer.

Pour perfectionner les organes de la respiration, il fallait un appareil particulier qui pût se dilater et se rétrécir à peu

près comme un soufflet, afin de recevoir l'air et de l'expulser. Cet appareil est formé par les côtes, les muscles qu'on nomme intercostaux et pectoraux, et le diaphragme : le diaphragme est un muscle qui forme la base de la cavité de la poitrine, et qui sépare comme par une cloison les viscères pectoraux, savoir les poumons et le cœur des viscères abdominaux. La cavité de la poitrine, qu'on nomme aussi le thorax ou la cavité thoracique, présente à peu près la forme d'un pain de sucre dont la base est en bas et le sommet en haut; forme bien différente de celle que voudraient lui substituer nos modes ridicules, surtout chez les femmes qui, intervertissant l'ordre de la nature, se font avec leurs corsets une poitrine dont la pointe est en bas et la base en haut. Et dès lors comment les organes qu'elles renferment peuvent-ils exécuter leurs fonctions avec la liberté qui leur est nécessaire? Aussi, par combien de maladies ne paient-elles pas la folle prétention de corriger l'œuvre du créateur!

Les poumons sont les organes de la respiration : la respiration est cette fonction par laquelle l'air entre et sort alternativement des poumons. Le premier acte s'appelle inspiration; le second expiration. Ces importans phénomènes s'exécutent de la manière suivante :

Aussitôt que, après la naissance, la communication est interrompue entre la mère et l'enfant, ce qui arrive par la compression ou la ligature du cordon ombilical, ou par la séparation de l'arrière-faix des parois de l'utérus, le nouveau-né éprouve un *sentiment d'anxiété* que l'on doit regarder comme la cause de la première respiration. La respiration se fait à l'aide des muscles intercostaux et du diaphragme; en effet ces muscles venant à se contracter, la cavité de la poitrine s'agrandit dans tous les sens; et il en résulterait un vide, si la dilatation des poumons, qui en est la conséquence, ne permettait à l'air de s'introduire immédiatement. L'air se précipite donc par la bouche, par la trachée-artère, par les bronches, et arrive jusqu'aux vésicules qui les terminent. Là il se trouve en contact avec le sang dont sont remplis les vaisseaux subtils et innombrables qui forment le *réseau de Malpighi*. Ce sang, qui a déjà circulé dans le corps, est noirâtre, chargé d'hydrogène et de carbone; l'air abandonne son gaz oxigène; l'oxigène s'unit en partie avec l'hydrogène pour former de l'eau, et en partie avec le carbone pour former de l'acide carbonique. La contraction des muscles intercostaux et du diaphragme venant à cesser, et ceux de l'abdomen se contractant à leur tour, les côtés se dépriment, les viscères de l'abdomen refoulent le diaphragme, la cavité de la poitrine se rétrécit dans tous les sens, et les

poumons, ainsi comprimés, chassent l'air qui les distendoit. L'air rendu par l'expiration est chargé d'une vapeur qui est très-visible en hiver; il est rendu à peu près sous le même volume, mais une partie de son oxigène a pénétré dans le sang pour le vivifier et le rendre propre à l'entretien de la vie. Cette partie d'oxigène est remplacée par une égale quantité de gaz acide carbonique exhalé des poumons; de sorte que l'air qui a servi à la respiration, quoique propre à être respiré de nouveau par l'oxigène qu'il contient encore, est cependant malsain à cause de la quantité plus ou moins grande de vapeur aqueuse et d'acide carbonique qu'il contient; de là les effets souvent pernicieux de l'air qui n'est pas renouvelé, surtout dans un espace étroit comparativement au nombre des personnes qui s'y trouvent renfermées. Il paraît qu'une petite quantité d'azote se trouve absorbée dans l'acte de la respiration, mais cela n'est pas démontré. Il est probable aussi que le gaz oxigène ne se combine pas totalement avec le sang dans le poumon, mais qu'il passe en partie avec lui dans la circulation, où cette combinaison s'achève peu à peu dans les vaisseaux capillaires d'une manière plus parfaite. C'est à la décomposition de l'air et à son union avec le sang soit dans les poumons, soit durant le cours de la circulation qu'il faut attribuer la production de la chaleur animale. Par son union avec l'oxigène, le sang prend une couleur vermeille qu'il perd à mesure qu'il se charge d'une nouvelle quantité de carbone. Après l'expiration, une nouvelle quantité de sang noir arrive dans le tissu des poumons, détermine un nouveau sentiment d'anxiété qui nécessite une nouvelle dilatation de la poitrine et une nouvelle introduction d'air pur pour le vivifier, et ainsi de suite jusqu'à la fin de la vie.

Le nombre des inspirations et des expirations est en rapport direct avec celui des pulsations du cœur et des artères, parce que la respiration et la circulation du sang sont deux fonctions placées immédiatement sous la dépendance l'une de l'autre; par conséquent la fréquence et la rareté des mouvemens respiratoires doivent varier, ainsi que les pulsations du cœur et des artères, suivant les âges et suivant l'état sain ou malade de l'individu. Dans les premières années de la vie et à l'état sain, on compte de 30 à 35 respirations par minute et de 120 à 140 pulsations; vers l'âge de cinq ou six ans, environ 25 respirations et 100 pulsations; à sept ou huit, 21 respirations et de 90 à 95 pulsations; à la puberté, 20 respirations et environ 80 pulsations; dans l'âge adulte, 16 à 18 respirations et de 65 à 75 pulsations; vers la vieillesse, environ 14 ou 15 respirations et de 55 à 60 pulsations; par où l'on voit que les mou-

vemens circulatoire et respiratoire vont en diminuant progressivement depuis l'enfance jusqu'à la décrépitude. Mais cette rareté ou cette fréquence de la respiration dans un temps donné varie encore selon les individus. Les personnes dont le système nerveux est très-mobile, telles que les femmes, les individus d'une petite stature ont la respiration plus fréquente que les autres. En outre les passions vives, un exercice de corps violent, les cris, le chant, la déclamation, la respiration d'un air très-chaud, et mille autres circonstances accélèrent cette fonction. Dans ces derniers temps, on voyait à Paris un Espagnol qui restait pendant plusieurs minutes dans un four chauffé à une température de 110° de Réaumur ; lorsqu'il en sortait, on pouvait compter jusqu'à 200 pulsations et 50 respirations par minute.

La repiration devient plus ou moins accélérée dans la plupart des maladies de la poitrine telles que la pleurésie, la pneumonie, l'hydropisie de poitrine, les affections organiques du cœur, dans la péritonite, l'hydropisie de l'abdomen, etc. Comme la respiration est en rapport avec la circulation du sang, elle devient encore fréquente dans la plupart des maladies qui produisent la fièvre, laquelle est toujours indiquée par l'accélération des mouvemens du cœur.

On doit rapporter à la respiration divers phénomènes qui ne sont autre chose que cette fonction plus ou moins accélérée, plus ou moins profonde, plus ou moins lente ; tels sont les soupirs, le bâillement, la toux, l'éternument, le rire, les sanglots. La voix et la locution sont aussi sous la dépendance immédiate de la respiration ; l'air expiré heurte contre les cordes vocales et les parois du larynx qui entrent en vibration. Si la glotte est resserrée et tendue, on a le son aigu ; il est au contraire grave lorsque le larynx et la glotte s'élargissent et offrent à l'air un plus libre passage. L'état de maladie du poumon, des bronches, de la trachée-artère et du larynx influent aussi manifestement sur la nature des sons.

Aperçu général sur les affections des poumons et les causes qui les déterminent. Les poumons ne sont pas seulement soumis à un mouvement continuel de dilation et d'affaissement pour recevoir et expulser l'air, ils reçoivent en outre à chaque pulsation du cœur une ondée de sang qui vient pénétrer leur tissu, afin d'y subir les épurations dont nous avons parlé. On a calculé qu'à chaque battement, le cœur envoyait approximativement une once et demie de sang aux poumons ; et en prenant pour terme moyen 65 pulsations par minute, on trouve que ces organes reçoivent près de deux kilogrammes et demi de sang chaque minute, ou 170 kilogrammes par

heure. Et quand on sait combien la substance de ces organes est molle et spongieuse, combien leur contexture est compliquée et délicate, on ne doit pas être surpris que sous la triple influence du mouvement perpétuel auquel ils sont soumis, de la présence de l'air atmosphérique et de celle du sang, ils soient exposés à de nombreuses maladies, pour peu que leurs fonctions se trouvent troublées, et même par la seule action naturelle de ces organes. Il n'est donc pas toujours nécessaire d'aller chercher au dehors de nous des causes étrangères pour expliquer l'origine des désordres dont nos organes peuvent être atteints. Si ces organes sont naturellement bien constitués, il est certain qu'ils continueront leurs fonctions bien plus longtemps et plus régulièrement que s'ils sont originairement mal constitués, trop impressionables et trop irritables. Ces observations sont surtout sensibles dans les affections pulmonaires. De deux individus du même âge, respirant le même air, suivant en tout le même genre de vie, l'un pourra être atteint de rhume, de pneumonie, de pleurésie, de phthisie pulmonaire, tandis que l'autre n'éprouvera aucun de ces accidens. D'où vient cette différence de résultats sous l'influence de causes extérieures entièrement identiques? C'est que chez l'un la membrane muqueuse de la respiration, le tissu du poumon lui-même est tellement irritable que l'air ordinaire peut devenir une cause d'excitation morbide Et chez ce même individu dont la poitrine peut à peine supporter l'influence des agens de la vie pris dans de justes mesures, que sera-ce, si ses poumons se trouvent exposés aux vicissitudes atmosphériques, au chaud et au froid, à l'humidité; s'il les force à augmenter leur activité par le chant, les cris, la déclamation; par des exercices précipités, tels que la course, la danse, le saut, etc.; s'il respire un air malsain, chargé de miasmes, de vapeurs métalliques, irritantes, de fumée, de poussière, comme cela arrive dans plusieurs manufactures, chez certaines personnes livrées à des professions qui mettent sans cesse leurs organes pulmonaires en contact avec les corps étrangers dont l'air se trouve imprégné? En vérité, quand on connaît la structure intime des tissus pulmonaires et les fonctions importantes que ces organes sont chargés de remplir, ce qui doit étonner, ce n'est pas de les voir quelquefois malades, mais c'est de les voir résister si long-temps à l'action de tant de causes internes et externes auxquelles ils sont exposés, et qui tendent sans cesse à les troubler.

Parmi les causes qui agissent d'une manière nuisible sur les poumons, on doit ranger en première ligne les alternatives de chaud et de froid. Le froid peut agir de deux manières, extérieurement et intérieurement : à l'extérieur, quand la peau

étant échauffée, il en arrête brusquement l'action et refoule ainsi le sang vers les viscères, d'où résulte tantôt une diarrhée, tantôt une gastrique, tantôt une irritation des voies aériennes, suivant que les individus ont tel ou tel autre organe plus impressionnable et plus ouvert que tel autre à l'action des causes nuisibles. C'est ainsi qu'en été on peut voir se déclarer promptement une fluxion de poitrine chez le voyageur haletant, couvert de sueur, et qui vient chercher le repos et la fraîcheur sous l'ombre perfidement hospitalière d'un arbre touffu; que l'imprudent jeune homme peut contracter et contracte souvent une pleurésie ou une pneumonie mortelle en se jetant, harassé de chaleur, dans un bain froid qui arrête tout à coup la transpiration et force les poumons à supporter cet excédant de vitalité qui ne tarde pas à les enflammer; c'est encore ainsi que succombent tant de jeunes et intéressantes personnes par une inflammation de poitrine qui les atteint au sortir d'un bal dans une soirée d'hiver. Elles n'éprouveront peut-être d'abord qu'un rhume léger, et comme on s'imagine qu'un rhume n'est rien, on le néglige; ou comme on s'expose peut-être de nouveau et souvent aux causes qui ont produit le premier accident, il arrive que ce rhume qui n'était d'abord qu'une irritation légère de la membrane muqueuse des bronches, file et s'étend dans la substance même des poumons, d'où peuvent résulter tous les désordres graves qui seront signalés plus bas. Le froid agit encore lorsqu'il est appliqué directement sur la peau par le moyen de corps froids, de vêtemens humides, etc. A l'intérieur, l'air froid aspiré en grande quantité peut, par l'impression qu'il détermine sur la muqueuse des voies aériennes, déterminer un catarrhe, une pneumonie, surtout lorsque le corps est échauffé par la marche ou par la température trop élevée de l'atmosphère.

Les climats dont l'atmosphère éprouve de grandes variations dans un court espace de temps doivent être pour cette raison une cause fréquente d'irritation des organes de la respiration; car lors même que les habitans ne font rien d'ailleurs qui puisse donner lieu à ces maladies, ils se trouvent par la seule circonstance de ces vicissitudes atmosphériques dans la même condition que ceux qui s'étant échauffés artificiellement s'exposent tout à coup à une température plus froide. En effet, l'observation démontre que dans ceux des climats froids où les alternatives brusques de chaud et de froid, de sécheresse et d'humidité sont rares, on trouve un très-petit nombre d'hommes qui succombent aux affections de poitrine; il en est de même dans ceux des climats chauds ou tempérés dont le ciel offre peu de variations. Mais si ces conditions viennent à man-

quer, que le climat soit chaud, froid ou tempéré, les affections de poitrine deviennent fréquentes, lorsque la température est inconstante, parce que le corps et surtout les poumons ne passent pas sans danger à travers ces alternatives continuelles de froid, d'humidité et de chaleur. Sous ce rapport la Hollande et l'Angleterre et principalement Londres sont en Europe les pays les plus meurtriers, et qui présentent proportionnellement le plus grand nombre d'individus succombant aux affections de poitrine. Le climat de Paris est un peu moins défavorable; cependant il présente encore une proportion effrayante de maladies pulmonaires, puisque sur 1000 individus qui meurent dans cette ville, il y en a, terme moyen, 150 à 160 qui périssent de ce genre de maladie, tandis qu'à Rome et à Sienne cette proportion n'est que de 45 à 50. Nice, que l'on regarde communément comme un pays très-salutaire aux personnes atteintes de phthisie pulmonaire, est très-loin d'offrir à cet égard des chances aussi favorables que ces deux dernières villes. Montpellier et son territoire étant plus éloignés de la mer, et par conséquent moins exposés aux variations atmosphériques, sont plus avantageux que Nice aux individus qui portent des poumons délicats et irritables. C'est tellement vrai que les différences remarquables que l'on observe dans le nombre des individus qui succombent aux affections du poumon dépendent des variations brusques de l'atmosphère, et non de la chaleur ou du froid absolu dans certains climats, que Stockholm, située dans une région glaciale, n'a pas une proportion d'individus morts par suite de ces maladies plus grande que Rome et Sienne, tandis que Gênes, située dans un climat chaud, offre une proportion presque aussi considérable que Paris.

Il ne faudrait pas conclure néanmoins qu'il fût convenable, pour éviter ces maladies ou pour en retarder les effets, d'aller indifféremment vivre dans un pays froid ou dans un pays chaud, pourvu que l'atmosphère n'y fût pas sujette aux vicissitudes brusques dont nous parlons. Que les habitans des pays froids viennent dans des régions plus tempérées, si les conditions atmosphériques sont favorables, ils s'en trouveront bien; mais si l'on abandonne un pays chaud pour aller respirer l'air des régions froides, quelles qu'elles soient, les irritations de poitrine se déclareront facilement, et, si elles existent, elles feront des progrès beaucoup plus rapides. Ceci est un fait constaté par de longues observations; d'où il suit que tout individu dont les poumons sont irritables, qui contracte facilement des rhumes, des catarrhes, des angines, ou dont l'ensemble annonce les dispositions à la phthisie pulmonaire, que cet

individu, dis-je, doit bien se garder d'aller vivre dans les régions du nord; il doit se garder aussi d'aller habiter les pays même plus chauds que le sien, s'ils sont sujets à de grandes vicissitudes de température, et surtout si ces pays sont humides.

Ces causes ne sont pas les seules qui puissent donner lieu aux irritations, aux inflammations des poumons et aux désordres organiques qui en sont la conséquence ordinaire. Tout ce qui entre avec l'air dans ces organes par la voie de la respiration peut être cause de maladies. Ainsi les vapeurs irritantes, métalliques ou autres, les gaz de même nature, les corps étrangers réduits en poussière, tels qu'en respirent les matelassiers, les plâtriers, les tailleurs de pierre, les meûniers, les boulangers, les batteurs en grange, etc., donnent lieu aux affections pulmonaires, et l'expérience nous apprend en effet que les individus exposés à ces diverses causes sont très-sujets à ces maladies. Les personnes qui chantent, qui déclament beaucoup sont aussi exposées à contracter tantôt des irritations pulmonaires, tantôt des maux de gorge, des extinctions de voix, des enrouemens; mais il ne faut pas perdre de vue que ces affections se tiennent de très-près, et qu'une personne sujette aux rhumes et aux maux de gorge, ou, pour parler plus exactement, aux irritations des voies aériennes, peut à la fin, si elle n'y prend garde, contracter une irritation des poumons.

On doit mettre au rang des causes des affections pulmonaires les exercices violens qui accélèrent la circulation du sang et le poussent avec force dans les poumons, les passions vives, l'abus des plaisirs vénériens, et surtout dans le jeune âge la funeste habitude de la *masturbation*. (V. ce mot.)

Les maladies de poitrine ou des poumons sont aiguës ou chroniques, c'est-à-dire que ce sont des inflammations vives ou lentes. Les inflammations aiguës peuvent précéder les chroniques, mais celles-ci peuvent bien débuter et marcher d'une manière lente sans avoir été précédées de l'état aigu. On appelle vulgairement *fluxions de poitrine* les inflammations aiguës des poumons; les médecins les nomment *pneumonies* quand elles occupent la substance ou, ce qui est la même chose, le parenchyme du poumon, et *pleurésies* lorsqu'elles en occupent les enveloppes, c'est-à-dire les plèvres. Si le parenchyme et les plèvres sont affectés simultanément, l'inflammation porte le nom de péripneumonie ou de pleuro-pneumonie. L'inflammation qui succède à la pneumonie aiguë s'appelle *pneumonie chronique*, et pleurésie chronique, si c'est à une pleurésie aiguë. Quand au contraire l'inflammation des poumons est lente dès son début et qu'elle chemine pour ainsi dire à pas insidieux, on lui donne le nom de *phthisie pulmo-*

naire ou de *consomption;* mais comme il s'agit en dernière analyse d'une inflammation chronique des tissus pulmonaires, et que cette inflammation exige constamment le même traitement, il importe peu de savoir si elle a été précédée ou non d'inflammation aiguë, et nous pensons que le véritable nom de la phthisie pulmonaire est celui de pneumonie chronique.

Les phthisies ne sont donc que des inflammations chroniques, c'est-à-dire lentes des poumons. Quelques enfans peuvent apporter ces inflammations en venant au monde; car les enfans dans le sein de leur mère ne sont pas exempts de maladie; mais ils ne tardent pas à périr. Quant aux sujets qui parviennent jusqu'à l'adolescence, à la virilité et à la vieillesse avant que cette maladie se déclare, il est certain qu'ils n'en portaient pas le germe avec eux, comme on le croit vulgairement. Si l'on trouve dans les mêmes familles de nombreux exemples de phthisie pulmonaire, c'est que les enfans héritent de la constitution de leurs parens. Ils naissent, aussi bien qu'eux, avec des poumons irritables et renfermés dans une poitrine étroite; ce qui les expose à contracter des inflammations pulmonaires, sous l'influence de causes qui n'affectent que légèrement des poumons moins irritables; et s'il était permis de faire une comparaison, je dirais que les poumons des premiers sont comme une matière inflammable qui prend feu à la moindre étincelle, et que les autres ne s'enflamment que sous l'influence d'un feu plus ardent. Mais ceux qui sont parvenus à l'age adulte ne sont pas nés avec ces inflammations; il est même possible de les en préserver pendant une longue vie, en prenant les précautions nécessaires; en les préservant du froid, en les faisant vivre sous un ciel doux et uniforme, en guérissant les douleurs de poitrine, les rhumes, les catarrhes, les crachemens de sang, dès qu'ils se manifestent. En effet, les tubercules, petits corps blancs que l'on trouve dans les poumons des phthisiques, ne se rencontrent jamais dans les poumons de ceux qui n'ont point éprouvé d'inflammation de ces organes; en sorte que ces tubercules sont le résultat et non la cause de l'inflammation, et qu'en arrêtant l'inflammation, on peut raisonnablement espérer d'en prévenir le développement. Les tubercules sont comme de petits ganglions qui se développent dans les poumons, autour des bronches et dans les autres régions de ce viscère, qui sont en proie à une inflammation prolongée. Ces glandes grossissent, elles se fendent, elles suppurent, et forment des ulcères qui détruisent ces organes. Quelquefois aussi le tissu des poumons entre en suppuration sans tubercules préalables. C'est ce qui

arrive quand l'inflammation marche rapidement, et la phthisie en est quelquefois le résultat.

Lorsqu'une fois les poumons sont devenus le siége de tubercules, d'ulcères, d'indurations et d'autres désordres organiques, il reste bien peu d'espoir d'en obtenir la guérison, parce que ces altérations se propagent dans tout l'organe et finissent par le détruire entièrement.

Il est donc bien important de ne pas attendre que ces altérations soient survenues, et de ne pas regarder avec autant d'insouciance qu'on le fait ordinairement les rhumes, les catarrhes, les douleurs de poitrine que certaines personnes éprouvent habituellement à l'occasion de la plus petite cause, ou qui leur restent à la suite de pleurésies et de pneumonies dont elles ont été affectées. Toute irritation des organes de la respiration, tant légère soit-elle d'abord, peut facilement devenir grave, surtout si les personnes ont naturellement ces organes irritables et délicats. Il ne faut donc pas ici jouer avec les mots et dire, comme on le fait souvent : vous n'avez qu'une toux d'irritation ; ou bien c'est une toux nerveuse, rhumatismale qui se passera avec le temps, ou au moyen d'un peu d'éther ou d'opium. Un pareil langage est absurde ; car qu'est-ce qui produit la toux, si ce n'est l'irritation ou l'inflammation tantôt de la membrane muqueuse des canaux de la respiration, tantôt de la substance même des poumons ? or, quelle que soit la cause de cette irritation, il n'en est pas moins vrai qu'à la longue elle s'étend, qu'elle se fixe dans les tissus qui en sont le siége et qu'elle y produit enfin diverses altérations organiques contre lesquelles viennent s'épuiser inutilement les secours trop tardifs de l'art.

Ce sont principalement les personnes qui ont originairement une constitution qui les dispose aux affections de poitrine qui doivent s'observer pour ainsi dire toute leur vie, et s'appliquer à éviter les causes qui peuvent les déterminer, tels que les passages brusques d'une température chaude à une plus froide, les cris, les chants, les exercices qui précipitent la circulation du sang et accélèrent la respiration, les excès vénériens et surtout la funeste habitude des plaisirs solitaires, cause fréquente de congestions sanguines vers les poumons, et qui contribuent puissamment à déterminer la phthisie pulmonaire chez les individus prédisposés. Nous reviendrons plus bas sur les signes auxquels ont peut reconnaître de bonne heure la prédisposition à cette maladie, et nous parlerons plus amplement des moyens à employer dès l'enfance pour en prévenir le développement.

Aperçu général sur le traitement des affections pulmonaires. De

tout temps les médecins ont traité les fluxions de poitrine, c'est-à-dire les pleurésies et les pneumonies aiguës par les saignées; mais les saignées générales, quoique parfaitement indiquées dans ces maladies, ne sont utiles qu'autant qu'elles sont assez copieuses; car si l'on se contente d'abattre le pouls par une faible saignée et de laisser à la nature le soin d'achever la guérison, le plus souvent l'inflammation se ranime, ou bien les personnes chez qui les émissions sanguines ont été épargnées conservent une légère inflammation dans les poumons, qui les conduit insensiblement à la phthisie. On ne doit pas craindre que cette pratique épuise les malades; car ils recouvrent très-promptement leurs forces dès que l'inflammation qui les tourmente est calmée. Au reste, il y a un moyen de ménager le sang des malades, c'est d'appliquer des sangsues sur la poitrine, après avoir tiré du sang du bras. En effet, l'écoulement des piqûres des sangsues, prolongé après la chute de ces animaux, agit sur le foyer de l'inflammation d'une manière plus directe et beaucoup plus durable que la saignée générale qui ne dure qu'un moment, et après laquelle la maladie prend souvent un nouvel essor. Outre cela, à l'écoulement du sang se joint la piqûre des sangsues qui détermine sur la peau une irritation révulsive dont l'avantage ne doit pas être dédaigné. D'ailleurs, on est maître d'arrêter le sang, lorsque l'effet est produit.

Les vésicatoires, placés sur le point douloureux de la poitrine à la suite des saignées, sont de la plus grande efficacité; mais si on les met en usage avant d'avoir suffisamment saigné, ils augmentent l'inflammation des poumons, parce que, ne pouvant pas opérer la révulsion, l'irritation qu'ils déterminent à l'extérieur se répète à l'intérieur, ou bien ils dissimulent la douleur, tandis que l'inflammation non arrêtée opère la destruction de l'organe et conduit à la phthisie. Ces moyens doivent être secondés par l'abstinence des alimens, des bouillons, et par l'usage des boissons adoucissantes qui ne contiennent aucun acide; car les acides provoquent très-facilement la toux. Les cataplasmes émolliens appliqués sur la poitrine contribuent à calmer la douleur, soit avant soit après les vésicatoires; et ces moyens ne conviennent pas seulement dans les fluxions de poitrine, c'est en même temps le meilleur traitement que l'on puisse opposer aux toux dites d'irritation. Seulement la diète ne doit pas être aussi sévère dans ce dernier cas, et l'on permet les alimens aqueux et peu échauffans, et principalement l'usage du lait.

Les pleurésies et les pneumonies que les auteurs ont nommées bilieuses, putrides, malignes, etc., exigent un traitement

fondé sur les mêmes principes. Les fluxions de poitrine bilieuses en effet ne dépendent point de la bile; ce qu'on nomme ainsi n'est que la complication de l'inflammation de l'estomac avec celle des poumons, et dans ce cas, après les saignées générales, on applique les sangsues sur la poitrine et l'estomac, parce que ces deux régions sont le siége de l'inflammation, et la cure est alors aussi simple que dans les fluxions de poitrine sans complication. Quant aux pneumonies ou fluxions de poitrine putrides et malignes, elles dépendent de ce que l'inflammation aiguë, non arrêtée dans son principe, attaque en même temps les poumons, les voies digestives et le cerveau. Cette triple inflammation doit être combattue dès le principe par les saignées locales sur tous les points où elle se manifeste, avec la précaution toutefois de suspendre les émissions sanguines, lorsque les symptomes d'adynamie, de prostration des forces sont manifestes. (V. Fièvre et Gastro-entérite.)

Lorsque les pneumonies ou les pleurésies ont passé à l'état chronique, ou qu'elles sont chroniques dès le commencement sans avoir jamais été précédées de l'état aigu, les saignées ne peuvent plus être prodiguées avec la même hardiesse; il faut même y renoncer si la désorganisation paraît très-avancée, et s'en tenir aux révulsifs, c'est-à-dire aux vésicatoires sur la poitrine, aux cataplasmes émolliens, au régime lacté, aux boissons mucilagineuses. Cependant, si la maladie est peu avancée, on doit la combattre de temps en temps par de légères saignées, soit générales, soit locales, et par une diète convenable. Les personnes qui se trouvent dans cet état doivent éviter avec grand soin le froid, l'humidité; et, si c'est en hiver, elles doivent porter de la laine sur toute la peau, soit pour la maintenir à un degré de chaleur convenable, soit pour déterminer une légère irritation propre à appeler le sang vers la surface du corps. Il faut en même temps éviter l'influence des passions vives et de tous les excitans, tels que le vin, les boissons alcoholiques, le café, le thé, etc. Il est certain qu'on préviendrait très-souvent la phthisie pulmonaire, si l'on se persuadait bien que cette maladie est toujours le résultat d'une irritation qui, quoique le plus souvent légère en apparence, peut facilement être reconnue, soit qu'elle se manifeste par un rhume fréquent, ou par une toux qui se dissipe et revient, par des hémorrhagies pulmonaires, etc. Pourquoi ces irritations amènent-elles si souvent ces résultats funestes? le voici : si vous avez une toux chronique, c'est-à-dire de longue durée, on prescrit avec une routine invariable, malgré son inutilité, le lait d'ânesse, le lichen et un vésicatoire, comme des moyens spécifiques pour attaquer le fantôme *phthisie* dont on

vous menace, sans insister sur la saignée et sur la sévérité du régime. On laisse ainsi l'inflammation subsister et poursuivre sa marche, et lorsqu'elle a produit une désorganisation incurable, on se retranche sur la préexistence d'un prétendu germe dont rien ne pouvait arrêter le développement. Avec ces idées de fatalisme, le même cas se présenterait mille fois, que mille fois on lui opposerait le même traitement. Cependant, malgré ce scepticisme de quelques médecins, qui n'est point le doute du sage, mais le fruit de l'ignorance, les familles intéressées, c'est-à-dire celles composées d'individus qui portent une organisation qui les prédisposent aux affections de poitrine, doivent bien se pénétrer de cette vérité, que les tubercules et les ulcères des poumons sont l'effet d'une inflammation prolongée qu'il eût été facile d'éteindre dans son principe en l'attaquant avec persévérance et pendant plusieurs années, s'il est nécessaire. Avec cette conviction on ne vivra pas dans une fausse sécurité; on s'occupera de bonne heure de traiter les irritations des voies aériennes, quelque légères qu'elles semblent être, et l'on évitera souvent la phthisie pulmonaire. C'est ici plus que dans toute autre circonstance le cas d'appliquer l'axiome : *Principiis obsta.*

Des maladies des poumons en particulier. Pour procéder avec méthode dans la description des maladies diverses qui peuvent affecter les poumons, nous devons nous arrêter d'abord aux irritations ou inflammations aiguës non-seulement des poumons, mais encore des conduits de la respiration, en traitant premièrement du coryza ou irritation de la membrane muqueuse du nez, ensuite de l'angine laryngée ou l'irritation du larynx, puis du catarrhe pulmonaire ou irritation de la membrane muqueuse de la trachée et des bronches. En effet, la membrane muqueuse du nez se continuant avec celle des conduits aériens, l'irritation se propage souvent de cette membrane à celle de ces conduits ; il en est de même de l'angine laryngée. Quant au catarrhe pulmonaire, on sait que cette irritation des bronches gagne fréquemment les poumons, et qu'elle est souvent le point de départ de la phthisie pulmonaire. Ce serait donc parler d'une manière incomplète des affections des poumons que de passer sous silence celles des membranes muqueuses qui n'en sont que la continuation. Ainsi, quoiqu'il ait déjà été question dans des articles spéciaux du coryza, de l'angine et de ses diverses espèces, de l'inflammation de la membrane muqueuse des voies aériennes connue sous le nom de catarrhe pulmonaire, de rhume de poitrine, de bronchite, etc., nous jetterons encore un coup d'œil sur ces maladies, sur leurs causes et le traitement qu'il convient de leur

appliquer, et nous arriverons naturellement aux affections de la substance même des poumons. Ces affections sont la pneumonie, la pleuro-pneumonie et la pleurésie aiguës, puis la pleurésie chronique et la pneumonie chronique ou la phthisie pulmonaire.

Coryza. On appelle coryza l'irritation de la membrane muqueuse des fosses nasales. Elle peut se présenter dans divers degrés. Elle correspond, pour l'intensité, à celle des causes et à la prédisposition inflammatoire du sujet.

Il y a sentiment de pesanteur à la région frontale; les yeux sont quelquefois larmoyans; il y a douleur sous et sus-orbitaire, respiration du nez difficile ou impossible; il s'écoule des narines une mucosité âcre qui irrite la peau et les lèvres; odorat nul ou presque nul; éternuement ou envie d'éternuer.

Cette irritation peut se communiquer à la membrane muqueuse du poumon et donner lieu au catarrhe pulmonaire; on l'a vue aussi gagner le sinus maxillaire et y déterminer un amas de sécrétions muqueuses ou purulentes.

Le coryza peut devenir chronique, surtout si la cause est permanente.

Les causes les plus fréquentes sont les vicissitudes de chaud et de froid; le froid aux pieds; la suppression subite de la transpiration cutanée, les gaz et les vapeurs irritantes, les coups, les violences extérieures; l'introduction de corps irritans dans les fosses nasales.

Le coryza existant seul et dépendent d'une cause extérieure est une affection de peu d'importance; mais s'il est lié à une affection pulmonaire ou cérébrale, les dangers sont en raison de la gravité de cette même affection.

Le traitement le plus important consiste à éviter le froid, surtout celui des pieds. L'usage des boissons adoucissantes suffit ensuite pour dissiper cette irritation, dans le plus grand nombre des cas.

Si le coryza était très-violent, on pourrait mettre une ou deux sangsues aux orifices du nez, surtout si l'on craignait le catarrhe pulmonaire.

S'il y a danger d'une congestion cérébrale, outre les sangsues, on pratique une saignée générale. En un mot, la complication et l'étendue de l'irritation doivent servir de règle dans ce traitement, comme dans tous les autres.

Irritation du voile du palais, des amygdales et de la luette, ou *angine tonsillaire.* L'inflammation de ces parties porte le nom d'angine, parce qu'elle *gêne* la respiration et la déglutition. Elle se présente sous diverses formes : 1° forme aiguë et dé-

pendant alors des causes ordinaires de l'inflammation ; 2° forme chronique ; 3° forme maligne et gangreneuse.

Dans l'angine tonsillaire aiguë, il y a douleur, chaleur dans le pharynx, difficulté d'avaler, rougeur vive du voile du palais, gonflement plus ou moins considérable d'une ou des deux amygdales ; soif plus ou moins vive. Si la maladie n'est pas arrêtée, des symptômes généraux se manifestent ; le pouls est fréquent ; souvent il y a complication de gastrite ; dans ce cas, la langue est jaune, pâteuse, il y a un peu de fièvre, malaise général, dégoût. C'est cette angine que les auteurs ont appelée *bilieuse*, réservant le nom d'inflammatoire à l'angine aiguë, sans complication de gastrite. Cette distinction est erronée ; car dans ces deux cas l'angine est inflammatoire ; mais l'une est simple et l'autre ne l'est pas. Elle peut être phlegmoneuse et passer promptement à la suppuration ; ce qui arrive surtout quand les amygdales sont très-gonflées, douloureuses et qu'il n'y a pas de gastrite.

Aussitôt que le pus est évacué, la douleur cesse, la fièvre tombe, ce qui prouve qu'elle était entretenue par l'irritation locale, si d'ailleurs il n'y a pas complication d'autre phlegmasie.

Quelquefois elle coïncide avec la rougeole, la petite vérole, la scarlatine. Dans certains cas, la tuméfaction est si considérable que le malade est menacé de suffocation, et qu'il peut en effet mourir suffoqué, si la maladie marche rapidement et qu'elle ne soit pas arrêtée. Il faut dire toutefois que ce mode de terminaison est assez rare.

Dans l'angine tonsillaire chronique, le gonflement inflammatoire, la rougeur, la chaleur, la douleur, sont moindres que dans l'état aigu. Quelquefois les amygdales sont dénaturées, épaissies, squirrheuses, ulcéreuses. Ces altérations sont un effet de l'inflammation. Le plus souvent l'angine chronique est entretenue par une légère gastrite, par une cause syphilitique ou par une irritation purement locale. On voit des personnes porter pendant plusieurs années ces amygdalites chroniques.

Toute inflammation des amygdales portée à un très-haut degré peut se terminer par la gangrène. Dans ce cas, la gangrène résulte d'un excès d'inflammation qui amène la mort des parties affectées ; mais ce n'est pas de cette dégénérescence qu'il est ici question. Il est une espèce d'angine qui affecte le caractère gangreneux dès le principe, et qui diffère beaucoup des autres ; elle a beaucoup de rapport avec la pustule maligne. Voici quels en sont les symptômes :

Horripilations fréquentes, nausées, anxiété, vomissemens ; ensuite raideur du cou, sensation désagréable à la gorge, en-

rouement; tels sont ordinairement les signes précurseurs; mais comme ils sont communs à plusieurs autres affections, on ne peut pas encore porter de jugement certain. Le diagnostic devient moins douteux à l'apparition des signes suivans. Le voile du palais et les amygdales sont peu gonflées, mais très-rouges; la déglutition est peu difficile; bientôt il se manifeste sur les parties affectées des taches ou croûtes blanchâtres, grisâtres, serpigineuses ou confluentes. Dans vingt-quatre heures ces taches augmentent, la gangrène marche rapidement; quelquefois elle se borne, l'escarre tombe, une salivation abondante se manifeste et le malade se rétablit. D'autres fois au contraire la gangrène s'étend; toute la bouche devient noire; il s'établit un coryza avec sécrétion de mucosités fétides, qui corrodent le nez et les lèvres; les enfans sont affectés de diarrhée; il survient des signes d'irritation gastrique et de typhus; prostration des forces, délire, coma. Du deuxième au troisième jour la peau se couvre de taches pétéchiales, typhoïdes, d'une rougeur éclatante; cette éruption disparaît ordinairement vers le quatrième jour, et l'épiderme tombe; la fièvre est de plus en plus intense, des symptômes de putridité surviennent, et le malade meurt ordinairement du troisième au quatrième jour.

Les causes de l'*angine aiguë* sont généralement toutes celles de l'inflammation, et en particulier le tempérament sanguin, la jeunesse, les vicissitudes de chaud et de froid, les boissons froides lorsque le corps est échauffé, le froid aux pieds, les cris, le chant, la déclamation, les substances irritantes et stimulantes; une inflammation voisine s'étendant aux amygdales, etc.

Les causes de l'*angine chronique* sont le plus souvent une angine aiguë précédente; ou bien elle est chronique, c'est-à-dire, lente dès son début; souvent elle est entretenue par une gastrite chronique, ou l'action permanente des causes qui l'ont produite.

Les causes de l'*angine maligne* ou *gangreneuse* sont les mêmes que celles de la pustule maligne, car on la voit se développer chez les individus qui ont mangé ou manié la chair ou la peau d'animaux affectés de charbon; elle est donc éminemment contagieuse.

L'angine aiguë peut facilement être enlevée, si on l'attaque franchement à son début. Quand elle a récidivé plusieurs fois, la guérison est difficile. Si l'inflammation se borne à une amygdale, et que celle-ci soit chaude, gonflée, il y a tendance à la suppuration; mais quand elle occupe les deux amygdales, que la tuméfaction est considérable et qu'elle marche rapidement, le malade peut être suffoqué avant la formation du pus.

Quand l'angine est accompagnée de gastro-entérite, il est à présumer qu'elle ne guérira qu'avec elle.

Dans l'angine gangreneuse, la lividité des ulcères, la fétidité des sécrétions muqueuses, une grande anxiété, les symptômes de typhus sont des signes très-alarmans : la diminution de la fièvre lors de l'éruption, des sueurs légères, le retour du sommeil, le désir des alimens, la couleur rosée des ulcères, sont des signes de bon augure. En deux mots, cette maladie est peu de chose si elle n'est que locale ; la complication de gastrite, de pneumonie, d'encéphalite ne laisse presque aucun espoir.

Traitement. Celui de l'*angine aiguë* est des plus simples. Saignées locales abondantes au moyen de 20 à 50 sangsues sous la mâchoire inférieure ; en agissant ainsi, on enlève quelquefois l'inflammation en un jour. S'il y a pléthore, saignée générale avant l'application des sangsues ; peu de boissons, parce que la déglutition fatigue le voile du palais et les amygdales. Si les sangsues ne font pas toujours avorter l'irritation, elles l'empêchent du moins de faire des progrès ultérieurs. Bains de pieds sinapisés, lavemens. Si le gonflement augmente rapidemeut au point de faire craindre la suffocation, il faut répéter l'application des sangsues en grand nombre, pratiquer la scarification des amygdales. Si l'angine se termine par la suppuration, on fait gargarismes avec l'eau de guimauve, le miel rosat, plus tard avec une décoction légèrement astringente. Quand le malade devient livide, que l'haleine est fétide, le pouls petit, que les parties malades sont noires, et qu'il y a en même temps danger de suffocation, il n'y a plus de ressource que dans la trachéotomie, opération qui consiste à donner à l'air une voix artificielle.

Si l'angine est chronique, et qu'elle soit entretenue par une cause permanente, par exemple, le froid, le chant, les cris, il faut éloigner ces causes ; si c'est par une gastrite chronique, combattre cette complication. (V. Gastrite chronique.) Si elle est purement locale, on doit employer des gargarismes astringens et toniques ; et enfin si ces moyens ne réussissent pas et que les amygdales deviennent dures, squirrheuses, ulcéreuses, ou en pratique l'extirpation.

Quand l'angine inflammatoire ordinaire se termine par la gangrène, il faut continuer l'usage des anti-phlogistiques, puis administrer les gargarismes acidulés. Mais quand l'angine est réellementmaligne et gangreneuse dès le principe, on emploie les excitans locaux et généraux ; les gargarismes faits avec des substances astringentes, l'alcohol, le quinquina ; pour boisson, limonade vineuse. Mais lorsque les escarres sont tombées, il

faut suspendre l'emploi des stimulans et les remplacer par les gargarismes et les boissons émollientes.

Irritations de la membrane muqueuse du conduit aérien, c'est-à-dire du larynx, de la trachée artère, des divisions bronchiques. La membrane muqueuse qui tapisse le larynx, la trachée artère et les bronches, est très-souvent le siége d'une irritation ; de là au tissu des poumons le passage est fréquent et facile. L'histoire de ces inflammations est donc intéressante au plus haut degré.

Lorsque l'irritation occupe toute la muqueuse des bronches et de la trachée, ou même du larynx, elle porte le nom de *catarrhe;* son véritable nom serait celui de *bronchite* ou *trachéo-bronchite*. Bornée à la muqueuse du larynx, on l'appelle *angine laryngée;* et si elle occupe en même temps celle de la trachée, c'est une *angine laryngée-trachéale*. Chez les enfans, l'*angine laryngée* porte le nom de *croup*. Le catarrhe avec convulsions s'appelle *coqueluche*. (Voyez tous ces mots.) Lorsque l'*angine laryngée* passe à l'état chronique, avec altération organique des parties malades, on l'appelle *phthisie laryngée*.

Catarrhe pulmonaire ou *irritation bronchique; rhume*. C'est le mode d'inflammation le plus simple. Il peut régner à différens degrés dans la muqueuse trachéo-bronchique : il ne faut donc pas en chercher un modèle unique ; il suffit de bien s'assurer de l'irritation qui se présente sous divers aspects, mais sans changer de nature, suivant son degré, le tempérament du malade, les complications et les sympathies qu'elle peut développer. Comme il faut pourtant tracer une de ces formes, nous allons décrire celle qui se présente le plus souvent.

Le catarrhe bronchique ou pulmonaire débute ordinairement par le coryza ; le deuxième ou le troisième jour l'irritation a déjà filé dans le larynx. D'autres fois il commence par un chatouillement dans la gorge qui se propage vers la muqueuse trachéo-bronchique ; dans d'autres circonstances, c'est par les bronches qu'il débute ; il y a alors sensation de froid vers le haut de la poitrine, chatouillement qui provoque une toux profonde. S'il y a coryza, outre les symptômes ordinaires de cette affection, on trouve ceux qui annoncent que l'irritation a gagné la muqueuse trachéo-bronchique. Sentiment de plénitude dans la poitrine ; lassitude, malaise général ; toux d'abord sèche ; incommode, sifflante ; expectorations de mucosités d'abord irritantes ; quelquefois secousses de toux très-violentes, douloureuses, convulsives ; quelques malades croient avoir un déchirement dans la poitrine. Souvent il survient des symptômes qui annoncent que l'irritation s'est communiquée à la muqueuse gastrique ; fièvre légère, pouls fréquent, rougeur de la langue, douleurs frontales, etc.

Ces symptômes ayant persévéré pendant quelques jours, l'irritation diminue, la toux est moins pénible; les expectorations sont abondantes, épaisses, d'un aspect purulent; la respiration est moins difficile, l'appétit revient, l'expectoration dure encore quelques jours; le rhume est mûr, comme on dit, ce qui arrive ordinairement beaucoup plutôt en été qu'en hiver, parce qu'en hiver la peau étant exposée au froid, l'action vitale est augmentée à l'intérieur et entretient l'irritation. Il peut dégénérer en catarrhe chronique.

Les causes sont les mêmes que celles du coryza et de l'angine; les plus fréquentes sont les vicissitudes de chaud et de froid, et surtout le froid subit lorsque le corps est échauffé, comme au sortir d'un bal, d'un spectacle, etc., etc., soit qu'on respire un air froid, soit que l'air agisse sur la peau et en arrête subitement l'action qui se reporte ou sur les poumons ou sur la muqueuse pulmonaire. Le froid peut encore produire cette affection de mille autres manières; mais, c'est toujours en déterminant l'irritation de la membrane muqueuse; et c'est cette irritation seule que le médecin doit prendre en considération.

Le catarrhe simple n'est pas une maladie grave; il ne devient tel que lorsque l'inflammation envahit le tissu du poumon, ce qui n'arrive que trop souvent, à cause de l'habitude où l'on est de regarder un catarrhe comme peu de chose et d'en négliger le traitement. Quelquefois l'inflammation passe tout à coup dans le poumon, et l'on a une pneumonie aiguë. Chez d'autres individus le catarrhe diminue pendant quelque temps, puis se renouvelle, disparaît, et revient ainsi plusieurs fois. L'irritation muqueuse peut durer de cette manière pendant quelques mois, et donner lieu insensiblement aux tubercules, à la phthisie pulmonaire, ou, en termes plus exacts, à la pneumonie chronique.

Le traitement consiste à soustraire le malade à l'influence des causes, et à employer le traitement anti-phlogistique dans toute son énergie, pour éviter la pneumonie, qu'un médecin sage doit toujours redouter. Si le catarrhe est aigu, on appliquera des sangsues au cou, sur le trajet de la trachée-artère; leur nombre est en raison de l'acuité de l'inflammation et de la vigueur du malade; 20, 30, 40, 50, et plus; cataplasmes émolliens sur le cou et la poitrine, diète, séjour au lit, boissons émollientes tièdes, et le catarrhe disparaît promptement. S'il est moins violent, on s'abstiendra de saignées locales; mais, si le catarrhe est très-intense, s'il y a respiration sifflante; si la toux est très-douloureuse, et que l'individu soit fort, on fera précéder les sangsues d'une saignée de bras.

Que dirons-nous de l'usage du vin chaud, du punch, des boissons sudorifiques, du thé alcoholisé, et d'autres substances excitantes conseillées par quelques médecins *contre* le catarrhe? Que ces médicamens, en réveillant l'action de la peau, diminuent celle de la muqueuse et opèrent quelquefois la guérison; mais, qu'au lieu d'opérer ce transport d'action, ils augmentent souvent l'irritation déjà existante, et la fixent de plus en plus sur les membranes qu'elle occupe; s'il y a complication de gastrite, ce qui n'est pas rare, les excitans doivent nécessairement l'augmenter. Ce sont donc des quittes ou doubles que n'emploiera jamais le médecin qui ne veut pas se jouer de la vie de ses malades.

Il sera parlé plus loin du *catarrhe chronique*, à cause de son rapport avec la pneumonie chronique.

Angine laryngée ou *laryngée-trachéale chez les adultes.* C'est un catarrhe ou irritation prédominante dans le larynx ou dans la trachée et le larynx, au lieu d'être étendue sur toute la muqueuse des voies aériennes. Cette irritation est aiguë ou chronique.

Il y a douleur, chaleur ardente au larynx, sensibilité augmentée par le toucher, voix voilée, toux. Si le malade est d'une constitution irritable, il peut y avoir fièvre, respiration difficile, accompagnée d'une espèce de râlement ou de sifflement; les quintes de toux sont très-douloureuses, quelquefois accompagnées de convulsions; les malades redoutent la déglution surtout des liquides, à cause des douleurs qu'elle réveille; on en a vus que cette crainte rendait complétement hydrophobes. Les symptômes augmentant d'intensité, il se forme dans le conduit aérien des concrétions albumineuses que le malade rend après plusieurs efforts de toux. Ces concrétions ne se forment pas cependant toujours chez les adultes, parce que la membrane muqueuse est plus sèche, et secrète moins que chez les enfans.

Lorsqu'il se forme de fausses membranes (résultat de la sécrétion augmentée par l'irritation), cette angine ne diffère en rien du croup ordinaire des enfans.

Les causes sont les mêmes que celles du catarrhe pulmonaire décrit ci-dessus.

Cette irritation, quand elle est seule, produit rarement la mort chez les adultes. Si elle est très-intense, elle peut s'étendre aux poumons, et faire périr le malade. Si elle n'est pas bien traitée, elle peut devenir chronique et dégénérer en phthisie laryngée. Sa durée, soit à l'état aigu, soit à l'état chronique, n'a rien de constant.

Au début de la maladie, le traitement doit être franchement

anti-phlogistique. Il faut attaquer l'irritation, *sans différer*, par l'application de sangsues à plusieurs reprises sur le larynx et la trachée; cataplasmes émolliens, peu de boissons à cause des douleurs qu'elles déterminent et qui peuvent augmenter l'irritation; il serait préférable d'administrer de temps en temps des demi-lavemens. Lorsque les concrétions albumineuses sont formées (s'ils s'en forment), on ne doit plus employer les saignées, mais chercher à expulser ces mucosités. Les auteurs ont vanté le sulfure de potasse et le carbonate de potasse comme propres à produire cet effet; mais l'ipécacuanha à doses réfractées, l'émétique même, *si l'estomac est en bon état*, sont les moyens qui paraissent le mieux réussir. Lorsque les fausses membranes sont expulsées, s'il y a encore de l'inflammation, il faut continuer le traitement adoucissant, et même revenir à l'application des sangsues, si l'inflammation conserve de l'acuité; mais en général les révulsifs à l'extérieur, et les adoucissans à l'intérieur sont préférables, après les premiers dégrés de l'inflammation. Ainsi, règle générale : calmer l'irritation à son début par les saignées locales et les émolliens; s'il y a formation de fausse membrane, en favoriser l'expectoration par l'ipécacuanha ou l'émétique; employer ensuite la révulsion à l'extérieur et les adoucissans à l'intérieur; traiter les complications qui pourraient exister par les moyens convenables; s'il y a gastrite, employer les sangsues sur l'épigastre, ou seulement le traitement émollient, suivant l'intensité.

Angine laryngée des enfans ou *croup*. Le croup est une inflammation de la membrane muqueuse du larynx. Quelquefois ce n'est qu'un catarrhe qui s'exaspère au point de produire l'angine. D'autres fois cette inflammation débute brusquement; on voit alors les enfans pris tout à coup de douleur, de chaleur au larynx, de gonflement, de fièvre, de suffocation. Dans tous les cas, c'est toujours une inflammation; cette inflammation est de même nature que chez les adultes; mais, comme chez les enfans, la membrane muqueuse est plus humide, que le canal de la respiration est plus étroit, la sécrétion albumineuse qui se concrète en fausse membrane est plus abondante, et le danger de la suffocation plus imminent.

L'angine laryngée avec forme croupale se manifeste ordinairement chez les enfans après que le temps de l'allaitement est passé, beaucoup plus rarement que chez les adultes. Il y a douleur à la partie supérieure de la trachée, le plus souvent sans tumeur apparente à l'extérieur; *son croupal* accompagnant la toux ou les cris; ce son que l'on a comparé au chant du coq, semble sortir d'un tuyau métallique; respiration difficile et sifflante; toux convulsive et sèche dans le

principe; menace de suffocation; quelquefois expectoration de concrétions membraneuses, face livide ou rouge, surtout pendant les efforts de toux; souvent il y a fièvre, pouls fréquent et faible, et le malade peut périr tout à coup suffoqué.

Les causes sont le froid, les vicissitudes de chaud et de froid, l'humidité de l'atmosphère, l'inspiration de vapeurs ou de gaz irritans, une disposition particulière.

Les dangers que cette maladie fait courir sont en raison de l'intensité de l'inflammation et plus encore de la quantité de la sécrétion albumineuse, parce qu'elle peut produire la suffocation. La respiration sifflante et stertoreuse, une grande anxiété, la fièvre violente, sont de mauvais augure : l'expectoration de la fausse membrane, la respiration libre, la voix à peu près naturelle, sont des signes de bon augure.

En donnant l'émétique dès le début de cette maladie, on peut opérer sur l'estomac une révulsion salutaire; mais est-on sûr d'opérer cette révulsion? Ne peut-on pas échanger une gastrite grave contre une irritation du larynx; d'ailleurs l'irritation gastrique ne peut-elle pas s'ajouter à l'irritation laryngée et augmenter par conséquent le danger? Malheureusement l'expérience ne prouve que trop combien ces craintes sont fondées, et quelques succès, de loin en loin, ne sauraient autoriser une pratique si contraire à toutes les lois de la physiologie.

De quoi s'agit-il? Le nom de croup ne signifie rien; il faut arrêter les progrès de l'irritation, car il s'agit ici d'une irritation de la muqueuse du larynx et de la trachée. Donc, si on est appelé dès le début, on fera des saignées locales plus ou moins répétées, au moyen de 4, 5, 6 sangsues sur la partie malade, s'il s'agit d'un enfant, et d'un bien plus grand nombre s'il s'agit d'un adulte. Cataplasmes émolliens, boissons douces, bains de pieds. Lorsque la membrane est formée, on en favorisera l'expectoration par l'usage de l'ipécacuanha, à doses réfractées; quand l'inflammation est diminuée d'intensité, on peut employer les révulsifs avec précaution sur le canal intestinal, par exemple, quelques grains de calomel; mais c'est à condition qu'il n'existe aucune irritation intestinale. Il n'est pas rare que la gastrite accompagne le croup : dans ce cas, on applique quelques sangsues sur l'épigastre. On ne doit plus saigner dès que la fausse membrane existe; quand elle est expulsée, on ne doit employer que les adoucissans.

Irritation convulsive des voies aériennes ou *coqueluche*. La coqueluche est un catarrhe ou irritation de la muqueuse trachéo-bronchique, avec toux convulsive. On l'observe principalement chez les enfans et les femmes nerveuses.

Les premiers jours, les symptômes sont ceux du catarrhe pul-

monaire ou de l'angine laryngée, ensuite il y a toux convulsive, dont les secousses se répètent quelquefois jusqu'à 50, 60, 80 fois sans interruption. La quinte se termine ordinairement par un vomissement de mucosités, et le malade se trouve dans un état d'accablement extrême. Rougeur des yeux, du visage, gonflement des veines et battement des artères de la face et du cou ; quelquefois les excrémens et les urines s'échappent involontairement ; inspiration difficile, son particulier de la voix pendant la toux (on l'a comparé aux cris du loup). Les attaques sont irrégulières.

Le catarrhe convulsif dure suivant les circonstances, l'âge et le tempérament; quelquefois il persiste pendant des saisons entières; souvent il se termine par le vomissement. Il peut dégénérer en pneumonie ou en phthisie laryngée; le sang peut s'accumuler dans le cerveau sous l'influence des attaques de toux, les malades éprouvent alors des convulsions et même des accidens d'épilepsie ; le cœur et les gros vaisseaux peuvent éprouver des dilatations considérables, à cause de la stagnation du sang dans les poumons, etc.

La nature de cette maladie consiste dans une irritation des voies aériennes associée (probablement) à une irritation nerveuse. Les causes occasionelles sont, par conséquent, celles du catarrhe ordinaire. Les enfans y sont plus disposés que les adultes. Elle règne quelquefois épidémiquement sous une influence atmosphérique particulière. C'est à tort que l'on a placé le siége de cette affection dans l'estomac, parce que la toux convulsive se termine souvent par le vomissement. Mais l'autopsie cadavérique tranche la difficulté ; en effet, on ne trouve que des traces d'inflammation et des altérations organiques semblables à celles que l'on observe à la suite du catarrhe ordinaire, de la pneumonie, de la phthisie laryngée, quelquefois des signes de gastrite, un engorgement du cerveau, un anévrisme du cœur.

Cette maladie est presque constamment mortelle chez les enfans avant l'âge de dix-huit mois à deux ans. Quand elle dure long-temps, il est à craindre qu'elle ne dégénère en pneumonie chronique ou en phthisie laryngée, et si elle est violente, elle peut produire les accidens que nous avons indiqués plus haut.

Au début de la maladie, ce traitement doit être le même que celui du catarrhe ordinaire ; saignées au larynx et à la trachée plus ou moins abondantes, plus ou moins répétées, suivant l'âge et la force du malade, et surtout suivant l'intensité de l'irritation. On recouvre les piqûres de sangsues avec des cataplasmes émolliens. Boissons émollientes, bains

de pieds sinapisés, régime lacté et végétal. S'il y a menace de pneumonie, de pleurésie, de congestion cérébrale, de dilatation du cœur, saignées générales, puis saignées locales sur les points menacés.

Lorsque l'inflammation est apaisée par un assez long usage des saignées et des émolliens, il faut combattre la disposition convulsive par les anti-spasmodiques. L'expérience semble prouver que la belladone mérite ici la préférence sur les autres. On l'administre d'abord à la dose d'un huitième, puis d'un sixième, d'un quart de grain cinq ou six fois dans la journée; mais c'est à condition que l'on aura fait précéder le traitement antiphlogistique, et que les voies digestives seront en bon état. Si les quintes de toux arrivaient périodiquement, on pourrait administrer le sulfate de quinine après les antiphlogistiques, et sous les mêmes réserves que la belladone ou autres anti-spasmodiques.

Inflammations chroniques du larynx et de la trachée, ou *phthisie laryngée et trachéale*. L'inflammation de la muqueuse du conduit aérien devient très-souvent chronique; il en résulte quelquefois des ulcérations ou d'autres altérations organiques locales. On l'appelle alors *phthisie laryngée* ou *trachéale*.

Les signes de cette maladie sont: douleur au larynx, à la trachée, à l'origine des bronches, derrière le sternum, suivant les points malades. Altération de la voix plus ou moins voilée, suivant le siége de la maladie. Elle l'est moins si l'irritation prédomine dans les bronches; elle l'est beaucoup plus si c'est dans le larynx. Outre cela, la douleur devient sensible à la pression si c'est au larynx; mais si l'inflammation est plus forte à la bifurcation des bronches, le malade peut éprouver des accès d'asthme, de suffocation; voix sifflante; la respiration se fait avec effort; elle est accompagnée d'une espèce de râle, expectoration de fausses membranes, de petits flocons de mucus épais, blanchâtre, quelquefois ressemblant à des fragmens de fromage; de petits calculs au milieu d'une matière caséiforme, etc.; le malaise augmente quand l'atmosphère est humide.

Dans les premiers temps il n'y a pas de fièvre; mais si le mal persévère, la fièvre survient avec redoublement le soir, il y a rougeur des pommettes, chaleur de la peau, sueurs nocturnes, le matin diminution de tous les symptômes de la pneumonie chronique (phthisie pulmonaire). Ces symptômes annoncent que l'inflammation a envahi le parenchyme du poumon.

Les causes sont ordinairement une inflammation aiguë telle que le catarrhe trachéo-bronchique ou l'angine laryngée qui a précédé; quelquefois la fièvre chronique se développe dès le principe et sans être précédée de la forme aiguë, sous l'in-

fluence de causes mécaniques; chant, déclamation, ou autres efforts de voix; coups au larynx, etc.

Tant qu'il n'y a pas altération organique dans le larynx ou la trachée; tant que l'inflammation n'a pas gagné le parenchyme même du poumon, il y a de l'espoir; mais il y en a peu dans le premier cas, surtout si la maladie persiste malgré le traitement que nous allons indiquer; dans le second cas, ce que l'on reconnaît à la manifestation de la fièvre hectique et aux autres symptômes de la pneumonie chronique, le malade est perdu sans ressources.

A l'autopsie on trouve rougeur de la muqueuse du conduit aérien, quelquefois carie des cartilages du larynx, ulcérations tapissées par de fausses membranes; quelquefois tubercules résultant du gonflement des ganglions bronchiques, et bien d'autres désorganisations, très-souvent des désordres organiques dans le tissu des poumons qui sont les mêmes que ceux de la pneumonie chronique; très-souvent aussi des traces profondes de gastro-entérite.

Les anciens médecins disaient : s'il y a des tubercules, il n'y a rien à faire; s'il n'y en a pas, le malade peut guérir. Aujourd'hui les médecins physiologistes disent : les tubercules n'étant qu'un des produits de l'irritation, prévenons-les, en attaquant de bonne heure et avec persévérance cette irritation. Donc, s'il y a catarrhe aigu, il faut le traiter comme il a été dit plus haut; s'il y a état chronique, soit primitif, soit consécutif à l'état aigu, il ne faut pas donner le temps aux ulcérations de se former, ni aux tubercules de se développer. En conséquence, on insistera sur les saignées locales; on fera des applications de sangsues sur le larynx, la trachée, en petit nombre, mais très-souvent répétées, et cela pendant plusieurs semaines et même plusieurs mois; on aura recours aux fomentations, aux cataplasmes émolliens; ensuite moxas au nombre de 2, 3, 4 de chaque côté du larynx. Après les saignées locales, ce genre de révulsion a produit quelquefois des merveilles dans des cas qui paraissaient désespérés. Il convient surtout d'insister sur ce moyen, quand il y a dyspnée, sifflement. Quand il y a constriction, convulsion du larynx, et que le traitraitement anti-phlogistique et révulsif a été employé assez long-temps, on peut donner quelques anti-spasmodiques, tel que l'opium dans un véhicule approprié, les émulsions légèrement camphrées; mais on ne devra pas insister trop long-temps sur leur usage.

Si la maladie résiste aux saignées locales, aux moxas, le danger est extrême.

La nourriture doit être des plus douces. Le lait, si le ma-

lade le digère bien, les potages des substances féculentes préparés au lait ou au beurre frais, les fruits cuits, les légumes frais sont les seuls alimens convenables.

Si l'irritation du larynx avait succédé à une affection goutteuse ou rhumatismale, à la suppression d'une évacuation habituelle, telles que les hémorrhoïdes, on pratiquerait la révulsion sur les points précédemment affectés, afin de rappeler l'irritation à son siége primitif.

Angine œdémateuse. C'est une inflammation du corps du larynx, qui ne doit pas être confondue avec l'irritation de sa membrane muqueuse.

Il y a des symptômes positifs qui indiquent le siége de cette inflammation; il y en a de négatifs qui indiquent que ce siége n'est pas la membrane muqueuse. Les premiers sont: difficulté de respirer, sentiment de strangulation, gonflement, sensibilité du larynx développée par le toucher; les seconds sont l'absence de la toux, du râle, la non-altération de la voix. Cette inflammation paraît débuter par les tissus placés entre les cartilages. Peu à peu la tuméfaction du larynx a lieu, le tissu cellulaire environnant devient œdémateux, gêne la respiration; il s'établit des abcès qui obstruent le conduit aérien, et le malade meurt suffoqué; ce qui peut encore arriver par le seul effet de la tuméfaction et avant le terme de la suppuration. Quelquefois cette inflammation marche rapidement; d'autres fois elle est longue et chronique, et peut durer plusieurs années.

Les causes sont en général celles de l'inflammation; en particulier, les violences extérieures, les cravates trop serrées, le froid, le chant, les cris. Cette maladie paraît se manifester de préférence chez les individus lymphatiques, de constitution scrofuleuse.

Cette maladie est grave si elle n'est pas attaquée avec énergie dès le début, parce que l'inflammation peut amener promptement la désorganisation. L'état chronique est plus dangereux, parce qu'il détermine souvent la carie des cartilages. La formation des abcès à l'intérieur peut produire promptement la suffocation; s'ils s'ouvrent à l'extérieur, le malade peut guérir.

Il est évident que le traitement doit être des plus prompts et des plus énergiques, à cause de l'imminence du danger. Ainsi, application répétée coup sur coup de sangsues au larynx et à son pourtour, au nombre de 20, 30, 40, 50; cataplasmes émolliens, diète, pédiluves sinapisés. L'inflammation est-elle très-aiguë, on fait une saignée de bras avant l'application des sangsues. Si la maladie est trop avancée et qu'il y ait désorganisation, les saignées et la diète ne feraient qu'épuiser inutilement le malade; alors on a recours aux révulsifs, moxa, ven-

touses sèches, vésicatoires, et à quelques palliatifs. S'il s'est formé un abcès à l'intérieur qui menace de suffocation, on tâche de donner une issue au pus, en pratiquant à l'intérieur ou à l'extérieur du larynx, suivant le cas, une opération convenable. Enfin, on pratique la trachéotomie, s'il n'existe pas d'autre moyen d'empêcher la suffocation; mais on n'y a recours que lorsqu'il existe quelque espoir de guérison.

Inflammations aiguës des organes de la respiration. Jusqu'ici il n'a été question que des irritations limitées à la membrane muqueuse des voies aériennes; nous allons parler de celles du parenchyme même des poumons et de celles de leurs enveloppes (plèvres). L'inflammation du tissu des poumons s'appelle, comme nous l'avons déjà dit, *pneumonie*, ou, plus vulgairement, *fluxion de poitrine;* quand elle occupe en même temps les poumons et la plèvre, on lui donne le nom de *pleuro-pneumonie;* bornée à la plèvre (ce qui est extrêmement rare), elle prend celui de *pleurésie* ou de *péripneumonie.* Lorsque la pneumonie existe à l'état chronique, on l'appelle *phthisie pulmonaire;* celui de *pneumonie chronique* est préférable, parce qu'il indique mieux la nature de l'affection. Quels que soient au reste les noms par lesquels on désigne ces maladies, il suffit de savoir qu'en dernière analyse on a toujours affaire à une irritation dont la nature est constamment identique, et qu'il ne s'agit que d'en reconnaître le siége et l'intensité, ainsi que les désordres organiques qu'elle a produits ou qu'elle peut produire. Le fatras des nomenclatures basées sur des symptômes fugaces, et non sur l'*état* des organes, ne sert qu'à obscurcir la science et à nuire à la simplicité du traitement.

Pneumonie ou fluxion de poitrine, pleurésie et pleuro-pneumonie aiguë. La pneumonie est quelquefois précédée du catarrhe bronchique. L'inflammation passe alors des bronches au tissu du poumon, ou bien elle y arrive par la plèvre; d'autres fois elle se déclare d'emblée dans le poumon même.

Symptômes de la pneumonie aiguë Quelle que soit la voie que l'irritation ait suivie, voici à quels symptômes l'on reconnaît qu'elle siége dans le tissu même du poumon.

Frisson, oppression forte; le frisson n'a pas lieu si le catarrhe a précédé la pneumonie; dyspnée, sentiment de suffocation, toux profonde, douleur de côté ordinairement fixe, poignante, quelquefois obtuse, avec sentiment de pesanteur, perçue le plus souvent sous la sixième ou la septième côte, quelquefois sous les omoplates, les clavicules, le sternum; cette douleur augmente considérablement si le malade essaie de faire une inspiration profonde; décubitus douloureux sur le côté opposé à celui qui est malade; plus commode sur le dos

si les deux côtés sont affectés ; toux plus ou moins forte dès le principe : d'abord expectoration presque nulle, ensuite plus ou moins abondante, visqueuse, mêlée de stries de sang ; espèce de râle ou de cliquetis rendu sensible au moyen du cylindre ; son mat produit par la percussion sur le siége de l'inflammation. Ce siége est à la partie supérieure des poumons, lorsque le catarrhe précède la pneumonie ; il est ordinairement à la partie moyenne ou inférieure, quand il arrive subitement. Le pouls est plein, large, dur ; mais la plénitude cesse, si la maladie fait des progrès ; rougeur foncée de la face, et surtout de la pommette du côté malade ; souvent il y a complication de gastrite (avec les formes dites *bilieuse, inflammatoire*, etc.).

Quand la pneumonie marche rapidement, le son devient de plus en plus mat, la respiration est plus accélérée, le pouls plus rapide, la coloration des joues devient livide ; quelquefois la pommette est entourée d'un cercle jaunâtre ; une sueur abondante découle de la face, du cou, de la poitrine ; yeux larmoyans, regard triste et inquiet, expectoration peu abondante et souvent sanguinolente ; le bouillonnement de la poitrine augmente, le pouls devient petit, serré, précipité ; bientôt le malade ne peut plus rester assis dans son lit ; quelquefois le besoin de respirer est extrême, et cependant il ne peut plus respirer, ni parler, ni boire, à cause de la douleur qu'il en éprouve ; il ne parle plus que syllabe par syllabe ; il étouffe ; les extrémités deviennent froides ; une sueur visqueuse se répand sur tout le corps, et la mort arrive quelquefois au bout de deux, trois ou quatre jours ; d'autres fois la maladie se prolonge plus long-temps ; le plus souvent elle se termine par la guérison. Alors tous les symptômes diminuent peu à peu d'intensité, la respiration devient plus libre, il y a moiteur légère, expectoration abondante et facile, le pouls devient moins fréquent, la douleur diminue, etc. On a vu l'hémoptysie survenir et enlever la pneumonie : cette hémorragie peut être considérée dans plusieurs cas comme le remède naturel de la pneumonie.

Symptômes de la pleuro-pneumonie et de la pleurésie aiguës. L'inflammation du poumon ou la pneumonie est souvent accompagnée de celle de la plèvre ; celle-ci peut aussi exister seule, surtout dans le principe. La pleuro-pneumonie peut n'exister que d'un seul côté, ou bien la pleurésie d'un côté, et la pneumonie de l'autre. Dans ce cas, il y a une vive douleur du côté pleurétique, laquelle est augmentée par la pression ou la percussion ; le malade ose à peine respirer ou tousser, parce que le mouvement des côtes détermine nécessairement celui de la plèvre, ce qui rend la douleur plus

insupportable; quelquefois le malade ne peut ni boire, ni parler, ni changer de position. Le son est ordinairement clair vers le point pleurétique, et mat dans l'endroit où le poumon est enflammé; mais, comme l'inflammation passe ordinairement de la plèvre au point correspondant du poumon, le son ne tarde pas à y devenir mat, de clair qu'il était. Tant que l'inflammation est bornée à la plèvre, le pouls est fréquent, vif, moins plein, moins large que dans la pneumonie; la pommette correspondante est moins rouge, le visage moins gonflé, le *facies* moins sinistre. Dans la pleurésie simple, le cylindre n'indique pas de changement dans la respiration; mais si deux ou trois jours plus tard on entend un cliquetis, une espèce de râle, de bouillonnement, l'inflammation a gagné le tissu du poumon, car ce bruit est occasioné par le passage de l'air qui bat les mucosités, dont la sécrétion est augmentée par l'effet de l'inflammation. Si la maladie continue, il peut survenir des altérations organiques, telles que l'hépatisation, des tubercules, la gangrène, un empyème, des adhérences de la plèvre, l'hydrothorax, etc. Ces parties ne sont plus aptes à la respiration, et le cylindre ne transmet plus aucun bruit. Ainsi, quand un malade est dans un état de dyspnée, s'il y a son mat dans un endroit anciennement affecté, et douleur aiguë sensible au toucher, soit dans ce même endroit, soit dans un autre, on a affaire à une pleuro-pneumonie. Dans la pleurésie simple, il y a douleur vive, augmentée par le toucher, inflammation des deux surfaces pleurétiques qui sont en regard; les côtes restent alors immobiles à cause de la douleur.

L'irritation pulmonaire peut donc n'atteindre que le parenchyme du poumon, c'est la *pneumonie*, ou la plèvre, c'est la *pleurésie*, ou plus souvent l'un et l'autre, c'est la *pleuro-pneumonie*. Quelquefois il y a en même temps *catarrhe*, *pneumonie* et *pleurésie*.

La gastro-entérite se rencontre très-souvent avec les irritations du poumon. Alors, aux symptômes précédens se joignent ceux qui indiquent cette complication, rougeur de la langue, amertume de la bouche, fuliginosité, chaleur âcre de la peau, soif, etc., suivant les nuances de la gastro-entérite. Les pneumonies et les pleurésies *bilieuses* ou *gastriques*, *malignes*, *putrides adynamiques*, etc., des auteurs ne sont que des pneumonies ou des pleurésies ordinaires compliquées de gastro-entérite, dont la forme varie suivant l'intensité de l'inflammation et la constitution du sujet; l'autopsie cadavérique ne laisse aucun doute à cet égard. (V. Gastrite et Gastro-entérite.)

La pneumonie ou la pleuro-pneumonie aiguë peut se terminer par la résolution, la suppuration, la gangrène, l'hydrothorax, la pneumonie chronique ou phthisie pulmonaire.

Causes de la pneumonie et de la pleurésie aiguës. La pneumonie peut reconnaître pour cause première l'irritation de la muqueuse bronchique, filant dans le tissu du poumon. Les causes les plus ordinaires sont le froid qui agit à l'extérieur et diminue l'action de la peau, arrête la transpiration pulmonaire, et, à l'intérieur, au moyen des boissons froides, ou de l'inspiration de l'air froid, lorsque les poumons sont très-échauffés, comme au sortir d'un bal, d'une assemblée nombreuse, après un exercice violent; tout ce qui porte ou refoule le sang dans les poumons, comme les affections vives qui déterminent le refroidissement à l'extérieur et concentrent la chaleur à l'intérieur; le frisson qui survient au début des fièvres intermittentes, les vicissitudes de chaud et de froid, les gaz irritans, le chant, la déclamation, les cris. Ces différentes causes peuvent produire le catarrhe, la pneumonie ou la pleurésie. Ajoutez à cela les violences extérieures, telles que les coups, les chutes sur la poitrine. Les altérations organiques que l'on trouve constamment à la suite de ces maladies sont l'effet, et jamais la cause de l'irritation.

Lorsque cette affection est très-aiguë, elle peut être mortelle dans trois ou quatre jours. La respiration très-difficile, la toux fréquente et très-douloureuse, l'anxiété profonde, le délire, la respiration devenant tout à coup accélérée et courte, le bouillonnement de la poitrine, le froid des pieds sont des signes qui indiquent la violence de l'inflammation et l'imminence du danger. L'expectoration facile de matières jaunâtres, épaisses, quelquefois teintes de sang, sans toux violente; une épistaxis, ou une hémorragie par les vaisseaux hémorroïdaux, l'éruption d'une irritation externe annoncent que l'inflammation n'est pas très-intense, ou qu'il se fait un transport d'irritation (métastase), ordinairement favorable.

On peut craindre la suppuration lorsque les symptômes persistent pendant douze, treize, quatorze jours avec la même intensité. On peut présumer qu'elle existe, si la douleur diminuant, la dyspnée continue; s'il y a des frissons, fièvre hectique, décubitus plus facile sur le côté malade. On peut juger qu'il y a épanchement, si la respiration devient tout à coup gênée, accélérée, et que le malade soit obligé d'avoir le tronc élevé pour l'exécuter.

Traitement. Il doit être franchement antiphlogistique. Il importe de ne pas perdre de temps, à cause de la marche rapide de cette maladie. La saignée générale, abondante, réitérée, convient spécialement à la pneumonie, et la locale à la pleurésie; mais on peut faire succéder la saignée locale à la générale quand il y a chaleur au haut du sternum (c'est un ca-

tarrhe bronchique); les sangsues doivent alors être appliquées au bas du cou, sur le trajet de la trachée.

Dans la pleurésie violente, la saignée générale peut précéder la locale; cette dernière se pratique au moyen des sangsues, au nombre de 30, 40, 50 et plus, ou des ventouses, et c'est même un des cas où les ventouses peuvent indifféremment être substituées aux sangsues. On revient avec confiance et à plusieurs reprises aux saignées locales, si les symptômes persistent.

Il est assez difficile de déterminer jusqu'à quelle époque de la maladie il faut avoir recours à la saignée; c'est la violence de l'inflammation qui doit servir de guide à cet égard; ainsi on doit généralement en faire usage quand la douleur est vive, peu étendue, quelle que soit la durée de la maladie, fût-elle de trente ou quarante jours. C'est une absurdité de dire que dans cette maladie on ne doit plus saigner passé le quatrième jour. Les saignées ne doivent plus avoir lieu quand la prostration survient, fût-ce au troisième jour. Il en est de même quand le son mat est très-étendu. La saignée faite dans ces circonstances hâte toujours la mort.

S'il y a complication de gastrite ou de gastro-entérite, les auteurs conseillent les purgatifs, les vomitifs, surtout quand c'est la nuance *bilieuse*. On cite plusieurs cas de guérison; mais comme on opère par ces moyens une révulsion, l'on n'est jamais sûr si on ne produira pas plus d'irritation qu'il n'en existe déjà. C'est ce qui ne manque jamais d'arriver, si l'inflammation gastro-intestinale est tant soit peu intense. Ainsi, dans les cas appelés *pleurésie bilieuse*, *catarrhe bilieux*, avec fièvre inflammatoire, angioténique, etc., il est plus rationnel et plus sûr d'appliquer dans le principe des sangsues sur l'épigastre. Si les évacuans pouvaient être indiqués, ce serait plutôt dans les cas où il n'y a aucune complication de gastrite; mais la chance est toujours incertaine.

Après les saignées tant générales que locales, on emploie les révulsifs; mais il est essentiel que l'inflammation soit apaisée, ou du moins très-ralentie; car les vésicatoires appliqués pendant l'acuité agissent presque constamment au bénéfice de l'inflammation. Les vésicatoires doivent être appliqués sur la poitrine même, et non aux cuisses ou aux bras, où la révulsion est impossible.

La diète doit être sévère, absolue, si l'inflammation est violente et s'il y a complication de gastrite; boissons émollientes, point d'acides, parce qu'ils augmentent la toux, laquelle augmente l'irritation.

Si, après tous ces moyens, la toux persévère, on peut don-

ner au malade quelque émulsion ou une infusion de fleurs d'oranger légèrement opiacée, à condition pourtant qu'il n'y ait pas la moindre complication de gastrite, ce que l'on reconnaît à la netteté de la langue et à l'absence des autres symptômes. Dans la convalescence, on se conduit comme dans celle de la *gastrite*.

Formes chroniques de l'irritation des organes de la respiration. Toutes les irritations des viscères pectoraux dont il a été question jusqu'ici sont susceptibles de revêtir la forme chronique. Ces irritations chroniques succèdent le plus souvent à la forme aiguë; mais elles peuvent être lentes dès le principe, sans avoir été précédées de l'état aigu.

Catarrhe pulmonaire chronique. Il arrive souvent que l'irritation prolongée de la muqueuse bronchique aboutit à la pneumonie chronique. On juge qu'elle va intéresser le poumon lorsque la fièvre survient, ou que le léger mouvement fébrile déjà existant ne cesse pas, qu'il y a des redoublemens nocturnes, accélération du pouls, rougeur des pommettes, son mat au-dessous des clavicules. Dans ce cas la maladie est grave: c'est la pneumonie chronique ou phthisie pulmonaire, dont nous parlerons plus loin. Il est donc nécessaire de bien caractériser le catarrhe pulmonaire, pour l'empêcher d'arriver à cette fin.

Symptômes du catarrhe pulmonaire chronique. Tant que la phlegmasie n'existe encore que dans la muqueuse bronchique, il y a toux habituelle, expectoration de mucosités claires ou opaques, glaireuses, blanchâtres, quelquefois peu abondantes, d'autres fois en quantité énorme. Ces symptômes augmentent d'intensité par le froid des pieds, par le passage d'une température chaude à une plus froide, après un repas, un exercice violent. Au réveil, le malade éprouve le besoin d'expectorer, ou même il est réveillé par ce besoin produit par l'accumulation des mucosités dans les bronches pendant le sommeil; mais, ce qu'il est essentiel de noter, il n'y a pas de fièvre, pas de son mat, le cylindre transmet un bruissement, ou plutôt une agitation profonde de mucosités: l'apparition de ces symptômes est le signal que le poumon est envahi. Plusieurs individus portent long-temps cette irritation bronchique sans en être incommodés; elle peut persister plusieurs mois, et même plusieurs années; elle peut très-facilement repasser à l'état aigu, sous l'influence des plus petites causes, et emporter le malade.

Causes. Le plus souvent le catarrhe chronique est consécutif au catarrhe aigu; il est produit et entretenu par les mêmes causes. Le catarrhe peut exister avec la pneumonie, la pleurésie, l'anévrisme du cœur, la gastrite.

Si le catarrhe pulmonaire n'est pas arrêté, il peut arriver

deux choses : 1° qu'il passe à l'état aigu ; 2° qu'il détermine la pneumonie chronique avec toutes ses formes ; 3° qu'il donne lieu à des engorgemens lymphatiques (tubercules) autour des bronches, de la même manière que la gastro-entérite produit l'inflammation des glandes du mésentère ; cela arrive surtout chez les individus lymphatiques. Il y a de l'espoir tant que l'irritation est bornée à la muqueuse ; mais, dès que le poumon est profondément atteint, surtout si le catarrhe existait depuis long-temps, il n'y a plus de guérison à espérer. On peut regarder le catarrhe chronique comme la cause la plus fréquente de la pneumonie chronique (phthisie pulmonaire), parce que, sous prétexte que ce n'est qu'un rhume, comme on le dit, on donne le temps à l'irritation de s'étendre au tissu du poumon.

Traitement. Chez les sujets forts, sanguins, pléthoriques, le traitement doit être antiphlogistique ; de temps en temps saignées locales, 10, 12, 15 sangsues sur le bas de la trachée ; éloigner les causes qui peuvent entretenir la maladie. Chez les sujets faibles, lymphatiques, mal nourris, mal vêtus, le catarrhe pulmonaire peut durer pendant toute la mauvaise saison, et ne cesser qu'au retour des chaleurs ; il convient alors de nourrir ces malades, de les faire vêtir chaudement, de leur permettre l'usage d'un peu de vin, de leur administrer quelques toniques, tels que le lichen, de légères décoctions de quinquina, quelques boissons sudorifiques, la scille dans une potion mucilagineuse, etc. Un vésicatoire sur la poitrine opère quelquefois des merveilles ; mais l'emploi des stimulans exige beaucoup de prudence. Si on agit comme les routiniers, et que l'on ne sache pas s'arrêter à propos, on peut produire la gastrite, la pneumonie chronique. Il faut donc savoir s'arrêter dès que l'on aperçoit des symptômes de gastrite ou de pneumonie.

S'il survient des complications de gastrite, de pneumonie, de pleurésie, d'anévrisme du cœur, on traite ces complications par les moyens accoutumés. (Voyez ces mots.) Si le catarrhe passe à l'état aigu, on emploie les saignées locales et un traitement franchement antiphlogistique.

Pleurésie chronique. Les anciens auteurs ont souvent confondu cette affection avec l'hydropisie de poitrine et l'anévrisme du cœur, ou plutôt ils ont appelé de ce nom ce qui était véritablement une pleurésie chronique. La pleurésie chronique est une irritation de la plèvre. Sous l'influence de cette irritation, les sécrétions peuvent être changées et donner lieu à une collection séreuse ou purulente ; cette collection peut comprimer le poumon et faire croire à son atrophie ; il peut y avoir des adhérences de la plèvre, et une infinité d'autres al-

térations organiques qui ne sont que les *résultats* ou les *symptômes* de l'irritation pleurétique. C'est donc cette irritation qui doit fixer l'attention du médecin ; les symptômes ne doivent servir qu'à l'indiquer, au lieu d'être regardés comme la maladie principale.

Symptômes. Quand la forme aiguë a précédé, il est très-facile de reconnaître la chronique. La fièvre cesse, le malade reprend un peu de forces, l'appétit revient ; mais il est essoufflé après la marche et après le repas, il tousse un peu, il y a dyspnée ; le son devient mat au lieu où était la douleur, et même il s'étend à une grande partie du poumon, ce qui est un indice certain, ou que la pneumonie s'est jointe à la pleurésie, ou qu'il y a un épanchement. Quand la pleurésie n'a pas débuté par l'état aigu, et qu'elle a commencé d'une manière lente, occulte, presque insidieuse, on la néglige ordinairement, parce que les symptômes en sont d'abord peu apparens, et on n'y fait attention que lorsqu'elle est arrivée au point de donner lieu aux phénomènes précités. A mesure que la maladie avance, elle aboutit d'une manière de plus en plus tranchée à la pneumonie ou à l'hydrothorax, ou à ces deux affections simultanément.

Quand il y a hydropisie et que la collection est considérable, le poumon du côté malade est comprimé, réduit à un petit volume, ne livrant plus passage au sang ; il y a son mat, dyspnée ; mais le malade conserve son appétit, et il n'y a pas de fièvre. Si, au contraire, il y a pneumonie, outre le son mat il y a fièvre et rougeur des pommettes. Si un seul poumon est comprimé par la collection séreuse ou purulente, l'autre acquiert un surcroît d'énergie qui le dispose à l'inflammation, en raison de la plus grande quantité de sang qu'il est obligé de recevoir. Le malade éprouve du malaise, et même de la douleur de ce côté, tandis que le côté vraiment malade est souvent insensible. D'autres fois la pneumonie survient du côté qui était resté sain, et ce cas est presque toujours mortel. Chez quelques malades, la phlegmasie aiguë se greffe sur la chronique, et malheur alors si le son mat existait avant ce nouvel accident. Chez d'autres, il y a hydropisie de poitrine bien caractérisée ; cette hydropisie peut devenir générale ; on trouve alors bouffissure de la face, des paupières, infiltration des pieds, des jambes, et souvent de tout le tissu cellulaire. Quelquefois le bas du côté malade éprouve des douleurs produites par la compression du plexus bracchial. Très-souvent la gastrite survient, surtout quand la pleurésie existait depuis longtemps. Il peut aussi y avoir complication d'hypertrophie du cœur.

Causes. La pleurésie chronique débute souvent par l'aiguë; celle-ci doit alors être regardée comme cause de la première; mais la pleurésie peut débuter d'une manière occulte, et doit être alors considérée comme chronique dès le principe; car c'est le degré de l'irritation, et non le temps qui constitue son caractère réel. Les douleurs rhumatismales et articulaires ambulantes, ou plutôt l'irritation qui les produit, se fixe quelquefois sur la plèvre, et donne lieu tantôt à une pleurésie aiguë, tantôt à une pleurésie chronique. Les coups, les chutes sur la poitrine laissent souvent une légère douleur qui finit par déterminer une phlegmasie de la plèvre. Les accès de fièvres intermittentes laissent quelquefois un point d'irritation dans la plèvre, qui souvent disparaît, mais qui reste quelquefois, et amène la pleurésie chronique.

Quand il y a induration du poumon, hépatisation, le mal est plus grave que quand il y a simple compression produite par l'épanchement; car, dans ce dernier cas, la résorption peut avoir lieu, et le poumon revenir insensiblement à son état primitif, conservant néanmoins un certain degré d'atrophie. Le plus souvent les malades succombent ou par la pneumonie qui s'ajoute à la pleurésie, ou par la gastrite, ou par la compression des poumons, du cœur et des gros vaisseaux. Lorsque le son mat est peu étendu, le malade peut encore exister un grand nombre d'années; quelquefois l'inflammation se termine par l'adhérence de la plèvre pulmonaire avec la plèvre costale, et le malade peut être regardé comme guéri, sauf un peu de gêne de la respiration; mais cette terminaison est extrêmement rare.

Traitement. Il est plus aisé de prévenir la pleurésie chronique que de la guérir; aussi est-il de la dernière importance d'arrêter de bonne heure la pleurésie aiguë pour empêcher ce résultat. Les moyens thérapeutiques peuvent cependant être couronnés de succès quand la maladie est peu ancienne, que le son mat est peu étendu, qu'il n'y a pas de fièvre, pas de rougeur des pommettes, parce que ce son dépend alors d'une collection dont l'absorption n'est pas impossible. Le repos le plus absolu, un régime léger, doux, et l'abstinence de toute espèce de boissons excitantes sont de rigueur; mais ce sont surtout les révulsifs qui doivent être regardés comme le moyen le plus efficace, dans les cas où il reste quelque espoir. On déterminera donc la résorption ou la révulsion, surtout chez les jeunes sujets, par l'emploi des vésicatoires, des moxa, des sétons placés sur l'endroit où le son mat existe, et non pas toujours sur l'endroit douloureux; car il peut arriver que le poumon sain soit le plus douloureux, par la seule raison qu'il reçoit en excès le sang qui ne peut traverser facilement celui qui est com-

primé par la collection séreuse ou purulente. Dans ce cas, l'application du vésicatoire sur le côté sain et douloureux ne ferait qu'y développer la tendance à l'inflammation et accélérer la mort de l'individu. Il est donc essentiel de bien reconnaître cet état, pour ne pas commettre dans le traitement une pareille erreur. Quand le pus tend à se faire jour à l'extérieur, on pratique l'opération de l'empyème; mais cette opération est contre-indiquée, si la pneumonie coïncide avec la pleurésie, si le poumon est hépatisé, tuberculeux, ce que l'on reconnaît quand il y a fièvre avec redoublement, rougeur des pommettes, etc.; elle est encore contre-indiquée quand il y a hydropisie, hypertrophie du cœur, couleur violette des lèvres. Le seul cas où l'expérience en ait démontré l'avantage, c'est celui où le son mat est très-circonscrit.

On tâchera d'empêcher l'infiltration qui se manifesterait aux paupières, aux pieds, etc.; pour cela on joindra aux moyens indiqués les diurétiques, tels que le nitrate de potasse, le genièvre, la scille, les purgatifs légers; mais il faut toujours surveiller l'état des voies digestives.

Si l'état aigu se greffe sur le chronique, on emploie les antiphlogistiques, comme dans la pleurésie aiguë.

Les complications de gastrite exigent des précautions dans l'usage des alimens et de tous les médicamens internes.

La pneumonie à laquelle la pleurésie n'aboutit que trop souvent ne fait qu'aggraver l'état du malade, mais n'exige pas de traitement particulier.

S'il y a hypertrophie du cœur, elle sera traitée par les saignées, le repos absolu, la diète plus ou moins sévère, et la digitale, s'il n'y a pas de gastrite.

Phthisie pulmonaire ou *pneumonie chronique*. Après avoir parlé du catarrhe pulmonaire et de la pleurésie soit aiguë, soit chronique, nous sommes en état de mieux comprendre la pneumonie chronique. On a vu que l'irritation de la muqueuse bronchique et de la plèvre s'étendait très-souvent au tissu du poumon; on a vu aussi que la pneumonie aiguë pouvait passer à l'état chronique, comme toutes les autres inflammations. La connaissance de ces diverses inflammations est donc un grand pas de fait vers celle de la maladie dont il est question.

Quel qu'ait été le début de cette maladie, l'ouverture des cadavres présente constamment des traces nombreuses de désorganisation, des tubercules, des granulations, des cavernes, des abcès, des mélanoses, l'hépatisation, des masses encéphaloïdes, quelquefois la destruction presque complète du poumon par la suppuration.

Les auteurs n'avaient jamais bien connu la pneumonie chro-

nique, si on en juge par les théories qu'ils en donnent et les nombreuses classifications qu'ils établissent. Cette affection était pour eux une maladie spécifique, qu'ils appelaient phthisie, et dont ils avaient fait plusieurs espèces, sans autre fondement que la prédominance de tels ou tels symptômes, ou les lésions organiques observées après la mort. C'est ainsi qu'il y avait des phthisies tuberculeuses, rhumatismales, catarrhales, ulcéreuses, mélanoïdes, granuleuses, etc. Mais le médecin physiologiste qui sait que ces diverses désorganisations sont constamment le produit de l'irritation; que celle-ci détermine tantôt des tubercules, tantôt l'hépatisation, tantôt des mélanoses, etc., suivant la disposition individuelle, le siége précis de l'irritation, son intensité, etc., se gardera bien de prendre l'effet pour la cause, et de croire à la spécificité de cette maladie. Soit qu'elle marche rapidement vers la désorganisation ou qu'elle ne parcoure ses périodes qu'avec lenteur et d'une manière presque imperceptible; quelle que soit la forme qu'elle revête, sa nature est toujours la même; c'est une irritation, une phlegmasie du tissu pulmonaire. Le nom de *pneumonie chronique* est donc préférable à celui de phthisie pulmonaire, parce qu'il exprime mieux la nature de la maladie.

La pneumonie chronique peut se présenter sous des formes extrêmement variées, qui pourraient en rendre le diagnostic difficile; mais comme elles se rattachent à certains symptômes qui se rencontrent toujours, et qui sont pour ainsi dire pathognomoniques, on ne sera jamais induit en erreur.

Il y a des pneumonies chroniques primitives et des pneumonies consécutives. Les premières sont celles qui n'auraient été précédées ni de catarrhe, ni de pleurésie, ni de pneumonie aiguë; les autres sont celles qui ont été précédées de l'état aigu; mais il est rare que la pneumonie chronique survienne, sans qu'il y ait eu auparavant un peu de toux de temps en temps, un catarrhe pulmonaire auquel on ne faisait pas attention. Insensiblement cette irritation des bronches gagne le poumon, donne lieu à la formation des tubercules, et l'on dit que les tubercules existaient sans inflammation préalable et que la phthisie est essentielle. Comme il serait trop long et même inutile de décrire ici les nombreuses formes de la pneumonie chronique, nous nous arrêterons aux plus communes, comme pouvant servir de type pour reconnaître toutes les autres. Nous parlerons de la pneumonie primitive, dite *phthisie essentielle*, et de la pneumonie chronique, succédant à une phlegmasie aiguë.

Symptômes de la pneumonie chronique primitive, appelée vulgairement phthisie pulmonaire. Elle est précédée d'un plus ou moins grand nombre des signes que nous allons énumérer : fièvre lé-

gère, augmentée par le plus petit exercice; ardeur, sécheresse de la paume des mains, surtout vers le déclin du jour; humidité des yeux après le sommeil; urines abondantes; rougeur des pommettes; enrouement; douleurs légères ou aiguës dans le dos, dans la poitrine; quelquefois point sourd ou lancinant d'un ou des deux côtés; céphalalgie; défaillances fréquentes; lassitude et inaptitude générale à l'exercice ou au mouvement. Bientôt il survient des symptômes qui ne laissent plus de doute sur la nature de la maladie, savoir : une irritation légère du larynx, toux sèche plus ou moins violente, voix voilée, sentiment de pesanteur et de contriction dans la poitrine, surtout après le mouvement; quelquefois hémoptysie, décubitus difficile sur l'un des côtés, respiration courte, accélérée, accompagnée d'étouffement après la marche, en montant l'escalier; la toux augmente vers la fin du jour; pendant la nuit elle est déchirante, et suivie d'expectorations muqueuses ou puriformes. Ces signes sont accompagnés de douleurs errantes dans la cavité thoracique, de lassitude considérable; le caractère du malade devient aigre, l'appétit diminue de plus en plus, et il n'est pas rare que le vomissement survienne après les repas; le corps maigrit considérablement; l'expectoration devient plus abondante, et les matières expectorées sont purulentes, jaunâtres, verdâtres, grisâtres, quelquefois mêlées de stries de sang. La fièvre hectique survient avec redoublement le soir, de cette manière : ordinairement sentiment de langueur et de froid avant l'exacerbation fébrile, qui augmente pendant quelques heures; le pouls est très-accéléré, la peau est brûlante, la toux sèche et fréquente; cette ardeur fébrile est remplacée par des sueurs nocturnes abondantes; l'urine dépose un sédiment briqueté. Tous les symptômes diminuent ensuite d'intensité. La percussion donne un son mat dans une étendue plus ou moins considérable; le cylindre ne fait plus entendre la respiration sur les mêmes points où le son est mat, parce que le poumon étant tuberculeux, hépatisé, abscédé, est devenu imperméable à l'air; la langue et toute la muqueuse de la bouche est rouge ou se couvre d'aphtes; une pâleur cadavereuse se répand sur tout le visage, excepté un espace très-circonscrit des pommettes. A mesure que la maladie marche vers sa fin; la maigreur devient effrayante, les yeux prennent un éclat perlé; une diarrhée colliquative se déclare, ce qui annonce que l'irritation a gagné non-seulement l'estomac, mais même le colon; quelquefois il y a infiltration des pieds, chute des cheveux; les ongles se recourbent, chaque effort de toux est une menace de suffocation, et enfin la mort termine cette longue scène de douleurs.

Dans cette nomenclature, les symptômes vraiment *pathognomoniques* sont les douleurs dans la poitrine, la rougeur des pommettes, la fièvre hectique, le son mat, l'absence de respiration dans les points affectés, perçue au moyen du cylindre, la toux et la nature de l'expectoration. Dans certaines nuances plus obscures, on ne trouve qu'une toux simple, peu ou pas de fièvre; le teint est jaunâtre, mais le malade maigrit, dépérit; il y a presque toujours lésion des organes digestifs. Pour découvrir alors l'affection pulmonaire, il faut percuter la poitrine avec beaucoup de soin et employer le cylindre. On finit par découvrir un son mat, on n'entend pas le passage de l'air, les côtes correspondantes sont immobiles; on peut alors prononcer que la pneumonie existe, quoiqu'il n'y ait pas de crachats purulens, ni fièvre, ni coloration des pommettes, ni les autres signes sympathiques; mais ces symptômes se déclarent bientôt par les progrès de la maladie.

Symptômes de la pneumonie chronique consécutive à l'état aigu. Dans un très-grand nombre de cas la pneumonie chronique a été précédée ou de catarrhe aigu, ou de pleurésie aiguë, ou de pneumonie aiguë. On peut même dire que ces trois sortes d'irritation aboutissent presque constamment à la pneumonie chronique lorsqu'elles se prolongent pendant quelque temps. Ces symptômes *commémoratifs* rendent donc le diagnostic de cette maladie très-facile. On est assuré que l'irritation bronchique ou celle de la plèvre a envahi le poumon, que la pneumonie aiguë est devenue chronique, quand les douleurs persistant ou se déclarant dans la poitrine, il y a rougeur des pommettes, petite fièvre continue (hectique), son mat et absence de respiration reconnue au moyen du cylindre dans une étendue plus ou moins grande, immobilité et dépression des côtes sur l'endroit affecté, toux avec expectoration purulente.

Quand le catarrhe a précédé la pneumonie chronique, c'est la partie supérieure du poumon qui est d'abord atteinte; quand elle succède à la pleurésie, c'est la partie correspondante au point pleurétique. Ces signes, qu'on peut appeler infaillibles, sont accompagnés des mêmes symptômes sympathiques que ceux qui se manifestent dans le cours de la pneumonie chronique primitive à un degré avancé. Lorsque la désorganisation est arrivée, qu'il y a des tubercules, hépatisation, cavernes, suppuration, etc., les symptômes sont absolument les mêmes et se confondent entièrement, quel qu'ait été le début de la maladie.

Dans le cours de la pneumonie, il n'est pas rare de voir se manifester différentes affections cutanées, telles que des érysipèles, des furoncles, des éruptions miliaires, des fistules à

l'anus, etc.; mais ces éruptions n'arrêtent pas les progrès de la maladie lorsque la désorganisation est commencée.

La gastrite et la gastro-entérite viennent presque toujours s'ajouter à la pneumonie chronique lorsque la désorganisation est très-avancée; il y a alors ou dégoût ou avidité des alimens, et tous les symptômes de la gastrite, mais toujours douleurs d'estomac après les repas; il y a aussi constipation; mais cette irritation des intestins file plus tard dans le colon, ce qui amène la diarrhée, que la mort suit ordinairement de près.

La pneumonie chronique peut être exaspérée par différentes causes, surtout par le froid, revêtir la forme aiguë et entraîner promptement le malade ou redevenir chronique, et ensuite aiguë à plusieurs reprises.

Entre ces deux nuances bien tranchées de la pneumonie chronique, il en existe un grand nombre de plus ou moins obscures, mais qui peuvent facilement être saisies, en les comparant aux tableaux que nous venons de tracer.

Causes de la pneumonie chronique consécutive et de la phthisie pulmonaire primitive. La pneumonie chronique *consécutive* reconnaît pour cause la phlegmasie aiguë qui l'a précédée. La pneumonie chronique *primitive*, *essentielle* des auteurs, peut être déterminée par toutes les causes irritantes, stimulantes, qui agissent sur les poumons. Mais, quoi qu'on en dise, la phthisie n'arrive jamais *ex abrupto*, et, si l'on y prend bien garde, on trouvera toujours qu'elle a été précédée de catarrhe plus ou moins léger, paraissant et disparaissant par intervalles, de toux, de maux de gorge, de douleurs légères dans le dos, etc.; mais, comme on ne fait pas attention à ces symptômes lorsqu'ils sont légers, on dit que les tubercules, que les granulations ou tubercules miliaires existaient dans le poumon avant l'inflammation pulmonaire, que celle-ci est un résultat de ces altérations organiques, et que la *phthisie* est par conséquent une maladie *sui generis* que l'on ne peut ni prévoir, ni arrêter dans sa marche. Heureusement que cette théorie décourageante est erronée. Les altérations organiques, quelles qu'elles soient, sont *toujours* l'effet d'une irritation qui les a précédées; mais les tubercules, les granulations, le pus, etc., une fois formés, deviennent autant de corps étrangers qui irritent les parties voisines, augmentent l'irritation dont elles sont déjà travaillées et accélèrent la désorganisation. Qu'il suffise de noter ceci comme un fait, parce que les limites de cet ouvrage ne permettent pas d'entrer dans le détail des preuves qui le rendent incontestable.

Outre les causes *occasionelles* de la pneumonie chronique, qui sont tous les agens qui irritent, stimulent, excitent les organes de la respiration, par conséquent les mêmes que celles

de la pneumonie aiguë, il y en a de *prédisposantes*. La prédisposition consiste dans une irritabilité particulière du poumon qui le rend plus sensible à l'impression des agens irritans, et par conséquent plus apte à contracter l'irritation. Il n'est aucun âge, aucun sexe, aucun tempérament qui ne puisse être affecté de pneumonie; mais l'expérience a démontré que la prédisposition, l'irritabilité particulière dont nous parlons, se rencontre principalement chez les individus qui ont l'*habitus* que l'on a nommé *phthisique*, et dont les caractères sont les suivans : poitrine étroite, cou long et mince, membres grêles, stature élancée, peau fine, couleurs rosées et circonscrites des joues, tempérament lymphatico-sanguin. La constitution scrofuleuse donne aussi la disposition à la formation des tubercules, et par conséquent à la pneumonie chronique. Comme la structure organique se transmet par hérédité, il en résulte que dans les mêmes familles on doit rencontrer souvent la même irritabilité qui en dépend, ou, ce qui est la même chose, la prédisposition aux mêmes maladies. Il ne s'ensuit pas néanmoins que ces individus soient irrévocablement condamnés à contracter les maladies de leurs pères; mais, pour en être exempts, ils ont besoin d'éviter plus soigneusement l'influence des causes occasionelles que les individus non prédisposés. Malheureusement la prédisposition, ou, pour parler avec plus d'exactitude, l'irritabilité peut être telle que l'influence seule des agens nécessaires à la vie peut déterminer l'inflammation. Le chant, la déclamation, l'habitation dans les climats froids, etc., peuvent n'être pas nuisibles à une poitrine peu irritable; les mêmes causes seront mortelles pour des poumons doués d'une grande irritabilité, tels qu'on les rencontre chez les individus à *habitus phthisique*.

Nous avons dit que la gastro-entérite se développait souvent durant le cours de la pneumonie; mais il n'est pas rare aussi que la gastrite préexiste à l'affection pulmonaire; elle doit être alors regardée comme la cause de la pneumonie chronique. Il est essentiel de ne pas perdre de vue que ces deux irritations existent très-souvent simultanément depuis le commencement jusqu'à la fin de la maladie.

Cette maladie est très-grave dès que le son mat, et par conséquent la désorganisation existent dans une grande étendue du poumon. On peut au reste juger en général de sa gravité d'après la violence de la fièvre hectique, par la nature des crachats, la violence et la persévérance de la toux, et la maigreur toujours croissante du malade.

Traitement. C'est ici le lieu par excellence d'appliquer la maxime *principiis obsta*. Le point essentiel est d'arrêter l'in-

flammation, parce que c'est le seul moyen d'empêcher la désorganisation.

La pneumonie chronique étant le plus souvent le résultat du catarrhe, de la pleurésie ou de la pneumonie aiguë, on aura soin de faire avorter de bonne heure ces inflammations, en les traitant convenablement par les moyens indiqués. (Voy. ces articles.)

Comme la pneumonie chronique *primitive* arrive d'une manière plus ou moins insidieuse, il importe d'être de bonne heure en garde contre ces petits rhumes, ces petites toux passagères qui annoncent un commencement d'irritation, et qui ne dégénéreraient pas si souvent en pneumonie chronique, même chez les sujets *prédisposés*, si on négligeait moins de leur opposer un traitement convenable. L'éloignement des causes occasionelles doit être ici placé en première ligne; ainsi, les sujets à *habitus phthisique*, ceux qui ont une grande irritabilité pulmonaire, doivent se résoudre à un grand nombre d'abstinences. Elles doivent éviter les vicissitudes de chaud et de froid, le chant, les cris, la déclamation, les alimens et les boissons stimulantes, etc. Outre cela, si ces individus sont porteurs de toux, de catarrhe quelque léger qu'il soit, de douleurs dans le dos, derrière le sternum, quoique bien portans d'ailleurs, ils doivent être soumis à une diète sévère, et il faut attaquer ces irritations de temps en temps par de petites saignées locales et générales, pendant qu'ils ont assez de force pour les supporter. Ces mêmes moyens sont applicables à ceux qui viennent d'avoir une attaque d'hémoptysie, et qui conservent de la chaleur, de la rougeur aux pommettes, et une toux avec pincement ou bouillonnement dans la poitrine. Dans tous ces cas, avant que la fièvre soit continue et que le son mat existe, il faut commencer par une saignée générale, appliquer des sangsues, quelquefois à plusieurs reprises, vis-à-vis le point d'inflammation, puis des cataplasmes émolliens; régime doux, lacté, si l'estomac le supporte bien, sinon on donne des panades à l'eau, de la bouillie, trois ou quatre onces de bouillon, deux ou trois fois par jour; l'inflammation étant entièrement dissipée par ce traitement, il faut en prévenir le retour. Ici encore, le *seul* moyen consiste dans l'éloignement de toutes les causes occasionelles; s'il y a tendance à la rechute, on doit employer les révulsifs qui consistent dans les moxa, les sétons, les vésicatoires ou les pommades épispastiques; il est essentiel de continuer le régime émollient avec persévérance, d'éviter l'impression du froid pendant l'hiver, de ne jamais s'exposer au froid quand la peau est en moiteur, et de vivre dans une atmosphère tempérée.

Le son mat, la fièvre continue surviennent-ils ou persistent-ils malgré ces moyens? il faudra renoncer aux saignées; et si le malade a de l'appétit, on lui permettra un peu plus de nourriture, parce que si on insistait pendant plusieurs mois sur les saignées et sur une diète trop sévère, la débilité serait trop grande et la maladie serait ensuite sans ressources. Mais il faut être modéré sur la quantité et la qualité des alimens; si on en donne trop et qu'ils soient trop excitans, on voit aussitôt tous les symptômes, et surtout la fièvre, redoubler d'intensité.

Si les révulsifs placés sur la poitrine donnent de la toux, causent de l'insomnie, etc., on les panse avec des applications émollientes.

Quand la maladie est très-avancée, que la toux est violente, et que l'expectoration est trop abondante, au point d'empêcher le malade de dormir, on supprime le repas du soir, on donne une boisson gommeuse avec addition d'opium, de laudanum ou d'acétate de morphine.

Si l'estomac est en bon état, on peut donner le lichen en gelée, en infusion, et même de petites doses de sulfate de quinine; mais il faut supprimer ces médicamens à la plus petite apparition d'irritation gastrique.

Lorsque les sueurs abondantes épuisent le malade, on a proposé d'en modérer la sécrétion par l'usage interne de l'acétate de plomb à la dose progressive de 6 à 12 grains dans les vingt-quatre heures; on a même été jusqu'à proposer ce médicament comme moyen de guérison de la pneumonie chronique; mais il n'agit que comme astringent, comme palliatif; et si l'on peut citer des exemples de guérison, ce n'est que lorsqu'il y avait seulement catarrhe chronique, que l'on avait pris pour la pneumonie. Dans les cas où il y a tubercules, hépatisation, etc., qu'attendre de ces remèdes, et même de remèdes quelconques?

Que dirons-nous de l'émétique si vanté par les uns, si décrié par les autres? Dans le principe de la maladie, lorsqu'il n'y a pas encore désorganisation, il paraît à peu près démontré que le tartre stibié peut diminuer l'état inflammatoire, en ralentissant la circulation du sang, et par conséquent retarder ou empêcher la désorganisation qui en est la suite; mais deux conditions sont nécessaires: 1° que l'estomac n'ait pas le moindre degré d'irritation, 2° que le tartre stibié ne soit donné qu'à très-petites doses, par exemple à celle d'un grain, et au plus de deux grains dans un véhicule pris en plusieurs fois dans les vingt-quatre heures, de manière à ne pas produire le vomissement. S'il y a disposition à l'hypertrophie du cœur, on as-

socie avantageusement la digitale avec ce médicament. On en supprime l'usage à la moindre apparition de symptômes de gastrite. Quant à l'emploi intérieur du tartre stibié à hautes doses, à des doses que l'on peut dire effroyables, comme on l'a vu administrer de nos jours, la raison en avait déjà fait justice avant que l'expérience en eût démontré les dangers. Je n'hésite pas à dire que dans plusieurs cas la mort qui s'en est suivie doit être regardée comme un véritable empoisonnement.

Arrivée à un degré très-avancé, la pneumonie chronique, et surtout la phthisie pulmonaire primitive, est une maladie au-dessus de toutes les ressources de l'art, et n'exige plus qu'un traitement palliatif.

Des moyens de prévenir la phthisie pulmonaire. Frappés des ravages vraiment effrayans que fait la phthisie pulmonaire, surtout dans les rangs de la jeunesse, convaincus en même temps du peu d'efficacité des secours de l'art pour la guérir lorsqu'elle est bien développée, les médecins ont cherché quels pourraient être les moyens de la prévenir. Je crois devoir citer à cet égard les observations pleines de sens de mon ami M. Mongellaz. « L'ancienne manière d'envisager certaines maladies, d'en faire des êtres particuliers, mystérieux, qu'on plaçait vaguement dans l'économie, sans les rattacher à des organes malades, sans préciser leur nature et leur siége, ne pouvait que favoriser la naissance des théories abstraites, bizarres et des préjugés qui s'attachent toujours à ce qu'on ne comprend pas. Imbus de ces préjugés, des médecins, pour se rendre compte des prétendus vices ou virus qui doivent, selon eux, préluder au développement de certaines maladies, ont voulu regarder comme *primitives* les altérations qu'on trouve après la mort dans les organes qui en ont été le siége; c'est ainsi que, pour expliquer l'hérédité de la phthisie pulmonaire, ils ont regardé les altérations du poumon, tels que abcès, ulcères, tubercules, etc., que l'inflammation y a produits et qu'on y rencontre après la mort, comme étant la cause et non le résultat de la phthisie..... Mais aujourd'hui il n'est presque plus de médecins qui tiennent à cette opinion, parce qu'il est démontré que la maladie dont il s'agit n'est qu'une inflammation chronique du poumon, dont l'intensité et la durée plus ou moins grandes peuvent produire toute espèce de désordres dans cet organe.

» Cette manière plus claire, plus précise d'envisager la phthisie pulmonaire, éloignera sans doute tout ce qu'elle avait de mystérieux et d'effrayant; je dis effrayant, car voyez le malheureux fils de parens atteints de cette maladie : quelque bien constitué, quelque sain qu'il puisse être d'ailleurs, il entre à peine

dans la vie qu'il en est dégoûté, quand des propos indiscrets lui rappellent le genre de mort de ses parens, quand des préjugés lui font croire qu'il doit aussi devenir la proie de cette maladie! Sans cesse poursuivi par l'idée qu'il mourra phthisique, cette idée n'empoisonne-t-elle pas sa vie et ses jouissances? Ne peut-elle pas porter atteinte à sa santé, en le faisant tomber dans un état de langueur, d'inquiétude et de faiblesse, qui peut effectivement lui frayer le chemin de la phthisie, s'il ne parvient assez tôt à trouver quelque énergie, à remonter et son moral et son physique? On a vu des personnes tourmentées par la croyance ridicule qu'elles succomberont à une affection de poitrine vers la même époque que leurs parens, et entretenues dans cette croyance par les préjugés du monde, ne reprendre du courage, des forces, et ne commencer à vivre véritablement qu'après avoir passé sans danger cette terrible époque.

» Il n'est pas besoin d'être médecin pour reconnaître l'influence très-grande du moral sur le physique. Si le médecin l'apprécie mieux, c'est qu'il est plus souvent à portée d'en faire l'observation; c'est qu'il est quelquefois obligé de s'assurer de cette influence, soit pour découvrir la cause de certaines maladies, soit pour indiquer les moyens de s'en préserver. En effet, il est un grand nombre de maladies au développement desquelles les affections morales contribuent puissamment, et il n'en est presque point dont l'intensité et la durée ne soient plus ou moins augmentées ou diminuées par les affections morales tristes ou gaies des malades.

» Nous pourrions signaler des inconvéniens funestes dans la société qui tous résultent de la croyance ridicule et du préjugé déplorable dont il s'agit. En effet, voyez quel triste rôle joue dans le monde, surtout dans certains pays, la malheureuse fille dont la mère est morte de phthisie, ou dont les parens passent pour être, comme on dit vulgairement, poitrinaires. Quelque intéressante qu'elle soit d'ailleurs, cette personne trouvera difficilement à s'établir, et plus d'une famille se fera un scrupule de la recevoir dans son sein. Ainsi l'inclination la plus naturelle sera contrariée; le mariage le mieux assorti sera rompu, parce qu'on aura appris qu'elle porte le germe de cette prétendue maladie héréditaire!

» Voici d'autres conséquences non moins funestes: du moment que la phthisie pulmonaire tiendrait à un vice susceptible d'être transmis par voie de génération, il n'y aurait pas de raison pour qu'elle ne pût également se transmettre par voie d'absorption, par une communication directe, soit en couchant avec le malade, soit en prenant de la nourriture dans les mêmes vases, soit en touchant sa salive, etc. Il n'est pas

étonnant que cette opinion soit celle d'un public toujours avide du merveilleux et toujours prêt à sanctionner ce qu'il ne comprend pas; mais que cette opinion soit partagée par des médecins, c'est ce qu'on a de la peine à concevoir. Quelques observations mal suivies, incomplètes, quelques récits embellis par des imaginations exaltées, ou tronqués par l'ignorance et la mauvaise foi, le désir d'intéresser et d'imposer par un fait particulier plus ou moins extraordinaire, voilà tout le fondement d'une opinion aussi erronée que pernicieuse : erronée,

» 1° Parce qu'il n'existe aucun fait détaillé et authentique qui en établisse la vérité;

» 2° Parce que ceux qu'on dit avoir gagné la phthisie en soignant les malades qui en étaient atteints, ou en communiquant avec eux de quelque manière que ce soit, se sont exposés à des causes qui, abstraction faite de la circonstance à laquelle on a voulu donner tant d'importance, ont pu seules déterminer la maladie dont il s'agit;

» 3° Parce qu'il est prouvé que, dans une infinité de circonstances, des personnes portées par affection, par dévouement ou par oubli d'elles-mêmes, à rester sans cesse auprès des malades attaqués de phthisie, à coucher avec eux, à boire, à manger après eux, à porter leurs vêtemens, etc., n'ont jamais ressenti la moindre atteinte de cette maladie. »

A ces raisons et à bien d'autres encore qu'on pourrait alléguer, qu'il me soit permis d'ajouter ma propre expérience. L'hymen venait à peine de m'unir à une jeune personne brillante de grâces, de jeunesse, de vertus et de talens, lorsque j'eus la douleur de la voir frappée de phthisie pulmonaire. Pendant onze mois que dura cette maladie, j'abandonnai mes travaux, mes études, le soin de mes propres affaires, pour me dévouer entièrement à celle que la mort devait bientôt m'arracher. Jour et nuit assis à ses côtés, cachant mes larmes et mon affreux tourment, je lui prodiguais à chaque heure, à chaque minute, ces soins et ces consolations qu'on attendrait en vain d'une main étrangère. Pendant toute cette longue scène de douleur, je n'ai pas respiré d'autre air que celui que tu avais respiré, ô mon amie! ma main ne t'a jamais manqué pour soutenir ta tête défaillante; j'ai vu les fleurs de tes joues se flétrir et se dessécher insensiblement; tantôt je suivais dans tes artères brûlantes les progrès de la fièvre dont tu étais dévorée, tantôt j'essuyais ton front que couvrait une sueur froide avant-coureur de la mort; mille fois je couvris de baisers ce visage qui n'était plus que l'ombre du tien; j'ai bu les larmes qui coulaient de tes yeux prêts à se fermer pour toujours; ma bouche a recueilli ton dernier soupir! Ah! pourquoi la maladie qui t'a enlevée à un

époux qui t'adorait ne l'a-t-elle point frappé pour le réunir avec toi dans un tombeau commun! J'ai invoqué la mort comme un bienfait; j'ai souhaité qu'un germe destructeur émané de toi vînt éteindre le flambeau d'une vie désormais insipide et amère; mais vain espoir, la science, funeste dans cette circonstance, qui m'avait fait connaître toute la gravité de ton mal dès son origine, m'apprend aussi que ce mal ne saurait se transmettre, et que j'espère en vain comme un bien ce que d'autres redoutent comme un malheur.

La phthisie pulmonaire n'est donc ni contagieuse, ni héréditaire; il n'y a pour elle, comme pour la plupart des autres maladies, que des dispositions acquises, des dispositions innées que l'on a nommées héréditaires dans les cas où les parens avaient présenté ces mêmes dispositions.

« Maintenant nous allons indiquer quels sont les moyens à employer, quelles sont les précautions à prendre pour soustraire à la phthisie pulmonaire ceux qui apportent en naissant des dispositions à cette maladie. Ces dispositions, comme nous l'avons dit, tiennent à l'organisation; elles se manifestent souvent par quelques signes matériels, comme une conformation vicieuse de la poitrine, qui, au lieu de présenter une largeur et une ampleur convenables, est trop étroite, trop arrondie et resserrée vers la base du cou; ce qui fait paraître les clavicules, les épaules plus élevées qu'à l'ordinaire et les omoplates plus saillans. Quelquefois il y a une déviation de la colonne épinière, qui raccourcit la longueur de la poitrine et la porte en arrière, comme chez certains bossus. D'autres fois la poitrine est aplatie, et le sternum est trop rapproché de la partie postérieure du tronc; ou bien l'on remarque une espèce de dépression, d'enfoncement assez marqué vers la partie antérieure, moyenne et inférieure de la poitrine. Chez les individus ainsi conformés, les inspirations sont en général courtes, et la respiration n'est jamais parfaitement libre. Les palpitations du cœur sont très-sensibles à l'extérieur, souvent fort irrégulières et tumultueuses. La figure est tantôt pâle, tantôt colorée; cette coloration est rarement très-étendue; elle est au contraire partielle et bornée aux pommettes.

» Ces dispositions s'observent dès la naissance, et les enfans qui les présentent sont sujets à la toux, à l'enrouement, au hoquet; ils sont facilement essoufflés; leur respiration est parfois bruyante durant le sommeil.

» Pour conserver un enfant qui vient au monde avec quelques-unes de ces prédispositions à la phthisie (que ses parens aient été ou non atteints de cette maladie), si la mère ne jouit pas d'une forte santé, on doit le confier à une nourrice bien por-

tante et bien entendue, qui lui consacrerait tout son temps et lui donnerait tous les soins que nous avons précédemment indiqués, en faisant surtout attention de lui laisser la poitrine parfaitement libre, ainsi que les bras, dont les mouvemens favorisent le développement ou l'expansion de cette cavité importante. On se gardera bien de le plonger dans des bains froids; mais on lui fera prendre, tous les deux jours, un bain d'eau tiède ou dont la température soit assez douce, suivant la saison, pour ne jamais le saisir ni lui occasioner des frissons. Chaque matin on lui pratiquera des frictions sur toute la surface du corps avec de l'eau tiède, animée avec du vin ou de l'eau-de-vie; pendant la journée, quelques frictions sèches, stimulantes et aromatiques autour de la poitrine seront encore très-avantageuses. On aura grand soin de le préserver de toute variation brusque et considérable de chaud et de froid, de lui favoriser la liberté du ventre par quelques doux minoratifs, de lui tenir les pieds constamment chauds, et surtout de le faire jouir d'un air toujours pur et d'une chaleur modérée.

» Il faut à cet enfant du linge propre, des vêtemens chauds; il lui faut surtout l'air de la campagne, les rayons du soleil, et dans la maison l'exposer quelquefois à la chaleur d'un feu flamboyant. Il faut redouter pour lui les retours fréquens du coryza, de la toux, de l'enrouement, de toute espèce de dérangement dans les fonctions de la respiration, et se rappeler qu'une toux prolongée, que le moindre catarrhe bronchique et pulmonaire négligé peut le conduire à la phthisie.

» Par des soins convenables, l'enfant ainsi constitué atteindra facilement l'époque de la puberté, et c'est alors qu'il faut redoubler de soins pour le conserver, parce qu'alors les organes de la respiration, de la voix et de la réproduction reçoivent la plus grande impulsion; parce qu'alors les fonctions pulmonaires prennent un développement, une activité qui les rendent plus propres à contracter des maladies. Les propriétés vitales, qui jusqu'à cette époque s'étaient concentrées dans les organes digestifs, cérébraux et cutanés, semblent converger à leur tour vers les organes génitaux et pulmonaires. Ce qui fait que certaines prédispositions à la phthisie, compatibles avec une bonne conformation de la poitrine, et qui ne s'étaient point fait remarquer jusqu'alors, se manifestent par une extrême sensibilité, une irritabilité nerveuse très-grande, des palpitations fréquentes du cœur, un exercice parfois irrégulier, précipité et facilement dérangé des fonctions pulmonaires. De là l'indication expresse d'éviter certaines imprudences dont on fait trop peu de cas, comme de se vêtir trop légèrement, suivant la saison, de s'exposer aux intempéries de l'air et aux variations brusques

de la température, d'avoir les pieds souvent froids et humides, de boire froid après une course rapide où un exercice fatigant, de s'exposer à certains courans d'air lorsqu'on est en sueur, de s'asseoir sur des corps froids et de se coucher sur la terre humide; d'éviter les longues courses, la fatigue du corps et de l'esprit; de fuir les excès en tout genre, et surtout la déplorable habitude de la masturbation et les jouissances immodérées dans les plaisirs de l'amour. C'est à une époque si importante que les parens doivent surveiller attentivement la conduite et le genre de vie d'un enfant qui a la poitrine mal conformée et très-délicate; car, s'il franchit cette époque et arrive à l'âge de vingt-cinq ans sans éprouver aucune atteinte funeste, sans ressentir quelques symptômes de la phthisie, il est à peu près certain qu'il en sera exempt le reste de sa vie; mais, pendant cet intervalle, il ne faut pas négliger la moindre affection qui puisse favoriser le développement de cette terrible maladie; il ne faudra pas négliger des rhumes, des quintes de toux, des difficultés de respirer, des points de côté, en un mot tout ce qui peut occasioner le trouble, le dérangement des fonctions pulmonaires. Il faudra, d'autre part, entretenir la peau dans un état d'activité et de souplesse parfait, à l'aide des exercices modérés en plein air, des bains tièdes, des frictions sèches, stimulantes et aromatiques; et même, si la peau était habituellement très-sèche, par l'usage d'une chemisette de flanelle appliquée immédiatement à la surface du corps. S'il s'agissait d'une jeune fille, il faudrait de plus surveiller tout ce qui se passe du côté de la matrice, et favoriser, par des moyens convenables, l'évolution ou le retour des règles si elles étaient retardées ou suspendues. Cette indication est d'une grande importance, parce qu'il serait à craindre que le sang surabondant ne se portât sur les organes pulmonaires et n'y causât des désordres plus ou moins grands. (V. MENSTRUES.) Dans tous les cas, l'on éloignera avec soin les affections morales vives, dont l'influence peut alors si facilement devenir funeste.

» Ce n'est point assez de faire soigner son enfant lorsqu'il a une toux opiniâtre, un point de côté avec difficulté de respirer, ou toute autre affection de poitrine; il faut encore prévenir avec soin la récidive de ces affections; et, si l'on voyait que toutes les précautions convenables ne pussent l'en préserver, il faudrait nécessairement, et le plus tôt possible, lui faire changer d'habitation, d'air, de manière de vivre, et choisir, suivant les cas, un climat plus doux, plus tempéré ou plus chaud, un genre de vie plus tranquille, des occupations moins pénibles ou moins assidues; il faudrait lui éviter toute espèce

de contrariété et d'affections morales tristes, lui procurer des alimens doux, succulens, en petite quantité, mais toujours de bonne qualité; lui faire prendre, chaque jour, des exercices modérés à pied, et plus souvent à cheval; ce dernier exercice convient parfaitement, parce que le mouvement du cheval dilate et remue favorablement les organes de la poitrine sans fatiguer le corps et sans augmenter, comme l'exercice à pied; l'activité de la circulation du sang et la force des battemens du cœur (1). »

Depuis long-temps on a fait la remarque que les facultés intellectuelles étaient précoces chez les enfans doués d'une constitution qui les dispose aux maladies pulmonaires. Il n'est pas rare que la vanité des parens cherche à donner de bonne heure à ces facultés tout le développement dont elles sont susceptibles; mais c'est toujours aux dépens de la santé. Ces enfans, naturellement spirituels, vifs et gais, ont plutôt besoin d'être modérés qu'excités à la culture des lettres et des arts; il faut que leur cerveau ne soit pas occupé de trop bonne heure, afin que le corps puisse se développer en toute liberté. On ne devrait jamais les appliquer à des études sérieuses avant que l'âge n'eût donné à leur physique assez de forces pour qu'ils pussent s'y livrer impunément; et, si l'on veut absolument qu'ils s'instruisent, l'instruction ne doit leur être donnée que par manière de jeux et de divertissemens. Il est aussi d'une très-grande importance, aux approches de l'âge de puberté, d'éloigner d'eux tout ce qui pourrait éveiller des idées érotiques et les porter aux jouissances de l'amour. S'ils s'y livrent trop tôt, il en résulte des ébranlemens nerveux, des congestions sanguines vers les poumons; et, comme ces organes sont très-irritables, très-disposés à l'inflammation, ils résistent difficilement à ces causes, et finissent par être attaqués d'hémoptysie et de phthisie pulmonaire. Les distractions sont donc nécessaires à cet âge plus qu'à tout autre pour porter l'attention sur d'autres objets; les parens doivent alors redoubler d'activité et de prudence, sans laisser deviner leur intention, autrement il en résulterait précisément l'opposé de ce qu'ils voudraient prévenir.

Les sujets prédisposés à la phthisie pulmonaire sont assez souvent affectés d'hémoptysie, c'est-à-dire d'hémorragie pulmonaire, vers l'âge de la puberté. Ces hémorragies, qui sont toujours l'indice d'une grande irritabilité ou sensibilité des organes de la respiration, se manifestent sous l'influence de toute espèce de causes excitantes, des émotions morales, des

(1) Mongellaz, *l'Art de conserver sa santé et de prévenir les maladies héréditaires*, 1828.

contentions d'esprit, des exercices violens, etc. Comme il en a été question dans un autre article, il serait superflu d'entrer ici dans d'autres détails. (V. Hémoptysie.)

En terminant cet article sur les maladies des poumons, je dois dire deux mots sur l'usage où l'on est encore dans certains pays de brûler les hardes qui ont appartenu aux personnes mortes de phthisie pulmonaire, de crainte de communiquer cette affection à ceux qui en feraient usage. En prouvant que la phthisie pulmonaire n'est pas une maladie plus contagieuse qu'un mal de tête, qu'une gastrite ou toute autre inflammation, c'est avoir fait justice de cette habitude ridicule. Il est bon, sans doute, il est salutaire de ne pas se servir des habits de ces personnes, s'ils sont malpropres, imprégnés de leur transpiration, sans les avoir blanchis s'il s'agit de linges, et sans les avoir exposés au grand air s'il est question de vêtemens de laine, de soie, des matelas du lit sur lequel le malade a succombé; mais ces moyens doivent aussi être employés dans tout autre cas, non que l'on ait à craindre la contagion, ce qui est absurde, mais parce que la propreté est toujours un excellent moyen de santé. Condamner aux flammes non-seulement les draps, les couvertures et les matelas de ces malades, mais leur lit, leurs meubles et jusqu'à leurs bijoux, s'ils en ont, se croire obligé de recrépir les murailles, de détruire et de renouveler les tentures des appartemens qu'ils occupaient, est une barbarie du moyen âge qu'il est honteux de voir survivre de nos jours dans certains pays restés stationnaires, il est vrai; à côté des progrès des lumières et de la civilisation chez d'autres peuples.

POURPRE. Affection de la peau qui se manifeste par des éruptions miliaires. (V. Fièvre miliaire.)

PRIAPISME. On appelle ainsi une érection fort douloureuse, continuelle du membre viril, accompagnée d'un sentiment d'ardeur brûlante dans cette partie. Cette maladie peut avoir des résultats graves si elle dure trop long-temps: on l'a vue donner lieu à une inflammation violente du pénis, à la gangrène et à la destruction complète de cet organe. Le priapisme reconnaît pour causes l'abus des plaisirs vénériens, et surtout la masturbation, les vésicatoires placés dans le voisinage des organes sexuels, l'usage des cantharides prises intérieurement; il peut être déterminé par la présence d'un calcul dans la vessie; quelquefois il est l'effet d'une irritation du canal de l'urètre et surtout de la blennorrhagie.

Le traitement doit nécessairement varier suivant la nature des causes qui viennent d'être énumérées. Ainsi l'on supprimera les vésicatoires, l'usage des cantharides, si la maladie

dépend de l'une de ces causes, et l'on fera prendre abondamment au malade des boissons adoucissantes, mucilagineuses, des lavemens de même nature, des bains plutôt froids que chauds; on fera des applications de sangsues au périnée en plus ou moins grande quantité, et plus ou moins répétées, suivant l'urgence du cas. Le malade évitera tout ce qui pourrait réveiller en lui des idées érotiques; sa nourriture sera presque nulle, et ne se composera que d'alimens végétaux et même fades, et il s'abstiendra de toute espèce de boissons et d'alimens stimulans. Si la maladie dépend d'une blennorrhagie, on emploiera le traitement usité en pareil cas. (V. BLENNORRHAGIE.)

PULMONIE. Ce mot est quelquefois employé pour désigner la phthisie pulmonaire (V. POUMONS.)

PULMONIQUE. Terme vulgaire synonyme de *phthisique*.

PURGATIF. On donne le nom de purgatifs à certains médicamens qui déterminent des évacuations par le bas. L'ancienne médecine faisait un grand usage des purgatifs, et de nos jours les charlatans les administrent encore à tout propos, parce que le vulgaire ne voyant dans presque toutes les maladies qu'humeur à chasser, c'est entrer dans ses vues que de purger ou de faire vomir dans presque toutes les maladies. Comme nous avons fait voir ailleurs combien ces préjugés étaient faux et dangereux, nous y renvoyons le lecteur. (Voy. tom I, pag. 75 et suiv., l'art. *Evacuans.*)

PUSTULE MALIGNE. (V. CHARBON.)

PUTRIDE, *fièvre putride.* (V. FIÈVRE.)

PYLORE (*maladie du*). Terme vulgaire employé pour désigner le squirrhe et le cancer de l'estomac, et du pylore qui en fait partie. (V. CANCER et SQUIRRHE DE L'ESTOMAC, tom. I, pag. 304.)

PYROSIS ou FER CHAUD. (V. CARDIALGIE.)

Q

QUARANTAINE. Les voyageurs qui reviennent de l'Egypte, des Echelles du Levant où règne la peste, des Antilles ou des côtes de l'Amérique où règne la fièvre jaune, sont soumis à leur arrivée dans un port d'Europe à séjourner pendant un temps plus ou moins long dans un lazaret sans communiquer en aucune façon avec les autres bâtimens et les habitans du port voisin. L'utilité de ces réglemens de police est aujour-

d'hui fortement contestée, surtout à l'égard des bâtimens qui arrivent des pays où régnait à leur départ la fièvre jaune, et même dont l'équipage serait atteint de cette maladie. En effet, il est prouvé de toutes les manières et jusqu'à l'évidence que la fièvre jaune n'est pas contagieuse, ainsi qu'on l'avait cru pendant long-temps, et qu'il est par conséquent barbare, inhumain, et qui plus est, inutile de parquer des malheureux pour les forcer à vivre dans un foyer d'infection; tandis qu'il n'y a aucun danger de les disséminer dans les campagnes pour y respirer un air pur et libre. (Voyez, pour plus amples détails, les mots FIÈVRE JAUNE et PESTE.)

QUARTE. Fièvre dont les accès sont séparés par deux jours d'intermittence. (V. FIÈVRE D'ACCÈS, pag. 434.)

QUOTIDIENNE. Fièvre dont les accès reviennent tous les jours. (V. FIÈVRE D'ACCÈS.)

R

RACHE. Mot vulgairement employé pour désigner la teigne. (V. ce dernier mot.)

RACHITIS ou RACHITISME, *enfans noués*. Maladie dont le caractère principal est le gonflement, le ramollissement et la déviation des os de leur direction naturelle. Comme dans la plupart des cas les articulations sont volumineuses et qu'elles présentent des bourrelets ou renflemens qu'on a comparés à des nœuds, les personnes étrangères à la médecine regardent les enfans qui sont affectés de cette maladie comme *noués*; il est donc bon de savoir que lorsqu'on dit de quelqu'un qu'il est *noué*, cet enfant est *noué*, il est question du rachitisme.

Le rachitisme est une maladie particulière aux enfans, qui commence à se manifester depuis l'âge de huit à neuf mois jusqu'à celui de deux ou trois ans, et quelquefois, mais rarement, plus tard. Quelques enfans en sont affectés en venant au monde, mais ces exemples sont extrêmement rares. Voici les symptômes auxquels on peut reconnaître cette maladie.

Les enfans ont ordinairement la tête volumineuse, le visage pâle et bouffi, les chairs flasques, les muscles grêles, d'où résulte une faiblesse générale; mais les phénomènes les plus remarquables, ceux qui constituent véritablement le rachitisme, sont ceux qui ont rapport au système osseux. Le travail de l'ossification se fait avec beaucoup de lenteur; les os restent long-temps mous, spongieux, flexibles, en sorte qu'ils se courbent en différens sens; les jambes deviennent arquées,

inégales en longueur; la colonne vertébrale se dévie, la poitrine s'élève en pointe et se rétrécit, ce qui gêne plus ou moins les fonctions des organes de la respiration; le bassin se déforme; les articulations, et principalement celles des doigts, des poignets et des genoux, deviennent volumineuses, et c'est précisément cette déformation que les gens du monde appellent *être noué*. Ces désordres de l'ossification peuvent se rencontrer tous à la fois et envahir tout le système osseux chez le même individu, ou bien l'on ne trouve que quelques-uns d'entre eux, par exemple, la grosseur des articulations sans courbure de l'épine ou des os des membres; d'autres fois l'épine est courbée, et les autres membres ont toute la rectitude désirable; dans d'autres circonstances la poitrine seule est déformée, etc.; mais dans presque tous les cas les extrémités des os sont plus volumineuses que dans l'état naturel; quelquefois l'ossification des os du crâne est retardée; les différentes pièces qui le composent ne se soudant pas, ou ne se soudant que tardivement, le cerveau acquiert un développement considérable; mais si le rachitisme ne se manifeste qu'à une époque où les fontanelles sont complétement ossifiées, la tête n'est pas plus volumineuse que chez les autres enfans.

Le rachitisme donne lieu à divers accidens chez les enfans qui en sont affectés; ainsi, si la cavité de la poitrine est très-déformée, la respiration est gênée et la circulation accélérée; si les os qui composent la colonne vertébrale se gonflent excessivement, ou bien si la déviation de la colonne est considérable, la moelle épinière contenue dans son canal est comprimée, et il en résulte une paralysie plus ou moins complète des membres, et surtout des membres inférieurs. Il arrive quelquefois que le rachitisme, lorsqu'il est très-prononcé, se termine par la carie des os malades, par une maigreur semblable à celle des personnes atteintes de phthisie; lorsque la maladie est très-avancée, il survient une diarrhée opiniâtre, la fièvre hectique et la mort.

Il est rare que le rachitisme existe seul; dans le plus grand nombre des cas il est précédé et accompagné d'autres maladies: tels sont le *carreau*, maladie qui consiste dans l'engorgement des glandes du mésentère, et annoncée extérieurement par la tuméfaction du ventre; les *scrofules* dont, pour le dire en passant, le rachitisme n'est qu'une variété. On voit souvent aussi le rachitisme accompagné de teigne, de dartres, d'ophthalmies chroniques; quelquefois il se développe à la suite de la variole, de la rougeole ou d'autres maladies éruptives. Enfin, si l'enfant rachitique vient à être affecté d'une autre maladie, celle-ci est toujours plus grave, toutes choses égales d'ail-

leurs, que chez un enfant dont la constitution est saine et robuste.

Quelle est la nature du rachitisme et quelles sont les causes qui peuvent le produire? Tous les auteurs s'accordent à regarder le rachitisme comme une maladie qui affecte spécialement le système osseux. En effet, les os sont alors privés en grande partie d'un sel qu'on appelle phosphate de chaux; ce sel calcaire étant destiné à donner aux os la compacité et la solidité qui leur est nécessaire, ils deviennent mous, spongieux quand ils ne le reçoivent pas en proportion convenable. Mais ce défaut de nutrition est-il particulier aux os? Les autres tissus ne sont-ils pas également amoindris, molasses, gorgés de liquides? La couleur blafarde de la peau, sa décoloration, la flaccidité des muscles, cet état d'inertie et d'aversion pour le mouvement que l'on remarque généralement chez les enfans rachitiques, n'annoncent-ils pas une mauvaise élaboration, une assimilation vicieuse dans toutes les parties du corps? Certes, si les os sont privés de phosphate calcaire, c'est évidemment parce que les forces assimilatrices destinées à préparer ce sel et à le déposer dans le tissu osseux n'exécutent pas régulièrement leurs fonctions. Mais pourquoi ces fonctions sont-elles dérangées? Répondre à cette question, c'est entrer dans l'explication des causes occasionelles capables de donner lieu à ces désordres.

Tout le monde sait que les plantes qui croissent dans un lieu obscur, dans une cave, par exemple, sont décolorées, molles, amoindries, en un mot étiolées. Est-ce par défaut de chaleur suffisante? Mais le même phénomène arrive lors même que l'on maintient constamment la température à un degré convenable par des moyens artificiels; les fruits qui naissent en plein air se colorent du côté qu'ils reçoivent les rayons du soleil; ils restent pâles ou moins fortement colorés du côté opposé. Les fruits et les plantes qui croissent à l'ombre sont aqueux, moins charnus, moins savoureux et moins nutritifs que ceux qui mûrissent en plein air, et surtout sous l'influence de la lumière solaire. Ce qui arrive aux plantes a lieu également à l'égard des animaux, et particulièrement à l'égard de l'homme. L'habitation dans les pays humides, dans les vallées sombres où pénètre rarement la lumière du soleil paraît favoriser le développement du rachitisme et des scrofules. En effet, on observe fréquemment ces maladies en Hollande, en Angleterre, dans les gorges resserrées des Alpes et des Pyrénées, dans le voisinage des marais; rien n'est plus commun que ces maladies dans les villes très-populeuses telles que Londres et Paris; les enfans des classes pauvres qui en habitent toujours les quar-

tiers les plus malsains, qui vivent pêle-mêle au milieu de la malpropreté dans les arrière-boutiques, dans les loges de portiers, au coin d'un grenier, au milieu d'un air corrompu et rarement renouvelé, qui sont généralement mal nourris, mal vêtus et exposés à toutes les intempéries des saisons, y sont beaucoup plus sujets que les enfans des classes plus aisées, dont l'alimentation est saine et abondante, l'habitation plus salubre, et qui peuvent jouir plus souvent de l'air pur de la campagne, etc. Cependant ces enfans n'en sont pas toujours exempts; parce que, malgré toutes les précautions, il existe dans les grandes villes et dans les pays que nous avons désignés, et dans d'autres encore qu'il serait trop long de passer en revue, des causes dépendant des localités et auxquelles il est impossible de se soustraire entièrement. Le rachitisme se développe donc sous l'influence de causes assez semblables à celles qui produisent l'étiolement des plantes, savoir : la privation ou l'insuffisance de la lumière solaire, l'humidité, auxquelles il faut ajouter, pour l'homme, le défaut d'exercice, la mauvaise nourriture, la malpropreté, la misère.

Le rachitisme et les scrofules semblent donc être l'effet d'un *arrêt* de la nutrition ; les systèmes musculaires, nerveux, sanguins sont languissans, tandis qu'au contraire le système cellulaire ou lymphatique se développe outre mesure et prédomine sur tous les autres ; ce qui ne doit pas surprendre, si l'on vient à réfléchir que le tissu cellulaire constitue l'élément primitif de l'organisation, et qu'il sert pour ainsi dire de moule dans lequel viennent se déposer successivement les autres élémens, par le travail merveilleux de la nutrition, ou, mieux, de l'assimilation. En conséquence, si l'assimilation est *arrêtée*, troublée, ce qui arrive lorsque le corps croît dans l'ombre, dans l'humidité, privé d'exercice ou ne recevant que des alimens de mauvaise qualité, le tissu cellulaire, qui n'est qu'une espèce de végétation très-simple, continue à se développer; mais au lieu de chairs solides, de phosphate calcaire, il ne reçoit dans ses mailles que des liquides mal élaborés, absolument comme nous l'avons vu pour les plantes et les fruits qui croissent dans les caves.

Cet examen des causes et de la nature du rachitisme n'est pas une affaire de pure curiosité, car il nous met directement sur la voie du traitement qu'il convient d'employer soit pour le prévenir, soit pour en obtenir la guérison.

Le rachitisme est-il héréditaire? Ce qui peut donner lieu à cette question, c'est qu'on voit souvent tous les enfans d'une même famille devenir rachitiques, et que cette disposition s'affaiblit soit par le croisement des races, soit par le changement

de régime et d'habitation. Mais ce n'est pas à dire pour cela qu'il existe un virus ou germe qui se transmette de père en fils, et qui doive à une époque déterminée donner lieu à cette maladie. Si plusieurs individus d'une même famille s'en trouvent atteints, c'est qu'ordinairement tous vivent sous l'influence des mêmes causes; d'ailleurs, sans admettre des virus ou des germes, on doit reconnaître que nous recevons de nos parens une constitution organique, une trempe de chair, si je puis m'exprimer ainsi, plus ou moins semblable à la leur, et qui nous dispose plus ou moins à recevoir l'impression des causes capables de produire telle ou telle autre maladie. C'est ainsi que les parens dont la poitrine est étroite engendrent des enfans qui ont une poitrine étroite et qui les dispose à contracter la phthisie pulmonaire, qu'ils peuvent néanmoins prévenir en évitant avec soin les causes qui peuvent la faire naître; par la même raison des parens d'un tempérament lymphatique donnent le jour à des enfans doués de ce tempérament; or les individus qui deviennent rachitiques, scrofuleux, sont doués d'un tempérament éminemment lymphatique, ou, ce qui est la même chose, chez eux prédomine le tissu cellulaire qui dispose à ces maladies, surtout s'ils vivent au milieu des causes propres à les déterminer. Le rachitisme ne se transmet donc point par hérédité, mais ce qui est transmis, c'est la disposition à le contracter, circonstance bien différente et qu'il est essentiel de noter, parce qu'en admettant la transmission d'un virus, d'un mauvais sang, on regarde comme dévoués inévitablement à cette maladie ceux qui naissent de parens qui en sont ou qui en ont été atteints; tandis qu'en n'admettant qu'une disposition innée, et ce n'est point une simple hypothèse, on peut éviter la maladie en combattant cette disposition, et en se soustrayant à l'action des causes qui en favorisent le développement. Mais, pour contracter le rachitisme, il n'est pas nécessaire d'être né de parens rachitiques ou d'avoir apporté une disposition à cette maladie; il suffit pour cela d'être exposé long-temps à l'action des causes que nous avons indiquées plus haut; cependant, toutes choses égales d'ailleurs, les individus prédisposés subiront bien plus facilement l'influence de ces causes que ceux qui ne le sont pas. Il y a plus: il arrivera très-souvent que les enfans robustes, nés de parens bien constitués, et dont tous les organes seront parfaitement développés, se porteront bien et résisteront, par le seul fait de leur bonne constitution, à l'influence des causes qui agissent si puissamment sur un individu prédisposé; mais, à la longue, les familles les plus robustes dégénèrent, ainsi que les plantes, si elles vivent pendant plusieurs générations sur un terroir humide, bas,

sombre, dans une grande ville où les rues sont étroites, peu éclairées par le soleil. Des médecins ont constaté qu'il est peu de familles des classes non aisées qui arrivent à la quatrième génération dans Paris ou dans Londres, sans contracter la prédisposition scrofuleuse, rachitique ou phthisique; et même dans les classes où l'on jouit de l'aisance, cette détérioration est beaucoup plus sensible dans ces grandes villes que dans les campagnes, les bourgs ou les villes de médiocre grandeur; ce qui porterait à croire que la nature, en faisant l'homme pour vivre en société, y a cependant mis un terme, et qu'elle répugne à ces entassemens immenses d'individus où les races s'abâtardissent par les vices, les privations et les excès de tout genre. Tout ce qui dépasse une certaine mesure est en effet contraire au vœu de la nature, et ce n'est jamais impunément que l'homme abuse de sa liberté pour franchir, de quelque manière que ce soit, cette voie moyenne seule conservatrice de la santé.

Traitement du rachitisme. L'observation prouve que le rachitisme se guérit de lui-même par les seuls efforts de la nature, lorsque la constitution de l'enfant se fortifie à mesure que le développement du corps a lieu, et que le redressement des os est d'autant plus prompt et plus complet que la santé de l'enfant, sous d'autres rapports, est plus florissante. Dès qu'on aperçoit qu'un enfant s'étiole, qu'il commence à s'établir chez lui des symptômes de rachitisme, ou qu'il est né de parens rachitiques eux-mêmes ou scrofuleux, il faut le faire élever à la campagne, dans un air vif, sec, chaud et *bien exposé au soleil.* Cette précaution est, sans aucun doute, la plus importante à suivre. Si on le laisse croupir dans des rues étroites, au fond d'une vallée sombre, dans un pays humide, soustrait à l'influence bienfaisante de la lumière solaire, sa constitution ne se réparera point, et, malgré tous les soins, il ne pourra pas lutter contre tous ces désavantages. Les enfans rachitiques doivent généralement éviter l'usage du lait, des fruits aqueux, des alimens farineux; il leur faut de bonne heure une nourriture plus substantielle et plus animalisée, telle que le bouillon soit pur, soit coupé avec le lait, les œufs et les gelées de viande. Plus tard, et dès qu'ils pourront marcher, leur régime deviendra de plus en plus nourrissant, et leurs alimens consisteront principalement en viandes rôties ou bouillies, auxquelles on joindra l'usage journalier de quelques cuillerées de vieux vin rouge à chaque repas, en ayant soin d'observer l'état des organes digestifs. Avec ces moyens internes on fera concourir l'administration des bains sulfureux, des bains aromatiques, des bains de quinquina, des frictions

sèches, aromatiques ou alcoholiques sur la peau, une ou deux fois par jour; il sera bon aussi, et surtout en hiver, de les exposer de temps en temps à un feu flamboyant.

On ne doit pas trop se presser de faire marcher les enfans rachitiques, ou qui sont disposés à le devenir, parce que, lorsque la maladie est récente, les os sont très-mous, et qu'en conséquence le poids du corps en augmenterait naturellement la courbure. Il est très-bon, ainsi que cela se pratique ordinairement, de les faire coucher sur la fougère ou d'autres plantes aromatiques sèches, de les laisser jouer, se rouler au soleil et en plein air sur des tapis, ou de les promener dans de petits chariots. A une époque plus avancée, lorsque les os commencent à prendre de la consistance, on les laissera se livrer à toutes sortes d'exercices, à la gymnastique, à la course, à la natation, s'ils sont assez âgés pour pouvoir le faire; car généralement les os reprennent d'autant plus promptement leur direction naturelle que les malades font plus d'exercices. Cependant, si les déviations sont considérables, on attendrait en vain un redressement complet des moyens hygiéniques dont il vient d'être fait mention. De nos jours on a inventé diverses machines propres à obtenir cet effet, et la branche de l'art qui tend spécialement à ce but s'appelle *orthopédie*. A Paris et dans la plupart des grandes villes il existe des établissemens d'orthopédie, où l'on s'occupe de corriger les difformités de la taille, les pieds bots, etc., par des procédés plus ou moins ingénieux, et dont la description ne saurait ici trouver sa place.

On a vu que la nourriture tonique et excitante formait la base du traitement du rachitisme, soit qu'on se propose de prévenir cette maladie, soit qu'on veuille en opérer la guérison, lorsqu'elle s'est développée; mais si le rachitisme est compliqué de quelques maladies aiguës ou chroniques, ce qui n'est pas rare, on s'occupera d'abord de combattre ces maladies par les moyens qui leur sont propres. Si donc l'enfant est affecté de carreau, qui est la complication la plus ordinaire, on emploiera le traitement qui a été indiqué pour cette maladie (V. Carreau); il en sera de même s'il est affecté de coqueluche, de catarrhe, de teigne, de dartres, d'ophthalmie, de rougeole, etc. (Voy. ces mots.) Mais tout en s'occupant de ces complications, on ne doit jamais perdre de vue le rachitisme; et si l'état de l'enfant ne permet pas l'administration des toniques à l'intérieur, du moins on ne doit pas oublier qu'il lui faut, avant tout, *l'air sec de la campagne, la chaleur et la lumière du soleil.* Dans tous les cas, il est rare qu'on soit obligé de renoncer aux bains et aux frictions sur la peau indiquées plus haut.

RAGE. (V. Morsure des animaux enragés.)

RÉGIME. Ce mot, pris dans toute son extension, veut dire *manière de vivre*. Le régime comprend donc, outre les alimens et les boissons, l'ensemble de tous les agens hygiéniques dont l'homme peut faire usage; tels sont les excrétions, le sommeil et la veille, le travail et le repos, les exercices, les vêtemens, les bains, l'air, le feu, la lumière, l'électricité, etc., etc. Ce serait donc faire un traité complet d'hygiène que d'examiner en détail l'action de ces divers modificateurs sur l'économie animale, et ce n'est point notre intention. Il est néanmoins convenu de borner la signification du mot régime aux alimens et aux boissons dont les qualités et la quantité doivent différer suivant l'état de santé ou de maladie. Dans l'état de santé, le régime doit encore varier suivant l'âge, le tempérament, la constitution et les habitudes des individus; il doit varier suivant les saisons, les climats; en sorte que l'alimentation ne doit pas être la même dans l'enfance que dans l'âge adulte, ni la même dans celui-ci que dans la vieillesse. L'habitant des pays froids et humides ne se nourrira pas de fruits aqueux et de végétaux comme celui des tropiques; l'homme doué d'un tempérament lymphatique pourra plus impunément faire usage d'une nourriture animale et substantielle, et même de boissons alcoholiques que celui dont le tempérament est bilieux ou nerveux. (Voyez au reste ce qui a été dit de la nourriture au mot ALIMENS.) Quant au régime que l'on doit observer dans l'état de maladie, il fait partie du traitement de la maladie elle-même, et ce serait par conséquent nous répéter que d'exposer ici celui qui convient à chacune des affections décrites dans cet ouvrage. Je me contenterai de rapporter les observations suivantes de M. Rostan, qui sont pleines de justesse.

Les anciens faisaient consister le traitement des maladies dans le régime qu'ils prescrivaient à leurs malades; les médicamens, proprement dits, étaient peu nombreux et rarement mis en usage. Ce ne fut que dans les temps de préjugés et d'erreurs, sous le règne de l'astrologie judiciaire et de l'alchimie, qu'on s'imagina avoir découvert dans une multitude de substances des propriétés merveilleuses contre les maladies. Ce fut alors qu'on inventa ces formules bizarres, assemblages monstrueux de substances inertes, dégoûtantes ou nuisibles, auxquelles on attribua des vertus infaillibles contre la plupart des affections. Cet héritage est précieusement conservé par ces esprits étroits, pour qui la crédulité et l'amour du merveilleux sont les premiers besoins, et qui croiraient commettre un attentat s'ils se permettaient d'examiner ce que leurs prédécesseurs leur ont transmis. Ce sont ces formules que les médicastres, les charlatans, les ignorans, les esprits faibles con-

sidèrent encore comme des *richesses médicales*, faute de pouvoir ou de ne vouloir pas s'élever à quelques considérations philosophiques. Ils s'imaginent que le traitement des malades consiste dans une longue série de médicamens qu'on peut tour à tour mettre en usage contre elles ; ils ne croiraient pas pouvoir traiter une maladie s'ils ne voyaient à la suite de cette maladie l'énumération de tous les moyens préconisés pour la guérir. Ils ne peuvent concevoir que la véritable thérapeutique ne peut être fondée que sur la connaissance exacte et précise de toutes les circonstances des maladies; qu'un petit nombre d'agens dirigés d'après ces indications suffisent au médecin habile pour traiter et guérir toutes les maladies ; que le succès du traitement ne dépend pas du nombre des moyens, mais de leur opportunité, et que cette opportunité ne peut être déduite que de la juste appréciation des phénomènes morbides. Ils ne peuvent concevoir qu'un conseil d'hygiène est souvent bien plus efficace qu'une drogue savamment préparée ; qu'il est souvent bien plus efficace de rassurer le malade sur son état que de lui faire avaler des potions antispasmodiques; qu'il vaut mieux enfin le soustraire à la cause qui a dérangé sa santé que de le gorger de drogues.

Mais en blâmant l'excès, nous ne prétendons pas proscrire l'usage. Il est sans doute des substances, et même en assez grand nombre, dont une saine expérience a démontré l'efficacité; il serait aussi antiphilosophique, aussi absurde de rejeter ces ressources précieuses que d'admettre comme des moyens héroïques toutes les formules vermoulues du moyen âge. Certes, les nombreux moyens antiphlogistiques, les révulsifs, les toniques, les excitans, les narcotiques, les purgatifs, les émétiques, quelques moyens spécifiques, sont loin de devoir être rejetés, et constituent véritablement nos ressources thérapeutiques. Le plus habile médecin est celui qui les met en usage avec le plus de discernement, c'est-à-dire qui saisit mieux les indications qui les exigent.....

Mais ces moyens resteraient sans succès, et pourraient même devenir une arme dangereuse et meurtrière, s'ils n'étaient secondés par un régime convenable. Le régime doit varier suivant une foule de circonstances. Quoi qu'en ait dit Hippocrate, de la nécessité de nourrir les malades dans le commencement des maladies, afin de leur donner la force de les supporter, nous ne saurions partager l'avis de ce grand homme. L'abstinence doit être prescrite dans le commencement des maladies aiguës, et avec d'autant plus de rigueur qu'on ignore encore quel degré de violence doit revêtir la maladie qui débute. Lorsque cette maladie s'annonce par des symptômes

très-intenses, il ne saurait y avoir la moindre excuse pour le médecin qui permettrait la plus légère substance nutritive. On éviterait bien des maladies graves si, dès le principe des maladies, on s'abstenait de toute espèce de substance réparatrice ; il est très-vraisemblable que la plupart des maladies ne revêtent un caractère fâcheux et souvent n'occasionent la mort que par oubli de ce précepte (1).

Dans les maladies chroniques, de même que dans la convalescence, la diète ne devra pas être aussi sévère ; mais les alimens seront moins abondans, plus légers et d'une digestion plus facile que dans l'état de parfaite santé. La diète trop sévère et trop prolongée finirait par faire perdre à l'estomac la faculté de supporter les alimens, et s'ils étaient trop abondans, trop substantiels, trop stimulans, ils ne seraient pas en proportion avec les forces des organes digestifs ; ils ne retarderaient pas seulement la convalescence, mais ils feraient promptement repasser plus ou moins promptement à l'état aigu une maladie qui était sur son déclin, et l'on sait combien les rechutes sont dangereuses. Il est donc essentiel, après une longue diète, de ne revenir que peu à peu à l'usage des alimens; il faut en fractionner les doses jusqu'à ce que l'estomac puisse remplir ses fonctions comme il le faisait avant la maladie. Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce point, parce qu'il en est question très en détail dans d'autres parties de cet ouvrage. (Voyez CONVALESCENCE ; voyez aussi, tom. I, pag. 4, *Considérations générales et essentielles sur ce qu'on appelle médicamens, remèdes.*)

RÉGLÉE, *fièvre réglée.* (V. FIÈVRE D'ACCÈS.)

RÈGLES. (V. MENSTRUES.)

REINS, *maladies des reins.* (V. NÉPHRITE.) Outre les affections des reins proprement dites, on appelle encore vulgairement *maux des reins* des douleurs rhumatismales qui occupent la région des lombes, et qui n'ont aucun rapport avec la néphrite, puisque celle-ci consiste dans une inflammation aiguë ou chronique des reins, et que ces douleurs au contraire occupent les muscles situés dans la région précitée ; c'est à cette affection rhumatismale qu'on donne le nom de *lumbago.* (V. ce mot.)

RÉMITTENTE, *fièvre rémittente.* (V. FIÈVRE D'ACCÈS.)

RÉTENTION DES RÈGLES. (V. MENSTRUES et AMÉNORRHÉE.)

RÉTENTION D'URINES. Les personnes habituées à ne voir dans les maladies que leurs symptômes les plus saillans

(1) Rostan, *Hygiène.*

ne s'imaginent guère que la rétention de l'urine dans la vessie puisse être déterminée par un nombre considérable de causes qui souvent n'ont aucun rapport entre elles, et qui exigent par conséquent un traitement entièrement différent. Tous les jours on entend dire dans le monde : *quel remède faut-il employer contre les rétentions d'urine?* Ainsi posée, cette question est une véritable absurdité, car il n'y a pas un traitement spécifique qui puisse s'appliquer à tous les cas de rétention d'urines, c'est ce qu'il est facile de voir par l'énumération de quelques-unes de ses causes.

Cette maladie en effet peut dépendre d'une inflammation ou d'une altération organique des reins, de la présence de graviers dans ces organes ou dans les uretères qui sont les canaux destinés à conduire l'urine dans la vessie; elle peut dépendre de l'inflammation, et surtout de la paralysie de la vessie, d'une constriction spasmodique du sphincter de son col, de la présence d'un calcul, d'un caillot de sang qui s'oppose au passage de l'urine, de l'accumulation trop prolongée de ce liquide dans la vessie; elle peut dépendre, et c'est le cas le plus fréquent, d'un rétrécissement du canal de l'urètre résultant le plus souvent d'une inflammation de sa membrane muqueuse, de la blennorrhagie et de l'emploi intempestif des injections astringentes, ou bien encore de la présence d'un corps étranger dans le canal de l'urètre; enfin elle peut être occasionée par des causes tout-à-fait extérieures et qui agissent en comprimant le col de la vessie ou l'urètre. Chez l'homme, cette compression peut être le résultat de la distension énorme du rectum, due à la présence de matières fécales endurcies; de la présence dans les bourses ou dans l'épaisseur du périnée de tumeurs différentes par leur nature, tels qu'un sarcocèle, une hydrocèle, une hernie volumineuse, des abcès, des épanchemens, etc. Nous pourrions encore augmenter la nomenclature des causes de la rétention d'urine, mais ce que nous venons de dire suffit pour démontrer combien il serait absurde de chercher un remède spécifique contre cette affection.

Au lieu donc de demander, comme on le fait souvent, d'une manière générale, *ce qu'il faut faire contre les rétentions d'urine*, la question à résoudre doit être ainsi posée : la difficulté ou l'impossibilité d'uriner existant, quelle en est la cause? Il est en effet évident que le traitement ne saurait être le même lorsque la difficulté d'uriner dépend de la présence d'un calcul dans la vessie, de graviers dans les reins, d'un rétrécissement du canal de l'urètre, de la paralysie de la vessie. Les obstacles qui dépendent de causes purement mécaniques ne peuvent pas être détruits par les mêmes moyens que ceux produits par

l'inflammation aiguë ou chronique, par la paralysie de la vessie.

De toutes les causes des rétentions d'urine, la plus fréquente, ainsi que nous l'avons dit, est sans doute le retrécissement du canal de l'urètre. Ce rétrécissement est presque toujours le résultat d'une inflammation de ce canal qui l'a précédé, et cette inflammation elle-même est le plus souvent une blennorrhagie, autrement dite *chaude-pisse*. (V. BLENNORRHAGIE.) Lorsque cette inflammation se prolonge pendant un long espace de temps, comme on le voit chez certains individus qui portent ces sortes d'écoulemens pendant des années entières, ou qui en contractent de nouveaux aussitôt qu'ils sont guéris des précédens, elle altère la membrane muqueuse qui tapisse le canal de l'urètre; cette membrane s'épaissit dans un ou plusieurs points de son trajet, ce qui diminue le calibre du canal ou l'oblitère même entièrement; de là une rétention plus ou moins complète des urines. L'emploi des injections fortement astringentes auxquels plusieurs personnes ont recours pour arrêter d'une manière prompte l'écoulement blennorrhagique, détermine souvent le rétrécissement du canal de l'urètre. Quand ce rétrécissement existe, ce serait en vain qu'on aurait recours aux boissons, aux frictions, aux bains pour faire cesser la rétention d'urine; il faut avant tout lever l'obstacle, et par conséquent détruire le rétrécissement. De nos jours on a singulièrement perfectionné les instrumens chirurgicaux destinés à cette fin, en sorte qu'il n'est aucun cas de ce genre qui soit au-dessus des ressources de l'art.

La présence d'un calcul dans la vessie produit bien rarement une rétention complète d'urine; elle ne fait le plus souvent qu'en gêner la libre émission: quoi qu'il en soit, le seul moyen de faire cesser cet obstacle consiste à extraire la pierre, soit par l'opération de la taille, soit par le broiement au moyen d'instrumens récemment inventés. Il est inutile de dire que dans tous ces cas, soit de rétrécissement, soit de calculs dans la vessie ou engagés dans le canal de l'urètre, il faut avoir recours à un chirurgien habile. Il en est de même dans tous les cas où les causes de la rétention d'urine exigent quelque opération.

Mais, quelle que soit la cause qui ait déterminé la rétention, il peut se faire que l'accumulation de l'urine dans la vessie soit tellement abondante, qu'elle distende ce viscère outre mesure et qu'elle donne lieu à des accidens extrêmement graves. Il devient alors important de vider la vessie le plus promptement possible. Dans ces cas, il faut d'abord soulager le malade en introduisant une sonde dans la vessie pour faire écouler l'urine; on s'occupera ensuite de faire cesser la cause de la maladie. Cette opération, assez facile lorque le canal de

l'urêtre est dans son état naturel, présente quelquefois de très-grandes difficultés quand il existe quelque rétrécissement, et elle ne doit alors être confiée qu'à une main des plus exercées.

Mais il est des cas où la rétention d'urine dépend d'une inflammation de la vessie, de la paralysie de ce viscère, d'une inflammation des reins, de la gravelle. Si l'urine est accumulée en trop grande quantité dans la vessie, on doit l'évacuer chaque fois au moyen de la sonde, en attendant l'effet d'un traitement curatif. Est-il question d'une inflammation aiguë ou chronique de la vessie? ce traitement n'est autre chose que celui de ces mêmes inflammations. (V. Cystite et Catarrhe vésical.) Si la rétention reconnaît pour cause une inflammation des reins, nous avons indiqué à l'article Néphrite le traitement qu'il convenait d'employer. (V. ce mot.) Si elle dépend de la présence de graviers dans les reins, il faut employer le traitement de la *gravelle*. (V. ce mot.)

La paralysie de la vessie pouvant être occasionée par plusieurs causes, il faut d'abord en constater la nature, pour lui opposer un traitement convenable. L'inertie de ce viscère est-elle la suite d'une distention trop grande survenue chez une personne qui a résisté trop long-temps au besoin de rendre ses urines? l'introduction d'une sonde, premier moyen que l'on doit mettre en usage, en permettant aux parois de la vessie de revenir sur elles-mêmes, met fin à la maladie, qui ordinairement ne se reproduit pas, surtout s'il s'agit d'un jeune sujet. Il est bon néanmoins d'être averti que la paralysie de la vessie, et par conséquent la rétention d'urine, peuvent être produites par cette cause, pour ne pas laisser accumuler les urines en trop grande quantité avant de les expulser. Les personnes que leur état ou leur position sociale condamne aux étiquettes de la représentation, les magistrats et les jurés, obligés d'assister aux séances souvent fort longues des tribunaux; les ministres des cultes que les cérémonies religieuses retiennent quelquefois pendant de longs intervalles dans les temples; les jeunes personnes à qui un sentiment de pudeur mal entendu empêche souvent de demander les lieux d'aisance, si elles assistent à une soirée, à un bal, à toute autre réunion chez des étrangers, contractent assez fréquemment des rétentions d'urine pour avoir laissé ce liquide s'accumuler trop long-temps et en trop grande quantité dans la vessie. Mais quand l'inertie dépend de la paralysie plus ou moins complète de la vessie, il est beaucoup plus difficile de lui faire recouvrer sa contractilité que lorsque cette inertie est produite par la cause précédente, et cette propriété est souvent perdue pour toujours. On doit d'abord procéder à l'évacuation de

l'urine par le moyen de la sonde, et s'opposer à une nouvelle distension de la vessie, soit qu'on laisse habituellement une sonde dans cet organe, soit qu'on en renouvelle fréquemment l'introduction. Quelquefois ces moyens suffisent seuls pour rétablir l'action de la vessie, au bout d'un temps plus ou moins long. Dans les cas où l'on ne pourrait obtenir cet heureux résultat, on aurait recours à un traitement tonique tant général que local; à l'intérieur on prescrira une nourriture succulente, l'usage modéré de vin vieux, le quinquina; (Voyez, pour l'administration de cette substance, tom. I, pag. 90.) à l'extérieur on emploie les bains froids, les bains de mer, ceux d'eaux minérales, sulfureuses ou ferrugineuses, les frictions sèches ou stimulantes une ou deux fois par jour sur toute la peau, et principalement sur les cuisses et sur le ventre, les vésicatoires volans sur les mêmes parties. On a aussi fait avec beaucoup de succès l'usage d'un séton sur le bas-ventre, dont on maintient l'application pendant plusieurs semaines. Enfin on a recours à des injections stimulantes telles que les eaux de Balaruc, de Barèges, que l'on porte dans la vessie au moyen d'une sonde ordinaire à laquelle on adapte une seringue ou une vessie de cochon remplie du liquide destiné à l'injection. Quand on s'aperçoit par le jet de l'urine, qui devient de plus en plus fort, que ces moyens produisent d'heureux effets, on doit insister sur leur usage jusqu'au rétablissement complet. S'il survenait une inflammation de la vessie, du canal intestinal, s'il se manifestait des symptômes de fièvre, il est bien entendu que l'on devrait suspendre l'emploi des toniques et les remplacer par un traitement calmant approprié à ces maladies.

RHUMATISME. En parcourant cet article, le lecteur fera bien de consulter les mots GOUTTE et RHUMATISME ARTICULAIRE. Le rhumatisme proprement dit est une inflammation des tissus musculaires qui se manifeste par des douleurs déchirantes, augmentant par la distension, le froissement, la contraction, se transportant souvent d'un membre à un autre, revenant quelquefois d'une manière périodique et affectant l'état aigu ou chronique.

Causes du rhumatisme. En voyant les douleurs musculaires se déplacer avec la plus grande facilité et parcourir quelquefois tous les membres les uns après les autres, ou bien observant que ces douleurs cessaient tout à coup à l'extérieur pour se répéter sur des organes internes, par exemple sur l'estomac, le cœur, le cerveau, etc., les anciens, et même quelques modernes, regardaient le rhumatisme comme une humeur qui

allait se fixer alternativement sur divers points et y déterminer les douleurs connues sous le nom de rhumatismales. Cette théorie pouvait paraître spécieuse dans un temps où toutes les maladies étaient expliquées par les humeurs acides, alcalines, putrides, etc., dont il fallait à tout prix débarrasser le corps; mais il y a loin d'une pure hypothèse à l'expression réelle des faits. Le rhumatisme est une inflammation du tissu musculaire et rien de plus; qu'à l'occasion de cette irritation les membres se gonflent, comme on l'observe quelquefois, qu'il s'y accumule même des humeurs, du pus, cela ne prouve pas que ces humeurs ni que ce pus soient la cause de la maladie : ils n'en sont au contraire qu'un effet très-naturel. Nous avons déjà cité plusieurs fois cet axiome plein de vérité du père de la médecine, *que là où il y a douleur, il y a fluxion;* on ne peut en effet irriter une partie quelconque du corps sans y faire arriver les fluides; mais l'afflux de ces fluides n'est point la cause de l'irritation; il n'en est que la conséquence. Si l'on irrite les yeux, les larmes coulent; si on irrite la membrane muqueuse du nez, les mucosités nasales affluent en plus grande abondance; les substances irritantes placées dans la bouche y font pleuvoir la salive; un émétique fait arriver la bile dans l'estomac; un purgatif augmente la sécrétion des sucs intestinaux et produit le dévoiement; une épine enfoncée dans les chairs fait affluer le sang vers le point irrité et détermine la suppuration. Dans tous ces cas, comme dans tout autre où il y a irritation, les humeurs sont attirées vers les tissus excités; les muscles suivent à cet égard la règle générale; s'ils sont irrités, enflammés, il y a d'abord douleur, et, si l'irritation est violente, il y a tuméfaction des parties endolories, parce que l'irritation y a fait arriver les fluides.

Mais, dira-t-on, comment expliquer qu'une inflammation cesse tout à coup dans un point pour se renouveler dans un autre, si l'on n'admet pas une humeur dont il est beaucoup plus facile de comprendre le déplacement? Je dirai d'abord, quant à ces humeurs malfaisantes, que personne ne les a jamais vues; et ce serait déjà une raison suffisante pour en nier l'existence; mais l'inflammation musculaire ou le rhumatisme n'est pas la seule que l'on voie quelquefois abandonner une partie du corps pour aller se manifester sur une autre; on peut même produire ce déplacement d'une manière artificielle : c'est ce que l'on fait, par exemple quand, dans une ophthalmie rebelle, on place un séton à la nuque. Dans ce cas, l'inflammation et la douleur produites par le séton font souvent cesser l'inflammation de l'œil. Quand une douleur rhumatismale du bras est remplacée par une douleur semblable de l'épaule, ce n'est pas la

douleur du premier qui s'est portée sur celle-ci, mais les muscles de l'épaule ont été pris d'inflammation et ont fait cesser celle du bras. Ceci est l'application rigoureuse d'un principe connu dès la plus haute antiquité : *duobus doloribus simul obortis, sed non in eodem loco, major obscurat alterum.* Si ce déplacement s'observe plus fréquemment dans les inflammations musculaires, c'est que, chez les individus affectés de rhumatisme, tout le système musculaire a une telle tendance à contracter l'inflammation, que la moindre cause occasionelle peut la développer. Cette inflammation éclate d'abord dans les muscles où la prédisposition est la plus prononcée; elle s'y borne si ces muscles sont seuls prédisposés, ce qui est rare; elle se manifeste dans d'autres ou simultanément ou successivement, si la prédisposition s'étend à tout ou à presque tout le système musculaire.

Maintenant, quelles sont les causes occasionelles qui sont les plus capables de déterminer cette inflammation des muscles à laquelle on est convenu de donner le nom de rhumatisme ?

Les causes qui déterminent l'inflammation des muscles, ainsi que de tous les tissus fibreux en général, sont particulièrement la suppression de la transpiration par le froid : cette cause est la plus fréquente de toutes. Le genre de vie et la constitution de l'homme rendent ces maladies très-communes ; et l'on peut dire que ce sont celles qui lui sont les plus familières. Si nous étions toujours à la même température, si l'on ne protégeait pas la peau contre le froid, et qu'elle parvînt à s'endurcir et à perdre sa trop vive sensibilité, nous serions moins exposés aux transpirations arrêtées. Mais comme nous la garantissons contre les intempéries de l'atmosphère, il arrive, lorsque nous ne pouvons pas prendre les précautions auxquelles nous sommes accoutumées, que des suppressions de transpiration et des transports d'action vitale sur les muscles ou sur les articulations ont lieu. Il ne faut pas croire que ce soit un transport d'humeur qui les occasione; mais c'est une loi de l'économie animale, que quand une cause empêche l'action de certains tissus, cette action se répète en plus sur d'autres. C'est ainsi que, quand l'action de la peau est arrêtée, l'irritation se répète ou sur les poumons, et l'on a alors soit un catarrhe, soit une fluxion de poitrine; ou sur le canal intestinal, et l'on a une gastro-entérite, un dévoiement; ou sur les reins, et dans ce cas la sécrétion des urines est augmentée ; ou sur les articulations, et il en résulte une irritation qu'on nomme tantôt goutte, tantôt rhumatisme goutteux; ou sur les muscles, et l'on a une inflammation musculaire, c'est-à-dire un rhumatisme. Plusieurs de ces affections peuvent exister à la fois

chez le même individu, ou bien exister d'une manière isolée. Tout cela dépend de la constitution et de l'irritabilité particulière de chaque organe, qui les rend plus ou moins propres à contracter l'inflammation. Il ne faut pas s'étonner que la suppression de la transpiration et que le froid en général produisent un surcroît d'action sur le système musculaire, surtout quand celui-ci est dans un état d'irritation. Ainsi, lorsqu'une personne fatiguée par l'exercice se repose dans un lieu froid, il est très-probable qu'elle sera affectée d'une irritation du système locomoteur ou d'une inflammation de quelque viscère, tels que les poumons, le tube digestif, les reins, etc. Les soldats, qui sont souvent exposés à coucher sur la terre en plein air et après de longues fatigues, échappent rarement dans le cours de leur vie aux affections rhumatismales. J'en connais un assez grand nombre de ceux qui ont échappé aux désastres de la campagne de Russie, qui ont résisté aux horreurs de la faim et d'un froid inconnu dans nos contrées, qui, au milieu de la plus affreuse misère et du plus profond découragement, ne trouvaient d'autres lits de repos que la neige et la glace, ennemis qui furent leurs vainqueurs bien plus que les armées des Scythes retranchées dans leurs horribles frimas : eh bien! la plupart de ces militaires qui ont fait cette campagne sont attaqués de rhumatismes occupant presque toujours la plus grande partie de leurs membres. Mais chez une personne faible, convalescente, il n'est pas besoin d'une cause si violente pour déterminer cette maladie : un courant d'air, une promenade par un temps frais et humide peuvent y donner lieu, parce qu'alors le système musculaire est plus impressionnable, et résiste par conséquent moins à l'action des causes extérieures.

Après le froid, viennent les causes mécaniques, les contusions, les blessures, et surtout les torsions qui mettent en jeu la sensibilité des muscles et les disposent fortement à l'inflammation. Si l'on fait agir l'appareil locomoteur, c'est-à-dire les muscles et les articulations, avec trop de force et de continuité, il en pourra résulter une inflammation. Un muscle, à force de se contracter, devient d'abord douloureux et ensuite il s'enflamme : de même les articulations, après avoir été frottées, s'échauffent, les ligamens deviennent raides, et l'inflammation peut s'en emparer. Si plusieurs causes agissent en même temps, et surtout si à celles qui viennent d'être énumérées vient s'ajouter le froid, l'inflammation aura lieu beaucoup plus promptement.

Ces causes ne sont pas les seules : l'irritation des viscères, et principalement celle des organes digestifs, joue un grand rôle dans la production des affections rhumatismales. En effet,

lorsque la sensibilité et la vitalité sont augmentées dans ces organes, on voit aussitôt se développer de la sensibilité et de la douleur dans l'appareil locomoteur. Il suffit souvent d'une gastrite commençante pour que la douleur se déclare dans les articulations ou dans les muscles; c'est cet état qu'on appelle vulgairement une *courbature;* et lorsque cela se répète tous les jours, comme chez les individus qui font abus d'alimens, et surtout de boissons alcoholiques, il n'est pas étonnant que l'état inflammatoire de l'estomac causé ou entretenu par ces habitudes puisse produire, tôt ou tard, l'inflammation des articulations, d'autant plus facilement que l'individu y est plus disposé par le froid, l'exercice violent et d'autres causes. Aussi la goutte et le rhumatisme goutteux s'observent bien plus souvent chez les personnes qui font des excès de table, que dans les chaumières où la vie est plus sobre, tant il est vrai que la nature trouve toujours des peines pour infliger à ceux qui dépassent cette voie moyenne, seule conservatrice de la santé, et consoler ainsi le sage qui vit dans la médiocrité, ou retenir dans de justes bornes celui qui serait tenté de croire que le bonheur suit la progression de l'opulence et des plaisirs.

Les inflammations musculaires se divisent naturellement en aiguës et en chroniques, comme la plupart des autres maladies. Le rhumatisme aigu se manifeste avec des symptômes plus ou moins violens, suivant que l'individu est plus ou moins jeune, plus ou moins sanguin et disposé à l'inflammation. Le rhumatisme aigu est en général rare et momentané, et l'on peut dire qu'il n'est aigu que dans les deux ou trois premières attaques, tandis que le rhumatisme chronique s'observe très-communément : examinons quels sont les signes auxquels on reconnaît l'un et l'autre.

Symptômes du rhumatisme aigu. L'invasion est ordinairement subite, et s'accompagne quelquefois de fièvre, de malaise, de lassitude, d'inappétence : une douleur se fait sentir dans un ou plusieurs membres; cette douleur s'accroît progressivement dans les premiers jours, et elle produit un sentiment de tension qui ressemble assez à celui qui résulterait du tiraillement des muscles qui en sont le siége. Ce sentiment de tension s'augmente avec beaucoup de rapidité, et le malade éprouve par intervalles une augmentation de souffrance suivie d'un peu de relâchement. La douleur arrive bientôt à son plus haut degré d'intensité; elle est alors dilacérante; la moindre contraction des muscles est accompagnée d'élancemens insupportables; les mouvemens de la partie sont impossibles ou très-douloureux; il y a rarement du gonflement et changement de couleur à la peau. Les douleurs ne persistent guère au-delà

d'une huitaine de jours, quoique l'attaque de rhumatisme puisse se prolonger et se prolonge fréquemment jusqu'à soixante jours et plus. Alors tout le temps qui succède au violent accès se passe sans de grandes souffrances, et la maladie consiste seulement alors en une sensation de malaise, d'incommodité, de tension assez semblable à l'état qui se manifeste au commencement de l'invasion. Toutefois ce temps ne se passe pas toujours d'une manière si bénigne : sur un ou deux mois et plus de durée, il y a quelquefois deux ou trois accès de douleurs lancinantes comme celui qui vient d'être décrit. Il y a fièvre durant tout le temps que la violence des douleurs persiste.

Les urines sont ordinairement limpides et peu abondantes durant les trois ou quatre premiers jours de l'attaque, mais elles deviennent plus abondantes et plus colorées les trois ou quatre jours suivans, et des sueurs copieuses annoncent presque toujours, sinon la fin de l'accès, du moins celle de l'exacerbation. Le rhumatisme aigu peut être partiel ou s'étendre à plusieurs muscles à la fois; il peut être fixe ou ambulant; cependant il est rare qu'il change de place, et ce dernier phénomène est beaucoup plus commun dans le rhumatisme chronique. Il se termine ou par une guérison complète, ou par métastase, c'est-à-dire par le transport de l'irritation sur un autre point, ou par l'état chronique.

Symptômes du rhumatisme chronique. Il est souvent la suite du rhumatisme aigu, qui passe ordinairement à l'état chronique dès la troisième ou quatrième attaque; mais il peut exister dès le principe sans en avoir été précédé. La douleur est moins vive que dans l'état aigu, mais elle est ordinairement plus continue, plus uniforme; elle offre moins d'intermissions, et les attaques sont généralement plus longues et plus rebelles au traitement.

Il n'est point, comme le rhumatisme aigu, précédé de malaise et de fièvre, mais l'attaque est le plus ordinairement brusque, sans qu'il soit toujours possible d'en apprécier la cause. On remarque néanmoins qu'elle a souvent lieu aux mêmes époques chez les individus qui en ont déjà essuyé plusieurs; et quoiqu'elle puisse avoir lieu dans toutes les saisons, il est plus commun de l'observer à l'apparition des premiers froids ou des premières chaleurs, après une grande sécheresse ou après de longues pluies; ce qui revient à dire que les grands changemens de température, quels qu'ils soient, exercent une influence notable sur le développement de cette maladie.

Dans le rhumatisme chronique, il est beaucoup plus ordinaire de voir la douleur changer de siége dans le cours d'une même

attaque que dans le rhumatisme aigu, soit parce que dans ce dernier l'irritation est plus profondément fixée dans les tissus qu'elle occupe, soit aussi parce que chez les individus affectés de rhumatisme chronique la prédisposition à contracter l'inflammation s'étend plus généralement à toutes les parties du système musculaire. C'est ainsi que l'on voit très-souvent la douleur rhumatismale qui occupait les muscles du bras abandonner tout à coup ce premier siége pour se porter aux muscles de l'épaule, à ceux du cou, de la tête, du tronc, des cuisses, etc. Les auteurs donnent au rhumatisme différens noms, suivant le siége de la douleur; mais ces diverses dénominations ne doivent pas être données comme indiquant des maladies de nature différente : c'est toujours une inflammation musculaire. Ainsi on l'appelle *sciatique musculaire* quand elle a son siége dans les muscles de la cuisse; et l'on distingue cette inflammation de la *sciatique* en ce que la pression augmente la douleur dans la sciatique rhumatismale, ce qui n'a pas lieu dans la névralgie à laquelle on donne simplement le nom de sciatique. On lui donne le nom de *lumbago* lorsqu'elle siége dans les muscles de la région lombaire; de *diaphragmite* ou *paraphrénésie* lorsqu'elle occupe les fibres musculaires du diaphragme; il y a alors douleur transversale dans cette région, respiration difficile, vomissemens, toux sèche, rire sardonique. L'inflammation ou le rhumatisme des muscles de la poitrine porte faussement le nom de *pleurodynie*, car la douleur n'est point dans la plèvre, comme ce nom semblerait l'indiquer, mais bien dans les muscles, et on la reconnaît en ce qu'elle est rendue plus sensible par la pression, ce qui n'arrive point lorsqu'elle a son siége dans l'intérieur même de la poitrine. Le rhumatisme prend le nom de *torticolis* quand il affecte les muscles du cou dont les mouvemens sont alors très-douloureux et quelquefois impossible. Le rhumatisme des muscles qui entourent le crâne est appelé par quelques auteurs *gravedo*, mais cette expression ne signifie absolument rien; il suffit de savoir que les douleurs de tête occasionées par le rhumatisme se distinguent très-facilement de celles du cerveau lui-même avec lesquelles on serait tenté de les confondre. En effet la douleur rhumatismale ayant son siége à l'extérieur du crâne, est rendue plus vive par le toucher et la pression, ce qui ne saurait avoir lieu pour les douleurs siégeant dans le cerveau; ces affections peuvent néanmoins exister simultanément.

Les inflammations musculaires se déplacent, ainsi que nous l'avons déjà dit, avec la plus grande facilité, le plus souvent pour se répéter sur d'autres tissus fibreux; mais quelquefois aussi elles abandonnent les parties extérieures pour se fixer sur

les viscères, tels que l'estomac, les poumons, le cœur, le cerveau, etc. : c'est ce qu'on appelle vulgairement rhumatisme *rentré*. Nous avons dit, à l'article GOUTTE, de quelle manière ce phénomène devait être envisagé. (Voyez ce mot.)

Le rhumatisme chronique n'est pourtant pas toujours aussi mobile que nous venons de le dire; quelquefois il siége pendant tout l'accès sur les mêmes parties; mais soit qu'il affecte une grande mobilité ou qu'il soit fixe, sa durée est extrêmement variable; cependant il est rare qu'une attaque dure moins de trois semaines et plus de deux ou trois mois. Il est tellement sujet à récidiver que plusieurs médecins le regardent comme incurable, mais nous sommes fondés par l'expérience à ne pas partager cette opinion.

Entre l'état très-chronique et le très-aigu, il y a un grand nombre de nuances faciles à saisir, et sur lesquelles il est inutile d'insister : on voit qu'il s'agit du plus ou du moins de violence de l'état inflammatoire.

Le rhumatisme n'est pas en général une affection dangereuse, à moins qu'il ne siége dans des parties très-importantes, telles que le cœur ou le diaphragme. Quant à ce qu'on appelle rhumatisme rentré, il faut, pour juger de la gravité de la maladie, savoir sur quel organe s'est portée l'inflammation et quelle est son intensité. On sent en effet que si elle a gagné le cerveau, et qu'elle ait donné lieu à une attaque d'apoplexie, par exemple, le danger sera grand, non parce que cette attaque succède au rhumatisme, mais parce que l'apoplexie est toujours une maladie dangereuse par elle-même. On doit en dire autant d'une gastrite, d'une pneumonie, et de toute autre affection succédant à un rhumatisme, c'est-à-dire que ces affections ne changent pas de nature, soit qu'elles existent primitivement, soit qu'elles se développent à la suite d'une inflammation musculaire qu'elles remplacent; cependant il est bon de savoir si elles se sont manifestées ou non par suite de la cessation de l'irritation externe, car il est quelquefois possible et convenable de rappeler cette irritation à son siége primitif pour faire cesser celle de l'intérieur, toujours plus dangereuse. Nous n'entrerons certainement pas ici dans le détail de toutes les maladies qui peuvent remplacer le rhumatisme; il suffit de dire que presque toute espèce d'affection peut lui succéder; et quand ces affections existent, il faut les combattre par les mêmes moyens conseillés dans les divers articles de cet ouvrage. Ainsi une gastrite, une pneumonie, une céphalalgie, une diarrhée, une attaque d'apoplexie seront toujours traitées de la même manière, soit que ces affections succèdent et remplacent le rhumatisme, soit qu'elles ne lui succèdent pas.

Traitement. Celui du *rhumatisme aigu* doit être extrêmement actif, pour prévenir la suppuration qui s'empare quelquefois du tissu cellulaire placé dans le voisinage des muscles enflammés ou dans leurs interstices, et aussi pour prévenir le passage à l'état chronique. Comme dans toute inflammation très-aiguë on doit combattre hardiment celle-ci par les émissions sanguines. Chez les sujets jeunes, forts et vigoureux, on commencera d'abord par une saignée de bras; mais on retirera un bien plus sûr avantage des saignées locales. Les sangsues appliquées en grand nombre sur le siége de la douleur sont en effet le moyen sur lequel on doit le plus compter. Ces applications seront répétées plus ou moins souvent, suivant l'étendue et la violence de l'inflammation; les piqûres seront recouvertes avec un cataplasme émollient. On peut remplacer avec avantage les sangsues par les ventouses scarifiées appliqués en grand nombre sur toute l'étendue des parties endolories. Le séjour au lit est très-avantageux, soit pour éviter les mouvemens qui rendent la douleur plus vive, soit pour maintenir le corps dans une température modérée et entretenir une douce moiteur. On obtient aussi quelquefois de grands avantages de la vapeur d'eau dirigée au moyen d'un tuyau sur la partie malade; cependant il est des individus chez qui l'humidité exaspère constamment la douleur, et l'on est par conséquent obligé de faire un essai de la douche de vapeur avant de pouvoir en déterminer l'utilité ou les inconvéniens. A ce traitement local du rhumatisme aigu on doit ajouter l'usage des boissons délayantes et légèrement sudorifiques, une nourriture végétale et peu abondante, et même la diète absolue lorsque l'inflammation est très-violente et accompagnée de fièvre.

Dans le cas où le malade se trouve d'ailleurs parfaitement sain et qu'il n'est porteur d'aucune irritation du canal intestinal, nous avons souvent vu employer avec le plus grand succès le tartre stibié, donné à petites doses et plusieurs fois dans la journée, de manière qu'il ne produise pas le vomissement. On fait dissoudre six grains de cette substance dans six onces d'eau distillée, avec addition d'une once d'eau de fleur d'oranger pour donner à cette potion un goût agréable : on l'administre à la dose d'une cuillerée à bouche toutes les heures dans un quart de verre d'eau sucrée. La première ou la seconde dose peut quelquefois déterminer le vomissement, mais ensuite il n'a plus lieu, et le malade éprouve seulement un état de malaise et de lassitude, ordinairement suivi de quelques selles et de sueurs abondantes qui mettent souvent fin aux douleurs. Il est évident, et je le répète, que le tartre stibié ne peut être donné à des personnes dont le canal intestinal serait enflammé,

car, quoiqu'on ne puisse pas expliquer au juste en quoi consiste l'action de cette substance sur le système musculaire, il est certain qu'il le modifie ici d'une manière avantageuse, et qu'en outre il exerce une action irritante sur le canal intestinal. J'ai cru devoir entrer dans ces explications, parce que dans le public on s'inquiète assez peu de l'action qu'un médicament peut produire sur l'estomac avant de déterminer l'effet qu'on se propose d'obtenir; il importe néanmoins de ne pas échanger une inflammation du canal intestinal contre une irritation toujours moins dangereuse du système musculaire. Sur la fin du traitement on applique avec succès des vésicatoires volans.

Le traitement du rhumatisme chronique est beaucoup moins souvent couronné de succès que celui du rhumatisme aigu; aussi est-il de la plus grande importance d'attaquer ce dernier de bonne heure et dès son apparition, pour éviter qu'il ne passe à l'état chronique. Il n'est peut-être aucune maladie qui ait autant profité que celle-ci à l'avidité des charlatans. Comme les malades ne trouvent pas à leurs maux des soulagemens aussi prompts qu'ils le désireraient, ils s'impatientent et s'abandonnent aveuglément aux promesses des fripons qui possèdent, disent-ils, une *recette* infaillible contre les souffrances qu'ils éprouvent. Ce serait une bien longue énumération à faire que celles des baumes, des pommades, des linimens, des arcanes de toute espèce vantés tour à tour par le charlatanisme et tombés dans l'oubli. Il n'y a pas de commère, de guérisseur, d'herboriste, qui n'ait son remède contre les rhumatismes; et, le dirai-je, il existe même des médecins indignes de ce nom, qui, oubliant la noblesse de leur profession, toute de science et d'humanité, ne rougissent pas de descendre dans l'arène fangeuse où se traînent d'effrontés jongleurs qui jouent impudemment avec la santé et la vie de leurs semblables, pourvu que leurs dupes les paient. Le moindre inconvénient de toutes ces merveilleuses découvertes serait leur inutilité; mais combien de fois le malheureux qui s'y fie, est-il non-seulement dupe, mais encore victime de son aveugle confiance!

Voici à peu près ce que l'expérience nous apprend de plus positif sur le traitement du rhumatisme chronique. Les saignées générales ne sont d'aucune utilité, à moins que le sujet ne soit fort et pléthorique, mais on pourra faire quelques saignées locales peu abondantes sur les points douloureux, au moyen des sangsues ou des ventouses scarifiées. On recommande les bains de vapeur aqueuse comme un des moyens les plus propres à calmer et même à faire disparaître les douleurs

rhumatismales. Nous avons vu administrer avec succès les douches de cette nature en les faisant suivre d'une application de sangsues. Ces bains de vapeur doivent être employés pendant plusieurs jours consécutifs. C'est sans doute en stimulant la peau et en y appelant la vitalité qui se trouve en excès dans les muscles que ces moyens procurent du soulagement; c'est encore dans le même but, c'est-à-dire pour exciter la peau, que l'on conseille les frictions sèches avec la brosse ou une pièce de laine, ou bien encore les frictions spiritueuses et aromatiques avec l'esprit de mélisse, l'eau de Cologne, l'eau-de-vie, etc. Cependant on doit convenir que l'on obtient assez peu d'avantages de ces derniers moyens. Il est de règle que les rhumatisans doivent porter de la laine sur la peau, pour entretenir une température convenable et uniforme. On a quelquefois employé les bains de mer, tantôt sans succès, tantôt avec des avantages marqués; et quand tout autre traitement a échoué, celui-ci ne doit point être négligé. Les effets produits par les eaux thermales sulfureuses ou salines sont beaucoup plus incontestables; il n'est pas de sources de cette nature où un grand nombre d'individus souffrans ou privés de l'exercice de leurs membres par un rhumatisme chronique n'en aient recouvré l'usage, ou qui n'aient au moins éprouvé une notable amélioration. Les boissons sudorifiques conviennent généralement dans le rhumatisme chronique; l'on a à choisir parmi les décoctions de gaïac, de salsepareille, de sureau, aiguisées avec l'ammoniac, etc.; mais en administrant ces sudorifiques, qui sont plus ou moins stimulans, il faut surveiller l'état du canal intestinal, et les supprimer s'il survient de l'irritation, reconnaissable à la fièvre, à un état pâteux de la langue accompagné de la rougeur de son pourtour. (Voyez, pour l'administration des sudorifiques, tom. I, pag. 103 et suiv.)

Le tartre stibié, administré de la manière et avec les précautions que nous avons indiquées plus haut, est au moins aussi avantageux dans le rhumatisme chronique que dans le rhumatisme aigu; et lorsque aucune circonstance ne s'y oppose, c'est par ce moyen que l'on devrait toujours débuter, et en venir ensuite aux autres parties du traitement, si ce médicament avait échoué.

Enfin on a conseillé la compression des membres douloureux : la plupart des individus affectés de rhumatisme chronique éprouvent presque toujours un soulagement, au moins momentané, de l'emploi de ce moyen, qui est assez simple et assez facile pour en essayer l'application. On a aussi conseillé dans ces derniers temps l'acupuncture, mais l'effet produit par cette opération n'est pas toujours tel qu'on se l'était promis. L'é-

lectricité paraît avoir été utile dans quelques cas; c'est donc un moyen qu'on peut tenter. En résumé, le traitement du rhumatisme chronique consiste dans les bains de vapeurs d'eau ou sèches, dans les bains d'eaux thermales, les boissons sudorifiques, l'emploi modéré du tartre stibié, la compression, la nourriture douce, l'usage des vêtemens de laine, l'éloignement du froid et de l'humidité.

RHUME, *rhume de cerveau, rhume de poitrine.* La maladie que l'on nomme vulgairement *rhume de cerveau* n'est autre chose qu'une irritation de la membrane muqueuse du nez, et que nous avons décrite sous le nom de CORYZA. (V. ce mot.) Le rhume de poitrine est une irritation de la membrane muqueuse des organes de la respiration; il est décrit ailleurs sous le nom de CATARRHE PULMONAIRE. (V. ce mot.)

ROUGEOLE. La rougeole est une maladie qui se manifeste avec les caractères suivans : l'éruption est précédée de trois ou quatre jours de malaise et d'état fébrile. Une inflammation débute d'abord sous la forme de coryza et d'ophthalmie légère, accompagnée de larmoiement; elle gagne ensuite la gorge, et donne lieu à une véritable angine plus ou moins violente : il peut survenir un catarrhe violent. Ainsi, dans la plupart des cas, on observe avant l'éruption cutanée douleur de tête, coryza, larmoiement, éternuement, mal de gorge, rhume, toux, rougeur de la langue, lassitude dans les membres, fièvre; il y a quelquefois nausées ou vomissemens, diarrhée, délire, assoupissement, convulsions : c'est à l'ensemble de ces symptômes que l'on donne le nom de *prodromes* ou fièvre d'*incubation.* Ces symptômes ne sont pas particuliers à la rougeole; beaucoup de maladies éruptives ont cela de commun avec elle; dans la scarlatine, par exemple, dans la petite vérole, il y a également mal de gorge, larmoiement et fièvre, en sorte que l'on ne peut pas dire de quelle nature sera l'éruption avant qu'elle n'ait paru; car si les symptômes précurseurs sont communs à la variole, à la scarlatine et à la plupart des fièvres éruptives aiguës, la rougeole offre d'assez grandes différences dans la nature de l'éruption et de la desquammation.

C'est ordinairement vers le troisième ou le quatrième jour, quelquefois plus tôt, quelquefois plus tard, que l'éruption commence à se faire. Ce ne sont point des boutons et des pustules semblables à ceux de la petite vérole. En effet, dans la rougeole, les boutons sont si petits qu'on ne les aperçoit que très-difficilement par le seul secours de la vue; mais ils sont sensibles au toucher par la rugosité qu'ils produisent sur la peau. Ils ne paraissent pas, ainsi qu'on l'a dit, comme des piqûres de puces

faites depuis quelques jours, qui s'élargissent ensuite, mais comme si ces piqûres étaient très-récentes, et qui sont larges dès qu'elles paraissent. Ces taches se manifestent d'abord à la face, au cou, à la poitrine, et ensuite aux membres, comme la plupart des éruptions; elles se confondent bientôt pour former des plaques plus ou moins étendues, et qui laissent entre elles des espaces dans lesquels la peau est dans l'état naturel. Ce dernier symptôme peut servir *seul* pour faire distinguer la rougeole de toute autre maladie éruptive.

Chez les individus bien portans, l'éruption faite, la fièvre disparaît quelquefois, l'appétit revient. Quant à la toux, elle subsiste, même après la cessation de l'inflammation cutanée. Si elle attaque un individu disposé à l'inflammation, et qu'elle soit épidémique, elle est plus grave, et la fièvre persiste. Ce qui constitue la gravité de cette affection, ce n'est pas l'éruption cutanée, mais l'inflammation de la gorge et des voies de la respiration qui l'accompagnent constamment. Les malades ont la voix rauque, des douleurs dans la trachée et le larynx, une toux violente; la respiration est gênée, quelquefois sifflante. Il est très-ordinaire que l'irritation du canal intestinal accompagne celle de la peau et de la gorge; toutefois cette complication n'existe pas toujours.

La rougeole dure communément de douze à seize jours, depuis l'invasion jusqu'à la desquammation parfaite, mais la durée en est quelquefois plus longue. On appelle desquammation la chute de l'épiderme, qui se détache en petites lamelles semblables à des paillettes de son, sur les parties où les taches existaient.

Cette maladie attaque particulièrement les enfans, et elle est généralement moins à craindre que lorsque le sujet est plus avancé en âge, et dans ce dernier cas, les complications sont aussi plus fréquentes.

La rougeole, surtout dans le bas âge, est ordinairement assez bénigne, mais il arrive quelquefois que l'inflammation, se fixant profondément dans les viscères soit de la digestion, soit de la respiration, et même dans le cerveau, elle peut s'élever au degré de ce qu'on appelle fièvre adynamique. (V. Fièvre.) La maladie prend alors le nom de *rougeole maligne*; le malade est profondément abattu, sans forces ou éprouvant par intervalles des agitations violentes; délirant; la langue et les dents se couvrent d'un enduit fuligineux, etc. L'on conçoit que dans ces cas le danger est très-grand; ordinairement cette série de symptômes alarmans ne s'observe qu'après l'éruption. Quand l'inflammation interne, quel que soit son siége, n'est pas considérable, on peut prévoir une issue favorable; si la

fièvre diminue lorsque l'éruption paraît, c'est un bon signe; mais si elle est très-forte ou qu'elle augmente, malgré l'éruption, c'est une preuve que l'inflammation interne est violente, et plus elle est violente, plus le danger est grand.

Causes. La contagion. La rougeole est une maladie contagieuse, c'est-à-dire qu'elle se transmet soit par le contact direct des individus qui en sont atteints, soit par le contact de leurs couvertures, de leurs vêtemens ou de tout autre objet, et même des personnes qui les auraient touchés. Il n'est pas bien démontré qu'elle puisse se communiquer par l'air, et si cela a lieu, ce n'est certainement qu'à de très-petites distances. Elle existe quelquefois d'une manière épidémique dans toute une ville, une contrée, un hôpital; d'autres fois elle n'atteint qu'un petit nombre d'individus et règne, comme on le dit, sporadiquement. C'est vainement qu'on a essayé d'inoculer la rougeole, à l'instar de la petite vérole; je ne sache pas que les tentatives faites jusqu'à ce jour aient été couronnées de succès.

Traitement. La rougeole se compose évidemment d'une inflammation de la peau et des membranes muqueuses qui tapissent les conduits de la respiration, et souvent de celles des voies digestives. Y a-t-il quelque chose de spécifique, ou, comme l'on dit, *sui generis*, dans cette inflammation? C'est ce qui n'est pas démontré. Quoi qu'il en soit, la rougeole est ordinairement une maladie assez bénigne qui ne requiert le plus souvent que des boissons tièdes et adoucissantes, telles que les décoctions de jujubes, de dattes, de raisins de Corinthe, de guimauve, de graine de lin, l'eau de veau, la tisane de gomme arabique, etc., édulcorées soit avec le miel, soit avec le sucre ou avec les sirops de guimauve, de capillaire, de violette, etc. Le malade gardera le lit dans une chambre d'une température moyenne; il sera soumis à une diète absolue et soustrait à l'action d'une lumière trop vive, à cause de l'irritabilité particulière des yeux. Ce traitement doit être suivi jusqu'à l'époque de la desquammation. Cependant si, après l'éruption, la fièvre est peu considérable, on pourra se relâcher de la sévérité de la diète, et permettre quelques fruits cuits, quelques morceaux d'orange, du raisin frais, si c'est en automne, etc. Si les taches venaient à disparaître tout à coup, ainsi qu'on l'observe dans quelques cas, sans qu'on pût l'attribuer à quelque inflammation interne violente, on fera administrer avec avantage un bain tiède ou un bain de vapeur: les boissons légèrement sudorifiques conviennent aussi dans ces sortes de cas, mais il ne faut pas insister trop long-temps sur leur usage. Si au contraire l'éruption disparaît à cause d'une violente inflammation des viscères qui concentre à l'intérieur la vitalité, ou, ce qui est bien

plus ordinaire, si ces inflammations internes existent avec violence, malgré l'éruption ou même avant son apparition, il faut bien se garder d'avoir recours aux excitans; c'est au contraire une raison de plus d'être sévère sur le traitement émollient, et de recourir à tous les moyens usités pour combattre ces inflammations avec énergie, sans avoir égard à la rougeole. Si donc il est question d'une violente inflammation de la gorge, complication qui se présente toujours dans cette maladie avec plus ou moins d'intensité, on l'attaquera hardiment par les saignées locales faites au moyen de sangsues appliquées en grand nombre et à plusieurs reprises au-devant de la trachée, sous la mâchoire inférieure; en un mot, on se conduira comme dans une *angine* ou un *catarrhe pulmonaire* à l'état aigu. (V. ces deux mots.) S'il existe une pneumonie, c'est-à-dire, une inflammation de la substance même du poumon, on emploiera la saignée de bras plus ou moins répétée. Y a-t-il complication de gastrite? même traitement que pour cette maladie dans toute autre circonstance. (V. Gastrite.) S'il y a complication d'inflammation cérébrale, le traitement sera celui de l'*encéphalite*. (V. ce mot.) Je dois en dire autant de toute autre inflammation qui viendrait compliquer la rougeole. Décrire ici le traitement qui convient à chacune de ces complications, ce serait répéter ce qui a déjà été exposé dans les divers articles de cet ouvrage. On devra donc les consulter à mesure qu'elles se présenteront. Mais, je le répète, l'inflammation interne que l'on aura le plus souvent à combattre, et qui existe toujours, c'est celle de la gorge et des conduits de la respiration. Vient ensuite celle du canal intestinal; mais il ne faut pas perdre de vue que ce n'est que dans les cas où ces inflammations sont violentes qu'il est nécessaire d'avoir recours aux saignées; dans le cas contraire, il suffit toujours du simple traitement indiqué au commencement de ce paragraphe.

Dans plusieurs pays, on a l'habitude de laver les enfans avec de l'eau froide, lorsque la rougeole est très-grave et qu'elle est accompagnée de délire et d'agitation violente. Les succès que l'on obtient de cette pratique doivent encourager à y avoir recours dans des cas semblables, pourvu qu'il n'y ait pas complication d'inflammation de poitrine.

Plusieurs personnes croient qu'il est nécessaire d'administrer des purgatifs vers la fin de la rougeole, afin, disent-elles, de débarrasser le corps des humeurs qui pourraient encore rester après la maladie. Il est bien vrai que, lorsque la diarrhée se manifeste spontanément, elle est ordinairement suivie d'une amélioration sensible; mais il ne faut pas la provoquer artificiellement, parce qu'on peut alors causer ou entretenir l'irri-

tation du canal intestinal, et prolonger ainsi la convalescence. Bien plus, si la diarrhée survenue même spontanément est opiniâtre, ainsi que les exemples n'en sont pas rares, loin de la regarder comme un bien, on doit chercher à la combattre et à la faire cesser par les moyens appropriés. (V. DIARRHÉE.) Au lieu de purgatifs, on fera toujours plus sagement de conseiller quelques bains tièdes et des frictions douces à la peau.

Convalescence. Soit que la rougeole ait été maligne, soit qu'elle ait été bénigne, la convalescence exige souvent plus de soins et de précautions que la maladie elle-même. Car, pour les avoir négligés, elle a été souvent suivie d'accidens plus ou moins graves, surtout de toux opiniâtre qui peut amener la phthisie pulmonaire, de diarrhée inquiétante, d'hydropisie, etc. Il est donc essentiel de redoubler d'attention relativement à tout ce qui tient au régime, et surtout relativement à la température. Si l'on est en hiver, et que la température soit froide, et surtout froide humide, il faut que le convalescent reste pendant six semaines, deux mois, et quelquefois plus longtemps dans un appartement où règne une chaleur douce, uniforme et modérée. Si l'on est en été, il pourra sortir au bout de deux ou trois semaines, vers le milieu de la journée, quand il n'y a ni pluie ni vent, et toujours en commençant à s'habituer insensiblement, et par petites séances, à l'influence de l'air extérieur. Quant au régime, il doit consister d'abord en petits potages maigres de semoule, de vermicelle, de tapioca, de riz, de pain grillé, etc. On arrivera peu à peu à les préparer au bouillon très-léger; et à mesure que le malade prendra des forces, on lui donnera un ou deux œufs frais, des légumes herbacés tels que l'épinard, l'oseille, la laitue, la chicorée, des purées de pois, de pomme de terre, préparées au lait et au sucre, des fruits cuits ou très-aqueux; ensuite on variera ces alimens par un peu de poulet bouilli ou rôti, de chair de veau, et enfin on arrivera au régime ordinaire. Les boissons seront d'abord de l'eau sucrée ou non sucrée, mais jamais *bouillie*, car, je le répète pour la centième fois, malgré l'opinion contraire, l'eau bouillie est lourde à l'estomac et se digère très-difficilement. On y ajoutera ensuite un peu de vin rouge. Si le convalescent avait de la disposition à l'hydropisie, et que l'on remarquât de l'empâtement vers le bas des jambes, de la bouffissure aux paupières, on donnerait pour boisson une décoction légère de chiendent, de racine de fraisier, de baies de genièvre, etc.; au reste on se conduirait comme dans les autres cas d'hydropisie. (V. ce mot.)

Pour préserver de la rougeole les personnes qui n'en auraient pas encore été atteintes, il n'y a pas d'autre moyen

que de les isoler des individus malades, et de les préserver de tout contact soit des objets, soit des personnes qui les auraient touchés depuis peu de temps. Quoiqu'on ne sache pas bien au juste combien il doive s'écouler de temps pour que la maladie ne soit plus transmise par le contact, on peut établir en principe qu'il n'y a plus rien à craindre cinq ou six jours après que la desquammation est entièrement terminée.

S

SANGSUES. Comme l'usage des sangsues est devenu un puissant auxiliaire entre les mains des hommes habiles pour combattre diverses inflammations auxquelles nos organes sont sujets, il ne sera pas inutile, je pense, de donner ici quelques détails sur la manière dont on doit en faire l'application. Je n'examinerai pas si leur emploi n'est pas quelquefois porté trop loin, lorsqu'il est confié à l'ignorance ; ce serait la première fois qu'on n'aurait pas abusé même d'une bonne chose, tant l'homme sait difficilement garder une sage moyenne. Mais parce qu'il se commet des abus, devons-nous, à l'instar de certains esprits routiniers et prévenus, déclarer la guerre à l'usage ? Non certainement. Et tout en convenant que les saignées locales et générales ont été souvent employées d'une manière exagérée, à tout propos et sans discernement, nous soutenons hardiment que c'est un des moyens de guérison les plus puissans, les plus directs et les plus raisonnables auxquels il soit donné jusqu'ici à l'homme de l'art de recourir. Il se commet des abus : et en quoi l'homme n'en commet-il pas ? Il abuse des alimens, des boissons, des plaisirs, des exercices, du repos, en un mot de tout ce que la nature avait mis à sa disposition pour le faire tourner à son avantage. Quand un organe est travaillé par une inflammation violente, croit-on l'éteindre en faisant avaler au pauvre malade une quantité de drogues dont le moindre inconvénient serait d'être inutiles. Par une saignée générale, et plus souvent encore par une saignée locale faite à propos, on arrête bien plus sûrement la marche de l'inflammation, soit en soustrayant une partie du sang qui contribue à l'entretenir, soit en déterminant sur les points où les sangsues sont appliquées une révulsion qui a pour effet de détourner l'inflammation de l'organe qu'elle occupait, suivant cette pensée du père de la médecine, devenue un axiome : *Duobus doloribus simul obortis, sed non in eodem loco, major obscurat alterum.* On sent bien que nous ne devons pas parler ici de tous les cas où il est convenable d'avoir re-

cours aux émissions sanguines, soit au moyen des sangsues, soit avec la lancette; car il est évident qu'il faudrait pour cela répéter ce qui a été dit dans les divers articles de cet ouvrage.

De la manière d'appliquer les sangsues. Après avoir lavé la place d'élection avec de l'eau tiède, on met dans un linge fin le nombre de sangsues dont on se propose de faire l'application; on en fait un paquet qu'on place sur l'endroit destiné, sous un verre plus ou moins évasé; on tire alors les bords du linge pour le déplisser et pour mettre par ce moyen les sangsues en contact avec la peau; elles ne peuvent pas alors s'attacher au parois du verre, comme cela arrive ordinairement quand il n'y a pas un linge interposé entre elle et le verre, et si elles sont bien choisies et disposées à mordre, elles ne peuvent le faire que sur la peau.

Le moyen qui vient d'être décrit ne serait pas toujours praticable, s'il s'agissait d'appliquer les sangsues sur une surface peu étendue, à la vulve par exemple; on se sert alors d'un petit verre dans lequel sont enfermées les sangsues, et que l'on applique sur le point convenable. La conformation des parties ne permet pas toujours de se servir de ce moyen. Ainsi, quand on doit poser les sangsues sur la muqueuse du nez, à l'intérieur de la bouche, sur la conjonctive des paupières, etc., il faut les envelopper une à une avec un linge, de manière que la tête seule soit libre, et l'appliquer à l'endroit où l'on veut que l'animal morde.

Lorsque les sangsues sont tombées, on entretient l'écoulement du sang en lavant avec de l'eau tiède les petites plaies qu'elles ont faites; si elles ne tombent pas d'elles-mêmes, il suffit, pour obtenir cet effet, de répandre sur elles quelques grains de sel ou un peu de tabac, du vinaigre, etc. Pour arrêter l'écoulement du sang, il suffit presque toujours de recouvrir les piqûres avec un linge sec un peu serré. S'il arrivait cependant que ce moyen simple ne réussît pas, on aurait recours à l'amadou sec, aux lotions froides acidulées avec le vinaigre ou le jus de citron, aux astringens tels que l'eau de Rabel, la colophane, les poudres absorbantes qui font une pâte avec le sang. Les hémorrhagies de ce genre les plus rebelles cèdent presque constamment à l'application de morceaux d'amadou ou de bourdonnets de charpie imbibés d'eau-de-vie ou d'esprit de vin, et roulés ensuite dans une poudre fine de colophane, ou de tannin, ou d'alun calciné. Si malgré ces moyens le sang continue de couler, on cautérise les petites plaies avec la pierre infernale. On a proposé en outre un moyen fort simple et qui ne manque jamais de réussir; il consiste à placer sur la

plaie qui saigne un morceau de linge plié, sur lequel on applique l'extrémité d'une spatule ou toute autre pièce de fer commode et chauffée de manière à ne pas occasioner de brûlure; la chaleur fait évaporer les parties les plus liquides du sang; le reste se concrète et forme un coagulum qui arrête l'hémorrhagie.

S'il arrivait, ainsi que l'on en a des exemples, que pendant l'application des sangsues dans l'intérieur de la bouche, des narines ou de toute autre manière, il s'en fût introduit dans l'estomac, il faudrait faire boire abondamment de l'eau salée, du vin ou de l'eau vinaigrée. On administrerait ensuite un vomitif. Ces seuls moyens suffisent pour faire périr la sangsue et pour prévenir les accidens que pourrait causer sa morsure. S'il s'en était introduit dans l'anus, dans la vulve, dans les narines, une injection d'eau salée ou vinaigrée dans ces cavités suffirait également pour les détacher et les expulser.

Est-il prudent de faire usage de sangsues qui auraient déjà été employées pour d'autres malades? La réponse est généralement négative; car il serait possible que, si les sangsues avaient piqué sur des parties affectées de maladie contagieuse, elles la communiquassent à d'autres personnes. J'ignore si cet accident est jamais arrivé, mais, dans tous les cas, il est infiniment rare. Le doute suffit néanmoins pour s'en abstenir, quand on ignore les maladies des personnes à qui elles ont servi. S'il s'agit de sangsues qui, après avoir dégorgé le sang dont elles s'étaient remplies, sont ensuite conservées pendant plusieurs semaines dans l'eau fréquemment renouvelée ou dans un étang, il est hors de doute qu'on peut de nouveau les employer sans crainte. Une bonne manière pour conserver les sangsues consiste à les faire dégorger dans la cendre après qu'elles sont tombées, à les laver et à les mettre ensuite dans un bocal d'eau fraîche, que l'on change deux ou trois fois par semaine. On ne doit pas faire tomber, au moyen du sel ou du tabac, les sangsues que l'on veut conserver. Une précaution importante est d'enlever du bocal au fur et à mesure toutes celles qui succombent. Il convient aussi de les tenir dans un lieu frais et à l'abri des rayons du soleil.

SARCOCÈLE. On appelle ainsi la tuméfaction des testicules, à la suite d'une contusion, d'une chute, de l'équitation, d'une gonorrhée, etc., etc. Sous l'influence de ces diverses causes, le testicule devient chaud, douloureux, et acquiert quelquefois en très-peu de jours un développement considérable. Si on ne l'attaque pas promptement, cette inflammation devient ordinairement chronique, et il est important de pré-

venir ce résultat. Lorsque cette maladie vient à la suite d'une blennorrhagie, on l'appelle vulgairement *chaude-pisse tombée dans les bourses*. Ce n'est pas cependant que la blennorrhagie soit tombée dans les bourses, mais c'est que l'irritation a abandonné le canal de l'urètre, s'est portée sur les testicules, ou bien, en persistant dans son premier siége, elle s'est en outre étendue jusqu'à ces organes. Cette observation est importante en ce qu'elle apprend que le traitement du sarcocèle ne doit pas toujours varier, à raison des causes qui l'ont produit, surtout dans le commencement; car, en dernier résultat, il est toujours question d'une irritation ou d'une inflammation plus ou moins intense qu'il s'agit d'apaiser. Cette flammation est aiguë ou chronique.

Les symptômes de l'inflammation aiguë sont ceux qui viennent d'être énumérés. Quand elle est chronique, on observe ce qui suit. La tumeur peut rester plus ou moins long-temps stationnaire, et souvent il n'y a qu'un simple engorgement, mais point d'altérations organiques ni douleurs bien sensibles. Cependant, si on n'arrête pas l'irritation, le testicule continue à grossir et à se durcir, surtout vers l'épididyme : c'est le *sarcocèle* proprement dit. D'autres fois il se fait une sécrétion plus ou moins abondante de sérosité albumineuse, résultat de l'inflammation de la tunique vaginale; c'est ce qu'on appelle *hydrocèle*, ou hydropisie des bourses. Le sarcocèle et l'hydrocèle existent quelquefois simultanément. Le cancer, le squirre, la suppuration, l'ulcération des testicules sont encore un des résultats de l'inflammation chronique des testicules, lorsqu'on n'en arrête pas les progrès par les moyens convenables.

Traitement. L'irritation du testicule étant d'une nature identique, ainsi que nous l'avons déjà dit, soit que la cause soit syphilitique, soit qu'elle ne le soit pas, le traitement de cette inflammation à l'*état aigu* ou à son début doit être constamment le même. Quand le testicule devient chaud, gonflé, douloureux, la maladie est dans la circonstance où l'on doit l'attaquer. On conseillera le repos, le séjour au lit autant qu'il sera possible, l'usage du suspensoir peu serré, les cataplasmes émolliens sur l'organe malade, des bains tièdes fréquens, ensuite une application de 10 jusqu'à 40 sangsues sur le testicule, suivant la sensibilité et la force de l'individu. Par ce moyen on enlève en peu de temps l'inflammation aiguë du testicule. On persévère pendant quelque temps dans l'emploi des émolliens, lors même que l'inflammation paraît enlevée : de cette manière on prévient l'hydrocèle, le sarcocèle et d'autres altérations organiques.

On a quelquefois employé la glace avec succès, mais les

personnes très-irritables n'en supportent que difficilement l'application.

Quand la maladie est décidément chronique, ce qui dépend souvent de l'emploi intempestif des résolutifs tels que l'acétate de plomb, le vinaigre, la terre cimolée des couteliers, l'emplâtre de vigo, etc., s'il n'y a pas encore altération organique, on peut avoir recours au régime et au traitement antiphlogistique indiqué plus haut. De nombreux succès attestent chaque jour les avantages d'un pareil traitement; mais le malade doit être prévenu que la guérison est lente, et que, pour l'obtenir, il faut de la persévérance dans l'emploi des moyens. Les douches dirigées sur le testicule, et suivies d'une application de 8 à 10 sangsues, une, deux ou trois fois par semaine, ont très-souvent réussi à faire disparaître l'engorgement lorsque tous les autres moyens avaient échoué.

Après l'usage prolongé des antiphlogistiques, lorsque l'irritation est apaisée, on peut hâter la résolution de l'engorgement par l'emploi de certains médicamens appelés résolutifs, quelle que soit la cause de la maladie. On pratiquera des frictions sur le scrotum avec un peu d'onguent mercuriel ou de calomélas délayé avec de la salive; on fera des applications de compresses imbibées d'eau vinaigrée ou d'une légère solution d'acétate de plomb. On essayera successivement l'emploi de ces divers moyens, et on n'y insistera qu'autant qu'on en reconnaîtrait de bonne heure les heureux résultats. On peut aussi faire quelques frictions mercurielles sur la face interne des cuisses. Il faut recommander l'abstinence des alimens et des boissons stimulantes, des plaisirs vénériens de toute espèce; on conseillera aussi le repos, l'usage du suspensoir et les bains tièdes. Ce traitement doit encore être continué plusieurs jours après que la guérison paraît confirmée. Les sudorifiques, tels que la salsepareille, les purgatifs légers, peuvent aussi être employés après les antiphlogistiques, mais avec prudence, et à la condition que le tube digestif se trouve en bon état. (Voyez, pour l'administration des sudorifiques, tom. I, pag. 103 et suiv., et pour celle des purgatifs, pag. 75 et suiv.)

Quand le testicule n'a pas été traité heureusement, qu'il est trop dur, lancinant, squirrheux, cancereux, on doit avoir recours à la castration; mais on n'en vient à cette extrémité qu'après avoir épuisé toutes les ressources que présentent les antiphlogistiques, les saignées locales, les douches, les résolutifs, etc. Dans les cas d'hydrocèle, on a recours à la ponction pour évacuer la sérosité.

SCARLATINE, *fièvre rouge, fièvre scarlatine*. Cette maladie,

qui a beaucoup d'analogie avec la rougeole, a pour caractère principal une éruption de taches irrégulières à la peau, accompagnées d'une irritation de la membrane muqueuse du tube intestinal, et plus souvent encore de celle des voies aériennes. Elle s'annonce par les symptômes précurseurs qui précèdent ordinairement les autres maladies éruptives. Il y a donc d'abord malaise général, frissons, chaleur, mal de tête, mal de gorge, rhume, larmoiement. Après trois ou quatre jours de fièvre, dite *fièvre d'incubation*, le visage se tuméfie; en même temps des taches rouges apparaissent sur la peau, d'abord disséminées, mais ne tardant pas à se rapprocher. Le plus souvent toute la peau, depuis le visage jusqu'aux pieds, prend une couleur d'un rouge écarlate, d'où la maladie a pris son nom. Quelquefois il n'y a que certaines parties du corps, principalement la poitrine, le ventre et les cuisses, qui soient le siége de l'éruption. Elle se manifeste quelquefois par de larges plaques; elle ne produit pas ordinairement de boutons sensibles à la vue ni au toucher. La déglutition devient difficile; il y a tuméfaction des amygdales, nausées et même vomissement; respiration fréquente; la fièvre est ardente; souvent il y a du délire; la soif est considérable, mais le malade craint de la satisfaire, à cause de la douleur qu'il éprouve pour avaler; le mal de tête est intense; il y a beaucoup d'agitation, surtout pendant le sommeil; la démangeaison est insupportable. Ces divers symptômes sont plus ou moins violens, suivant que l'inflammation tant interne qu'externe qui y donne lieu est elle-même violente ou légère; quelquefois l'éruption est peu considérable, ainsi que le mal de gorge; d'autres fois l'inflammation est assez intense pour donner lieu à tous les phénomènes qui constituent les fièvres appelées *malignes* par les auteurs.

Quand la scarlatine a fait son explosion, la fièvre continue; il y a rougeur vive de la peau et de la langue, sensibilité à l'épigastre, soif ardente. Tous ces symptômes disparaissent au bout d'une dizaine de jours. Il est facile de voir que la fièvre qu'on a nommée fièvre d'incubation, et qui précède l'éruption, est le signal d'une irritation gastrique accompagnée le plus souvent d'une angine; puisque, malgré la rougeur de la peau, l'inflammation interne persiste encore pendant quelque temps, et que l'interne et l'externe disparaissent ensemble. Il y a donc en même temps inflammation de la peau, de la muqueuse gastrique et des voies aériennes. L'angine ou l'inflammation des amygdales peut être assez violente pour que le malade meure suffoqué : ces parties peuvent aussi être frappées de gangrène, et la maladie se terminer d'une manière fâcheuse. Quelquefois une fluxion de poitrine (pneumonie) se manifeste et devient

tout à coup la maladie principale; d'autres fois la prédominance de l'inflammation a lieu dans le cerveau ou dans le canal intestinal, ou dans ces divers organes simultanément; c'est ce qui constitue la scarlatine *maligne*, facile à reconnaître par un état d'agitation extrême du malade, de prostration de ses forces, par des secousses convulsives, par la fuliginosité de la langue, etc. Dans d'autres circonstances il y a un tel excès d'inflammation à la peau, qu'elle devient tout entière d'un rouge vif et simule un vaste érysipèle.

La scarlatine, quand elle suit une marche régulière, se termine, comme la rougeole, par la desquammation, qui a lieu trois ou quatre jours après l'éruption, tantôt plus tôt, tantôt plus tard. La durée totale de la maladie est à peu près la même que celle de la rougeole et de la petite vérole.

Les auteurs ont distingué cette affection en bénigne et en maligne; mais le mot bénigne, traduit en langage plus intelligible, doit signifier légère, et le mot maligne est l'équivalent de violente; car si l'inflammation des voies gastriques et aériennes, ainsi que celle de la peau est légère, on aura une scarlatine bénigne ou légère; si cette inflammation est tellement violente qu'elle produise la gangrène, les convulsions, la prostration des forces, la scarlatine est grave ou maligne. On sent donc qu'il ne s'agit que du degré plus ou moins violent de l'inflammation, et qu'entre la scarlatine la plus bénigne et la plus maligne il y a plusieurs nuances intermédiaires qui ne sont jamais précisément les mêmes chez les différens individus. Au reste, cette remarque ne s'applique pas plus particulièrement à la scarlatine qu'aux autres fièvres dont nous avons parlé dans un autre article, et qu'il sera bon de consulter. (V. Fièvre.)

A la suite de la scarlatine, on peut observer des irritations chroniques sur les mêmes points et dans les mêmes organes qui avaient été affectés d'une manière aiguë. Elle est souvent suivie d'anasarque, c'est-à-dire d'une hydropisie générale du tissu cellulaire. D'autres fois il reste un catarrhe, une pleurésie, une pneumonie. Ces terminaisons fâcheuses ont surtout lieu lorsque la maladie a été mal traitée dès le principe.

Causes. La scarlatine se développe de préférence chez les enfans et les adolescens, et particulièrement vers la fin de l'automne. Cependant aucun âge n'en est exempt, et elle peut se manifester dans toutes les saisons de l'année; elle est beaucoup plus dangereuse dans l'âge adulte que dans l'enfance; elle règne quelquefois épidémiquement, et il paraît qu'elle peut se transmettre par le contact, comme la rougeole et la petite vérole, mais ce mode de transmission n'est pas à beau-

coup près aussi fréquent que dans ces deux dernières maladies. Elle est généralement plus dangereuse lorsqu'elle est épidémique que lorsqu'elle est sporadique, c'est-à-dire qu'elle n'attaque que quelques personnes isolément. Dans le plus grand nombre des cas, cette maladie se termine d'une manière heureuse, à moins que l'on n'exaspère l'inflammation par un traitement stimulant; heureusement que de nos jours il s'est opéré à cet égard de grands et utiles changemens, fondés sur une connaissance plus précise de la maladie à laquelle on avait affaire. Dans tous les cas, le danger est toujours en raison de l'intensité de l'inflammation, non-seulement de la peau, mais encore et principalement des complications qui peuvent l'accompagner.

Le traitement de la scarlatine étant absolument le même que celui de la rougeole, il est inutile de le retracer ici. (Voy. Rougeole.)

SCIATIQUE, *névralgie sciatique, douleur sciatique.* On donne ordinairement le nom de *sciatique* à une douleur qui se manifeste le long du trajet du nerf sciatique. Le nerf que l'on nomme ainsi descend le long de la partie postérieure de la cuisse, et se divise dans son cours en plusieurs ramifications jusqu'aux extrémités du pied; un autre nerf, que l'on nomme crural, suit la face antérieure et interne de la cuisse, et fournit également diverses branches dans son trajet.

La névralgie sciatique se manifeste par les symptômes suivans : il y a douleur vive et déchirante, quelquefois pulsative ou avec des élancemens et des tiraillemens, s'étendant depuis la fesse le long de la partie postérieure de la cuisse; quelquefois se propageant aux côtés externes du genou, de la jambe et de la plante du pied. Lorsque la douleur occupe le nerf crural, elle se fait ressentir à la partie antérieure et interne de la cuisse, au jaret, et quelquefois au côté interne de la jambe et au dos du pied. Ces deux affections ne différant l'une de l'autre que par le siége qu'elles occupent, nous les avons réunies en un même article, parce que le traitement en est complètement identique. La cuisse n'offre ni rougeur, ni gonflement, et ce signe sert à faire distinguer la douleur sciatique du rhumatisme, avec lequel on pourrait d'abord la confondre; les mouvemens sont douloureux et quelquefois impossibles; en général le malade éprouve du soulagement quand on pratique des frictions sur le trajet de la douleur, ou lorsque l'on comprime la partie souffrante. Ces moyens ne produisent pas non plus de soulagement dans le rhumatisme.

Cette maladie peut affecter une marche aiguë ou chronique;

elle offre peu d'intermittences, et la douleur est presque toujours continue; elle dure depuis quelques jours jusqu'à des mois, des années, et même, dans certains cas, elle dure pendant toute la vie.

Les causes qui produisent la névralgie sciatique, sont les mêmes que celles de toutes les autres névralgies; ce sont principalement l'impression du froid, et surtout du froid humide; la suppression subite de la transpiration cutanée, les contusions, les lésions, les altérations organiques du nerf sciatique; quelquefois la douleur est causée et entretenue par une tumeur ou un corps étranger qui comprime ce nerf, par une altération des os de la colonne vertébrale vers le point où il sort de cette colonne osseuse; elle peut aussi dépendre, et dépend en effet souvent d'une affection de la moelle épinière dont le nerf sciatique tire son origine. (V. Moelle épinière.)

Traitement. Dans le principe, et lorsque la maladie est aiguë, on doit employer les saignées locales abondantes, répétées, au moyen de sangsues, ou mieux encore, de ventouses scarifiées sur le trajet du nerf, mais principalement dans le haut de la cuisse et vers l'endroit où la douleur semble avoir son point de départ: on a quelquefois ôté la douleur subitement en recouvrant de ventouses tout le bas des lombes et le haut de la cuisse. Si l'on avait affaire à un sujet fort, vigoureux, sanguin, on ferait précéder les sangsues ou les ventouses par une saignée de bras ou de pied. Lorsque l'on a produit comme une détente ou un relâchement des tissus par les émissions sanguines, si la douleur ne cède pas, c'est le cas d'avoir recours aux révulsifs les plus énergiques. Ainsi, après avoir administré pendant quelques jours les douches sur la partie malade, on y appliquera plusieurs moxa souvent répétés; et si les malades n'avaient pas le courage de se soumettre à ce traitement, à cause de la douleur qu'il détermine, on lui substituerait les vésicatoires volans, les frictions irritantes avec la pommade ammoniacale ou toute autre substance propre à produire la rubéfaction. (Voyez, pour ce qui concerne la manière d'employer les irritans externes, pag. 91 et suivantes, compris sous le nom de *Révulsifs*, *Rubéfians*, *Moxa*, *Sinapismes*, *Ventouses*, *Sétons*.)

Ce traitement extérieur, à part les saignées, est encore celui qui convient dans la sciatique chronique. On a quelquefois obtenu de bons effets de deux gros d'huile essentielle de térébenthine mêlée avec un sirop ou avec du miel, pris en cinq ou six fois dans l'espace de vingt-quatre heures, et en continuant cette médication pendant sept ou huit jours, et même plus. Si l'on s'apercevait que ce médicament déterminât trop d'irri-

tation sur le canal intestinal, on devrait en diminuer la dose ou en suspendre entièrement l'administration. On pratique aussi des frictions sur la cuisse avec cette même substance, dont on imbibe un morceau de flanelle ou toute autre étoffe de laine.

On vante beaucoup les bons effets obtenus de l'acupuncture dans les douleurs névralgiques, et principalement dans celle dont il est question dans cet article. L'acupuncture est une opération renouvelée dans ces derniers temps des Chinois et des Japonais ; elle consiste à introduire plus ou moins profondément une ou plusieurs aiguilles très-déliées sur le siége de la douleur. De nombreux cas de guérison rapportés par des auteurs dignes de foi ne permettent pas de révoquer en doute les avantages que l'on peut obtenir de cette opération, qui n'a absolument rien de douloureux. Cette opération peut être combinée avantageusement avec l'action de l'électricité.

Il est quelquefois utile d'entretenir la moiteur de la peau en enveloppant la cuisse avec une pièce de taffetas gommé, très-propre à produire cet effet. On peut même en faire un caleçon doublé avec la flanelle. Cette seule précaution a suffi dans quelques cas pour faire disparaître la douleur.

Il est, je crois, inutile de dire que l'on doit éviter avec soin le froid et l'humidité, et qu'il convient de maintenir la chaleur du corps, en portant habituellement de la flanelle ou une fourrure chaude immédiatement sur la peau, durant l'hiver et toutes les fois que la température est abaissée.

SCORBUT. Presque inconnue des anciens, exerçant des ravages épouvantables dans les derniers siècles, singulièrement ralentie et assez rare de nos jours, cette maladie se manifeste par les signes que nous allons décrire.

On peut distinguer trois degrés dans le scorbut. 1er *degré*. Les individus qui commencent à en éprouver les premières atteintes deviennent lents, paresseux, ressentant une lassitude inusitée, et sont fatigués par le moindre exercice ; le teint naturel du visage disparaît et se change peu à peu en une pâleur blafarde ; le moral est abattu ; le malade est sujet aux défaillances, aux palpitations de cœur, surtout s'il fait quelque mouvement ; des douleurs vagues se font sentir dans les membres ; bientôt il commence à avoir les gencives gonflées, rougeâtres et douloureuses. Malgré cet état, les digestions continuent ordinairement à se faire avec régularité, et l'on n'observe généralement du côté du canal intestinal qu'une constipation plus ou moins opiniâtre. 2e *degré*. Les gencives, devenues de plus en plus spongieuses, gonflées et douloureuses, commencent à laisser

couler un sang peu coloré; l'haleine est d'une fétidité repoussante, les gencives s'ulcèrent, les dents commencent à se dénuder et à vaciller; la peau est d'abord sèche et âpre au toucher; ensuite des tâches larges, livides, se manifestent sur différens points de son étendue et se changent en ulcères, qui deviennent fongueux et saignans; l'affaiblissement général augmente; souvent il y a impossibilité de marcher; les membres se tuméfient et deviennent de plus en plus douloureux; les muscles des extrémités inférieures se contractent et occasionent quelquefois la rétraction des jambes sur les cuisses; les plaies ne se cicatrisent point, et si le malade a quelques os fracturés, ils ne se consolident que difficilement ou pas du tout. 3e *degré.* Si l'on ne fait rien pour arrêter les progrès du mal, ou que les moyens employés soient inefficaces, tous les symptômes précédens s'aggravent encore; des hémorrhagies abondantes ont lieu par différens points du corps, par la bouche, par les narines, par l'anus, le vagin, en un mot par toutes les ouvertures des membranes muqueuses; les ulcères dont la peau et principalement les jambes sont parsemées, fournissent une sanie fétide; le gonflement fait des progrès, la face est bouffie; les extrémités inférieures tuméfiées; les mouvemens musculaires deviennent impossibles; l'essoufflement est de plus en plus grand, à tel point que le moindre mouvement, le simple transport des malades au grand air suffit quelquefois pour faire craindre la suffocation. Dans certains cas, la carie s'empare des os, des sueurs fétides surviennent, la fièvre hectique se déclare, et la mort vient enfin terminer cette scène de douleurs.

La marche du scorbut est généralement lente et telle qu'elle vient d'être décrite; il faut ordinairement plusieurs mois avant qu'il ne devienne fatal. Dans quelques cas néanmoins le scorbut éclate tout à coup et marche rapidement à son terme; c'est ce qu'on nomme vulgairement le scorbut aigu. On a encore fait une distinction entre le scorbut qui attaque les marins durant des traversées de long cours et celui qui sévit sur la terre ferme; le premier se nomme *scorbut de mer,* et l'autre *scorbut de terre;* mais cette maladie étant évidemment la même soit sur terre, soit en pleine mer, cette distinction doit être rejetée comme inutile.

Causes. On croyait généralement autrefois que le scorbut fût toujours et uniquement le résultat de l'usage des viandes salées et du biscuit, joint au manque de végétaux frais. Mais quand on a vu et que l'on voit encore cette maladie sévir parmi les individus qui se nourrissaient presque exclusivement de substances végétales, on reconnaît bientôt que cette opinion est fausse, puisqu'elle est en opposition avec les faits. Cepen-

dant il serait absurde de prétendre que l'usage exclusif des viandes salées, du biscuit, d'eau corrompue, fût sans influence sur la production de cette maladie. Nous voulons seulement dire que cette cause ne la produit pas seule, et qu'on ne doit la considérer que comme une condition propre à favoriser l'action des autres. Le froid, et surtout le froid humide, joint aux privations ou à la mauvaise qualité de la nourriture, aux affections morales tristes, à l'abattement, à un chagrin profond, sont les causes les plus propres à développer le scorbut. C'est pour cette raison qu'il est si fréquent dans les parties froides et humides de l'Europe, et qu'il ne se montre que par exception dans les pays méridionaux; qu'il se développe ordinairement en automne, augmente et fait ses ravages durant l'hiver, et disparaît en été. L'insalubrité de l'air contribue aussi puissamment à le produire. En effet, il attaque principalement les individus enfermés dans des lieux bas, froids, humides et sombres, surtout quand ils y sont réunis en grand nombre. Que l'abattement moral favorise l'action de ces diverses causes physiques, c'est ce que l'on ne saurait révoquer en doute, quand on connaît les diverses circonstances où cette maladie s'est manifestée. C'est ainsi, par exemple, qu'au siége de Breda, les soldats hollandais et allemands, portés par leur caractère à la morosité et à la tristesse, furent atteints en très-grand nombre par le scorbut, tandis que les Français, placés dans les mêmes conditions que leurs compagnons d'armes, trouvèrent dans leur gaîté inaltérable, au milieu de la plus affreuse misère, un préservatif contre cette maladie. De nos jours, on a vu le capitaine anglais Parry et tout son équipage s'enfoncer dans les glaces du pôle pour explorer cette région, ses compagnons passer des journées entières jusqu'à mi-corps dans une eau gelée, pour traîner leur bateau au travers des glaçons, et ne s'arrêter enfin que devant des obstacles qui paraissent insurmontables aux forces humaines. Eh bien! aucun des hommes de cet équipage n'a été atteint du scorbut; ce qui serait infailliblement arrivé si cette petite compagnie n'avait pas été composée d'individus pleins d'énergie, doués d'une grande force d'âme, et qui ne se laissaient abattre ni par les dangers, ni par le froid et l'humidité.

Quelle est maintenant la nature du scorbut? Les uns regardent cette maladie comme le résultat d'une altération profonde dans la composition chimique du sang; les autres au contraire regardent cette décomposition du sang comme l'effet de l'altération des parties solides du corps. Il est hors de doute que, dans le scorbut, le sang n'est plus le même qu'il se trouve à l'état de santé; celui que fournissent les gencives, le nez, le

saignée, reste fluide, dissous, se prenant difficilement en caillot; on dirait du sang délayé dans une grande quantité d'eau. Mais de ce que le sang est ainsi altéré dans sa composition, doit-on en conclure que cette altération constitue l'essence de la maladie? Nullement. Car il n'existe aucune maladie un peu grave où le sang ne soit plus ou moins altéré, parce que les divers organes chargés de l'élaborer subissant une modification dans leur action, ils doivent donner des produits différens. En effet, il n'y a pas de raison pour que les principes constituans du sang puissent changer, sans qu'il y ait préalablement quelques changemens dans la trame des tissus qui servent à le former, à le renouveler, à le purifier. En admettant donc avec tous les observateurs que la composition du sang est profondément altérée dans la maladie qui nous occupe, nous en conclurons que c'est parce que les parties solides ont été modifiées, qu'elles ne sont plus dans leur état naturel, et qu'en conséquence les fluides qu'elles sécrètent doivent aussi être altérés. En quoi consiste cette modification des parties solides? C'est ce que, dans l'état actuel de nos connaissances, on ne pourrait encore établir avec précision; et nous aimons mieux laisser la question dans ces termes que de hasarder une explication qui n'aurait pas les faits pour base.

Le scorbut est devenu une maladie très-rare de nos jours, sans doute à cause des grandes améliorations introduites dans l'hygiène publique; et l'on ne voit plus, comme dans des siècles qui ne sont pas encore bien éloignés de nous, des villes, des armées, des flottes entières en proie à cette affreuse maladie.

Traitement. La partie la plus essentielle de ce traitement consiste d'abord à soustraire le malade à l'influence des causes qui ont fait naître la maladie. Ce point est d'une telle importance qu'il suffit pour que, sans autres remèdes, les individus affectés du scorbut recouvrent très-rapidement la santé. Il faudra donc les faire sortir de l'atmosphère dans laquelle ils ont contracté leur maladie; si l'on néglige cette précaution, les secours regardés comme les plus efficaces n'empêcheront pas les progrès du mal. Ces observations sont d'une telle vérité, que l'on a vu souvent l'équipage entier d'un bâtiment guérir du scorbut dont il était atteint, en relâchant dans une île ou sur le continent, sans avoir recours à aucune espèce de médication.

Ce n'est pas à dire néanmoins que l'on doive négliger les autres moyens dont l'expérience a constaté les bons effets. Ainsi, après que les scorbutiques auront été soustraits à l'influence de l'air froid, humide, vicié, marécageux, on aura

égard aux alimens et aux boissons. Il est incontestable, en effet, que l'on retire de grands avantages de l'usage des végétaux et des fruits frais, auxquels on pourra joindre un peu de viande blanche : les boissons acidulées, et principalement les limonades de citron et d'orange, sont généralement celles qui conviennent le mieux ; il est probable que c'est à cause de leur propriété rafraîchissante et en même temps légèrement astringente. On peut augmenter cette dernière propriété en ajoutant à ces boissons, par parties égales, une décoction légère de tan, ou, mieux encore, de racine de rathania, suivant les proportions qui sont indiquées au mot *Rhatania*, tom. I, pag. 123. Ayant eu occasion d'administrer cette boisson ainsi composée dans quelques cas de scorbut, je puis assurer qu'il n'est aucun moyen qui ait réussi à arrêter aussi promptement les hémorrhagies, les ecchymoses de la peau, et à faire reprendre aux gencives leur consistance et leur couleur naturelle, effets que ne tardait pas à suivre une amélioration générale et une gérison solide. Les eaux de groseille, de framboise, et d'autres fruits acidules produiraient sans doute le même résultat. Le lait, administré pour toute nourriture ou joint aux végétaux, réussit très-bien dans quelques circonstances, mais il faut alors abandonner les boissons acidulées. Si le scorbut était compliqué de l'inflammation de quelque organe, du canal intestinal par exemple, ce qui n'est pas très-rare, on n'emploierait que des boissons légèrement acidulées ou émollientes, quelques fruits frais, et même la diète, si l'inflammation était assez aiguë pour l'exiger. La bière, les décoctions de houblon, les eaux ferrugineuses, peuvent être utiles quand il n'existe pas de complication ; on peut même donner de temps en temps un peu de vieux vin rouge.

Ce traitement devra être secondé par l'entretien d'une très-grande propreté, l'usage des bains tièdes, de la flanelle sur toute la peau si l'on est en hiver ou dans un pays froid. L'on aura recours en outre à tous les moyens propres à relever le moral du malade.

Les ulcères de la bouche et des gencives seront combattues par des gargarismes émolliens d'abord, et ensuite par des gargarismes acidulés et astringens. Les ulcères des membres exigent à peu près les mêmes soins.

Doit-on, dans la maladie qui nous occupe, avoir recours aux végétaux que l'on nomme anti-scorbutiques? La question serait affirmative si, comme leur nom l'indique, ces substances étaient vraiment anti-scorbutiques; mais elles ne paraissent pas mériter la vogue qu'on leur accorde. Je dirai même qu'elles sont plus souvent nuisibles qu'utiles, à cause du principe

âcre qu'elles contiennent. On s'est fondé en effet, pour introduire ces végétaux dans le traitement du scorbut, sur les résultats avantageux qu'en avaient obtenu des matelots qui débarquèrent dans une île où ils trouvèrent du cresson; ils en mangèrent en abondance et furent guéris; mais le changement d'air, l'eau fraîche doivent être comptés pour quelque chose dans cette guérison; et nous devons ajouter que dans le pays où ils relâchèrent, le cresson est une plante douce et non âcre, comme il l'est dans nos contrées, à plus forte raison dans les régions plus équatoriales. Cette plante a agi dans cette circonstance comme aurait fait tout autre végétal doux et frais. On ne peut donc que blâmer l'usage où sont certaines personnes d'administrer des sucs de cresson ou de cochléaria, des sirops, des vins dits anti-scorbutiques, préparés avec les mêmes plantes, aussitôt que les enfans sont pâles et que leurs gencives se ramollissent. Ces substances irritent le canal intestinal et augmentent la disposition inflammatoire de la membrane muqueuse de ce canal que ces enfans portent ordinairement. Les anti-scorbutiques font donc alors mentir leur nom, puisque leur moindre inconvénient serait d'être inutiles : mais comme ils ne possèdent pas cette propriété négative, on doit les ranger parmi les autres irritans et en proscrire l'usage dans tous les cas où il y a fièvre, tuméfaction du ventre, dévoiement, rougeur de la langue; en un mot dans tous les cas où le tube digestif est irrité, enflammé ou disposé à le devenir. (Voyez, pour ce qui regarde l'administration et le mode d'agir des *anti-scorbutiques*, tom. I, pag. 43 et suiv.)

SCROFULES. *Humeurs froides; écrouelles.* (Voyez l'article Rachitis, qui sert de complément à celui-ci.) On a vu dans divers articles de cet ouvrage des altérations organiques produites par une inflammation préalable qui, par l'appel des fluides dans les tissus enflammés, donnait lieu à des tubercules, à des tumeurs blanches des articulations, à des mélanoses, aux obstructions du foie, au cancer de l'estomac, de la matrice, de la vessie, etc. C'était toujours, dans ces cas, l'inflammation qui venait se perdre sous ces formes. Maintenant considérons ces phénomènes comme primitifs et avant toute inflammation. C'est dire que nous allons nous entretenir des *scrofules* et de plusieurs autres affections qu'on leur rapporte, telles que le rachitisme, le carreau, le goître, etc.

Les médecins ont des opinions bien divergentes sur la nature des scrofules : les uns les attribuent à la faiblesse, à l'atonie; les autres les font dépendre de l'irritation, mais d'une irritation lente, faible, au-dessous de l'irritation inflammatoire, et

lui donnent pour cela le nom de sub-inflammation. La doctrine des derniers paraît plus conforme à l'observation des faits et au raisonnement. Les objections que l'on élève contre cette doctrine ne sont pas difficiles à réfuter; elles se réduisent à peu près aux suivantes :

Première objection. Les affections scrofuleuses se rencontrent principalement chez les sujets faibles et sans énergie. Cela est vrai : mais il faut savoir si l'idée que l'on attache aux mots *force* et *faiblesse* est d'une grande exactitude; celui-là est faible, d'après l'expression vulgaire, qui a des muscles peu développés et un système nerveux doué de peu d'énergie. On part de là pour attribuer à tous les systèmes ce qui n'est ordinairement applicable qu'à certains d'entre eux, d'autant plus que les divers systèmes de l'économie vivent dans une dépendance mutuelle, et de telle sorte que l'un d'eux ne prédomine souvent qu'aux dépens des autres.

Deuxième objection. Le tempérament lymphatique est celui qui prédispose le plus aux scrofules. Cela est encore vrai : mais, dans ce tempérament, y a-t-il faiblesse du système lymphatique, comme on le pense? Il est bien plus naturel d'attribuer à un excès de vitalité cette action par laquelle ce système absorbe, élabore, charrie une plus grande quantité de lymphe. C'est ainsi que l'on dit qu'il y a énergie du système sanguin, lorque toutes les parties sont abreuvées d'une grande quantité de sang, et que l'appareil de la circulation est très-développé. Pourquoi les mêmes conséquences ne seraient-elles pas applicables au système lymphatique?

Troisième objection. Les causes qui déterminent la constitution scrofuleuse ou qui amènent le développement des scrofules, lorsque cette constitution est innée, sont plutôt de nature à affaiblir qu'à exciter. Cette remarque est également vraie, mais la conclusion est faussement déduite, car, 1° sous l'influence des causes débilitantes telles que l'humidité, le froid, l'obscurité, l'absence de la lumière solaire, la mauvaise nourriture, le défaut d'exercice, les systèmes musculaires, sanguins et nerveux ne se développent que très-peu, ce qui favorise la prédominance des tissus cellulaire et lymphatique sur les autres organes; 2° lorsque la prédisposition scrofuleuse existe, les causes irritantes ordinaires provoquent le développement des scrofules; en effet, que chez un sujet d'une constitution scrofuleuse, une articulation vienne à être le siége d'une violence, il s'y développera une tumeur blanche, tandis que, chez d'autres sujets, on n'observera rien de semblable : les exemples de ce genre se présentent en foule. Si, chez les

sujets scrofuleux, les causes irritantes atteignent de préférence le système lymphatique, c'est que ces causes tendent toujours à développer l'irritation dans les tissus les plus disposés à la contracter; 3° les affections scrofuleuses, relativement à leur siége, suivent, dans les divers âges de la vie, l'ordre de l'irritation en général, c'est-à-dire qu'on les observe dans les parties du corps qui jouissent de plus de vitalité; ainsi, chez les enfans, elles se montrent à la tête, au bas-ventre, dans les parties extérieures du corps; on voit chez eux la teigne, l'engorgement des glandes du cou, de celles du mésentère; dans la jeunesse, les poumons sont spécialement atteints, et l'on rencontre la phthisie tuberculeuse; dans la vieillesse, les articulations se tuméfient, les jambes s'ulcèrent, etc.; 4° les engorgemens lymphathiques des scrofuleux aboutissent à la suppuration, de même que les engorgemens sur la nature inflammatoire desquels personne ne dispute.

Le peu de vitalité du système lymphatique explique la lenteur de la marche de l'irritation.

Ce n'est donc pas la débilité qui est la cause immédiate des scrofules, elle peut la déterminer par toutes les raisons précitées; mais l'affection scrofuleuse elle-même n'est pas une débilité; comment concevoir une faiblesse avec douleur, chaleur, tuméfaction?

Quatrième objection. La disposition scrofuleuse et les scrofules se guérissent par l'usage des excitans. Cette observation, en partie vraie, prouve seulement que sous l'influence des excitans, tels qu'une bonne nourriture, l'insolation, les exercices en plein air et sous un beau ciel, les systèmes musculaire, nerveux et sanguin prennent du développement et de l'énergie; dès lors le système lymphatique perd la prédominance qu'il avait sur ces systèmes, et l'équilibre se rétablit. Ne sait-on pas d'ailleurs que l'usage des saignées locales favorise puissamment la résolution des glandes lymphatiques chez les scrofuleux? Ne sait-on pas aussi que les excitans, quand ils n'opèrent pas sur les autres systèmes les effets dont on vient de parler, hâtent le développement des scrofules, parce que l'excitation est employée à l'avantage de la vitalité surabondante des tissus cellulaires et lymphatiques?

Parlons maintenant des scrofules en particulier et de quelques-unes de leurs variétés.

Signes de la constitution scrofuleuse. Les individus prédisposés aux affections scrofuleuses présentent ordinairement dès l'enfance les caractères suivans: tempérament lymphatique, développement remarquable des tissus cellulaires, gonflement

de la lèvre supérieure et du nez, suintement des oreilles ; couleur vitrée de la cornée de l'œil, gonflement et irritations fréquentes des bords des paupières, de la conjonctive, de la muqueuse nasale qui se tapisse souvent de croûtes; les lèvres se fendillent facilement sous l'influence du froid; il y a disposition aux engorgemens des glandes lymphatiques sous l'influence de la plus légère cause, articulations volumineuses, déviation des os des membres, de ceux du thorax et de la colonne vertébrale (*rachitis*), disposition à la carie des dents et des os; peau blonde et molle. Cependant les scrofules peuvent exister chez des individus bruns. Les enfans disposés aux scrofules sont généralement beaux, gais, d'une intelligence précoce. Le carreau, maladie qui consiste dans l'engorgement des glandes mésentériques, est aussi un signe de la disposition scrofuleuse, ou plutôt ce sont les scrofules déjà développés dans ces glandes, car les engorgemens des ganglions du cou, des aisselles, de l'aîne, de la glande tyroïde, du mésentère, les tubercules qui constituent la phthisie pulmonaire, ne sont souvent que des variétés de la même affection occupant un siége différent; il en est de même du ramollissement, du gonflement des os, soit chez les enfans, soit chez les adultes. En effet, dans les familles qui apportent ces dispositions organiques, dans les lieux où cette maladie est endémique, les uns sont affectés de glandes au cou, aux aines, d'autres du carreau, d'autres de phthisie pulmonaire, ceux-là de rachitis, ceux-ci de goître, d'autres d'irritations chroniques des paupières, etc., etc. Dans tous ces cas, il est facile de suivre la trace du même travail morbide, savoir la prédominance anormale des tissus spongieux et lymphatiques, plus une grande tendance des membranes muqueuses à contracter l'irritation ; de là la fréquence des ophthalmies, des otorrhées, des coryza, des catarrhes pulmonaires, des gastro-entérites avec forme muqueuse chez les individus doués d'une constitution scrofuleuse.

On a donné différens noms à l'affection scrofuleuse, suivant qu'elle occupe les ganglions sous-cutanés, ceux du mésentère, les tissus pulmonaires, les os, articulations, etc.

Des variétés de l'affection scrofuleuse. Première variété. GANGLIONS TUBERCULEUX. Les ganglions des parties latérales du cou, depuis l'angle des mâchoires jusqu'aux clavicules, ceux des aisselles et des aines, ceux qui occupent le trajet des gros vaisseaux des membres, s'engorgent fréquemment chez les scrofuleux et donnent lieu à des tumeurs indolentes, arrondies, molles d'abord et ensuite renitentes. D'abord isolés, mobiles et peu volumineux, ces ganglions se développent ensuite successivement; bientôt ils se gonflent, adhèrent entre

eux, et forment souvent des masses considérables, saillantes et bosselées. Ces engorgemens s'observent quelquefois simultanément dans les ganglions du cou, des aisselles, des aines, des mamelles, mais ils peuvent ne se rencontrer que sur un ou plusieurs de ces points. Toutes les variétés décrites plus bas, ou quelques-unes d'entre elles, peuvent exister en même temps que celle-ci. Les tumeurs scrofuleuses ont une marche très-lente; elles restent quelquefois stationnaires pendant des mois et des années entières; cependant peu à peu elles grossissent, deviennent douloureuses au toucher, elles adhèrent à la peau, qui devient rouge, violette, chaude, s'amincit à son sommet et finit par donner issue à un pus plus ou moins séreux; mais avant que la maladie arrive à ce degré d'inflammation, elle marche plus ou moins lentement, s'arrête, augmente et rétrograde plusieurs fois. Les tubercules des scrofuleux n'entrent en suppuration que partiellement, de là des ulcères et des fistules qui laissent échapper des portions de matière tuberculeuse ramollie. Ces ulcères scrofuleux suppurent très-long-temps, quelquefois pendant plusieurs années; changeant fréquemment de formes, dans leur fond, dans leur contour; quelquefois douloureux, mais le plus souvent indolens. Souvent de nouvelles tumeurs se forment et s'ulcèrent auprès de celles qui sont déjà en suppuration; les cicatrices qui se ferment enfin après un temps plus ou moins long sont d'abord rouges; plus tard elles deviennent pâles, molles et comme flétries.

Dans le plus grand nombre des cas, la maladie aboutit à la suppuration, mais elle se termine aussi quelquefois par résolution, surtout si on l'attaque d'une manière convenable dès le principe.

On voit quelquefois des tubercules se développer sur beaucoup d'autres parties du corps que celles indiquées; chez quelques individus, toutes les parties fournies de tissu cellulaire en sont pour ainsi dire farcies.

Les scrofules qui constituent cette variété s'observent à tout âge, mais particulièrement dans l'enfance. Cette maladie commence ordinairement à l'époque de la première ou de la seconde dentition, ou un peu avant l'âge de puberté, rarement plus tard; cependant on voit quelquefois des individus de 30, 40, 50 ans, affectés de tubercules scrofuleux. Quand la maladie commence dès l'enfance, et qu'elle n'est pas compliquée d'autres irritations internes, elle se termine souvent heureusement vers l'âge de puberté; cet âge est au contraire celui où les tubercules pulmonaires se forment le plus ordinairement.

Deuxième variété. Goître. On donne le nom de goître à un

développement anormal du corps tyroïde, qui se manifeste par une tumeur plus ou moins considérable au-devant de la trachée. Dans certains pays où les scrofules sont endémiques, on voit chez les habitans tantôt un goître, tantôt des ganglions tuberculeux, ou d'autres formes de cette maladie. Toutes ces formes peuvent exister simultanément ou isolément. Ainsi, dans les vallées des Alpes, on trouve des individus affectés de goître et sans autres symptômes de scrofules, tandis que d'autres ont des ganglions tuberculeux, des ophthalmies, des lèvres gonflées, des coryza chroniques, etc., avec ou sans tuméfaction du corps tyroïde. Dans d'autres pays et sous certaines influences de climat et de régime, les scrofules affectent presque toujours la même forme; par exemple, rien de plus commun à Paris que les ganglions, le rachitis, la phthisie tuberculeuse, le carreau, tandis que l'on y rencontre très-rarement le goître.

Quoique l'engorgement du corps tyroïde soit le plus souvent une des formes de l'affection scrofuleuse, il peut néanmoins survenir accidentellement chez des individus dont la constitution n'est nullement scrofuleuse; c'est ainsi que, sans rappeler d'autres circonstances, les efforts le déterminent assez fréquemment chez les femmes en couche. (V. Goître.)

Troisième variété. Carreau ou irritation entéro-mésentérique. Cette maladie, qui affecte beaucoup plus souvent les enfans que les adultes, se reconnaît aux signes suivans : symptômes ordinaires de gastro-entérite ou d'entéro-colite, ensuite le ventre se tuméfie, devient dur et sensible au toucher; à mesure que la maladie fait des progrès, le sujet s'atrophie; on peut apercevoir au travers des parois abdominales des tumeurs arrondies ou bosselées, ce sont les glandes mésentériques engorgées; il y a soif ardente, anorexie ou voracité, diarrhée opiniâtre, surtout vers la fin de la maladie; quelquefois, mais rarement, constipation, suppuration des glandes tuberculeuses, fièvre hectique, marasme, mort. A l'autopsie, on trouve constamment des traces d'inflammation de la muqueuse intestinale correspondant aux glandes engorgées. Le carreau peut se manifester isolément ou être accompagné d'une ou de plusieurs autres variétés de scrofules. Cette maladie peut aussi exister accidentellement, et chez des individus dont la constitution n'est point scrofuleuse. (V. Carreau.)

Quatrième variété. Phthisie pulmonaire tuberculeuse. Si les individus doués d'une constitution scrofuleuse ont la muqueuse des yeux ou des fosses nasales très-irritables, ils auront une ophthalmie ou un coryza; si l'irritabilité prédomine dans la muqueuse intestinale, ils seront affectés d'une inflammation gastro-mésentérique; si c'est dans la muqueuse des bronches,

ils seront sujets aux catarrhes bronchiques, puis aux irritations du parenchyme pulmonaire et aux tubercules qui se forment chez ces sujets avec la plus grande facilité.

Quoique la phthisie pulmonaire tuberculeuse, toutes choses égales d'ailleurs, se manifeste plus facilement chez les individus prédisposés, elle survient néanmoins très-souvent sans cette prédisposition et sous l'influence de toutes les causes qui irritent les organes de la respiration. Comme il a été traité dans un autre article de la phthisie pulmonaire, nous n'y reviendrons pas. (V. Poumons.)

Cinquième variété. Rachitis. On doit rapporter à cette variété diverses altérations du système osseux, tels que le ramollissement des os et la déviation qui en est la conséquence chez les enfans, plusieurs tumeurs blanches des articulations, et souvent la carie *spontanée* des os, à tous les âges. Le rachitis se manifeste ordinairement chez les enfans entre l'âge de six à sept ans, par quelques-uns des signes suivans ou par tous simultanément : les muscles sont flasques, le visage pâle, la tête devient volumineuse; les extrémités articulaires se tuméfient, se *nouent*, comme on le dit vulgairement; les os des jambes se courbent, la colonne vertébrale subit diverses déviations, les côtes se dépriment et le sternum s'élève en pointe; l'éruption des dents est tardive, et elles tombent de très-bonne heure; l'abdomen est tendu, ce qui dépend ordinairement d'une concomitance de l'engorgement des glandes mésentériques, et alors il y a diarrhée; si les vertèbres sont tuméfiées, elles nuisent à l'action de la moelle épinière, et les enfans ne peuvent pas ou ne peuvent que difficilement se soutenir sur les extrémités inférieures; quelquefois les os malades se carient.

L'ossification marche toujours lentement chez les sujets scrofuleux, et les extrémités articulaires restent surtout bien plus long-temps baignées de liquides, molles et cartilagineuses, que chez d'autres individus. Cette disposition des os les rend faciles à s'irriter, et conséquemment à se tuméfier et à subir divers genres d'altérations, ainsi que le prouve l'observation des faits. (V. Rachitis.)

Sixième variété. Ophthalmie, coryza. Les irritations des membranes muqueuses des yeux, du nez et des oreilles, ont été décrites ailleurs. Prises isolément, elles ne sont point un symptôme de l'affection scrofuleuse, car on les remarque fréquemment chez les enfans de toute constitution; mais quand à ces signes se joint l'*habitus scrofuleux* qu'un œil exercé reconnaît aisément et que nous avons signalé plus haut; quand, chez les enfans, les bords libres des paupières sont habituellement tuméfiés, comme boursouflés, chassieux, que la mem-

brane muqueuse du nez se charge de croûtes qui tombent et reparaissent fréquemment, on peut regarder ces irritations comme scrofuleuses. L'ophthalmie dépendant de cette cause, ainsi que l'inflammation de la muqueuse du nez, s'observent le plus souvent dans l'enfance, mais l'âge adulte n'en est pas exempt.

Ces irritations coïncident le plus souvent avec d'autres variétés des scrofules. (V. Ophthalmie et Coryza.)

Causes des scrofules. L'affection scrofuleuse est endémique dans la plupart des pays bas et humides, dans les vallées sombres, les endroits marécageux. Dans les grandes villes, on l'observe principalement chez les individus qui appartiennent aux classes peu aisées de la société et qui sont obligés de vivre dans les quartiers étroits et sombres, dans les arrière-boutiques, où ils respirent un air vicié. L'absence de la lumière du soleil paraît avoir sur l'homme une influence analogue à ce qui s'observe à l'égard des plantes qui croissent à l'ombre, dans les caves; ces plantes sont aqueuses, sans coloration, étiolées; or, la constitution scrofuleuse est une espèce d'étiolement, l'assimilation se fait mal, il y a comme arrêt de la nutrition. Dans l'énumération des causes de cette maladie, il faut aussi tenir compte de l'hérédité : ce n'est pas, on le pense bien, que les parens transmettent à leurs enfans le *germe* des scrofules, mais ils leur transmettent une disposition organique analogue à la leur; savoir, la prédominance des tissus cellulaires et du système lymphatique, jointe à une irritabilité remarquable des membranes muqueuses, laquelle disposition étant donnée, les causes occasionelles développent plus facilement la maladie, que lorsque la prédisposition n'existe pas. Telle est la véritable théorie de toutes les maladies dites héréditaires. Dans le plus grand nombre des cas, les scrofules se développent chez les individus dont la constitution dispose à cette maladie; mais elles peuvent se manifester chez d'autres individus qui s'exposent long-temps au froid, à l'humidité, à l'obscurité; c'est ainsi qu'on les a observées chez des sujets bien constitués, enfermés pendant long-temps dans des cachots obscurs et humides, chez ceux qui vivent habituellement dans les mines, etc. Ajoutez à ces causes le défaut d'exercice musculaire, la mauvaise nourriture, la malpropreté. On a observé que la disposition scrofuleuse se contractait facilement par les individus qui quittaient un climat chaud pour aller vivre dans un plus froid, et que cette disposition se dissipait souvent par les moyens contraires. Qu'une telle forme se manifeste de préférence à telle autre, cela s'explique encore par l'action des causes sur certaines parties plutôt que sur d'autres, ou parce

que certaines parties sont plus irritables que d'autres; ainsi, des ganglions se développent promptement chez celui qui étant prédisposé s'expose tout à coup au froid ou à l'humidité; chez un autre, les glandes du mésentère s'engorgeront; chez celui-ci, les extrémités osseuses se tuméfieront, seront affectées de carie sous l'influence d'une cause externe souvent inaperçue; un autre aura une ophthalmie, un coryza, une bronchite chronique, une phthisie tuberculeuse; quelques-uns éprouveront tous ces désordres, ou isolément, ou simultanément, ou successivement.

Il existe encore d'autres formes de l'affection scrofuleuse, telles que certaines indurations de la peau, des ulcérations sur diverses parties du corps, surtout aux jambes, des sarcocèles tuberculeux, etc.

Les *ganglions tuberculeux* se terminent le plus souvent par la guérison vers l'âge adulte, lorsqu'il n'y a pas de complication interne; le *carreau* et la *phthisie tuberculeuse* aboutissent presque toujours à la mort; le *rachitis*, s'il y a complication trop vive de la moelle épinière, carie des vertèbres, est presque toujours funeste. S'il est accompagné de tuméfaction de l'abdomen, cette complication de l'entéro-mésentérite offre peu de chances de guérison. S'il n'y a que développement un peu plus que naturel des articulations des pieds, des genoux, des poignets, sans autre complication, le travail de l'ossification peut se rétablir et l'enfant jouir d'une bonne santé. Les dangers qui résultent de la carie, des tumeurs articulaires, sont en raison de leur étendue, de leur siége qui permet ou non de pratiquer sur ces parties les opérations et les retranchemens convenables. Dans tous les cas, il faut toujours avoir égard aux organes internes qui peuvent être affectés.

Traitement. Il est préservatif ou curatif. On peut prévenir jusqu'à un certain point le développement des scrofules chez les individus prédisposés ou nés de parens scrofuleux, en les soustrayant de bonne heure à l'influence des causes qui peuvent y donner lieu. Les moyens les plus convenables sont ceux qui tendent à donner au système musculaire, nerveux et sanguin, l'énergie et l'activité qui leur manque, et faire cesser la prédominance des systèmes cellulaire et lymphatique.

L'habitation à la campagne dans un air pur et sec, *sous l'influence de la lumière solaire*, les exercices manuels en plein air tiennent le premier rang, et l'on peut regarder toute espèce de moyens comme insuffisans tant qu'on laisse les enfans vivre dans des rues étroites, humides et sombres, ou entassés dans des ateliers, des hospices, etc. On doit en dire autant des habitans des vallées où la constitution scrofuleuse est endémique.

Il serait à souhaiter que ces individus pussent aller vivre, au moins pendant quelques années, sous un ciel plus sain. L'individu originaire d'un pays chaud, s'il a une constitution scrofuleuse, n'ira point habiter un climat plus froid, et même, sans qu'il y ait prédisposition, il n'est pas rare de voir des individus des contrées méridionales contracter l'affection scrofuleuse, la phthisie pulmonaire, en allant vivre dans les contrées plus septentrionales; par la raison inverse, il est très-avantageux de quitter un pays froid et humide pour aller dans un autre plus chaud et plus sec.

Il est bon que les matelas sur lesquels couchent les enfans contiennent quelques substances aromatiques, telles que la fougère, la lavande, la sauge, etc. Si l'épine du dos commence à se courber, on couchera l'enfant précisément sur le point qui fait saillie. Si l'enfant prédisposé est déjà appliqué aux études, on les suspendra entièrement pour qu'il puisse se livrer en toute liberté aux exercices musculaires.

Les alimens doivent être substantiels et fortifians, et consister principalement en viandes bouillies ou rôties; les œufs, les végétaux frais, les fruits bien mûrs seront associés en proportion convenable aux matières animales. Pour boisson, on fera usage de vin ou de bière forte. En employant ce régime, il faut surveiller l'état des voies digestives; car l'on sait que les membranes muqueuses ont une grande tendance à contracter l'irritation chez les constitutions scrofuleuses; mais en donnant de l'activité aux muscles, à la peau et au système circulatoire, par le moyen des exercices, on diminue aussi cette irritabilité des muqueuses; et si dans les grandes villes le régime tonique est si peu avantageux, c'est que l'activité vitale n'étant nullement répartie sur la peau et les muscles, les muqueuses l'ont en excès et s'enflamment avec la plus grande facilité. On conseille aussi l'usage de certaines substances toniques, telles que les préparations ferrugineuses, celle de quinquina, les décoctions de gentiane, de houblon, le vin d'absinthe, etc.; mais l'emploi de ces substances ne peut avoir lieu qu'avec modération et dans les cas où les voies digestives sont dans un état d'intégrité parfaite. Ne pourrait-on pas employer l'iode à l'intérieur, et de loin en loin, comme moyen propre à prévenir la *tuberculisation?*

Les bains excitans, salés, sulfureux, les frictions sèches sont, après l'influence de l'air sec, des exercices et des alimens, un des moyens les plus avantageux, en ce qu'ils servent à entretenir l'action de la peau. Pour la même raison, on doit avoir soin de la préserver du froid et de l'humidité.

On pense bien que s'il survenait des irritations locales, sur-

tout internes, le régime tonique devrait être suspendu, et remplacé par les émolliens et un traitement approprié.

Les tumeurs scrofuleuses doivent être attaquées dès leur début par les saignées locales *peu abondantes* et souvent répétées; elles agissent alors comme moyen antiphlogistique et révulsif, et si l'irritation extérieure n'est pas compliquée d'inflammation interne, on peut administrer les toniques indiqués précédemment, et faire concourir ce traitement avec l'air sec et les autres moyens hygiéniques. Mais quand les tumeurs sont anciennes, il n'est pas possible d'en obtenir la résolution au moyen des sangsues; celles-ci seraient même dangereuses en augmentant la faiblesse locale et générale. On applique alors sur les tumeurs des excitans de diverses espèces pour les faire arriver à la suppuration; de ce genre sont les emplâtres de savon, les linimens ammoniacaux, l'onguent styrax, les pommades d'iode, etc. Si les tumeurs ne sont pas encore tuberculeuses, il arrive quelquefois que ces applications, et surtout celles d'hydriodate de potasse, en opèrent la résolution.

Les ulcères scrofuleux doivent être pansés avec des plumasseaux enduits de cérat; si les chairs sont blafardes, on les excite légèrement avec la crême de tartre en poudre, ou un digestif animé. Deviennent-ils sanieux, gangréneux? on a recours aux tranches de citron privées de leurs zestes, aux lotions de chlorure de soude; et si ces ulcères sont douloureux, on emploie le cérat opiacé, les cataplasmes émolliens. Quand les ulcères tendent à se cicatriser, il faut tâcher de prévenir les difformités que les cicatrices laissent après elles, en réprimant souvent les chairs avec le nitrate d'argent, en cautérisant les bourrelets formés par la peau et les végétations qui s'élèvent.

Le *carreau*, ou mieux l'irritation entéro-mésentérique, à laquelle on donne ce nom, doit être traitée comme les gastrites et les gastro-entérites chroniques; cette variété, ainsi que la phthisie tuberculeuse, exige l'emploi des émolliens à l'intérieur. (V. Gastrite et Phthisie pulmonaire.)

Le rachitis doit être traité par les moyens hygiéniques indiqués plus haut pour prévenir les scrofules, mais on suspendrait les stimulans à l'intérieur s'il survenait de l'irritation. Au reste l'on doit, dans tous les cas, surveiller l'état des voies digestives pour permettre, diminuer, augmenter ou retrancher l'alimentation fortifiante. On corrige les déviations que les os peuvent avoir subies par l'emploi de divers moyens orthopédiques dont nous n'avons pas à nous entretenir dans cet ouvrage.

Les tumeurs des articulations, dites tumeurs blanches, doivent être attaquées d'abord par les sangsues sur la partie tuméfiée, ensuite par les révulsifs tels que les ventouses, les vési-

catoires, les moxa. Repos absolu. Le traitement interne doit être tonique, à moins de complications qui s'y opposent.

L'ophthalmie, le coryza scrofuleux, n'exigent pas d'autre traitement local que si ces maladies étaient simples; c'est pourquoi nous renvoyons à ces deux articles. Mais, comme il y a en même temps constitution scrofuleuse, il faut la combattre par les moyens généraux, applicables d'ailleurs à tous les cas de scrofules.

Les scrofules constituent-elles une maladie héréditaire? sont-elles une maladie contagieuse, c'est-à-dire transmissible par le contact des personnes qui en sont affectées? Rien n'est si conforme aux préjugés du vulgaire, rien n'est aussi répandu que les idées de *vice du sang*, de *virus* transmis par voie de génération. Les scrofules sont principalement une des maladies que l'on signale comme devant se transmettre infailliblement de père en fils : on croit avoir tout dit quand on a prononcé le mot d'*écrouelles*, d'*humeurs froides*; et quand il existe des individus chez qui cette maladie se manifeste par des symptômes extérieurs très-saillans, avec les glandes du cou engorgées, ulcérées, ces infortunés sont regardés comme impurs; on craint de s'en approcher; on évite de communiquer, de s'allier avec eux. Montrons que ces préjugés sont non-seulement barbares, mais encore absurdes et fondés sur la plus stupide ignorance. Sans doute que les parens transmettent à leurs enfans une organisation plus ou moins semblable à la leur, en vertu de laquelle ils sont plus ou moins disposés à contracter certaines maladies. Celui qui aura reçu de ses parens une constitution sanguine sera disposé aux maladies inflammatoires; s'il en a reçu un large cerveau, un cou volumineux et court, il sera disposé aux affections cérébrales, à l'apoplexie; s'il est venu au monde avec une prédominance marquée du système nerveux, il sera doué d'une sensibilité vive et sujet aux affections nerveuses; est-il né avec une prédominance des tissus cellulaires et du système lymphatique en général? eh bien! il sera plus particulièrement sujet aux maladies de ce système; et parce qu'on aura donné à ces maladies les noms passablement ridicules d'écrouelles, d'humeurs froides, s'en suit-il que ses parens lui aient transmis un *vice du sang*, un *virus particulier* qui doit aller infecter jusqu'à ses arrière-neveux? On dirait avec autant de raison que la fièvre gastrique, que l'inflammation cérébrale, que les convulsions sont héréditaires, puisqu'on est disposé à contracter ces maladies, toutes choses égales d'ailleurs, en raison de son organisation et de la constitution transmise par les parens. Pourquoi une irritation des vaisseaux et des glandes lymphatiques serait-elle une maladie plus impure

qu'une irritation de la membrane muqueuse, qu'une irritation cérébrale? Est-ce parce qu'elle est apparente? Mais un érysipèle, un furoncle, un panaris sont également apparens; et qui s'avise de regarder ces maladies comme contagieuses? Serait-ce parce que les scrofules durent long-temps et qu'elles se dissipent difficilement? mais cela dépend du peu d'activité, du peu d'irritabilité des vaisseaux lymphatiques qui sont le siége de la maladie. Dans ces tissus, en effet, l'inflammation marche lentement, reste long-temps stationnaire; mais la lenteur avec laquelle une maladie parcourt ses périodes ne dépend pas d'un virus particulier. Il est démontré jusqu'à l'évidence que, quel que soit le genre de communication que l'on ait avec les personnes affectées de scrofules, on ne peut gagner leur maladie, à moins qu'on ne s'expose en même temps à l'influence des causes qui peuvent seules la développer. Alors on doit accuser ces causes elles-mêmes, plutôt que les personnes que l'on fréquente et avec qui l'on passe sa vie. Placez dix plantes dans un lieu sombre, dans une cave, par exemple, à côté d'une autre plante étiolée, toutes s'étioleront, seront *scrofuleuses*: dira-t-on que c'est le voisinage de la première qui les a rendues telles? Il est évident que c'est parce qu'elles croissent toutes sous l'influence des mêmes causes, privées de la lumière du soleil. Il n'est pas difficile de faire l'application de cette comparaison. Si plusieurs personnes naissent ou sont élevées dans des lieux humides, dans des rues étroites et sombres, dans des vallées obscures, dans une prison souterraine, dans le voisinage de marais, etc., faisant peu d'exercice, recevant une nourriture de mauvaise qualité; si en outre elles ont reçu de leurs parens une constitution lymphatique, nul doute que sous l'influence de ces diverses causes isolées ou réunies on ne voie se développer la maladie qui nous occupe. Mais l'opinion des médecins les plus instruits et les plus sages n'est rien aux yeux d'un public prévenu; il ne réfléchit pas, il ne raisonne pas. Sur ce point les préjugés sont tellement outrés que si, par un accident quelconque, une plaie, une brûlure a laissé des cicatrices bien marquées autour du cou d'une personne, aux endroits où se montrent ordinairement les tumeurs scrofuleuses, on se hâte d'en conclure que cette personne est d'*un mauvais sang*. Un phlegmon, un abcès, une maladie quelconque se développe-t-elle au cou d'une jeune personne, ni elle ni ses parens ne souffriront qu'on en fasse l'ouverture, et elle aimera mieux souffrir pendant des années que de permettre qu'on pratique une opération qui la soulagerait, mais qui laisserait une légère cicatrice. Long-temps encore les sots seront en majorité, et c'est presque peine perdue que de vouloir opposer

l'expérience et le raisonnement à des gens qui arrivent en champ clos, bardés de préjugés ridicules et vermoulus.

Puisqu'il est certain que la maladie scrofuleuse ne se transmet ni par contagion ni par hérédité, examinons quels sont les moyens de s'opposer à son développement.

L'homme qui naît sans prédispositions n'a besoin pour s'y soustraire que d'éviter les causes occasionelles longuement détaillées dans les pages précédentes, et surtout dans l'article Rachitis. Mais celui qui apporte en naissant des prédispositions bien marquées, que ces prédispositions soient héréditaires ou qu'elles ne le soient pas, devra éviter non-seulement l'influence des causes précitées, mais il aura à combattre cette prédisposition, cette constitution qui se trouve inhérente à son organisation et le rend plus ouvert à l'action de ces mêmes causes.

Les moyens à employer pour y réussir, dit M. Mongellaz dans son excellent ouvrage sur l'art de prévenir les maladies dites héréditaires, doivent commencer avec la naissance, et varier suivant l'âge, suivant la force du sujet, et suivant que la prédisposition à contracter la maladie dont il s'agit est plus ou moins grande. Ainsi, un enfant est-il issu de parens scrofuleux? vient-il au monde avec des dispositions à le devenir lui-même? il faudra d'abord lui choisir une bonne nourrice; car il est évident que, si sa mère est atteinte de scrofules ou présente une constitution scrofuleuse, elle ne devra point donner le sein à son enfant, parce que, dans la supposition même qu'il n'eût pas apporté en naissant des dispositions organiques à la maladie dont il s'agit, il les contracterait avec le lait de sa mère; et pour expliquer ce fait, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à l'existence supposée d'un virus particulier qui se communiquerait à l'enfant par un lait vicié. Sans le secours d'aucune supposition de ce genre, n'est-il pas aisé de concevoir qu'un lait séreux, mal élaboré et peu animalisé, ne serait nullement profitable à l'enfant? Ne conçoit-on pas qu'un semblable lait fatigue son estomac, qui d'ailleurs ne peut en tirer qu'un faible parti pour l'assimilation; et celle-ci n'apportant dans l'économie que des matériaux de mauvaise qualité, comment les divers tissus qui entrent dans sa composition pourraient-ils trouver les élémens qui leur conviennent? Ces tissus doivent donc souffrir, s'altérer peu à peu, et laisser la prédominance à ceux d'entre eux qui, dans l'état sain, reçoivent des matériaux de nutrition analogues à ceux qui abondent alors dans l'économie; de là l'activité vitale plus grande du système blanc, des vaisseaux lactés, des vaisseaux exhalans et absorbans, des ganglions, des cartilages, des tendons, des os, etc.; de là la prédisposition de ces tissus à s'affecter; de là, en un

mot, la naissance et le développement de la constitution scrofuleuse sous l'influence du lait d'une mère ou d'une nourrice attaquée de scrofules.

Après le choix d'une nourrice fortement constituée, sanguine, ayant un bon lait, il faudra veiller d'une manière particulière à ce que l'enfant jouisse d'un air pur, plutôt sec qu'humide, fréquemment renouvelé et d'une température douce, modérée; à ce qu'il soit couché sur un lit plutôt dur que mou, et couvert assez chaudement; il faudra changer souvent les linges de l'enfant, afin qu'ils soient constamment propres et secs. Chaque jour on lui fera des frictions, tantôt sèches, tantôt avec un liniment huileux et aromatisé; on les exercera en particulier le long du dos, sur le ventre, sur les articulations. Loin de chercher à obtenir des selles trop fréquentes, on évitera au contraire tout ce qui pourrait les occasioner, comme de l'exposer au froid, de le laver dans l'eau froide aussitôt qu'on le lève de sa couche chaude; de lui faire manger beaucoup de fruits, de légumes mucilagineux, etc. On ne lui donnera ni sirops ni remèdes purgatifs quelconques. Il ne lui faut absolument qu'un bon lait de femme jusqu'à quatre ou cinq mois; alors on commencera à lui associer une légère panade faite avec de la croûte de pain desséchée et du bouillon de poulet, puis des crêmes de riz, des soupes de jaune d'œufs. Du huitième au dixième mois, des potages au bouillon de bœuf, et même quelques consommés. Quand l'enfant commence à se bien nourrir indépendamment du sein de sa nourrice, il ne faut point tarder à le sevrer et à le nourrir entièrement d'alimens plus solides et plus substantiels que le lait. On lui donnera quelques morceaux de chair de volaille, des gelées de viande, des viandes rôties de poulet, de mouton, de canard, de pigeon, etc. On assaisonnera avec le jus de ces viandes les légumes qu'on lui fera prendre, et parmi lesquels on choisira de préférence les carottes, la chicorée, le salsifis, l'épinard, le choufleur, l'asperge, etc. Pour boisson ordinaire, l'eau coupée avec un tiers de vin, et même quelques gouttes de vin pur aux deux principaux repas.

Un moyen auquel on ne saurait attacher trop d'importance chez les enfans d'une constitution scrofuleuse, c'est de les exposer le plus souvent possible, lorsqu'on vient de les lever et avant de les coucher, à la chaleur d'un feu flamboyant, principalement les jours où un temps sombre et pluvieux empêche de les exposer au grand air, à la clarté d'un beau jour, à la chaleur bienfaisante et réparatrice du soleil. C'est parce que l'influence de cet astre est si avantageuse aux enfans disposés aux scrofules, qu'il faut leur choisir une habitation dans un

lieu bien percé, très-aéré, exposé pendant la plus grande partie de la journée aux rayons du soleil, et surtout du soleil levant.

A mesure que l'enfant prend des forces et de l'accroissement, il lui faut beaucoup de récréations, d'exercices en plein air, au soleil, et toujours des alimens bien choisis; il faut alors le couvrir moins chaudement, le retenir moins long-temps au lit, et lui faire prendre au moins deux fois par semaine un bain froid ou de rivière dans la belle saison.

Il ne faut les occuper à rien de sérieux avant que la seconde dentition ne soit achevée, parce qu'il n'est pas rare que le physique ait encore de grands échecs à éprouver; il n'est pas rare qu'alors on observe quelques changemens du côté de la tête et du cou, qu'il faut surveiller attentivement. Si les yeux, le nez devenaient un centre de fluxion annoncé par des ophthalmies chroniques, des coryza, un gonflement des ailes du nez, etc., il faudrait se hâter d'établir un exutoire derrière chaque oreille par le moyen d'un petit vésicatoire, dont on entretiendrait long-temps la suppuration. Si l'on voyait se développer quelques glandes autour du cou, il faudrait les attaquer d'abord par les émolliens et l'application des sangsues, ensuite par des frictions résolutives avec un peu d'onguent mercuriel ou une pommade hydriodatée. (Voyez, pour la manière d'administrer cette pommade, tom. I, pag. 184, où elle est indiquée sous le titre de *Pommade contre le goître.*)

Lorsqu'on a combattu avec succès jusqu'à la puberté les prédispositions à la maladie scrofuleuse que présentait un enfant, il est rare que cette époque ne lui soit pas très-avantageuse, et que son économie ne prenne alors un nouvel élan d'activité et de force, qui est presque un sûr garant pour l'avenir.

On aura soin de favoriser l'évolution des règles chez la jeune fille, de prévenir avec soin la masturbation chez les jeunes garçons, parce qu'il est reconnu que les personnes d'une constitution lymphatique sont souvent disposées à des habitudes vicieuses, à des excès dans les plaisirs de l'amour, qui peuvent les épuiser, et favoriser le développement de la maladie scrofuleuse. Il faut avoir soin de soumettre leur corps à beaucoup d'exercices, et éviter de les faire coucher dans des lits mous. Il faut qu'ils évitent les travaux d'esprit trop soutenus, les veilles prolongées, et tout ce qui peut les affaiblir, comme les dévoiemens, les hémorrhagies, et surtout l'abus des purgatifs, des vomitifs, des saignées, des sangsues, des bains tièdes et les excès de tout genre.

Il faut qu'ils conservent l'habitude d'une grande propreté, des frictions, des bains froids, qu'ils continuent à jouir d'un

air pur, d'une habitation saine, à faire choix de boissons, d'alimens convenables; qu'ils usent avec modération d'un vin généreux, de café, de quelques vieilles liqueurs alcoholiques; qu'ils choisissent de préférence leurs alimens dans le règne animal; qu'ils soient aussi modérés pour la quantité que délicats pour la qualité; qu'ils prennent habituellement de bons consommés ou des bouillons de bœuf et de poulet, des viandes rôties de volaille, surtout de canard, de pigeon, de grive, de mauviette, quelquefois de veau, plus souvent de mouton; après viennent les œufs frais, de bons légumes préparés au jus de viande, etc.; éviter en général les alimens qui fournissent assez de chyle, mais trop peu excitans, comme le lait, les pâtes, les mucilagineux acides et peu sucrés, les pommes de terre, les haricots, les châtaignes, certains légumes comme la blette, l'oseille, la laitue, le pourpier, le potiron, etc.; certains fruits acerbes ou trop doux, la chair des jeunes animaux, les substances grasses, huileuses, les fritures, le fromage (1).

En employant tous ces moyens hygiéniques, en combattant de cette manière et jusqu'à l'âge mûr les prédispositions innées ou héréditaires à la maladie scrofuleuse, on parviendra infailliblement à la prévenir et à jouir d'une santé pleine et vigoureuse.

SEVRAGE. Nous avons dit, article ALLAITEMENT, que le lait de la mère était le premier aliment que la nature avait destiné au nouveau-né, que les cas où l'on était dans la nécessité de recourir à une nourrice étrangère étaient très-rares, et que plus rares encore étaient ceux où l'on était obligé de recourir à l'allaitement artificiel, au moyen du biberon. Nous ne reproduirons pas ici les raisons que nous avons rapportées à ce sujet. Passons à une époque un peu plus avancée de la vie de l'enfant. Dans les premiers mois de son existence, le lait est la seule nourriture qui soit appropriée à ses organes digestifs. Mais peu à peu, à mesure que ces organes se développent et que ceux de la mastication commencent à recevoir de l'aptitude à remplir leurs fonctions, l'enfant s'essaie à mordre les objets qu'il peut porter à sa bouche, et l'instinct commence à lui annoncer qu'il lui faut un nouveau mode d'alimentation. Mais si tout se passe conformément aux vœux de la nature, ce n'est que lorsque la première dentition est achevée qu'il abandonne entièrement le sein de sa mère et qu'il est complétement sevré. « La condition de l'homme en ce point, dit

(1) Mongellaz, ouvrage cité.

M. Desormeaux, comme dans tous les autres points de son existence qui ne sont pas du ressort de son intelligence, est la même que celle de tous les autres mammifères. L'époque naturelle du sevrage est aussi pour lui celle où sa première dentition est achevée ; mais dans le mode d'exécution de nos fonctions il n'est rien d'absolu. Elles peuvent errer, s'il est permis de parler ainsi, entre de certaines limites, sans que notre existence soit compromise ; mais non sans que nous éprouvions quelque souffrance, sans que nous courrions quelques risques, quand elles s'éloignent notablement du point que l'on doit regarder comme normal. Les risques augmentent d'autant plus que l'on s'éloigne davantage de ce point. Ces remarques s'appliquent directement à l'allaitement et au sevrage : rarement attend-on pour sevrer un enfant qu'il soit arrivé à l'époque fixée par la nature. Rarement aussi voit-on résulter des inconvéniens de ce sevrage anticipé, quand il se fait à une époque encore assez rapprochée de ce terme, surtout si l'enfant a été accoutumé peu à peu à sa nouvelle nourriture ; mais il n'en est pas de même lorsqu'on sèvre l'enfant à une époque encore voisine de la naissance. Les dangers qu'il court sont d'autant plus grands qu'il est moins âgé ; ils sont très-grands, surtout quand on lui donne, dès l'instant de sa naissance, une nourriture autre que le lait puisé au sein de sa mère ou d'une nourrice. »

Il serait assez difficile de déterminer l'époque à laquelle on peut commencer à donner avec le lait une nourriture plus substantielle. Cependant, on peut poser en principe qu'il faut s'en tenir au lait de la mère tant que l'accroissement et l'embonpoint de l'enfant annoncent que cette nourriture est suffisante. En général, il est rare que l'on soit obligé de recourir à un supplément de nourriture avant six ou sept mois, et même beaucoup plus tard si l'enfant se porte bien. Les nourrices, surtout celles des campagnes, sont dans l'habitude de donner dès les premiers jours à leurs nourrissons de la bouillie préparée avec la farine de froment et le lait de vache, et, peu de temps après, elles leur font prendre des alimens beaucoup plus substantiels : c'est une mauvaise méthode ; les organes digestifs des nouveau-nés sont trop irritables pour être appliqués à une autre nourriture que le lait, dont la digestion est déjà faite à moitié. On ne devrait jamais oublier ce principe, que moins nos alimens sont composés, plus ils sont à l'avantage de la santé et des forces du corps. Donner aux nouveau-nés de la bouillie ou du bouillon pour calmer les coliques, comme on le prétend, est une absurdité. Un bon lait est le meilleur et le plus salutaire des calmans ; et s'il ne réussissait pas à produire cet effet, on aurait recours à la diète, à l'eau

légèrement sucrée, et non à des alimens qui ne sont pas encore faits pour cet âge. Lorsque le temps que nous avons indiqué plus haut est arrivé, on commencera à donner à l'enfant du lait de vache coupé avec parties égales d'une crême de gruau ou de riz; ensuite on passera insensiblement aux bouillies de fécule de pomme de terre, de froment, aux panades préparées de diverses manières, que l'on mêlera un peu plus tard avec du bouillon gras.

On demande à quelle époque il convient de retrancher entièrement le lait aux enfans. Nous avons déjà dit que la nature avait indiqué elle-même cette époque : c'est lorsque la dentition est assez avancée pour qu'ils puissent broyer complétement les alimens, ce qui arrive en général après la sortie des vingt premières dents, que l'on a nommées pour cette raison dents de lait. Cette époque est plus ou moins avancée chez les différens enfans, mais on peut s'en assurer par l'inspection de la bouche. Cette première dentition s'achève ordinairement de dix-huit mois à deux ans. (V. Dentition.) Ce serait donc vers cet âge qu'il conviendrait de sevrer entièrement les enfans; il est cependant très-rare que l'on attende jusqu'à cette époque, et on les sèvre généralement vers le douzième ou le treizième mois, toutes les fois qu'ils se portent bien et qu'ils ont subi la crise occasionée par l'éruption des dents incisives. Sevrer les enfans avant cet âge nous paraît en opposition manifeste avec les intentions de la nature; et quoiqu'il ne manque pas de mères qui citent leurs enfans comme des modèles de force et de santé, quoiqu'ils aient été sevrés beaucoup plus tôt, de tels exemples ne doivent point faire autorité, parce qu'ils sont évidemment des exceptions.

Quelle que soit au reste l'époque qui aura été choisie pour sevrer l'enfant, l'on ne doit pas le faire brusquement; la nature n'agit point ainsi; mais il faut y procéder d'une manière lente, graduée, insensible; l'on augmente peu à peu la quantité de nourriture supplémentaire qu'on lui donne habituellement. Il est prudent, jusqu'au onzième ou douzième mois, de ne puiser ce supplément de nourriture que dans le règne végétal, conjointement avec le lait de la mère. A cette époque on peut y ajouter un peu de gelée de viande, des potages préparés au bouillon de bœuf, quelques morceaux de rôti de veau, de poulet. Il convient, et l'on ne saurait trop insister sur ce point, de n'augmenter que d'une manière lente et progressive la nourriture que l'on donne à l'enfant avec le lait de sa nourrice; ce lait favorise la digestion des diverses substances qu'on lui associe, et ce genre d'alimentation mixte sert de transition pour arriver enfin à une nourriture plus solide, qui

doit être insensiblement celle de toute la vie. Si l'enfant avait encore l'habitude de téter plusieurs fois, on éloignerait peu à peu les intervalles auxquels on lui donnait ordinairement le sein, et la nourrice mettra plusieurs semaines, et même quelques mois s'il le faut, pour arriver plus doucement à ce but. Par ce moyen, l'enfant s'habitue peu à peu à se passer du mamelon, et il franchit presque toujours sans accident cette crise de sevrage, qui dès lors n'en est point un pour lui. Le lait n'étant plus qu'un aliment accessoire, il devient facile de distraire l'enfant de l'habitude de téter; et comme d'un autre côté la nourrice ne donne le mamelon qu'à des intervalles de plus en plus éloignés, le lait tarira insensiblement, et elle finira par le perdre sans le secours d'aucune médecine, sans douleur, comme sans danger.

S'il arrivait néanmoins que, par une cause quelconque, la nourrice fût obligée de cesser tout à coup de donner le lait à son enfant, elle devrait prendre quelques précautions pour elle-même, et éviter autant que possible l'engorgement des mamelles. Rien ne saurait être plus avantageux dans ce cas que de diminuer considérablement la quantité ordinaire de ses alimens, de se condamner même pendant le premier ou le second jour à une diète complète. Il faut en même temps opérer une dérivation du côté du canal intestinal, par l'administration de quelques purgatifs légers, qui serve à entretenir la liberté du ventre. A cet effet, on fait dissoudre une once de sel de Glauber ou de Sedlitz dans une pinte d'eau ou de petit lait, que l'on boit par verrée toutes les deux ou trois heures. Le jour qui suit cette purgation, la nourrice doit prendre pour sa boisson ordinaire du bouillon de veau ou du bouillon aux herbes, dans le but de calmer l'irritation que le purgatif aurait pu déterminer sur le canal intestinal. Mais, je le répète, ces précautions ne seront jamais nécessaires lorsque l'enfant aura été sevré par degrés et de la manière qui vient d'être indiquée.

Doit-on, après le sevrage, donner à l'enfant un vomitif, puis un purgatif, ainsi que le pratiquent certaines personnes? Si un usage était bon par cela seul qu'il est invétéré, on devrait admettre celui-ci; on devrait aussi continuer celui du maillot dans lequel on a garrotté et estropié les enfans pendant des siècles, et dans lequel on enchaînerait encore leurs membres délicats, sans la voix éloquente du sage de Genève. Les vomitifs sont dangereux pour les enfans, parce que les secousses que les efforts du vomissement impriment à tout le corps peuvent déterminer des congestions vers les poumons, vers le cerveau, et donner lieu à des accidens plus ou moins graves. Les vomitifs et les purgatifs sont en outre des irritans qui ne

sont nullement en rapport avec la susceptibilité de leur canal intestinal. Ces remèdes de *précaution* doivent donc être bannis impitoyablement ; ils ne peuvent convenir que dans certaines maladies, et encore les cas où l'emploi peut en être de quelque utilité sont-ils infiniment rares.

Le mode de sevrage que nous avons indiqué est celui qui convient généralement dans les cas où l'enfant jouit d'une bonne constitution ; mais s'il était né avec une disposition aux scrofules, au rachitisme, comme cela arrive si fréquemment dans les grandes villes et dans certaines localités indépendantes de l'entassement des hommes, on devrait prendre certaines précautions particulières dont nous avons parlé dans un autre article. (V. Scrofules.)

SODA ou *fer chaud*. (V. Cardialgie.)

SPASMES. (V. Convulsions et Névroses.)

SPLEEN. Cette expression, employée en Angleterre par les gens du peuple, voudrait dire maladie de la rate. On sait que les anciens plaçaient le siége de la joie dans la rate, et qu'ils croyaient que l'engorgement, ou, comme ils s'exprimaient, l'*oppilation* de cet organe devait produire la mélancolie. Il est, je pense, bien inutile de nous arrêter à réfuter ce préjugé, qui n'est plus aujourd'hui partagé par personne. Le spleen des Anglais n'est autre chose que ce que nous nommons hypocondrie. Cette maladie, ainsi que nous l'avons fait voir dans cet article (V. Hypocondrie), est une irritation chronique des organes de la digestion, compliquée d'une irritation de ceux de l'intellect, c'est-à-dire du cerveau. Tous les individus qui font de fréquens excès de table, dont les sens, toujours agités par des plaisirs sans cesse renaissans, finissent par se *blâser*, ou dont le cerveau est continuellement excité par l'ambition des richesses ou des honneurs, etc. ; ceux-là, dis-je, contractent facilement ces iritations des organes digestifs et cérébraux, d'où résultent non-seulement une perturbation de la digestion, mais encore ce dégoût de toutes choses, ce *tædium vitæ* qui fait regarder l'existence comme un insupportable fardeau.

Dire le traitement qui doit être conseillé aux personnes qui se trouvent dans cet état, ce serait répéter ce que nous avons déjà dit ailleurs, puisque le spleen, sous un autre nom, est la même maladie que l'hypocondrie.

SYNCOPE, *défaillance, lipothymie, évanouissement, faiblesse*. On donne le nom de *syncope* à une suspension ordinairement subite de l'action du cœur, accompagnée de la cessation de la

respiration, du sentiment et du mouvement. Si la respiration et la circulation persistent, quoique à un faible degré, et qu'il y ait suspension presque complète du sentiment et du mouvement, on l'appelle *lipothymie.* Enfin on donne le nom de défaillance à un état de malaise, accompagné de pâleur du visage, de vertige, de diminution dans les mouvemens, d'obscurcissement des sensations, de faiblesse du pouls; le malade sent qu'il va perdre connaissance. Il est évident que ces trois états ne sont que des degrés différens de la même affection, dont la défaillance ou la faiblesse est le premier, la lipothymie le second, et la syncope le troisième.

On connaît qu'une personne est tombée en syncope aux symptômes suivans : dans le plus grand nombre des cas, elle se trouve privée tout à coup du sentiment et du mouvement; une pâleur excessive, accompagnée de sueur froide, se répand sur tout son corps; les membres restent souples, et quelquefois agités de légères convulsions; la circulation du sang, ainsi que la respiration, sont suspendues; on dirait la personne frappée de mort, et cet état ne diffère réellement en apparence de la privation de la vie qu'en ce qu'on peut encore apercevoir un faible mouvement du cœur, et qu'on peut le faire disparaître assez promptement. Les malades reviennent en effet presque subitement à la connaissance, sans l'emploi des moyens qui vont être indiqués ; ils paraissent alors sortir d'un profond sommeil et ne ressentent aucune douleur. Quelquefois l'évanouissement est moins complet; il est précédé de langueur, de nausées, de tiraillemens dans les membres, d'éblouissemens; la respiration et la circulation du sang ne sont pas entièrement suspendues; les malades ne perdent pas complétement la connaissance; ils entendent des bourdonnemens, des sifflemens, etc.

La cause première, ou plutôt la nature de la syncope, paraît dépendre du défaut d'une quantité suffisante de sang dans le cerveau. Il est en effet démontré que le phénomène le plus saillant de cette affection, la perte de connaissance, est toujours déterminé par l'interruption de l'action vivifiante du sang sur le cerveau. Quant aux causes secondaires qui peuvent donner lieu à cet accident, elles sont directes ou indirectes : j'appelle directes celles qui, diminuant la quantité du sang, privent le cerveau de la portion qui lui est nécessaire pour remplir ses fonctions. De ce genre sont les pertes de sang, soit spontanées, comme les hémorragies nasales, utérines, celles de la poitrine, du canal intestinal, etc., ou produites par la rupture d'un vaisseau sanguin, soit artificielles, comme celles qui résultent d'une saignée ou d'une plaie. Dans tous ces cas,

on voit la circulation du sang s'arrêter d'abord et les autres phénomènes survenir successivement. L'affaiblissement qui a lieu à la suite des longues maladies peut aussi donner lieu à la syncope, à cause de la diminution de la masse du sang. Les causes secondaires indirectes sont les douleurs aiguës, les vives émotions morales, certaines odeurs, la vue d'objets effrayans ou désagréables : ces causes, sans diminuer la masse totale du sang, agissent de manière à suspendre les mouvemens du cœur par l'intermédiaire du cerveau, et une fois ce mouvement suspendu, arrive la défaillance ou la syncope. Certaines maladies du cœur déterminent aussi très-souvent cette affection, parce que la circulation du sang se trouve troublée, et que ce fluide est retenu en trop grande quantité dans cet organe. Il est tellement vrai que la syncope dépend de la trop faible quantité de sang, ou au moins de son inégale distribution, que tous les moyens propres à faire cesser cet état tendent à rétablir la circulation. Ainsi, quand une personne placée dans la situation verticale tombe en syncope sous l'influence d'une saignée ou d'une perte de sang quelconque, il suffit presque toujours de la coucher horizontalement pour dissiper l'évanouissement. Dans ce cas, on ne fait que faciliter vers le cerveau l'arrivée du sang dont il se trouvait privé. C'est encore de la même manière que l'on agit quand on desserre les vêtemens des personnes qui tombent en syncope, et l'on sait que ce seul moyen suffit souvent pour faire cesser tous les accidens. Les aspersions d'eau froide contre le visage ou la poitrine, l'exposition à l'air, les odeurs fortes telles que celles d'ammoniac, d'acide acétique, les douleurs vives, le chatouillement, les secousses électriques sont, après les précédens, les meilleurs moyens de rappeler les syncopés à la connaissance. L'eau froide, jetée avec force et par aspersion au visage du défaillant, manque rarement son effet, surtout dans les syncopes qui dépendent d'une perte de sang, de l'affaiblissement provenant d'une longue maladie. Ce moyen simple et facile suffit toujours seul pour dissiper l'état de défaillance qui accompagne ou qui suit ordinairement la saignée. En général, la syncope cesse brusquement, par l'emploi de quelques-uns de ces moyens, comme elle s'était manifestée. Mais il ne suffit pas de faire cesser l'accident passager qui constitue la syncope; comme cette affection, ainsi qu'on vient de le voir, peut être produite par une infinité de causes, il en résulte qu'il faut s'attacher à combattre ces causes, si l'on veut obtenir une guérison radicale. Dans tous les cas où elle est occasionée par une maladie du cœur, des poumons, comme il arrive aux personnes atteintes d'anévrisme, de tubercules pulmonaires ou

de tout autre organe, outre que l'on fera cesser la syncope chaque fois qu'elle aura lieu par les moyens précités, on cherchera aussi à procurer la guérison de ces maladies. Comme il a été question dans les divers articles de ce dictionnaire de la connaissance et du traitement de ces maladies, on sent que ce serait nous répéter inutilement que d'entrer à cet égard dans de plus longs détails.

Les femmes grosses sont très-sujettes à tomber en défaillance, surtout quand elles sont d'une constitution débile et dans les premiers mois de la gestation. Cet accident ne doit point inquiéter, s'il n'est accompagné d'aucune autre maladie; il est facile de le faire cesser en desserrant les vêtemens de la femme, en lui faisant respirer un air libre et frais, et en lui jetant quelques gouttes d'eau froide au visage. Au reste, cette disposition à se *trouver mal* se dissipe toujours d'elle-même à mesure que la grossesse avance, et il est très-rare qu'elles soient sujettes à cette incommodité jusqu'à la fin.

Certaines asphyxies ont une telle ressemblance avec la syncope, qu'il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de les distinguer de cette affection, si on ne connaissait en même temps les causes qui les ont produites. Dans l'asphyxie par l'eau, par le froid, par certains gaz délétères, il y a perte de mouvement, de sentiment, cessation de la respiration et de la circulation, comme dans la syncope la plus complète. Les moyens d'y remédier ont été indiqués dans un autre article. (V. Asphyxie.)

SYPHILIS, *vérole, maladie vénérienne.* Nous ne nous arrêterons pas à discuter dans cet article l'origine de la syphilis, parce que la solution de cette question n'est d'aucune importance pour celui qui veut seulement savoir par quels moyens l'on peut s'en préserver ou s'en guérir lorsqu'on en est affecté. D'ailleurs l'origine de cette maladie est très-obscure; et, après bien des recherches et des disputes, on est encore à savoir si elle a été apportée d'Amérique par les Européens, ou si ces derniers l'ont eux-mêmes portée en Amérique, ou enfin si elle s'est développée spontanément parmi nous.

Quoi qu'il en soit de ces questions oiseuses, la maladie syphilitique se compose d'une foule de phénomènes morbides, dont la plupart se manifestent à la surface du corps. Ces phénomènes ou symptômes sont ou primitifs, ou consécutifs. On les appelle primitifs, quand ils se manifestent très-peu de temps après l'infection, et consécutifs quand la syphilis, n'ayant pas été bien traitée dès le principe, se renouvelle et devient plus générale.

Parmi les symptômes de la syphilis primitive, on trouve d'abord l'inflammation de la membrane muqueuse qui a été mise en contact avec des parties infectées. Dans cette inflammation il existe d'abord, comme dans toutes les autres, un sentiment de douleur, de démangeaison, de chaleur ; la sécrétion des mucosités, d'abord tarie, devient ensuite plus abondante. Quoique toutes les membranes muqueuses soient susceptibles de contracter cette inflammation, celle du canal de l'urètre chez l'homme, de la vulve et de l'urètre chez la femme en sont le siége le plus ordinaire, parce que ces parties sont plus que toutes les autres exposées au contact par lequel cette affection se communique. L'irritation urétrale et vaginale est alors accompagnée d'un écoulement blanchâtre, qui survient ordinairement du troisième au huitième jour après l'infection. C'est à cet écoulement qu'on donne le nom de blennorrhagie, de gonorrhée, ou, plus vulgairement, de chaude-pisse. La blennorrhagie est la forme la plus fréquente, et en même temps la plus simple et la plus bénigne de la syphilis ; elle est à la muqueuse de l'urètre et du vagin ce qu'est un catarrhe à la muqueuse du nez. On a mis cette forme, ou plutôt ce catarrhe au rang de la syphilis, parce qu'un individu qui en est affecté communique souvent à un autre individu un bubon, un chancre, au lieu d'un catarrhe analogue.

Le bubon est une tumeur qui se manifeste aux glandes des aines, rarement à celles des aisselles, surtout dans la syphilis primitive, à moins que les doigts n'aient été mis en contact avec des parties infectées, comme cela peut arriver aux accoucheurs et aux sages-femmes, etc. Le bubon augmente de volume pendant huit ou neuf jours, puis il se dissipe ou passe à l'état de suppuration, ou bien il reste long-temps indolent, passe à l'état chronique, et présente les mêmes caractères qu'une tumeur scrofuleuse indolente.

D'autres fois la blennorrhagie donne lieu à un chancre. Un petit bouton se manifeste sur la membrane muqueuse du prépuce, du gland, de la vulve, du clitoris, etc. Ce bouton occasione d'abord de la démangeaison, puis il blanchit vers la pointe, se rompt, et laisse un ulcère plus ou moins large avec des bords taillés à pic, ainsi que le sont d'ailleurs tous les ulcères des membranes muqueuses, qu'ils soient l'effet d'une affection syphilitique ou qu'ils ne le soient pas. Cet ulcère s'étend plutôt en largeur qu'en profondeur. Le chancre ne se transmet pas seulement par le pus de la blennorrhagie, il se communique aussi par le pus d'un autre chancre.

Dans quelques circonstances, ce sont des végétations pustuleuses qui se développent sur la peau dans le voisinage des

parties qui ont été infectées ; mais quand ces pustules surviennent dans des points éloignés, elles ne sont plus primitives, et elles ont généralement alors une couleur cuivreuse. Quand elles sont primitives, on les trouve fréquemment sur le prépuce, autour de la marge de l'anus, de la vulve.

Les quatre symptômes que nous venons d'énumérer, savoir : la blennorrhagie, les bubons, les chancres et les végétations pustuleuses, se montrent ou seuls ou plusieurs simultanément. Ainsi on peut voir un individu attaqué en même temps d'écoulement par le canal de l'urètre et de bubons aux aînes, d'écoulement et de chancres, etc. Il arrive assez souvent que la blennorrhagie s'arrête tout à coup, et qu'elle se trouve remplacée par un engorgement des testicules : c'est ce qu'on appelle improprement chaude-pisse tombée dans les bourses ; quelquefois la blennorrhagie et l'engorgement du testicule existent en même temps. Sous le mot sarcocèle nous avons parlé très en détail de cet accident (V. Sarcocèle). Tels sont les signes les plus ordinaires de la syphilis primitive.

La syphilis consécutive ou la vérole est celle qui, ainsi qu'on l'a vu plus haut, survient à la suite de la primitive, à une époque plus ou moins éloignée de l'infection, et quand la guérison des premiers symptômes n'a pas été complète. On la divise encore en syphilis ou vérole consécutive simple, c'est celle qui a lieu toutes les fois que les phénomènes syphilitiques surviennent peu de temps après la disparition des premiers symptômes, et en syphilis constitutionnelle, qui ne se déclare qu'après plusieurs mois, et même après une ou plusieurs années. On lui donne alors le nom de constitutionnelle, parce qu'on suppose que la maladie est devenue générale et qu'elle a envahi toute la constitution.

Les signes auxquels on peut reconnaître la syphilis consécutive se manifestent ordinairement dans l'ordre suivant : ce sont des ulcères qui reparaissent quelquefois aux parties sexuelles, d'autres qui surviennent aux lèvres, à l'arrière-bouche, aux amygdales, au voile du palais, aux fosses nasales (ces ulcères de la bouche peuvent être primitifs ou consécutifs : primitifs quand ils sont la suite d'un contact immédiat, consécutifs dans toute autre circonstance) ; des raghades ou fissures à l'extrémité du rectum, aux mains, autour des orteils ; des bubons aux aines, et quelquefois aux aisselles et au cou ; des pustules à la peau, croûteuses, sèches ou suppurées, de formes diverses, et le plus souvent d'une couleur violacée, jaune ou cuivrée ; des excroissances et des végétations pustuleuses aux parties sexuelles, et qui, suivant qu'elles sont isolées ou groupées ensemble, prennent différens noms, tels que

ceux de poireau, de crêtes de coq, de fraises, de choux-fleurs, etc.; des douleurs dans les os, augmentant pendant la nuit par le séjour au lit : ces douleurs, qu'on nomme ostéocopes, se font principalement sentir dans les os qui se trouvent immédiatement sous la peau, tels que ceux du crâne, du nez, les clavicules, le sternum, les tibia. Il se développe quelquefois sur ces mêmes os des tumeurs dures, plus ou moins arrondies, douloureuses, et elles peuvent aboutir à la carie, à la nécrose, à un ramollissement des os accompagnée de suppuration abondante. Le gonflement est d'abord produit par l'inflammation du périoste; l'irritation de celui-ci passe à la substance osseuse et la détruit. On observe encore des douleurs de tête plus ou moins violentes, des ophthalmies opiniâtres qui peuvent entraîner la perte des organes de la vision; on voit des sarcocèles ou engorgement des testicules, la chute prématurée des cheveux, quelquefois la chute des ongles, la contracture et le tremblement des membres; quelquefois des attaques d'épilepsie, des caries du larynx, qui donnent lieu à la raucidité et même à la perte de la voix, à la phthisie, à un marasme universel, et enfin, après de longues souffrances, à la mort.

Un pareil tableau est sans doute effrayant : nous pourrions le rendre plus sombre encore si nous voulions parler des ravages horribles que cette maladie fait chez quelques individus. J'en ai vu, dans l'hôpital des vénériens à Paris, dont les os de la mâchoire inférieure et supérieure, ceux du nez et du palais avaient été tellement détruits par la carie, que les yeux paraissaient n'être plus contenus dans les orbites, que la langue, restée comme un appendice informe, ressemblait à un lambeau de chair suspendu par sa base, en sorte que ces malheureux, défigurés d'une manière horrible, étaient obligés de se couvrir d'un masque, pour n'être pas un objet d'horreur et de dégoût à eux et aux personnes même les plus accoutumées à ce genre de spectacle. J'en ai vu dont les entrailles avaient été mises à nu par de larges ulcères qui avaient détruit les parois de l'abdomen. Chez plusieurs les organes sexuels sont si gravement affectés qu'ils tombent en lambeaux, ou qu'on est obligé d'en pratiquer l'excision pour arrêter les progrès du mal.

Hâtons-nous de dire néanmoins qu'il est assez rare aujourd'hui qu'on néglige ces maladies au point de leur laisser prendre un développement aussi effrayant, qu'il est plus rare encore de trouver réunis chez un même sujet tous, ou même le plus grand nombre des symptômes qui viennent d'être énumérés. On en rencontre rarement plus de deux ou trois en-

semble, et il suffit d'un seul bien caractérisé pour faire reconnaître la syphilis. Ainsi, un ulcère à la gorge, une excroissance pustuleuse sur les parties sexuelles, un bubon consécutif, c'est-à-dire venant à la suite de la disparition des symptômes primitifs, suffiront, même pris isolément, pour l'indiquer.

Les symptômes les plus communs de la vérole sont des ulcères rebelles, des taches cuivreuses ou croûtes syphilitiques à la peau, des dartres et des végétations; puis l'alopécie, les douleurs ostéocopes, les tumeurs sur les os, la carie. Lorsque ces affections ne sont point détruites, elles pénètrent de l'extérieur à l'intérieur; les viscères participent à l'irritation de l'enveloppe du corps, mais le plus souvent on communique cette irritation aux viscères par le traitement que l'on emploie.

Quelquefois la vérole se manifeste d'une manière générale, sans qu'on ait observé aucun phénomène primitif : c'est ce qu'on appelle la *vérole d'emblée*, dont les symptômes sont d'ailleurs les mêmes que ceux qui viennent d'être décrits.

Des causes de la syphilis, et du traitement qu'il convient de lui appliquer. Il est indubitable que la syphilis qu'on nomme primitive se communique par le contact. Ainsi un individu affecté de blennorrhagie peut la communiquer à un autre individu si la matière de l'écoulement se trouve en contact avec la membrane muqueuse des organes sexuels : cette même matière peut aussi donner lieu à des chancres, à des bubons. Ce n'est pas seulement par le contact des organes sexuels que la transmission peut avoir lieu ; elle est aussi communiquée par les yeux, le nez, la bouche, les seins, l'anus, et en un mot par toutes les ouvertures des membranes muqueuses qui sont mises en rapport avec la matière contagieuse. On a vu des personnes être infectées de chancres aux lèvres, en se servant d'un verre dans lequel avaient bu des individus portant des chancres à la bouche ou aux lèvres ; d'autres, en s'asseyant sur les lieux d'aisance où s'étaient assis auparavant des individus affectés de blennorrhagie. Le même accident est quelquefois arrivé dans les bains. Des baisers lascifs sur les yeux, sur la bouche, servent assez souvent de moyens de communication. Les individus affectés de blennorrhagie qui, après avoir porté leur doigt sur leurs organes sexuels, les reportent ensuite à leurs yeux, se sont quelquefois inoculé à eux-mêmes une ophthalmie vénérienne des plus violentes. Il est inutile au reste d'énumérer plus au long les différentes manières dont la syphilis peut se communiquer ; il suffit de savoir que l'union des sexes n'est pas le seul moyen de transmission, quoiqu'il soit sans aucun doute le plus ordinaire.

Il existe aujourd'hui une discussion très-vive parmi les médecins relativement à la nature de la syphilis. Tous s'accordent à la regarder comme contagieuse; mais les uns admettent l'existence d'un virus qui peut non-seulement développer des symptômes syphilitiques sur les parties où il est appliqué, mais qui peut circuler dans le corps et aller produire ses effets sur différens points, même après un long espace de temps; les autres rejettent au contraire cette idée d'un virus restant plusieurs mois, et même plusieurs années, sans donner lieu à aucun accident, et ne faisant ensuite explosion qu'après cet espace de temps. Dans des discussions de cette nature, il vaut beaucoup mieux s'en tenir à ce que démontre l'expérience que de s'appuyer sur des hypothèses hasardées. Or, il est certain que la blennorrhagie est une inflammation de la membrane muqueuse de l'urètre communiquée par une autre blennorrhagie; il est certain que cette matière purulente qui constitue l'écoulement peut donner lieu non-seulement à une blennorrhagie, mais encore à d'autres formes, tels que chancres, bubons, etc.; il est également certain qu'une inflammation du canal de l'urètre peut être produite par divers autres corps irritans introduits dans ce canal, et qu'il en résulte un écoulement absolument semblable à celui qui résulte du rapprochement des sexes. On sait que la blennorrhagie, que les chancres et les bubons se terminent quelquefois d'eux-mêmes, sans le secours d'aucun traitement et sans qu'il en résulte aucun accident plus tard. On sait aussi que dans certains cas où ces maladies ont été arrêtées brusquement et dès les premiers jours de leur apparition, il est survenu plus tard des symptômes d'infection générale, et que dans d'autres circonstances semblables aucun accident ne s'est manifesté. D'après toutes ces données, qui sont positives, il est inexact de dire que la syphilis devient toujours constitutionnelle, si on ne la traite pas convenablement quand elle est primitive, et quand on n'a pas eu recours aux médicamens appelés antisyphilitiques; car il est très-rare aujourd'hui qu'une blennorrhagie, traitée par les émolliens, sans aucune préparation mercurielle, dégénère ensuite en vérole constitutionnelle; et l'on est tellement convaincu que la blennorrhagie n'est autre chose qu'une inflammation, qu'un catarrhe de la membrane muqueuse de l'urètre, qu'un bubon n'est autre chose qu'une inflammation glandulaire, que l'on n'emploie pas d'autre traitement que celui auquel on a recours dans toute autre inflammation, quelle que soit la cause qui l'ait produite.

La question devient plus compliquée, lorsqu'il s'agit de la syphilis constitutionnelle dont les symptômes, ainsi que nous

l'avons dit, apparaissent plusieurs semaines, plusieurs mois, et même des années après l'infection. Tous les individus ne sont pas également susceptibles de contracter cette maladie. Il y en a même qui ne la contractent jamais, quoique s'exposant souvent et sans aucune précaution aux causes qui la déterminent chez d'autres avec la plus grande facilité. C'est qu'ici, comme dans toute autre maladie, deux conditions sont requises; d'abord la disposition des organes et l'action des causes : l'une ou l'autre de ces conditions venant à manquer, la maladie ne se développe pas. Une disposition inflammatoire favorise surtout l'explosion des symptômes vénériens, tels que les chancres, les ulcères, les choux-fleurs, les croûtes syphilitiques, les poireaux, les fraises, les végétations de toute espèce, les périostoses, les exostoses, la carie, etc. La constitution lymphatique rend d'un autre côté cette maladie extrêmement rebelle, en sorte que chez les individus doués de cette constitution, il devient quelquefois très-difficile de la faire disparaître, quel que soit le traitement que l'on mette en usage.

Pour jeter quelque jour sur la question qui nous occupe, pour voir jusqu'à quel point l'on peut attribuer à la présence d'un virus ou à d'autres causes les phénomènes dont l'ensemble compose la syphilis, nous allons extraire des *Archives générales de médecine* les observations que le docteur Ratier a faites à l'hospice des vénériens de Paris, dans les salles dirigées par M. Cullerier. Il serait difficile de trouver ailleurs que dans cet établissement les mêmes moyens d'investigation, et de puiser des renseignemens à une meilleure source. L'hospice des vénériens est le refuge où la classe des ouvriers de la capitale de l'un et de l'autre sexe, et les filles publiques viennent chercher la guérison lorsqu'ils sont atteints de syphilis. Ayant suivi nous-même pendant assez long-temps les divers traitemens mis en usage dans ce vaste hospice, nous avons eu occasion de nous assurer de la justesse de ces observations. On trouvera en même temps dans cet extrait ce qui est relatif au traitement de la syphilis soit primitive, soit consécutive.

On sait, dit l'auteur de l'article que je rapporte, que chez les malades ayant eu des phlegmasies contagieuses des parties génitales, il se manifeste, après un intervalle de santé qui peut être extrêmement long, si l'on en croit les auteurs, de symptômes consécutifs plus ou moins graves qu'on a coutume d'attribuer au virus vénérien. Ces affections s'observent chez ceux qui ont été traités sans mercure, mais elles ont lieu également après les traitemens mercuriels les plus complets. Nous avons observé des faits de l'un et de l'autre genre : M. Cullerier en possède un grand nombre. Il est bon de remarquer

que le traitement mercuriel ne met pas à l'abri des récidives, et que tout individu ayant eu la syphilis, peut, quelque traitement qu'il ait subi, conserver l'inquiétude de voir paraître des symptômes d'infection constitutionnelle. Or, s'il venait à être établi, par un nombre suffisant d'observations, que les récidives se trouvent en proportion égale dans un délai donné chez les malades traités par la méthode rationnelle et chez ceux qui ont pris du mercure, on devrait renoncer à employer ce remède, au moins aussi généralement qu'on le fait à présent. M. Cullerier a d'ailleurs observé que les symptômes consécutifs se montraient principalement chez ceux qui avaient eu des symptômes primitifs opiniâtres, et qui avaient été obligés de faire plusieurs traitemens mercuriels; et que de plus les mercuriaux réussissaient assez mal en général contre ces affections secondaires, et qu'elles guérissaient mieux par d'autres moyens. Nous avons vu guérir parfaitement des affections consécutives sous l'influence du traitement rationnel dont nous avons parlé plus haut. Ajoutons que des affections considérées généralement comme dépendantes de l'infection vénérienne antérieure, telles sont les ulcérations de la gorge, des caries, des pustules cutanées, peuvent se montrer chez des sujets chez qui l'examen le plus attentif des parties, et l'interrogatoire le plus scrupuleux, n'a pu faire découvrir aucune trace physique ni morale d'affection primitive.....

La blennorrhagie, un des symptômes qu'on observe le plus fréquemment à l'hôpital, soit isolément, soit réunie aux chancres, aux bubons et aux végétations, a été un sujet de discussion. Quelques auteurs prétendent que la phlegmasie urétrale, suite d'un coït suspect, n'est pas syphilitique et ne donne pas lieu aux affections consécutives que l'on observe après les chancres, par exemple. M. Cullerier est porté à partager cette opinion : il traite la blennorrhagie comme une inflammation aiguë; il fait appliquer des sangsues au périnée, et même le long de la verge. Cette médication, employée énergiquement au début, fait quelquefois avorter la maladie, ou tout au moins en abrége la durée. Elle est secondée par les bains généraux et locaux, le repos et le régime. Quand les symptômes inflammatoires ayant cessé, l'écoulement persiste, il ne fait pas difficulté de prescrire le baume de copahu pour la terminer. (Voyez, pour l'administration de cette substance, la formule indiquée sous le titre de *Potion astringente contre la gonorrhée*, tom. I, pag. 187.) M. Cullerier n'emploie pas ces moyens dans l'état aigu, comme le pratiquent quelques médecins. Il sait d'ailleurs, par des expériences multipliées, que les écoulemens chroniques sont sujets à reparaître, et que chez

les femmes surtout ils sont presque interminables. Les injections sont peu usitées chez les hommes ; chez les femmes, au contraire, on s'en sert dans l'intention d'arrêter les écoulemens chroniques. Parmi les divers moyens qu'on a essayé, le chlorure de soude, étendu de dix fois son volume d'eau, a paru le plus avantageux. (Voyez, pour plus amples détails, l'article BLENNORRHAGIE, tom. I.)

L'inflammation du testicule, assez commune dans la blennorrhagie, n'est pas considérée par M. Cullerier comme une preuve de la nature vénérienne de la maladie ; c'est seulement l'indice de la propagation de la phlegmasie jusqu'à l'entrée du canal déférent : cette doctrine peu physiologique avait cependant été soutenue par des hommes d'un talent distingué, et dont le nom fait encore autorité dans tout ce qui a rapport à la maladie. Quelles que soient au reste les circonstances qui ont présidé à son développement, M. Cullerier n'en suit pas moins un traitement assez uniforme. C'est par un traitement franchement antiphlogistique qu'on est le plus sûr de réussir. Une ou deux fortes saignées, pratiquées au début, l'application d'un bon nombre de sangsues, les bains de siége et les cataplasmes, opèrent ordinairement une prompte résolution. (Voyez, pour plus de détails, l'article SARCOCÈLE.)

D'après M. Cullerier, l'ulcère primitif connu sous le nom inexact de chancre, est, de tous les symptômes groupés sous le titre de maladie vénérienne, celui qui doit être considéré comme le plus caractéristique : il est dans le plus grand nombre des cas le résultat de l'inoculation. On pourrait peut-être dire dans tous les cas, puisque la science ne possède pas encore de fait bien constaté d'ulcère vénérien développé spontanément chez un sujet sain, et que, malgré tout ce qu'on a pu dire, on n'a jamais pu prouver que les excès du coït entre deux individus bien portans, aient développé chez l'un des deux ou chez tous les deux des inflammations contagieuses des parties génitales. Une fois établis, les ulcères vénériens, quoi qu'on en ait pu dire, n'ont pas d'aspect qui leur soit particulier; et l'on pourrait montrer au praticien le plus exercé des ulcères bien certainement vénériens, des ulcères mercuriels et des ulcères produits artificiellement par un caustique, et le défier de les reconnaître à la simple vue. Leur marche est ordinairement peu rapide, et leur durée moyenne de vingt à vingt-cinq jours. Ils guérissent très-bien spontanément ou au moyen d'applications topiques relâchantes, astringentes ou caustiques. Les applications mercurielles nuisent pendant la période inflammatoire ; elles sont quelquefois utiles quand elle a cessé. Enfin ces ulcères laissent une cicatrice qui reste assez long-

temps dure et inégale, à moins qu'il n'y ait eu une perte de substance considérable. Dans les salles de M. Cullerier, les chancres, comme les autres symptômes, sont traités d'une manière rationnelle. On applique des sangsues aux environs de ceux qui sont très-enflammés; on s'est assez bien trouvé d'en appliquer sur les chancres eux-mêmes : un dégorgement rapide et salutaire succède presque toujours à cette petite opération, que M. Cullerier ne fait pratiquer qu'un petit nombre de fois. Les soins ultérieurs consistent dans l'apposition sur les surfaces malades de charpie imbibée d'une décoction émolliente et narcotique, ou même de charpie sèche quand la cicatrisation commence à s'opérer. Les corps gras sont généralement bannis de ces pansemens, et ils sont considérés comme plus nuisibles qu'avantageux. Quand il se présente des chancres peu inflammatoires dès leur début, ou qui, après avoir été fort enflammés, ont cessé de l'être, on emploie avec beaucoup d'avantage des cautérisations superficielles et réitérées au moyen du nitrate d'argent (pierre infernale). M. Cullerier n'a jamais observé d'accidens à la suite de cette pratique, à laquelle plusieurs médecins reprochent d'en produire. Il y a lieu de penser que la différence des résultats dépend de ce qu'ils ont cautérisé les chancres pendant l'état aigu de l'inflammation.

Les végétations sont un phénomène à peu près exclusif à la maladie vénérienne ; elles se présentent tantôt comme symptôme unique, tantôt comme symptôme concomitant ou consécutif à d'autres altérations. Elles se développent quelquefois avec une rapidité et une exubérance vraiment singulières. Elles sont beaucoup plus communes chez les femmes que chez les hommes. M. Cullerier pense qu'il est assez difficile d'en expliquer l'origine, mais il a observé plusieurs cas où elles semblaient dépendre de l'irritation des parties, car on les voit naître sur la cicatrice des chancres, et augmenter beaucoup pendant le cours des frictions mercurielles. Elles semblent quelquefois devenir plus opiniâtres et repulluler plus vite sous l'influence d'un traitement local existant. Le traitement des végétations est semblable à celui des autres symptômes. Quand elles sont peu considérables, les soins de propreté, quelques saignées locales faites à l'entour, des applications émollientes et faiblement astringentes d'abord, puis plus énergiques, et même la cautérisation, suffisent pour les faire disparaître. Celles qui sont isolées et pédiculées peuvent être attaquées par la ligature. L'excision est la seule méthode à employer pour celles qui sont volumineuses, dures, et qui sont le siège d'une suppuration abondante et fétide : en agir autrement serait prolonger le traitement d'une manière indéfinie. On pra-

tique cette opération avec des ciseaux courbes, avec lesquels on a soin d'emporter non-seulement la végétation, mais encore la portion de tégument qui lui donne naissance, faute de quoi on la voit repulluler. Les plaies qui résultent de cette opération guérissent rapidement.

Les phlegmasies des ganglions inguinaux, connues sous le de bubons, sont un des symptômes les plus communs, surtout chez les hommes, chez lesquels ils présentent généralement plus de gravité que cher les femmes. Les bubons qui surviennent consécutivement aux chancres, ne sont pas en raison directe de l'intensité de l'inflammation dont ceux-ci sont le siége; on voit au contraire des malades, dont les parties génitales sont couvertes de chancres éminemment inflammatoires, être exempts de bubons, tandis que d'autres ayant un seul chancre peu douloureux, voient leurs glandes inguinales s'engorger d'une manière très-intense. Il y a des bubons qui ne sont pas liés à la présence des symptômes vénériens primitifs; ce sont ceux que l'on nomme bubons d'emblée. Mais il ne paraît pas que ces sortes de bubons soient vénériens, et il paraît singulier qu'un bubon inguinal, qui n'a été précédé d'aucun symptôme syphilitique, fasse naître l'idée d'une infection vénérienne, tandis qu'on n'a jamais attribué cette origine à l'inflammation spontanée des glandes axillaires. Il serait curieux de rechercher si, dans les cas où ces bubons douteux ont été suivis de symptômes consécutifs plus ou moins graves, ces symptômes n'ont pas dépendu de la méthode curative employée.

Les bubons qui se présentent avec des symptômes inflammatoires sont ordinairement attaqués par la saignée, soit générale, soit locale. Cette dernière est fort utile : vingt-cinq à trente sangsues, placées autour d'un bubon très-volumineux l'ont souvent fait avorter; les cataplasmes émolliens suffisent alors pour achever la résolution, qui s'obtient à peu près dans le tiers des cas. M. Cullerier ouvre au plutôt le foyer purulent, et tâche, par les sangsues et les résolutifs, de faire fondre les ganglions engorgés. Quelquefois la douleur, la rougeur et les autres signes d'inflammation aiguë cessent, mais la tumeur et la dureté subsistent. C'est alors que M. Cullerier emploie les frictions avec la pommade d'hydriodate de potasse ou de proto-iodure de mercure. L'action de ces deux pommades s'est montrée assez satisfaisante, mais peu rapide.

Il survient quelquefois un accident qui entrave la guérison, et rend nécessaire une opération douloureuse. Cet accident consiste dans le décollement de la peau après l'ouverture spontanée ou artificielle des bubons. On n'en vient cependant à la réci-

sion des bords calleux de l'ouverture qu'après avoir employé les autres moyens, tels que les contre-ouvertures, les sétons passés dans les trajets fistuleux, la compression, et en avoir reconnu l'inefficacité. (Voyez, pour plus amples détails, l'article BUBONS, tom. I.)

Il suffit de lire sans prévention, et d'une manière attentive les auteurs qui ont traité des affections vénériennes, pour se convaincre que, pour la plupart, ils ont reçu de confiance une doctrine toute faite, et qu'ils ne se sont pas même occupés à donner une description exacte des phénomènes qui se sont présentés à eux. Les mots de boutons, pustules, vésicules, éruptions, etc., employés les uns pour les autres, des affections complexes décrites comme des maladies simples, jettent dans ce sujet une grande confusion. Elle se trouve encore augmentée par l'introduction, dans le domaine de la syphilis, d'une foule d'affections qui lui sont étrangères, et dont on croyait que ce Protée pouvait revêtir les formes. Telle est, en effet, à cet égard, la prévention, que toute éruption cutanée qui se présente chez un vénérien, est regardée comme une dépendance directe, tandis que très-souvent c'est une simple coïncidence. Sous le nom de pustules étaient confondues presque toutes les maladies de la peau communément attribuées à la syphilis. De toutes ces affections, la plus commune, sans contredit, est celle qu'on connaît sous le nom de pustuleuse muqueuse. Les plaques muqueuses se montrent tantôt primitivement, tantôt comme symptôme consécutif ; elles se développent sur la peau et sur les membranes muqueuses, et sont incomparablement plus fréquentes chez les femmes que chez les hommes. On observe une assez grande différence dans leur aspect, suivant le siége qu'elles occupent ; en effet, à la peau, elles offrent des élevures solides, aplaties, ordinairement indolentes, accompagnées d'une démangeaison supportable. Il se fait à leur surface une desquammation qui se renouvelle plus ou moins long-temps, et que quefois une pustule développée à leur sommet y détermine une ulcération qui se recouvre d'une croûte. Aux membranes muqueuses, au contraire, on voit une tuméfaction peu considérable avec soulèvement de l'épithelium, par une matière blanche et pultacée. Plus tard cette couche couenneuse se détache et laisse un ulcère superficiel. La forme de ces plaques offre beaucoup d'analogie avec celles du muguet (Voy. ce mot). Le traitement de cette affection n'a rien de spécial; les applications adoucissantes y réussissent bien, quand elle est accompagnée de symptômes inflammatoires. Quand elles occupent la face interne de la bouche, un gargarisme alumineux produit de bons

effets (V. tom. I., pag. 155, *Gargarisme astringent*). M. Cullerier emploie depuis quelque temps avec beaucoup de succès la cautérisation avec la solution de nitrate d'argent.

Les pustules vénériennes se montrent sous la forme d'une tumeur saillante, dure, d'un rouge violacé, surmontée d'une vésicule, à la rupture de laquelle succède une ulcération superficielle arrondie qui se recouvre d'une croûte adhérente, d'un jaune brunâtre; ce sont celles qui ont reçu le nom de pustules croûteuses. Nous ne parlerons pas des pustuleuses galeuses et autres, qui sont tout simplement des complications, et non pas des élémens de la syphilis.

On appelle roséole syphilitique des taches rosées, sans saillie, développées sur toute la surface de la peau, tour à tour plus pâles et plus foncées en couleur, et sans aucune espèce de douleur et de démangeaison, comme aussi sans mouvement fébrile. M. Cullerier croit que cette affection n'est pas caractéristique de la syphilis, et qu'elle peut être produite par l'usage des sudorifiques. Elle n'exige pas de traitement particulier, s'efface à la longue, sans qu'on voie aucune médication en abréger sensiblement la durée.

Les tubercules syphilitiques se montrent chez les malades atteints d'affections anciennes, et souvent exaspérées par des traitemens mercuriels, généraux et locaux, multipliés et mal dirigés. Il est plus ordinaire de voir les ulcères qui leur succèdent prendre un meilleur aspect, et se cicatriser sous l'influence des sudorifiques; presque toujours les mercuriaux les aggravent.

La couleur violacée des auréoles qui entourent les pustules syphilitiques ou réputées telles, et la teinte cuivreuse des taches qui leur succèdent ou qui se développent spontanément, sont loin d'être aussi caractéristiques que le prétendent les auteurs, et c'est une grande légèreté que de se décider, d'après un indice aussi vague, à entreprendre un traitement mercuriel.

La couleur des taches n'est pas plus que la forme des ulcères un signe certain d'affection syphilitique, puisqu'elle se trouve dans des maladies qui lui sont tout-à-fait étrangères, et l'efficacité même des préparations mercurielles ne doit plus être considérée comme la pierre de touche propre à relever l'existence de la vérole, s'il est démontré que des maladies vraiment vénériennes guérissent sans mercure, que ce remède échoue souvent contre les syphilis les moins équivoques, et améliore des affections qu'il est impossible de rapporter à la vérole. Les exemples de ce genre sont très-nombreux.

Si l'on se montrait peu réservé sur l'emploi du mercure dans des affections légères et douteuses, à plus forte raison les prodiguait-on contre les affections opiniâtres, telles que cer-

taines dartres auxquelles on supposait une origine vénérienne. On en a d'autant plus abusé que, comme dans la plupart des cas il augmentait les accidens, la prévention s'abusant sur la nature du mal, attribuait à l'insuffisance du remède ce qui était la preuve de sa trop grande activité, et croyait devoir insister sur son administration. Dira-t-on que ces affections ne sont pas vénériennes, parce qu'elles résistent au mercure, et qu'elles guérissent par d'autres moyens? Ou bien conviendra-t-on que des affections véritablement syphilitiques peuvent guérir complétement sous l'influence de médications qui n'on rien de spécifique, et être aggravées par le remède, sans lequel on ne sauraitrien faire contre les maladies vénériennes, qui en est la pierre de touche? C'est à quoi devront répondre d'une manière satisfaisante les partisans de l'ancienne doctrine.

La même question pourrait leur être adressée relativement aux affections des os qui se présentent fréquemment chez les sujets ayant fait plusieurs traitemens mercuriels, et qui sont presque toujours exaspérer par l'usage du mercure, tandis qu'on voit les sudorifiques être suivis des plus heureux résultats. Elle serait également à faire pour les ulcères du voile du palais, et des parois du pharynx, dans lesquels on peut faire la même observation. L'occasion se présente souvent à l'hôpital des vénériens, de vérifier cette assertion, que le traitement mercuriel, s'il peut être quelquefois employé avec avantage, ne doit pas être considéré comme spécifique, c'est-à-dire, comme capable d'aller attaquer directement et neutraliser le virus, quelles que soient d'ailleurs les conditions organiques de l'individu.

Parmi les accidens que paraît produire le mercure, il en est un assez remarquable, c'est l'amaurose, ou goutte sereine. M. Cullerier considère ce phénomène comme une conséquence de l'abus des mercuriaux; on a vu, en effet, des personnes chez qui une amaurose était survenue pendant un traitement mercuriel, guérir sous l'influence d'un traitement insignifiant, et par la seule suppression du mercure (1).

En résumé : le traitement émollient convient généralement dans le traitement des symptômes primitifs de la syphilis, conjointement avec la saignée locale ou générale dans certains cas; les bains, le repos, l'ouverture des bubons s'il y a suppuration, la cautérisation des chancres, lorsque l'inflammation est abattue, ou lorsqu'ils sont tout-à-fait à leur début; le baume de copahu dans la blennorrhagie chronique, des injections astringentes, ou de chlorure de soude dans le même cas, sur-

(1) Extrait des *Archives générales de médecine*, année 1828.

tout chez les femmes. Il faut bien que les malades sachent que les écarts de régime, les boissons stimulantes, la danse, la course, l'équitation et tous les exercices violens, le coït ou la masturbation sont un très-grand obstacle à la guérison, et qu'une seule, à plus forte raison plusieurs de ces causes, peuvent prolonger la maladie indéfiniment. Après la guérison des symptômes inflammatoires, plusieurs médecins ont l'habitude d'administrer le mercure dans le but de prévenir la récidive, et d'empêcher les symptômes consécutifs : on vient de voir que l'administration de ce métal était aussi souvent suivie d'accidens que sa non-administration ; d'où l'on doit conclure qu'on devrait s'en abstenir, et c'est notre opinion, ainsi que celle d'un grand nombre de praticiens.

La syphilis consécutive ou constitutionnelle guérit très-souvent, ainsi qu'on l'a également vu, par la seule administration des sudorifiques, et sans aucun traitement mercuriel. Il y a plus, lorsque les individus ont fait abus de mercure, et qu'ils ont eu recours à ce médicament même pour attaquer les symptômes primitifs, il suffit très-souvent d'en suspendre l'emploi pour voir l'état du malade s'améliorer promptement. C'est que dans un grand nombre de cas les accidens que l'on croyait vénériens étaient déterminés par le mercure, et que l'on devrait alors plutôt donner à l'ensemble de ces symptômes le nom de maladie mercurielle que celui de maladie vénérienne. Cette amélioration sera d'autant plus sensible que la guérison sera secondée par une température douce et même chaude, les bains tièdes, surtout les bains sulfureux, et par l'usage de certaines préparations sudorifiques. Il est certain, en effet, que, toutes choses égales d'ailleurs, les symptômes syphilitiques se dissipent beaucoup plus promptement en été qu'en hiver, et dans les climats chauds que dans les pays froids, où cette maladie est généralement très-opiniâtre, sans doute parce qu'il est difficile dans ces pays, et dans tous durant les saisons froides, de donner à la peau l'activité convenable. Malgré ces observations générales, nous ne croyons pas qu'il faille toujours et entièrement exclure les préparations mercurielles du traitement de la syphilis constitutionnelle ou des affections réputées pour telles. Les cas où l'on doit en tenter l'administration sont ceux où la syphilis serait survenue, quoique le mercure n'eût pas été employé préalablement, car alors on ne peut pas regarder les symptômes que l'on observe comme le résultat d'un traitement mercuriel. Mais l'administration de ce médicament doit être faite avec précaution, et l'on doit surtout éviter de le donner à des doses élevées, faute de quoi il déterminerait bientôt divers accidens, tels que la salivation,

le gonflement des gencives, l'inflammation et l'ulcération des amygdales, des douleurs ostéocopes, et tout le cortége des symptômes qu'on a long-temps pris à tort pour la maladie vénérienne elle-même. Nous croyons que, dans tous les cas, on peut retrancher les frictions mercurielles et les remplacer par une dissolution de proto-chlorure de mercure (sublimé corrosif) dans l'eau distillée. Nous avons indiqué, tom. I, pag. 169, sous le titre de *Liqueur antisyphilitique*, de quelle manière cette préparation devait être faite, à quelle dose il fallait l'administrer, comment et pendant quel espace de temps on devait en faire usage. On l'associe ordinairement avec un sirop ou une tisane sudorifique composée de salsepareille seulement, ou de salsepareille et de gaïac. (Voyez *Tisane sudorifique antisyphilitique*, tom. I, pag. 202.) Mais lorsque la maladie vénérienne constitutionnelle s'est développée à la suite de l'emploi du mercure, ou bien qu'elle a persisté malgré l'usage de ce médicament, il faut absolument en suspendre l'administration et la remplacer exclusivement par celle des sudorifiques. Cependant l'emploi de ces derniers exige quelques précautions que nous avons indiquées ailleurs, et qu'il ne sera pas inutile de répéter.

On peut rapporter aux suivans les cas où il est raisonnable d'administrer la salsepareille ou autres sudorifiques. Il faut d'abord que le canal intestinal soit en bon état, et qu'il ne soit surtout le siége d'aucune irritation un peu vive, ce qui contre-indiquerait l'emploi de ce remède, à plus forte raison du mercure. On administre donc la salsepareille, 1° quand on a des doutes sur le caractère vénérien de la maladie, et l'on a vu combien il était facile d'en confondre les symptômes avec d'autres affections; 2° quand la personne est affectée de vérole et de scorbut en même temps; cette dernière affection s'opposant entièrement au traitement mercuriel; 3° lorsque le mercure produit la salivation; 4° lorsque la maladie vénérienne est compliquée d'une affection scrofuleuse; 5° toutes les fois que la maladie vénérienne est passée à l'état chronique, c'est-à-dire quand elle est invétérée, et surtout quand elle étend ses ravages sur toute l'économie; 6° dans tous les cas où la maladie a résisté au traitement mercuriel. Enfin il est généralement prudent, dans tous les cas sans exception, d'employer les sudorifiques avant le mercure, sauf à essayer plus tard l'emploi des préparations mercurielles, si le premier traitement, prolongé pendant un ou deux mois, venait à échouer.

En cas d'irritation du canal alimentaire, on doit toujours commencer par préparer le malade au moyen d'un traitement antiphlogistique, qui se compose de boissons émollientes, d'une nourriture très-peu abondante et du repos. Il est même

bon, dans tous les cas, d'essayer le traitement antiphlogistique avant tout autre, parce qu'il n'est pas rare de voir tous les phénomènes vénériens se dissiper pendant son emploi ; et lors même que ce traitement ne produirait pas une cure radicale, ce que nous n'accordons pas, le succès du traitement antivénérien est toujours beaucoup plus certain. Voyez l'article *Sudorifiques*, tom. I, pag. 103 et suiv., où l'on trouve expliqué l'action de ces médicamens, et où l'on indique particulièrement celle de la salsepareille, ainsi que son mode d'administration dans les maladies vénériennes.

C'est ici l'occasion de dire notre opinion sur cette foule de spécifiques que l'on prône tous les jours avec emphase contre les maladies syphilitiques. Des médecins, indignes de ce beau titre qu'ils prostituent, ne rougissent pas de calculer sur les préjugés et l'ignorance pour vendre à la foule moutonnière des sots leur panacée, dont ils étalent les merveilles sur tous les murs de la capitale, et que des journaux salariés, comme la déesse aux cent voix qui sème partout le faux et le vrai, reproduisent sur tous les points du royaume. Comment, lorsqu'il s'agit d'une chose aussi capitale que la santé publique, le gouvernement n'interpose-t-il pas son ministère pour surveiller d'une manière plus efficace et réprimer ce trafic scandaleux de recettes et d'arcanes, au moyen desquels on *vole* si effrontément le public? Comment l'honneur ne commande-t-il pas à tous les médecins de purifier le temple d'Epidaure de ces prêtres intrus, ou d'empreindre sur leur front, en gros caractères, les stigmates de l'infamie? Mais le public, toujours avide de promesses merveilleuses, sera long-temps encore la victime de la mauvaise foi de ceux qui lui en font de pareilles, car, selon une observation faite depuis long-temps, tant qu'il y aura des gens qui voudront se donner la peine d'être fripons, ils trouveront des dupes qui se laisseront prendre à leur piége. Mais ceux qui basent leur spéculation sur l'ignorance d'autrui, ne sauraient échapper au juste mépris des honnêtes gens. Il n'y a point, et il ne saurait y avoir aujourd'hui de remèdes secrets, parce qu'il n'y en a aucun dont la composition puisse échapper aux investigations du chimiste, et devenir bientôt la propriété de tous. Il faut donc se défier de ces annonces fastueuses de pilules, de bols, d'électuaires, de remèdes infaillibles contre la maladie syphilitique, qui ne guérissent point, ou bien, s'ils guérissent, ils le font d'une manière violente, et en portant de graves atteintes à la santé des personnes qui sont assez crédules pour se fier à d'effrontés charlatans.

Des moyens de prévenir la propagation de la syphilis. Peut-on croire qu'il existe des moyens propres à empêcher la commu-

nication de la maladie vénérienne, de la même manière que l'on a trouvé dans la vaccine un préservatif de la petite vérole? Plusieurs médecins se sont livrés, à diverses époques et principalement dans ces derniers temps, à des recherches pour obtenir un pareil résultat, mais jusqu'ici leurs efforts n'ont pas été couronnés de succès. Nous avons nous-mêmes fait de nombreuses expériences pour essayer de résoudre ce problème, et nous croyons devoir exposer avec confiance le résultat de nos observations.

Tout le monde sait aujourd'hui dans combien de circonstances on emploie avec avantage les chlorures de chaux ou de soude pour la désinfection des matières en putréfaction, pour détruire les miasmes dont l'air pourrait être infecté. On sait, du moins tous ceux qui ont les plus légères connaissances en chimie savent que le chlore agit principalement en se combinant à l'hydrogène, qu'il enlève aux corps avec lesquels on le met en contact. On sait que toutes les matières animales et végétales ont au moins pour principes élémentaires l'hydrogène, l'oxigène, le carbone, et que les animales contiennent de plus l'azote. Dès lors, en s'appuyant sur ces données, on a du dire : les virus contagieux au moyen desquels certaines maladies se transmettent d'un individu malade à un individu sain étant des produits de substances animales, sont aussi composés d'hydrogène, d'oxigène, etc. Quelles que soient les proportions de ces divers élémens, la nature et les propriétés du composé doivent changer par la soustraction partielle ou totale d'un seul d'entre eux; or le chlore se combine avec l'hydrogène partout où ces deux corps se trouvent en contact. Cela étant ainsi, il était naturel de penser que si les individus qui ont des rapports sexuels avec des personnes suspectes de la maladie vénérienne, avaient la précaution de laver avec une solution de chlore les parties qui auraient été exposées à l'infection, le virus serait décomposé, et l'inoculation de la maladie n'aurait pas lieu. Des expériences variées ont été faites par nous pendant long-temps pour voir jusqu'à quel point les résultats s'accordaient avec la théorie, et nous pouvons assurer que ces expériences ont toujours été des plus satisfaisantes. Le chlore doit être employé à l'état de gaz naissant, et pour l'avoir ainsi, on se sert de chlorure de soude liquide, que l'on étend de douze ou quinze fois son volume d'eau, au moment où l'on doit s'en servir. On peut aussi employer le chlorure de chaux, qui agit absolument de la même manière. Les femmes se l'administrent en injections au moyen de la seringue de propreté ordinaire, et les hommes se lavent avec cette solution comme ils le feraient avec tout autre liquide. Nous avons les plus

grandes raisons de croire que, si les magistrats préposés à la police médicale exigeaient rigoureusement que, dans toutes les maisons *malheureusement nécessaires*, les femmes suspectes fissent usage de lotions chlorurées, et que les personnes qui les fréquentent trouvassent toujours dans ces maisons du chlorure de soude pour l'employer de la manière que nous venons de l'indiquer, nous croyons, dis-je, que la maladie syphilitique finirait par être rayée du nombre des maux qui affligent l'humanité.

T

TEIGNE. Avant de lire cet article, consultez celui où il est traité des DARTRES. Cette affection est au cuir chevelu ce qu'est la dartre au reste de la peau. Il n'y a pas de différence essentielle entre l'une et l'autre. En effet, la teigne est, comme la dartre, une inflammation pustuleuse dont les vésicules suintent et laissent une ulcération qui se recouvre de croûtes de différentes formes.

Symptômes. On voit sur le cuir chevelu des croûtes plus ou moins rapprochées, quelquefois confluentes, groupées par places, ou étendues uniformément sur toute la tête. Ces croûtes affectent des formes différentes auxquelles les auteurs ont donné différens noms. Ainsi, ils l'appellent *teigne faveuse* quand les croûtes ressemblent aux rayons d'une ruche; *granulée* quand elles sont saillantes, en forme de grains; *muqueuse* lorsqu'elles laissent suinter une humeur épaisse, fétide, qui se colle aux cheveux; *porrigineuse* ou *furfuracée* quand elles se détachent en forme de paillettes de son; *amiantacée* quand les croûtes ont la forme de stalactites, d'amiante, etc., etc. Toutes ces différences ne sont pas essentielles; elles dépendent uniquement de l'abondance plus ou moins considérable de l'humeur sécrétée, et de sa disposition à se coaguler sous des aspects divers. On ne doit avoir égard qu'à l'intensité de l'irritation et à son étendue. Si le cuir chevelu est chaud, rouge, et qu'il y ait une grande exsudation, la teigne est inflammatoire; si les croûtes sont rares, furfuracées, il y a peu d'irritation; il en est de même lorsque les croûtes sont très-isolées.

Cette affection n'est pas contagieuse, mais la prédisposition à la contracter peut être héréditaire. Quoiqu'aucun âge, aucune constitution n'en soient exempts, elle se développe de préférence chez les enfans et les adolescens, chez les sujets lymphatiques et scrofuleux. Elle coïncide souvent avec l'engorgement des glandes lymphatiques, l'inflammation chronique des paupières. Les dartres remplacent quelquefois la

teigne, et *vice versâ*. Les causes déterminantes chez les sujets prédisposés sont surtout la malpropreté de la tête, les poux, les vicissitudes atmosphériques, la mauvaise nourriture, et peut-être l'affection des voies gastriques.

Elle peut rester long-temps stationnaire, sans influence notable à l'intérieur; mais si elle est exaspérée par le traitement, elle peut devenir très-vive, donner lieu à des dépôts dans le cuir chevelu, à l'engorgement des glandes lymphatiques, à la fièvre et même à l'inflammation cérébrale, puis à la mort. Elle peut disparaître par le développement d'une irritation interne; quelquefois elle produit des cancers, la phthisie et d'autres désordres graves. Elle disparaît difficilement sans les secours de l'art.

Traitement. Il faut d'abord raser les cheveux; ensuite, s'il y a inflammation vive, employer les cataplasmes émolliens sur la tête, faire suivre un régime doux et végétal. Une couronne de sangsues peut être très-utile. Après avoir abattu l'inflammation par ces moyens plus ou moins répétés, on emploiera les topiques stimulans pour la dénaturer. Ils sont de plusieurs espèces; mais ceux auxquels on s'est particulièrement arrêté, sont les lotions hydro-sulfureuses, mercurielles, les pommades de soufre, celles de charbon pulvérisé, soit seul, soit mélangé avec le soufre. Les lotions et les pommades d'iode et d'iodure de mercure peuvent être très-utiles. Ne devrait-on pas essayer l'usage des chlorures? On conseille aussi les décoctions de plantes narcotiques et aromatiques, telles que le pavot, la morelle, la ciguë, la lavande, le serpolet, etc.; les astringens métalliques, telles que les solutions d'acétate de plomb, de sulfate de zinc, d'alumine. Si l'on craint des métastases, on emploie des exutoires, tels que les sétons, les cautères à la nuque, les vésicatoires. Si les ulcères deviennent rouges, enflammés, on les traite avec les émolliens, les sangsues et la diète. Si les voies gastriques sont en bon état, la nourriture sera analeptique, sans être stimulante.

TEMPÉRAMENT. On appelle tempérament le mode d'exister propre à chaque individu, qui donne à son caractère et à son esprit une empreinte particulière, qui règle le mouvement et l'ordre de ses fonctions, et le dispose à diverses maladies. Plusieurs circonstances d'organisation concourent par leur combinaison à constituer la différence des tempéramens. Il serait difficile, et même impossible, de caractériser toutes les nuances de tempérament que l'on observe, car entre les tempéramens qui ont un caractère bien tranché, et dont les auteurs ont donné des descriptions chacun à leur manière, il

existe une infinité de nuances intermédiaires, qui font qu'un même individu n'en a aucun de bien déterminé, et que sa constitution participe plus ou moins de plusieurs tempéramens à la fois. Il ne faut donc pas prendre dans un sens trop rigoureux les diverses expressions dont on se sert pour désigner les tempéramens ; car quand on dit, par exemple, d'un individu qu'il est sanguin, cette désignation ne doit pas porter à croire qu'il n'est pas nerveux ou lymphatique, car tout le monde a des nerfs, tout le monde a un système lymphatique ; mais cette expression indique que le système circulatoire sanguin est plus développé que les autres systèmes, et qu'il prédomine sur eux. Peu d'hommes ont un tempérament nettement caractérisé et qui ne soit propre qu'à eux seuls. Il ne faut point s'étonner qu'il en soit ainsi ; la plupart des individus de notre espèce sont moulés sur une règle commune d'organisation. La majorité des hommes a donc un tempérament commun à tous, d'où il s'ensuit que les masses d'individus sont communes, tant au physique qu'au moral ; que ceux qui ont un tempérament décidément sanguin, bilieux, nerveux, sont rares, et que les hommes *à caractère* sont autant d'exceptions qui s'écartent plus ou moins de la règle ordinaire. Ce n'est donc qu'à grands traits que l'on peut essayer de tracer les tempéramens principaux auxquels se rattachent toutes les autres variétés.

Les anciens divisaient les tempéramens, comme les humeurs, en chaud, en froid, en sec et en humide, ou en sanguin, pituiteux, bilieux et atrabilaire. Les modernes, modifiant les idées erronées des anciens sur la nature des humeurs, admettent généralement la division des tempéramens en sanguin, lymphatique, bilieux et nerveux, auxquels on peut ajouter le tempérament athlétique, qui n'est qu'une exagération du sanguin, et le tempérament mélancolique, qui est une exagération ou une dégénérescence du bilieux. Nous allons indiquer à grands traits quels sont les signes caractéristiques de ces divers tempéramens, les maladies particulières auxquelles sont sujets les individus qui en sont doués, et quel régime de vie est le plus approprié à chacun d'eux.

Le *tempérament sanguin* se manifeste par une physionomie animée, par une coloration vermeille, des cheveux blonds ou châtains, par l'agilité et la flexibilité des membres, par des veines de médiocre grandeur, par un pouls grand, vif, mais régulier ; par une peau chaude et douce au toucher, et par des chairs fermes et compactes. Les individus qui en sont doués supportent facilement la faim et la soif ; ils sont sujets aux hémorrhagies, surtout nasales ; leur transpiration est abondante ; la digestion se fait bien, les évacuations sont régulières ; ils

dorment profondément et font souvent des rêves agréables. Quant au moral, ces individus sont naturellement courageux, vifs, gais; ils ont une mémoire heureuse, une imagination vive et brillante; ils ont des goûts plutôt que des passions; se mettant facilement en colère et se calmant de la même manière; ils sont étourdis, légers, inconstans, spirituels, aimant les plaisirs et les arts d'agrément, mais incapables de méditations profondes et sérieuses.

Ce tempérament est un des plus heureux sous tous les rapports; il est le plus favorable au maintien d'une bonne santé. Les maladies qui affectent les individus qui en sont doués présentent la même instabilité que leur caractère. Ce sont des fièvres de courte durée, des inflammations locales, vives ou légères, des gastrites aiguës, des hémorrhagies, des céphalalgies. Toutes ces maladies marchent et se terminent en général promptement.

Il suit de là que les hommes d'un tempérament sanguin doivent faire un grand usage de végétaux frais, et choisir de préférence ceux qui sont doux, mucilagineux et acides, comme l'oseille, l'épinard, le pourpier, la laitue, les haricots et les pois verts, les salades; les fruits aqueux, tels que les cerises, le raisin, les poires, les pommes, etc. Ils mangeront peu de viandes fortes à leur repas, et useront particulièrement de viandes blanches, gélatineuses, de veau, de poisson, d'agneau et de poulet, etc. Ils devront être extrêmement réservés dans l'usage des boissons stimulantes et spiritueuses; et s'ils sont pléthoriques, chargés d'embonpoint, ils ont tout à craindre d'un excès de vin quelconque; ils ne feront donc usage que de vin étendu de beaucoup d'eau : les vins acidules, petits, sont ceux qui leur conviennent; ceux qui sont très-colorés, très-spiritueux, chauds et amers, ne sauraient leur convenir. On doit en dire autant des liqueurs fortes et du café. En un mot, il faut calmer, par une alimentation rafraîchissante et par des boissons aqueuses, l'excès d'activité du système sanguin qui prédomine dans le tempérament qui nous occupe.

Nous avons dit que le tempérament athlétique ou musculaire n'était qu'une exagération du sanguin. Ce tempérament est caractérisé par la prédominance du système musculaire. Les individus qui en sont doués ont en général la tête petite, le cou large et court, les épaules carrées, la poitrine large, les membres gros et les muscles fortement dessinés : tel les sculpteurs anciens nous ont transmis le portrait d'Hercule. La force est le seul mérite des individus doués de ce tempérament. Ils sont disposés aux mêmes maladies que ceux qui jouissent d'un tempérament sanguin, et leur genre doit être le même quant aux

alimens et aux boissons. N'étant nullement aptes aux arts de goût et aux sciences, ce n'est pas de ce côté qu'ils doivent diriger leur éducation et leurs travaux.

Le *tempérament lymphatique* est caractérisé par des chairs mollasses, flasques, inertes, gorgées d'une quantité de sérosité, par un tissu cellulaire abondant, plein de graisse et de gélatine, et d'un sang pâle et très-aqueux. Les individus qui en sont doués ont des formes avantageuses, la peau blanche et froide, les cheveux blonds ou châtains, mais croissant avec lenteur; ils ont le visage pâle, souvent tuméfié, les yeux languissans et sans expression. Toutes les fonctions se font avec lenteur; le pouls est petit et mou; les veines sont d'une très-petite dimension. Ils ont en général peu d'appétit et digèrent avec difficulté; les sens sont obtus, les mouvemens difficiles; toutes les évacuations abondent en mucosités. Les facultés intellectuelles sont faibles et languissantes, l'imagination froide, la mémoire mauvaise. Rarement on voit chez eux des éclats de colère, et, si cela arrive, ils se calment assez promptement. L'habitude est leur loi, et l'apathie leur félicité. Ce tempérament résulte de la prédominance du tissu cellulaire et du système lymphatique sur les autres systèmes sanguin, nerveux et musculaire. Lorsque ce tempérament est fortement développé, il donne ce qu'on appelle la *constitution scrofuleuse.*

Les maladies particulières à ce tempérament sont les engorgemens des glandes, les inflammations du tissu cellulaire, les hydropisies, le rachitisme, le carreau, les catarrhes, les ophthalmies, les scrofules.

Il est évident que le genre de vie qui convient aux tempéramens lymphatiques est précisément l'opposé de celui qui a été indiqué plus haut pour les tempéramens sanguins. Les individus qui en sont doués ont besoin de rechercher la chaleur du soleil, de se promener, de faire beaucoup d'exercice dans un air libre, vif, sec et chaud, pour donner à leurs muscles, à la circulation du sang, au système nerveux l'énergie et l'activité qui leur manquent, et pour faire cesser la prédominance des tissus cellulaire et lymphatique. Pour la même raison, ces individus pourront faire usage d'alimens substantiels et échauffans, tels que les viandes de mouton, de canard, de bœuf, de vieille volaille, des chairs noires de certains gibiers; les épices, la moutarde, la cannelle et d'autres assaisonnemens, loin de nuire à leur estomac, ne font qu'en remonter le ton et lui imprimer une stimulation avantageuse. Tandis qu'il faut aux sanguins des boissons aqueuses, rafraîchissantes, on doit donner aux lymphatiques des boissons toniques, amères et alcoholiques, en ayant soin

toutefois de ne jamais leur en donner en trop grande quantité, parce que leur estomac, quoique paresseux et peu excitable, n'est pas à l'abri des irritations. C'est assez dire qu'on devrait les rejeter et les remplacer par les émolliens, s'il était actuellement le siége de quelque inflammation. Ces personnes feront donc un usage habituel et modéré de vin rouge, vieux et généreux; elles pourront aussi prendre, et toujours avec modération, du café, du thé, des liqueurs fortes, qui, après les repas, développent une stimulation qui aide puissamment à la digestion. Si le tempérament lymphatique était assez développé pour donner lieu à la constitution scrofuleuse et rachitique, on combattrait cette disposition par les moyens que nous avons indiqués ailleurs. (V. Scrofules et Rachitis.)

Le *tempérament bilieux* se reconnaît aux caractères suivans: l'individu qui en est doué a des formes rudes et peu arrondies, mais il est généralement fort, sec, nerveux, musculeux. Il a les os gros, les chairs fermes et compactes, la peau d'une couleur pâle et jaunâtre; la couleur du visage et les yeux sont d'une couleur pâle et jaunâtre; les cheveux sont très-noirs, la physionomie hardie, les yeux étincelans et réfléchis. Les digestions sont généralement actives; le pouls est vif, élastique, mais raide; les veines sous-cutanées sont saillantes. Le caractère moral des hommes doués de ce tempérament consiste en une grande facilité de conception, une imagination vive, une force de caractère extrêmement prononcée, une ambition excessive qui les rend capables de travaux longs et suivis, et de méditations profondes pour atteindre leur but. Ils ont du génie plutôt que de l'esprit; ils sont prudens jusqu'à la finesse, constans jusqu'à l'opiniâtreté, enclins à la colère, esclaves de l'ambition, dormant peu et d'un sommeil léger.

Ces personnes vieillissent de bonne heure et sont sujettes aux fièvres bilieuses, aux inflammations du foie, à la jaunisse, au choléra-morbus, etc.

Le régime le plus convenable aux personnes douées du tempérament bilieux consiste dans l'association d'une nourriture animale et végétale; car il ne serait point convenable à leur santé d'user presque exclusivement de substances animales, ou de s'astreindre à une diète végétale. Elles devront faire usage le moins possible de substances grasses et caséeuses, telles que le lait, le fromage, la crême, le beurre, les graisses de porc, de mouton, etc. Elles feront au contraire un usage fréquent de boissons rafraîchissantes, légèrement acidulées, ainsi que de végétaux frais, doux, mucilagineux et aqueux; et quoique le vin pur ne leur soit pas interdit pendant les repas, elles n'en useront qu'avec modération, et s'abstiendront

de vins chauds, amers, fortement colorés, à cause de la trop grande excitation qu'ils développeraient sur le canal intestinal. Pour la même raison, elles excluront les épices et tous les assaisonnemens de haut goût, et n'useront que rarement et avec mesure de café, de thé, et de toute espèce de liqueurs spiritueuses.

L'exercice est favorable aux bilieux, parce qu'il facilite le cours des humeurs, qu'il appelle vers la peau et le système musculaire une activité qui diminue d'autant celle trop exagérée des organes digestifs, et qu'il tempère la vivacité des affections morales, en forçant le système nerveux à reporter sur le système musculaire son surcroît d'irritabilité et d'énergie.

Les excès de table sont surtout nuisibles aux hommes doués de ce tempérament. Comme leurs organes digestifs sont naturellement très-actifs, pour peu qu'ils soient stimulés par des alimens trop substantiels, par des boissons échauffantes, ils arrivent bientôt à un état d'excitation morbide et inflammatoire, d'où résultent des gastrites, des gastro-entérites, des engorgemens du foie. Or comme il existe une liaison étroite entre les organes de la digestion et ceux qui président aux fonctions intellectuelles, plus que tout autre, le bilieux qui se livre à l'intempérance est sujet à ce genre de maladie qu'on appelle hypochondrie, maladie qui résulte d'une irritation chronique des organes digestifs et des organes cérébraux; ou bien, si le cerveau ne participe pas à cet état inflammatoire jusqu'au point de produire l'hypochondrie, le bilieux intempérant paraît avoir concentré toute sa sensibilité et toutes ses affections dans l'appareil de la digestion. Ses plaisirs ne sont plus que ceux de la table, et son caractère en contracte souvent une teinte d'égoïsme, de dureté morale ou de dépravation stupide qui le rend à charge à lui-même et inutile à ses semblables.

Il est assez ordinaire aux bilieux d'être sujets à la constipation; pour obvier à cet inconvénient, lorsque les évacuations se font trop long-temps attendre, ils doivent se présenter à la selle tous les jours et à une heure réglée, lors même qu'ils n'éprouveraient pas le besoin de la défécation; par ce moyen ils finiront par avoir des selles faciles et régulières. (V. CONSTIPATION.)

Le *tempérament nerveux*, auquel on donne aussi le nom de tempérament *mélancolique*, se reconnaît aux caractères suivans : les cheveux sont noirs, les joues creuses, le corps grêle et maigre, la peau sèche, froide, rude au toucher, jaunâtre ou brune; le pouls est fréquent, élastique, petit et souvent inégal; la digestion est difficile; les fonctions du bas-ventre sont irrégulières; il y a constipation opiniâtre. L'individu doué de

ce tempérament est d'une sensibilité excessive; son imagination est des plus exaltées; il s'abat et se désespère facilement, et se repaît de chimères qui souvent le rendent l'être le plus malheureux. Ce tempérament est celui des grands hommes, des héros, des ambitieux, des grands scélérats. L'homme nerveux, et surtout celui qu'on appelle mélancolique, est d'un caractère inquiet, triste, défiant, implacable dans la haine comme dans la vengeance. Il y en a pourtant qui sont enclins à la douceur et à la bonté; d'autres ne peuvent souffrir la moindre résistance; quelques-uns craignent la mort, et d'autres la recherchent. Ce tempérament, ainsi que le bilieux, se rencontrent fréquemment dans les latitudes méridionales; très-rarement chez les peuples du nord, parmi lesquels le tempérament lymphatique et sanguin semblent prédominer.

Les maladies propres au tempérament nerveux sont toutes les affections nerveuses, l'hystérie, l'hypochondrie, les aliénations mentales.

Ce tempérament n'étant qu'une exagération du bilieux, le régime précédemment indiqué lui est applicable; mais comme les organes digestifs sont plus irritables que chez ce dernier, et que les substances alimentaires éprouvent généralement beaucoup de difficulté pour traverser le canal intestinal, on doit être sévère sur la nature des alimens, et s'abstenir de tous ceux dont la digestion n'est pas facile ou dont l'action est trop stimulante. Ainsi il évitera de manger des viandes noires, salées, faisandées, épicées ou relevées par d'autres assaisonnemens trop forts, des fromages vieux, des fruits acides, astringens ou peu mûrs. Les boissons seront les mêmes que celles indiquées pour le tempérament bilieux.

On insistera principalement sur les exercices, le séjour à la campagne, la chasse, les voyages, les travaux rustiques, afin de le distraire de cet excès d'irritabité nerveuse, de sensibilité qui le tourmente, le rend triste et sombre, lui suscite des spasmes et tout le cortége des maladies nerveuses des gens du monde. Car il faut bien savoir que cette sorte de tempérament n'est pas innée, et qu'elle est plutôt un résultat de notre état social, de l'abus des jouissances que procure la civilisation, portée au-delà de cette *moyenne* assignée par la sage nature, que l'on dépasse rarement avec impunité. (V. NERFS.)

L'âge, le genre de vie, les diverses positions sociales, les maladies, font éprouver aux tempéramens de nombreuses modifications et les font souvent dégénérer les uns dans les autres. Ainsi l'on voit fréquemment le tempérament sanguin se transformer en bilieux dans l'âge adulte, et celui-ci se changer quelquefois en tempérament nerveux ou mélancolique. Les

enfans et les adolescens ont généralement un tempérament qui tient du lymphatique et du sanguin : ce n'est que pour un âge plus avancé que l'on peut prévoir que leur tempérament se changera décidément en athlétique, en lymphatique, en bilieux ou en nerveux. Le tempérament des femmes est généralement aussi le lymphatico-sanguin pendant tout le cours de la vie. Ce n'est donc généralement que dans le sexe masculin qu'on peut observer la diversité des tempéramens. Cela peut servir à expliquer pourquoi les hommes ont tant de différences dans leurs goûts, tandis que les femmes semblent n'avoir qu'une pensée et qu'un but, celui d'acquérir par les charmes de la beauté, de la vertu ou de la coquetterie l'amour et les égards des hommes. Quelques-unes cependant acquièrent un tempérament extrêmement nerveux : ce sont surtout celles qui vivent dans la mollesse et l'oisiveté, ou qui éprouvent de violens chagrins domestiques.

De ce que nous avons dit que certaines maladies étaient particulières à certains tempéramens, il ne faudrait pas en conclure que les personnes qui en sont douées se trouvent à l'abri d'autres affections. Tous les individus, quel que soit d'ailleurs leur tempérament, sont sujets à toutes les espèces de maladies, dès qu'ils s'exposent aux causes qui les déterminent ; en disant donc que l'individu doué d'un tempérament donné est sujet à des maladies particulières, cela indique seulement qu'il y a chez lui prédominance de certains organes, que ces organes jouissent d'une grande activité qui les rend éminemment propres à contracter des irritations, des inflammations, etc. Il suit aussi de là que le médecin doit chercher à diminuer l'énergie de ces organes ou des systèmes prédominans, ou augmenter celle de ceux qui sont moins actifs et moins développés, afin de répartir sur tous les points du corps les forces vitales dont l'équilibre constitue l'état d'une santé parfaite.

TÉNIA ou *ver solitaire*. (V. VERS.)

TÉTANOS. C'est le nom que l'on donne à des douleurs et à la contraction permanente de tous ou de presque tous les muscles, et plus particulièrement de ceux du tronc.

Symptômes. Cette affection se manifeste tout à coup ou débute lentement. Elle est souvent précédée de trismus, c'est-à-dire de convulsions des muscles de la mâchoire, avec douleurs aiguës dans cette partie, gêne de la déglutition ; vient ensuite la contraction des muscles du tronc. Si tous ces muscles sont convulsés, le tronc reste droit ; si les muscles extenseurs seuls sont contractés, il y a renversement de l'épine et de la tête en arrière, c'est l'*opisthotonos ;* si ce sont les fléchis-

seurs, le tronc est courbé en avant, c'est l'*emprosthotonos*. Le plus souvent les muscles des extrémités participent à la contraction de ceux du tronc. Les contractions n'offrent pas d'alternative de relâchemens; de là le nom de *raideur tétanique* qu'on leur a donné. Ces symptômes vraiment pathognomoniques des convulsions tétaniques sont accompagnés d'autres accidens plus ou moins constans; tels sont les soubresauts des tendons, les secousses convulsives, des douleurs vives, atroces, arrachant au malade des cris perçans, l'insomnie, le délire, l'aphonie, la gêne de la respiration, la fixité du regard, le larmoiement. On a distingué le tétanos en complet et en incomplet, en parfait et en imparfait; mais ces divisions sont inutiles et n'indiquent que des degrés plus ou moins violens de la maladie, ou son extension à la totalité ou à quelques parties du système musculaire. Le trismus, par exemple, est un vrai tétanos partiel.

Causes. On a vu que les irritations du cerveau et de la moelle épinière, ainsi que celles des membranes qui les enveloppent, pouvaient produire des convulsions spasmodiques et la paralysie; elles peuvent aussi donner lieu à des convulsions toniques, c'est-à-dire au tétanos. L'irritation des méninges détermine surtout des convulsions de cette dernière espèce, et l'on sait, en effet, que l'arachnoïdite rachidienne donne lieu à des phénomènes entièrement semblables à ceux du tétanos. Les irritations cérébrales peuvent convulser tous les muscles; celles de la moelle ne convulsent que ceux qui correspondent à la partie irritée. Donc, premier point de départ, irritation des centres nerveux, du cerveau, et principalement de la moelle épinière, et par conséquent toutes les causes de ces irritations peuvent être causes de tétanos. (Voy. Encéphalite; voy. aussi Moelle épinière.) La chaleur et le froid excessif en sont une cause très-ordinaire. On remarque qu'il attaque souvent les nouveau-nés dans les régions équatoriales où la température est très-élevée, et dans les régions du nord, où on les plonge dans l'eau glacée. Autre point de départ : irritation d'une branche nerveuse éloignée des centres; c'est ainsi que les piqûres, les déchirures, la section incomplète, les contusions, les compressions, les froissemens d'une ou de plusieurs branches nerveuses sont souvent causes de tétanos; une épingle, une aiguille, une écharde, ou tout autre corps enfoncé dans le doigt, déterminent tantôt des accidens purement locaux, tantôt une névralgie plus ou moins limitée, tantôt des convulsions tétaniques. Les grandes plaies d'armes à feu, presque toujours accompagnées de contusions, de fractures comminutives, d'esquilles d'os qui irritent les nerfs, en sont une cause

assez ordinaire. Dans tous ces cas, on dit que le tétanos est traumatique. Les vers intestinaux, les douleurs dentaires peuvent le produire, surtout chez les enfans. J'ai été témoin, il y peu de temps, d'un cas de tétanos produit par une piqûre d'abeille. Il est hors de doute que certaines substances introduites dans l'économie et jouissant d'une action élective sur la moelle, le cervelet ou le cerveau, ne déterminent quelquefois cette maladie.

On peut donc établir comme règle générale que le tétanos dépend toujours d'une irritation qui a son siége primitif aux extrémités ou au centre du système nerveux. Comment une affection des extrémités peut-elle se répéter sur les centres au point de les mettre dans la même condition morbide que s'ils avaient reçu l'irritation primitivement? C'est une question dont l'examen ne saurait ici trouver sa place; il suffit de savoir que beaucoup d'autres affections suivent cette double marche dans leur développement; et pour ne citer qu'un exemple, on sait que l'épilepsie dépend tantôt d'une irritation primitive du cerveau, tantôt d'une cause éloignée, par exemple, de la compression d'un filet nerveux, point de départ de l'*aura epileptica*. Mais il arrive souvent que les centres nerveux finissent par garder l'irritation qu'ils recevaient des extrémités, et que, devenant ainsi siége principal, de secondaire qu'ils étaient, la guérison ne peut pas toujours être obtenue en faisant cesser la cause primitive. La simple stimulation ou surexcitation, sans être élevée au degré de l'inflammation, peut produire le tétanos, et alors il ne laisse pas de traces dans les organes qui en sont le siége; d'autres fois, et le plus souvent, il y a une véritable inflammation.

Le pronostic du tétanos est toujours très-grave. Cette maladie donne la mort au bout de quelques jours ou de quelques heures. Dans les cas rares où il se termine par la santé, ce n'est qu'au bout de quinze à vingt jours, quelquefois plus tôt, quelquefois plus tard. Chez les nouveau-nés, le tétanos est promptement mortel.

Traitement. On a essayé et abandonné tour à tour les traitemens les plus opposés, et rarement avec succès. C'est ainsi qu'on a employé les antispasmodiques, et surtout l'opium à haute dose tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, l'éther, l'assa-fœtida, le musc, le castoréum, les décoctions de cannelle et de menthe, les toniques fixes, les frictions mercurielles, les sudorifiques, les purgatifs, etc. Ces moyens ne doivent pas être administrés au hasard; il faut avoir égard à la nature des causes. Si donc le tétanos était joint à une irritation des voies digestives, on s'abstiendrait des stimulans, et l'on aurait recours aux saignées,

aux bains tièdes, etc. S'il est dû à la présence des vers, on doit les expulser par les médicamens convenables plus ou moins énergiques, suivant la constitution du malade et suivant l'état du canal intestinal.

L'application de la glace est un des moyens qui a le plus souvent réussi. Cette application doit s'étendre sur toute la surface du corps. A cet effet, on enveloppe le malade dans un drap imbibé d'eau glacée, ou mieux encore, contenant de la glace pilée; on lui administre en même temps une boisson sudorifique, telle que la décoction de gaïac, de salsepareille, etc., avec la précaution de ne pas trop irriter le tube digestif. On ôte ensuite la glace pendant quelques instans, et on l'applique de nouveau à plusieurs reprises. Ce procédé a pour but de provoquer une réaction et d'appeler vers la peau l'excès de vitalité fixée sur les centres nerveux.

Si le tétanos dépend d'une lésion mécanique quelconque, il faut avant tout éloigner cette cause d'irritation, sans quoi tout traitement serait inutile. On a conseillé l'usage des saignées générales, l'application des sangsues le long du rachis; mais ce moyen est inutile si le siége primitif de l'irritation se trouve dans les extrémités nerveuses, comme c'est le cas le plus fréquent. D'ailleurs, il n'y a pas toujours un foyer d'inflammation à calmer; une simple surexcitation peut donner lieu aux convulsions tétaniques. Mais lorsque l'existence d'un foyer inflammatoire est bien démontrée, les saignées doivent être pratiquées.

Dans les cas où il n'y aurait pas d'irritation gastrique, ne pourrait-on pas essayer l'emploi du tartre stibié à petites doses, par exemple, à celle d'un quart de grain toutes les demi-heures? L'expérience prouve que cette substance, ainsi administrée, contribue puissamment à faire cesser les contractions musculaires, et certes ce n'est pas son action révulsive sur l'estomac, puisque le même effet est obtenu par absorption cutanée et par injection dans les veines. Un certain nombre d'observations prouvent l'utilité de ce médicament associé à la digitale. La dose de chacune de ces substances est d'un sixième de grain jusqu'à un quart de grain toutes les heures.

On a tenté inutilement l'acupuncture et l'emploi de l'électricité sous toutes les formes.

La *crampe* a quelque analogie avec le tétanos; elle consiste dans la contraction permanente d'un ou de plusieurs muscles, et le plus souvent de ceux des extrémités inférieures; mais cette affection est généralement de peu d'importance et se dissipe le plus souvent en mettant les membres dans une situation convenable, et en pratiquant sur eux de douces frictions.

(Voyez, pour plus de détails, les articles CONVULSIONS et NÉVROSES.)

TONIQUES. On appelle toniques les substances alimentaires et médicamenteuses qui sont regardées comme propres à fortifier les organes et à leur donner du ton. (V: *Toniques*, tom. I, pag. 111 et suiv.)

TRANSPIRATION. Exhalation qui se fait habituellement à la surface de la peau, qui prend le nom de *sueur* lorsqu'elle est considérable, et celui de *transpiration insensible* lorsqu'elle est moins abondante. Outre la transpiration qui a lieu par les pores de la peau, il y en a une autre qu'on appelle *pulmonaire*: c'est la vapeur aqueuse qu'exhale la membrane muqueuse des voies respiratoires, et qui, à chaque expiration, est rejetée de l'intérieur du poumon avec la portion d'air qui reste de la respiration.

La suppression de la transpiration soit cutanée, soit pulmonaire, peut donner lieu à un très-grand nombre de maladies, et principalement aux catarrhes pulmonaires, aux fluxions de poitrine, à l'hydropisie, aux diarrhées, aux coliques et aux affections rhumatismales. Ces accidens ont surtout lieu lorsque la transpiration étant très-abondante, elle se trouve tout à coup supprimée par l'exposition au froid, à l'humidité. Il est en effet une loi de l'économie animale en vertu de laquelle l'action vitale étant diminuée subitement sur un point, cette action se répète sur d'autres organes. Ainsi, quand la peau est très-échauffée, qu'elle transpire abondamment, comme à la suite d'une marche précipitée, d'un bal ou de tout autre exercice corporel, on peut la considérer comme dans un état de surexcitation voisine de l'inflammation; hé bien! si un abaissement de température vient arrêter cette surexcitation, celle-ci se répète sur un autre organe avec plus ou moins de violence, 1° suivant la constitution individuelle; 2° suivant que la peau était plus ou moins échauffée; 3° enfin suivant que la suppression a été plus ou moins brusque.

Les accidens déterminés par la cause qui nous occupe ne sont pas les mêmes chez les différens individus; ils varient au contraire à raison de la prédisposition de tel ou tel autre organe à s'enflammer, ou, ce qui est la même chose, à raison de la sensibilité plus exaltée de cet organe, qui le rend plus apte qu'un autre à contracter l'irritation. C'est ainsi que, chez une personne dont les poumons sont délicats et jouissent d'une grande irritabilité, le froid subit peut déterminer un catarrhe pulmonaire, une fluxion de poitrine mortelle. Combien de malheureux ouvriers, d'agriculteurs, de voyageurs n'ont-ils pas été

saisis de violente pneumonie en se jetant dans un bain froid, en se couchant sous un arbre, encore tout échauffés par l'ardeur d'un soleil brûlant d'été! Chez une autre, il n'en résultera qu'un catarrhe nasal, une inflammation des amygdales et de l'arrière-bouche; d'autres éprouveront des coliques, la diarrhée, la dysenterie; quelques-uns pourront être pris d'hydropisie, et cela se voit surtout chez les voyageurs qui, haletant de fatigue et trempés de sueur, ont l'imprudence de se désaltérer à des sources d'eau fraîche qu'ils rencontrent sur leur route, ou de se reposer, sans précaution, sous l'ombre perfidement hospitalière d'un arbre touffu; d'autres fois la transpiration arrêtée donne lieu à ces inflammations des muscles et des articulations, dont il est si difficile, et souvent impossible, d'obtenir la guérison; quelquefois ce sont les reins qui reçoivent l'excédant d'irritation dont l'enveloppe du corps était le siége, et il peut en résulter tantôt une inflammation rénale, tantôt une simple augmentation de la sécrétion de l'urine, et c'est le cas le plus favorable; enfin l'on voit souvent plusieurs de ces maladies exister simultanément, et toutes produites par la même cause.

On peut donc affirmer sans crainte qu'il est peu de causes de maladies aussi nombreuses que l'impression du froid succédant tout à coup à la chaleur et à une transpiration abondante. Et comment en serait-il autrement? l'homme n'est point, comme la plupart des animaux, recouvert de poils ou de duvet pour se garantir, comme ceux-ci, de l'intempérie des saisons. Jeté nu sur la terre avec sa peau fine et délicate, vivant sous toutes les latitudes, exposé à subir dans des espaces de temps souvent très-rapprochés de grandes variétés de température, de sécheresse et d'humidité, comment pourrait-il maintenir cet équilibre nécessaire entre les fonctions de la peau et celles des viscères? Sa peau serait cependant moins sensible à tant de vicissitudes, et par conséquent les maladies qui en résultent seraient beaucoup plus rares, s'il y eût été habitué de bonne heure, et si l'on s'occupait dès l'enfance à lui donner de la vigueur et du ton, par des frictions sèches ou aromatiques, par des vêtemens qui, sans exposer le corps à un froid dangereux, ne tendraient pas à le ramollir et à le rendre plus sensible, plus impressionable. Comment l'homme dont la tête aura été constamment affublée de laine ou de soie, malgré les cheveux dont la nature l'a recouverte pour indiquer qu'elle n'avait pas besoin d'autre abri; comment, dis-je, cet homme ne sera-t-il pas exposé aux rhumes, aux inflammations de la gorge, aux maux de tête, aussitôt que, ainsi qu'il arrive dans mille circonstances, il sera obligé de se tenir découvert, malgré le froid et l'hu-

midité ? Ne vaudrait-il pas mieux qu'il eût perdu de bonne heure et d'une manière insensible, ou qu'il n'eût jamais contracté une habitude qui doit lui être funeste ? Ce que nous disons de la tête peut également s'appliquer, du moins en partie, aux autres parties du corps. Il est évident, sans parler des lois de la décence, que d'après leur état de nudité et de sensibilité, elles ont besoin d'être protégées contre le froid ou le chaud par des vêtemens convenables; mais si l'on *s'écoute* trop, si l'on se *dorlotte* sans cesse, on se crée une foule de causes de maladies inconnues aux personnes dont la peau et les fibres auront été durcies par le contact de l'air, par leur exposition au soleil, par les exercices, par la fatigue. Pense-t-on en effet qu'une femme délicate, passant sa vie mollement étendue sur la plume, dont la peau, toujours défendue contre l'influence du soleil, n'a jamais été brunie par les rayons de cet astre bienfaisant, qui se sera toujours prémunie minutieusement contre le moindre froid; pense-t-on, dis-je, que cette femme soit moins exposée aux catarrhes, aux fluxions de poitrine, à la phthisie pulmonaire, que le robuste habitant des campagnes, dont la peau endurcie offre bien moins de prise à l'action des causes extérieures, et surtout aux variations atmosphériques ? Nous ne voulons pas dire pour cela que les personnes qui ont été habituées à se prémunir avec tant de précautions contre les vicissitudes de température doivent renoncer à cette habitude ; au contraire, il ne leur est plus possible d'y renoncer, sans courir le risque de contracter quelques-unes des nombreuses affections qui résultent de la suppression brusque de la sueur ou de la transpiration. C'est dès son entrée dans la vie que le corps de l'homme doit se familiariser peu à peu avec tout ce qui l'entoure : dans un âge plus avancé, il le tenterait presque toujonrs à son désavantage.

Ce qu'on nomme vulgairement un coup d'air n'est pas autre chose que la suppression de la transpiration insensible ou sensible sur un point limité du corps. Ces coups d'air produisent ordinairement une fluxion ou une douleur rhumatismale sur la partie qui le reçoit : c'est toujours, comme dans les cas précédens, en diminuant trop promptement l'action vitale qui se répète sur d'autres tissus ; ou bien il arrive, dans certains cas, que le froid détermine une réaction violente qui produit une inflammation, un érysipèle, par exemple, à la surface de la peau.

Les causes les plus ordinaires de la suppression de la transpiration sont d'abord les changemens brusques de température, l'humidité de l'atmosphère, surtout si elle est jointe au froid. C'est à cette cause que l'on doit attribuer en grande

partie les nombreuses maladies de poitrine que l'on observe en Hollande, en Angleterre et dans d'autres pays qui leur ressemblent sous ce rapport. Rien en effet ne s'oppose autant à la transpiration insensible que le froid humide; aussi jamais les rhumatismes, les rhumes, les catarrhes ne sont aussi fréquens que durant les saisons où l'atmosphère est alternativement chaude, froide, pluvieuse, brumeuse. Il est important alors de faire usage de vêtemens de flanelle appliqués immédiatement sur la peau, pour y entretenir le degré nécessaire d'action que le froid et l'humidité tendent sans cesse à diminuer. Par la même raison, la fraîcheur des nuits d'été, qui remplace la chaleur des jours, est nuisible dans les pays où cette fraîcheur est trop considérable, et les effets en deviennent dangereux en proportion du degré de force qu'a eu la transpiration. Il est donc prudent de s'en garantir. Les habitations nouvellement construites ou restaurées ne sont pas seulement insalubres à raison des émanations qui ont lieu pendant le desséchement des matériaux, mais aussi à cause de l'humidité qui détermine alors les mêmes effets que dans tout autre circonstance où la transpiration cutanée est diminuée. Il en est de même des habillemens et des lits humides, qui, étant appliqués directement sur la peau, nuisent toujours à la transpiration.

Lorsqu'une maladie est produite par la suppression de la transpiration, faut-il, pour la guérir, ne s'occuper que de rétablir la transpiration supprimée, les sueurs arrêtées? On croit généralement que les maladies dépendent dans ce cas de la matière de la transpiration qui se serait portée sur les poumons, sur la gorge, les intestins, etc. En conséquence l'on s'imagine que les moyens curatifs doivent toujours avoir pour but de rétablir la transpiration supprimée. Il est bon sans doute de se conduire ainsi dans certains cas, mais ce serait une bien grave erreur de croire qu'une fluxion de poitrine, par exemple, déterminée par cette cause, pût être guérie en provoquant la sueur. Dès qu'une inflammation est produite sur un organe, cette inflammation est toujours de même nature et exige constamment le même traitement, quelle que soit la cause qui l'ait déterminée. Nous n'avons donc pas à nous occuper ici de la cure des maladies occasionées par la suppression de la transpiration, et nous renvoyons pour chacune d'elles aux articles où nous en avons parlé d'une manière spéciale. Quant aux moyens propres à provoquer ou à rétablir la transpiration, et à leur action sur l'économie animale, voyez ce qui a été dit sur ce point au mot *Sudorifiques*, tom. I, pag. 103 et suiv.

TRISMUS. C'est ainsi que l'on désigne une affection névralgique qui se manifeste par le serrement de la mâchoire infé-

rieure contre la supérieure, accompagnée quelquefois de grincemens de dents. (V. Névroses.)

TORTICOLIS. (V. Rhumatisme.)

TUBERCULES. On donne le nom de tubercules à une dégénérescence organique qui consiste dans une matière opaque, d'un jaune pâle, d'une consistance assez solide à l'état qu'on appelle de crudité, devenant ensuite molle, friable et purulente. Les tubercules peuvent se développer dans presque toutes les parties du corps; mais ils se forment principalement dans les poumons, et donnent lieu à la maladie qu'on appelle phthisie pulmonaire tuberculeuse (V. Poumons); ou dans le mésentère, et il en résulte l'affection à laquelle on donne improprement le nom de *carreau*. (V. ce mot.)

TUMEURS HÉMORRHOIDALES. (V. Hémorrhoïdes.)

TYPHUS, *fièvre typhoïde*, *fièvre maligne*, *fièvre des camps*, *fièvre jaune*, etc. Cette dénomination est donnée aux fièvres continues, aiguës, accompagnées de stupeur, de délire et d'une grande prostration de forces, quelquefois, mais non constamment, d'une éruption de boutons ou de taches à la peau, en un mot de l'ensemble des symptômes qui constituent ce que des auteurs appellent fièvre maligne. La peste, la fièvre jaune, la fièvre d'hôpital sont autant de maladies qui peuvent rentrer dans l'ordre des typhus. D'après ce que nous avons dit ailleurs en parlant des fièvres en général, on ne doit considérer le typhus que comme une gastrite au plus haut degré, accompagnée de symptômes cérébraux et nerveux. (Voyez Fièvre et Gastro-entérite; voyez aussi Fièvre jaune, Peste.)

U

ULCÈRES DE LA MATRICE. Terme vulgaire dont les personnes étrangères à la médecine se servent souvent pour désigner le cancer ou le squirrhe de la matrice, ou même une simple inflammation chronique de cet organe. (Voy. Cancer; voy. aussi Métrite.)

ULCÈRES SYPHILITIQUES ou VÉNÉRIENS. (Voy. Syphilis.)

URTICAIRE, *fièvre urticaire*. On appelle fièvre urticaire celle qui se manifeste par les signes suivans: il y a d'abord malaise, lassitude générale, mal de tête, nausées, etc., comme dans toutes les fièvres éruptives, telles que la fièvre miliaire,

la variole, la rougeole, la scarlatine, etc. (V. ces mots.) Deux jours après ces symptômes précurseurs que l'on est convenu d'appeler fièvre d'incubation, il se fait à la peau une éruption de tubercules nombreux, aplatis ou arrondis, assez semblables à ceux produits par les piqûres d'orties (et c'est de cette ressemblance que la maladie tire son nom), quelquefois disparaissant pendant le jour pour reparaître vers le soir, avec redoublement de la fièvre, et se terminant souvent au bout de très-peu de jours par la desquammation. Leur disparition subite détermine quelquefois un sentiment de gêne et d'oppression vers la région de l'estomac, sans doute parce que l'irritation qui a cessé à la surface de la peau s'est portée vers ce point. On observe, au reste, le même phénomène dans toutes les suppressions brusques d'éruptions cutanées, de transpiration et de sueur.

Les causes ne sont pas toujours connues, mais cette affection peut être produite par l'ingestion de certains alimens, tels que les moules, les crabes, les huîtres, les homards et d'autres poissons lorsqu'ils sont gâtés, ou mangés dans certaines saisons. Lorsque l'éruption se développe sous l'influence du froid et de l'humidité, qu'elle est accompagnée de mal de gorge, de fièvre aiguë, cette affection ne diffère pas de la *scarlatine*, que nous avons décrite ailleurs.

La fièvre urticaire est une maladie ordinairement légère et qui n'exige d'autres soins que la diète, des boissons émollientes tièdes et une température modérée. Si néanmoins la fièvre était violente et qu'il y eût complication de gastrite, d'inflammation de la gorge, on se conduirait comme dans la plupart des éruptions cutanées aiguës, et en particulier comme dans la scarlatine et la rougeole. (V. ces mots.)

UTÉRUS ou MATRICE. Cet organe est sujet à un grand nombre d'affections dont il a été question dans divers articles de ce livre. Les maladies les plus ordinaires dont il est le siége sont les hémorrhagies (V. Métrorrhagie), l'inflammation aiguë ou chronique (V. Métrite), le cancer et le squirrhe (V. Cancer), les écoulemens qu'on nomme fleurs blanches (V. Catarrhe utérin), plusieurs phénomènes nerveux dont l'ensemble constitue la maladie à laquelle on donne le nom d'hystérie. (V. ce mot.) L'utérus est en outre le siége d'une évacuation de sang qui se fait d'une manière périodique dans l'état de santé parfaite, mais qui peut être troublée ou même complétement interrompue sous l'influence de diverses causes qui ont été rapportées ailleurs. (Voyez Menstrues; voyez aussi Aménorrhée et Age critique.)

UTÉRINE (*fureur*). (V. Fureur utérine.)

V

VACCIN, *virus vaccin*, *vaccine*. On donne le nom de vaccin à une espèce de pus qui se forme primitivement dans une pustule qui s'élève sur le pis de la vache, et dont l'inoculation sur l'homme qui n'a pas été affecté de la petite vérole produit une légère maladie qui l'en préserve, et à laquelle on donne le nom de *vaccine*. C'est à Jenner que l'humanité est redevable de cette importante découverte. Il y fut conduit de la manière suivante. En pratiquant l'inoculation de la petite vérole dans la province de Glocester, il observa que l'insertion du virus variolique ne produisait aucun effet chez un grand nombre d'individus, quoiqu'ils n'eussent jamais été atteints de petite vérole. Les sujets de ces observations étaient presque tous des paysans ou des pâtres. Frappé de cette anomalie, Jenner chercha à en pénétrer la cause, et il parvint à découvrir que ceux chez qui l'inoculation était infructueuse, avaient été précédemment atteints d'une éruption pustuleuse en trayant les vaches, éruption à laquelle il donna pour cela le nom de vaccine, et que des expériences répétées sur plusieurs millions d'individus depuis 1775, époque de la découverte, ont prouvé être un préservatif certain contre la variole.

Le pus contenu dans les pustules de la vache, déposé sous l'épiderme, suivant les procédés qui sont décrits plus bas (V. VACCINATION), donne lieu aux phénomènes suivans chez les personnes qui n'ont pas encore été affectées de petite vérole. Trois ou quatre jours après l'inoculation du virus, la piqûre, qui était restée dans un état complet d'inertie, devient rouge, se gonfle et occasione de la démangeaison; elle s'élève peu à peu, et offre, le cinquième jour, une légère dépression vers son centre. Du sixième au septième jour on observe une véritable pustule de couleur argentine ou nacrée, qui acquiert jusqu'à trois ou quatre lignes de diamètre, en même temps que s'élargit aussi l'aréole rouge qui l'entoure. Vers le dixième jour, l'aréole s'élargit encore, la pustule commence à prendre une couleur foncée, se dessèche d'abord vers le centre, se revêt d'une croûte qui devient de plus en plus brune, et tombe enfin du vingtième au trentième jour, en laissant une petite cicatrice semblable à celle qui succède aux pustules de la variole.

Une affection absolument semblable à celle qui vient d'être décrite se manifeste chez les individus auxquels on inocule le pus recueilli sur les pustules de l'homme vacciné. L'époque à laquelle il convient de recueillir ce pus est celle où la pustule

prend une couleur argentine ou nacrée, le septième ou le huitième jour après l'inoculation. Il est rare aujourd'hui de se servir du virus de la vache pour vacciner; l'on se sert presque exclusivement du virus extrait des pustules d'une personne vaccinée.

La vaccine n'exige en général aucun traitement médical, ni même aucun régime particulier. Quelquefois néanmoins l'inflammation produite par le développement des pustules est assez vive pour donner lieu à un léger mouvement fébrile. Dans ce cas seulement on se contente de diminuer la quantité des alimens et de donner des boissons émollientes.

On a pensé que la propriété préservatrice du vaccin devait s'affaiblir à mesure qu'on s'éloignait de sa source primitive, et en passant successivement d'un individu à une longue série d'autres individus. Mais jusqu'ici l'expérience n'a pas démontré que cette opinion fût fondée. Il est bien vrai que l'on peut citer quelques exemples d'individus chez qui la vaccine, quoique ayant été parfaitement développée, a cependant été suivie de variole; mais il ne faut pas attribuer ces accidens à la nature du virus vaccin. En effet, pour contracter la petite vérole, comme pour contracter toute autre maladie, deux conditions sont requises, 1° la prédisposition individuelle; 2° l'action d'une cause occasionelle. Or, que fait la vaccine chez l'individu qui n'a point été atteint de la petite vérole? Elle détruit, sans que nous sachions comment, cet état de l'organisme qui dispose le corps à contracter la petite vérole quand le contact médiat ou immédiat d'un variolé vient mettre en action cette prédisposition. Si la prédisposition est entièrement détruite, jamais l'individu vacciné ne sera apte à être atteint de la variole; mais si la prédisposition n'est détruite qu'en partie, la variole pourra encore se manifester une seconde fois. On voit par là que les accidens de la petite vérole, après la vaccine, ne dépendent point de la diminution de la propriété préservatrice du vaccin, puisque d'ailleurs cet accident s'observe également lorsque le virus a été recueilli sur la pustule de la vache.

C'est d'après ces considérations que l'on conseille, et que l'on pratique déjà dans quelques pays, une seconde vaccination, afin de mettre entièrement les individus vaccinés à l'abri de la petite vérole. On ne voit pas pourquoi une semblable pratique ne serait pas universellement adoptée. Ou la première vaccination a détruit complétement la prédisposition à contracter la variole, ou elle ne l'a pas fait: dans le premier cas, une seconde vaccination reste sans effet et il ne s'élève aucune pustule; dans le second, la nouvelle vaccination *prend* et fait

disparaître ce qui pourrait rester de disposition à contracter la petite vérole. J'ai recueilli un très-grand nombre de cas où cette précaution avait été prise; et il n'y a pas d'exemple que jamais la variole soit ensuite survenue.

Il se présente ici une question. N'est-il pas plus avantageux de laisser la petite-vérole se manifester que d'en prévenir le développement par le moyen de la vaccine? Ce qui donne lieu à une semblable question, c'est l'opinion des gens étrangers à la médecine, et même de quelques médecins humoristes, qui ont l'habitude de regarder toute espèce d'éruption, toute suppuration comme une fonction salutaire et dépurative du sang. Que fera dans le corps, disent-ils, cette masse d'humeurs que fournissent les boutons de la petite vérole, si l'on s'oppose à leur développement? Ces humeurs, restant dans le sang, doivent le corrompre et donner lieu à une foule de maladies dangereuses. Il vaut donc mieux s'abandonner aux efforts bienfaisans de la nature, qui tend à éliminer du corps les humeurs nuisibles qu'il contient. C'est néanmoins sur d'aussi pitoyables raisonnemens que s'appuient des ignorans encroûtés de préjugés pour combattre la plus utile des découvertes dont puisse se glorifier le siècle dernier. Peu de mots doivent suffire pour en démontrer l'absurdité. La suppuration que l'on voit survenir chez les individus affectés de petite vérole est le produit de l'inflammation dont la peau est le siége, mais il n'existait pas préalablement une humeur viciée dans le sang. On sait effectivement que toute irritation, toute inflammation appelle les fluides vers le point qui en est le siége; les fluides ainsi accumulés, cessant d'obéir aux lois ordinaires de l'économie animale, subissent différentes altérations, et le plus souvent se convertissent en pus, quoique avant l'inflammation il n'y en eût aucune trace, ni dans le sang, ni dans aucune autre partie du corps. Ce que produit la variole, la rougeole, un furoncle, ou toute autre maladie, on peut le produire artificiellement chez une personne douée d'une bonne constitution et jouissant de toute la plénitude de sa santé. En effet, l'application d'un vésicatoire sur un individu bien portant produira une ampoule au moins aussi facilement que sur l'individu malade; cette ampoule sera pleine de pus, et on en pourra entretenir la suppuration aussi long-temps qu'on le désirera. Si l'on couvrait toute la surface du corps de vésicatoires, toute la surface du corps serait un vaste foyer de suppuration. Dira-t-on que le vésicatoire a *attiré les mauvaises humeurs* du corps? Cette supposition serait absurde, puisque cet effet est produit chez les individus les mieux constitués, les plus sains, les plus vigoureux. Ce que détermine le vésicatoire, on l'obtient également

par des frictions avec diverses pommades irritantes, telles que celles de tartre stibié, d'ammoniaque, de garou, ainsi que par la brûlure, une plaie d'arme à feu, etc., etc. Dans tous ces cas, c'est l'irritation locale qui donne lieu au pus; elle ne l'*attire* point, comme on a tort de le croire, puisqu'il n'existait pas précédemment; mais elle appelle les fluides en trop grande quantité sur un même point, lesquels, ainsi que nous l'avons dit, se convertissent en pus. La même chose a lieu par rapport à la petite vérole, et le pus dont sont remplies les pustules a été produit par l'inflammation : empêcher que cette inflammation ne se développe en inoculant la vaccine, ce n'est donc pas enfermer dans le corps des humeurs malfaisantes, c'est empêcher au contraire qu'elles ne subissent d'altérations, en prévenant la cause.

Si l'on trouve que nous ayons insisté trop long-temps sur ce point, c'est que le préjugé que nous combattons est beaucoup plus répandu qu'on ne le pense. Comme ce préjugé est nuisible, qu'il peut avoir les conséquences les plus graves pour la vie, et même la santé future des enfans qui appartiennent à des parens qui en sont imbus, qu'il est même partagé dans certains pays par les magistrats chargés de la police médicale, c'est dès lors pour nous un devoir de l'attaquer, en montrant qu'il n'a d'autre base que l'ignorance. L'empire de la routine est si puissant sur la plupart des hommes, qu'ils rejettent presque toujours toute innovation sans vouloir l'examiner, comme s'ils craignaient de rencontrer des preuves qui les forçassent à s'amender. Cependant la vaccine a triomphé, par l'évidence de ses succès, de la routine, de l'ignorance et des préjugés qui avaient élevé leur triple barrière contre elle, et la pratique en est devenue tellement commune aujourd'hui, que l'on pourrait compter ceux qui s'obstinent à en récuser les bienfaits.

La vaccine ne réussit pas toujours, soit que l'inoculation du virus ait été mal pratiquée, soit que le vaccin ait été recueilli trop tôt ou trop tard, ou qu'il ait perdu son efficacité en le transportant dans des tubes de verre, et en le délayant ensuite avec de l'eau, soit enfin que le sujet ne se trouve pas dans des conditions favorables à son développement. Mais pour avoir échoué une ou plusieurs fois, l'on ne doit pas se décourager, car, après quelques tentatives, on réussit constamment à obtenir l'effet qu'on en désire.

Dans certains cas, l'inoculation du vaccin développe bien des pustules sur les points où les piqûres ont été pratiquées, mais ces pustules ne préservent pas de la petite vérole : c'est ce que l'on nomme une *fausse vaccine*. Il est essentiel de la reconnaître, pour ne pas s'abandonner à une trompeuse sécurité

sur sa propriété préservatrice. La fausse vaccine se développe plus tôt, suppure plus vite que la vraie, et la croûte qui succède à la pustule se détache au bout de sept à huit jours au plus, ce qui a lieu beaucoup plus tard dans la vraie vaccine, ainsi qu'on a pu le voir plus haut.

L'âge auquel on doit vacciner est à peu près indifférent ; et l'on peut établir en thèse générale que l'on doit vacciner tous les individus qui ne l'ont pas été, ou qui n'ont pas été atteints de petite vérole, quel que soit d'ailleurs leur âge, jeune ou vieux. C'est en effet une erreur de croire que la variole n'attaque pas la vieillesse ; on compte un grand nombre de personnes qui, s'abusant sur cette fausse croyance, ont été attaquées de petite vérole, et presque toujours emportées par cette maladie dans un âge fort avancé ; car l'observation démontre qu'elle sévit toujours avec plus de fureur et de danger chez les hommes faits et chez les vieillards que chez les enfans et les jeunes gens. On choisit généralement l'âge de cinq ou six mois, celui qui précède l'éruption des premières dents, pour vacciner les enfans ; on peut néanmoins attendre jusqu'à un ou deux ans, s'il n'existe aucune personne atteinte de variole dans le pays qu'ils habitent ; mais s'il régnait une épidémie de petite vérole, on devrait les vacciner immédiatement, quelque tendre ou quelque avancé que fût leur âge.

La seconde vaccination, sur la pratique de laquelle nous croyons devoir insister, d'autant plus que cette légère opération est entièrement exempte de douleur, doit être pratiquée trois ou quatre ans après la première, sans qu'il soit nécessaire de soumettre les sujets à aucun régime préparatoire.

Avant la découverte de la vaccine, on pratiquait l'inoculation de la variole elle-même sur les individus qui n'en avaient pas été affectés. Cette inoculation se faisait de la même manière que celle du vaccin, c'est-à-dire en portant le pus recueilli avec la lancette sur les pustules varioliques, sur le bras de l'individu qu'on voulait inoculer. On a renoncé avec raison à cette pratique, parce que beaucoup de sujets périssaient par la variole développée par cette inoculation, d'autres perdaient la vue, l'ouïe, en un mot étaient exposés aux mêmes accidens que ceux produits par la variole non inoculée, et que nous indiquons plus bas. (V. Variole.)

VACCINATION. C'est ainsi que l'on nomme l'opération qui consiste à inoculer le virus vaccin dont il a été fait mention dans le précédent article. Comme cette opération est d'une extrême facilité, et qu'elle n'exige pas d'autre talent que celui de savoir faire une égratignure ou une piqûre, nous croyons

devoir indiquer la manière dont on l'exécute, afin que chacun, médecin ou non, puisse la pratiquer.

On pique d'abord légèrement la pustule dont on veut extraire le virus, à l'époque que nous avons indiquée précédemment. (V. VACCIN.) Ensuite, après avoir recueilli sur la pointe d'une lancette ou d'une aiguille une portion de fluide vaccin, on saisit avec la main gauche le bras du sujet, dont on fait tendre la peau; de la main droite on fait une incision longitudinale ou horizontale, longue de deux ou trois lignes, sur la face antérieure de la partie supérieure du bras, et d'une profondeur telle que l'instrument fasse à peine paraître le sang; le mieux serait même de n'effleurer que l'épiderme. On passe ensuite à plat l'extrémité de la lancette sur l'endroit où la peau a été effleurée, pour y déposer la partie du fluide vaccin qui y serait encore adhérente. On peut faire sur chaque bras jusqu'à deux ou trois incisions, à la distance d'environ un pouce les unes des autres. Une aiguille à coudre ordinaire, trempée dans le vaccin, et avec laquelle on fait une simple ponction entre l'épiderme et la peau, en lui imprimant un léger mouvement de rotation pour y déposer le fluide, suffirait au besoin pour cette opération. Plusieurs médecins vaccinent d'une autre manière : la lancette étant chargée de vaccin, on en introduit obliquement la pointe sous l'épiderme, puis on l'essuie sur l'endroit où la petite plaie a été faite, afin que le virus y soit déposé. Cette dernière méthode est presque généralement suivie.

Il y a plusieurs autres manières de vacciner, qui consistent toutes, en dernière analyse, à introduire le virus entre la peau et l'épiderme.

Le fluide vaccin dont on se sert pour l'inoculation est frais ou desséché : il est frais, quand on l'inocule, comme on dit, de bras à bras; il est desséché, quand il a été conservé dans un tube capillaire ou entre deux plaques de verre. Quand on veut se servir du vaccin ainsi conservé, on le délaie dans une très-petite goutte d'eau sur un morceau de verre. A cet effet on humecte la pointe de la lancette ou de l'aiguille, et la gouttelette d'eau dont elle se charge est suffisante pour délayer le vaccin. Si la quantité d'eau était plus considérable, il est douteux que l'inoculation pût réussir.

Après avoir pratiqué la vaccination, il ne faut pas se hâter trop de recouvrir les bras, de crainte que le linge n'enlève le vaccin : on doit au contraire le laisser nu pendant quatre ou cinq minutes, afin que l'air en opère le desséchement.

VACCIN. (V. VACCINE.)

VAPEURS. Nom donné par un médecin courtisan à l'hys-

térie et aux autres maladies nerveuses engendrées par la mollesse et la galanterie chez les femmes de la cour de Louis XIV. Cette expression ridicule paraît avoir été imaginée à cause de la sensation de vapeurs qui, chez beaucoup de malades affectés d'hystérie ou d'hypochondrie, semblent s'élever du ventre ou de quelque autre point du corps vers le cou ou la tête. Aujourd'hui cette dénomination est entièrement abandonnée par les médecins, parce qu'elle fait concevoir une idée fausse de la nature de ces maladies. (V. Hystérie, Hypochondrie, et surtout Névroses.)

VARICELLE. (V. Varioloïde.)

VARIOLE ou PETITE VÉROLE. Cette maladie, connue de tout le monde, est caractérisée par une éruption plus ou moins abondante de pustules déprimées à leur centre, remplies d'un liquide d'abord transparent, puis trouble et purulent, qui se dessèchent au bout d'un certain temps et forment des croûtes qui tombent en laissant une légère cicatrice. On ignore sa première origine; l'opinion la plus commune est qu'elle nous a été communiquée par les Arabes; mais il suffit de savoir que, dans l'état actuel des choses, elle se communique par le contact, et que c'est une maladie contagieuse dans toute la force du terme, dont les ravages sont quelquefois effrayans.

La prédisposition à contracter la variole se trouve dans la jeunesse, quoiqu'elle puisse se manifester à tout âge, et surtout dans la circonstance de n'en avoir jamais été affecté ni préservé par la vaccine. L'époque de l'année où on l'observe le plus souvent est celle où l'on éprouve les vicissitudes atmosphériques de chaud, de froid, d'humidité, et particulièrement en hiver et au printemps. Il est très-peu de personnes qui en soient exemptes dans le cours de leur vie, si elles n'ont pas été vaccinées. Souvent la variole règne épidémiquement sur tous les enfans et les jeunes gens d'une commune, d'une ville, d'une contrée; mais ces épidémies, pour le moins aussi meurtrières que la peste, ne s'observent plus que dans les pays où les préjugés, l'ignorance, et peut-être la superstition s'opposent à la propagation de la vaccine.

Il est de l'essence de la variole de produire d'abord une irritation gastrique plus ou moins forte, ainsi qu'on peut s'en convaincre par les symptômes précurseurs qu'on nomme prodromes; quelquefois il s'y joint un catarrhe pulmonaire, une inflammation de la gorge, de la muqueuse du nez, des yeux, du cerveau. Cette gastrite est semblable à celle que l'on nomme fièvre inflammatoire (V. Fièvre et Gastrite). Il y a ensuite éruption à la peau. Si l'éruption est légère, la fièvre se

calme et la maladie se termine au bout de douze à quinze jours; mais si elle est abondante, ou, comme on l'appelle, confluente, il peut survenir des symptômes beaucoup plus graves, une inflammation violente du cerveau, en un mot tout l'ensemble des accidens qui caractérisent la gastro-entérite au plus haut degré, et auxquelles on donne le nom de fièvres ataxique, adynamique, putride, maligne. (V. Fièvre.)

La variole a été divisée, 1° en raison de la manière dont se fait l'éruption, en *discrète* et en *confluente;* 2° en raison de la gravité des symptômes, en *bénigne* et en *maligne.* Mais la nature de cette maladie est toujours identique. L'inflammation peut être légère ou intense, prédominer dans certains viscères, développer divers symptômes sympathiques en raison de son intensité et de l'irritabilité de chaque individu; mais tout cela ne constitue qu'une variété de formes. Nous nous contenterons donc de décrire les deux formes les plus saillantes, dont toutes les autres ne diffèrent qu'en plus ou en moins, savoir: la *variole discrète* ou *bénigne*, et la *variole confluente* ou *maligne.*

Symptômes de la variole discrète ou bénigne. Malaise, lassitude, horripilatations, chaleur âcre de la peau, fièvre, douleur à l'épigastre, rendue plus sensible par la pression, douleur dans la région des lombes, nausées ou vomissement, somnolence; quelquefois convulsions, surtout chez les enfans: tels sont les prodromes qui constituent la *fièvre d'incubation* des auteurs, et qui sont de même nature que ceux de la scarlatine et de la rougeole. (V. ces mots.) Vers le troisième ou quatrième jour, éruption de petits points rouges, d'abord peu élevés, séparés par des interstices plus ou moins considérables, apparaissant d'abord à la face, sur la poitrine et successivement, mais quelquefois simultanément sur les autres parties du corps. Diminution de tous les symptômes fébriles pendant l'éruption, apyrexie complète lorsqu'elle est achevée, ce qui a lieu dans l'espace de vingt-quatre heures. Les pustules augmentent ensuite de volume de jour en jour, s'élèvent en cône; leur pointe, d'abord blanchâtre, puis jaunissante, s'élargit ensuite et présente une dépression; la face et les paupières se tuméfient au point que souvent le malade ne peut ouvrir les yeux.

Vers le onzième jour, les pustules ont atteint le maximum de leur volume; elles suppurent, se crevassent et se dessèchent; la tuméfaction du visage disparaît, et elle est souvent remplacée par celle des pieds et des mains. Si l'éruption est tant soit peu abondante, il y a vers le sixième ou septième jour, difficulté de la déglutition, voix rauque, ptyalisme, et la fièvre reparaît ordinairement du huitième au dixième jour;

mais toutes ces symptômes disparaissent quand la desquammation arrive.

Symptôme de la variole confluente et *maligne*. Dans cette variété, l'éruption est précédée de fièvre violente, souvent de vomissemens fréquens, de convulsions, de coma, de délire, d'un malaise indéfinissable, quelquefois de diarrhée. L'éruption se fait en général moins attendre que dans la variole discrète; elle a lieu plus souvent du deuxième au troisième jour. Les boutons sont si multipliés et si rapprochés, qu'il est quelquefois difficile d'en apercevoir les interstices; sur la face, ils semblent ne former qu'une seule pustule à surface inégale. Après l'éruption, la violence des symptômes, excepté le vomissement, ne diminue point; presque toujours elle augmente, il y a encéphalite aiguë, et souvent l'inflammation s'élève au degré de l'adynamie et de l'ataxie. La face entière se tuméfie d'une manière si horrible, qu'il est impossible de reconnaître un seul des traits du malade; la déglutition est extrêmement difficile et douloureuse; il y a ptyalisme qui, chez les enfans, est remplacé par la diarrhée. Les pustules tendent à la suppuration, ce qui a lieu un peu plus tôt que dans la première variété; elles ne fournissent le plus souvent, au lieu de pus, qu'une humeur sanieuse, et la desquammation ne se fait que vers le vingtième ou vingt-septième jour, en laissant sur la peau des empreintes plus ou moins profondes.

Quand la maladie est très-violente, et que l'éruption se fait avec peine, on voit quelquefois apparaître à la peau des taches livides, typhoïdes; souvent l'urine est sanguinolente; un érysipèle général peut précéder ou suivre l'éruption.

Entre la variole la plus bénigne et la plus confluente, il existe une infinité de nuances qui ne sont autre chose que des degrés plus ou moins violens de l'inflammation, soit interne, soit externe.

Causes. Cette maladie est éminemment contagieuse, c'est-à-dire qu'elle se communique par le contact médiat ou immédiat des individus qui en sont affectés; il n'y a peut-être pas d'exemple bien avéré qu'elle ait attaqué deux fois le même individu.

La variole discrète emporte, d'après les tableaux les plus exacts, environ le dixième des individus qui en sont atteints; la variole confluente en fait périr la moitié. La déglutition très-laborieuse, surtout s'il y a une grande prostration de forces, les symptômes cérébraux, les taches pétéchiales de la peau, les hémorragies des voies urinaires sont des signes de violente inflammation, et par conséquent de funeste présage. Lors même que cette maladie se termine par la guérison, elle laisse souvent après elle des difformités, telles que des cica-

trices, la cécité, des taies sur les yeux, des fistules lacrymales, la surdité, la claudication, etc.

Traitement. Il est préservatif et curatif. *Traitement préservatif :* c'est là la vaccine. L'inoculation est aujourd'hui unanimement rejetée. Il est prouvé, par des exemples extrêmement nombreux, que des individus vaccinés avec *succès* ont été atteints plus tard de variole. En voici la raison : le virus vaccin ne détruit pas toujours entièrement la *disposition* à contracter la petite vérole, et alors celle-ci peut se manifester chez l'individu vacciné ; c'est pourquoi, depuis plusieurs années, dans certains pays, et notamment dans quelques cantons helvétiques, on soumet les enfans à une seconde vaccination, trois ou quatre ans après la première. Il n'y a pas encore d'exemple que la variole se soit déclarée chez les individus soumis à ces précautions. (V. Vaccin et Vaccination.)

Traitement curatif. La variole discrète n'exige que le repos du lit dans une chambre aérée et d'une température moyenne, boissons émollientes tièdes, et même légèrement diaphorétiques si les symptômes gastriques sont légers, diète, cataplasmes émolliens aux extrémités inférieures. Si les signes de l'inflammation du tube digestif sont violens, saignées sur le creux de l'estomac au moyen des sangsues ; saignées vers le haut du sternum, à la gorge, si la déglutition est assez laborieuse pour en exiger l'usage.

La *variole confluente* exige un traitement des plus énergiques. On préviendrait bien souvent les symptômes de *malignité*, d'*ataxie*, d'*adynamie*, si dès le principe on voulait bien se convaincre que l'on a affaire à une violente inflammation, et qu'il s'agit de l'attaquer par le traitement franchement antiphlogistique dans toute sa rigueur. Ainsi, après avoir placé le malade dans les conditions voulues pour la variole discrète, on ne balancera pas à faire des saignées locales, au moyen d'une application de sangsues, vers les points où l'inflammation prédomine ; ces points sont en général l'estomac, la gorge et le cerveau, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre par l'analyse des symptômes. Ces saignées seront abondantes et fréquentes, mais quand une fois il y a prostration complète des forces, ce que les auteurs nomment adynamie, ataxie, les saignées deviennent dangereuses ; il faut y renoncer et s'en tenir aux boissons rafraîchissantes et non acides, parce qu'elles provoqueraient la toux. Si l'éruption n'avoit lieu que difficilement, on devrait user des précautions qui ont été indiquées dans le traitement de la scarlatine et de la rougeole. (V. ces mots.) Le régime des convalescens est absolument le même que celui des gastro-entérites. (V. ce mot.)

Mais la violence de l'inflammation triomphe fréquemment des efforts les mieux dirigés; leur impuissance, si souvent constatée dans la variole confluente, a engagé les médecins à lui opposer d'autres moyens. On a beaucoup vanté, dans ces derniers temps, la méthode *ectrotique*. Cette méthode consiste à cautériser les boutons varioliques (dans la variole confluente), aussitôt leur apparition. Ce moyen les fait avorter, et comme l'encéphalite (symptôme le plus grave de la maladie) est en partie l'effet de l'irritation cutanée, réagissant fortement sur le cerveau et sur d'autres viscères, il s'ensuit qu'en bornant cette irritation, on doit en même temps arrêter la marche de l'encéphalite. C'est ce qui a lieu. La cautérisation se fait de diverses manières. Les uns ne font que toucher les pustules avec le nitrate d'argent; d'autres commencent par les piquer avec une aiguille, et cautérisent ensuite. La difformité momentanée produite par la cautérisation ne laisse jamais de traces. Outre la cautérisation, on applique 15 ou 20 sangsues de chaque côté du cou pour attaquer directement l'encéphalite, en répétant cette application pendant 2 ou 3 jours, suivant l'intensité de l'inflammation. La variole confluente, ainsi combattue, offre un très-petit nombre d'accidens graves, que ce traitement ramène à peu près aux proportions de ceux de la variole discrète.

VARIOLOIDE. On donne le nom de *varicelle*, de *variole volante*, de *varioloïde* à une espèce d'éruption pustuleuse qui se manifeste par les symptômes suivans : après une fièvre légère, il se fait une éruption de pustules discrètes, assez semblables à celles de la variole, mais qui arrivent rarement à l'état de suppuration. Après cinq ou six jours, ces pustules se dessèchent et tombent sans laisser de cicatrices.

Les causes en sont peu connues. On la regarde comme une variété de la petite vérole, avec laquelle on l'a quelquefois confondue; mais elle n'est pas contagieuse.

Traitement. Cette maladie exige à peine les soins de la médecine. On tâchera de ne pas exaspérer la fièvre, en retranchant tous les stimulans, et on joindra, à un régime léger, et même à la diète, l'usage des boissons émollientes, acidulées, etc., si les symptômes inflammatoires prennent un peu d'intensité.

VÉNÉRIEN, *mal vénérien*, *maladie vénérienne*. (V. SYPHILIS.)

VENIMEUX. (V. MORSURE DES ANIMAUX VENIMEUX.)

VENIN. Liquide sécrété par les animaux venimeux. (V. le mot précédent.)

VENTRE, *mal de ventre.* C'est une expression vulgaire dont on se sert pour indiquer diverses affections qui s'annoncent par des douleurs ressenties dans la cavité abdominale. Sous ce terme générique se trouvent donc comprises toutes les maladies qui ont leur siége dans quelques-uns des organes que contient cette cavité ; telles sont la gastrite, la gastro-entérite, la colite, la péritonite, l'engorgement des glandes du mésentère, maladie désignée sous le nom de carreau ; les inflammations du foie, des reins, de l'utérus, des ovaires, de la vessie. On voit que si nous voulions parler en détail de toutes les maladies auxquelles on donne le nom de maux de ventre, il faudrait nécessairement répéter ce qui a été dit dans les articles de cet ouvrage, où nous avons exposé les signes auxquels on peut reconnaître les diverses affections que nous venons d'énumérer, et auxquels nous renvoyons le lecteur.

VENTS. Gaz qui se dégagent dans le canal intestinal. (V. FLATULENCE.)

VERMIFUGES. Remèdes propres à expulser les vers. (Voy. tom. I, pag. 129; voy. aussi VERS INTESTINAUX.)

VÉROLE. (V. SYPHILIS.)

VÉROLE (*petite*). (V. VARIOLE.)

VERRUE. (V. POIREAU.)

VERS INTESTINAUX. Il se développe assez souvent dans le canal intestinal de l'homme des vers auxquels on donne différens noms, suivant leur forme et leur volume. Ceux qu'on rencontre le plus ordinairement sont les *ascarides vermiculaires*, les *ascarides lombricoïdes*, et le *tœnia* ou *vers solitaire*.

La théorie de la génération de ces animaux dans le corps humain a donné lieu à une multitude de discussions parmi les naturalistes, mais on ne sait encore rien de positif à cet égard. Quoi qu'il en soit, il est bien reconnu que les vers intestinaux se développent plus facilement chez les individus d'une constitution faible et maladive que chez les personnes fortes, saines et robustes ; et que, quoique aucun âge n'en soit exempt, on les observe principalement chez les enfans et chez les individus pauvres, mal nourris. L'inflammation des membranes muqueuses du canal intestinal contribue beaucoup à leur développement, sans doute parce que les mucosités intestinales sont alors plus favorables à leur génération et à leur nutrition. On a remarqué que les vers intestinaux se reproduisaient plus facilement dans les années humides que dans les circonstances opposées ; alors aussi les inflammations des membranes mu-

queuses se rencontrent plus fréquemment que lorsque l'atmosphère est sèche et d'une température modérée.

Symptômes généraux de la présence des vers. Lorsqu'il existe un certain nombre de vers dans le canal intestinal, ou que leur dimension est considérable, ils donnent lieu à diverses symptômes, dont les uns sont particuliers à chaque espèce, les autres communs ou généraux. L'assemblage de ces signes peut faire connaître jusqu'à un certain point leur présence, mais comme ils sont communs à ceux de l'irritation du canal intestinal, il n'y a vraiment de symptômes bien caractéristiques que leur expulsion par le bas ou par la bouche. Cependant, quand on trouve réunis un certain nombre de ces signes, on peut raisonnablement soupçonner leur existence et employer le traitement convenable pour les détruire. Voici quels sont ces symptômes. L'individu dont le tube digestif renferme des vers éprouve quelquefois une faim vorace revenant par accès irréguliers, des dégoûts pour certains alimens, de la salivation, des hoquets, des nausées, des renvois de gaz d'une odeur aigre, et même quelquefois de régurgitations de matières acides, l'haleine est aigre et d'une fétidité particulière; il est sujet à des coliques, à des dévoiemens, à des épreintes, à des démangeaisons à l'anus; il a souvent le ventre balonné, empâté, et il ressent des douleurs dans quelque point du canal intestinal; des bourdonnemens d'oreille; des démangeaisons des ailes du nez le tourmentent; sa pupille est dilatée, surtout s'il est encore enfant; il a la face livide, les yeux cernés; il grince des dents et il a des mouvemens brusques pendant le sommeil; il fait souvent entendre une petite toux sèche; quelquefois il éprouve des frissons, des douleurs aux poignets; souvent il ressent un bien-être marqué après avoir bu un verre d'eau froide.

Ces accidens diminuent ordinairement d'intensité pendant la digestion. L'inflammation du canal intestinal peut exister concurremment avec les vers, et donner lieu à tous les symptômes qui caractérisent la gastrite et la gastro-entérite. (V. ces mots.) Il n'est pas rare de voir des convulsions violentes produites par la présence des vers, et l'on peut même dire que l'irritation qu'ils déterminent sur le canal intestinal peut réveiller dans différens points du corps de nombreuses sympathies qui peuvent stimuler toute espèce de maladie, suivant la sensibilité et la constitution des individus. En effet, les vers ne produisent chez quelques personnes que la sensation d'une douleur locale, tandis que chez d'autres il y a non-seulement douleur locale, mais encore divers désordres dans des organes très-éloignés des points que les vers occupent.

Symptômes particuliers. Une grande partie des symptômes

que nous venons de décrire se trouvant réunis, on peut, comme nous l'avons dit, soupçonner raisonnablement l'existence des vers; mais comme il n'y a que leur vue seule qui puisse l'indiquer d'une manière non douteuse, nous allons indiquer les caractères auxquels on peut reconnaître au premier aspect les différentes espèces de vers.

Vers ascararides vermiculaires. Ces vers, longs de neuf à dix lignes seulement, sont blanchâtres, fusiformes, atténués vers les deux extrémités, la queue se terminant en pointe très-fine et transparente, et la tête étant légèrement obtuse. Cette espèce ne saurait être confondue, à cause de sa petitesse, avec les lombricoïdes. Ces vers, qui sont toujours en grand nombre, habitent l'extrémité du canal intestinal et l'intestin colon. Ils déterminent vers le rectum une irritation sourde, des démangeaisons insupportables à l'anus, principalement aux approches de la nuit, et s'échappent souvent avec les matières fécales. Les enfans sont souvent porteurs de cette espèce de vers, qui, outre les symptômes locaux que nous venons de signaler, en déterminent quelquefois de généraux, tels que des convulsions, des coliques et d'autres symptômes dépendant de l'irritation produite par ces animaux.

Aussitôt qu'on en a reconnu la présence, il est très-facile de les détruire, sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'usage d'aucun médicament introduit par la bouche dans l'estomac, ce que l'on doit toujours éviter, quand il est possible d'agir autrement. Il suffit donc, pour expulser les ascarides vermiculaires, d'administrer des lavemens contenant un peu de rhubarbe et cinq ou six grains de calomel, ou composés d'une décoction de mousse de Corse, ou de semen-contra, ou de santoline, ou de tanaisie auxquelles on peut ajouter une demi-once ou une once d'huile de ricin, si ces moyens employés seuls étaient insuffisans. Les ascarides vermiculaires peuvent aussi être expulsés par la plupart des substances vermifuges prises à l'intérieur, s'il n'était pas possible de donner les lavemens que l'on vient d'indiquer, ou que leur administration eût été infructueuse, ce qui arrive rarement.

Vers ascarides lombricoïdes. Ces vers sont extrêmement faciles à reconnaître à cause de leur ressemblance avec les vers de terre, soit pour leur longueur qui est de quatre à douze ou treize pouces, soit pour leur forme qui est également cylindrique; mais au lieu d'être rouge comme le ver de terre, leur couleur est blanchâtre ou grisâtre. Les naturalistes trouvent sans doute d'autres différences que celles que nous indiquons; mais il suffit pour le praticien de connaître les caractères les plus saillans, et qui frappent les yeux, sans s'inquiéter de détails

plus minutieux. Les vers lombricoïdes se logent dans tous les points du tube digestif, mais particulièrement dans les intestins grêles. Leur présence, outre les symptômes généraux indiqués ci-dessus, est ordinairement signalée par des douleurs pungitives dans les entrailles et particulièrement vers l'ombilic; leur expulsion, qui a lieu quelquefois par le vomissement et beaucoup plus souvent par les selles, ne laisse aucun doute ni sur leur présence dans le corps humain, ni sur leur espèce. Plusieurs de ces vers vivent ordinairement à la fois dans les entrailles.

Tous les amers ont été employés avec plus ou moins de succès contre les vers lombricoïdes, et surtout ceux qui contiennent un principe acre et un arome fétide. Tels sont l'assa-fœtida, l'ail, l'oignon, le camphre, le pétrole, le succin. On compte aussi parmi les vermifuges l'absynthe, la gentiane, la coraline, la fougère mâle, le genièvre, le brou de noix, la limaille d'étain incorporée avec du miel, le calomel, la tanaisie, la sabine, et surtout la *mousse de Corse* et le *semen-contra*. Ces deux derniers vermifuges sont presque exclusivement employés. Certains purgatifs sont aussi vermifuges et principalement le riccin, la rhubarbe, le sené, l'aloès, que l'on peut rendre plus actifs et plus propres à chasser les vers, en y ajoutant quelques gouttes d'éther.

Les vermifuges les plus doux sont les huiles mêlés avec les acides, et surtout le jus de citron mélangé par parties égales avec l'eau dans laquelle on a fait bouillir du mercure cru.

Lorsqu'il s'agit des enfans, c'est avec beaucoup de précaution qu'il faut administrer les vermifuges qui jouissent d'une grande énergie, de crainte d'irriter le canal intestinal. Avant l'âge de dix-huit mois à deux ans, on parviendra presque toujours à expulser les vers avec un simple mélange d'huile d'olive, de suc de citron et de sirop de pêcher, administré suivant la manière dont nous l'avons indiqué sous le titre de *Potion vermifuge pour les petits enfans*, tom. I, pag. 193. On pourrait aussi leur donner, en trois ou quatre doses, quinze à vingt grains de semen-contra incorporé avec une once de miel ou de confiture. Depuis cet âge jusqu'à six ou sept ans, on peut augmenter la quantité de semen-contra depuis un jusqu'à trois gros. On est quelquefois obligé de tromper les enfans en leur faisant avaler les substances vermifuges dans diverses préparations de leur goût, telles que des pastilles sucrées, des biscuits, etc. Le *biscuit vermifuge*, indiqué tom. I, pag. 136, peut être employé avec avantage.

Mais, soit que l'on ait affaire à des adultes ou à des enfans, il ne faut jamais perdre de vue le canal intestinal. En effet,

la plupart des substances vermifuges sont irritantes, et si elles attaquent les vers, elles n'en agissent pas moins sur la membrane muqueuse de l'estomac et du tube digestif avec lequel ils se trouvent en contact. Il n'y a que les ignorans et les charlatans qui puissent employer cette formule générale *bon pour détruire les vers*, car on peut dire aussi, dans plusieurs cas, mauvais pour le canal intestinal. Si, en effet, on place ces substances à haute dose dans un estomac même sain, l'irritation qu'elles déterminent pourra s'élever à une véritable inflammation; et si l'estomac, si le canal intestinal jouit d'une grande sensibilité et qu'il soit le siége d'une légère irritation, ces médicamens la réveilleront infailliblement; à plus forte raison si l'individu attaqué de vers était en même temps porteur d'un inflammation du canal intestinal, ce qui est assez ordinaire. Il ne suffit donc pas d'expulser les vers, il faut encore ne pas leur substituer une maladie plus sérieuse par une médication qui ne serait pas en rapport avec l'état des organes digestifs.

Lors donc que la présence des vers coïncide avec une gastrite, une gastro-entérite, une colite, en un mot, avec une inflammation de quelques-unes des parties du canal intestinal, il faut rejeter tous les vermifuges trop actifs, et ne donner autre chose que les huiles et les acides, et encore devrait-on s'en tenir, pour peu que l'inflammation fût intense, en s'occupant d'abord de traiter celle-ci par les boissons émollientes, la diète, en un mot par le traitement antiphlogistique modifié suivant l'âge et la constitution des sujets et l'intensité de la maladie. L'inflammation étant apaisée, on s'occupe ensuite des vers.

S'il n'y a pas de fièvre, par conséquent pas de gastrite, on administrera les vermifuges, et lorsque les vers auront été expulsés, on soumettra le malade pendant deux ou trois jours à un régime doux, aux boissons émollientes, au bouillon de veau, de poulet, pour calmer l'irritation qu'ils produisent toujours plus ou moins sur le canal intestinal.

Règle générale : quelle que soit l'espèce de vers que l'on se propose d'expulser, il ne faut pas pousser trop loin l'usage des vermifuges, parce qu'une gastrite peut fort bien présenter tous les symptômes qui annoncent la présence des vers, quoiqu'il n'en existe aucun. On voit aisément combien il serait dangereux d'insister en pareils cas sur l'emploi de médicamens irritans ou stimulans.

Vers solitaire ou tænia, vulgairement *vers plat*. Il n'est pas possible de confondre le tænia avec aucune des deux espèces précédemment décrites; mais il importe beaucoup de savoir

si c'est le ténia ou d'autres vers qui existent dans le canal intestinal, parce que le traitement général au moyen duquel on peut détruire les ascarides vermiculaires et les lombricoïdes ne réussirait pas toujours à expulser celui-ci. Il doit être combattu par des remèdes particuliers. Ces animaux sont très-plats, articulés, et acquièrent quelquefois une longueur si considérable, qu'on en voit qui ont de vingt à cent pieds et même plus. Ils portent à l'extrémité la plus ténue de leur corps une tête tuberculeuse, au centre de laquelle est une bouche entourée de quatre suçoirs. On les nomme vulgairement *vers solitaires*, parce qu'il est rare, mais non sans exemple, d'en rencontrer plus d'un à la fois dans le canal intestinal. On les nomme aussi *vers plats*, parce qu'ils le sont en effet et qu'ils ressemblent sous ce rapport à un ruban de fil; on leur donne encore le nom de *vers cucurbitains*, parce qu'ils sont composés de plusieurs pièces articulées les unes avec les autres qui ont beaucoup de ressemblance avec les graines de courge. Souvent les individus qui portent un ténia rendent par l'anus quelques-unes de ces pièces, soit entièrement détachées les unes des autres, soit réunies plusieurs ensemble, et ne formant qu'un seul fragment de quelques pouces ou de quelques pieds de longueur.

On distingue deux espèces principales de *ténias* : le ténia *armé* et le *non armé*. Le premier a la tête armée de crochets rétractiles; le dernier en est dépourvu. Le ténia armé est généralement moins large, mais beaucoup plus long que le non armé, et c'est principalement aux articulations de ce vers que l'on donne le nom de *cucurbitains*. Le ténia non armé, qu'on nomme aussi *tænia lata*, est très-plat, et forme un ruban plus uniforme que l'autre; c'est celui que l'on rencontre le plus souvent dans notre pays. Le ténia armé n'a jamais été trouvé que seul dans le tube intestinal; on a quelquefois au contraire trouvé deux, et même trois ténias non armés; mais ces cas sont très-rares. Il n'est pas d'une grande nécessité en pratique de savoir distinguer ces deux vers l'un de l'autre, puisque les effets qu'ils déterminent sur l'économie animale sont à peu près les mêmes, et qu'il n'y a pas de différence pour le traitement.

Les signes qui peuvent indiquer la présence du ténia dans le corps humain sont assez obscurs. Ce sont la plupart des symptômes communs relatés plus haut et qui n'indiquent guère mieux la présence du vers solitaire que celle des autres espèces de vers. Ces signes sont un malaise général, une anxiété presque continuelle, des désordres nerveux, des étourdissemens, des vertiges, l'odeur aigre de l'haleine, la

dilatation des pupilles, la pâleur du visage, des grincemens de dents pendant le sommeil, une faim vorace, des douleurs, des picotemens et quelquefois un sentiment de réplétion dans les entrailles; des alternatives de soulèvement, d'abaissement et d'ondulation de l'abdomen. Mais, je le répète, tous ces signes sont équivoques, et l'on ne peut assurer d'une manière *positive* qu'il existe un ténia, que lorsqu'on voit sortir quelques fragmens du ver par les selles ou par le vomissement.

Lorsque le ténia n'est pas expulsé, il peut exciter des irritations graves du canal intestinal, donner lieu à des dysenteries, au marasme, à la fièvre hectique, et enfin à la mort. De tels effets ne sont pas constans, il est vrai, mais il suffit qu'ils puissent avoir lieu pour qu'on doive s'occuper de débarrasser de bonne heure le corps de ces hôtes incommodes et dangereux. On n'y réussit pas toujours facilement. Les vermifuges ordinaires sont trop faibles, et l'on est obligé d'avoir recours à des remèdes beaucoup plus énergiques. Les substances qui ont été employées jusqu'ici avec plus de succès sont la fougère mâle, que l'on remplace souvent aujourd'hui, et avec succès, par l'écorce de grenadier. Comme nous avons indiqué ailleurs la dose et le mode d'administration de ces substances, ainsi que des autres vermifuges dont l'usage est le plus utile et le plus général, nous n'y reviendrons pas. (V. *Vermifuges*, tom. I, pag. 129 et suiv.) Nous n'avons qu'une chose à ajouter à ce que nous avons dit relativement à l'administration de l'écorce de grenadier comme ténifuge. Pendant l'intervalle qui s'est écoulé depuis l'impression de cet article jusqu'à celle de celui-ci, nous avons recueilli un très-grand nombre d'observations nouvelles, qui constatent de plus en plus l'efficacité de ce médicament. Mais la dose devra souvent être beaucoup plus forte que celle que nous indiquions alors. Voici la formule ordinairement employée. Prenez deux onces d'écorce de grenadiers, faites une décoction dans quatre verres d'eau, réduits à trois par l'ébullition. Faites prendre cette décoction à la dose d'un verre, répétée d'heure en heure. Souvent le ver est rendu dès la deuxième verrée, et quelquefois même dès la première. Si néanmoins le ténia n'était pas expulsé par l'administration entière de cette décoction, on la répéterait pendant deux ou trois jours, si toutefois le canal intestinal était en assez bon état pour supporter ce traitement. Quelques médecins ajoutent un peu d'éther à la décoction d'écorce de grenadier, et l'on a remarqué que les ténifuges en général étaient plus actifs et plus efficaces au moyen de cette addition. Outre la fougère et l'écorce de grenadier, il existe encore d'autres substances propres à détruire le ténia; telles sont la gomme-gutte et

autres purgatifs drastiques, l'essence de térébenthine, diverses préparations mercurielles, et surtout le calomel, la rue; la sabine, la limaille d'étain; mais on ne peut pas compter sur l'efficacité de ces substances comme sur celle des deux premières. Cependant, si l'administration de celles-ci avait été infructueuse, on tenterait l'emploi de quelque autre vermifuge; car il arrive bien souvent, sans qu'on puisse en assigner la raison, qu'un ver, après avoir résisté à l'action des remèdes reconnus les meilleurs et sagement dirigés, sont expulsés par l'administration d'autres remèdes dont le succès est cependant moins certain dans la majeure partie des cas.

Après que le ténia a été expulsé, il convient de soumettre le malade pendant quelques jours à un régime doux, végétal, à des boissons émollientes, afin de corriger l'effet des médicamens qui ont été mis en usage pour l'attaquer, et de calmer l'irritation qu'ils peuvent avoir déterminée sur le tube digestif. Il est inutile de dire que si le canal intestinal était le siége d'une inflammation aiguë, on devrait d'abord calmer cette inflammation avant d'administrer les médicamens destinés à détruire le ténia, faute de quoi ces médicamens l'activeraient et pourraient le porter à un degré inquiétant. Au reste, cette observation s'applique à tous les cas où l'on veut introduire dans l'estomac des substances qui peuvent l'irriter.

VESANIE. Lésion des facultés intellectuelles. (V. Folie.)

VÉSICATOIRES. (Voy., tom. I, pag. 91 et suiv., article Révulsifs.)

VESSIE (*maladies de la*). (V. Cystite, *inflammation de la vessie*, Catarrhe vésical, Rétention d'urines.)

VIRUS. On entend par ce mot la matière de la contagion. Il est ordinairement le résultat d'une sécrétion morbide, et ne doit pas par conséquent être confondu avec le venin. Le virus est une matière animale altérée qui sort d'un corps malade, et qui, mise en contact avec un corps vivant, produit une maladie semblable ou analogue à celle dont était affecté le sujet qui a fourni le virus. Le venin au contraire est un liquide propre à certains animaux, qu'on nomme pour cela venimeux, tels que le serpent, le scorpion, la guêpe, le taon, etc. Les principaux virus sont ceux de la syphilis, de la rage, de la variole, de la vaccine, de la rougeole, et, selon quelques-uns, de la fièvre jaune et de la peste. (V. ces mots.)

VOIX; *altération, extinction de la voix*. Ces accidens dépendent toujours d'une affection des organes respirateurs, des conduits aériens ou de l'arrière-bouche, tels qu'un catarrhe pul-

monaire, bronchique ou nasal (V. Catarrhe), d'une irritation aiguë ou chronique du larynx, des amygdales, du voile du palais, toutes maladies que nous avons traitées en détail à l'article Angine. (V. ce mot.)

VOMISSEMENT, *envies de vomir, nausées.* Le vomissement n'est point une maladie par lui-même ; il n'est qu'un signe propre à indiquer une maladie ; aussi rien n'est plus absurde que les idées du vulgaire à cet égard. Quand une personne est sujette au vomissement, qu'elle éprouve des nausées, des maux de cœur, comme l'on dit, on en conclut aussitôt que l'estomac est surchargé de bile ou d'autres matières dont il faut favoriser la sortie au moyen d'un vomitif. Nous avons déjà fait voir ailleurs combien de pareilles erreurs étaient répandues, et en même temps combien elles étaient dangereuses ; aussi nous croyons important de conseiller au lecteur de consulter ce qui a été dit sur le vomissement et sur les effets si souvent nuisibles des vomitifs, art. *Evacuans,* tom. I, pag. 75.

Le vomissement a lieu dans un grand nombre de conditions différentes, soit que la maladie qui le produise occupe l'estomac lui-même, ce qui est le cas le plus fréquent, soit qu'elle ait son siége dans des organes plus ou moins éloignés, ainsi qu'on l'observe souvent dans diverses affections des reins, du foie, du cerveau, de la matrice. Dans ce dernier cas, on dit que le vomissement est sympathique, parce que l'irritation des viscères éloignés se répète sur l'estomac, et celui-ci se soulève de la même manière que s'il était le siége primitif de la maladie. On conçoit aisément que le seul moyen de faire cesser le vomissement dans ces sortes de cas, consiste à calmer l'irritation, l'inflammation qui les produit, par les divers moyens que nous avons conseillés, et qu'il serait inutile de répéter. (V. Gastrite, *inflammation de l'estomac ;* Hépatite, *inflammation du foie ;* Néphrite, *inflammation des reins ;* Métrite, Hystérie, *affections de la matrice ;* Encéphalite, *inflammation du cerveau.*)

Le vomissement le plus opiniâtre est celui qui est déterminé par une lésion organique de l'estomac, tels que le cancer et le squirrhe de cet organe. (V. Cancer.)

Il arrive quelquefois que le vomissement est produit d'une manière convulsive et sans irritation de la membrane muqueuse de l'estomac, ni d'aucun des viscères que nous venons d'indiquer : c'est ce qu'on nomme vomissement *spasmodique.* On parvient souvent à les faire cesser, après que tous les autres moyens ont échoués, par l'application d'une ou deux ventouses sur le creux de l'estomac, et, mieux encore, par l'ap-

plication du fer rouge, avec lequel on ne fait qu'effleurer la surface de la peau.

Les femmes enceintes sont assez fréquemment sujettes à des vomissemens opiniâtres pendant les premiers mois, et quelquefois même pendant tout le temps de leur grossesse. Si ces femmes sont douées d'une constitution robuste, sanguine, on devra pratiquer une saignée de bras, qui réussira quelquefois à arrêter le vomissement. Dans tous les cas, et quelle que soit la constitution, la femme fera usage d'alimens d'une digestion facile, tels que la chair de poulet, de poisson, les épinards, etc., de bons consommés, un peu de vin vieux, s'il n'y a point d'irritation de l'estomac. Elle n'usera jamais de toutes ces choses qu'en très-petite quantité à la fois. Si le vomissement était produit par une irritation de l'estomac, ce qui peut avoir lieu dans l'état de grossesse aussi bien que dans une autre circonstance, elle suivrait le traitement et le régime indiqués précédemment pour les cas où le vomissement est le résultat d'une inflammation, soit locale, soit éloignée. Quand il n'existe pas d'inflammation et que la femme est trop faible pour être saignée, ou bien lorsque la saignée a été employée sans succès, on obtient souvent l'effet désiré au moyen des boissons gazeuses, et principalement de l'eau de Seltz en petite quantité, soit pure, soit mêlée avec de la limonade. (Voyez, pour ce qui concerne l'administration de ces eaux, tom. I, pag. 145 et suiv.)

VOMISSEMENT DE SANG. (V. HÉMATÉMÈSE et HÉMORRHAGIE.)

VOMISSEMENT NOIR. (V. MÉLOENA.)

VUE, *maladies des organes de la vue.* (Voy. OPHTHALMIE et GOUTTE SEREINE.)

Y

YAWS. (V. PIAN.)

YEUX (*maladies des*). V. OPHTHALMIE.

Z

ZONA. On donne ce nom à une espèce d'érysipèle ordinairement disposé en *ceinture* autour du ventre. Cette inflammation cutanée peut aussi se montrer sur d'autres parties du corps, sur la poitrine, le cou, la cuisse, le bras, le visage.

La nature de cette maladie est évidemment une inflamma-

tion de la peau, tantôt accompagnée d'une inflammation interne et de fièvre, comme toute autre inflammation; tantôt ne l'étant pas. Comme une maladie ne change pas toujours de nature à raison du siége qu'elle occupe, nous ne considérons le zona que comme un érysipèle exigeant un traitement entièrement identique à celui de cette dernière affection. (V. ÉRYSIPÈLE.)

Le zona affecte quelquefois une marche intermittente. Dans ce cas, il doit être traité par les préparations de quinquina, avec les précautions qu'exige l'état général du malade. (Voyez FIÈVRES D'ACCÈS.)

FIN.

VOCABULAIRE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CET OUVRAGE, AVEC LEURS DÉSIGNATIONS SCIENTIFIQUES ET VULGAIRES, ANCIENNES ET MODERNES, POUR DIRIGER LE LECTEUR DANS LA RECHERCHE DES ARTICLES QU'IL DÉSIRE CONSULTER.

MÉDICAMENS SIMPLES.

de l'urine. Action de ces substances sur l'économie animale; leur danger, leur nom et la manière de les administrer, pag. 66.

Émolliens. V. *Antiphlogistiques.*

Emménagogues. Médicamens propres à provoquer les règles chez les femmes. Leur action sur le canal intestinal. Erreurs graves et dangereuses relativement à l'emploi et à l'action de ces substances, pag. 73.

Évacuans. Sous cette désignation sont compris les *purgatifs* et les *vomitifs*. Leurs propriétés, leurs effets et leurs dangers. Erreurs et préjugés sur ces médicamens. Ce sont ceux dont on fait le plus grand abus. Noms des divers purgatifs et vomitifs. Manière de les administrer, pag. 77.

Fondans. V. *Apéritifs.*

Fébrifuges. Médicamens propres à guérir les fièvres intermittentes. Quinquina et ses préparations. Action des fébrifuges sur l'économie animale, pag. 89.

Moxa. V. *Révulsifs*, pag. 91.

Narcotiques. V. *Antispasmodiques*, pag. 55.

Purgatifs. V. *Evacuans*, pag. 73.

Rafraîchissans. V. *Antiphlogistiques*, pag. 15.

Révulsifs. Sous cette désignation on comprend les rubéfians, les moxa, les sinapismes, les vésicatoires, les ventouses, les sétons, les cautères, etc. Leur action. Effets salutaires des révulsifs dans le traitement des maladies. Manière d'en faire l'application, pag. 91.

Rubéfians. V. *Révulsifs.*

Sétons. V. *Révulsifs.*

Sinapismes. V. *Révulsifs.*

Sudorifiques. Médicamens propres à provoquer et à favoriser la transpiration cutanée. Ils ne produisent pas toujours l'effet que leur nom indique. Erreurs graves relativement à l'action de ces médicamens. Abus qu'on en fait. Leur nom. Manière de les administrer, pag. 103.

Toniques, *Stomachiques*, *Fortifians*, *Cordiaux*. etc. Médicamens réputés propres à rendre aux organes les forces et le ton qu'ils ont perdus. Aucune substance ne mérite ce nom

d'une manière absolue. Fausse application que l'on fait tous les jours des mots faiblesse et force, et conséquemment erreurs fréquentes sur l'action et l'emploi des toniques. Nom de ces substances. Comment et quand il faut en faire usage, pag. 111.

VENTOUSES. V. *Révulsifs*, pag. 91.

VERMIFUGES. Médicamens propres à détruire les vers qui se développent dans le corps humain. On ne doit pas les administrer dans toutes les circonstances où les vers existent; il faut tenir compte de leur action irritante sur les intestins. Noms des vermifuges les plus usités. Manière de les administrer, pag. 129.

VÉSICATOIRES. V. *Révulsifs*, pag 91.

VOMITIFS. V. *Évacuans*, pag. 75.

MÉDICAMENS COMPOSÉS.

OBSERVATIONS sur l'emploi des médicamens composés. Les progrès que fait la médecine tendent à simplifier de plus en plus le traitement des maladies. La composition des médicamens est mieux dirigée qu'elle ne l'était avant les connaissances que l'on a acquises en chimie.

BAINS. Aromatiques, à la vapeur, gélatineux, mercuriels, sulfureux ou de Barèges, pag. 135.

BISCUITS VERMIFUGES, pag. 137.

BOLS. Fébrifuges faits avec le sulfate de quinine, anti-blennorrhagiques, astringens employés contre la leuchorrée, *ibid.*

CATAPLASMES. Émolliens, anodins, maturatifs, pag. 138.

CÉRAT. Simple, mercuriel, opiacé, soufré, pag. 139.

COLLYRES. Astringens avec le sulfate de zinc, l'acétate de plomb, l'alun, opiacé, sec, pag. 140.

DÉCOCTION. Blanche, purgative, diurétique, astringente, pag. 141.

EAU BLANCHE ou Eau végéto-minérale, ou d'extrait de saturne, pag. 142.

pâles, mercuriel, de karabé ou succin, d'absinthe composé, pag. 197 et suiv.

Sucs d'herbes. Antiscorbutique, rafraîchissant, tonique, p. 199.

Tisanes. Astringentes, émollientes, pectorales, diurétique, sudorifique, antisyphilitique, laxatives, toniques, stimulantes, antiscorbutiques, pag. 201 et suiv.

Vins médicinaux. Tonique et stimulant, antiscorbutique, astringent, ferré, pag. 206.

Vinaigres médicinaux. Rosat, framboisé, dit des quatre-voleurs, scillitique, pag. 208.

DICTIONNAIRE DE SANTÉ.

Abattement. V. *Oppression des forces.*

Abcès de l'aîne. V. *Bubons.*

Abcès des glandes du cou et autres. V. *Scrofules.*

Abdomen (inflammation de l'). V. *Péritonite.*

Abdomen (hydropisie de l'). V. *Hydropisies.*

Abdominaux, viscères abdominaux, c'est-à-dire contenus dans la cavité de l'abdomen; ce sont l'estomac et la suite du canal intestinal; le foie, la rate, le pancréas, les reins, la vessie, la matrice et les ovaires. V. ces mots, et surtout *Gastro-entérite.*

Abeille. V. *Morsure et piqûre des animaux venimeux.*

Absynthe. V. pag. 119.

Absorbans (médicamens). V. pag. 12.

Accès (fièvre d'). V. *Fièvre.*

Accouchement.

Acétate de plomb ou extrait de saturne. V. pag. 126.

Acétique, acide acétique ou vinaigre. V. *Antiphlogistiques*, pag. 15.

Acides. V. *Antiphlogistiques*, pag. 15.

Acides (empoisonnement par les). V. *Empoisonnement.*

Acidules. V. *Antiphlogistiques*, pag. 15.

Adéno-Méningée (fièvre) ou fièvre muqueuse. V. *Fièvre.*

Adéno-Nerveuse; nom donné par Pinel à la peste d'Orient. V. *Peste* et *Fièvre jaune.*

Adoucissans (médicamens). V. *Antiphlogistiques*, pag. 15.
Adynamique (fièvre). V. *Fièvre.*
Affections morales. V. *Passions.*
Age critique. Celui où les règles cessent chez les femmes.
Agitations nerveuses. V. *Névroses.*
Aigreurs d'estomac. V. *Digestion, Embarras gastrique, Gastrite, Cardialgie, Vers intestinaux.*
Aigues (maladies). On donne ce nom aux affections qui joignent à une certaine gravité, une marche rapide et de courte durée. Les maladies aiguës sont l'opposé de légères, de lentes, de chroniques.
Ail. V. *Vermifuges*, pag. 129.
Aine (bubons de l'). V. *Bubons.*
Air insalubre. V. *Miasmes* et *Méphitique.*
Aisselle (engorgement des glandes de l'). V. *Bubons, Scrofules.*
Albumine. Contre-poison des sels de mercure et de cuivre. V. *Empoisonnemens.*
Alcalis (empoisonnement par les). Contre-poison des acides. V. *Empoisonnemens.*
Algide (fièvre). V. *Fièvre d'accès.*
Aliénation mentale. V. *Folie.*
Alimens.
Allaitement.
Alléluia. Plante rafraîchissante. V. pag. 38.
Aloès. Plante purgative. V. *Evacuans*, pag. 77.
Alopécie, ou chute des cheveux.
Alun ou sulfate d'alumine et de potasse. Médicament astringent, pag. 126.
Amaigrissement. V. *Atrophie*, *Marasme*, *Fièvre hectique.*
Amandes. Fruit avec lequel on prépare des boissons émollientes. V. pag. 24.
Amaurose. V. *Goutte sereine.*
Aménorrhée. Suppression du flux menstruel.
Amers (médicamens). V. *Toniques*, pag. 111.
Ammoniaque, alcali volatil. V. *Antispasmodiques*, pag. 55.

tion du tartre émétique. V. *Evacuans*, pag. 75. La plupart de ses préparations sont des poisons. V. *Empoisonnement*.

ANTI-NÉPHRÉTIQUES. Médicamens destinés à calmer les douleurs de reins. V. *Néphrite*.

ANTI-ODONTHALGIQUES. Remèdes propres pour calmer les douleurs de dents. V. *Dents*.

ANTIPHLOGISTIQUES (médicamens), ou émolliens. V. pag. 15.

ANTI-SCORBUTIQUES. Médicamens réputés propres à guérir le scorbut. V. pag. 43.

ANTISPASMODIQUES (médicamens). V. pag. 55.

APÉRITIFS (médicamens). V. pag. 14.

APHTES. Eruption de boutons suivis de petits ulcères qui se développent sur la membrane muqueuse de la bouche.

APOPLEXIE.

APYREXIE ou Intermittence. Absence de fièvre durant l'intervalle des accès.

ARACHNITIS. Inflammation des enveloppes du cerveau. V. *Encéphalite*.

ARACHNOÏDITE. Ce mot est synonyme d'*arachnitis*.

ARACHNOÏDITE RACHIDIENNE. Inflammation des enveloppes de la moelle épinière. V. *Moelle épinière*.

ARMOISE. Médicament antispasmodique. V. pag. 57.

ARRÊTE-BOEUF. Plante diurétique. V. pag. 68.

ARSENIC. V. *Empoisonnement*.

ARTHRITIS. Douleur des articulations. V. *Goutte*.

ARTICULAIRES. Affections des articulations. V *Goutte* et *Rhumatisme goutteux*.

ASCARIDES. Vers qui se logent dans le corps humain. V. *Vers intestinaux*.

ASCITE. Hydropisie de l'abdomen. V. *Hydropisie*.

ASPHYXIE. On en distingue de plusieurs espèces. Asphyxie des *noyés ;* asphyxie des *pendus* ou des *étranglés ;* asphyxie des *nouveau-nés ;* asphyxie *produite par la chaleur ;* asphyxie *produite par la foudre ;* asphyxie produite *par la vapeur du charbon, du raisin, du vin et d'autres fruits en fermentation, des mines de charbon, par la respiration d'un air vicié par le rassemblement de plusieurs personnes.*

ASSAISONNEMENS. V. *Alimens.*

ASSA-FŒTIDA. Médicament antispasmodique. V. pag. 57.

ASSOUPISSEMENT. Etat intermédiaire entre le sommeil et la veille; ce symptôme est commun à plusieurs affections; il indique généralement que le cerveau n'est pas étranger à la maladie; il est souvent précurseur de l'apoplexie. V. *Apoplexie.*

ASTHÉNIE. Ce mot est synonyme de *faiblesse.* Pour avoir une idée exacte de cet état, il faut examiner quelle cause le produit. V. *Oppression, Inflammation.* V. aussi *Toniques.*

ASTHMATIQUE. Celui qui est affecté d'asthme. V. ce mot.

ASTHME. Maladie des organes pulmonaires caractérisée par une gêne de la respiration revenant par accès.

ASTRINGENS (médicamens) V. pag. 122.

ATAXIQUE (fièvre). V. *Fièvre.*

ATONIE. Synonyme de *faiblesse.*

ATRABILAIRE (tempérament). V. *Tempérament.*

ATROPHIE ou Maigreur.

ATROPHIE DES NOURRICES.

ATROPHIE MÉSENTÉRIQUE. Maigreur occasionée par une affection des glandes du mésentère. Elle est connue vulgairement sous le nom de *carreau.* V. ce mot.

ATTAQUE d'apoplexie. V. *Apoplexie.*

ATTAQUE d'épilepsie. V. *Epilepsie.*

ATTAQUE de nerfs. V. *Convulsions, Hystérie, Névroses.*

ATTOUCHEMENT. V. *Masturbation.*

ATYPIQUE (fièvre). Fièvre intermittente dont les accès sont irréguliers. V. *Fièvre d'accès.*

AVENTURE (mal d'). V. *Panaris.*

BAINS. Il y en a de différentes espèces. V. pag. 137.

BAINS. V. *Eaux minérales*, pag. 145.

BATTEMENS DU CŒUR. V. *Palpitations.*

BAUME DE COPAHU. Employé contre la gonorrhée. V. 187. V. aussi *Blennorrhagie.*

BÉCHIQUES. Nom que l'on donnait autrefois aux médicamens réputés utiles *contre* la toux. Il n'y en a aucun qui jouisse de cette propriété d'une manière spéciale. Les béchiques

sont les adoucissans, les calmans qui ont été décrits à l'article *Antiphlogistiques*. V. ce mot, pag. 15.

BELLADONE. Médicament antispasmodique. V. pag. 50.

BÉNIN, BÉNIGNE. Nom que l'on donne aux maladies dont les symptômes n'ont rien d'alarmant, par opposition aux affections d'une nature très-grave ; c'est ainsi qu'on dit fièvre bénigne, fièvre maligne ; variole bénigne, variole maligne. V. *Fièvre*.

BERLUE. Aberration du sens de la vue qui transmet l'image d'objets imaginaires.

BILE. Liqueur sécrétée par le foie. Maladies produites par la bile. Erreurs populaires à cet égard.

BILIEUSE (fièvre). V. *Fièvre*.

BILIEUX (tempérament). V. *Tempérament*.

BLENNORRHAGIE. Ecoulement d'un liquide blanchâtre par le canal de l'urètre ; on donne aussi à cette maladie le nom de gonorrhée ou de chaude-pisse.

BLENNORRHÉE. V. *Blennorhagie*.

BOLS. V. pag. 137.

BORBORYGMES. Bruits que font entendre dans l'abdomen les gaz qui y sont contenus. V. *Flatulence*, *Colique venteuse*.

BOUCHE (maladies de la). V. *Aphthes*, *Angine*, *Glossite*, *Dents*.

BOUILLONS de grenouille, de limaçons, de poulet, de tortue, de veau, V. pag. 33.

BOUILLON BLANC. Plante émolliente. V. pag. 24.

BOULIMIE. Faim dévorante et presque insatiable.

BOURBILLON. Matière blanchâtre, grumelée, qui se trouve dans le centre des furoncles. V. *Furoncle*.

BOURRACHE. Plante émolliente. V. pag. 24.

BOUTON MALIN. V. *Charbon*.

BRONCHES. Ce sont des canaux qui naissent de la trachée artère, et se subdivisent à l'infini pour conduire l'air dans toutes les parties des poumons. L'inflammation des bronches se nomme bronchite. Il en est question à l'art. *Catarrhe pulmonaire*. V. ce mot.

BRONCHITE. Inflammation des bronches. V. *Catarrhe pulmonaire*.

BRULURE.

Bubon, tumeur inflammatoire des glandes de l'aine, et quelquefois de celles de l'aisselle et du cou.

Cachexie. Altération de l'habitude du corps.

Cachou. Médicament tonique et astringent. V. pag. 123.

Cacochymie. Expression aujourd'hui inusitée, dont les anciens se servaient pour indiquer le mauvais état des humeurs. V. *Cachexie*.

Caduc (mal). V. *Épilepsie*.

Calculs arthritiques ou goutteux. V. *Goutte*.

Calculs biliaires. Concrétions plus ou moins dures qui se forment dans le foie et la vésicule biliaire.

Calcus des reins. V. *Gravelle*.

Calculs de la vessie, ou maladie de la pierre.

Calenture. Inflammation cérébrale qui attaque les marins lorsqu'ils sont sous la ligne équatoriale.

Calmans (médicamens). V. *Antiphlogistiques*, page 15; voyez aussi *Antispasmodiques*, pag. 47.

Calvitie. Perte des cheveux. V. *Alopécie*.

Camomille. Plante amère et tonique. V. pag. 121.

Camphre. Médicament antispasmodique. V. pag. 57.

Canal alimentaire, **Canal digestif**, **Canal intestinal**. Ces trois noms ont absolument la même signification. V. ce qui a été dit sur sa structure et ses usages pag. 4, art. *Considérations générales et essentielles sur les médicamens*. Le canal intestinal forme trois principales divisions, l'*estomac*, les *intestins grêles* et le *colon*. Les maladies de l'estomac sont la *gastrite aiguë et chronique*, le *cancer* et le *squirrhe*, la *cardialgie*; celles des intestins sont les *gastro-entérite aiguë* et *chronique* et ses nombreuses variétés; celles du colon sont la *colite*, la *diarrhée*, la *dysenterie*. V. ces mots.

Cancer. Idée générale de cette maladie. Cancer et squirrhe du sein, cancer et squirrhe de la matrice, cancer et squirrhe de l'estomac, cancer des intestins, cancer et squirrhe de l'anus et du rectum, cancer de la peau, des lèvres, du nez.

Canine (faim). V. *Boulimie*.

Canines (dents). V. *Dents*.

Canne de Provence. Plante émolliente. V. pag. 24.

CANTHARRIDES. Employées dans la confection des vésicatoires, V. pag. 100; considérées comme poison. V. *Empoisonnement.*

CAPILLAIRE (sirop de). V. pag. 197.

CARBONIQUE (gaz acide). Il est une cause fréquente d'asphyxie. V. *Asphyxie.*

CARCINOME. V. *Cancer.*

CARDIALGIE. Maladie de l'estomac, qu'on nomme aussi *gastralgie, gastrodynie, crampe d'estomac, fer chaud, soda, brûle-cou.*

CARDITE. Inflammation du cœur. V. *Péricardite.*

CARIE DENTAIRE. V. *Dents.*

CARPOLOGIE. Mouvemens automatiques que font les malades dans certaines affections de nature grave, comme pour cueillir les objets qui sont autour d'eux.

CARREAU. Maladie compliquée d'une inflammation des intestins et des glandes mésentériques, ainsi nommée à cause de la dureté du ventre.

CASTRATION. Opération qu'exigent certaines affections des testicules. V. *Sarcocèle.*

CATALEPSIE. Maladie caractérisée par l'insensibilité et l'immobilité complète de l'individu, quelle que soit la position qu'on donne à ses membres.

CATAPLASMES. V. pag. 138.

CATARRHALE (fièvre). V. *Fièvre;* voy. aussi *Catarrhe pulmonaire.*

CATARRHE. Mot généralement employé pour indiquer une irritation des membranes muqueuses, accompagnée d'une sécrétion plus ou moins abondante de mucosités.

CATARRHE INTESTINAL. V. *Diarrhée.*

CATARRHE OCULAIRE. V. *Ophthalmie.*

CATARRHE PULMONAIRE, ou rhume de poitrine.

CATARRHE NASAL, ou rhume de cerveau. V. *Coryza.*

CATARRHE UTÉRIN, ou fleurs blanches, leucorrhée.

CATARRHE VAGINAL, chez la femme. V. *Catarrhe utérin.*

CATARRHE DE LA VESSIE. Inflammation de la vessie, accompagnée d'un écoulement muqueux, glaireux.

CATHARTIQUES. Purgatifs plus énergiques que les laxatifs. V. *Evacuans*, pag. 75.

CATOCHE. V. *Catalepsie.*

CAUCHEMAR.

CAUTÈRE. V. pag. 96.

CEINTURE ÉRYSIPÉLATEUSE. V. *Érysipèle.*

CENTAURÉE (petite). Plante amère et tonique. V. pag. 121.

CÉPHALALGIE. Douleur de tête. V. *Migraine.*

CÉRAT. V. pag. 139.

CÉRÉBRALE (fièvre). V. *Encéphalite;* voy. aussi *Fièvre.*

CÉRÉBRALES (affections). On donne ce nom générique à toutes les affections qui ont leur siége dans le cerveau. Les principales sont l'*encéphalite*, ou phrénésie; l'*apoplexie*, l'*hydropisie*, la *céphalalgie*, la *folie*, plusieurs *névroses*. V. ces mots.

CERVEAU (affections du). V. l'art. précédent.

CHANCRES VÉNÉRIENS. V. *Syphilis.*

CHARBON (asphyxie produite par la vapeur de). V. *Asphyxie.*

CHARBON ou pustule maligne. Espèce d'anthrax contagieux.

CHARTRE. V. *Carreau.*

CHASSIE. Écoulement blanchâtre par les yeux. V. *Lippitude.*

CHEVEUX. Chute des cheveux. V. *Alopécie.* Entortillement des cheveux, accompagné d'une affection du cuir chevelu. V. *Plique.*

CHIEN ENRAGÉ. V. *Morsures des animaux enragés.*

CHIRAGRE. V. *Goutte.*

CHLORE. Fumigations désinfectantes, faites avec le chlore V. pag. 154.

CHLOROSE, ou pâles couleurs.

CHLORURE DE CHAUX ET DE SOUDE. Employé pour désinfecter les bâtimens ayant à bord la fièvre jaune, la peste, ou d'autres maladies contagieuses; comme préservatif de la contagion vénérienne; utile pour détruire le virus de la rage et le venin de certains animaux, etc. V. *Fièvre jaune* et *Peste, Syphilis, Morsure des animaux enragés.*

CHOLÉRA-MORBUS. Maladie grave caractérisée par des déjections opiniâtres par haut et par bas, une anxiété générale et une grande prostration des forces.

CHOLÉRIQUE ou bilieux (tempérament). V. *Tempérament.*

CHORÉE, ou danse de St-Guy, de St-Wit, scélotyrbe. Affec-

tion nerveuse caractérisée par des gesticulations involontaires des membres.

Chou-fleur. V. *Syphilis.*

Chroniques (maladies). C'est ainsi que l'on nomme les affections dont la durée est longue, ou qui marchent avec lenteur. Ce mot est dans le langage médical l'opposé de maladies aiguës ou violentes.

Cigue. Plante médicinale. V. pag. 51.

Citron. Fruit dont le jus sert à préparer la limonade. V. pag. 38.

Clou. V. *Furoncle.*

Clou hystérique. V. *Migraine.*

Cochemar. V. *Gauchemar.*

Cœur (maladies du). Ces maladies sont principalement l'inflammation décrite sous le mot *Péricardite*; les *Palpitations*, l'*Anévrysme*, et autres affections organiques. V. ces mots.

Col ou cou (tumeur des glandes du). V. *Scrofules.*

Col de la matrice (cancer du). V. *Cancer.*

Colique. Toute maladie qui se manifeste par des douleurs vives des entrailles.

Colique d'estomac. V. *Cardialgie.*

Colique de miserere. Douleurs horribles d'entrailles, accompagnées de vomissement et de constipation opiniâtre.

Colique menstruelle. Occasionée par la difficulté du flux menstruel. V. *Menstrues.*

Colique néphrétique. Produite par l'inflammation des reins ou la présence de graviers dans ces organes. V. *Néphrite* et *Gravelle.*

Colique de peintres ou de plomb, colique saturnine, colique métallique, colique des plombiers. Elle est fréquemment produite par l'introduction des préparations de plomb dans l'économie animale.

Colique stercorale.

Colique végétale. C'est celle qui est produite par l'usage des fruits crus, peu mûrs, de vins acerbes, et par le froid.

Colique venteuse.

Colique vermineuse.

Collyre. Médicament liquide pour les yeux. V. pag. 140.

Coma. Sommeil profond, d'où il est très-difficile de faire sortir les malades. Il précède souvent l'*Apoplexie*. V. ce mot; voy. aussi *Léthargie*.
Comestibles. V. *Alimens*.
Compèreloriot. V. *Orgeolet*.
Congestion cérébrale. V. *Apoplexie*.
Congestion pulmonaire. V. *Pneumonie*.
Consomption (fièvre de). V. *Fièvre hectique*,
Consoude. Plante légèrement astringente. V. pag. 25.
Constipation. Difficulté d'évacuer par le bas.
Contre-poison. Remède propre à décomposer les poisons et en détruire les effets. Ils sont indiqués à l'art. *Empoisonnement*. V. ce mot.
Contusion. V. *Meurtrissure*.
Convalescence. Précautions qu'elle exige.
Convulsions.
Convulsions des enfans.
Copahu (baume de). Son emploi dans la *Blennorrhagie*. V. ce mot.
Coqueluche. Toux ou catarrhe convulsif.
Coraline de Corse. Médicament propre à détruire les vers. V. *Vers*.
Cordiaux. V. *Toniques*, pag. 111.
Cordon obilical. Comment on doit en faire la ligature. V. *Accouchement*.
Corne de cerf. Râpée ou pulvérisée, elle entre dans la préparation de la *décoction blanche*, fréquemment employée sur la fin des maladies aiguës. V. pag. 141.
Corpulence. V. *Obésité*.
Corrosifs (poisons). V. *Empoisonnement*.
Corroborant. V. *Toniques*, pag. 111.
Coryza, rhume de cerveau, enchifrenement, catarrhe du nez. Ce sont les divers noms que l'on donne à l'inflammation des membranes muqueuses du nez.
Couches. V. *Accouchement*.
Coup de sang du cerveau.
Coup de sang de la langue.

Coup de sang des poumons.
Coup de soleil.
Couperose. Bourgeons qui s'élèvent sur la peau du visage.
Courbature. Sentiment de malaise dans les membres et dans les articulations.
Cousin. V. *Morsure et piqûre des animaux venimeux*.
Crachement de sang.
Crampe.
Crampe d'estomac. Tiraillemens douloureux dans la région de l'estomac sans accompagnement de fièvre.
Crême de tartre. Purgatif laxatif. V. pag. 84.
Cresson. Son emploi dans les affections scorbutiques. V. *Scorbut*; voyez aussi *Anti-scorbutiques*, pag. 43.
Critique (âge). V. *Age critique*.
Croup.
Croutes laiteuses ou croûtes de lait.
Crystalline. Éruption de pustules autour de l'anus.
Cucurbitains (vers). On donne ce nom aux anneaux qui se détachent du ténia ou ver solitaire. V. *Vers intestinaux*.
Cuivre (empoisonnement par les préparations de). V. *Empoisonnement*.
Cutanées (affections). V. *Dartres*, *Teigne*, *Lèpre*, *Gale*, *Variole*, *Rougeole*, *Scarlatine*, *Pemphigus*, *Furoncle*, *Erysipèle*, *Fièvre miliaire*, *urticaire*.
Cystirrhée. V. *Catarrhe vésical*.
Cystite. Inflammation de la vessie urinaire.
Danse de Saint-Guy. V. *Chorée*.
Dartres. Il y en a plusieurs variétés.
Débilité ou Faiblesse. Ses causes. V. *Toniques*, pag. 111; voyez aussi *Oppression* et *Inflammation*.
Débordement de bile. V. *Bile*.
Décoction. V. pag. 141.
Défaillance. V. *Syncope*.
Délayans (médicamens). Boissons délayantes. V. *Antiphlogistiques*, pag. 15.
Délire.

Délivrance et Délivre. V. *Accouchement.*

Démence. V. *Folie.*

Dentition. Formation et développement des dents. On la divise en première et en seconde dentition. Maladies produites chez les enfans par la dentition.

Dentifrice. Préparation propre à nettoyer les dents. V. p. 195.

Dents (maladies des).

Désinfection. Opération par laquelle on désinfecte l'air et les corps viciés par des miasmes, etc. V. *Méphitique* et *Miasme.*

Désobstruans (médicamens). V. *Apéritifs*, pag. 13.

Dévoiement. V. *Diarrhée.*

Diabétès ou Diabète. Maladie caractérisée par un écoulement abondant d'urines, et qui n'est pas en proportion avec la quantité des boissons.

Diacode (sirop). V. pag. 198.

Diaphorétiques (médicamens). V. *Sudorifiques*, pag. 103.

Diarrhée et Dysenterie.

Diète. V. *Régime.*

Digestion. Ce qu'on doit entendre par ce mot. Conditions requises pour une bonne digestion.

Digitale pourprée. Plante médicinale, sédative des palpitations de cœur. V. pag. 58.

Diplopie. Affection des yeux qui fait voir les objets doubles ou triples.

Douleur.

Dysenterie. V. *Diarrhée.*

Dysménorrhée. Difficulté de l'évacuation menstruelle chez les femmes. V. *Aménorrhée* et *Menstrues.*

Dyspepsie. Digestion pénible, lente, et quelquefois douloureuse.

Dyspnée. Difficulté de respirer.

Dysurie. Difficulté d'uriner.

Eau blanche. V. pag. 142.

Eaux minérales de France. On peut les diviser 1° en *sulfureuses*, 2° en *acidules* ou *gazeuses*, 3° en *ferrugineuses*, 4° en *salines*. V. pag. 143.

Ecchymose. Épanchement de sang dans le tissu cellulaire sous-cutané.

ÉCHAUFFEMENT. Nom populaire que quelques personnes donnent à la *constipation*. V. ce mot.

ECHINE (maladies de l'). V. *Moelle épinière*.

ECLAMPSIE. Nom que l'on donne à certaines convulsions des enfans et des femmes grosses.

ÉCROUELLES. V. *Scrofules*.

ELEPHANTIASIS. Une des variétés de la *lèpre*. V. ce mot.

ÉMANATION. V. *Miasme* et *Méphitique*.

EMBARRAS GASTRIQUE. Embarras d'estomac.

EMBARRAS INTESTINAL.

EMBONPOINT. V. *Obésité*.

EMÉTIQUE. Médicament qui détermine le vomissement. V. *Evacuans*, pag. 75.

EMMÉNAGOGUES. Médicamens propres à favoriser l'écoulement des règles chez les femmes. V. *Emménagogues*, p. 73; voy. aussi *Menstrues*.

EMPOISONNEMENT. Ce qu'on doit entendre par poisons et contre-poisons. Quand et comment il faut administrer ces derniers. On peut diviser les poisons 1° en poisons *irritans*, 2° en poisons *narcotiques*, 3° en poisons *narcotiques âcres*, 4° en poisons *septiques et putréfians*.

EMULSION. V. pag. 149.

ENCÉPHALITE. Inflammation du cerveau et de ses enveloppes. On l'appelle aussi *céphalite*, *fièvre cérébrale*, *phrénésie*, *méningite*, *arachnitis*.

ENDÉMIQUES (maladies), qui sont particulières à un pays.

ENGELURE.

ENFLAMMÉ. Qui est atteint d'*inflammation*. V. ce mot.

ENTÉRITE. Inflammation des intestins.

ENTOZOAIRES. V. *Vers intestinaux*.

ÉPHÉLIDES, taches de rousseur, lentilles.

ÉPHÉMÈRE. Fièvre qui ne dure qu'un jour. V. *Fièvre*.

ÉPIDÉMIE. Maladies épidémiques qui attaquent plusieurs personnes en même temps.

ÉPILEPSIE. Mal caduc, mal de Saint-Jean, haut mal.

ÉPISPASTIQUES. On appelle ainsi toute substance qui, appliquée sur la peau, l'irrite et la rougit. V. *Révulsifs*, V. pag. 91.

Épistaxis. Hémorrhagie nasale.

Ergoté (empoisonnement par le seigle). V. *Empoisonnement.*

Érotomanie, ou folie amoureuse.

Éruptives (fièvres). On donne ce nom aux fièvres qui sont accompagnées d'*éruption* à la peau. Telles sont la *variole*, la *rougeole*, la *scarlatine*, la *miliaire*, l'*urticaire*. V. ces mots.

Érysipèle. Inflammation de la peau, caractérisée par une rougeur vive, plus ou moins étendue.

Érythème. Variété de l'érysipèle.

Esquinancie. V. *Angine.*

Essentielle (huile). V. pag. 64.

Estomac (maladies de l'). Les principales sont la *gastrite*, ou inflammation de l'estomac; le *cancer*, l'*embarras gastrique*, la *cardialgie*. V. ces mots. L'inflammation de l'estomac est très-souvent le point de départ de la fièvre. V. *Fièvre.*

Ether. Médicament antispasmodique. V. pag. 63.

Étisie. V. *Fièvre hectique* et *Phthisie.*

Étouffement. Gêne de la respiration, menace de suffocation.

Étourdissement.

Étranglement ou strangulation. Asphyxie par strangulation ou des pendus; secours à donner. V. *Asphyxie.*

Évacuans (remèdes). Ce sont les purgatifs et les vomitifs. V. pag. 73.

Évanouissement V. *Syncope.*

Exanthème. Nom générique sous lequel on comprend toutes les affections de la peau, telles que la *variole*, la *rougeole*, *la scarlatine*, la *miliaire*, le *pemphigus*, l'*érysipèle*, les *dartres*, la *gale*, etc. V. ces mots.

Faiblesse (tomber en). V. *Syncope.*

Faiblesse, manque de forces. Idées fausses que l'on a souvent sur la faiblesse. V. *Toniques*, *Inflammation*, *Oppression.*

Faim canine. V. *Boulimie.*

Favus, teigne faveuse, c'est-à-dire ressemblant à des rayons de miel. V. *Teigne.*

Fébrifuges. V. pag. 89.

Fer et ses préparations. Médicament tonique. V. pag. 127.

FER CHAUD. V. *Cardialgie.*

FEU SACRÉ. V. *Érysipèle.*

FEU SAINT-ANTOINE. Le même que le feu sacré.

FEU SAUVAGE, feu volage. Espèce d'éruption qui survient à la face, au menton, et surtout aux lèvres.

FIEL. C'est le nom que certaines personnes donnent à la bile. V. *Bile.*

FIÈVRE. Ce qu'on doit entendre par ce mot. On s'est long-temps mépris sur leur nature. Le traitement des fièvres a été quelquefois aussi dangereux que les idées qu'on avait de ces maladies étaient fausses. Les fièvres *bilieuse*, *inflammatoire*, *muqueuse*, *maligne*, *putride*, *adynamique*, *ataxique* ne sont pas essentiellement différentes.

FIÈVRE D'ACCÈS ou intermittente. Quotidienne, tierce, quarte.

FIÈVRES D'ACCÈS ou intermittentes, dites *larvées.*

FIÈVRES D'ACCÈS ou intermittentes, dites *pernicieuses.*

FIÈVRE GASTRIQUE. V. *Fièvre.*

FIÈVRE HECTIQUE, fièvre lente, fièvre de consomption.

FIÈVRE JAUNE, fièvre des Antilles, fièvre américaine, typhus.

FIÈVRE MILIAIRE.

FIÈVRE PESTILENTIELLE. V. *Peste.*

FIGUE. Fruit employé comme émollient. V. pag. 26.

FILET. Nom que l'on donne vulgairement au vice de conformation qui empêche les libres mouvemens de la langue.

FLATULENCE, flatuosités, vents.

FLEURS OU FLUEURS BLANCHES. V. *Catarrhe utérin.*

FLUX HÉMORRHOÏDAL. V. *Hémorrhoïdes.*

FLUX MENSTRUEL. V. *Menstrues.*

FLUX DE SANG. V. *Diarrhée* et *Dysenterie*; voy. aussi *Hémenthérèse.*

FLUX DE VENTRE. V. *Diarrhée.*

FOIE. Les principales maladies du foie et les affections qui en dépendent sont l'inflammation ou *hépatite* aiguë et chronique, la *jaunisse*, les *obstructions*, l'*hydropisie*, les *calculs biliaires.* V. ces mots.

FOIE DE SOUFRE ou sulfure de potasse. Employé dans les bains sulfureux. V. p. 136.

Folie, ou aliénation mentale.

Fomentation. V. pag. 151.

Fondans (médicamens). V. *Apéritifs*, pag. 13.

Frambæsia. V. *Pian*.

Fumigations. V. pag. 172.

Fureur ou manie. V. *Folie*.

Fureur utérine, fureur amoureuse, nymphomanie.

Furoncle, anthrax, clou.

Gaïac. Plante sudorifique. V. pag. 107.

Gale.

Gangrène.

Gargarisme. V. pag. 155.

Gastralgie. Douleurs d'estomac.

Gastrique (fièvre). V. *Gastrite*.

Gastrite. Irritation ou inflammation de l'estomac.

Gastro-entérite. Irritation ou inflammation simultanée de l'estomac et des intestins. Elle a de nombreuses variétés. La fièvre est très-souvent un effet de la gastrite ou de la gastro-entérite.

Gaz. Plusieurs déterminent l'*asphyxie*. V. ce mot.

Genièvre. Les baies sont employées comme diurétiques. V. pag. 69.

Gentiane. Plante amère et tonique. V. pag. 121.

Glandes scrofuleuses. V. *Scrofules*.

Glossite. Inflammation de la langue.

Goître. Bronchocèle, tumeur goîtreuse, gros cou.

Gomme adragant....

Gomme arabique. Substances émollientes. V. pag. 26.

Gonorrhée. V. *Blennorrhagie*.

Gorge. Mal de gorge. V. *Angine*.

Goutte. Arthritis, podagre, inflammation articulaire, rhumatisme goutteux.

Goutteux (rhumatisme). V. *Goutte*.

Goutte sciatique. V. *Sciatique*.

Goutte sereine, ou amaurose. Diminution ou perte de la vue sans altération apparente de l'œil.

Gravelle. Maladie produite par la présence de graviers ou calculs dans les reins.

Hystérie. Maladie particulière aux femmes, manifestée par des attaques de nerfs, des pleurs et des rires involontaires, et qui paraît avoir son siége dans la matrice.

Hystérite. Inflammation de la matrice. V. *Métrite.*

Hystéromanie. V. *Fureur utérine.*

Ictère ou ictéritie. V. *Jaunisse.*

Ictère des nouveau-nés. V. *Jaunisse des nouveau-nés.*

Idiotisme. V. *Folie.*

Iléus. V. *Colique de miserere.*

Incisifs (médicamens). V. *Apéritifs.*

Indigestion. V. *Embarras gastrique* et *Digestion.*

Infection. V. *Miasme* et *Méphitique.*

Infirmité. V. *Maladie.*

Inflammation. La plupart des maladies sont des inflammations. Elle prend différens noms, suivant le siége qu'elle occupe.

Inflammatoire (fièvre). V. *Fièvre.*

Inguinal (bubon), ayant son siége dans les glandes de l'aîne. V. *Bubon.*

Injections. V. pag. 157.

Inoculation. Opération par laquelle on communique artificiellement une maladie contagieuse.

Intermittentes (fièvres). V. *Fièvres d'accès.*

Intestins, Canal intestinal. Les maladies principales du canal intestinal sont la *gastrite*, la *gastro-entérite*, les *coliques*, la *diarrhée* et la *dysenterie*, le *carreau*, le *cancer*, et d'autres affections qui en dépendent. V. ces mots.

Intestinal (canal). C'est la même chose que Intestins.

Iode. Son efficacité contre le *goître.* V. ce mot.

Irritation.

Jaune (fièvre). V. *Fièvre jaune.*

Jaunisse ou Ictère. Maladie caractérisée par la couleur jaune de la peau.

Jaunisse des nouveau-nés.

Jujubes. Fruit employé comme émollient. V. pag. 26.

Jus ou Suc d'herbes. V. pag. 199.

Jusquiame. Plante narcotique. V. pag. 51.

Lactation. V. *Allaitement.*

LADRERIE. V. *Lèpre.*
LAIT. V. pag. 35.
LAITUE. Plante émolliente. V. pag. 28.
LANGUE (inflammation de la). V. *Glossite.*
LARYNX (inflammation du). V. *Angine.*
LAUDANUM. Préparation d'opium. V. *Opium*, pag. 52.
LAVANDE. Substance stimulante. V. pag. 60.
LÉNITIFS. Purgatifs doux. V. *Evacuans*, pag. 75.
LÉONTINE. V. *Lèpre.*
LÈPRE.
LÉTHARGIE. Suspension des facultés sensitives et locomotrices.
LEUCOPHLEGMASIE. V. *Hydropisie* et *Anasarque.*
LEUCORRHÉE. Ecoulement blanc par les organes sexuels chez les femmes. V. *Catarrhe utérin.*
LIENTERIE. Espèce de dévoiement dans lequel les alimens sont rendus presque tels qu'ils ont été pris.
LIERRE TERRESTRE. Plante émolliente. V. pag. 29.
LIMAILLE DE FER. Médicament tonique et astringent. V. pag. 127.
LIMONADE. Boisson rafraîchissante. V. pag. 38.
LIN. Plante émolliente. V. pag. 29.
LINIMENT. V. p. 167.
LOCH ou LOOCH. V. pag. 170.
LOCHIES. Ecoulement qui suit l'accouchement. V. *Accouchement.*
LOMBRICS (vers). V. *Vers intestinaux.*
LOTION. V. pag. 172.
LUMBAGO. Maladie siégeant dans la région des lombes.
LUXATION.
LYMPHATIQUE (tempérament). V. *Tempérament.*
MAL D'AVENTURE. V. *Panaris.*
MAL CADUC. V. *Epilepsie.*
MAL DE COEUR.
MAL DE DENTS. V. *Dents.*
MAL D'ENFANT. V. *Accouchement.*
MAL D'ESTOMAC. V. *Gastrite*, *Cardialgie*, *Gastralgie.*
MAL DE GORGE. V. *Angine.*
MAL DE MER.
MAL DE LA MÈRE. Nom vulgaire de l'*hystérie.* V. ce mot.

Métrite. Inflammation de la matrice.
Métromanie. V. *Fureur utérine.*
Métrorrhagie. Hémorrhagie de la matrice. V. *Ménorrhagie.*
Meurtrissure.
Miasmes.
Migraine.
Miliaire (fièvre). V. *Fièvre miliaire.*
Millet. C'est la même chose que la fièvre miliaire.
Minérales (eaux). V. pag. 143.
Moelle épinière (maladie de la). Maladies de l'épine du dos, spinite, myélite, consomption dorsale.
Morelle. Plante narcotique. V. pag. 52.
Morsure des animaux enragés.
Morsure et piqure des animaux venimeux.
Moutarde. Employée comme un irritant de la peau. V. p. 100.
Muguet. Maladie des enfans caractérisée par des aphtes dans la bouche.
Muqueuse (fièvre). V. *Fièvre.*
Musculaire (inflammation). V. *Rhumatisme.*
Musicomanie.
Myositis. Inflammation des muscles. V. *Rhumatisme.*
Nénuphar. Plante émolliente. V. pag. 30.
Néphrétiques (coliques). V. *Néphrite.*
Néphrite. Inflammation des reins.
Nerfs. Maux de nerfs. Attaque de nerfs. V. *Névroses.*
Nerveuse (fièvre). V. *Fièvre.*
Nerveuses (maladies). V. *Névroses.*
Névralgies. Douleurs nerveuses.
Névroses. Nom générique des affections que l'on suppose avoir leur siége dans le système nerveux.
Nez. Catarrhe du nez, rhume de cerveau, enchiffrement. V. *Coryza.*
Nitrate de potasse, ou sel de nitre. Diurétique. V. pag. 71.
Nitrique (acide). V. *Empoisonnement.*
Noli me tangere. Ulcère cancéreux.
Nostalgie. Maladie produite par le désir de revoir le pays natal.

Noué (enfant). V. *Rachitis*.

Nourriture. V. *Alimens*.

Nouure. Nom vulgaire du *rachitis*. V. ce mot.

Nymphomanie. V. *Fureur utérine*.

Obésité. Embonpoint excessif.

Obstructions. Engorgement ou tuméfaction d'un organe.

Odontalgie. Douleur de dents. V. *Dents*.

Œdème. V. *Hydropisie* et *Anasarque*.

Œil (maladies de l'). V. *Ophthalmie*, *Amaurose*.

Onguens. V. pag. 176.

Ophthalmie. Inflammation des organes de la vision.

Opium. Substance narcotique. V. pag. 52.

Oppression des forces. Abattement, faiblesse.

Oreille (maladies de l').

Oreillons, ourles, parotides. Nom que l'on donne à une inflammation du tissu qui environne les glandes parotides et de ces glandes elles-mêmes.

Orgeolet ou orgelet. Petit bouton inflammatoire qui se développe sur le bord des paupières.

Otalgie. Douleur d'oreille. V. *Oreille*.

Otite. Inflammation des organes de l'ouïe. V. *Oreille*.

Otorrhée. Écoulement d'oreille. V. ce mot.

Ourles. V. *Oreillons*.

Palais (inflammation du voile du). V. *Angine*.

Pales couleurs. V. *Chlorose*.

Palpitations du cœur.

Panaris. Inflammation des doigts.

Paralysie.

Paraplégie. V. *Paralysie*.

Parotides. V. *Oreillons*.

Passions, affections morales, affections de l'âme. Elles exercent une grande influence sur la santé. Effets de l'amour, de la joie et de la tristesse, de l'espérance et du désespoir, de la crainte et de la terreur, de la haine et de l'envie, de la vanité et de l'ambition.

Passion hystérique. V. *Hystérie*.

Passion iliaque. V. *Colique de miserere*.

PASTILLES. V. pag. 178.

PAUPIÈRES (maladies des). V. *Ophthalmie* et *Orgeolet*.

PAVOT. Plante narcotique. V. pag. 54.

PEAU (affections de la). Ce sont principalement les *dartres*, la *teigne*, la *lèpre*, l'*érysipèle*, la *variole*, la *rougeole*, la *scarlatine*, la *gale*, la *fièvre miliaire*, le *pemphigus*, la *fièvre urticaire*, etc. V. ces mots.

PECTORAL (médicament). V. *Antiphlogistique*, pag. 15.

PEMPHIGUS. Affection caractérisée par des ampoules qui s'élèvent sur différentes parties de la peau.

PÉRICARDITE. Inflammation des enveloppes du cœur et du cœur lui-même.

PÉRIODIQUE (fièvre). V. *Fièvre d'accès.*

PÉRIPNEUMONIE. Inflammation de la surface du poumon.

PÉRITONITE. Inflammation du péritoine.

PERNICIEUSES (fièvres). V. *Fièvre pernicieuse.*

PERTE. Hémorrhagie utérine.

PESTE.

PESTILENTIELLE (fièvre). C'est le synonyme de peste.

PÉTÉCHIES. Taches rouges ou pourprées de la peau.

PETIT-LAIT. V. pag. 35.

PETITE-VÉROLE. V. *Variole.*

PHLEGMASIE. C'est le synonyme d'inflammation. V. ce mot.

PHRÉNÉSIE. Inflammation du cerveau, et principalement de ses enveloppes. V. *Encéphalite.*

PHTHISIE.

PIAN. Yaws, frambæsia. Maladie analogue à la syphilis.

PICA. Abération du goût, désir de manger des substances inusitées ou nuisibles.

PIERRE (maladies de la). V. *Calculs de la vessie.*

PILULES. V. pag 179.

PISSENLIT. Plante diurétique. V. pag. 69.

PLÉTHORE.

PLEURÉSIE. Inflammation des enveloppes des poumons.

PLEURO-PNEUMONIE. V. *Poumons.*

PLIQUE. Maladie caractérisée par l'entortillement des cheveux et l'inflammation du cuir chevelu.

PLOMB. Empoisonnement produit par les préparations de ce métal.

PNEUMONIE. Inflammation des poumons.

PNEUMORRHAGIE. Hémorrhagie des poumons. V. *Hémoptysie.*

PODAGRE. V. *Goutte.*

POINT DE CÔTÉ.

POIREAU. Porreau, verrue, excroissance dure de la peau.

POISONS. V. *Empoisonnement.*

POITRINAIRE. Qui est atteint de maladie de poitrine.

POITRINE (maladies de). Toutes les affections des organes de la poitrine ont été décrites à l'article *Poumons*. V. ce mot.

POLLUTION.

POMMADES. V. pag. 183.

POTIONS. V. pag. 186.

POUDRES. V. pag. 193.

POUMONS (maladies des).

POURPRÉE (fièvre). V. *Fièvre miliaire.*

PRIAPISME.

PULMONAIRE (catarrhe). V. *Catarrhe.*

PULMONIE. Expression par laquelle on désigne quelquefois la phthisie pulmonaire. V. *Poumons.*

PULMONIQUE. Qui est affecté de pulmonie.

PURGATIF.

PUSTULE MALIGNE. V. *Charbon.*

PUTRIDE (fièvre). V. *Fièvre*

PYLORE (maladies du). V. *Cancer.*

PYROSIS, ou FER CHAUD. V. *Cardialgie.*

QUARANTAINE.

QUARTE (fièvre). V. *Fièvre d'accès.*

QUININE (sulfate de). V. *Quinquina.*

QUINQUINA. Substance tonique et fébrifuge. V. pag. 90.

QUOTIDIENNE (fièvre). V. *Fièvre d'accès.*

RACHE. V. *Teigne.*

RACHITIS ou RACHITISME. Nouure, gonflement, ramollissement, déviation des os de leur direction naturelle; les enfans noués sont affectés de rachitisme.

RAFRAICHISSANS (médicamens). V. *Antiphlogistiques*, pag. 15.

Soda, ou fer chaud. V. *Cardialgie*.

Soporifique. Médicament qui provoque au sommeil. V. *Narcotique*, pag. 48.

Spasmes. V. *Convulsions* et *Névroses*.

Spinite. Inflammation de la moelle épinière ou de l'épine du dos. V. *Moelle épinière*.

Spleen. C'est le Synonyme d'hypochondrie.

Squammeuse (dartre). V. *Dartre*.

Squinancie. C'est un synonyme d'esquinancie. V. *Angine*.

Squirrhe. V. *Cancer*.

Stramoine, ou pomme épineuse. Substance narcotique. V. p. 54.

Strumes. V. *Scrofules*.

Stupéfians (médicamens). V. *Antispasmodiques*, pag. 47.

Suc d'herbes. V. pag. 199.

Sueur. V. *Transpiration*.

Sulfate de soude, Sulfate de magnésie. Sels purgatifs. V. pag. 88.

Sulfate de quinine. Médicament fébrifuge. V. *Quinquina*, pag. 90.

Sulfure de potasse, ou foie de soufre. Son emploi dans les bains sulfureux. V. *Bains*, pag. 136.

Sulfurique (acide). Empoisonnement par cet acide. V. *Empoisonnement*.

Suppression d'urine. V. *Rétention d'urine*.

Sureau. Plante sudorifique. V. pag. 111.

Syncope. Défaillance, lypothimie, évanouissement, faiblesse.

Syphilis. Vérole, maladie vénérienne.

Tabes mesenterica. C'est un des noms du *carreau*. V. ce mot.

Taches de rousseur. V. *Ephélides*.

Tamarin. Médicament purgatif. V. pag. 87.

Tanaisie. Médicament vermifuge. V. pag. 132.

Tartarique (acide). Souvent employé comme rafraîchissant. V. pag. 43.

Tartre stibié ou Emétique. V. pag. 82.

Teigne.

Tempérament.

Ténia ou Ver solitaire. V. *Vers intestinaux*.

Tétanos. Contraction permanente des muscles, et particulièrement de ceux du tronc.
Testicule. V. *Sarcocèle.*
Tête (mal de).
Tisanes. V. pag. 201.
Toniques (médicamens). V. pag. 111.
Tourniole. V. *Panaris.*
Toux. Elle peut être produite par un *catarrhe pulmonaire*, une *angine*, une *pneumonie*, la *phthisie pulmonaire*, la *coqueluche*, le *croup*. V. ces mots.
Tranchées. V. *Colique.*
Transpiration. Son influence sur la santé. Dangers de sa suppression.
Trèfle d'eau. Plante anti-scorbutique. V. pag. 46.
Tremblement. V. *Névroses.*
Trichoma. Nom donné à une maladie des cheveux. V. *Plique.*
Trismus. Serrement convulsif de la mâchoire.
Torticolis. V. *Rhumatisme.*
Trousse-galant. Nom donné vulgairement au *choléra-morbus.* V. ce mot.
Tussilage ou Pas-d'âne. Plante émolliente. V. pag. 32.
Tubercules pulmonaires. V. *Phthisie pulmonaire.*
Typhus. V. *Fièvre*, *Fièvre jaune*, *Peste.*
Urèthre. Inflammation du canal de l'urèthre, catarrhe uréthral. V. *Blennorrhagie.*
Urine (rétention d'). V. *Rétention d'urine.*
Urine (flux abondant d'). V. *Diabétès.*
Urticaire (fièvre).
Utérine (fureur). V. *Fureur utérine.*
Utérus ou Matrice (affections de l').
Vaccin et **Vaccine.**
Vaccination. Opération par laquelle on inocule le virus vaccin.
Valériane. Plante antispasmodique. V. pag. 62.
Vapeurs. Affections nerveuses.
Variole ou Petite vérole.
Varioloïde. Espèce de petite vérole.
Vénérien. Mal vénérien. V. *Syphilis.*

Venin et Venimeux. V. *Morsure et Piqûre des animaux venimeux.*
Ventouses. Manière de les employer. V. pag. 102.
Ventre (mal de).
Vents. V. *Flatulence*, *Colique venteuse.*
Vermifuges (médicamens). V. pag. 129.
Vérole. V. *Syphilis.*
Vérole (petite). V. *Variole.*
Verrue. Excroissance de la peau. V. *Poireau.*
Vers intestinaux. Ce sont les ascarides vermiculaires, les lombricoïdes, le ténia ou ver solitaire.
Vertébral (canal). Les maladies de cette partie ont été traitées à l'article *Moelle épinière.* V. ce mot.
Vésanie. V. *Folie.*
Vésical (calcul). V. *Calculs.*
Vésicatoire. Manière de les appliquer. V. pag. 100.
Vessie (maladies de la). Les principales sont l'inflammation ou *cystite*, le *catarrhe de la vessie*, la *rétention d'urine*, les *calculs.* V. ces mots.
Vins médicinaux. V. pag. 206.
Vinaigres médicinaux. V. pag. 208.
Violette (fleurs de). Emollientes. V. pag. 33. La racine est émétique. V. pag. 82.
Vipère (morsure de la). V. *Morsure et Piqûre des animaux venimeux.*
Virus vénérien. V. *Syphilis.*
Virus rabique. V. *Morsure des animaux enragés.*
Vitriol (empoisonnement par l'huile de). V. *Empoisonnement.*
Vomissement.
Vomitifs (médicamens). V. *Evacuans*, pag. 75.
Yeux (maladies des). V. *Ophthalmie.*
Yaws. V. *Pian.*

FIN DU VOCABULAIRE.